This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NEDL TRANSFER
HN 73IH %

Pfr
331
40

KF857

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN HARVEY TREAT

OF LAWRENCE, MASS.

CLASS OF 1862

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

# REVUE
DU
# MONDE
# CATHOLIQUE

RECUEIL POLITIQUE

SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

---

HUITIÈME ANNÉE

---

TOME VINGT-DEUXIÈME

(TOME IIe DE LA NOUVELLE SÉRIE)

---

PARIS

LIBRAIRIE VOR PALMÉ, ÉDITEUR

25, RUE DE GRENELLE SAINT-GERMAIN, 25

1868

P Fr 331.40

HARVARD COLLEGE LIBRARY
TREAT FUND
Sept. 10, 1925

# LE CONCILE

Les revues n'ont point coutume de publier les documents du jour. Elles doivent laisser ce soin aux journaux, auxquels la forme de leur publicité en assure les primeurs. La *Revue du Monde catholique* suit, sous ce rapport, l'exemple général; mais elle s'en écartera à l'occasion de la Bulle d'indiction du Concile. Ce solennel document doit trouver place dans toute publication dévouée à l'Église.

## ROME

### LETTRE APOSTOLIQUE

DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

### PIE IX

CONVOQUANT LE CONCILE ŒCUMÉNIQUE A ROME LE JOUR DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, 1859.

PIE EVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

*Ad futuram rei memoriam.*

Dans l'excès de l'amour dont il nous a aimés, et pour délivrer, dans la plénitude des temps, tout le genre humain du joug du péché, de la captivité du démon et des ténèbres des erreurs, dont le poids, par la faute de son premier père, l'opprimait si misérablement et depuis si longtemps, le Fils unique du Père Éternel, descendant du Siége céleste sans sortir de la gloire du Père, et ayant pris de l'immaculée et très-sainte Vierge Marie, la nature mortelle, a révélé une doctrine et une règle de vie apportées du ciel; il l'a rendue incontestable par des œuvres merveilleuses sans nombre, et il s'est livré lui-même pour nous, s'offrant volontairement en victime d'agréable odeur à Dieu. Mais, la mort vaincue, avant de monter triomphant dans le ciel, pour

s'asseoir à la droite du Père, il envoya ses Apôtres dans toute l'univers, prêcher l'Évangile à toute créature, et il leur donna le pouvoir de régir l'Église acquise par son sang et constituée par lui, qui est *la colonne et le soutien inébranlable de la vérité*, qui, enrichie des trésors célestes, montre à tous les peuples le chemin assuré du salut et la lumière de la vraie doctrine, *voguant comme un navire sur la haute mer de ce siècle, afin de garder sains et saufs tous ceux qu'elle reçoit, pendant que le monde périt* (saint Maxime). Et pour que le gouvernement de cette même Eglise procédât toujours en toute rectitude et selon l'ordre, pour que tout le peuple chrétien persévérât toujours dans l'unité de la foi, de la doctrine, de la charité et d'une même communion, non-seulement il promit d'être perpétuellement avec elle jusqu'à la consommation des siècles, mais encore il mit à part de tous Pierre seul et le constitua prince des Apôtres, son vicaire ici-bas sur la terre, chef, fondement et centre de l'Eglise, afin que dans cette élévation de rang et d'honneur, et par la plénitude de la principale et souveraine autorité, de la puissance et de la juridiction, il pût paître les agneaux et les brebis, confirmer ses frères, gouverner toute l'Eglise, et qu'il fût *le gardien des portes du ciel et le juge de ce qui doit être lié ou délié, la sentence portée par ses jugements devant subsister jusque dans les cieux* (saint Léon). Et parce que l'unité et l'intégrité de l'Église, et son gouvernement institué par le Christ lui-même, doivent demeurer stables perpétuellement, ce pouvoir suprême de Pierre sur toute l'Eglise, sa juridiction, sa primauté, demeure absolument le même dans toute sa plénitude et toute sa force dans la personne des pontifes romains, ses successeurs, placés sur cette même chaire romaine qui est sa chaire.

C'est pourquoi, usant de la puissance et de la charge de paître tout le troupeau du Seigneur que le Christ lui-même leur a divinement confié dans la personne du bienheureux Pierre, les Pontifes romains n'ont jamais cessé de s'imposer les plus grands travaux, de prendre toutes les mesures possibles, pour que, du lever du soleil à son couchant, les peuples, les races, les nations, puissent tous connaître la doctrine évangélique, et marchant dans les voies de la vérité et de la justice, arriver à la vie éternelle. Tout le monde sait avec quel zèle et quels soins incessants les mêmes Pontifes romains se sont appliqués à garantir le dépôt de la foi, la discipline du clergé, la sainteté et la science dans l'enseignement qui lui est donné, la sainteté et la dignité du mariage; à développer chaque jour de plus en plus l'édu-

cation chrétienne de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, à maintenir au sein des peuples, la religion, la piété, l'honnêteté des mœurs, à défendre la justice, et à veiller aux intérêts, à la tranquillité, au bon ordre, à la prospérité, même de la société civile.

Lorsqu'ils l'ont jugé opportun et surtout dans les temps de grandes perturbations et de calamités pour notre très-sainte religion et pour la société civile, les mêmes Pontifes n'ont pas négligé de convoquer des Conciles généraux afin de constituer avec prudence et avec sagesse, de concert avec les Evêques de tout l'univers catholique, *que le Saint-Esprit a établis pour régir l'Eglise de Dieu*, et par l'union des conseils et des forces tout ce qui pouvait faciliter surtout la définition des dogmes de la foi, la défaite des erreurs généralement répandues, la défense, la mise en lumière, le développement de la doctrine catholique, le maintien et le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la correction des mœurs chez les peuples envahis par la corruption.

Or, depuis longtemps tout le monde sait et constate quelle horrible tempête subit aujourd'hui l'Église et de quels maux immenses souffre elle-même la société civile. L'Église catholique et sa doctrine salutaire, la puissance vénérable et la suprême autorité de ce Siége apostolique, sont attaquées et foulées aux pieds par des ennemis acharnés de Dieu et des hommes; les choses sacrées sont toutes vouées au mépris, et les biens ecclésiastiques dilapidés; les Pontifes, les hommes les plus recommandables consacrés au divin ministère, les personnages éminents par leurs sentiments catholiques sont attaqués de toutes manières; on anéantit les communautés religieuses; des livres impies de tout espèce et des journaux pestilentiels sont répandus de toutes parts; les associations les plus pernicieuses se multiplient partout et sous toutes les formes; l'enseignement de la malheureuse jeunesse est presque partout retiré au clergé, et, ce qui est encore pire, confié en beaucoup de lieux à des maîtres d'erreur et d'iniquité. Par suite de tous ces faits, pour notre désolation et la désolation de tous les gens de bien, pour la perte des âmes, qu'on ne pourra jamais assez pleurer, l'impiété, la corruption des mœurs, la licence sans frein, la contagion des opinions perverses de tout genre, de tous les vices et de tous les crimes, la violation des lois divines et humaines, se sont partout propagées à ce point que, non-seulement notre très-sainte religion, mais encore la société humaine sont misérablement dans le trouble et la confusion.

Dans un tel concours de calamités, dont le poids accable Notre cœur, le suprême ministère pastoral, à Nous confié divinement, exige que nous mettions en action de plus en plus toutes Nos forces pour réparer les ruines de l'Église, pour procurer le salut de tout le troupeau du Seigneur, pour repousser les assauts et la furie dévastatrice de ceux qui cherchent à détruire jusque dans leurs fondements l'Église elle-même, si jamais cela pouvait se faire, et la société civile. Remplissant, par le secours de Dieu, ce devoir de notre charge si pesante, depuis le commencement même, de Notre souverain pontificat, Nous n'avons jamais cessé, par Nos allocutions consistoriales et Nos Lettres apostoliques multipliées, d'élever notre voix, de défendre virilement, de toutes Nos forces la cause de Dieu et de sa sainte Église à Nous confiée par le Christ Notre-Seigneur, de combattre pour le maintien des droits de ce Siége apostolique, de la justice et de la vérité, de signaler les piéges tendus par les hommes ennemis, de condamner les erreurs et les fausses doctrines, de proscrire les associations de l'impiété, de veiller avec le plus grand soin et de pourvoir par toutes les mesures possibles au salut de tout le troupeau du Seigneur.

Maintenant, suivant les traces glorieuses de Nos prédécesseurs, Nous avons jugé opportun, pour toutes les raisons que Nous venons d'exposer, de réunir en Concile général, ce qui était depuis longtemps l'objet de nos désirs, tous Nos Vénérables Frères les Évêques de tout l'univers catholique, qui ont été appelés à entrer en partage de Notre sollicitude. Enflammés d'un ardent amour pour l'Église catholique, remplis pour nous et pour ce Siége apostolique d'une piété et d'un dévouement connus de tous, pleins de zèle pour le salut des âmes, illustres par leur sagesse, leur doctrine et leur science, et déplorant profondément avec Nous le triste état de la société religieuse et de la société civile, ces Vénérables Frères désirent par-dessus tout pouvoir avec Nous s'entendre et se concerter pour appliquer à tant de maux des remèdes efficaces. Car, dans ce Concile œcuménique, l'examen le plus sérieux devra porter et des résolutions devront être prises sur tout ce qui intéresse, surtout en ces temps si difficiles et si durs, la plus grande gloire de Dieu, l'intégrité de la foi, la dignité du culte divin, le salut éternel des hommes, la discipline du clergé régulier et séculier et son instruction salutaire et solide, l'observance des lois ecclésiastiques, la réformation des mœurs, l'éducation chrétienne de la jeunesse, la paix commune et la concorde

universelle. On devra aussi travailler avec le zèle le plus soutenu, et sous la miséricordieuse assistance de Dieu, à délivrer de tous leurs maux l'Église et la société civile ; à ramener dans le droit sentier de la vérité, de la justice et du salut les malheureux qui se sont égarés ; afin que les vices et les erreurs, se trouvant écartés, notre auguste religion et sa doctrine salutaire acquièrent une vigueur nouvelle dans le monde entier, qu'elle se propage chaque jour de plus en plus, qu'elle reprenne l'empire, et qu'ainsi la piété, l'honnêteté, la probité, la justice, la charité et toutes les vertus chrétiennes se fortifient et fleurissent pour la plus grande utilité de la la société humaine. Car personne ne pourra jamais obscurcir cette vérité, que l'influence de l'Église catholique et de sa doctrine non-seulement a pour objet le salut éternel des hommes, mais encore contribue au bien temporel des peuples, à leur véritable prospérité, au maintien de l'ordre et de la tranquillité, au progrès même et à la solidité des sciences humaines, ainsi que les faits les plus éclatants de l'histoire sacrée et de l'histoire profane le montrent clairement et le prouvent constamment de la manière la plus évidente. Et, comme le Christ Notre-Seigneur Nous remplit admirablement de vie, de force et de consolation par ces paroles : *Là où deux ou trois sont rassemblés en mon nom, là je suis au milieu d'eux,* Nous ne pouvons pas douter qu'il ne veuille être lui-même avec Nous dans ce Concile par l'abondance de sa grâce divine, afin que Nous puissions établir tout ce qui peut en quelque manière que ce soit, procurer le plus grand bien de sa sainte Église. Après avoir répandu nuit et jour, dans toute l'humilité de Notre cœur, Nos plus ferventes prières devant Dieu père des lumières, Nous avons donc jugé qu'il était nécessaire de réunir ce Concile.

C'est pourquoi, appuyés sur l'autorité de Dieu même, Père tout-puissant, et Fils et Saint-Esprit, et de ses bienheureux Apôtres Pierre et Paul, autorité que Nous aussi, nous exerçons sur la terre, de l'avis et avec l'assentiment de Nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Eglise romaine, par la présente Lettre. Nous indiquons, annonçons, convoquons et décrétons le Concile œcuménique et général qui devra se tenir, en l'année 1869, dans Notre bien-aimée Ville de Rome et dans la Basilique Vaticane, et s'ouvrir le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie Mère de Dieu, pour être continué et terminé avec l'aide du Seigneur, à la gloire de Dieu et pour le salut de tout le peuple chrétien. En conséquence, Nous voulons et ordonnons que, de toutes leurs résidences, tous Nos Vénérables

Frères, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, ainsi que nos chers fils les Abbés, et tous autres appelés par droit ou par privilége à siéger et à donner leur avis dans les Conciles généraux, aient à se rendre à ce Concile œcuménique convoqué par Nous, les requérant, exhortant et avertissant d'être présents et d'assister à ce saint Concile, en vertu du serment qu'ils ont prêté à nous et à ce Saint-Siége et de la sainte obéissance, et sous les peines portées par le droit ou la coutume contre ceux qui ne se rendent pas aux Conciles ; Nous leur ordonnons et leur enjoignons rigoureusement de venir en personne, à moins qu'ils ne soient retenus par quelque juste empêchement, ce qu'ils auront d'ailleurs à prouver au Concile par de légitimes fondés de pouvoirs.

Nous nous appuyons d'ailleurs sur cette espérance que Dieu, dans la main duquel sont les cœurs des hommes, accueillant favorablement Nos vœux, fera, par son ineffable miséricorde et sa grâce, que, reconnaissant de plus en plus quels grands biens découlent en abondance de l'Eglise catholique sur la société humaine, et que cette Eglise est le plus solide fondement des empires et des royaumes, les souverains et les chefs de tous les peuples, particulièrement les Princes catholiques, non-seulement n'empêcheront pas nos Vénérables Frères les Évêques et les autres personnes ci-dessus mentionnées, de venir au Concile, mais au contraire se plairont à les favoriser, à les aider et à les assister de leur coopération avec le plus grand zèle, comme il convient à des Princes catholiques, en tout ce qui peut contribuer à la plus grande gloire de Dieu et au bien de ce Concile.

Et afin que Notre présente Lettre et son contenu parvienne à la connaissance de tous ceux à qui il appartient, de sorte que personne ne puisse prétexter cause d'ignorance, en raison surtout de ce que les voies pourraient ne pas être sûres pour les faire parvenir à tous ceux à qui elle doit être notifiée en personne, Nous voulons et ordonnons que ladite Lettre soit lue publiquement et à haute voix, par les huissiers de Notre cour, ou par quelques notaires publics, dans les basiliques patriarchales de Latran, du Vatican et Libérienne, où la multitude du peuple a coutume de se rassembler pour les offices divins, et qu'après cette lecture elle soit affichée aux portes de ces mêmes églises, aux portes de la Chancellerie apostolique et dans le champ de Flore, à l'endroit ordinaire, ainsi que dans les autres lieux où cela est d'usage pour y rester exposée pendant un certain temps, de sorte que tout le monde puisse la lire et en prendre connaissance ; et qu'enfin

lorsqu'on retirera ces affiches, on en laisse un certain nombre en ces divers endroits. En vertu de cette lecture, de cette publication et cet affichage, Nous voulons que tous, et chacun de ceux qui sont mentionnés dans Notre présente Lettre, soient, après un délai de deux mois, à partir de la publication et de l'affichage, liés et obligés comme si elle leur avait été lue et notifiée à eux-mêmes en personne. Nous voulons et ordonnons également que toute copie de cette Lettre, écrite ou signée de la main d'un notaire public, et revêtue du sceau d'un ecclésiastique constitué en dignité, obtienne la même foi et ait la même valeur que la présente.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cette page de Notre indiction, annonce, convocation, statut, décret, ordre, précepte et obsécration, ou d'avoir la téméraire audace de s'y opposer. Si quelqu'un ose le tenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an 1868 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, troisième jour des calendes de juillet.

Et de Notre Pontificat la vingt-troisième année.

† Moi PIE,
Evêque de l'Église catholique.

(Suivent les signatures des éminentissimes Cardinaux présents à la Cour).

M. Card. Mattei, Pro-Dataire.
M. Card. Parraciani Clarelli.

---

Voici le texte de cette Bulle.

PIUS EPISCOPUS
SERVUS SERVORUM DEI
*Ad futuram rei memoriam*

Æterni Patris Unigenitus Filius propter nimiam, qua nos dilexit, caritatem, ut universum humanum genus a peccati jugo, ac dæmonis captivitate, et errorum tenebris, quibus primi parentis culpa jamdiu misere premebatur, in plenitudine temporum vindicaret, de cœlesti sede descendens, et a paterna gloria non recedens, mortalibus ex Immaculata Sanctissimaque Virgine Maria indutus exuviis doctrinam, ac vivendi disciplinam e cœlo delatam manifestavit, eamdemque tot admirandis operibus testatam fecit, ac semetipsum tradidit pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis. Antequam vero, devicta morte, triumphans in cœlum consessurus ad dexteram Patris conscenderet, misit Apostolos in mundum universum, ut prædicarent evange-

lium omni creaturæ, eisque potestatem dedit regendi Ecclesiam suo sanguine acquisitam, et constitutam, quæ est *columna et firmamentum veritatis*, ac cœlestibus ditata thesauris tutum salutis iter, ac veræ doctrinæ lucem omnibus populis ostendit, et instar *navis in altum sæculi hujus ita natat, ut, pereunte mundo, omnes quos suscipit, servet illæsos* (1). Ut autem ejusdem Ecclesiæ regimen recte semper, atque ex ordine procederet, et omnis christianus populus in una semper fide, doctrina, caritate, et communione persisteret, tum semetipsum perpetuo affuturum usque ad consummationem sæculi promisit, tum etiam ex omnibus unum selegit Petrum, quem Apostolorum Principem, suumque hic in terris Vicarium, Ecclesiæque caput, fundamentum ac centrum constituit, ut cum ordinis et honoris gradu, tum præcipuæ, plenissimæque auctoritatis, potestatis, ac jurisdictionis amplitudine pasceret agnos, et oves, confirmaret fratres, universamque regeret Ecclesiam, et esset *cœli janitor, ac ligandorum, solvendorumque arbiter, mansura etiam in cœlis judiciorum suorum definitione* (2). Et quoniam Ecclesiæ unitas, et integritas, ejusque regimen ab eodem Christo institutum perpetuo stabile permanere debet, idcirco in Romanis Pontificibus Petri successoribus, qui in hac eadem Romana Petri Cathedra sunt collocati ipsissima suprema Petri in omnem Ecclesiam potestas, jurisdictio, Primatus plenissime perseverat, ac viget.

Itaque Romani Pontifices omnem Dominicum gregem pascendi potestate et cura ab ipso Christo Domino in persona Beati Petri divinitus sibi commissa utentes, nunquam intermiserunt omnes perferre labores, omnia suscipere consilia, ut a solis ortu usque ad occasum omnes populi, gentes, nationes evangelicam doctrinam agnoscerent, et in veritatis, ac justitiæ viis ambulantes vitam assequerentur æternam. Omnes autem norunt quibus indefessis curis Iidem Romani Pontifices fidei depositum, Cleri disciplinam, ejusque sanctam, doctamque institutionem, ac matrimonii sanctitatem dignitatemque tutari, et christianam utriusque sexus juventutis educationem quotidie magis promovere, et populorum religionem, pietatem, morumque honestatem fovere, ac justitiam defendere, et ipsius civilis societatis tranquillitati, ordini, prosperitati, rationibus consulere studuerint.

Neque omiserunt ipsi Pontifices, ubi opportunum existimarunt, in gravissimis præsertim temporum perturbationibus, ac sanctissimæ nostræ religionis, civilisque societatis calamitatibus generalia convocare Concilia, ut cum totius catholici orbis Episcopis, quos *Spiritus Sanctus posuit regere Ecclesiam Dei*, collatis consiliis, conjunctisque viribus ea omnia provide, sapienterque constituerent, quæ ad fidei potissimum dogmata definienda, ad grassantes errores profligandos, ad catholicam propugnandam, illustrandam et evolvendam doctrinam, ad ecclesiasticam tuendam ac reparandam disciplinam, ad corruptos populorum mores corrigendendos possent conducere.

Jam vero omnibus compertum, exploratumque est qua horribili tempestate nunc jactetur Ecclesia, et quibus quantisque malis civilis ipsa affligatur societas. Etenim ab acerrimis Dei hominumque hostibus catholica Ecclesia, ejusque salutaris doctrina, et veneranda potestas, ac suprema hujus Apostolicæ Sedis

(1) S. Max. Serm. 89.
(2) S. Leo Serm. II.

auctoritas oppugnata, proculcata, et sacra omnia despecta, et ecclesiastica bona direpta, ac Sacrorum Antistites, et spectatissimi viri divino ministerio addicti, hominesque catholicis sensibus præstantes modis omnibus divexati, et Religiosæ Familiæ extinctæ, et impii omnis generis libri, ac pestiferæ ephemerides, et multiformes perniciosissimæ sectæ undique diffusæ, et miseræ juventutis institutio ubique fere a Clero amota, et quod pejus est, non paucis in locis iniquitatis, et erroris magistris commissa. Hinc cum summo Nostro, et bonorum omnium mœrore, et nunquam satis deplorando animarum damno ubique adeo propagata est impietas, morumque corruptio, et effrenata licentia, ac pravarum cujusque generis opinionum, omniumque vitiorum, et scelerum contagio, divinarum, humanarumque legum violatio, ut non solum sanctissima nostra religio, verum etiam humana societas miserandum in modum perturbetur, ac divexetur.

In tanta igitur calamitatum, quibus cor Nostrum obruitur, mole supremum Pastorale ministerium Nobis divinitus commissum exigit, ut omnes Nostras magis magisque exeramus vires ad Ecclesiæ reparandas ruinas, ad universi Dominici gregis salutem curandam, ad exitiales eorum impetus conatusque reprimendos, qui ipsam Ecclesiam, si fieri unquam posset, et civilem societatem funditus evertere connituntur. Nos quidem, Deo auxiliante, vel ab ipso supremi Nostri Pontificatus exordio nunquam pro gravissimi Nostri officii debito destitimus pluribus Nostris Consistorialibus Allocutionibus, et Apostolicis Litteris Nostram attolere vocem, ac Dei, ejusque sanctæ Ecclesiæ causam Nobis a Christo Domino concreditam omni studio constanter defendere, atque hujus Apostolicæ Sedis, et justitiæ, veritatisque jura propugnare, et inimicorum hominum insidias detegere, errores, falsasque doctrinas damnare, et impietatis sectas proscribere, ac universi Dominici gregis saluti advigilare et consulere.

Verum illustribus Prædecessorum Nostrorum vestigiis inhærentes opportunum propterea esse existimavimus, in Generale Concilium, quod jamdiu Nostris erat in votis, cogere omnes Venerabiles Fratres totius catholici orbis Sacrorum Antistites, qui in sollicitudinis Nostræ partem vocati sunt. Qui qui, dem Venerabiles Fratres singulari in catholicam Ecclesiam amore incensi, eximiaque erga Nos, et Apostolicam hanc Sedem pietate et observantia spectati ac de animarum salute anxii, et sapientia, doctrina, eruditione præstantes, et una Nobiscum tristissimam rei cum sacræ tum publicæ conditionem maxime dolentes nihil antiquius habent, quam sua Nobiscum communicare, et conferre consilia, ac salutaria tot calamitatibus adhibere remedia. In Œcumenico enim hoc Concilio ea omnia accuratissimo examine sunt perpendenda, ac statuenda, quæ hisce præsertim asperrimis temporibus majorem Dei gloriam, et fidei integritatem, divinique cultus decorem, sempiternamque hominum salutem, et utriusque Cleri disciplinam, ejusque salutarem, solidamque culturam, atque ecclesiasticarum legum observantiam, morumque emendationem, et christianam juventutis institutionem et communem omnium pacem et concordiam in primis respiciunt. Atque etiam intentissimo studio curandum est, ut, Deo bene juvante, omnia ab Ecclesia, et civili societate amoveantur mala, ut miseri errantes ad rectum veritatis, justitiæ, salutisque tramitem reducantur, ut vitiis, erroribusque eliminatis, augusta nostra religio ejusque salutifera doctrina ubique terrarum reviviscat, et quotidie magis propagetur, et dominetur,

atque ita pietas, honestas, probitas, justitia, caritas, omnesque christianæ virtutes cum maxima humanæ societatis utilitate vigeant, et efflorescant. Nemo enim inficiari unquam poterit, catholicæ Ecclesiæ, ejusque doctrinæ vim non solum æternam hominum salutem spectare, verum etiam prodesse temporali populorum bono, eorumque veræ prosperitati, ordini, ac tranquillitati, et humanarum quoque scientiarum progressui ac soliditati, veluti, sacræ ac profanæ historiæ annales splendidissimis factis clare aperteque ostendunt, et constanter, evidenterque demonstrant. Et quoniam Christus Dominus illis verbis Nos mirifice recreat, reficit, et consolatur « *ubi sunt duo vel tres congregati in nomine meo, ibi sum in medio eorum* » (1), idcirco dubitare non possumus, quin Ipse in hoc Concilio Nobis in abundantia divinæ suæ gratiæ præsto esse velit, quo ea omnia statuere possimus, quæ ad majorem Ecclesiæ suæ sanctæ utilitatem quovis modo pertinent. Ferventissimis igitur ad Deum luminum Patrem in humilitate cordis Nostri dies noctesque fusis precibus hoc Concilium omnino cogendum esse censuimus.

Quamobrem Dei ipsius omnipotentis Patris, et Filii, et Spirius Sancti, ac beatorum ejus Apostolorum Petri et Pauli auctoritate, qua Nos quoque in terris fungimur, freti et innixi, de Venerabilium Fratrum Nostrorum S. R. E. Cardinalium consilio, et assensu sacrum Œcumenicum et Generale Concilium in hac alma Urbe Nostra Roma futuro millesima octingentesimo sexagesimo nono, in Basilica Vaticana habendum, ac die octava mensis Decembris Immaculatæ Deiparæ Virginis Mariæ Conceptioni sacra incipiendum, prosequendum, ac Domino adjuvante, ad ipsius gloriam, ad universi Christiani populi salutem absolvendum, et perficiendum hisce Litteris indicimus, annuntiamus, covocamus et statuimus. Ac proinde volumus, jubemus, omnes ex omnibus locis tam Venerabiles Fratres Patriarchas, Archiepiscopos, Episcopos, quam Dilectos Filios Abbates, omnesque alios, quibus jure, aut privilegio in Conciliis Generalibus residendi, et sententias in eis dicendi facta est potestas, ad hoc Œcumenicum Concilium a Nobis indictum venire debere, requirentes, hortantes admonentes, ac nihilominus eis vi jurisjurandi, quod Nobis, et huic Sanctæ Sedi præstiterunt, ac sanctæ obedientiæ virtute, et sub pœnis jure, aut consuetudine in celebrationibus Conciliorum adversus non accedentes ferri, et proponi solitis mandantes, arcteque præcipientes, ut ipsimet, nisi forte justo destineantur impedimento, quod tamen per legitimos procuratores Synodo probare debebunt, Sacro huic Concilio omnino adesse, et interesse teneantur.

In eam autem spem erigimur fore, ut Deus, in cujus manu sunt hominum corda, Nostris votis propitius annuens ineffabili sua misericordia et gratia efficiat, ut omnes supremi omnium populorum Principes, et Moderatores præsertim catolici quotidie magis noscentes maxima bona in humanam societatem ex catholica Ecclesia redundare, ipsamque firmissimum esse Imperiorum, Regnorumque fundamentum, non solum minime impediant, quominus Venerabiles Fratres Sacrorum Antistites, aliique omnes supra commemorati ad hoc Concilium veniant, verum etiam ipsis libenter faveant, opemque

(1) Matth. c. 18, v. 20.

ferant, et studiossime, uti decet Catholicos Principes, iis cooperentur, quæ in majorem Dei gloriam, ejusdemque Concilii bonum cedere queant.

Ut vero Nostræ hæc Litteræ, et quæ in eis continentur ad notitiam omnium, quorum oportet, perveniant, neve quis illorum ignorantiæ excusationem prætendat, cum præsertim etiam non ad omnes eos, quibus nominatim illæ essent intimandæ, tutus forsitan pateat accessus, volumus, et mandamus, ut in Patriarchalibus Basilicis Lateranensis, Vaticana, et Liberiana, cum ibi multitudo populi ad audiendam rem divinam congregari solita est, palam clara voce per Curiæ Nostræ cursores, aut aliquos publicos notarios legantur, lectæque in valvis dictarum Ecclesiarum, itemque Cancellariæ Apostolicæ portis, et Campi Floræ solito loco, et in aliis consuetis locis affigantur, ubi ad lectionem, et notitiam cunctorum aliquandiu expositæ pendeant, cumque inde amovebuntur, earum nihilominus exempla in eisdem locis remaneant affixa. Nos enim per hujusmodi lectionem, publicationem, affixionemque omnes, et quoscumque, quos prædictæ Nostræ Litteræ comprehendunt, post spatium duorum mensium a die Litterarum publicationis et affixionis ita volumus obligatos esse et adstrictos, ac si ipsismet illæ coram lectæ et intimatæ essent, transumptis quidem earum quæ manu publici notarii scripta, aut subscripta, et sigillo personæ alicujus Ecclesiasticæ in dignitate constitutæ munita fuerint, ut fides certa, et indubitata habeatur, mandamus ac decernimus.

Nulli ergo omnino hominum liceat hanc paginam Nostræ indictionis, annuntiationis, convocationis, statuti, decreti, mandati, præcepti, et obsecrationis infringere, vel ei ausu temerario contraire. Si quis autem hoc attentare præsumpserit, indignationem Omnipotentis Dei, ac Beatorum Petri et Pauli Apostolorum ejus se noverit incursurum.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum Anno Incarnationis Dominicæ Millesimo Octingentesimo Sexagesimo Octavo Tertio Kalendas Julias.

Pontificatus Nostri Anno Vicesimo tertio.

† EGO PIUS CATHOLICÆ ECCLESIÆ EPISCOPUS

Loco † Signi

**(Seguono le firme degli Emi signori Cardinali presenti in Curia).**

**M. Card. Mattei** *Pro-Datarius.*

**N. Card. Paracciani Clarelli.**

*Loco + Plumbi.*

*Reg. in Secretaria Brevium.*

*Visa de Curia D. Brut.*

*I. Cugnionius.*

# LES POPULATIONS

DE

# L'EUROPE ORIENTALE

I. Les Bohêmes ou Tchèkes. — II. Les Polonais et les Ruthènes. — III. Les Hongrois ou Madgyars. — IV. Les Slaves du Sud et les Roumains. — V. Observations générales.

Pour bien comprendre la situation de l'Europe orientale, il est nécessaire de faire abstraction, pour un moment, de nos idées et de nos sentiments propres. Il faut laisser de côté les préjugés, si nous en avons, et nous identifier par la pensée avec ces populations si différentes de nous et si différentes entre elles. Il faut nous mettre en quelque sorte à leur place sans nous préoccuper exclusivement de de notre intérêt particulier. Nous reviendrons bientôt sur le terrain de cet intérêt; mais nous y reviendrons peut-être plus justes, certainement mieux éclairés.

Le vœu de chacune des populations de l'Europe orientale est de vivre de sa vie propre, dans l'indépendance de son administration intérieure et de réunir en un seul faisceau les parties aujourd'hui séparées de sa *nationalité*, je ne dis pas, de sa *race*. Pour la réalisation de ce vœu, chacune des populations se trouve en présence d'un obstacle actuel et d'un danger qui est une menace de l'avenir.

Une telle situation résulte de deux causes principales : d'abord de ce qu'il y a, dans cette partie de l'Europe, des populations dominantes et d'autres qui sont dominées; ensuite de ce que toutes se sentent menacées par des ambitions plus puissantes que leur force de résistance. Nous allons essayer d'appliquer cette formule sur la carte de géographie.

## I

### LES BOHÊMES

Les Bohêmes ou Tchèkes, qui appartiennent à la race slave, sont placés sous la domination allemande de l'Autriche. Leur obstacle ac-

tuel est la centralisation administrative et politique dans la partie cis-leithanienne de l'empire. Pénétrant au cœur de la Germanie entre la Prusse, la Saxe et la Bavière comme un coin, comme une anomalie ethnographique, la Bohême est aussi exposée aux convoitises d'une Allemagne prussifiée, et elle ne se sent pas la force d'y résister seule.

D'un autre côté, les Bohêmes, comme Slaves, sont exposés à ce qu'on appelle le panslavisme moscovite.

Quels sont les sentiments des Bohêmes à l'égard de l'obstacle actuel et des dangers futurs ?

Si nous interrogeons l'histoire, nous devons constater que le passé de la domination autrichienne a laissé en Bohême de tristes souvenirs; il y en a même d'atroces comme celui de la persécution de 1620. Dans le présent, le gouvernement de Vienne ne reconnaît pas en Bohême, comme il l'a fait en Hongrie, ce qu'on appelle *les droits historiques ;* du moins, il ne s'y conforme pas dans la pratique. Ainsi l'empereur François-Joseph ne s'est pas encore fait couronner roi de Bohême comme ses prédécesseurs. En outre, par suite du dualisme récemment inauguré, l'hégémonie appartiendrait dans cette partie de l'empire aux Allemands comme dans l'autre moitié aux Hongrois.

Ces souvenirs du passé et cet état présent ont amené en Bohême, à l'égard du gouvernement autrichien, une disposition d'esprit qui peut être spécifiée par le mot : irritation. On ne doit pas se servir d'une expression plus forte, parce que la Bohême comprend que la situation actuelle n'est pas irrémédiable et peut se détendre. Une autre raison contribue à diminuer la portée et la profondeur du dissentiment : c'est la substitution récente de la Prusse à l'Autriche pour représenter la force envahissante de l'Allemagne. Je m'explique.

Le peuple allemand est essentiellement et franchement envahisseur. Non-seulement il invoque, pour se constituer lui-même, un principe de race qui sera un jour très-élastique, mais il croit avoir droit à la domination sur tous les autres peuples, même sur ceux qu'on ne peut pas ranger sous l'étiquette teutonique : l'Allemand se regarde comme leur maître naturel et comme appelé à leur imposer sa civilisation, c'est-à-dire ce qui est, à ses yeux, la dernière expression du perfectionnement humain. Vous verrez bientôt l'Allemagne invoquer sans pudeur tantôt les droits historiques du Saint-Empire, tantôt l'idée de race, tantôt le principe des frontières naturelles, tantôt les exigences du développement commercial. Ainsi le Danube est

déjà considéré comme un fleuve allemand jusqu'à l'embouchure. La devise : *En avant vers l'Orient*, est dans tous les cœurs d'outre-Rhin.

L'Allemagne a non seulement le goût, mais le génie de l'envahissement. En ce qui concerne particulièrement les Slaves, l'Allemand ne se les assimile pas ; il les détruit. C'est ce qui est arrivé dans les temps historiques sur les cours de l'Elbe et de l'Oder ; c'est le spectacle qu'offre aujourd'hui le duché de Posen.

Pour exprimer le sentiment que les Allemands inspirent aux Slaves en général et plus spécialement à ceux qui sont exposés à la germanisation, je me sers du mot *horreur*, parce que je n'en connais pas de plus fort. *Nolumus germanisari :* ce sentiment est universel ; il ne comporte ni degré ni atténuation ni hésitation, et il n'y a pas un Slave qui se fasse illusion sur ce point comme sur d'autres.

Voici, par exemple, ce que disait le député Rieger, à la Diète de Bohême, le 13 avril 1867 : « Nous aurons devant nous les forces mi-« litaires de 40 millions d'Allemands. Ces forces seront poussées par « la force des choses et par cet instinct de conquête qui est inné à la « nation allemande vers de nouvelles conquêtes... Nous autres, Slaves « de la Bohême, notre histoire n'est, hélas ! pendant près de dix « siècles, qu'un seul et long combat pour conserver notre individua-« lité et notre nationalité contre la force attractive et expansive de la « race germanique... Tant que la nation bohême vivra, tant qu'elle « sentira palpiter dans son cœur un reste de force vitale, son but « principal sera toujours de garder son existence et sa nationalité et « de ne pas être noyée dans ce grand océan germanique... Tous nos « efforts doivent tendre à un seul but : conserver l'Autriche et nous « conserver nous-mêmes dans l'Autriche. »

Au moment de l'invasion de la Bohême, en 1866, les autorités prussiennes firent appel aux idées nationales du pays. « Nous entrons « sur votre sol national, » disait la proclamation, « non pas en en-« nemis et en conquérants, mais respectant pleinement *vos droits* « *nationaux et historiques*... Rien n'est plus éloigné de nous que « l'intention de porter atteinte à *vos vœux légitimes d'indépendance* « et de liberté nationale... Si notre juste cause triomphe, le moment « viendra alors peut-être aussi, *pour la Bohême avec la Moravie*, de « réaliser leurs vœux nationaux à l'exemple des Hongrois. » Cet appel n'a eu aucun écho en Bohême, ni alors, ni depuis. Les paroles citées de Rieger le prouvent surabondamment.

L'irritation contre le gouvernement actuel de Vienne et la perspective de l'absorption par une Allemagne prussifiée, sont des éléments indispensables pour comprendre l'attitude présente des Bohêmes vis-à-vis la Russie; mais il faut prendre les choses de plus haut.

Le Slave est essentiellement agricole, commercial et fédératif. Il n'a pas naturellement de goût pour le tsarisme qui, suivant l'expression du célèbre historien bohême Palaczky, est un mélange des principes mongol et allemand. Mais il ne faut pas se tromper sur la nature de cette répugnance, ni en exagérer la portée, et c'est ici le lieu de faire abstraction des idées françaises et polonaises. Il y a, en effet, des Bohêmes qui se font sincèrement illusion sur les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg. Ils espèrent une alliance fédérative de tous les Slaves. Les Bohêmes ne désirent pas l'incorporation dans la Russie à un titre quelconque; mais, à la dernière extrémité, et devant un avenir imminent de germanisation, la perspective même de l'annexion à la Russie ne leur inspirerait peut-être pas l'aversion et la terreur que nous voudrions leur voir. Le Slave préfère un maître russe à un maître allemand. Cela tient à bien des causes. Nous en indiquerons quelques-unes.

La poésie bohême, au moment de sa renaissance, a préconisé une sorte d'unité vague et mystique de la race slave, qui a un caractère touchant par quelques côtés, et qui a continué d'exercer une grande influence sur les imaginations. D'un autre côté, les Bohêmes sont convaincus que, dans une union avec les autres Slaves, ils domineraient leurs congénères par la supériorité de leur civilisation. Il n'y a pas, d'ailleurs, de dissentiment séculaire des Russes avec les Bohêmes comme avec les Polonais : non-seulement les Russes n'ont jamais eu l'occasion de faire du mal aux Bohêmes ; mais Pétersbourg a toujours eu, à l'égard de Prague, une attitude bienveillante et même humblement obséquieuse. On s'occupe des Bohêmes en Russie; on les étudie, on les préconise ; les savants reçoivent des encouragements et des décorations.

La question religieuse, elle-même, n'est pas une cause de division; il n'y a pas eu de conflit de religion entre ces deux peuples. Il faut dire aussi que le catholicisme n'a pas en Bohême le caractère spécial qu'il a revêtu en Pologne, où il est devenu l'âme de la nationalité depuis le moyen-âge. Il est arrivé, au contraire, (on ne saurait trop le regretter), que l'Autriche a identifié sa cause impopulaire avec celle

du catholicisme ; aussi le Bohême est-il encore un peu hussite sur le terrain politique. Enfin la raison principale qui fait que ce peuple ferme les yeux sur les dangers du panslavisme moscovite, c'est qu'il y trouve un point d'appui contre le dualisme de Vienne-Pesth et contre la pression d'une Allemagne prussifiée.

Assurément les Bohêmes ont dit des paroles malheureuses pendant et depuis leur pèlerinage à Moscou ; mais c'est leur faire injustice que de les croire résignés à abdiquer spontanément leur personnalité, cette personnalité par eux reconquise si péniblement et de si loin après le désastre de 1620, qu'un historien a pu dire « qu'ils avaient vaincu la mort. » S'ils se mettent à étudier la langue russe, ce n'est pas qu'ils la veuillent substituer à celle de leurs pères et de leurs écrivains dont ils sont justement fiers ; c'est parce qu'ils ont rougi d'être obligés de parler allemand pour s'entendre avec les autres Slaves au congrès de Prague et à celui de Moscou : ils veulent introniser une sorte de langue diplomatique commune à tous les Slaves.

Enfin on peut applaudir au courage que le protestant bohême Rieger a montré en prenant la défense de la Pologne au congrès de Moscou.

L'initiative de ce Bohême sera appréciée de quiconque connaît l'intolérance d'esprit qui règne en Russie, l'enguirlandement qu'on y pratique avec tant d'art, et l'espèce de respect humain qui s'y empare même des étrangers sur la question polonaise. D'ailleurs l'apostrophe de Rieger a suscité un orage dont témoigne la réponse embarrassée du prince Tcherkaski.

On objectera que les espérances des Bohêmes sont des illusions, que les pièges de la Russie sont grossiers et les arguments panslavistes, des paradoxes. Assurément. Nous prendrons seulement la liberté de faire remarquer que les illusions jouent un grand rôle dans les affaires de ce monde, que les pièges les plus grossiers sont ceux où l'on tombe le plus facilement, et que l'on écrirait une longue histoire des paradoxes qui ont fait leur chemin.

D'ailleurs, il ne faut pas déplacer la question. Pour les Bohêmes, je le répète, il s'agit avant tout, de ne pas être germanisés (c'est-à-dire mangés), soit par l'administration allemande de M. le docteur Giskra, soit par les soldats de M. de Bismarck. J'ajouterai qu'en cherchant n'importe où un appui contre ce qui menace, non plus leur autonomie, mais leur existence même, les Bohêmes ne sont pas aussi déraisonnables ni surtout aussi coupables qu'on voudrait nous le faire

croire. Et s'il est vrai que le pangermanisme soit un danger de l'Europe, l'Europe ne doit-elle pas s'intéresser au mouvement national de Prague, au lieu de le bafouer en le défigurant?

Je résumerai ainsi les dispositions des Bohêmes : — amour profond et inquiet de leur nationalité historique ; — défiance et irritation contre le gouvernement autrichien ; — horreur craintive d'une Allemagne prussifiée ; — coquetterie imprudente avec la Russie.

On ne dira rien de particulier sur les Moraves, dont la cause se confond avec celle des Bohêmes.

La Bohême, avec la Moravie, contient environ quatre millions et demi de Slaves et deux millions d'Allemands. Il y a aussi dans le nord de la Hongrie deux millions de Slaves, appelés Slovaques, qui tendent à s'unir avec les Bohêmes et les Moraves.

## II

### LES POLONAIS ET LES RUTHÈNES

On a dit, en commençant, que, parmi les populations de l'Europe orientale, les unes sont dominantes, les autres dominées. Il faut ajouter que certaines d'entre elles sont dominées d'un côté et dominantes de l'autre. Telle est la position des Polonais de la Galicie.

Cette province compte environ cinq millions d'habitants, et à peu près autant de Polonais que de Ruthènes. La partie occidentale est toute polonaise et la partie orientale est mixte.

Il n'y a qu'à applaudir à l'attitude des Polonais de la Galicie au vis-à-vis de la Russie et de l'Autriche.

A l'égard de l'action moscovite, c'est une hostilité fière et implacable qui n'admet ni illusion, ni transaction, ni subterfuge. Ils connaissent le danger russe et ils le bravent dans un recueillement héroïque, en attendant le moment de le combattre.

D'un autre côté, les Polonais montrent un véritable sens politique en se rattachant à l'Autriche, sans tenir plus compte qu'il ne faut des circonstances secondaires qui ont entraîné leurs voisins de Bohême à des démarches compromettantes. Le gouvernement de Vienne commence aussi à comprendre que la cause de la Pologne est celle de l'Autriche, en 1868 comme en 1683.

Les Ruthènes sont compris dans l'organisation provinciale de la Galicie polonaise. Ce peuple est peu connu de l'Europe, à qui il a été

masqué par les Polonais et par les Moscovites. Les Ruthènes sont une troisième unité entre les Moscovites et les Polonais ; ils forment une masse compacte qui commence aux Karpathes et qui s'étend fort loin à l'est, où elle occupe les deux rives de la grande vallée du Dniéper, sous le nom d'Ukraine.

Dans la portion de la Ruthénie qui faisait partie de l'ancienne Pologne, la noblesse s'est polonisée et a passé au rite latin, tandis que le reste de la population a conservé le rite slavon, et, en partie, a adopté l'union catholique. Telle est notamment la condition de la Galicie orientale, où il y a une question sociale sous le couvert de l'origine et du rite. Les petits employés ruthènes, les prêtres et les enfants des prêtres du rite slavon, jaloux de la noblesse polonaise, et tendant à se constituer eux-mêmes en caste héréditaire, ont levé le drapeau ruthène. La propagande moscovite exploite ce mouvement à l'aide d'une confusion de noms qu'il serait trop long d'expliquer ici.

Il y a deux partis ruthènes, tous les deux opposés à l'hégémonie polonaise.

L'un de ces partis, celui des ukrainophiles, veut le développement et l'indépendance de toute la Ruthénie, y compris celle qui est englobée dans l'empire russe. L'autre parti fait de la propagande moscovite : le cabinet de Pétersbourg lui donne de l'argent et des décorations.

Là est un des dangers imminents de l'Autriche, car la Russie y trouvera un prétexte d'intervention. La question ruthène est l'une des plus graves pour l'Orient et pour l'Europe.

## III

### LES HONGROIS OU MADGYARS

Nous passons maintenant aux pays trans-leithaniens, c'est-à-dire à ceux que les Hongrois revendiquent comme appartenant à la couronne de saint Étienne. Nous ne parlerons que des principaux groupes.

Les Hongrois dépendent de la couronne allemande d'Autriche, et ils sont eux-mêmes des dominateurs à l'égard de populations de race slave et de race roumaine.

Les divers pays réunis sous le nom de royaume de Hongrie comprennent, en chiffres ronds, treize millions d'habitants. Toutes les statistiques différant d'après la nationalité de l'auteur, on ne peut

donner que comme approximatifs les chiffres suivants sur la répartition de cette population en diverses races :

| | |
|---|---|
| Slaves. . . . . | 5,000,000 |
| Hongrois ou Madgyars. . . . . | 4,500,000 |
| Roumains ou Valaques. . . . . | 2,000,000 |
| Allemands. . . . . | 1,200,000 |
| Divers. . . . . | 500,000 |

Les rapports des Hongrois proprement dits, ou Madgyars, avec le gouvernement autrichien, ont été réglés dernièrement, d'un commun accord, sur la base des *droits historiques*. On met, de part et d'autre, de la bonne volonté à déterminer les conditions secondaires de cet accord, qui subsistera si le parti extrême ne prend pas le dessus en Hongrie.

Du reste, les Hongrois sont tout aussi dominateurs que les Allemands : ils se regardent comme les héritiers éventuels de l'Autriche et de la Turquie. A la cérémonie du couronnement figuraient non-seulement les étendards des provinces orientales de l'Autriche, mais ceux de la Valachie, de la Serbie, de la Bosnie et de la Bulgarie, considérées comme des vassales *in partibus infidelium*. En attendant, les Hongrois sont intraitables pour ce qu'ils regardent comme leur droit à l'hégémonie sur les Roumains et sur les Slaves du sud-est de l'Autriche.

Quels sont les sentiments des Hongrois à l'égard de la Russie et de l'Allemagne ?

Les Hongrois ont déjà éprouvé, en 1849, les effets de l'intervention russe en faveur des populations réclamées par la couronne de saint Étienne : ils se sentent menacés directement dans leurs prétentions, non-seulement par le panslavisme, mais par le slavisme fédératif. Aussi l'opposition des Hongrois contre la Russie paraît-elle nette et solide.

Il en est autrement à l'égard de l'Allemagne, laquelle ne menace pas directement et immédiatement l'intégrité de la couronne de saint Étienne. Aussi les sollicitations et les promesses faites par la Prusse en 1866 ont-elles trouvé de l'écho et laissé une impression en Hongrie. Au fond, bien des Hongrois désirent que la Prusse les débarrasse de la partie allemande de l'Autriche, et un accord avec Berlin sur cette base est possible dans certaines éventualités.

La Bohême et la Hongrie se trouvent donc dans la même position,

en sens inverse. Si la Bohême est susceptible de se laisser séduire par la Russie, elle est sûre contre une Allemagne prussifiée. La Hongrie, au contraire, paraît sûre contre la Russie; mais elle est attirée à s'entendre avec une Allemagne prussifiée. Cette perspective est d'autant plus grave que, si le dualisme est appliqué et étendu comme on l'entend à Pesth, les Hongrois auront à leur disposition, non-seulement la moitié de l'armée de l'empire, mais toute la population maritime par l'incorporation projetée de Fiume, du Littoral et du royaume de Dalmatie.

## IV

### LES SLAVES DU SUD ET LES ROUMAINS

Les Slaves du sud forment deux groupes : le premier est le royaume tri-unitaire de Croatie, Esclavonie et Dalmatie; le second groupe est celui des Serbes de la Voiévodie.

Les Slaves du sud ont été tirés deux fois de l'abîme par la France : sous Charlemagne, qui les a délivrés des Avares; sous Napoléon Ier, dont l'administration a laissé de grands souvenirs sur les bords de la Save. On n'y a pas oublié que l'idiome national fut alors adopté pour la première fois comme langue officielle, que cent jeunes gens furent admis gratuitement dans nos écoles militaires, et que l'empereur a dit à Sainte-Hélène : « Mes braves Croates. » Ce fut leur premier titre de noblesse au moment de la renaissance, vers 1843.

Les Slaves du sud ont vécu en assez bonne intelligence avec les Hongrois, jusqu'au moment où ces derniers ont eu la malheureuse idée de substituer la langue madgyare au latin dans le gouvernement commun.

Les Roumains de l'Autriche forment le gros de la population dans la Boukovine, dans la Transylvanie, dans le banat de Temeswar, et dans quelques districts orientaux de la Hongrie proprement dite. Ils ont toujours été durement opprimés par une minorité hongroise et saxonne qui ne leur reconnaissait aucune existence nationale, ni aucun droit politique.

De 1849 à 1860, les Slaves du sud et les Roumains ont relevé directement du gouvernement de Vienne, auquel ils venaient de prêter un secours efficace contre la Hongrie révoltée. S'ils étaient alors satisfaits de se trouver débarrassés de la domination hongroise,

ils se plaignaient avec raison du système de centralisation allemande à outrance, auquel le ministre Bach a laissé son nom.

De 1860 à 1866, principalement sous les ministères Goluchowski et Belcredi, la perspective d'un système fédératif avait donné de l'espoir à tous les Slaves et aux Roumains, espoir qui les rattachait à l'Autriche. Ils ont été exaspérés par l'inauguration du dualisme actuel, qui livrerait l'orient de l'empire à l'hégémonie hongroise. Ce sentiment est d'autant plus vif en Transylvanie que ce pays a formé, jusqu'en 1848, une principauté séparée, relevant directement de l'empereur grand-prince.

Nous essayerons maintenant de préciser les sentiments de ces populations réclamées par la Hongrie. A l'égard du gouvernement autrichien, c'est une irritation manifeste. Si vive que soit aujourd'hui cette irritation, entretenue par des reproches fondés d'ingratitude, il ne paraît pas qu'elle aille jusqu'à leur faire désirer le détachement de la couronne de Hapsbourg.

Les dispositions à l'égard des Hongrois sont beaucoup plus nettes. Ce sont les mêmes que celles des Bohêmes à l'égard des Allemands. *Nolumus madgyarisari!* Ni les Slaves du sud ni les Roumains ne se soumettront de bon cœur aux Hongrois, avec lesquels ils sont, au contraire, disposés à s'entendre sur le pied de l'égalité. S'ils arrivent à subir cette hégémonie, ce sera sous une pression, et ils garderont l'arrière-pensée de s'y soustraire à la première crise; car ils n'ont aucune confiance dans les promesses des Hongrois, qu'ils regardent, d'ailleurs, comme un peuple grossier, féroce et moins civilisé qu'eux, comme des Turcs baptisés.

Pendant la guerre de 1849, il y a eu, entre ces populations, hongroise d'une part, slave et roumaine de l'autre, une explosion de haine qui a poussé les deux parties à des actes atroces. Quand une troupe entrait dans un village ennemi, on a vu tuer les enfants à l'école et jusque dans le sein des mères pour détruire la race ennemie. A certaines rencontres, la lutte avec les engins ordinaires de destruction ne rassasiait pas la rage des combattants : ils jetèrent leurs armes et coururent les uns sur les autres pour se déchirer à coups d'ongles et avec les dents. Les hommes intelligents cherchent à amener un rapprochement qui est désirable, et l'on a cru plusieurs fois y être arrivé; mais il ne faut pas perdre de vue les sentiments haineux qui couvent et qui pourraient encore éclater.

On doit également noter ici que les Slaves et les Roumains de

l'Autriche ont un point d'appui de leur propre race dans les provinces tributaires de la Turquie.

La principauté de Serbie a envoyé dix mille hommes au secours des Slaves autrichiens, contre les Hongrois, en 1849. On peut prévoir qu'il en sera de même à la première crise, s'il y a entente, comme on le dit, entre Belgrade et Agram.

La Moldo-Valachie peut aussi devenir un centre d'attraction pour les Roumains de l'Autriche, ou un foyer d'agitation.

Ni la Serbie, ni la Moldo-Valachie ne présentent des forces agressives bien redoutables pour l'Autriche; mais leur existence même, à l'état à peu près autonome, est un dissolvant et une menace pour l'intégrité de la couronne de saint Étienne. Et s'il arrivait que l'armée autrichienne fût engagée ailleurs, toutes les forces des Madgyars auraient de la peine à contenir les Slaves et les Roumains.

Les sentiments des Slaves du Sud à l'égard de la Russie sont à peu près les mêmes que ceux des Bohêmes mais moins accentués : les Slaves du Sud espèrent trouver à Pétersbourg un appui contre Pesth.

Quant aux Roumains de l'Autriche, ils ont échappé jusqu'à présent à la propagande russe. Le groupe néo-latin, providentiellement intercalé dans ce coin de l'Europe entre les Slaves, se sent directement menacé par le panslavisme.

J'ajouterai que les Slaves du Sud et les Roumains ont une égale répugnance contre toute domination allemande.

## V

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On a dû remarquer que les questions de nationalité et de race tendent de plus en plus à prendre le pas, dans l'Europe orientale, sur les questions religieuses. Si les intérêts confessionnels sont quelquefois mis en avant, ce sont des prétextes ou des formes. Par exemple, les Roumains orthodoxes de l'Autriche n'ont pas voulu rester sous un même patriarche avec les Serbes orthodoxes du même empire et il a fallu leur céder. Dès l'année 1853, le Pape a dû constituer une église autocéphale pour les Roumains unis de l'Autriche, qui avaient relevé jusqu'alors de l'archevêché catholique de Gran. Le métropolitain catholique de Fogarath, qui vient de mourir, était l'un des principaux organes de l'opposition roumaine dans la Transylvanie contre la Hon-

grie catholique : or, les Roumains de la Transylvanie sont en très-grande majorité orthodoxes. Les principaux membres du congrès linguistique qui s'est réuni en 1867 dans la capitale des Principautés-Unies orthodoxes, étaient des chanoines catholiques, venus de l'autre côté des Karpathes.

En 1848 et 1849, les Croates catholiques se sont réunis aux Serbes orthodoxes pour combattre les Hongrois catholiques. En Turquie même, on peut prévoir déjà que le Slave musulman de la Bosnie s'alliera avec ses congénères chrétiens pour combattre la centralisation de l'Osmanli musulman. Les Serbes de l'Autriche sont en grande partie orthodoxes; cependant l'évêque catholique Strossmayer exerçait une telle influence que l'on a été obligé de l'exiler au moment où il s'agissait d'exercer une pression sur la diète du royaume triunitaire.

La question libérale est aussi hors de cause. Toutes les populations de l'Europe orientale ont eu occasion de montrer que les libertés publiques, avec le cortège de la centralisation allemande ou hongroise ne les touchent guère : elles veulent des satisfactions nationales.

Il ne faut pas croire non plus que l'opposition contre l'hégémonie allemande, madgyare ou turque, soit le fait des seuls agents russes. C'est le sentiment unanime de toutes les classes de la population. Ainsi l'aristocratie bohême est aussi opposée que les littérateurs au système actuel, tout en agissant par des moyens différents. On a déjà parlé de l'attitude prise par le haut clergé serbe et roumain.

A côté de sentiments légitimes, de prétentions justifiées, nous avons rencontré des illusions dangereuses, des entraînements irréfléchis. Assurément, beaucoup de choses seraient mieux autrement; mais on ne peut empêcher qu'elles soient ainsi, et il faut en tenir grandement compte, car on ne fait pas de la politique avec ce qui devrait être ou avec ce qu'on désire qui soit, mais avec ce qui est. Le danger est de fermer les yeux si l'on ne veut pas s'exposer à des mécomptes de la nature de ceux que les intéressés eux-mêmes ont éprouvés à plusieurs reprises.

Il faut reconnaître avant tout, qu'il n'y a plus aujourd'hui dans l'Europe orientale (et nous y comprenons maintenant l'empire turc) une race assez supérieure et assez nombreuse pour faire accepter son hégémonie par les autres et pour les dominer toutes, appuyées qu'elles sont de l'extérieur.

Mais, dira-t-on, les intéressés doivent mieux que personne apprécier les moyens dont-ils disposent pour établir ou maintenir leur hégémonie, et ils ne s'obstineraient pas dans leurs prétentions s'ils ne se sentaient pas la force nécessaire. Eh bien ! si l'on consulte l'histoire, on voit que, sur ce terrain, l'aveuglement est la règle générale. Il suffira de rappeler ce qui est arrivé aux Espagnols dans les Pays-Bas, aux Anglais dans l'Amérique du Nord, aux Grecs en 1821, et aux Hongrois en 1848.

Les Grecs étaient persuadés en 1821 que la Moldo-Valachie, où ils régnaient depuis près de cent ans, était devenue un pays grec. Avec une confiance qui a quelque chose de touchant, ils commencèrent sur le Danube leur révolution nationale grecque ; mais aussitôt les Valaques se dressèrent contre eux en appelant les Turcs à leur secours. De même en 1848, lorsque les Hongrois se furent soulevés, les Roumains et les Croates s'allièrent au gouvernement de Vienne pour se débarrasser de l'hégémonie hongroise.

Enfin il y a, entre les diverses populations de l'Europe orientale des difficultés intérieures d'une délicatesse extrême et si irritantes que les étrangers feront bien de ne pas s'en mêler. On veut parler, par exemple, des questions existantes entre les Polonais et les Ruthènes, entre les Serbes et les Roumains dans le Banat, entre les Grecs et les Bulgares dans la Turquie d'Europe, à propos de la Macédoine et de la Thrace.

## VI

### RÉSUMÉ.

Dans la situation actuelle de l'Europe, il y a des enseignements à tirer de ce qui précède.

1° Si certaines nations n'avaient pas la prétention de dominer les autres, si chacune se contentait d'être maîtresse chez elle, il est probable qu'on arriverait à s'entendre pour la défense commune contre le panslavisme et contre la germanisation.

Les prétentions d'hégémonie étant le grand obstacle intérieur, il est à désirer que les prétendants y renoncent ; on doit, en tout cas, éviter de les encourager et de les flatter dans ces prétentions.

D'un autre côté, qu'il nous soit permis de faire observer que chaque population gagnerait beaucoup à rester davantage elle-même. Quand le Bohême ou le Serbe vient dire qu'il veut défendre, developper même sa nationalité bohême ou serbe, quelle objection peut-on y faire ?

Tout Français sera disposé à lui tendre une main amie. Au contraire, quand vous vous présentez comme un membre, un instrument, un comparse de je ne sais quelle unité vague et mystérieuse, il n'en est plus de même. On se trouve en présence d'un inconnu qui arrête tout d'abord. L'inquiétude, l'hésitation est d'autant plus naturelle que, dans ce prétendu concert slave, la voix de la Pologne est étouffée, ce qui fait que ce n'est plus même une association naturelle et organique, mais quelque chose de contraint, de faux et de violent. C'est le panslavisme qui fait le plus de tort aux Slaves.

2° Pour repousser les Turcs au quinzième siècle, les populations de l'Europe orientale, y compris la Pologne, se sont groupées sous des dynasties communes. Le succès a couronné cette sage politique qui a eu pour conséquence la formation de l'Autriche. La Serbie, la Moldavie et la Valachie se seraient mieux tirées d'affaire si elles s'étaient jointes alors à ces états par des alliances solides, sous une forme ou sous une autre. Elles en ont été empêchées par les prétentions dominatrices ou, comme on dirait aujourd'hui, par les velléites hégémoniques de leurs voisins appartenant au rite latin.

Beaucoup de personnes pensent que l'impériale maison de Hapsbourg pourrait encore être la tête d'une confédération, d'une ligue ou de libres alliances destinées à prévenir les envahissements de l'Allemagne ou de la Russie; mais, d'après ce qui précède, on reconnaîtra que, si l'Autriche veut jouer ce grand rôle, elle doit respecter les autonomies avoisinantes, pratiquer sincèrement la décentralisation, enfin donner une satisfaction légitime et égale à toutes les populations de l'empire. Ni les Slaves, ni les Roumains n'apporteront eur concours à un état de choses qui maintiendrait l'hégémonie allemande ou hongroise. Ces populations combattraient plutôt pour s'en débarrasser en fermant les yeux sur le danger russe ou prussien ; car il est dans la nature des nations comme des individus de se préoccuper plus de la gêne d'aujourd'hui que du danger de demain.

On a dit depuis longtemps : « L'égalité des nations, voila le drapeau qui doit flotter tôt ou tard sur l'Autriche régénérée ou sur ses ruines. » Les deux autres systèmes, c'est-à-dire la *centralisation* plus ou moins libérale et le *dualisme*, s'ils ne conduisaient pas l'empire à une crise, donneraient une telle influence à la Russie sur les populations, que l'Autriche deviendrait une seconde Turquie à protéger comme l'autre.

3° Si l'on veut sauvegarder l'autonomie de l'Europe orientale et neutraliser les attractions russes, il importe de rassurer les populations. Pour y arriver, il faut répudier hautement toute idée de compensations ou de partages dont ces populations seraient appelées à faire les frais contrairement à leurs vœux.

L'Europe occidentale ne doit pas se méprendre sur la nature de ces vœux. Qu'on se persuade bien une chose, c'est que les Serbes veulent rester Serbes, que les Bohêmes veulent rester Bohêmes; les Roumains Roumains, que les Grecs n'ont jamais désiré et ne désireront jamais être que Grecs. Les populations de l'Europe orientale ne veulent pas plus devenir russes que turques.

On accuse aussi ces populations d'aspirer à l'agrandissement ou à l'indépendance. Mais à quoi, s'il vous plaît, voulez-vous qu'elles aspirent? Exigera-t-on, par exemple, que les Grecs demandent à Dieu dans leurs prières que le croissant continue à briller sur la coupole de Sainte-Sophie? Veut-on que le Serbe de Belgrade fasse des vœux pour le maintien de la domination turque ou hongroise sur les autres Serbes? tant il est vrai que, pour ne pas tomber dans l'absurde, voire même dans le ridicule, il faut, avant tout, être juste, et, pour être juste, savoir se mettre à la place des autres avant de les juger! Ce que l'Europe occidentale peut et doit demander à ces populations, c'est de ne pas compromettre des intérêts généraux et leur propre intérêt par des impatiences irréfléchies ou par des alliances dangereuses.

On ne voit pas, du reste, pourquoi l'Europe s'opposerait aux tentatives que peuvent faire ces populations pour, entre elles, s'unir par des alliances défensives. Une telle fédération est la solution de la question d'Orient.

On doit envisager les questions de haut, avec suite, avec calme; ne pas se laisser aller à injurier ou à bafouer les petites nations dans leurs aspirations légitimes, ou dans leurs douleurs passées. Rien n'éloigne comme l'emportement, le caprice ou la moquerie. La presse a failli sous ce rapport, le plus souvent par ignorance; mais est-il permis d'ignorer ce que d'autres savent si bien? D'ailleurs, étudier un peuple dans son présent et dans son passé, c'est lui donner une des marques d'intérêt auxquelles on est le plus sensible.

*Le secrétaire de la rédaction,*
OSCAR HAVARD.

# LA CRITIQUE BIBLIQUE EN ALLEMAGNE

## I

Les questions critiques sur l'intégrité du récit évangélique conservent toujours une grande importance aux yeux des chrétiens qui admettent l'authenticité des quatre évangiles : elles acquièrent encore plus de gravité pour les catholiques. Les évangiles n'étant pas seulement des histoires dignes de foi, mais étant aussi des livres inspirés, écrits par des hommes assistés d'un secours surnaturel qui les a préservés de toute erreur, la critique examine si tel passage appartient au livre inspiré ou s'il faut l'en exclure comme y ayant été introduit par une main étrangère. L'erreur aurait de sérieuses conséquences, car on s'exposerait à prendre la parole de Dieu pour celle de l'homme, ou bien on pourrait attribuer à l'homme l'œuvre de l'Esprit-Saint.

Ce n'est pas que je veuille subordonner la foi aux conclusions de la science. Les raisons sur lesquelles repose notre croyance sont bien plus sûres et bien mieux en rapport avec la condition universelle de tous les hommes que les investigations de la critique. Mais, d'une part, je vois que dans les questions de ce genre les données légitimes de la science ne peuvent jamais être en opposition avec la doctrine dogmatique de l'Église ; car elles s'appuient souvent sur cette doctrine, et à leur tour elles rendent de grands services à la polémique religieuse. D'autre part, le dogme laisse toujours un cercle, un terrain pour les opinions qui ne sont pas en opposition avec lui. Ne trouvant pas une règle absolue dans la doctrine, elles recourent à des raisons scientifiques plus ou moins certaines ou probables, et c'est ce que font tous nos théologiens éminents. Il est donc toujours très-utile d'étudier les questions de critique biblique, soit qu'elles roulent sur des sujets étroitement liés à la foi, ou qu'elles traitent de doctrines étrangères au dogme. Dans le premier cas, l'étude ne rendra pas plus croyable ce que nous regardons déjà comme certain, mais elle nous donnera les moyens de répondre aux sophismes des adversaires. Dans

le second cas, nous saurons distinguer ce qui est scientifiquement certain de ce qui est simplement probable, improbable ou faux.

## II

Les onze premiers versets du chapitre VIII de l'évangile de saint Jean sont-ils authentiques? C'est l'épisode tout entier de la femme adultère qui est mis en question. Jésus prêche au peuple dans le temple; les scribes et les pharisiens présentent la femme, et demandent insidieusement s'il faut la condamner au châtiment ordonné par Moïse. Jésus répond par cette divine sentence : *Qui sine peccato est vestrum, primus in illam lapidem mittat.* Lorsque tout le monde s'est retiré, il renvoie la femme en disant : *Jam amplius noli peccare.*

La plupart des protestants modernes regardent ces onze versets, et le dernier verset du chapitre précédent, comme apocryphes et comme ajoutés au texte primitif par une main récente. Déjà leurs devanciers avaient exprimé des doutes; maintenant la critique protestante décide hardiment que l'histoire de la femme adultère est apocryphe. Tischendorf lui-même adhère à cette conclusion.

Érasme, Grotius, Wetstein, Semler, Wegscheider, Paulus, Tithnann, Knapp, Lücke, Credner, Tholuck, Olshausen, Davidson, Bleek, de Wette, Lachmann, Tregelles, etc., affirment que les plus anciens manuscrits grecs ne contiennent pas les onze versets, et que les Pères de l'Église grecque ne les avaient pas dans leurs évangiles.

## III

Mais d'abord, est-il bien certain que les plus anciens manuscrits grecs ne renferment pas les onze versets?

Nous possédons environ trois cent cinquante manuscrits grecs en lettres minuscules du sixième au douzième siècle. Or, trois cents renferment l'histoire de la femme adultère, seulement cinquante l'omettent, et quelques-uns n'ont supprimé que les versets 3-11.

Voyons ce qu'on remarque dans les manuscrits en lettres onciales; il nous en reste aujourd'hui environ vingt exemplaires, dont quelques-uns remontent au quatrième ou cinquième siècle.

Sur ces vingt manuscrits *unciales*, au moins onze rapportent expressément, et dans tous ses détails, l'histoire de la femme adultère. Tischendorf en convient. On peut voir sa 7e édition du *Novum testamentum græce.* Leipsig, 1859.

Le manuscrit alexandrin est incomplet, car les feuillets qui contenaient l'évangile de saint Jean, à partir du 50e verset du chapitre VI jusqu'au 52e du chap. VIII, sont déchirés et entièrement perdus. Nous ne pouvons donc savoir s'il contenait les onze premiers versets du chapitre VIII.

Il faut en dire autant du manuscrit de saint Éphrem, lequel est déchiré depuis le 3e verset du chapitre VI jusqu'au 34e du chapitre VIII.

Deux autres manuscrits en lettres onciales laissent en blanc l'endroit du parchemin que devait occuper l'histoire de la femme adultère. Cela montre que le copiste ne savait pas s'il devait l'insérer. Nous ne pouvons dire qu'il l'a rejetée, seulement il l'a omise.

Ainsi tout se réduit à quatre manuscrits qui suppriment les onze versets.

Il est certain que le manuscrit grec du Vatican et celui du Sinaï, qui sont du quatrième ou du cinquième siècle, n'ont pas l'histoire de la femme adultère. Nous examinerons plus loin quelles peuvent avoir été les causes de cette suppression; contentons-nous de rechercher, pour le moment, si des manuscrits plus anciens que les deux que nous venons de signaler renfermaient ou non les onze versets dont il s'agit.

Quoique ces manuscrits plus anciens soient aujourd'hui perdus, nous pouvons savoir ce qu'ils contenaient en consultant les écrivains grecs des premiers siècles.

Or, il est certain que Tatien a lu dans l'évangile de saint Jean l'histoire de la femme adultère. On peut consulter l'ouvrage de Branca : *De Sacrorum Librorum latinè Vulgatæ editionis auctoritate* (t. II, p. 231 et seq.).

De même, Ammonius, *Harmonice Evangeliorum*, parle de cette histoire comme appartenant à l'évangile de saint Jean. (Galland, *Bibliotheca Patrum*, t. II, p. 579.)

En outre, l'auteur des *Constitutions apostoliques*, qui appartient indubitablement aux premiers siècles, admet la même histoire comme faisant partie de l'Évangile. (Galland, *Bibliotheca Patrum*, t. III, p. 49.)

Eusèbe de Césarée, à l'imitation d'Ammonius, a rédigé les *Canons évangéliques*. Il parle de l'épisode en question. Voir *Epistola ad Carpianum* d'Eusèbe. (Galland, t. II, p. 533.) Consultez aussi saint Jérôme (t. II, édition de Vérone, p. 881; t. X, p. 664).

Il y avait donc dans les premiers siècles des manuscrits plus an-

ciens que celui du Sinaï et que celui du Vatican, et qui renfermaient l'histoire de la femme adultère, telle que nous l'avons dans l'évangile de saint Jean. Voici d'autres preuves :

L'ancienne version *Italique* a été écrite sur le grec vers le milieu du second siècle. Tous les manuscrits et tous les anciens écrivains latins constatent que cette version a contenu, dès le principe, les onze versets du chapitre VIII. On peut consulter Sabatier (*Bibliorum Sacrorum latinæ versiones antiquæ*, t. III, part. I, p. 426); Bianchini (*Evangeliarium quadruplex*, p. 75, CCCXLIV, DXXXII).

Tischendorf reconnaît que l'*Italique* est du second siècle : *In medium fere sæculum secundum incidit.* (*Novum Testamentum græcè ex codice Sinaïtico.* Leipsig, 1865, p. LXIX.)

Les deux versions éthiopiennes et la version persane sont en parfait accord avec l'*Italique.* Nous pouvons citer aussi, quoique plus récentes, la version saxonne et la version slave.

Il existe bien des manuscrits, d'autres versions de l'Évangile qui ont été faites sur le grec au quatrième et au cinquième siècles, et qui confirment pleinement notre thèse. En effet, nous possédons un assez grand nombre de manuscrits syriaques, arméniens, coptes et arabes, où l'on retrouve l'histoire de la femme adultère. (Cfr. Lami, *De Eruditione Apostolorum*, p. 881; Georgi, *Fragmenta Evangelii Sancti Johannis*, p. CLXXIII, p. 195; Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. II, p. 53, 169; Scholz, *Novum Testamentum græce*, Leipsig, 1830; Tischendorf, 7e édition du Nouveau Testament grec, Leipsig, 1859.)

Mais le témoignage le plus solennel et le plus explicite est celui de saint Jérôme, dont l'autorité sur cette question de fait est irréfutable. Dans le second livre contre les Pélagiens, saint Jérôme cite les anciens manuscrits grecs et latins qu'il a consultés, et il certifie que l'histoire de la femme adultère se trouve dans une foule de ces manuscrits, quoique, ajoute-t-il, quelques-uns ne la donnent pas : *In evangelio secundum Johannem in multis et græcis et latinis codicibus invenitur de adulterâ muliere, quæ accusata est apud Dominum.* (*Dial. contra Pelagianos,* lib. II, n. 17, t. II de l'édition de Vérone, p. 748.)

Calmet fait dire tout le contraire à saint Jérôme : *In multis græcis et latinis codicibus non invenitur.* Plusieurs écrivains ont copié cette absurdité, sans prendre la peine de vérifier la citation. Le vrai texte n'est pas douteux, car le saint docteur dit que, si quelques manuscrits n'ont pas l'histoire de la femme adultère, il en existe une multitude, grecs et latins, qui la donnent.

Nous pouvons donc opposer aux trois ou quatre manuscrits grecs qui nous restent du quatrième ou du cinquième siècle, cette foule de manuscrits grecs et latins que saint Jérôme consulta et qu'il invoque contre les Pélagiens.

Le saint Docteur, par l'ordre du pape saint Damase, révisa l'ancienne version latine des évangiles sur les manuscrits grecs les plus authentiques. Il y maintint et conserva l'histoire de la femme adultère, parce qu'il la trouva dans les exemplaires les plus certains du texte sacré. Le manuscrit de Tolède et celui de Monte-Amisato ne laissent aucun doute.

## III

La plupart des preuves que je viens de donner ont été déjà invoquées avec de plus longs éclaircissements par les auteurs qui ont défendu l'authenticité des onze versets de saint Jean. Mais il y a un autre genre d'arguments que je crois plus important, et auquel je m'arrêterai : je veux parler du témoignage public des églises et des populations chrétiennes. Les documents particuliers peuvent quelquefois nous induire en erreur, et les écrivains privés peuvent se tromper, au lieu que l'enseignement public et la tradition universelle de l'Église sont bien moins sujets à l'erreur. La critique ne peut rejeter un semblable témoignage, dont je n'envisage ici que la valeur purement humaine; car, je le répète, je ne traite pas ici le côté dogmatique de la question.

Il est notoire que l'Église latine, aussi bien que les Orientaux, récitent dans leur liturgie publique l'histoire de la femme accusée d'adultère. Il n'est pas moins certain que cet usage liturgique n'est pas récent. Mais quoiqu'on ne puisse en déterminer l'origine, peu de personnes peuvent se persuader qu'il remonte à une époque très-reculée et qu'il se rapproche des premiers temps de l'Église. Or, c'est ce que je veux prouver.

Tous les anciens missels latins rapportent l'histoire de la femme adultère, le samedi qui précède le quatrième dimanche du carême : le missel mozarabe est entièrement d'accord avec le sacramentaire romain. Comme je citerai les anciens monuments de la liturgie latine dans la suite de ma dissertation, je me contente d'indiquer ici les sources que l'on peut consulter pour tous les anciens sacramentaires :

Œuvres du bienheureux cardinal Thomasius, t. I, p. 312, 345, 347, 488; t. II, p. 452, 508; t. IV, p. 79, 225; t. V, p. 59, 60, 273,

301, 333, 451. *Patrologie latine*, édition de Migne, t. LXXXV, p. 350. Œuvres de saint Grégoire, t. III, p. 676, 769, 770.

Le missel ambrosien contient le passage de saint Jean le second dimanche d'octobre. (*Missale ambros.* Milan, 1831, p. 263.)

Tous ces monuments liturgiques remontent tout au moins au huitième et même au sixième siècles. Mais nous pouvons remonter plus haut que tous les missels actuellement existants, et démontrer que Rome et toutes les contrées de l'Église occidentale reconnaissaient sans la moindre hésitation l'authenticité des onze versets du chapitre VIII de saint Jean.

Les témoins qui constatent l'emploi du fragment dans la liturgie publique, sont :

Pour Rome : saint Léon le Grand (Serm. 62); saint Grégoire (Moral., lib. I, c. 6; lib. XIV, c. 15); saint Gélase (*ad. Andr.*).

Pour l'Italie : saint Ambroise (Epist. 25, 26, lib. III *de Spiritu Sancto*, c. 3; *Comment. in Lucam*, lib. XV, n. 47); saint Pierre Chrysologue (Serm. 115); Cassiodore (Ps. 31 et 56).

Pour l'Espagne : saint Isidore (*Alleg. S. Script.*); Idacius Clarus (*Contra Varimad.*, lib. I, c. 78). On attribue aussi ce dernier ouvrage à Vigile de Tapse.

Pour la Gaule : saint Prosper (*De Vocatione Gentium*, lib. I, c. 8; *De Promiss.*, p. 2, c. 1 et 22).

Pour l'Angleterre : Sedulius (*Carm. pasc.*, lib. IV); le Vénérable Bède (*Comment.*).

Pour l'Afrique : saint Augustin (Epist. 153, 529; *Enarr. in Psalm.*, 50, 102; Sermon. 13, 302; *De Consensu Evangelistarum*, lib. IV, n. 17; *Contra Adversarium Legis et Prophetarum*, lib. I, n. 44; *Tract.* 33 *in Joh.*, etc.); saint Fulgence (Hom. 9).

Nous pouvons citer d'autres écrivains moins célèbres, tels qu'Aponius (Cant., lib. IX), Eusebius Gallicanus (tome VI, Biblioth. pp. p. 732) Paulus Diaconus (Hom. 95).

Hildebert, évêque du Mans, plaça l'inscription suivante sur un ancien tableau représentant l'histoire dont nous parlons :

« Parcit peccatis mulieris fons pietatis;
« Discant austeri patres miseris misereri.

Il est donc entièrement certain que du quatrième au huitième siècle on lisait publiquement et on admettait sans contestation, dans tout

l'Occident, l'histoire de la femme adultère comme une partie authentique de l'évangile de saint Jean.

## IV

Saint Augustin attachait la plus grande importance au texte pur et authentique de l'Écriture sainte. Il a laissé d'admirables règles de critique sacrée pour discerner les leçons les plus probables au milieu des variantes que présentent les manuscrits. Dans le Traité contre Fauste, on peut consulter spécialement le chapitre second du onzième livre, et le chapitre XVI et suiv. du trente-deuxième. Le traité *De Doctrinâ Christianâ* renferme aussi d'excellents principes de critique, surtout dans le second livre, depuis le chapitre VIII jusqu'au chapitre XIV. La science moderne n'a pas le droit de dédaigner les règles d'herméneutique du saint Docteur.

Peu de passages de l'Évangile sont aussi fréquemment commentés par saint Augustin que l'histoire de la femme adultère. Nous avons cité plus haut sa lettre à Macédonius, ses Commentaires sur les Psaumes, le trente-troisième traité sur l'Évangile de saint Jean, etc. Le cardinal Maï a publié de nouveaux sermons de saint Augustin, tome I, *Nova Bibliotheca Patrum*. Le sermon 58 concerne la femme adultère. Un ouvrage de Fauste nous apprend que les Manichéens avaient cette histoire dans leurs évangiles. Elle se trouve aussi dans l'évangile des templiers qui a été publié par Thilo. (*Codex apocryphus Novi Testamenti*, t. I, p. 872.)

Saint Augustin n'émet jamais de doute sur l'authenticité des onze versets, il en parle comme étant universellement reçus, quoiqu'il n'ignorât pas les objections que l'on faisait, et qui sont celles que l'on fait encore aujourd'hui pour en infirmer l'authenticité.

Dans le traité *Contra Faustum* (lib. XXII, c. 25), saint Augustin dit que les païens taxaient de puérilité l'action de Jésus-Christ écrivant sur le sable : *Nonnulli paganorum reprehendunt tamquam... puerilis cujusdam fatuitatis affectum quod, inclinato capite, digito scribebat in terrâ.*

« Des hommes de peu de foi, dit ailleurs le saint Docteur, ou pour mieux dire de vrais ennemis de la foi, ont horreur de l'indulgence que le Seigneur témoigna pour la femme adultère; ils ont arraché cette histoire de leurs livres. *Sed hoc videlicet infidelium sensus exhorriti, ita ut nonnulli modicæ fidei, vel potiùs inimici veræ fidei... illud quod de adulteræ indulgentiâ Dominus fecit, auferrent de codi-*

*cibus suis.* Ils paraissent craindre que l'indulgence n'enhardisse leurs femmes à commettre des fautes. Jésus-Christ donne-t-il la permission de pécher, lui qui dit à la femme : *Ne pèche plus désormais?* Devait-il refuser la guérison à cette pauvre femme en lui pardonnant sa faute, de peur de blesser des insensés : *Credo metuentes peccandi impunitatem dari mulieribus suis... quasi permissionem peccandi tribuerit qui dixit : « Jam deinceps noli peccare », aut ideo non debuerit mulier a medico Deo illius peccati remissione salvari, ne offenderentur insani.* (Saint Augustin, lib. II, *De adulterinis conjugiis*, cap. 6, 7, 14.)

Saint Augustin savait donc que l'histoire de la femme adultère manquait dans quelques manuscrits; mais il attribuait cette lacune à la fraude de gens ignorants ou ennemis de la vraie foi. Il n'eut jamais aucun doute sur l'authenticité de ce passage, qui était lu publiquement dans la liturgie de tout l'Occident.

Le sermon récemment publié par le cardinal Maï a été fait aux fidèles d'Hippone après la lecture publique du passage de saint Jean : *Agnovistis, fratres, si tamen evangelium diligenter audistis qualem Judæi tentationis laqueum Christo Domino posuerunt.* Ce sermon a pour titre : *Sermo de Muliere adulterâ.* (Card. Maï, *Nova Bibliotheca Patrum*, t. I, p. 17.)

C'est donc une chose tout à fait certaine que l'Église latine, au commencement du cinquième siècle, adoptait publiquement les onze versets de saint Jean, comme appartenant aux évangiles authentiques et divinement inspirés.

L'auteur du livre intitulé : *De impiâ pessimorum Armeniorum Religione*, attribué à saint Nicon, dit que les hérétiques ont supprimé l'histoire de la femme adultère parce qu'ils la croyaient dangereuse : *Abstulerunt, dicentes hanc narrationem multis esse noxiam.* (Galland, t. III, p. 250.)

## V

L'histoire de la femme adultère est rappelée bien des fois dans les œuvres de saint Ambroise. Signalons surtout les passages qui en constatent l'adoption dans la liturgie publique.

Dans le traité intitulé : *Apologia David altera*, saint Ambroise dit qu'il prend la parole pour instruire le peuple, lorsqu'on vient de réciter publiquement dans l'assemblée religieuse le passage de l'évangile concernant la femme adultère. Sans dire expressément que quelques personnes ont eu la hardiesse de retrancher cette histoire, il

reconnaît qu'elle peut faire naître des scrupules dans des esprits peu éclairés : *Non mediocrem scrupulum movere potuit imperitis evangelii lectio quæ decursa est, in quâ advertistis adulteram Christo oblatam, eamdemque sine damnatione dimissam. Nam profectò si quis eam auribus accipiat otiosis, incentivum erroris incurrit, eam leget adulteræ absolutionem.* Saint Ambroise montre que ces scrupules seraient futiles et sans valeur. Il prévoyait donc les difficultés qui portèrent plus tard des hommes de peu de foi, ou ennemis de la foi, à supprimer l'histoire en question comme nous l'apprend saint Augustin.

Nous possédons quelques manuscrits latins de l'Évangile, qui remontent au quatrième et au cinquième siècle. Ainsi, celui de Vérone, publié par Bianchini; celui de Clermont, aujourd'hui Vatican, publié par le cardinal Maï; le manuscrit palatin, qui a été publié par Tischendorf en 1847. Tous ces manuscrits, faits pour servir au culte public et à la liturgie, ont reçu l'approbation de l'autorité ecclésiastique; or, l'histoire de la femme adultère s'y trouve constamment. On peut en voir les preuves dans Bianchini, *Evangeliarium quadruplex*, p. 75, CCCXLIV; dans le cardinal Maï, *Scriptorum veterum nova collectio*, t. III, c'est le manuscrit latin du Vatican, 7223; dans Tischendorf, *Evangelium Palatinum ineditum*. Leipsig, 1847.

La version antérieure à saint Jérôme se trouve aussi dans des manuscrits plus récents que ceux que nous venons d'indiquer. On peut en voir l'énumération dans Sabatier, Bianchini, Scholz. Tischendorf lui-même cite le manuscrit de Corbie, celui de Saint-Germain et celui de Colbert. Tous ces manuscrits liturgiques renferment l'histoire de la Femme adultère, sauf le manuscrit de Verceil et celui de Brescia dont parle Bianchini.

Parmi les monuments qui contiennent la version de saint Jérôme, nous avons cité le manuscrit de Tolède et celui de Mont-Amiato; nous y joignons la Bible de la Bibliothèque Vallicelli, celle de Saint-Paul-hors-les-murs, de Rome, et le manuscrit de Fulde, dont parle Lachmann (*Novum Testamentum græcè et latinè*, Berlin, 1842).

## VI

Le très-ancien usage liturgique que nous venons de prouver par le témoignage de saint Ambroise, de saint Augustin et des manuscrits, se conserva sans interruption dans l'Église latine pendant les siècles suivants. Nous en avons pour garants les sermons de Smaragdus, d'Aimon, de saint Bruno d'Asti; les monuments de l'ancienne liturgie

latine qui ont été publiés par le bienheureux cardinal Thomasius, les sermons de saint Bernard, etc., etc.

Belethus (*Rationale divinorum officiorum*, c. 92) nous apprend combien est ancienne la liturgie de la messe du samedi qui précède le quatrième dimanche du carême, tel que nous l'avons encore dans le missel romain. Cet auteur atteste qu'on lit à l'épître l'histoire de Suzanne, parce que la station du jour est dans le monastère de Sainte-Suzanne, martyre ; à l'Évangile, l'histoire de la Femme adultère : *In sabbato ante Lætare Jerusalem recitatur epistola Susannæ. Nam tum fit statio Romæ in monasteris beatæ Susannæ virginis. Atque ita etiam ob similitudinem quamdam evangelium est de muliere deprehensâ in adulterio, quam Dominus liberavit.* Un peu avant Belethus, l'auteur du *Gemma animæ* atteste la station à Sainte-Suzanne et la lecture de l'épître pour le samedi avant le quatrième dimanche : *In sabbato ante mediam quadragesimam lectio de Susannâ legitur, quia tunc statio ad S. Suzannam virginem et martyrem agitur* (lib. VI, c. 29). Le célèbre Rupertus signale le rapport entre l'épître et l'évangile du même jour. Il semble donc que l'épître de Suzanne et l'évangile de la Femme adultère ont été placés au samedi de la troisième semaine du carême, vers l'époque où la station du même jour fut établie à l'église de Sainte-Suzanne. Cette station est-elle ancienne ?

Les Actes de sainte Suzanne, dans Surius, portent que la maison où la sainte fut martyrisée fut aussitôt convertie en oratoire par le pape saint Caius, et qu'on y célébra la station *dès cette époque*. Les Actes que donne Baronius sont moins explicites : *Atque inde factum est postea, ut statio christianorum fuerit instituta* (Ann. 295, n. 9). Quoi qu'il en soit de la première origine, il est certain que la station du samedi à Sainte-Suzanne existe dans l'Église romaine tout au moins depuis douze cents ans, c'est-à-dire vers l'époque de saint Grégoire le Grand.

Tous les livres liturgiques dont saint Grégoire est reconnu l'auteur mentionnent la station à Sainte-Suzanne pour le samedi susdit. Nous savons d'ailleurs par son biographe qu'il réorganisa toutes les stations (Paul Diacre, lib. II, *Vita Gregorii*, c. 18).

On peut consulter les Œuvres de saint Grégoire, t. II, p. 1297 ; t. III, p. 51, 676 ; t. IV, p. 50 ; Mabillon, *Museum Italicum*, t. II, p. 32 ; Muratori, *Opere minori*, édition de Naples, t. XII, p. 20 ; Bollandistes, *Commentarius prævius*, 11 août ; le cardinal Maï,

*Spicilegium romanum*, t. VI, p. 120; *Nova Patrum Bibliotheca*, t. VII, part. III, p. 42.

La station est enregistrée dans les anciens catalogues, qu'on peut voir dans Mabillon (*Museum Italicum*, t. II, p. 160, 546, 574); dans les Bollandistes (t. VII de juin, p. 51); dans Crescimbeni (*Istoria della chiesa di S. Giovanni*, p. 122, 370, 375).

Mais nous avons une preuve encore plus démonstrative : *les Capitulaires des Évangiles*, c'est-à-dire l'indication des passages de l'évangile qu'on devait lire selon l'ancienne liturgie romaine pour chaque fête et station de l'année. Les manuscrits de ces *Capitulaires* sont tout au moins du septième et du huitième siècle. Or, ils portent que le samedi de la troisième semaine du carême la station est à Sainte-Suzanne, et on lit l'évangile de saint Jean, n° 86 du canon d'Eusèbe, commençant : *Perrexit Jesus in montem Oliveti*, etc., c'est-à-dire celui dont nous parlons. Les *Capitulaires* en question ont été publiés : les uns par le bienheureux cardinal Thomasius (t. V, p. 451); d'autres par le savant Martène (*Thesaurus novus anecdotorum*, t. V, p. 71); d'autres, par Jean Fronton (*Epistolæ et dissertationes ecclesiasticæ*, p. 156, 191); d'autres enfin, par Dominique Georgi (*De Liturgia Romani Pontificis*, t. III, p. 251, 273, 477).

Il n'y a donc pas le moindre doute que la station à l'église de Sainte-Suzanne existe à Rome, au moins depuis l'époque de saint Grégoire. Existait-elle depuis longtemps ? C'est fort probable. Cette église était *titulaire* dès le cinquième siècle ; le concile romain de 487 porte la suscription d'Asellus, du titre de Sainte-Suzanne ; dans le concile de 495, l'on remarque la signature d'Agathon, du même titre. Si elle était *titulaire*, elle avait probablement la station, et la liturgie romaine avait dès lors l'évangile de la Femme adultère pour le samedi de la troisième semaine du carême.

## VII

Les *Évangéliaires* grecs pour l'usage liturgique renferment l'évangile de la Femme adultère. Les *Ménologes* grecs le donnent aussi pour les fêtes de sainte Pélagie, de sainte Théodora d'Alexandrie, de sainte Eudoxie et de sainte Marie Égyptienne. Un grand nombre d'anciens manuscrits de ces livres liturgiques sont indiqués dans Georgi (*op. cit.*, p. 205, 206, 229, 230) ; dans Scholz (*Novum Testamentum græcè*, Leipsig, 1830, t. I, p. 382).

Les Basiliens de Grottaferrata, près de Rome, possèdent huit ma-

nuscrits liturgiques dans leur bibliothèque qui renferment aussi l'évangile dont nous parlons; ils sont annotés A, *a*, I, II, VI, VIII, IX, X, XV, XVII. Les *Évangéliaires*, et autres livres imprimés à l'usage des Orientaux, confirment ce que nous disons de leur tradition liturgique; ainsi, pour, nous borner aux éditions que possèdent les Basiliens de Grottaferrata, on peut citer : *Evangeliarium* de Venise, 1586; *Triodium* de Venise, 1565; de Bologne, 1724; de Rome, 1738; *Horologium* de Venise, 1686; *Anthologium* de Venise, 1724.

Cette richesse de documents nous dédommage du petit nombre d'indications qui nous restent dans les écrivains grecs des cinq premiers siècles relativement aux dispositions liturgiques. On ne peut supposer que les Grecs aient introduit des innovations dans leurs livres sacrés pendant le moyen âge, encore moins qu'ils aient voulu imiter les Latins; et nous sommes en droit de conclure que la pratique publique de l'Église grecque atteste surabondamment l'authenticité de l'histoire de la Femme adultère.

Non-seulement la liturgie grecque atteste que les versets relatifs à la Femme adultère sont authentiques, mais elle nous apprend la raison pour laquelle on ne les trouve pas dans quelques manuscrits. C'est que les omissions et les transpositions qui se trouvent dans ces manuscrits sont dérivées pour la plupart des livres liturgiques, qui, pour des raisons particulières et entièrement étrangères à la critique, assemblent des fragments empruntés à divers passages des saints livres, ou suppriment les versets intermédiaires. Cela est évident dans notre cas, et telle est la conclusion à laquelle se sont arrêtés, après bien des réflexions, deux écrivains qui ne sont pas suspects : Jean-Albert Bengel (*Apparatus criticus*, Tubingue, 1763, p. 250 et seqq.) et Christian-Frédéric de Matthæi (*Novum Testamentum græcè*, Wittenberg, 1803, t. I, p. 475, 565, 568 et seqq.).

## VIII

L'*Évangéliaire* gréco-melchite en dialecte araméen que l'on possède au Vatican donne l'histoire de la Femme adultère, une partie le dimanche de la Pentecôte, et une autre partie le 8 octobre pour la fête de sainte Pélagie. Le manuscrit est du onzième siècle; mais on a d'excellentes raisons d'établir qu'il fut copié sur un autre beaucoup plus ancien. Il a été publié récemment à Vérone, sous ce titre : *Evangeliarium Hierosolymitanum ex codice Palæstino ed. Franciscus*

*Miniscalchi Erizzo*, Vérone, 1861, 1864. On peut consulter le tome Ier, pages 109, 459 ; tome II, pages 47 et seqq.

On sait que les Slaves empruntèrent leur liturgie aux Grecs antérieurement au dixième siècle. Or, dans l'*Ustav*, ou Typicon slave, l'évangile de la Femme adultère est prescrit pour la fête de sainte Théodora, 11 septembre.

## IX

M. Tischendorf fait peu de cas des livres liturgiques des Orientaux ; il ne daigne pas les produire, il se contente de dire en deux mots que la plupart des Évangéliaires (*permulta*) favorisent le sentiment opposé, et il renvoie à Scholz, qui dit précisément le contraire, tout en donnant la liste des manuscrits qui n'ont pas l'évangile de la Femme adultère : « *Evangelistaria* 18, 19, 20, 37, 41, 67, *cum per-* « *multis aliis, cum plurimis menologiis pericopæ particulam scilicet* « *cap.* VIII, 3-11 *prælegendam exhibent.* »

Il cite quatre notes marginales des copistes, qui, d'après lui, *testantur omitti in codicibus* l'histoire de la Femme adultère.

La première note porte que cette histoire était marquée d'*obèles*, parce qu'on ne la trouvait pas *dans quelques manuscrits*, *ni dans Apollinaire ;* mais le copiste ajoute immédiatement qu'elle était dans les *manuscrits anciens*, et que même elle était citée dans les *Constitutions apostoliques.* Ainsi, la première note citée par Tischendorf atteste l'authenticité de l'histoire, puisqu'elle oppose les meilleurs et les plus anciens manuscrits à ceux, d'ailleurs en petit nombre, qui n'en parlaient pas.

La seconde note est plus sérieuse. Le copiste dit « qu'il a omis en son lieu (vers le commencement du canon 86) le chapitre de la Femme adultère dans l'évangile de saint Jean, parce qu'on ne le trouve pas dans un grand nombre d'exemplaires et qu'il n'est pas mentionné par les saints Pères, savoir : Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, Théodore de Mopsueste et autres, mais que, pour ne pas omettre entièrement ce chapitre, il le met à la fin de l'Évangile. » Voilà ce que porte un manuscrit de Bâle du dixième siècle.

D'abord, l'auteur du scholie, disant qu'il a omis en son lieu l'histoire de la Femme adultère, nous atteste par là même qu'il n'avait pas suivi le manuscrit plus ancien placé sous ses yeux. Il n'est pas surprenant que d'autres copistes aient pris la même liberté. Le copiste savait pourtant que l'histoire de la Femme adultère était publique-

ment récitée dans les églises grecques; la preuve en est dans le manuscrit même. En second lieu, nous pouvons demander qui est ce copiste du dixième siècle et à quel titre il doit être préféré à tant d'autres témoignages et d'écrivains plus anciens que lui? En ce qui concerne le silence de plusieurs Pères grecs, nous en avons donné plus haut des explications plausibles; d'ailleurs, un argument négatif ne détruit jamais des preuves positives.

L'auteur du troisième scholie dit qu'il a vu des *manuscrits anciens* qui rapportent l'histoire de la Femme adultère à la fin de l'évangile de saint Jean.

Enfin, le quatrième scholie fait observer que l'histoire de l'adultère a été écrite avec des astérisques, parce qu'*elle ne se trouve pas dans plusieurs exemplaires, mais les plus anciens la contenaient.*

Or, ces deux scholies ne sont-ils pas favorables à l'authenticité? Tischendorf aurait pu citer d'autres annotations marginales de la même valeur. Ainsi, le manuscrit 756 du Vatican : *Ce chapitre ne se trouvait pas dans plusieurs exemplaires; c'est pour cela qu'il n'a pas eu de scholies.* Le manuscrit coté 1548 observe simplement : *Ce chapitre manque dans une foule d'exemplaires.* Le manuscrit 358 : *Nous avons transcrit le chapitre de l'Adultère, qui se trouve dans une foule d'exemplaires.* Que prouvent ces notes marginales? elles confirment un fait parfaitement connu, savoir : *quelques* ou beaucoup de manuscrits grecs ne contenaient pas l'histoire de la Femme adultère; mais elles montrent que le copiste a cru devoir se conformer au sentiment plus commun en ne l'omettant pas. Saint Jérôme avait fait remarquer cette lacune : quoi d'étonnant que les copistes du dixième siècle et des siècles suivant l'aient à leur tour signalée; et cependant la plupart affirment que les manuscrits où se trouve l'épisode en question ont toujours été plus anciens et plus nombreux que les autres, et c'est pour cela qu'ils l'ont généralement conservé. Depuis longtemps Georgi a renversé l'argumentation de Tischendorf par cette judicieuse remarque : *Qui autem ita loquuntur, procul dubio significant se caput istud utpote in aliis plerisque omnibus codicibus inventum, tamquam authographum et genuinum in Johannis evangelio admittere.* (*Fragm. evang. S. Johannis*, p. 209.)

## X

Disons un mot, en finissant, des arguments intrinsèques qui viennent à l'appui de notre sentiment.

L'histoire de la Femme adultère, le récit évangélique, la réponse que Jésus-Christ fait aux pharisiens, la circonstance, si étrangement interprétée, que Jésus-Christ écrit sur le sable, tout, jusqu'à l'endroit de l'Évangile où l'histoire est insérée, tout est clair si on admet l'authenticité : tout devient inexplicable si on le suppose inventé à plaisir ou interpolé.

Les difficultés exégétiques qu'on y remarque, loin de lui nuire, en démontrent l'authenticité ; car, si le récit n'était pas authentique et divin, elles auraient empêché de le recevoir comme tel. D'autre part, s'il eût été ajouté au texte évangélique par une main étrangère, l'auteur de cette addition aurait pris des précautions pour éviter des difficultés apparentes.

Le style denote un écrit original et inspiré, nullement une chose légendaire et traditionnelle.

Nul écrivain n'eût voulu placer l'épisode dans le temple de Jérusalem ; il fallait un lieu plus propice, où les pharisiens eussent à leur portée les pierres pour lapider l'accusée ou le juge. Les faussaires pensent à tout.

Enfin, la liaison intime de tout le contexte des chapitres VII et VIII de saint Jean peut échapper à une lecture superficielle, mais elle se montre à l'examen attentif et judicieux.

Jésus-Christ avait commencé de bonne heure à instruire le peuple dans le temple, comme le jour précédent. Le discours fut interrompu par les scribes et les pharisiens qui conduisirent la femme ; dès que accusateurs sont confondus et se sont retirés et que la femme a obtenu son pardon, Jésus-Christ reprend la parole et continue le discours interrompu. De temps à autre les pharisiens l'interrompent ; il répond à toutes leurs objections, comme précédemment.

Ainsi, l'épisode de la Femme adultère se lie parfaitement aux choses précédentes et à celles qui viennent ensuite.

Le pardon accordé à cette femme est parfaitement en harmonie avec le caractère du bon Pasteur qui est venu chercher la brebis égarée ; de celui qui allait plus volontiers dans les maisons des publicains et des pécheurs que chez les hypocrites ostentateurs d'une fausse sainteté légale. L'histoire de la Femme adultère a son pendant dans la conversation avec la Samaritaine ; dans le pieux voyageur et le lépreux reconnaissant de Samarie ; dans la Syro-Phénicienne exaucée ; dans la pécheresse pardonnée.

La réponse de Jésus-Christ aux accusateurs porte l'empreinte de

celle qu'il fit lorsqu'on lui demanda s'il fallait payer le tribut à César, ou quelle était la source de son autorité : c'est l'art divin de fermer la bouche aux adversaires en dévoilant leurs perfides desseins. Cette merveilleuse et divine sagesse de Jésus-Christ a été remarquée par les Pères : *Quid tam divinum*, dit saint Ambroise, *quam ista sententia : « Qui sine peccato est, prior lapidet eam. »* Euthymius dit plus expressément : *Vide sapientiam ejus, qui est ipsa sapientia : quam sagaciter illorum decepit machinationes!* Ainsi, nous trouvons réunis ici tous les caractères d'un fait vrai, exact et authentique.

## XI

Il reste à répondre à deux objections qui tendent à faire croire que le fait, quoique vrai et authentique, pourrait fort bien n'avoir pas été écrit par saint Jean l'Évangéliste.

Eusèbe de Césarée semble dire dans son histoire que Papias apprit l'histoire de la Femme adultère par la tradition apostolique, et qu'une main inconnue l'inséra plus tard dans l'évangile hébraïque. On explique ainsi que l'épisode n'ait pas une place fixe dans les évangiles ; car on le trouve en divers passages de saint Jean, et quelquefois dans saint Luc.

Pour la solution de l'objection, il faut citer les propres paroles d'Eusèbe : *Aliam quoque exponit* (Papias) *historiam de muliere, quæ multorum criminum coram Domino accusata est. Quæ quidem historia in evangelio secundum Hebræos scripta habetur* (lib. III, c. 39). D'abord, rien ne prouve que ce soit le même : la femme dont parle saint Jean, *modo deprehensa est in adulterio*, et rien autre ; celle de Papias est accusée *multorum criminum*. N'ayant plus le livre de Papias ni l'évangile *secundum Hebræos*, il est fort difficile de décider quel est le fait dont il fait mention. Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que le style de notre récit évangélique n'offre aucun trait de ressemblance avec ce que nous savons de Papias et des livres apocryphes. Qui pourrait nous indiquer avec quelque probabilité par qui et à quelle époque l'histoire de la Femme adultère a été ajoutée à l'évangile de saint Jean? Elle était dans les manuscrits grecs de saint Jean antérieurement à l'époque d'Eusèbe ; l'ancienne version italique le prouve sans réplique. Elle se trouvait dans les manuscrits dont se servit Eusèbe lui-même pour rédiger, comme nous l'apprend saint Jérôme, ses canons évangéliques, d'après l'exemple d'Ammonius : Eusèbe pouvait-il attribuer à Papias et à l'évangile apocryphe *secun-*

*dum Hebræos* l'origine de cet épisode et le confondre avec celui dont parle Papias ? Millius croit plus probable l'hypothèse diamétralement opposée, c'est-à-dire que le passage d'Eusèbe a été cause que quelques critiques ont signalé comme douteux ou voulu supprimer l'histoire de la Femme adultère dans l'évangile de saint Jean. (Millius, *Proleg. ad N. Test.*, num. 253.)

M. Renan, *Vie de Jésus*, objecte que l'histoire de la Femme adultère n'a pas une place fixe dans l'évangile, car on la trouve tantôt à un endroit de saint Jean, tantôt dans un autre, et quelquefois dans les manuscrits qui contiennent les évangiles de saint Luc. — Mais les critiques n'ont jamais discuté pour déterminer l'endroit où il faut la placer ; toute la controverse est de décider si elle doit être absolument supprimée comme apocryphe.

Parmi les innombrables manuscrits grecs et latins que nous possédons, seulement seize placent l'histoire de la Femme adultère ailleurs qu'au début du chapitre VIII de saint Jean. Un seul manuscrit minuscule le met au chapitre VII, après le verset 36. Dix manuscrits minuscules et un évangéliaire la renvoient à la fin de l'évangile. Quatre minuscules l'intercalent dans le chapitre XXI de saint Luc, verset 38. On peut voir Maier (*Comment.*, S. 25).

Si elle manque dans quelques anciens manuscrits du texte et des versions, ou si elle est notée d'astérisques, saint Augustin nous en dit la raison.

Dans quelques lieux on a cru devoir supprimer la lecture publique de cette histoire, et le marquer sur le manuscrit. Cette indication a porté les copistes à omettre le passage ; dès lors tout s'explique.

Si l'authenticité de l'épisode n'eût pas été certaine et incontestable, il n'aurait jamais pu se glisser dans les manuscrits qui ne le contenaient pas.

Scholz conclut très-sensément : *Pericopam esse authenticam vix dubitari potest, cum testes plerique et graviores eam tueantur, et rationes internæ ejusdem authenticæ faveant.*

On peut consulter aussi : Berger de Xivrey, *Etude sur le texte et le style du Nouveau Testament*, p. 125 ; Reithmayr, *Introduction*, édition Valroger, II, p. 122 ; Wallon, *De la croyance à l'Evangile*, p. 227 ; Danko, *Historia revelationis divinæ Novi Testamenti*, p. 304.

## XII

La science nous offre un grand nombre d'excellentes preuves qui rendent croyable et concourent à démontrer l'authenticité du passage de saint Jean. D'autre part, elle ne nous présente aucune objection qui ne puisse être entièrement résolue, ou tout au moins réduite, par des raisons très-probables, à la plus minime valeur. Ceux qui prétendent démontrer, avec l'évidence scientifique, que le passage en question est apocryphe, sont manifestement dans l'illusion par défaut de science ou par l'effet de leurs préventions.

Cultivons la science par le pur amour de la vérité, et nous verrons que ses conclusions ne sont jamais en opposition avec les vérités de la foi, et que bien souvent, au contraire, elles viennent éclairer et fortifier ces vérités par des preuves qui, du reste, ne sont pas nécessaires pour nous, catholiques. La science nous fait toujours découvrir la vérité par rapport aux doctrines qui constituent proprement le terrain des opinions, en dehors du dogme religieux. Ne cessons pas de dire hautement que nous redoutons si peu que les progrès de la science nuisent à la religion, que nous les regardons comme très-utiles et très-désirables.

VERCELLONE, *Barnabite.*

---

# LES RÉCENTES

# EXPLORATIONS DU GLOBE

## LA MÉLANÉSIE ET LA POLYNÉSIE

### III. — LA NOUVELLE-ZÉLANDE

La Nouvelle-Zélande forme l'extrémité de cette portion de l'Océanie, qui est connue sous le nom de Polynésie, et que délimiterait le périmètre d'un triangle dont la base s'appuierait aux îles Hawaï, le sommet à l'île de Pâques, et dont les côtés mesureraient : celui de l'ouest 1675 lieues, celui de l'est 1700 et celui du sud 1625. Elle se compose d'une grande bande de terre, longue de 400 lieues et large de 25 à 30, qui court du nord-est au sud-ouest, et que coupe, vers le milieu, le canal de Cook, sorte d'entonnoir, dont la bouche est tournée vers la mer et le goulot vers la côte orientale. « Rien n'étonne au« tant l'émigrant européen, » dit le savant Pickering, « que les diffé« rences physiques entre les natifs de l'Australie et ceux de la Nou« velle-Zélande, deux régions situées sous le même parallèle en « latitude.» Grands, bien faits, très-vigoureux, les Néo-Zélandais ont des cheveux noirs, épais, bouclés ; le front haut et un peu fuyant ; le nez proéminent et parfois aquilin ; les yeux noirs, petits et perçants ; les traits plus durs que chez les autres polynésiens et rendus farouche par le tatouage. Le changement de climat et d'habitudes, ajoute Pickering, n'est pas moins remarquable. La température est froide, et la flore ne renferme qu'un petit nombre d'espèces intertropicales, même de celles qui appartiennent à l'aire polynésienne. Le taro n'y vient point à maturité, et la patate douce n'y est que d'une introduction récente. La faune n'y offre aucune particularité caractéristique, et il va sans dire que le porc, le canard domestique, le chien peut-être, sont également d'origine exotique. Quoiqu'ils possèdent de longues et fortes pirogues, réunies deux à deux, sculptées sur les bords et aux extrémités, les Néo-Zélandais, contrairement aux autres Polynésiens, évitent la haute mer. Par contre, ils barricadent et fortifient leurs villages, ce qui ne se voit

nulle part dans la Polynésie, si ce n'est à Tonga-Taboo, qui paraît avoir emprunté directement cet usage à l'archipel Fidgi. Nulle part, dans ces parages, le système des clans et une sorte de féodalité, à la fois patriarcale et guerrière, n'ont plus de racines et de vigueur. L'humeur farouche de cette race éclate dans ses danses et dans ses chants de guerre. Quels exploits et quels chants ! et surtout quelles danses! Les bâtons, les lances, les fusils volent en l'air. Les cris des danseurs mettent en fuite les troupeaux du voisinage et effrayent presque les spectateurs. Une espèce de récitatif, des hurlements, des grognements, des sifflements gutturaux servent d'orchestre ; les femmes se dépouillent de ce qui leur sert de vêtements pour s'agiter dans des contorsions frénétiques. Les hommes se lancent dans une course furieuse, ils s'arrêtent, tirent un coup de feu, et repartent. Ils recommencent enfin jusqu'à ce que, plusieurs fois, ils tombent sans haleine et roulent entièrement épuisés sur le sol.

Abel Tasman, le premier navigateur européen qui ait touché à cette île, y reçut l'accueil le moins hospitalier (1642). Un de ses canots, monté par sept hommes, cinglait vers le rivage. Les naturels l'aperçoivent, démarrent leurs pirogues, accostent le canot et le font chavirer. Quatre matelots sont assommés à coups de casse-tête et disparaissent sous les flots. C'est dans la profonde échancrure, qui se remarque à la pointe nord-ouest de l'île méridionale, que se passait ce massacre, et la baie en a pris le nom. A1 30 ans d'intervalle, le capitaine Marion Dufresne recevait des Néo-Zélandais un accueil d'abord très-amical, et quelques jours plus tard, la moitié de son équipage se trouvait également massacré. Furneaux, l'année suivante, trouva sur la grève restée déserte, des débris de canots, des vêtements européens et vingt corbeilles pleines de fougères ou de restes de corps rôtis. Dans son troisième voyage, Cook entretint cependant des relations passables avec les Néo-Zélandais ; mais, en 1809, ils décimèrent l'équipage du *Boud* qui, à la vérité, s'était rendu coupable de quelques méfaits, et, en 1816, ils massacrèrent l'équipage entier de l'*Agnès*.

Dix ans plus tard, un navire américain était mouillé dans une des baies de la côte est. Six naturels vinrent à son bord : l'un d'eux avait des cheveux blonds, et une peau blanche se découvrait sous son tatouage. Ce prétendu sauvage n'était autre que le matelot Rutherford, échappé à la catastrophe de 1816. Il en raconta les affreux épisodes. Traîné à terre avec les six survivants du massacre qui s'était passé

sur le pont du navire, il les avait vu assommer l'un après l'autre, à coups de tomahawk, et il se souvenait encore des hideux éclats de rire des Néo-Zélandais et de leurs affreuses contorsions. Le carnage achevé, des trous furent creusés dans la terre, et des feux allumés. Les acteurs de cette scène, que la plume se refuse presque à décrire s'étaient partagé la besogne : les uns dépéçaient les cadavres, les autres lavaient les morceaux à la rivière, les derniers jetaient les morceaux dans les trous. Puis, le festin contre nature commença; tandis que les chefs mangeaient, les enfants se disputaient les os à demi-rongés qu'ils leur jetaient. Le lendemain les restes, mêlés à de la viande de porc et à des pommes de terre et déposés dans de grands baquets, servirent de nourriture à la multitude.

Les Maoris formaient pourtant la race la plus sociable peut-être de toute la Polynésie ; ils se familiarisaient très-vite avec les idées et les mœurs que leur avait apportées l'Europe, et se montraient très-curieux de visiter les villes anglaises de l'Australie. Si je parle d'eux au temps passé, c'est qu'il est trop permis d'envisager leur extinction totale. Qu'on jette, en effet, les yeux sur la statistique suivante : les maoris représentent en 1769 une population de 400,000 âmes. Quatre-vingts ans plus tard, cette population est tombée à 109,000 ; en 1858, elle n'est plus que de 56, et en 1866, de 30,000 seulement ! Cette race a fondu, pour ainsi dire, dans ses guerres intestines et dans ses luttes nationales contre les Anglais. Je n'ai point à faire l'historique de ces luttes, je dirai seulement que la raideur et la cupidité des missionnaires anglicans n'est pas restée étrangère au soulèvement général des Néo-Zélandais. Je ne parle ainsi que fort du double aveu de M. Pickering et d'un *reviewer* anglais. « Les missionnaires de « l'Église épiscopale, » disait le premier en 1844, « semblent se tenir « à l'écart des natifs et prennent une attitude de morgue et d'orgueil, « qui messied de toutes façons à leur caractère. » En 1866, l'écrivain de la *British Review* s'exprime ainsi : « Faut-il le dire? les mission- « naires sont détestés, parce que dans maintes circonstances, ils ont « profité de l'ignorance de ces indigènes pour les dépouiller de leurs « terres à vil prix. » Je pourrais encore citer le *Times*, qui s'est emporté, à propos des Maoris mêmes, jusqu'à traiter les wesleyens et les anglicans de « pires de tous les imposteurs » (1). Plus équitable que le grand organe de la cité de Londres et du commerce anglais, je me rappelle les Elliot, les Clarke, les Clarkson, intelligences d'élite ;

(1) *Revue britannique*. Février 1866. 28 octobre. *Études*, etc. Février, 1867.

âmes pures et charitables, auxquels il faut tenir compte des intentions et des efforts, à défaut des résultats complets ; car les résultats ne peuvent appartenir qu'aux ministres de l'Église catholique. On m'accordera, sans peine, même en pays protestant, que leur zèle n'est inférieur à aucun autre, et ce zèle ne trouve dans aucune attache terrestre une rude pierre d'achoppement.

## II

« Quel mode de transport préférez-vous ? » demandait-on un jour à Léopold de Buch. « Et ne savez-vous pas, » répondit quelque peu brusquement le savant illustre, «comment doit voyager un géologue? » Telle eût été sans doute la réplique de M. le docteur Ferdinand de Hochstetter, que la frégate autrichienne *Novarra* déposait en 1859, dans le port d'Auckland. Ce n'est qu'à pied que voyage, en effet, le véritable explorateur ; il laisse volontiers aux touristes oisifs nos moyens de locomotion perfectionnés. On sait, pour ces touristes, à quelles localités aboutissent d'ordinaire leurs courses faciles, et la Nouvelle-Zélande ne les attirera pas de si tôt. C'est loin, beaucoup plus loin que Monaco ou Hombourg, et malgré la rapidité d'un certain *progrès*, il n'est pas sûr que la roulette fonctionne déjà sur les bords de la baie d'Akaroa. D'ailleurs, à ces antipodes de Paris, qui pour tant de gens semble le monde entier, les routes ne sont ni larges ni macadamisées. Il faut se débattre dans des marais et des fondrières ; franchir de rapides rivières, escalader des montagnes abruptes ; s'engager dans des forêts, où la liane *sapple rake* emporte tout ! Dans ces solitudes, point d'hospitalité vénale, c'est au plus si de temps à autre le toit d'un colon ou d'un missionnaire s'ouvre à vos pas fatigués. Quel charme, il est vrai, et quelle originalité indescriptible dans cette vie à l'air libre, avec la terre pour couche et le ciel pour abri ! « Je « n'oublierai jamais, dit M. de Hochstetter, ces instants dans lesquels, « sur la lisière d'une forêt, près d'une source murmurante, le repos « succédait à la fatigue. Réunis autour d'un feu pétillant et clair, les « naturels commençaient leurs chants du soir. Puis le calme régnait « partout jusqu'aux environs du jour. Alors les oiseaux de la forêt, « le *kokorimoko* et le *teuy* faisaient entendre leurs chansons mati- « nales. Quand je me rappelle ces scènes, nos traversées sur les « canots des indigènes, nos haltes dans les *pahs*, nos excursions au « milieu de ces forêts sombres, ignorées de notre hémisphère, je me « sens plein d'une joie intime, tant les jouissances que procure la na-

« ture, l'emportent sur les jouissances de la vie civilisée ! » M. de Hochstetter, on le voit, sait sentir et peindre ; mais pour goûter ainsi le charme dominateur de la grande nature, il faut plus qu'une âme molle ou un corps énervé.

M. de Hochstetter, je crois l'avoir dit, avait débarqué dans le port d'Auckland. La ville de ce nom s'élève sur un isthme étroit qui joint la partie nord et la partie sud d'Ika-Na, l'île septentrionale. Cet isthme est une des contrées les plus volcaniques du globe. Des courants de laves, qui forment de vastes surfaces pierreuses, le sillonnent et, de tous côtés, se dressent des cônes éteints, et présentant des cratères plus ou moins bien conservés. Cet isthme était autrefois le séjour d'une puissante tribu. Ses Ngatitvuas, il y a peu de générations encore, comptaient de 25 à 30,000 âmes, et ses cônes éteints jouaient, comme les châteaux du moyen âge, le rôle de forteresses à peu près inaccessibles. Aux flancs de leurs sommets, s'accolaient des pahs, ou villages fortifiés, véritables places d'armes, autour desquelles se dressait un double rang de palissades et couraient de profonds fossés, recouverts de roseaux et de fougères. C'est là qu'habitaient le chef et les notables de la tribu, tandis qu'à la base de la montagne s'étendaient les cases des serfs et les champs qu'ils cultivaient. Les revers des montagnes restent tatoués, pour ainsi dire, comme les visages des guerriers qui les habitaient, des restes de ces terrasses et de ces demeures. Là, dit M. de Hochstetter, « pendant que les vieillards, « couverts de leurs manteaux de Phormium et accroupis en cercle, « devisaient de leurs exploits, des légendes des aïeux, la jeunesse du « clan se livrait à des jeux et à des passe-temps nombreux. Les « jeunes filles répétaient en chœur les chansons apportées par leurs « pères d'Hawai-ki, la première patrie de leur race. Les enfants « abandonnaient en l'air leurs cerfs-volants en legers roseaux. Les « adolescents, chantant quelque refrain mythologique, plongeaient « dans les flots du haut d'un grand promontoire. D'autres, plus vi- « goureux et qui avaient « déjà marché dans le sentier de la guerre, » « se livraient à des délassements plus dangereux encore, et, soutenus « par la seule force du poignet, se balançaient à l'extrémité d'un » cordage flottant au sommet d'un grand mat, ordinairement planté « sur quelque précipice. » Aujourd'hui les chants et les jeux ont cessé. Aujourd'hui les huttes sont détruites, les fortifications rasées, le donjon maori en ruine. « Et de même que le cratère semble la ci- « catrice des combats de la terre en feu, ainsi, les terrasses, avec

« leurs profonds fossés, paraissent les cicatrices qui commémorent « les luttes ensanglantées des tribus aborigènes. » Si le voyageur veut retrouver les restes des Ngatitvuas eux-mêmes, il doit pénétrer dans les grottes de lave du mont Smart, du mont Wellington, du mont Hobson, que remplissent leurs os. C'est au mont Hobson que M. de Hochstetter a rencontré, dans une hutte à moitié cachée sous terre, une vieille femme maori, devenue folle et bannie, suivant une coutume superstitieuse, de la société de ses semblables : c'était un des rares débris de la puissante nation de l'Isthme.

M. de Hochstetter a visité deux chefs, Te-Heuten, et Pini-te-Kore, véritables représentants de l'ancienne aristocratie guerrière. Le premier était un homme de taille moyenne et d'une complexion plutôt délicate que robuste. Ses cheveux noirs tombaient en longues boucles et ses petits yeux étincelaient. Son visage était imberbe et tatoué sur la joue droite. Te-Heuten entretenait cinq femmes et voulait en prendre encore deux. Il réunissait à beaucoup de pénétration et de finesse des idées toutes païennes sur le pouvoir des mauvais esprits de l'air, de l'eau, de la terre. Te-Heuten avait perdu, en 1846, son frère aîné, Tukino. Celui-ci était taillé en géant et mourut « comme un vrai fils de Titan » écrasé par un éboulement du sol qui l'engloutit lui, sa famille et une partie de son pah. On résolut de faire à Tukino des funérailles mémorables. On porta ses ossements et ses armes sur le sommet d'un Tongarigo, dont le profond cratère devait les engloutir et dont les pyramides de scories et de cendres s'élevant vers le ciel auraient été son monument funèbre. L'imagination ne vole-t-elle point, cette fois encore, aux souvenirs de l'Edda et des Nibelungen, et ne croit-elle pas assister aux préparatifs des obsèques de Brunhilde, la belle et farouche Valkyrie ?

Que l'on range à l'entour nos plus riches tentures;
Des boucliers de fer, des tapis, des armures
Et des guerriers choisis entre tous mes guerriers.
A côté du héros qu'on me brûle moi-même,
Et de l'autre côté les esclaves que j'aime,
Ses chiens dressés et ses bons éperviers,
Que deux soient à sa tête et deux soient à ses pieds (1).

Mais au moment où les porteurs s'approchaient de la partie supérieure du cône qui, toujours exhale des vapeurs brûlantes, une déto-

(1) J. Ampère. *Littérature, voyages et poésies*, 11, Scandinavie.

nation souterraine se fit entendre. Les porteurs prirent peur et déposèrent leur fardeau sur une saillie de rochers. Il y est resté et la montagne fut déclarée *Taôou*, c'est-à-dire sacrée.

Pini-te-Kore dépeignit à notre voyageur la manière de combattre des anciens Néo-Zélandais, l'armée entière commençait par courir pendant une vingtaine de mètres; puis elle s'arrêtait et se disposait en lignes de cinq, dix, quinze, vingt, ou même quarante hommes de profondeur; chaque groupe s'accroupissait et se relevait à l'ordre du chef. Les guerriers, les armes dans la main droite, levaient alternativement la jambe droite et la jambe gauche. Alors, rapides comme l'éclair, ils bondissaient sur le sol, brandissant leurs armes et poussant des hurlements terminés par une sorte de longs soupirs. Leurs bouches étaient béantes, leurs narines gonflées, leur figure tordue. En ce moment, les chefs, à la manière des héros d'Homère se portaient en avant des rangs, et échangeaient, avec l'ennemi, des épithètes et des mots insultants. L'action s'engageait par des duels particuliers. Les blessés amis étaient transportés hors du champ de bataille sur des brancards; les blessés ennemis insultés et achevés. On livrait les chefs mourants aux plus affreuses tortures; on les sciait dans les parties du corps les plus sensibles avec une scie formée de dents de requins ébréchées. On versait sur leurs plaies de la gomme de kaori; on les faisait bouillir vivants. Quant aux morts, les premiers mis à part et réservés pour les dieux, ils étaient mangés. Et le vieux chef, que les souvenirs reportaient à une trentaine d'années, regrettait les temps de ces guerres remplacées, ajoutait-il, par de mesquines fusillades.

Te-Heuteu et Pini-te-Koro habitaient la région du lac Taupo, véritable mer intérieure, longue de vingt-cinq milles anglais du sud-ouest au nord-est, large de vingt et d'une profondeur qu'on n'a pu encore sonder. Le lac est élevé de 1,250 mètres au-dessus de la mer, et sur tout son pourtour règnent des formations volcaniques dans lesquelles dominent les laves trachytiques et des masses gigantesques de pierre-ponce. Ces masses atteignent, sur la rive occidentale, des hauteurs de 1,000 pieds, tandis que la rive opposée présente une large plage unie que bordent de haut rochers. C'est sur cette rive qu'on rencontre une foule de geysers d'un goût légèrement salé, mais nullement désagréable. Ils précipitent une stalactite siliceuse qui, en s'écoulant du bassin a formé un système de terrasses blanches et comme taillées dans le Paros. Le blanc pur

des stalactites, le bleu foncé de l'eau, la verdure environnante, le rouge vif des parois du cratère aquatique, les vapeurs qui tourbillonnent sur elles-mêmes, tout cet ensemble constitue un coup-d'œil dont rien ne saurait rendre l'idée, et qui est particulièrement magnifique dans la source célèbre de Te-ra-Tata. Au nord-ouest, le Rangitoto, le Tahua, le Titanpiranga dressent leurs cimes à 3,000 pieds. Le sommet en pyramide du dernier ressemble aux ruines d'un château démantelé. Au midi, l'œil s'arrête sur une rangée de pics volcaniques, derrière lesquels il aperçoit le cône largement tronqué du Ruapahou, qui s'élève dans la région des neiges éternelles, et le sommet du Tongarigo, dont le cratère d'éruption, très-beau et très-vaste, est encore en activité. Les formes régulières du Ngauruhoë saillissent au milieu d'un cercle de montagnes qui l'entoure et ne s'ouvre que vers le sud-ouest et rappelle le Vésuve environné par la Somma. On peut nettement du sommet du cône distinguer le cratère en forme d'entonnoir; les regards y plongent même, car la paroi occidentale est beaucoup plus basse que celle de l'orient. Du sein du cratère s'élèvent constamment des nuages de vapeurs blanchâtres. Tantôt immobiles, ils planent autour du sommet; tantôt poussés par la brise du sud, ils laissent apercevoir les sombres dentelures de la rive orientale du Taupo. M. de Hochstetter, ne pouvait s'arracher à ce spectacle : volontiers, il se fût fait descendre, au fond du Ngauruhoë afin de sonder ses mystères. Mais le mot mystère est-il bien celui qui convient ici ? Du jour, où un grand naturaliste a osé dire, en présence des volcans éteints de l'Auvergne que la cause à laquelle sont dues leurs basaltes « *résidait à de grandes profondeurs, dedans ou au-dessus* « *de l'écorce consolidée du globe* », le mystère était dévoilé. A quelques années de distance, un élève de Werner, destiné à renverser la théorie de son maître, parcourra ces mêmes montagnes; il a vu le Vésuve et sa foi dans le *Neptunisme* exclusif s'est singulièrement affaiblie. A la vue des lieux qui inspirèrent à Dolomieu son aperçu de génie, il s'écriera « que rien n'empêche de les considérer comme « soulevés dans toute leur masse » enfin un voyage aux Canaries lui révélera le mécanisme qui règne dans la formation des volcans. A cet égard Léopold de Buch n'a plus laissé à ses successeurs qu'une part encore assez belle et assez grande : la vérification des lois qu'il pose et le complément des théories qu'il affirme.

Le Tongarigo semble appartenir à la catégorie des volcans que de Buch a nommés volcans centraux. On aimerait à déterminer d'après

des bases connues, l'époque où sa masse s'est soulevée. Mais ces données font défaut dans le livre de M. de Hochstetter. On sait, à n'en pas douter, que toutes les bouches igoivomes ne peuvent prétendre à la même ancienneté. On sait encore que les nombreux foyers volcaniques, qui paraissent aujourd'hui éteints, ont cessé d'être actifs à des âges fort différents, et on peut présumer que ces volcans appartiennent pour la plupart, si ce n'est pour la totalité, aux époques géologiques. J'ai dit à dessein paraissent : il y a en effet des volcans qui sommeillent pendant des siècles, et qui se réveillent à un moment imprévu. Ainsi ont fait, en 1827, le Tolima, situé sur le flanc oriental des Andes, et vers la fin du dix-huitième siècle, le volcan de Saint-Vincent, aux Antilles anglaises. Les habitants d'Herculanum et de Pompéia croyaient de même le Vésuve éteint, quand il se ralluma en l'an 79 de notre ère, et produisit la célèbre catastrophe décrite d'une manière trop académique par le plus vieux des Pline. Enfin, d'autres volcans, tels que l'Etna par exemple, auquel M. Lyell assigne une existence très-ancienne n'ont pas subi, du moins depuis les temps historiques, de périodes d'entier repos. Cette circonstance que le Tongarigo reste en activité, tandis que les cônes, ses voisins, sont éteints ou sommeillent : ne prouve donc rien en elle-même à l'égard de la contemporanéité ou du soulèvement successif de ces montagnes. Leur contemporanéité réunit toutefois toutes les vraisemblances, et la même force, qui projeta leurs masses, a dû creuser du même coup l'abîme insondable du Taupo.

Ce lac est sujet à d'assez fréquentes tempêtes. Il ressemble en ces moments à une mer furieuse. Des vagues blanches d'écume tournoient sur le rivage et font entendre un bruit sec et retentissant, qui rappelle le ressac sur les côtes marines. Les indigènes ne manquent pas d'attribuer ces tempêtes au mauvais esprit (*Horo Montangi*), lequel, dans leur mythologie comme dans toutes les mythologies de l'Orient, joue un rôle prédominant et très-actif. Pour l'apaiser, ils lui offrent aujourd'hui des présents de fruits et de légumes. Jadis, peut-être, ils lui sacrifiaient des victimes humaines, car certains indices permettraient de rattacher au culte l'anthropophagie des Néo-Zélandais. M. Hursthonse, qui écrivait en 1857, a cru que, dès cette époque, elle avait complétement disparu. Ce n'est pas le cas de rappeler un vieux proverbe, auquel la facilité toujours croissante des communications donnera de moins en moins raison et dont l'application constituerait, à l'endroit de M. Hursthouse, observateur intel-

ligent et narrateur candide, une véritable impertinence. Mais dix-sept ans d'une domination qui ne s'est pas fait connaître par des bienfaits seuls, et d'un apostolat mercantile pouvaient-ils si facilement triompher de coutumes séculaires? En 1854, un naturel de Tanakari, nommé Te-Na, tentait d'établir une religion nouvelle, et un de ses premiers actes a été le rétablissement du cannibalisme. La *Revue Britannique* (1), à qui j'emprunte le fait, a donné de curieux détails sur le *Pai Marire* et son prophète : Tena se prétendait en communications directes avec l'ange Gabriel. Celui-ci lui révéla la caducité de la religion chrétienne, lui conféra le don des miracles, et lui dicta les bases d'une loi nouvelle. Elles consistaient dans la croyance à l'éternité du monde, la polygamie, la suppression de la prière et de la Bible. Ce dernier article a dû particulièrement peiner les vendeurs de *tracts* et de traductions falsifiées des Écritures !

Te-Na fumait sa pipe quand l'inspiration lui vint ; elle était venue au lit à Joseph Smith, l'apôtre des Mormons. Ce n'est pas le seul trait de ressemblance qui existe entre les deux doctrines, quoique le *Pai Marire* dépasse l'autre et se montre plus largement *émancipateur*. Le *Pai Marire*, en outre, se rattache dans une assez large mesure aux aspirations et aux haines nationales des Néo-Zélandais. Sa première manifestation matérielle a consisté dans le meurtre d'un officier anglais. Les sectaires ne se contentèrent point de décapiter le capitaine Loyd : ils mutilèrent son cadavre et promenèrent dans leurs villages sa tête qu'ils avaient fait saler. Quelques mois plus tard, au nombre de plusieurs centaines, ils osaient attaquer la redoute de Sentry-Hill. Mais ce coup de tête leur coûta bien cher : soixante-dix hommes tués, parmi lesquels Hepanaia, l'un des trois collaborateurs du prophète et un grand nombre de blessés. Le *Pai Marire* semble aujourd'hui rentré dans l'ombre. Si de nouvelles insurrections éclatent parmi la population indigène, il ne serait point étonnant qu'il reparût, et leur imprimât un caractère à la fois plus énergique et plus féroce.

Mais, les Anglais ressemblent à la lice de La Fontaine. Un simple coup-d'œil jeté sur les fortifications de New-Plymouth, démontre qu'ils sont prêts à toute éventualité. New-Plymouth est assis au pied du mont Egmont, volcan éteint, qui dresse sa tête couverte de neiges à 2,420 mètres, et présente un entassement formidable de blockhaus, de bastions, de lunettes et de demi-lunes. A vrai dire. La

(1) Année 1866.

soumission des Zélandais, malgré toute leur bravoure, n'exige pas un aussi puissant appareil, et ce pourrait bien être contre d'autres agresseurs qu'il a été préparé. New-Plymouth, en effet, commande l'entrée du détroit et l'accès septentrionale de Tawai-Pounamou, c'est-à-dire de la grande île du Sud. Cette île est traversée dans toute sa longueur par une chaîne de montagnes qui en forme pour ainsi dire la colonne vertébrale et détache à droite et à gauche d'importantes ramifications. Le géant de ces montagnes est le mont Cook, d'une altitude de 4,300 mètres environ, séjour des neiges perpétuelles et centre de glaciers qui n'ont pas été encore explorés. On a gardé dans l'île le souvenir d'un voyageur qui s'est perdu dans ses replis. Il y resta pendant dix-huit-mois, et, après la perte ou l'épuisement de ses provisions vécut exclusivement de fougères. La partie méridionale présente des vallées vastes et couvertes de riches pâturages qu'encadrent de fières montagnes, aux pentes et aux croupes admirablement boisées. M. de Hochstetter s'est souvenu des Alpes à la vue de ces paysages. Des colonies allemandes se sont établies dans ces plaines; elles y prospèrent, et le voyageur estime qu'au prix de quelques travaux le sol s'approprierait aisément aux cultures les plus fécondes. Ce ne sont pas les seules richesses du pays. Il renferme des mines de houille et des gisements auxifères d'une grande puissance. En 1861, la découverte de ces gisements était toute récente. Bien qu'on fût alors en pleine insurrection Maori, elle eut un retentissement immense. Même les femmes, les enfants indigènes accouraient de toutes parts vers les placers, en criant : « De l'or ! du bel or fin ! » *Et ego autem in Arcadiâ.*

## III

J'ai signalé plus haut l'extinction des Mélanésiens d'Australie, ainsi que des Maoris de la Nouvelle-Zélande. Le douloureux phénomène ne se circonscrit pas dans ces limites, et partout la mort frappe sur une grande échelle, soit dans la Nouvelle-Calédonie, soit dans toute l'étendue des archipels polynésiens. De 1813 à 1858, les Marquises ont vu tomber la race aborigène de 30,000 à 11,000 habitants. Sur les 2,000 naturels qui peuplaient les îlots de Bass, au commencement de ce siècle, il n'en restait, en 1834, que 300. Les Sandwich avaient, en 1778, 300,000 indigènes, et, en 1847, 67,084. A Tahiti, la décroissance est plus marquée encore : 240,000 en 1774, et, en 1857, 7,212 seulement. Voilà les chiffres tels que les fournit

M. de Quatrefages (1). La base, qui en est empruntée à Cook, peut paraître suspecte ; le fait en lui-même ne subsiste pas moins. Dans la Nouvelle-Calédonie la dépopulation ne suit pas une marche moins rapide. A Poébo, la tribu a diminué de moitié dans une période bi-décennale. A l'île Ouen, une seule année (1865) a vu tomber les habitants de 130 à 95. Les mariages sont habituellement stériles et les jeunes gens s'éteignent comme des vieillards. Le P. Chapuis, vicaire de cette île, disait à M. Garnier « que, s'il vivait encore trente ans dans ce district, « il assisterait probablement à la mort du dernier de ses kanaks. » Enfin, la tribu de Balade, jadis une des plus puissantes et des plus nombreuses, est réduite à une centaine de personnes à peine, et, chose étrange, ne compte plus de jeunes filles. De sorte que dans la Polynésie et son voisinage se pose concomittamment ce double problème : d'où ces populations proviennent-elles et pourquoi disparaissent-elles sous nos yeux ?

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, cette dépopulation devait suivre librement son cours naturel et en quelque sorte progressif, l'historien et l'ethnologue n'auraient plus à s'occuper des Polynésiens, dans une centaine d'années peut-être, qu'à la façon dont ils s'occupent des peuples disparus et des races éteintes. Ils n'auraient pas du moins à se livrer, quant à leur origine, à des suppositions gratuites ou à des hypothèses ténébreuses. On a reconnu la filiation de ces peuples et leur origine est aujourd'hui certaine. Interrogez à ce sujet les polygénistes : ils vous répondront à coup sûr que la recherche de cette origine n'a pas dû exiger beaucoup de science, coûter beaucoup d'efforts ; comme les Américains, les insulaires de la mer du Sud n'ont-ils pas poussé sur leurs *atolls* et ne sont-ils pas autochtones ? C'est décidément une belle chose que ce système qui se bornait à son début à dédoubler l'espèce humaine (2), et aboutit aujourd'hui à la création sur place de tous les groupes humains. Ouvrez un livre qui a fait beaucoup de bruit, plus que de raison peut-être, ouvrez les *Types of Mankind* d'un Américain, le docteur Knox, vous y verrez en frontispice une gravure qui réunit la silhouette d'un montagnard grec à la figure saillante, au nez crochu, et l'effigie d'un moujik à la face plate, au nez écrasé. Au bas, le docteur a ironiquement écrit : « Tous les « deux sont de race blanche : voyez comme ils se ressemblent ! » Oui,

(1) *Les Polynésiens et leurs migrations*, 1867.

(2) C'est le système des *Prés-adamites* et des *Adamites* développé par La Peyrère, gentilhomme protestant au service du prince de Condé, dans son livre publié en 1655, sous le titre : *Systema theologicum ex preadamitarum hypothesi.*

ils se ressemblent, n'en déplaise au docteur Knox, à Nott, à Gliddon et à toute l'école déjà si nombreuse des polygénistes français. S'agit-il d'espèces animales, quelque rapprochées qu'elles soient, un ou plusieurs caractères, absents chez les uns, présents chez les autres, servent toujours à établir une différence précise. Dans les races, au contraire, les caractères s'entre-croisent de telle façon que le trait distinctif reste très-difficile à démêler. L'homme, à cet égard, ne constitue pas une exception. En Abyssinie, par exemple, le trait vraiment distinctif entre le blanc et le nègre pur sang se trouve dans le talon, qui offre, chez celui-ci, un prolongement exagéré; sur la côte occidentale de l'Afrique des peuplades entières offrent même un talon identique au nôtre. En réalité, la difficulté, en ce qui concerne les groupes humains, ce n'est pas de saisir les analogies, c'est de discerner les différences; et, s'il est vrai qu'en y regardant de près tous les arguments des polygénistes se réduisent à une différence prétendue irréductible entre le blanc et le nègre, ne voilà-t-il point le système qui croule en grande partie par sa base? Il s'écroule tout à fait devant la fécondité *continue* de ces prétendues *espèces* humaines, car l'hybridation reste presque constamment inféconde, et les résultats du métissage sont là qui attestent le caractère fondamental de la *race*. Mais le polygénisme ne nécessite point les études étendues et variées, complexes et difficiles qui sont indispensables à la doctrine rivale. Et comment admettre, dit très-bien un de ses plus illustres adversaires, l'anthropologiste qui lui a porté les coups les plus récents et les plus sûrs, « qu'un homme d'intelligence et qui connaît le prix du temps « allonge de gaîté de cœur la route qu'il lui faudra suivre pour arri- « ver au but (1)? » Le polygénisme séduit enfin par la nouveauté, l'indépendance dogmatique et la liberté de pensée qu'il s'attribue et qu'il affecte. Certes, parmi les hommes célèbres qui ont cru à l'unité de l'espèce humaine, il en est, Blumenbach, Cuvier, Muller, les deux Geoffroy Saint-Hilaire, par exemple, dont l'indépendance scientifique, quelles que fussent leurs convictions religieuses, a été notoire; d'autres, les Buffon, les Lamarck, les Humboldt, les Lyell, sont peu suspects de complaisance orthodoxe. M. de Quatrefages lui-même a écarté de la discussion tout *préjugé biblique*, tout *postulatum* dogmatique. C'est exclusivement en naturaliste, en homme de science qu'il a procédé, et nous ne nous en plaignons point, puisque cette attitude donne à son témoignage une valeur particulière et qu'on croirait vo-

(1) De Quatrefages : *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*, 1867.

lontiers irrésistible. Les polygénistes se sont bien gardé toutefois de s'y rendre. Ils ont parlé plus fort que jamais « de préjugés traditionnels et d'un esprit de secte indigne du dix-neuvième siècle ; de la « raison affranchie qui doit savoir s'élever enfin au-dessus des vieux « symboles, s'affranchir des entraves dogmatiques. » Oh ! la grande liberté que laissent à leurs adversaires ces défenseurs prétendus des franchises scientifiques, ces apôtres intolérants du libre examen ; le grand respect qu'ils montrent vis-à-vis de certains hommes dont les titres scientifiques ne se comptent plus, mais qui ont le tort irrémissible de ne pas épouser toutes leurs haines ! Sur tous les terrains où la secte se place, elle use de la même tactique, et, hors de son sein, il n'y aura plus bientôt de salut dans ce monde, et si je n'ajoute pas dans l'autre, c'est que sans doute elle n'y croit point. MM. Milne-Edwards, Payen, Claude Bernard, Dumas, Pasteur repoussent l'hétérogénie ; M. Flourens ne se rend point à l'*élection naturelle ;* M. Élie de Beaumont répugne à reculer de cent mille ans l'apparition de l'homme sur la terre. Ces savants illustres montrent une docilité ingulière « aux idées reçues ; ils faiblissent ou vieillissent. » Ce ton tranchant, ces dédains superbes portent leur enseignement : il est visible que, pour cette école, il s'agit beaucoup moins d'éclaircir certaines questions *douteuses*, et par conséquent *libres* selon la doctrine de la grande théologie catholique, que de battre en brèche cet ensemble de croyances spiritualistes dont le christianisme est l'expression la plus haute et la plus sainte, mais dont la conscience humaine avait reçu le premier dépôt.

Le terrain de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique même s'est dérobé sous le polygénisme : les grandes migrations sont connues et décrites. Des obscurités subsistent sans doute et des détails échappent encore ; mais les filiations que l'éthnologie et la linguistique ne retrouvent plus, l'anthropologie les restitue et les constate. Le polygénisme se croyait moins vulnérable sur le terrain de l'Amérique ; inexpugnable dans les îles de la Polynésie. Tout concourt à prouver aujourd'hui que ce grand continent austral, qu'une science incomplète ou hostile aux traditions bibliques nous représentait dans un isolement immémorial, a été entamé de diverses parts et à des époques plus ou moins lointaines par la voie de dissémination involontaire et par celles surtout de migrations volontaires, dont la masse principale paraît originaire de l'Asie et s'être dirigée du Nord au Sud vers le plateau de l'Anahnac, qu'on a nommé le grand chemin des peuples américains. C'est de

l'Asie que sont venues les peuplades de la Malaisie et de la Mélanésie; sur ce point, on ne conteste guère, tant les terres de la Malaisie touchent au continent asiatique et tant les îles mélanésiennes sont intimement liées aux premières. Mais d'où viennent les habitants des Sandwich et de la Nouvelle-Zélande, les aborigènes de cette solitaire île de Paques que 900 lieues séparent des côtes américaines et 325 des autres groupes polynésiens? Cette question se pose avec assurance et avec un air de défi évident! Eh bien! ces insulaires sont également de souche assiatique. L'identité presque complète des mœurs, des pratiques, des croyances dans toutes ces îles avait frappé les premiers navigateurs et conduit Cook à ne faire de leurs habitants qu'une seule et même race. Quant à l'origine, leurs traits physiques et la prédominance parmi eux du type jaune et du type blanc, auxquels le type nègre se mêle d'une façon pour ainsi dire erratique, semblaient indiquer les archipels malais. Les langues ne contredisaient point ces données. Peu d'heures, au témoignage de M. Morenhout, ainsi consul général des États-Unis, qui a visité et habité successivement toutes ces îles, peu d'heures suffisent à un Taïtien pour parler les dialectes de Tonga-tabou, de la Nouvelle-Zélande, des Sandwich, des îles Marquises. Les dialectes polynésiens présentent donc une unité incontestable, et sous le rapport de la structure et des formes grammaticales, c'est à dire de ce qu'il y a de plus fondamental dans le langage, ils rentrent dans la famille des langues malayo-polynésiennes qui se parlent de l'île de Paques à Madagascar par tous les insulaires, à part les nègres, des archipels océaniens. C'était assez pour le besoin de la thèse. Mais M. Hale, l'éminent etnographe de l'expédition Wilkes, a découvert la trace positive des migrations polynésiennes, et son travail, complété et rectifié sur quelques points par M. de Quatrefages, enlève aux polygénistes leur dernier rempart.

« *Autrefois nos ancêtres se séparèrent, les uns furent laissés à Ha-* « *waiki; les autres vinrent ici dans des canots.* » Ainsi commence une de ces légendes des Maoris que sir Georges Grey, ancien gouverneur de la Nouvelle-Zélande, a recueillies et publiées. Cet aveu d'une origine étrangère vaut déjà la peine qu'on le note : il est des moins communs et des plus significatifs, de la part d'une peuplade sauvage. La prétention générale de ces peuplades est, en effet, de se croire et de se proclamer filles du sol qu'elles habitent; Charlevoix la signale chez les insulaires de Saint-Domingue, et Humboldt chez les tribus riveraines de l'Orénoque et du Cassiquiare. Les premiers des colons venus d'Hawaiki, continue la légende, abordèrent à la Nouvelle-Zé-

lande sous la conduite d'un chef nommé Ngabué, lequel vaincu dans son pays par une de ces reines, comme Wallis et Cook en trouvèrent à Taïti, chercha un refuge dans les *grandes îles du Midi*. Ngabué repartit et revint une seconde fois avec des émigrants en plus grand nombre. Une troisième expédition eut pour chef Tupi ou Kupé et importa dans l'île des poules d'eau, des rats, des perroquets apprivoisés et des patates douces. On planta celles-ci au son d'une hymne dont l'esprit et les paroles évoquent involontairement le souvenir d'un vers d'Hésiode sur

La terre au large sein, base solide et perpétuelle de tout.

Ni Ngabué, ni Tupi n'avaient rencontré d'aborigènes. Le chef de la quatrième migration trouva « des hommes » que les nouveaux venus « détruisirent. » Le fait n'est pas douteux, puisqu'on a exhumé dans l'île des ustensiles enfouis qui diffèrent essentiellement de ceux en usage parmi les Maoris actuels. Le petit nombre des nouveaux venus fait d'abord rejeter bien loin l'hypothèse d'une population primitive qu'ils auraient eu à exterminer ou à réduire. Ils ne se trouvèrent en face que de quelques indigènes de l'Australie ou de la Tasmanie, jetés en pleine mer par un coup de vent et entraînés sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, par un de ces courants qui en contournent les côtes. En partie exterminés, en partie réduits en esclavage ces premiers occupants se sont fondus peu à peu dans les plus basses classes de la population Maori. C'est ainsi que se sont formés, sans doute, ces hommes à teint très-foncé, à cheveux très-frisés, à lèvres très-grosses, en un mot à physionomie nègre très-accusée, que les voyageurs ont rencontrés parmi les Polynésiens et qui n'appartiennent pas à coup sûr à leur race.

La question maintenant est de retrouver cette île mère. M. Hale avait recueilli de nombreuses traditions dans lesquelles le nom d'Hawaiki revenait sous diverses formes. A Tahiti, la plaine d'Opéa, lieu sacré où les premiers hommes se montrèrent, suivant la légende locale, s'appelait Hawaï. Cette appellation est celle d'une des îles Sandwich ou plutôt de l'archipel tout entier. M. Hale ne s'arrêta point, d'ailleurs, à l'hypothèse émise par un missionnaire tristement célèbre, le R. W. Ellis, que l'Hawaiki recherchée put être l'Hawaï des Sandwich, tant les traditions de ce dernier archipel, en faisaient avec précision une colonie Tahitienne. Mais il voyait figurer sur la carte que le Tahitien Tupéia dicta, en 1773, à Forster une île que

Tupéia nomma la *mère de toutes les autres*. C'est la Sawaï ou Hawaï de nos cartes actuelles, et elle fait partie de l'archipel Samoa qui forme l'extrémité occidentale de l'aire polynésienne. Or les traditions s'accordaient toutes à signaler une île de l'ouest comme le berceau de la race, et les habitants de Raratonga, île située à 350 lieues de l'archipel Samoa, se disaient expressément originaires de cet archipel. Les conjectures de l'éminent ethnologue s'arrêtèrent donc sur Sawaï et une patiente étude les changea en certitude. C'est de Sawaï que sont parties les migrations qui ont peuplé de proche en proche les archipels polynésiens. Au début, elles se scindèrent en deux courants; l'un, dont j'ai déjà indiqué la trace, pénétrant dans la Mélanésie, modifia les populations de Fidgi, des îles Gilbert, du groupe Loyalty; l'autre gagna les îles du groupe de Sawaï, atteignit d'abord l'archipel Tonga, les îles Wallis; plus tard, Tahiti et les Marquises; les Sandwich et Gambier; en dernier lieu, la Nouvelle-Zélande. Quand à l'île mère, les traditions des Tongiens et des Samoans nous reportent à une grande île beaucoup plus occidentale et qu'ils désignent sous le nom de *Bourotou* ou *Boulotou*. La terminaison *tou* n'est, d'après M. Hale, qu'une particule explétive qui ajoute au nom propre *Bouro* ou *Boulo* l'idée de sainteté ou de dignité. Or il existe dans la Malaisie une île Bourou ou Boulo, l'une des Moluques, à l'ouest de Céram et à cent lieues des Célèbes. Elle est grande, fertile et satisfait de tous points aux données de la tradition samoane. Serait-il trop téméraire de reconnaître dans Bourou la métropole de Sawaï? Si les polygénistes le pensent, j'attends de leur charité, qui n'est pas moindre sans doute que leur réserve, ou plutôt j'attends, pour M. de Quatrefages, un pardon généreux.

Franchement c'est beaucoup demander pour celui-ci. Il n'a pas fini, sur les traces de M. Hale, de décrire les migrations qu'il en fixe l'ancienneté. Laissons de côté l'île Crescent que peupla, il y a 80 ou 90 ans, un parti de fugitifs venus de Mongatewa; laissons l'île Chatam qu'accostèrent, il y a un siècle, des Maoris repoussés par un orage du nord-ouest, et les îlots de Bass dont le peuplement remonte à la même époque. A l'égard des grands archipels, il faut renoncer à des dates aussi précises; mais les généalogies des familles princières qui se conservent dans certaines îles, offrent un fil conducteur très-précieux. Si on fixe à trente ans la durée moyenne d'une génération et à vingt et un an la durée des règnes, et si on élague des généalogies des détails évidemment fabuleux, on arrive aux résultats que

voici : à Noukahiva, les générations mènent jusqu'aux onzième siècle avant l'ère chrétienne, et les règnes jusqu'à 419 de cette ère. Aux îles Sandwich les générations fournissent le troisième siècle de notre ère et les règnes l'an 890 seulement ; dans l'île Gambier l'année 1050 et l'année 1280 de Jésus-Christ représentent cette double donnée. A Tahiti la généalogie officielle de la reine Pomaré contient 34 noms, soit une antiquité qui remonte à l'an 807 ou à l'an 1107 de notre ère. Pour la Nouvelle-Zélande on a des bases plus positives et le calcul de plusieurs généalogies princières, non souveraines, a fourni à Thompson l'an 1419 et à sir Georges Grey l'an 1400 de notre ère. A l'égard de Samoa, on ne possède aucun élément de calcul à peu près régulier, les missionnaires méthodistes, dans un sentiment de bigoterie étroite, que ne partagent point certainement nos Jésuites, nos Lazaristes, nos Maristes, etc., très-empressés, au contraire, de recueillir toutes les légendes et les documents de cette espèce, les méthodistes ayant détruit les généalogies samoanes. Quoi qu'il en soit de l'antiquité des Samoans, qui est relativement reculée, elle n'infirme point l'ensemble des faits rapportés plus haut ; ces faits rendant impossible, comme le dit M. de Quatrefages, « de ne pas reconnaître combien est gratuite « l'hypothèse de la création des hommes par « nation, et combien sont modernes, malgré leur isolement apparent « ces populations dont on voudrait faire remonter l'origine jusqu'au « commencement du monde. »

Mais ces vents alisés ou réguliers qui soufflent constamment des côtes américaines aux côtes asiatiques, et règnent dans toute l'immense zone océanienne ; mais ce grand courant équatorial qui la sillonne et parcourt la plus grande partie de l'aire polynésienne, dans la même direction d'occident en orient ? Que les polygénistes se rassurent : ils ne sont pas ici en face d'un miracle, et c'est par des voies toutes naturelles que les Malaisiens ont abordé à Samoa, et les Samoans aux Sandwich et à la Nouvelle-Zélande. Les travaux du commodore Maury et de MM. Bourgeois et Kerhallet, officiers de notre marine, ont mis hors de doute l'existence d'une région toute entière de l'aire océanienne, qui échappe aux vents alisés. C'est la région que les Anglais nomment le *Cloud-ring*, parce que dans cette zone voisine de l'équateur, l'air qu'apportent les alisés s'échauffe, se dilate, s'élève et finalement se condense et se transforme en nuages. Sous le *Cloud-ring*, aux courants d'air soufflant dans une direction uniforme, succèdent d'une manière irrégulière des calmes, des

vents, des orages qui se meuvent dans tous les sens. Ce système n'embrasse pas moins de 80 degrés et il n'est pas immobile. La même cause qui produit les saisons le fait osciller du nord au sud et du sud au nord, dans de certaines limites; le *Cloud-ring*, notamment, se transporte chaque année du 5e parallèle sud au 15e parallèle nord. La régularité des alisés n'est pas d'ailleurs complète et les moussons soufflent dans une direction presque contraire. Dans l'océan Indien elles se partagent l'année avec les alisés, et si dans le Pacifique leur action est moins régulière, elle s'étend néanmoins au delà de Taïti et des îles Sandwich. Enfin, dans cette même mer, le grand courant équatorial se dédouble : il y a, en réalité, un courant *équatorial boréal* et un courant *équatorial méridional;* entre les deux existe un contre-courant bien marqué, et celui-ci *porte directement d'Asie en Amérique.* C'est une grande voie ouverte aux marins vers la Polynésie, d'autant qu'elle est placée dans la région du *Cloud-ring.* Ne voilà-t-il point beaucoup de facilités, bien des alternatives dont un peuple navigateur n'a pu manquer de profiter? Aussi bien l'histoire de ces peuples insulaires, qu'on représente pour les besoins de la cause comme enchaînés à leurs îlots, est-elle remplie de déplacements et d'aventures de mer. Pendant des siècles les Carolins ont visité les îles Marianes, et le trajet entre ces deux mers n'est pas moindre de 800 kilomètres. Lorsque Cook attérit en 1777 à l'île Watiou, qui gît au sud-ouest et à 400 lieues de Taïti, quelle ne fut pas la surprise de son guide, le Taïtien Mai, d'y rencontrer trois hommes qu'à leurs premières paroles il reconnut pour des compatriotes! En 1816, Kotzebue trouva sur le petit groupe d'Aur un naturel d'Ouléa, dépendante des Carolines. Ce Carolin, qui avait pris la pleine mer pour pêcher, s'était vu surpris par une violente tempête qui avait changé pour quelques jours la direction des alisés; quand il accosta l'îlot d'Aur il avait parcouru une distance d'au moins 2700 kilomètres à l'encontre de ces vents du nord-est, que l'on présente comme un obstacle invincible aux migrations venant de l'ouest. Je pourrais multiplier les exemples; mais à quoi bon, quant tous les premiers navigateurs ont admiré l'habileté nautique de ces insulaires et déclaré leurs grandes pirogues doubles capables de suffire à de lointains voyages? Quand on se rappelle la carte de Tupaia, et, circonstance moins connue, les renseignements que Quiros obtint à Talimako, aujourd'hui les îles Duff, grand groupe mélano-polynésien, sur Ticopia et sur l'île ou terre du Saint-Esprit, une des plus

grandes des Nouvelles-Hébrides, à laquelle il parvint sur ces seuls renseignements ?

IV

Les faits de dépeuplement que j'ai rapportés plus haut et quelques autres non moins tristes se rattachent certainement à l'occupation européenne, et ne se sont manifestés qu'à la suite. « Cela est patent, est « palpable, » dit M. J. Garnier. « Partout où nous passons, l'indigène « dépérit et meurt. » M. de Rochas, M. Braine, M. Darwin, M. de Quatrefages, en un mot, tous les anthropologistes et les voyageurs, ne tiennent pas un autre langage. La difficulté gît dans l'explication même que comportent ces étranges phénomènes. Faut-il admettre, avec les paléontologistes, un ordre fatal de succession des races supérieures aux races inférieures ? Voir dans les Néo-Calédoniens et les Polynésiens, les derniers représentants d'une race que le refroidissement de la terre aurait peu à peu refoulée vers l'équateur, seul point du globe où elle puisse encore vivre, mais où son existence reste difficile et compromise par le moindre écart ? croire à l'insalubrité du climat ? On sait déjà ce que signifie, au point de vue moral, la succession des races supérieures au races inférieures, et je n'y reviendrai point. Au point de vue scientifique, il entre dans l'explication beaucoup d'hypothèse, et les conditions des espèces, aux temps géologiques, peuvent avoir été très-différentes de celles qui les régissent aujourd'hui. L'origine avérée de ces populations repousse absolument le second système, et quant au troisième, les faits lui donnent le même démenti.

Dans les mêmes îles, dont les aborigènes disparaissent, les blancs et les métis prospèrent. Cherchons donc moins haut et plus près. Un fait certain, c'est que dans la Polynésie, l'arrivée d'un navire européen, même dont l'équipage est en bonne santé, coïncide toujours avec l'apparition, parmi les indigènes, de dyssenteries et de fièvres, et le fait, d'après M. Darwin, s'expliquerait aisément. Il se forme, en effet, pendant une longue traversée, des miasmes putrides ; ces miasmes restent inoffensifs pour ceux qui s'y sont graduellement habitués, mais ils deviennent délétères dès qu'ils circulent, et vénéneux, pour ainsi dire, vis-à-vis des personnes qui se trouvent en contact avec eux et *à fortiori* avec leur foyer même.

La phthisie exerce de même de cruels ravages dans ces parages. Il y a vingt-cinq ans, pour ne citer qu'un exemple, que le village de Ko-

turé, dans l'île Ouen, périt presqu'entier sous ce mal. On ne sait pas d'une manière précise si la maladie y est d'importation européenne. Pour mon compte et eu égard à la sensation inexplicable de froid que les Tahitiens et les Maoris disent éprouver à notre contact, je serais disposé à le croire, et les Néo-Calédoniens n'en doutent point. Ils citent notamment le désastre de Koturé qui coïncida avec la venue des premiers caboteurs anglais. Tous ceux que M. Garnier a interrogés ont été unanimes à cet égard. Dans ce cas, suivant la remarque de M. de Quatrefages, l'affection a acquis, dans le transport, un surcroît de malignité. Telle autre maladie encore serait également exotique et M. de Rochas se demande si les premiers navigateurs ne l'auraient pas confondue avec une affection ulcéreuse, connue dans l'Océanie, sous le nom de Tonga. Certainement, ce sont les Européens qui ont introduit dans ces îles le tabac, le *gin*, le rhum, l'eau-de-vie, et quels ravages l'abus de ce narcotique et de ces liqueurs n'ont-ils pas exercés sur des constitutions habituées à une alimentation peu substantielle, et qui ne comporte aucun écart de régime et d'habitudes!

En somme, les fièvres malignes, la variole, l'ivrognerie, la famine, la phthisie pulmonaire, etc., déciment ces pauvres populations. La vie moyenne diminue et les femmes deviennent stériles. Je me suis souvent demandé si ce dépérissement ne reconnaissait point au nombre de ses causes l'impression de découragement et de tristesse qu'ont dû produire sur des races fières les entreprises des Européens, leur nombre, leur audace, leur intelligence, et pourquoi faut-il ajouter leur cupidité et leurs passions sans règles ? M. de Quatrefages et M. Garnier mentionnent cette cause, mais sans y attacher trop d'importance. Gratiolet, l'éminent physiologiste, dont la science regrette la perte encore récente, pensait différemment, et les faits que rapporte M. Malcolm Sproat, semblent bien lui donner raison.

En 1860, M. Sproat prit possession, au nom de l'Angleterre, de la partie de l'île Vancouver, qui occupe le fond du Barclay-Sound, au nord de l'entrée du détroit de Fuca et qui porte aujourd'hui le nom de district Alberni. Dans ce coin de terre vivait un certain nombre de tribus appartenant à des familles différentes, ne parlant même pas le même idiôme, et placées certainement à l'un des degrés les plus bas de l'échelle humaine. Instinctivement, ces sauvages que M. Sproat désigne sous le nom d'Aths, parce que le nom de toutes leurs tribus renferme l'affixe *Atht*, ne virent pas de bon œil la venue des Anglais. Ceux-ci, en les forçant d'abandonner la côte et de se réfugier dans

l'intérieur augmentèrent encore leur déplaisir. Mais les Aths ne se sentaient point en force, et cédèrent. Le premier hiver, ils ne parurent s'apercevoir qu'en bien du voisinage des Anglais. Ils travaillaient à la journée parmi eux, et avec l'argent de leurs salaires, s'achetaient des vêtements, de la farine, du riz, des pommes de terre, qu'on leur vendait à bas prix et dont ils s'accommodaient fort bien. Ils se montraient très-satisfaits et très-gais. L'hiver finit, et des symptômes de dispositions toutes différentes se montrèrent chez les Aths. M. Sproat s'aperçut que quelques jeunes Indiens s'étaient *européanisés*, dans le sens du mot le moins favorable ; quant aux hommes faits et aux vieillards, ils s'étaient réfugiés au fond de leurs wigwams et semblaient nourrir de sinistres pensées et montraient un visage menaçant.

M. Sproat s'inquiéta d'abord de cette métamorphose ; mais il acquit bientôt la preuve qu'elle ne provenait que d'un découragement invincible. « Ces pauvres Indiens avaient reçu dans l'esprit un choc dont « ils ne pouvaient se remettre. Toutes leurs idées se trouvaient con- « fondues, et le sentiment de leur infériorité les rendait hébétés. Ils « avaient vu les blancs, leurs vaisseaux, leurs machines, leur indus- « trie dévorante, et en face, ils se sentaient misérables et petits. Peu « à peu, ils perdaient tout respect, toute estime de leurs coutumes et « de leurs traditions, et, repliés sur eux-mêmes, effrayés de leur « néant pour ainsi dire, ils étaient tombés dans un découragement « sombre et mortel. » Bientôt la maladie s'abattit parmi les Aths ; et on ne savait à quoi attribuer ses rapides ravages. M. Sproat avait déjà interdit la vente des liqueurs fortes. La débauche sensuelle ne régnait point, et cependant les Aths mouraient l'un après l'autre « victimes « du découragement morne et stupide dont ils s'étaient sentis atteints « dès leur premier contact avec une race mieux douée (1). »

L'extinction de ces races, leur disparition totale, serait-ce donc le dernier mot de cette civilisation qui s'avance fière et orgueilleuse de son éclat ? Je répugne encore à le croire et, pour m'en tenir aux races polynésiennes, voici mes raisons. La première se trouve dans le silence des statistiques à l'égard des archipels centraux, Samoa et Tonga, et de leurs dépendances. Ces îles ont conservé leur nationalité, les Européens les ont moins fréquentées, et peut-être tiennent-elles en réserve des populations, qui se maintiennent et s'accroissent. A Wallis

(1) *Transactions of the Ethnological society of London*, 1867.

et à Gambier, le fait est certain, on prévoit même l'époque où ces îles devront déverser leur trop plein. Ces groupes ont embrassé la religion catholique, et c'est précisément dans les progrès du catholicisme que je puise ma seconde raison, ou si l'on préfère, mon second espoir. Ce sera son œuvre de rétablir dans ces terres lointaines les rapports altérés ou renversés de la famille, comme il le fit à son berceau, au sein de la société païenne ; ce sera sa récompense d'avoir arraché ces populations à leur torpeur morale, de les avoir purifiées de leurs souillures sociales et matérielles.

Celles-ci sont plus intimement liées à celles-là qu'on n'affecte parfois de le dire. Quel lien subsiste dans ces familles polynésiennes où la femme est l'esclave de son mari, puis de son fils devenu majeur ; où règne enfin la polygamie ? Et la polygamie, qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas l'avilissement seul du mariage, c'est encore l'abatardissement de la race. Demandez à Mme la princesse de Belgiojoso, qui a visité les harems et sondé leurs plaies ; demandez à M. de Quatrefages quels fils procréent ces créatures sans pudeur et sans responsabilité, qui s'achètent et se transmettent de main en main comme un mû archandise vulgaire ? La tâche de civiliser les populations de la mer du Sud est échue d'abord à la communion protestante : elle a eu, j'en suis sr, la volont é de l'accomplir, et ce ne sont pas assurément les moyens matériels qui lui ont manqué. C'est un fait avéré qu'elle n'a pas réussi. J'ai indiqué une des causes de cet échec. La raideur et la sécheresse des doctrines pourraient aisément m'en fournir une autre. Le protestantisme paraît moins la religion des faibles que celle des forts ; l'orgueil individuel qu'il exalte ne dispose point à la patience ni à la mansuétude ; le sentiment du droit, qu'il développe jusqu'à son extrême limite, affaiblit la charité. Ses œuvres les plus belles, ses inspirations les plus pures revêtent un caractère local et en quelque sorte égoïste. Le catholicisme, au contraire, réserve à la faiblesse d'infinies tendresses et professe, dans toute son étendue et dans toute sa force, la charité du genre humain. C'est un païen, c'est Cicéron qui a trouvé le mot ; mais c'est le christianisme qui a créé la chose. Aux yeux du missionnaire catholique, le sauvage ne paraîtra jamais indigne d'attention et de sollicitude ; cette créature déshéritée, qui réalise sous l'aspect moral la belle image du poëte :

Infans, indigus omni
Vitai auxilio, cum primum in luminis oras

Nixibus ex alvo matris natura profudit,
Vagituque locum lugubri complet.....

ne lui inspirera jamais ni découragement, ni répulsion. Il saura le consoler, le soutenir, l'élever, l'améliorer et l'instruire. C'est peu connaître d'ailleurs la religion catholique et ses fruits que de craindre chez ses disciples l'énervement, soit de l'intelligence, soit du corps. S'il lui est donné un jour de rattacher à elle les populations océaniennes, soyons assurés que cette transformation ne leur aura pas fait perdre leur énergie native, et que, rendues à la vie civile, elles en connaîtront à la fois les devoirs et les droits.

ADALBERT FROUT DE FONTPERTUIS.

# LA RUSSIE[1]

(Suite et fin.)

---

## VIII

### UNE APOTHÉOSE INFAME

Que les Russes aient célébré Pierre Ier, qu'ils l'aient surnommé *le Grand*, je ne m'en étonne pas. A leur point de vue, au point de vue de la mission de la *sainte* Russie, rien n'est plus logique. Il est tout naturel qu'un peuple, placé aux antipodes de la morale, essaie de glorifier des monstres; mais que des écrivains, nés au sein de la civilisation catholique et nourris par elle, aient ratifié et apostillé cette apothéose, c'est ce que nous ne comprenons plus. Disons à la décharge des uns qu'ils ne connaissaient guère la Russie, et que la philosophie de l'histoire, qui depuis a jeté des lueurs si vives sur les redoutables problèmes de la vie, n'était pas encore née. Mais ajoutons, à la honte des autres, que pour être dupes des prestiges et des mensonges mongoliens, il faut être un peu Mongol soi-même. Or, toute la philosophie du dix-huitième siècle fut mongolienne et une partie de celle du dix-neuvième l'est aussi. Et c'est là — nous le montrerons — le grand danger. C'en est fait de la Cité sainte, de la civilisation chrétienne, si les intelligences en masse tombent dans la prévarication mongolienne. Le jour où l'Occident en délire jettera au ciel ce cri : « DIEU, C'EST LE MAL! » alors toutes les tribus mongoles, des rives du Borysthène jusqu'au fond des steppes asiatiques, éprouveront un long frémissement, et elles s'écrieront, rugissantes et féroces : « Allons! l'Occident nous appelle et nous livre la vie! »

Et le règne de l'Antéchrist commencera.

(1) Voir les numéros de la *Revue* des 25 avril, 10 mai, 10 juin.

Pour conjurer ce malheur dans la mesure de nos forces, nous allons déchirer le masque à l'aide duquel Pierre Ier a volé les titres de *grand* et de *réformateur*, masque que les philosophes ont attaché eux-mêmes et peint des plus belles couleurs.

Histoire en main, Pierre Ier ne fit que continuer Iwan IV dont nous avons esquissé l'horrible vie : même esprit de ruse, même astuce, même ambition, même génie de destruction, même cruauté, même soif de sang. Lisez la vie de Gengis-Khan et lisez ensuite la vie de Pierre Ier, et vous reconnaîtrez facilement que ces deux hommes étaient de même sang. Ajoutez cependant, pour être juste, que le Mongol est beaucoup plus complet en Pierre Ier qu'en Gengis-Khan.

Pierre Ier, en effet, ne le céda en cruauté qu'à Iwan IV, dont Karamsin lui-même a dit qu' « il était de son vivant entré dans l'enfer. »

Quand ce chef de la race des Romanoff, fidèle en cela à la politique mongole, se tourne du côté de l'Occident, il s'efforce de prendre un visage de civilisé, de réformateur ; mais quand il se tourne du côté de la Russie, ce visage reprend sa couleur sombre marquée de taches sanglantes.

De la civilisation, il ne voit, il ne prend que le matériel, que l'outillage, que les forces. Quant à son esprit, source et séve de cette civilisation, il ne le soupçonne même pas. Il prend à l'Europe l'art de construire des navires, mais il ne lui emprunte pas celui de former des hommes et d'élever un peuple. Dans un de ses fameux voyages, il apprend que les Strélitz se sont révoltés. Il accourt. A son arrivée, la révolte était réprimée; néanmoins, tous les Strélitz furent condamnés à mort.

Voici comment Adam Mickiewicz caractérise la cruauté de ce réformateur :

« La cruauté habituelle des tzars prend un caractère tout nouveau. Pierre n'est pas un fou enragé comme Iwan IV; il est philosophe. En exécutant ses ennemis, il s'instruit, s'exerce, étudie la nature humaine. Il apprend à couper lui-même des têtes : le premier jour, il en coupa cinq; puis, en faisant des progrès, il parvint à en abattre vingt-cinq dans l'espace de quelques heures. Les seigneurs de sa cour étaient obligés de lui servir d'aides dans ses opérations. Les Français et même les Allemands montraient quelque répugnance à faire le métier de bourreau, mais les Anglais s'y prêtaient avec beaucoup de sang-

froid. *Le prince Mentchikoff, un des plus grands personnages de l'empire, excellait dans l'art d'abattre les têtes* : IL TOURNAIT LA ROUE, IL COUPAIT DES JAMBES. Pierre, en faisant éventrer devant lui de malheureux boyards et paysans, appelait les médecins et se faisait expliquer l'anatomie, *dont il était grand admirateur;* il étudiait la structure des intestins et la circulation du sang. »

Nous empruntons aux *Mémoires secrets du sieur de Villebois*, chef d'escadre et aide-de-camp de S. M. le tzar Pierre Ier, les détails suivants sur l'exécution des Strélitz : « On les assembla au nombre de sept mille (*sept mille!*) dans un lieu environné de palissades, où on leur lut la sentence qui condamnait deux mille d'entre eux à être pendus et les cinq mille autres à être décapités. On les fit sortir dix par dix de l'enceinte palissadée dans une plaine où l'on avait dressé un nombre de gibets suffisant pour y pendre deux mille hommes. Ceux-ci y furent attachés par dizaine, *en présence du tzar, qui les comptait, et de tous les seigneurs de la cour,* qu'il avait mandés près de lui afin qu'ils fussent témoins de cette exécution, pour laquelle il voulut, en outre, se servir des soldats de sa garde en guise de bourreaux. Les cinq mille qui devaient être décapités furent, de même que leurs camarades, tirés dix à dix de l'enceinte, et conduits dans la plaine, où, vis-à-vis des gibets, on avait disposé des poutrelles en assez grand nombre pour servir de billots à ces cinq mille coupables. A mesure qu'ils arrivaient, on les faisait arranger, coucher de leur long, et poser par cinquantaines le col sur les billots, après quoi l'on décapitait toute la file. Le tzar ne se contenta pas, pour cette exécution, de se servir des seuls soldats de sa garde. ARMÉ LUI-MÊME D'UNE HACHE, IL COMMENÇA PAR COUPER, DE SA PROPRE MAIN, LA TÊTE D'UNE CENTAINE DE CES MALHEUREUX, après quoi, ayant fait distribuer des haches à tous les princes, seigneurs et officiers de sa suite, il leur ordonna de suivre son exemple. Nul de ces seigneurs, parmi lesquels étaient le grand-amiral Aproxine, le grand chancelier, le prince Mentchikoff, Dolgorouki, etc., etc., ne fut assez osé pour désobéir. Le caractère du tzar leur était trop connu pour qu'ils ignorassent qu'en témoignant la moindre répugnance dans cette occasion *il y allait de leur vie, et qu'il les aurait impitoyablement confondus avec les rebelles.* Ces milliers de têtes furent transportées en ville dans des tombereaux et fichées sur des pieux de fer, scellés dans les créneaux des murailles de Moscou, *où elles restèrent exposées pendant toute la durée du règne de ce prince.* Quant aux chefs de ces Strélitz, ils furent

pendus aux murailles de la ville, en face et à la hauteur de la fenêtre grillée par où la princesse Sophie, sœur du tzar, recevait le jour dans sa prison; spectacle qu'elle ne cessa d'avoir sous les yeux pendant les cinq ou six années qu'elle survécut à ces malheureux. »

Cette fête de la mort est épouvantable; mais l'acte qui la termina est encore plus odieux, plus satanique que ce que nous venons de lire : « Sur la déposition des complices que le boyard Jean Misloslawski avait eu le plus de part au soulèvement qui arriva l'an 1682, lors de l'avénement de Sa Majesté, *on déterra* son cadavre, qu'on trouva peu altéré et presque encore dans son entier, *quoiqu'il eût été douze ans sous terre.* On érigea plusieurs potences auxquelles on pendit les parties du cadavre, qui fut mis en mille pièces. »

Comme Iwan le Cruel, Pierre Ier fit aussi mourir son fils, sous prétexte qu'il ne savait pas s'élever à la hauteur de ses idées réformatrices. Iwan le Cruel tua son enfant dans un de ses moments de fureur; mais Pierre tua le sien froidement, de propos délibéré. Les circonstances de ce crime sont vraiment ignobles. Pierre, après avoir à force de promesses hypocrites et de feinte tendresse déterminé le prince Alexis, son fils, qui s'était enfui en Allemagne, à revenir en Russie, le fit arrêter, se présenta à lui, et, en sa qualité de patriarche, il voulut entendre sa confession. Alexis, ayant naïvement avoué qu'il avait souhaité la mort de son père, celui-ci, qui guettait sa proie, se fait une arme de cet aveu et fait condamner le malheureux prince à la peine de mort par une commission de cent quatre-vingts dignitaires. Cent quatre-vingts vils esclaves!

Aussi hypocrite que cruel, Pierre Ier fit semblant d'user de clémence et de commuer la peine de mort en celle de l'incarcération.

« Mais, le même jour, dit Adam Mickiewicz, qui, en ce point comme en tant d'autres, a rétabli la vérité de l'histoire altérée par les philosophes du dix-huitième siècle, le même jour, Alexis mourut empoisonné. Il n'y a pas de doute sur cet empoisonnement. Un Anglais au service de la Russie, le comte Bruce, grand-maître de l'artillerie, le raconte avec une simplicité et un sang-froid extraordinaires. Il raconte comme quoi il fut envoyé par le tzar chez un apothicaire chercher une potion forte « *strong potion* » pour le prince, qui était malade. L'apothicaire (Oscar), en recevant cet ordre, parut consterné. Dans le même moment, un maréchal allemand (Weide), au service de la Russie, entra pour demander cette potion. Le maréchal chancelait et paraissait troublé comme l'apothicaire. Ils portèrent enfin la

coupe au prince, qui, prétendit-on, mourut d'une attaque d'apoplexie (7 juillet 1718). »

Inutile d'ajouter que tous les amis et serviteurs du prince périrent par la roue, le gibet ou la hache. Sa mère, elle-même, ne lui survécut guère.

Voilà le souverain! Quant aux armées russes, telles elles étaient sous les Stiatopolk ou les Vladimir, telles elles furent sous Pierre Ier : aussi féroces, aussi sanguinaires, aussi destructives. Il y a dans le Mongol un côté bouffon, satirique, fort étrange. Pierre Ier, sous ce rapport, ne le cédait pas à Iwan le Cruel. Le mépris ironique et bouffon de l'humanité est un des caractères sataniques de la race tartare les mieux accusés. Ainsi, quand Pierre Ier déclare la guerre à la Suède, il en donne pour motifs : « qu'il ne lui avait pas été fait à Riga, lorsqu'il l'avait traversée, en 1697, une réception assez magnifique, et qu'on ne lui avait pas fourni, pour passer la Dzwissa, avec sa nombreuse suite, des bateaux assez propres (1). »

La guerre ainsi déclarée, Pierre Ier ordonne à ses soldats, dans le cas où ils auraient à battre en retraite, de ruiner le pays en se retirant, afin d'affamer les Suédois, et ils n'y manquaient pas.

Le prince Michel Wisniowocki qui, en Lithuanie, avait d'abord embrassé le parti d'Auguste et de Pierre Ier, se prononça contre eux, confessa ses torts, et dénonça les horreurs des Russes dans un manifeste qu'il publia à Vilna en juillet 1707, et où on lit : « Au lieu d'amener un corps seulement de douze mille hommes, qui devait être entretenu à ses frais, le tzar a inondé le pays d'une multitude effroyable de barbares qui ont dépeuplé le pays..., promenant partout le feu et la désolation. Les terres ont été pillées, les habitants massacrés, et, depuis le Slucz jusqu'à la Warta, les Kalmouks ont tout saccagé. *Ils ont porté leurs mains sacriléges jusque sur les saints Sacrements et les tombeaux des morts*... La noblesse a été réduite à la besace, quantité de femmes et de filles ont été violées... L'archevêque de Léopol a été envoyé prisonnier à Moscou, en compagnie d'un grand nombre de Lithuaniens mis dans les fers. En un mot, il n'est presque pas possible d'exprimer les horreurs et les cruautés commises par ces barbares en Pologne (2). »

Les Russes reculèrent devant Charles XII : « On ne saurait exprimer quelles barbaries ils commirent dans leur retraite : tout était

(1) *Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II*, par M. l'abbé Parthenay.
(2) *Pologne illustrée.*

brûlé et ruiné de fond en comble. *Ils conduisirent en esclavage toute la bourgeoisie de la malheureuse ville de Dorpat... Ils emmenèrent encore des environs de Mohilew au delà de cent chariots d'enfants polonais des deux sexes, pour aider à peupler, avec le temps, les vastes solitudes de Moscovie* (1). »

Telle était la conduite des troupes du tzar Pierre, non en pays ennemi, mais en Pologne, où il ne venait « que pour réprimer, en sa qualité de prince chrétien, la violence et l'injustice qui tendent au renversement des lois et de la société humaine. »

Ce qu'il y a de plus révoltant dans les crimes des tzars, ce ne sont pas encore tant les crimes mêmes que l'ignoble façon avec laquelle ils sont perpétrés.

Quand les autres hommes commettent un grand crime, ce crime est ordinairement seul; mais ici il en est autrement, le crime russe est toujours enveloppé de plusieurs autres crimes : il ne va jamais à visage découvert; il porte toujours un masque de religion et d'humanité; et c'est ce qui le rend si particulièrement hideux. Iwan, au moment de ses plus grands crimes, invoquait les textes de l'Écriture. Pierre Ier, avant d'empoisonner son fils, écrit aux dignitaires ecclésiastiques convoqués pour formuler un jugement : « Nous souvenant de l'endroit de la parole de Dieu où il exhorte de demander en pareilles occasions les sentiments des gens d'Église, pour savoir ce que Dieu a ordonné, ainsi qu'il est écrit au chapitre XIX de l'Exode, nous désirons de tout archevêque et de tout l'état ecclésiastique, que vous nous donniez là-dessus, suivant la sainte Écriture, une véritable instruction pour savoir quelle punition un crime si horrible de mon fils, *semblable à Absalon,* a mérité selon les lois divines : ce que vous nous donnerez par écrit, signé de la propre main d'un chacun, afin qu'étant suffisamment éclairé dans cette affaire *nous ne chargions en rien notre conscience* (2). »

Tout cela n'était qu'une formalité, une mise en scène bouffonne, si elle n'était odieuse, pour tromper l'Europe. Toujours le prestige!!!

Je cherche le réformateur en Pierre Ier, et je ne le trouve pas. Ce que je vois clairement, c'est qu'il a perfectionné et agrandi la machine mongolienne, la machine de mort; mais qu'il ait eu l'idée de la transformer, c'est ce que nul observateur impartial n'osera affirmer.

(1) *Histoire militaire de Charles XII, roi de Suède*, par Gust. Adlenfeld.

(2) *Extrait du manifeste du procès criminel du czarowitz Alexis Petrowitz*, cité par Adam Miekiewicz (*Histoire de Pologne*).

Je le vois bien achevant l'avilissement de ce que, faute d'autre mot, on nomme l'Église russe. « Lorsque les évêques, après la mort du dernier patriarche, vinrent lui demander d'en nommer un nouveau, il s'écria en frappant sur son front : « Voici votre patriarche, votre « pape et votre dieu (1). »

Ce mot explique la Russie, il l'éclaire jusqu'au tréfond. « Je suis VOTRE DIEU ! Non pas Dieu ; Dieu, c'est la Vérité, la Beauté, la Bonté vivantes ; non ! VOTRE DIEU, un dieu moscovite, un descendant en ligne directe de Péroune, ancien dieu de vos pères, Pierre Ier en un mot. »

En rapprochant cette parole de celles que le P. Place Carpin entendit prononcer par Gaïuck, lors de son élection au khonat, on y trouve le même esprit. Le : « Je suis votre dieu ! » de Pierre, répond, en le perfectionnant, au : « Désormais, ma parole me servira de glaive, » de Gaïuck. Tout l'orgueil accumulé des générations mongoles éclate, fait explosion dans le mot de Pierre Ier. C'est la formule claire, précise, rapide, fulgurante de la démonocratie. Comme tout ce qui vient de l'enfer, cela a une apparence de grandeur ; mais si on souffle sur le prestige, on trouve de la boue.

Ceux qui entendirent cette parole du tzar et qui l'acceptèrent n'étaient ni des prêtres, ni même des hommes.

Je vois le tzar Pierre, digne pontife d'une telle Église, imiter les bouffonneries religieuses d'Iwan le Cruel, se rendre à l'église, et, en sa qualité de patriarche, officier et entonner l'épître.

Je le vois écoutant, en sa qualité de patriarche, la confession de son fils, pour faire de cette confession un acte d'accusation contre ce prince.

Je le vois, arrivant par toutes les ignominies, toutes les profanations, au meurtre de son fils ; je le vois, pour les besoins de sa politique en Pologne, leurrant le pape Clément XI avec des promesses de réunion de l'Église grecque à l'Église romaine, et en même temps instituant une fête bouffonne, dite le *conclave*, où l'on tournait en ridicule l'élection du Pape par les cardinaux ; je le vois, invitant à cette hideuse mascarade ses ennemis, enivrant les uns pour surprendre leurs secrets, faisant empoisonner les autres, et trouvant lui-même dans l'orgie une mort qu'il avait procurée à tant d'autres ; je vois ce dieu ridicule essayant de créer une langue avec des parcelles d'autres langues prises à droite et à gauche, et n'arrivant qu'à former

(1) Adam Mickiewicz, *Histoire de Pologne*.

un jargon pitoyable; je le vois enfin faisant tomber les barbes des Moscovites et leur apprenant l'exercice de la vie européenne, en douze temps; mais où donc est le réformateur?

Si je ne vois pas le réformateur, en revanche je vois le grand homme, — *grand* dans le sens mongol.

Un pape disait : « Les nations sont les diverses parties de mon corps. » Pierre Ier, lui, put dire, après l'organisation de son armée, de sa bureaucratie et de sa police : « Tous mes sujets font partie de mon organisme : leurs bras, multiplication des mes bras; leurs têtes, multiplication de la mienne; leurs yeux, multiplication de mes yeux. Sans conscience et sans cœur, ils sont, jusqu'au dernier, les reflets de moi-même. Ils ne sont plus eux-mêmes, ils sont le tzar ici, là, partout. Les autres souverains ont des administrations plus ou moins bien établies; mais ces administrations, outre qu'elles ne comptent qu'un nombre très-restreint d'agents, n'exercent leur action que sur des points fort limités. Moi, j'ai perfectionné tout cela : j'ai fait de toute la Russie une administration en dehors de laquelle l'homme ne peut rien être, et au sein de laquelle il ne doit et ne peut vivre que de la vie que ma volonté prescrit. Malheur à celui qui serait tenté d'oublier son rôle de rouage et d'exécuteur muet de ma volonté! je le verrais par tous les yeux des Russes. »

Fasciner l'Europe par des imitations mensongères ou des corruptions de ses institutions, se mêler sous mille déguisements aux affaires de l'Occident pour les embrouiller de plus en plus et pouvoir pêcher en eau trouble, appeler à lui toutes les forces de la civilisation pour en armer le monstre moscovite : telle fut l'œuvre de Pierre le Grand, œuvre à l'accomplissement de laquelle il déploya toutes les facultés — facultés très-inférieures — du génie mongol.

« Pierre le Grand, dit Henri Martin, d'une intelligence ouverte à toutes les sciences et à tous les progrès de la civilisation, *mais fermé à tout idéal de moralité, aussi Tartare de cœur que ses devanciers,* n'avait nullement compris le fonds de l'Europe, qu'aujourd'hui encore aucun vrai Moscovite ne comprend, c'est-à-dire la faculté de renouvellement propre aux races aryennes; la faculté de faire *peau neuve* sans mourir. »

Je ferai remarquer en passant à M. Henri Martin que toutes les races sans exception, quelle que soit leur pétrification dans le mal, peuvent faire *peau neuve,* ou plutôt *sang nouveau.* Pour cela, elles n'ont qu'à plonger leurs lèvres desséchées et brûlantes à la coupe du

sang divin. Ceux des Mongols qui l'ont fait ont été renouvelés.

Sous cette réserve, nous nous associons pleinement à ce qui suit : « Pierre Ier remplaça donc la grossière machine mongole des Iwans par des établissements scientifiques et militaires copiés en Occident, et par une vaste mécanique administrative empruntée aussi, en partie, aux monarchies européennes, mais construite avec une vigueur de logique despotique à laquelle ne pouvaient atteindre ces monarchies. Au titre oriental de tzar, il s'efforça de substituer dans les rapports européens le titre occidental d'empereur, qui impliquait l'héritage de Byzance, et mettait le chef des Moscovites sur le même pied que le chef du *Saint-Empire*. Il détrôna la *sainte* Moscou *d'au delà des forêts* pour l'hybride Pétersbourg, tout artificielle, mais ouvrant sur l'Europe par la Baltique... Si Pierre Ier fit cette Russie officielle, par laquelle il remplaçait la Moscovie, européenne d'habit et de tactique, il la fit plus asiatique que les Iwans dans certaines de ses lois. Il mit la dernière main au système autocratique en supprimant le patriarcat et en établissant le *tchine* (1). »

« De haute taille et très-robuste, Pierre le Grand, dit Adam Mickiewicz, avait une figure assez régulière, *mais d'une expression sinistre; son regard surtout,* SES YEUX GRIS TACHETÉS DE SANG, QUI CARACTÉRISENT LA FAMILLE RÉGNANTE CHEZ LES MONGOLS (les Bourtchoukines), NOUS FONT VOIR EN LUI UN HOMME DE LA GRANDE-RUSSIE MONGOLISÉ. *On remarquait dans tout son être une singulière inquiétude; même lorsqu'il était assis, il donnait à son corps un certain mouvement qui inspirait la terreur.* »

Après avoir retracé quelques-uns des crimes de cet homme, Adam Mickiewicz s'écrie : « Et pourtant ce prince était reçu dans les cours de tous les souverains d'Europe. » Cela est vrai; cependant nous devons à la mémoire de Louis XIV de dire que ce grand roi refoula toujours l'asiatisme avec une hauteur qui honore l'homme, et une prudence qui fait l'éloge du politique.

Un ministre anglais, fameux par la sagacité de sa politique, *Robert Walpole,* a beaucoup loué le refus constant que fit Louis XIV d'entrer en alliance avec la Russie, même sous le règne de Pierre le Grand. « On peut, dit-il, et l'on doit mettre au rang des traits de la politique la plus éclairée cette conduite de Louis XIV : il savait que faire des alliances avec une puissance jusqu'alors inconnue, *ou plu-*

(1) On appelle de ce nom la transformation de la noblesse en bureaucratie où personne n'existe que par son grade.

*tôt méprisable,* c'était l'éclairer sur l'importance de son existence. Qu'est-ce, en effet, entre les souverains, que s'allier? C'est se communiquer le besoin réciproque qu'on a les uns des autres. C'était donc, en faisant alliance avec Pierre le Grand, lui dire qu'il ignorait l'influence que pourrait avoir son existence sur les intérêts respectifs des États de l'Europe; c'était ouvrir une vaste carrière à son ambition et lui décrire le chemin par lequel il pouvait faire pencher la balance. Ce trait de politique, sans doute peu connu et senti par les Français, puisqu'ils n'en parlent point, fera toujours honneur à la mémoire de Louis XIV : la postérité louera en lui cette sage et éclairée prévoyance qui pénétrait jusque dans l'obscurité de l'avenir. » (Fragments rapportés par Leclerc, *Histoire de la Russie ancienne,* t. III, p. 600.)

L'Angleterre ne mérite pas de tels éloges. C'est elle qui la première se courba devant le tzar et lui donna le titre de *très-haut et très-puissant empereur.*

Plus tard, après toutes les victoires de Pierre, la plupart des cours de l'Europe le reconnurent *empereur* de toutes les Russies ; excepté la France, qui ne lui donna le titre impérial qu'en 1745.

A sa mort, il disposait de forces considérables et il avait obtenu deux résultats immenses : celui de grossir le monstre par des conquêtes considérables, et celui de l'avoir si bien déguisé en civilisé qu'une partie de l'Europe trompée le reçut comme un frère. Le mongolisme s'avançait à pas de géant. Un pied sur la Baltique et l'autre sur la mer Noire, il fouillait déjà dans les entrailles de la Pologne et soufflait de toute la force de ses poumons la division en Europe, sur laquelle il brûlait de s'élancer.

« Pierre, dit Adam Mickiewicz, ne se regardait lié par aucun traité ni par aucune parole. » Lors de la conspiration de Cellamare, le tzar, ayant appris que le ministre suédois Goertz servait les vues d'Alberoni, proposa la paix à Charles XII, son ennemi acharné, et lui offrit des subsides et des soldats *pour détrôner le roi Georges d'Angleterre, son allié, renverser le régent, son allié aussi, chasser le roi de Pologne Auguste II, avec lequel il venait de conclure un traité d'alliance, enfin pour bouleverser toute l'Europe.* » On a fait, ajoute Mickiewicz, des conjectures sur les véritables intentions de Pierre. Voltaire qui, *avec son sens profond de l'égoïsme, appréciait très-bien la politique de ce prince, dit que Pierre le Grand voulait seulement faire naître quelques démêlés pour en profiter.* »

« D'ailleurs, dit à son tour l'auteur anonyme des *Progrès de la puissance russe,* les puissances, toujours aveugles sur les empiétements de Pierre Ier, et alors en discussion pour le règlement de la succession d'Espagne, offraient mille moyens de les tromper, de les affaiblir, de les perdre l'une après l'autre, et n'avaient peut-être pas assez de leurs forces militaires pour résister aux artifices d'un politique artificieux, d'un conquérant infatigable, et de troupes féroces, déjà la terreur de l'Europe. *Sa mort prématurée peut avoir sauvé le continent de quelque grande catastrophe,* MAIS SES PROJETS NE FURENT PAS ENSEVELIS DANS LA TOMBE. »

La politique mongolienne, formulée par lui dans son célèbre testament, s'exécute de point en point et se poursuit avec une sorte de fatalité qui donne le frisson.

Voici, entre autres choses ce qu'on lit dans ce testament :

« Ne rien négliger pour donner à la nation russe *des formes et des usages européens.* » — (C'est le masque.)

« S'étendre, par tous les moyens possibles : vers le nord, le long de la Baltique; vers le sud, le long de la mer Noire; vers le centre, par la Pologne. » — (C'est le chemin qui mène à la domination universelle.)

« Détacher la Suède de la politique européenne; chercher à l'isoler; on finira par la subjuguer. » — (C'est fait.)

« Sous prétexte de chasser les Turcs de l'Europe, entretenir une armée permanente vers la mer Noire, et, en s'avançant toujours, s'étendre jusqu'à Constantinople. » — (C'est encore fait, et, sans la France, la Russie s'emparait de cette capitale.)

« Alimenter l'anarchie en Pologne et finir par subjuguer cette république. » — (Hélas ! hélas ! c'est fait !)

« Entretenir, au moyen de traités de commerce, une alliance étroite avec l'Angleterre, qui, de son côté, favorisera tous les moyens d'agrandissement et de perfectionnement de la marine russe, à l'aide de laquelle on obtiendra la domination sur les mers de l'Europe, point capital dont dépend la réussite du plan. » — (Cela s'est fait : l'Angleterre a, pour ses intérêts égoïstes, trahi la civilisation.)

« Se pénétrer de cette vérité : que celui qui dispose du commerce des Indes est le souverain de l'Europe. » — (Gare à l'Angleterre !)

« Se mêler à tout prix, soit par force, soit par ruse, des querelles de l'Europe, et surtout de l'Allemagne. » — (En bonne voie de réalisation.)

« Se servir de l'ascendant de la religion sur les Grecs et les Slaves répandus en Turquie, en Autriche, en Pologne, en Prusse. » — (C'est le vol *à la* religion ; comme tous les autres genres de vol, il fleurit en Russie.)

« Enfin, mettre en lutte toutes les puissances de l'Europe en les appuyant et les combattant les unes après les autres, ET PROFITER DE LEUR AFFAIBLISSEMEENT RÉCIPROQUE POUR ENVAHIR LE TOUT. » — (Elle prépare, elle médite le coup décisif, l'*envahissement du tout.*)

C'est l'instant, en présence de cet évangile de mort, de signaler un fait singulier.

En Russie, il n'y a pas à proprement parler de loi de succession, de loi d'hérédité, rien qui ressemble aux constitutions des peuples européens. La plupart du temps un autocrate est nommé sans qu'on sache par qui, comment et pourquoi il l'a été. On ne suit aucun ordre de primogéniture : c'est un membre quelconque de la famille princière qui surgit, et, si cette famille s'éteint, il s'en élève une autre en tout semblable à la première, et dont l'élection est un mystère. Une force cachée, une force souterraine, et qui se masque du nom de *fatalité*, semble présider à la formation, conservation et nomination des tzars. Ce peuple a, lui aussi, sa *providence*, providence qui place les berceaux de ses élus au sein même du crime pour qu'ils en reçoivent leurs premières leçons, qui les fait passer sains et saufs à travers tous les meurtres, et qui, enfin, les place ainsi préparés à la tête des hordes mongoliennes. Il y a, dans les choix de cette *providence,* une logique étrange : c'est presque toujours un monstre complet qu'elle tire de l'abîme et qu'elle soustrait à la mort. Tous les sujets qui ne sont pas susceptibles de recevoir l'esprit mongol en dose suffisante sont broyés par elle. L'unique titre à ses faveurs est de vouloir mourir à l'humanité pour vivre du démon. C'est l'antichristianisme. Le peuple russe reconnaît de suite, instinctivement, par des clartés intérieures, l'élu de cette force mystérieuse. Et si les sept péchés capitaux ont tellement pénétré cet élu qu'il présente le spectacle de *ce je ne sais quoi* qui n'est plus un homme et qui n'est pas encore un damné, alors le peuple russe, saisi de respect et de terreur, se prosterne, adore, et se sent appelé à des fêtes conformes à ses goûts. Un jour cette *providence*, voulant sans doute éprouver la fidélité de *son* peuple, lui présenta un roi débonnaire, « un monarque singulier, » dit finement Adam Mickiewicz. Il s'appelait Fédor et était fils d'Iwan le Cruel. Il était doux, juste, pacifique, humain.

« C'est un imbécile, dirent les Russes, et ils le méprisèrent. »

Et la mystérieuse *providence*, en ricanant, s'écria : « Ce peuple est réellement mon peuple, et désormais je ne le tenterai plus! En vérité? il aime la démonocratie! Et comme j'aime l'ordre et que je hais les révolutions, je lui choisirai des chefs en rapport avec sa nature. »

Elle a tenu parole : car depuis ce temps, en effet, tous les tzars ont été des incarnations de plus en plus complètes de l'esprit mongol.

Quand on étudie avec quelque attention la vie de Pierre le Grand, on voit qu'il ne différa en rien d'Attila, de Gengis-Khan et de tous les chefs mongoles, si ce n'est peut-être par plus d'astuce et d'hypocrisie. Dans ses prétendues réformes, son principal but fut de déguiser ses Asiatiques en Européens, et de pénétrer sous ce déguisement au centre de la civilisation occidentale pour la mordre au cœur. Car la *Sainte Russie,* héritière de la tradition mongolienne, aspire à couvrir toute la terre de ses hordes sanglantes. C'est là, qu'on ne l'oublie pas, la mission qu'elle s'attribue encore aujourd'hui comme au temps où le grand Khan de la Mongolie faisait répondre ce qui suit au pape Innocent IV qui lui reprochait ses massacres et qui le pressait de se convertir : « Nous aussi, nous adorons Dieu et par sa force nous dévasterons toute la terre depuis le lever jusqu'au coucher du soleil... Nous t'envoyons aujourd'hui notre volonté et notre ordre. Si tu veux rester sur ton sol, sur ton eau et dans ta propriété, il faut que toi, Pape, tu viennes en personne auprès de nous et te présentes à celui qui règne sur la terre. »

Pierre le Grand avait ce même orgueil bouffon et s'attribuait une mission analogue. Son testament est là pour le prouver, et, mieux encore que son testament, toute l'astucieuse et cruelle politique russe.

Voilà en abrégé ce qu'on peut appeler le passé de la Russie. Son présent en diffère-t-il?

Non, de Pierre Ier à Nicolas, elle a changé de masque, mais pas de fond.

La place me manque pour justifier mon sentiment. Mais, la main appuyée sur l'histoire russe depuis l'infâme Catherine II, que Voltaire appelait *sainte* Catherine, sur les récits des voyageurs, sur les aveux des Russes qui essaient d'émerger de ce monde de mort, sur les documents les plus impartiaux, j'affirme que le centre de l'immense agglomération russienne est resté mongol. Même ruse, même astuce, même hypocrisie, même cruauté froide, même mépris de la vie, même

horreur de la pensée, même orgueil, même ambition, même athéisme pratique, même haine de la vérité, même servitude. Une odeur fétide de mort et de corruption s'élève de cette terre. Les palais sont hantés par les ombres sanglantes de tous les czars assassinés. Le knout et les verges déchirent comme autrefois les chairs des victimes, comme autrefois les eaux de la Neva font irruption dans les cachots des prisons, comme autrefois le peuple passe de la plus abjecte servitude à la cruauté des bêtes fauves, comme autrefois toute la Russie, clergé en tête, ment, trompe, bâtonne, et s'enivre. Comme autrefois elle se fait *sainte*, et se proclame une race providentielle.

Chaque jour, profitant des défaillances et des divisions de l'Europe chrétienne et civilisée, elle dévore un lambeau de la Pologne. Non-seulement elle en boit le sang goutte à goutte, mais encore elle s'efforce d'en tuer l'âme. Elle poursuit son œuvre de mort tantôt en décrivant des circuits trompeurs et en rampant jusqu'à terre, semblable à la hyène; et tantôt en défiant l'Europe avec cet orgueil bouffon dont elle a le secret. Encore quelques jours, et la malheureuse Pologne, ce noble pays que le catholicisme avait formé, sera *russifié*, c'est-à-dire que là ou était la vie règnera la mort.

Quelques personnes, bienveillantes d'ailleurs, m'ont reproché de damner la Russie.

Non, messieurs, non, ce n'est point moi qui damne la Russie, c'est elle qui *se damne*. Ce qui est bien différent.

« L'Europe, dit M. Henri Martin, a appris ce qu'est la Pologne, a appris ce qu'est la Russie.

« Il y avait naguère, même chez les esprits fort sympathiques à la cause, de l'incertitude sur la vraie Pologne et sur la place qu'elle tient en Europe, grâce aux nuages habilement amassés par une science officieuse aux gages de la politique.... La science russe s'efforçait par d'adroites équivoques de montrer dans l'ancienne Pologne une aggrégation futile qui s'était dissoute pour ne plus se réformer. Ces ombres se sont dissipées; nous avons vu partout s'agiter d'un même frémissement les membres épars de l'ancienne, de la vraie Pologne. On ne peut plus demander où elle est. Elle est partout où s'étend la civilisation polonaise, partout où règne 'esprit Polonais.....

« La Russie tout naturellement ne commence qu'où finit la Pologne. Mais qu'est-ce que la Russie?

« D'un côté nous voyons éclater chez les Polonais tous les signes des plus brillantes races européennes : le génie chevaleresque, l'ac-

tivité, la spontanéite, la libre expansion, l'entente, l'action commune par l'unité de sentiments, par une sorte d'électricité sympathique et non par le mécanisme des races impersonnelles ; les femmes enflammant le courage des hommes et ajoutant une poésie nouvelle à la poésie de l'héroïsme.

« De l'autre part, qu'est-ce qui frappe nos yeux ? A Pétersbourg, après Nicolas, dès qu'au milieu des fluctuations du nouveau règne et d'une agitation publique soulevée par tant de causes diverses, on eut laissé pénétrer en Russie, non plus seulement le mécanisme bureaucratique et militaire, mais l'esprit de l'Europe, tout a été confusion et vertige, comme si cet esprit eût apporté avec lui un principe dissolvant et inconciliable avec les conditions de la vie moscovite; le désordre a remplacé l'étouffement qui comprimait tout sous la tyrannie ; puis la tyrannie renforcée à Varsovie, tandis qu'elle s'affaissait à Saint-Pétersbourg, ayant enfanté la guerre actuelle, on a vu tout à coup avec stupeur cette *guerre prendre un caractère qui fait disparaître toutes les apparences d'une civilisation superficielle pour laisser émerger le vieux fonds de barbarie, tel qu'il était aux jours d'Iwan le Terrible.*

« Nous ne parlons point des cruautés ordonnées de sang-froid par le pouvoir... Nous parlons de la façon dont l'armée russe pratique la guerre, nous faisons allusion à cet instinct de destruction, à cette passion, pareille à celle de certains animaux féroces, *d'anéantir toute vie, tout* MOUVEMENT, de *faire le désert autour de soi,* passion qui se réveille avec le cri de guerre, chez un peuple assez doux dans ses foyers. Les FUREURS de l'armée russe en Pologne nous reportent à d'autres fureurs non moins étranges qui ont éclaté ou éclatent dans l'intérieur même de la Russie, à ces vastes incendies qui ont plus d'une fois embrasé Moscou, et qui dévoraient, il y a quelques mois, les plus riches quartiers de Pétersbourg. »

Voulez-vous toute ma pensée sur la Russie? La voici :

Après avoir minutieusement et impartialement étudié et analysé tous les caractères de ce peuple, — sa cruauté, son athéisme, son hypocrisie, son manque de conscience, sa haine de la vérité, son orgueil hautain et bouffon, son amour de la mort, et surtout l'art vraiment étrange avec lequel il essaie de déguiser ses crimes en vertus, ses mensonges en vérités, ses férocités en actes philanthropiques, toutes choses enfin en sens contraire, — je ne puis m'empêcher d'y voir une ébauche déjà très-avancée de Gog et Magog, c'est-à-dire de l'Antéchrist.

Une seule chose pouvait arracher cette race déchue à elle-même, changer ses instincts, développer sa conscience, ressusciter son cœur, et la délivrer du mongolisme auquel nous sommes plus ou moins sujets.

C'était la religion de Celui qui s'est dit : « La voie, la résurrection et la vie. » Mais chez ce peuple, séparé de bonne heure de la vérité catholique — seule féconde — le Christianisme n'est comme tout le reste qu'une sorte de mirage, un trompe-l'œil plus ou moins grossier.

Je passe, à ce qu'on appelle le clergé russe, son ignorance, sa cupidité, sa paresse, son ivrognerie, sa dissolution, — je suis large ; mais ce qui m'effraie, ce qui m'épouvante en lui, c'est qu'il n'ouvre la bouche que pour sophistiquer la morale éternelle dans l'intérêt du crime, comme on peut le constater dans maintes circonstances, mais particulièrement dans le jugement du prince Alexis fils de Pierre le Grand. Dans ce procès, Pierre et son *saint Synode* sont tellement hideux qu'on est tenté de les écraser comme des reptiles échappés de l'enfer. C'est mille fois plus révoltant que toutes les cruautés réunies d'Iwan le Cruel.

Est-ce à dire que cette race chez laquelle tout n'est que prestige et mensonge, que ce peuple jusqu'ici stérile, sans art, sans poésie, sans littérature, sans parole ni humaine ni sacrée, sans philosophie et au fond sans religion, que ce peuple, qui suit une marche historique anti-européenne, ne puisse pas un jour renaître, se transformer, et d'instrument de mort devenir un instrument de vie au sein de l'humanité ?

Adieu ne plaise que j'affirme une telle chose ! Seulement j'affirme que si la vérité catholique ne visite pas promptement l'âme renversée de ce peuple, il en sortira un monstre qui dévorera l'Europe, comme il dévore la Pologne, c'est-à-dire corps et âme.

Dernièrement un journaliste russe, dans une éruption d'orgueil, s'écriait : « Eh bien oui, nous sommes Tartares, et APRÈS ?

Et après ? C'est qu'il vous faut rester en Tartarie.

Au moment même où nous prononcions ce jugement paraît un livre qui le ratifie d'une manière calme, solennelle, mais implacable. Il porte pour titre : L'ÉGLISE DE POLOGNE. *Exposé, avec pièces à l'appui, de ce qu'a fait le Souverain Pontife Pie IX pour porter remède aux maux que souffre l'Église catholique de Pologne, précédé d'une introduction* (1), *par le* R. P. LESCŒUR, PRÊTRE DE L'ORATOIRE. *Ouvrage publié par les soins de la Société historique et littéraire.*

(1) V. Palmé, libraire-éditeur, rue de Grenelle Saint-Germain, 25.

Voici ce que nous lisons à la première page de ce livre, dont chaque ligne détache une partie du masque russe :

« Vingt-quatre ans après Grégoire XVI, Pie IX présente à son tour au monde civilisé l'exposition, appuyée de pièces authentiques, de la situation faite à l'Église polonaise par le gouvernement russe. Cette exposition aurait soulevé le même cri d'horreur que la première, si le sens de la justice et de l'inviolabilité du droit n'avait singulièrement baissé en Europe depuis trente ans. *Tous ceux qui l'ont lue ont pu se convaincre, s'ils en doutaient encore, qu'il y a dans notre monde chrétien, comme au temps de la plus barbare antiquité, des politiques implacables où l'humanité ne tient aucune place appréciable*, OU LE SENTIMENT DU DROIT ET DU JUSTE N'EST JAMAIS INVOQUÉ QUE POUR LA FORME ET DANS LA MESURE OU IL SERT DES INTÉRÊTS. ON Y VOIT A L'ŒUVRE UN GOUVERNEMENT AUX YEUX DE QUI LA CONSCIENCE EST UN MOT, LA RELIGION UN PRÉTEXTE, LA PAROLE L'ORGANE DU MENSONGE ET RIEN DE PLUS. ON Y REMARQUE SURTOUT l'effroyable habileté et la persévérance vraiment inouïe, et sans nulle déviation, d'un système de destruction conçu et inauguré par Catherine II. *Elle l'avait appliqué à l'Église catholique le jour même où elle jurait au Pape et à toute l'Europe, dans des traités solennels, le respect et le maintien de la foi catholique dans les provinces de l'ancienne Pologne qu'elle réunissait à son empire.* »

Je prends la liberté de faire remarquer au R. P. Lescœur que le système de destruction dont il parle avec une juste horreur n'a point été conçu dans l'âme hideuse de Catherine II, ni inauguré par la Messaline du Nord. Il est aussi ancien que la race mongole. Toujours le même au fond, il varie ses moyens et change de masque suivant les circonstances. Voilà tout. Ivan le Cruel, Pierre le Grand, Catherine II et ses successeurs, c'est tout un. Si c'eût été son intérêt, Catherine II se fût agenouillée devant le Pape et eût knouté MM. de Voltaire et Diderot au lieu de leur envoyer des diamants. Je dois dire pourtant qu'elle joua avec plus de naturel l'air des philosophes que tous autres airs, car entre le voltairianisme et le mongolisme il y avait affinité et ressemblance. Voltaire eût fait un parfait ministre de Catherine II. Même athéisme, même matérialisme, même luxure, même mépris du peuple, même orgueil, même cupidité, même haine de la vérité, même hypocrisie, même absence de conscience, même perfidie. Voltaire et Catherine ne s'y trompèrent pas (ne se trompèrent pas, c'est autre chose). Ils se reconnurent comme fils du même

esprit et s'embrassèrent, si toutefois le mensonge peut embrasser le mensonge. C'est de cet embrassement, ou plutôt de cet horrible copulation, qu'est venu le meurtre de la Pologne.

Le R. P. Lescœur confesse qu'en 1860 il avait conçu quelque espoir de voir la persécution religieuse cesser en Pologne, puis il s'écrie, en projetant un douloureux regard sur la longue série de crimes commis depuis cette époque par le gouvernement russe en cet infortuné pays : « Hélas ! oui ! nous nous étions trompé ! Aujourd'hui, moins de huit ans après cette expression de nos désirs, plus encore que de nos espérances, le comble a été mis à des maux qui nous semblaient sans mesure, à des persécutions qui nous paraissaient ne pouvoir être surpassées. Tandis que dans la sphère politique, le gouvernement moscovite semble avoir atteint le but de ses désirs, et que déjà certains organes de la presse les trahissent (1) ouvertement en désignant le royaume de Pologne sous le nom de *goubernie de la Vistule*, dans l'ordre moral et religieux, le désordre et l'anéantissement systématique de tout bien sont arrivés à la dernière limite ; plus de monastères, plus d'écoles catholiques, plus de séminaires, et bientôt plus d'archevêques ni de prêtres. Désormais tout masque est tombé, et l'on va sans pudeur au but marqué depuis longtemps par la politique de Catherine : l'extinction du catholicisme en Russie, aussi bien que dans le royaume de Pologne. »

Le R. P. Lescœur entre ensuite dans le détail de tous les moyens employés par le tzar pour arriver à la russification, c'est-à-dire à l'anéantissement complet de la nation polonaise.

Et pour qu'on ne s'y trompe pas, et aussi pour qu'elle n'échoue pas, c'est à un Mongol pur sang que cette œuvre de destruction est confiée. C'est Mourawieff qui doit, selon l'expression mongole, *manger* la Pologne. Lisez le portrait que le P. Lescœur vient de tracer de ce descendant de Gengis-Khan : « Un officier qui l'a vu de près nous le représente comme un homme d'une difformité toute mongole : corpulence obèse, tête à mâchoire lourde et large, qui semble reposer immédiatement sur les épaules, yeux petits, gris, remuants, enfoncés dans d'énormes cavités, dents noires et jaunes, *voix parfois mielleuse, et passant subitement aux rugissements du tigre* : tel est le personnage que le tzar a jugé seul capable d'élever la répression au niveau des terreurs et des haines moscovites. »

(1) Nous ferons remarquer qu'en Russie les organes de la presse ne *trahissent* pas, mais obéissent spontanément et avec joie.

Et maintenant, lecteurs, si vous voulez savoir comment ce personnage remplit sa mission, lisez le livre dont je vous parle et dont l'introduction se termine par les paroles suivantes : « Détruire la religion en Pologne afin d'extirper plus facilement sa nationalité, voilà le dernier mot, toujours vrai, toujours soupçonné, et maintenant avoué de la politique russe. Un résultat qui paraissait encore impossible sous Nicolas, *après les plus sanglantes victoires de son despotisme sans frein,* semble aujourd'hui inévitable. Avant peu, si l'on en croit d'une part les craintes d'un grand nombre, et de l'autre les prophéties enthousiastes du parti qui mène en Russie l'opinion publique, la religion du tzar aura consolidé son empire au cœur même de l'Europe : C'EST DIRE QUE LA CIVILISATION AURA RECULÉ DE TROIS CENTS LIEUES DEVANT LA BARBARIE, ET QUE DES GUERRES GIGANTESQUES POURRONT SEULES EMPÊCHER LE FLOT VICTORIEUX DE S'AVANCER PLUS LOIN. »

En qualifiant la Russie de *barbare,* le R. P. Lescœur se trompe. La Russie n'est point barbare, elle est pis que cela, elle est MONGOLE ; c'est-à-dire une corruption de toutes choses, même de la barbarie.

La seconde partie du livre du P. Lescœur se compose du récit, avec pièces authentiques à l'appui, de tous les efforts de la papauté pour amener la Russie au respect de la conscience et de la nationalité polonaises.

Je convie à cette lecture tous ceux qui veulent contempler le magnifique, le sublime spectacle de la vérité catholique, qui est tout à la fois force et charité, luttant pour la liberté d'un peuple contre l'orgueil, l'ambition, l'hypocrisie et l'athéisme, jusqu'au jour où, ses plaintes et ses leçons méprisées, elle se voile la face et n'intercède plus que par des prières et des larmes.

O Pologne, notre sœur et jusqu'ici notre salvatrice, ne perds pas courage, garde ton âme, garde ta foi, garde ton cœur catholique, et, dans la trahison des nations chrétiennes, élève vers le Christ ta tête rouge de sang et mêle tes prières et tes larmes aux prières et aux larmes du Pontife, dont les mains, pacifiquement tendues, te bénissent et te protégent.

Déjà tu nous a sauvés par ton héroïsme, sauve-nous aujourd'hui par ton martyre !

B. CHAUVELOT.

---

# VIRGINIA

## OU ROME SOUS NÉRON (1)

(SUITE)

Quelques semaines plus tard, Cinéas et Héléna étaient assis dans le *péristylium*, gracieux appartement entouré de colonnes de marbre, avec une vaste fenêtre s'ouvrant par en haut au-dessus d'une fontaine jaillissante. Tout à coup un grand bruit s'éleva au dehors, sur l'allée de platanes. On entendit à la fois un piétinement sonore de chevaux sur les cailloux, un cliquetis d'armes et des éclats de voix humaines. Héléna devint pâle comme la mort et courut chancelante vers la porte, en murmurant des paroles inintelligibles. Cinéas se précipita du même côté et la dépassa ; il fut rencontré sur la porte par un homme en uniforme d'officier supérieur de l'armée romaine, qui le salua d'un geste joyeux et empressé, mais qui, sans s'arrêter, courut à Héléna et la reçut dans ses bras. Aucune parole ne fut prononcée, mais il la serrait contre son cœur, comme s'il eût voulu ne plus s'en détacher.

Tous les spectateurs étaient muets. La vénérable Sulpicia, debout, dévorait du regard le nouveau venu ; elle joignait les mains, levait au ciel ses yeux d'où coulaient de grosses larmes, et tombait sur un siége, ses jambes ayant perdu soudainement la force de la soutenir. Il n'é- plus question de constance romaine ni de prétentions à l'insensibilité. L'officier se dégagea de l'étreinte d'Héléna qui sanglottait et riait en même temps, vint embrasser Sulpicia et arrêta sur elle un long regard qui semblait dire : vous n'avez pas vieilli ! Ensuite, se retournant par un mouvement brusque :

« Marcus, où est Marcus ? » C'étaient les premières paroles qu'il prononçait.

— Cherche, dit Héléna, et tu trouveras.

Le petit garçon se tenait droit contre un siége à l'autre bout de la

(1) Voir les numéros de la *Revue* des 25 mai, 10 et 25 juin.

chambre et tout pâle. Ses larges yeux étaient fixés sur l'officier avec une admiration timide, indécise, en quelque sorte honteuse et se remplissaient de larmes. Lorsqu'il se vit regardé à son tour :

— Papa ! s'écria-t-il, et il se précipita en avant.

Labéon, car c'était lui, le reçut entre ses deux mains, l'enleva à la hauteur de ses moustaches et le couvrit de baisers. Marcus enveloppait de ses petits bras le cou de son père, se cachait contre son épaule, puis le regardait de nouveau et se cachait encore. Labéon le tenant toujours contre son visage, se dirigea vers Cinéas qui venait de rentrer, et la chaleur de leur mutuelle étreinte témoigna de leur cordiale amitié.

Tout était joie et délire. Labéon trouvait pour chacun un mot d'affection. « — Mes bons serviteurs, dit-il en se montrant sous l'*area* ou vestibule, devant lesquels se pressaient en foule tous les esclaves accourus pour voir leur maître, malgré Hégion qui voulait les retenir au travail afin de pouvoir se présenter seul au nom de tous ; mes bons serviteurs auront trois jours de repos et de fête. Nous célébrerons d'abord un sacrifice à nos dieux pénates, un autre à la Victoire, un autre à Hercule gardien, un quatrième à la Concorde conjugale, un cinquième enfin à Jupiter Stator. Je veux que tous et chacun, hommes et dieux prennent part à mon bonheur. »

Il rentra ensuite dans le *péristylium* et se tint prêt à répondre aux mille questions que tous lui adressaient à la fois.

Labéon avait une haute taille, des épaules carrées, une tête large, un visage martial et d'un caractère tout romain. Son geste et le son de sa voix indiquaient l'homme habitué au commandement. Ses yeux et les plis de sa bouche n'avaient pas la finesse de ceux de Cinéas, mais l'ensemble de sa personne offrait un beau type de la forte race des bords du Tibre qui avait imposé ses lois à l'univers.

Ce dur soldat, ce romain si redoutable à la tête d'une légion, avait au fond du cœur des trésors d'affections, comme on est toujours surpris d'en trouver chez les gens de guerre, où ils ne sont cependant point rares. La vue de sa famille avait fait évanouir pour lui les combats et les campements lointains. Le petit Marcus semblait incrusté à son bras ; il l'y tenait assis lorsqu'il causait et le promenait avec lui lorsqu'il marchait. L'enfant, lui aussi, témoignait par son air radieux qu'il s'y trouvait bien ; de cette épaule paternelle sur laquelle il appuyait sa tête naïve, il semblait défier le monde et les orages de la vie.

Héléna s'asseyait à côté de Labéon, prenait son bras et le retenait serré contre son cœur ; Sulpicia, assise de l'autre côté, luttait en elle-même pour retrouver son sang-froid ; mais elle arrêtait sur son fils, de temps à autre, des regards profonds comme les mères seules en ont, et la nature l'emportait toujours sur le stoïcisme de l'éducation.

Labéon avait beaucoup à raconter. C'était du sein du carnage et de la fumée des incendies qu'il revenait à son paisible foyer ; il était ressuscité, pour ainsi dire, d'entre les morts, et les événements qui avaient amené sa délivrance, à peine espérée, faisaient palpiter ses auditeurs.

Il raconta la marche de l'armée romaine sur l'île de Mona, la prise et la destruction des repaires fortifiés du Druidisme, puis l'insurrection de toute la Grande-Bretagne, les premiers engagements de Suétonius Paulinus avec des bandes dispersées d'insulaires ; son retour triomphal à Londres, et la nécessité où il s'était vu d'en sortir bientôt une seconde fois.

« Il avait délibéré dans un conseil de guerre, poursuivit Labéon, sur l'opportunité de défendre la ville ou de reprendre le chemin que nous venions de parcourir et de nous renforcer peu à peu de toutes les garnisons de la route. Plusieurs inclinaient vers le premier parti ; il semblait dur d'abandonner des marchands paisibles, nos amis et nos concitoyens, à la fureur des barbares ; mais l'armée de Boadicée dépassait 100,000 combattants, et bien qu'il ne se laissât point effrayer par les exagérations des fuyards de la banlieue, le général fut d'avis qu'un siége pouvait user nos ressources et nous devenir fatal, pour peu que l'ennemi y mît de la patience, tandis qu'une victoire en rase campagne devait être infaillible et décisive. Il se résolut donc à sacrifier une ville pour le salut d'une province, et ne se laissa fléchir ni par les prières ni par les larmes des habitants. Tous ceux qui le désirèrent trouvèrent du reste un refuge entre nos rangs ; ceux qui ne voulurent ou ne purent nous accompagner furent brulés, pendus, crucifiés ; les barbares trouvaient trop long d'enchaîner des prisonniers et de les vendre ; on eût dit qu'ils s'attendaient à expier un jour leur fureur, et qu'ils vengeaient par avance leurs propres supplices. Soixante-dix mille citoyens ou alliés de Rome périrent par leurs mains.

« Les Bretons nous suivirent ; ils comptaient nous pousser jusqu'à la mer d'Hibernie ; mais sitôt que notre armée, avec les garnisons que

nous recueillîmes sur la route et les renforts qui nous arrivèrent, eut atteint un chiffre de 10,000 hommes, nous nous arrêtâmes. Suétonius choisit une vallée étroite, où nous avions une forêt derrière nous, et sur le devant une vaste plaine qui se couvrit bientôt de barbares. Nous les connaissions assez pour ne rien redouter que de ce côté-là. Je pris position au centre avec la quatorzième légion dont j'avais le commandement, mon tour de service comme tribun militaire tombant justement ce jour-là. Suétonius nous rappela en trois mots les désastres que nous avions à venger, la honte de se laisser battre par une femme et deux jeunes filles, et la nécessité de vaincre ou de reculer encore sans savoir où on s'arrêterait. Il nous recommanda de serrer les rangs et de ne pas nous laisser emporter par notre ardeur, posta l'infanterie légère derrière nous, ramassa la cavalerie sur nos ailes, et nous attendîmes.

« Nous voyons Boadicée parcourir sur son char le front de son armée, montrant ses filles outragées et ses royales épaules meurtries par le fouet ignominieux d'un préteur romain. Elle leur rappelait sans doute aussi que notre défaite devait consommer l'affranchissement du pays et qu'ils n'avaient rien à espérer de notre clémence. En ce point elle ne se trompait pas. Mais ses guerriers se croyaient si sûrs de vaincre qu'ils avaient placé leurs femmes et leurs enfants sur des chariots en bordure de la plaine, pour leur offrir de là le spectacle de leurs exploits. Une troupe de druides accompagnait Boadicée. Sur leur passage les Bretons poussaient jusqu'au ciel des acclamations frénétiques, gesticulaient avec leurs armes étincelant au soleil, et quelquefois dansaient comme des sauvages. Le désordre chez eux était complet, et Boadicée ne semblait se préoccuper que du courage. Impatients mais calmes, nous les laissions faire ; car nous savions comment tout cela finirait.

« Ils se précipitèrent enfin vers nous, tous ensemble, avec un bruit de pas et de clameurs qui ébranla la vallée. Dès qu'ils furent à portée, ils nous couvrirent d'une grêle de flèches ; voyant cela, je fis pivoter sur elle-même ma brave quatorzième et la lançai en avant en forme de coin, les rangs toujours serrés. Les barbares, mis en confusion déjà par leur propre ardeur, ne résistèrent pas à la charge pesante de cette masse bardée de fer. Ils tombaient ou cédaient pour se reformer un peu plus loin, mais toujours au hasard ; ils formaient une foule et non pas une armée. Le reste de notre infanterie nous suivit, remplissant les vides derrière nous et élargissant toujours notre

front de bataille ; l'ennemi, après s'être heurté follement à nous sans pouvoir nous entamer nulle part, eut un moment d'hésitation ; l'arrivée de notre cavalerie débordant sur les ailes changea cette hésitation en panique, et ils se mirent à fuir. Mais arrivés à l'extrémité de la plaine, ils rencontrèrent la ligne de leurs chariots et s'arrêtèrent. Leurs femmes étaient là qui les suppliaient de retourner au combat, criaient, se frappaient la poitrine, s'arrachaient les cheveux, maudissaient les hommes comme des lâches, leur montraient leurs enfants et quelquefois les leur jetaient à la tête. Les Bretons essayèrent de se rallier ; mais notre masse compacte avançait toujours d'un élan égal, soutenu et que rien n'arrêtait. Quelques milliers d'hommes tinrent ferme devant nous et périrent jusqu'au dernier ; les femmes aussi se mêlèrent de la lutte, nous frappant avec les piquets où étaient attachés les chevaux et nous jetant tout ce qui leur tombait sous la main ; mais après tout, ce fut une tuerie plutôt qu'un combat. Autour de ces charriots furent vengés Camulodunum, Vérulam et Londres. Nos soldats énivrés de sang n'épargnaient pas même le bétail.

Le lendemain nous évaluâmes à quatre-vingt mille les cadavres qui couvraient la plaine et dans le nombre ne se trouvait guère plus de quatre cents des nôtres.

— Et Boadicée, qu'est-elle devenue ? demanda Héléna.

— Voyant que tout était perdu, elle s'empoisonna. Son corps fut découvert non loin du champ de bataille.

— Rome est toujours Rome, dit Sulpicia en se tournant vers sa belle-fille avec un regard de tranquille orgueil ; vous voyez, ma fille, si l'on a raison de douter de la fortune de ses armes !

— Mais comment se fait-il que vous soyez déjà de retour ? dit Cinéas, la campagne ne doit pas être terminée encore.

— J'ai été choisi pour offrir à César le rapport général. J'ai apporté le premier la glorieuse nouvelle. Arrivé à Rome l'avant-dernière nuit, j'ai immédiatement sollicité une audience.

— Et vous l'avez obtenue ?

— De Burrhus oui, mais de Néron pas avant le soir ; il donnait audience à quelques messagers venus de Grèce, et recevait en grande pompe je ne sais quel prix gagné par lui sur un théâtre lyrique. Lorsque je voulus lui expliquer l'objet de ma visite il m'interrompit :

— Je suis au courant de votre affaire, Labéon ; Burrhus m'en a informé. Félicitez-moi ; je suis le plus heureux des hommes ; j'ai battu les Athéniens sur leur propre terrain. Ah ! Labéon, quelle gloire pour

tout le nom romain ! Et pendant ce temps, la Bretagne aussi, paraît-il, me donnait une victoire. Labéon, je suis le plus heureux des hommes !

« Je balbutiai une adhésion banale, un peu à l'aventure et pas trop délicatement, je crains ; mais il ne m'écoutait pas. Quelque chose dans mon attitude paraissait l'avoir frappé tandis que je me tenais-là, debout devant lui. Il me considérait de près, reculait lentement sans me perdre de vue, puis se rapprochait, portait la tête à droite, à gauche, dans toutes les directions, bref me traitait comme une statue ou un objet d'art.

— Par les dieux immortels ! s'écria-il enfin, ne bougez pas ! Sur votre vie, ne bougez pas ! Je ne voudrais pas avoir perdu cette pause pour un million de sesterces. C'est Hercule, Hercule en personne, Hercule au repos !

« Il appela quelques-uns de ses courtisans, des artistes à ce que j'ai compris, et leur ordonna de faire mon portrait sur le champ. Il dirigeait la besogne, me donnait lui-même des attitudes, et me recommandait sans cesse de ne faire aucun mouvement. Alors il s'asseyait et me regardait comme auparavant, en fermant les yeux à demi.

« J'étais, certes, plus embarrassé qu'à la tête de ma quatorzième ; je ne m'étais pas attendu à exciter l'admiration de l'empereur de cette façon-là ; mais le moyen de me refuser à son caprice ?

« Il me raconta alors qu'il faisait faire une statue colossale de sa propre personne, et que ma tournure avait réalisé devant lui fort à propos l'idéal qu'il cherchait. Ainsi, ma chère Héléna, quand tu salueras un de ces jours l'effigie de notre auguste maître, tu pourras songer que tu salues ton mari, à l'exception de la tête, je présume.

— Certes, dit Héléna en souriant, c'est beaucoup d'honneur pour...

— Pour Néron, par Jupiter ! acheva sans façon Cinéas ; je suppose bien que ma sœur ne changerait point avec l'impératrice Octavie ; ellu n'aurait rien à y gagner.

Héléna embrassa son mari, réplique muette qui confirma éloquemment l'hypothèse de Cinéas. Labéon continua :

« L'empereur, tout en donnant ses ordres à propos de cette statue, m'annonça que je ne retournerais pas à l'armée, qu'il me gardait auprès de lui et me donnerait un emploi dans son palais.

« J'essayai de glisser un mot sur ma famille et sur mon désir de la revoir. Il consentit en riant, rappela qu'Hercule avait le cœur sensible puisqu'il avait filé aux pieds de son Omphale, et m'accorda au-

tant de temps que j'en désirais pour filer aux pieds de la mienne. Ensuite, tout d'un coup, il me demanda si j'étais musicien et si j'aimerais à entendre le morceau qui avait gagné le prix. Impossible de répondre que non. Il prit une lyre, une petite lyre de Mitylène qu'il estime plus, me dit-il, que la moitié de son empire, se recueillit, et, avec un sérieux que je ne lui avais pas encore vu, me chanta, en s'accompagnant lui-même, une composition bizarre dont je n'ose me flatter d'avoir compris deux mots. Ma perplexité dut se traduire dans ma bouche et mes yeux grand ouverts; César supposa que c'était de l'extase et en fut charmé. Si l'épreuve s'était prolongée, je ne sais trop comment je m'en serais tiré; mais nous fûmes dérangés par l'arrivée d'une ravissante jeune femme qui s'avança droit à Néron avec un air de contrariété mutine. Je n'ai pas besoin d'ajouter, Héléna, que ce n'était point Octavie.

— Je ne vous pardonnerai jamais, dit-elle, de me faire attendre comme cela ; voici deux heures....

— Deux heures, ma mignonne! Il accompagna cette exclamation d'un propos grossier que je ne vous répéterai pas et me planta là comme si je n'eusse pas existé. Sans en demander davantage, je repris le chemin du vestibule, me félicitant intérieurement d'être tombé dans un moment si favorable.

— Et, dit Héléna surprise, il n'a pas été autrement question de la bataille ni de la Bretagne?

— Pas plus que cela. La Bretagne? il s'en occupe comme si elle était située dans la lune. Remercions ma bonne étoile, Héléna. On a oublié la part que j'ai pu prendre à une victoire; mais qu'importe? j'ai posé pour la statue d'Hercule, j'aurai de l'avancement, n'en doutons pas. En attendant, parlons d'autre chose.

Les auditeurs de Labéon s'entre-regardèrent et Cinéas se retourna instinctivement pour s'assurer que l'oreille subtile d'Hégion ne rôdait pas dans le voisinage; mais le marbre épais du *péristylium* défiait heureusement les indiscrets. Toutefois, par un tacite accord, chacun garda pour soi ses impressions, et le nom de l'empereur ne fut plus prononcé. Depuis deux ou trois générations, les Romains quelque peu prudents, avaient désappris à penser tout haut.

Labéon s'inclina vers son fils assis sur un de ses genoux :

— J'ai des histoires en réserve pour toute une année, petit homme. Les sauvages et leurs bateaux d'osier, leurs peaux tatouées, leur chariots et leurs glaives énormes qui vous coupent un homme en deux ;

les monuments des druides et leurs horribles sacrifices, je te raconterai tout cela sous les platanes.

— Et je serai soldat, moi aussi comme papa, répondit l'enfant, et j'irai aussi dans les batailles, quand je serai grand.

Labéon le considéra avec orgueil. C'était tout le portrait de sa mère, un pur grec, délicat, sensitif, éclatant d'intelligence, plus hardi cependant et empreint d'une vivacité qui ne manquait pas de décision, mais sans aucune des rudes qualités romaines. Ce contraste avec sa propre personne le rendait d'autant plus cher à son père.

— Racontez-moi tout de suite, dit Marcus se glissant entre les bras et la poitrine de Labéon comme dans un nid ; je ne me souviens déjà plus beaucoup de la Grande-Bretagne. Je me rappelle seulement que la mer montait, montait, quand je jouais sous les rochers, tandis qu'ici, dans le Latium, j'ai joué tout un jour sur le sable sans qu'elle bougeât de place.

— Il a remarqué cela ! Voyez-vous le petit philosophe, dit le tribun dont le regard rayonnait de tendresse.

— Oui, et qu'il y avait joliment plus de brouillards qu'ici et un moins beau soleil. Est-ce que c'était le même, dis, papa ?

— Sans doute, mais il en est plus éloigné. On raconte qu'il existe une autre île encore plus loin que la Bretagne, où il fait toujours, toujours nuit. On l'appelle *Thule*.

— Est ce qu'on est allé dans cette île, papa ?

— Je ne crois pas ; des marchands l'ont aperçue, mais n'y ont pu aborder à cause du froid et des tempêtes. On n'y voit que neige et glace ; on prétend que la mer y est solide et dure comme de la pierre et qu'elle n'a point de vagues ; mais je n'ai jamais connu personne qui en parlât par expérience.

— Y a-t-il des habitants ?

— Là-dessus on raconte toute espèce d'histoires : les uns disent qu'on y trouve des géants habillés de fourrures ; les autres qu'il n'y a personne du tout. Le plus clair est qu'on en sait rien. C'est comme la forme de la Bretagne ; les uns prétendent qu'elle se prolonge pendant des centaines et des milliers de lieues, jusque dans les pays des glaces et la nuit perpétuelles ; les autres disent qu'on en peut faire le tour. Notre flotte s'en assurera, probablement, quand l'île sera pacifiée.

— Papa, où va le soleil quand il se couche ?

— Tu en veux trop savoir, cher enfant, répondit le tribun légèrement pensif ; demande cela à ton oncle.

Cinéas sourit, mais ne s'empressa nullement de répondre :

— Il va derrière l'île Atlantide, ou derrière les montagnes d'Afrique, je suppose. Vois-tu, petit, il y a comme cela beaucoup de choses qu'on ignore et dont quelques unes pourront être découvertes un jour, d'autres jamais. Quelle est la force secrète qui fait monter et s'abaisser la mer sur la côte de Bretagne, comme tu disais tout à l'heure, et pas sur la côte d'Italie ? Qu'est-ce qui fait tourner le soleil, et comment l'humidité qui entre dans le gland du chêne le change-t-elle en un arbre ? Mystères, désespérants mystères qui vous rendent malheureux quand on y pense !

— Oh ! bien, répliqua tranquillement l'enfant, il n'y a pas de quoi se rendre malheureux. Comme dit ma nourrice, tout cela nous sera expliqué par les anges dans le Paradis. Soyons bien sages, ici-bas, mon oncle, et nous serons de grands savants là-haut.

La profondeur de cette consolation naïve fut accueillie avec une admiration et une stupéfaction sincères.

— Il est toujours étonnant, s'écria Cinéas ; il me ferait croire à la métempsycose pythagoricienne, et que le divin Platon a pris une seconde naissance chez vous, Labéon.

— Bravo ! dit Labéon, revenons aux dissertations philosophiques, elles me reposeront du cliquetis des armes ; et puis, Héléna, elles me rappellent le temps des jardins d'Académus, qui fut celui où je t'aimai, je veux dire où je commençai à t'aimer.

Pour conclusion, les deux époux se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, avec l'enfant entre eux deux.

L'arrivée de Labéon avait animé et rajeuni toute la maison. Le juif Isaac oubliait un moment ses livres lorsqu'il entendait sous les fenêtres de sa bibliothèque le pas sonore du tribun, et la nourrice se déclara complétement guérie à la vue du bonheur de ses maîtres. Sulpicia passait des journées sans toucher un fil de laine, dérogeant ainsi à toutes les habitudes des matrones antiques. Héléna allait et venait d'un pas léger, élastique, toujours suivie de la personne ou au moins du regard de son mari. Elle se sentait redevenue jeune fille, et ses récentes angoisses lui semblaient un songe lointain.

Cependant Labéon s'était engagé à retourner prochainement au palais de Néron, et Cinéas avait autorisé Sénèque à l'y annoncer lui-

même. Le désir de faire son chemin aussi rapidement que possible dans la hiérarchie militaire était le mobile de Labéon. L'ambition tenait moins de place que la curiosité dans les pensées de Cinéas. Il désirait surtout connaître l'artiste couronné, et éprouver l'effet des recommandations de Burrhus : « Soyez poète ! »

Le vestibule de la maison palatine, comme on appelait le palais impérial, était rempli d'adulateurs qui froncèrent d'abord le sourcil à l'aspect des nouveaux venus. Ils passaient là une partie de leur journée épiant l'occasion de faire leur cour, hargneux les uns envers les autres, mais rampant devant le maître, semblables en un mot à des chiens qui rôdent autour d'une table de festin.

Il y avait aussi dans l'*Atrium* trois groupes d'ambassadeurs : les uns au visage presque noir, aux cheveux crépus et aux vêtements courts et chargés d'or ; c'étaient des Éthiopiens ; les autres au port majestueux et calme avec d'amples robes traînantes et des pièces d'étoffes roulées autour de la tête, c'étaient des envoyés du roi d'Arménie ; les derniers enfin au costume bizarre à haute et martiale stature, mais à l'air triste et confus, c'étaient des Bretons qui venaient se soumettre et implorer miséricorde.

Au milieu de cet encombrement, le frère et l'époux d'Héléna avaient peu d'espoir de se voir distinguer ; mais ils n'eurent pas plus tôt donné leurs noms qu'ils furent introduits.

Ils trouvèrent l'empereur assis à une petite table d'ivoire, la main gauche pendante, la droite tenant une plume au-dessus d'un parchemin déroulé, la tête légèrement renversée en arrière et les yeux à demi fermés, comme dans l'inspiration.

Lucius Domitius Claudius-Néron César était de moyenne taille, avec un visage haut en couleur et si charnu qu'il semblait enflé. Le cou épais, l'abdomen proéminent, les jambes très-grêles et cependant une belle prestance et une santé vigoureuse. Ses yeux étaient bleus et expressifs quoique faibles, ses lèvres minces, son sourire fat mais plutôt indifférent que cruel ; car les atrocités de son règne ne semblent pas, en général, inspirées par la passion ou par un goût positif du sang, mais par une absence radicale de toute sensibilité. Il éprouvait le même genre d'émotion à voir expirer un homme qu'à le voir rire, ou plutôt il n'en éprouvait aucune qu'autant que sa vanité y était interessée.

Cinéas se figura être devant un jeune débauché prétentieux et légèrement enclin à la mélancolie plutôt qu'en présence d'un tyran.

Il se rappela Britannius, Agrippine et tant d'autres dont la tragique destinée occupait non les conversations mais la pensée publique, et il chercha, sans les trouver, les traces de ce qui, sur ce visage, pouvait faire pâlir le monde.

Néron, s'éveillant pour ainsi dire de son abstraction vraie ou feinte, tourna vers les nouveaux venus un regard distrait ; mais ce regard se fixa tout d'un coup, et alors il fut accompagné d'un sourire qui, loin d'être terrifiant, avait quelque chose de fascinateur.

— Bon, mon Hercule ! et vous mon Aristarque athénien, je devrais dire mon Antinoüs. La force et l'intelligence. Vous voyez que je vous connais. Mais comment se fait-il, Cinéas, que vous remplissiez si tard l'espérance dont me berçaient Sénèque et Burrhus? Un Mégaclide, un philosophe a pu passer des semaines à Rome sans songer à voir Néron ! C'est un manque de mémoire.

— Et de gratitude, répondit Cinéas, après l'honneur que vous faites aux poëtes et aux philosophes en daignant marcher à leur tête ; mais l'anxiété à laquelle j'ai été si longtemps en proie, à l'occasion de mon beau-frère, m'ôtait complétement cette liberté d'esprit et cette gaîté d'humeur qui sont nécessaires pour aborder le plus heureux et le mieux doué des hommes.

— A la bonne heure ! voilà un compliment qui frappe juste, répliqua Néron. Votre œil athénien m'a compris de suite ; ce n'est pas comme mes grossiers Romains qui ne savent me parler que de ma grandeur.

Néron avait pris la parole en grec : il avait des prétentions, et des prétentions légitimes, au titre de puriste dans cette langue et il fut immédiatement charmé de l'accent délicat avec lequel il s'entendait louer. En outre, la gloire des antiquités grecques éclipsait pour lui toutes les autres. Un simple descendant des Mégaclides était plus grand à ses yeux que la personne même d'un Fabius ou d'un Scipion.

Il se mit à parler poésie et prosodie, citant Homère à tout propos, et le scandant avec emphase pour montrer l'exacte manière de déclamer les vers.

Cinéas approuvait, mais plus souvent du geste que de la parole. Labéon ouvrit plusieurs fois la bouche pour parler à son tour, il en fut dispensé par la faconde de César et ne le regretta point. L'artiste couronné, enchanté d'un auditeur aussi complaisant, le déclara charmant et fort spirituel pour un Hercule, bien qu'il n'eût pas trouvé le moyen de placer un seul mot dans la conversation.

Néron expliqua à Cinéas un nouveau système métrique de son invention, qui devait révolutionner la poésie latine.

— Votre poésie, dit-il, est originale, la nôtre ne l'est pas. Vous avez développé votre propre génie ; nous imitons le vôtre. Virgile est un plagiaire d'Homère. Cependant notre latin a certaines qualités par lesquelles il est supérieur au grec : témoin le poème nouveau que le jeune Lucain, le neveu de Sénèque, a mis sous mon patronage et que je considère comme un chef-d'œuvre sous le rapport du bon goût. Lucain, en s'éloignant de votre correction hellénique et du prétendu naturel que vous prisez si fort, a commencé à pousser notre poésie dans une voie nouvelle, mais c'est à moi qu'il était réservé de l'y fixer et de créer la muse nationale de l'Italie.

Cinéas, qui connaissait le poème de Lucain et qui l'appréciait d'une façon fort différente, ne voulut ni approuver ni contredire, et se contenta d'exprimer, à l'égard de la découverte impériale, une curiosité ardente et qui fut satisfaite avec empressement,

En ce moment, Sénèque se fit annoncer et fut accueilli par un mouvement de contrariété de Néron. Celui-ci le fit entrer cependant et le salua de la tête, mais sans se préoccuper davantage de sa présence.

Le philosophe de Cordoue avait un visage pâle et abattu :

— Seigneur, dit-il interrompant l'explication commencée, mon pauvre ami Burrhus est bien mal ; il a la gorge si enflée qu'il étouffe et il ne peut plus rien avaler.

— Ah ! dit Néron de l'air d'un homme qui ne prend aucun intérêt à ce qu'on lui annonce ou qui sait d'avance à quoi s'en tenir ; j'irai le voir quand j'aurai fini ma démonstration.

— De plus, ajouta Sénèque, il y a trois ambassades qui attendent audience.

— Attendre, ils sont faits pour cela, répondit Néron ; nous les recevrons demain, je n'ai pas étudié ma pose pour la circonstance.

Sénèque s'inclina et sortit sans insister et sans avoir remarqué Cinéas qui demeura le cœur serré. L'empereur poursuivit.

— Une des richesses particulières à notre langue, c'est l'abondance des mots qui finissent par un même son. Ovide en est plein et Virgile.

Barbarus has *segetes* ? En quo discordia *cives*
Perduxit *miseros* ; en queis consevimus *agros*.

Nos vieux poëtes recherchaient ces assonances ; ils avaient raison ;

les mordernes en les évitant prouvent qu'ils ne sont pas musiciens.

En posant ce principe, l'empereur chercha des yeux un assentiment que Cinéas lui accorda par un signe muet de la tête.

— Cicéron, s'il avait eu assez de génie poétique, m'aurait devancé et m'eût ravi la gloire de mes innovations; mais le Destin la réservait à moi, tout entière à moi seul. Où donc est Sénèque ? parti ? J'avais besoin du secours de sa mémoire.

— Je n'ose me flatter, dit Cinéas, que la mienne puisse suppléer...

— Je cherche, poursuivit Néron; certains vers de Cicéron intitulés, je crois « Priam » et tout remplis de consonnances :

— Ne seraient-ce pas les suivants ? demanda Cinéas.

Hœc omnia vidi inflammari,
Priamo vi vitam ereptari
Jovis aram sanguine turpari.

— Bravo, reprit Néron; appuyez bien sur les *i* dans votre récitation. Et ceux qui commencent par « Cœlum nitescere » les connaissez-vous ?

— Oui, ce me semble, répondit Cinéas :

Cœlum nitescere, arbores frondescere
Vites lætificæ pampinis pubescere.

— Quelle mélodie ! reprit Néron. Eh bien, écoutez le parti que j'en tire, moi qui suis né à la fois poëte et musicien. Écoutez: vous comprendrez bien vite la révolution imminente dans notre littérature latine.

Il prit sa lyre, arrondit le bras avec une ampleur affectée, préluda par quelques variations et se tourna vers ses deux auditeurs en sollicitant par avance des applaudissements qui ne pouvaient lui être refusés. Alors il déclama avec un enthousiasme continu une tirade rimée, sonore, mais d'un sens confus et d'un goût plus que douteux. Nos lecteurs nous sauront gré de leur en faire grâce.

Labéon applaudit de confiance, en songeant à l'avancement. Les compliments de Cinéas furent moins énergiques; ils se traduisirent en interjections vagues et aussi peu compromettantes que possible; le déclamateur enivré de sa propre voix supposa que si l'Athénien ne s'exprimait pas plus nettement, c'était que les paroles manquaient à son admiration.

— Ah ! Cinéas, si j'étais soutenu dans ma réforme ! Mais je suis seul à me comprendre; Perse, Lucain, Pline, Pétrone, Sénèque lui-

même, ils me font tous défaut. Cinéas, voulez-vous être mon second ? Demain je crée pour vous une charge d'intendant général des beaux-arts, dont j'égalerai les honneurs à celle de commandant de ma garde prétorienne,

Cinéas allégua qu'il n'avait jamais fait de vers latins.

— N'importe, reprit Néron, revenez me voir, nous versifierons ensemble ; vous serez mon premier élève. Ah ! Cinéas, quel bonheur pour l'univers que d'avoir à sa tête un artiste tel que moi ! L'art, voyez-vous c'est l'apogée du progrès social. Si j'étais né loin du trône, mon nom n'aurait pas moins rempli les cent bouches de la Renommée. J'aurais créé une vaste épopée, quelque chose de mieux, à coup sûr, que la *Pharsale* ou l'*Énéide ;* mais je suis empereur ; je ne puis m'enfermer dans les détails d'une œuvre particulière ; je me dois à la rénovation générale de l'art et par là au bonheur de l'humanité. Voulez-vous que je vous chante du Pindare ? Vous verrez que je travaille aussi à rehausser le génie athénien et que, dans ma sollicitude universelle, je ne dédaigne aucune des gloires littéraires de mon empire.

Et il déclama sur les dieux et sur la vertu plusieurs strophes qui, dans sa bouche, faisaient frissonner.

Cinéas se rappela de nouveau Agrippine et ses dernières paroles : « Frappe ce sein qui a porté Néron » et il crut être le jouet d'un songe. Etait-ce là ce Néron ? Il se demandait par quelle influence fatale la folie inoffensive de cet homme pouvait se tourner en folie sanglante. Il eut à l'instant même la réponse à cette question.

Deux hommes venaient d'entrer d'un pas discret, comme attirés malgré eux par le charme souverain de la lyre impériale. Debout, les yeux au ciel, ils se tenaient à distance, dans une attitude de ravissement et d'extase. Néron les aperçut, et se tourna de leur côté :

— Tigellin, vous êtes un vil flatteur, vous aussi, Nymphidius, car vous n'y entendez rien.

— Seigneur, dit Tigellin en s'inclinant, les ours et les sapins des montagnes, qui venaient danser aux chants d'Orphée, avaient encore moins fait d'études que moi... Mais pardon, Seigneur, ajouta-t-il avec un affreux sourire, tandis que vous travailliez ici au bonheur du monde, j'ai travaillé à votre bonheur.

— Ah ! Et que dit-on dans Rome ?

— Seigneur, Sénèque hésite à composer l'apologie convenable ; il n'a plus la même audace qu'après l'affaire de Baïes ; mais nous nous

passerons de Sénèque. La divine Poppée est au comble de ses vœux et le Sénat vient de décréter l'érection d'un temple à votre divinité. Vous êtes le maître, Seigneur ; qui oserait contrôler vos ordres? N'est-ce pas de vous et non de Jupiter qu'Homère a dit :

« En fronçant le sourcil, il ébranle l'Olympe ? »

— Tiens ! Tigellin qui cite Homère ! s'exclama Néron évidemment charmé. Il a tout de même son mérite, cet aimable brutal. Au revoir, Cinéas, revenez bientôt, si vous ne voulez me déplaire autant que vous me plaisez. Nous, Tigellin, allons consulter les entrailles de ce pauvre misérable dans le foie duquel je dois lire l'avenir. La lune se lève.

— Seigneur, répliqua Tigellin, les dieux infernaux et l'avenir lui-même sont soumis aux incantations de votre éternité.

Et ils disparurent dans la direction du *sacrarium* du palais.

Cinéas et Labéon apprirent sur le seuil de l'*atrium* l'assassinat douteux de Burrhus et celui trop incontestable de la jeune impératrice Octavie, fille de Claude, épouse de Néron et sa sœur d'adoption, dont la tête venait d'être apportée à Poppée, la favorite du moment.

Isaac, durant ce temps, n'était point resté oisif. Il présenta à Cinéas les comptes d'Hégion. La balance des recettes de l'infidèle intendant et des versements effectués par lui entre les mains de son maître ou de sa maîtresse donnait aux premières sur les secondes un excédant total de plus de six millions de sesterces. Mais, ajouta Isaac, je ne pense pas que rien soit perdu. J'ai pu me procurer par mes correspondants de Rome un état assez complet de la fortune personnelle d'Hégion, déposée ou en compte courant chez divers fénérateurs, tous solvables. Comme il n'est qu'un esclave, son maître peut toujours entrer en possession de cette fortune, et Labéon n'aura pas besoin pour cela de recourir aux moyens violents. Les comptes sont trop clairs; la menace suffira.

Cinéas remercia vivement l'Israélite, vérifia et collationna avec Labéon les pièces produites, puis il fit appeler l'intendant.

Celui-ci croyant n'avoir à faire qu'à l'Athénien, qu'il méprisait secrètement comme un petit littérateur ignorant des choses de la vie, se présente avec son insolence habituelle. Mais à la vue de Labéon il pressentit une affaire sérieuse. La haute taille de Labéon, sa forte carrure, la fermeté de sa voix et de son visage, jointes au titre de maître, lui avaient toujours imposé le respect; son aspect sévère en ce moment ébranla son assurance.

— Lisez ceci, dit Labéon ; faites l'addition de cette liasse de reçus, signés de votre main ; additionnez d'autre part les sommes que vous m'avez envoyées depuis douze ans que je vous ai donné ma confiance, et dites-moi de combien vous êtes encore mon débiteur.

Hégion perdit contenance, feuilleta, confronta et se vit perdu.

— Vous me devez six millions cent-vingt mille sesterces, somme presque égale à la valeur de cette propriété et de tous les esclaves qu'elles renferme, vous compris.

Hégion se jeta à genoux.

— Seigneur, c'est dans votre intérêt que j'ai voulu spéculer, je vous le jure ; j'espérais doubler ainsi vos capitaux. La fortune m'a trahi ; mais il me reste un million de sesterces ; il est à vous.

— Il vous reste six millions et quelques milliers de sesterces, reprit Labéon ; vous avez perdu d'une part, mais gagné de l'autre : voici votre bilan exact et les noms de vos débiteurs.

Hégion pâle et tremblant se demande en lui-même qui pouvait avoir si bien éventé ses secrets. Il songea au Juif, leva vers Cinéas un regard haineux et murmura entre ses dents serrées le nom de Tigellin.

— Vil coquin, dit Cinéas, voilà la seconde fois que ce nom de Tigellin sort de ta bouche comme une menace. Tu as tort de compter sur cette protection contre moi, non parce que le droit serait de mon côté, je le veux bien, mais parce que je suis plus influent peut-être et à coup sûr plus riche que Tigellin. Ignores-tu que mon beau-frère, dont tu es la chose, pourrait te faire crucifier tout-à-l'heure ? Ignores-tu que Tigellin, si tu lui appartenais, serait heureux de te livrer à moi pieds et poings liés, pour peu que j'y voulusse mettre le prix, et que j'ai assez d'argent pour en acheter dix mille comme toi ?

Hégion se traînait aux pieds de Cinéas et cherchait à embrasser d'abord ses genoux puis ceux de Labéon ; mais tous deux se reculaient comme au contact d'un reptile.

— Donnez-moi du temps, donnez-moi du temps et je vous rembourserai tout !

— Je me rembourserai moi-même, dit froidement Labéon. Tout ce que tu as m'appartient ; au besoin, si tu contestes je te fais mourir et j'hérite de toi. Est-ce là ce que tu désires ? Va-t-en et ne reparais plus devant ma face.

— Je partirai, seigneur, je ne vous demande qu'une seule grâce, donnez-moi ma liberté.

— A titre de récompense et d'encouragement, n'est-ce pas ? dit ironiquement Labéon. Non, ni je ne t'affranchirai, ni je ne te vendrai à un autre que tu duperais à son tour. Va-t-en ; tu reste ma propriété que je ressaisirai quand bon me semblera, fusses-tu aux extrémités de l'empire. Et pour que tu n'en ignores, je vais te faire marquer.

L'esclave eut beau supplier, et hurler d'avance de douleur, le tribun fut inflexible, dans l'intérêt des honnêtes gens, disait-il. Il conjura Héléna de ne pas lui demander la grâce du coupable, et le traître serviteur, par les mains de ses camarades d'esclavage qui s'y prêtèrent avec une joie vindicative, eut la tête et les sourcils rasés ; après quoi on lui imprima les lettres L. S. L. sur le front avec un fer chaud. Ce genre de châtiment n'avait du reste rien d'inoui. Il y avait peu de maisons qui n'eussent un certain nombre d'esclaves ainsi stigmatisés.

Ensuite Hégion fut mis hors de la ville, et prit le chemin de Rome. la honte sur le front et la rage dans le cœur.

Pendant le châtiment d'Hégion, la villa du préfet de Rome voyait une autre scène de désolation, dont la victime obtenait autant de pitié des spectateurs que celle de la villa de Labéon en méritait peu.

Le terme fatal assigné au deuil de l'esclavage de Virginia, celle dont le père avait été dévoré par les murènes, était expiré. Pédianus Secundus avait osé réclamer les droits omnipotents que lui conférait la loi ; mais la jeune fille avait déclaré résolûment qu'elle préférait mourir et s'était échappé dans le parc, un couteau à la main.

Cinéas put l'apercevoir du haut de la terrasse de Labéon, d'où il l'avait entrevue une première fois. Adossée à un arbre, le cheveux épars, les éclairs d'indignation dans les yeux, la bouche plissée par un sourire amère, son arme appuyée sur sa gorge nue d'où coulaient déjà des gouttes de sang, elle ressemblait à une statue de la pudeur offensée.

Elle sommait le meurtrier de son père de se retirer, de lui donner sa parole de Romain de ne la point contraindre malgré elle à ce qu'elle repoussait de toutes ses forces ; sinon elle allait se réfugier dans la mort.

Pédianus hésitait honteux de céder à une esclave en présence d'autres esclaves. Son intendant ayant fait le tour de l'arbre pour saisir la jeune fille par derrière, celle-ci se retourna au bruit et on vit l'arme s'enfoncer un peu plus avant sous sa main et un flot de sang vermeil jaillir de sa poitrine.

— Arrête ! cria Pédianus vaincu ! j'accepte tes conditions. Je pars,

je ne coucherai pas sous ce toit ce soir. Et il prit aussitôt l'allée qui conduisait à la voie Appienne; mais Cinéas remarqua parfaitement un signe d'intelligence adressé en passant à son intendant et le mot « Demain » parvint distinctement à son oreille au moment où le maître, furieux et confus, s'éloigna de toute la vitesse des chevaux de sa *Rhéda*.

Demain ! Ce mot retomba sur le cœur du jeune Athénien et y resta comme un poids glacial. Jamais il n'avait si bien compris la hideuse iniquité des lois qui mettaient ainsi la vertu d'une créature humaine à la discrétion d'une autre. Il passa la nuit à rouler dans son esprit les desseins les plus généreux et malheureusement aussi les plus inexécutables pour la délivrance de l'héroïque Virginia. Tantôt il songeait à faire appel à l'humanité du préfet de Rome, ou à se jeter aux genoux de César ; tantôt il était sur le point d'appeler Labéon et Isaac et de leur proposer une invasion à main chez Pédianus ; mais dans le second cas il se heurtait à la constitution sociale elle-même, dans le premier au ridicule. Il cherchait alors à se persuader que cette jeune fille, après tout, ne lui était rien, que ce n'était point lui qui avait fait la société telle qu'elle existait, que Dieu seul était responsable des abus de force qu'il laissait commettre, et au fond le premier auteur du mal ; mais l'idée de Dieu lui rappelait la belle prière de Marcus « Notre Père qui êtes aux cieux ». Il cherchait vainement pourquoi tous les hommes sans exception n'auraient pas le droit de prononcer ces belles paroles et en quoi l'âme d'une esclave pouvait différer de celle du maître. Alors son équité naturelle reprenait le dessus ; il reconnaissait l'égalité native des âmes, mais il arrivait de là à cette conclusion désolante que Dieu, qui prend la peine de régler le cours du soleil, est indifférent à la destinée morale de ses créatures raisonnables, puisqu'il permet au vice de souiller la vertu malgré elle. Cinéas, on le voit, n'avait pas une idée bien nette de l'indépendance absolue et inaliénable de la volonté humaine, sur laquelle n'a pas de prise la tyrannie qui brise et souille les corps.

Il faisait presque jour lorsqu'il s'endormit, et ce fut pour revoir en songe la fière enfant, touchante émule de Lucrèce et de sa glorieuse homonyme, cette Virginia que son père avait immolée pour la soustraire à la brutalité du décemvir Appius Claudius.

Lorsqu'il s'éveilla, il trouva au chevet de son lit sa sœur qui lui demanda s'il était malade et lui raconta, pour le distraire, la visite d'Isaac à la villa voisine, où il avait été appelé en consultation avec

les esclaves médecins de cette maison pour une jeune fille blessée.

— Comment va-t-elle? demanda vivement Cinéas.

— Aucun danger sérieux, selon Isaac; mais tu la connais donc, Cinéas, que tu t'intéresses si fort à elle?

— Ma sœur, c'est la jeune Virginia, celle que nous avons songé à racheter, et si elle mourait de sa blessure, son nom mériterait d'être inscrit dans l'histoire au-dessus de celui de Lucrèce.

Et il raconta à sa sœur la tragédie de la veille dont le hasard l'avait rendu témoin.

— Hélas! dit Héléna, nous ne pouvons rien, si ce n'est peut-être prier pour elle! Je vais faire prier ma pieuse Gortynia et mon innocent Marcus, et espérons contre toute espérance. Pédianus est déjà de retour, il est rentré ce matin.

— L'infâme! murmura Cinéas. Il est de ces riches voluptueux qui ont une villa dans chaque canton et qui passent de l'une à l'autre, pour varier les plaisirs et suivre les saisons. Il aura couché dans une de ces villas.

— Ou dans un simple *diversorium* reprit Héléna. Il en a plusieurs à lui tout le long de la voie Appienne. Tu le sais, lorsque les distances sont trop considérables pour être parcourues en un seul jour, les Romains opulents possèdent sur les routes de petites auberges privées; car ils tiennent à être toujours chez eux, même en voyage. Il ne reviendra pas avant trois jours. Isaac, dont la renommée est grande dans son art, lui a fait entendre que la jeune blessée a la fièvre, qu'elle n'est pas en état de supporter sa vue et qu'une émotion nouvelle pourrait lui être fatale.

— Ah! il a dit cela, Isaac? Ma sœur, c'est un homme précieux que cet esclave. J'en suis à regretter les services qu'il a rendus à ton mari et la dette de gratitude qui va vous obliger à l'affranchir. Et Pédianus est reparti?

— Oui, de fort mauvaise humeur. Il poussera jusqu'à Rome, cette fois; il va féliciter Tigellin de sa promotion au titre de préfet du prétoire, à la place de Burrhus. Je ne te demande pas si tu iras aussi.

— Féliciter Tigellin, moi?

— Non, je sais bien que non; mais à la maison Palatine? Tu aurais tort de te laisser oublier par Néron.

— Que m'importe Néron? C'est-à-dire, je ne veux certes pas répondre par le dédain aux sourires de la fortune; mais rien ne presse. Je verrai après le retour de Pédianus.

Héléna devint sérieuse; elle comprit que l'ambition n'était pas le principal objet des pensées secrètes de son frère, et elle devina dans son intérêt pour Virginia quelque chose de plus qu'un simple sentiment de justice et de pitié.

Cinéas, par un heureux privilége, privilége rare même de nos jours chez les gens riches qui ont couru le monde, et à peu près inouï dans les sociétés non chrétiennes, avait conservé jusqu'au sein de la jeunesse l'innocence du premier âge. Le culte de l'art était sa passion, la poésie son idole ; il n'avait jamais pris part aux égarements si communs à Athènes et dont le sage Socrate n'essayait même pas de sevrer Alcibiade. Sa sœur, pour laquelle son âme n'avait aucun repli caché, avait songé plus d'une fois que la première explosion de ce cœur encore neuf serait irrésistible, et elle vit avec une sorte d'effroi que le moment était arrivé.

Cinéas, dissimulant avec soin sous le masque de la froideur, voulut accompagner Isaac chez l'esclave blessée. En raison du voisinage et de ses relations notoires avec le préfet de Rome, l'admission ne pouvait lui être refusée, du moins une première fois.

Il trouva la jeune malade pâlie, mais toujours agitée, étendue sur un magnifique lit de repos, dans un *œcus* ou chambre à coucher, dont la porte recouverte d'écaille de tortue ouvrait sur le *péristylium* de la villa de Pédianus. Cet *œcus*, de style corinthien, était entouré de colonnes en marbre blanc, séparée par des voiles épais qui interceptaient le jour en été et le froid en hiver.

En voyant entrer quelqu'un derrière le médecin, Virginia eut un mouvement d'effroi ; mais le visage calme et doux de l'Athénien, si différent des linéaments épais et de la coloration brutale de celui de Pédianus, le rassura aussitôt. Isaac, déjà familier avec elle, lui dit que ce jeune homme était puissant auprès de César, et qu'il s'intéressait aux malheureux. La jeune fille attacha sur le nouveau venu ses yeux bleues, brillants, dilatés par la fièvre.

— Si vous pouvez quelque chose pour moi, dit-elle, ôtez-moi de cette maison !

— Hélas ! je l'ai déjà tenté, mais en vain, répondit tristement Cinéas.

— Vous l'avez tenté, vous, vous qui ne me connaissiez point ! Au moins, ôtez-moi de cet appartement où l'on me retient malgré moi depuis l'assassinat de mon père. Délivrez-moi de ces tapis et de ces richesses que je n'ai pas désirées ; remportez-moi à la froide chambre commune des filles esclaves !

Cinéas comprit l'imprudence et l'inutilité de sa démarche inconsidérée en ce lieu, puisqu'il ne pouvait rien pour satisfaire à aucune de ces demandes.

— Je chercherai, dit-il avec embarras, je chercherai de concert avec le médecin; tranquillisez-vous et comptez sur moi.

Il acheva ces mots à voix basse, l'intendant de Pédianus venait d'entrer dans l'*œcus*.

— D'où êtes-vous? demanda Cinéas après un moment de silence.

— Mon histoire n'est pas longue, non plus que mes souvenirs du pays natal. Je suis née d'un noble Gaulois et d'une Romaine. J'avais dix ans lorsque nous fûmes tous enlevés par des pirates, en voyageant sur la côte de Provence; mon père fut vendu avec moi sur le marché de Rome.

— Quoi! ne pouvait-il invoquer le droit de cité romaine? demanda Cinéas se tournant vers l'intendant.

— La femme oui, répondit l'intendant, mais le père et la fille non. Il avait négligé les formalités nécessaires pour l'acquisition du titre; le cas a été examiné par mon maître, qui est l'équité même. Nul n'ignore que l'enfant d'une Romaine et d'un étranger est étranger, de même que celui d'un citoyen romain et d'une esclave est esclave. (Ulpian. tit. 5, § 8 et 9).

— Ma mère allait être relachée, mais elle mourut de chagrin, reprit Virginia. Maintenant que mon père vient de périr misérablement ici, je suis une pauvre orpheline abandonnée de tous, mais une invincible espérance habite dans mon cœur. Madeleine me l'a promis. Le secours viendra, d'où viendra-t-il? Je l'ignore; mais il viendra. Je porterai ma robe immaculée aux noces de l'Agneau.

Cinéas ne comprenait rien à ce langage figuré, qui paraissait impressionner vivement l'Israélite.

— Ne vous reste-t-il plus de parents? demanda Cinéas.

— Ma mère avait un frère unique, soldat dans une garnison des bords du Rhin. C'est même à la suite d'un voyage pour le soigner pendant une maladie qu'elle connut mon père; mais mon oncle Memnius Julius doit être mort dans les armées.

— Vous dites Memnius Julius? Je connais un militaire qui porte ces deux noms; mais il y a tant de Julius dans le monde romain! Pourtant si je m'en souviens, celui-là doit avoir perdu une sœur dans la Gaule.

Cinéas prononça ces derniers mots à voix basse et tomba dans une profonde rêverie.

Il en fut tiré par une observation du médecin sur la nécessité du repos pour la malade. Il n'ajouta rien, mais laissant pour adieu à Virginia un regard qui signifiait : « Comptez sur moi ! » il sortit avec Isaac.

— Elle a parlé de Madeleine et des noces de l'Agneau, murmura l'Israélite lorsqu'ils furent dehors. Malédiction ! cela sent l'imposteur de Nazareth ; je l'aimerais mieux païenne qu'affiliée à cette secte abhorrée !

L'Athénien ne fit aucune attention à sa remarque. Sans prendre congé de l'Israélite, il se dirigea vers la voie Appienne.

Il marchait au hasard, pensif, le front triste. Il s'arrêtait quelquefois et semblait considérer les magnificences du paysage, les longs peupliers enlacés de vignes, grimpant jusqu'au sommet de leurs vertes pyramides, les champs de roses cultivées, les bois de myrte, dont la brise promenait les senteurs enivrantes, et les lointains vignobles des collines campaniennes de Falerne, de Massique et de Gaurus ; mais il regardait ces magnificences sans les voir, et les fêtes de la nature ne pouvaient rien pour distraire le deuil de son âme.

Il se reprochait de n'avoir pas fait davantage pour fixer la faveur naissante de Néron, en songeant que la toute puissance impériale était seule capable de forcer la main de Pédianus et de lui arracher sa victime ; mais cette dernière espérance elle-même lui semblait bien douteuse. Le préfet de Rome était trop bien en cour, et des deux ministres dont l'équité aurait pu lui offrir un aide, l'un était mort, l'autre presque disgracié. Toutes ses hypothèses, toutes ses combinaisons se heurtaient l'une après l'autre aux textes inexorables de la loi et se résolvaient en ce seul mot fatal : impuissance.

Lorsque, vers le soir, ses pas errants se rapprochèrent de la villa, une rumeur inusitée et qui grossissait à mesure le rappela, pour ainsi dire, à lui-même. Des cris confus et des bruits de pas effarés partaient de tous cotés de chez Pédianus. Il hâta sa marche, jeta en passant, du haut de la terrasse de Labéon, un coup d'œil sur la maison qui paraissait si agitée, et s'étonna de voir les esclaves se lamenter, s'arracher les cheveux, mais avec des visages qui marquaient plutôt la joie que le désespoir. Il aperçut au bout de l'allée de platanes sa sœur et sa famille qui accouraient au-devant de lui.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il dès qu'il fut à portée d'être entendu.

— Une terrible nouvelle, dit Labéon ; notre voisin Pédianus Secun-

dus, le préfet de la ville, a été trouvé mort dans son lit, assassiné par un esclave.

— Assassiné ! chez lui ! mais c'est la mort pour tous les malheureux qui habitent sous son toit !

— C'est probable, seulement le crime n'a pas eu lieu ici, fort heureusement, mais dans sa maison de Rome.

Il y eut un moment de silence. Labéon reprit :

— Quoi qu'il en soit, ce malheur est grand. Pédianus était un honnête homme, un peu égoïste chez lui, un peu ami du plaisir, mais ferme jusqu'à la rigidité dans ses fonctions, et qui méritait son surnom de justicier. Parmi les Romains d'aujourd'hui, j'en connais peu qui vaillent mieux que lui.

— Hélas oui, soupira Héléna, c'est un malheur ! Tomber ainsi à l'improviste et sans préparation entre les mains du souverain Juge, c'est un grand malheur dont nous préserve le ciel !

— Non, murmura à son tour Isaac qui se trouvait là par hasard et à qui des récents services avaient acquis depuis peu une certaine liberté de langage dans la famille ; non, ce n'est pas un malheur ! Un Philistin de moins, c'est tout bénéfice. Le Dieu vivant est le Dieu des vengeances !

Cinéas, lui, n'exprima aucune opinion ; mais le lendemain, dès le point du jour, il partit pour Rome et fit une seconde visite à la résidence impériale.

J.-M. VILLEFRANCHE.

(*La suite prochainement.*)

---

# L'ABBÉ DE RANCÉ (1)

Armand le Bouthillier de Rancé naquit à Paris le 9 janvier 1626 (2). Son père était président à la Chambre des Comptes de Bourgogne, et sa mère était une Joly de Fleury. Il eut pour parrain le cardinal de Richelieu. Quant à sa famille, elle appartenait, croit-on, à la vieille noblesse bretonne, et elle aurait tiré son nom d'une charge de la cour des ducs ; un de ses membres se fixa à Angoulême au quinzième siècle par suite d'un véritable roman. Conduisant une compagnie d'infanterie qu'il commandait, il tomba malade dans cette ville et s'y fixa après sa guérison, en épousant la fille des hôtes chez lesquels il demeurait, par laquelle il avait été soigné avec un dévouement admirable. Ses descendants occupèrent un rang distingué dans la province, et la position de la famille fut faite par Denis le Bouthillier, qui plut à Henri III et fut avocat général au Parlement de Paris et conseiller d'État. On vit dès lors des membres des diverses branches de cette maison, — Le Bouthillier de Chavigny, de Rancé, de Pons, — remplir les plus hautes charges et prendre une situation dans l'État.

Armand annonça, dès ses plus tendres années, des dispositions heureuses et une grande passion pour les belles-lettres. Il fut élevé avec un grand soin par une mère très-pieuse, et il eut l'honneur d'être admis dans l'intimité de la reine Marie de Médicis, dont ses parents partagèrent la disgrâce. Destiné d'abord à l'Ordre de Malte, Armand dut se faire tonsurer en 1635, pour être apte à recueillir les

(1) *Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme*, composée avec ses écrits, ses lettres, ses règlements et un grand nombre de documents contemporains inédits et peu connus, par M. l'abbé Dubois. 2 gr. vol. in-8. Paris, Bray, 1867.

(2) Voici l'acte de baptême textuel de l'abbé de Rancé, d'après le registre de la paroisse Saint-Côme : « Du 3 mars 1627. Les cérémonies qui avoient esté obmises au baptême « faict d'un filz de Mr Me Denis Boutheiller, seigneur de Lançay (*sic*), conseiller du roy « en ses conseils d'Estat et privé, et président de la chambre des comptes, cour des « aydes et finances de Bourgogne, et de dame Charlotte Joly, sa femme, en la maison « dudit sieur, le 9 janvier 1626, ont esté célébrées en l'eglise, auxquelles ont esté comme « parrain et marraine monseigneur messire Armand-Jean du Plessis, cardinal de Riche- « lieu, qui a imposé audit enfant le nom d'Armand, et dame Marie de Fourcy, femme « de M. le marquis d'Effiat, surintendant des finances, chevalier des ordres du roy. » « A. Rottier, vicaire. »

riches bénéfices reposant sur la tête de son frère aîné, dont la santé était gravement altérée. Il est à regretter de voir les parents de cet enfant subir le déplorable courant de l'époque, et, quoique assurément très-honnêtes et très-chrétiens, se laissant aller à disposer de leurs enfants tout à fait arbitrairement, sans s'occuper de leurs goûts et de leurs caractères. Ce frère mourut, en effet, le 16 septembre 1637, et Armand hérita de son canonicat à Notre-Dame, des abbayes de la Trappe, de Notre-Dame du Val, de Saint-Symphorien de Beauvais, de Saint-Clémentin et du prieuré de Boulogne-Chambord. Il avait alors onze ans et il comptait comme collègues à peu près de son âge les chanoines de Gondi, de Bullion, d'Espeisse et de Ligny. Il perdit peu de temps après sa mère, et sembla avoir pris alors très au sérieux ses études, qu'il poussa vigoureusement, en s'occupant particulièrement de philosophie et, le dirons-nous, d'astrologie. En 1644 il fut reçu maître ès-arts. Il continua avec encore plus d'ardeur, s'adonna à l'étude de la théologie et passa brillamment son baccalauréat en 1647 et sa licence deux ans après. Mais, tout en montrant un grand goût pour le travail, Armand de Rancé n'en témoignait pas moins pour les plaisirs mondains : il aimait l'escrime, la chasse, le monde, les parties joyeuses, en un mot, tout ce qui constitue une vie de dissipation ; et il faut avouer qu'il ne changea pas, même après avoir été ordonné prêtre, le 22 janvier 1651, par son oncle, l'archevêque de Tours. On crut cependant à une conversion subite. Le nouveau prêtre devait célébrer sa première messe dans l'église des Annonciades de Paris, où il avait une sœur religieuse. Tout était magnifiquement préparé ; la ville et la cour devaient y assister. L'abbé de Rancé, frappé d'une pensée subite, disparut et alla dire sa messe dans une chapelle obscure et déserte de l'église des Chartreux. « C'était un beau début, dit son historien, dans la carrière sacerdotale que de manifester ainsi, sans aucune considération humaine, le respect dû à la principale des fonctions du prêtre de Jésus-Christ. Que ne devait-on augurer de dispositions aussi saintes! Pourquoi devaient-elles s'évanouir si tôt! » Elles durèrent bien peu, en effet, car trois semaines après, Armand écrivait tout sèchement à son ancien maître, l'abbé Fabvier : « J'ai reçu, il y a trois semaines, l'ordre de prêtre par les mains de Monsieur de Tours; je vous l'aurois mandé plus tôt sans le séjour que j'ay fait à la campagne. » Il vécut, en effet, d'abord prêtre comme il avait vécu abbé, dans la même dissipation, dans le même oubli de ses devoirs. Il appliquait cependant, dit M. l'abbé

Dubois, quelquefois son esprit à des réflexions sérieuses, et il en faisait l'objet de ses entretiens. Se trouvant un jour avec ses deux amis, les abbés de Clermont-Tonnerre et de Champvallon, il amena la conversation sur les tortures des martyrs et il parla avec enthousiasme de leur constance héroïque, dont il semblait qu'on ne fût plus capable, bien qu'on dût être dans la disposition de tout souffrir pour Jésus-Christ. Puis, continuant à parler en s'animant et faisant allusion au supplice du feu et au martyre de saint Laurent, il leur proposa de faire un léger essai pour savoir jusqu'où irait leur patience. Ses amis le prirent d'abord sur le ton de la plaisanterie; mais, voyant que la chose tournait au sérieux et qu'on mettait leur fermeté en doute, ils tinrent la gageure de laisser pendant quelques moments un doigt à la flamme d'une bougie. Les deux premiers retirèrent la main presque immédiatement, tandis que l'abbé de Rancé demeura stoïquement constant, jusqu'à ce que ses amis, voyant la contraction de ses traits causée par la douleur, le forçassent à cesser ce jeu cruel.

L'abbé de Rancé passa sa licence avec les abbés de Chamillart, Bossuet, de la Haye et de Mailly; il fut reçu le premier. La mort de son père, en augmentant sa fortune, ne servit qu'à lui fournir plus de ressources pour ses goûts de dissipation; et ses habitudes mondaines ne l'empêchaient cependant pas de progresser dans la science : il fut proclamé docteur après un brillant examen, et tous ses contemporains constatent sa science. Il était, du reste, richement doué au physique et au moral : son caractère était franc et loyal, et il comptait réellement un grand nombre d'amis. Son oncle, l'archevêque de Tours, le choisit pour l'un de ses archidiacres, et il essaya de lui faire comprendre les périls auxquels l'exposait son genre de vie. Un saint évêque, Mgr Vialard, de Châlons-sur-Marne, joignit ses efforts à ceux de Mgr le Bouthillier; mais Armand de Rancé, tout en reconnaissant la sagesse de ces avertissements, aimait mieux courir les bois, l'épée au côté, le cor à la main, et fréquenter les ruelles à la mode de l'époque. Même quand ses nouvelles fonctions l'appelèrent en Touraine, au lieu d'habiter la ville archiépiscopale, il se fixa dans son château de Véretz, à peu de distance de Tours, et il y vécut en homme du monde, visitant et recevant toute la noblesse de la province. « Sa maison, dit M. l'abbé Dubois, était pour tous les alentours comme un lieu de rendez-vous de chasse, de pêche, d'équitation, de jeux continuels. Il s'y formait mille parties de plaisir; rien n'y était oublié que les devoirs d'archidiacre. »

Mais il faut reconnaître que ces allures ne nuisaient en rien à la carrière ecclésiastique de l'abbé de Rancé ; il fut choisi comme député du second ordre à l'assemblée du clergé pour le diocèse de Tours (1655), et il fu tparfaitement accueilli à Paris, où il affirma du moins son indépendance en refusant de s'associer à la censure prononcée par la Sorbonne contre Arnauld ; l'assemblée le chargea de nombreux travaux, et le duc d'Orléans se l'attacha en qualité d'aumônier. L'année suivante, il signa le Formulaire et défendit le cardinal de Retz contre Mazarin, qui se vengea en faisant échouer la demande formée par Mgr le Bouthillier pour faire passer son archevêché à son neveu. Celui-ci se retira à Véretz, où il vécut plus tranquillement, « commençant, dit son historien, à laisser paraître des signes manifestes de conversion prochaine. » C'est à Véretz que l'abbé de Rancé se lia avec la belle duchesse de Montbazon, qui demeurait non loin de là. L'intimité devint extrême, quoique M. l'abbé Dubois, contrairement à l'opinion des contemporains, repousse toute idée de faute ; mais il faut reconnaître que, même en exprimant la conviction qu'on a dû s'arrêter sur la chaste lisière de l'amitié spirituelle, M. l'abbé Dubois ne paraît pas autrement persuadé, et les raisons qu'il allègue sont bien faibles, surtout quand il arrive à cette conclusion : « Si l'abbé de Rancé a eu, comme saint Augustin, saint Jérôme et saint Norbert, ses égarements de jeunesse, il les a assez pleurés pour que nous les lui pardonnions. »

Toujours est-il que l'abbé Rancé quitta Véretz quand la duchesse quitta la Touraine ; mais il arriva pour trouver M^me^ de Montbazon aux prises avec une maladie terrible et soudaine. Ce fut lui qui la veilla, qui lui annonça sa fin prochaine et la supplia de se réconcilier avec Dieu. Le troisième jour, après avoir assisté à l'administration des derniers sacrements à la duchesse, Armand de Rancé se retira pour prendre quelque repos ; quand il revint à cinq heures du soir, M. de Soubise l'arrêta dans l'escalier pour lui apprendre la mort de sa mère. « Cette nouvelle perça le cœur de l'abbé de Rancé. La pensée de cette mort si rapide et si effrayante après une vie si dissipée, si légère, si peu chrétienne, traversa son âme comme un glaive ; il faillit s'évanouir et on fut obligé de l'aider à regagner son hôtel (1). » Il partit le lendemain pour Véretz.

(1) M. Dubois fait bonne justice de la fable qui attribue la conversion de Rancé à ce qu'il aurait rencontré dans l'escalier un domestique portant la tête de la duchesse qu'on aurait coupé à cause de la petitesse du cercueil. Il n'y a pas un mot de vrai dans ce récit.

C'est de ce jour que date la conversion de l'abbé de Rancé et la soudaineté de ce changement me paraît l'argument le plus sérieux contre la prétendue innocence de ses relations avec Mme de Montbazon. A Véretz il vécut dans une retraite absolue et il nous a appris lui-même qu'il ne pouvait alors éloigner de lui le souvenir des périls auxquels sa conduite passée avait exposé son éternité. Un homme comme lui ne devait pas, du moment où la vérité l'éclairait, s'arrêter à une demi-mesure : il prit rapidement sa résolution et rompit avec le monde. Il essaya de l'Oratoire, passa quelques jours à Port-Royal des Champs, puis il revint non satisfait au bout de l'année à Véretz ; il repoussa les prières de son oncle pour rentrer à Paris et n'écouta pas ses menaces de ne plus s'occuper de son avancement ; il préféra revenir à Port-Royal, ne s'occupant plus dès lors que de prières et d'études. Il passa de nouveau l'hiver à Véretz, vivement pressé de se donner aux Solitaires dirigés par Arnauld, plus vivement encore de reparaître dans le monde, opposant aux uns et aux autres une immuable résolution de ne plus rechercher que la perfection et préférant à tout les conseils et les encouragements qu'il recevait de l'évêque de Châlons. Les Jansénistes lui dépêchèrent plusieurs des leurs et finirent par abandonner une poursuite dont ils comprirent l'inutilité. (Décembre 1659.)

L'abbé de Rancé était venu cependant remplir sa charge auprès du duc d'Orléans et il l'avait presque décidé à se retirer seul avec lui à Chambord pour ne s'y occuper, comme on disait alors, que de l'affaire de son salut. Il retourna à Véretz, prêt à obéir au premier signe du prince et il en fut presqu'immédiatement rappelé pour l'assister à ses derniers moments. Cette seconde mort, presque subite, redoubla l'impression de l'abbé et le détermina à presser la décision qu'il cherchait (1) : il hésitait cependant sur la voie à choisir et ayant été

(1) Voici dans quels termes il annonça la mort du duc d'Orléans à Arnauld d'Andilly :

« Je mestois donné lhonneur de vous escrire sur la mort de Monsieur avant que je recousse vostre lettre. Je ne vous répète point ici mes sentiments sur cette perte que je n'ai nullement regardée du costé de mon intérêt, n'en voulant jamais avoir d'autre en ce monde que celui de servir Dieu, et n'aiant pas prétendu tirer la moindre utilité de l'establissement que j'avois auprès de ce pauvre prince : ainsi je puis vous asseurer que ma douleur a été grande et fort desintéressée ; cependant comme tout est entre les mains de Dieu, et que rien ne se fait que par ses ordres, il ne faut pas que les déplaisirs aillent jusques à ne pas avoir une soumission aveugle pour tout ce qui lui plaît... »

Voici également comment il apprécia la mort de Mazarin ; ce détail a complétement échappé à M. l'abbé Dubois. Les deux lettres adressées à Arnauld d'Andilly ont passé, dans une vente de l'été 1867, chez M. Charavay où j'ai pu les copier : « Il s'est passé hier une chose bien considérable depuis que je ne vous ai vus, qui est la mort de M. le cardinal ; vous m'avouerez qu'il y a beaucoup à prendre dans la mort des grans. C'est là que tout ce qui est grandeur paraît dans son véritable néant, et que l'on descouvre que ce qu

engagé par Mgr Vialart à consulter Mgr d'Aleth, il se rendit dans les Pyrénées à l'insu de tous ses amis que sa résolution désolait et qui cherchaient au moins à en atténuer la rigueur. D'Aleth où il reçut les meilleurs avis et les plus admirables exemples, il alla à Pamiers. La conséquence de ce voyage fut que l'abbé de Rancé vint pendant l'hiver de 1661 à Paris pour aviser aux moyens de se débarrasser et de son patrimoine et de ses bénéfices. Il vendit Véretz, donna ses deux maisons de Paris à l'Hôtel-Dieu, puis il se retira dans l'abbaye de la Trappe qu'il avait seule conservée (1662) : il ne pensait pas encore à s'y fixer, voulant uniquement y essayer ses forces et il en profita pour introduire une réforme qu'il ne fit réussir qu'après avoir eu à combattre une violente résistance : en même temps il y fit exécuter d'importantes réparations. Puis il revint à Paris, y notifia à sa famille et à ses amis sa résolution de se faire religieux, — lui qui, moins de deux ans auparavant et déjà complétement converti, avait hautement repoussé ce conseil donné par l'évêque d'Aleth et ne pouvait admettre l'idée de se faire « frocard. » Le 30 mai 1663, il écrivait à une religieuse : « Ce que l'on vous a dit du dessein que j'ai d'embrasser la vie régulière est certain. J'ai cru que Dieu vouloit que je consacrasse le reste de ma vie à la pénitence, en ayant donné au monde la meilleure partie, et que je me séparasse pour toujours du commerce des hommes. Ma douleur est de n'avoir pas connu plus tost la volonté de Dieu et d'avoir donné à la terre ce que je lui devois uniquement. Je pars demain de grand matin pour aller commencer mon noviciat. J'ai besoin de beaucoup de prières, car la persévérance est, comme vous savez, dans les mains de Dieu. Demandez-lui, je vous en conjure, l'entière conversion de mon cœur : on renonce sans peine à toutes les choses extérieures ; mais qui est-ce qui renonce véritablement à soi-même ? »

Le soir même, Armand le Bouthillier de Rancé quittait la Trappe pour aller prendre la robe de novice à l'abbaye de Perseigne où il tomba malade et d'où il dut revenir à la Trappe au bout de peu de temps : il eut alors à lutter contre de singuliers ennemis, contre toutes les femmes de la noblesse du voisinage qui cherchaient à lui en-

avoit si fort donné dans la veue des hommes ne méritoit pas d'en être regardé, ni de les arrester un seul moment. Le mal est que d'ordinaire la conduite de Dieu sur les pécheurs est si terrible qu'elle leur oste la connaissance de la vérité de l'état où ils sont, et s'il ne les en prive pas tout à fait, elle ne leur sert de rien ; car ce n'est plus le temps de se repentir quand l'heure du jugement est arrivée, et les conversions dans les derniers moments de la vie sont fort extraordinaires... »

voyer une nourriture plus délicate que celle dont les malades se servent dans les monastères réformés. Il guérit cependant après avoir donné les plus graves inquiétudes et retourna à Perseigne d'où on l'envoya à l'abbaye de Champagne, dans le Maine, pour y rétablir l'ordre (1664).

Cela fait, l'abbé de Rancé repassa par la Trappe où il prononça ses vœux et s'installa définitivement (juillet). Mais à peine commençait-il à goûter le bonheur de la solitude qu'il avait désiré aussi ardemment qu'auparavant il avait aimé le monde, qu'il fut mandé à Paris pour prendre part à une assemblée générale des Supérieurs Cisterciens de l'Étroite Observance tenue dans le but de relever l'ordre de Cîteaux de sa décadence : il fut député à Rome avec l'abbé du Val Richer pour combattre la résistance de l'abbé de Cîteaux qui avait pris en secret le chemin de la Ville éternelle.

Je ne puis prétendre raconter en détail ici la vie de l'abbé de Rancé, vie toute consacrée aux affaires religieuses du temps, tandis que l'illustre réformateur aurait voulu se faire uniquement oublier dans sa solitude. Nous allons en résumer brièvement les traits les plus saillants, renvoyant du reste au livre de M. l'abbé Dubois qui offre un très-grand intérêt pour l'histoire du dix-septième siècle.

L'abbé de Rancé échoua à Rome dans les efforts qu'il faisait pour étendre la réforme à tous les monastères cisterciens. Il repassa alors les Alpes et revient à la Trappe où il voulut du moins établir la réforme telle qu'il la comprenait (1666). Il parvint promptement à ses fins et fit de cette abbaye un modèle dont on parla bientôt dans toute l'Europe, qui excita une grande curiosité et grande jalousie et qui y attira nombre de visites considérables. Le supérieur de Cîteaux essaya vainement de nuire à cet établissement : il recourut cependant à tous les moyens, à la menace, il fit jouer les ressorts les plus puissants. L'abbé de Rancé avait heureusement des amis influents qui prirent chaudement son parti ; mais il avait aussi contre lui les Jansénistes et tous ceux que sa rigoureuse sévérité effrayait, et ce parti décida le roi à se prononcer contre la réforme. Ce fut une vive déception pour l'abbé de la Trappe qui eut hâte alors de se retrouver au milieu de ses moines (1675). Mais il ne put y demeurer paisible : on se mi à lui reprocher de demeurer indifférent au milieu des querelles religieuses de l'époque : Jansénistes et Molinistes lui furent également hostiles et bientôt on en vint à dire tout haut que sa foi n'était pas catholique et qu'il n'avait aucune soumission pour les décisions de

l'Église. Rancé ne pouvait demeurer silencieux : il s'en ouvrit dans une lettre adressée à son ami le maréchal de Bellefonds et destinée à la publicité, dans laquelle il enlevait désormais aux Jansénistes tout prétexte de le compter dans leurs rangs (novembre 1678). Cette démarche attira naturellement un violent orage sur la tête de l'abbé de Rancé, mais il y répondit victorieusement et il vit croître le nombre de ses partisans. L'abbé entretenait une vaste correspondance et tout en s'occupant principalement de la direction des âmes, il y était tenu au courant de tout ce qui passait à la cour où il avait bien des amis et bien des pénitents. Le public donna alors un nouveau cours à ses critiques : on blâma la sévérité du régime de la Trappe ; on insista sur la mort rapide de plusieurs religieux. Quelques évêques même conseillèrent un adoucissement contre lequel Rancé se prononça hautement.

La vie était rude, en effet, à la Trappe, mais, il faut le dire aussi, admirablement réglée pour la perfection religieuse que l'abbé de Rancé recherchait avant tout. On en jugera par cette relation inédite, croyons-nous, que nous extrayons des volumineux papiers du protestant Conrart, conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal : elle se trouve dans le treizième volume in-folio :

Je vous ay promis de vous faire une relation de mon voyage à la Trappe, de ce que j'y ay veu d'extraordinaire pour la sainteté, pour l'abstinence et pour la retraite. Je vous tiens parole.

La Trappe est une abbaye inaccessible ; d'un costé elle est couverte de montaignes et de bois, et de l'autre environnée d'estangs. Ainsi, estant fort lassé de ma journée, et voulant y aborder, je tentay tantost de passer des marais, tantost de passer dans les taillis ; mais ne trouvant de seureté dans les eaux, ni de route dans les bois, je marche longtemps, je vais à droite, je vais à gauche, je m'égare, et sans un verdier du saint abbé, que je rencontray par hasard et qui me conduisit, j'aurois esté contraint de retourner sur mes pas.

Il est vray que depuis que je n'ay esté dans ce lieu, on l'a changé tout à fait. Le saint abbé, qui veut que Dieu seul soit le maître de son monastère, ne peut souffrir qu'on l'aborde. D'un costé il a laissé venir sur des cotteaux les taillis en haute futaie, et dans la vallée il a fait couper certaines chaussées d'estangs qui mèneroient à l'abbaye. De sorte qu'on peut dire que la Trappe est une maison aussi cachée aux hommes pour la situation, qu'elle est connue par sa sainteté dans la Normandie et dans le Perche, qu'elle passe pour le mont Liban, c'est-à-dire pour une retraite de saints hermites mortifiés, priant sans cesse, se haïssant pour obéir à l'É-

vangile, mais cohéritiers de Dieu, ayant perdu l'usage des sens par le jeûne et celuy de la parole par la solitude. Estant donc arrivé dans ce lieu, je trouvay à la première porte un jeune homme habillé en pénitent, ayant les yeux baissés. Il m'ouvre sans me parler. J'entray dans une grande cour, et sonnay à une seconde porte. Un frère convers m'ouvre encore, et comme il ne me parloit point, le silence dans cette maison de Dieu ne se violant jamais, je luy demanday si l'abbé y estoit. Sans me répondre, il me mène dans une manière de vestibule et m'ouvre une troisième porte qui conduisoit au cloître, sans me permettre d'entrer. Un moment après, le prieur et le professeur de théologie vinrent à moy, de la part du saint abbé, me faire civilité, et me prièrent de l'attendre quelque temps, parce qu'ayant commencé une conférence avec les religieux, qu'il fait tous les jours après le souper, durant une heure, pour toute récréation, il ne peut pas la quitter sans rompre l'ordre qu'il a estably. Ensuite le saint abbé arrivé, il m'embrassa tendrement. Que n'avons-nous point dit estant en conférence tous deux ? Mais laissons-là tous les secrets, et parlons de sa vie et de celle de ses religieux qui est la mesme. Il y a dans ce monastère vingt-quatre religieux de chœur, quatre frères convers, quatre vallets pour les nécessités du dehors, qui vivent comme religieux, et deux gentilshommes habillés en pénitens, dont l'un est portier, et l'autre sert la communauté et le dehors dans les choses les plus viles. Ils avoient tous deux des biens, mais ils l'ont distribué aux pauvres pour avoir plus de liberté et se donner à Dieu ; ils sont entrés dans l'abbaye pour y faire tout ce qui est de plus humiliant. Je les ay vus souvent. Leur visage, leur port, leur contenance, font bien voir qu'ils ont tout à fait renoncé au monde. Jamais vie n'a esté si régulière ni si mortifiée que celle de ce monastère. Le saint abbé est le premier à l'office ou au travail des mains ; il ne manque jamais à rien pour soutenir, par son exemple, cette nouvelle réforme de pénitence, dérobant la nuit pour donner ordre aux affaires de la maison, vacquant tous les jours aux obligations et aux exercices de sa règle. Ses religieux se lèvent tous les jours à deux heures du matin pour aller à Matines : ils chantent celles de la Vierge, et après une heure de méditation ils chantent celles du jour. Ils sortent à quatre heures et demie de l'église, se retirent dans leur chambre jusqu'à cinq heures et demie, où les uns prient, les autres lisent et estudient, après quoy ils retournent au chœur pour y dire Prime de la Vierge et celle du jour, et les récitant dévotement et avec pose, comme les chartreux. Il ne faut pas s'estonner si les services de nuit les occupent si longtemps. Ensuite ils vont travailler de leurs mains une heure et demie dans le jardin ou dans d'autres lieux pour la nécessité de la maison. Depuis huit heures jusqu'à neuf, ils disent leur messe s'ils sont prestres, ou ils servent s'ils ne le sont pas. Ils ne laissent pas de dire quelques messes de temps en temps, depuis le point

du jour jusqu'à onze heures, qui est l'heure du disné, après lequel on chante *Miserere*, et puis on revient dans l'église, où l'on est un quart d'heure. Chacun aussitôt se retire dans sa chambre, car il n'y a point de récréation ni le soir ni le matin. A midy l'on vient dire None, et à midy et demi on se retire dans sa cellule; à une heure on retourne travailler des mains, comme le matin, et le travail dure jusqu'à deux heures et demie : on se retire de nouveau dans sa chambre jusqu'à quatre heures pour y faire des méditations ou des prières, ou des estudes comme auparavant; à quatre heures on chante vespres jusqu'à cinq. On va ensuite au réfectoire, où l'on est une demi-heure. A cinq heures et demie, au lieu de récréation, le saint abbé fait une conférence à ses religieux, tirée de la vie des Pères du désert, de saint Jean Climacus et d'autres; à six heures et demie on se promène un quart d'heure jusqu'à sept. Un religieux, avant que les frères entrent dans l'église, leur lit, en présence du saint abbé, un chapitre de quelque auteur, touchant la mort et le jugement de Dieu. A sept heures on dit Complies; on fait une demie heure d'oraison. A huit heures la retraite sonne, et chacun se retire dans le dortoir. Voyez s'il y a un moment de perdu pour son salut et pour Dieu. J'ay esté témoin de tout cet employ de temps : ne doit-on pas appeler cette vie-là une vie pleine de Dieu seul, vide de toute créature? Saint Benoist et saint Bernard regardent du haut du ciel avec joye les réparateurs de leur postérité, relaschés, et prient avec ferveur le Tout-Puissant de les soutenir dans cette régularité de pénitence et de sainteté.

Les jours de jeûne il y a mesme employ de temps : les heures, les devoirs sont changés seulement. Parlons un peu des autres observances, qui sont d'une sainteté toute pareille. Je vous ay dit qu'ils n'avoient aucune récréation, car, seulement deux fois l'année au plus, ils sortent tous dans leurs bois, en silence, un livre à la main; et après une heure ou deux de promenade, en gardant le mesme silence, ils se rejoignent à un signal que leur fait le saint abbé, et ensuite il leur demande compte de leur lecture; et après que les uns et les autres ont médité sur leurs réflexions de ce qu'ils ont lu, ils s'en retournent encore en silence dans leur monastère.

Par ce que je viens de dire, il y a sept heures et demie de chœur tous les jours, mais les grandes festes il y en a neuf et demie, car ils commencent leurs Matines à minuit et ne les finissent qu'à quatre heures et demie. Les dimanches et les festes doubles les Matines durent trois heures, et il y a huit heures et demie de chœur. Ceux qui estudient et apprennent à chanter, ne sont point dispensés au chœur; ils y prennent leur temps d'estude ou de chant sur celuy de leur retraite dans leurs cellules, ou sur celuy du travail des mains, suivant ce que le saint abbé en dispose.

Les religieux ne voyent personne, non pas mesme leurs parents, quand

ils viendroient de cent lieues pour leur rendre une visite seulement. Le saint abbé en use de mesme pour luy, à l'exception de quatre ou cinq de ses amis, encore cela est-il rare, et il ne les souffre que pour des considérations avantageuses à sa maison. Enfin leur solitude et leur silence sont si grands, que les religieux ne se connoissent que de vue, sans savoir leurs noms, leurs patries, ni leurs familles.

Dans leurs plus grandes maladies ils n'ont qu'un chirurgien proche de l'abbaye pour les secourir. A la vérité, il a quelque expérience; mais quand il en auroit encore moins, ils ne s'en mettroient pas en peine. Ne voulant vivre que selon l'ordre de Dieu, ils attendent de luy la guérison ou la mort avec une soumission digne d'eux, dont la première cause est maîtresse, les assemblant ou les dissipant quand elle veut.

Quand un malade cesse d'user d'herbes, de légumes ou de racines, il faut qu'il soit poussé à bout par son mal, et ayant eu cinq ou six accès de fièvre, ou continue ou intermittente. Ils ne croyent pas que le tempérament ou la nature ayent droit de faire violer des lois que Dieu a prescrites par la plume du saint abbé de leur ordre, dont ils ont esté les premiers observateurs avec autant de persévérance que défenseurs.

Mais revenons au silence. Il est commandé avec tant d'obligation que les malades mesme ne peuvent le rompre. Estant dans l'infirmerie il ne leur est permis que de parler au religieux qui est chargé de cela, et non pas en manière de conversation, mais seulement pour lui demander leurs besoins. Les malades estant plus proches de la mort que les saints, ils doivent aussy estre plus parfaits que dans la santé. La closture est si religieusement observée que quand mesme le saint abbé envoye les religieux pour recevoir les saints ordres, comme c'estoit un crime public de sortir de leur monastère, la veille de leur départ, estant à vespres, ils se jettent à terre, estendus comme morts, en présence du saint abbé et de ses religieux, et ils demeurent un temps considérable en cet estat, sans mouvement, comme s'ils vouloient leur marquer par cette mortification et cet abaissement qu'un religieux hors de son monastère est un homme mort et privé de cette vie de régularité et de closture qui est la vie des prédestinés et des saints.

Ce qui entretient la grande union dans cette maison de Dieu, c'est que le saint abbé, par l'élection mesme des religieux, est leur confesseur. Imaginez-vous ce que peut faire le grand exemple de vertu et les instructions de cœur à cœur. Il faudroit une légion de démons pour jetter la zizanie dans une communauté que Dieu et les hommes, par une parfaite intelligence, entretiennent dans un pays d'anges. Il me reste encore à vous parler de leur nourriture, de leurs jeûnes et de leurs mortifications cachées.

Quand ces hermites, plus austères que ceux du mont Liban, ne jeûnent

point, ils ne font que deux repas : le premier à dix heures et demie, composé d'un potage et de pain sans beurre et d'un petit mets de légumes ou de racines, sans beurre aussi, avec deux noix pour le fruit, et deux verres de cidre, moitié eau.

Le second repas est à cinq heures. On leur sert un petit plat seulement de légumes ou de racines, et toujours deux noix pour fruit avec deux verres de cidre comme à disné. Quand ils jeûnent, le premier repas est à midy et le second est à cinq heures : on leur sert deux onces de pain et un verre de cidre seulement, moitié eau.

L'on jeûne depuis la Sainte-Croix jusqu'à Pasques, et les mercredis et vendredis de l'année; mais on peut dire que l'on jeûne dans le monastère tout les jours de la vie, tant la vie des religieux y est abstinente. L'on ne peut faire réflexion sur cette austérité qu'avec autant d'admiration pour eux que de confusion pour nous : il est vray que tout l'ordre s'estant eslevé contre cette grande mortification, comme contre une irrégularité, ils ont esté obligés de prendre le beurre et l'huile, non pas en Caresme ni aux Advents, mais aux autres jours plus relaschés; ce qu'ils ont fait de telle manière qu'ils demeurent toujours dans le mesme estat, et que néanmoins ils obéissent, jettant une goutte d'huile sur toute une salade et une goutte de beurre fondu dans les légumes et les racines, car dans les potages il n'y en a jamais. Cela est si véritable, qu'une demy livre de beurre suffit tous les jours pour leur communauté, qui est de quatre-vingt-quatorze personnes, sans compter les survenans, et qu'une cruche d'huile suffit pour toute l'année.

Leur pain est de froment et de seigle. Comme la farine est criblée seulement et non pas sassée, il y a du son avec abondance, ce qui le rend noir et gonflant.

Je suis témoin de tout ce que je vous mande, ayant esté religieux la semaine de la Pentecôte, meslée de jeûne et d'autres prières. On me doit croire. Avec tout cela, le saint abbé et les religieux se portent bien, chantent au chœur avec force, et travaillent avec vigueur au jardin et ne manquent point à l'office. Prenez la peine de lire les règles de saint Benoist et de saint Bernard, vous trouverez que celle-cy est encore plus étroite. Dieu est tout-puissant, c'est ce que je vous puis dire.

L'abbé de Rancé occupa bientôt le monde ecclésiastique par deux ouvrages considérables : un *Traité sur la sainteté et les devoirs de la vie monastique*, dont il voulut d'abord brûler le manuscrit et qu'il ne publia que sur les pressantes instances de Bossuet, qui vint tout exprès à la Trappe (1689) ; et un *Commentaire de la règle vie de saint Benoît* (1689). Les ordres monastiques accueillirent fort mal le traité, mais l'abbé de Rancé n'en fut point autrement inquiété, et il continua

ses œuvres de réforme sans se laisser rebuter par une si constante opposition, ni arrêter par les fatigues d'une santé perdue. En 1691, il répondit au *Traité des études monastiques* de Mabillon ; ce dernier répliqua, et Rancé prépara une nouvelle réfutation ; des amis intervinrent heureusement ; le savant Bénédictin vint à la Trappe et se réconcilia franchement avec l'austère réformateur.

En 1695, la maladie et les infirmités forcèrent Rancé à demander un successeur, et Louis XIV saisit cette occasion pour exprimer le plus gracieux jugement sur le pieux abbé. Depuis ce moment, il chercha à vivre enfin dans une réelle retraite, et à ne plus s'occuper que des consciences de ceux qui s'adressaient à lui. Nombre de laïques venaient alors faire à la Trappe des retraites. On ne se figure point la quantité de personnages considérables qui firent ce pèlerinage. Pour ne citer que les principaux, nous nommerons le roi et la reine d'Angleterre qui vinrent trois fois et témoignèrent à l'abbé de Rancé une constante affection ; Bossuet, qui fit trois ou quatre fois ce voyage ; Pellisson deux fois ; l'abbé Le Roy, Quesnel, Arnauld, Nicole, l'abbé de Châtillon, Hamon, le célèbre médecin de Port-Royal ; MM. de Fienbet, Courtin, du Charmel, l'abbé Nicaise, Mabillon, le duc de Saint-Simon, Santeuil ,et bien d'autres qui venaient y chercher des conseils et des consolations, quelques-uns, il faut le dire, pour satisfaire leur curiosité.

L'abbé de Rancé travaillait toujours, quoiqu'il n'eût plus alors l'usage de sa main droite ; à la fin du siècle, il publia un volume de maximes chrétiennes ; puis il eut à intervenir au milieu des embarras causés au monastère par la démission de l'abbé qui prétendit ensuite la reprendre. La maladie, accompagnée des plus cruelles souffrances, vint cependant condamner Rancé au repos, et c'est à ce moment que Saint-Simon lui envoya un manuscrit de ses Mémoires ; il se consolait en entretenant une active correspondance et en luttant courageusement jusqu'à la dernière heure, contre ceux qui ne se lassaient point de l'attaquer, notamment contre les Jansénistes qui ne se rebutèrent jamais, et cherchèrent, au lendemain de sa mort, à prouver qu'il était un des leurs.

La maladie fit, en effet, de rapides progrès. Au commencement du mois d'octobre 1700, on crut la fin de l'éminent malade si proche qu'on lui administra le saint viatique. Il languit cependant quelques jours encore, s'affaiblissant d'une manière effrayante.

Enfin, le 26, il pria l'évêque de Séez de venir ; il lui fit une confes-

sion générale de sa vie, le 26, à huit heures du soir, et il expira le lendemain à une heure et demie de l'après-midi, tranquillement, adressant un mot à chacun, ayant conservé sa grande intelligence jusqu'au dernier moment. Ainsi mourut, dit M. l'abbé Dubois, Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, ancien abbé de la Trappe, âgé de soixante-quinze ans, presque accomplis, trente-sept ans et quatre mois depuis son entrée dans la rude carrière de l'expiation. Il finit avec son siècle si riche en célébrités de toutes sortes, parmi lesquelles il a une place à part, et, dans son genre, un rang hors ligne. Il a été grand par sa pénitence, mais plus grand encore par la fermeté et l'énergie de son caractère, par la foi en sa Providençe et en la cause qu'il défendait, par le courage invincible avec lequel il a lutté pour les saintes règles contre toutes les tempêtes déchaînées contre lui. Il a mérité par sa conversion laborieusement soutenue d'être compté parmi ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité déchue ; tandis que pour sa réforme, qui subsiste victorieusement depuis deux siècles, bénie de Dieu, respectée des hommes, approuvée et encouragée par les Souverains Pontifes, il sera toujours, sans contestation possible, une des gloires du monachisme et de l'Église comme l'une des plus pures illustrations de la France.

Je n'ai pu donner ici qu'une imparfaite esquisse de la biographie de l'abbé de Rancé et par conséquent une appréciation bien incomplète du remarquable travail de M. l'abbé Dubois. Je n'ai pu, comme je l'ai dit, qu'indiquer les traits les plus saillants de cette longue existence si laborieuse, si énergique, si utilement remplie, si bien faite pour frapper l'homme du monde au milieu de ses plaisirs et de sa tiédeur. Il m'a fallu laisser précisément de côté la partie la plus intime de cette vie, celle où l'on peut étudier les relations du pieux réformateur avec les grandes dames de son époque qui s'adressaient à lui, comme Mmes de Longueville, de Villeroy, de Montpensier, de la Ferté, d'Elbeuf, d'Estrées, d'Huxelles, de la Vieuville, de Bonzi, de Brissac, d'Aumont, de Luynes, de Lévis, de Barrillon, de Noailles, de Coulanges, de la Fayette, du Lude, de Mailly, pour lui demander des avis ; et comme Mmes la duchesse de Guise, de Gramont, de Lesdiguières, de Mornay, de Vibraye, de la Sablière, Mlles de Vertus, de Courcelles, de Goeslo qui l'avaient choisi pour directeur. Les lettres qu'il écrivait à ses pieuses correspondantes sont admirables à lire ; lui qui est si sévère pour lui-même et pour ses religieux, s'y montre si indulgent pour les gens du monde, dont il con-

naissait par expérience la faiblesse et les misères. Il y montre également une douceur qui n'est pas précisément le trait distinctif de son existence de lutte et de travail. « Tout en demeurant inviolablement astreint à la grande loi claustrale qui écarte impitoyablement la femme, l'abbé de Rancé, comme le remarque son historien, ne la méprisait pas ; il savait que son âme vaut celle de l'homme, c'est-à-dire le sang de Jésus-Christ. Il lui tendait la main du fond de son désert pour l'aider à se relever, lorsqu'elle était tombée sous le poids du péché ou du malheur ; il lui offrait ses prières et celles de ses frères ; il lui donnait des conseils qui respirent la plus haute sagesse et le plus pur ascétisme, il lui jetait des paroles de paix, d'espérance et de salut. »

M. l'abbé Dubois termine en racontant brièvement l'histoire de la réformation de l'abbé de Rancé jusqu'à la Révolution française ; en décrivant les travaux agricoles de ces pieux solitaires et en traçant un rapide tableau des abbayes de la Trappe, actuellement existantes en France et où l'agriculture est partout en honneur : Sept-Fonds (Allier), La Chaise Dieu (Doubs), Tamié (Savoie), Mont-Saint-Marie (Nord), Mont-des-Olives (Haut-Rhin), Port-du-Salut (Mayenne), Bricquebec (Manche), Mérignat (Vienne), La Meilleraie (Loire-Inférieure), Belle-Fontaine (Maine-et-Loire), Aiguebelle (Drôme), Fontgombaud (Indre), Thymadeuc (Morbihan), Notre-Dame du Désert (Haute-Garonne), Notre-Dame des Neiges (Ardèche), Notre-Dame des Dombes (Ain), fondée il y a quatre ans seulement, à laquelle l'Empereur, frappé des résultats obtenus par ses pieux habitants, vient de donner une somme considérable pour la construction du monastère et l'accroissement de l'exploitation.

EDOUARD DE BARTHÉLEMY.

---

LA

# CHRONOLOGIE DE L'ÉVANGILE

## — POLÉMIQUE —

Le R. P. Mémain, auteur de l'un des ouvrages dont a parlé M. l'abbé Lecanu dans ses articles sur la *Chronologie de l'Évangile*, nous adresse une réclamation que nous insérons, bien que l'on puisse y voir un abus du droit de réponse. En effet, le P. Mémain s'occupe moins des articles de la *Revue* que d'un ouvrage antérieur de M. Lecanu. De plus, son ton est un peu vif. Néanmoins, la question est trop importante pour que nous hésitions à lui ouvrir la *Revue*. Nous donnons donc sa longue lettre et la courte réplique de notre savant collaborateur.

A Monsieur le Directeur de la *Revue du Monde Catholique*.

Monsieur,

I. La *Revue du Monde Catholique*, dans ses numéros du 10 avril et du 10 mai 1868, contient des articles chronologiques à propos desquels je prends la liberté de vous transmettre les observations suivantes :

Certes, je suis loin de contester la science plus ou moins judicieuse et le mérite littéraire qui brillent dans ces articles ; mais je crois que tout n'y est pas parfaitement exact, et j'y remarque notamment : 1° une fausse appréciation de mon ouvrage (1) ; 2° de graves erreurs sur la chronologie évangélique.

II. Le rédacteur de ces articles prétend que mon ouvrage *disperse comme des ombres les conclusions de mes prédécesseurs* et REJETTE TOUT DANS LE MÊME VAGUE QUE DEVANT... *C'était bien la peine de tant travailler*, etc. (*Revue* du 10 avril, p. 32).

J'en demande bien pardon au rédacteur : ou il n'a pas lu l'ouvrage dont il parle, ou il l'avait complétement oublié en écrivant ces lignes. Je croyais, et

(1) *Études Chronologiques et Restitution de l'ancien Calendrier hébraïque pour l'Histoire de N.-S. Jésus-Christ*, par le P. Mémain, du Mont-Saint-Michel. Un vol. in-8, chez Victor Palmé, rue de Grenelle-Saint-Germain, Paris.

je crois encore avoir fait tout le contraire de ce qu'il avance; car j'établis une fois de plus que l'ancienne chronologie donnée par Eusèbe, Roger Bacon, Ussérius, Bossuet, Tillemont, les Bénédictins de l'*Art de vérifier les dates*, et cent autres autorités scientifiques, a eu raison de faire commencer le ministère de saint Jean-Baptiste vers la fin de l'an 28 de notre ère (1), et de placer ensuite la prédication du Précurseur et celle du Sauveur entre cette date et celle du vendredi, 3 avril, de l'an 33, époque précise de la Passion.

Il est vrai que, pour la naissance du Sauveur, je la fixe un an avant l'époque assignée par l'*Art de vérifier les dates;* mais en cela même, je ne fais que suivre les arguments et les conclusions de savants auteurs, tels que Sanclemente, autrefois secrétaire de la Congrégation romaine du saint Concile, le R. P. Patrizzi, actuellement professeur au Collége romain, M. Wallon, membre de l'Institut et plusieurs autres. J'établis moi-même cette date d'après de nouvelles recherches qui me semblent jeter le plus grand jour sur la mission de Quirinius en Syrie, à la même époque.

Aussi, après tout ceci, je me demande comment un rédacteur de la *Revue* peut dire que je *disperse les conclusions de mes prédécesseurs* et surtout *que je rejette tout dans le même vague que devant,* etc.

III. A cette appréciation de mon travail permettez-moi d'opposer celles d'illustres prélats qui l'ont examiné et fait examiner. J'ai reçu l'approbation de Mgr mon évêque, et en outre celles des autorités épiscopales à Sens, où l'ouvrage a été imprimé, et à Paris où il est édité. Je ne citerai point les deux premières approbations, parce que mes rapports personnels avec les illustres auteurs dont elles émanent pourraient laisser croire qu'elles sont plutôt le témoignage d'une affection paternelle que l'expression d'un jugement officiel. Mais je suis complétement inconnu de Mgr l'archevêque de Paris, et le mérite seul de l'ouvrage a dû le porter à écrire la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

« Paris, le 28 avril 1867.

« Mon Révérend Père,

« Monseigneur a reçu avec plaisir vos *Études chronologiques pour l'histoire de* « *Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

« Sa Grandeur applaudit non seulement à la pensée religieuse qui vous a « fait entreprendre ce travail, mais encore à la science que vous y avez mise, « à vos recherches si bien conduites, et à la solidité de vos conclusions.

« Agréez, etc. DE CUTTOLI, *vic. gén.*

Je crois, monsieur, que ces hautes approbations me permettent de ne point accepter l'appréciation, et encore moins les insinuations contenues dans la *Revue.*

IV. Le rédacteur des articles chronologiques de la *Revue*, prêtre du même diocèse que moi, avait, dès l'année 1863, publié une *Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ* qui, bien que dénuée de toute mention approbative, n'est cer-

(1) L'an quinze de l'empire de Tibère César, date initiale donnée par l'Evangile (Luc, III, 1,) à la prédication de saint Jean-Baptiste, court depuis le 19 août de l'an 28 au 19 août de l'an 29 de notre ère.

tainement pas l'un des travaux de ce genre les moins remarquables. Mais je crains bien pour l'auteur que jamais évêque n'approuve *la solidité des conclusions chronologiques* contenues dans cet ouvrage et reproduites par la *Revue*.

L'auteur m'ayant écrit pour me reprocher d'avoir négligé les arguments et les conclusions de son ouvrage, je me vois obligé d'en parler aujourd'hui, autant pour lui donner satisfaction, que pour me défendre moi-même. Je ne l'aurais jamais fait sans ce double motif.

V. Et d'abord, l'auteur me permettra de lui dire, que tout son système chronologique repose sur des contre-sens graves et manifestes.

Saint Luc dit (III, 1, 2 et 3) : « En l'an quinze de l'empire de Tibère César, « Ponce-Pilate étant procurateur de la Judée, Hérode tétrarque de la Galilée, « Philippe, son frère, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite et Lysanias, « tétrarque d'Abylène; sous les princes des prêtres Anne et Caïphe, l'inspi- « ration de Dieu se fit sur Jean, fils de Zacharie, dans le désert, et il vint dans « dans toute la région du Jourdain prêchant le baptême de la pénitence, en « rémission des péchés, etc. »

Vient ensuite le récit de la prédication de saint Jean-Baptiste, prédication dont la date initiale est ainsi fixée de la manière la plus solennelle par l'Évangile, à l'an quinze de l'empire de Tibère, c'est-à-dire à l'espace compris entre le 19 août de l'an 28 et le 19 août de l'an 29 de notre ère.

L'auteur de l'ouvrage précité, prétend, au contraire, que la prédication de saint Jean-Baptiste a commencé longtemps avant l'an quinze de Tibère (1). Pour appuyer son opinion, il cite le texte même de saint Luc : Ἐν ἔτει κ. τ. λ. et voici comment il le commente :

Je cite textuellement :

« Ἐν, préposition qui a un sens vague et veut dire *environ* ou même *aupa-* « *ravant*. Elle a un sens plus vague encore dans la langue hébraïque dont ce « passage est traduit (2) !!! »

Voilà certes une distraction bien fâcheuse et bien regrettable, surtout quand on la donne comme base d'un nouveau système chronologique!

Ai-je besoin de rappeler que ἐν a toujours signifié *dans* et jamais *environ*, encore moins *auparavant*. Certes, si un élève du petit séminaire de Mortain traduisait ἐν par *environ* ou *auparavant?* son professeur lui compterait immédiatement deux fautes pour un tel contre-sens.

Poursuivons : suivant l'auteur, ἐν aurait encore un sens plus vague en hébreu! Cela devient effrayant. Heureusement que ce mot est grec et non hébreu.

Enfin le texte de saint Luc n'a jamais été traduit de l'hébreu, comme le veut

(1) Par suite d'une de ces distractions trop fréquentes chez l'auteur, la prédication de saint Jean-Baptiste est rapportée par lui dans l'*Histoire de N.-S. Jésus-Christ* (p. 145), à l'an quatorze de Tibère, et le baptême du Sauveur arrivé plus tard encore à la même année, quatorzième de Tibère (*Ibid.*, p. 7 ). L'auteur fixe cependant le baptême au 6 janvier de l'an 27 de notre ère et il ne s'aperçoit pas que cette date appartient nécessairement à l'an treize de Tibère qui ne finit qu'au 19 août suivant.

(2) Cette citation et la suivante sont extraites de l'*Histoire de N.-S. Jésus-Christ*, par M. Lecanu (p. 53 et 54), ouvrage que l'auteur m'a envoyé récemment avec une certaine solennité, en m'invitant à y reconnaître des données chronologiques publiées par lui en 1863, et négligées par moi en 1867.

l'auteur. Tout le monde sait que saint Luc a écrit son évangile en grec tel que nous l'avons, et l'hébreu, *ce grand refuge de certains savants*, n'a rien à voir en cette affaire.

Certes, voilà de singulières distractions chez un auteur habile!

VI. Autres contre-sens dans le même texte :

Six lignes plus loin le même auteur a besoin, pour son système, de traduire le mot ἐγένετο (en latin *factum est*) par l'imparfait, *il se faisait* et non par le passé défini, *il se fit* ou *il arriva*.

Je cite encore :

« Ἐγένετο, dit-il, 2e aoriste moyen indiquant un temps déjà terminé et « *équivalant à un imparfait, disent les grammairiens.* »

J'ignore quels sont les grammairiens qui ont dit cela, et je serais vraiment curieux de les connaître, j'avais toujours cru jusqu'ici et je crois encore que tous les grammairiens sont unanimes à donner à l'aoriste premier ou second, la signification du passé défini. (Voir Burnouf, *Méthode*, § 60 et 255, etc., etc.)

VII. Mais voici qui est plus étonnant encore : dans la même page, l'auteur a besoin, toujours pour son système, de donner au même mot, ἐγένετο, le sens du plus-que-parfait.

Rien ne l'arrête :

Or *il était arrivé*, dit-il en soulignant son texte, et, pour justifier cette traduction, il ajoute aussitôt avec la plus imperturbable assurance :

« Ἐγένετο, toujours le même verbe et *le même temps* déjà lointain. »

*Le même temps!* L'auteur me permettra-t-il de lui faire observer qu'il commet ici erreur sur erreur, que *il était arrivé* est un plus-que-parfait et non un imparfait; enfin que l'imparfait plus haut ou le plus-que-parfait ici sont autant de contre-sens et qu'il faut nécessairement employer, dans les deux endroits, ce passé défini si gênant pour la nouvelle chronologie.

VIII. Telles sont les graves données que l'auteur m'a reproché d'avoir négligées (1). *Inde iræ*. De là un nouveau travail publié par la *Revue du Monde Catholique*, et où les arguments proposés en 1863 sont prudemment remplacés par d'autres. Mais les nouveaux valent-ils mieux que les anciens?

Examinons-les rapidement :

IX. Saint Luc fixe la prédication de saint Jean-Baptiste en l'an quinze de l'empire de Tibère; le rédacteur de la *Revue* en l'an douze ou treize, sans cependant le dire clairement.

Lequel a raison? Là est toujours la question?

« Quel est, dit la *Revue*, le mot d'une telle énigme; il nous semble facile à « trouver, pourvu qu'on ne le cherche pas trop loin. » (*Revue* du 10 avril, p. 57).

Rien n'est en effet difficile au rédacteur de la *Revue*. Si le nœud gordien ne veut pas se dénouer à son gré, Alexandre le tranche et tout est dit.

Mais peut-on trancher dans le texte évangélique?

Pourquoi pas? Le rédacteur de la *Revue* appelle cela *débarrasser le récit des incidents qui le scindent*. (*Ibid*).

La prédication de Jean-Baptiste tout entière est un de ces incidents qui

(1) Les autres données contenues dans l'ouvrage précité sont discutées avec beaucoup d'étendue dans mes *Etudes*. Elles n'ont donc pas été négligées.

embarrassent le rédacteur, et dont il se *débarrasse* par.... quatre points. Rien que cela! C'est facile en effet; mais je doute que ce *débarras* soit du goût de tous les hommes sérieux.

Le rédacteur ajoute (*Ibid.* p. 58) :

« Placée au début de la mission de Jean-Baptiste, la date de l'an quinze « crée une difficulté (pour la nouvelle chronologie) que nulle habileté ne peut « tourner. Placée au terme, tout s'arrange de soi-même. »

Le rédacteur de la *Revue* fait ensuite de hautes considérations grammaticales, pour justifier le déplacement fantaisiste de la date évangélique : il distingue les mots d'avec les idées. Les mots de saint Luc sont contre lui; il le reconnaît; mais l'idée, l'idée de saint Luc est avec lui; il en est sûr.

X. Malgré cette habile distinction, le rédacteur de la *Revue* se fait encore une grave illusion, s'il croit que tout *s'arrange de soi-même.*

Voyons un peu : Le terme de la mission de saint Jean-Baptiste, ce terme auquel le rédacteur veut forcément rapporter la date de l'an quinze, est-ce l'emprisonnement, ou est-ce la mort de saint Jean-Baptiste?

Si c'est l'emprisonnement, la nouvelle chronologie s'écroule; car avec la meilleure volonté du monde, l'auteur lui-même est obligé de rapporter l'emprisonnement au commencement de l'an quatorze, et l'an quatorze n'est pas l'an quinze (1).

Le rédacteur veut-il que ce terme soit la mort du Précurseur? Voici bien une autre difficulté : dans le chapitre où saint Luc date et raconte la prédication de saint Jean, il n'est nullement question de la mort, et le récit s'arrête seulement à l'emprisonnement. Cette mort qui peut seule dégager et mettre enfin en lumière l'idée commune, mais encore inconnue de saint Luc et du rédacteur de la *Revue,* cette bienheureuse mort se trouve à peine mentionnée d'une manière indirecte au neuvième chapitre de saint Luc et jusqu'au septième chapitre pour le moins, Jean-Baptiste vit parfaitement et envoie même une ambassade à Notre-Seigneur. Une incidente de cinq ou six chapitres, par-dessus lesquels il faut sauter pour arriver à la phrase principale, à l'*idée,* dit le rédacteur, c'est bien long! C'est trop long, et l'auteur de la découverte sera probablement le seul à s'en applaudir.

XI. Qu'il nous permette de lui citer à ce propos ce qu'il écrit lui-même vingt lignes plus loin (*ibid.* p. 59).

« Pourquoi toutes ces chicanes de mots? Pour obvier à quelques-uns des « inconvénients qui résultent de l'application anticipée de la date donnée par « saint Luc, de la quinzième année de Tibère; *et encore on n'y parvient pas.* « *L'esprit le plus pointu ne saurait percer une montagne.* » !!!

Le rédacteur de la *Revue* a-t-il eu l'intention de se réfuter lui-même ici? Toujours est-il qu'il *ne parviendra jamais à obvier aux inconvénients d'une application anticipée ou trop tardive de la date donnée par saint Luc.*

(1) Le rédacteur de la *Revue*, ne donne point, dans son nouveau travail, la suite chronologique des faits. Mais dans son *Histoire de N.-S. Jésus-Christ,* il établit ses dates suivant les exigences de son système, et il y rapporte l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste à la fin d'octobre de l'an 27 de notre ère, c'-st-à-dire au commencement de l'an quatorze de Tibère. (Ouvrage cité, p. 191 et 236). L'emprisonnement de saint Jean eut lieu en effet pour le moins 2 ans et 4 mois avant la Passion du Sauveur.

*Et l'esprit le plus pointu ne saurait percer cette montagne de l'an quinze de Tibère.*

« *Et non potest solvi scriptura.* — Et l'Écriture ne peut être annulée, » dit Notre-Seigneur (Jean, x, 35), dans un langage assurément meilleur que le style du nouvel interprète de saint Luc.

Et toujours donc : *En l'an quinze de Tibère* Jean-Baptiste (non pas *mourut*, mais) vint prêcher dans la vallée du Jourdain.

Il n'y a réellement qu'un seul moyen de se débarrasser complétement de cette date si claire et si formelle : c'est de la ranger, elle aussi, parmi ces autres données chronologiques qui contrarient pareillement le système du rédacteur, et qu'il déclare en conséquence fausses et sans valeur (*Revue* du 10 mai, p. 306 et suiv.). Certes, la date de l'an quinze mérite tout autant la qualification de *faux document*, que la prophétie des semaines de Daniel et toutes les autres données qui déplaisent tant au rédacteur.

XII. J'ajouterai ici quelques mots encore sur trois des principales erreurs contenues dans les articles de la *Revue*.

Saint Luc dit que Notre-Seigneur avait environ trente ans au début de sa mission (III, 23).

Comment le rédacteur de la *Revue* traduit-il ce texte au juste? C'est assez difficile de le savoir au milieu d'un déluge de phrases; il finit cependant par déclarer à la fin de son premier article que Notre-Seigneur avait trente ans et treize jours, ni plus ni moins, à l'époque de son baptême.

Le mot « environ » dans la phrase de saint Luc nous semble comporter une plus grande latitude.

Mais comment démontre-t-il la vérité de son opinion?

« Le texte biblique, dit-il, résout toutes les chicanes d'un seul coup. » (*Ibid.* p. 59).

Voici ce texte :

« Choisissez (les ministres sacrés)... depuis trente ans jusqu'à cinquante « ans. » (*Nombres* IV, 2).

Ce texte appliqué à la mission divine prouverait en effet que Jésus avait de trente à cinquante ans lorsqu'il prêchait l'Évangile. Mais il est aussi illogique d'en conclure qu'il ait commencé sa mission à trente ans et treize jours, que d'en conclure qu'il ne l'ait finie qu'à cinquante ans moins treize jours.

Pour corroborer son assertion sur l'âge du Sauveur, le rédacteur cite ensuite saint Irénée, mais dans un chapitre où cet illustre Docteur soutient que notre-Seigneur avait de quarante à cinquante ans à l'époque de sa prédication et de sa mort (*hérésies*, II, 22) : opinion singulièrement exagérée, puisque le Sauveur avait certainement moins de quarante ans, à l'époque de sa mort, comme aussi plus de trente ans à l'époque de son baptême.

Il cite enfin, avec beaucoup de réclame, un passage d'une lettre de saint Ignace aux Trallien; mais il oublie de dire que ce passage est INTERPOLÉ (1).

Et voilà tout : la thèse est prouvée! Le rédacteur fera bien cependant de chercher encore d'autres arguments, avant d'obtenir une réfutation sérieuse touchant la raideur de son opinion.

(1) Voir la lettre authentique de saint Ignace aux Trallien, p. 21-24 et plus loin la lettre interpolée, p. [illegible] (*Les Pères*, édit. Cotelier, in-f°, 1724, t. II).

XIII. Quant à l'époque de la mort du Sauveur, le grand argument qui décide le rédacteur à la placer avant l'an 33, c'est un texte d'Orose, historien romantique et fort inexact du *cinquième siècle*. Le rédacteur ignorait ce grand argument, lorsqu'il fit le premier exposé de son système (*Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, 1863, p. 52-78). Je suis heureux de le lui avoir indiqué dans mes *Études* (p. 406-409), en citant ce texte d'Orose comme une objection à laquelle je faisais une réponse convenable.

Mais si je suis heureux de fournir ici, comme ailleurs, des arguments à la science du rédacteur de la *Revue*, je regrette aussi qu'ici comme ailleurs, il passe à côté de mes réponses, sans en tenir aucun compte.

Le rédacteur de la *Revue* se trompe sur la nature des relations de l'empereur Tibère avec Séjan et avec le sénat romain, il se trompe surtout sur la valeur du texte d'Orose, de ce texte suivant lequel l'empereur Tibère n'aurait pu proposer une apothéose au sénat romain sans soulever, lui, l'empereur Tibère, l'indignation de cette assemblée. J'en appelle au jugement de tous ceux qui, au lieu de se payer de phrases, étudient l'histoire à ses sources.

XIV. J'arrive enfin aux conclusions relatives au calendrier hébraïque et pour lesquelles le même rédacteur invoque l'autorité du *Talmud*, avec une assurance, je dirai presque avec une foi, que je n'ai point rencontrée chez les plus savants rabbins.

J'ai signalé moi-même dans mes *Études* toutes ces conclusions talmudiques et je pense avoir démontré par des faits, que si ces conclusions ont quelque valeur pour les temps postérieurs à la ruine du second temple, elles sont généralement dénuées d'authenticité et de vérité pour les temps antérieurs. (*Études* p. 492-501).

Ces conclusions sont alors contredites par des faits et des dates empruntés à des documents certains et notamment à l'histoire de Josèphe. Or, les deux prêtres Josèphe et Philon sont à cette époque les seuls auteurs juifs dont les ouvrages soient authentiques. Aussi pour restituer l'ancien calendrier, je me suis fondé sur ces faits bien avérés et non sur des données vagues ou fabuleuses. (*Études*, p. 445-522).

Les lettres attribuées au *nasi* Gamaliel me paraissent toujours postérieures à la destruction du second temple. L'escalier où ce rabbin était assis a pu subsister longtemps après cette destruction, de même que la *Scala sancta* a subsisté après la destruction de la maison de Pilate. Et pourquoi se réunir *sept ou huit* sur un escalier, si la salle du sanhédrin eut encore été debout et si le sanhédrin eut encore compté ses soixante-dix membres?

La mention de cet escalier est cependant la seule objection un peu spécieuse qui soit produite par le rédacteur de la *Revue*, et à laquelle j'eusse oublié de donner réponse dans mes *Études*.

XV. Et lors même que les citations du rédacteur paraîtraient contredire la vraie chronologie, je demanderais encore à les bien réviser avant de les accepter; car il a pu très-bien rencontrer dans ses textes des ἐν et des ἐγένετο, ou des termes *encore plus vagues* pour lui *en hébreu*, et dans lesquels sa traduction aura nécessairement fait naufrage.

XVI. Le rédacteur des articles chronologiques de la *Revue du Monde Catholique* est certainement un écrivain d'un mérite distingué : style facile,

érudition variée, imagination plus brillante encore, toutes ces qualités excitent mon admiration; mais il me permettra d'ajouter que j'admire moins les distractions sur lesquelles il base sa nouvelle chronologie de l'Évangile. Je regrette aussi qu'il soit beaucoup trop prompt à prendre pour des dogmes, ou des *vérités mathématiques*, ses idées les moins probables et les moins prouvées. Ce double défaut devient grave dans une discussion scientifique, et la chronologie surtout est une science qui ne se prête guère aux écarts d'une riche imagination.

Le nouveau travail du rédacteur est peut-être meilleur que celui qu'il a publié en 1863; mais il me semble renfermer encore bien des erreurs et des inexactitudes, outre celles que je viens de signaler. Celles-ci du moins sont fondamentales et elles peuvent donner une idée du reste.

C'est pour le moins une imprudence de présenter de telles erreurs comme bases d'une chronologie nouvelle et certaine, et comme réfutation de l'ancienne chronologie touchant la mort du Sauveur.

Agréez, Monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble serviteur.

MÉMAIN, C. P.
Curé du Mont Saint-Michel.

Le T. R. P. Mémain, curé du Mont-Saint-Michel, nous taille un singulier habit. Il n'est pas de mesure; qu'il le garde.

Il nous demande pourquoi nous ne faisons pas approuver nos livres, comme il fait approuver les siens? C'est pour que des personnages vénérés ne soient pas exposés à recevoir le contre-coup d'aménités comme celles qu'on vient de lire.

Il n'admet pas que tout ce qui, dans l'évangile selon saint Luc, se trouve inclus entre la date de l'an 15e de Tibère et l'emprisonnement du Précurseur, est un coup d'œil rétrospectif et forme parenthèse. Nous le croyons, nous; le lecteur appréciera.

Il se raille de nos affirmations relatives aux hébraïsmes du texte de saint Luc : « Tout le monde sait, dit-il, que saint Luc a écrit son évangile en grec, tel que nous l'avons; » mais il omet de dire que nous avions prévenu, à la page 44, que saint Luc s'était servi de mémoires rédigés en hébreu. Est-ce de la loyauté?

Il nous accuse d'avoir rangé la prophétie de Daniel au nombre des *faux documents;* mais il omet de dire en quel sens et par rapport à quel sujet. Est-ce de la loyauté?

Le révérend Père est passé maître en grec; il s'avoue un peu moins fort en hébreu. Cela ne nous regarde pas.

Il a grand tort de dire que nous lui avons emprunté quelque chose. Notre *Histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ* parut en 1863; ses

*Études* en 1867. Notre étude relative à la chronologie de l'Évangile était donc faite avant ses *Études*. Nous ne disons pas ceci par dédain.

Mais arrivons à quelque chose de plus capital. Le révérend Père infirme trois des témoignages sur lesquels nous nous sommes appuyé.

1° Celui de Paul Orose. Paul Orose, envoyé vers saint Augustin par les évêques d'Espagne, pour se concerter avec lui sur les meilleurs moyens de combattre les hérétiques qui troublaient l'Église d'Espagne; puis, en 415, à Jérusalem, par saint Augustin vers saint Jérôme, pour discuter avec lui les questions relatives à l'âme humaine, n'était pas un homme sans valeur, ou bien les plus grands hommes du temps ne se connaissaient pas en hommes. Outre plusieurs traités contre les hérétiques, Orose écrivit, sous la direction de saint Augustin, l'histoire à laquelle nous avons fait un emprunt. Le Révérend Père a l'air de ne pas le savoir. Il omet de mentionner le témoignage de Tertullien, adopté par Eusèbe et par saint Chrysostome, qui précède celui d'Orose et le consacre ; est-ce de la loyauté ?

Il paraît ne pas savoir la biographie de Séjan : cela ne nous regarde pas.

Orose ne jouit pas, nous en convenons, d'un grand crédit auprès des critiques du dix-huitième siècle ; mais c'est presque un titre de recommandation à nos yeux ; leurs affirmations sont pour nous, et généralement pour ceux qui les connaissent bien, la raison de douter. Troupeau de moutons, que le claquement du fouet des philosophes effrayait trop, que n'ont-ils pas sacrifié par peur ou par complaisance ?

2° Le témoignage de saint Ignace dans sa lettre aux Tralliens. Nous n'avont pas *oublié de dire*, d'après Cotelier, *que ce passage est interpolé*, car nous le tenons pour authentique. Nous n'avons pas non plus Cotelier en grande estime, et nous tenons pour certain qu'il a donné la pièce fausse pour la vraie.

Il en est de la lettre de saint Ignace, et notamment de ce passage, comme de tous les documents utiles à la cause de l'Évangile : elle a été torturée, défigurée de cinq ou six façons, pour lui faire dire autre chose que ce qu'elle dit. Le protestant Richard Montaigu, qui lui est pourtant favorable, a consacré une partie notable de sa IX° dissertation à chercher comment devait être orthographié le mot πολιτευσάμενος, dont saint Ignace s'est servi à cette occasion, ou ne s'est pas servi.

3° La lettre de Rabbam Gamaliel relative à la célébration de la

Pâque. Le révérend Père suppose que cette lettre a dû être écrite sur les ruines du Temple par le second Gamaliel.

Mais non : Titus avait assigné au sanhédrin le faubourg de Jafna pour la tenue de ses séances, et lui avait interdit Jérusalem. Aussi, les nasi postérieurs à l'an 70 prennent-ils le surnom de Jafna. Les Juifs acceptèrent celui qu'il leur donna et obéirent.

Mais « pourquoi, demande le révérend Père, se réunir sept ou huit sur un escalier si la salle du sanhédrin eût encore été debout? » D'abord, ce n'est pas *sur*, mais *au pied*. Cet escalier est celui de quinze degrés, qui s'élevait de la galerie sur le parvis sacré, au centre duquel était la maison de Dieu. Le révérend Père ne paraît pas être bien au courant de cette topographie. Le sanhédrin eut-il jamais une autre *salle* à Jérusalem? L'Évangile et le livre des Actes nous montrent les portiques du Temple comme le lieu des réunions, des discussions, de l'enseignement religieux. Le sanhédrin se réunit dans la maison de Caïphe pour le jugement du Seigneur.

« Et si le sanhédrin eût encore compté ses soixante-dix-membres, » ajoutait-il. Il les a comptés jusqu'à une époque beaucoup plus rapprochée, mais indéterminée. La commission pour l'intercalation de l'année n'était que de sept membres, sous la présidence du nasi.

Le Très-Révérend Père n'a donc à nous opposer ni un document ni un raisonnement; et notre cause est aussi gagnée de son coté. Il proteste; cela devait être. Qu'il demeure, s'il veut, en contemplation devant son livre; mais s'il avait pu voir, comme nous, le scandale qui s'est produit parmi le peuple et le clergé, quand on y a lu, contrairement aux traditions chrétiennes les plus acceptées, que le Seigneur est mort à trente-sept ou trente-huit ans, il aurait regret de l'avoir publié.

L'ABBÉ LECANU.

*N. B.* — Comment le T. R. P. Mémain est-il d'accord avec « l'ancienne chronologie donnée par Eusèbe, Roger Bacon, Usserius, Bossuet, Tillemont, les Bénédictins de l'*Art de vérifier les dates*, tout en fixant la naissance du Sauveur un an avant l'époque assignée par l'*Art de vérifier les dates*, San-Clemente, Patrizzi, M. Wallon, cent autres autorités scientifiques et de savants auteurs, » lorsque toutes ces autorités ne sont pas d'accord entre elles?

Autre question : Comment prouverait-il que « l'emprisonnement de saint Jean eut lieu pour le moins deux ans et quatre mois avant la Passion du Sauveur? » L. C.

---

# REVUE DE LA QUINZAINE

## I

Nous publions en tête de ce numéro la Bulle d'Indiction du Concile. Cet acte, où certains hommes politiques, qui se croient des hommes d'État, sont tentés de voir un anachronisme, sera, pour l'histoire, le grand événement du dix-neuvième siècle. Il fermera l'ère actuelle et ouvrira une ère nouvelle. Le monde va recevoir des lois qu'il sera libre de suivre ou de repousser ; mais s'il les suit il sera sauvé, s'il les repousse il descendra la pente où il est aujourd'hui engagé et arrivera au dernier degré d'abaissement.

La Révolution, qui depuis soixante-dix ans, se joue et des soldats qui veulent la dominer, et des penseurs qui prétendent la guider, et des sauveurs qui s'offrent ou s'imposent à la société, la Révolution sent instinctivement que le jour de la lutte décisive est venu. Elle insulte le chef de l'Église et elle le raille; elle s'indigne de son audace et affecte de prendre en pitié ses illusions. En attendant, le Concile est convoqué; il se prépare, il aura lieu et rendra des décrets qui, nous le répétons, traceront au monde la voie où il doit entrer, s'il veut trouver le salut. Puisse-t-il comprendre et obéir!

Passons aux petites choses du jour.

## II

Le Corps Législatif discute le budget. C'est pour le moment la grosse affaire du monde politique et même, à certains points de vue, de tout le monde. En effet, ceux des citoyens français — et ils sont nombreux — qui ignorent ces débats ou qui, sans les ignorer ne les suivent pas, ou qui tout en les suivant n'y comprennent rien, savent du moins qu'ils y sont intéressés. Le budget, c'est la carte à payer, et il faut s'exécuter même quand on n'a pas pris part à la fête. On peut s'en consoler en disant avec le poète :

Au banquet du budget infortuné convive...

La consolation est maigre, mais le mieux est de s'en contenter, puisque la mauvaise humeur n'y fait rien.

Si nous en croyons M. Thiers, nos neveux payeront encore plus que nous. Il est certain que le chiffre des dépenses grossit toujours, et que du train dont la machine gouvernementale est lancée il semble difficile qu'elle puisse enrayer. Les recettes ont beau croître, la croissance des dépenses est plus rapide encore, et, de plus, nous grévons l'avenir. Nous gratifions nos héritiers d'une foule de travaux d'utilité publique et de monuments que nous déclarons, ceux-ci de première beauté, ceux-là de première nécessité, et que nous laissons en grande partie à leur charge. Ils auront d'ailleurs le droit de les trouver nuisibles et laids ; mais ils ne seront pas libres de n'en pas faire les frais. Et si quelque esprit calculateur ou chagrin trouve fâcheux que l'on grève ainsi l'avenir, les économistes et autres progressistes répondent que le développement de la science développera indéfiniment les richesses, et que pour activer l'avénement de cette ère féconde il est sage de manger son fonds avec son revenu.

Tel n'est pas l'avis de M. Thiers, ni même de son habile contradicteur, M. Magne, ministre des finances. Seulement, tandis que le premier, n'ayant aucune responsabilité dans les choses présentes, condamne tout haut et très-nettement les doctrines et les pratiques qui nous ont conduit au point où nous sommes, le second *explique* ces doctrines et ces pratiques de manière à les beaucoup atténuer. Il sait, tout en ne condamnant rien — son rôle le lui défend — ne pas tout approuver.

M. Thiers voit naturellement dans l'état actuel des choses les fruits d'une mauvaise politique à l'intérieur comme à l'extérieur, et de mauvaises pratiques financières. Il est convaincu, du moins il le dit, que tout irait mieux et même que tout irait très-bien si le régime impérial faisait place au régime parlementaire. Que les *libertés nécessaires* nous soient concédées, que nous retrouvions, surtout, le droit de voter une Adresse, et nos finances pourront redevenir prospères; sinon, non.

Nous devons l'avouer, notre foi en cette panacée est médiocre. Le droit d'Adresse dont le Corps Législatif impérial a joui pendant quelques années, n'a nullement modifié les habitudes financières de l'Empire. Quelques orateurs disaient, sans doute, que l'on dépensait trop; mais comme la Chambre ne les écoutait guère et que le Gouverne-

ment ne les écoutait pas, il n'en résultait rien. Il y avait plus de discours, mais il n'y avait pas moins de dépenses.

Sans suivre dans leurs calculs ni dans leurs raisonnements les deux adversaires, nous signalerons le point capital du débat.

Grâce au développement de la population, de l'industrie et des affaires en général, développement naturel et dont la politique ne saurait, à bon droit, se glorifier, les recettes de l'État croissent d'année en année, mais les dépenses font le même mouvement et, par malheur, elles le font plus vite; car l'écart entre elles et les recettes tend à grandir toujours. Il en résulte qu'il faut emprunter souvent et que la dette publique ne cesse de grossir. Quel raisonnement peut prévaloir devant un tel fait, et comment ne pas voir là un danger? Vous me parlez des progrès de l'avenir; tirez-moi d'abord des périls d'aujourd'hui, et, ensuite, je goûterai mieux votre harangue.

M. Magne, qui a dit, en excellents termes, beaucoup de choses justes, et dont la parole habile et calme a dissipé quelques-uns des nuages assemblés par M. Thiers, n'a pu établir cependant qu'on n'ait pas dépensé, depuis dix-sept ans, quatre milliards trois cent vingt-deux millions de ressources exceptionnelles. Ce fait prouve que l'emprunt, qui devrait être accidentel, est devenu normal. Emprunter, est la ressource ordinaire du budget. C'est ainsi qu'il arrive à l'équilibre. Et M. Magne, lui-même, malgré toute sa sagesse financière, va recourir à l'emprunt. On a beau manier les chiffres avec grâce et dextérité, le vice radical de cette situation ne saurait être dissimulé. L'empereur, qui a signalé l'an dernier des *points noirs* dans le ciel gouvernemental, doit reconnaître que l'emprunt, à l'état de permanence et presque d'institution, est une des choses qui assombrissent le plus l'horizon.

M. le ministre des finances ne conteste pas, en somme, que l'on ait trop dépensé; il l'avoue même implicitement, et se tire de là par deux arguments d'une certaine valeur, dont les officieux et les officiels abusent volontiers : l'empire a fait de grandes choses, et il a rencontré des difficultés impérieuses et ruineuses : la guerre, les mauvaises récoltes, le choléra, les souffrances industrielles, la transformation de tout notre armement, et la réorganisation de notre système militaire, etc., etc.

Le rapporteur des lois de finance, M. Busson-Billault, avait déjà donné cette raison pour le budget de cette année. Voici ce passage de son rapport :

« Les événements politiques accomplis en 1867, les perfectionnements apportés à l'attaque et à la défense des places, à l'armement des troupes, ont mis le gouvernement dans la nécessité d'organiser plus puissamment les forces de la France et d'activer la transformation de son armement de terre et de mer. Une mauvaise récolte succédant à une autre déjà insuffisante, des souffrances industrielles et commerciales, sont venues accroître les dépenses en même temps qu'elles rendaient moins fécondes les diverses branches si progressivement productives du revenu public. »

Ces raisons ne sont pas mauvaises, mais elles ont deux côtés faibles : premièrement, quelques-unes se retournent contre le gouvernement ; deuxièmement, elles ont déjà beaucoup servi. Il y a toujours des circonstances fâcheuses qui trompent les espérances de nos financiers, renversent leurs plus sages calculs, et les forcent de recourir à l'emprunt. Ainsi, en 1863, le même M. Busson-Billault demandait à la Chambre de « tenir compte des circonstances qui s'étaient produites. » Il l'engageait à ne pas « méconnaître les charges que faisait peser sur les budgets la guerre qui désolait l'Amérique du Nord, le ralentissement de notre commerce avec elle, et du travail dans nos fabriques. » L'année suivante, M. O'Quin, tout en se félicitant de voir enfin l'expédition du Mexique heureusement terminée, allégnait « les souffrances momentanées » produites par la crise américaine et la réforme commerciale, et il ajoutait que les espérances de la commission « seraient fatalement déçues si de téméraires impatiences ou des événements qui préoccupent le monde politique devaient aboutir à un conflit européen. » Les impatiences téméraires dont s'inquiétait M. O'Quin, en 1864, étaient soulevées par la question des duchés de l'Elbe. Deux ans plus tard, un autre rapporteur du budget, M. Du Miral, expliquait les difficultés de la situation budgétaire par « des indices alarmants » qui faisaient naître « les appréhensions d'une grande guerre. »

Quand l'imprévu joue dans les finances d'un État un rôle si régulier, ne serait-il pas sage de le prévoir ? Nous avons déjà dit cela il y a quinze jours, mais il y a lieu de le répéter. Il serait, d'ailleurs, d'autant plus simple et plus logique de faire entrer l'imprévu dans les dépenses qu'on le fait entrer, sous forme de prévisions d'accroissement, dans les recettes.

Mais aurons-nous enfin l'équilibre budgétaire cette année ? M. Magne dit oui, et M. Thiers dit non. Lequel se trompe ? Ils ne se trompent ni l'un ni l'autre ; seulement, il faut s'expliquer.

L'explication est des plus simples : l'équilibre sera obtenu, grâce à l'emprunt.

Une autre question est soulevée. D'après M. Thiers, l'emprunt devra faire face à un déficit annuel de 200 millions, et, d'après M. Magne, il s'en faudra de beaucoup que ce gros chiffre soit atteint.

Voici comment M. Thiers établit le budget des dépenses de 1868 :

| | |
|---|---|
| Budget ordinaire. . . . . | 1.548.000.000 |
| Budget extraordinaire. . . . . | 146.000.000 |
| Budget départemental. . . . . | 259.000.000 |
| Budget de l'amortissement. . . . . | 65.000.000 |
| Total | 2.018.000.000 |

2 milliards 18 millions, tel était le chiffre des dépenses du budget primitif; mais de nouveaux crédits sont demandés au budget rectificatif et portent le chiffre des dépenses à 2 milliards 178 millions, tandis que les recettes ne s'élèvent qu'à 1,997 millions. Il y a donc un déficit d'environ 200 millions.

Le ministre des finances fait, au sujet de ces chiffres et de l'art de les grouper, diverses objections à M. Thiers; mais il lui reproche surtout de donner des évaluations inexactes et insuffisantes quant aux recettes, de ne tenir aucun compte ni des bonis qui se produiront inévitablement, ni des annulations de crédit. M. Thiers n'a pas réfuté, sous ce rapport, toutes les objections du ministre, mais il a cependant maintenu tous ses calculs.

Quant au public, s'il n'a pu saisir toutes les raisons produites de part et d'autre, il a vu, du moins, que l'emprunt pouvait seul donner l'équilibre budgétaire.

En effet il reste démontré pour tout le monde et il est reconnu par le ministre lui-même que les trois exercices 1867, 1868 et 1869 n'arriveront à l'équilibre qu'en prélevant sur l'emprunt, le premier 134 millions, le second 135, et le troisième 143.

Ainsi l'emprunt que le Corps Législatif va voter sera complétement absorbé à la fin de 1869, et beaucoup de dépenses rejetées à 1870 seront alors inévitables. Faudra-t-il donc emprunter encore?

Non, disent les optimistes, car le développement de la prospérité publique permettra de faire face à toutes les dépenses par l'impôt. Ces promesses seraient consolantes si l'on y croyait, mais l'on n'y croit pas.

Et si la guerre éclate, où seront les ressources? Que fera-t-on?

Oh! alors point de doute, on empruntera et l'emprunt sera gros. La France est assez riche pour payer sa gloire.

## III

Mais pourquoi craindre la guerre? La *question serbe* est arrangée ou tout au moins ajournée. Le jeune prince Milano, que le prince Michel *paraissait vouloir adopter*, est aujourd'hui chef élu de la nation serbe. Et comme il a été élu à titre d'héritier, il se trouve dans toutes les conditions voulues pour contenter son suzerain, le Sultan, et les patriotes serbes, ses sujets. En effet, les conditions posées par la Turquie et inscrites dans les traités ou firmans n'ont pas été violées puisqu'il y a eu élection. Le Grand-Turc, s'il est sage, doit se taire; il sera sage et se taira. D'autre part, comme le prince Milano, enfant de quatorze ans, élevé à Paris où il se trouvait encore au moment de l'assassinat du prince Michel, n'avait aucun titre personnel à la confiance de la Serbie; comme ses partisans ont uniquement fait valoir sa parenté avec le dernier prince et l'intention où celui-ci était de l'adopter, les Serbes peuvent se dire qu'ils n'ont tenu aucun compte des volontés et des droits de la Porte. Pour eux, ce point est très-important. Quant à la Turquie, elle doit s'estimer heureuse d'avoir à peu près sauvé les apparences.

L'affaire a d'ailleurs été bien menée. Les chefs du gouvernement serbe ont su se décider tout de suite et agir promptement. Tandis qu'ils convoquaient l'assemblée nationale et travaillaient ses membres, l'un des leurs venait prendre à Paris le prince Milano, l'emmenait au plus vite et sans bruit, le présentait subitement à Belgrade, et la partie était gagnée. Il y avait prise de possession, fait accompli; il ne restait plus qu'à enlever un vote enthousiaste, — chose simple, même chez les barbares.

D'autre part, les grandes puissances n'ayant pas eu le temps de se concerter et comprenant très-bien qu'elles ne pourraient arriver à s'entendre, désiraient presque toutes que l'ont pût conserver une sorte de *statu quo*. Le prompt avénement du prince Milano offrait incontestablement cet avantage et l'on devait, par conséquent, s'y rallier. On n'y a pas manqué. Si l'on en croit les feuilles officieuses de Paris, de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Berlin, tout le monde est satisfait. Et cela n'est pas absolument faux. Le monde politique éprouve la satisfaction d'un condamné qui voit admettre son pourvoi. Il a un peu de temps devant lui, il compte sur des combinaisons nou-

velles et sur l'imprévu; il espère enfin, et, si fragile, si déraisonnable que soit son espérance, elle vaut mieux pour lui qu'un dénouement immédiat.

Maintenant ce que durera et ce que produira l'arrangement serbe, personne ne le sait. Les partisans de Milano, c'est-à-dire les anciens amis et serviteurs du prince Michel, ont pu tout dominer au début. L'assassinat qui devait les perdre leur a momentanément donné un pouvoir absolu; mais les partis qu'ils avaient à combattre sous le dernier prince ne sont pas vaincus. On les verra reparaître et agir lorsque les impressions qui ont fait ou du moins facilité le succès de Milano seront affaiblies. Il est probable que ce ne sera pas très-long. Les régences, qui ne réussissent nulle part, doivent offrir des difficultés particulières en Serbie. Le parti *grand-serbe*, celui qui veut s'appuyer sur la Russie pour chasser les Turcs de l'Europe, espère certainement que le jour où il pourra se montrer n'est pas loin.

Et puis, à défaut de la *question serbe*, combien d'autres *questions* peuvent être soulevées !

Ne soyons pas trop pessimistes cependant. Au lieu de prêter l'oreille au bruit des armements, écoutons les paroles pacifiques de M. Rouher. L'éloquent et impétueux ministre d'État ne vient-il pas de dire que le Gouvernement français veut la paix, et n'a-t-il pas prouvé la sincérité de ce désir en déclarant que nous avions *posé pour principe*, vis-à-vis de l'Allemagne, le *respect de son entité?* N'a-t-il pas ajouté que nous ne menacions personne, que nous voulions l'*indépendance des nationalités ?* que « la volonté de tous : la volonté du chef de l'État, la volonté du Corps Législatif, la volonté du pays, c'est de maintenir la « paix dans le monde. »

Plus loin, le ministre voulant fortifier cette première déclaration déjà si nette, s'est écrié : « L'opposition veut la paix; la majorité la « veut plus encore. Le Gouvernement partage les sentiments de la « majorité du pays. Toute sa politique, toute sa diplomatie a con- « vergé vers ce but, vers ce désir et cette volonté. »

Voilà, certes, un langage pacifique. Cependant les belliqueux ne sont pas découragés et les membres de la *Ligue de la Paix* ne sont pas rassurés. Ils remarquent, les uns et les autres, que l'orateur officiel n'a pas voulu dire que la paix fût garantie, et, qu'en outre, il a pris soin de spécifier que les questions de territoire n'étaient pas les seules qui pussent motiver la guerre. « Nous ne comprenons la « guerre, » a-t-il déclaré, « que dans les limites de la défense, *je ne*

*dis pas de notre territoire, mais de notre dignité, de notre honneur et de notre influence.* »

*Très-bien! très-bien!* a répondu avec élan la Chambre.

Je crois vraiment que les pacifiques ont le droit de n'être pas pleinement satisfaits.

Et puis, il y a la Prusse qui, tout en protestant de son humeur accommodante, ne cesse de préparer la guerre et de dire que sa prépondérance en Europe peut seule donner à la paix de sérieuses garanties. Or comme notre *influence* serait fortement atteinte si la Prusse devenait prépondérante, il s'ensuit que les choses peuvent difficilement s'arranger.

L'ambition prussienne, qui exploite habilement toutes les circonstances, vient de mettre à profit, pour affirmer de nouveau ses prétentions et son but, les fêtes qui ont eu lieu à Worms en l'honneur de Luther. Le roi Guillaume était là avec les derniers petits souverains allemands, ses vassaux, et le peuple a crié sur son passage : « *Vive l'Empereur d'Allemagne!* » N'est-il pas remarquable que ce cri, au bruit duquel crouleront définitivent la liberté et la nationalité allemandes, ait retenti pour la première fois dans une cérémonie en l'honneur du moine apostat qui, en brisant l'unité religieuse de l'Allemagne, a préparé son asservissement politique?

La *Correspondance de Berlin*, feuille officieuse, a vu comme nous cette conséquence, et, dans son enivrement, elle a déclaré que l'œuvre de Luther, après avoir donné l'Allemagne à la Prusse, devait aussi lui donner l'empire de l'Europe, c'est-à-dire du monde. Voici la conclusion un peu embrouillée de ce chant de triomphe :

« Des services si éclatants ont été rendus par l'Allemagne encore divisée et relativement faible, privée d'une partie de ses forces par un régime politique qui perpétuait chez elle le chaos féodal. Aujourd'hui elle s'est, à son tour, délivrée elle-même et reconquise sur le champ de bataille de Kœniggrætz; aujourd'hui enfin, elle est dans la plénitude de sa force nationale... Faut-il s'étonner de ce que l'Europe, fatiguée des oscillations d'une politique stérile, ruinée par le système de la paix armée, attende maintenant de l'Allemagne, si puissamment renouvelée et fortifiée, encore un service égal, sinon supérieur, à tous ceux qu'elle lui doit déjà, — *encore une délivrance?* »

De quel joug l'Allemagne, c'est-à-dire la Prusse, doit-elle donc *délivrer* l'Europe? La *Correspondance de Berlin* n'a pas jugé nécessaire

de le dire expressément ; mais elle n'a pas voulu non plus qu'on pût s'y tromper, et tout son article désigne la France.

La bataille de Kœniggrætz a grisé ces tudesques, et ils ne se calmeront que le jour où nous aurons passé le Rhin.

EUGÈNE VEUILLOT.

*P. S.* — Au moment de mettre sous presse, nous recevons le *Moniteur*, et nous y trouvons un discours prononcé au Corps Législatif, par M. le ministre de la guerre, pour défendre son budget.

M. le maréchal Niel a été beaucoup plus explicite, au sujet des bruits belliqueux, que ne l'avait été son éloquent collègue, M. Rouher. Celui-ci avait parlé de la paix de manière à faire craindre la guerre. M. Niel a été résolument, et même, il faut nous passer le terme, crânement pacifique. Je puis déclarer, a-t-il dit, que la paix est à peu près assurée, ou plutôt, car je le crois, *complétement assurée*. Il a ajouté que notre bonne organisation militaire était pour beaucoup dans son assurance.

Voilà certes un langage précis, une déclaration explicite et formelle. Le doute n'est donc plus possible, le bon accord est établi entre toutes les puissances, et il faut croire à la paix.

Assurément !

Néanmoins, nous doutons encore un peu.

E. V.

---

# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**JOURNAUX — REVUES — LIVRES — COURS PUBLICS**

## I

Qui se souvient encore de la carthachinoiserie de M. Gustave Flaubert, de *Salammbô*? On sait comme fut sifflée l'archéologique fantaisie du père de *Madame Bovary*. Un orientaliste allemand (1) montra, clair comme le jour, que l'érudition du célèbre romancier était par trop... punique. Exhumer les scènes romaines, passe! Le cardinal Wisemann (2), Bulwer Lytton (3), White Melvil (4), ont pu souffler sur les cendres de l'ancienne Rome et ranimer, dans leurs créations puissantes, les contemporains des Césars. M. Théophile Gautier, lui-même, pouvait faire mouvoir dans son *Roman de la Momie* (5), des Égyptiens assez vraisemblables. Mais Carthage! A peine si Dureau de la Malle, Héeren, Philostrate, fournissent les données les plus rudimentaires sur la colonie phénicienne. Hé! qu'importe au romancier? Avec une stèle, il ressusciterait une nation éteinte. Pour faire revivre les Étrusques, il interrogerait les pots à confiture de la collection Campana. M. Henri Cavaniol appartient à cette race de hardis restaurateurs; il a voulu descendre dans les mystères du peuple persan et nous raconter sa vie inexplorée (6). Avant d'aller plus loin, déclarons qu'il ne faudrait pas donner le jeune écrivain comme le disciple de M. Gustave Flaubert. S'il s'est exercé sur des documents aussi peu abordables et aussi rares que ceux qui composent la trame de *Salammbô*, M. Cavaniol, du moins, a eu le mérite de les traiter avec respect, et même, s'il faut le dire, avec un respect quelquefois trop austère.

Exposons en peu de mots l'argument du poème.

On sait que M. Jules Oppert traduisit, il y a quelques années, l'inscription persane de Bi-Sutoun, qui se trouve à une lieue de Kirmanschah, à gauche de la route de Bagdad à Hamadan, dans le Kurdistan, sur un rocher

(1) *Revue contemporaine*, t. XXX, n° du 31 décembre 1862. *Le Roman archéologique en France*, par M Guillaume Frœhner. Voir le n° du 31 janvier 1862.

(2) *Fabiola*. Lethielleux.

(3) *Les derniers jours de Pompéi*. Paris, Hachette.

(4) *Le Gladiateur*. Paris, Dentu.

(5) Paris, Hachette.

(6) *Nidintabel, La Perse ancienne*, par M. H. Cavaniol. 1 vol. in-8°, 342 pages. Paris, A. Durand et Pedone-Lauriel.

d'une hauteur perpendiculaire de 456 mètres. Cette inscription relatait la généalogie de Darius, fils d'Hystape et les glorieux événements de son règne, c'est-à-dire ses dix-neuf victoires sur dix-neuf rois insurgés ou rebelles. Babylone, soulevée par les intrigues des mages, entra dans la ligue en prenant pour chef un « roi, » Natitabira, qui se disait Nabuchodonosor fils de Nabonid. C'est l'histoire de cette révolte et celle de son chef Nidintabel, Naditabira, Naditabir ou Naditabirès que M. H. Cavaniol, a priss pour prétexte de son évocation historique, « en suivant, dit-il, les récits d'Hérodote et les bulletins militaires que Darius a consignés dans l'inscription de Bi-Sutoun. »

M. Cavaniol ne néglige pas non plus les savants modernes. Il les cite avec complaisance et s'efface modestement derrière eux. Plus d'indépendance ne nous eût pas effarouché; au contraire. Ainsi M. Cavaniol parsème son ouvrage de notes empruntées à Thomas Hyde. Est-ce bien circonspect? On ne devrait pas oublier qu'en 1700, Hyde n'hésita pas à dire qu'il avait essayé de traduire les livres de Zoroastre, mais que les absurdités qu'il y trouva le firent renoncer à son projet. C'était un mensonge, dit M. Joachim Ménant, le savant élève de M. Oppert (1). Aussi l'Angleterre, malgré l'avis de Hyde, promit des sommes considérables au premier traducteur sérieux. Ces encouragements échouèrent de l'autre côté du détroit. Ce fut un Français, Anquetil Du Perron, qui, de lui-même, conçut le projet d'aller dans l'Inde, surprendre les secrets des Parses au fond de leur retraite, s'instruire de leur langue, de leurs usages, de leurs coutumes, afin de pouvoir rapporter en Europe une traduction de leurs livres.

Aucun obstacle ne put arrêter cet intrépide chercheur. Vie de famille, aisance, il abdiqua tout pour s'incorporer, en qualité de simple soldat, dans la Compagnie des Indes, et, le 8 novembre 1754, avant le jour, il quitta Paris à pied, confondu dans une de ces troupes de bandits dont les recrues des colonies se composaient alors, commandée par un bas officier des Invalides, au son lugubre d'un tambour mal monté. Huit ans après (1762), il était de retour en Europe, ses cahiers gonflés de renseignements sur la religion des Parses et d'une traduction en cours d'achèvement de leurs livres sacrés.

Pourquoi ne l'avouerions-nous pas? Au frontispice du livre de M. Henri Cavaniol, nous aurions aimé quelques lignes d'hommage à ce valeureux Français, à cet homérique initiateur d'une littérature qui, sans de si nobles sacrifices, sommeillerait peut-être encore dans des manuscrits inviolés.

Si quelques écrivains qui ont touché à ces matières sont assidûment invoqués dans l'œuvre de M. Cavaniol, en revanche, les fameux commentateurs allemands et danois, Speegel, Brockhaus, Westergaard, sont mentionnés avec une sobriété... peu exemplaire. Brockhaus, je crois, n'est

(1) *Revue contemporaine*, t. XI. *Les Parses*, n° du 31 octobre 1859.

pas même cité. Et pourtant, à qui l'Europe, que dis-je ? à qui l'Inde moderne doit-elle la connaissance approfondie du mazdéisme, si ce n'est à la diffusion de leurs gloses ?

Les Parses, en effet, ne craignent pas de recourir à la science occidentale pour l'élucidation de leurs propres doctrines, et quand une interprétation leur semble douteuse, c'est aux rares continuateurs de Burnouf qu'ils demandent de fixer l'orthodoxie indécise.

Ces Parses de l'Inde, M. Cavaniol aurait pu le savoir, ne s'isolent pas du mouvement contemporain. Ils se montrent, par leur culture intellectuelle, à la hauteur des sacrifices que l'on peut faire pour eux. Ils recueillent en ce moment les matériaux de leur histoire et se mêlent au développement littéraire de l'Europe. M. H. Cavaniol pouvait consulter avec fruit un livre publié à Londres en 1858 par le Parse Dosabhoy-Frandjee, sur l'histoire du mazdéisme. L'ouvrage est écrit en anglais, et il se recommande par un esprit de méthode et de clarté qui ne caractérise pas, d'ordinaire, les écrivains orientaux. Quelques renseignements auraient encore pu être puisés dans un livre édité par un autre Parse, Sohrabdjee-Schapourdjee. Mais comme cet ouvrage, publié à Bombay, est écrit en guzarati, ce serait pousser la critique un peu loin que de reprocher à M. Henri Cavaniol une omission qui, dans de pareilles circonstances, n'est vraiment pas pendable.

Après ces critiques accessoires, nous prendrons la liberté de formuler une observation générale. M. Henri Cavaniol ne nous semble pas s'être suffisamment assimilé les travaux de la dernière heure. Prenons l'appendice sur Zoroastre, par exemple : Voici ce que dit M. Cavaniol :

« On a traduit le nom de Zoroastre par « astre pur, — étoile de pu-« reté, » d'après le grec. — DIOGÈNE DE LAERCE, *in proœmio ad Vitas Phi-« losophorum*, l'a traduit par « celui qui sacrifie aux étoiles, » conver-« tissant ainsi l'adorateur du feu en sabéen. — BOCHART : « contemplateur « des astres; » d'autres « prince du secret » — ami du feu » — « astre « d'or. » — M. EUGÈNE BURNOUF, dans son *Commentaire sur le Yaçna* « par « possesseur de chameaux jaunes (1). »

Eh bien ! pas une de ces interprétations ne tient maintenant debout, pas même celle d'Eugène Burnouf, qui spontanément, a fait le sacrifice d'une explication chère aux romantiques !

Passons à une remarque plus grave.

Page 127, un prêtre de Zoroastre dit à Nidentabel : « Souviens-toi : « Sémiramis s'est humiliée ! »

Dans une œuvre si rigidement historique, nous ne nous attendions guère à voir figurer l'apocryphe Sémiramis. Il est vrai que M. Henri Ca-

1) Page 269.

vaniol se demande plus loin, dans une note, si Sémiramis n'est pas un être légendaire : « Mythe ou réalité ? On l'ignore. »

— Mais, pardon ! Tous les assyriologues, M. Schlosser et M. Jules Oppert, avec eux, en savent très-long, au contraire, sur l'authenticité de cette reine mythologique. M. François Lenormant vient lui-même (1) de résumer les dernières découvertes de la science et de donner le coup de grâce à cette légende antédiluvienne, qui fait la joie des collégiens et le désespoir des savants.

Les monuments assyriens, les inscriptions cunéiformes démentent non-seulement l'existence de Sémiramis, mais encore celle de Ninus. C'est l'imagination populaire qui, en groupant tous les exploits des dynasties assyriennes, en a gratifié un personnage idéal, symbolique, Ninus, incarnation collective, pour ainsi dire, de la ville de Ninive. Pendant que Ninus représentait les conquêtes militaires, la gigantesque haussmanisation de Babylone fut attribuée à Sémiramis (2). La tour de Babel, les travaux de Nabuchodonosor et de ses successeurs, les constructions du roi Déjocès à Ecbatane, l'exécution des grandioses sculptures du mont Ragistan dans la Médie, contemporaines de Darius, fils d'Hystape, ont été portées à l'actif de cette reine fabuleuse.

Les récits de Polyen et de Ctésias surtout, sont donc complétement démonétisés. Il ne reste d'authentique que le nom de Sammouramit, femme de Houlikhous III, reine qui fit accomplir quelques travaux à Babylone, mais à laquelle aucun trait de l'histoire de Ctésias ne peut trouver son application légitime. En somme, si l'on tient compte du caractère de Sémiramis, et de son entourage, le conquérant Ninus, et son fils, le prince efféminé Ninyas, elle apparaît comme le symbole exact de la triade suprême du culte babylonien.

Après avoir fait à la critique une part aussi large, il ne nous coûte pas de rendre hommage au talent et au sens historique de M. Cavaniol. Nous le félicitons particulièrement de s'être gardé de confondre, comme n'ont pas su le faire Anquetil Du Perron et quelques historiens à sa suite, le shah Wystaçpa, Gustap de la tradition, avec Darius, fils d'Hystape.

Dans une œuvre de ce genre, la couleur locale est de rigueur. On ne pourrait pas reprocher à M. Gustave Flaubert et à M. Théophile Gautier d'avoir omis ce précepte : les harpés à lame courbe, les sistres résonnants, les malabathres des greniers, etc., etc, rendent inexcusable l'éditeur qui n'a pas enrichi le texte d'une traduction juxtalinéaire. Plus modeste et moins pédant, M. Cavaniol, lui, n'a pas abusé des hiéroglyphes. Son archéologie est aimable, nullement aride, sans déhanchement de style, et

(1) *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient* jusqu'aux guerres médiques, par F. Lenormant, XIX-540. Paris, A. Lévy fils.

(2) *Ibid.*, 426.

avec une nuance de pittoresque qui ne messied pas. Lisez plutôt ce portrait de Darius :

« Le Grand-Roi attendait l'heure, où tous les ans, selon la coutume, l'historien public apportait aux princes les annales de leur règne.

« Il était assis sur un trône d'or, revêtu simplement de l'habit royal de couleur blanche et hyacinthe, et d'une robe de fin lin écarlate.

« Sa longue barbe noire, arrangée et bouclée avec soin, retombait sur sa poitrine.

« Ses cheveux épais, retenus en arrière par un large cercle d'or, couvraient son cou.

« Ses grands yeux qu'allongeaient encore des lignes d'antimoine, avaient cette lumière pénétrante que les rois tiennent de la divinité.

« Et ses lèvres, se détachant sur le visage d'une pâleur morte, comme ces statues de granit que nulle veine ne colore, paraissaient deux raies de pourpre.

« Il avait une haute stature, des traits purs et réguliers comme s'ils eussent été l'ouvrage du ciseau ; un air noble, imposant, et cette grâce des choses terribles auxquelles rien ne résiste.

« On eût dit une incarnation d'Ormuzd, quand il siége au grand pont Tchinerad, qui forme la barrière entre les deux mondes, terre et ciel, et y juge les âmes.

« De la main droite, il tenait le sceptre d'or à tête de vache ; de la gauche, la fleur de jasmin presque rouge consacrée à Ormuzd.

« Derrière lui, un flabellifère agitait des houpes de plumes.

« A côté, deux doryphores portaient l'arc royal et la hache d'armes (1). »

Maintenant, parlerons-nous du choix du sujet ? Il est excellent et fournit un heureux cadre à l'exposition des théories mazdéennes. Les Parses, M. Cavaniol le démontre, mais peut-être pas avec assez d'insistance — les Parses, contrairement aux opinions courantes, n'étaient pas plus ignicoles qu'adorateurs des astres. Le feu, pour eux, était la forme la plus belle, la plus pure qui rend sensible la pensée de cet Être que la raison conçoit et que les sens ne peuvent saisir. Ils adoraient un Dieu unique, immatériel, invisible, qui leur promet, pour récompense céleste, une intelligence et une sainteté divines.

Aujourd'hui, comme au temps de Darius, le spiritualisme mazdéen s'est maintenu inaltéré.

Le Pyrée, c'est-à-dire le temple des modernes disciples de Zoroastre, s'élève au bord de la mer Caspienne, à quarante kilomètres environ de Bakou. Ils l'appellent le « Temple des feux éternels. » Le dôme couvre un puits de pétrole enflammé, et cinquante cellules ou chapelles sont per-

(1) *Nidintabel*, pages 6-7 et 8.

cées dans la muraille : on y prie, on y chante, au son des cymbales, en jetant de l'encens ou des gouttes d'eau sur le feu.

Voici quelques invocations hymniques de ces Guèbres, rapportées par un voyageur (1) :

Un adorateur adresse à Ormuzd, ou la Lumière, principe issu de Zerwan, la Durée sans borne, l'Être éternel, la prière suivante qu'on dirait traduite de l'*Yaçna* : « Ormuzd, roi, seigneur, maître céleste, principe de tout bien, incorporel, un, éternel, l'excellence, l'ennemi du mal, d'Ahriman, ou les ténèbres, des dews, des darwands (démons), je t'invoque, je t'adore ; ton nom est celui qui connaît tout, ton nom est l'auteur de tout, ton nom est la parole de tout !... Donne-moi des dispositions pures, des paroles pures, des actions pures. Que mon âme soit sainte dans ce monde ! Donne-moi les demeures célestes, éclatantes de lumières, qui ne sont que bonheur ! »

C'est certainement à ce caractère si spiritualiste, si éthéré, de leur culte, que les Perses ont dû leur temporaire grandeur. Bossuet a consacré plusieurs pages de son *Histoire universelle* à résumer les causes de leur supériorité réelle. Il vante leur justice, leur sobriété, leurs maximes de gouvernement, et surtout l'éducation virile de la jeunesse persane (2). Saint Augustin déclare que la Perse avait été choisie de Dieu pour concourir au rétablissement du peuple juif d'où devait sortir le Messie (3). Donoso Cortès a été frappé de sa mission providentielle (4) ; et M. l'abbé Leroy montre dans sa *Philosophie catholique de l'Histoire* (5) l'existence de la Perse se rattachant par des liens mystérieux et invincibles à la restauration du peuple de Dieu.

Au dix-neuvième siècle, ce parallélisme dure encore ; les intérêts de l'Asie et des peuples chrétiens de l'Europe sont solidaires. « Depuis les jours de Darius et de Xercès, une portion de notre avenir, dit le baron d'Eckstein, est comme engrénée : d'une part, dans celui de l'Asie ; d'autre part, l'Amérique est une jeune Asie. Jamais, il est vrai, il ne sera question d'une jeune Asie ; jamais l'Asie, surchargée d'années, ne deviendra la fille d'une Europe toujours vivace sans doute, mais déjà vieille dans l'ordre des temps, et fille elle-même d'une Asie déjà séculairement constituée, quand l'Europe balbutiait encore avec les lèvres de l'enfance. Il n'en reste pas moins certain que l'Asie pèsera toujours d'un tout autre poids, dans les destinées du monde européen, que l'Amérique. C'est que l'Asie fut le berceau des religions et que l'Amérique n'est qu'une effluve de nos passions et de nos transactions commerciales (6).

(1) *L'Ami de la Maison*, livraison du 11 décembre 1856.
(2) *Histoire universelle*, *Les Empires*, ch. v.
(3) *De Civit. Dei.* Lib. V, c. XXI et seq.
(4) *Question d'Orient*, t. I.
(5) T. II, p. 25. Paris, V. Palmé.
(6) *Le Correspondant*, t. XXXIX^e, 25 décembre 1856. *L'Asie et l'Europe*.

Entre l'Asie et l'Europe, il y a donc un échange à faire, une réciprocité de services à établir. Apportons aux Asiatiques notre volonté et notre esprit de suite, notre caractère et notre indépendance, ils nous donneront en retour l'esprit qui porte à la pensée et à la réflexion. C'est parce que la Turquie ne fournit pas à ses tributaires cette énergique initiative, que la Perse frémit et s'abandonne aux intrigues des cabinets de Saint-James et de Pétersbourg qui « sont en rivalité, dit le baron d'Eckstein, non-seulement à Constantinople, mais surtout à Téhéran et à Caboul. »

Tous ces peuples, fatigués, soulèvent en gémissant le drap de mort qui pèse sur leurs poitrines. Dieu seul connaît l'heure où se déchireront les suaires et sait le jour où rayonnera sur ces Lazares le Soleil de Justice.

Ce jour-là, diplomates poudrés et conseillers auliques pourront briser leur plume : la question d'Orient sera résolue.

## II

Nous citions tout à l'heure des paroles fort peu tendres du baron d'Eckstein à l'adresse de la jeune Amérique. S'il nous prenait jamais l'envie de défendre la patrie de Washington, nous aurions bientôt trouvé un fervent auxiliaire. Qui ne connaît le plus fougueux des américomanes, M. Édouard Laboulaye? Et qui n'a lu son *Paris en Amérique* (1)? Il y a quinze ans, M. Alexis de Tocqueville célébra les destinées et chanta la jeune gloire de la démocratie transatlantique. Le livre (2) fit quelque bruit; mais l'auteur, drapé dans l'habit des Duvergier de Hauranne, des Rémusat, des doctrinaires, en un mot, raide, engoncé dans ses mouvements, ne pouvait pas, tout le long de son ouvrage, faire preuve d'un enthousiasme effréné. Qu'eût dit la grande ombre de Royer-Collard?

Plus libre, M. Laboulaye loua davantage. Pas une critique, pas une réserve ne fit ombre à son panégyrique, charmant du reste, et qui m'a volé deux heures de lecture que je n'ai pas regrettées. Aujourd'hui, le professeur du Collége de France nous donne un pendant à son *Paris en Amérique*. C'est un conte philosophique, une satire barbelée contre la Centralisation et la gent paperassière (3). Que ce mot de « conte philosophique » n'effraie pas nos lecteurs. Il n'y a rien dans le *Prince-Caniche* qui sente, de près ou de loin, les plaisanteries aphrodisiaques des contes de Voltaire. Nous pourrions y reprendre, comme dans ses ouvrages plus didactiques surtout, certaines théories en contradiction flagrante avec les nôtres, des principes inconciliables avec ceux que nous défendons; mais l'œuvre émane d'intentions droites. Quand M. Laboulaye s'affranchira de ses allures de quaker rationaliste, il pourra compter parmi les meilleurs soldats de l'Idée

(1) Paris, Charpentier, édition, 19e édition.
(2) *La Démocratie en Amérique*. Paris, Michel Lévy.
(3) *Le Prince Caniche*. Paris, Charpentier, éditeur, 11e édition.

chrétienne. Il ne tient qu'à lui d'être libre. Nous avons eu souvent l'occasion d'entendre le professeur à l'amphithéâtre du Collége de France. La loyauté de sa parole nous a paru incontestable. Au lieu de chercher, à l'aide de procédés oratoires que l'on connaît, des applaudissements très-prévus, M. Éd. Laboulaye rompt avec cette éloquence stéréotypée. C'est ainsi que, dans ses leçons toutes récentes sur les prodrômes de la Révolution française, nous l'avons vu faire applaudir, par l'auditoire du Collége de France, — et quel auditoire! — les discours de Louis XVI, les paroles de Marie-Antoinette, les cahiers de la noblesse et du clergé, puis lire les cahiers du Tiers-État, sans demander de bravos! les apprécier avec froideur même, que dis-je? avec sévérité!

Convenons que ce miracle demande un certain courage; il exige une âme plus éprise de vérité que de rhétorique.

III

Nous venons d'exprimer sincèrement nos sympathies à propos d'un conte philosophique; on ne nous en voudra pas d'endimancher nos épithètes pour louer un conteur catholique. Ce conteur est un écrivain bien connu des lecteurs de *la Revue :* nous voulons parler de M. Venet. Sollicité par de nombreux amis, le spirituel chroniqueur catholique a groupé, dans un joli volume de 360 pages, quatre Nouvelles, dont le *Rosier de Marie* avait eu la primeur (1). M. Venet nous pardonnera-t-il une légère observation? Puisque le charmant écrivain obéissait aux vœux des lecteurs du *Rosier de Marie,* il n'eût pas souscrit à moins de désirs, en faisant quelque chose pour les lecteurs du *Monde.* Par exemple, nous aurions été charmés de retrouver un délicieux conte de Noël et certaine histoire d'un faux-col qui, vers 1860, nous gratifia de quelques heures d'une franche et mémorable gaîté. M. Venet nous promet-il de nous les rendre?

MM. J. Chantrel, B. Chauvelot, J.-M. Villefranche et A. de Lamothe, rééditent à leur tour des récits parus dans différentes publications périodiques. Nos lecteurs connaissent l'œuvre si dramatique et si poignante de M. Chauvelot, *Solidaire et Chrétien* (2), où le style et la pensée reverbèrent avec tant d'énergie les tumultueux conflits des âmes mises en scène; on n'a pas oublié non plus la touchante et instructive histoire des *Deux orphelines* (3). Les mœurs britanniques, trop souvent caricaturées, sont appréciées dans les *Deux orphelines* avec une sincérité respectueuse. Le travail d'esprit de M. Reginald Cleave, relativement aux questions religieuses, et les raisonnements du P. Joseph sur le même sujet, répon-

(1) *Nouvelles,* par Venet. *Le Christ du dortoir, les gants de la mendiante, l'Orme de Domptin, une Ame du Purgatoire.* Paris, Blériot, quai des Grands Augustins, 55.

(2) Paris, Dillet, rue de Sèvres. 1 vol. in-12.

(3) Paris, Lethielleux, rue Cassette. 1 vol. in-18 Jésus, 2 fr.

dent avec exactitude aux préoccupations providentielles de l'Angleterre contemporaine et à l'étonnante révolution morale annoncée par le génie fatidique de Joseph de Maistre, il y a cinquante ans, alors qu'elle semblait impossible; révolution que tant d'âmes pieuses sur le continent aident de leurs prières, et que le monde entier, chrétiens et incrédules, surveille avec une attention pleine d'angoisses et d'espérances.

Nous avions lu *la Falaise de Mesnil-Val* (1) de M. J. Chantrel, dans une publication illustrée, qui avait précédemment ouvert ses colonnes à un roman non moins remarqué du même écrivain. *La Falaise de Mesnil-Val*, comme *Brutus le Maudit* (2), est un épisode de l'épopée de 89. M. Chantrel nous fait assister à cette crise extraordinaire où l'on passa, pour ainsi dire *ex abrupto*, du pompadourisme au régime de la Terreur. Le dieu-couperet détrôna le dieu-trumeau, le drame dévora l'idylle. Les témoins et les acteurs de cette formidable époque, dans les environs du Tréport, ont eux-mêmes révélé à M. Chantrel certaines particularités et certains événements dont le contre-coup s'était fait sentir dans ces campagnes reculées, sans que les paysans pussent en deviner l'origine et la cause. Que de scènes lugubres! que d'incidents tragiques! Les personnages et les faits, tant ils dépassent le niveau contemporain, semblent appartenir déjà au monde légendaire. On se heurte à des attentats innommés et à des dévouements épiques : l'énorme, comme dirait Olympio, moule alors les hommes et les choses.

M. Chantrel a mis dans ces récits la limpidité, l'émotion, la vivacité de son style, flagellant çà et là les apôtres révolutionnaires, dont M. le marquis de Laincel stigmatisait en si bons termes les héritiers, dans une brochure récente (3).

*Les Faucheurs de la mort*, de M. A. de Lamothe (4), nous ramènent à d'aussi lamentables spectacles. C'est l'histoire sanglante de la Nation en deuil, du peuple qui, de son bras mutilé, lève un tronçon d'épée contre son bourreau. Nous venons tard pour louer l'œuvre de M. de Lamothe : le succès en est depuis longtemps assuré. Tous les lecteurs de *l'Ouvrier* ont suivi avec une émotion religieuse le récit de la Passion de la Pologne.

Nous la relirons, nous, pour donner des ailes à nos espérances. Si Dieu laisse se décimer les *légions du désespoir*, comme elles s'appellent, si la Russie nous invite quotidiennement aux funérailles de sa victime, c'est que va blanchir l'aube du jour où sortira du tombeau la Niobé des nations.

(1) Paris, Lethielleux, 2 fr.
(2) *Ibidem*.
(3) *Les Apôtres du dix-neuvième siècle*, par Louis de Laincel. Valence, Ch. Chaléat.
(4) 2 vol. in-12. Paris, Ch. Blériot.

IV

Un ouvrage doit toujours avoir, avant de paraître, des lecteurs qui le réclament et qui l'attendent.

Il n'est pas douteux aujourd'hui qu'on ne saurait ni quitter le collége sans emporter quelque idée de l'économie politique, ni même vivre dans le monde sans s'être préparé quelque réponse aux questions dont elle nous occupe malgré nous.

On a souvent demandé un livre suffisant pour éclairer sur l'économie politique ceux qui n'ont ni le loisir d'en étudier les détails, ni l'intention d'en suivre les controverses.

On voulait un auteur qui, écartant les chiffres, s'isolant des discussions, des définitions métaphysiques, dégageât, dans leur vraie lumière, les principes et les lois primordiales. Une fois les principes déterminés, tout le monde, en économie politique, peut s'emparer des conséquences et y adhérer à jamais.

Telle est la mission du livre de M. Rondelet (1).

Les maîtres de la jeunesse y trouveront la forme dont ils peuvent essayer, et la mesure à laquelle ils sont obligés de se réduire dans les aperçus sommaires d'économie politique qu'ils ont à présenter à leurs élèves.

Les élèves, rencontreront, renfermées dans un petit nombre de pages, toutes les notions essentielles qu'il leur importe de conserver pour l'usage d'une vie chrétiennement dirigée. Ils en auront assez pour que l'expérience supplée à leur instruction.

L'ouvrier, dont la curiosité a déjà été éveillée ou la conscience alarmeé par ces problèmes mystérieux, voudra, à son tour, interroger le sphinx. Il cherchera dans ce livre des réponses appropriées par la simplicité du langage à la mesure de ses connaissances, en même temps que conformes par la virilité des pensées à son intelligence mûrissante.

M. Antonin Rondelet était plus propre qu'un autre à la tâche qu'il a entreprise, et suivant nous menée à bien. *Les Mémoires d'Antoine*, couronnés par l'Académie française, témoignent de ses habitudes de clarté comme écrivain populaire; *le Spiritualisme en économie politique*, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, de sa compétence et de son autorité comme savant.

A côté de ce *Petit Manuel*, nous recommanderions volontiers les *Premières notions d'Economie politique et industrielle*, de M. Joseph Garnier (2), si ce livre, fait d'ailleurs avec beaucoup de méthode, ne nous paraissait entaché de malthusianisme. Au nombre des diverses causes qui engendrent la misère, M. J. Garnier énumère « l'excès de

(1) *Petit Manuel d'Economie politique*, par M. A. Rondelet. Paris, Lecoffre.
(2) Chez Garnier frères. Paris.

population » et pour ne pas reproduire le fameux mot de Malthus, il le remplace par celui de « prévoyance » comme moyen de remédier à cet excès. Il faut dire bien haut que cette science est de la science rétrograde. Tous les économistes, après de longues années d'expérience, commencent à revenir de cette vieille erreur. Nous avons eu le plaisir de voir, dans le dernier numéro de la *Revue moderne* (1), M. Frédéric Passy divorcer avec ces détestables théories dont on sent si bien l'illogisme. « Soyez-en convaincus, dit-il, c'est l'homme qui fait la richesse, toute richesse. Oui, sans doute, il faut tirer de la terre les éléments de notre existence, mais nul ne sait quel est le terme de la production permise à la terre; nul ne sait combien, en croissant en intelligence, en force, en industrie, en vertu, en énergie morale — en *nombre*, encore une fois — l'homme pourra obtenir de la terre qui le porte. »

« Le premier capital, s'écrie quelque part le P. Gratry dans son dernier livre, le premier capital, c'est le capital humain (2). »

V

Mgr Audisio, dans son ouvrage si remarquable intitulé : *Introduction aux Études ecclésiastiques* (3), revient sans cesse sur saint Thomas. C'est suivant lui, l'auteur de théologie le plus complet et le meilleur ; il le déclare sans hésitation quand il dit : « Les vérités contenues dans les saintes Écri-« tures et la Tradition n'ont jamais été recueillies, exposées, défendues et « formulées plus scientifiquement que par la raison éminemment philoso-« phique de saint Thomas. »

Mais il n'est guère aisé d'étudier saint Thomas dans saint Thomas. Dès-habitués de la langue qu'il parlait, les plus habiles eux-mêmes ont bien de la peine à saisir toujours toute sa pensée. C'est en vain qu'on a tenté de rendre l'étude de sa théologie plus facile au moyen de traductions en langue vulgaire : on est arrivé souvent à vouloir expliquer *obscurum per obscurius*, et l'on peut dire sans crainte que, pour le plus grand nombre, saint Thomas, dans son propre texte, est lettre close.

Aussi Mgr Audisio se garde-t-il d'insister pour que l'on s'en tienne simplement à saint Thomas. Mais, comme il a une horreur invincible et parfaitement justifiée pour les Abrégés, qui font que beaucoup « s'estiment assez savants avec leurs *Compendium* » ; et comme d'ailleurs il juge que nul mieux que Billuart n'a saisi et popularisé saint Thomas, il déclare que toutes les préférences doivent se porter sur sa théologie.

C'était l'opinion de Mgr Parisis ; c'est celle de Mgr Lequette, de Mgr de la Tour d'Auvergne et d'un grand nombre de supérieurs de séminaire. Mais pourquoi, dira-t-on, une nouvelle édition, lorsqu'il en existe déjà une? C'est que l'éditeur voulait donner un Billuart qui ne laissât rien à désirer, tant

(1) Livraison du 25 juin. *Malthus*, par M. F. Passy.
(2) *La Loi Morale et la Loi de l'Histoire*. 2 vol. Paris, Douniol.—(3) Tournai, Casterman.

sous le rapport du fond que sous le rapport de l'exécution matérielle (1).

Fallait-il, pour cela, le reproduire tel quel, sans y rien changer; ou bien devait-on lui faire subir tous les retranchements et toutes les additions nécessités par l'état actuel des études théologiques?

L'éditeur a pensé que Billuart étant une autorité souvent invoquée, il fallait conserver intégralement le texte de sa meilleure édition. Il a donc choisi celle de Maëstrich, imprimée immédiatement après sa mort par l'ami auquel il avait légué ses dernières notes. Quelques additions ont cependant été faites. Ainsi les opinions respectables qui se sont produites depuis la mort de Billuart sont signalées, ainsi que les décisions nouvelles des Congrégations romaines.

On voit que l'éminent scholiaste de saint Thomas peut devenir classique. Du reste, plusieurs grands séminaires l'ont adopté. Billuart n'est pas moins indispensable aux écrivains de notre époque, peu faits aux fortifiantes lectures, et d'une ignorance insensée en tout ce qui touche la catéchèse religieuse. Qu'on y songe! Les dogmatiseurs de gazette et de café s'évaporeront dès que les études théologiques seront plus fortes et plus répandues.

OSCAR HAVARD.

---

Une appréciation favorable à *l'Encyclopédie des Familles* a provoqué quelques réclamations parmi nos lecteurs. Les observations que nous avons reçues s'appliquaient au premier tirage de *l'Encyclopédie*. Les exemplaires de la seconde édition ont été soigneusement corrigés, et c'est un de ces exemplaires que notre collaborateur avait entre les mains lorsqu'il a écrit son compte rendu. Ceux de nos lecteurs qui possèdent les tomes I et II peuvent les échanger contre les tomes corrigés. Les autres volumes de *l'Encyclopédie* seront scrupuleusement surveillés et ne renfermeront rien de contraire aux saines doctrines religieuses. C'est du moins ce que nous assurent l'honorable maison Didot et son intelligent directeur, dont les sentiments catholiques nous sont connus.

---

Le 2 juillet dernier, une foule considérable de prêtres et de fidèles se pressaient dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin pour y rendre leurs derniers devoirs à l'aimable et vénéré pasteur de cette paroisse, M. l'abbé Debeauvais, décédé, après une longue et cruelle maladie, à la Chapelle-Saint-Mesmin, sous le toit de son ami Mgr l'évêque d'Orléans.

Un prêtre de Saint-Thomas d'Aquin, M. l'abbé Gardey, vient de publier sur ce vénérable pasteur une notice qui raconte, dans un style ému, les derniers moments de M. Debeauvais (2). O. H.

(1) *F. C. R. Billuart, Summa sancti Thomæ, hodiernis Academiarum moribus accomodata. Editio nova, optima auctoris simillima, a mendis vero vindicata notisque illustrata cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ Sacræ.* En souscription à la librairie Brunet, à Arras, et à Paris chez V. Palmé. 7 v. in-4° à 2 col., de 600 p. environ, 6 fr. le v.

(2) On trouve cette notice aux bureaux de la Semaine Religieuse, place du Panthéon, 2.

*Le Propriétaire-Gérant :* V. PALMÉ.

PARIS — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

LES

# DIX-NEUF CONCILES ŒCUMÉNIQUES

L'Église doit se réunir l'an prochain en concile œcuménique. Ce concile sera le dix-neuvième. Dans les dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ, dix-huit conciles généraux et d'innombrables conciles particuliers ont été tenus à des intervalles inégaux, en des lieux différents. La plus grande partie des actes de ces augustes assemblées ont été conservés. Quand on en feuillette les collections, on admire l'immense variété des sujets traités, la grandeur des vérités définies, la sagesse des décisions rendues, l'influence que ces délibérations prises avec l'assistance spéciale de l'Esprit-Saint ont exercées sur la religion, sur la philosophie, sur la jurisprudence, sur la politique, sur toutes les sciences humaines et divines.

Il serait impossible d'établir entre les conciles une classification rigoureuse fondée sur les matières qu'ils ont abordées. Chaque fois convoqués pour des questions spéciales, ils ont discuté les sujets les plus disparates, et rendu des décisions dogmatiques, disciplinaires, politiques même, sans préoccupation de système ni de méthode. Pourtant cette diversité n'est pas le désordre. Les conciles s'occupent de remédier aux besoins de l'Église, mais ces besoins changent avec les temps. L'erreur et le péché, ces perpétuels ennemis de la vérité, ne se présentent pas sous la même forme et ne combattent pas avec les mêmes armes au premier siècle qu'au dizième ; nous n'avons pas les mêmes préoccupations, nous ne courons pas les mêmes périls que nos pères du douzième ou du seizième siècle. La Providence, infinie dans ses ressources, accomode les remèdes aux maux, et l'Église veillant sur ses enfants avec une sollicitude que rien ne lasse, sait à chaque époque ce qui leur convient. C'est cette sollicitude que nous voudrions entrevoir un moment dans l'histoire des conciles, ne fût-ce que pour nous disposer à accueillir avec plus de docilité et de respect les dé-

cisions que prendra le concile prochain. Pour cela nous parcourrons rapidement les actes des conciles, en nous en tenant à ceux qui ont été œcuméniques et nous chercherons à déterminer l'œuvre prédominante de chacun d'eux.

On commence ordinairement l'histoire des conciles œcuméniques en 325, et l'on considère celui de Nicée comme le premier de tous; cependant pour être exact, il faut remonter jusqu'aux temps apostoliques. Les apôtres tinrent sept conciles. Cinq sont mentionnés dans le Nouveau Testament. Le premier est celui où saint Matthias fut élu à la place de Juda ; dans le second on établit sept diacres pour assister les apôtres dans la distribution des aumônes et dans le soin des pauvres ; dans le troisième et le quatrième conciles tenus à Jérusalem, les cérémonies mosaïques furent permises pour un certain temps, mais les chrétiens furent dispensés de l'obligation de s'y soumettre : on ne laissa subsister pour eux que la défense de manger de la viande des animaux offerts aux idoles. Le cinquième concile fut tenu à Antioche, on n'en possède pas les actes avec certitude. Les deux derniers conciles apostoliques ne nous sont connus que par la tradition.

Ainsi durant ces premiers temps, les apôtres directement institués par Jésus-Christ, qui possèdent la vérité pleine, quiont reçu le Saint-Esprit, trouvent opportun de se réunir cinq fois au moins en vingt-deux ans et d'arrêter d'un commun accord, avant de se séparer définitivement, les grandes lignes de la constitution de l'Église. Le texte complet de ces actes ne nous est pas parvenu. Les canons et les constitutions qui portent leur nom ne représentent pas avec certitude les décisions des conciles apostoliques. Mais une partie des règles qui s'y trouvent remontent à cette époque. Ce que la plume a négligé de transcrire, la mémoire l'a gardé fidèlement. Les décisions des apôtres forment le fond des traditions de l'Eglise. Elles sont écrites d'ailleurs dans sa Constitution même, qui, à part les développements que devaient amener les besoins des temps, est restée telle que son divin Fondateur l'avait établie. Dans l'Église de saint Pierre, on retrouve tous les éléments de l'église de Pie IX, comme dans un germe sont les racines, la tige, les feuilles, les fleurs et les fruits de l'arbre futur, bien que l'œil borné de l'homme ne puisse les apercevoir.

En tout temps, l'Église a toujours été sainte, enseignante, apôtre et martyre. Ce sont les caractères impérissables de sa nature, la loi constante que Jésus-Christ lui a assignée, en disant à ses disciples : « Allez et enseignez les nations », et encore : « Les hommes vous persécuteront

à cause de moi. » Ce serait donc une erreur que de vouloir couper l'histoire de l'Église selon les siècles, pour faire entre eux le partage des vertus, en attribuant à chaque siècle ses vertus propres. A l'exemple de leur Maître, les apôtres furent saints et docteurs. Ils portèrent partout la foi, ils la confessèrent jusqu'à la mort. Et depuis ce temps l'Église n'a cessé de produire ces fruits glorieux, et sa fécondité ne s'est point tarie.

Il est incontestable cependant que selon les époques, certaines vertus prédominent. Les serviteurs de Dieu sont en tous lieux prêts à aller ou la grâce les appelle, et l'Esprit-Saint, suivant un plan mystérieux dont nous pouvons à peine saisir quelques traits dans le vaste tableau de l'histoire, pousse les uns à la science, les autres à l'apostolat, les autres au martyre. Or, de même qu'il est possible de rechercher en chaque homme les vertus qu'il a plus particulièrement pratiquées, de même en chaque temps et en chaque lieu on peut rechercher les œuvres que l'inspiration divine y a plus spécialement fait surgir.

L'histoire des premiers siècles de l'Église n'est guère que l'histoire de ses martyrs. La vie nouvelle était au-delà de la mort; il fallait pour ainsi dire que la mort fût traversée pour parvenir à cette vie, vers laquelle le Sauveur lui-même avait ouvert la voie. Donc en Orient comme en Occident, pendant environ trois cents ans, le sang coula; puis quand la vérité se fut ainsi affirmée par trois siècles de martyre, elle fut incontestable. Le prince du monde lui-même en la personne de Constantin embrassa la croix, et sur les débris des vieilles civilisations renversées l'Église entreprit de reconstruire un édifice nouveau, qui n'a cessé jusqu'ici d'abriter les peuples.

A ce moment une première œuvre était accomplie, le monde était convaincu. Il ne pouvait plus douter de la fécondité d'une religion qui avait résisté à une si longue et si savante oppression. On a prétendu que la persécution fécondait toutes les doctrines. C'est une grave erreur chaque jour démentie par l'histoire. Un homme peut bien se passionner pour une théorie et mourir pour elle; mais pour que cette théorie lui survive et entraîne des foules après lui; pour qu'elle leur donne la force, non pas seulement d'affronter une mort solennelle et rapide, mais de résister à tous les procédés savants d'une longue persécution; pour qu'elle communique à tout un peuple sans distinction d'age, de sexe, de caractère, le courage de mourir dans des tortures longues et ignorées, il faut que cette théorie porte avec elle

une force divine que la vérité seule a reçue en partage. L'erreur n'aura jamais ce pouvoir ; dans les longues réflexions que la douleur inspire, les hommes reconnaissent le mensonge et sentent combien il serait insensé de lui sacrifier leur vie : l'erreur perd donc avec le temps le plus grands nombre de ses partisans, et ce qui le prouve, c'est qu'en fait, si toutes les persécutions ont trouvé des martyrs elles n'en ont pas moins fini par éteindre les doctrines persécutées, à l'exception de la doctrine catholique.

Les martyres et les persécutions avaient non-seulement consolidé l'Église, mais ils l'avaient propagée. A côté de ceux qui attendaient patiemment la mort, il y en avait d'autres qui la fuyaient, obéissant à une impulsion secrète de la grâce : ils s'en allaient donc semant la parole évangélique sur leur passage, et communiquant aux populations, au milieu desquelles ils arrivaient, la flamme dont leur cœur était embrasé. L'Inde, l'Asie, l'Égypte, l'Espagne, les Gaules avaient vu s'élever ainsi successivement d'innombrables églises, filles de la grande Église catholique, et toutes rattachées les unes aux autres par l'unité de la foi, par une mutuelle charité et par le lien d'une autorité commune. Toute cette vie chrétiene avait un centre. Il n'était plus dans les profondeurs de l'Asie, il n'était plus même sur cette terre ou avait été plantée la croix de Jésus-Christ, il était à Rome. Cette ville, poursuivant une destinée inconnue d'elle-même, travaillait depuis sept siècles avec une force irrésistible, une habileté merveilleuse, une patience infatigable à se faire le centre du monde, et à ouvrir des voies par toute la terre. Quand, après avoir brisé toutes les résistances et confondu toutes les individualités nationales dans une domination commune, elle était arrivée au but des ses désirs, elle avait tout à coup paru perdre la force, la sagesse, et le sceptre du monde avait visiblement vacillé dans sa main. C'était vers ce moment qu'un pauvre pêcheur de Galilée, nommé Pierre, était entré dans ses murs pour y périr quelque temps après obscurément.

Alors l'axe du monde se déplaça et quitta définitivement l'Orient. Mais l'Orient n'en restait pas moins une contrée bénie, qui devait continuer à fixer pendant longtemps sur elle l'admiration des hommes par l'abondance et la richesse de ses fruits. Si sa mission avait changé, elle n'avait pas péri, et toutes les Églises qu'il renfermait étaient appelées à seconder chacune, au poste qu'elle occupait, le développement de la foi.

Quand l'Église constituée par les apôtres se fut affirmée par le

martyre ; qu'elle eut baptisé le monde dans le sang et semé partout la vie dans la mort, un nouveau travail dut commencer.

Il fallut définir et préciser les dogmes, tirer de l'Évangile les vérités implicites qu'il renfermait, en un mot formuler la foi, afin de livrer aux robustes esprits du moyen âge, aux déductions immenses de la philosophie et de la théologie scolastiques, aux aspirations sublimes de la théologie mystique, des propositions incontestables.

Dans cette grande œuvre, les Églises d'Orient remplissent un rôle magnifique. Elles y étaient préparées par ces vastes connaissances scientifiques qui depuis l'antiquité se trouvaient rassemblées en Orient et par ces habitudes de recherche, d'étude, d'abstraction qui avaient raffiné les esprits et les avaient éminemment rendu propres à la discussion.

Toutes les vérités nouvelles étaient ou attaquées au nom de l'ancienne philosophie, ou envahies par elle de manière à produire des alliages de doctrine impurs et monstrueux ; elles avaient à se défendre, à se délimiter, à se préciser de tous côtés. Ce fut principalement l'œuvre des conciles.

Les huit premiers conciles œcuméniques se tinrent en Orient. Les Papes y envoyèrent des délégués, mais ne les présidèrent pas en personne. Dans ces conciles, les points principaux du Symbole furent successivement déterminés.

Au concile de Nicée, en 325, on définit la divinité de Jésus-Christ. Elle était attaquée alors, non pas radicalement comme aujourd'hui, par une négation insolente de toutes les vérités révélées. Les Ariens étaient trop habiles pour procéder de cette façon. Ils accordaient que Jésus-Christ est fils de Dieu, son image éternelle, en tout semblable à lui, immuable, subsistant en lui, Dieu lui-même. Leur mauvaise foi se refugiait derrière des paroles de l'Écriture, détournées de leur sens, et, tout en faisant ces concessions, ils persistaient à ne voir dans Jésus-Christ qu'une créature. La perspicacité des Pères du concile démêla leur subterfuge, trouva le moyen de les démasquer et de les réduire, et introduisit dans le Symbole le mot de consubstantiel, qui ne laissait plus de place à l'équivoque.

Après la divinité de Jésus-Christ on attaqua la divinité du Saint-Esprit. Dieu s'était livré tout entier à la contradiction des hommes. Les Macédoniens avec des ruses diverses essayèrent d'établir que le Saint-Esprit n'est pas Dieu. Mais en face d'eux ils rencontrèrent l'illustre adversaire de l'arianisme, saint Athanase, puis il vinrent se

briser contre le roc immuable de la foi, l'Eglise de Rome. En 16 ans, neuf conciles particuliers furent tenus à Rome par l'initiative du pape saint Damase pour la condamnation de leurs erreurs. Enfin à la prière du souverain Pontife, Théodose convoqua, en 381, le deuxième concile général à Constantinople, où les erreurs des Manichéens, des Apollinaristes, des Millenaires, des Macédoniens furent de nouveau condamnées et où la divinité du Saint-Esprit fut affirmée solennellement.

Repoussée du dogme de la Trinité, l'erreur se rejette sur le dogme de l'Incarnation, et il ne faudra pas moins de trois conciles généraux pour l'expulser tout à fait. Le nestorianisme apparaît d'abord et soutient qu'il y a en Jésus-Christ deux personnes. Nestorius était patriarche de Constantinople et il avait l'empereur pour appui. Néanmoins il est condamné, en 431, au troisième concile œcuménique tenu à Ephèse.

Dans l'ardeur de la lutte, les adversaires de Nestorius tombent à leur tour dans un excès opposé. Ils avaient soutenu l'unité de personne ; ils soutiennent l'unité de nature. C'est la doctrine d'Eutychès qui compte encore aujourd'hui en Orient des sectateurs. Le pape saint Léon, dans une admirable lettre, rétablit avec une précision absolue la vraie doctrine de l'Eglise, et, en 451, le quatrième concile œcuménique de Chalcédoine insère tout au long cette lettre dans ses actes comme la règle immuable de la foi : alors, comme toujours, la vérité venait de Rome, et suivant la belle expression des Pères du concile, Pierre parlait par Léon.

Cent ans après on discutait encore sur le même sujet. En 551, les erreurs d'Origène sont condamnées au concile de Constantinople. Un nouveau siècle s'écoule et, en 681, un nouveau concile poursuit encore des débris transformés des premières hérésies sur la personne de Jésus-Christ. C'était le sixième concile général tenu en Orient. Il n'y en avait pas encore eu en Occident.

Trouvant la vérité dogmatique inébranlable, les hérétiques s'en prennent au culte ; ils condamnent et brisent les images. La grande coalition des Iconoclastes, animés de la fureur que devaient apporter plus tard les soldats de Mahomet, entreprend de dépouiller toutes les églises des images des saints. Le pape Adrien 1er réunit à Constantinople le septième concile, plus tard transféré à Nicée, et les Iconoclastes sont condamnés.

Le huitième concile fut tenu à Constantinople, en 809 ; il eut pour

objet la condamnation et la déposition de Photius, patriarche de Constantinople et donna lieu de reconnaître et de constater que le siége de Rome était le vrai centre de la foi.

Ce devait être le dernier concile d'Orient. Le dogme de la Trinité, le dogme du péché originel, le dogme de l'Incarnation, le culte des saints, la primauté du saint-siége avaient été successivement contestés et établis.

On a reproché aux Orientaux cet esprit de recherche et de discussion qui les portait à tant s'appesantir sur des mots, et ne pouvait pas manquer d'engendrer des hérésies et de conduire beaucoup d'Églises au schisme. Le reproche est trop sévère.

Selon le mot de saint Paul, nous recevons de Dieu des dons divers qui servent tous à son Eglise. Les Orientaux avaient en partage cet esprit de discussion qui, mauvais par ses excès, était bon en soi et leur assurait une certaine mission. Tandis que les Occidentaux, doués d'une nature plus rude, d'un esprit plus pratique, étaient appelés surtout à la conversion des barbares et à l'organisation générale de l'Eglise, les églises d'Orient étaient chargées de la conversion des philosophes ; mais surtout elles étaient chargées de passer les dogmes au creuset de leur discussion pour les épurer de tout alliage, et aussi d'extraire de la philosophie antique les parcelles de vérité qu'elle pouvait renfermer. Il n'y avait pas là deux voies séparées qui devaient conduire fatalement les unes à l'erreur, les autres à la vérité. Il ne faut mettre ni du fatalisme, ni du naturalisme dans l'histoire où il n'y a que de la providence et de la liberté. Les Églises d'Orient furent glorifiées par les caractères qu'elles tenaient de Dieu, et elles périrent non par leur nature, mais par leurs fautes réitérées et par leur orgueil. Les Églises d'Occident furent illustres aussi par les dons qu'elles avaient reçus; mais elles se sauvèrent par leurs vertus et, à l'exception de l'Église de Rome, seule proclamée infaillible et indéfectible, elles auraient pu périr, si elles avaient abusé des dons qui leur avaient été faits.

Quelles furent les causes de la prompte décadence des Églises d'Orient? Ces causes sont probablement multiples. Une des principales fut l'abandon des traditions apostoliques sur le célibat ecclésiastique. Quand la chasteté disparut des Églises d'Orient, les sources de la science et de la sainteté s'y tarirent. Il n'y eut plus ni docteurs, ni missionnaires, ni martyrs. Le mal commença dans quelques provinces éloignées en dehors du patriarcat d'Antioche. Car saint Jérôme rap-

porte que, dans tout l'Orient, on n'ordonnait jamais un prêtre sans lui faire promettre la continence. Mais peu à peu le mal s'étendit. Il fut consacré par le concile *in Trullo* en l'an 692. Ce concile convoqué à Constantinople dans le palais de l'empereur Justinien eut la prétention d'être œcuménique; mais le pape n'avait pas consenti à sa convocation; il n'envoya pas de légats pour s'y faire représenter, et il refusa d'en confirmer les canons, qui sont en plusieurs points contraires aux traditions antérieures. Il fallut faire dans les décisions de ce concile un triage que le Pape Constantin opéra, en 709, pour démêler ce qui était bon et ce qui devait être rejeté. Le concile continua à imposer le célibat aux évêques; il permit le mariage aux prêtres, et interdit même aux prêtres mariées la continence, excepté pendant le temps où ils devaient célébrer le saint sacrifice.

Cette infraction, formellement consacrée par deux cents évêques, prit tellement racine dans l'Église orientale que le saint-siége dut fermer les yeux pour éviter le schisme; et les conciles de Florence et de Lyon n'en exigèrent pas la suppression comme condition de la réunion.

De là sont sortis une grande partie des maux qui déshonorent encore aujourd'hui les Églises orientales. Embarrassé dans les soins du ménage, le pope grec n'a plus de temps à consacrer à l'étude des saintes lettres. Attaché à la terre, il n'a plus d'ardeur pour les généreux sacrifices. Il est obligé de travailler ou de mendier pour nourrir sa famille. L'ignorance et la misère sont les compagnes ordinaires de sa condition. La simonie n'est pas loin. De plus le mariage des prêtres devait avoir pour conséquence nécessaire la constitution d'une caste sacerdotale; le prêtre veut marier ses filles et pourvoir ses garçons. Il songe naturellement à l'état ecclésiastique. On entrevoit les abus qu'engendre cette situation. On peut les étudier dans l'Église moscovite.

La seconde cause de la décadence des Églises d'Orient fut la dépendance où elles se tinrent vis-à-vis du souverain temporel. Jalouses de l'Église romaine, elles voulurent rehausser leur éclat des reflets de la puissance impériale. L'Église de Constantinople surtout, simple Église épiscopale à l'origine, aspira bientôt au premier rang. Les empereurs s'imaginèrent que la religion devait se plier aux besoins et aux caprices de la politique; ils voulurent que leur capitale fût le centre de l'Église, comme elle était le centre de l'empire. Les archevêques entrèrent avec empressement dans ces vues, ils se posèrent

d'abord comme les premiers après les papes, et bientôt comme les égaux des papes. Le concile *in Trullo* consacra leurs exigences, leur accorda les mêmes priviléges qu'au siége de Rome. Le schisme devait sortir de là.

Les conciles œcuméniques d'Orient s'occupèrent peu de discipline. L'Église était encore rapprochée des temps apostoliques. Les traditions étaient connues et gardées fidèlement. On n'avait pas besoin d'autant de règles qu'il en fallut plus tard. L'œuvre essentielle était la détermination de la foi. Les vingt canons du concile de Nicée ont plus d'importance pour l'histoire que pour la discipline de l'Église. Ils proclament la primauté du siége de saint Pierre, mais comme un principe ancien et de tous temps reconnu dans l'Église. *Ecclesia Romana semper habuit primatum.* On n'attribue au deuxième concile œcuménique que sept canons, et l'Église romaine ne les a pas reçus. Le troisième concile œcuménique s'est à peine occupé de discipline.

Le quatrième concile y a consacré vingt-sept canons qui méritent d'être consultés. Mais le cinquième et le sixième conciles n'en ont pas laissé un seul. Ceux du concile *in Trullo* sont plus suspects. Ceux des deux derniers conciles ont surtout pour but de réparer les désastres causés par les Iconoclastes et par le schisme.

Ainsi l'œuvre principale des premiers conciles œcuméniques, des conciles d'Orient, est surtout une œuvre dogmatique. Ils ont à définir les dogmes, et s'acquittent de cette tâche avec une science et une exactitude qui facilitent singulièrement l'œuvre des conciles postérieurs. Sans doute il y aura toujours des hérésies à condamner. L'erreur ne meurt pas, elle se transforme, elle se déguise, et l'Église a besoin d'une constance vigilante pour l'empêcher de venir troubler la pureté de la foi. Cependant par les soins des premiers conciles le symbole de la foi avait été rédigé, et contenait toutes les vérités fondamentales. Beaucoup de points se trouvaient désormais fermés à la discussion, et la plupart des hérésies qui allaient apparaître, ne devaient que reprendre sous des noms nouveaux des propositions déjà condamnées, et il suffit, pour les détruire, de rappeler d'anciennes décisions.

Les conciles d'Occident entreprennent une œuvre nouvelle : la réglementation complète de l'Église par un ensemble des canons, investis d'une autorité générale, devant partout réformer les abus et ramener à l'unité des usages souvent trop divergents.

La première question dont ils s'occupent est celle des investitures.

Profitant de ce que les évêques et les abbés avaient place dans la hiérarchie féodale et occupaient, en vertu de leur titre ecclésiastique, des fiefs soumis au pouvoir des souverains, les empereurs d'Allemagne s'étaient arrogé le droit de pourvoir eux-mêmes aux dignités ecclésiastiques, et de conférer l'investiture par la crosse et l'anneau aux dignitaires qu'ils choisissaient le plus souvent parmi leurs créatures et leurs courtisans. Sans doute le mode de nomination des évêques et des abbés n'était pas fixé dans l'Église d'une manière absolue; il avait déjà varié; il devait changer encore, et il n'était pas impossible de remettre la désignation aux princes temporels. Mais au onzième siècle c'était là une prérogative très-dangereuse, dont les empereurs d'Allemagne devaient abuser pour remplir l'Église de prêtres indignes, ignorants, simoniaques, concubinaires, homicides; de plus il fallait à tout prix distinguer la nomination de l'institution, et même dans l'institution il fallait distinguer l'investiture du bénéfice et du fief de l'investiture du pouvoir spirituel. Croire que des laïques pussent concéder celle-ci était une hérésie. Leur accorder la première n'était qu'un abus. Mais dans tous les cas l'Église était placée dans la dépendance. Quelle que fût la puissance à laquelle elle était asservie, il fallait l'affranchir.

Saint Grégoire VII commença la lutte. Après des négociations infructueuses avec l'empereur Henri IV, il frappa d'anathème au concile de Rome les princes qui s'arrogeaient l'investiture d'un bénéfice ecclésiastique et les laïques qui l'accepteraient de leurs mains. Henri IV voulut résister par la force et faire déposer le Pape. Grégoire VII l'excommunia solennellement et l'empereur fut contraint par la foi de ses sujets de venir s'humilier et faire pénitence. Mais sa soumission n'était pas sincère. Grégoire VII mourut en exil. La lutte continua entre Henri V fils d'Henri IV et Pascal II, le second successeur de Grégoire VII. Le Pape fut jeté en prison. La question ne fut terminée qu'en 1124 au premier concile général de Latran où le concordat de Worms, signé deux ans auparavant entre l'empereur et le pape Calixte II fut confirmé. L'empereur promettait de rétablir dans tous ses États l'ancienne forme des élections canoniques. Il renonçait à accorder les investitures par la crosse et l'anneau, et se contentait de concéder l'investiture par le sceptre des fiefs ecclésiastiques relevant de son empire. Le principe de l'indépendance de l'Église était fixé.

Il ne suffisait pas d'affranchir le clergé de l'oppression du pouvoir

civil. Il fallait l'émanciper de ses propres passions, et lui donner toute la pureté qu'exigeait de lui l'ancienne discipline de l'Église. L'Orient avait exercé sur l'Occident une influence funeste. Le célibat ecclésiastique y était tombé en désuétude. Les papes voulurent préserver le clergé latin de ce malheur et ils eurent à lutter contre le courant des mœurs, l'entraînement de l'exemple, la violence des passions. Ils ne se lassèrent pas de combattre : la loi du célibat fut étendue même aux clercs inférieurs, aux chanoines, aux moines et aux religieux. Défense fut faite au peuple d'entendre la messe d'un prêtre concubinaire ou marié. L'engagement dans les ordres sacrés ou l'entrée en religion furent érigés en empêchements dirimants, qui entraînaient même la nullité du mariage. La déposition des concubinaires fut ordonnée, et l'on prononça l'inhabilité de leurs enfants à être promus aux ordres sacrés. Loi très-sage qui rendait impossible la constitution d'une caste sacerdotale. C'est surtout au deuxième concile général de Latran tenu en 1139, quinze ans après le premier, que ces mesures sévères et sages furent prises. Le concile s'occupa en outre de mettre fin aux troubles suscités par l'antipape Pierre de Léon, que soutenaient les rois normands de Sicile. Et il condamna les hérésies d'Arnauld de Brescia et de Pierre de Bruys. L'Église, tout en s'occupant de la discipline, ne cessait de veiller sur la foi.

Le troisième concile de Latran, tenu en 1179, régla le mode d'élection des souverains Pontifes. Le peuple romain d'une part, les empereurs de Constantinople d'abord, les empereurs d'Allemagne ensuite avaient plus d'une fois exercé une influence prépondérante dans les élections; ce qui avait été une cause de trouble et souvent de division dans l'Église. Déjà, au onzième siècle, le pape Nicolas II avait voulu remédier à ces abus. Par un décret rendu dans le concile de Rome, en 1059, il avait retiré au peuple tout droit d'intervention dans les élections et déclaré qu'elles seraient faites seulement par les cardinaux, qui se borneraient à avoir égard aux vœux du peuple et du clergé. Deux ans plus tard, sur un nouveau décret, il retirait à l'empereur tout droit de confirmer l'élection du pontife élu. Mais ces lois n'avaient été qu'imparfaitement exécutées. Il fallut tous les efforts de la ligue lombarde, et la lutte contre Frédéric II pour les faire triompher. Enfin Alexandre III promulgua, au troisième concile de Latran, la décrétale qui réglait le mode d'élection.

Elle devait être faite par les cardinaux seulement. A la mort du

Pape, les cardinaux présents devaient attendre huit jours seulement leurs collègues absents. Au bout de ce délai, ils devaient se rendre dans le palais du pontife, et y être renfermés de façon que l'on ne pût ni entrer ni sortir, ni communiquer avec eux, ni leur envoyer des notes ou des messages. C'était le conclave. Une étroite ouverture était seulement réservée pour leur faire passer des aliments. Ils étaient ainsi soustraits autant que possible à toute influence extérieure, et la liberté de leurs suffrages se trouvait garantie.

Le quatrième concile de Latran convoqué, en 1215, par le pape Innocent III, est par le nombre de ses membres, par la gravité de ses décisions un des plus importants.

Les deux patriarches de Constantinople et de Jérusalem, les délégués des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, plus de quatre cents évêques, de huit cents abbés, les ambassadeurs des empereurs de Constantinople et d'Allemagne, des rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Hongrie, de Jérusalem et de Chypre, de nombreux délégués des seigneurs féodaux, en tout plus de deux mille personnes y assistaient. Ce concile marque le passage du monde ancien au monde nouveau et pose sur tous les points les principaux fondements de la discipline ecclésiastique.

L'élection des évêques avait généralement été faite jusque là par le clergé, le peuple et le prince temporel. Le peuple ne nommait pas directement : il rendait témoignage et acclamait l'évêque choisi. Innocent III transporta le droit d'élection au chapitre des cathédrales et ordonna que les évêques fussent élus au scrutin par la majeure et la plus saine partie du chapitre. Le peuple et le clergé ne furent pas complétement exclus de cette nomination. Ils furent consultés, appelés à la ratifier, et l'on dut tenir compte de leurs vœux, mais leur participation fut considérablement réduite. Cette législation fut consacrée par le quatrième concile de Latran, et elle est encore aujourd'hui le droit commun de l'Église. C'est par des indultes, c'est-à-dire par des concessions spéciales du Saint-Siége, que les souverains temporels obtiennent le pouvoir de nommer directement aux évêchés et cet usage a commencé à s'introduire en France par le concordat conclu en 1516, entre Léon X et François Ier.

Non-seulement les évêques étaient par là constitués en dehors d'une élection populaire, qui n'était souvent qu'une cause de trouble et d'intrigue, un prétexte pour l'intervention du prince temporel; mais leur administration même fut affranchie, à son tour, de diverses

entraves qui en gênaient souvent l'exercice. En entrant en charge ils trouvaient un chapitre et des archidiacres dont les rapports avec eux étaient mal définis. Le quatrième concile de Latran leur concédant un véritable privilége pontifical les autorisa à instituer des vicaires généraux, qui fussent dans toute l'administration leurs représentants et les délégués de leur puissance. Le chapitre fut maintenu auprès des évêques comme une sorte de sénat, qui devait être consulté dans toutes les questions importantes et dont le consentement était requis pour la nomination et la destitution des membres du clergé.

En même temps que la hiérarchie épiscopale était plus fortement constituée, les évêques étaient plus étroitement unis au siége de Rome. Jusque là, après avoir été élus, ils devaient être confirmés par le métropolitain. Le quatrième concile de Latran maintint cette règle, mais il réserva formellement le droit déjà très-ancien du souverain Pontife de confirmer les métropolitains. Plus tard Clément V, pape français, attribua au Saint-Siége le droit d'institution directe sur toutes les églises épiscopales et métropolitaines sans distinction.

Le concile ne s'inquiéta pas moins de la réforme des mœurs que de la réforme de la hiérarchie. Il imposa aux métropolitains l'obligation de tenir des conciles annuels, qui s'occuperaient de porter remède à tous les abus qui seraient signalés. Les évêques furent invités à réprimer les déréglements qui pourraient s'introduire soit dans leurs chapitres, soit parmi les autres membres de leur clergé; et l'on fit en sorte que la résistance du coupable ne pût pas entraver le cours de la justice épiscopale.

Enfin les canons entrent même dans les détails du culte; beaucoup de négligences y étaient signalées. Les vases sacrés, les linges, les ornements sacerdotaux n'étaient pas toujours tenus convenablement. Le concile y pourvut et ordonna en même temps que la sainte Eucharistie et le saint Chrême fussent enfermés sous clef, de crainte de profanation.

Après avoir réformé le clergé séculier, il fallait réformer le clergé régulier. Le concile s'occupa donc des institutions monastiques. Dans l'ordre de saint Benoît les maisons conventuelles étaient indépendantes les unes des autres. L'ordre de Cîteaux avait créé entre elles un lien par l'institution des chapitres généraux annuels, composés des représentants et des supérieurs de toutes les maisons, et cet exemple avait été suivi par les Prémontrés et les Chartreux. Le concile de Latran généralisa cette règle et l'imposa à tous les ordres. En même

temps, pour prévenir la multiplicité des ordres religieux, le concile interdit l'érection des nouveaux ordres sans le consentement du Pape. Saint François et saint Dominique durent, en vertu de cette défense, aller soumettre leurs règles au pape qui les approuva, ayant vu dans une vision deux hommes qui n'étaient autres que les deux saints fondateurs, soutenant de leurs mains vaillantes la vieille basilique de Latran. Enfin, le concile assurait le maintien rigoureux de la pauvreté monastique, gardienne de la perfection.

Le concile étendit jusque sur les fidèles eux-mêmes l'action de sa discipline bienfaisante. Il abolit la pénitence publique, qui était souvent une cause de scandale ; mais s'appuyant sur l'antique tradition, il renouvela l'obligation de la confession annuelle et de la communion pascale. Enfin il réglementa la matière du mariage, borna au quatrième degré les empêchements nés de la parenté, organisa la publicité et punit sévèrement les mariages clandestins.

Il protégea les Juifs contre les injustes persécutions dont ils étaient souvent l'objet, leur assura même la liberté de leur religion, tout en prenant des mesures pour mettre un frein à la licence de leurs usures qui n'allaient rien moins qu'à la spoliation complète des chrétiens.

Entre les nombreuses décisions du quatrième concile de Latran, nous devons mentionner celle qui réorganisa la procédure criminelle ecclésiastique, destinée à servir de modèle à la procédure criminelle ordinaire. Le concile institua entre autres l'instruction par voie d'enquête, entourée de toutes sortes de garanties. L'enquête devait être contradictoire, c'est-à-dire faite en présence du prévenu. On devait communiquer à celui-ci les chefs de l'accusation, afin qu'il pût s'en défendre, les noms et les dépositions des témoins pour qu'il y répondît et fît connaître les causes d'inimitié que certains d'entre eux auraient contre lui. Le même concile institua auprès de tous les tribunaux des greffiers pour écrire les actes des procès et les communiquer aux parties. Enfin il défendit d'en appeler à un tribunal supérieur avant que le tribunal saisi eût prononcé. Ces principes semblent élémentaires aujourd'hui. Mais ils étaient alors un immense bienfait que nous devons à l'Église. L'usage nous les a rendus si familiers que nous en avons oublié l'origine.

Enfin le droit civil fut également l'objet des prescriptions du concile. La prescription fut réglementée. La bonne foi en fut déclarée l'élément nécessaire. Le vice de la violence et de la fraude fut étendu de l'usurpateur originaire à ses successeurs.

Les trois conciles qui suivirent celui de Latran et furent tenus à Lyon en 1245 et en 1274, puis à Vienne en 1311, continuèrent son œuvre. Nous n'entrerons pas dans le détail des points de discipline qu'ils réglèrent. Les conciles eurent pour principale utilité de préparer l'unité de législation dans l'Église. Six cents ans avant la Révolution française, l'Église avait senti la nécessité d'une loi codifiée. Cette codification, les conciles la préparèrent, les Papes l'accomplirent, le *Corpus juris Canonici* en fut l'expression. Elle fut faite en un siècle. Commencé en 1235 après le quatrième concile de Latran, le *Corpus juris Canonici* était clos en 1335, après le concile de Vienne. Il forme encore aujourd'hui avec les décisions du concile de Trente la loi de l'Église. Il se compose de décrets des conciles et de décisions des Papes qui, rendues dans des cas particuliers, prennent par leur insertion au *Corpus* une autorité générale. Mais pour que cette unité si désirable fût possible, il avait fallu ces conciles multipliées qui avaient habitué les esprits a s'incliner sous une loi commune, avaient brisé les résistances locales, et tout en laissant aux Églises la liberté dont elles avaient besoin, les avaient empêchées de s'isoler dans une indépendance, qui aurait pu les conduire et avait effectivement conduit quelques-unes d'entre elles au schisme.

Par la rédaction du *Corpus* les Papes, secondés par les conciles, avaient mis l'unité et la clarté dans les lois. Pie IV au concile de Trente compléta cette œuvre en proclamant le grand principe de droit moderne, que la coutume ne prévaut pas contre la loi écrite ; cette dérogation de l'usage au texte est un moyen de développement pour les législations qui se forment; mais elle serait le plus puissant dissolvant des lois parvenues à un certain degré de perfection.

Enfin, en 1564, était créée la congrégation des cardinaux, interprète des décisions du concile de Trente. C'est un tribunal permanent qui n'a cessé de fonctionner depuis trois siècles et est chargé de veiller sur l'interprétation et l'application des décisions du concile. Il peut être considéré comme le modèle de nos cours actuelles de cassation.

Loi écrite, codifiée, déclarée supérieure aux coutumes, tribunal perpétuel chargé d'en assurer le maintien, tels sont les grands principes sur lesquels repose l'organisation de nos États modernes. La révolution de 1789 se fait gloire de les avoir introduits en France. Il y a trois à quatre cents ans qu'ils sont appliqués dans l'Église.

L'œuvre politique des conciles n'est pas absolument distincte de leur œuvre doctrinale, ni surtout de leur œuvre disciplinaire. C'est le

propre du positivisme étroit de notre siècle de contester l'action des doctrines religieuses sur les mœurs, sur les lois, sur la société tout entière et de reléguer les dogmes dans une sphère étrangère à ceux qui veulent exercer quelque action sociale. La théologie et la philosophie elle-même, sont considérées comme des sciences oiseuses, dont la politique n'a pas à prendre souci. Ces séparatistes obstinés ne se bornent pas à isoler la vérité religieuse comme si elle était dépourvue de toute influence sociale. Ils isolent l'Église elle-même, et prétendent qu'elle doit poursuivre sa destinée sans aspirer à aucune action politique ni sociale. Les enseignements de l'histoire et la nécessité même des choses protestent contre cette tendance. L'influence de la théologie sur la législation, sur la politique, sur la jurisprudence sur toutes les sciences sociales est incontestable, et il ne serait par hors de propos d'établir qu'il y a toujours eu d'étroits rapports entre les doctrines religieuses et les institutions politiques des peuples. Mais en outre l'Église ayant toujours été mêlée au mouvement social, toute modification survenue dans sa législation a eu nécessairement son contre-coup dans le mouvement social.

A ce point de vue les décisions dogmatiques des conciles et surtout leurs décrets disciplinaires peuvent être considérés dans leur aspect politique. Mais on peut aller plus loin encore et retrouver dans les conciles, surtout dans les derniers, une action politique immédiate et directe.

Ainsi déjà le quatrième concile de Latran, sans remonter plus haut, avait décreté une croisade.

Le premier concile général de Lyon, en 1245, instruisit le procès de l'empereur Frédéric II, le déposa et essaya la réforme du saint-empire romain.

Le deuxième concile de Lyon, en 1274, tenta d'opérer la réunion des Grecs.

Le concile de Vienne, en 1311, instruisit le procès des Templiers et décréta la suppression de leur ordre.

Le concile de Ferrare et de Florence, en 1417, prononce la réunion des Grecs, des Arméniens et des Jacobites.

Le cinquième concile de Latran, en 1512, abrogea la pragmatique sanction de Charles VII et consacra le concordat conclu entre Léon X et François Ier. Sur beaucoup d'autres points, il prépara l'œuvre du concile de Trente.

L'œuvre du concile de Trente fut immense. Convoqué pour le

21 mai 1537, il ne fut ouvert que le 13 décembre 1545, et clos le 4 décembre 1563, ses délibérations avaient duré 18 ans, le règne de cinq papes. Et de combien d'épreuves n'avaient-elles pas été traversées ! Après avoir sollicité sa tenue, l'empereur Charles-Quint l'avait entravée. Le roi de France, François Ier, y avait apporté toutes sortes d'obstacles. Il avait fallu retarder de trois ans son ouverture, en changer trois fois le siége, le transporter à Mantoue d'abord, puis à Vicence, enfin à Trente. Accablé par la vieillesse, le Pape n'avait pu s'y rendre et avait dû envoyer ses légats ; les évêques étaient venus en petit nombre ; en retour les ambassadeurs étaient accourus porteurs d'instructions menaçantes pour la liberté du concile et malveillantes pour la cour de Rome, qui, suivant l'expression des envoyés de France, les avait trouvées de bien dure digestion. Les délibérations commencées ne se poursuivirent pas sans interruption. Une première fois, la guerre et la peste forcèrent les Pères de se transporter à Bologne d'abord, puis de se disperser. Le 17 septembre 1549 le concile fut suspendu, et ne fut rouvert que deux ans après, le 1er mai 1551.

Un an après, la guerre l'interrompit de nouveau. L'empereur, surpris dans Inspruck, forcé de s'enfuir de nuit, sans armée, ne put plus couvrir la ville de Trente, qui fut menacée par les protestants. Le Pape suspendit le concile; dix années s'écoulèrent sans qu'on pût se réunir, tant la chrétienté était déchirée par la guerre. Le 15 décembre 1563, les sessions furent reprises, elles durèrent un an encore. Enfin, le 4 décembre 1563, vingt-huit ans après le décret de convocation, dix-huit ans après l'ouverture, après vingt-cinq laborieuses sessions, le concile était clos ; deux cent cinquante-cinq Pères, légats, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, abbés, généraux d'ordre souscrivaient à ces actes dont allait dater le monde moderne; et le Pape les confirmant s'adressait à l'empereur, aux rois, aux républiques et aux princes chrétiens pour les prier d'en assurer l'exécution.

Malgré ces traverses, le concile avait poursuivi son œuvre. Les deux cent cinquante cinq Pères qui souscrivaient à ses actes représentaient l'Église universelle; car l'Église universelle avait été convoquée, et l'abstension de quelques-uns de ses membres, les obstacles apportés par les princes au départ des autres, ne pouvaient diminuer en rien la plénitude des pouvoirs de ceux qu s'étaient rassemblés sous la présidence de leur chef. D'ailleurs ces travaux d'épreuves n'ôtaient rien à la maturité et à la sagesse des délibérations. L'Église est mili-

tante. Elle délibère sous les armes ; les conciles tenus par les premiers apôtres s'étaient tenus en pleine persécution, entre l'exil, les prisons et le martyre. Le concile de Trente, malgré les obstacles de toute nature qui avaient entravé ou retardé ses délibérations, avait accompli une œuvre immense, à la fois doctrinale, disciplinaire et politique, qui arrêta la décomposition du monde, sous l'action dissolvante de l'hérésie, et suffit à soutenir le monde jusqu'à nos jours.

Comme doctrine, le concile de Trente condamna les hérésies de Luther et entreprit surtout la définition de la justification. C'était la vérité dont le monde avait le plus besoin. Le dogme de la grâce implique le problème de la liberté humaine, qui, sans la vérité surnaturelle, ne peut être résolu. Or le problème de la liberté allait se poser partout, en religion, en philosophie, en politique ; il allait être la pierre d'achoppement des sociétés modernes ; et voilà pourquoi l'Église pressentant les besoins des temps, s'empressait d'établir les principes qui devaient servir à le résoudre.

En même temps le concile de Trente reprenait toute la matière des sacrements, où l'hérésie avait cherché à glisser son venin, essayant partout de transformer les réalités en symboles, pour abandonner plus tard même les symboles, afin de détruire la piété dans sa source et de priver le monde de ces pratiques religieuses dont il avait tant besoin pour les grands troubles qui allaient suivre.

L'Écriture était épurée dans ses sources, et à côté d'elle était proclamée l'autorité traditionnelle de l'Église, interprète permanente et infaillible du texte.

Un vaste ensemble de canons disciplinaires entreprenait la réforme de toute l'Église, assurait la prééminence du souverain Pontife, l'autorité des évêques, la régularité des chapitres, l'honnêteté et la science de tous les membres du clergé, la discipline des ordres religieux.

Il était pourvu aux besoins des fidèles ; leur instruction était assurée ; le mariage, cette base première des sociétés civiles, était réglementé de façon à en assurer l'indissolubilité et la pureté. Les diverses pratiques de la religion, le culte des saints, la loi du jeûne, les indulgences faisaient l'objet d'une réglementation minutieuse qui assuraient le respect du culte et ouvraient aux fidèles le trésor des grâces de l'Église.

Enfin le concile tentait une œuvre politique dont l'importance n'a pas été comprise. Il essayait d'étouffer à son berceau cette hérésie protestante qui faisait insurger les peuples contre les rois, les rois contre

l'Église, qui allait détruire le principe d'autorité et briser l'unité de l'Europe. Durant tout le moyen âge les papes avaient travaillé à établir une grande république chrétienne. Le protestantisme détruisit cette œuvre inachevée, et ne laissa debout que des ennemis, toujours armés les uns contre les autres, et dont la politique, privée désormais de tout principe supérieur, ne devait plus être qu'une politique de conquête et d'ambition, d'égoïsme naturel, telle que le paganisme l'avait comprise. De l'hérésie luthérienne devaient sortir, par la seule force de la logique, les guerres fratricides qui ensanglantent l'Europe depuis trois siècles, et les révolutions qui ébranlent encore en ce moment tous les États.

Le concile de Trente, s'il avait pu détruire le protestantisme, aurait rendu à la civilisation chrétienne un immense service. Cette œuvre n'a ni complétement réussi, ni complétement échoué. Le protestantisme a été condamné par l'arrêt de l'autorité infaillible, de l'institution qui peut lier et délier et a les paroles de la mort et de la vie. A cause de l'arrêt qui la frappait, cette doctrine religieuse, philosophique, politique, sociale, qui avait la raison pour idole et les passions pour complices, qui voulait appeler toutes les sciences à son aide, toutes les forces matérielles à son service, n'est parvenue à vivre que le quart de ce qu'a duré l'islamisme qui lui était de beaucoup inférieur, le dixième du temps des grandes religions indiennes ou chinoises qui durent encore. C'est que le protestantisme avait été frappé de mort. Mais les princes temporels mirent de la négligence à exécuter l'arrêt, ou se firent gloire d'y résister; et voilà pourquoi l'agonie de cette secte aura duré trois siècles, et ses convulsions ont ébranlé l'Europe. Aujourd'hui qu'elle est morte, elle a donné naissance à la foule de doctrines impies qui nécessitent une nouvelle réunion de l'Église universelle. On n'attaque plus seulement, comme aux premiers temps, tel ou tel de nos dogmes : la divinité de Jésus, ou la procession du Saint-Esprit. La synthèse s'est faite dans l'erreur, qui rejette maintenant tout le surnaturel d'un seul coup. Les vérités d'ordre naturel ne trouvent même pas grâce. La raison séparée de la foi ne parvient plus à se tenir debout. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la réalité du bien, du beau et du vrai, sont reléguées dans le domaine des hypothèses. La science ne prend plus même la peine de combattre ces vérités. Elle les délaisse et les dédaigne. Elle essaie de construire une philosophie sans principe, une morale dépourvue de sanction, une politique sans pouvoir, une société sans Dieu, et décore du nom de positivisme cette doctrine nou-

velle, qui ne consent plus à voir dans le monde que des faits sans objet, sans lien, sans but, sans loi.

Les conséquences sociales de ce système se laissent apercevoir. Les lois perdent leur autorité ; les gouvernements voient leur pouvoir s'amoindrir et disparaître. Les trônes s'écroulent, les peuples se mêlent, les sociétés se sentent tressaillir jusque dans leurs fondements; et malgré l'éclat d'une civilisation toute extérieure, on croit assister au développement des sciences de la mort, on craint de voir revenir la barbarie.

Qui nous sauvera de cet état? La science. Mais la science, ayant nié la réalité des principes, se perd dans les faits. Chaque jour elle entasse les découvertes, elle enregistre les phénomènes; elle s'égare, elle se transforme, elle cesse d'être la science, c'est-à-dire la vue claire du monde dans ses rapports avec Dieu, pour n'être plus qu'une image superficielle et confuse du monde matériel. L'autorité. Mais les gouvernements séparés de Dieu sont comme des arbres dont on a coupé les racines. Ils se dessèchent et meurent, et au lieu d'abriter les populations sous leur ombre, ils ne font que les menacer de leurs débris.

L'Église seule est debout, attristée, mais confiante, forte comme aux premiers jours, possédant toujours la vérité, et appelant les hommes aux paroles de la vie éternelle.

Elle seule peut sauver le monde, et le monde en a le pressentiment. Les croyants espèrent en elle ; les hommes de bonne foi commencent à se tourner vers elle, comme pour assister à une solennelle expérience. Les méchants eux-mêmes, tout en la maudissant, ne peuvent s'empêcher de la voir et de parler d'elle. La seule annonce du concile, à cette époque où l'on disait le règne de l'Église fini et la foi pour jamais détruite, a retenti partout, dans les journaux, dans les assemblées politiques, dans les conseils des souverains, dans les conversations privées, comme la nouvelle du plus grand événement de ce siècle et de plusieurs siècles.

L'histoire que nous venons de parcourir nous a montré qu'aucun concile n'avait jamais été inférieur à sa mission. Le concile de l'an prochain ne laissera pas sans les résoudre les problèmes dont il abordera la solution. Si grave que soit la situation présente, si terribles que soient les événements qui se préparent, l'Église sera prête ; l'assistance divine lui a été promise, et ne lui fera pas défaut.

***

*Le Secrétaire de la Rédaction,*
OSCAR HAVARD.

# SAINT BERNARD

## SA VIE, SON ŒUVRE (1)

---

### I

Quelques hommes ont reçu le don de résumer un siècle en eux. Ces hommes sont rares; on les compterait sans fatigue. L'un d'eux s'appelait saint Bernard.

Il porta le douzième siècle en lui, et il ne le porta pas sans douleur. Chose remarquable! Les hommes extérieurs, dont la vie se passe dans le tapage du dehors, que Bossuet nomme « l'ensorcellement de la bagatelle », ces hommes n'ont presque jamais le temps ni la science, ni le courage, ni la présence d'esprit que réclament ces soins multiples auxquels ils se sont consacrés. Ils périssent avant d'avoir accompli quoi que ce soit; et après s'être oubliés eux-mêmes pour les choses du dehors, ils oublient les choses du dehors pour eux-mêmes. Mais, après s'être oubliés au point de vue des réalités, ils se recherchent et se retrouvent au point de vue des vanités. Voici un homme, au contraire, qui entra dans la vie comme dans un temple, avec recueillement. Sa mère, avertie avant sa naissance qu'il s'agissait d'un homme extraordinaire, le regarda, avant qu'il fût au monde, comme quelque chose de sacré. L'austérité le précéda, le reçut, l'accompagna, le suivit sur la terre, et quand il fut allé se reposer ailleurs, elle s'établit là où elle vit la trace de ses pas, et demanda asile à ses disciples. Bernard entendait sans entendre, voyait sans voir, mangeait sans goûter. On dit communément qu'il ne distinguait pas le sang du beurre. Il buvait de l'huile, au lieu d'eau. Au bout d'un an de noviciat, il ne savait pas si la pièce destinée au dortoir était plate ou voûtée. Il ne savait pas s'il y avait des fenêtres au bout de l'oratoire où il priait tous les jours.

(1) Œuvres complètes, traduites en français. Chez Victor Palmé.

Or c'est ce même homme, l'auteur du Traité sur la Considération, le commentateur du Cantique des Cantiques, le fondateur de l'abbaye de Clairvaux, c'est cet homme intérieur, profond, préoccupé, recueilli, séparé et absorbé, qui fut le plus grand homme d'affaires de son siècle, et l'un des plus grands hommes d'affaires qu'il y ait eu dans tous les siècles. Donoso Cortès disait il y a quelques années que, s'il avait à traiter avec les hommes du dehors l'affaire la plus épineuse qui fût au monde, il chercherait le plus mystique des hommes, pour conseil et pour directeur. Ce que Donoso Cortès disait il y a quelques années, saint Bernard le prouvait, il y a quelques siècles, par son exemple. Ce grand absorbé s'occupait de tout et de tous. Il est impossible d'écrire l'histoire de sa vie, sans écrire celle du monde entier pendant sa vie.

La belle traduction de ses œuvres qui paraît maintenant sous le patronage de Mgr l'Évêque de Versailles est précédée de sa Vie, écrite par le R. P. Théodore Ratisbonne (1). Le titre seul des chapitres suffirait à indiquer l'étonnante multiplicité des affaires où fut engagé celui qui était pourtant plongé dans l'unique nécessaire, comme le poisson dans l'eau. — Vie domestique, vie monastique, vie politique, vie apostolique.

Pour se figurer un peu saint Bernard, il faut interroger tout le douzième siècle, tout le dedans, et tout le dehors. Il faut faire le tour du monde, et aller au fond du cloître. Il faut demander à la philosophie ses discussions, à la théologie ses enseignements, à la mystique ses secrets, au monde ses agitations, aux affaires leurs embarras. Il faut tout questionner, les livres et les champs de bataille, les palais des rois, les conciles, les peuples, et l'oratoire où priaient les moines; et les champs où les croisades se prêchaient et se faisaient. Il y a dans cette Histoire énorme et compliquée des hommes de toute espèce et des choses de toute espèce. Il y a des intrigues, des rivalités, des ambitions, des haines : il y a aussi des miracles. Il y a des querelles et des solitudes, des minuties et des abîmes. Il y a des cœurs humains remplis de leurs misères fréquentes et de rares hauteurs, et tout à côté des esprits pleins de querelles, de subtilités, d'arguments et d'orgueil. C'est un monde très-différent du nôtre et qui défie presque l'imagination. Comment se figurer ces multitudes qui, dans ce siècle *d'ignorance*, pour parler le langage récent, se passionnaient autour

(1) La *Vie de saint Bernard*, par le R. P. Ratisbonne, se trouve séparément chez Poussielgue, rue Cassette, 27.

de saint Bernard et d'Abeilard, autour des questions le plus ardues, les plus profondes, les plus délicates, les moins populaires?

Parmi les disciples actuels d'Abeilard, disciples légers et inconscients, combien seraient en état d'assister aux discussions qui se soutenaient sans cesse autour de leur maître? La foi, disait Abeilard, est une opinion. Cette erreur si vulgaire aujourd'hui qu'elle ne semble plus effrayante aux esprits ordinaires et ne produit sur personne aucun effet bien violent, ébranla, quand elle apparut, les petits et les grands. La société trembla tout entière. Aucune âme vivante ne se désintéressa de l'immense lutte. Une multitude incroyable d'auditeurs de tous pays, de tout âge, de tous rangs s'empressaient autour des docteurs.

Des milliers d'écoliers suivaient Abeilard à Melun, à Corbeil, à Saint-Victor, à Saint-Denis, sur la Montagne Sainte-Geneviève. Or, il n'y avait pas de chemin de fer ; aucun voyage n'épouvantait ces affamés de parole. Je ne dis pas que cette curiosité fût généralement pure. Qui sait si le désir de trouver l'Église en défaut n'était pas une des forces excitatrices de la multitude? Qui sait si le rationalisme, presque inconnu, encore jeune, environné de passions, et passion lui-même, n'ébranlait pas, autant et plus que l'amour du vrai, les masses avides? Quoi qu'il en soit, pour être ainsi attiré, comment donc ce peuple était-il préparé, instruit, travaillé par les choses de l'intelligence? Les hôtelleries ne contenaient plus les auditeurs; les vivres manquaient.

Les Allemands, les Romains, les Anglais, les Lombards, les Suédois, les Danois venaient grossir les rangs des Parisiens, et si l'on considère la difficulté extrême des communications, leur lenteur, leur danger, on restera étonné devant ce concours bizarre. Ce qui ameutait ainsi les multitudes ne réunirait pas maintenant, en dehors des docteurs convoqués, quatre auditeurs.

Le triomphe de saint Bernard fut d'autant plus beau que le vaincu suivit, parmi la foule, le char du vainqueur. Abeilard devint fidèle. Mais je ne sais si personne a jamais remarqué l'enseignement profond contenu dans cette vie extraordinaire. Si sa parole enseigna tant d'erreurs, son existence enseigna involontairement une vérité très-grave. Lui, l'apôtre de la raison, l'apôtre initiateur de la logique humaine, lui, qui exagéra tous les droits et toutes les puissances du raisonnement, lui-même tomba successivement dans l'esclavage de toutes les passions. Aussi célèbre par sa servitude réelle

que par sa fausse indépendance, il tomba dans les plus cruels servages, pendant qu'il voulait secouer pour lui-même et pour les autres le joug sublime et doux en qui réside toute liberté. Il montra jusqu'où descend l'homme qui veut monter par orgueil.

Au même moment, saint Bernard, prêchant, soutenant, sauvegardant les droits de la foi, conservait, dans sa plénitude, l'exercice de la raison; et cette raison fidèle grandissait parce qu'elle était soumise. Et saint Bernard, apôtre de la foi, devenait de plus en plus raisonnable. Saint Bernard, apôtre de la soumission, devenait de plus en plus libre. Et toutes ces libertés se donnèrent rendez-vous autour de l'homme qui s'agenouillait. Et tous les esclavages se donnèrent rendez-vous autour de l'homme qui se révoltait.

Abeilard et Arnold sont les types qui semblent appartenir au monde moderne, plutôt qu'au moyen âge, et saint Bernard semble avoir été, malgré le douzième siècle, en rapport avec nous. On dirait que des passions trop pressées, et en avance de six ou sept siècles, se débattaient autour de lui à propos du déicide.

« Les Juifs, dans leur simplicité, dit Abeilard, n'agissaient pas contre leur conscience; c'était plutôt le zèle de leur loi qui les poussait à persécuter Jésus-Christ; ils ne pensaient pas faire mal; aussi ne péchaient-ils pas. »

Dans leur simplicité! Quand les menteurs veulent excuser les criminels, leurs inventions sont admirables. La simplicité de ces pauvres Juifs crucifiant Jésus de Nazareth, dans la candeur de leur âme et la bonne foi de leur conscience, ouvre sur l'esprit qui dirigeait Abeilard d'ineffables horizons. Passons de l'acte matériel par lequel Jésus-Christ fut mis à mort à tous les actes spirituels par lesquels l'homme adhère intérieurement au mal et à l'erreur, nous arrivons promptement à reconnaître toute affirmation et toute négation intellectuelle comme innocente devant Dieu.

Chaque philosophie, dès qu'elle devient indigne de ce nom superbe, proclame que la vérité commence en elle, commence à elle, et commence par elle.

Cependant ces erreurs se rattachent toujours les unes aux autres, et par ce point, comme par tous les autres, elles parodient les vérités. La philosophie allemande a mis au service de l'erreur un système scientifique qui eût pu atteindre, s'il se fût converti, à une élévation extraordinaire. Mais si nous prenons en elles-mêmes les erreurs de Fichte et celles de Kant, il n'est pas impossible de les

rattacher par un lien réel et visible au conceptualisme d'Abeilard.

Presque toutes les disputes et les irritations actuelles s'éveillaient dans le monde. Bernard semble avoir été l'ennemi des erreurs futures, ses victoires empruntent aux circonstances quelque chose de prophétique.

Sa vie politique fut un assaut continuel. Il faut regarder de tous les côtés à la fois pour suivre les mouvements du bras de saint Bernard. Il occupe tous les points de l'histoire sociale du temps où il a vécu. Il est impossible de raconter un épisode quelconque du douzième siècle, sans le rencontrer et sans le nommer. Rien ne se faisait sans lui, rien ne se passait de lui. Toujours en relation avec les papes, avec les rois, avec les peuples, avec les savants, les ignorants, les religieux et les criminels, il vivait d'une vie étendue et solennelle, en même temps que d'une vie intime et concentrée. La circonférence de cette vie n'en gênait pas le centre et le centre n'en gênait pas la circonférence. Souvent arbitre, à chaque instant prédicateur, conseiller, docteur, écrivain, controversiste, dans toutes les fortunes diverses que lui fit une vie publique pleine d'orages et d'écueils, il resta toujours saint Bernard, saint Bernard le religieux. Le langage qu'il tenait aux princes et aux papes ne pouvait ni le troubler lui-même, ni irriter les autres, parce que c'était toujours l'amour qui dictait, et là où l'amour parle le respect est toujours présent. L'autorité et la soumission sont les deux caractères de saint Bernard. On sent toujours en lui l'homme qui veut obéir, et, quand il commande, c'est parce que la force des choses amène ce résultat.

Cet infatigable surveillant regardait à la fois de tous côtés, interrogeant tous les horizons, pour savoir d'où venait l'erreur. Il était plein d'yeux, plein d'oreilles, plein de paroles et plein de silence. L'exercice qui consiste à dicter quatre lettres à la fois semble l'ombre et le symbole de l'exercice extérieur dans lequel il vécut, et cet exercice extérieur n'était lui-même que l'ombre et l'écorce de la vie profonde qui venait de son âme. Sa figure apparaît souvent indignée, mais toujours paisible au milieu de ce panorama où tant de figures apparaissent. La plus grande douleur de sa vie fut probablement l'échec mystérieux de la croisade qu'il avait prêchée, et la trahison de Nicolas, son ami, son secrétaire, le confident de tant de joies, de tant de larmes, de tant de tendresse et de tant de sagesse.

Cet homme, qui attirait à lui les rois et les peuples, ne put retenir celui qui était là, tout près de lui, son intime confident; celui à qui

Dieu avait dit tant de secrets n'avait rien prévu de ce malheur étrange; celui qui avait le don des miracles ne put empêcher les désastres que le menteur causa, car le traître est toujours menteur. Quand à la croisade, les mystères se pressent autour de cette catastrophe. La parole et la joie avaient précédé, les miracles avaient confirmé la parole ; les désolations, les accusations et les calomnies sont venues au lieu du triomphe. Saint Bernard, navré de tristesse, et les plus sages de ses contemporains ont jeté, du fond de leur détresse, de profonds coups-d'œil sur la part d'incertitude que peut, *en certains cas,* contenir une promesse divine, et sur les changements que la liberté humaine peut introduire dans les effets de cette promesse. Une menace peut être conjurée par la prière et la pénitence : Ninive est là pour l'attester. Saint Bernard pensa que le changement contraire s'était produit dans la croisade, et les déréglements des croisés autorisaient parfaitement le saint et ses amis ou dans cette conjecture ou dans cette certitude.

Le schisme ajouta des douleurs et des déchirements à toutes les douleurs et à tous les déchirements du siècle de saint Bernard et par conséquent de sa vie, car son siècle fut sa vie. La lutte d'Innocent II et de l'antipape fut une des pages les plus terribles de cette histoire troublée. Et quand Eugène III, son ancien ami, monta dans la chaire de Saint-Pierre, saint Bernard lui adressa, dans son livre de la Considération, ces beaux enseignements où la liberté du docteur et la soumission du fils semblent ne plus faire qu'une seule vertu. Dans ce conflit de toutes les choses humaines, cet homme, entouré d'évêques, de rois, d'abbayes et de conciles, ce chargé d'affaires qu'avait choisi l'humanité, saint Bernard, trouva tout le temps nécessaire pour suivre, examiner, consoler, encourager, admirer sainte Hildegarde. Cette femme étonnante, qui vivait en dehors des lois naturelles, entr'ouvrant le passé par des regards chargés de mystères, obligée de sortir de son silence pour enseigner presque malgré elle, fit, comme toutes les personnes et les choses du douzième siècle : elle jeta dans les bras de saint Bernard le fardeau de ses préoccupations. Elle donna sa confiance à celui qui possédait la confiance universelle. Elle écrivit à Eugène III, à Anastase IV, à Adrien IV et à Alexandre III, souverains pontifes, aux empereurs Conrad III et Frédéric Ier, aux évêques de Bamberg, de Spire, de Worms, de Constance, de Liége, de Maestrich, de Prague, et à l'évêque de Jérusalem; cependant elle était plongée au plus profond de son âme dans la contemplation des mys-

tères. Quel était le lieu de ses visions? Ce n'était pas, si l'on ose ainsi parler, le lieu ordinaire des visions.

« Ayant les yeux ouverts, disait-elle, et parfaitement éveillée, je les vois clairement jour et nuit, dans le plus profond de mon âme. »

Elle semblait participer, comme son ami et son confident saint Bernard, aux doubles faveurs de la vie contemplative et active.

Personne ne pensait encore, à cette époque, que les âmes pures et éclairées ne sont bonnes à rien ; cette découverte est récente.

Pendant que sainte Hildegarde, pleine d'affaires et de visions, consultait saint Bernard, celui-ci, entouré et occupé, consulté et accaparé par Godefroy, évêque de Chartres; Manassé, évêque de Meaux; Guillaume, de Châlons; Gaudry, de Dôle; Hildebert, du Mans; Aubry, de Bourges; Gosselin, de Soissons; Hugues, de Mâcon; Milon, de Thérouanne; Hirré, d'Arras; Albéron, de Trèves; Samson, de Reims; Geoffroy, de Bordeaux; Arnoult, de Lisieux, etc., etc.; saint Bernard, au milieu de ces personnages et de leurs affaires, voyageait tout un jour au bord d'un lac, et ne savait pas le soir de quoi parlaient ses compagnons quand ils parlaient du lac qu'ils avaient longé. Saint Bernard n'avait rien vu. Le grand préoccupé était digne d'être consulté par sainte Hildegarde, et elle était digne de le consulter. Tous deux semblaient multiplier le temps, menant de front les choses du dedans et celles du dehors, visions, affaires et miracles.

## II

Les ouvrages de saint Bernard traitent à peu près de toutes choses. L'abbé de Clairvaux n'est pas un homme spécial: il parle de tout, et c'est la circonstance qui l'inspire. Il va au plus pressé. Un roi, un évêque, un personnage quelconque a besoin de conseil, saint Bernard lui écrit. Une erreur s'élève, elle menace l'Église, saint Bernard fait un traité, une apologie. La controverse tient une place immense dans son œuvre. La situation s'apaise-t-elle? laisse-t-elle au terrible lutteur le temps de respirer? Il se livre à la contemplation et nous communique les secrets qu'il reçoit. Quand saint Bernard prend le loisir de chanter la paix, c'est que le monde se calme. Il fait face à toutes les nécessités, mais il n'oublie pas la *nécessité* elle-même, et ses heures de repos donnent au monde un Commentaire du Cantique des Cantiques. Dans l'immense diversité des œuvres de saint Bernard, l'unité qui relie toutes choses entre elles, c'est l'étude de l'Écriture sainte. En paix ou en guerre, saint Bernard s'appuie toujours

sur elle. Elle est l'instrument de ses combats, et la joie de ses victoires; elle est son arme et son repos. En guerre, il la cite; en paix, il la chante. Toutes choses le regardent, et il regarde toutes choses. Mais c'est à travers l'Écriture qu'il voit le monde, comme à travers un prisme sans défaut ni mensonge. Dès qu'il abandonne un instant le champ de bataille, dès que l'argumentateur a la permission de devenir poëte, saint Bernard se tourne vers l'amour, et se repose dans sa recherche. Ces deux mots qui s'excluraient, si la recherche était inquiète et malsaine, hétérodoxe ou maladive, s'appellent et se répondent, puisqu'il s'agit de la recherche recommandée et bénie, de la recherche ardente et pure qui demande à la prière et à l'amour la paix désirée du Dieu de Jacob. Le traité de la Considération est un bel exemple de cette paix et de cette poursuite. Après avoir contemplé les choses qui sont au-dessous de l'homme, celles qui sont au-dessus, et l'homme lui-même; après avoir interrogé la tradition, la méditation et la prière; après avoir étudié sous plusieurs Pères la fameuse parole où saint Paul célèbre la longueur, la largeur, la hauteur et la profondeur de Dieu, saint Bernard conclut ainsi :

« Il nous resterait, dit-il, à chercher encore Celui que nous n'avons encore trouvé que d'une manière imparfaite, Celui qu'on ne peut trop chercher. Mais c'est peut-être à la prière plutôt qu'à la discussion de le chercher comme il convient, et de le découvrir sans peine. Finissons donc ici ce livre, mais ne cessons pas de chercher. »

Voilà bien la vie fidèle à sa loi. Les uns boivent un peu, et, trop tôt désaltérés, cessent d'avoir soif. Ceux-là manquent d'amour, car l'amour ne dit jamais : « Assez! » D'autres ont soif, mais refusent de boire; et quand on leur indique la source, ils se détournent au lieu de sourire. Saint Bernard trouve et cherche, et trouve encore; et chaque découverte est le point de départ d'une recherche plus profonde.

Un caractère distinctif des saints, c'est un attrait particulier pour la Vierge Marie. Ce caractère est universel : c'est une loi sans exception. Mais cette unanimité se manifeste par les formes les plus différentes; elle commence à l'Église, et rend hommage au culte de la Mère de Dieu dans l'authenticité de son origine; elle va grandissant, et s'accentuant de siècle en siècle; elle parle quelquefois par une voix particulièrement douce comme celle de saint François d'Assise, ou particulièrement sévère comme celle de saint Bernard. Mais en

respectant toutes les particularités et toutes les individualités, elle reste ce qu'elle est, universelle et absolue.

L'Écriture est si profonde que chacune de ses paroles épuiserait l'intelligence humaine, avant d'avoir laissé échapper tout ce qu'elle contient. Saint Bernard est un de ceux qui trouvent au fond d'elle la manne cachée. Après avoir cité les paroles de Gabriel à Marie, l'abbé de Clairvaux fait cette réflexion profonde :

« Je remarque que l'ange ne dit pas « aucune *œuvre* », mais « *aucune parole* n'est impossible à Dieu. » S'exprime-t-il ainsi pour montrer que, tandis que les hommes disent facilement ce qu'ils veulent, sans pouvoir le faire, Dieu opère aussi et même plus facilement ce qu'eux sont à peine capables de dire ? Je parlerai plus clairement encore. S'il était aussi aisé aux hommes de réaliser leur volonté que de la formuler, rien ne leur serait impossible. Mais (et c'est un proverbe ancien et vulgaire) dire et faire sont deux pour nous, mais non pour Dieu. En Dieu seul l'action est identique à la parole et la parole à la volonté : par conséquent, aucune parole n'est impossible à Dieu. Par exemple, les prophètes ont pu prévoir et prédire qu'une vierge ou une femme stérile concevraient et enfanteraient ; ont-ils pu faire qu'elles conçussent et enfantassent ! Mais le Dieu, qui leur a donné la puissance de prévoir, avec la même facilité qu'il a pu prédire alors, par leur organe, ce qu'il a voulu, a pu, maintenant, dès qu'il le voulait, accomplir par lui-même ses promesses. En Dieu la parole ne diffère pas de l'intention, car il est Vérité. L'action n'est pas différente de la parole; car il est Puissance. Le mode ne diffère pas du fait ; car il est Sagesse. C'est pourquoi aucune parole n'est impossible à Dieu. »

Les lignes de saint Bernard pourraient servir de préface à un ouvrage sur le langage de l'Écriture. Ce langage est une étrange et merveilleuse démonstration de divinité. Quand c'est l'homme qui parle, il parle pour la vraisemblance; quand c'est l'Esprit Saint qui parle, il parle pour la vérité.

Quand c'est l'homme qui parle, il vise à l'oreille de l'homme, et ménage à l'auditeur des étonnements.

Quand c'est l'Esprit-Saint qui parle, il vise à la vérité nue, et sans souci de plaire ou de déplaire, il dit la chose comme elle est. Que cette chose semble petite ou grande, simple ou impossible, naïve ou gigantesque, il l'a dit comme elle est, avec la même paix, avec la même voix, avec la même simplicité, la même certitude et la même profondeur.

L'absence totale d'adresse et de complaisance est au-dessus des forces de l'homme. Il y a une attestation de divinité dans l'audace de l'Écriture.

Un autre caractère distinctif des saints c'est une faculté d'assimilation par laquelle ils s'assimilent la parole divine, la présentent aux autres hommes, comme si elles sortait d'eux-mêmes élaborée par eux, préparée par eux, et ayant subi au fond de leur âme une préparation qui pourra mieux faire sentir à leur siècle et au genre humain quelle est la saveur des paroles de Dieu.

Saint Bernard et saint Jean de la Croix, qui se ressemblent si peu, sont tous deux supérieurement pourvus de ce caractère distinctif. Tous deux ont commenté des cantiques et balbutié l'union divine. Mais le même instrument, touché par l'un et par l'autre, a rendu des accord différents.

Saint Bernard est plus expansif, plus rayonnant, plus tendre. Saint Jean de la Croix est plus profond, plus caché, plus central. Saint Bernard parle plus aux hommes. Peut-être saint Jean de la Croix parle-t-il plus à Dieu. Saint Bernard prêche, même quand il chante. Saint Jean de la Croix songe moins à enseigner les autres qu'à se raconter lui-même, et il dit ce qu'il éprouve, moins préoccupé de l'effet qu'il fera que de la chose qu'il a sentie. Saint Bernard pense encore, parmi les fleurs et les parfums, aux mauvaises odeurs qui viennent du dehors, et le souvenir du danger le suit.

Saint Jean de la Croix, quand il est dans ses grandes solitudes, semble presque aussi tranquille sur l'avenir que sur le présent. Il a l'air de trouver sa sérénité dans sa hauteur, et d'avoir dépassé la région des orages. Le souvenir de la nuit obscure revient à d'autres heures, puis *la vive flamme d'amour* l'emporte sur ses ailes, et le place, pour quelque temps, dans les demeures où tout est beau.

Cette diversité des touches divines est supérieurement exprimée par saint Bernard, et, non content d'en montrer la pratique, il en donne la théorie :

« Dieu, dit-il, en sa bonté accordait un autre genre de vision à nos pères, qui jouirent si fréquemment, et d'une façon si merveilleuse, de sa présence et de sa familiarité. Ils ne le voyaient pas tel qu'il est, mais tel qu'il daignait se révéler à eux. Ils ne le voyaient pas tous non plus de la même manière, mais, comme dit l'Apôtre, *en différentes manières et sous différentes formes*, quoiqu'il soit un en

(1) Sermon XXXI.

lui-même, comme il le déclare à Israël : *Le Seigneur votre Dieu est un.* Ces visions n'étaient pas communes; cependant elles se produisaient extérieurement, et s'accomplissaient par des images visibles ou des sons que l'oreille saisissait. Mais il est une vue de Dieu, d'autant plus différente de celle-ci qu'elle se fait intérieurement, comme quand Dieu daigne visiter lui-même une âme, avec un empressement et un amour qui l'absorbent entièrement; et voici le signe de l'arrivée de Dieu, comme nous l'apprend celui qui l'a éprouvé : le feu marchera devant lui et embrasera ses ennemis à l'entour. »

. . . . . .

Saint Bernard continue :

« Cette âme saura donc que le Seigneur est proche, quand elle se sentira brûlée de ce feu et qu'elle dira avec le prophète : « Il m'a « envoyé d'en haut un feu dans mes os, et il m'a instruite, etc., etc. »

Et encore :

« Comme nous disons que les anciens ont vu son ombre et ses figures, tandis que nous voyons sa lumière briller à nos yeux par la grâce de Jésus-Christ présent dans la chair ; ainsi, relativement à la vie à venir, nous devons avouer que nous ne le voyons que dans une certaine ombre de la vérité, si toutefois nous ne voulons pas contredire ce mot de l'Apôtre : *Ce que nous avons maintenant de science et de prophétie est très-imparfait.* »

La mémoire a, comme l'intelligence, son infidélité et sa fidélité. La mémoire de saint Bernard est singulièrement fidèle. Elle lui présente, à chaque instant, parmi les textes oubliés de l'Écriture, ceux qui mettent en lumière la vérité qu'il exprime. Quoi de plus ordinaire que le conseil qui dit à un homme : « Soumettez-vous ! » Ce conseil vulgaire peut cependant s'illuminer des lueurs de la Montagne Sainte quand il est lu dans l'Écriture. C'est pourquoi saint Bernard écrit cette phrase très-vulgaire, et l'accompagne de cette citation très-peu vulgaire :

« Que ceux qui sont décidés à être sages à leurs propres yeux, et à n'écouter ni ordre ni conseil, songent donc à ce qu'ils doivent répondre, non pas à moi, mais à celui qui a dit : « *C'est une espèce de magie de ne pas vouloir se soumettre et ne pas se rendre à la volonté du Seigneur ; c'est un crime d'idolâtrie.* »

C'est Samuel qui parle ainsi à Saül, et c'est saint Bernard qui nous le rappelle.

Saint Bernard, qui est tant de choses, est particulièrement obser-

vateur. Les habitudes extérieures, révélatrices des habitudes intérieures, sont saisies par lui avec une finesse rare. Son traité des divers degrés de l'humilité et de l'orgueil, qui commence par de charmants aveux relatifs à quelque doute et à quelque citation inexacte, continue par des peintures de caractère auxquelles il ne manque, pour être admirées et célèbres, que de n'avoir pas été écrites par un saint.

Le premier degré de l'orgueil est la curiosité. Cette réflexion simple domine ici : « Lucifer avait prévu qu'il régnerait sur les réprouvés ; il n'avait pas prévu qu'il serait réprouvé lui-même. Joseph avait prédit son élévation, il n'avait pas prévu sa captivité plus prochaine encore. »

Au second degré, la légèreté d'esprit :

« La jalousie le fait sécher d'un coupable dépit, ou sa prétendue excellence le jette en une joie puérile ! Vain ici, pécheur là ; il est partout superbe. »

Au troisième degré, la joie inepte.

« Il a beau se couvrir la bouche de ses deux poings, on l'entend éternuer bruyamment. »

Il est facile de voir que saint Bernard ne parle pas de l'acte extérieur, et qu'une longue expérience l'introduit dans le secret des choses.

Au quatrième degré, la jactance :

« Il parlera donc, sinon il crèvera. Il est plein de discours et son esprit est à l'étroit dans ses entrailles. Il prévient les questions, il répond à ce qu'on ne lui demande pas, il fait les demandes et les réponses. ..... Il loue le jeûne, recommande les veilles, met au-dessus de tout la prière. Il disserte sur la patience, l'humilité, et toutes les autres vertus, avec autant d'abondance que de vanité, etc., etc..... Sa jactance se reconnaît à l'abondance des paroles..... Évitez la chose et retenez le nom. »

Quel profondeur dans le signe donné ! La jactance se reconnaît au zèle que mettent certains hommes à louer l'humilité et la patience !

Au cinquième degré, la singularité. Voici ce que fait le moine en pareil cas :

« Pendant le repas, il promène les yeux sur les tables, et s'il y voit un religieux manger moins que lui, il se plaint d'être vaincu ; le voilà qui se retranche cruellement ce qu'il avait cru nécessaire de s'accor-

der; car il craint la perte de sa gloire plus que le tourment de la faim..... Il veille au lit et dort au chœur. »

Au sixième degré, l'arrogance.

Saint Bernard la distingue de la jactance par un trait charmant :

« Ce n'est plus en paroles ou par l'étalage des œuvres qu'il montre sa religion, c'est sincèrement qu'il s'estime le plus saint des hommes. »

Cette sincérité, qui devient le trait constitutif de l'arrogance, est quelque chose d'admirable.

Au septième degré, la présomption.

Si le moine qui a atteint le septième degré n'est pas élu prieur, le temps venu, il dit que son abbé est jaloux ou a été trompé.

Au huitième degré, l'homme soutient ses fautes.

Jusqu'ici l'orgueilleux n'a encore fait que de la pratique ; le voilà qui arrive à la théorie. Ce qui est mal lui paraît bien.

Cette gradation est très-instructive. Le moment où l'orgueil, après avoir occupé l'âme, gagne l'esprit, est un moment sérieux.

Quand les choses changent de nom, quand l'homme trouve bien ce qui est mal et mal ce qui est bien, il s'enfonce et plonge dans un péché plus tenace, plus froid, plus lourd, plus difficile à guérir.

Au neuvième degré, voici la confession simulée. Tout à l'heure, l'homme admirait ses fautes, le voici qui les exagère et s'accuse outre-mesure :

« Alors, dit saint Bernard, on baisse le visage, on se prosterne de corps, on verse, si on peut, quelques larmes. On entrecoupe sa voix de soupirs et ses paroles de gémissements. Loin d'excuser ce qu'on lui reproche, ce religieux exagère sa faute. En l'entendant ajouter lui-même à sa faute une circonstance impossible ou incroyable, vous vous prenez à ne plus croire ce qui vous semblait prouvé. Et ce qui, dans cet aveu, vous paraît faux, vous inspire des doutes sur ce que vous tenez pour certain. En affirmant des torts qu'ils ne veulent pas être crus, ces gens trouvent moyen de se défendre en s'accusant, et de couvrir leur faute en la dévoilant. »

Au dixième degré, la rébellion.

Celui qui, tout à l'heure, s'accusait sans vérité et sans humilité, à présent jette le masque. Il désobéit ouvertement.

Une logique merveilleuse, la logique de l'absurde, préside à toutes ces contradictions. On voit à quel point saint Bernard a suivi et

observé l'esprit du mal et ses manifestations contradictoires, qui se ressemblent dans leur principe et se combattent dans leurs effets.

Au onzième degré, voici la liberté du péché.

*Impius, quùm in profundum venerit, contemnit.*

A ce onzième degré, le pécheur plaît aux hommes, parce qu'il a brisé toute entrave. Il entre en des routes qui lui paraissent bonnes et qui aboutissent au mépris de Dieu. Si le moine arrive à ce onzième degré, il quitte le monastère et fait dans le monde ce que la honte et la crainte l'eussent empêché de faire dans le couvent.

Au douzième degré d'orgueil, saint Bernard place l'habitude de mal faire.

Tout à l'heure, cet homme n'avait encore que la licence, le débordement ; mais voilà l'habitude, et tout est consommé.

Il y a quelque chose de profond dans le choix de ce mot : *habitude*, adopté par saint Bernard pour signifier le sommet du mal.

Alors l'orgueilleux n'a plus de préférence : *le licite et l'illicite lui sont indifférents.*

Et l'abbé de Clairvaux ajoute :

« Il n'y a que ceux qui ont atteint le dernier degré, soit en haut, soit en bas, qui courent sans obstacle ni fatigue, celui-ci à la mort, celui-là à la vie ; l'un avec plus de légèreté, l'autre avec un penchant plus vif ; car la charité donne au premier cette légèreté, et la passion active les penchants de l'autre. L'amour affranchit l'un et l'hébétement l'autre de toute peine. Dans l'un, c'est la perfection de la charité, dans l'autre, la consommation de l'iniquité, qui chasse toute crainte. L'un puise la sécurité dans la vérité, l'autre dans son aveuglement. »

Et saint Bernard se résume ainsi :

« Les six premiers degrés de l'orgueil conduisent dans le mépris des frères, les quatre suivants dans le mépris des supérieurs, et les deux derniers dans le mépris de Dieu.

Les lettres de saint Bernard contiennent sur ce grand caractère d'importantes révélations. Ce qui domine, c'est la fermeté. Une des plus stupides erreurs du monde consiste à croire que la bonté est voisine de la faiblesse. Tout homme qui n'est jamais sévère est deux fois injuste : car, cédant aux mauvais, il frustre les bons. La niaiserie mondaine aime assez cette phrase : Il est bon jusqu'à la faiblesse ; Il est si bon qu'il en est bête. Le monde avoue par là sa profonde ignorance en matière de bonté. La bonté est la chose du monde qui

réclame la force la plus invincible et l'énergie la plus indomptable. Telle est le caractère de la bonté de saint Bernard, et, avertissant le Souverain Pontife de ne pas prêter l'oreille aux supplications d'un évêque prévaricateur qui voulait rentrer dans son diocèse, le saint prononce cette parole, digne d'être méditée :

« De même qu'il est toujours mal de tromper, de même il est mal le plus souvent de se laisser tromper par un méchant. »

Voilà la vraie bonté, celle qui est terrible.

Quand il parlait d'un faux pénitent, saint Bernard a dit cette parole redoutable : *Ne vous laissez pas toucher !*

Mais voici qu'il parle d'un vrai pénitent (il s'agit de frère Philippe). C'est au pape Eugène que le saint écrit :

« Mes armes sont les prières des pauvres, et, de celles-là, j'en ai en abondance. Il faut de toute nécessité que la citadelle de la force, quand même autrement elle serait imprenable, se rende à de telles machines. L'ami de la pauvreté, le père des pauvres, ne repoussera pas les prières des pauvres. Et quels sont ces pauvres ?

« Je ne suis pas seul. Je le serais, que peut-être je pourrais tenter encore. Mais tous ceux de vos fils qui sont avec moi, et ceux mêmes qui ne sont pas avec moi, s'unissent à moi dans cette prière. »

Saint Bernard est le même homme que tout à l'heure ; la circonstance seule a changé.

Nous ne saurions trop remercier les traducteurs de l'œuvre qu'ils ont entreprise. C'est un service à rendre au dix-neuvième siècle que de rapprocher de lui saint Bernard. C'est un labeur fécond : les traducteurs, qui l'ont commencé avec courage, le continuent avec amour.

ERNEST HELLO.

---

DE

# L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

## DES FILLES

> Une montagne en mal d'enfant
> Jetait une clameur si haute,
> Que chacun, au bruit accourant,
> Crut qu'elle accoucherait sans faute, —
> D'une cité plus grande que Paris;
> Elle accoucha d'une souris.

Parmi les ministres, grands-maîtres de l'Université de France, M. Duruy aura le rare privilége d'avoir, à lui seul et dans l'espace de quelques années, soulevé, agité, essayé de résoudre plus de questions et de questions graves, que tous ses prédécesseurs ensemble durant un demi-siècle.

L'avenir, et j'en ai la conviction intime, un avenir prochain fera connaître le volume de son œuvre; et alors l'exposition simple et impartiale des solutions improvisées, ou des enfantements prématurés dont le cerveau de ce ministre extraordinaire a été sans cesse en travail, formera une étude des plus curieuses.

Seulement il est bien à craindre, pour la haute réputation qu'on s'efforce de lui faire, que, malgré des intentions que nous sommes loin de vouloir incriminer, malgré des efforts incessants et une activité étonnante, malgré les grandes acclamations de la presse officielle, officieuse et autre, la plupart des produits de ces enfantements prématurés ne soient que de pauvres avortons manquant des conditions essentielles pour êtres viables.

Parmi ces grandes questions, celle de la création de l'enseignement secondaire des filles, dans les trois cent quarante principales villes de France, *par les trois mille professeurs de l'Université*, ne sera pas une des moins curieuses. Aucune, certainement, n'aura excité plus de clameurs, aucune n'aura produit de plus minces résultats. Jamais la fable du bon La Fontaine n'aura rencontré une application plus adéquate.

Du reste, cet avortement n'était pas du tout difficile à prévoir pour tous les hommes de bon sens qui ont quelque expérience sur ces matières et qui connaissent l'étendue des obligations et des travaux qui sont déjà imposés au personnel de l'enseignement secondaire pour l'accomplissement des graves devoirs de son importante mission ; il suffisait, pour cela, d'étudier avec quelque attention le projet de M. Duruy, tel qu'il est exposé dans la circulaire du 30 octobre 1867.

Maintenant que la polémique soulevée par ce projet, au point de vue moral et religieux, paraît un peu calmée, je voudrais essayer d'en démontrer l'inanité au point de vue purement pratique. Il me semble, en effet, que dans la fin du premier débat, le côté purement pédagogique et pratique n'a pas été suffisamment étudié.

Aux yeux de M. Duruy, je le sais, rien n'est plus simple et d'une exécution plus facile ; et rien, à mon avis, n'est plus compliqué et plus difficilement réalisable. C'est là ce que je vais essayer d'établir après avoir cité les passages essentiels de la circulaire du 30 octobre.

« L'enseignement secondaire des filles, est et ne peut être » dit M. Duruy « que l'enseignement qui vient d'être constitué pour les « garçons par la loi du 21 juin 1865, et d'où les langues mortes sont « exclues. Cet enseignement peut, en effet, s'il est convenable, appro- « prié à sa destination nouvelle, devenir l'enseignement classique des « jeunes filles de 14 à 17 ou 18 ans.

« Les méthodes, les programmes employés pour les uns *seront fa-* « *cilement utilisés* pour les autres... Ainsi l'enseignement secondaire « des filles formerait un ensemble régulier divisé en *deux ou trois* « *années, chacune de six à sept mois d'études avec une ou deux leçons* « *par jour* ; des devoirs remis par les élèves, *corrigés par les maîtres,* « et des compositions mensuelles.

« Quand aux maîtres et aux moyens d'enseignement, *ils sont tout* « *prêts. Les maîtres de l'enseignement secondaire...* peut-être même « quelques membres des Facultés *n'hésiteraient pas à prêter leur con-* « *cours,* s'il était réclamé, et, dans ce cas, *je les autoriserais à em-* « *ployer tout le matériel scientifique du lycée.*

« Le matériel et le personnel de l'enseignement secondaire *seraient* « *utilisés* DEUX FOIS (sans s'user plus vite) ? frères et sœurs auraient « les mêmes maîtres (pourquoi ne pas donner aux filles l'enseignement « classique ?). *En employant le matériel et le personnel du jour,* NOUS « DOUBLONS SANS FRAIS (oh non !) le nombre des écoles. Nous ren-

« dons féconde la première dépense faite par le pays, nous tirons « du même capital UN SECOND INTÉRÊT. » (Et si le capital est compromis ?)

« En tout cela, nous n'avons rien à entreprendre par nous-mêmes (heureusement !).

« C'est une œuvre de persuasion à poursuivre auprès des autorités » municipales et des familles. Qu'elles le veuillent, et, dans quelques « semaines, *l'enseignement supérieur des filles sera fondé dans les « quatre-vingts villes qui ont un lycée et dans les deux cent soixante « qui possèdent un collége :* NOS TROIS MILLE PROFESSEURS SERONT TOUT « PRÊTS (il s'en faut de beaucoup).

Ainsi d'abord, l'enseignement secondaire des filles étant et ne pouvant être que l'enseignement secondaire spécial établi pour les garçons, comprendra les matières suivantes :

1. Morale.
2. Histoire.
3. Histoire de la littérature française.
4. Histoire des inventions industrielles.
5. Géographie agricole, industrielle et commerciale.
6. Législation usuelle.
7. Législation commerciale et industrielle.
8. Économie rurale, industrielle et commerciale.
9. Arithmétique et algèbre.
10. Notions élémentaires de trigonométrie rectiligne.
11. Géométrie, courbes usuelles.
12. Géométrie descriptive.
13. Dessin linéaire géométrique et lavis.
14. Mécanique.
15. Cosmographie.
16. Physique.
17. Chimie.
18. Zoologie.
19. Botanique.
20. Géologie.
21. Comptabilité.
22. Musique.
23. Gymnastique.

Les programmes de ces matières, et ils ne sont pas encore complets,

n'occupent pas moins de 153 pages in-8°, en caractères très-petits et en lignes très-serrées.

Voici quelques-unes des questions de morale :

« L'idée du bien, son caractère absolu et universel — sanctions « de la loi morale — facultés de l'âme, sensibilité, intelligence, volonté. — Du mariage et de ses devoirs — liberté de conscience — droit des gens — droit de guerre — droit des gens naturel et droit des gens positif, etc. »

La plupart de ces questions et beaucoup d'autres, que nous pourrions extraire des cinq pages du programme de morale, ne laissent pas que de présenter des difficultés de plus d'un genre, surtout auprès de jeunes personnes qui n'ont pas été initiées aux études philosophiques.

Le programme d'histoire, qui est aussi très-chargé, parle dans ses derniers numéros *d'expéditions lointaines*, de la prise de Puebla, *du traité de commerce avec l'Angleterre*, *de la liberté commerciale*, etc. Ne sont-ce pas là des questions assez difficiles et inutiles à traiter devant des jeunes filles, devant leurs mères ou leurs institutrices? La correction des rédactions ne présenterait-elle pas quelques difficultés pour les professeurs?

Le professeur chargé des leçons d'histoire littéraire aurait à juger, après les avoir analysées, les principales œuvres de plus de soixante écrivains, à en lire des extraits plus ou moins longs. Au nombre de ces auteurs se trouvent Voltaire, Rousseau, Béranger, Victor Hugo, Musset, etc. N'est-il pas à craindre que ces extraits, lus avec le ton et l'accent convenables, et commentés avec un certain talent, ne donne aux jeunes filles l'envie de lire d'autres passages des mêmes auteurs? Et, devant cette curiosité naturelle, que deviendra la recommandation de fuir les mauvais livres, faite dans le cours de morale (n° IX) ? D'ailleurs, certaines institutrices, certaines mères de famille, d'une sollicitude plus délicate que celle du ministre, pourraient bien s'effrayer au seul nom de quelques-uns de ces auteurs, et déserter le cours.

A un autre point de vue, ce programme est inacceptable; la lecture et l'explication des passages indiqués demanderaient un temps trop considérable. Seul, La Fontaine exigerait plusieurs semaines; on n'indique pas moins de soixante à soixante-dix fables, parmi lesquelles *Philémon et Baucis*. Il y a, en outre, des extraits de Joinville,

de Froissart, de Comines, de la *Satire Ménippée*, etc., qui, pour être compris, exigent des commentaires assez longs.

L'analyse de dix à douze pièces de théâtre, avec la lecture et le commentaire des principales scènes, ne se fait pas non plus en quelques leçons.

Serait-il facile de faire bien comprendre à des jeunes filles le discours de Descartes sur la Méthode, les pensées de Pascal sur l'homme, sur l'Infini, sur l'esprit géométrique, des extraits de l'*Esprit des lois* de Montesquieu? etc.

Le programme de législation actuel contient des sujets tels que ceux-ci : attributions essentielles de la puissance publique; principes fondamentaux du droit public; matières administratives, justice administrative, etc.

Dans chacune des 153 pages des programmes, on trouve un nombre plus ou moins considérable de questions de ce genre, ou délicates à traiter, ou difficiles à mettre à la portée de jeunes intelligences qui n'ont fait que des études élémentaires, ou qui demandent beaucoup de temps pour être développées d'une manière suffisante.

Les cinq années que les garçons doivent employer au cours d'enseignement secondaire spécial, ne sont certainement pas suffisantes pour que toutes ces questions soient complétement élucidées, apprises et retenues. Et cependant ces jeunes gens ont plusieurs cours tous les jours pendant dix mois de chaque année. Comment pourrait-on admettre que, dans trois ou quatre années de six à sept mois chacune, avec une ou deux leçons par jour, avec des professeurs d'emprunt, *utilisés pour la seconde fois*, des jeunes filles parviendraient à apprendre convenablement, à comprendre et à retenir ces mêmes matières ?

Dans de pareilles conditions, en supposant chez tous les professeurs une longue préparation et une aptitude plus qu'ordinaire, et chez les élèves beaucoup d'intelligence et d'application, on ne pourrait avoir encore qu'un enseignement insuffisant et incomplet.

Mais cette préparation n'existe presque nulle part, et cette aptitude spéciale n'est pas du tout aussi commune que le donneraient à entendre les paroles de M. Duruy.

Les professeurs de l'enseignement secondaire, on doit le dire à leur louange, consacrent, en général, tout leur temps et tous leurs soins aux classes et aux élèves dont ils sont chargés. L'étude des sciences et des auteurs classiques qu'ils ont à enseigner, le choix

et la préparation des sujets et des textes pour les leçons, les devoirs, les explications etc. de tous les jours, la correction des devoirs journaliers et des compositions hebdomadaires de leurs élèves, leur laissent à peine le temps nécessaire pour l'accomplissement de leurs devoirs de famille. Ils ne peuvent donc pas, en général, être préparés à cet espèce d'enseignement qui, dans la forme surtout, diffère essentiellement de celui qui leur est confié.

D'un autre côté, c'est une espèce d'enseignement public que M. Duruy aurait voulu établir, puisque les élèves y seraient accompagnées de leurs mères, de leurs gouvernantes, de leurs institutrices, etc. Il ne suffirait pas, pour y réussir, de bien posséder les matières à enseigner, de savoir les exposer dans un langage toujours correct, élégant et lucide ; il faudrait que ce langage fût toujours parfaitement intelligible pour les plus jeunes des élèves, et qu'il ne s'y rencontrât aucune expression, je ne dis pas déplacée ou peu convenable, mais qui, bien ou mal comprise par l'une ou l'autre des auditrices, pût recevoir une mauvaise interprétation.

Ce qui augmente encore la difficulté, c'est que les élèves devant faire des devoirs prendront des notes, et, dans ces notes, qui probablement passeront sous les yeux des pères, des frères ou des autres parents des jeunes filles, l'enseignement sera plus ou moins mal rendu.

Voilà donc une leçon plus ou moins défigurée, livrée à une espèce de publicité ; il suffira quelquefois d'un esprit mal disposé, ou inexactement renseigné par des notes incomplètes ou infidèles, pour démonétiser l'enseignement d'un maître irréprochable à tous égards.

Cet enseignement présente donc des difficultés très-sérieuses, et considérablement aggravées par la nécessité de corriger et d'annoter des devoirs qui, comme les leçons, seront livrés à la critique de chaque famille : le personnel de l'enseignement secondaire, lors même que chacun de ses membres aurait l'aptitude nécessaire, n'est pas suffisamment préparé à surmonter toutes ces difficultés.

M. le Ministre est donc très-éloigné de la vérité quand il annonce que *trois mille professeurs des colléges et des lycées sont tout prêts.* Il est bien à craindre que plusieurs de ceux qui, pour lui être agréables, se seront empressés de répondre à son appel, n'éprouvent ou n'aient même déjà éprouvé des échecs d'autant plus fâcheux, que leur réputation de savoir et d'aptitude, jusque-là très-bonne, peut en être compromise.

A l'appui de cette thèse, nous citerons quelques extraits d'une leçon d'ouverture, insérée dans le Bulletin officiel, ce qui suppose qu'au ministère on l'a trouvée une des meilleures.

L'orateur, M. Fierville, alors professeur de morale, nommé depuis censeur des études au lycée impérial de Mont-de-Marsan, annonce en débutant qu'il a été choisi par ses collègues pour inaugurer ces cours, en faire connaître le plan, les moyens d'exécution et le but. Il est encouragé à faire apprécier le bienfait de cette institution par la présence et le haut patronage de M. le préfet des Landes, par l'approbation de M. le recteur, par les encouragements de M. l'inspecteur d'académie, de M. le proviseur, etc.; mais laissons-lui la parole :

« M. le Ministre s'est préoccupé de donner à la loi du 10 avril 1867, « en ce qui concerne l'éducation des filles, toute l'extension qu'elle « peut et doit avoir. Il a fait pour cela un simple appel au dévoue- « ment des professeurs... Aussitôt, *sur tous les points de la France* (!), « la voix du chef *bien-aimé* (?) de l'Université a trouvé de l'écho. « Les professeurs ont tenu à honneur de prouver que chaque fois « qu'on s'adressserait à eux pour faire le bien, ils seraient *prêts.* »

Puis, s'adressant aux futures élèves, il continue :

« Nous viendrons vous entretenir de tout ce que la littérature, « l'histoire, les sciences ont de plus beau, de plus pur, de plus in- « structif pour les besoins de la vie, en un mot de plus capable d'éle- « ver l'âme au-dessus des préoccupations vulgaires et de lui montrer « la main de Dieu.

« Pour vous, mesdemoiselles, qui, encore dans la première jeu- « nesse, nous demandez un enseignement simple et élémentaire, « nous ne devons pas craindre de vous maintenir, tant que vous en « aurez besoin, à l'étude de la grammaire et de l'orthographe (que « restera-t-il à faire aux institutrices?). *La première condition à « remplir quand on entre dans la vie, c'est de parler purement et « correctement la langue de son pays.*

« Sans doute, la grammaire, les exercices d'orthographe ne vous « arrêteront pas longtemps, car vous aurez hâte de vous soustraire à « ce régime sévère et sec qui parlera peu à votre cœur, mais c'est le « début de la vraie éducation, et, si les racines en sont amères, vous « ne tarderez pas à vous apercevoir que les fruits en sont doux...

« Avant que vous soyez parfaitement fixées sur les règles du lan- « gage, si compliquées il semble, et pourtant si simples, et pour

« obtenir plus vite *ce résultat* (?), nous vous proposerons, comme « modèles, des extraits des auteurs les meilleurs pour la beauté et la « noblesse de leurs idées et pour la forme qu'ils ont su leur donner... « Nous ne désespérons pas de donner *à votre style,* non pas la force, « l'énergie et la sublimité des Bossuet et des Pascal, mais *quelque « chose de la finesse, de la grâce, de l'élégance des Sévigné et des « Fenélon.* (Quelle modestie!)

« Comment n'en arriverions-nous pas là, puisque nous joindrons à « ces modèles immortels (lesquels?) le récit des grands faits de « notre histoire nationale, qui pourront ensuite vous servir de textes « de devoirs aussi attrayants qu'utiles?... L'histoire, c'est une leçon « d'expérience, et nous en avons tous besoin. *Plus tôt nous l'acqué- « rerons, tant mieux!* (surtout quand ce n'est pas à nos dépens). Du « reste, ce n'est pas tout : l'histoire est aussi le miroir fidèle de la « vérité, c'est le hérault qui, *par delà les siècles* (après la fin du « monde?), proclame l'immortalité des bienfaiteurs de la patrie. « L'histoire a une *une sœur* en la géographie...

« Vous verrez partout l'ordre, l'harmonie (?), et votre esprit se « pliera par l'étude des faits et des choses à une autre étude, plus « abstraite peut-être, mais non moins indispensable : celle de « l'arithmétique, cette science des nombres qu'un sage de l'antiquité, « Pythagore, regardait comme la plus haute philosophie. Cette phi- « losophie est accessible à tous; *elle forme l'esprit, elle le règle,* elle « l'habitue à l'exactitude la plus méticuleuse, *elle lui permet d'em- « brasser les choses de la vie d'un coup d'œil assuré* (??)...

« J'ai épuisé le programme... Nous n'avons fait que l'emprunter « au plan de l'enseignement secondaire spécial, si bien conçu, parce « qu'il répond aux besoins de notre époque...

« Le diplôme de fin d'études... *dont la faveur va croissant,* sera « pour vous, mesdemoiselles, ce que le baccalauréat est pour vos « frères. Vous ne serez plus, dès lors, *reléguées fatalement à un de- « gré inférieur de l'échelle...* » (Bulletin officiel du ministère de l'instruction publique, n° 163, p. 882-887.)

Tout cela, on le voit, n'est riche ni d'idées ni de style ; et quoique l'auteur paraisse avoir fait de louables efforts pour se mettre à la portée de son jeune auditoire, il n'est arrivé ni à la clarté, ni à la simplicité, ni même à la correction, et si les demoiselles de Mont-de-Marsan peuvent, à pareille école, arriver *à donner à leur style quelque chose de la finesse, de la grâce, de l'élégance des Sévigné et des*

*Fenélon*, il faut qu'elles soient douées des meilleures dispositions naturelles et qu'elles y mettent beaucoup du leur.

Il ne faudrait pas du tout conclure de là que M. Fierville n'est pas un bon professeur d'enseignement spécial pour les garçons. On voit seulement qu'il n'est pas suffisamment préparé, et que, très-probablement, il a peu d'aptitude naturelle pour cette espèce d'enseignement public des jeunes filles. Nous ne pouvons que conseiller à ceux qui douteraient de cette conclusion, ou qui la trouveraient trop sévère, de vouloir bien lire, dans le Bulletin officiel, toute cette leçon, dont nous n'avons cité que des extraits; ils ne tarderont pas à se convaincre que nous sommes loin d'exagérer. Et cependant M. Fierville est un professeur d'enseignement spécial, qui a étudié ces nouveaux programmes, et qui, par conséquent, doit être beaucoup mieux préparé que les professeurs de l'enseignement classique.

Ainsi, cet enseignement secondaire des filles imposerait aux professeurs un travail considérable pour la préparation des cours et pour la correction des devoirs, et les exposerait à des échecs fâcheux, et quelquefois de nature à compromettre la bonne réputation dont ils auraient justement joui jusqu'alors. C'est là, sans doute, ce que beaucoup d'entre eux n'ont pas manqué de comprendre, et, de là, le peu d'empressement qu'ils ont mis à répondre à l'invitation de M. le Ministre; mais c'est précisément ce qu'il eût été facile de prévoir.

Un peu de réflexion aurait suffi pour arrêter M. Duruy, surtout quand il écrivait des propositions comme celles-ci :

« Je les autoriserais à employer, pour *ces cours extérieurs*, *tout le* « *matériel scientifique des lycées.*

« Le matériel et le personnel de l'enseignement secondaire *seraient* « *utilisés* DEUX FOIS... En employant le soir le matériel et le personne « du jour, nous DOUBLONS SANS FRAIS le nombre des écoles... Nous « tirons du même capital UN SECOND INTÉRÊT. »

Et c'est un ministre de l'empereur, un grand-maître de l'Université qui a écrit ces paroles! Un spéculateur matérialiste ne dirait pas mieux.

Je ne parle pas du matériel qui, employé à ces cours extérieurs, et par conséquent journellement transporté du lycée à l'hôtel de ville, de l'hôtel de ville au lycée, par des temps secs ou humides, par le beau temps ou par la pluie, serait exposé à des dégradations très-fréquentes, quelquefois irréparables, toujours très-coûteuses; et

même, abstraction faite de ces dégradations en quelque sorte accidentelles, un matériel qui sert *deux fois* par jour au lieu d'*une seule fois*, doit généralement s'user *deux fois plus vite;* et vous appelez tout cela *sans frais!* Et cette augmentation considérable de frais, pouvez-vous l'imposer au Trésor par une simple circulaire?

Mais pourquoi nous arrêter au matériel? Des instruments seront dégradés, brisés, mis hors d'usage dans ces fréquents déménagements, on les remplacera par d'autres, et tout sera réglé par une augmentation de dépense.

Et le personnel, croyez-vous qu'il ne s'use pas? que vous pouvez impunément l'*utiliser deux fois? doubler le nombre des écoles ou des cours*, sans augmenter celui des maîtres? *tirer de ce capital un second intérêt*, de ce même personnel un second service? Oseriez-vous soutenir qu'un professeur, qu'un instituteur, quand il a bien et consciencieusement rempli sa laborieuse tâche de la journée, peut, sans compromettre sa santé, recommencer une nouvelle tâche le soir? et qu'il n'a pas un besoin urgent de se reposer, de reprendre des forces pour recommencer utilement sa tâche du lendemain? La santé, la vie même du maître de la jeunesse ne sont donc rien à vos yeux! Évidemment elles n'entrent pas dans votre calcul, puisque vous assurez que ce second produit sera obtenu *sans frais*. En cela, vous vous conduisez non pas comme un chef, non pas même comme un propriétaire intelligent, mais comme un mauvais fermier qui, sur le point de quitter une terre, en tire deux ou trois récoltes dans un an *sans frais,* sauf à rendre cette terre stérile; ou encore comme certaines personnes peu délicates qui font faire, à un pauvre cheval de louage ou d'emprunt, *une double* tâche *sans frais,* et le rendent éreinté. Je demande au personnel enseignant pardon de ces comparaisons triviales, mais elles me sont imposées par le langage vraiment inqualifiable auquel je réponds.

M. Duruy pourrait dire, il est vrai, qu'il n'impose rien; mais ne sait-il pas que, dans sa circulaire, il y a des expressions qui imposent presque autant qu'un ordre exprès?

Quand un ministre a dit et répété : « Quant aux maîtres, *ils sont* « *tout prêts*... Nos trois mille professeurs *sont tout prêts.* » Quel est celui de ces trois mille qui oserait dire tout haut : « Je ne suis pas « prêt ! »

Heureusement, les familles n'ont pas montré beaucoup d'empressement à réclamer ces nouvelles leçons, et la plupart des municipalités

n'ont pas paru disposées à seconder l'utopie ministérielle, et les professeurs se sont trouvés dispensés de se prononcer d'une manière formelle dans la plupart des villes, sauf quinze ou vingt dans lesquelles des essais ont été tentés.

Les instituteurs n'ont pas été si heureux avec les cours d'adultes. On leur disait bien aussi que ces cours n'étaient pas obligatoires; mais on parlait tant de ces cours et des instituteurs qui en faisaient, que, sous peine de passer pour peu zélés et même pour négligents, un trop grand nombre de ceux qui auraient dû s'en dispenser se sont efforcés d'en ouvrir et d'y appeler des élèves. Et voici quelques indications sur les inconvénients qui en sont résultés :

C'est M. le préfet de l'Aude qui va nous édifier sur cette navrante question : « Savez-vous quels rudes travaux *s'imposent volontaire-* « *ment* (?) les instituteurs et les institutrices qui organisent des cours « d'adultes ? Ils ont consacré leurs journées à la direction de l'école « primaire; *l'heure du repos est venue, ils auraient besoin du calme* « *de la vie de famille... Eh bien! ils n'hésitent pas à lui disputer le* « *temps nécessaire pour ouvrir l'école du soir.* Ils sont obligés quel- « quefois de se livrer eux-mêmes à de nouvelles études pour arriver « plus sûrement à guérir ce mal invétéré qu'on appelle l'ignorance; « et ce n'est même pas de la médecine gratuite qu'ils font ainsi, car « ils ont souvent à supporter les frais d'éclairage...

« Je viens de vous parler des avances pécuniaires si discrètement « faites par nos instituteurs, c'est le moindre de leurs sacrifices. *Ce* « *qu'ils prodiguent surtout, c'est leur repos, c'est leur santé, c'est leur* « *existence même.* Qu'il me soit permis de vous citer, parmi ceux qui « ont le plus notablement payé leur dette (?) au pays, M^lle^ Cathala, « institutrice à Sonnac, *qui est morte à la peine à vingt-deux ans*, et « M. Grousset, instituteur à Moussan, *dont la santé est gravement* « *compromise* par les fatigues qu'il *s'est imposées.* Vous le voyez, « l'instruction du peuple a aussi ses héros et ses martyrs. Honorons « le dévouement partout où il se trouve : plus il est humble, plus il « est grand ! (Bulletin officiel, n° 154, p. 433-434.) »

Voilà donc où l'on aboutit, quand par des invitations, qui, parties de si haut et commentées par tant d'intermédiaires, deviennent *une espèce de contrainte morale*, on veut obtenir *sans frais un double travail* des modestes fonctionnaires de l'enseignement, dont la mission unique est déjà trop laborieuse pour bien des constitutions.

La santé des professeurs des lycées et des colléges n'est pas plus

inaltérable que celle des instituteurs primaires; leur constitution n'est ni plus solide ni plus robuste. Ce n'est donc pas impunément qu'ils s'imposeraient *un double travail* pendant six ou sept mois de l'année. Ils ne manqueraient pas, eux aussi, de laisser des morts et des blessés sur le champ de bataille où M. le ministre les appelait. Qu'ils bénissent les familles et les municipalités dont le bon sens les a préservés de ces essais dangereux !

Si M. Duruy, qui a proposé et fait adopter une loi pour que les jeunes filles de sept à treize ans soient instruites par des femmes, tient absolument à ce que, pour les grandes filles de quatorze à dix-huit ans, cette instruction, ainsi commencée, soit complétée par des hommes, ce qui paraît passablement contradictoire, qu'il propose par une nouvelle loi la création de lycées et de colléges pour les filles dans chacune des trois cent quarante villes qui en possèdent déjà pour les garçons, et qu'il leur donne pour directeurs, professeurs et maîtres répétiteurs, les élèves qui vont sortir successivement de l'école de Cluny. Ces jeunes gens, si l'on en croit les magnifiques rapports publiés sur cet établissement, sont d'une conduite plus qu'exemplaire, et mieux que personne ils possèdent les matières si multiples de l'enseignement secondaire spécial, le seul enseignement secondaire des filles. Ce sera là un moyen facile de propager d'une manière plus rapide cet enseignement préféré, sans compromettre la vieille réputation et surtout la santé des professeurs de l'enseignement classique. De plus, on sera, sinon dans les convenances morales, du moins dans la légalité si la loi est acceptée.

Jusque-là, l'idée de M. Duruy sera moins féconde encore que la montagne en mal d'enfant; elle ne produira pas même un cours nouveau de quelque durée, dirigé uniquement par quelques-uns de ces trois mille professeurs qu'il a proclamés *tout prêts*.

Nous lui donnons rendez-vous à deux ou trois ans seulement, pour constater ce résultat.

FAYET.

# LE COMTE DE GISORS

## 1732-1758

**Étude par M. Camille Rousset. — Chez Didier, éditeur.**

Les divers livres que M. Camille Rousset, archiviste au Ministère de la Guerre, vient de publier, jettent un jour nouveau sur certaines époques dont on se croyait bien sûr et qu'on pensait avoir fouillées de fond en comble. Il n'en était rien ; loin de là ! La grande parole de Joseph de Maistre apparaît, de plus en plus, lumineuse et indiscutable. Depuis le seizième siècle, l'histoire n'a été qu'une immense conspiration contre la vérité. Le premier mouvement de l'esprit est de crier au paradoxe. Puis, on réfléchit, on examine, et on trouve enfin que cela est vrai, que cela est juste ; que les ennemis de l'Église et les amis de la Révolution ont abusé de l'instrument du mensonge. Il est temps que le dossier de nos aïeux soit dépouillé aux rayons d'un soleil équitable. Déjà la très-sérieuse École des Chartes a donné à beaucoup de faits le sens qu'ils devaient avoir. Ne demeurons pas en route. Poursuivons le but que tout honnête homme est tenu de se proposer : la défense des principes qui sont les bases de l'ordre social et les gages de sécurité pour l'avenir.

Faut-il enrôler M. Camille Rousset dans le camp des conservateurs et des penseurs chrétiens? Pas précisément. Il est, avant tout et sans nuance bien spéciale, un ami de l'exactitude rigoureuse enseignée et commandée par les maîtres. Quand un auteur travaille sur des documents de seconde main, il peut choisir entre telle et telle autorité, entre une version et une autre; mais les lettres du personnage qu'on étudie, les actes officiels qui le concernent, ne laissent pas place à l'indécision. Les événements apparaissent sans le fard d'une fausse philosophie ; ils n'empruntent rien à l'interprétation d'un commentateur. Force est de s'incliner devant eux et devant la brutalité de leurs assertions muettes. Que répondre? qu'objecter? rien, si ce n'est que la pièce dont on dispose est suspecte aux yeux des érudits. Et alors,

qu'on discute, qu'on prouve cette opinion. La querelle sera profitable à la science et permettra aux générations futures de ne pas retomber dans des erreurs trop facilement admises et trop rapidement propagées.

Nous avions supposé jadis que Louvois (pour ne citer qu'un exemple) était un administrateur aussi connu que possible. A tout prendre, il n'y avait guère pourtant qu'un trait de sa vie — et c'était le plus noir! — qu'on rappelait en n'importe quelle occasion. M. Camille Rousset n'a pas consacré moins de quatre volumes à nous dépeindre le caractère et l'existence de l'homme. Alors, nous nous sommes aperçus que nous étions des ignorants; l'Académie a avoué qu'elle n'en savait pas plus long que nous et, pour s'excuser, elle a couronné l'ouvrage.

Ainsi donc, après le P. Daniel, après Michelet, après Gabourd, après M. Henri Martin et les autres, nous en étions à émettre les avis les plus discordants sur un ministre qui avait été complétement en vue, sur un Louvois! Mais, si du premier rang des illustrations, nous descendons au second, que sera-ce? Quoi! Turenne, Condé, Catinat, Vendôme, malgré les biographies nombreuses, — Massillon, Bourdaloue, La Rochefoucauld, Bossuet, ne sont pas des hommes sur le compte desquels il n'y a plus rien à dire? C'est à désespérer de tout, et il est certain que si les têtes de colonnes sont plongées dans des ténèbres aussi obscures, à plus forte raison ne devra-t-on pas apercevoir nettement les derniers soldats.

Nous sommes véritablement trop enclins à nous imaginer que l'âge de boue et de vapeur où nous vivons n'a rien à apprendre. Le même M. Rousset ne découvrait-il pas, — il y a quelque temps, — une correspondance curieuse entre Louis XV et le maréchal de Noailles? — Qui, Noailles? — Les trois quarts des Français actuels ne se doutent assurément pas qu'ils ont dans leurs annales les exploits d'un guerrier de ce nom. Et pourtant, c'était un fidèle, un loyal, un unique serviteur? C'était un Fabricius, aimant son pays et son roi, péchant plutôt par excès de prudence et de miséricorde, que par fougue irréfléchie ou par vivacité. Le maréchal de Noailles! — Il a laissé des souvenirs dans l'âme de ses régiments; il a conseillé fermement, dignement, son souverain, et c'est pitié de voir qu'une statue n'ait pas été élevée à ce consciencieux capitaine, tandis que, sur le pavé de nos places, le marbre a consacré et éternisé la gloire de tant de grimauds!

La généralité des lecteurs est tellement sûre de n'avoir pas été trompée en matière historique, qu'elle accepte les rectifications comme des monstruosités. Il a fallu un travail essentiel et profond de M. Dussieux, au tome XIV du *Journal de Dangeau*, pour établir, en son plein, le récit de la bataille de Denain et de ses suites. Les intéressés et les calomniateurs, Montesquieu, Saint-Simon, avaient tout travesti et gâté à plaisir. On avait fait de Villars un soudard fanfaron comme on avait fait de Catherine de Médicis une espèce de Brinvilliers vulgaire. Protestons, de toutes nos forces, contre ces mascarades qui n'ont rien d'innocent. La diffamation n'est pas permise par les lois ; elle devrait être défendue surtout quand elle s'attaque aux célébrités immuables.

Catherine, Louvois, Villars, Noailles, ont été des calomniés ; à côté d'eux, il y a les oubliés et ils ne sont pas indignes d'une attention moindre. M. Camille Rousset a bien agi en rappelant à notre souvenir pieux ce comte de Gisors, dont tous les actes sont encadrés dans une époque si intéressante et si instructive.

Dès l'abord, nous sommes mordus au cœur par une sympathie d'instinct. Le comte était l'arrière-petit-fils du surintendant Fouquet. Les plus infimes détails se rattachent à ce nom suffisant pour exciter en nous la volonté de poursuivre, de pousser plus avant, d'apprendre le dernier mot de l'énigme, de soulever un coin du Masque-de-fer.

Louis XIV avait eu le loisir d'apaiser sa colère. Mais en attendant que l'orage fût passé, le troisième fils de Fouquet, désireux d'éviter le choc, s'était retiré dans une petite ville de province. La fuite des années avait jeté de la cendre sur les ressentiments du roi. Du jour où madame de Maintenon tint le sceptre en partie double, Fouquet, que Louis XIV avait beaucoup aimé, fut moins un ancien ennemi qu'une victime sacrifiée à une heure d'emportement. Le magnanime prince sentit le besoin de réparer le mal qu'il avait, d'ailleurs très-justement, causé. M. de Belle-Isle, petit-fils du surintendant, s'était montré à la cour et aspirait à la charge de maître-de-camp général des dragons que vendait le marquis d'Hautefeuille. Chamillard présenta au roi la liste des candidats : — « Et M. de Belle-Isle? demanda Louis XIV. » — Chamillard n'avait pas osé le mettre, ni madame de Maintenon non plus.

Ce fut lui cependant qui l'emporta sur ses rivaux. Sa fortune fut rapide. Un moment, madame de Prie, maîtresse du régent, le prit en grippe et voulut le faire condamner à la peine capitale. Mais il y avait

encore des juges à Paris ! Le Parlement, — cet indiscret, — s'avisa de demander des témoignages du crime de haute trahison commis par l'accusé. Les témoignages ne vinrent pas et madame de Prie en fut pour sa courte honte. Quand sa domination eut cessé, ses ennemis reparurent sur l'eau. Ils avaient été à la Bastille ; on les combla de toutes sortes d'honneurs. M. de Belle-Isle, notamment, monta de suite au pinacle. Il s'était marié deux fois. Sa seconde femme lui donna M. de Gisors, à l'éducation duquel le maréchal (car il avait ce titre) se consacra tout entier.

Nous sommes mis à même par M. Rousset de suivre, pas à pas, les soins donnés à l'intelligence de son protégé. Celui-ci eut pour précepteur l'abbé de Mange, prêtre de goût, de tact et de sens. L'abbé fut pour les nécessités morales ; mais on ne négligea pas les exercices du corps, tels que la marche, l'équitation, l'escrime ; tout cela à la Spartiate et avec des raffinements de dureté apparente, afin que les membres fussent assouplis et que le sang circulât à l'aise. M. de Gisors, à quinze ans, n'était plus un enfant. A Versailles, à Trianon, il s'y conduisit selon les règles, et sa bonne grâce fut admirée par les plus vieux courtisans.

Heureusement, le plaisir n'était pas ce qui l'attirait. Son Royal-Barrois, dont il était colonel, lui plaisait davantage. — En chemin pour la Provence ! En guerre, en guerre ! — c'était son cri ! Chaque matin, les guêtres bouclées, il était le premier disposé à partir. La campagne de Savoie fut troublée par un événement douloureux. Les deux Belle-Isle étaient là, le chevalier et le maréchal. Le chevalier emporté par une ardeur inconsidérée se précipita à l'assaut d'une redoute ; les siens se battaient comme des lions. Ils étaient un contre trente. Leur courage fut vain. Le chevalier fut tué, brandissant son épée et cramponné à la palissade qu'il voulait franchir.

« Combien de larmes ne m'a pas coûtées la bravoure de quelqu'un qui m'était bien cher, » écrivait plus tard le maréchal, faisant allusion à l'exploit inutile qui lui avait enlevé un parent. — Cette journée d'Exiles sema le deuil dans la famille. La belle-sœur du chevalier était inconsolable. M. de Bernstorff, dans une dépêche, la dépeignait ainsi : « Je n'ai point de termes pour exprimer la situation de son âme, il n'y en a point de plus digne de respect et de compassion. Rien n'affaiblit son courage, rien ne diminue sa douleur. Sa religion, sa raison la soutiennent supérieurement, et il ne lui échappe pas une parole, pas une pensée qui ne convienne à elle et à sa constance. »

Lorsque la paix survint, Royal-Barrois fut congédié, et M. de Gisors dut songer à se munir d'un second emploi. En même temps qu'il prit de nouveaux compagnons d'armes, il se maria avec M^lle de Nivernais, qui était âgée de treize ans, et qui n'était, par conséquent, qu'une épouse en perspective. Cet hymen apporta au comte le gouvernement de Metz et des évêchés : soit, un bénéfice immédiat de cinquante-deux mille livres de rentes. C'était une somme suffisante pour entrer en ménage.

On décida que, pour attendre, M. de Gisors voyagerait. Il se rendit en Angleterre, et les pages retrouvées de son journal sont trop curieuses pour que nous n'en citions pas quelques fragments. — Londres, même dès cette époque, était l'antipode de Versailles. Que de grandeur en France et que de majesté! Saint-James, au contraire, ressemblait à une petite boutique habitée par un parvenu ayant pignon sur rue. Un escalier étroit, une cour noire, une salle des gardes avec des hallebardiers de mauvaise mine ; çà et là des tapisseries fanées ; peu d'art dans ces ameublements, visités le dimanche par un flot de populace souillant de fange les tapis royaux.

Notre ambassadeur, M. de Mirepoix, tranchait par sa prestance sur ces marchands enrichis. Il ne fallait pas, bien entendu, toucher au commerce de l'Angleterre, à la marine de l'Angleterre; les intérêts nationaux se réveillaient alors, les haines traditionnelles grondaient sourdement. Mais Londres recevait nos lois, sans se douter peut-être de la chose, surtout sans se l'avouer. Que M. de Mirepoix devait avoir de dédain aux lèvres! Il y avait certaines tables où l'on mangeait bien : chez le duc de Grafton, par exemple. Mais combien les mœurs étaient incultes, frappées au cachet de la barbarie saxonne et des brutes shakespeariennes! Les gentilshommes du voisinage, quand l'heure du dîner avait sonné, se présentaient chez le duc, pareils à une meute non repue. Le maître du logis entrait; on lui tirait une révérence, sans rien dire, et l'on se rangeait autour de la nappe avec une gloutonnerie indigne des convenances. Au dessert, tout ce monde-là, bourré, gorgé de viandes et de vins, discutait politique. On devine si M. de Mirepoix était une sensitive déplacée au milieu de ce tohubohu discordant.

De son côté, M. de Gisors ne se fût point acclimaté sur les rives de la Tamise. Pauvre exilé volontaire! Ses élans de regrets percent en maints endroits de sa correspondance. Il mandait à sa mère : « Voici à peu près l'instant où l'on s'assemble dans le salon. Je vous vois d'ici

vous mettre à une partie de bielle avec Mme de Maurepas; M. de Maurepas en faire une autre avec ma femme. Que ne suis-je là pour vous approcher votre fauteuil? Vous ne me refuseriez pas votre main à baiser, en récompense de ce petit service; de là, j'irais conseiller ma femme tout de travers, puis viendrais rendre une petite visite à Mme de Nivernais, qui, selon toute apparence, travaille à son métier. Je volerais, moyennant cela, de plaisir en plaisir. Au lieu de jouir d'un sort aussi doux, je vais me plonger dans une foule de deux cents personnes que je n'aime ni ne connais; faire des compliments français auxquels on me répondra en anglais; répéter, pour la centième fois, que j'ai été neuf heures sur mer; que les chemins étaient très-mauvais quand je suis arrivé; car voilà sur quoi roulent les questions de chaque personne à qui je suis présenté. Ce qui pourra m'arriver de plus agréable, sera, si je peux, à la fin, attraper un coin dans lequel je me blottirai, jusqu'à ce que la compagnie, étant un peu éclaircie, la promenade soit un peu plus libre. Quand on a, ma chère maman, des parents aussi aimables que ceux que Dieu m'a donnés, il n'est point de plaisir loin d'eux! »

Le ton général des lettres de Gisors à sa famille est toujours sur ce mode de tendresse. N'est-ce pas que le morceau tout entier est délicat et d'une simplicité vraie? — « Que ne suis-je là pour approcher votre fauteuil. » — Et la fin? — « Je vais rêver, chez milady Holdenesse, à une mère que j'aime et respecte de tout mon cœur. »

Cette milady Holdenesse était la femme du secrétaire d'État, adjoint au duc de Newcastle pour les affaires étrangères. Elle parlait notre langue on ne peut plus joliment, s'ajustait comme nos propres aïeules, plaisantait avec bonne humeur (je ne dis pas *humour*), et même « riait beaucoup aux dépens des autres. » — Sa maison, à cause du parfum de politesse qu'elle exhalait, était fort recherchée; elle était, par l'atticisme qui y régnait, par l'intelligence des conversations qui s'y tenaient, une sorte de protestation contre les clubs grossiers où les hommes perdaient leurs façons aisées, jouaient gros jeu, et buvaient plus que de raison. Il était facile de voir le fruit de cette éducation sommaire. En certaines circonstances, aux courses de chevaux, tous les rangs étaient confondus et égaux devant la mêlée résultant de la fureur des paris; de même, aux combats de coqs, l'ardeur y devenait telle, que souvent ce n'étaient plus les bêtes qui se querellaient, mais les spectateurs, enflammés à soutenir leur opinion et l'appuyant d'arguments décisifs.

Au sortir d'un tel frottement, le comte avait besoin de retrouver Mirepoix, de s'asseoir un peu à l'ombre des arbres paisibles, loin des rustres impertinents. Il avait besoin aussi de s'en aller, et c'est ce qu'il fit. D'Angleterre il se rendit en Hollande et en Allemagne. La Haye, Amsterdam, Leyde, ne l'arrêtèrent que quelques jours ; il avait hâte de voir Postdam, et, au sortir de Saint-James, ce souhait était assez naturel.

En Prusse, le décor changeait. Il y avait à Berlin comme un reflet de l'éclat que notre civilisation jetait sur toute l'Europe. Frédéric mettait sa gloire à nous copier, à imiter nos allures et notre légèreté traditionnelle ; avec cela, il nous battit par la suite ; mais nous n'en restâmes pas moins ses modèles par certains côtés. Dès qu'il eut appris la présence de M. de Gisors, il le fit inviter à dîner et déploya auprès de lui toutes les ressources d'une bonne politique.

Malgré la mésintelligence existant déjà entre les deux nations qui devaient, trois ans plus tard, se mesurer à Rosbach, un Français, sur l'autre rive du Rhin, était toujours considéré avec déférence. Dans l'intimité, les Allemands se disaient bien que nous étions un peuple de perruquiers et de comédiens : grâce à Dieu, ils n'en pensaient pas un traître mot, et Frédéric savait là-dessus à quoi s'en tenir mieux que personne. Il fit devant le comte un éloge pompeux de Belle-Isle avec lequel il s'était rencontré en mainte occasion. Le roi ne distribuait pas d'eau bénite de cour ; son enthousiasme était sincère et ses talents ont été trop universellement reconnus pour qu'on ne lui accorde pas, en ce qui concerne l'art militaire, une sérieuse autorité.

Il s'occupait quotidiennement des manœuvres de son armée. Comprenant bien que Gisors, une fois de retour, ne resterait pas muet, il l'emmena à une revue où les bataillons prussiens se conduisirent à leur avantage. C'était une menace indirecte et un déploiement de forces dont on use, même aujourd'hui, pour intimider des voisins remuants. Les officiers de Frédéric, apprenant que le fils d'un de leurs adversaires les plus redoutés était présent, lui firent un accueil cordial. Le vieux maréchal Keith se distingua par son empressement et s'embrouilla au milieu de ses louanges. Il fit des compliments tirés par les cheveux, mais comme son intention était la meilleure qu'il y eût, on ne lui sut point mauvais gré de son insuccès.

L'impression causée par le comte fut donc bonne, en résumé. Il offrit un échantillon brillant de ce que pouvait être notre jeunesse, quand elle ne se laissait pas aller aux séductions trop fréquentes dans

la capitale de notre pays. Du reste, Frédéric aimait par-dessus tout ceux qu'on a appelés depuis les « traîneurs de sabres » et il n'est pas étonnant que ses faveurs aient été acquises à un adolescent qu'on pouvait regarder comme un des grands généraux de l'avenir. Il se plaisait à lui expliquer comment on gagnait les batailles. Souvent il avait des plans en poche et il joignait la démonstration directe aux conseils. Pour lui, tous ceux qui ne massacraient pas leur prochain, les « civils », étaient des personnages nuls et il fit, en présence même de M. de Gisors, un accueil très-froid à des Silésiens qui s'occupaient simplement d'agriculture.

La guerre était l'élément dans lequel il respirait sans effort. En temps de paix, Frédéric devenait un monarque médiocre, n'ayant point le coup d'œil organisateur des Auguste, des Louis XIV, des Léon X. Aussi n'a-t-il jamais pu réunir autour de lui qu'un groupe d'encyclopédistes, lesquels n'étaient point, même dans leur milieu, de la plus haute volée. Là où le roi apparaissait comme un génie supérieur, c'était lorsque, abandonné, trahi de tous, il ressaisissait la victoire au lendemain de défaites successives. Et puis, comme il parlait de ce qui l'intéressait, des canons, des escadrons, des citadelles sombres !

Le comte était allé en Autriche. Frédéric le fit redemander à Breslau, l'interrogea sur ce qu'il avait vu. La conjoncture était difficile. D'une part, Gisors n'avait aucun motif de déplaire au prince qui le comblait de bontés ; d'autre part, il craignait d'être joué et de dire plus qu'il n'eût voulu dire sur ce qu'il avait eu le loisir de considérer librement. Frédéric était pressant et redoublait d'importunités. Il demandait comment étaient les troupes au camp de Kolin, combien il y avait d'hommes par bataillons, quelle espèce d'hommes ?

Ensuite, les détails venaient. — Qui a le plus travaillé aux changements accomplis dans l'armée impériale ? Comment est distribué le commandement ? — Le comte s'étendit beaucoup sur les mérites éminents du maréchal de Neuperg ; il crut aussi de son devoir de ne pas attaquer Marie-Thérèse. Et par le fait, cette femme illustre avait été fort avenante à son égard. Elle eût eu raison de lui témoigner quelque froideur, puisque le maréchal de Belle-Isle avait été et était toujours son ennemi acharné ; — puisqu'il l'avait traquée en Bohême et que ce n'était guère sa faute, à lui, si l'impératrice occupait encore le trône et gouvernait des sujets. Nonobstant de tels griefs, Marie-Thérèse oubliant les injures commises reçut Gisors

avec courtoisie, pendant que ce dernier, se tenant sur la défensive, dissimulait les craintes qu'il eût été en droit de concevoir.

Il se souvint, à l'étranger, de la bienveillance autrichienne. Frédéric eut beau le circonvenir, l'épier de son mieux, Gisors ne se trahit pas et ne trahit pas la cause de ceux qui lui avaient offert l'hospitalité. Il suivit la même ligne de conduite partout où il alla, dans le Nord, à Stockholm, à Varsovie. Mais pendant qu'il errait ainsi sous le dôme des forêts de sapins ou sur les flots orageux de la Baltique, un malheur l'atteignit dans son intérieur. Sa mère, la maréchale de Belle-Isle, fut frappée par la main de Dieu et s'éteignit doucement dans un sommeil calme.

En apprenant cette nouvelle, le comte revint en ses foyers. Il y trouva le vide cruel que la mort laisse après elle, et ce regret envenima pour lui les douceurs du retour. Son beau-père, le duc de Nivernais, vint loger sous le même toit et composa, à l'intention de son gendre, les meilleurs morceaux de philosophie morale qui aient été tracés par sa plume : *Instruction paternelle sur l'état du courtisan ; Lettres sur l'usage de l'esprit dans la société, dans la solitude et dans les affaires ; Lettre sur la manière de se conduire avec ses ennemis.* — Gisors n'avait pas besoin de tant d'avis répétés. Un intime de la famille, lui mandait, à la même époque : « — Pour renfermer bien des choses en une seule parole, je vous trouve tel que je vous souhaite. Les plaisirs n'étouffent point vos sentiments ; vous n'oubliez ni vos pertes, ni vos devoirs, et le tumulte de la cour et de Paris ne prend rien sur vos réflexions. Continuez, monsieur, d'être supérieur à ce qui a énervé, abattu, anéanti tant d'hommes ; soyez toujours ce fils, cet ami, cet époux que vous êtes ; faites voir à un siècle qui semble l'ignorer, que l'on peut être très-sage, très-appliqué, et en même temps infiniment aimable. Soyez l'exemple du bonheur qui suit la vertu et pardonnez cette tirade à la tendresse qui l'a arrachée. »

Quoi qu'en ait dit M. de Bernstorff (car c'est lui que je viens de citer), le comte avait un défaut : celui de ne pouvoir demeurer en place, de s'échapper comme du vif-argent courant sur une surface polie. Il voulait achever ses pérégrinations à travers l'univers et, à peine assis au seuil conjugal, il était dévoré du désir de visiter l'Italie, les contrées du Sud. Le duc de Richmond, qu'il avait fréquenté à Londres, s'offrait pour compagnon. Mais, à l'horizon, la foudre grondait. Des navires français avaient été capturés, au mépris de la foi jurée, et le lion britannique gardait sa proie, rugissant sourdement.

La période des pourparlers fut bientôt épuisée. D'ailleurs, on ne parlementa que de notre côté; au delà du détroit, on se tut, on feignit de n'avoir à donner aucune explication préalable. Louis XV posa un *ultimatum* et la conflagration, longtemps imminente, jeta ses premiers feux.

La partie engagée se dessina tout de suite. A Versailles, on savait de longue date qu'il ne fallait pas compter sur Frédéric qui s'était précédemment esquivé deux fois. Cependant, pour qu'aucune précaution ne fût négligée, on expédia à Berlin le duc de Nivernais, qui tomba malade en route et qui arriva trop tard. Depuis quatre jours, le traité d'alliance anglo-prussienne était signé à Windsor; une réponse à ce premier acte d'hostilité, fut le pacte entre la France et l'Autriche. Derrière, se dressa l'ombre de la Russie, affectant une neutralité attentive, comme on dit maintenant, mais bien disposée pour Vienne, malgré une forte coterie travaillant en sens contraire à Saint-Pétersbourg.

Louis XV, qui avait à contre-cœur tiré l'épée du fourreau, suivait la bonne voie, la seule qu'il y eût à choisir dans les circonstances où l'on se trouvait. Marie-Thérèse était notre sauve-garde contre les empiétements du roi philosophe; dès ce moment-là, l'Allemagne tout entière redoutait l'ambition prussienne et se jetait dans les bras de l'Autriche par sympathie, à l'exception de rares récalcitrants. L'état des affaires n'a pas changé, hélas! Même aujourd'hui, il nous faut regarder plutôt du côté du Danube que du côté de la Sprée ; le péril n'a fait que croître, et la vigilance doit augmenter, elle aussi, en raison du péril.

N'accusons donc pas le petit-fils de Louis le Grand d'impéritie ni d'imprévoyance. Il était mal entouré, c'est vrai; mais les explosions de génie ne sont pas si communes qu'on le croit et il faut (c'est là le secret de la sagesse) savoir seulement utiliser les forces disponibles, en tirer le meilleur et le plus pratique rendement. Pâris-Duverney n'était pas un administrateur à dédaigner. Par aventure, il avait le tort de se juger indispensable au bien de l'État. Ayant été gargotier dans sa jeunesse, il pensait très-sérieusement avoir en lui les qualités d'un commandant en chef. Ce ne fut pas lui pourtant qu'on prit pour agir sur le Bas-Rhin; ce fut le maréchal d'Estrées, à la barbe du comte de Clermont, qui était un brave soldat, mais qui aspirait à des fonctions trop lourdes pour ses épaules. Clermont, mis au rebut, ne manqua pas d'aller crier aux quatre vents du ciel que la patrie était

perdue, que l'armée abhorrait d'Estrées et soupirait après lui, Clermont. Pendant qu'il geignait de la sorte, Pâris-Duverney boudait aussi. Ce financier désagréable imitait Achille et se retirait sous sa tente de plaisance, à Nogent. On allait l'y chercher aussitôt; c'était ce qu'il voulait. Il se laissait conter à l'oreille qu'il était le soutien de la monarchie et il reprenait les rênes du pouvoir. On se demande comment Louis XV gouvernait au milieu d'un tel gâchis.

Nous n'avons pas à suivre, jour par jour, les détails de la guerre de Sept ans. Ce serait une tâche au-dessus de nos forces et beaucoup trop considérable. Il n'y a que le comte de Gisors qui nous intéresse, au milieu de la fumée des combats. Sa correspondance contient des chefs-d'œuvre en raccourci de sensibilité et de grâce. Il faut dépouiller ces paperasses, les trier, et surtout les méditer dans le livre de M. Rousset.

A Metz, le comte, qui assumait, pour la première fois, sur lui une responsabilité importante, éprouve quelque inquiétude : — « La gaîté et la bonne volonté du soldat sont très-grandes; mais ce sont des jeunes gens qu'il faut bien ménager pour que leurs forces se soutiennent jusqu'à la fin de la campagne. Je puis protester que nul officier n'a quitté d'un instant son poste; mais il faut être comme un maître d'école avec la quantité de jeunes gens auxquels j'ai donné de l'emploi, cet hiver! » — Un maître d'école, Gisors! — Il était bien plutôt un élève timide et rougissant, à cause de l'âge qu'il avait et qui ne correspondait guère à la gravité des fonctions dont on l'avait investi.

Il passa avec son régiment de Champagne, insouciant, léger, près de Cologne. L'Électeur le fit demander; ce petit potentat, qui s'était déclaré contre la Prusse, avait une peur incroyable ; car il savait que Frédéric ne pardonnait pas à ses ennemis. L'Électeur fut rassuré par son hôte. Et néanmoins les auspices étaient défavorables, dès le début. Les Prussiens avaient évacué la ville de Wesel, sur le siége de laquelle Pâris-Duverney, l'intendant, avait compté, pour avoir le loisir de préparer ses approvisionnements. De gré ou de force, les Français n'avaient plus devant eux qu'un espace vide et ils étaient obligés de se porter en avant. La conjoncture n'était pas regardée comme des plus heureuses par les personnes du métier.

A l'occasion d'un premier succès remporté par Frédéric sur le prince Charles de Lorraine, Gisors écrivait : — Il paraît que les Autrichiens se sont comportés avec beaucoup de valeur et que l'af-

faire a été bien disputée. Mais comme on ne peut les justifier qu'en relevant les Prussiens, je laisse dire et ne m'occupe que de soutenir notre confiance, tandis qu'au fond de l'âme je suis persuadé que ceci va avoir pour nous ainsi que pour l'impératrice des suites très-fâcheuses. — Malgré son inexpérience, le comte ne manquait pas de flair politique, comme on voit.

A mesure que le canon tonnait à l'est de l'Allemagne, les troupes échelonnées à l'ouest ne demeuraient pas inactives. On s'apprêtait. Champagne et Navarre (je parle des corps qui portaient ce nom) s'étaient réunis dans une fraternelle étreinte. Les officiers avaient porté des toasts; les soldats étaient accourus au-devant de leurs colonels, tenant une enseigne où on avait peint un écureuil. C'était une allusion charmante aux armoiries de Fouquet, où un écureuil, en effet, était représenté avec cette fameuse devise : *quo non ascendam?* — Le pauvre Fouquet n'avait guère monté; il était descendu, au contraire, dans le plus obscur des cachots, et la légende attachée à sa fin mystérieuse occupait encore les esprits.

A la suite de ces réjouissances, un incident survint. La maraude était défendue sous les peines les plus sévères. Deux hommes du régiment de Gisors ne craignirent pas cependant de s'y livrer. Il furent surpris et l'un d'eux, le plus coupable, fut condamné à la peine capitale. C'était un bon sujet, qui n'avait donné aucun sujet de plainte. Au moment de l'exécution, la foule rassemblée sur le lieu du supplice s'émut. Grâce au tumulte, le prisonnier s'échappa. Alors la punition retomba sur celui qui commandait les grenadiers de garde, c'est-à-dire sur un vieil officier de fortune, ayant servi pendant quarante ans. Il fut cassé de son grade et condamné à six mois de prison. Le comte très-ému par cette scène adressa ce discours à ses inférieurs : — Mes enfants, autant je chercherai à épargner votre sang en général, autant je sévirai contre la maraude où vous vous êtes adonnés par la négligence de vos officiers. — Là-dessus, le maréchal de Belle-Isle donna d'excellents conseils à son fils : — j'aurais fait mettre le lieutenant en prison, mais je ne l'aurais pas cassé. J'aurais harangué le régiment et n'aurais point employé de terme qui eût pu l'offenser ou le blesser. Je les aurais au contraire, piqués d'honneur en les mettant eux-mêmes à ma place. — Ainsi, le fond de l'allocution fut approuvé, mais non la forme.

Nous croyons inutile d'ajouter que M. de Gisors accepta sans murmure les remontrances paternelles. Il n'était rien moins que disposé

à secouer un joug aussi sacré et les idées qui étaient dans l'air lui causaient un vif chagrin : — « Nous sommes dans un malheureux temps : l'indépendance gagne, et chacun, sans rien examiner, censure ceux en qui réside l'autorité; peu de véritables citoyens et de gens qui aiment le bien ! » — Le malheur veut que ces paroles ressemblent à une actualité.

Nous devons rendre grâces à M. Rousset de les avoir rappelées : il excelle effectivement dans l'art de présenter les personnages que le cours de l'histoire amène sous sa plume. Nous commençons à apercevoir clairement le comte. Eh bien ! nous n'avons pas moins de facilités en ce qui concerne l'entourage. D'abord, le maréchal d'Estrées. Il avait un jugement sûr et droit, bien que la lenteur fût son principal vice. D'ailleurs, son maréchal général des logis, M. de Maillebois, le desservait en tout. Maillebois, petit intriguant, ambitieux mauvais au fond, rancuneux, jaloux ! — Il était l'*alter ego* du duc de Richelieu, avec qui il avait fait la campagne de Minorque. Pâris-Duverney n'avait pas consenti à ce que ces deux corrompus, si bien créés pour s'entendre, fussent réunis. Maillebois avait été envoyé sous d'Estrées, pendant que Richelieu guerroyait plus loin.

Plût au ciel que ce Lovelace eût obtenu d'avoir près de lui son digne acolyte. D'Estrées eût été moins empêché; Pâris-Duverney eût éprouvé à l'égard du général en chef moins de défiance et de haine, s'il n'y avait eu que des officiers comme Gisors ! Son régiment était celui qui marchait le mieux de toute l'armée; c'était aussi celui où l'ordre et la discipline étaient le plus en vigueur, malgré l'infraction que nous avons signalée précédemment.

Vers la mi-juillet, les Français passèrent le Weser. On sut alors que les Autrichiens avaient pris à Chotzemitz une brillante revanche. Le duc de Cumberland et ses Hanovriens comptaient sur six bataillons appartenant à Frédéric et qu'il fallut laisser partir, puisque le roi de Prusse se voyait dans une position gênée. Cumberland, à son tour, perdit contenance. Heureusement pour lui, Maillebois était de l'autre côté, qui proposait au maréchal d'Estrées les plans les plus brillants en apparence et en réalité inexécutables. D'Estrées devinait le point faible du projet et Maillebois, découvert, se vengeait en traçant de son supérieur un crayon peu flatté.

Écoutons-le, pour voir jusqu'où peut aller l'envie de nuire : « — Il (d'Estrées) croit manquer de subsistances, de fourrages, d'artillerie.

(Notons, en passant, que cette accusation, qui devait infailliblement être mise sous les yeux de Duverney, n'était pas faite pour adoucir les méchantes dispositions de l'intendant à l'endroit du maréchal). » — Mais continuons : « — Il s'assomme de détails, fait la besogne de tout le monde, excepté la sienne. Il ajoute à tout cela de ne point connaître le pays, de ne le voir jamais par lui-même, de se décider sur une mauvaise carte, de croire toutes les mauvaises nouvelles, de douter des bonnes, de s'inquiéter également de tout et de se déterminer sur l'impression momentanée que lui fait la dernière réflexion, bonne ou mauvaise, à laquelle il s'est livré. Personne n'a sa confiance ; moi-même (lui-même, Maillebois!) qui ai le plus l'apparence de l'avoir gagnée, je n'ai pas le droit de lui faire des représentations, encore moins celui de lui donner des raisons ; il ne m'écoute jamais quand il a la liberté de réfléchir, et ne me croit que quand il n'a pas le temps de se décider par lui-même. »

Du premier coup, — et par l'extrait seul de cette lettre, — on aperçoit quel vice rongeait notre armée. Le défaut d'unité dans les conceptions et dans les plans ; le défaut d'entente entre les officiers supérieurs. Ce sont les mêmes causes qui, tout récemment, ont perdu en Bohême les serviteurs de François-Joseph. Dans le camp ennemi, nous sommes appelés à comtempler un spectacle tout différent. Frédéric commande. Il est absolu, tranchant ; mais il a la confiance du soldat et la foi en son étoile. Point de Maillebois qui le trahisse ; point de Duverney qui l'entrave. Tôt ou tard, la fortune devait revenir sous ses drapeaux !

Cumberland, lui, avait moins de hardiesse. Son gouvernement l'accusait de n'avoir point battu les Français, absolument comme le nôtre blâmait d'Estrées de n'avoir point chassé les Hanovriens. De loin, et au coin du feu, on est toujours injuste à l'égard des gens qui agissent, qui sont obligés de prendre une décision rapide ou de risquer le tout pour le tout.

Les meilleurs rapports de courtoisie existaient, du reste, entre les chefs ennemis. Cumberland eut besoin d'une bouteille d'eau de Luce. Notre ministre à la Haye apprit ce détail et s'empressa d'envoyer au seigneur anglais la bouteille demandée. » — Messieurs, tirez les premiers, disait-on à Fontenoy. » En recevant le présent, Cumberland donna cent louis au messager. L'ambassadeur avertit d'Estrées qui complimenta ce diplomate sur son savoir-vivre et sur sa politesse, traditionnelle chez nous.

Nous arrivons à l'importante bataille d'Hastenbeck. Elle est racontée en termes précis dans le livre de M. Rousset, et c'est vraiment un spectacle merveilleux que de voir comment l'auteur s'y prend pour ne pas embrouiller les diverses et très-compliquées parties de son récit. — Le fameux Chevert avait été chargé de tourner les ennemis retranchés derrière une position formidable. Pendant que ses régiments et lui partaient dans les brumes du matin, sûrs de la victoire, d'Estrées attaquait de face.

Les redoutes hanovriennes ouvrirent le feu. Mais leur artillerie était mal desservie, tandis que la nôtre, au contraire, avait une justesse et une vivacité de tir véritablement surprenantes. Les canons du duc de Cumberland cessèrent bien vite de riposter. Alors, les troupes s'avancèrent pour donner l'assaut. L'honneur du premier choc était aux grenadiers. Ils s'élancèrent avec une si belle ardeur que tout plia sous leur ouragan impétueux. Mais voilà qu'au moment où ils se croyaient maîtres du lieu, Cumberland revint à la charge et nos grenadiers redescendirent la pente qu'ils avaient gravie, non sans laisser des témoignages de leur défaite.

A M. de Gisors et à son régiment de Champagne revenait la nécessité de venger cet échec. Le comte, à la tête de ses soldats, s'engagea dans le chemin suivi par ses camarades malheureux. On l'accueillit par une fusillade intense à laquelle les Français ne répondirent pas. Ils avaient hâte d'engager une lutte corps à corps. — Dès que les plus audacieux furent parvenus au sommet du plateau, les Hanovriens, saisis d'une épouvante folle, se débandèrent, sans qu'il fût possible de les retenir.

D'Estrées s'établit à l'endroit même où Cumberland avait organisé son quartier général. La bataille était gagnée; tout à coup on entendit, à droite, un bruit de mousqueterie. C'était Chevert qui se montrait, un peu tard, mais arrêté en route par une résistance plus considérable que celle à laquelle il s'était attendu. En cet instant, Maillebois qui n'avait pas encore commis de sottises, s'imagina d'en faire une. Il lança, de sa propre autorité, un ordre important qui, heureusement, ne compromit pas le succès de la journée, mais qui en entrava les résultats. D'Estrées vit la faute, sans pouvoir la réparer. Au surplus, Maillebois ne l'avait pas desservi qu'à Hastenbeck. Tandis qu'un courrier quittait le camp pour aller porter au roi la nouvelle de la victoire, un autre courrier laissait Versailles et apportait la révocation du maréchal.

Richelieu qui remplaça d'Estrées ne le valait pas. Il était entreprenant, mais étourdi, se fiant trop aux bizarreries de la fortune sur lesquelles personne ne doit compter. Quelques jours après son arrivée au camp, il eut l'idée de passer une revue. Au moment où les troupes se rangèrent en ligne, une pluie abondante tomba. Richelieu, chamarré d'or, nu tête, se promena, caracolant devant ses bataillons, comme s'il eût fait le plus beau temps du monde et le plus chaud soleil de printemps. Ce sang froid plut généralement ; mais on ne tarda pas à s'apercevoir que Richelieu aimait la bravade, et se souciait peu, en définitive, de l'organisation domestique et du bien-être de ses soldats.

Il était en mesure d'accomplir de grandes choses. Il commandait à 128,000 hommes, tandis que les Hanovriens, exténués, reculaient vers la mer et s'affaiblissaient tous les jours davantage. Cumberland ne comprenait rien aux manœuvres du nouveau général qui était en face de lui. Tantôt sur un point, tantôt sur un autre, Richelieu livrait des escarmouches et cherchait une action d'éclat. Sans s'être commis avec nous, effrayé depuis Hastenbeck, Cumberland demanda une suspension d'armes. Elle fut signée à Closter-Zeven et ce fut une faute qui nous coûta cher.

Pâris-Duverney commença à se brouiller avec Richelieu qu'il avait poussé. Maillebois, d'autre part, se refroidit aussi. Le successeur de d'Estrées se trouva à peu près seul. Il fit une marche forcée, afin de se rapprocher de Soubise que le roi de Prusse menaçait. Frédéric, plus que jamais, courut de graves dangers. Mais il avait dans le camp opposé deux alliées, la discorde et la calomnie, plus puissantes que les meilleurs engins. Ni Gisors, ni son régiment de Champagne n'échappèrent à la haine. Un article venimeux parut dans la *Gazette d'Amsterdam ;* les intéressés dédaignèrent de susciter une esclandre : « — Ils sont tous convenus avec moi que le plus sage était de le mépriser, et que comme un envieux anonyme n'a garde de se montrer, le bruit que nous ferions servirait seulement à répandre un ridicule sur nous et à perpétuer un plaidoyer indécent à la face de l'Europe. »

Malgré cette résignation apparente, les mécontents ne manquaient pas. On n'entrevoyait la possibilité d'établir des quartiers d'hiver qu'après de nombreuses fatigues, et cette perspective ne rassure jamais les esprits. Quelles bévues à inscrire sur le dossier de Richelieu ! Quelles maladresses ne commit-il point ? Duverney l'entravait de son mieux, du reste. Cet intendant voulait que l'armée demeurât à Hal-

berstadt; or, la ville était si dépourvue de fortifications et si endommagée que le poste n'était pas tenable. Comme tous les gens qui ont tort, Duverney s'entêta. M. de Richelieu fut obligé d'assembler une commission d'officiers d'artillerie et du génie qui rédigèrent une consultation. Ils furent du même avis et déclarèrent que Halberstadt avait besoin de trois mois de réparations et de six mille travailleurs.

Picardie et Navarre s'y logèrent pourtant; Champagne se rendit à Oschersleben. Ces dispositions étaient à peine prises qu'on sut que les Prussiens approchaient. Jusqu'alors nous avions toujours subi les mêmes vicissitudes et l'on s'était habitué à entendre vanter les talents de Frédéric. L'émoi fut donc indicible et l'inquiétude extrême. On se prépara à tout événement. Soudain, le 6 novembre, à neuf heures du soir, on reçut la désolante nouvelle de la défaite de Rosbach.

Qu'avait fait Soubise?

Il avait projeté, lui aussi, de s'endormir dans les délices de quelque Capoue allemande. Il s'était déjà très-confortablement installé. Qui eût osé penser que Frédéric bougerait? Mais, juste au moment où l'on s'y attendait le moins, les Prussiens se découvrent et leur manœuvre hardie cause l'admiration même de leurs adversaires. Ecoutons le baron de Bon écrivant au comte de Clermont : « Oserai-je demander à Votre Altesse ce qu'elle pense de Sa Majesté prussienne? Qnelle combinaison! quelle audace! Je vous en demande pardon, monseigneur. Ces mouvements nerveux sont dignes de Votre Altesse sérénissime. »

L'Altesse sérénissime était incapable, croyons-nous, de gagner la bataille de Rosbach. Ce qu'il y eut de plus funeste dans tout cela, ce fut surtout le désordre honteux qui suivit la déroute. Les corps dispersés de M. de Soubise mirent à feu et à sang les contrées qu'ils traversèrent dans leur fuite. Pendant ce temps, les Prussiens, quoique victorieux, observaient une discipline sévère. Leurs affaires étaient bien près d'être rétablies. Ils se sentaient forts et encouragés.

Tout près d'eux, les Hanovriens, éludant les termes de la convention, s'agitaient et essayaient une revanche. A Closter-Zeven, on avait simplement négligé de demander le désarmement des vaincus. Tout avait été prévu, excepté cette disposition sommaire. Le sentiment des Français contre les Hanovriens fut l'indignation : « Plût à Dieu, s'écria M. de Gisors, que nous puissions laver dans le sang de ces gens-là l'affront de l'armée de Soubise!... Malheureusement,

l'hiver rendait les routes difficiles et le moral des serviteurs du roi était affaissé. Le verglas glissant, la boue, la neige étaient des auxiliaires utiles aux habitants du pays.

La fin de la campagne donna des résultats insignifiants. Le maréchal de Richelieu, après d'Estrées, fut rappelé à Versailles. Il jugeait que deux ou trois heures de conversation avec madame de Pompadour le remettraient en faveur. Mais non ; sa disgrâce était complète et l'astre de Frédéric brillait seul d'un pur éclat. Pâris-Duverney, lui-même, qui avait été longtemps à se rendre, ne marchandait pas les louanges au Berlinois. On le comparait à Annibal ou à César. Il était l'engouement du présent et le guerrier à la mode.

Le comte de Clermont obtint enfin la charge qu'il ambitionnait ; il prit en main les rênes du char militaire, pendant que Richelieu en était dépossédé. Le maréchal se conduisit on ne peut plus mal à l'égard de Clermont et avec une véritable impertinence. Non-seulement il ne l'attendit point en Hanovre où il aurait pu lui fournir d'utiles renseignements, mais encore il décampa en évitant une rencontre. M. de Clermont ramenait avec lui tous ceux que la morgue ou la légèreté de Richelieu avait éloignés : Chevert, le marquis de Contades. De plus, Louis XV accordait une augmentation de solde aux officiers, un supplément de pain aux soldats. Ceux-ci étaient mal logés, mal soignés et la description de leurs misères est navrante.

Ils étaient à la merci de la compagnie des hôpitaux, qui ne cherchait qu'à les voler et qui n'était pas assez forte pour soutenir les avances nécessaires, ni assez riche pour payer les dépenses indispensables. Au gouvernement de la compagnie on avait nommé Monlis, un vieux radoteur, qui ne jouissait d'aucune espèce d'autorité. Clermont, rien qu'au début, se sentit incapable de lutter contre l'imprévoyance des administrateurs, contre les intrigues lointaines, contre la défaillance des cœurs.

Il prit, en philosophe, son parti des événements fâcheux qui ne pouvaient manquer de survenir. Belle-Isle (depuis longtemps on n'avait rien fait d'aussi sage) venait d'être promu ministre ; il dépêcha auprès de Clermont un M. de Mortaigne qui avait la réputation d'un tacticien de premier ordre et aussi d'un naturel malaisé à conduire.

M. de Mortaigne méprisait l'argent. Il désirait les honneurs, les croix, les brevets et se regardait comme le seul général qu'il y eût ; *in partibus* du moins, car il avait toujours servi sous les ordres d'un autre.

Clermont, en dépit des vanteries de Mortaigne, ne se méprit pas sur les dangers de la situation. Ses impressions, consignées sur le papier, ne laissent aucun doute sur la façon dont il jugeait la gravité du mal : « Tout est perdu si l'on n'abandonne point toute vue particulière, toute protection, toute amitié, pour y substituer grâces et récompenses bien placées, emplois bien distribués, accueil de la part du maître pour ceux qui font bien, et punition et mécontentement marqué pour les coupables. » — En un mot, ce que Clermont voulait, c'était l'anéantissement de la brigue et l'avancement dû au mérite.

Cependant, M. de Gisors, après avoir donné un bal aux dames d'Osnabruck, était allé rejoindre son père et lui servait de secrétaire particulier. Mais il était trop nécessaire à son régiment de Champagne pour qu'il pût s'accorder un long repos. Depuis Rosbach, décidément, le vent avait tourné. Clermont, ayant évacué le Hanovre, comptait bien rester tranquille et ne pas abandonner Minden, qui était une place importante pour lui. Minden fut pris par l'ennemi à la suite d'une capitulation honteuse. Un sergent, Lajeunesse, se signala en cette occasion. Il réunit quinze cents de ses camarades, sortit de la ville sous le feu des Prussiens, battit deux ou trois compagnies isolées, et se retira dans les bois. Un peu plus il opérait une diversion sérieuse. Le besoin de vivres fit que l'habitude du vol s'introduisit dans la petite phalange dévouée qui lui obéissait. On ignore ce que devint Lajeunesse. Probablement il fut tué, et son cadavre pourrit au fond de quelque fossé de Westphalie.

Minden perdu, il fallait encore reculer. Les troupes étaient fatiguées. Gisors, lui-même, après dix mois de labeurs soutenus, avait besoin de précautions et de soins. Il disait : « Je guéris mon rhume en buvant beaucoup. » Son rhume était menaçant plus qu'il ne le croyait; pourtant, comme fils de ministre, le comte était tenu de donner l'exemple aux autres. Il avait été logé dans une espèce de palais où les soins ne lui manquaient pas, mais il avait comme un pressentiment de sa fin prochaine.

Ce fut à Crefeld, et à l'ombre du drapeau, que s'éteignit cette belle existence, si courte et si bien remplie tout à la fois. Laissons Gisors lui-même raconter les escarmouches préparatoires : « Arrivant à cette bruyère-ci, nous apprenons que l'ennemi a porté un coup en deçà de ces marais à Hulst; nous n'osons, dès ce moment, prendre le camp que nous voulions occuper entre Crefeld et Saint-Antoine; nous perdons une journée entière à déboucher sur le landwehr, et donnons le

temps à l'ennemi d'établir toute son armée, la droite à Kempen, la gauche à Hulst. Le lendemain, d'après les observations qu'on fait du clocher de Crefeld, nous trouvons qu'il serait imprudent de déboucher au delà. Nous trouvons même que le corps de M. de Saint-Germain est aventuré ; on le fait rentrer pendant la nuit avec beaucoup de timidité et de mystère, laissant seulement cinq cents hommes aux ordres de M. le prince de Beauvau, avec ordre d'évacuer Crefeld à la première attaque. Quelques chasseurs paraissent, fusillent avec nos postes avancés ; M. le prince de Beauvau, d'après son ordre, se retire avec toute la lenteur et la décence convenables, sans qu'on lui tue ni blesse un seul homme. Son Altesse Sérénissime, à qui il en rend compte, trouve qu'il a bien fait. » — Ceci est daté du 20 juin 1758.

Le 23, à cinq heures du matin, M. de Mortaigne et M. de Contades poussèrent une reconnaissance dans les forêts environnantes. A gauche du camp, on élevait une redoute ; les deux officiers français se disposaient à aller très-loin, lorsqu'ils aperçurent un hussard prussien qui piqua vers eux à toute bride. Ils le reconnurent pour un déserteur, et apprirent de lui que s'ils avançaient davantage ils tomberaient infailliblement dans une embuscade. Effectivement, les Hanovriens et Brunswick étaient tout près.

A huit heures, les mouvements de l'ennemi se dessinèrent complétement. La gauche hanovrienne, sous les ordres du général Sporken, marcha en deux colonnes sur Crefeld. Clermont, qui n'était jamais pressé, crut à une fausse démonstration. A midi, qui était l'heure du dîner, il se mit à table le plus tranquillement du monde. La canonnade l'avertit qu'il fallait songer à autre chose qu'à fêter Bacchus. Il se lève ; il sort. Partout, les tambours retentissent, la trompette sonne. Déjà notre aile gauche était à moitié débordée ; la brigade de Vaubecourt et une partie de la réserve réparèrent le dommage causé.

C'était une faute que d'utiliser ainsi les meilleures et les plus fraîches troupes dès le début de l'action. Les Hanovriens s'étaient postés sur la lisière d'un bois, d'où on essaya de les faire sortir. Si les réserves n'avaient pas été engagées du premier coup, on y fût parvenu. Mais on fut obligé de faire donner la cavalerie. M. de Gisors s'élança à la tête de ses carabiniers et reçut presque à bout portant un coup de feu dans la hanche. Le désordre se mit parmi les Français qui exécutèrent une retraite honorable, où ils ne furent point inquiétés. Le spirituel marquis de Noyon résuma ainsi la journée du général en chef : « Il est sûr que M. le comte de Clermont était à table dans

son quartier de Vischelen à une heure, qu'il avait perdu la bataille avant six heures, qu'il était arrivé à Reuss à dix heures et couché à minuit. C'est avoir fait bien des choses en peu de temps. »

Gisors, après avoir repris connaissance s'était senti perdu. La balle, fracassant la hanche gauche, avait pénétré dans le ventre, et les chirurgiens ne la retrouvaient pas. M. de Belle-Isle comprit, de Paris où il était, que le danger était grand. Ce fut un deuil pour toute l'armée. Le comte souffrait si cruellement qu'il ne put suivre les régiments qui évacuaient Reuss. L'abbé de Belmont lui administra l'extrême-onction, que le mourant reçut avec un sentiment de quiétude et de piété tendre. Autour de lui, on pleurait. Il expira en songeant à sa mère qu'il allait rejoindre, à sa femme bien-aimée, qui était partie et qui arriva trop tard.

C'est ainsi que nous nous figurons, n'est-il pas vrai, la douce fin du soldat chrétien? Cette fin est le soir d'un beau jour et termine une carrière consacrée au devoir, à la vraie vertu et au vrai courage. Assurément, Gisors restera désormais parmi les types les plus purs de notre histoire. Son souvenir sera vivant et lumineux. Il était perdu au milieu des corruptions du temps et des hontes voisines. Mais, de même que dans un ciel troublé une petite étoile luit seule, tremblante, au milieu des sombres nuages, de même nous écarterons de notre mémoire les agioteurs perfides, les courtisans plats et bas, les libertins de haut vol qui ont noyé la monarchie dans des flots de sang; nous regarderons de préférence ceux qui la pouvaient sauver. Le fils de Belle-Isle est un de ceux-là, et c'est une consolation de penser que notre France, même en ses pires désordres, a toujours des gloires, éclatantes ou méconnues, dont elle peut revendiquer la splendeur sans tache.

DANIEL BERNARD.

---

# VIRGINIA

## OU ROME SOUS NÉRON (1)

(SUITE)

Marcus n'avait jamais assisté aux jeux publics. Son père encore dans la joie et dans les fêtes du retour, voulut lui donner ce plaisir et le conduisit au cirque Maxime.

Ce monument construit par Tarquin l'Ancien, agrandi par Jules César et par Auguste était le plus vaste de ce genre qu'il y eût alors à Rome, bien qu'il fût loin d'égaler l'amphitheâtre colossal (2) élevé depuis par Vespasien et Titus. Il était ovale par une de ses extrémités et carré par l'autre, différent en cela des amphithéâtres qui étaient entièrement ovales. Il occupait toute la vallée entre le mont Palatin et le mont Aventin.

Le pourtour, formé de trois étages de gradins, dont le plus élevé était couronné d'un portique en colonnades, pouvait contenir deux cent mille spectateurs. L'arène, longue de 560 mètres et large de près de 400, était partagée dans le sens de sa longueur, par un piédestal nommé l'*épine*, qui portait des statues et divers petits monuments et, au point central, un obélisque de près de cent pieds de haut, apporté d'Héliopolis d'Égypte, le même qui figure aujourd'hui sur la Place-du-Peuple. Un canal d'eau vive nommé l'*Euripe*, de 3 mètres de largeur, coulait tout au pied des gradins ; il avait été établi par Jules César après que, dans un combat d'éléphants, ces animaux eurent tenté de s'élancer sur les spectateurs ; mais Néron venait de le faire supprimer afin d'agrandir d'autant l'espace réservé aux acteurs.

Le cirque Maxime était spécialement destiné aux courses de char, aux simulacres de batailles navales et aux luttes des bêtes féroces ; mais quelquefois pendant les entr'actes on y faisait se battre des gladiateurs, comme dans un amphithéâtre.

(1) Voir les numéros de la *Revue* des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 juillet.
(2) *Colosseum*, aujourd'hui *Colysée*.

Le petit Marcus en entrant fut comme ébloui. Les trois étages de gradins resplendissaient de fraîches parures féminines, de toges viriles blanches ou noires artistement drapées, de diamants, de fleurs et de têtes humaines, toutes épanouies et souriantes. Les patriciens étalaient leur faste sur les degrés inférieurs ; la plèbe s'entassait au-dessus ; l'empereur trônait au milieu.

Marcus ne pouvait détacher ses yeux du siége d'ivoire de ce dernier, de sa couronne de laurier en or, de son sceptre surmonté d'un aigle aux ailes étendues.

Labéon, appuyant un doigt sur l'épaule de l'enfant, dirigea son attention sur l'arène : — Regarde, lui dit-il, voici qui est encore bien plus amusant.

Un homme se tenait debout dans l'enceinte, saluant la foule qui l'applaudissait ; en face de lui un autre homme râlait, frappé en pleine poitrine et tout rouge de sang.

Marcus cacha sa tête contre l'épaule de Labéon.

— Papa, retournons chez nous, s'écria-t-il.

— Quoi ! demanda Labéon, s'inclinant sur lui avec une sollicitude empressée, es-tu malade, mon fils ?

— Non, je ne peux pas voir tuer des hommes.

— Ce n'est que cela ? répliqua le père ; tu m'as presque effrayé. Bah ! tu t'habitueras à ce spectacle ; aucun autre ne convient mieux à un soldat romain. Ne m'as-tu pas dit que tu voulais être soldat comme moi ?

— Laissez-moi, je vous prie, papa, vous m'avertirez quand les chevaux courront.

— Relève-toi, enfant ! Voici deux autres gladiateurs qui commencent.

Marcus s'arma de résolution et se força pour regarder de nouveau ; mais les visages des combattants hideusement contractés, leurs bonds furieux semblables à ceux de bêtes féroces, ce sifflement de leurs respirations oppressées, l'attente d'un coup mortel, qui pouvait tomber à chaque instant, c'en était trop pour Marcus. Au moment où la foule éclata en acclamations, il frémit et se serra plus étroitement contre son père.

— Je ne puis pas ! je ne puis pas !

— Du cœur, mon fils, mon cher fils ! Je sais pourtant que tu n'es pas un lâche. Voyons, sois Romain et ne tremble pas comme cela. Tiens, voilà qu'on a harponné l'homme avec un crochet et qu'on l'en-

traîne par la porte *Libitine ;* des employés habillés en Mercure répandent du sable, le sang ne paraît plus, on va faire entrer des bêtes. Regarde au moins cela !

De nouveau, l'enfant rappela à lui tout son courage et quitta l'abri de l'épaule paternelle.

Un homme attendait, calme et impassible, au pied de l'obélisque. Cet homme était d'une taille peu commune, bien membré et de large carrure. Sa chevelure blonde descendait sur son cou en masses épaisses ; sa main tenait une courte épée ; son regard se promenait sur les gradins avec une hautaine et dédaigneuse indifférence.

— Je le connais, dit Labéon s'efforçant de faire diversion aux impressions pénibles de son fils ; je puis te raconter son histoire. C'est un des Bretons que nous avons capturés dernièrement. La perfection de ses formes et sa vigueur musculaire l'ont fait choisir pour cette solennité. Toute la ville s'en occupe, et il promet un fin gladiateur.

Labéon fut interrompu par un rugissement aigu qui partait du *vivarium* ou cage des bêtes féroces. Il s'attendait à un nouvel accès de frayeur, et il fut tout surpris de voir l'enfant se dresser sur ses pieds, et, du haut de sa petite taille, chercher avec des yeux avides d'où venait ce bruit.

Les rugissements se suivaient comme un tonnerre continu.

— Bravo ! Marcus, tu es un Romain maintenant ; tu n'as plus peur !

— Oh ! dit l'enfant, je n'ai jamais eu peur. J'entends bien que c'est une bête qui va paraître et non un homme.

La porte de fer du *vivarium* s'ouvrit toute large et un tigre bondit au milieu de l'arène. Il s'arrêta court, la prunelle ardente, dilatée, les naseaux ouverts, la langue pendante ; il venait d'apercevoir l'homme.

Il poussa une sorte de miaulement terrible, fit un bond énorme du côté du Breton, puis se rasa, fléchit sur ses jarrets pliants, et bondit de nouveau droit à lui.

Mais le Breton était prêt. Se jetant brusquement de côté, il frappa l'animal au passage d'un seul coup sec, mais mortel. Le tigre poussa un cri d'agonie, retomba sur le sable, roula trois ou quatre fois sur lui-même, et ne bougea plus.

La frénésie des applaudissements fut telle, que le cirque parut crouler. Marcus, lui aussi, battait de ses mains enfantines.

— Enfin, mon brave Marcus, je te reconnais, dit Labéon en l'embrassant.

— Oui, papa, c'est bien, cela ; cela m'amuse, mais pas de voir tuer des hommes.

— Regarde encore, dit le père.

Le Breton était rentré dans son immobilité fière, sans daigner remercier la foule.

Le cadavre du tigre était traîné dehors par la même porte que celui de l'homme quelques instants auparavant, et le *vivarium* s'ouvrait encore. Cette fois, c'était un lion, un géant dans son espèce, et qui semblait de force à tenir tête à deux tigres. Auprès de lui le Breton paraissait un enfant.

Le lion, bien qu'il eût longtemps jeûné, ne montrait pas la même furie que l'animal précédent. Il promena d'abord autour de lui un regard étonné, puis il fit au petit trot le tour de l'arène ; il cherchait une issue pour s'échapper. N'en trouvant aucune, il se retira au centre, au pied de l'obélisque, baissa la tête, flaira des émanations de sang fraîchement répandu, et poussa un rugissement si profond, si éclatant, qu'il fit vibrer toute l'enceinte.

Le Breton ne remua point et aucun muscle ne se contracta sur son visage. Il se contenta d'observer l'animal du coin de l'œil et d'affermir son arme dans sa main. Enfin, le lion tournant autour de l'obélisque, l'homme et la bête se rencontrèrent face à face. Le calme regard du premier parut déconcerter l'animal et lui causer une certaine inquiétude. Il recula de quelques pas, se tapit contre le sol, ouvrit sa vaste gueule dans une sorte de bâillement et attendit, l'œil toujours attaché sur l'homme.

Tout d'un coup, au moment où quelques voix commençaient à crier aux bestiaires : « Piquez-le ! » sa crinière frémit, et sa masse énorme bondit en avant comme un projectile. Le gladiateur, renouvelant sa première manœuvre, sauta de côté et frappa, mais cette fois avec moins de succès. Son épée glissa sur la crinière et échappa de sa main. L'animal n'était blessé que légèrement, juste assez pour irriter sa rage au plus haut degré sans diminuer ses moyens.

Le moment était critique. Les spectateurs retenaient leur respiration. Entièrement désarmé, le Breton n'avait pas perdu contenance : il attendait.

Le lion recommença ses bonds furieux ; le Breton les évitait toujours par la prestesse de ses mouvements, et, à chaque assaut, il s'efforçait de se rapprocher de son arme gisant dans le sable, jusqu'à ce qu'il pût la ressaisir. Alors il frappa une seconde fois, de bas en

haut, et l'arme resta plongée dans le ventre de l'animal. Celui-ci retomba sur le front, se releva, continua de bondir, mais du côté du *vivarium;* puis soudain il chancela, trembla, poussa un dernier rugissement, et tomba mort devant la porte par laquelle il était entré.

Mais, quoique victorieux, l'homme semblait épuisé. Il s'assit sur le piédestal de l'Épine, le front ruisselant, les bras pendants, le regard morne fixé sur le sol. Des gradins les plus élevés on pouvait entendre le sifflement de sa respiration, car son redoutable adversaire ne lui avait pas laissé une seconde de repos et l'avait mis complétement hors d'haleine.

Marcus ne put s'empêcher de crier de toute sa voix : « Assez! assez! » Ce cri d'enfant parut arriver jusqu'au gladiateur, qui releva la tête de son côté et eut un sourire triste, le premier et le seul qu'on lui eût remarqué, et qui semblait dire : « Les Romains montrer de la pitié, jamais! »

Les voisins de Marcus lui imposèrent silence.

On jeta au Breton un filet et un trident, et on le laissa seul avec un homme qui s'avançait saluant la foule. Peut-être que si le vainqueur du tigre et du lion l'eût imité en ce point, le peuple-roi aurait montré contre lui moins d'acharnement.

Le nouvel arrivant était un Africain, de teint beaucoup plus bronzé, mais de formes aussi athlétiques et aussi souples que celles du Breton. Il portait un casque et une lance. Le Breton ne bougeant point, l'Africain fit mine de le larder du bout de sa lance, comme les bestiaires lorsqu'ils veulent exciter les animaux rebutés du combat. Alors le gladiateur assis se releva lentement et ramassa le trident et le filet. Son agilité et sa confiance paraissaient l'avoir complétement abandonné.

Il tenta cependant un effort et lança le filet à son adversaire, mais il le manqua et se mit à fuir, suivi par l'Africain la lance en avant.

Ce jeu était un des plus communs des amphithéâtres romains; il a été souvent décrit. Nous ne nous arrêterons donc point aux courtes péripéties d'une lutte sans intérêt possible entre un homme fatigué et un homme frais et dispos. Le Breton courait faiblement, tout en essayant d'arranger son filet pour le jeter encore; l'Africain gagnait sur lui à chaque pas. Enfin le Breton se retourna et leva le filet sur son adversaire; mais celui-ci lui plongea sa lance dans le côté et le fit rouler sur l'arène.

A ce coup fatal, un cri unique répondit du milieu des spectateurs indifférents. C'était Marcus qui se jetait dans les bras de son père.

— Oh! sauve-le, sauve-le! disait-il. Fais-le emmener, sauve-le!

Labéon s'efforçait de l'apaiser, mais en vain. L'enfant repoussait les caresses et ne cessait de crier : « Sauve-le! » Le père, presque honteux, devant ses voisins, d'un accès de sensibilité que, cette fois cependant, il approuvait, en raison des chances par trop inégales offertes au Breton, enleva l'enfant dans ses bras et disparut avec lui sous un *vomitoire*, ou porte d'escalier de sortie.

Pendant ce temps le Breton cherchait à se relever en s'appuyant sur un coude; mais, trahi par ses forces, il s'affaisa graduellement sur le sable rougi des flots de son sang.

L'Africain mit un pied sur son épaule et du regard consulta la foule, prêt à porter un second coup si tel était le bon plaisir des spectateurs.

Néron, de son trône, souriait à ses courtisans d'un air de satisfaction. Il paraissait content du vaincu, mais il se serait bien gardé de donner personnellement le signal de grâce; le peuple, si docile ailleurs, ne souffrait pas le partage de sa souveraineté lorsqu'il s'agissait de ses plaisirs, et l'esprit républicain se retrouvait encore au Cirque et à l'Amphithéâtre. Heureusement pour le blessé, la satisfaction de Néron était partagée, et l'on convenait généralement sur les gradins qu'il eût été dommage de perdre un si bel athlète, qui pouvait guérir et soutenir encore plus d'un brillant assaut.

L'Africain vit s'incliner de haut en bas les pouces de la multitude. Il se détourna négligemment, et le gladiateur étendu fut emporté par la porte *sana vivaria*, réservée aux combattants graciés.

Labéon, tenant son fils par la main, suivit les longs corridors, sous les gradins, jusqu'à ce qu'il arrivât à la caserne des gladiateurs. Là une scène confuse s'offrit à ses yeux. Plusieurs hommes se frottaient les membres ou s'exerçaient une dernière fois avant de paraître à leur tour dans l'enceinte fatale; d'autres, assis à des tables, ricanaient, se querellaient, ou s'enivraient du vin qui leur avait été fourni abondamment pour la circonstance. Labéon demanda si le Breton, vainqueur du tigre et du lion, était revenu, s'il était mort ou vivant. Celui auquel il s'adressait lui indiqua du doigt une cellule voisine, et ne se préoccupa pas autrement de le renseigner.

Le Breton était couché là dans un coin, pantelant et abandonné; personne ne faisait attention à lui. Marcus s'approcha et lui prit la main.

— Oh! papa, comme il souffre! Est-ce qu'il va mourir? Sauve-le, papa. Oh! regarde, comme il saigne, comme il est pâle! Est-ce qu'on ne peut pas arrêter ce sang?

Le malheureux murmura :

— A boire, j'ai soif!

Marcus courut aux gladiateurs attablés et en obtint un verre de vin qu'il rapporta, mais que Labéon fit changer pour un verre d'eau, en payant généreusement celui qui l'avait offert.

Le Breton, après avoir bu, rouvrit languissamment ses yeux à demi fermés, et parut surpris de se voir l'objet d'une marque d'intérêt.

— Où donc est le chirurgien? demandait Labéon; n'y a-t-il pas de chirurgien de service? Courez, ajouta-t-il en se tournant vers un des gladiateurs que la curiosité commençait à attirer, je vous donne trois cents sesterces si, avant dix minutes, vous me ramenez un soldat romain.

L'homme revint avec deux soldats qui justement se trouvèrent appartenir à la 14e légion, et qui, reconnaissant un de leurs tribuns, se mirent avec empressement à ses ordres. Pendant ce temps, le chirurgien, informé de la présence d'un officier supérieur, accourait aussi, et se confondait en excuses et en explications de son absence momentanée.

— C'est bon, dit sèchement Labéon, c'est bon, s'il en réchappe; mais malheur à vous dans le cas contraire!

Le chirurgien, électrisé par la crainte, eut en un instant lavé et bandé la plaie.

— Je ferai prendre de ses nouvelles demain, ajouta le tribun; certes, je suis familier avec les scènes de meurtre; mais je n'ai jamais vu, sur un champ de bataille, rien d'aussi révoltant que la barbarie dont on a usé aujourd'hui envers ce brave.

— Papa, est-ce que nous allons le laisser ici? demanda Marcus.

— On va le coucher sur un lit dans une chambre; que veux-tu que nous fassions de plus?

— Emportons-le chez nous.

— Chez nous?

— Oui, Isaac le soignera, lui qui est si habile, vous savez. Donnez-moi ce pauvre homme, faites-m'en cadeau, à moi, papa!

— Tu as de singulières fantaisies, mon enfant; mais enfin, puisque tu y tiens...

— Vois, papa, il me regarde! Il comprend que nous sommes amis,

nous deux! Marcus se penchait sur le blessé, qui, de son côté, considérait cette douce figure enfantine d'abord avec indifférence et égarement, puis, tout d'un coup, avec un éclair d'intelligence et de joie :

— Tu me le donnes, n'est-ce pas, tu me le donnes? Dis! Je serai si sage, je t'aimerai tant! insistait Marcus.

Labéon réfléchissait.

— Petit, il n'est pas à moi. Il faut que je voie d'abord certaines personnes... En attendant, on le soignera, sois tranquille.

L'enfant tenait la main du blessé dans ses deux petites mains. Le pauvre gladiateur ne détachait pas son regard du sien, et ses traits contractés s'adoucissaient peu à peu, et un vague sourire errait sur ses lèvres décolorées. Il fit un effort, souleva la main de Marcus et l'appliqua sur sa bouche, tandis que sur ses joues roulaient deux grosses larmes.

— Il me connaît, papa, il m'embrasse la main; tu vois bien que je ne puis pas le laisser!

Labéon, à son tour, passa une main sur ses yeux, et, laissant son fils à la garde des deux soldats, se mit à la recherche de Tigellin, le nouveau ministre des armes, successeur de Burrhus, le Breton étant la propriété de l'État. Il le trouva dans l'entourage impérial, et surmonta sa répugnance pour l'aborder. Tigellin faisait des difficultés; mais l'empereur, s'étant retourné, aperçut Labéon.

— Ah! mon Hercule, que désire-t-il?

— Seigneur, l'esclave breton qui, tout à l'heure, a si vaillamment expédié le tigre et le lion; ce serait, si vous y consentiez, ma part du butin de la dernière bataille, car je suis parti avant le partage des prisonniers.

— Hercule réclame Hercule, c'est naturel, répliqua Néron. Prenez-le donc, si tant est qu'il vaille la peine qu'on le ramasse, car il m'a paru légèrement endommagé, ajouta-t-il en riant.

Labéon salua et rentra dans l'appartement des gladiateurs.

Il fit mettre le blessé dans sa litière, et l'envoya, escorté des deux soldats, à sa maison de ville. Pendant qu'il suivait lui-même à pied avec Marcus, l'enfant l'accablait de questions.

— Cher papa, qu'est-ce donc qui rend les gens si méchants? Est-ce qu'ils seraient bien contents, eux, si on leur faisait la même chose qu'à ce pauvre homme? Et encore, bien sûr qu'ils ne seraient pas aussi braves que lui. Je ne veux pas revenir ici, papa. Mais qu'est-ce donc qui les rend si méchants?

— Ce n'est pas de la méchanceté, répondait le père. Que veux-tu? c'est la coutume; il faut bien qu'on s'amuse. Les plus grands hommes et les meilleurs se plaisent au cirque et à l'amphithéâtre aussi bien que les autres. Le divin Auguste y soupait sur les gradins avec sa famille, pour ne rien perdre des divertissements qu'il y donnait. Toi aussi, tu t'y plairas quand tu seras grand.

— Jamais! papa. Veux-tu donc que j'apprenne à devenir cruel?

— Certes, non, mon petit ami; mais je désire faire de toi un soldat, et un soldat doit savoir soutenir la vue du sang.

— Oui, papa, je serai comme toi, je n'aurai pas peur dans la bataille; mais rester là bien tranquille comme toutes ces jolies dames et ces beaux seigneurs, à se réjouir de l'agonie des autres, cela, non! Est-ce que je t'ai vu quelquefois t'amuser à faire souffrir un cheval ou seulement une mouche, toi, papa? Vois-tu, j'aime mieux ce que me dit ma nourrice : « Ne faites jamais à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait. »

— « Ne faites jamais à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait? » répéta Labéon rêveur; c'est beau! C'est ta nourrice qui parle ainsi?

— Oui, et elle m'a fait copier ces autres paroles : « Heureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde! »

— Encore une sage sentence. Garde-là, si tu veux, dans ton noble petit cœur. Mais tu verras, quand tu seras grand, combien il y a de choses admirables dans les livres qui sont absurdes dans la vie réelle. Je ne te ramènerai plus au cirque avant que tu me le demandes.

La blessure du gladiateur était profonde, mais la vigueur de sa jeunesse, la science d'Isaac et l'affection de Marcus triomphèrent du danger. Le jeune enfant s'attacha à lui par les soins mêmes qu'il lui prodiguait : il était fier d'avoir sauvé un homme; et comme le barbare ne connaissait que la langue celtique, il lui enseignait le latin afin de pouvoir causer avec lui.

Le Breton, de son côté, éprouvait pour son sauveur un sentiment qui ressemblait plus à l'adoration qu'à la gratitude. Sa rudesse et son ignorance étaient subjuguées par la grâce et l'intelligence précoce de ce petit être, qui lui paraissait d'une nature supérieure. Il le considérait comme son patron et son propriétaire personnel; et dès qu'il fut un peu guéri, on pouvait le voir à toute heure du jour épiant les moments de la promenade ou de la récréation de Marcus, pour l'accom-

pagner comme un chien fidèle, le porter, au besoin, sur ses vastes épaules, et le défendre envers et contre tous.

La première fois qu'il sut prononcer les noms de maîtres, de père et de Dieu, ce fut pour les lui appliquer tous. Il raconta qu'il s'appelait Galdus, et qu'il était un des principaux chefs de la nation des Trinobautes, mais qu'il n'avait plus personne sur la terre, son père et ses frères étant tombés dans la terrible bataille. Désormais Marcus formait à lui seul toute sa famille.

Isaac avait passé quelques semaines à Rome, jusqu'à ce que le blessé pût être transporté à la villa du Latium. Cinéas et Labéon l'avaient chargé pendant ce temps de les tenir au courant des événements de la ville, le rôle de courtisan exigeant qu'on soit constamment aux aguets. L'Israélite s'acquitta de cette mission avec autant de zèle que de perspicacité. Il connaissait Rome, et devinait les ressorts cachés de la politique absolument comme s'il n'eût jamais fait d'autre étude que celle de gouverner les hommes.

— Néron, racontait-il un soir à la famille assemblée, Néron s'éloigne de plus en plus de la modestie et de la sagesse qui avaient fait bien augurer de ses débuts. Figurez-vous qu'il vient de donner à son mirmillon Spiculus et à son musicien Ménécrate, les patrimoines et les maisons d'hommes consulaires et qui ont obtenu de leur vivant les honneurs du triomphe. Vous savez qu'il ne porta jamais deux fois le même vêtement, qu'il ne se met jamais en route avec moins de mille voitures, que ses mules sont ferrées d'or et d'argent. Poppée, dans son triomphe insolent, renchérissait encore sur ces prodigalités. Elle se baignait tous les matins dans le lait de huit cents ânesses. Mais ceci n'est que de la folie. On raconte de Néron des infamies dans lesquelles sont mêlés les noms des matrones les plus honorées, et jusqu'au nom de la vestale Rubria. Mais, à propos de Poppée, le triomphe insolent de cette femme artificieuse n'a pas duré. Néron l'a frappée d'un coup de pied, malgré son état de grossesse, parce qu'elle lui reprochait de revenir trop tard d'une course de chars. Elle en mourra, ce n'est pas douteux, et ne sera point regrettée. Il a reporté ses caprices sur Statilia Messalina, la femme d'Attius Vettinus, consul de la présente année, et cette femme succédera à Poppée, rien ne s'y oppose désormais : le consul vient d'être égorgé par ordre impérial.

Héléna ne put retenir une exclamation d'horreur. — J'espère que tu n'insisteras plus pour me présenter à la cour, dit-elle tout bas à

son mari. — L'Israélite reprit, avec une tristesse sous laquelle perçait une pointe d'ironie :

— Voilà où en est aujourd'hui la cité reine du monde; et le Sénat applaudit de l'un et de l'autre pouce, comme dit Horace. Néron prétend que « jamais prince n'a connu toute l'étendue de son pouvoir. » Franchement, je crois qu'il a raison. Il va partir pour Ostie, et déjà l'on installe le long du Tibre une double rangée d'auberges improvisées, où des dames, jouant le rôle de marchandes, l'inviteront de toutes parts à aborder. Si j'ose exprimer ici mon avis personnel, votre espoir est chimérique, nobles et généreux seigneurs, d'enrayer son char sur la pente fatale où il se précipite. Sénèque a offert de lui abandonner son immense fortune, et ne lui demande qu'une chose : la permission de consacrer ses derniers jours au repos et à la philosophie. Néron lui a solennellement juré que ses soupçons injurieux sont mal fondés, et qu'il mourra lui-même plutôt que de lui faire du mal. Je n'en suis pas moins inquiet pour votre illustre ami, Cinéas. Mais voici la grande question du jour : le procès des esclaves de la maison de ville de Pédianus Secundus.

— Ah ! dit l'Athénien redoublant d'attention.

— La question a été portée devant le Sénat, dont la sentence ne pouvait guère être douteuse, les sénateurs étant tous propriétaires d'esclaves. Aulus Plautius, qui n'y voit, comme on sait, que par les yeux de sa femme Pomponia Græcina, a soutenu, à la vérité, le parti de la clémence. Il avait différé un long voyage tout exprès pour essayer de faire excepter du châtiment les enfants et tous ceux dont la non-complicité dans le crime pourrait être démontrée avec évidence. Il a été seul de son avis, ou du moins il a été seul à l'exprimer, sauf pourtant Cornélius Pudens, le visionnaire, qui est allé plus loin encore et qui a posé en principe « qu'il n'est point permis de commettre une injustice même pour un bien supérieur et que la fin ne saurait justifier les moyens. » Caïus Cassius a développé victorieusement l'avis contraire. Il a fait valoir l'autorité des lois anciennes et l'impossibilité de maintenir autrement que par la crainte ces multitudes étrangères qui reconnaissent d'autres dieux que ceux de Rome et souvent n'en ont pas du tout. Autant d'esclaves, autant d'ennemis, selon le proverbe. Il a montré enfin que tout grand exemple est mêlé d'injustice et que le mal de quelques-uns est racheté par l'avantage de tous (1).

(1) Voir Tacite, *Annales*, lib. XIV, c. 42 à 45.

Héléna arrêta l'Israélite à ces mots et s'étonna qu'il eût l'air, lui aussi, d'approuver les principes de Cassius.

— Moi, je n'approuve ni ne blâme ; la chose ne me regarde point et m'intéresse peu : il ne s'agit point de mon peuple. Je me rappelle seulement que notre histoire particulière est semée de massacres de femmes et d'enfants à la mamelle, accomplis en vertu des licences de la guerre. L'histoire de Sparte aussi, madame, et quelquefois celle de Rome, avec cette différence que chez nous ces exécutions eurent la sanction d'ordres directs émanés du Seigneur. Mais, je continue, madame. Il s'est trouvé des sénateurs pour renchérir encore sur la sévérité de Cassius. Ils ont proposé non-seulement de mettre à mort tous les esclaves qui se trouvaient sous le toit du maître assassiné, mais de déporter hors d'Italie tous ses affranchis. L'Empereur dans un accès de clémence, comme il en eut beaucoup autrefois, s'y est opposé. Il a permis de ne pas adoucir la loi ancienne, mais non de l'aggraver.

« La difficulté était de faire accepter la sentence par l'opinion publique. La plèbe, qui ne tremble point devant des troupeaux d'esclaves, a protesté non-seulement par ses cris mais à coups de pavés. L'Empereur a dû faire lire dans les rues une proclamation sévère ; de plus, on a garni d'une double haie de soldats la route qui conduit de la maison de Pédianus au champ Sestertium en dehors des murs, lieu du supplice des esclaves. Ainsi force est restée à la loi, malgré les plaintes et les malédictions des quatre cents condamnés, auxquels les gémissements des spectateurs faisaient écho en plus d'un endroit.

Le petit Marcus, qui se trouvait présent à ce récit de l'Israélite, fut indigné plus que personne du châtiment de tant d'innocents. Cette barbarie l'amena à réitérer sa question du spectacle des gladiateurs : Qu'est-ce donc qui rend les Romains si méchants ? Il la posa à Galdus lequel n'était guère en état de lui répondre, mais qui du moins l'écoutait et ne le traitait jamais en enfant. Galdus croyait tout ce qu'il disait, le devinait quand il ne le comprenait pas, et il s'associait sans réserve aux idées de justice que lui exposait Marcus, devenu son maître de philosophie. Le maître et l'écolier avaient en effet un rapport commun : la simplicité. L'un était un enfant, l'autre un barbare et tous deux se trouvaient aussi près de la nature et loin des préjugés et de l'artifice.

Cinéas, voyant quel attrait avait pour Isaac le séjour de Rome et devinant qu'il y avait noué plus de relations encore et plus de corres-

pondances qu'il n'en avouait, lui offrit, de concert avec Labéon, de lui rendre complétement la liberté. — Vous avez payé votre rançon par avance, lui dit-il; vous n'avez pas la prétention, je suppose, de valoir un prix supérieur aux 6 millions de sesterces que mon beau-frère a récupérés par votre intermédiaire.

Isaac sourit, mais garda un silence qui surprit Cinéas.

— Je vous présenterai à la cour dès que vous serez affranchi, ajouta-t-il. Aidé d'un savoir-faire ingénieux et fécond comme le vôtre, la vaste science que vous possédez en médecine et en littérature peut vous conduire aux honneurs.

Isaac sourit de nouveau et répondit en branlant la tête.

— Merci, seigneur, je suis aussi reconnaissant à Labéon et à vous que si j'acceptais votre don généreux. Mais souffrez que je ne change rien à ma condition. Esclave ici, je suis plus libre qu'à la cour pour remplir la tâche à laquelle j'ai dévoué ma vie. Une seule chose me serait agréable en fait de liberté, ce serait celle de ma correspondance. Je n'ai pas besoin de vous jurer, seigneur, que je ne l'emploierai jamais contre les intérêts de mon maître.

— Ni contre ceux de l'État, je présume? demanda Cinéas.

— Je ne conspirerai jamais ni pour ni contre l'Empire ou la République, répondit Isaac. Que Néron règne ou tout autre, cela m'est fort indifférent; mais vous conviendrez bien, Seigneur, vous dont la patrie est esclave comme la mienne, que Rome n'est pas une tête dont l'humanité ait bien lieu d'être fière.

— Si c'est à Rome elle-même que vous en voulez, dit Cinéas, vous vous heurtez à plus solide que vous et moi. Rome nous déshonore, j'en conviens, mais sa domination est affermie pour des siècles.

— Tout est possible à Dieu! dit Isaac avec emphase.

— Je le veux bien, répartit l'Athénien, mais Dieu qui n'a pas l'air de se mêler souvent des choses de ce monde, à en juger par le train dont elles vont, Dieu s'en mêlera-t-il pour votre bon plaisir? Vous aurait-il par hasard fait cette confidence anticipée?

Isaac hésita comme s'il eût craint de s'ouvrir davantage à un étranger, mais rassuré par l'honnête et calme visage de l'Athénien, il reprit d'une voix vibrante :

— Oui, il en a donné sa parole à mes pères. Les temps sont accomplis. Les soixante neuf semaines d'années fixées à Daniel par l'archange entre l'édit de Cyrus et la venue du Désiré des nations sont écoulées. La justice éternelle va succéder à l'iniquité, les visions et les

prophéties vont recevoir leur accomplissement. Il existe à la vérité quelques points obscurs et certainement figuratifs dans ce passage des Saints Livres; ainsi je ne saisis point le sens de ces mots « que le Christ sera mis à mort, que son peuple le reniera et ne sera plus son peuple, qu'un chef viendra ruiner la ville et le temple, que la victime et le sacrifice feront défaut et que l'abomination et la désolation persévèreront jusqu'à la fin. » Mais qu'importent certains détails du fait? La date n'en subsiste pas moins claire et précise. En outre, nos Écritures sont pleines d'autres promesses également solennelles et qui toutes se rapportent au temps présent. Il va venir. Il est né déjà sans doute quelque part, et ce n'est ni Néron, ni Corbulon, ni les Romains, ni les Parthes, qui l'empêcheront de se révéler quand il lui plaira et de substituer à la domination de Rome celle de Jérusalem.

— Quoi! s'écria Cinéas, ce sont là les espérances des Juifs?

— Ni plus ni moins, seigneur, affirma Isaac solennellement; Israël est la race choisie dès l'origine pour ces hautes destinées.

— J'aurais cru, objecta l'Athénien, d'après les aptitudes et l'histoire, que la race choisie, c'était d'abord celle de Romulus, qui régit le monde, et puis, sans flatter mon pays, celle de Cadmus et de Tyrtée, d'Homère et de Solon, qui l'a civilisé.

— C'est, reprit Isaac, c'est celle qui fera son éducation. Rome domine par la force matérielle, Athènes par le génie des arts, Jérusalem par la vérité religieuse. Chez vous, les Socrates seuls voient l'unité de Dieu, et ils meurent en commandant des sacrifices à Esculape; chez nous, les paysans, les pêcheurs, les illettrés perçoivent aussi clairement que moi cette lumière supérieure. Ils marchent en la présence de l'Invisible, et ils l'adorent sans avoir besoin de figures sensibles qui le leur rappellent. Voilà le privilége de notre race et le principe de son immortalité. Dieu nous a châtiés bien des fois, quand nous nous laissions aller aux superstitions païennes qui nous entourent. Il nous a réduits en servitude et accablés de misères, qui auraient détruit toute autre nation; mais, quand nous revenions à lui, il revenait à nous, il nous délivrait de nos ennemis, et nous l'avons toujours trouvé fidèle dans ses promesses. Voici venir la récompense et le dédommagement de nos souffrances. Il approche, le Messie, le Lion de la tribu de Juda, le Dieu fort, le Dominateur des nations; il vaincra et nous associera à sa victoire. « Et devant Lui se prosterneront les « Éthiopiens, et ses ennemis lècheront la terre. Les rois de Tharsis « et des îles Lui apporteront leurs tributs, et il dominera de la mer à

« la mer et du fleuve jusqu'aux confins de la terre, et tous les rois de « la terre l'adoreront, et toutes les nations seront ses servantes (1). »

Pleurez, ô cieux; tombez divine ondée,
Et que la terre fécondée
Germe et produise son Sauveur !

Isaac, en répétant ces citations, semblait hors de lui-même. La joie transfigurait son visage, et l'éclat du triomphe rayonnait de ses yeux. Cinéas, dont il avait un instant perdu la présence de vue, était frappé de la haute poésie d'expression et en même temps de la clarté singulière de ces prophéties, et cependant il y trouvait quelque chose qui répugnait à son bon sens athénien. Des conquêtes, des victoires matérielles, un simple déplacement du pôle de l'esclavage du monde, c'était peu, à son avis, pour une si longue préparation faite par Dieu même.

— Je vous avoue ma déception, dit-il à Isaac. Je vois bien ce que vous gagneriez à remplacer Rome par Jérusalem; mais le bénéfice de la substitution pour le reste du monde est moins évident. Votre esprit israélite est encore plus étroit que celui des Romains.

— Le règne du Christ sera celui de la justice, dit Isaac; le désert fleurira, les bêtes féroces s'apprivoiseront, on désapprendra la guerre dès que les vengeances indispensables seront consommées, et la paix règnera éternellement sur la sainte Sion.

— Mon ami, insista l'Athénien, ces déserts qui fleurissent et ces bêtes apprivoisées montrent bien que vos prophéties ne sont que des figures poétiques; et je vous assure, au risque de vous contrister, que je les aime mieux ainsi. Si votre Messie était un docteur, si ses conquêtes étaient celles de la vérité, s'il venait pour établir le règne du bien et du beau, je le trouverais moins profane, plus digne du ciel qui l'envoie.

— Un docteur? répéta l'Israélite avec un intraduisible dédain, un nouveau docteur? N'en avons-nous pas assez de docteurs?... Sans compter vos Platons et vos Cicérons, que de prophètes chez nous! Et jamais on ne s'est tant disputé. Non! Il faut que la puissance de Dieu se déploie d'une autre manière. Il faut qu'il fasse crouler encore, au son de nos trompettes, les murs des cités. Il faut qu'il nous ouvre de nouveau passage à travers la mer Rouge et qu'il y submerge ses ennemis et les nôtres.

(1) David, psaume LXXI.

— En ce cas, dit l'Athénien, ce sont encore des batailles et du sang répandu. Tenez, Isaac. Je suppose vos rêves réalisés; votre Messie trônant sur Sion, au milieu de ses armées juives, et distribuant les consulats et les proconsulats que Néron distribue aujourd'hui, c'est pour moi un spectacle moins beau que Socrate assis au milieu de ses disciples et leur enseignant ce qu'il sait de la vertu. Des guerres, toujours des guerres! N'en avons-nous pas assez? vous demanderai-je à mon tour. Montrez-moi votre Messie régnant sur les âmes et purgeant l'humanité de ses vices et de ses erreurs, je me prosternerai avec vous.

— Impossible, répliqua impétueusement l'Israélite; nos prophéties sont littérales ou elles ne sont pas. Un Messie, simple conquérant des volontés libres, un Messie méconnu, bafoué, insulté peut-être de ceux à qui il plairait de fermer les yeux et les oreilles, mais c'est le comble du ridicule et de l'avilissement. Non! Mille fois non! J'ai été tenté, moi aussi, par cette indigne hypothèse, mais la tentation est passée. Je me cramponne à la parole de Dieu; jamais je n'accepterai l'ombre en échange de la réalité promise!

— Pourtant, insinua l'Athénien, s'il m'est permis d'avoir un avis sur ce qui ne me touche en aucune façon, vous avez des prophéties parfaitement claires en faveur d'un Messie conquérant, mais vous-même en avez cité d'autres applicables à un Messie mis à mort et renié des siens. Est-ce que vous en attendriez deux au lieu d'un?

Isaac dirigea sur son interlocuteur un sourire empreint d'une profonde amertume :

— Quoi! vous aussi, noble Athénien, vous insultez à nos angoisses!

— Le ciel m'en préserve! dit Cinéas.

— Allez, poursuivit l'Israélite, poussez le sarcasme jusqu'au bout! Il ne vous manque plus que de nous offrir le Nazaréen pour Messie...

— Quel Nazaréen?

— Eh! Le Dieu de la nourrice Gortynia, le fils du charpentier, l'ignare artisan qui a voulu transporter aux Gentils l'héritage de Jacob... Mais nous l'avons jugé, condamné et crucifié, oui, justement crucifié... J'en étais!...

Isaac grinçait des dents en rappelant ce souvenir. Sa surexcitation l'empêchait de remarquer l'étonnement subit de Cinéas, qui répétait tout bas :

— Lui, le Dieu de Gortynia, le Crucifié, serait donc le Messie des prophètes ?

— Ainsi, continuait Isaac, Judas, dans le triomphe de son Christ, n'aurait aucun privilége spécial ! Seul, il aurait été à la peine depuis deux mille ans, et tout le monde serait à l'honneur avec lui, sur le même rang que lui ! Anathème à Jésus ! anathème à ses disciples, renégats flatteurs de Gog et de Magog, d'Ismael et de Madian, et traîtres à leur patrie, ennemis de leur mère et de leurs frères ! Anathème ! anathème !

Il cacha sa tête dans ses mains, honteux sans doute de son exaltation, et l'Athénien s'éloigna, moins ému que lui, mais profondément rêveur.

J.-M. VILLEFRANCHE.

*(La suite au prochain numéro.)*

---

# ABOLITION

DE

# L'ORDRE DES TEMPLIERS

ÉTUDE HISTORIQUE D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX ET NOTAMMENT D'APRÈS LA BULLE DE SUPPRESSION RÉCEMMENT PUBLIÉE

(DEUXIÈME ARTICLE) (1)

## VI

La déclaration des trois ordres de l'État avait un grand poids. En admettant une pression très-forte de la part du roi de France pour l'obtenir, il était difficile d'admettre qu'une assemblée aussi considérable eût voté contre sa pensée et sa conscience sur la question qui faisait l'objet de ses délibérations. Le Pape crut-il devoir déférer au vœu du pays en poursuivant une affaire de cette importance? Ne fit-il qu'accomplir un dessein déjà formé? Il est difficile de faire la part exacte des différents mobiles qui influèrent sur sa conduite. Au surplus, l'affaire était entamée; il y avait impossibilité de l'arrêter désormais. Les intérêts de l'Eglise, de l'Ordre lui-même, s'il était innocent, exigeaient d'ailleurs que la lumière se fît complète.

Clément V voulut interroger lui-même le grand maître et les commandeurs principaux de France, d'outre-mer, de Normandie, d'Aquitaine et de Guyenne; il les cita devant lui. C'étaient les véritables chefs de l'Ordre du Temple, et Philippe les faisait alors tenir sous bonne garde à Chinon. Soit qu'il ne jugeât pas à propos de se dessaisir de leurs personnes et qu'il craignît l'indulgence du Pape, soit que les prisonniers, brisés peut-être par les tortures ou bien affaiblis par la débauche ou par l'âge, effrayés des suites possibles de cette affaire, fussent malades physiquement et moralement, et réellement incapables de se transporter à Poitiers, ils ne quittèrent pas leur prison, et le Pape délégua pour les examiner trois cardinaux:

(1) Voir la *Revue du Monde Catholique* du 25 juin 1868.

Bérenger, du titre des saints Nérée et Achille; Étienne, du titre de saint Cyriaque, et Landolphe, diacre de Saint-Ange. Ces princes de l'Église se rendirent sur les lieux, virent les prisonniers et leur exposèrent le but de leur visite. Ils insistèrent sur ce fait, que les personnes et les biens de tous les Templiers français se trouvaient maintenant dans les mains et sous la protection du Souverain Pontife : ceux-ci pouvaient donc parler en toute liberté et sans crainte. A cet examen assistaient quatre notaires publics et un grand nombre de personnes recommandables. En présence de ces témoins, en face de l'Évangile, qu'ils touchaient et sur lequel ils prêtèrent serment de dire la vérité, le grand maître et les autres membres de l'Ordre firent chacun leur déposition librement et spontanément, exempts de toute contrainte et de toute terreur (1). Ils déclarèrent qu'ils avaient renié le Christ et craché sur la croix en entrant dans l'Ordre. Quelques-uns d'entre eux avaient exigé des Frères qu'ils avaient reçus les mêmes marques d'apostasie. Il y en eut qui firent des aveux d'une nature telle, que le Pape, par égard pour leur propre pudeur, n'osa les répéter dans la lettre apostolique à laquelle nous empruntons le récit de ces faits. Enfin ils confirmèrent pleinement les dépositions qu'ils avaient déjà faites devant les inquisiteurs.

Tant d'aveux volontaires engagèrent le Pape à lever le suspens qu'il avait fait signifier aux ordinaires et aux inquisiteurs de France; les indices de la culpabilité de l'Ordre étaient trop forts pour qu'il pût désormais retarder le cours de la justice. Il permit donc, par une bulle datée du 5 juillet 1308, à Poitiers, à chaque évêque dans son diocèse, à chaque inquisiteur dans son district, de procéder à une enquête sur les Templiers ; le jugement canonique était réservé aux conciles provinciaux, que devaient présider les métropolitains. Ces assemblées ne prononceraient que sur les individus ; le Pape examinerait lui même le grand-maître et les principaux précepteurs (on nommait ainsi les commandeurs ou grands-prieurs), et déciderait du sort de l'Ordre.

Ces résolutions ne furent pas bornées à la France. Comme l'Institut était répandu dans presque toute l'Europe, le Pape écrivit aux souverains d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de Bohême, d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie, d'Aragon et aux princes italiens, avec ordre de

(1) Coram ipsis singulariter libere ac sponte, absque coactione qualibet et terrore, depesuerunt et confessi sunt..... *Spicil. nov.*, T. III, p. 119.

faire des informations détaillées, à peu près comme il était prescrit pour la France. Dans ces lettres apostoliques, Clément exposait que le roi de France lui ayant dénoncé la corruption dont l'Ordre des Templiers était infecté, il avait fait lui-même les informations dont nous venons de parler, et qu'en conséquence de ce qui lui avait été révélé, il avait prescrit une nouvelle enquête. Enfin, il indiquait à ses commissaires quatorze articles sur lesquels ils devaient faire porter l'examen des Templiers. Ces quatorze articles avaient été dressés d'après les accusations intentées contre l'Ordre, et les aveux que quelques membres avaient faits, soit à Paris, soit à Poitiers.

## VII

Les commissaires nommés pour procéder à l'enquête qui devait se faire en France étaient : l'archevêque de Narbonne, les évêques de Bayonne, de Mende et de Limoges, Mathieu de Naples, Jean de Mantoue et Jean de Montbrun, tous trois archidiacres : le premier de Toulouse, le second de Trente et le troisième de Maguelonne, et Guillaume Agaron, prévôt d'Aix. La lettre du Pape qui les instituait et leur donnait leur mandat était datée de Poitiers, le 2 des ides d'août, la troisième année du pontificat de Clément V (5 juillet 1308). Cette lettre fut lue à Paris l'année suivante 1309.

Les commissaires, réunis dans le monastère de Sainte-Geneviève, résolurent, après une secrète délibération, de citer devant eux les membres de l'Ordre incriminé. Ils lancèrent, en conséquence, un édit portant que, pour s'acquitter de la charge à eux confiée par le Souverain Pontife, ils appelaient les Templiers à comparaître le premier jour non férié après la fête de saint Martin d'hiver (11 novembre), dans le palais épiscopal. Après cette date, s'ils ne se présentaient pas, les graves intérêts impliqués dans cette affaire exigeaient que l'on passât outre et que l'on usât de célérité. Cet édit fut adressé à tous les archevêques et évêques de France, pour que lecture en fût faite publiquement au clergé et au peuple, dans les cathédrales, les collégiales, les écoles les plus importantes, les cours des officialités, et enfin dans les principales maisons de l'Ordre, ainsi que dans les lieux où l'on retenait captifs ceux des Templiers qui avaient déjà été arrêtés. L'acte est daté du vendredi avant la fête de saint Laurent, 8 août 1309. Des messagers, engagés sous la foi du serment, reçurent la commission d'en porter des copies dans les différentes pro-

vinces de France. Des notaires apostoliques assistaient comme témoins à ces délibérations et rédigeaient les pièces.

On ne pouvait mettre plus de publicité ni de solennité dans cette citation. Ajoutons que le délai fixé pour la comparution (plus de trois mois) laissait une latitude parfaitement suffisante.

Le lendemain du jour fixé, les commissaires se réunirent de nouveau dans le palais épiscopal. Nul d'entre les membres de l'Ordre ne s'était présenté. Ils enjoignirent à un appariteur juré de l'officialité de Paris de crier à haute voix dans le palais, dans l'église et dans l'édifice de l'officialité, que si quelqu'un était prêt à comparaître devant eux au nom de l'Ordre et de ses membres, il pouvait venir et s'expliquer, attendu qu'on était disposé à l'écouter avec bienveillance et à procéder suivant la justice. Cette nouvelle citation n'eut pas plus d'effet que les précédentes. Alors les évêques et les autres ecclésiastiques délégués résolurent d'accorder un nouveau délai jusqu'au lendemain. On voulait laisser aux inculpés toute faculté de se défendre, et pousser jusqu'aux dernières limites la mansuétude et la longanimité.

Cet ajournement fut renouvelé huit fois pendant autant de jours.

Sur ces entrefaites, un certain nombre d'archevêques et d'évêques français avaient accusé réception de l'édit de citation à eux adressé, et s'étaient suffisamment expliqués sur la manière dont ils avaient obtempéré aux ordres émanés de l'autorité papale; d'autres n'avaient pas envoyé de réponse pleinement satisfaisante; quelques-uns enfin s'étaient complétement abstenus. Les délégués du Saint-Siége jugèrent à propos de renouveler leurs instances et d'insister sur ce point, que la volonté du Souverain Pontife était que les Templiers qui le désireraient pussent être conduits devant les commissaires, sous la sauvegarde et la garantie des gens et des officiers du roi; mais que nul ne fût forcé à ce déplacement. On leur offrait les moyens de se justifier, sans toutefois les contraindre à une démarche qu'ils auraient pu juger inutile ou compromettante.

Le 22 novembre, l'évêque de Paris se rendit en personne dans le sein de la haute commission, et déclara qu'il s'était transporté dans les lieux où étaient détenus le grand maître des Templiers, le frère Hugues de Payraud, visiteur de l'Ordre en France, et d'autres chevaliers, et qu'il leur avait donné connaissance des citations et des injonctions des délégués du Pape. Un certain nombre de prisonniers ayant manifesté le désir de se présenter devant les commissaires pour défendre l'Ordre, il fut enjoint à Philippe du Vernet, prévôt de

l'église de Poitiers, et à Jean de Joinville, chambellan du roi de France, chargés de la garde des prisonniers, de produire tous ceux qui voudraient comparaître toutes les fois qu'ils en manifesteraient l'intention.

Le même jour, un homme se présenta en habit séculier, disant qu'il venait pour l'affaire des Templiers. Interrogé sur son nom et sa condition, il répondit qu'il se nommait Jean de Melot (1), du diocèse de Besançon. Il déclara qu'il avait appartenu à l'Ordre, qu'il en avait porté l'habit dix ans et qu'il en était sorti depuis. Il jura sur son âme et sa foi qu'il n'avait ni vu ni su le moindre mal dans cet Ordre ; que, du reste, il venait se présenter aux commissaires, prêt à faire et à sceller tout ce qui leur plairait. Interrogé s'il venait pour défendre l'Ordre, et pressé de s'expliquer avec franchise, attendu qu'ils étaient disposés à l'entendre favorablement, il répondit qu'il n'était venu que pour le motif allégué d'abord par lui, et qu'il voulait avant tout savoir ce qu'on ferait de l'Ordre. Il ajouta qu'il ne voulait pas du tout le défendre, et finit par supplier les membres de la commission de faire de lui ce ce que bon leur semblerait, et de lui donner de quoi vivre, parce qu'il était pauvre. A le voir et à l'entendre, ils le jugèrent un homme simple, comme hébété et hors de son assiette (*simplex et fatuus et non benè compos mentis suæ*). Les commissaires n'allèrent pas plus loin dans la procédure, mais ils lui conseillèrent de se rendre auprès de l'évêque de Paris, chargé de recevoir les fugitifs de l'Ordre et de les entretenir.

Le même jour, le prévôt de Poitiers et Jean de Joinville, chargés de la garde des prisonniers, amenèrent devant la commission six Templiers qui avaient annoncé l'intention de répondre à la citation qu'ils avaient reçue. Interrogés séparément, ils répondirent qu'ils étaient de simples chevaliers, sans terre et sans puissance, et que leur manque de crédit et de science les empêchait de prendre en main la défense de l'Ordre.

Sept autres personnes venues à Paris, d'après le bruit public, pour défendre l'Institut et portant l'habit laïque, avaient été arrêtées par le prévôt du Châtelet et mises en prison. Informés de ce fait, les commissaires ordonnèrent à cet officier de les conduire en leur présence

(1) Et non Jean de Molai, comme l'ont dit par erreur les auteurs de l'*Histoire de l'Église gallicane*, et ceux qui se sont bornés à la copier. Cette méprise vient évidemment d'une mauvaise lecture du manuscrit. Au surplus, la traduction entière de ce passage est défectueuse et pleine de contre-sens dans l'ouvrage que nous venons de nommer.

pour être interrogées. Il se trouva que l'un d'eux avait fait partie de l'Ordre, mais l'avait quitté peu avant sa capture. Deux autres avaient été autrefois au service des Templiers et ils avaient fait le voyage de Paris pour prendre des renseignements et les transmettre à leurs anciens maîtres. Nul d'entre les sept ne déposa contre l'Ordre, mais ils refusèrent tous d'en entreprendre la défense. On insista auprès d'eux et on leur représenta que la commission était prête à les écouter avec bienveillance, s'ils avaient quelque chose à dire à la décharge de l'Ordre; mais ils persistèrent dans leur abstention. Comme on ne pouvait rien en tirer, le prévôt du Châtelet reçut l'injonction de les mettre en liberté, à l'exception de celui qui avait appartenu à l'ordre des Templiers et qu'on remit entre les mains de l'évêque de Paris.

Les procès-verbaux authentiques, auxquels nous empruntons les détails qui précèdent, mentionnent ensuite de nouveaux appels faits par l'entremise de l'appariteur public et qui furent réitérés le lundi et le mardi suivants. Personne ne se présenta pour défendre l'Ordre incriminé.

Enfin le grand-maître comparut à son tour. On lui adressa les mêmes demandes qui avaient été faites aux autres, à savoir s'il avait quelque chose à dire en faveur de l'Ordre; mais il éluda une réponse directe. Il s'étendit assez longuement sur les priviléges d'une Société que le Siége apostolique avait confirmée; il dit qu'il lui paraissait étrange que l'Église romaine voulût procéder brusquement à l'abolition de la milice du Temple, elle qui avait attendu trente-deux ans avant d'exécuter sa sentence de déposition au détriment de l'empereur Frédéric. Il ajouta qu'il n'était pas assez savant pour défendre l'Ordre par lui-même, mais qu'il le ferait de son mieux; que du reste il se réputerait et serait digne d'être réputé homme misérable et vil, s'il ne prenait en main la cause d'un Ordre dont il avait reçu tant de biens et d'honneurs, quelque difficile que lui semblât cette défense, puisqu'il était prisonnier du Pape et du Roi, et qu'il n'avait aucune ressource à employer à cet office. C'est pourquoi il demandait secours et conseil, son intention étant que la vérité sur les accusations dont on chargeait son Ordre fût connue non-seulement des commissaires, mais de toute la terre, des rois, des princes, prélats, ducs, comtes et barons, avouant toutefois que ses confrères avaient été trop roides dans la poursuite de leurs droits contre plusieurs prélats. Au surplus, il était disposé à s'en rapporter au témoignage des

rois et des grands dont il venait de faire l'énumération.

Comme l'affaire était difficile et que le grand-maître n'avait avec lui pour prendre conseil qu'un frère servant, les commissaires l'engagèrent à délibérer mûrement sur son projet de défense, et à se souvenir des aveux qu'il avait faits précédemment. Du reste, ils s'offraient à recevoir sa défense, s'il persistait à la présenter, et lui proposaient un délai. Il ne devait pas, au surplus, ignorer qu'en matière de foi et d'hérésie il fallait procéder simplement, sans avocats et sans l'appareil et l'éclat de la forme judiciaire.

On lui lut alors, en les traduisant en langue vulgaire, les lettres apostoliques qui instituaient la commission d'enquête, quatre autres lettres apostoliques se rapportant au même objet, et l'édit de citation. Lorsqu'on en vint au passage des lettres apostoliques où il était question de l'aveu qu'il avait fait à Chinon devant les trois cardinaux délégués par le Saint-Père, il fit deux fois le signe de la croix et témoigna le plus grand étonnement de ce qui venait de lui être lu, concernant son propre aveu et les autres choses contenues dans les lettres apostoliques. Il déclara même aux commissaires que s'ils avaient été d'une autre condition, il n'eût pas hésité à les défier en champ clos. On lui répondit que la commission n'était pas instituée pour recevoir des gages de bataille. Le grand-maître répliqua qu'il ne désirait qu'une chose, à savoir qu'on en usât à l'égard de gens aussi pervers que ceux qui l'avaient indignement calomnié, comme les Sarrasins et les Tartares en usent en pareil cas, en leur tranchant la tête, ou les fendant en deux. C'était, il faut l'avouer, de la part d'un religieux, une singulière idée que de présenter des infidèles comme des modèles à suivre, et l'on pourrait trouver dans cette exclamation une nouvelle preuve de ce que l'histoire nous apprend d'ailleurs, touchant l'influence déplorable que le commerce avec les mahométans avait exercée sur les ordres militaires en Orient. Les commissaires ne crurent pas devoir le suivre sur ce terrain. Ils se contentèrent de lui dire que l'Église jugeait les hérétiques comme tels et abandonnait les obstinés aux cours séculières.

Jacques de Molay prit alors conseil d'un noble chevalier, nommé Guillaume de Plasian, qui avait assisté, sans y être mandé, à la séance et d'après ses avis demanda un délai qui lui fut accordé.

Le vendredi suivant il fut ramené devant les commissaires et on lui demanda s'il voulait défendre l'Ordre. Il répondit qu'il n'était qu'un chevalier pauvre et sans lettres, qu'il avait ouï lire certaine

lettre apostolique où il était dit que le Pape s'était réservé le jugement de sa personne et des principaux Templiers ; qu'il s'en tenait là et qu'il était prêt à comparaître devant le Pape ; mais qu'étant mortel et ayant peu de temps à vivre, il priait les commissaires d'engager Sa Sainteté à l'appeler au plus tôt ; enfin, qu'il exposerait au seigneur Pape ce que l'honneur du Christ et de son Église semblait exiger de lui.

Les commissaires lui firent observer qu'ils n'avaient point à s'occuper des personnes, et que leur charge se bornait à faire une enquête générale sur l'Ordre ; que, du reste, ils le requéraient de dire s'il avait quelque objection ou plainte à présenter. Le grand-maître répondit qu'il n'avait rien à dire. Il ajouta seulement quelques mots en forme d'apologie de l'Ordre. Il déclara, pour la décharge de sa conscience, « qu'il ne connaissait pas d'autres églises (les cathédrales exceptées) où il y eût de plus beaux ornements et plus de reliques, et où le service divin fût mieux célébré par les prêtres, que celles des Templiers. Nulle part on ne faisait plus d'aumônes, et il n'existait aucun Ordre, aucune nation qui répandît plus volontiers son sang pour la cause de la foi, ni qui fût plus redoutée des infidèles. »

Ces allégations étaient étrangères à la cause et ne prouvaient nullement que les Templiers ne fussent pas tombés dans l'hérésie. On en fit l'observation au grand-maître qui se hâta de faire une profession de foi catholique. Il dit qu'il croyait en un seul Dieu, en la Trinité, qu'il croyait qu'il n'y avait qu'une foi, qu'une Église, qu'un baptême ; qu'au jour du jugement le discernement se ferait des bons et des méchants, et que tout le monde saurait alors la vérité sur les questions qu'on agitait à présent.

Il parlait encore lorsque le chancelier Nogaret, étant survenu et voyant que le grand-maître éludait la défense de son Ordre, accusa les Templiers d'avoir autrefois prêté le serment d'hommage à Saladin. Il cita, en outre, un passage des Chroniques de Saint-Denis, d'où il résultait que ce sultan tenait en fort médiocre estime les chevaliers du Temple et leur reprochait d'être infidèles à leur Dieu et d'avoir des mœurs dépravées. Jacques de Molay expliqua l'hommage par la nécessité où ils étaient de conserver des places qu'ils occupaient sur les frontières, et dit qu'il ignorait les paroles de blâme attribuées à Saladin. Enfin il demanda qu'il lui fût permis d'avoir sa chapelle et ses chapelains. Les commissaires louèrent sa piété et firent droit à sa requête.

Le 2 mars de l'année suivante, le grand-maître comparut de nouveau devant la même commission qui lui réitéra la question : « Voulez-vous défendre l'Ordre ? » Il répondit comme il l'avait fait précédemment, qu'il demandait à voir le Pape. On lui permit d'écrire à Rome et on lui promit de faire parvenir sa lettre le plus promptement possible.

## IX

Les dépositions suivantes que nous allons faire connaître par extraits ou par analyse, ont été recueillies par nous dans les procès-verbaux mêmes de la commission d'enquête.

Il nous semble qu'elles peuvent offrir quelque intérêt comme l'expression fidèle des faits. On saisit sur le vif les sentiments dont étaient pénétrés ceux qui s'expliquèrent sous la foi du serment. Le lecteur y remarquera, sans doute, un accent de sincérité et de bonne foi qu'il aurait été bien difficile de simuler.

Frère Barthélemy, du diocèse de Poitiers, servant, âgé d'environ quarante ans, lecture faite de tous les articles de l'acte d'accusation, répondit, après avoir prêté serment, qu'il n'avait jamais vu, su, ni entendu mentionner aucun des désordres imputés aux Templiers, tels que reniements, outrages à la Croix, idolâtrie, actes immoraux. Ayant assisté à la réception d'un frère, il ne fut témoin de rien de suspect. Le candidat demanda qu'on lui fît la charité de le recevoir dans la société des frères de l'Ordre ; on lui répondit qu'il demandait une grande chose et qu'il eût à réfléchir. Comme il insistait, le chevalier qui présidait à la réception lui fit faire le triple vœu de chasteté, d'obéissance, et de ne posséder rien en propre, mais de conserver soigneusement les biens de l'Ordre. On le revêtit alors du manteau, et tous les assistants le baisèrent sur la bouche. Ce témoin ajouta qu'il pensait que, dans quelques réceptions, il avait pu se passer des choses illicites. Les assemblées étaient clandestines, et ceux qui auraient révélé les secrets de l'Ordre étaient passibles d'un châtiment dont il ignorait la nature. Le témoin n'a pas entendu parler d'idoles : il sait que les chevaliers se ceignaient les reins avec de petites cordes en signe de la chasteté gardée. Il reproche au grand-maître d'avoir péché par négligence en ne dénonçant pas les désordres dont il avait connaissance. Il a vu pratiquer convenablement le devoir de l'aumône et de l'hospitalité dans les maisons où il a

vécu. Au surplus, il ne sait rien de ce qui se passait dans les chapitres, attendu qu'il n'y avait jamais assisté (1).

En résumé, cette déposition d'un homme qui n'a rien vu, rien entendu, mais qui soupçonne bien des choses, fidèle croyant, au reste, et bon chevalier, renferme plusieurs aveux. Le soin avec lequel elle a été reçue et enregistrée prouve en faveur de l'impartialité des personnes chargées de l'enquête.

Un autre frère servant, du diocèse de Tours, raconte les détails qui suivent sur sa réception (2) : Il demande le pain et l'eau de l'Ordre (formule consacrée), et s'offre pour être serviteur et esclave de l'Ordre en Terre-Sainte. On le reçoit après lui avoir fait jurer de garder les bonnes coutumes de l'Ordre et les trois vœux ordinaires. Puis, on lui enjoint de renier Jésus trois fois, sans faire mention du nom de Christ. Il se récrie en disant que ce n'est pas dans les constitutions de l'Ordre. On lui répond qu'il doit obéir. Le témoin renie trois fois Jésus *ore non corde*. Il reçoit ensuite l'ordre de cracher sur une croix de bois, sans image du Crucifié : il crache auprès, mais non sur la croix. Là se bornaient, suivant le témoin, les crimes des Templiers ; du moins, il n'avait pas vu autre chose. Le reniement et le crachement avaient été renouvelés à la réception d'un autre frère. Il pensait que ces excès avaient été introduits dans l'Ordre par les chevaliers d'outre-mer, et il confirma le fait de clandestinité des assemblées de chevaliers.

Le frère Simon de Lechan, du diocèse d'Amiens, atteste, sous la foi du serment, qu'il fut reçu dans la chapelle du Temple, située à Avesnes-lès-Seiche, dans le diocèse de Cambrai, par le chevalier Jean de Manhbers, en présence des frères Jean Normand, prêtre ; Gérard d'Argenteuil, chevalier ; Pierre de Latigny, Pierre de Caen, Robert de Grandvilliers, et Jean de Noircour.

Après l'interrogatoire et les épreuves d'usage, Jean de Manhbers lui fit jurer de vivre dans la chasteté, la pauvreté et l'obéissance, *de garder les secrets de l'Ordre*, et de faire tous ses efforts pour coopérer à la conquête du royaume de Jérusalem. Ensuite, il lui remit le manteau, insigne des Templiers, et le baisa sur la bouche. Il lui indiqua le nombre d'Oraisons Dominicales qu'il devait réciter chaque jour, et lui fit d'autres recommandations honnêtes et pieuses. Jusque là rien d'illicite. Mais quand les assistants se furent retirés, le chevalier, qui avait procédé à sa réception, l'appela et le fit approcher d'un coffre où étaient placés des ornements d'autel, au milieu des-

(1) *Procès des Templiers*, tome II, pp. 101 et suiv. — (2) *Id.*, p. 103.

quels se trouvait une croix de bois. Il lui ordonna de cracher sur cette croix en marque de mépris. Le novice fut stupéfait, et se mit à pleurer. L'autre lui dit de ne pas s'émouvoir, affirmant que c'était une des observances de leur culte. Le témoin, intimidé, feignit de cracher sur la croix. A l'injonction qui lui fut faite de renier Dieu, il ne répondit que par le silence. Le reste de la déposition se compose de détails qu'il est impossible de reproduire (1).

D'après le même témoin, les frères adoraient la croix le Vendredi-Saint et paraissaient avoir la foi et croire en particulier à l'efficacité des sacrements. Le témoin n'aurait pas osé affirmer la même chose de celui qui l'avait reçu.

La déposition suivante mérite une attention particulière; elle émane d'un vieillard âgé de quatre-vingts ans, assez lettré pour entendre la langue latine.

Guillaume de Liége (2), frère servant, maître de La Rochelle, dans le diocèse de Saintes, avait déjà fait des aveux par devant l'archevêque de cette ville, qui lui avait donné l'absolution et l'avait réconcilié avec l'Église. Il confirma sa déposition devant les commissaires pontificaux. On n'avait exigé de lui, quand il fut reçu dans l'Ordre, ni blasphème, ni crachement sur la croix, ni reniement impie, ni en général rien de contraire à la loi de Dieu. On l'avait, au contraire, exhorté à se garder soigneusement du mal, le menaçant en cas d'infraction grave, de le jeter en prison pour le reste de ses jours. Il n'aperçut d'abord rien de suspect dans l'Ordre; mais quelques frères lui ayant déclaré que dans la cérémonie de leur réception on leur avait enjoint de cracher sur le crucifix, il commença à concevoir quelques soupçons, et depuis ce temps, toutes les fois qu'il assistait à une cérémonie de ce genre, il eut soin de se retirer immédiatement après que le récipendaire eut été revêtu du manteau. Il évitait même, autant qu'il le pouvait, d'être présent, et cherchait à rejeter sur d'autres la responsabilité qu'il redoutait pour lui-même. Cet honnête, mais timide frère servant, n'osa jamais prendre sur lui de faire part à ses supérieurs de ses soupçons, il se contenta de dire à quelques membres de l'Ordre qu'il regrettait que les réceptions se fissent clandestinement, et qu'il prévoyait qu'on aurait sujet de s'en repentir. Il inclinait à croire que le crachement sur la croix avait été commandé aux novices qui avaient été reçus après lui.

(1) *Id.*, t. I, pp. 364 et suiv. — (2) *Id.*, t. II, p. 6.

D'où venaient ces désordres? Tenaient-ils à l'essence même de la règle, ou avaient-ils été introduits par les supérieurs? Le témoin ne pouvait rien dire de précis là-dessus. Dans son opinion, c'était à quelques chefs corrompus qu'on devait l'introduction de ces détestables pratiques. L'autorité des supérieurs était considérable, et ils l'exerçaient souvent avec superbe. Pour l'accroître encore et se faire obéir sans réplique, ils abusaient des lettres apostoliques et se conduisaient en véritables despotes. Le secret le plus absolu était imposé touchant tout ce qui se passait dans les chapitres de l'Ordre. Les membres laïques de l'Institut ne pouvaient sans permission se confesser à d'autres qu'aux prêtres du même Institut. Ces prohibitions étaient connues d'un grand nombre de prêtres... Pour lui, il n'avait jamais voulu se porter défenseur de l'Ordre.

Voici encore le résumé de quelques dépositions :

Guillaume de Châlons affirme qu'il avait refusé de renier Jésus-Christ et de cracher sur la croix ; mais qu'un des frères, l'ayant pris à la gorge, lui ordonna de faire ce qu'on lui demandait, sinon qu'il mourrait. La crainte de la mort lui fit faire alors ce qu'on exigeait de lui (1).

Guillaume d'Herblai reconnut également avoir été forcé de renier Jésus-Christ et de cracher sur la croix ; il avait vu dans deux chapitres généraux une tête qu'on adorait, elle portait une barbe et lui parut être de bois argenté et doré (2).

Pierre de Villars, interrogé sur les mêmes faits, répondit qu'il avait été un jour et une nuit en prison pour n'avoir pas voulu renoncer à Jésus-Christ, et que, pour obtenir sa liberté, il avait fait de bouche, et non de cœur, ce qu'on lui commandait. Matthieu de Quesnoi déclara avoir été en prison au pain et à l'eau, pendant trois jours, pour le même sujet (3).

Cette longue enquête où furent entendus deux cent trente témoins, dont la plupart déposèrent contre l'Ordre, fut close le 5 juillet 1311. Deux licenciés en droit, Mes Chatard de Penna Varia, chanoine de Limoges, et Pierre d'Aureilly, furent chargés de remettre un exemplaire sur vélin des procès-verbaux au Souverain Pontife, qui, s'était réservé, comme nous l'avons dit plus haut, le droit de statuer touchant l'Ordre entier. Un autre double, sur simple papier, des mêmes actes, fut déposé dans les archives de Notre-Dame de Paris, pour ser-

(1) T. II, p. 296. — (2) T. II, p. 299. — (3) P. 338, 343.

vir de garant de l'exactitude du premier. Cette copie dut, au surplus, être gardée secrète, et défense fut faite de la communiquer à personne sans une permission expresse et spéciale du Saint-Père. On voulait par ces dispositions assurer le secret nécessaire dans une procédure de cette importance, qui était dirigée contre un Ordre aussi puissant et aussi redoutable, et sauvegarder en même temps les droits de la défense. Cette précaution n'a pas été inutile. Le manuscrit de Notre-Dame, après être sorti du trésor de cette église, et avoir passé en diverses mains, a fini par être déposé à la Bibliothèque impériale (1). C'est d'après ce document qu'a été faite, par les soins et sous la direction de M. Michelet, nullement suspect, la publication qui est maintenant tombée dans le domaine public, et dont nous avons donné quelques extraits.

Au nombre des dépositions qui furent recueillies par les commissaires pontificaux, il faut encore noter celles de Ponzard de Gisy, d'Aymon de Barbone et de Jean de Furne qui rétractèrent les deux premiers en totalité, le dernier en partie, les aveux qu'ils avaient faits précédemment devant l'évêque de Paris (2). Interrogés pourquoi ils revenaient sur leurs premières déclarations, ils répondirent que la torture leur avait arraché des mensonges. Ponzard de Gisy affirma en particulier que les crimes dont on chargeait l'Ordre, tels que renoncer à Jésus-Christ, cracher sur la croix, et commettre d'odieuses impuretés, lui étaient faussement imputés. S'il s'était reconnu coupable, c'était après avoir subi lui-même une question cruelle, et après que trente-six de ses frères étaient morts, à Paris, des suites des tourments qu'ils avaient endurés. Pour éviter un semblable sort, plusieurs des membres de l'Ordre étaient, disait-il, convenus de feindre une culpabilité qui n'existait réellement pas.

Ces tortures dont il se plaignait, lui avaient été infligées trois mois avant qu'il eût été interrogé par l'évêque de Paris, ses mains furent attachées derrière son dos, et serrées avec une telle violence que le sang jaillissait de ses doigts. Plutôt que de recommencer une pareille épreuve, il était prêt à avouer tous les crimes imaginables et imaginaires.

Aymon de Barbone avait été mis trois fois à la question, et réduit pendant trois semaines au régime du pain et de l'eau. Jean de Furne donna de semblables explications.

(1) Fonds Harlay, p. 49. — (2) Ces dépositions ont été empruntées à l'*Histoire catholique en France*, de Mgr Jager, t. X.

Mgr Jager, auquel nous empruntons ce qui précède, ne nie pas l'exactitude des déclarations, le fait de la torture. Il remarque seulement que l'interrogatoire, subi par les trois accusés devant l'évêque de Paris, ne se rapporte pas à la première procédure dirigée par le dominicain Imbert. L'évêque, en effet, ne fut investi de la charge d'examiner les Templiers de son diocèse qu'en vertu de la bulle du Pape, dont nous avons parlé, et qui est d'une date postérieure à cette procédure. Ce serait donc vers 1309 ou 1310, que les tortures auraient été employées, et non en 1307, et l'on ne pourrait rien arguer de ce fait contre les aveux souscrits par les Templiers durant ce premier examen, d'autant plus que les actes ne font mention d'aucune violence. Nous ajoutons aux observations judicieuses de l'auteur de l'*Histoire de l'Église Catholique en France*, que de la déclaration même de Ponzard de Gisy on peut induire que c'était l'autorité civile, et non l'autorité ecclésiastique qui avait usé de ce moyen d'information, puisqu'il fut appliqué à la question trois mois avant de comparaître devant le prélat.

Il est très-important d'observer que ni ces trois accusés, ni les autres qui se plaignirent comme eux d'avoir cédé à la violence des tourments, n'avaient figuré dans la grande enquête faite sous la présidence d'Imbert. Leurs noms ne se trouvent pas, en effet, parmi ceux qui furent interrogés à cette époque.

Ces rétractations, au surplus, sont en contradiction manifeste avec les aveux d'autres Templiers. Ainsi, tandis que Ponzard de Gisy niait les crachats sur la croix, et le reniement de Jésus-Christ, il résultait des dépositions de ses confrères que lui-même avait assisté, à plusieurs reprises, à des assemblées où ces pratiques impies avaient été exigées des récipiendaires, l'épée à la main. Qui faut-il croire de ceux qui, après s'être déclarés coupables, affirmaient leur innocence ou de ceux qui persistaient volontairement à s'accuser?

Il faut également établir que Jean de Furnes avait été témoin des actes d'apostasie reprochés à l'Ordre.

## X

L'appel fait par les commissaires pontificaux finit par être entendu. Un grand nombre de chevaliers, voyant qu'il s'agissait de l'existence même de l'Ordre, résolurent de faire un suprême effort pour le sauver, et se laissèrent conduire à Paris. Leur interrogatoire dura depuis le 6 février jusqu'au 14 mars 1310. Le cœur faillit à quelques-uns

qui reconnurent qu'il régnait de grands désordres dans leur Institut, et déclarèrent qu'ils n'entreprendraient pas de le défendre. D'autres demandaient à être mis préalablement en liberté; mais on ne pouvait renvoyer libres de toute poursuite des gens contre lesquels s'élevaient précisément de si lourdes charges. Il y en eut enfin qui nièrent absolument ce qu'ils avaient confessé, soit devant le Pape, soit ailleurs.

Deux membres de l'Ordre seulement se plaignirent d'avoir été mis à la question : Bernard de Vado, du diocèse de Toulouse et Jean de Barre, tiré des prisons de Saint-Denis. Pas plus que les trois autres dont nous avons précédemment donné les noms, ces deux chevaliers n'avaient été compris dans la première poursuite. L'enquête faite par Imbert ne recevait donc aucune atteinte de ces réclamations; elle demeurait dans toute sa force.

Le samedi, 14 mars 1310, les Templiers défenseurs de l'Ordre, au nombre de cinq cent cinquante, se trouvaient réunis dans la salle de l'évêché. Là, on leur donna lecture des chefs de l'accusation intentée contre la milice du Temple. Aux articles déjà mentionnés, il faut ajouter deux points principaux. En premier lieu, les prêtres étaient accusés de ne pas prononcer à la messe les paroles de la consécration. Secondement, on reprochait au grand-maître et aux principaux dignitaires de permettre aux laïques de donner l'absolution sacramentelle. La vérité de ces imputations n'a pu être bien établie; elles étaient, il faut le reconnaître, d'une nature qui ne permettait pas une investigation rigoureuse.

La lecture de l'acte d'accusation ayant été réitérée quinze jours plus tard, ceux qui persistèrent dans leur projet de défendre l'Ordre reçurent l'invitation de désigner six, huit ou dix délégués qui porteraient la parole en leur nom, car il était évident que, dans l'intérêt même de leur cause, ils ne pouvaient tous s'expliquer les uns après les autres. Ces délégués devaient avoir, d'ailleurs, toute faculté de s'entendre avec leurs commettants, point important à constater. Les cinq cent cinquante chevaliers s'étant donc concertés refusèrent d'abord de se faire représenter. L'Ordre du Temple a un chef, disaient-ils, et les frères ne peuvent rien faire sans sa permission. Ils ajoutaient que les imputations dont la milice sacrée était l'objet, ne reposaient sur aucun fondement, et ils réclamaient la liberté d'abord, puis la faculté d'aller personnellement, ou de députer quelqu'un au concile général pour y présenter leur défense. Autant d'expé-

dients dilatoires que la commission ne pouvait admettre, puisqu'elle était uniquement instituée dans le but de recueillir des dépositions, d'entendre des apologies, d'étudier en un mot, et de préparer l'affaire afin qu'elle pût être soumise aux Pères de la future assemblée.

Les Templiers présents finirent par se raviser, et ils désignèrent deux prêtres : Raynaud de Provins et Pierre de Bologne, ce dernier procureur général de l'Ordre en cour de Rome ; et deux chevaliers, Guillaume de Chambonnet et Bertrand de Sartiges. Ces quatre élus eurent toute liberté d'entrer dans les prisons où étaient détenus leurs confrères et de communiquer avec eux.

Le mardi, 7 avril 1310, Pierre de Bologne, au nom de ses codélégués et de tous les frères, dont plusieurs l'avaient accompagné, lut devant la commission le plaidoyer qu'il avait composé pour la défense de l'Ordre. Cette pièce débutait ainsi :

« Devant vous, révérends pères et commissaires nommés par le Souverain Pontife pour juger l'Ordre religieux du Temple, les frères de cet Ordre exposent et disent, non pas par esprit de contention, mais avec simplicité, qu'ils ne peuvent donner à personne procuration dans une si grande cause, qu'ils ne le doivent pas, qu'ils ne le peuvent pas, sans la présence, l'avis et le consentement du Grand-Maître et de son conseil : qu'en droit ils ne le peuvent, ni ne le doivent. »

Pierre de Bologne continuait en déclarant que chaque membre de l'Ordre était, au surplus, disposé à faire valoir les raisons qui pourraient être alléguées en faveur de la milice sainte. Les quatre délégués avaient mission expresse de le faire ; mais ils protestaient d'avance contre tout ce qui pourrait être dit à la charge de l'Ordre, par le motif que des dépositions de ce genre, contraires à la vérité, ne pourraient être que le résultat de la séduction ou de l'intimidation. Pierre de Bologne poursuivait ainsi :

« Ils (les frères Templiers) demandent que tous les frères dudit ordre qui le déshonorent et qui insultent à la sainte Église en vivant d'une manière déshonnête, soient remis à la garde de l'autorité ecclésiastique, jusqu'à ce qu'on sache s'ils ont fait de vraies ou de fausses dépositions. »

Ceci est un aveu tout spontané qu'il y avait dans l'Ordre un certain nombre de membres corrompus.

« Ils demandent, supplient et requièrent que, lorsque des frères seront interrogés, aucun laïque ou autre personne suspecte ne soit présent et ne puisse les entendre, de peur que, par crainte, on ne dise des mensonge et on ne cache la vérité ; car les frères sont générale-

ment frappés d'un si grand effroi, d'une si grande épouvante, qu'on doit être moins étonné d'en entendre mentir que d'en entendre soutenir la vérité, en voyant d'un côté les tribulations et les angoisses qu'ont sans cesse à endurer ceux qui disent la vérité, en voyant les menaces, les insultes et les autres maux qu'ils souffrent journellement; en considérant, d'un autre côté, les biens, les avantages, les délices et la liberté dont jouissent ceux qui déposent faussement, et les grandes promesses qu'on leur fait tous les jours..... »

Les frères prétendaient encore que, hors du royaume de France, aucun Templier n'avait fait d'aveux compromettants, et ils concluaient que les dépositions défavorables qu'on alléguait contre eux, avaient été extorquées par la violence, les menaces ou les caresses.

« L'Ordre du Temple, fondé sur la charité et dans le but de combattre les ennemis du Christ, a toujours été pur et sans tache; il a toujours conservé et conserve encore intacte l'observance approuvée, confirmée par le Siége apostolique, et dotée de nombreux priviléges. Celui qui entre dans l'Ordre, promet de garder l'obéissance, la chasteté, la pauvreté, et de se dévouer à conquérir, à conserver, à garder et à défendre la terre sainte; il reçoit honnêtement le baiser de paix et l'habit sur lequel est une croix qu'il porte sur sa poitrine par respect pour Celui qui a été crucifié pour nous et en mémoire de sa Passion. On lui apprend ensuite à garder les règles et les antiques usages donnés par l'Église romaine et les saints Pères. Telle est la manière d'entrer dans l'Ordre; elle a été suivie dans tous les temps et dans tous les lieux, depuis l'établissement de notre Ordre jusqu'aujourd'hui. Celui qui dit ou croit le contraire, erre complétement, pèche mortellement et s'écarte du sentier de la vérité.

Quant aux actes infâmes ou impies qui leur avaient été imputés, les frères les niaient résolûment, et ils repoussaient ces accusations comme d'indignes calomnies. Ce n'est, disaient-ils, que par cupidité ou envie que nos ennemis ont recruté des apostats, des fugitifs qui, à cause de leurs crimes, avaient été rejetés du troupeau comme des brebis malades. C'est de concert avec eux qu'ont été inventés ces crimes épouvantables. On séduisait ces apostats et on les envoyait dans tous les pays à la recherche de leurs pareils. On stylait les nouveaux venus, on leur dictait leurs dépositions, et c'est ainsi que l'on parvint à les faire s'accorder entre eux malgré la différence des pays d'où ils étaient amenés.

« De là, disait Pierre de Bologne, de là sont tombés sur nous tant de malheurs. On nous a emprisonnés et violentés avec tant de rigueur que

plusieurs de nos frères, pour se délivrer de ces maux, ont parlé contre leur conscience et fait les aveux que leur avaient suggérés les satellites. Le roi, trompé par nos ennemis, trompa lui-même à son tour le seigneur pape; le seigneur pape et le seigneur roi ont été trompés l'un et l'autre par de fausses suggestions. »

Le défenseur ajoutait que la haute commission n'avait contre les Templiers qu'un pouvoir d'office et non un pouvoir de droit; que ceux-ci n'avaient commencé à être diffamés qu'après leur incarcération et les manœuvres odieuses dont on avait usé à leur égard; enfin, qu'ils étaient continuellement en butte à des obsessions de toutes sortes, par paroles, par envoyés ou par lettres, et que la crainte d'être brûlés les empêchait seule de rétracter les dépositions qui leur avaient été extorquées à force de menaces.

Quand Pierre de Bologne eut terminé, les commissaires prirent la parole. Ils refusèrent naturellement de mettre les prisonniers en liberté, puisque leurs attributions ne le leur permettaient pas. Le grand-maître ayant déclaré qu'il ne se défendrait que devant le Pape ne pouvait être mis en présence des avocats de l'Odre. La diffamation des Templiers, c'est-à-dire les bruits injurieux qui avaient universellement couru sur leur compte, avait précédé leur arrestation et se motivait suffisamment. On promettait, au surplus, de procéder avec douceur à l'interrogatoire des prévenus, et cette promesse fut religieusement tenue.

Le samedi suivant, veille du dimanche des Rameaux, commença la nouvelle enquête. Les quatre défenseurs susnommés assistèrent sinon à toutes, du moins à la plupart des dépositions, et ils purent entendre le serment que prêtèrent tous les témoins de dire la vérité pour ou contre l'Ordre, sans céder à aucune sollicitation, sans obéir à aucun motif humain.

## XI

Sur ces entrefaites, les conciles provinciaux, dont la tenue avait été prescrite par le Pape et qui étaient chargés de procéder au jugement individuel des Templiers commençaient à se réunir (11-26 mai 1310). Les défenseurs de l'Ordre en furent avertis et ils se hâtèrent de protester et d'en appeler au Pape. Malheureusement l'archevêque de Narbonne, président de la commission d'enquête pontificale, qui reçut leur plainte, n'avait aucune juridiction sur des tribunaux institués canoniquement et dont la mission était toute différente de la

sienne. Il dut se borner à transmettre à l'archevêque de Sens, qui avait convoqué ses suffragants à Paris, les réclamations de Pierre de Bologne, et supplier son collègue de suspendre les procédures, ou du moins d'arrêter, s'il se pouvait, l'exécution du jugement. Le concile de Sens ne crut pas devoir obtempérer à ce désir. Il jugea les Templiers qui avaient été présentés à sa barre. Les uns furent simplement relevés de leurs vœux, d'autres condamnés à des pénitences disciplinaires et réconciliés avec l'Église. Un certain nombre, qui avaient refusé de se reconnaître coupables et de confirmer leurs premiers aveux, furent livrés au bras séculier qui se hâta de les conduire au bûcher. Philippe-le-Bel n'était pas homme à lâcher sa proie.

Les cinquante-quatre Templiers qui subirent le dernier supplice furent unanimes à protester, au fatal moment, de leur innocence et à déclarer que les tortures seules avaient pu leur arracher à l'origine des aveux mensongers. Le peuple fut vivement frappé de cette rétractation en face de la mort.

Quant aux accusés qui n'avaient pas encore comparu devant la haute commission, l'impression qu'ils ressentirent fut celle de la plus profonde terreur. Ils voyaient, il faut bien le dire, ceux qui se disaient coupables, pardonnés et rendus à la liberté, moyennant des pénitences légères, tandis que les Templiers qui soutenaient leur innocence, après avoir, il est vrai, fait des aveux compromettants, étaient livrés aux flammes. Ce contraste n'était pas propre à leur ouvrir la bouche pour rendre hommage à la vérité, et tout les poussait à confesser des crimes qu'ils n'avaient peut-être pas commis. D'un autre côté, se déclarer faussement coupable c'était s'exposer à de cruels châtiments et à des châtiments immérités. Leur perplexité et leur effroi s'accrurent à ce point que la plupart des témoins devinrent incapables de déposer. On en vit qui perdaient le sens dans le prétoire, tout rempli de l'appareil de la justice. Les commissaires, qui ne cherchaient qu'à connaître la vérité, se virent forcés de suspendre pendant six mois la procédure commencée, et ils ne dissimulèrent pas leur mécontentement de la précipitation que le pouvoir royal avait mise à exécuter les condamnés. A la première nouvelle de la sentence, ils avaient fait tous leurs efforts, mais sans succès, pour obtenir au moins un sursis dans l'exécution.

Un peu auparavant, le 2 mai et le 11 du même mois, plusieurs chevaliers interrogés par le commissaire pontifical s'étaient plaints d'avoir été mis à la question ; mais les faits qu'ils alléguaient s'étaient

passés à Périgueux et à Poitiers, et n'avaient, par conséquent, rien de commun avec la procédure de Paris de l'an 1307. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

Sur ces entrefaites, l'Ordre perdit ses défenseurs. Raynaud de Provins renonça solennellement à la mission qu'il avait acceptée, Pierre de Bologne s'évada de sa prison, et les deux chevaliers s'excusèrent sur leur ignorance. Agissaient-ils ainsi par crainte des dangers qu'ils pouvaient encourir en s'opposant aux desseins avoués du roi de France, ou bien par l'impossibilité évidente de détruire tant de témoignages défavorables ?

L'interrogatoire repris le 18 décembre 1310 fut définitivement clos au mois de mai de l'année suivante. Les deux cent trente et un témoins qui s'étaient absentés furent, dit Mgr Jager, entendus avec une patience héroïque et une extrême douceur. Presque tous confirmèrent les crimes imputés aux Templiers par la voix publique.

Il n'est pas sans intérêtde mettre en regard de cette appréciation le jugement d'un critique, dont on ne suspectera pas, sans doute, l'impartialité sur cette question. Nous voulons parler de M. Michelet, sous la direction duquel ont été publiés les documents cités plus haut. Voici ce que nous lisons, sous sa signature, en tête d'un des deux volumes de cette publication :

Cet interrogatoire fut conduit lentement, et avec beaucoup de ménagement et de douceur par de hauts dignitaires ecclésiastiques, un archevêque, plusieurs évêques, etc...

Tout identiques que sont les questions, tout uniformes de style que peuvent sembler les réponses dans le latin monotone du notaire apostolique, l'observateur sérieux verra, non sans intérêt, l'individualité humaine se produire encore sous cette lourde enveloppe avec le naturel, la variété, les accidents de la vie, souvent avec le mouvement imprévu de la passion... Cette diversité de détails sera peut-être pour la critique un motif d'accorder quelque créance à ce que les assertions capitales présentent de concordant...

Quelque opinion qu'on adopte sur la règle des Templiers et l'innocence primitive de l'Ordre, il n'est pas difficile d'arrêter un jugement sur les désordres de son dernier âge, désordres analogues à ceux d'autres Ordres religieux. Il suffit de remarquer dans les interrogatoires que nous publions *que les dénégations sont presque toutes identiques*, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu ; *qu'au contraire, les aveux sont tous différents*, variés de circonstances spéciales, souvent très-naïves, qui leur donnent un caractère particulier de véracité. Le contraire devrait

avoir lieu, si les aveux avaient été dictés ou arrachés par les tortures, ils seraient à peu près semblables, et la variété se trouverait plutôt dans les dénégations. »

## XII

Les grandes assises de la chrétienté où devait se décider le sort des Templiers venaient de s'ouvrir. Le Pape, en s'adressant à cette solennelle assemblée où se trouvaient réunis plus de trois cents évêques, rappela que cette affaire formerait un des principaux objets de ses délibérations. Les discussions commencèrent aussitôt. Il n'y eut pas de session générale; car il eût été difficile de traiter un sujet aussi compliqué et de discuter les nombreux documents destinés à l'éclaircir dans une réunion aussi nombreuse. Une élection à deux degrés à laquelle prirent part tous les membres du concile désigna les prélats chargés d'étudier l'affaire dans tous ses détails. C'était une sorte de grande commission, analogue à celles qui, dans nos parlements modernes, rédigent des rapports et préparent les éléments d'une solution définitive. Les pièces du procès furent soumises aux prélats qui en faisaient partie. Ils purent les examiner à loisir, car les conférences durèrent plusieurs mois. Les moyens d'information ne manquaient évidemment pas, et la liberté des opinions demeurait entière.

Nous voyons par la bulle d'abolition que des avis divers divisèrent les membres de l'Assemblée. Un certain nombre de prélats, jugeant que la lumière était suffisamment faite sur la culpabilité de l'Ordre en général, voulaient sa condamnation immédiate et son abolition; mais la grande majorité, fidèle observatrice des maximes du droit, assura qu'il était impossible de condamner judiciairement un individu ou un corps moral sans l'avoir entendu. Or, l'Institut n'avait pas été cité régulièrement devant le concile, et il existait, d'autre part, d'immenses inconvénients à faire comparaître devant l'assemblée les chefs ou les défenseurs officiels de l'Ordre. On eût ainsi renouvelé, sans profit pour la cause de la vérité qui était assez connue par tant de dénonciations et d'aveux, on eût renouvelé un immense scandale, suscité des controverses infinies, provoqué d'amères récriminations et des haines violentes, et troublé pour de longues années la paix de la chrétienté. Cependant le concile, par l'organe de ses représentants *élus*, se déclarait incompétent pour prononcer lui-même un verdict de condamnation. Il fallait trouver quelque autre expédient.

La nécessité de supprimer un Ordre dégénéré de sa sainteté primi-

tive à un degré aussi effrayant et de faire disparaître cette pierre d'achoppement était généralement sentie.

Un des prélats le plus renommé par sa science et sa piété (on croit que c'était l'évêque de Mende) s'exprima ainsi (1) :

« Les avis sont partagés touchant l'affaire des Templiers. Parmi les membres de cette assemblée, les uns disent qu'on aurait dû fournir à l'Ordre les moyens de se défendre (2), et que l'on ne saurait retrancher un membre si noble du corps de l'Église sans une mûre délibération et sans se conformer à la rigueur du droit. D'autres soutiennent qu'il faut abolir l'Ordre sans retard, tant à cause du scandale qu'il a causé dans toute la chrétienté que parce que les enquêtes et les procédures où l'on a entendu plus de deux mille témoins ont convaincu les Templiers d'hérésie. Mon sentiment est qu'il serait très-expédient pour l'Église de Dieu et tous les fidèles, que le seigneur Pape détruisît entièrement, soit par les moyens de droit, soit en vertu de sa puissance souveraine, un Ordre diffamé qui a compromis l'honneur du nom chrétien parmi les infidèles, et fait vaciller dans la foi quelques catholiques. J'opine qu'on agisse sans tarder et sans s'arrêter aux arguments plus spécieux que solides, empruntés à la nécessité prétendue d'une défense. L'Institut était bon dans ses commencements, mais il a dégénéré. »

Le prélat citait ensuite, à l'appui de son sentiment, le roi Ezéchias qui fit briser le serpent d'airain que Moïse avait pourtant érigé sur l'ordre exprès de Dieu. C'est que cette image, destinée, à l'origine, à exciter la piété et la confiance du peuple d'Israël, l'avait par la suite porté à l'idolâtrie (2).

Les chroniqueurs exposent de la même façon et presque dans les mêmes formes les sentiments qui dominaient dans l'assemblée, et Walsingham (*Histoire d'Angleterre*) dit que le concile fut d'avis qu'on ne pouvait abolir selon le droit l'Ordre des Templiers, parce que l'Ordre lui-même n'avait pas été cité, et qu'un certain nombre de membres seulement avaient été cités et interrogés.

Le Pape voyant que l'assemblée, tout en désirant la suppression de l'ordre, ne croyait pas pouvoir le condamner canoniquement, résolut de déférer au vœu des prélats, et de pourvoir à l'honneur et aux

(1) Manuscrit du Vatican, cité dans les *Annales de Baronius*, continuées par Rainaldi, an 1314.

(2) Le prélat entendait sans doute parler d'une défense solennelle devant le Pape et le Concile. Nous avons vu que l'Ordre avait pu se défendre, et s'était, en effet, défendu lui-même devant la Commission pontificale d'enquête, par le ministère de Pierre de Bologne et de ses associés. Cette apologie put et dut être consultée par les Pères du Concile.

biens spirituel et temporel de l'Église en usant d'autorité. La sentence qu'il prononça était, à proprement parler, un jugement *ex informatâ conscientiâ*. Elle n'avait pas pour cela moins de validité qu'un verdict judiciaire, et l'on ne pouvait accuser Clément V d'avoir agi avec précipitation ou sans lumières suffisantes. Les pages précédentes le lavent de ce double reproche, sur lequel il n'y a plus à revenir. Les Pères en jugèrent aussi de même sans doute, car nous ne voyons pas qu'aucune voix se soit élevée pour protester ou pour exprimer le moindre blâme. Au contraire, il y eut pleine approbation de la part du concile. La bulle d'abolition, demeurée inconnue jusqu'à ces derniers temps, fournit là-dessus des renseignements positifs.

C'est un fait reconnu comme constant par tout le monde, que l'abolition de l'ordre des Templiers a été décrétée par une bulle, qui fut lue d'abord en consistoire secret, puis en plein concile. Chose étrange! le texte de cette bulle était demeuré jusqu'à ces derniers temps inconnu; nul historien ne le donnait, et c'est en vain qu'on l'aurait cherché dans les collections des annales de l'Église ou des actes des conciles et des Papes. Les bullaires, les recueils publiés par Hardouin, Labbe et Mansi, le grand ouvrage de Baronius, continué par Rainaldi, sont absolument muets sur cette bulle, bien qu'on y trouve les autres décisions pontificales relatives à la même affaire.

Il est remarquable que Rainaldi cite l'exorde de la constitution *Considerantes dudum*, où le Pape rappelle la teneur de la bulle d'abolition par laquelle, dit-il, « Nous avons fait disparaître, anéanti et soumis à une prohibition perpétuelle le susdit Ordre du Temple, son état, son habit et son nom. » *Præfatum quondam Templi ordinem ac ejus statum, habitum atque nomen sustulimus, removimus et casssavimus, ac perpetuæ prohibitioni subjecimus.*

Cette lacune inexplicable avait fait tomber les historiens les plus graves de l'Église dans une méprise fâcheuse. Bocchetti (*Storia ecclesiastica,* lib. LXXVII); Rohrbacher (*Histoire universelle de l'Église*, liv. LXXVII), Jager (*Histoire de l'Église catholique en France*, t. X), Christophe (*Histoire de la Papauté pendant le quatorzième siècle*, t. I), Wlike (*Geschichte des orden der Tempelherrn*, t. II), ont regardé la bulle *Ad providam* ou la bulle *Considerantes dudum* comme la bulle d'abolition.

C'est à un savant bénédictin, dom Gams, que l'on doit la découverte de cette pièce capitale. Comme il voyageait en Espagne en 1865, il apprit que le texte entier de la bulle commençant par ces mots :

*Vox in excelso,* et datée du XI des calendes d'avril (22 mars), et celui de la bulle *Considerantes dudum*, dont on ne possédait qu'une partie, avaient été découverts dans les archives d'Ager, en Catalogne, à la fin du siècle dernier, et imprimés par Villanueva dans son grand ouvrage *Voyage littéraire aux églises d'Espagne.* (Madrid, 1806, t. V, dans l'*Appendice des documents.*)

Mais cet ouvrage avait eu fort peu de retentissement au dehors; si bien que nul des auteurs qui ont écrit sur les Templiers, depuis la date de sa publication, n'avait cité aucune de ces deux pièces. Dom Gams put heureusement consulter le *Voyage littéraire*, prit connaissance des bulles, et en envoya copie à son ami le docteur Hefelé, qui les publia dans le *Theologische quartalschrift*, revue de Tubingue. C'est à ce dernier recueil que la *Civiltà Cattolica* les a empruntées. M. l'abbé Bélet, directeur des *Archives théologiques* de Besançon, en a publié une introduction, que le journal *le Monde* a reproduite, et dont nous nous contentons de donner l'analyse. Cette bulle renferme un résumé extrêmement curieux des délibérations du concile, en même temps que l'exposé officiel des motifs qui déterminèrent le Pape à prononcer d'autorité la suppression de l'Ordre avec l'approbation des prélats.

Écoutons d'abord le préambule ; les accents du Pontife sont tristes et indignés :

Le souverain Pontife, s'inspirant du souvenir des prophètes, rappelait les malédictions lancées dans l'Ancien Testament contre les profanateurs des choses saintes. Jérémie, Osée, Ézéchiel étaient appelés en témoignage, et leurs accents d'indignation préludaient au décret sévère qui allait frapper un Ordre devenu infidèle à sa sublime vocation. « Cette *maison* est devenue l'objet de ma fureur, elle sera enlevée de devant ma face à cause de la malice de ses enfants... » « Cette *maison* sera vouée à la solitude et à l'opprobre, à la malédiction et au désert... Comme le lieu même du *temple* a participé aux forfaits du peuple, et que Salomon, qui était rempli de sagesse, a entendu ces paroles formelles de la bouche du Seigneur : Si vos enfants se détournent de moi... je rejeterai de ma présence le temple que j'ai consacré à mon nom..., et tous les passants à sa vue seront étonnés...; ils diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il traité ainsi cette terre et cette *maison?...* »

Après cette allusion aux crimes de l'Ordre qui portait le nom sacré

du Temple, le Pape énumère les imputations dont il était l'objet, puis il expose les deux procédures auxquelles ces imputations avaient donné lieu : la première, dirigée par le roi et au nom du roi; la seconde, par le Pape et avec son autorité. Il fait connaître les aveux obtenus, les dépositions enregistrées, les enquêtes faites « dans toutes les parties du monde où les frères de cet Ordre avaient coutume d'habiter, contre chaque individu de l'Ordre, tant par les ordinaires que par les hommes délégués par Nous, et contre l'Ordre lui-même, par les inquisiteurs que Nous avons cru devoir charger de cette mission. » Tous ces faits ont été longuement racontés dans les pages précédentes; aussi nous n'avons pas besoin d'y insister. Après cette exposition détaillée, le souverain Pontife poursuit en ces termes :

« Ces enquêtes ont été renvoyées à notre examen. Les unes ont été lues avec beaucoup de soin et examinées attentivement par Nous et par Nos frères les cardinaux de la sainte Église romaine; les autres, par une multitude d'hommes très-lettrés, prudents, fidèles, craignant Dieu, zélés pour la foi catholique et exercés, tant prélats que d'autres. »

Le Pape rappelait ensuite l'ouverture du concile général de Vienne, et l'exposition qu'il avait faite dans une première session des causes de sa convocation et de la nécessité de pourvoir à l'affaire des Templiers. Comme il était difficile, ou plutôt impossible, que tous les cardinaux, prélats et procureurs des prélats et des chapitres absents s'entendissent en présence du Pape sur la manière de procéder, on avait résolu, suivant le désir exprimé par le Pape, de nommer un certain nombre de patriarches, d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de procureurs des absents choisis « dans toutes les parties de la chrétienté, de toute langue, de toute nation et de tout pays, réputés pour les plus habiles, les plus sages et les plus capables, afin de conférer avec le souverain Pontife et ses cardinaux. » Les délégués eurent entre les mains les attestations concernant l'enquête, c'est-à-dire les procès-verbaux, dont lecture publique avait préalablement été faite à tous les membres de l'assemblée.

Il résulte de cet exposé, qu'on peut lire intégralement dans la bulle : premièrement, qu'une commission assez nombreuse, composée des personnages choisis dans tous les degrés de la hiérarchie parmi les plus recommandables et les plus rompus aux affaires, fut désignée par le concile lui-même pour se livrer à une étude attentive et approfondie des pièces qui se rapportaient à l'enquête et de l'en-

quête elle-même; que tous les documents furent, en effet, soumis à cette commission, qui eut tout le temps nécessaire pour discuter les témoignages; que cette même commission, après avoir été suffisamment édifiée, se réunit devant le Pape, qui la consulta sur la marche à suivre. Là, les avis furent partagés. La majorité soutenait que les dépositions et les aveux recueillis ne constituaient pas, à la charge de l'Ordre considéré comme tel, une démonstration de culpabilité sur le chef d'hérésie. Par conséquent, abstraction faite des crimes contre les mœurs et l'ordre public, dont un grand nombre de membres avaient pu se rendre coupables, sans tenir compte non plus des cas d'hérésie où plusieurs Templiers pouvaient être tombés individuellement, on ne pouvait, disaient-ils, déclarer l'Institut entier hérétique, le condamner et le supprimer à ce titre. La minorité jugeait, au contraire, que la procédure avait donné assez de lumière pour permettre de porter sur-le-champ un jugement définitif, et qu'il y aurait de graves inconvénients à autoriser une défense publique de l'Ordre devant un concile.

Clément V, après avoir ainsi exposé les opinions contraires qui divisaient le concile, motive dans les termes suivants la décision qu'il expose :

« Sans doute, les précédentes procédures dirigées contre cet ordre ne permettent pas de le condamner *canoniquement* comme *hérétique*, par une sentence définitive; cependant comme les hérésies qu'on lui impute l'ont singulièrement diffamé, comme un nombre presque infini de ses membres, entre autres le grand-maître, le visiteur de France et les principaux commandeurs, ont été convaincus desdites hérésies, erreurs et crimes par leurs aveux spontanés; comme ces confessions rendent l'Ordre très-suspect, comme cette infamie et ce soupçon le rendent tout à fait abominable et odieux à la très-sainte Église du Seigneur, aux prélats, aux souverains, aux princes et aux catholiques, et comme, de plus, on croit vraisemblable qu'on ne trouverait pas un homme de bien qui voulût désormais entrer dans cet Ordre : toutes choses qui le rendent inutile à l'Église de Dieu et à la sécurité des affaires de la Terre-Sainte, dont le service lui avait été confié; comme ensuite, Nous et Nos frères avions fixé le présent concile comme le terme définitif où la décision devait être prise et la sentence homologuée, et comme le renvoi de la décision et du réglement de cette affaire amènerait, probablement, la perte totale, la ruine et la dilapidation des biens du Temple, donnés, légués et concédés par les fidèles pour secourir la Terre-Sainte et combattre les ennemis de la foi chrétienne : entre ceux qui disent qu'il faut pour les crimes susdits promulguer la sentence de condamnation contre cet ordre, et ceux

qui disent que les procédures qui ont eu lieu ne permettent pas, après une mûre et longue délibération, de le condamner avec justice, Nous, n'ayant que Dieu en vue, et prenant en considération le bien des affaires de la Terre-Sainte, sans incliner ni à droite, ni à gauche, Nous avons pensé qu'il fallait prendre la voie de provision et de réglement pour supprimer les scandales, éviter les dangers et conserver les biens destinés au service de la Terre-Sainte. »

Clément V, insistait particulièrement sur l'infamie de l'Ordre, sur les présomptions légitimes qui s'élevaient contre lui, à cause du serment prêté de garder le silence sur les cérémonies des réceptions. Il s'appuyait sur le sentiment de la *majeure partie* des cardinaux et prélats élus, comme il le disait, par tout le concile, il rappelait, qu'en d'autres circonstances, sans qu'il y eût eu de faute de la part des religieux, l'Église romaine avait supprimé des Ordres importants pour des causes incomparablement moindres que celles qui militaient pour l'abolition des Templiers, et il finissait par déclarer qu'il supprimait absolument et pour toujours, bien qu'avec douleur, la milice du Temple, *non par une sentence définitive* mais par *manière de provision ou d'ordonnance apostolique.* « Nous soumettons cet Ordre, disait en terminant le souverain Pontife, à une interdiction perpétuelle *avec l'approbation du Concile*, défendant expressément à qui que ce soit d'entrer désormais dans cet Ordre, de recevoir ou de porter son costume, et de se faire passer pour Templier. »

Les personnes et les biens de l'Ordre étaient réservés à la disposition du Saint-Siége, et le Pape annonçait l'intention de prendre des mesures définitives à cet égard avant la fin du Concile. Ainsi, jusque dans cet acte de sévérité, Clément V prenait sous sa protection les personnes des Templiers, de peur que le pouvoir civil ne fût tenté de les persécuter ou de les livrer en jouet aux passions populaires. Nous verrons bientôt que ces dispositions bienveillantes ne furent pas respectées par Philippe-le-Bel.

« Nous défendons expressément, » disait-il, « à qui que ce soit, quelle que soit sa condition ou son état, de se mêler des personnes ou des biens de cet Ordre, de rien faire, innover, attenter sur ces choses au préjudice de l'ordonnance ou de la disposition que nous allons prendre, déclarant dès à présent nul et invalide tout ce qui pourrait être attenté par qui que ce soit, sciemment ou par ignorance.

« Cependant, Nous n'entendons point par là déroger aux procédures qui ont été faites ou qui pourront être faites sur chaque personne des Tem-

pliers par les évêques diocésains et par les conciles provinciaux, comme nous l'avons établi ailleurs. C'est pourquoi Nous défendons à qui que soit d'enfreindre cette page de notre ordonnance, provision, constitution et défense, et d'y contrevenir par une téméraire audace. Si quelqu'un osait le faire, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses apôtres les bienheureux Pierre et Paul.

« Donné à Vienne, le XI des calendes d'avril, de notre pontificat la septième année. »

Telle est cette bulle mémorable qui mit fin à l'une des affaires les plus épineuses de la chrétienté (1).

## XIII

Nous allons maintenant indiquer brièvement comment elle fut mise à exécution chez les différentes nations catholiques.

Philippe-le-Bel écrivit à Clément V le 24 août 1312, pour donner son assentiment, en ce qui le regardait, à la décision du concile qui transférait les biens des Templiers aux Hospitaliers de Saint-Jean. Il exceptait toutefois les sommes qu'il avait employées à la garde et à l'administration de ces biens. Un arrêt du Parlement de la même année mit les chevaliers de Saint-Jean en possession. La bulle de translation est datée du 2 mai.

En Espagne et en Portugal, les terres et les châteaux de l'Ordre proscrit reçurent une autre destination. La guerre sainte existait toujours dans la péninsule, et l'on jugea à propos de ne pas détourner les revenus confisqués au profit de la Palestine, mais de les appliquer au soutien de la lutte dans laquelle les chrétiens du pays se trouvaient engagés. Les souverains fondèrent alors les ordres militaires et religieux de Calatrava et du Christ, et les dotèrent avec les domaines que le souverain Pontife avait mis à leur disposition.

Partout ailleurs, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, les Hos-

(1) L'histoire de l'Eglise offre quelques exemples d'Ordres religieux supprimés, comme la milice du Temple, par mesure d'autorité, et non par voie de condamnation judiciaire.

L'Ordre des *Humiliés* avait été fondé dans le Milanais, l'an 1134, par les soins de saint Bernard, abbé de Clairvaux, qui leur avait donné une règle ; sous le pape saint Pie V, ils possédaient 50 monastères, et n'étaient qu'au nombre de 170 religieux, vivant dans un relâchement extrême. Saint Charles Borromée voulut les réformer, mais trois d'entre eux ayant attenté à la vie du saint archevêque, le pape abolit l'Ordre entier en 1570, et donna les maisons aux dominicains et aux cordeliers.

L'Institut des *Jésuates*, autrement dits *Clercs de saint Jean Colombin*, fut approuvé en 1367 par Urbain V. Ces religieux s'étant attirés une sorte de déconsidération par la pratique d'un certain négoce, le pape Clément IX supprima leur Ordre. Leurs biens furent abandonnés à la République de Venise, pour être employés à la guerre de Candie contre les Turcs (1668).

pitaliers héritèrent des biens des Templiers. L'ordre de Saint-Jean venait de s'acquérir une gloire nouvelle et des titres considérables à la reconnaissance de la chrétienté, en faisant la conquête de Rhodes sur les infidèles.

Quant aux personnes des Templiers, le concile général les renvoya devant les conciles de leurs provinces, et statua ce qui suit : « 1° Ceux qui seront trouvés innocents ou qui paraîtront mériter l'ab- « solution seront entretenus honnêtement suivant leur condition, sur « les revenus de l'Ordre. 2° Ceux qui auront confessé leurs erreurs « seront traités avec indulgence. 3° Pour les impénitents et les re- « laps, on les traitera rigoureusement. 4° Ceux qui, après la ques- « tion même, ont persisté à nier qu'ils soient coupables, seront mis « à part et logés séparément, ou dans les maisons de l'Ordre ou dans « des monastères, aux dépens de l'Ordre. »

Il résulte de la quatrième de ces règles données aux conciles pour leur direction que ceux d'entre les Templiers qui n'avaient rien à se reprocher pouvaient en toute sécurité affirmer leur innocence, puisqu'un asile leur était assuré. Les coupables eux-mêmes, pourvu qu'ils témoignassent de leur repentir, devaient échapper à la peine capitale et aux plus dures punitions.

Le Pape s'était réservé le jugement de quelques-uns des principaux membres de l'Ordre, entre autres du grand-maître, du visiteur de France et des commandeurs de Guienne et de Normandie. Il chargea une commission composée de plusieurs cardinaux, de quelques évêques et docteurs, de prononcer sur leur sort. Ces quatre prisonniers comparurent à Paris devant leurs juges et réitérèrent publiquement les aveux qu'ils avaient faits tant de fois, mais que le grand-maître avait rétractés en 1309, lorsqu'il en appela au Souverain Pontife. La commission, après en avoir délibéré, les condamna à une prison perpétuelle. On avait l'intention, après les avoir retenus quelque temps, de leur rendre la liberté ; mais il importait pour l'exemple que la peine édictée fût sévère et solennelle.

Un échafaud fut donc dressé, le 18 mars 1314, sur le parvis de Notre-Dame, dans la petite île de la Cité ; une foule immense se pressait autour des juges et des accusés. Lorsque l'arrêt eut été prononcé, un des cardinaux prit la parole et, s'adressant au peuple, fit ressortir la noirceur des crimes pour lesquels les Templiers avaient été condamnés. Il parlait encore, lorsque Jacques Molay et l'un de ses compagnons, le visiteur de la province de

France, éclatèrent en protestations de leur innocence et en invectives contre des juges cruels et prévaricateurs. Les assistants ne savaient que penser de ce brusque revirement et manifestaient leur stupéfaction. Il fallait couper court à cette scène scandaleuse. Les commissaires prirent le parti de faire reconduire les condamnés en prison en les confiant à la garde du prévôt de Paris, qu'ils chargèrent expressément de les leur représenter le lendemain.

Ce n'était pas le compte du roi Philippe. Aussitôt que la nouvelle de l'incident parvint à ses oreilles, il convoqua son conseil composé principalement de légistes, sans y appeler les ecclésiastiques qui en faisaient partie. L'exécution immédiate du grand-maître et du visiteur fut décidée par les ordres du prince ; on conduisit le soir même les deux criminels dans une petite île de la Seine, située entre le jardin du roi et les ermites de Saint-Augustin (1). Là ils furent livrés aux flammes et ils périrent en déclarant de nouveau qu'ils n'étaient coupables que d'avoir fait de faux aveux, dont la conséquence avait été si funeste à l'Ordre auquel ils appartenaient.

Il est inutile de faire observer que la responsabilité de cette exécution aussi cruelle que précipitée ne pèse en aucune façon ni sur l'Église universelle faisant corps avec la papauté, qui n'avait point décrété des mesures si rigoureuses, ni sur la personne de Clément V auquel on ne peut imputer aucune condamnation capitale, ni sur la commission déléguée par lui, puisqu'elle n'avait prononcé que la peine de la prison, dont la durée eût été sans doute abrégée par la miséricorde de l'Église, mais sur un despote fourbe et cupide, qui préférait avoir affaire aux morts qu'aux vivants. Non pas que nous veuillons innocenter la mémoire de l'infortuné Jacques Molay. Ce grand coupable porta la juste peine de ses crimes, non pas tant peut-être de ceux qu'il avait commis lui-même que de ceux qu'il avait tolérés ou favorisés, mais il périt illégalement, et nous devons constater qu'il fut arraché à la justice indulgente de l'Église pour tomber victime de l'arbitraire du pouvoir séculier.

A une époque bien postérieure à ce tragique dénoûment, la légende s'empara des faits qui avaient frappé l'imagination populaire et supposa qu'avant d'expirer, le grand-maître avait appelé au tribunal de Dieu ceux qu'il regardait comme les auteurs de sa perte. L'ajournement pour le Pape aurait été de quarante jours, et pour le

(1) Cet îlot a depuis été réuni à la Cité : il forme actuellement le terre-plein du Pont-Neuf, où se trouve la statue équestre de Henri IV.

roi de France d'une année entière. Les monuments contemporains ne renferment aucun indice de cette prétendue citation qui, au surplus, a été appliquée à des événements où l'on croyait trouver une certaine analogie avec ceux que nous venons de raconter (1). Ces bruits répandus après coup ne méritent absolument aucune créance.

## XIV

Pour terminer l'histoire de l'abolition de l'ordre des Templiers, disons quelques mots de ce qui s'était passé dans les pays étrangers.

En Italie, l'archevêque de Ravenne fit arrêter tous les Templiers qui se trouvaient dans sa province et les soumit au jugement de ses suffragants réunis en concile. Les prisonniers nièrent généralement les crimes dont on les accusait. On souleva alors la question de savoir s'ils devaient être mis à la torture pour être contraints de s'avouer coupables. La réponse fut négative. Devait-on les absoudre sur leur simple déclaration ou poursuivre l'enquête et les obliger à se justifier? Le concile décida qu'on absoudrait les innocents et qu'on punirait les coupables selon la loi. Mais comment distinguer les innocents des coupables ? On réputa innocents tous ceux que la crainte des tourments avait pu porter à faire des aveux mensongers. Il n'y eut pas d'exécution.

En Lombardie et en Toscane, une commission pontificale ouvrit une procédure contre les membres de l'Ordre. Les uns avouèrent, les autres nièrent leur participation aux forfaits imputés à leur institut. Il y en eut qui parvinrent à se justifier solidement.

Le concile de Mayence assemblé pour juger les Templiers allemands vit ses délibérations troublées par la brusque entrée de vingt chevaliers en armes qui protestèrent contre toute condamnation et en appelèrent au futur Pape. L'archevêque de Mayence, effrayé, en référa à Clément V, et, après avoir obtenu de nouveaux pouvoirs, jugea à propos d'absoudre ces prévenus si audacieux. Cet exemple prouve que les Templiers ne se faisaient pas faute d'user, dans leur intérêt, de ces mêmes moyens d'intimidation qu'ils reprochaient à leurs accusateurs d'employer contre eux. Il est vrai qu'ils ne faisaient que se défendre.

Ce fut bien pis en Espagne. Les Templiers aragonais prirent les armes et se renfermèrent dans leur forteresse. Le roi Jacques II les réduisit et les retint prisonniers. En Castille, le concile composé de

(1) Par exemple, l'appel fait par le prince Gilles à la justice de Dieu, quand son frère le duc de Bretagne le fit mourir de faim au château de la Hardouinaie.

dix évêques, prononça unanimement en leur faveur une déclaration d'innocence, tout en renvoyant le jugement définitif au Pape. Les prélats castillans pensèrent sans doute qu'il était prudent pour eux de ne pas trop approfondir les choses.

En Angleterre, la procédure dura de 1309 à 1311. Un concile fut tenu à Londres. On en a postérieurement retrouvé les actes au Vatican. Il y eut dix-sept dépositions constatant le reniement au Christ, seize touchant le crachement sur la croix, huit sur le mépris des sacrements, sept sur des habitudes infâmes.

Charles II, roi de Naples, suivit l'exemple du roi de France et fit arrêter tous les Templiers qui se trouvaient dans la Provence dont il était comte. Plusieurs périrent par le feu.

## XV

Parvenus à la fin de cette longue étude, après avoir raconté minutieusement les péripéties sans nombre qui signalèrent l'abolition de l'orde des Templiers, nous demanderons à nos lecteurs la permission de quitter la région des faits particuliers et de nous livrer à des considérations générales sur l'esprit de ce fameux Institut, sur les causes qui amenèrent la corruption dans son sein, et d'indiquer la place qu'il occupe dans la série des sociétés secrètes qui se sont montrées constamment les ennemies acharnées de l'Église depuis l'apparition des premiers gnostiques jusqu'aux illuminés, aux francs-maçons et aux sectaires de la Jeune-Italie. Par là, peut-être, Jacques Molay devient en quelque sorte un prédécesseur des Garibaldi et des Mazzini. Au premier abord, cette filiation logique semblera contestable ; mais nous prions le public, auquel nous nous adressons, de nous lire jusqu'au bout.

Pour apprécier exactement l'esprit qui animait l'Ordre des Templiers, à l'époque de sa suppression, il convient de jeter un coup d'œil sur ce qui a précédé et sur ce qui a suivi, d'étudier les origines et les dernières conséquences du mal. Ici nous entrons dans un domaine voisin de celui de la conjecture, mais d'une conjecture appuyée sur des indices graves. Ce mode de procéder nous paraît d'autant plus légitime que nous n'avons pas la prétention d'émettre une affirmation, mais uniquement de présenter des rapprochements qu'on restera libre d'apprécier, et de montrer en quelque sorte la génèse et le développement de cette guerre contre l'Église qui, entreprise dès le commencement, a continué sans interruption jusqu'à nos jours, et

dont la corruption des chevaliers du Temple ne fut, à nos yeux, qu'un remarquable incident.

Dès l'origine du christianisme, des sectes obscures prirent à tâche de lui enlever, avec l'auréole de sainteté qui le couronnait, le gouvernement des âmes, et de substituer à son autorité divine la domination de l'enfer. Satan, fidèle à sa vieille tactique, contrefaisait le Créateur. Il eut donc son église, ses sacrements, ses mystères, son évangile. Comme il cherchait alors plutôt à séduire qu'à user de violence, il eut recours à la dissimulation, n'osant pas détrôner ouvertement le Christ. Il reconnut même le vrai Dieu et se contenta de partager avec lui l'empire.

De ce compromis fallacieux et sacrilége naquit le dualisme qui, sous l'inspiration du faux prophète ou révélateur Manès, conquit tant de prosélytes. On connaît les rapides et immenses progrès des Manichéens, l'altération, ou pour mieux dire la destruction du dogme et la perversion des mœurs qui s'ensuivirent. Le bras séculier dut exercer des rigueurs contre des doctrines et des pratiques non moins immorales qu'impies. Les Manichéens furent réduits à quitter le territoire de l'empire romain ou à se cacher. Enclins dès auparavant à rechercher les ténèbres et à s'envelopper de mystère comme tous les documents historiques en font foi (le témoignage de saint Augustin qui fut quelques temps des leurs, suffirait au besoin pour l'établir), ils s'éclipsèrent peu à peu et ne tardèrent pas à passer tout à fait à l'état de société secrète. Notons ici le triple caractère qui les distingue : le culte de Satan qu'ils désignent sous le nom de «mauvais principe, » le mensonge et l'immoralité. Ces trois choses se retrouvent constamment à chacune de leurs apparitions dans l'histoire, et nous permettent de constater leur identité.

Au onzième siècle, avec la seconde invasion des barbares, de ces barbares qui avaient séjourné en Orient, Bulgares et Hongrois, les sectaires reparaissent. Sous le nom de Cathares, de Vaudois, d'Albigeois, ils s'insinuent dans la chrétienté du moyen âge, et exercent de grands ravages parmi ces populations simples et ignorantes. Tout le midi de la France est infecté. Bien qu'ils affectent de prendre le titre de chrétiens, leur haine à l'égard du véritable christianisme se trahit par leurs déclamations contre l'Église. La licence de leurs mœurs est connue, et explique pourquoi ils se montrent impitoyables persécuteurs des moines et des religieuses, dont la profession de chasteté était pour eux un continuel et sanglant reproche. La loi du secret

poussée jusqu'au parjure, est en vigueur chez eux, comme le montre cette maxime fameuse :

« Jura, perjura secretum pandere noli. »

Enfin, à la hiérarchie catholique ils opposent une hiérarchie schismatique. Tout trahit chez eux leur filiation, et fait voir qu'ils ne sont, au fond, qu'une nouvelle secte manichéenne.

On sait que les prédications de saint Dominique et de ses religieux furent impuissantes à détruire entièrement le mal. Là où l'apostolat avait échoué, il fallut bien recourir à la force et à la répression. C'était le droit, c'était le devoir de l'État, investi de la mission de sauvegarder la foi et les mœurs des peuples. L'Église ne put se dispenser d'exhorter les princes chrétiens à s'acquitter jusqu'au bout de leur office de tuteurs et de patrons, de tirer le glaive que, suivant la parole de saint Paul, ils ne portent pas en vain, et de faire respecter Dieu, dont ils sont les ministres pour le bien. La croisade des Albigeois arracha le midi de la France à la domination des hérétiques, et préserva le reste de la chrétienté de leurs fureurs ; car il est impossible de douter que, s'ils fussent demeurés paisibles possesseurs du terrain qu'ils avaient conquis au sud de la Loire, ils n'eussent cherché à étendre plus loin leur influence. C'est le propre de l'hérésie de se montrer envahissante.

L'heure de la défaite avait sonné pour la secte antichrétienne. Était-elle absolument étouffée? Non! Il lui fut interdit de se manifester au dehors, mais on ne put l'empêcher de se perpétuer en secret et de se livrer à des menées souterraines pour accroître le nombre des adeptes. Instruite par l'expérience, elle entra dans les voies d'une prudence consommée, et pour mieux porter le coup mortel à l'Église qu'elle haïssait, elle poussa la ruse et l'hypocrisie jusqu'à prendre un masque religieux. L'Ordre justement renommé des Templiers, qui avait rendu à la chrétienté tant de services, devint son point de mire. Elle y trouvait une organisation et des richesses qui devaient singulièrement faciliter ses moyens d'action. Le luxe et la mollesse de plusieurs de ses membres, le relâchement de la discipline, le contact avec les Sarrasins, peut-être aussi l'influence de la philosophie arabe et de quelques vestiges des vieilles doctrines religieuses qui avaient si longtemps séduit et corrompu l'Orient, lui procuraient accès dans cette milice. Les Templiers avaient eu sous les yeux l'exemple de la secte des Assassins, véritable type des sociétés secrètes de nos jours,

de ces Assassins qui, victimes d'une obéissance aveugle, voués au culte d'un chef mystérieux, le Vieux de la Montagne, ne reconnaissaient d'autres lois que ses ordres, et s'exposaient aux plus grands périls pour les exécuter. L'usage immodéré du haschich, en leur procurant des extases d'une nature que nous nous abstenons de qualifier, finissait par les priver de leur raison et de leur libre arbitre. Ainsi, l'immoralité s'alliait chez eux au fanatisme.

Les Templiers, enfin, durent se trouver en Syrie en rapport avec les Druses, et puiser dans ce commerce une certaine indifférence en matière de religion, qui n'excluait pas des pratiques superstitieuses. On sait que les Druses vénéraient comme l'objet de leur culte le calife fatimite Hakem, qui s'était fait adorer comme une incarnation divine. Les chevaliers du Temple, de retour en Occident, durent rapporter l'empreinte de ces croyances et de ces mœurs diverses. Leur foi subit naturellement plus d'une atteinte, et l'on peut supposer que chez plusieurs elle fit place à une sorte de syncrétisme plus ou moins incohérent.

Lorsqu'on voit des historiens professer, *a priori*, et sans vouloir faire aucun examen, une incrédulité absolue à l'égard des désordres et des crimes imputés aux Templiers, on est en droit de s'étonner; car, au premier abord, la vraisemblance ne favorise pas l'hypothèse de leur innocence. Les Croisés eux-mêmes, qui n'étaient exposés que passagèrement à l'influence du climat de l'Orient et qui n'avaient guère avec les mahométans que des relations hostiles, tombèrent souvent, comme les chroniqueurs nous l'attestent, dans les plus graves désordres. Il est, dès lors, bien naturel de supposer que les ordres militaires établis à poste fixe sous ce ciel embrasé, et entretenant durant les trèves un commerce assidu avec les Sarrasins et les Turcs, avaient été atteints par une plus grande et plus générale corruption.

Arrivons aux temps modernes : nous voyons la résurrection de ces sectes tant de fois proscrites. Les francs-maçons se déclarent héritiers directs des chevaliers du Temple. Le but de leur société, caché aux profanes, mais révélé dans les loges, c'est la vengeance de la mort du dernier grand-maître. Sans doute, pour un grand nombre d'adeptes, le sens historique devient purement symbolique, et dans la revendication qu'ils prétendent exercer contre les auteurs de ce qui est, suivant eux, un criminel attentat, ils voient la guerre déclarée à la superstition et à la tyrannie. Jacques Molay n'est rien à leurs yeux, qu'un peu de poussière jetée aux vents ; mais son nom repré-

sente la cause des droits de l'humanité. Ils ont peu de souci de Clément V et de Philippe-le-Bel. L'ordre civil et religieux incarné dans ces deux personnages est le double objet de leur haine et de leurs attaques. Mais est-ce la première fois que des évènements réels ont une signification philosophique, et que des noms deviennent des drapeaux ? Il est permis de se demanderpourquoi les francs-maçons auraient choisi cette scène tragique de préférence à toutes les autres qui ont ensanglanté l'histoire, si un lien réel ne les rattachait pas à ces grands coupables. Que si l'on scrute leur enseignement mystérieux, en le dégageant des voiles dont ils se plaisaient à le couvrir pour donner le change aux adeptes des bas grades, on trouve entre leurs doctrines et celles qui furent imputées aux Templiers, des analogies dénotant, sinon une filiation, du moins la communauté d'origine. La différence tient surtout aux temps et aux milieux, qui ont tant changé depuis le commencement du quatorzième siècle. Le naturalisme a été substitué au dualisme primitif ; mais il n'en pouvait être autrement, et la logique conduisait infailliblement à ce résultat. Lorsque deux principes sont en lutte, il faut absolument que l'un finisse par triompher, l'équilibre ne saurait durer indéfiniment. Les Manichéens des premiers temps opposaient Satan à Dieu et la chair à l'esprit. Les Templiers blasphèment Jésus-Christ et adorent le diable ; ils se livrent aux désordres les plus révoltants. Déjà la balance penche du côté de Lucifer. Le dix-huitième siècle vient, et les francs-maçons proscrivent Jéhovah, Dieu des Juifs et des chrétiens, pour instaurer le culte unique de la nature. Sous ce nom de Nature, l'ennemi de Dieu et des hommes a soin de se tenir caché. En ces derniers temps, enfin, il s'apprête à se démasquer, et les spirites, qui sont aussi une secte, qui, comme les francs-maçons, ont leurs jongleries et leurs prestiges, intronisent tout doucement le culte des damnés et des démons.

Qu'on ne nous accuse pas de faire ici un rapprochement mal fondé. Il nous semble que le culte rendu à certaine idole, par quelques rares initiés de la milice du Temple, n'est pas sans analogie avec ces pratiques suspectes. Et nous nous trouvons ainsi ramenés, en mentionnant les superstitions de notre âge, au souvenir des cérémonies les plus secrètes de cet Ordre, tristement fameux, que l'Église et la société civile justement indignées proscrivirent de concert, et qui fut justement aboli.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

---

LES

# MISSIONS CATHOLIQUES DANS L'AUSTRALIE

---

*A Monsieur le Directeur de la* REVUE DU MONDE CATHOLIQUE.

Monsieur le Directeur,

Votre numéro du 25 avril contient un article très-intéressant de M. de Fontpertuis sur les explorations faites dans l'intérieur du continent de l'Australie. Cet article s'appuie pour beaucoup de faits sur l'ouvrage de M. Ch. Grad publié en 1864 chez Arthus Bertrand. A l'époque où parut cet ouvrage, je fis observer à l'auteur qu'il existait sur l'Australie des Mémoires écrits en italien, par dom Rudesindo Salvado, Bénédictin du couvent de la Cava près de Naples qui, avec dom Serra, son confrère, avait été envoyé en Australie, dans le diocèse de Perth, province de Swan-River, avec quelques autres missionnaires, principalement dans le but d'évangéliser les sauvages. M. de Fontpertuis paraît les avoir également ignorés, et comme il donne, sur le naturel et les aptitudes de ces sauvages, des détails propres à faire disparaître tous les doutes et toutes les incertitudes résultant des divers récits des explorateurs, je vous demanderai la permission d'exposer très-sommairement quelques renseignements sur cette mission, et de combler ainsi une lacune de cet article, en montrant une fois de plus combien l'influence catholique est féconde et civilisatrice.

Le 8 janvier 1846, vingt missionnaires, dont sept prêtres et six religieuses irlandaises de la Merci, abordaient dans la baie de Freemantle, port de mer de Perth, où ils furent accueillis par Mgr Brady, qui en était alors évêque. Parmi eux étaient dom Serra, aujourd'hui Mgr Serra, évêque actuel de Perth et dom Salvado, aujourd'hui Mgr Salvado, son coadjuteur. Dom Serra et dom Salvado, avec quatre frères, furent destinés à une mission devant s'étendre à peu près à l'est de Perth. Après quelques tentatives infructueuses, ils finirent

par se fixer à un point situé par 30° 30′ de latitude méridionale et 116° 50′ longitude est de Greenwich, sur le bord d'un torrent nommé Maura par les indigènes et qui, bien qu'à sec, généralement en été, conserve de grands réservoirs d'eau douce. Ayant obtenu pour les troupeaux, une concession de mille acres de pâturages et 54 de terres labourables pour eux, la mission acheta 2,560 acres de terres du gouvernement à une demi-livre sterling l'acre, quantité bien supérieure à ses besoins, mais afin de profiter d'un bon marché extraordinaire et de pouvoir éloigner d'eux les colons européens dont, à bien peu d'exceptions près, ils avaient trop reconnu la déplorable influence sur les sauvages qu'ils corrompaient et maltraitaient. A l'arrivée des missionnaires, les sauvages montrèrent de l'hésitation et même des dispositions hostiles, mais ces dispositions s'adoucirent bientôt, les Pères s'étant avancés vers eux, évidemment sans armes et leur offrant du pain et du sucre dont les enfants surtout se montrèrent très-friands. Pendant longtemps, il ne fut possible de s'entendre que par signes ; mais les bons religieux ne tardèrent pas à retenir un assez grand nombre de mots de la langue des sauvages, très-peu riche d'ailleurs, pour pouvoir s'entretenir avec eux.

Les missionnaires n'eurent jamais à se plaindre des naturels. Loin de là, ceux-ci firent tous leurs efforts pour être utiles à leurs hôtes, et à les aider dans leurs travaux, même lorsqu'ils n'en comprenaient pas bien le but. Ainsi, ils s'étaient montrés très-empressés à les seconder dans l'abattage des arbres dont ils avaient besoin pour leurs constructions, à leur amener des matériaux ; mais quand ils entreprirent de défricher, sans qu'ils en comprissent bien l'objet, les sauvages les secondèrent très-efficacement soit en dirigeant les bœufs dans les labours, soit en maniant la houe et la bêche. Ils manièrent même bientôt la bêche avec la plus grande dextérité, bien que leurs pieds ronds rendissent la chose assez difficile. Il est vrai que les Pères s'efforçaient toujours de les indemniser un peu, par un peu de nourriture ou par des petits cadeaux, de la peine qu'ils se donnaient. Il en résulta bientôt entre eux les relations les plus amicales. Hommes, femmes, enfants leurs témoignaient la plus vive affection. Les missionnaires avaient compris que pour exercer sur eux l'influence qu'ils désiraient obtenir, ils devaient tâcher de les attirer, de les fixer auprès d'eux, en leur faisant du bien, sous le rapport purement matériel d'abord, le seul que pussent bien comprendre ces natures timides, incultes et sauvages.

Quelques protestants s'étonnent du peu de succès de leurs missions pour lesquelles ils prodiguent des sommes énormes, tandis que, près d'eux, ils voient les catholiques avec bien peu de ressources, faire d'immenses progrès. S'ils voulaient lire le livre de M. Marshall, sur les missions chrétiennes, qui a été traduit en français et complété par M. L. de Waziers (Bray, 20, rue Cassette), ils en auraient bientôt reconnu la cause. Le missionnaire catholique se dévoue tout entier à ceux qu'il vient évangéliser. Il les regarde comme ses frères, comme ses enfants ; pour eux il est prêt à donner jusqu'à sa vie, à l'exemple de son Maître, le BON PASTEUR. Le missionnaire protestant, dans son orgueil d'homme civilisé, les regarde presque comme des brutes. Loin de les aimer, il a pour eux un souverain mépris. S'il est marié, ce qui est le cas le plus habituel, il s'occupe avant tout du bien-être et de l'avenir de sa famille, et ne pense guère aux pauvres sauvages vers lesquels il a été envoyé. Les deux Bénédictins de la Cava avaient prodigué aux Australiens affamés tout ce qu'ils avaient pu apporter en venant s'établir au milieu d'eux, sauf ce qu'ils avaient employé en semences. Leurs provisions étaient presque épuisées, et ils sentaient que s'ils cessaient de donner, ils verraient immédiatement se dissiper ce noyau d'indigènes qu'ils avaient eu tant de peine à réunir et qui grossissait chaque jour. Ils décidèrent que l'un d'eux, le plus jeune, dom Salvado, irait à Perth, demander à Mgr Brady les ressources dont ils avaient un si pressant besoin. Hélas! Mgr Brady avait également épuisé la mince allocation qu'il avait reçue de la Propagation de la Foi, bien pauvre encore, et de la charité des fidèles de son diocèse, bien peu riches eux-mêmes. Dom Salvado ne pouvait revenir les mains vides. La charité est ingénieuse et ne se croit dégradée par rien de ce qui peut être utile à nos frères. Doué d'une de ces organisations musicales qui ne sont pas rares dans les populations du Midi, il avait acquis un talent remarquable sur le piano, que l'orgue de son monastère lui avait permis de cultiver. Il eut la pensée de donner à Perth une soirée musicale, et son pieux évêque, ne voyant aucun autre moyen de fournir ce qui était si nécessaire, approuva sa pensée. Le succès dépassa ses espérances. Dès que son projet fut annoncé, chacun s'empressa de lui venir en aide. Le président lui offrit la salle du tribunal; l'imprimeur imprima gratuitement les billets d'entrée; il n'y eut pas jusqu'au ministre qui lui prêta tout ce dont il avait besoin pour l'éclairage, et son sacristain pour le dis-

poser d'une manière convenable et en avoir soin pendant la soirée; une dame protestante offrit son piano; mais il prit celui des religieuses de la Merci, venues en Australie en même temps que lui, et dont les écoles étaient fréquentées par toutes les jeunes filles de la ville. Ce sacristain protestant se chargea également des fonctions de caissier et distributeur des billets. Dom Salvado n'a point assez d'éloges à donner à la charité des colons. Nous voudrions pouvoir partager cette bonne pensée, et croire que cette bienveillance générale n'ait point été un peu excitée par la curiosité de voir un moine catholique se donner ainsi en spectacle; peut-être même s'attendait-on à une scène passablement ridicule. S'il en était ainsi, on fut trompé dans cette maligne attente. Dom Salvado se présenta modestement, courbant sa haute taille pour saluer la foule réunie dans cette vaste salle, et un peu, comme il le déclare lui-même, pour cacher le délabrement de sa robe, usée dans les forêts australiennes. Dès qu'il se fut assis devant son instrument et qu'il eut exécuté un prélude, son talent bien réel, stimulé par son amour pour ses chers Australiens, et auquel sans doute Dieu prêta un charme inaccoutumé, excita un enthousiasme général. Après un premier morceau universellement applaudi, il se leva et parla de la détresse des malheureux indigènes réunis autour de leur humble cabane, et à qui la charité de l'auditoire fournirait des aliments. Quoique débité en assez mauvais anglais et avec un accent bien marqué, son petit discours fut attentivement écouté. Il exécuta encore plusieurs morceaux de piano, donna quelques nouvelles explications sur leur établissement, et la soirée se termina à la satisfaction de tous les auditeurs. On avait eu l'heureuse pensée de placer aux portes des bourses où tous les assistants électrisés déposèrent de larges offrandes, indépendamment du prix qu'ils avaient payé pour leurs billets d'entrée; quelques-uns même envoyèrent le lendemain un supplément, en sorte que deux jours après, dom Salvado put retourner, ayant acheté un chariot, des bœufs pour le conduire, une chèvre avec ses chevreaux, et des approvisionnements suffisants pour entretenir leur mission jusqu'au moment où la récolte, qu'ils attendaient, devait leur fournir d'amples ressources. C'était sur cette récolte que comptaient les bons religieux pour engager les sauvages à les imiter, à cultiver la terre, et, renonçant à leurs habitudes nomades, à se fixer auprès d'eux afin d'obtenir, par leur travail, ce qui était nécessaire pour leur subsistance et recevoir en même temps les enseignements divins, but principal de leur venue.

Les bons Pères ne perdaient pas une occasion de parler de Dieu à ces pauvres indigènes ; mais pour le faire avec fruit, pour pouvoir les instruire des mystères de notre sainte religion, il fallait évidemment les fixer, les attacher au sol. Sans cela, obéissant à leur humeur nomade, à leurs vieilles habitudes, dès que la tribu, qu'ils avaient pu un moment attirer auprès d'eux par l'attrait de la nouveauté, aurait épuisé tous les vivres du canton, elle aurait promptement quitté la mission pour en chercher ailleurs. Avec l'aide des naturels qui, cependant, s'étonnaient de les voir labourer la terre et y jeter du grain, qu'ils auraient trouvé mieux employé si on en avait fait du pain, les Pères avaient défriché 35 acres sur les 54 que le gouvernement colonial leur avait concédés. Il fallait donc nourrir, ou à peu près, ces pauvres sauvages jusqu'au moment de la récolte, pour leur faire comprendre les avantages de la culture, et leur faire entendre des instructions bien élevées pour leurs faibles intelligences. Nous devons dire cependant que les missionnaires trouvèrent leurs néophytes bien plus aptes que les premiers colons ne le disaient, à s'instruire et à se former à des travaux dont jusque-là ils n'avaient eu aucune idée. Malheureusement, les premiers colons de l'Australie étaient surtout de véritables bandits, ces *convicts* que la mère-patrie y déportait pour s'en débarrasser. Obéissant à leur humeur sanguinaire, ils ne se faisaient aucun scrupule de tuer ces pauvres sauvages, et si on leur en adressait quelques reproches, ils répondaient qu'entre un sauvage et un kangurou, il n'y avait d'autre différence que la forme. Les cultivateurs eux-mêmes, qui étaient venus volontairement en Australie, comme ils l'avaient fait auparavant en Amérique, considéraient les anciens habitants du pays comme des ennemis dont il fallait se défaire pour pouvoir vivre tranquilles sur ce sol usurpé. Les missionnaires à qui le gouvernement avait aussi concédé 2,000 acres de pâturages avaient acquis un certain nombre de brebis, et les indigènes se montrèrent très-habiles et très-soigneux pour les mener paître et les ramener fidèlement chaque soir au bercail. Jamais il n'en manqua une seule, et si l'une d'elles s'écartait, ils se donnaient mille peines pour laretrouver.

Le moment de la moisson arrivé, ils furent tous émerveillés de l'énorme quantité de blé qu'avaient produite ces 35 acres (15 hectares). Les Pères en profitèrent pour leur faire comprendre l'utilité de la culture et ils assignèrent à tous ceux qui voulurent en profiter quelques portions de terrains qu'ils défrichèrent avec la plus grande

ardeur, et ensemencèrent avec le grain qu'on leur fournissait. On les indemnisa aussi, en argent, des travaux qu'ils faisaient pour le compte de la mission, en leur faisant comprendre que s'ils économisaient cet argent, ils en auraient bientôt assez pour acheter les outils dont ils avaient besoin, et même une vache, qui serait aussi leur propriété. Ainsi, au lieu de la vie en commun de la tribu, ils purent être formés à la vie de famille. Chacun d'eux entourait son terrain de palissades et se construisait une cabane à l'entrée de son enclos. Ils s'accoutumèrent aussi à porter des vêtements que leurs femmes apprirent bientôt à coudre. Il n'était pas aussi aisé de leur donner l'instruction religieuse, quoiqu'ils assistassent avec beaucoup d'empressement et de respect aux cérémonies du culte; mais si l'habitude invétérée de la vie du désert empêchait les adultes de comprendre aussi promptement les mystères de la religion, leur vénération et leur affection pour ces religieux dont ils avaient reçu tant de bienfaits, étaient telles qu'ils leurs confièrent leurs enfants, que d'abord ils entouraient d'un amour si jaloux et si exclusif, afin que sous leur direction, ils apprissent tous ces arts d'Europe qui les étonnaient si fort, surtout à produire ce qu'ils nommaient des *papiers parlants*, c'est-à-dire à lire et à écrire. Les Pères trouvèrent dans ces enfants une intelligence, une aptitude dont ils étaient souvent surpris lorsqu'ils les comparaient aux enfants européens. L'instruction des enfants se propageait dans les familles pour lesquelles, au surplus, ils ne ménageaient pas leurs peines. Au commencement de la troisième année de leur séjour, Mgr Brady dut envoyer en Europe dom Serra, pour faire connaître les besoins extrêmes de la mission, que nul ne pouvait exposer aussi bien. Grâce aux premiers secours qu'il obtint, Mgr Brady put acquérir du gouvernement colonial pour la somme de 1,250 livres sterling, payables à Londres, les terres, tout à fait à portée de leur établissement, dont nous avons déjà parlé. Quelques mois après, dom Salvado fut obligé de se rendre également en Europe où il trouva son confrère ordonné évêque et coadjuteur de Mgr Brady. Sacré lui-même, malgré sa résistance, évêque de Port-Victoria, établissement que les Anglais avaient voulu faire au nord de l'Australie, et qu'ils abandonnèrent très-vite, à cause de l'insalubrité du climat, il ne put revenir aussitôt que Mgr Serra, qui arriva en 1849, avec un nombre considérable de missionnaires nouveaux.

Au départ de Mgr Savaldo, la mission, à laquelle, en souvenir de

saint Benoît, ils avaient donné le nom de Nouvelle-Nursie, avait déjà plus d'une centaine de familles d'Australiens devenus cultivateurs et tous chrétiens. Mgr Brady avait même pu administrer à un certain nombre le sacrement de Confirmation. Mais il n'avait pu y laisser qu'un seul missionnaire, arrivé à Perth en même temps que les deux bénédictins, et qui n'était alors qu'un simple catéchiste. Il fut ordonné prêtre peu de temps avant le départ de Mgr Salvado, que cette ordination rendit possible; car l'évêque ne pouvait demeurer sans prêtre dans son diocèse. Six mois après, Mgr Serra arriva enfin avec la qualité de coadjuteur. Un de ses premiers soins fut d'aller installer les nouveaux missionnaires qui devaient demeurer à la Nouvelle-Nursie. Instruits de l'arrivée de missionnaires, tous les Australiens coururent à leur rencontre et témoignèrent, en le reconnaissant, la joie la plus vive. Ils s'écriaient avec transport *Chiara! Chiara!* nom qu'ils lui avaient donné, ne pouvant prononcer la consonne *s*. Tous cherchaient à lui baiser les mains et ils lui présentaient avec empressement quelques nouveaux habitants qu'il n'avait pas connus. Le nombre des moines s'étant accru, il n'était plus possible de s'en tenir au modeste bâtiment qu'ils avaient d'abord construit. Des maçons de Perth élevèrent tout auprès un véritable monastère, tel, sans doute, qu'il était possible de le bâtir dans ce qui était, il y avait si peu de temps encore, un désert, mais on peut imaginer la joie de voir s'élever une chapelle assez vaste pour contenir tous les habitants de ce qu'on pouvait désormais appeler un village, et dont la population tendait chaque jour à s'accroître.

Le diocèse pour lequel Mgr Salvado avait été sacré évêque avait complètement cessé d'exister. Il demandait à retourner en Australie comme simple missionnaire, tout au plus comme abbé du monastère de la Nouvelle-Nursie, lorsque Mgr Brady épuisé par les fatigues d'un long apostolat plus encore que par son âge, vieilli par toutes les traverses qu'il avait subies dans ce diocèse de Perth où il avait été envoyé pour le fonder et où, comme nous l'avons assez indiqué, il avait plus d'une fois manqué même du nécessaire, demanda à être déchargé de ses pénibles fonctions. Dès lors Mgr Serra, coadjuteur avec future succession, se trouvait de droit évêque de Perth. Dans le moment où Mgr Brady avait demandé sa résignation, il avait ajouté que la population catholique de son vaste diocèse s'était considérablement accrue, qu'un évêque ne pouvait supporter seul un pareil fardeau. Il avait en même temps, de concert avec Mgr Serra, demandé

cet ancien compagnon de ses premières fatigues, des travaux si rudes de leur premier établissement. Le Souverain Pontife ne pouvait refuser une demande si juste, puisque Mgr Salvado n'avait plus de destination réelle. Il retourna donc en Australie, à sa grande joie, en 1850, heureux d'avoir encore à partager avec son ancien confrère l'apostolat de ses chers indigènes, dans lequel ils avaient obtenu de si heureux résultats. Il trouva à la Nouvelle-Nursie un établissement prospère. Ce troupeau qu'il avait commencé avec un assez petit nombre de brebis était devenu nombreux, et son produit joint à celui des terres qu'ils avaient défrichées suffisait amplement aux dépenses de la maison. Ses bons sauvages, devenus cultivateurs, propriétaires en titre des terres qu'ils avaient défrichées, possédant pour leur compte des bestiaux et des troupeaux qui paissaient avec celui du monastère, formaient une agglomération déjà considérable d'excellents chrétiens.

La Nouvelle-Nursie avait été fondée en plein désert à plus de soixante mille de Perth, à vol d'oiseau. Les difficultés que présentait le pays pour les communications avec le chef-lieu avaient causé plusieurs accidents. Une fois entre autres, Dom Salvado ramenant un grand chariot chargé de provisions et d'ustensiles dont ils avaient le plus grand besoin, fut obligé de dételer les bœufs qui le traînaient et dont tous les efforts ne pouvaient parvenir à le faire sortir d'un endroit où il s'était embourbé. Il chargea sur les bœufs tout ce qu'il put y mettre, et revint trois jours après avec plusieurs indigènes pour achever de le décharger. Il eut l'idée de faire une route qui faciliterait les communications en toute saison, et, avec l'aide des sauvages à qui il avait fait comprendre les avantages de ce travail, il traça et vint à bout de faire exécuter par eux une route carrossable qui excita la surprise des ingénieurs du gouvernement, quand ils la visitèrent quelques années après, tant pour l'intelligence du tracé qui avait tourné ou surmonté de grands obstacles, que pour la manière dont elle était exécutée. Aussi Mgr Salvado assure-t-il qu'il n'est aucun de nos travaux dont les Australiens ne deviennent promptement capables, aussi bien que les meilleurs ouvriers européens.

Lorsque Mgr Salvado put enfin revenir d'Europe, moins de cinq ans après le moment où la Nouvelle-Nursie avait commencé, il trouva que la population australienne qui s'y était agglomérée devenait trop considérable pour le but que Mgr Serra et lui s'étaient proposé. Les deux prélats comprirent que pour faire aux indigènes le bien qu'il

était possible d'opérer, il était nécessaire de former d'autres centres où ils pussent venir recevoir, avec l'instruction religieuse, tout ce qui était réellement avantageux dans la civilisation de l'ancien monde. Le gouvernement colonial, malgré tous les préjugés de secte, ne pouvait s'empêcher d'être frappé de tout le bien qu'ils avaient fait en si peu de temps, avec si peu de ressources, surtout en le comparant avec la stérilité des efforts des missionnaires anglicans et dissidents qui pouvaient disposer de sommes considérables. Il facilita donc le projet des deux évêques, uniquement par des concessions de terrains qui n'avaient encore aucune valeur. C'était même pour lui une spéculation avantageuse ; car l'expérience lui prouvait que lorsque l'établissement projeté aurait pris quelques développements, les terrains voisins acquerraient une valeur beaucoup plus considérable, qu'ainsi le trésor public, profitant de cette plus-value, serait largement indemnisé du don à demi-gratuit qu'il faisait en ce moment.

L'établissement nouveau fut donc fondé à environ cinquante mille à l'est du premier, et les missionnaires zélés qui vinrent y continuer l'œuvre si florissante de leurs évêques, purent éviter une grande partie des difficultés surmontées avec tant de peines et de travaux, tant de privations, à la Nouvelle-Nursie, en emmenant avec eux quelques unes des familles chrétiennes qui y étaient réunies et qui commençaient à s'y trouver trop resserrées. Attribuant, après la protection visible de Dieu, de la très sainte Vierge et de saint Joseph, le succès inespéré qu'ils avaient obtenu à la puissante intercession de saint Benoît, ils voulurent l'assurer également à la fondation nouvelle en donnant le nom de *Nouveau-Subiaco*, du nom de la grotte où leur saint patron avait longtemps habité et où il se retirait encore souvent après la construction de ses monastères pour pratiquer des austérités exceptionnelles. Le Nouveau-Subiaco n'a point eu à subir les épreuves multipliées des missionnaires de la Nouvelle-Nursie. Les tribus au milieu desquelles ils venaient se fixer, en avaient déjà entendu parler, quelques individus même, attirés par l'attrait du bien-être où étaient parvenus leurs voisins, avaient été se joindre à eux, et c'étaient sans doute ces anciens frères qui revenaient alors parmi eux. Ils revenaient avec des bestiaux, des troupeaux, en sorte que l'établissement ne tarda pas à prospérer.

Depuis plusieurs années nous n'avons pas eu de détails précis. La découverte des riches *placers* de l'Australie méridionale qui y précipita presque tous les Européens fut pour les missions une circons-

tance heureuse en ce qu'elle éloigna, au moins pour quelque temps les colons avides dont le voisinage était si dangereux. Ces colons en effet exploitaient les malheureux indigènes, se faisant servir par eux, les corrompant et les empoisonnant par les liqueurs spiritueuses qu'ils leur donnaient en payement de leurs services, quand toutefois ils les payaient. Nous ne pouvons donc donner de nouvelles très-récentes, mais tout nous fait espérer qu'ils ont continué à prospérer. Lorsque Mgr Serra vint à Paris, il y a près de dix ans, plus de quatre mille indigènes devenus chrétiens et cultivateurs paraissaient devoir assurer la conservation et même la multiplication de la race belle et intelligente qui habitait autrefois ces forêts ; car elle était souvent décimée par d'horrible famines qui les poussaient à l'anthoprophagie. Aujourd'hui la culture du sol lui assure une nourriture suffisante, et les familles deviennent nombreuses. L'heureuse influence du catholicisme les met à l'abri des vices que les Européens n'ont que trop propagés parmi ceux qu'ils avaient rencontrés, surtout dans la partie orientale, et qui les exterminent aussi vite et aussi durement que pourraient le faire les balles et le fer, témoins la Tasmanie dont les indigènes n'existent plus. Deux enfants Australiens avait demandé à Mgr Salvado la permission de le suivre en Europe. Il les avait placés au monastère de la Cava, après qu'ils eurent reçu de Pie IX lui-même, alors à Gaëte, l'habit de Bénédictins. Ils étonnèrent leurs maîtres par la rapidité de leurs progrès. Malheureusement atteints l'un et l'autre d'une maladie de poitrine, ils ont succombé avant l'époque où on devait les ramener, quoique le climat de Naples ne diffère pas trop de celui de leur pays. Pour obvier à cet inconvénient, Mgr Serra a établi dans ses monastères, outre les écoles qui datent de leur fondation, des classes de latin et d'anglais, en sorte qu'il espérait pouvoir bientôt en recevoir quelques uns dans le séminaire qu'il a formé, et parvenir à avoir un clergé indigène.

On le voit : les missions d'Australie pourraient fournir un chapitre nouveau au livre des Missions Chrétiennes, chapitre tout à fait semblable aux autres, fécondité du catholicisme qui non-seulement conserve mais développe les populations qui reçoivent et acceptent sa prédication ; stérilité absolue du schisme, de l'hérésie qui ne convertissent pas, mais corrompent et par suite détruisent leurs adhérents. Si l'Australie conserve quelques-uns de ses habitants primitifs, elle le devra aux missions inaugurées par les moines de la Cava, aujourd'hui évêques. Fasse le ciel que la race anglo-saxonne qui y domine,

ne fasse pas là ce qu'elle a fait en Amérique. Nous avons cité jadis la plainte touchante d'un chef indien, converti au catholicisme avec toute sa tribu. Trois fois les envahisseurs les ont chassés sans indemnité du territoire que des traités leur avaient garanti, démolissant leur église et dévastant leurs cultures. Heureusement on ne les a pas massacrés, comme un colonel des troupes régulières des États-Unis l'a fait pour la tribu des Cheyennes, attirée dans le voisinage du fort qu'il occupait. Il leur avait fait livrer leurs armes, et un matin, il les a fait égorger par ses soldats. Le *Times*, qui a raconté cette horrible scène, ajoute que la conscience publique en avait été tellement indignée qu'il fallut traduire ce colonel devant une cour martiale... Il a été BLAMÉ !

MARQUIS DE ROYS.

# REVUE DE LA QUINZAINE

## I

L'incertitude est le mot de la situation. Les points d'interrogation se dressent partout, mais nulle réponse positive ne vient d'aucun côté.

Aurons-nous les élections? aurons-nous la guerre? Et, si nous avons la guerre, quels seront nos alliés? Pas de réponse. On ne sait même plus au juste, quels seraient, en cas de conflit, nos ennemis. Longtemps on a dit et cru, non sans quelque apparence de raison, que la guerre aurait lieu certainement et que non moins certainement l'ennemi serait le Prussien.

Aujourd'hui, sans cesser de croire à la guerre, on l'éloigne, et diverses rumeurs propagent l'idée d'une entente avec la Prusse. Celle-ci, sûre de dominer désormais l'Autriche et de n'avoir plus à craindre la prépondérance de la France, s'entendrait avec les cabinets de Vienne et des Tuileries pour arrêter le Moscovite, trop disposé à prendre envers les vainqueurs de Sadowa des allures protectrices. Être protégée semble maintenant à la Prusse chose révoltante.

Ces bruits seront probablement vrais un jour, mais ils viennent trop tôt. La maison de Hapsbourg possède encore un trop beau morceau de l'Allemagne pour que l'on veuille et même que l'on puisse à Berlin se rapprocher sincèrement d'elle. Et comme l'unification absolue de l'Allemagne est une menace pour la France, il est impossible que nous nous prêtions à une combinaison qui mènerait à ce but. La Russie peut au contraire s'y associer, car elle y trouverait profit. La Turquie lui ouvre le champ des compensations.

D'après d'autres bruits, la France et la Russie se seraient rapprochées et leur entente complète devrait être tenue pour chose assurée, sinon pour chose faite. Cette fois il s'agirait d'arrêter le développement de la Prusse et d'empêcher la complète décadence de l'Autriche.

Cette nouvelle version ne mérite pas plus de confiance que la pre-

mière. L'Autriche est aujourd'hui condamnée à se tourner vers l'Orient. Si elle a encore un avenir, il est de ce côté. Il faut, qu'on nous passe le terme, qu'elle se *refasse* aux dépens du Turc. Or la Russie n'y peut consentir, cette proie lui paraissant depuis longtemps devoir être la sienne. Donc pas d'alliance possible entre Saint-Pétersbourg et Vienne. Si nos diplomates tentent, en ce moment, comme on l'assure, quelque chose de semblable, ils perdent certainement leur temps. Après cela, le temps qu'ils perdent est peut-être encore celui qu'ils emploient le mieux.

Toutes ces informations variées et opposées ont cependant une signification : elles prouvent que le travail des alliances ou plutôt des conditions auxquelles les alliances seront faites n'est pas encore terminé. N'est-ce pas ce qu'a voulu dire un personnage auquel on prête ce propos : « La guerre militaire est prête, la guerre politique ne l'est pas? » Il est donc possible que nous ayons encore du temps devant nous. Et l'époque est si troublée, les desseins des puissants sont si vacillants que l'on peut à la rigueur, à la grande rigueur, s'écrier avec M. de Girardin : La guerre éloignée est la guerre évitée.

Nous ne prétendons pas que cet oracle soit des plus sûrs.

## II

L'incertitude n'est pas moins grande au sujet des élections qu'au sujet de la guerre.

Le ministre d'État, interpellé sur ce point en style solennel par M. Eugène Pelletan, a répondu que le gouvernement n'avait nullement pris la résolution de mettre fin, dès cette année, au mandat du Corps Législatif, mais qu'il avait certainement le droit de le faire, que c'était là une prérogative impériale dont on pourrait user ou n'user point.

M. Pelletan a trouvé que cette réponse ne répondait pas. Il avait raison, M. Pelletan, mais il a dû se contenter néanmoins de cette fin de non-recevoir.

La réserve du ministre a d'abord été interprétée dans le sens d'un prochain appel au corps électoral. Quelques jours plus tard, sans qu'aucun fait nouveau se fût produit, l'idée contraire a prévalu. On croît aujourd'hui à l'ajournement des élections et l'on prétend même que, pour clôturer avec bonne grâce la session, l'empereur fera officiellement annoncer aux députés que la Chambre accomplira toute la durée de son mandat. Ce *mot de la fin* aurait certainement du

succès, car bon nombre de députés trouveront quelque difficulté à se faire réélire et, par conséquent, la certitude de vivre un an encore leur sourirait.

L'application de la nouvelle loi sur la presse sera pour beaucoup dans les ennuis électoraux dont sont menacés bien des membres de la majorité. Depuis quelques semaines l'éclosion des feuilles libérales et révolutionnaires dépasse toutes les prévisions. Nous en avons eu quatre ou cinq à Paris : l'*Électeur*, le *Réveil*, la *Tribune*, la *Lanterne*, etc., et l'on en promet quantité d'autres; mais l'abondance est plus grande encore dans les départements. Du train dont les choses sont lancées, on peut calculer qu'avant peu, non-seulement chaque chef-lieu, mais toute ville de quelque importance possèdera un journal d'opposition. Ce journal aura pour but principal ou unique d'empêcher la réélection du député de l'endroit, si ce député votait avec la majorité. Or, aujourd'hui peu de députés ne votent pas avec la majorité.

La presse catholique a eu sa part dans cette pousse de feuilles nouvelles. Elle peut en revendiquer absolument quatre ou cinq, et, de plus, il en est d'autres qui, sans arborer franchement notre drapeau, prendront souvent du service dans nos rangs. Néanmoins, comme il fallait s'y attendre, le parti révolutionnaire est celui qui semble devoir tirer de la nouvelle législation de la presse le meilleur parti.

La loi sur les réunions, dont beaucoup de conservateurs se montraient plus inquiets que de la loi sur la presse, n'a donné jusqu'ici que d'insignifiants résultats. Elle a été utilisée à Paris au nom des intérêts de la classe ouvrière. L'on s'est réuni pour discuter le système coopératif et des questions de salaire. Les débats ont eu peu de retentissement et la conclusion, au point de vue pratique, a été nulle. Il ne faudrait pas juger des suites par ce début. De nouvelles réunions auront lieu et leur caractère sera sans doute plus accentué. L'élément socialiste, qui déjà s'est fait jour dans les réunions d'essai, finira par se montrer complétement et dominera. C'est par ce côté, plutôt que par son action politique, que cette loi pourra justifier les craintes de ses adversaires.

En attendant que la Chambre soit dissoute, les journaux discutent vivement sur la conduite qu'il faudra suivre pour mener à bien la prochaine campagne électorale.

Les journaux officieux ont un rôle tout indiqué et facile, sinon

glorieux : ils soutiendront avec enthousiasme les candidats officiels, quels qu'ils soient.

Mais verra-t-on encore des candidats officiels? Nous n'avons jamais douté pour notre part qu'il ne fallût répondre affirmativement à cette question ; d'autres ont élevé des doutes. Ces doutes, dans lesquels persiste l'*Epoque*, journal errant que l'on a donné comme exprimant la pensée de l'Empereur, lorsqu'il exprime simplement celle de M. Dusautoy, ancien tailleur de la domesticité impériale, ces doutes, disons-nous, ne sont plus possibles depuis que le ministre de l'intérieur a parlé. Cet organe éloquent et zélé des résolutions gouvernementales a déclaré que le système des candidatures officielles, loin d'être abandonné, serait appliqué très-résolûment. Il y a eu cependant dans son discours une sorte de réserve d'où l'on peut conclure que le candidat officiel n'apparaîtra que là où il faudra combattre un ennemi absolu des institutions impériales. Mais peut-on prévoir des ennemis de cette sorte sous un régime qui impose le serment même au candidat? Il faut le croire, puisque le ministre l'affirme. En réalité, on doit s'attendre à trouver presque partout le candidat officiel, lequel toujours, selon M. Pinard, devra affirmer carrément le *système*, *les idées*, *la foi* du gouvernement. On a beaucoup réclamé contre cette déclaration ; les termes en sont, sans contredit, un peu forts, mais, en somme, elle signifie simplement que le gouvernement voudra que ses candidats soient dévoués... ou se disent dévoués à la constitution et à l'empereur. N'en a-t-il pas été toujours ainsi sous tous les régimes? et croit-on qu'il n'en sera pas ainsi tant qu'il y aura un gouvernement et des élections?

Si nos gouvernants ont déjà dressé le programme de la campagne électorale, il en est autrement pour l'opposition, ou mieux pour les oppositions.

Nous avons d'abord les révolutionnaires césariens et les révolutionnaires indépendants, dont le programme se résume ainsi : ni candidats officiels, ni candidats cléricaux d'aucune nuance. Le *Siècle*, l'*Opinion nationale*, l'*Avenir national*, le *Réveil* et quelques autres se rallient sous cette devise.

Nous avons ensuite les libéraux de l'*union libérale*. Ceux-là se bornent à proscrire les candidats officiels. Cette exclusion faite, ils ouvrent la porte à tout le monde, sous la condition que les opinions en minorité devront se mettre au service du candidat indépendant qui réunira le plus de chances. Ainsi le légitimiste, entré dans l'*union libé-*

*rale*, devra voter pour l'apologiste de 93 et du régicide, le catholique devra travailler au succès du solidaire, le tout à charge de revanche.

Cette coalition ou plutôt ce projet de coalition, car rien n'est fait encore, a pour principaux défenseurs dans la presse parisienne le *Temps*, le *Journal de Paris*, l'*Électeur*, le *Correspondant* et la *Gazette de France*. Le *Journal des Débats* lui fait bonne mine, mais ne s'y rallie pas tout à fait. Au point de vue purement politique, cette tactique ne manque pas d'habileté. Au point de vue des principes, c'est une négation sinon une trahison.

L'*Union*, le *Journal des Villes et Campagnes*, et la plupart des journaux légitimistes des départements, ont un autre programme, ils disent : Ni candidats officiels, ni candidats révolutionnaires d'aucune sorte; nous sommes catholiques et nous devons présenter partout des candidats catholiques.

Comme programme, c'est très-bien; mais comme exécution, il y aura une grosse difficulté. Si, dans toutes les circonscriptions, on est assuré de trouver bon nombre d'électeurs catholiques, on est beaucoup moins sûr de trouver partout le candidat qui pourra rallier leurs voix et qui, même le pouvant, voudra accepter tous les devoirs, toutes les charges, tous les ennuis du candidat, et cela, le plus souvent, sans chance sérieuse d'être élu.

L'*Univers* et quelques journaux de province, dévoués à l'Église, demandent que l'on vote dans toutes les circonscriptions où le succès paraîtra possible pour un candidat catholique; mais ils ajoutent que là où les catholiques n'auront pas de candidats, ils devront s'entendre pour poser, dans l'intérêt de leurs principes, des conditions aux candidats du gouvernement et de l'opposition. Si vous promettez de soutenir le pouvoir temporel et de réclamer la liberté de l'enseignement supérieur, diront-ils, vous aurez nos voix; sinon, non. Si cet appel est fait, nul doute qu'il ne soit souvent entendu. C'est ainsi que les catholiques agissaient sous Louis-Philippe, et ils s'en sont bien trouvés.

Pourquoi ne reprendrait-on pas cette tactique? Elle vaudrait mieux que l'alliance systématique avec la Révolution, comme le propose la *Gazette*, ou que l'annulation, résultat que donnerait dans la plupart des colléges électoraux le système que préconise l'*Union*.

Le *Monde*, qui n'a pas encore jugé nécessaire de dire carrément ce qu'il conseille, sera certainement de l'avis de l'*Univers*, et c'est, dans la pratique, l'avis qui prévaudra.

## III

Après avoir parlé des élections, qui seront la question de demain, parlerons-nous du budget, qui est la question d'aujourd'hui? Non! Qu'en pourrions-nous dire d'ailleurs, dont nos lecteurs ne soient déjà instruits? Depuis un mois, la discussion budgétaire remplit tous les journaux. Il y a tant de discours qu'on n'en lit aucun. Les députés ont profité de la circonstance pour toucher à tout. Nous ne les en blâmons pas, mais nous nous blâmerions de revenir maintenant sur ce qu'ils ont dit. Et puis la seule chose que ces débats toujours longs et quelquefois instructifs aient bien établi, c'est que notre système gouvernemental rend l'économie impossible. La centralisation est ennemie de l'équilibre financier. Tant qu'elle durera, et tout indique qu'elle durera longtemps, nous aurons l'administration la plus régulière du monde; mais les dépenses continueront de dépasser les recettes et il faudra toujours recourir à l'emprunt. Voilà ce que la discussion du budget a surtout prouvé, et nous osons dire que cette preuve était superflue; car, depuis bien des années, elle est faite tous les ans.

Le budget, permettant de parler de tout, a naturellement et nécessairement permis de parler du Concile. M. Guéroult a soulevé le débat et montré, selon son usage, les plus mauvaises intentions servies par le plus médiocre esprit. Ce n'est pas que cet ancien saint-simonien manque de tout talent oratoire, mais il est d'une vulgarité écœurante. M. Émile Ollivier est venu ensuite. Il était en voix et en verve, et, de plus, il est sorti de ses habitudes au point d'avoir des idées; ses collègues ne le reconnaissaient pas. En somme, cependant, bien qu'il ait beaucoup parlé, il n'a presque rien dit. Son discours a seulement indiqué, chez lui, une certaine aspiration vers les hauteurs, un certain désir d'être juste. Il a vaguement senti la grandeur du rôle de Pie IX; mais de nombreux préjugés appuyés sur l'ignorance l'ont empêché de conclure nettement. Ce mélodiste, qui n'est pas sûr d'être chrétien, s'est posé en gallican. M. Baroche en a fait autant. Il n'y pouvait manquer, étant ministre des cultes et gardien officiel de nos libertés.

Nous aurons à revenir sur tous ces débats. La *Revue*, qui commence aujourd'hui la publication d'une étude sur les conciles, s'occupera des choses du présent comme de celles du passé.

EUGÈNE VEUILLOT.

# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**JOURNAUX — REVUES — LIVRES**

Délicieux séjour, agréable castel
Où l'on vit à l'abri du *Constitutionnel!*

C'est ainsi qu'Alfred de Musset saluait, il y a quelques vingt ans, le manoir de Clisson. Pour être à l'abri du *Constitutionnel*, le poëte d'*Espoir en Dieu* eût fait volontiers l'abandon d'un millier de rimes riches ! J'en connais qui donneraient bien davantage pour ne plus rencontrer sur leur route la petite presse et ses pompes.

Un citoyen de Rome se promenait sur le Forum, distribuant les coups, et chargeait un esclave, porteur de sa cassette, de payer, séance tenante, l'indemnité de cinq drachmes fixée par l'édit du prêteur. Aucuns citoyens de Paris, férus d'indignation contre la presse légère, s'exposent, pour la flageller, non plus à l'amende édictée par le préteur, une misère ! mais aux jugements de la sixième chambre. Nous avons déjà cité les catilinaires de M. de Stamir (1). Le « petit-fils d'un woyewode » continue toujours d'écumer, et voici même qu'il vient de cueillir, dans le bataillon de la Bohême en disponibilité, un ténor aux poumons d'airain. Nous ne dirons rien des opuscules de ce collaborateur, rien du *Cas de M. Rochefort*, rien des *Impurs du Figaro*, etc. Le style de M. Charles Marchal (dit de Bussy), rappelle si bien celui de ses adversaires, qu'il nous est impossible d'en donner le plus petit spécimen à nos lecteurs.

Nous n'avons souligné au crayon rouge qu'un seul paragraphe. Celui-là est d'une gaieté féerique. Quand M. Charles Marchal de Bussy se contente de fourrager dans le Catéchisme de Vadé, on ne peut décemment lui refuser les aptitudes de l'emploi; mais veut-il commenter Montesquieu, émailler ses factums d'aphorismes philosophiques, cela devient d'un pittoresque invraisemblable. Imaginez un des docteurs du *Tintamarre* avec les manchettes et le jabot à dentelles de M. de Buffon. Qu'on lise ce qui suit, par exemple :

« L'obéissance à la loi est ce qui distingue un peuple libre.

«... La liberté, c'est le magistrat qui parle au nom de la loi ; c'est lui, un morceau de papier à la main, contenant la loi, qui représente cette chose sacrée que l'on invoque sans cesse et que l'on outrage toujours.

(1) *Revue* du 25 juin, p. 939.

« Oui, c'est là que réside le droit.

«... Vous qui résistez à la loi, ignorez-vous donc que *votre propriété*, que *votre maison*, que *votre femme*, que *vos enfants*, *c'est la loi qui vous les donne*, et que *ce droit*, *que vous avez sur toutes ces choses précieuses et qui vous sont si chères*, *ne consiste également qu'en un morceau de papier qui est la loi*, *laquelle veut que votre droit soit respecté ?*

« Si vous aimiez la liberté, *vous tomberiez à genoux devant la loi quand sa voix se fait entendre...*

Le dernier apophtegme n'est que prudhommesque ; mais cette apothéose, cette déification de la loi, n'est-elle pas à mettre en rondeaux ?

Ainsi les Césars idiots ou féroces de la Rome impériale, dès qu'ils faisaient promulguer par un sénat corrompu quelque mesure inepte ou sauvage, avaient droit aux salamalecs de l'humanité ?...

Alors, pourquoi M. Charles Marchal de Bussy, qui nourrit dans son cœur un si noble fétichisme, donne-t-il de si beaux coups de canif dans l'article 11 ?

Vraiment nous ne nous serions pas donné la peine de relever ces excentricités, si l'auteur ne faisait quelque part une profession de foi catholique (1).

Ce catholicisme nous amène à celui qui prend ses ébats dans certaines publications dont parlait récemment l'*Univers* (2).

Un de ces journaux, dirigés par de prétendus ecclésiastiques, a longtemps inondé de sermons la France et les colonies. Le comité de rédaction se composait de colleurs de bandes : un seul rédacteur pourvoyait à la besogne littéraire. Le journal vendait dans les prix doux des prônes, des homélies, des sermons de retraite, voire même des conférences. Où les prenait le directeur? Mais... sur les parapets des ponts. Cet industriel, bourré d'expérience et nuancé de littérature, s'était fait le raisonnement suivant : « Il s'agit d'avoir de la prose pour rien : mais comment l'avoir? Si je réédite les sermonnaires catholiques, mes plagiats seront éventés. Soyons prudents : J'écoulerai des homélies... protestantes. Qui les a lues? Personne. Qui les achetera ? Tout le monde. » Et notre homme saccagea si bien les cases des bouquinistes, qu'on ne trouverait pas aujourd'hui une page de Saurin sur les quais! En revanche, la province en a des escourgées, dans de beaux livres tout battants neufs!

J'ose croire que les directeurs des publications contemporaines ne sont pas des démarqueurs d'homélies aussi dévergondés ; mais le fait est historique. Tous les jours des aventuriers de plume fondent quelque gazette ecclésiastique, sans connaître un traître mot de théologie; n'a-t-on pas vu

(1) « Je suis un travailleur,... je suis un honnête homme, .. je suis loyal, .. je suis catholique. (*Les Impurs du Figaro*, p. 6 )

(2) Voir *l'Univers* du 9 juillet.

l'illustre Timothée Trimm, débuter dans la carrière des lettres, après sept ans de caporalisme, par la création du *Journal des Curés?*

Maintenant, Dieu merci, ces surprises ne pourraient aussi facilement se reproduire. Sans gendarme et sans procureur, la presse est actuellement en train de s'épurer. C'est Augias qui nettoie lui-même ses écuries : Hercule y mettrait plus de douceur; Augias est impitoyable. Que se passe-t-il donc?

Un personnage de Shakespeare demande, je ne sais plus où : « Quelle heure est-il? » — « Il est l'heure d'être honnête homme » lui répond-on. Eh bien! Il est aussi l'heure d'être honnête pour le demi-monde littéraire. Ceci s'adresse aux prébendiers du petit journalisme, comme aux bohêmes qui les harcèlent.

Si la stricte probité, la probité exigée par le Code, doit s'affirmer dans les mœurs des écrivains, le sentiment chrétien doit être la vertu cardinale de leurs œuvres. Nous ne pourrions reprocher à l'auteur du *Récit d'Henri aux jeunes gens* (1) des peintures érotiques ou des phrases faubouriennes. Sans être digne du prix Monthyon, M. Henri de Croizy a bien plutôt l'air d'un Brummel rangé, que les allures d'un bohême de race. Mais la morale de son livre est trop indépendante.

Si nous signalons en passant les *Récits d'Henri aux Jeunes Gens*, c'est parce qu'ils se parent d'un vêtement d'orthodoxie. M. de Croisy, rebelle à toutes les impulsions de la grâce, réfractaire aux arguments les plus solides, se convertit au dénouement, sur l'assurance que l'Eglise a été pure des « horreurs de l'Inquisition. » Un bon abbé Chaumel lui affirme cela! Nous nous plaisons à croire que l'excellent prêtre n'est pour rien, au moins, dans les solécismes de doctrine que ce livre renferme.

## II

Aujourd'hui, comme on le voit, les bons livres sont rares, même les livres de piété. Une sorte de réligiosité mucilagineuse, des méditations à la bergamote, des oraisons aussi dépourvues de grammaire que d'ailes, des pensées d'une banalité assoupissante, une macédoine, enfin, d'exercices... fort peu spirituels, de prières minables, voilà le fonds de beaucoup de ces opuscules.

Qu'on retranche les livres des grands écrivains et des vrais penseurs catholiques, le reste n'est que du lait de jusquiame. Figurez-vous Benserade et Berquin pomponnant de dévotes oraisons : c'est à faire hausser le prix des vers de confiseur. Alors, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de réimprimer. On ne se lassera jamais de saint François de Sales, de sainte Thérèse, de Bossuet, de saint Jean de la Croix. On ne se lassera jamais de l'*Imitation*, surtout. Les éditions, les traductions, les scholies se suc-

(1) 1 vol. in-12, 226 p. Paris, A. Lévy fils.

cèdent, et l'âme catholique reste fidèle, depuis quatre siècles, au livre de Gerson... ou de Thomas à Kempis, car je ne me permettrais, pour tout au monde, de trancher un débat qui n'est pas encore près d'être résolu. *Da mihi nesciri !* Plus je m'abreuve des controverses courantes, plus je me persuade que ce vœu du pieux auteur sera complétement exaucé. M. l'abbé V. Postel, qui vient de faire paraître une édition très-soignée de l'admirable livre (1), milite en faveur de Thomas à Kempis. Il est vrai que le savant évêque de Bruges, Mgr Malou, a vigoureusement plaidé pour l'auteur du *Jardin des Roses* (2); mais les titres de Gerson n'ont pas encore été détruits. Un de ses plus chauds défenseurs, M. Tamizey de Larroque, a maintenu les droits du pieux chancelier, et fait intervenir des arguments qui ne sont pas à mépriser (3).

Mais laissons ces débats et remercions M. l'abbé Postel d'avoir enrichi cette nouvelle édition de la concordance des Saints Livres et des plus belles prières patristiques.

Ce volume fait partie de la *Bibliotheca ascetica Sacerdotum*, inaugurée par la réimpression du *Novum Testamentum* (4). Même correction et même élégance typographiques.

Cette dernière qualité ne fait pas défaut non plus à un gracieux opuscule qui nous arrive de province : *Petit Manuel de Piété à l'usage des Enfants de Marie* (5). MM. Guyot et Bluzet, de Dôle, ont imprimé cet in-32 avec un art et une distinction dont les typographies départementales ne sont pas prodigues. Caractères elzéviriens, fleurons, culs-de-lampes, lettres ornées : on jurerait que cela sort de chez Jouaust, l'imprimeur de l'Académie des Bibliophiles. Les ducs de la Vallière du vingtième siècle mettront de folles enchères sur ce joyau typographique. « Folles, » je me reprends. Les habitués de la Salle Sylvestre achètent à des prix si extravagants les scories de la littérature pornographique, que cette épithète est naturellement tombée de ma plume. Les bibliophiles, au contraire, ne payeront jamais trop cher un ouvrage honnête et sain, plein de lumière et surabondant d'onction. L'auteur, M. l'abbé Vernhet, a demandé ses inspirations à l'esprit de saint François de Sales : le saint lui a libéralement prêté ses rayons. On s'en aperçoit à la douce et sereine clarté qui illumine le livre

(1) *De Imitatione Christi libri quatuor, Scripturæ Sacræ cum auctore concordantiâ, orationibusque ex SS. Patribus plerùmque excerptis locupletatâ, operâ. V. Postel.* Paris, Adrien Le Clère.

(2) *Recherches historiques et critiques sur le véritable auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ.* Tournai et Paris, H. Casterman.

(3) V. *Annales de la philosophie chrétienne* (Année 1861).

(4) *Novum Jesu Christi Testamentum ad exemplar Vaticanum. Editio nova, concordantiâ, tabulis geographicis brevique commentario illustrata, operâ V. Postel.* Paris, Adrien Le Clère.

(5) Par M. l'abbé Vernhet, missionnaire. Un petit vol. in-32, XVIII-242 pages. Paris, A. Laplace, libraire, 3, rue Séguier.

et fait passer dans l'âme du lecteur la foi tendre, ardente et forte du grand évêque de Genève.

IV

Tous les ans, sur l'aile des brises printannières, des théories esthétiques toutes neuves reviennent s'épanouir au rez-de-chaussée des grands journaux. Les points de vue diffèrent, les doctrines se contredisent; mais les conclusions sont inflexiblement similaires. Depuis le jour, où dans un moment de génie, un La Rochefoucauld picaresque s'écria : « L'Art est dans le marasme ! » tous les salonniers se sont fraternellement appliqués à la vulgarisation de cet aphorisme.

Le critique en mules à talons roses, Arsène Houssaye-Némorin, qui mène paître les adjectifs tirebouchonnés dans les prés fleuris qu'arrose le Lignon, une rivière de limonade, — M. Arsène Houssaye l'enrubanné est lui-même, sur ce chapitre, triste comme une nuit d'Young (1). C'est qu'il est impossible, quand on veut dire la vérité aux artistes, de se dérober à une péroraison pleine d'amertume. Nos lecteurs ont vu les appréciations si consciencieuses de notre collaborateur, M. B. Bonniol : sont-elles optimistes? Hélas ! non ! Elles n'auraient pu l'être, non plus. Un autre écrivain, M. Firmin Boissin, sans aller jusqu'à la désespérance, ne se prive pas, à son tour, de gémir, sur les « dégradations volontaires, les immoralités calculées, les confusions déplorables dont l'esthétique contemporaine est la triste victime (2). » D'où vient cette anarchie ? De la désertion des saines doctrines. « Rien n'est isolé, dit éloquemment M. Boissin, tout se tient, tout s'enchaîne dans l'ordre cosmique. Le monde physique et le monde moral ont entre eux des rapports essentiels que l'on ne brise pas impunément, des analogies profondes qu'il ne faut pas méconnaître. Un désordre quelconque, librement produit par la volonté de l'homme dans les domaines de la nature spirituelle, a toujours un écho plus ou moins funeste, un prolongement plus ou moins délétère dans les lois de la nature matérielle. Réciproquement, toute atteinte portée par la créature intelligente aux équilibres de la matière, a nécessairement, quoique parfois d'une manière latente, son contre-coup malheureux dans les diverses manifestations de l'économie intellectuelle.

« Fondé sur un principe réel et vrai, parce qu'il procède du monde des causes, qu'il se rattache aux forces extérieures de la nature, et qu'il affecte les forces vitales de l'homme, l'Art n'échappe point à cette prédestination providentielle. Ainsi, que la corruption des mœurs viole les lois éternelles du Bien dans l'ordre moral, que la corruption de l'esprit viole les lois immuables du Vrai dans l'ordre intellectuel, les corruptions du

(1) *L'Artiste, Revue du* XIX*e siècle*, numéro de juin.

(2) *Salon de* 1868, *Études artistiques*, par F. Boissin. Un petit vol. in-18. Prix, 1 fr. 50. Paris, Ch. Douniol.

goût arriveront fatalement à violer les lois fondamentales du Beau, dans l'ordre artistique. »

Un des fléaux de ce siècle, c'est le dessin banal, sans appropriation rigoureuse, le poncif, en un mot.

Toute créature possède son esthétique spéciale, dérivant à la fois de sa destination et de son aptitude. L'être est une idée incarnée. Comme chaque être est concret, tout dessin est adéquat. Eh bien! au lieu de manifester la vertu immanente, le caractère propre, la plastique particulière de chaque être, l'artiste de notre temps ne fait émerger que des individualités vagues, flottantes, stéréotypées, académiques. Il est persuadé que les Grecs anciens et les Italiens de la Renaissance ont recueilli toutes les combinaisons de forme éparses dans la nature; il fait donc provision de contours, de mouvements, d'attitudes, de gestes, de galbes; il remplit ses cartons de bras, de mains, de torses, d'épaules, de têtes, et après cinq ou six ans d'études, il dessémine sa cargaison sur des kilomètres de toiles.

Où cet éclectisme énervant fait le plus de ravages, c'est dans l'art religieux contemporain. Tout récemment, un prêtre du clergé de la Madeleine, M. l'abbé Hurel (1), a fulminé, en termes aussi énergiques que spirituels, contre cet art exsangue, aptère, qui fleurit si outrageusement à Paris. Le simili-marbre, le simili-pierre, le carton-plâtre, la photosculpture, etc., etc., vulgarisent des types de Bienheureux amidonnés, olivâtres, dont rougiraient nos imagiers de village. Il y a même des jours où, lorsque vous passez devant certaines vitrines des rues Saint-Sulpice et Bonaparte, il s'éveille en vous, — Dieu me pardonne! — des instincts d'iconoclaste. Ces horreurs de clichés n'outragent-ils pas vos plus lumineuses visions de l'Idéal?

Et qu'on ne nous accuse point de pessimisme! L'art religieux subit aujourd'hui de tels obscurcissements que l'architecture elle-même, si protégée pourtant, n'échappe pas à la caducité générale.

L'éloquent prédicateur de Notre-Dame n'a-t-il pas appelé les dernières créations de l'édilité parisienne « les docks de la prière? (2) »

## V

Un art qui n'est guère près de déchoir, c'est — que nos lecteurs ne se scandalisent point! — l'art culinaire. On se rappelle encore ce fameux article du *Times*, où la France était si galamment complimentée de sa cuisine et de ses modes. Eh bien, M. Louis Nicolardot vient de fortifier ces agréables éloges et de rassurer ceux qui croiraient que l'art du glorieux

(1) *L'Art religieux contemporain*, par M. l'abbé Hurel, vicaire de la Madeleine. Paris, Didier.

(2) Le P. Félix, *Conférences sur l'Art*. Paris, Albanel.

Grimod de la Reynière est tombé dans le marasme. L'auteur de *Ménage et Finances de Voltaire* a intitulé son livre : *Histoire de la Table* (1). Le titre est trop modeste. Ce n'est pas l'histoire, c'est l'épopée de la Gastronomie. Jamais poète ne fut plus amoureux de son héros; naissance, généalogie, lettre de noblesse, exploits, rien n'est négligé. Messer Gaster, « ce chevaleureux roy » comme le nomme Rabelais, reçoit là des honneurs olympiens. Néanmoins, il ne faudrait pas voir dans M. Nicolardot un vulgaire thuriféraire, ou un insipide compilateur. Ces sortes d'ouvrages, lorsqu'ils ne sont point dominés par une pensée morale, n'offrent que le facile intérêt d'une encyclopédie classique, herbier d'histoires et de faits desséchés. Tel n'est pas le cas de *l'Histoire de la Table* dans laquelle circule, lumineuse et rayonnante, l'Idée chrétienne. Après avoir parlé des scandaleux symposiums de l'antiquité, l'auteur nous montre l'Église disciplinant les instincts intempérants de l'homme, introduisant la sobriété et aussi l'hygiène dans ses repas.

L'agriculture et l'horticulture n'ont jamais été plus en faveur que sous le Christianisme par la variété des mets qu'il imposa à la table. Aussi la nourriture, chez les protestants, est-elle plus restreinte. Bifteck et rosbeaf, l'Anglais ne connaît que ces deux plats. Ne lui parlez pas de dessert; il n'en a aucune idée; le dessert est chrétien et français.

« Le Christianisme, dit encore M. Nicolardot, a donné à la table son plus grand charme par la réhabilitation de la femme. La femme était exclue de la table païenne; elle fait une si piteuse figure dans le protestantisme que Walter Scott, selon la remarque de Balzac, a osé à peine la montrer. Dans tout pays chrétien, c'est la femme qui préside et fait les honneurs; elle a le mérite d'animer et de contenir les causeries; elle est la maîtresse de la maison. Il n'y a pas eu de mot plus juste pour fixer sa position et sa domination tardive. »

La sérénité d'esprit et la gaieté de caractère ont toujours régné parmi les convives chrétiens. Le même Balzac, en représentant la cordialité, l'urbanité, la propreté, la variété de la table du prêtre, en a fait le type de toutes les autres. L'Allemagne et l'Angleterre perdirent, à la Réforme, la gaieté de leurs repas : les controverses se substituèrent aux causeries et donnèrent à l'esprit cette teinte chagrine, taciturne, génevoise, si j'ose ainsi dire, — qui est comme le sceau du calvinisme.

M. Nicolardot a divisé son poëme en trois chants : l'Antiquité, — le Moyen-Age, — les Temps Modernes. On est effrayé du nombre incalculable de renseignements, de notices, d'anecdotes qui s'y déroulent. Que de manuscrits, que de livres, que de mémoires compulsés! Depuis la *Vie des Saints du P. Giry* jusqu'à l'*Almanach des Gourmands* de la Rey-

(1) *Histoire de la Table, curiosités gastronomiques de tous les temps et de tous les pays*, par Louis Nicolardot. 1 vol. gr. in-18, XXIV-435 p. Paris, Dentu. Prix, 3 fr. 50.

nière, depuis Platon jusqu'à Carême, depuis Athénée jusqu'à Brillat-Savarin, poètes, historiens, hagiographes, gastrologues, tout a été mis à contribution pour grouper, autour de la table, les témoignages les plus intéressants et les moins connus. Nous ne ferons qu'une critique à M. Nicolardot : pourquoi s'est-il montré si sobre sur le chapitre de la gastronomie contemporaine ? Balzac, le Dr Véron, Alexandre Dumas, etc., sont, il est vrai, cités ; mais, quoi ! pas un mot du Marquis de Cussy, rien de Nestor Roqueplan, et rien, — *horrendum !* — de Charles Monselet, cette fourchette d'or ? C'était bien le moins, pourtant, que M. Nicolardot nous donnât au dessert le *Sonnet de l'Asperge* !...

Une seconde critique, et j'aurai fini. Dans son chapitre sur Louis XVI, M. Nicolardot écrit le paragraphe suivant : « Quand le roi se fut déterminé à quitter les Tuileries, le 20 juin 1791 (et non le 21) on avait eu soin de mettre dans la voiture toutes sortes de provisions de bouche... Il pouvait donc se passer de descendre. Néanmoins, lorsqu'il se vit loin de la capitale, et qu'il se fut bercé de l'espoir de n'être ni arrêté, ni surtout rattrapé par les commissaires de l'Assemblée nationale, il se détourna de son itinéraire, malgré les instances et les larmes de la reine, pour demander, à Etoges, l'hospitalité à M. de Chamilly, son premier valet de chambre. Il fallut du temps pour improviser un déjeuner copieux et raffiné : cette station dura de deux à trois heures. »

Où M. Nicolardot a-t-il puisé ce roman ? Dans les livres d'Alexandre Dumas, la *Route de Varennes, l'Histoire de Louis XVI, la Comtesse de Charny ?* Dans les *Mémoires de Léonard ?*

Aucun historien sérieux ne mentionne cet incident. M. Bimbenet, qui a traité la question *ex professo*, est muet là-dessus (1) et M. Victor Fournel, l'historiographe spécial de cette malheureuse fuite, est aussi discret. Et pourtant, placé, comme il le dit lui-même, sur les lieux, à portée de recueillir et de vérifier chaque détail, d'interroger la tradition orale, de réveiller les souvenirs lointains, mais tenaces et fidèles, des témoins et même de quelques acteurs de ce drame, M. Fournel se fût gardé d'omettre un pareil incident, si des documents sérieux en avaient porté la trace. Son travail (2) ne contient même pas le nom de M. de Chamilly ; et si nous y trouvons celui d'Etoges, ce n'est qu'une fois, pour reproduire l'opinion de Montgaillard, qui, contrairement aux relations de M. de Fontanges, de Beaulieu, de Lacretelle, de Mme de Tourzel, etc., etc. ; croit qu'il fallut faire en cet endroit quelques réparations au carrosse royal. Ce qui est hors de doute, c'est que Louis XVI, à aucune étape, ne montra cette exigence de mauvais goût dont les romanciers peuvent

(1) *Fuite de Louis XVI à Varennes*, etc. Paris, Didier.

(2) *Revue des Questions historiques*. 9e liv. 1er juillet 1868. La *Fuite de Louis XVI*, 1re partie.

l'accuser, mais que repousse l'histoire controlée par la tradition. Les retards de cette fuite tragique doivent être mis sur le compte des officiers, des courriers, etc. Si c'est une faute de posséder des serviteurs d'un dévouement problématique ou d'une énergie bornée, eh bien ! le roi commit cette faute-là. Mais, de grâce, qu'on laisse aux Alexandre Dumas les histoires truffées de contes gastronomiques !

Nous osons espérer que M. Nicolardot, toujours si sévère dans ses anecdotes, ne se refusera pas à éliminer de la seconde édition de son livre un paragraphe aussi apocryphe qu'irrespectueux.

## VI

Plus que jamais, deux courants coexistent dans le monde intellectuel : celui du Christianisme et celui de la libre-pensée. Les nuances se dissipent, et les couleurs s'accusent. D'un côté, des rhéteurs essaient de briser le moule où s'élaborent les idées éternelles : de l'autre, catholiques et spiritualistes s'associent pour défendre le patrimoine moral de l'humanité. Personne ne peut plus se soustraire à la lutte : il faut être Guelfe ou Gibelin, Capulet ou Montaigu.

Si les conséquences et l'issue du conflit effrayent quelque groupe, on comprend que ce n'est pas le nôtre. Au contraire. Non-seulement les entreprises de la libre-pensée n'amortissent pas nos espérances, mais le rapprochement du spiritualisme leur ouvre un champ nouveau. En se serrant autour de nous, déistes et protestants perdent leurs illusions sur la solidité de leur argumentation particulière, et, pour se mieux défendre, éprouvent le besoin de nous emprunter nos armes. Que dis-je ? Ils commencent à voir que, si l'adversaire est coupable, il est avant tout coupable de trop de logique. Qu'a-t-il fait ? De leurs prémisses, il a déduit les conséquences rigoureuses, c'est-à-dire la négation qu'ils combattent avec tant d'ardeur aujourd'hui. Voilà où peut conduire un syllogisme mutilé, une doctrine décapitée. Büchner sort de Luther, comme du fourreau, la lame.

Cette filiation, malheureusement, est encore imparfaitement aperçue, même des esprits les plus sérieux. Ainsi, M. Guizot, dans ses dernières *Méditations* (1) se plaint du *droit nouveau*. Mais ce « droit nouveau » n'est-il pas issu du « christianisme nouveau » ?

Rendons pourtant à M. Guizot cette justice que ses attaches protestantes ne l'empêchent point de rendre hommage au catholicisme, et par exemple, d'admirer la virile attitude du clergé. La force morale que nos dogmes inculquent aux âmes lui donne la clé de cette majestueuse autonomie : « Au milieu de ses revers et de ses concessions, dit M. Guizot, le catholicisme a déployé une rare et énergique vertu de fidélité et d'indé-

(1) *Méditations sur la Religion Chrétienne*, 3e série. Paris, Michel Lévy.

pendance. Aux sanglantes persécutions de la Terreur, il a opposé l'inépuisable sang de ses martyrs, évêques, prêtres, moines, hommes, femmes; ce clergé français, naguère si chancelant dans sa foi et si mondain dans ses mœurs, a porté sa croix avec un indomptable sentiment d'honneur chrétien. Le despotisme de l'empereur Napoléon a rencontré, dans le pape Pie VII, dans quelques cardinaux et quelques évêques, une tranquille fermeté de résistance que ni la force du despote, ni la contagion du servilisme, contemporain n'ont pu vaincre. Et aujourd'hui encore, qui pourrait méconnaître avec quelle activité, quel dévouement, quels sacrifices et quelle efficacité le catholicisme, par sa seule énergie intérieure, soutient sa cause et son chef? Si la société civile avait défendu ses libertés et sa dignité comme l'Église catholique défend les siennes, la France libérale serait plus avancée dans sa voie et vers son but. »

Déjà, quelques mois auparavant, l'auteur de la *Vie de Jésus* se montrait frappé de la permanence de l'autorité catholique : « On s'étonne souvent, disait-il, de la force que possèdent en province le clergé, l'épiscopat. Cela est bien simple, la Révolution a tout désagrégé, elle a brisé tous les corps, excepté l'Église : le clergé seul est resté organisé en dehors de l'État. Comme les villes, lors de la ruine de l'empire romain, choisirent pour représentant leur évêque, l'évêque sera bientôt en province seul debout au milieu d'une société démantelée (1). »

Tout esprit réfléchi comprend qu'il ne sera jamais permis de craindre l'extinction d'une société humaine tant que les croyances religieuses y seront prépondérantes : « Les peuples qu'animent de telles croyances, dit M. Guizot, sont les seuls qui acceptent réellement, dans un régime libre, une forte part de responsabilité comme d'action, et qui prêtent ainsi à la liberté politique le puissant concours dont elle a besoin; car ils sont les seuls qui croient à la liberté morale. Le monde a vu plus d'une fois combien est faible et précaire l'amour des hommes pour la liberté quand ils ne croient plus à l'âme humaine, et avec quelle molle complaisance, se regardant eux-mêmes comme une combinaison éphémère d'éléments matériels, ils subissent l'empire des forces matérielles qui les atteignent. »

On ne pourra reprocher à cette dernière réflexion de n'être point topique. N'avons-nous pas vu, dans ces derniers mois, de jeunes athées faire litière du libre arbitre? Les docteurs allemands et leurs disciples français le remplacent par le déterminisme. Voulez-vous savoir ce que c'est? P.-J. Proudhon va vous le dire dans son énergique et pittoresque langage : « Le déterminisme est une idée brutale qui place dans les choses le principe de nos déterminations, et fait ainsi de l'être pensant le bilbo-

(1) V. *Questions contemporaines*, p. IV.

quet de la matière. Cela ne mérite même pas l'honneur d'une mention philosophique (1). »

Un spirituel et judicieux écrivain s'est agréablement raillé de ces extravagances transrhénanes. M. Pierre Nolé a pris à partie le célèbre livre de M. Büchner, *Force et Matière* (2), le catéchisme officiel des Éléates du dix-neuvième siècle, et n'a pas eu de peine à prouver que nos positivistes cultivaient l'hypothèse avec une ferveur qui n'a d'égale que leur naïveté. Jamais philosophie, en effet, n'a eu pareilles complaisances pour les idées préconçues. Ces théoriciens matérialistes et rageurs proclament, entre autres vérités tangibles : 1° l'inséparabilité de la Force et de la Matière; 2° l'infini de la Matière; 3° l'immortalité de la Matière. — Pour des ennemis de la métaphysique, est-ce assez transcendental? M. Büchner a-t-il donc vu l'Infini? l'Immortel? Sait-il ce que c'est que la Force? Mais l'empirique allemand se soucie bien de nos points d'interrogation! Avec « les probabilités subjectives » et « les vérités apodictiques », il ferme la bouche aux « pharisiens », aux « jésuites », à tous ces questionneurs étroits dont le cerveau ne sécrète que des pensées de mauvaise qualité!

La Réfutation de M. P. Nolé (3) fourmille d'excellents traits; l'esprit y fait gerbe. Joignez à cela que le dialogue (car l'auteur s'est servi de la méthode platonicienne) est vif, pimpant, et point du tout empêtré dans le bagage scientifique du docteur Büchner. Maintenant, M. P. Nolé est-il, le long de son ouvrage, net et ferme sur les doctrines? Des timidités déparent sa thèse. Interpellé par le fougueux Büchner sur les macérations monastiques « qui outragent si fort la dignité de la matière », M. P. Nolé s'enfuit un peu par la tangente. Il a l'air de considérer ces flagellations volontaires comme des bizarreries. Dans un autre endroit, on dirait qu'il cherche à excuser saint Bernard de n'avoir pas fait de différence entre la graisse et le beurre, entre l'huile et l'eau. Si M. Nolé veut s'édifier sur cette insensibilité sublime, nous l'invitons à lire la remarquable étude que publie, dans cette livraison même, M. Ernest Hello.

En revanche, la pensée nous a semblé presque toujours irréprochable. Lorsqu'un des interlocuteurs, par exemple, demande niaisement si Dieu reste inactif depuis la création, M. Pierre Nolé fait une réponse de théologien catholique à cette objection vulgaire. Un peu plus, on croirait que l'auteur vient de lire le commentaire de saint Thomas sur l'*In Deo vivimus, movemur et sumus* de saint Paul. Dieu est en nous par prescience, par présence et par essence; il connaît actuellement toutes les choses créées; il les crée et les conserve, et il est présent à tout selon sa propre subs-

(1) V. *De la Justice dans la Révolution*. Paris, Librairie internationale.

(2) *Force et Matière*, par M. Büchner, traduit par M. A. Grandcolas. Paris, chez Reinwald, rue des Saints-Pères.

(3) Paris, Lemerre.

tance et sa propre entité. Le développement de M. Nolé n'a pas, sans doute, cette orthodoxie rigoureuse, mais il en approche.

Après les réfutations scientifiques, les réfutations du sens commun.

Un écrivain catholique, effrayé, lui aussi, de la propagande des théories matérialistes, s'est demandé s'il ne serait pas possible d'énoncer des vérités tellement claires, tellement évidentes, qu'on ne pût les ébranler. Sous l'impression de cette pensée, M. Roux-Ferrand a écrit un excellent livre (1), dans lequel il démontre, avec un bon sens rigoureux, que le véritable bonheur gît dans le devoir, qui n'est lui-même que l'accomplissement des vérités divines manifestées par l'ordre physique et moral du Cosmos.

On écrit de Rome à l'*Univers* que M. le chevalier Marietti a eu l'honneur présenter à Sa Sainteté le premier volume, contenant tout le Nouveau Testament, du *Codex Vaticanus*, fac-simile magnifique et irréprochable du Code original que possède la bibliothèque Vaticane. Non-seulement les caractères, leurs diverses formes, les abréviations, mais les distances entre chaque lettre et chaque ligne et les irrégularités de l'écriture ancienne ont été reproduites avec une exactitude en quelque sorte photographique.

Mgr Nardi, partant de ce chef-d'œuvre de la typographie romaine, écrit ceci :

« La netteté et l'exactitude de l'édition font le plus grand honneur à notre habile chevalier Marrietti, sous la direction duquel la typographie de la Propagande reprend son ancienne et glorieuse renommée. On a mis la main à l'Ancien Testament, qui formera cinq volumes; le Nouveau forme un volume. Les pages qui manquent seront remplacées par un texte en caractère grec moderne. L'ouvraga coûtera 600 francs et sera achevé à l'époque du Concile.

Que les PP. Vercellonne et Cozza, et surtout Pie IX, soient remerciés de cette édition d'une Bible qui est la plus ancienne qui soit au monde, car elle est peut-être contemporaine de Constantin!

Voici les conditions fixées pour l'achat du *Codex* : 1° sur les six volumes, cinq renfermeront le texte, et le sixième les notes critiques et les tables; 2° le volume se compose de 75 ou 80 feuilles de quatre pages; 3° le prix de chaque feuille est calculé à raison de 1 fr. 60. Les volumes seront remis bien reliés. 4° Le cinquième volume (Nouveau Testament) a paru. Les autres paraîtront à un intervalle de dix mois l'un de l'autre (2).

OSCAR HAVARD.

(1) *Du Bonheur dans le Devoir*, par H. Roux-Ferrand. Paris, Maillet.
(2) On reçoit les souscriptions chez M. V. Palmé, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**L'ANNÉE GÉOGRAPHIQUE,** ***Revue annuelle des Voyages de Terre et de mer*****, etc., par M. Vivien de Saint-Martin, vice-président de la Société de Géographie, 6e année (1867). Paris, Hachette 1868.**

« On rapporte que dans la conversation qu'il eut avec Napoléon, lorsque « celui-ci se trouvait à Erfurth en 1807, Gœthe aurait dit à propos du « génie scientifique de la France : « Ce qui caractérise votre nation, Sire, « ce n'est pas seulement l'urbanité, l'esprit, les dispositions sympathi- « ques ; c'est de ne pas savoir la géographie. » Authentique ou non, il faut « avouer que le mot attribué au grand poëte exprime le sentiment de l'Al- « lemagne et que nous l'avons justifié sous plus d'un rapport. Nous devons « reconnaître, en effet, que la géographie n'est pas précisément le côté « brillant de notre éducation nationale. » Ces paroles, que j'emprunte au début de la première *Année géographique*, font immédiatement saisir la pensée qui a guidé son savant auteur. Passionné pour ces nobles études qu'il voit aujourd'hui méconnues ou travesties, M. Vivien de St-Martin s'est souvenu que la France y a tenu, au contraire, le premier rang jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. C'est un géographe français, Delisle, qui a renversé l'édifice vermoulu de la géographie ptoléméenne, et rendu aux diverses parties du monde leurs proportions véritables, « d'après les observations de nos astronomes et de nos missionnaires du dix-septième siècle. » C'est un Français, l'illustre d'Anville, dont l'historien de l'Amérique ne citait le nom qu'avec respect, qui a exercé sa puissance, j'allais dire sa divination critique sur les points de géographie les plus obscurs, et porté la composition ainsi que le dessin des cartes « à un point que l'on n'a pas dépassé. » Enfin, c'est à des Français encore que revient l'honneur d'avoir créé en Europe les cartes de la grande topographie, de même que les travaux de Picard, de La Hire, de Dominique Cassini y avaient créé la géodésie. « En un mot, ce fut une époque de grands noms et de grandes œuvres. » On s'en souvient en Angleterre, et surtout en Allemagne, mais pourquoi l'a-t-on oublié en France et répudié un si glorieux et si fécond héritage? Pourquoi un si grand nombre de volumes, gros ou petits, qui n'ont que leur étiquette de commun avec l'étude de la géographie? Pourquoi le Collége de France, ce sommet du haut enseignement, où tant de

choses se professent, depuis le sanscrit jusqu'à l'économie politique, reste-t-il privé d'une chaire de géographie? Mais je m'arrête :

Tes pourquoi, dit le dieu, ne finiraient jamais,

et la routine n'aime pas qu'on l'interroge. Elle maintient avec obstination des programmes abusifs, dont le dernier résultat n'est pas toujours d'augmenter la *capacité*, mais infailliblement de diminuer la *faculté* intellectuelle. Cependant, un mouvement prodigieux d'explorations s'opère, et si dans le passé la France n'y a pas pris la part qui semblait lui revenir, on dirait à certains signes, qu'elle se prépare à tenter une belle revanche. Exposer dans un cadre aussi vivant et aussi complet que possible l'ensemble des travaux géographiques; suivre les explorateurs dans leurs recherches, les savants dans leurs investigations; c'est donc une pensée heureuse et utile. Qu'on y joigne un savoir de bon aloi, entièrement maître de son sujet principal et familier, avec l'ethnologie, l'anthropologie, la géologie, la statistique, les sciences, en un mot, qui éclairent, complètent, vivifient et agrandissent le sujet; qu'on y ajoute un style précis, naturel et facile, et on aura le secret du succès auquel le livre est parvenu dès son apparition même et que je voudrais voir grandir, moins dans l'intérêt de son auteur que dans l'intérêt de la géographie.

La première *Année* donnait la place d'honneur à l'Afrique, et si l'on songe qu'elle rendait compte des découvertes de Burton dans la région dite aujourd'hui des grands lacs, de la recherche des sources du Nil par Grant et Speke, de la deuxième exploration du bassin du Zambèze par le docteur Livingstone, des voyages, de Vogel dans le Darfour on jugera cette place bien méritée. « L'Afrique, dit M. de St-Martin, reprend cette année « son rang de primauté dans notre tableau du mouvement géographique. » Les publications dont elle a été l'objet, les voyages qui s'y sont accompli ou qui s'y poursuivent, l'œuvre gigantesque de l'isthme de Suez, l'expédition d'Abyssinie, les inquiétudes que le sort du docteur Livingstone a inspirées, tout appelle en ce moment, sur cette partie du monde, « le plus « sérieux intérêt des amis de la science aussi bien que du monde poli- « tique. » On sait que l'illustre Livingstone est reparti dans le courant de l'année 1866, à peine remis encore des dangers et des fatigues de son second voyage dans l'Afrique australe. Il se proposait cette fois deux buts essentiels : compléter l'exploration du Nyassa du Sud ou lac Maravi, dans sa moitié septentrionale, et terminer, au Sud et au Nord, la reconnaissance du Tanganika, ce lac central, dont l'étude implique des questions de premier ordre. Après avoir terminé, en 1865, ses derniers préparatifs à Bombay, où l'attendait le meilleur accueil et où il fit une *lecture*, comme disent nos voisins, sur les découvertes africaines. Livingstone se rembarqua au commencement de 1866. Il toucha à Zanzibar et, prenant passage sur le vapeur le *Penguin*, il se porta vers l'embouchure de la Rovouma. Les

terrains marécageux et couverts de mangliers qu'elle rencontra le long de cette embouchure avaient forcé l'expédition à revenir vers le Nord, en remontant la côte pendant vingt-cinq milles environ. Elle arriva de cette manière à la baie de Makindani, au fond de laquelle se trouve un petit port connu sous les noms de Kinday et de Pemba et entouré d'une ceinture de six misérables hameaux arabes. C'est de là que Livingstone, avec son escorte, s'enfonça dans l'intérieur des terres et parvint à Ngomano, dans le pays des Makondé, dont il comptait faire son quartier général, du moins jusqu'à ce qu'il se serait assuré de sa route autour de l'extrémité nord du Nyassa. Il y a quelque mois, on ne doutait plus guère de sa mort tragique. « Si l'on en croit le « rapport de quelques fugitifs, écrivait « M. Seeward, résident britannique à Zanzibar, à sir Roderick Murchison, « ce brave et excellent homme a franchi le seuil de l'inconnu ; nous ne le « reverrons plus. Il a été tué, selon ce qu'on rapporte, dans une rencontre « subite et non provoquée avec ces Zoulous dont il dit dans sa dépêche « qu'ils avaient dévasté tout le pays environnant. » Telle était la conclusion sommaire d'un récit que les Johannais, qui formaient l'escorte du docteur, et surtout Ali-Mousa, leur chef, accompagnaient de détails circonstanciés et de nature à ne laisser aucun doute sur leur véracité. Ces conjectures, grâce à Dieu, n'ont pas été justifiées. Une dépêche de Londres, du 9 avril, insérée dans les journaux, nous a appris que sir Roderick Murchison a reçu du Consul d'Angleterre à Zanzibar des lettres écrites par le docteur Livingstone lui-même et datées des sources du Nil. L'illustre voyageur est attendu prochainement en Angleterre.

Il doit y avoir dans l'Afrique équatoriale une chaîne de montagnes, et c'est dans ce massif central que les grands fleuves de l'Afrique prennent sans doute leur source, pour se diriger ; au Nord le Nil, vers la Méditerranée ; à l'Ouest la Binoué, branche orientale du Niger, vers l'Atlantique ; au Sud le Zambèze, vers l'océan Indien, et le Congo vers l'autre mer. M. Vivien de Saint-Martin avait entretenu ses lecteurs, en 1863, du lac Albert Y'anza, dont Speke avait entendu parler, mais sans le reconnaître ; il n'y vit qu'une dépression qui recevait le trop plein des débordements du Haut-Nil, au lieu d'un effluent du grand fleuve. Ce caractère lui appartient désormais, grâce à la belle exploration de M. Baker, qui a mérité à son auteur la grande médaille d'or de notre Société géographique. Quant à la tête du fleuve, elle se cache encore dans cette région élevée, dans cette zone centrale à laquelle je faisais allusion tout à l'heure et vers laquelle converge l'origine de tous les grands fleuves africains. Il est très-vraisemblable qu'on rencontrera de ce côté un système d'Alpes africaines, dont les pics neigeux du Kénia et du Kilimandjaro, au-dessus des plages de Zanguebar et les groupes que Speke aperçut à l'ouest du Nyanza, fournissent une première idée. S'il en est ainsi, s'il existe un massif culminant au cœur de la zone équatoriale, « celle des branches dont se,

« forme le fleuve Blanc qui sortirait de ce massif devrait être regardée, à « l'exclusion de toutes les autres, comme la vraie tête du Nil. » La recherche de cettre branche n'est pas facile, n'en déplaise à ces personnes trop enthousiastes ou trop crédules qui hésiteraient peut-être, suivant le mot de M. Baker, à se prononcer sur les sources de la Saverne et de la Tamise, et qui raisonnent couramment des sources du Nil ou du Niger. N'oublions pas, en effet, que le Nil, dans la partie la plus supérieure de son bassin, n'est plus, comme en Egypte et en Nubie, un canal unique et sans affluents; c'est au contraire un vaste réseau de branches convergentes qui viennent de l'Est, du Sud, du Sud-Ouest et qui se déploient probablement en un immense éventail embrassant la moitié peut-être de la largeur de la péninsule sous l'équateur. Laquelle de ses branches est la branche mère, le *caput Nili?* Un de nos compatriotes, M. Le Saint, promettait à la France l'honneur de cette dernière découverte. Parti de Paris le 8 janvier 1867, M. Le Saint avait gagné Suez dans la dernière quinzaine de février, et c'est de Djeddah qu'il a donné ses premières nouvelles. Elles devaient aussi être les dernières : M. Le Saint a succombé après quarante jours de marche. C'est une grande perte.

Signalons, avant de quitter l'Afrique, un excellent morceau de M. Vivien de St-Martin lui-même. Il est extrait d'un *Dictionnaire général de Géographie* que l'auteur prépare depuis longues années et dont cet extrait seul ferait vivement désirer l'apparition d'ailleurs prochaine (1). Mentionnons encore les travaux sur la topographie éthiopienne et assyrienne de M. Antoine d'Abbadie, dont le nom est déjà lié au nom de l'Abyssinie elle-même. N'oublions pas, enfin, qu'en 1864, Gérard Rohlf pour la première fois projeta de pénétrer au cœur de l'Afrique septentrionale, soit en poussant jusqu'à Tombouctou, par les montagnes des Touaregs-Hogar, soit en atteignant l'Ouadai par le Tibbou, deux routes également inexplorées. Rohlf n'a pu exécuter ni l'un ni l'autre de ces plans. Mais la traversée qu'il a faite ne laisse pas d'ajouter grandement aux informations, restés parfois trop sommaires, de Clapperton et du docteur Barth sur le Fezzan et le Soudan.

J'ai eu occasion de signaler ici même un projet de M. Edward Whimper, aussi remarquable par sa nouveauté que par son intérêt scientifique. Il s'agissait de pénétrer au cœur du Groenland que certaines indications permettent de supposer moins inhospitalier que ses côtes. La tentative a eu lieu, et les circonstances promettaient d'être des plus favorables quand une épidémie a éclaté et n'a pas permis au hardi explorateur de réunir assez tôt le personnel dont il avait besoin. Il songe à réparer cet échec dès l'année présente. En attendant, une forêt fossile qu'il a trouvée sous le 70° de latitude, lui a présenté une telle différence d'espèces qu'il n'hésite

(1) Il va sans dire que nous ne nous portons pas garant de toutes les idées de M. Vivien de Saint-Martin.

plus à exclure « toute idée que les glaces et les neiges ont de tout temps « couvert le pays. » Un autre explorateur de ces lointains parages vient de publier le récit d'une nouvelle tentative polaire, et c'est par le Groenland qu'il l'a faite. Le docteur Hayes s'est aventuré sur la grande « mer de glace » qui confine au glacier de Humboldt. Ce jour-là, la température était à 37° centigrades et un violent orage s'était élevé. L'intrépide Américain et ses compagnons n'en firent pas moins une course de 70 milles sur ce désert de glace situé à quinze cents mètres au-dessus de la mer et dont l'œil ne mesure point l'étendue. Il y prit des angles et y releva des mesures qui, répétées à une année de distance, ont montré que le formidable glacier, s'accroît de plus de trente mètres par jour. Le docteur fit ensuite une course en traîneau sur le canal de Smyth, qui termine au Nord la baie de Baffin entre les 78° et 79° parallèles, et gagna la terre et Grinell. Poursuivant sa course au Nord, l'indomptable voyageur se vit arrêté, par le 81° 35' de latitude, par un obstacle sur lequel il ne comptait point ; la glace se montrait rompue par des fissures qui allaient se perdre au loin, pareilles aux cours d'un large delta, dans les eaux d'une mer libre ; un cap dressait son front blanchi au-dessus du détroit, par le 82° 30' de latitude, le point le plus septentrional que l'on connaisse encore sur le globe. Le docteur Hayes est revenu plein de confiance dans cette mer libre déjà signalée par Kane *open polar sea*, et qui serait due à l'action du *gulf-stream*. En ce moment même un de nos compatriotes s'apprête à franchir « le cercle fatal qui défend, à la distance de moins de deux ou « trois cents lieues — deux ou trois jours au plus de navigation dans les « mers ordinaires. — L'approche de ce point central où est le pivot du globe « terrestre, où règne le repos absolu et vers lequel se dirigent, par une « force mystérieuse, les forces magnétiques du globe », ce point, nul ne l'a touché encore : M. Gustave Lambert l'atteindra-t-il (1) ? Il connaît déjà les mers boréales et la région du détroit de Behring : le succès pour lui n'est qu'une question de route et de saison. Des savants illustres, M. de Quatrefages, M. Milne-Edwards, M. Elie de Beaumont l'encouragent. Le docteur Augustin Petermann partage son espoir. La découverte du pôle ! noble succès qui dédommagerait la France du rôle trop modeste qu'elle a joué jusqu'ici dans le mouvement géographique !

Dans l'Amérique équinoxiale, un problème présentait pour les habitants du Pérou ou du Brésil un intérêt qui égalait presque celui des sources du Nil pour les géographes de notre hémisphère. Le Purus, rivière de première grandeur qui se jette par quatre bouches dans l'Amazone, avait-il son origine dans le Pérou, près de Cuzco ? et pouvait-il servir de communication fluviale avec le reste de l'Amérique méridionale à cette

(1) V. *Projet d'exploration au Pôle Nord*, par M. Gustave Lambert, Paris, Challamel.

vaste contrée qu'isole entièrement la grande chaîne des Andes? Grâce à un Anglais, le docteur Chandless, le problème est résolu, et ce n'est pas dans le sens des désirs des Péruviens. Les plus hautes sources du Purus et de son affluent l'Aquiry, que le docteur a également remonté, n'atteignent pas à trois degrés près la latitude de Cuzco.

J'aurais encore à parler de bien d'autres choses, de la nouvelle exploration des montagnes Rocheuses, par M. le colonel américain W. Heim; de l'isthme américain, du voyage de M. A. d'Assier dans le Brésil, des nouvelles courses de M. du Chaillu dans l'Ogowai et le territoire des Ashantos. J'aimerais encore à dire quelques mots du Japon, de la Corée, dont M. de Rostaing vient de nous entretenir; de la Chine, dans laquelle nos missionnaires reprennent enfin l'œuvre, violemment interrompue, des Ruggeri et des Ricci. « La véritable civilisation ne reparaîtra dans cet empire qu'avec le catholicisme, » disait en 1825 un illustre sinologue. L'assertion d'Abel Rémusat est en voie de se vérifier. Je me serais même arrêté sur les vues que M. Angrand, ancien consul de France en Bolivie, a émises au sujet des antiquités péruviennes. Elles tendent à rattacher le peuple qui a élevé les monuments de Tiguanaco à la grande famille toltèque occidentale, d'origine Nahuatl ou californienne à tête droite. A. de Humboldt, l'illustre fondateur de l'ethnologie américaine, sans affirmer le peuplement de l'Amérique du Sud par l'Amérique du Nord inclinait à y croire : M. Angrand est plus affirmatif et, après avoir lu moi-même son *Mémoire* avec toute l'attention dont il est digne, j'ai embrassé son opinion. Encore un anneau de retrouvé dans la série des migrations humaines et une preuve ethnographique de plus en faveur de l'unité de notre espèce. Car si une critique prudente s'interdit encore de retracer les étapes de la grande migration toltèque, elle en connaît du moins la direction générale et n'hésite pas à proclamer que les peuples du plateau de l'Anahurac ne sont pas plus *autochtones* dans le sens polygéniste du mot, que les Polynésiens, comme l'a dit M. de Quatrefages (1), ne sont poussés sur les îles de corail de la mer du Sud. A ce propos, je serais bien tenté, de chercher quelques petites querelles à M. Vivien de Saint-Martin. Je préfère rappeler une très-belle page dans laquelle l'éminent géographe caractérise comme elle le mérite la tendance d'une certaine science à bannir de la création son Auteur. Cette tendance, dit-il, la raison seule ne l'avouerait pas; loin de là elle proteste, puisqu'elle « ne saurait « méconnaître ce qu'il y a au-dessus d'elle et en dehors d'elle sans abdi- « quer et se méconnaître elle même. »

DOCUMENTS SUR LA COMPAGNIE DE MADAGASCAR, par le baron Paul DE RICHEMONT, sénateur; Paris, Challamel, 1867.

Dans les premiers jours de juin 1865, la frégate *l'Hermione* embarquait

(1) *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*. Gr. in-8°, Hachette 1867.

un certain nombre d'ingénieurs, de géomètres et d'agents commerciaux, qu'envoyait à Madagascar la compagnie formée pour l'exploitation du littoral de cette île.

La charte et le traité consentis par le roi Radama constituaient une évolution remarquable dans la politique madécasse, si hostile aux étrangers, aux Français surtout, sous le règne de la reine Ranavalo, la mère de Radama II. Les premiers actes de ce jeune prince avaient ouvert, au contraire, à tous les étrangers, l'accès de l'île, permis le libre exercice de la religion chrétienne, sans distinction de communions, encouragé l'établissement d'écoles. Radama II protégeait tous les missionnaires et montrait une faveur particulière aux missionnaires catholiques. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause véritable des luttes qui ont rempli son règne si court et du drame lugubre qui l'a terminé. On sait bien que les horribles événements qui se sont passés le 12 mai 1863, l'invasion de Tananarive par quatre mille rebelles, l'étranglement du roi dans son palais, etc., sont l'œuvre matérielle du vieux parti hova, atteint dans son pouvoir oppressif et ses préjugés anti-civilisateurs par les réformes et l'esprit novateur de Radama. Ce parti n'a pas reculé devant un acte de violence qu'avouent toutes les traditions et les mœurs politiques de cette grande île. Mais qui avait entretenu et surexcité les mauvaises passions des chefs hovas? Toutes les correspondances de Madagascar, de Maurice, de La Réunion, à cette époque, signalent un personnage, le révérend Ellis, de la secte des méthodistes, et le représentent unanimement comme animé à la fois de toutes les passions du sectaire et d'une haine furieuse contre la France. Les intrigues du révérend Ellis n'étaient pas restées étrangères à l'exil en masse des Français et à la confiscation des biens de notre consul, M. Laborde, homme de cœur et de tête. Hâtons-nous de le dire, une réprobation générale a puni l'auteur de ces désordres. En Angleterre même, dans les *meetings* et au sein du Parlement, des voix généreuses ont flétri la conduite du missionnaire méthodiste.

Les représentants de la compagnie étaient encore en mer, tandis que les événements rappelés plus haut se passaient à Tananarive. Quand l'*Hermione* mouilla, le 1er août, en vue de Tamatave, le commandant Dupré reconnut bientôt que le traité et la charte avaient disparu avec Radama II. Le 18 septembre, la cour de Tananarive lui notifia son refus péremptoire de maintenir le traité, et, le lendemain, les canons du fort hova de Tamatave annonçaient le rétablissement des droits de douane, tels qu'ils avaient existé sous la reine Ranavalo. Lié par ses instructions, l'officier français dut rester témoin impassible de cette insolence. Il ne la ressentit pas moins, et osa en signaler les conséquences au ministre de la marine. « Si des « considérations d'un ordre supérieur empêchent que la force soit mise « au service de notre bon droit, il n'y a plus ni compagnie, ni entreprise « individuelle, quelle qu'elle soit, possible pour aucun Français à Mada-

« gascar avant bien longtemps. » Ces *considérations d'ordre supérieur* ont prévalu. Si c'était le cas de faire de la politique, nous serions tenté de les approfondir. Aussi bien, et malgré la réserve forcée du brave commandant Dupré et la discrétion volontaire de M. le sénateur de Richemont, on entrevoit dans toutes ces affaires de Madagascar d'étranges ménagements envers l'Angleterre; on devine un système de concessions inexplicables dans le mystère qui les entoure, et que je n'hésite pas *à priori*, à trouver très-regrettables.

Le livre qu'a publié M. le baron de Richemont, voilà la seule trace de la nouvelle compagnie de Madagascar. Remercions-le de l'avoir recueillie. La *notice historique*, par laquelle s'ouvre l'ouvrage, fait connaître les circonstances qui ont présidé à la formation de la compagnie, ses projets et ses plans, les réformes de Radama II et sa mort, l'état actuel de la politique madécasse. Les *rapports* qui forment les annexes renferment des détails d'un haut intérêt sur les richesses houillères de l'île. La géologie de Madagascar était restée inconnue jusqu'à ce jour : il est certain aujourd'hui que sur la côte nord-ouest de la grande terre, en face de notre colonie de Nossi-Bé, et pour ainsi dire au cœur même de la mer des Indes, il existe « un vaste bassin houiller. » Je signalerai encore des renseignements précieux et en partie nouveaux sur les Sakalaves et les Antavakaras, qui forment la population septentrionale. J'ai lu avec beaucoup de plaisir la description des habitudes et des mœurs de ces tribus, dont les unes se livrent à la culture pastorale et les autres à la pêche côtière. Il y a là, dans le rapport de M. Guinet, des pages pittoresques sur les pêcheurs de tortues et les pêcheurs en pirogue.

L'ORIGINE DE LA VIE, par le docteur Georges PENNETIER, 1 vol. in-18; J. Rothschild, 1868.

Il est de mode aujourd'hui de prêter au catholicisme, je devrais dire au christianisme, et je pourrais ajouter au spiritualisme même, une attitude d'hostilité préconçue et de défiance systématique à l'égard de la science, et des sciences naturelles en particulier. Certes, les tendances d'une certaine science, ou pour mieux dire d'un certain nombre de savants, seraient bien faites pour éveiller de la défiance, et leurs déclarations ne sauraient laisser le chrétien ou le simple déiste impassible. Mais, à qui la faute? Est-ce la religion qui s'est alarmée trop tôt ou sans motif, ou bien les savants qui l'ont forcée à se mettre sur la défensive? Prenons, par exemple, la question qui fait le sujet de ce livre. Sur le principe même de cette origine, de la part d'un homme religieux, il ne peut y avoir qu'une réponse; il n'y en a qu'une de possible encore au nom de la métaphysique, au nom du sens commun, qui ne veulent point admettre d'*effet sans cause*. Et comme la cause du monde, des êtres qui le peuplent, des végétaux qui l'embellissent, l'homme n'a pu la trouver en lui-même, dans les animaux,

dans les végétaux, il l'a placée dans une intelligence suprême et créatrice; il l'a placée dans *Dieu*. Quant à la mise en œuvre de cette création, quant à ses moyens, Dieu n'a livré son secret à personne. La création a-t-elle été successive, comme Cuvier l'enseigne, ou bien une, comme de Blainville et Flourens l'affirment? Les animaux ont-ils conservé leurs formes primitives ou ont-ils passé par des transformations diverses? La matière inorganique peut-elle ou non engendrer quelques êtres d'une organisation élémentaire? Toutes ces questions et bien d'autres sont livrées à notre curiosité inquiète : *Tradidit mundum disputationibus eorum*. Et s'il reste bien entendu que ces transformations n'ont pu s'opérer, ces *anguillures*, ces *microzoaires* apparaître qu'en vertu des lois assignées par la volonté créatrice au règne organique et à la matière, c'est à la science de juger ces solutions, de débattre leur vérité ou leur erreur.

Pour moi, je ne croyais pas aux générations spontanées avant d'avoir lu le livre du docteur Georges Pennetier. Je n'y crois pas davantage après l'avoir lu. Je ne sache pas que cet écrivain apporte dans la discussion des faits nouveaux, et il semble cependant que ce fût chose nécessaire après les expériences de M. Pasteur, après la discusion solennelle qui a eu lieu au sein de notre Académie des Sciences, et dans laquelle l'hétérogénie a rencontré pour adversaires M. Coste, M. Milne-Edwards, M. Payen, M. de Quatrefages, M. Claude Bernard. Il est vrai que M. Pennetier accuse ces savants illustres « de docilité aux opinions reçues, » et que M. F. Pouchet, dans une *préface* provocatrice, les représente comme « frappés d'une ter- « reur religieuse » qui ne leur laissait guère le loisir de comprendre, presque d'entendre. Tactique commode, mais si souvent employée qu'elle s'use et finira par ne plus tromper personne. Les conséquences que M. Pouchet et la grande masse de ses disciples ont tirées de leurs doctrines ont surabondamment montré l'esprit de brutal matérialisme qui anime ces doctrines. Mais devant l'Académie des Sciences, dans le laboratoire de la Sorbonne, cet esprit et ces conséquences n'étaient pas en jeu : il ne s'agissait dans ces deux enceintes que d'une doctrine nouvelle, ou prétendue telle, qui avait ses preuves à faire et ses titres à présenter. Les preuves n'ont pas été faites et les titres ne se sont pas trouvés valables. Voilà le fait dans sa simplicité. Des épigrammes ou des insinuations malveillantes à l'égard d'hommes très-haut placés dans l'estime et la considération publique ne changeront rien à la nature.

« Que la science et la théologie, s'écrie M. Pennetier, poursuivent iso- « lément leur chemin, chacun y gagnera. L'observateur, confiant dans « ses propres forces, ira librement à la recherche de l'inconnu, et le « croyant ne s'éveillera plus chaque matin en tremblant que quelque « savant n'ait arraché dans la nuit une nouvelle page de son *credo*. » Fanfaronnade de mauvais goût ou fatuité par trop naïve. Que M. Pennetier parle pour lui seul et qu'il ne s'abuse ni sur sa valeur personnelle, ni sur

la terreur que son écrit peut inspirer. Les chrétiens et leur *credo* ont survécu à des attaques autrement formidables que la sienne; ils ont résisté aux alexandrins, à Voltaire, aux encyclopédistes. A vrai dire, certaines attaques dépassent leur but et offrent même cet avantage qu'elles illuminent une route dangereuse et en révèlent les précipices. M. Pennetier connaît à merveille l'insignifiance des organismes que la genèse spontanée, comme il parle, est capable de produire. Aussi rattache-t-il l'hétérogénie à la mutabilité des espèces. « Elles se complètent l'une l'autre, et « fournissent une conception positive du monde, qu'elles expliquent par « des lois immanentes à la matière. » On sait de reste ce que cette école entend par une conception *positive;* on sait ce qu'il faut entendre par l'*immanence* dans la langue de la philosophie hégélienne. M. Pennetier, du moins, ne cherche à tromper personne : il se sépare résolûment de ces esprits attardés qui ont demandé jusqu'ici, « d'abord à la théologie, puis « à la métaphysique, la solution du grand problème des êtres. » Vraiment, de telles déclarations, jetées d'un ton crâne, et avec une complaisance visible, en tête, au milieu, à la fin des trois cents pages du volume, porteraient à croire que pour M. Pennetier la spontanéité n'a été qu'un prétexte. Après son livre, cette hypothèse ne se porte pas mieux, et l'irréductibilité des espèces pas plus mal. Le Darwinisme reste une opinion fort hasardée, qui ne jouit pas d'une grande faveur près des naturalistes les plus illustres; un système qui, sans impliquer le matérialisme et la négation de l'action divine, peut aisément fournir des armes aux athées et aux matérialistes.

En somme, *l'Origine de la vie* est un livre manqué au point de vue scientifique, et, ce qui est beaucoup plus grave, un très-mauvais livre au point de vue moral. Maigre bilan pour un homme qui ne paraît manquer ni d'instruction, ni de verve, et pour un sujet susceptible d'aussi nobles développements! On conçoit pour la science un rôle plus fécond que celui d'insulteuse, qu'elle semble prendre, à la vérité, dans ses rangs secondaires, vis-à-vis de ces croyances qui tour à tour grandissent l'humanité et la consolent. Un grand naturaliste du dix-huitième siècle en a eu le pressentiment : « Les vérités de la nature, disait-il, ne devaient paraître « qu'avec le temps, et le souverain être se les réservait comme le plus sûr « moyen de rappeler l'homme à lui, lorsque la foi, déclinant dans la suite « des siècles, serait devenue chancelante? » Ces magnifiques paroles sont de Buffon, qui cependant eut, lui aussi, le tort d'être hétérogéniste. Qu'en pense M. Pennetier? J'ai peur qu'elles ne rabaissent dans son esprit l'auteur de l'*Histoire naturelle*.

A. FROUT DE FONTPERTUIS.

*Le Propriétaire-Gérant :* V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

# LE GALLICANISME DE M. ÉMILE OLLIVIER

M. Émile Ollivier a donc passé au gallicanisme. Les gallicans doivent-ils s'en réjouir? Lui en témoigneront-ils quelque reconnaissance? Hélas ! peut-être non. Je crains bien plutôt qu'ils ne le regardent comme un ami compromettant. Peut-être même pousseront-ils l'ingratitude jusqu'à le désavouer.

Aussi, pourquoi M. Ollivier affecte-t-il des terreurs si sombres à la seule annonce du concile œcuménique? Un bon gallican ne doit éprouver que de la joie en apprenant une aussi heureuse nouvelle. Est-ce que le concile général n'est pas supérieur au Pape? Quelle belle occasion de contempler le triomphe de cette vérité si douce au cœur d'un gallican !

Pourquoi M. Émile Ollivier laisse-t-il entendre que, malgré la ferveur de son gallicanisme, il saura porter la tolérance jusqu'à lier société avec les hérétiques et les incrédules ? N'y a-t-il pas quelque naïveté dans un aveu tel que celui-ci : « On peut avoir sur Dieu, sur « l'immortalité de l'âme, sur la vie future, des opinions diverses. » Est-il plus prudent d'accoupler Benjamin Constant avec Gerson et Bossuet ?

En un mot, pourquoi M. Ollivier a-t-il prononcé son discours du 10 juillet ? Je lui dirai, en toute franchise : Il ne pouvait pas plus mal servir la cause qu'il s'était donné mission de défendre.

M. Ollivier n'a pas étudié, il ne sait pas la théologie ! — Soit. Ce peut être là une raison d'appliquer à M. Ollivier le bénéfice des circonstances atténuantes. Maintes fois, dans ses classes, il a entendu prononcer les noms de Gerson, Pithou, Bossuet, M. Dupin, comme des mots synonymes de *gallican;* et, en disciple docile, il a cru sur la parole de son maître. Il ne lui venait pas même à l'esprit de soupçonner qu'il y a gallicans et gallicans. Que voulez-vous ? Le discours de M. Ollivier est le résumé exact et des leçons qu'il a entendues et des livres qu'il a lus.

N'importe, une autre fois M. Ollivier fera bien de ne pas se risquer

au milieu de matières qui lui sont étrangères. Pour parler théologie, et même gallicanisme, il faut un bagage plus lourd que n'est le sien en fait de droit canon et d'histoire ecclésiastique. Par le silence, M. Ollivier évitera des confusions qui ne peuvent pas lui faire beaucoup d'honneur. Il ne lui arrivera plus de citer et le concile de Trente, et Gerson, et Bossuet, de manière à provoquer cette exclamation : Mais où donc M. Ollivier a-t-il étudié les sujets qu'il aborde?

Voilà ce que je me propose d'établir.

## I

A entendre M. Ollivier, le futur concile va se célébrer dans des conditions et sur des bases totalement différentes des bases et des conditions de la tenue du concile de Trente. Le concile de Trente fut convoqué légalement. Le prochain concile a été convoqué d'une manière illégale et arbitraire. Au concile de Trente, les princes et leurs ambassadeurs siégeaient non-seulement avec l'honneur dû à leur rang, mais exerçaient une influence prépondérante sur les décisions de l'auguste assemblée. Au prochain concile, au contraire, vainement on cherchera les princes chrétiens : ils seront absents, et personne ne songera à prendre leur avis. Les décrets du concile de Trente furent soigneusement revus par nos rois, qui se réservèrent d'autoriser la solennelle publication de ceux-là seuls qu'ils auraient approuvés. Mais pour le futur concile, le Pape n'a-t-il pas déjà élevé la prétention d'en ériger les décrets en loi universelle de la chrétienté, sans le consentement préalable des gouvernements ?

Que dira M. Ollivier, si on lui prouve que rien de semblable ne s'est passé au concile de Trente ? Or, la chose est facile, il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire, avant, pendant et après la vénérable assemblée.

1° Je commence par le mode de convocation du concile.

M. Ollivier a été surpris, presque indigné, d'entendre le Pape déclarer que la promulgation de la bulle *Æterni Patris* sera accomplie, par le fait même de la lecture et de l'affichage au Champ-de-Flore, ainsi qu'aux portes de Saint-Pierre et de Saint-Jean de Latran; en sorte que, deux mois écoulés à dater de ce moment, la bulle sera obligatoire pour tous ceux qu'elle concerne. En vérité, ce qui me surprend, c'est l'étonnement de M. Ollivier. N'a-t-il donc jamais lu la bulle *Initio nostri* pour l'indiction du concile de Trente ? Dans cette

bulle, du 22 mai 1542, le pape Paul III s'exprime absolument comme Pie IX : même dispositif, mêmes paroles :

« Et afin que ces présentes lettres, et tout ce qui y est contenu, « puissent venir à la connaissance de tous ceux à qui il appartiendra, « et qu'aucun n'en puisse prétendre cause d'ignorance; attendu, « particulièrement, qu'il n'y a peut-être pas de sûreté pour les faire « passer à tous ceux à qui elles devraient être nommément signifiées; « voulons et ordonnons, qu'au temps auquel le peuple a coutume de « s'assembler dans l'église du Prince des Apôtres au Vatican et dans « celle de Saint-Jean de Latran pour y entendre le service divin, nos « présentes lettres y soient lues publiquement et à haute voix par les « huissiers de notre Cour ou par quelques notaires publics, et qu'a- « près que lecture en aura été faite, elles soient affichées aux portes « desdites églises, comme aussi à celles de la Chambre apostolique et « au lieu accoutumé du Champ-de-Flore, où elles demeureront quel- « que temps exposées pour être lues et sues d'un chacun ; et quand « elles en seront ôtées, il en restera et demeurera des copies affichées « aux mêmes lieux. *Voulant et entendant que, moyennant la susdite « lecture, publication et affiche; tous et chacun de ceux qui sont com- « pris dans nosdites lettres, après l'espace de deux mois, depuis le jour « desdites publications et affiches, soient tenus pour avertis et obligés, « tout ainsi et de même que si elles avaient été lues et signifiées à leurs « personnes.* »

Ainsi, premier fait avéré. Pie IX n'a pas arbitrairement dérogé à l'usage antique, en créant une formule déjà usitée par Paul III il y a plus de trois siècles.

Du reste, dans les classes de théologie on enseigne communément que la promulgation des lois universelles de l'Église est complète par le seul fait de la lecture et de l'affichage qui s'en fait à Rome, aux endroits accoutumés. Qu'y a-t-il là qui doive surprendre un jurisconsulte comme M. Ollivier ? Est-ce que nos législateurs français ont mal fait en adoptant un mode analogue pour la promulgation d'une nouvelle loi ?

2° Quant à cette circonstance, que les princes n'aient pas été invités au futur concile par la bulle *Æterni Patris*, je n'ai pas à m'en occuper : la discussion nous mènerait trop loin. D'autres, d'ailleurs, ont expliqué à merveille quelle est la portée de l'abstention du Pape. Nul n'a caractérisé la situation avec plus d'énergie et de vérité que M. Louis Veuillot. Le lecteur sera heureux de relire son article du 11 juillet dans *l'Univers*.

Seulement, l'on voudra bien observer que jamais, pas plus au concile de Trente qu'aux autres conciles généraux, aucun prince chrétien ne jouit du droit de prendre part aux délibérations. Lorsque le Souverain Pontife jugeait à propos d'inviter les princes au concile, il daignait les consulter parfois dans les assemblées particulières, mais jamais dans les réunions publiques, au milieu desquelles ils ne pouvaient pas élever la voix. Le cérémonial de la cour de Rome est exprès là-dessus. Après qu'il a parlé de ceux qui jouissent du droit de suffrage, le cérémonial ajoute, par rapport aux princes : « Principes au« tem seculares *tanquam consultativam* (vocem habentes)..., non ta« men in sessionibus publicis induti sacris vestibus sedebunt, *neque* « *sententiam dicent.* » (L. I, sect. 13, ch. 2.)

Il y a plus; c'est que le concile de Trente se montra fort sévère à l'endroit du clergé du second ordre, au point de lui refuser le droit de suffrage. On y poussa les choses jusqu'à contester la voix délibérative aux prêtres députés des évêques, ce qui jusque-là n'avait souffert aucune contradiction.

Qu'on juge, par ce seul fait, s'il est vraisemblable que les ambassadeurs de nos rois aient exercé sur les délibérations du concile de Trente l'influence qu'il a plu à M. Ollivier de célébrer en termes si pompeux. Non, il n'est pas vrai que le concile ait attendu, réclamé ou subi les inspirations du pouvoir laïque; il fit mieux, car il s'inspirait sans cesse auprès du Pape. Témoin le dépit du sieur de Lansac, lequel, dans un indécent langage, s'écriait « qu'il fallait laisser au « concile la liberté de définir, et qu'il ne fallait pas que le Pape en« voyât le Saint-Esprit en valise. »

3° Au surplus, alors comme aujourd'hui, le clergé français n'était point d'humeur à se laisser dominer par la Cour ou par une puissance séculière quelconque. On le savait si bien, que dans les instructions données aux prélats partant pour le concile, Catherine de Médicis tient un tout autre langage que dans les instructions remises à Lansac, Gui du Faur et du Perrier. A ses ambassadeurs, Catherine ne déguise pas ses prétentions hostiles contre la papauté. En parlant aux évêques, elle évite toute parole blessante pour la vieille foi d'un Français catholique.

Et quand, arrivés au concile, nos évêques se trouvèrent en présence des ambassadeurs du roi, loin « de se grouper autour d'eux de façon « à établir l'unité nationale », ils semblèrent n'avoir qu'un souci, celui de se faire pardonner leur qualité de Français, en travaillant à

dépouiller certains préjugés d'école et en s'efforçant de procurer l'exaltation de l'autorité pontificale, attaquée par les hérétiques et par les mauvais chrétiens. Ils y réussirent à tel point, que le savant P. Zaccaria a pu écrire : « Pour rendre justice à la vérité, il faut dire « aussi que d'autres Français, et en particulier le cardinal de Lor- « raine, furent d'avis qu'il fallait défendre l'autorité pontificale ; *et ces « derniers allaient encore plus loin, sur ce point, que ne le firent les « Pères et que ne l'avait fait antérieurement le concile de Florence.* »

Le cardinal Pallavicini a vengé nos évêques des indignes outrages de Fra Paolo. Il a constaté qu'à la suite du cardinal de Lorraine, leur chef, ils témoignèrent toujours une obéissance filiale à la chaire apostolique. Pallavicini pouvait parler sans crainte en présence des paroles et des déclarations non équivoques du cardinal de Lorraine.

En arrivant au concile, le cardinal s'exprima de la sorte : « Pour « moi et pour tous les évêques de France, mes collègues, nous protes- « tons, dans ce saint concile de l'Église universelle, que nous voulons « être soumis au saint-père Pie IV, Souverain Pontife, car nous re- « connaissons sa primauté sur toutes les Églises de la chrétienté, *et « jamais nous n'en éluderons les ordres.* Nous vénérons aussi les dé- « crets de l'Église catholique et du concile général ; nous nous sou- « mettons à votre autorité, très-illustres et très-révérends légats du « Saint-Siége. »

Ce n'est pas tout ; quand le concile fut terminé, ce fut le cardinal de Lorraine qui se chargea de composer et de prononcer les acclamations solennelles que les Pères, avant de se séparer, répétèrent en chœur. Puis il voulut laisser dans les actes même un témoignage authentique de l'adhésion que la France était heureuse d'apporter au concile. « Tel est mon sentiment, dit-il, *et c'est la déclaration que je « fais au nom de tous les évêques de l'Église gallicane*, dont je de- « mande acte, et que je désire être insérée dans les actes du concile. »

Quoi de plus clair? M. Ollivier persistera-t-il à croire que Lansac, Gui du Faur et du Perrier furent le centre autour duquel se groupèrent nos évêques présents au concile de Trente ?

Qu'il veuille prêter un instant d'attention aux invectives des gens du roi contre le concile de Trente ; qu'il écoute les insultes prodiguées par les écrivains parlementaires au cardinal de Lorraine ; qu'il considère le refus obstiné de publier les décrets du concile comme lois du royaume, alors il comprendra que le clergé français sut chercher ailleurs les inspirations qui le dirigèrent.

De fait, les décrets du concile de Trente ne répondaient nullement à la politique astucieuse et anti-catholique de Catherine de Médicis et des parlements, et voilà la raison des profondes répugnances des gens du roi. Le premier président de Verdun, successeur d'Achille de Harlai, disait, à un conseiller nommé Villemereau : « Il y en a qui « parlent de la publication du concile de Trente, *mais je perdrai la « vie plutôt que d'y consentir.* » — Étienne Pasquier écrivait : « *Ceux « qui se trouvaient en ce concile, pour faire contre-tête aux autres, « voulurent de tant plus s'étudier à l'exaltation de la papauté...* Qui « admettrait tous ces décrets, au lieu de moyenner un ordre, on y ap- « porterait un désordre *et une monarchie non jamais vue au milieu « de la nôtre.* C'est pourquoi sagement nous ne l'avons voulu admet- « tre en France, encore qu'à chaque occurrence d'affaires, les cour- « tisans de la cour de Rome nous couchent toujours de la publication « de ce concile, *par lequel, en un trait de plume, le Pape acquerrait « plus d'autorité qu'il n'aurait pu faire dès et depuis la fondation de « notre christianisme.* »

Heureusement, les Églises particulières ne sont pas constituées par les magistrats et les princes séculiers : c'est l'épiscopat seul ou le corps des premiers pasteurs qui représentent chaque Église dans la chrétienté. Donc, il est permis d'affirmer que, malgré les protestations des ambassadeurs, des gens du roi, et même de quelques théologiens de la Sorbonne, l'Église gallicane a, par ses évêques, réellement apporté son entière adhésion au concile de Trente.

4° C'est pourquoi, lorsque le clergé de France eut à plusieurs reprises essayé d'amener nos rois à publier les décrets du concile comme lois de l'État ; lorsque, par les célèbres pétitions de 1576, 1577, 1579, 1582, 1585, 1586, 1588, 1598, 1605, 1608, 1610 et 1614, il ne put réussir à leur faire comprendre que retarder ou omettre cette publication, c'était mériter *une marque et reproche par les autres nations de crime de schisme.* Alors l'épiscopat n'hésita plus, et, remplissant un devoir sacré, il publia lui-même le sacré concile sans le concours de l'État, lequel, pour être utile, n'est pas cependant indispensable. Voici la remarquable déclaration qui, l'an 1615, mit fin à la longue série des stériles réclamations des prélats :

« Les cardinaux, archevêques, évêques, prélats et autres ecclésias- « tiques soussignés, représentant le clergé général de France, assem- « blés au couvent des Augustins à Paris, après avoir mûrement déli- « béré sur la publication du concile de Trente, ont unanimement

« reconnu et déclaré qu'ils sont obligés par leur devoir et conscience « à recevoir, *comme de fait ils reçoivent ledit concile,* et promettent « de l'observer autant qu'ils peuvent par leur fonction spirituelle « et pastorale ; et pour en faire une plus ample, plus solennelle et « plus particulière réception, sont d'avis que les conciles provinciaux « de toutes les provinces métropolitaines de ce royaume doivent être « convoqués en chaque province en six mois au plus tard, et que les « seigneurs archevêques et évêques absents en doivent être suppliés « par lettre de la présente assemblée jointe à la copie de l'acte pré- « sent, parce que et afin que, dans le cas que quelque empêchement « retarde l'assemblée desdits conciles provinciaux, le concile sera reçu « néanmoins des synodes diocésains premièrement suivants et ob- « servé dans les diocèses : ce que tous les prélats et ecclésiastiques « soussignés *ont promis et* JURÉ *de procurer et de faire effectuer* « *autant qu'il leur est possible.* Fait dans l'assemblée... le 7 juillet « 1615. »

Tout commentaire paraît superflu. Il ne sera pourtant pas inutile de peser les paroles suivantes, extraites du procès-verbal de l'assemblée de 1625 :

« Tous ensemble, y est-il dit, ont résolu que devant que d'arrêter « aucun article particulier, il est préalable de proposer et de résoudre « les quatre articles généraux, dont le premier est de procurer que « le concile de Trente soit publié au plus tôt de l'autorité royale, « *comme il est déjà reçu depuis dix ans par l'autorité spirituelle.* »

C'en est assez pour conclure que, à Trente comme partout ailleurs, dans les réunions conciliaires, les Pères ne s'inspirèrent que d'eux-mêmes et de leur chef hiérarchique, qui est le Pape ; qu'avant, pendant et après le concile, les Pères se crurent parfaitement indépendants de la puissance séculière, soit pour la confection, soit pour la mise à exécution de leurs décrets ; et qu'enfin, l'Église gallicane ne fut pas moins ardente que les autres Églises à procurer l'exaltation de la chaire apostolique.

M. Guizot a donc mieux rencontré que M. Ollivier, quand il a dit : « Le concile de Trente efface tout ce qui pouvait rester de l'influence « des conciles de Constance et de Bâle, et assure le triomphe définitif « de la cour de Rome dans l'ordre ecclésiastique. » (*Histoire de la civilisation en Europe*, 12e leçon.)

Oui ; telle est la vérité. Le concile de Trente a tué le gallicanisme. C'est donc une maladresse, ou un anachronisme, de citer ce concile à

propos d'une erreur qu'on veut ressusciter. Il y a longtemps, en effet, que l'Église gallicane, telle que M. Ollivier la conçoit, est morte et rendue impossible : c'est le jour que Pie IV dénonça au monde catholique l'heureuse conclusion du concile de Trente, dix-huitième général, par la bulle *Benedictus Deus*.

Ainsi, je crois l'avoir prouvé : voilà une page d'histoire ecclésiastique que M. Ollivier repassera avec fruit. — Poursuivons (1).

## II

« Il se trouve encore des hommes qui relisent Bossuet, Gerson... « Nous sommes avec Bossuet; vous êtes avec Bellarmin ! »

Ici des explications sont nécessaires ; il faut, de toute rigueur, que M. Ollivier consente à sortir des généralités.

Veut-il en toutes choses marcher avec Bossuet et avec Gerson? Fera-t-il un choix dans leurs maximes? A quelle époque de leur vie s'arrêtera-t-il pour fixer son choix?

Que de questions difficiles! Et pourtant, encore une fois, il est urgent de les résoudre. Si vous êtes gallican comme Bossuet, dites auquel des deux Bossuet vous vous attachez : est-ce à Bossuet qui a défendu la fameuse déclaration, ou à Bossuet qui est antérieur à 1682. Si vous choisissez le Bossuet postérieur à l'assemblée de 1682, prenez garde : ce choix pourrait bien vous coûter le sacrifice de vos instincts démocratiques. Et si vous voulez Gerson pour maître, prenez garde encore : vous pourriez bien être plus près de Bellarmin que vous ne pensez.

En d'autres termes, il existe une parfaite incompatibilité entre Gerson et Bossuet. La doctrine de l'un n'est point celle de l'autre. Par conséquent, c'est un dessein chimérique de vouloir professer à la fois les maximes de l'évêque de Meaux et celles du chancelier de l'Université.

Le gallicanisme de Gerson diffère du gallicanisme de Bossuet, précisément en ce que l'un affranchit le pouvoir séculier de toute subordination au pouvoir ecclésiastique, tandis que l'autre établit et con-

(1) Le concile de Trente a joué et jouera encore un si grand rôle dans l'Église, que son Histoire est d'une importance majeure. La plus complète qui existe est celle du cardinal Pallavicini. Elle a été traduite en français et publiée par M. l'abbé Migne, qui a voulu enrichir l'ouvrage de dissertations et de notes vraiment précieuses. — Le R. P. Prat a publié en 2 volumes in-8 une Histoire fort attachante du saint concile. — Le lecteur me permettra de lui indiquer un résumé que j'ai publié dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* (novembre et décembre 1865), sous ce titre : *Le Concile de Trente et le Gallicanisme.*

sacre cette subordination de l'État à l'Église. Bossuet veut que les rois ne relèvent ici-bas que de leur épée; Gerson, avec toutes les écoles catholiques, leur donne, même sur la terre, des censeurs et des juges. Gerson et Bellarmin seraient parfaitement d'accord si le chancelier de Paris n'attribuait, presque exclusivement, au concile général un pouvoir que l'illustre cardinal reconnaît au souverain Pontife.

En politique, Gerson ne dédaignait pas les doctrines les plus favorables à la démocratie. Il mérite, pour cette raison, les sympathies de M. Ollivier. Or, voici comment Gerson entend que le peuple se fasse justice des mauvais rois qui le tyranniseraient. Il veut qu'après avoir pris conseil des hommes les plus doctes, le peuple dépose un roi convaincu de tyrannie. Mais, chose remarquable, parmi les crimes qui motivent cette sentence populaire, *les erreurs contre la foi et la saine doctrine* tiennent le premier rang. « C'est le crime qui le rend odieux « à Dieu et plus infâme au monde; et alors les lois divines et ecclé- « siastiques autorisent les sujets à employer le fer et le feu pour s'en « défaire. » Le lecteur est prié d'observer que je ne juge pas, je me borne à raconter (1).

Il est donc manifeste que Gerson reconnaît aux peuples le droit de déposer leurs rois pour cause de religion : il doit par là même reconnaître à la puissance spirituelle le droit de *diriger les peuples* en ces circonstances; car, en matière de religion, la puissance spirituelle étant seule compétente, elle seule peut prononcer sur la question de savoir si le prince est réellement *tombé dans des erreurs contre la foi et la saine doctrine.* Voilà donc Gerson convaincu d'enseigner la doctrine ultramontaine du pouvoir indirect de l'Église sur les puissances temporelles. C'est la réflexion de M. Du Lac.

Mais voici qui est plus formel :

« La puissance ecclésiastique, dit Gerson, n'a pas tellement le do- « maine et les droits de l'empire terrestre et de l'empire céleste tout « ensemble, qu'elle puisse, à son gré, disposer des biens des clercs, « et encore moins des biens des laïques : cependant on doit accorder « qu'elle a sur ces biens une puissance gouvernementale, directrice, « régulatrice et ordinative : *Habet in eis dominium regitivum, di-* « *rectivum, regulativum et ordinativum.....* La puissance ecclésias- « tique doit se contenir dans ses bornes, de manière à ne pas oublier « que la puissance séculière, même chez les infidèles, a ses droits

(1) Il faut lire à ce sujet l'abbé Rohrbacher, *Hist. univ.*, t. XXI, liv. LXXXI. — La question est traitée à fond, dans l'excellent ouvrage de M. Du Lac, *l'Eglise et l'État*, t. II.

« propres, ses lois, ses jugements, dont la puissance ecclésiastique « ne présumera pas de s'occuper, si ce n'est que l'abus de la puis- « sance séculière ne tourne en attaque contre la foi, en blasphème « contre le Créateur, en manifeste injustice contre la puissance « ecclésiastique : *In impugnationem fidei, et blasphemiam Creatoris,* « *et in manifestam potestatis ecclesiasticæ injuriam* : car alors la « puissance ecclésiastique a un certain pouvoir de gouvernement, de « direction, de régularisation et d'ordre : *Tunc etiam ecclesiastica* « *potestas habet dominium quoddam regitivum, directivum, regula-* « *tivum et ordinativum* (1). — Tous les hommes, les princes et les « autres, *sont soumis au Pape*, en tant qu'ils voudraient abuser de « leurs juridictions, de leur temporalité, de leur puissance contre la « loi divine et naturelle, et cette supériorité peut être appelée une « puissance directive et ordinative plutôt que civile : *Omnes homines,* « *principes et alii, subjectionem habent ad Papam, in quantum* « *eorum jurisdictionibus, temporalitate et dominio abuti vellent* « *contra legem divinam et naturalem; et potest superioritas illa no-* « *minari potestas directiva et ordinativa potius quam civilis* (2). » Ni Bellarmin, ni Boniface VIII n'en ont dit davantage. C'était d'ailleurs la doctrine communément reçue par les docteurs français, ou gallicans, si l'on aime mieux, aussi bien que par les autres. Pierre d'Ailly, Jean Major, Almain, parlent absolument comme Gerson. Aussi l'on ne s'explique pas comment le public a pu se méprendre au point de trouver en Gerson l'adversaire par excellence des doctrines de Bellarmin sur le *pouvoir indirect* de l'Église.

Lorsqu'en 1847, dans un rapport tristement célèbre sur la loi relative à la liberté d'enseignement, M. Liadières célébrait la gloire de Gerson, *ce mur d'airain opposé par la Providence aux erreurs de son siècle*, et le représentait comme le soutien de la vraie doctrine gallicane *sur l'indépendance absolue des rois*, il se trompait. Louis XIV s'y connaissait mieux. Il ne permit jamais que les œuvres de Gerson fussent imprimées en France. Ellies Dupin fut obligé d'aller à Anvers pour en procurer l'impression. « Gerson, disait le roi, est *antimonarchique.* »

(1) Joan. Gerson, opp., t. II, page 246. *De potestate Ecclesiæ.* Consider., 12, (édit. de la Haie.)

(2) *Ibid*, p. 147. *Sermo coram Rege, de Pace et unione Græcorum*, consid. 5. Dans ce dernier passage, le chancelier de Paris adjuge au Pape le pouvoir directif qu'ailleurs il attribue au seul corps des Pasteurs ou au Concile. Du reste, ce n'est pas le seul exemple des contradictions de Gerson.

Gerson était-il dans le vrai? Peut-être serait-il aisé de montrer que sa doctrine est identiquement celle de saint Bernard, d'Hugues de Saint-Victor, d'Innocent III, de saint Thomas, de saint Bonaventure, et de toute la tradition catholique. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Pères et les Docteurs ont comparé la société civile au *corps humain*, qui a besoin d'être informé par l'*âme*, qui est l'Église. L'Église gallicane elle-même partageait cette doctrine. Témoin le concile de Sens, tenu en 1527, qui disait : « Les mêmes Écritures enseignent que la « puissance de l'Église est, par la fin qu'elle se propose, d'un ordre « supérieur à celui de la puissance temporelle, et en cela plus digne « de nos respects : *Monstratur Ecclesiæ potestatem longe alia quavis « laïca potestate, non modo superiorem esse, sed et digniorem.* » Le pape Pie VI a inséré avec éloge ce passage du concile de Sens dans le bref *Quod aliquantum*, publié le 10 mars 1791, contre la Constitution civile du clergé.

Mais là n'est pas la question. Il fallait seulement constater que Gerson professe, sur l'indépendance des princes vis-à-vis de l'Église, des sentiments identiques, ou du moins fort ressemblants, à ceux de Bellarmin. Concluons donc que les politiques de nos jours ne doivent guère s'aventurer à la suite de Gerson et des gallicans de l'ancienne école.

Bossuet professe d'autres doctrines, et les modernes gallicans tiennent à honneur de penser comme lui. Je crois qu'à raison même de sa notoriété le fait peut se passer de preuves. Il suffira de rapporter le premier article de la déclaration de 1682.

« Que saint Pierre, y est-il dit, et ses successeurs, vicaires de « Jésus-Christ, et que toute l'Église même, n'ont reçu d'autorité de « Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut, et « non point sur les choses temporelles et civiles; Jésus-Christ nous « apprenant lui-même que *son royaume n'est pas de ce monde*..... « En conséquence, nous déclarons que les rois ne sont soumis à « aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu, dans les « choses qui concernent le temporel; qu'ils ne peuvent être déposés, « ni directement, ni indirectement, par l'autorité de l'Église; que « leurs sujets ne peuvent être exemptés de la soumission et de « l'obéissance qu'ils leur doivent, ou dispensés du serment de fidé- « lité; que cette doctrine, nécessaire pour la paix publique, et autant « avantageuse à l'Église qu'à l'État, doit être tenue comme conforme « à l'Écriture sainte, et à la tradition des Pères de l'Église, et aux « exemples des saints. »

Voilà la plus pure expression de la doctrine de Bossuet, puisque c'est de sa plume qu'est sortie la rédaction des quatre articles.

Bossuet est-il dans le vrai? On nous dispensera de répondre, malgré l'affirmation catégorique de M. Dupin, qui, transcrivant dans son *Manuel* l'article précédent, après les mots *comme conforme à l'Écriture sainte*, se hâte d'ajouter, en forme de note : *Donc elle est de foi.* La conclusion semble un peu précipitée.

Mais ce qui n'est pas douteux, c'est que Bossuet ait pris le contrepied des maximes de Gerson. Il faudrait, pour pouvoir le nier, renoncer à la lumière du jour et s'aveugler à plaisir.

Donc, que M. Ollivier choisisse. La doctrine de Gerson lui plaît davantage peut-être, comme plus libérale dans son exemple ; mais, quoi qu'il en aie, il ne peut en aucune façon échapper à l'action et au pouvoir de l'Église. Terrible pouvoir directif! — Optera-t-il pour l'*absolue indépendance des rois et des gouvernements ?* Il évitera de la sorte ce joug du sacerdoce qui lui occasionne de si rudes épouvantes. Soit. Mais croit-il pour cela en être quitte avec l'Église ? Qu'il se détrompe. Le gallicanisme de Bossuet, tout en débarrassant les rois et les gouvernements d'un contrôle qui pourrait parfois aboutir à les priver du pouvoir et de la couronne, n'a pourtant jamais prétendu les soustraire aux devoirs sacrés qui les lient envers l'Église. Parcourez au hasard la table des matières du célèbre ouvrage de Bossuet, intitulé : *Politique tirée de l'Écriture sainte.* Là, sa pensée resplendit tout entière.

« Livre VII, article 3 :

« 6e *propos.* Il ne suffit pas de conserver la saine doctrine sur « les fondements de la foi: il faut en tout et partout être uni à la vraie « Église.

« 9e *propos.* Le prince doit employer son autorité pour détruire « dans son État les fausses religions.

« Article 5 :

« 3e *propos.* Les princes font sanctifier les fêtes.

« 10e *propos.* Les rois ne doivent pas entreprendre sur les droits « et l'autorité du sacerdoce ; et ils doivent trouver bon que l'ordre « sacerdotal les maintienne contre toutes sortes d'entreprises.

« 12e *propos.* Le sacerdoce et l'empire sont deux puissances indé- « pendantes, mais unies.

« 15e *propos.* Le prince ne souffre pas les impies, les blasphéma- « teurs, les parjures, les jureurs, ni les devins.

« 18e *propos.* Où l'on expose le serment du sacre des rois de « France.

« 19e *propos.* Dans le doute, on doit interpréter en faveur du ser- « ment.

« Article 6 :

« 14e *propos.* Les rois de France ont une obligation particulière à « aimer l'Église et à s'attacher au Saint-Siége. »

En voilà certes assez pour nous donner à entendre que Bossuet n'eût point applaudi à nos *libertés modernes.* Comme Grégoire XVI, il aurait appelé *venin, délire, pestilence,* les libertés de la presse et des cultes. Il eût salué avec amour le *Syllabus* publié par Pie IX. Il n'eût pas fait bon visage aux catholiques libéraux, sachant bien que, si parfois la prudence conseille de tolérer un moindre mal pour en éviter de pires, la justice défend de proclamer bon et honnête ce qui en réalité est mauvais et impie.

Non, malgré son gallicanisme, Bossuet n'a jamais consenti à voir mettre l'Église sous le joug. Il a toujours voulu la savoir vivante de sa vie propre, et indépendante de toute autre puissance. Un jour, le chancelier de Pontchartrain s'avisa de soumettre à la censure royale les mandements des évêques, sous prétexte d'empêcher quelques écarts regrettables qu'il disait s'être produits. Nous savons la résistance de Bossuet. Il protesta que rien ne l'empêcherait de parler et d'agir ; il ne pouvait consentir « à se voir lier les mains en ce qui re- « garde la foi, qui est l'essentiel du ministère pastoral, et le fonde- « ment de l'Église (1). »

Et pourtant la censure devait s'exercer par des prêtres. N'importe : ces prêtres tenaient leur mission d'une autorité incompétente. Dès lors, Bossuet pensa qu'il y avait lieu de crier à l'usurpation. Par ce seul trait, l'on peut juger si l'évêque de Meaux aurait donné les mains à la pratique des *libertés gallicanes*, interprétées et appliquées suivant le sens de M. Ollivier.

Donc, ici encore, M. Ollivier rencontre mal en se réclamant du nom et de l'autorité de Bossuet.

Ne l'oublions point. Le même Bossuet qui a proclamé l'indépendance absolue des rois, est aussi le même qui enseigne l'obligation des rois, surtout des rois de France, d'être unis à l'Église et de la

(1) *Lettre de Bossuet au cardinal de Noailles,* au tome VII des *Œuvres complètes,* p. 416 (édit. Lebel). La discussion du chancelier et de l'évêque est d'une importance considérable.

servir en fils humbles et dévoués. Parlant du rôle qui convient au prince dans les affaires ecclésiastiques, il s'exprime de la sorte : « Il « me suffit de rapporter ici l'ordonnance d'un empereur, roi de « France. *Je veux*, dit-il aux évêques, *qu'appuyés de notre secours*, « *et secondés de notre puissance, comme le bon ordre le prescrit, vous* « *puissiez exécuter ce que votre autorité demande. Partout ailleurs la* « *puissance royale donne la loi et marche en souveraine la première.* « *Dans les affaires ecclésiastiques, elle ne fait que seconder et servir :* « FAMULANTE, UT DECET, POTESTATE NOSTRA. Ce sont les propres « paroles de ce prince (*Ludov. Pii,* Capitul. II, Tit. IV.) Dans « les affaires non-seulement de la foi, mais encore de la discipline ec- « clésiastique, à l'Église la décision, au Prince la protection, la dé- « fense, l'exécution des canons et des règles ecclésiastiques (1). »

Bossuet ne comprenait pas autrement que Fenélon le titre d'*évêque du dehors,* que les auteurs gallicans sont si jaloux d'attribuer aux princes temporels. Écoutons plutôt les paroles si connues de l'archevêque de Cambrai.

« Non-seulement, dit-il, les princes ne peuvent rien contre l'Église, « *mais encore ils ne peuvent rien pour elle qu'en lui obéissant.* Il est « vrai que le prince pieux et zélé est nommé l'*évêque du dehors* et le « *protecteur des canons*, expressions que nous répéterons avec joie « dans le sens modéré des anciens qui s'en sont servis ; mais l'évêque « du dehors ne doit jamais entreprendre la fonction de celui du de- « dans ; *il tient le glaive à la main, à la porte du sanctuaire, mais il* « *prend garde d'y entrer ; en même temps qu'il protége il obéit* (2). »

M. Ollivier voudra-t-il nous dire s'il comprend les choses à la manière de Bossuet et de Fénelon ?

## III.

Pourquoi Bossuet et les gallicans de son temps, se sont-ils si fortement attachés à répandre l'ancienne doctrine que Gerson n'avait point inventée, et que les Écoles continuèrent à enseigner jusqu'au milieu du dix-septième siècle ? Faut-il en chercher la raison dans l'infiltration, au sein de la France, des doctrines protestantes qui, pour se mieux garantir, affranchissaient, en apparence du moins, toutes les puissances temporelles d'un contrôle quelconque ?

Je crois qu'on restera dans le vrai en attribuant l'enseignement

(1) *Politique tirée de l'Écriture sainte,* l. VII, art. 5, prop. XI°.
(2) *Discours pour le sacre de l'Électeur de Cologne.*

nouveau à l'horreur excitée par les révolutions qui, depuis un siècle, ensanglantaient l'Europe. Bossuet et ses amis frémirent à la pensée de voir se multiplier sur de plus vastes proportions d'aussi affreuses scènes de révolte et de carnage. Ils crurent opposer une infranchissable barrière au génie des révolutions, en proclamant l'indépendance absolue des souverains. Hélas! ils se trompèrent. « C'est, dit « Louis Blanc, c'est précisément la folie de Louis XIV et de ses mi- « nistres de n'avoir pas compris que la compétence des papes en ma- « tière de souveraineté protégeait les rois, loin de leur être contraire; « puisqu'elle offrait aux peuples une garantie presque toujours illu- « soire, et qui les pouvait rassurer, sans les servir. La suite le prouva « bien. Le moment vint, en France, où la nation s'aperçut que l'in- « dépendance des rois, c'était la servitude des peuples. La nation « alors se leva indignée, à bout de souffrances, demandant justice. « Mais les juges de la royauté manquant, la nation se fit juge elle- « même, et l'excommunication fut remplacé par un arrêt de mort (1).» Bien entendu que des réserves sont à faire : mais il est précieux de voir l'écrivain démagogue reconnaître que la royauté n'a rien gagné à s'affranchir du *pouvoir directif* de Bellarmin.

A ce point de vue, la prudence de Bossuet fut courte.

Elle fut plus courte encore, quand en rédigeant le premier article de la Déclaration, l'évêque ne s'aperçut pas que sa rédaction récélait la complète séparation de l'Église et de l'État; que dis-je? la suprématie de l'État sur l'Église. Il ne le voulait pas. La piété bien connue du roi lui interdisait même tout soupçon, que, sous un fils de saint Louis, pareil malheur pût arriver. Bossuet se rassura donc.

Malheureusement rien ne peut arrêter la logique des faits. En proclamant les souverains indépendants, même de l'Église, Bossuet les engageait bon gré mal gré dans un chemin parallèle. De là, séparation des deux pouvoirs.

Et lorsque plus tard on comprit, suivant l'expression de Portalis, l'absurdité de cette espèce de manichéisme, on en vint à affirmer la suprématie de l'État sur l'Église. Déjà le livre de Machiavel avait préludé à cette phase nouvelle de la vie des deux sociétés. Au dire de M. Matter, l'œuvre du Florentin « marque une ère nouvelle, une ère « de subversion complète; non pas une simple rupture entre la reli-

(1) *Histoire de la Révolution française*, t. I, liv. II, ch. VI. *Monarchie de Louis XIV*. — Il faut lire la curieuse appréciation de la Déclaration de 1682.

« gion et la politique ; *mais une ère de subversion fondamentale de* « *leurs anciens rapports* (1). »

Le traité de Westphalie consacra les principes de Machiavel, en asservissant la foi des peuples au bon vouloir de leurs princes.

Les politiques modernes ont tiré les dernières conséquences du fatal principe, et Portalis put faire entendre au Sénat et au Tribunat réunis ces étranges, mais formidables paroles :

« Il n'y a qu'une seule puissance publique..... L'unité de la puis- « sance publique et son universalité sont une conséquence nécessaire « de son indépendance. La puissance publique doit se suffire à elle- « même. *Elle n'est rien si elle n'est tout.....* Les ministres de la reli- « gion ne doivent pas avoir la prétention de la partager ni de la li- « miter..... »

« Il y a sans doute des *matières mixtes* par leur propre substance. « *Il faut nécessairement qu'il y ait une puissance supérieure et sur-* « *éminente, qui règne dans ce territoire commun à certains égards, et* « *c'est celle de qui dépend l'ordre public et général, et à laquelle seule* « *appartient le titre de puissance dans le sens propre.*

« ..... Car l'hypothèse de deux pouvoirs également parfaits et indé- « pendants sur ces mêmes sujets, présenterait une espèce de mani- « chéisme qui impliquerait contradiction,.... *On ne souffre point que* « *les ministres de la religion prononcent sur les limites où s'étend l'au-* « *torité temporelle dans les choses ecclésiastiques.*

« Dans les matières même purement spirituelles, on a toujours fait « intervenir la puissance du magistrat politique, comme protecteur « des canons et de l'Église : on a regardé ce pouvoir de protection « comme nécessaire au maintien et au progrès de la religion. »

Voilà qui est clair. C'est-à-dire en termes fort peu équivoques : tantôt à un titre, tantôt à un autre, l'État s'ingérera comme il l'entendra dans les affaires de l'Église. O Charlemagne, ô saint Louis, est-ce donc de la sorte que vous prétendiez servir et protéger l'Église de Dieu ! O Bossuet, eussiez-vous jamais pressenti qu'on donnerait une telle portée au premier article de la Déclaration !

Telle est pourtant l'origine véritable de toutes les servitudes qui, depuis deux siècles, cherchent, sous un nom ou sous un autre, à opprimer l'Église de Dieu, en France d'abord, puis en Portugal et enfin en Allemagne. Les parlements, Fébronius, Joseph II, faisaient-

(1) Matter, *Histoire des sciences politiques*, t. I.

ils donc autre chose qu'invoquer le premier article de la Déclaration de 1682? — M. Charles de Rémusat en convient implicitement, lorsqu'après avoir rappelé que la doctrine du *pouvoir directif* est inhérente aux entrailles de l'Église, qui peut bien, par ménagement et par prudence, la dissimuler pour un temps, mais ne saurait jamais y renoncer d'une manière absolue, il ajoute : « Ces droits mêmes ce-« pendant, les clergés nationaux les ont contestés, ou du moins ils « en ont restreint l'application, au risque de se mettre en contradic-« tion avec le principe même du pouvoir spirituel, comme avec le « chef spirituel de la chrétienté. Le plus célèbre effort de cet esprit « intermédiaire qui veut concilier la suprématie de l'Église et l'indé-« pendance des gouvernements, c'est le gallicanisme, *et sans nier que, « par ses dernières conséquences, il pût entraîner à la servitude et au « schisme,* nous ne devons parler qu'avec respect d'une doctrine illus-« trée par tant d'esprits supérieurs, professée par tout ce que la « France a produit de plus sage dans le gouvernement et même dans « l'Église. Si la métaphysique du gallicanisme est quelque peu incon-« séquente, il a eu en général le bon sens pour lui : ce qui arrive « assez souvent aux métaphysiques inconséquentes. *C'est une doctrine « qui laisse à l'Église les quatre cinquièmes de son domaine, pour ne « lui disputer qu'une part dont elle a rarement besoin*, et des droits « extrêmes dont elle n'use guère. C'est une bonne politique reli-« gieuse (1). »

L'idée est étrange, il faut l'avouer. Quoi! nous devons respecter, nous catholiques, une théorie qui, pressée dans ses conséquences, doit *nous entraîner à la servitude et au schisme!* Nous serons obligés de saluer comme bonne politique, un compromis qui dépouille l'Église d'une partie de son domaine! J'aimerais mieux, je le confesse, que l'Église pût tout retenir : pourquoi la dépouiller du cinquième de son domaine? Et si cette modique part de puissance n'apporte à l'Église qu'un mince avantage, les politiques nous expliqueront-ils les raisons qui la leur font convoiter si avidement?

Non, non, Bossuet n'eût jamais consenti à dépouiller l'Église de la plus faible partie de ses droits. Concluons donc qu'il n'a pas vu la portée de ses principes.

Mais, depuis Bossuet, une triste et longue expérience nous a appris quels fruits amers proviennent de cette racine empoisonnée. L'his-

(1) *Saint Anselme* : liv. II, ch. I, *des Deux puissances*. Cet ouvrage, ainsi que l'*Abélard* du même auteur, est fortement imprégné de protestantisme.

toire nous dit et nous redit ce qui en est advenu à l'Église d'oppressions et d'angoisses. Et c'est en face de monuments toujours subsistants de la servitude et de l'oppression, que M. Ollivier accourt pour féliciter les uns de leur fidélité aux principes gallicans, et stigmatiser les autres de leur désertion! Il faut du courage, en vérité, pour se créer une telle tâche.

Si du moins vos promesses présentaient quelque chose de séduisant! mais non. Vous nous parlez des splendeurs de l'Église gallicane, et, tout ensemble, vous nous montrez les *articles organiques* et les *appels comme abus*. Est-ce là ce qui vous paraît donner à l'Église gallicane sa magnifique beauté? Ou plutôt, entendons-nous bien : est-ce vous qui êtes l'Église gallicane, quand vous portez des décrets et des arrêts, en matière spirituelle? Sont-ce nos évêques et nos prêtres qui doivent représenter l'Église gallicane, en subissant les conséquences de votre législation? Est-ce pour nous, est-ce contre nous que vous faites sonner si haut les *libertés gallicanes?*

Or, nous savons là-dessus à quoi nous en tenir. C'est vous qui prétendez être l'Église gallicane; et c'est ce que les gallicans eux-mêmes, s'ils sont chrétiens et catholiques, ne peuvent accepter, non plus que nous. Il nous est impossible d'oublier que nul souverain Pontife, depuis le commencement de ce siècle, n'a omis de protester contre vos prétendues lois *civiles-ecclésiastiques*. Nous avons entendu tous nos évêques protester à l'envi contre ce que vous voudriez nous imposer à l'égal des préceptes de Dieu ou des saints canons de l'Église. Et vous vous étonnez de ne pas trouver faveur et crédit dans le camp des catholiques! Qu'il me suffise de vous apporter un témoignage pris entre mille de la répulsion que nous inspirent vos maximes. C'est à Mgr l'archevêque de Paris que je l'emprunte.

« La partie vraiment vulnérable de notre législation, dit Mgr Dar-
« boy, en matière religieuse, est celle qui comprend les articles orga-
« niques et les dispositions qu'on y a rattachées. Dans leur ensemble,
« ces articles demeurent atteints d'un vice radical, puisqu'ils ne sont
« autre chose que des modifications apportées à un contrat synallag-
« matique par une seule des parties contractantes. Si on les examine
« en détail, plusieurs dépassent la portée d'une mesure d'administra-
« tion publique, et constituent des empiètements plus ou moins
« graves du pouvoir temporel sur l'autorité spirituelle. Nous pour-
« rions l'établir, s'il en était besion, et si d'ailleurs, le vénérable ar-
« chevêque de Paris ne l'avait fait, comme tout le monde s'en sou-

« vient, avec une netteté de vues et une force de raisonnements, qui « ôtent toute envie de recommencer la démonstration (1). »

Jamais l'Église n'a prétendu absorber la société civile ; bien loin de là. « Nous reconnaissons, écrivait Pie VI à l'infortuné Louis XVI, « nous voulons même qu'il y ait dans le gouvernement politique des « lois entièrement distinctes de l'autorité ecclésiastique, des lois qui « appartiennent exclusivement à la puissance civile. — *Volumus nos « quidem, planeque agnoscimus leges gubernationis politicæ, quæ ad « potestates civiles pertinent, ab ecclesiæ legibus prorsus esse distinc- « tas* (Bref *Etsi nos*, 10 mars 1791). »

Est-ce trop demander qu'à son tour l'État ne cherche pas à absorber l'Église? Voilà pourtant ce que M. Ollivier ne semble pas entièrement disposé à reconnaître. Les gallicans, s'il y en a, ne lui en sauront pas gré : *tout au contraire.*

## IV

Quoiqu'il en soit d'ailleurs de la valeur du principe admis par Bossuet, et qui établit une profonde ligne de démarcation entre son gallicanisme et celui de Gerson, il n'en reste pas moins que le chancelier de Paris et l'évêque de Meaux se rencontrent sur un terrain commun, la négation de l'*infaillibilité du Pape*; avec cette différence néanmoins, que pour Bossuet, cette négation est peu importante en elle-même; pour Gerson, au contraire elle offre un intérêt souverain.

Chez l'un comme chez l'autre, la foi à la *faillibilité du Pape* a varié. Voilà pourquoi je demandais tout à l'heure à M. Ollivier quel moment il choisissait de la vie de ces illustres maîtres pour modeler ses convictions sur les leurs.

Cette observation me paraît assez considérable pour mériter l'attention du lecteur.

Dans quel temps vivait Gerson? Au quinzième siècle; dans un temps de désordres de tout genre, augmentés encore, et comme laissés sans remède par suite du lamentable schisme d'Occident. Trois pontifes se disputaient la succession de saint Pierre. Aucun ne semblait disposé à faire, par son abdication, un sacrifice nécessaire à la paix commune. Les plus doctes et les plus saints personnages cherchaient à l'envi un remède à tant de maux. Gerson, homme de

(1) Le vénérable prélat écrivait ces lignes en 1855 dans le *Correspondant*, t. XXXV. Son travail est intitulé : *Rapports des deux puissances*. Il renvoie, dans une note, aux *Institutions diocésaines*, publiées par Mgr Sibour, lorsque celui-ci était évêque de Digne.

oi, mais d'un zèle impatient, crut ne voir de salut que dans la doctrine de *la supériorité du concile général au-dessus du Pape.* Ce dogme posé, le salut de la chrétienté s'en suivait. Et comme logiquement le Pape ne peut pas être inférieur au concile général, sans que son infaillibilité ne s'évanouisse, Gerson fut amené à enseigner que le Pape n'étant pas infaillible, il n'est pas non plus le régulateur suprême de la foi des fidèles.

On le voit, pour Gerson, il est essentiel de nier le grand privilége de l'infaillibilité pontificale.

Cependant Gerson n'a pas toujours été d'accord avec lui-même. Dans son traité de *Statibus ecclesiasticis*, il a dit : « L'état papal a été « institué par le Christ surnaturellement et immédiatement, pour « avoir la primauté monarchique et royale (*primatum monarchicum « et regalem*) dans la hiérarchie ecclésiastique ; l'état unique et su- « prême, suivant lequel l'Église est dite *une* sous le Christ. Oser atta- « quer cette primauté, ou la diminuer, ou l'égaler à un état ecclésias- « tique particulier, et faire cela avec opiniâtreté, c'est être hérétique, « schismatique, impie et sacrilége. »

Le passage revient plusieurs fois sous la plume de Gerson ; si bien que les auteurs ultramontains ont coutume de l'apporter en preuve de la vérité du gouvernement *monarchique* de l'Église. Sur quoi l'on raisonne ainsi : D'après Gerson, le Pape est un monarque : or, dans ses états, le monarque n'a personne au-dessus de lui ; donc le Pape, dans l'Église, n'est inférieur à aucune puissance ; pas plus au concile général qu'aux évêques dispersés. Et comme la *faillibilité* du Pape est une conséquence obligée de son infériorité au concile, il s'ensuit que la suprême autorité du monarque lui assure, par là même, le privilége d'une infaillibilité constante.

Il serait difficile de montrer le faible d'un pareil argument. Je conclus donc que Gerson peut, à bon droit, être invoqué en faveur de l'infaillibilité du Pape.

Malheureusement pour le chancelier de Paris, on trouve plus que des contradictions dans ses œuvres ; on y rencontre plus d'une fois des erreurs, et même des plus monstrueuses. Qu'il me soit permis d'en citer un exemple. A la question de savoir qui peut réunir le Concile général, Gerson répond sans hésiter qu'en l'absence d'un pape certain, ce droit est dévolu aux évêques, et de telle façon que si les

(1) Joan. Gerson, opp., t. II, p. 529. *Consid.* 1°.

prélats ne veulent ou ne peuvent pas exercer leur prérogative, la convocation du concile passe successivement aux pasteurs de second ordre, aux simples laïques, et même aux femmes. Le passage est trop curieux, il faut citer textuellement :

« Cujus sit jus convocandi concilium universale (2) . . . . . .
« . . . . . quod si non sit, devolvitur hæc convocatio ad reges et
« principes primo, . . . . . *ad cives, et rusticos post, usque-*
« *quo deveniretur ad minimam vetulam.* Sicut enim universalis Ec-
« clesia potest salvari in minima vetula, sicut factum est tempore
« Passionis Christi, quia est salva facta in Virgine beata, *sic ad salva-*
« *tionem universalis Ecclesiæ posset convocatio concilii fieri per mi-*
« *nimam vetulam* (1).

Dès lors, il est aisé de conclure que l'autorité de Gerson ne doive pas être bien grande dans l'école. Les Gallicans eux-mêmes sont obligés d'en convenir. Écoutons le cardinal de la Luzerne :

« L'autorité de Gerson est-elle en elle-même aussi considérable
« que voudraient le faire entendre nos adversaires (2)? *On sait que*
« *ce docteur avait des idées extraordinaires et fort hardies, spécia-*
« *lement en ce qui concerne l'Église, et que les protestants se sont,*
« *sur plusieurs points, appuyés de son autorité.* Pour donner un
« exemple de ses principes erronés, il prétend que l'Église univer-
« selle peut être sauvée par la moindre vieille, c'est son expression,
« et que pour sauver l'Église, la moindre vieille pouvait convoquer le
« Concile général. *Un auteur qui avait des idées aussi hétérodoxes*
« *sur l'Église, est-il d'un grand poids en ce qui la concerne?* (2)

Nous pensons comme le cardinal de la Luzerne; et nous croyons qu'au milieu de tant d'incohérences, il est impossible d'assigner au juste qu'elle a été la véritable pensée de Gerson, sur *l'infaillibilité du Pape.* Son témoignage se neutralise lui-même.

Cependant il est à la décharge de Gerson un fait qui honore sa mémoire, en même temps qu'il enlève à ses admirateurs, quand même, tout prétexte de persévérer dans leurs errements : c'est la rétractation du célèbre chancelier. Le fait paraît assez établi pour que le pape Pie VI, dans le bref *Novæ litteræ* du 19 mars 1792, adressé

(1) Ibid. *De modis uniendi ac reformandi*, etc., page 188.

(2) *Droits et devoirs respectifs des évêques et des prêtres*, p. 1509, (édit. Migne). Cet aveu du cardinal de la Luzerne est précieux à enregistrer. A l'occasion on pourra l'en faire souvenir. — Bossuet a, dans le cours de ses ouvrages, quelques expressions qui montrent qu'il ne faisait pas non plus grand fonds sur la théologie du chancelier de Paris.

aux évêques et au clergé de France, ait cru pouvoir s'en servir afin d'amener à resipiscence les malheureux prêtres qui avaient eu la faiblesse de prêter le serment impie exigé par la Révolution. « Les « Français », dit le Pape, « craindront-ils donc de manquer d'illustres « exemples pour s'exciter à rétracter ce serment? Qui peut ignorer « que plusieurs savants hommes de cette nation, ont souvent ab- « juré avec docilité les erreurs qu'ils avaient défendues? ... *Jean « Gerson suivit le même exemple, et se retracta de ses opinions erro- « nées dès qu'il fut éclairé par la lecture des ouvrages de saint Bo- « naventure.* » En note, le Pape renvoie à l'ouvrage de Désirante, qui a pour titre : *Concilium pietatis de non sequendis erroribus.* Le célèbre André Duval, professeur et docteur de Sorbonne, insinue la même chose. D'ailleurs, nul que je sache, n'a encore essayé de réfuter l'allégation de Pie VI.

C'est ainsi que M. Ollivier joue de malheur en se réclamant de Gerson, dont le gallicanisme heurte et contredit le sien en tous points.

Sera-t-il plus heureux cette fois avec Bossuet? Voyons.

Que pensait-on en France sur l'*infaillibilité du Pape*, au milieu du dix-septième siècle? — Question préliminaire du plus haut intérêt, puisque de sa solution dépend l'intelligence de tout ce qui nous reste à dire.

Or, à cette époque, en France comme partout ailleurs, docteurs, prêtres, fidèles, tous admettaient sans hésiter la doctrine de l'*infaillibilité du Pape*. L'assemblée générale du clergé en 1625 avait formulé une déclaration solennelle, dans laquelle tous, pasteurs et fidèles, « étaient exhortés à respecter Notre Saint-Père le Pape, Chef « visible de l'Église universelle, Vicaire de Dieu en terre, Évêque des « évêques, et Patriarche, en un mot, successeur de saint Pierre, au- « quel l'apostolat et l'épiscopat ont eu commencement, et sur lequel « Jésus-Christ a fondé son Eglise, en lui baillant les clefs du ciel avec l'INFAILLIBILITÉ DE LA FOI que l'on a vue miraculeusement durer dans ses successeurs jusqu'aujourd'hui. »

A la Sacrée Faculté de Théologie, les candidats aux grades académiques émettaient, avant chaque dispute, le serment de soumettre chacune de leurs réponses ou assertions *aux décrets du siége apostolique.*

Bref, l'opinion publique était si unanime à cet égard, que Pierre de Marca, l'un des plus savants évêques de France, dit un jour fort nettement : *que nier l'infaillibilité du Pape pour les choses spirituelles, c'était se déclarer calviniste.*

Comment donc une doctrine si populaire a-t-elle pu s'obscurcir au point que nous savons ?

Ce n'est plus un mystère. Jamais l'*infaillibilité* n'eût été ébranlée en France, sans les efforts inouis des jansénistes pour la renverser. Je crois avoir, dans un autre recueil, éclairci quelque peu le fait et le résultat déplorable de cette conjuration impie, dont les gallicans, à leur insu sans doute, se firent les imprudents complices (1). Sans les parlements, qui secondèrent à merveille les noirs desseins des sectaires, jamais notre antique enseignement n'eût éprouvé d'interruption. Mais les conjurés surent persuader à Louis XIV que l'*infaillibilité du Pape* c'était la ruine de sa couronne, tout au moins une menace perpétuelle contre la puissance royale : c'en fut assez. Dès lors, il fallut songer à une campagne en règle contre l'*infaillibilité du Pape*. Refuser de s'y engager fut s'exposer à passer pour mauvais citoyen ; mais avoir l'audace de professer tout haut la traditionnelle et vieille doctrine, fut un crime de lèse-majesté, dont nulle considération ne pouvait atténuer la noirceur.

A l'instant Colbert se mit à l'œuvre : il conçut le plan de la célèbre Déclaration ; les quatres articles envoyés par lui, durent être définitivement rédigés et approuvés par le clergé.

Chose importante à noter. Ce n'est pas le clergé qui conçoit le plan de la Déclaration. Il n'est que le fidèle exécuteur des ordres d'un ministre du roi. Bossuet, lui-même, en fit l'aveu à son secrétaire. « Il me dit « raconte l'abbé Le Dieu « que M. Colbert, alors ministre « et secrétaire d'État, en était véritablement l'auteur, et que lui seul « y avait déterminé le Roi. » C'est pourtant Bossuet qui, malgré ses profondes répugnances, et presque à son corps défendant, rédigea en quatre articles des propositions qu'il qualifiait d'*odieuses!* Les sévérités de l'histoire lui ont fait expier ce moment de faiblesse. Pour ne pas perdre les autres appréciations qui sont connues de tous, je citerai de préférence celle de M. de Lamartine.

« On voit », dit-il, « que la dernière ligne de la dernière maxime « contenait à elle seule toute la Révolution dans quelques mots. L'au- « torité du gouvernement pontifical, même en matière de foi, n'obli- « geait plus l'Église gallicane, à moins que cette autorité ne fût con- « firmée par le consentement de l'Église : or, où en était l'Église ? « Était-elle à Rome ? était-elle à Paris ?. . . Le Pape ne convoquant

(1) *Revue des Sciences ecclésiastiques*, 1867 et 1868 : l'*Infaillibilité du Pape et le Jansénisme*.

« pas de concile, l'Église n'était donc nulle part présente dans son « autorité et dans son gouvernement! C'était l'anarchie sous le nom « d'Église gallicane aujourd'hui, espagnole demain, d'Église italienne « ou germanique un autre jour... La constitution civile du clergé de « France en 1791, qui fit déclarer l'Assemblée constituante schisma- « tique, alla moins loin que Bossuet dans l'indépendance des « Églises.... Bossuet revendiqua jusqu'à l'indépendance en ma- « tière de foi. Le schisme était plus profond, et cependant il ne fut « pas fulminé expressément par Rome. Les ménagements de Louis XIV « dans l'application, la longanimité pontificale dans la condamna- « tion, amortirent les coups... Il y eut dissension éternelle ; il n'y « eut pas schisme; mais le schisme non déclaré dans les mots n'en « exista pas moins dans l'esprit.

« Ce saint et sublime factieux, Bossuet, proclamé Père de l'Église « à Paris, fut proclamé à Rome père de l'Erreur et de la Révolte. Il « y est encore tel aux yeux des vrais monarchistes catholiques du « Vatican. Les publicistes rigoureux de la catholicité, Bellarmin (!), « de Maistre, incriminèrent sa mémoire ; l'Assemblée nationale l'in- « voqua : on l'appelle, partout ailleurs qu'en France, le grand agita- « teur de l'Église ; et toutes les fois qu'un prince veut négocier vio- « lemmment avec Rome, ou qu'une assemblée de peuple veut se- « couer le frein de son gouvernement spirituel, on trouve au fond de « ces révoltes religieuses, de ces agitations et de ces troubles, le nom « de Bossuet...

« Chrétiennement parlant, rendit-il *à Dieu ce qui est à Dieu?* « c'est-à-dire respecta-t-il dans la tête, dans le centre et dans l'unité « du gouvernement spirituel de l'Église cette autorité dogmatique, « indéfectible, incessante et universelle qui fait le fond du gouver- « ment chrétien? Non : il y porta respectueusement, mais téméraire- « rement la plus rude atteinte que cette unité eût jamais reçue depuis « les plus grands hérésiarques. Il fit signer par le clergé français, « sous la dictée du Roi, une maxime qui transporte l'autorité en ma- « tière de foi, de la tête aux membres... L'appel au futur concile, « véritables calendes grecques du christianisme, et pendant cet ap- « pel indéfini, la foi et le gouvernement dévolus, au nom de l'unité, à « chaque église nationale; voilà, en dernière analyse, l'œuvre de « Bossuet... grand tribun des rois et des peuples contre l'autorité « spirituelle des souverains Pontifes (1). »

(1) Cité par M. l'abbé Bouix dans la *Revue des Sciences ecclésiastiques*, juillet 1864 : *Les*

Nous n'approuvons pas tout, il s'en faut : ne serait-ce que l'anachronisme qui fait vivre Bellarmin au même temps que Bossuet, il y aurait là matière à réserves. N'importe, le jugement de M. de Lamartine se rapproche beaucoup de la vérité.

En rédigeant ces propositions *odieuses*, Bossuet mentait à la vérité, puisque, sauf la première qui exprimait sa pensée à lui, les autres n'avaient pas son assentiment. Témoin les œuvres que Bossuet à composées en dehors de la *Défense de la Déclaration*. On cite partout, en faveur de l'infaillibilité, des passages de ses *Méditations* sur l'Evangile ; je ne les reproduirai pas. Il me suffira de dire comment il gourmandait Ellies Dupin, pour avoir fait certaines réticences et retranchements qui nuisaient à la suprême autorité du Pape dans les conciles généraux. Il s'agissait des conciles d'Ephèse et de Chalcédoine.

« Autre chose », dit Bossuet, « est de prononcer une sentence con-« forme à la lettre du Pape, *autre chose est d'être contraint par la* « *lettre même*, ainsi que par les canons, à la prononcer. *L'expression* « *du Concile* (d'Ephèse) *reconnaît dans la lettre du Pape la force* « *d'une sentence juridique qu'on ne pouvait point ne pas confirmer* « *parce qu'elle était juste dans son fond et valable dans sa forme,* « *comme étant émanée d'une puissance légitime* . . . Il (Dupin) a « voulu compter pour rien ces paroles de la sentence du concile : « *Nous, contraints par les saints canons et par la lettre de notre saint* « *père Célestin :* il les a supprimées, et n'a pas voulu se souvenir *que* « *le concile procédait en exécution et en confirmation de la sentence* « *du Pape* (1). »

Voilà bien, ce semble, un témoignage net et précis en faveur de la suprême autorité doctrinale du Pape, c'est-à-dire de son *infaillibilité*. Que si nous demandons à Bossuet comment cette créance s'accorde avec la qualité de *juges dans la foi*, qui, dans les conciles, appartient aux évêques, il nous répondra : « Les évêques souscrivaient en deux « manières aux jugements ecclésiastiques, quelquefois par *autorité*, « quelquefois par *consentement* et par *obéissance* . . . Quelquefois ils « souscrivaient en *définissant*, et quelquefois en *obéissant* (2).

Il en est de Bossuet comme de Gerson, suivant les diverses époques

*sujets nommés aux siéges vacants.* — Cette appréciation doit être rapprochée de celle que nous indiquions plus haut de Louis Blanc.

(1) Remarques sur *l'Histoire des Conciles*, d'Ellies Dupin, t. XXX, p 528 et suiv.

(2) Lettre aux Religieuses du Port-Royal, t. XXXVII, p. 151.

de sa vie ; on trouve chez lui des témoignages contraires au sujet de l'*infaillibilité*. Muzzarelli, Zaccaria et d'autres n'ont pas manqué d'établir des thèses ultramontaines à l'aide de Bossuet lui-même. Il serait fort facile de faire un livre qui aurait pour titre : *Bossuet ultramontain*.

Mais Louis XIV avait déclaré la guerre à l'*infaillibilité du Pape*, et malheureusement Bossuet ne sut pas se défendre d'un certain sentiment de terreur qu'inspirait la majesté du grand Roi. Il ne sut pas confesser généreusement sa foi devant le monarque, et il fut assez faible pour chercher des conciliations impossibles. Ce fut alors qu'il inventa l'*indéfectibilité du saint-siége*, laquelle n'est réellement pas autre chose que l'*infaillibilité*, ainsi que le lui reprochait Choiseul, évêque de Tournai. Puis il fallut avoir l'air d'étayer le nouveau système, de manière à lui donner un air d'antiquité. Mais ici, que d'embarras ! D'abord, il sent le besoin de se laver du soupçon d'hérésie : *Gallia orthodoxa*. Les quatre maximes étaient donc bien nouvelles pour qu'il y eût péril de voir la France qui les adoptait accusée d'avoir perdu la foi : *Gallia orthodoxa!* Puis il chercha des prétextes pour différer la publication de son livre. Bref, depuis le jour que parurent les quatre articles de 1682, Bossuet s'applique à être obscur et ambigu : « Lorsque M. Rohrbacher impute à Bossuet des men-« songes (a dit M. Charles de Rémusat), il a tort assurément. Mais il « est plus dans le vrai quand il l'accuse d'*embrouillements* (1). » M. Ch. de Rémusat a trouvé le mot juste.

Et quand à la *Défense de la Déclaration* elle-même, il est vraiment impossible d'y faire fonds pour en retirer l'intime pensée de Bossuet. ndépendamment de la grosse question d'authenticité qui n'est pas encore résolue, il reste que Bossuet semble avoir eu honte d'avouer cette production, et que les plus éclairés de ses contemporains ont rougi pour sa gloire. Le cardinal de Tencin, dans l'amendement du 5 août 1733, publié contre Colbert, évêque janséniste, disait à propos : « M. de Montpellier cite des œuvres posthumes qui n'auront « jamais et qui ne peuvent avoir l'autorité de ces ouvrages fameux « que l'auteur a publiés lui-même. La mémoire du grand évêque de « Meaux nous est trop chère *pour respecter des écrits qui ne semblent « être faits que pour le mettre en contradiction avec lui-même.* S'il « est vrai qu'il en est l'auteur, nous avons le droit de penser qu'il ne « les a pas jugées dignes de paraître en public. »

(1) *Saint Anselme, loc. supra cit*, en note.

Qu'en pense M. Ollivier? Voudra-il encore invoquer Bossuet contre l'infaillibilité du Pape?

Cependant il est une circonstance qui peut, jusqu'à un certain point, excuser la faiblesse de Bossuet. Il voyait avec une douloureuse pitié la gangrène qui rongeait le clergé français de son temps. Le mal était au point qu'on prêtait à Condé d'avoir dit : « S'il prenait plaisir « au roi d'embrasser le protestantisme, le clergé serait le premier à « l'imiter » ; et à Colbert : « Les évêques de l'assemblée étaient si « dévoués aux volontés du Roi, que s'il eût voulu substituer l'Alcoran « à la place de l'Evangile, ils y auraient donné la main aussitôt. » Ce qui est certain, c'est que Fénelon tenait sur les prélats de son temps un langage fort sévère : « La plupart d'entre eux, écrivait-il confi- « dentiellement au pape Clément XI, la plupart d'entre eux sont in- « certains, hésitants, prêts à se précipiter à l'aveugle là où le Roi se « portera : *Plerique alii incerti et fluctuantes, quoquolibet Rex se » inclinaverit, cæco impetu ruunt* (1). »

Donc, il est possible de convenir, qu'en présence de tels hommes, Bossuet se soit senti défaillir. De fait, le cœur lui manqua. Il craignit de voir sa résistance se briser contre le servilisme des prêtres courtisans qui l'entouraient, et, pour conjurer de plus grands orages, il crut devoir céder aux volontés du Roi. Il espérait, d'ailleurs, que la piété du monarque ne tarderait pas à revenir sur la fatale mesure qu'il estimait sage de subir pour un temps. Hélas ! encore ici sa prudence fut courte. La piété de Louis XIV épargna à la vieillesse de Bossuet la vue de toutes les servitudes dont la Déclaration a été l'origine; mais l'histoire est là pour attester combien trompeurs ont été les calculs de Bossuet. Ah ! pourquoi donc, s'armant d'un saint zèle et d'une intrépidité vraiment sacerdotale, Bossuet n'affronta-t-il pas les orages de l'assemblée et les colères du Roi pour jouer le rôle du cardinal Duperron aux états généraux de 1614 ! La Déclaration n'eût jamais vu le jour, l'Eglise de France n'eût pas été agitée par de si violentes tempêtes, et l'évêque de Meaux se fût acquis une gloire immortelle !

Voilà ce que nous dirons à la décharge de Bossuet. Toutefois, les circonstances atténuantes ne *justifient* personne. C'est donc à M. Olliver une vraie maladresse de rappeler aux gallicans un acte de lâ-

(1) *Memoriale SS. D. N. clam legendum.* — Ce mémoire confidentiel est à lire. C'est toute une révélation sur cette triste époque.

cheté. Il est des faits et des époques qu'il est bon d'ensevelir dans un profond oubli.

Et maintenant, une dernière question que M. Ollivier est prié de résoudre. Pourquoi la frayeur, qui rappelle les épouvantes de M. Dupin, à la pensée des progrès que fait en France la doctrine de l'infaillibilité du Pape? La sûreté de l'État est-elle donc compromise, parce que les évêques, les prêtres, les fidèles croient à l'infaillibilité pontificale, et s'engagent à sceller leur pieuse croyance par l'effusion même de leur sang, *usque ad effusionem sanguinis?* Allons donc, gardez vos frayeurs pour de plus justes motifs. Le serment des francs-maçons, les progrès de la morale indépendante, l'invasion du matérialisme au sein de nos Facultés et de nos Écoles: voilà certes des sujets de préoccupation autrement sérieux, et vous n'y pensez pas!

Ah! si M. Ollivier pouvait me comprendre, je lui dirais que la croyance des peuples à l'infaillibilité du Pape est un bon signe. S'il veut la paix des sociétés et des États, il doit aspirer à rétablir la parfaite *unité* religieuse qui, autrefois, de l'Église et de l'État ne faisait qu'une société (1). Dans cette *unité* s'éteindraient les jalousies, les dissensions, les guerres. Alors apparaîtront des Charlemagne et des saint Louis, qui pacifieront le monde et le sauveront. Mais comment opérer cette restauration sans le Pontife romain? Ce n'est que par une confiance entière en lui, par une adhésion parfaite à son infaillibilité, que les peuples mériteront d'être sauvés par des héros et par des saints.

## V

Terminons cette étude, déjà longue, en expliquant à M. Ollivier comment il se fait que les gallicans ont disparu de notre France. Car, M. Ollivier a raison de dire qu'il n'existe plus de gallicans chez nous; et j'ai eu tort de supposer que le gallicanisme a retenu quelques adeptes.

M. Ollivier saura donc qu'il y a trois sortes de gallicanisme : le gallicanisme *parlementaire*, le gallicanisme *théologique*, et le gallicanisme *pratique*.

1° Le gallicanisme *parlementaire*, c'est l'oppression et la servitude de l'Église, par ces magistrats qui disent, avec Étienne Pasquier : « A la vérité, par les décisions communes de toute l'Église, le concile

(1) Voir dans l'*Univers* du 18 juillet, la lettre de Mgr l'évêque de Rodez.

« général et universel est par-dessus la puissance du Pape : *Toutefois nous ne sommes tenus en cette France d'obéir à tels conciles, s'ils innovaient chose aucune au désavantage de ces quatre fondements* » ; c'est-à-dire des arrêts du parlement et des appels comme d'abus.

Sa formule est la parole célèbre de M. Dupin : *Soyons catholiques, mais soyons gallicans.*

Ses représentants sont Étienne Pasquier, Pithou, Dupuy, Durand, de Maillane, Camus, M. Dupin.

Or, en présence d'un tel sans-gêne vis-à-vis de l'Église, ou plutôt d'une telle hypocrisie, quel catholique pourrait ne pas crier : Anathème ! « Votre *gallicanisme*, disait à M. Dupin un journal protestant (*le Semeur*) *n'est qu'un protestantisme déguisé et poltron.* »

2° Le gallicanisme *théologique*, ou spéculatif, c'est la dispute plus ou moins savante, plus ou moins loyale, sur la question de savoir si l'Église est une monarchie *pure*, ou bien une monarchie tempérée d'aristocratie. Du reste la dispute s'arrête toujours devant les décisions de l'Église, à laquelle on veut par-dessus tout rendre une parfaite obéissance.

Sa formule est le mot de Mgr Frayssinous : *Soyons gallicans, mais soyons catholiques.*

Ses représentants sont Bossuet, les cardinaux de Bausset et de la Luzerne, l'évêque d'Hermopolis et Mgr Affre.

3° Enfin, le gallicanisme *pratique*, c'est la conduite de ceux qui ne pouvant pas croire que dans leur pays tout ne soit parfait et n'aille pour le mieux, ne s'inspirent jamais que de ce qui se fait en France. En fait d'auteurs, d'opinions, d'usages, rien n'est bon que ce qui se pratique chez nous. L'esprit de clocher, voilà leur guide. Volontiers ils prendraient pour devise : *Soyons gallicans, afin d'être meilleurs catholiques.*

Par quels liens ces trois sortes de gallicanisme se rattachent-elles l'une à l'autre ? Ce n'est pas ici le lieu de le montrer (1). Je dois seulement expliquer à M. Ollivier pourquoi il ne rencontre plus autour de lui un seul adepte du gallicanisme de la seconde et de la troisième nuance (2).

(1) *Revue des Sciences ecclésiastiques*, décembre 1864 : *Triple gallicanisme.*

(2) Voir dans l'*Univers* du 20 juillet, un remarquable article de Dom Guéranger, à propos des récents travaux de M. d'Haussonville, sur le concordat de 1801.

Or, comment s'étonner que les disciples de Bossuet aient déserté le drapeau gallican?

Ils s'étaient persuadés, à l'exemple du maître, que leurs disputes pacifiques ne devaient point franchir le seuil de l'école. Ils avaient cru naïvement que de simples opinions théologiques ne fourniraient jamais à la puissance séculière ni occasion, ni prétexte d'envahir le sanctuaire, et d'enchaîner la liberté d'un ministre de l'Évangile. Et voilà que les parlements se sont chargés de dissiper leur illusion! Pendant près d'un siècle, les bulles du Pape ont été interceptées, les légendes du bréviaire déchirées, les innovations liturgiques imposées, les sacrements portés de force à des moribonds impénitents, les évêques empêchés d'accomplir leur serment de visiter le tombeau des saints Apôtres; que sais-je encore?

On est allé jusqu'à arrêter la bulle de canonisation de saint Vincent de Paul, parce que le saint y est loué de sa filiale soumission au Saint-Siége apostolique! Et tout cela, au nom et en vertu des libertés gallicanes, et du gallicanisme de Bossuet!

En vérité, il est facile de comprendre qu'une désertion de principes ait eu lieu. Quoi! s'est-on écrié, nous nous attacherions à des principes que Bossuet eût abjuré le premier s'il en eût vu les tristes conséquences.

Il y a plus : les gallicans ont vu par qui les maximes gallicanes étaient admirées et prouvées. A leur berceau, elles furent saluées avec transport par tout ce que l'Europe comptait alors de sociniens, de protestants et de jansénistes : c'est Voltaire qui le raconte. Depuis le gallicanisme a été patroné par des Juifs, des francs-maçons, des mécréants de toute nuance : qui saurait le nier? Et vous ne voulez pas qu'un pareil drapeau soit déserté en masse?

M. Guizot, déroulant la généalogie des maximes gallicanes, les fait remonter aux théories schismatiques qui apparurent à Constance et qui triomphèrent à Bâle. « Ces doctrines, dit-il, ont pris racine en « France, elles s'y sont perpétuées, elles ont passé dans le parle- « ment, elles sont devenues une opinion puissante, *elles ont enfanté* « *d'abord les jansénistes, ensuite les gallicans.* Toute cette série de « maximes et d'efforts tendant à réformer l'Église, qui commence au « Concile de Constance et aboutit aux quatre propositions de Bos- « suet, émane de la même source et va au même but » (1).

Tout ceci peut donner à réfléchir. Les applaudissements des héré-

(1) *Histoire de la civilisation en Europe,* leçon XI^e.

tiques et des impies, rappellent tout naturellement la parole de Pie VII qui, s'adressant à quelques prélats entichés de leur gallicanisme, leur disait : « *Si vous vous obstinez à demeurer gallicans,* « *vous finirez par n'être plus catholiques* ». Les éloges prodigués par certains hommes au Ministre des cultes, à propos de quelques choix d'évêques, amènent pareillement la crainte de voir renaître les mauvais jours d'autrefois.

On a donc réfléchi. On s'est souvenu que Bossuet ne voulait pas s'adjuger à lui-même l'infaillibilité qu'il refusait au Pape. On s'est souvenu que dans les transports de sa filiale piété envers l'Église, il aimait à redire « qu'il y a des choses qu'Elle commande où nous faisons connaître « notre obéissance ; il y en a d'autres qu'Elle insinue, où nous pou- « vons témoigner notre affection » (1). Et, en face des désirs non équivoques de l'Église, l'on a prononcé le fameux : *abeat quo libuerit !*

Les évêques se sont rappelés, que, *pasteurs à l'égard des peuples, ils sont brebis à l'égard de Pierre.* Ils ont voulu le voir, le contempler, l'écouter. Avec leurs prêtres et leurs fidèles, ils se sont acheminés vers la Ville Éternelle et la maison du Seigneur ; et nul voyage ne leur a été plus doux. Ils se sont prosternés devant le nouveau Moïse et le nouveau Samuel, ils ont vénéré le Père des croyants, ils ont rendu obéissance à celui sur qui repose l'Église tout entière. En voyant le Pape, ils se disaient : *Le Pape et l'Église c'est tout un* (2). En l'écoutant, ils respiraient la suavité de l'Esprit Saint répandue dans l'Église, *Ubi Ecclesia, ibi et spiritus Dei; et ubi spiritus Dei, illic Ecclesia et omnis gratia* (3). Ils n'auraient jamais voulu le quitter, car un catholique ne sait pas respirer loin du Pape : *Ubi Petrus, ibi Ecclesia.*

Non. Si quelque chose m'étonne, c'est que les gallicans aient attendu si longtemps, pour dépouiller leurs préjugés de nation et d'école, et prononcer enfin le si désirable et si fécond : *En avant vers Rome !*

Voilà pour le gallicanisme théologique.

Quant aux adeptes du gallicanisme *pratique*, leur conversion s'est faite par une autre voie. On leur a montré que ce qu'ils prenaient pour fort ancien en France, est, en réalité, fort moderne. Ils donnaient une origine fort antique à leurs rites, usages, opinions, et à ce qu'ils appelaient pompeusement *leurs libertés ;* et on leur a démontré

(1) Premier sermon sur la Conception de la sainte Vierge.
(2) Saint Francois de Sales.
(3) Sancti Irenæi, *Contra hæres.* L. III, c. XXIV.

fort nettement qu'avant l'invasion du jansénisme et les sacriléges usurpations des cours séculières, rien de tout cela n'existait chez nous. On a historiquement établi devant eux que les vraies traditions de la France catholique se trouvaient dans l'assemblée de 1626. On leur a dit, qu'aux plus beaux jours de son histoire, la France n'avait pas eu d'autre ambition que d'être *romaine* en tout.

« Nous n'avons pas brisé la chaîne de nos traditions, nous n'avons « fait que la renouer », disait Mgr de Salinis, au synode d'Amiens (1853), en promulgant la restauration de la liturgie romaine.

« Je ne ferai point, disait Mgr Plantier, l'histoire de l'ancienne « Église de France; mais vous savez bien que ceux mêmes de ses « pontifes dont on a tenté de retourner l'autorité contre le Saint-« Siége ont été en d'autres temps, parmi nous ses plus éloquents dé-« fenseurs et ses fils les plus respectueux. Bossuet consultait Rome « dans ses grandes controverses. Il ne demandait pas, pour les tran-« cher, une décision personnelle et directe du successeur de Pierre, « celles des Congrégations suffisaient, et dès qu'elles avaient été pro-« noncées, il les acceptait en enfant soumis (1) ».

Nos gallicans ont aussi compris et goûté cette démonstration; et, joyeux, ils ont pris à leur tour le chemin de la Ville Éternelle.

Donc, aujourd'hui, plus de gallicans. « Grâces à Dieu, écrivait na-« guère, Mgr l'évêque d'Autun, le gallicanisme n'est plus qu'un sou-« venir historique sans défenseur et sans conséquence ».

Que M. Ollivier en prenne son parti. Le clergé français est désormais *ultramontain*, et même *usque ad effusionem sanguinis*. Le Pape le sait bien, et cette pensée le console au milieu de ses tribulations. On peut donc chercher à le désunir, on peut essayer de le séduire : peine perdue. Sa foi résistera à toutes les épreuves. Le gallicanisme est un cadavre qu'il n'est donné à personne de ressusciter : la pierre de son tombeau ne sera jamais soulevée.

H. MONTROUZIER. S. J.

(1) Allocution prononcée aux Eaux-Bonnes le 15 juillet 1866. — Voir le *Monde* 31 juillet 1866.

# LE THÉATRE & LES PRÉFACES

## DE M. ALEXANDRE DUMAS FILS

(PREMIER ARTICLE).

---

M. Dumas, dans sa première préface, rappelle un fait très-oublié qui honore le ministère de transition de M. Léon Faucher. Cet homme d'État refusa péremptoirement d'autoriser la représentation de *la Dame aux Camélias*. Les patrons et les solliciteurs de haut lieu échouèrent devant l'absolu *non licet* du ministre homme de bien, et il ne fallut rien moins pour lever l'interdit que le coup d'État de décembre et le remplacement de M. Léon Faucher par M. de Morny au ministère de l'intérieur. M. de Morny offrit la main à Marguerite Gauthier. La vulgaire Aspasie, du crû de M. Dumas fils, fut présentée au monde des lettres et de la scène par le personnage que ses familiers et ses protégés de la presse ont galamment appellé : *le nouvel Alcibiade*. Aspasie Gauthier et Alcibiade de Morny! Voilà de singulières conjonctions qui donnent à penser sur la chute des types et sur mainte autre chose encore.

M. Dumas remémore avec détail et avec d'évidents chatouillements d'amour-propre ces vicissitudes de sa pièce. Véritablement elle avait besoin d'une petite apparence de persécution, l'œuvre était faible, mélodramatique, commune. Littéralement, il semble qu'on aurait pu la regarder comme au-dessous des sévérités de la censure. Moralement et socialement, c'était autre chose. *La Dame aux Camélias*, produit d'un talent qui n'était pas fait et n'avait pas trouvé sa forme définitive, ne fut pas moins une révolution littéraire, un de ces retournements effrontés qui mettent dessus ce qui était et doit rester dessous, et qui annoncent, qui précipitent des retournements du même genre dans les mœurs.

La courtisane se classe d'elle-même parmi les espèces clandestines. Elle glisse dans la nuit ; son gîte même est nomade et problématique. *Ses demeures sont vagabondes*, a dit d'elle Salomon, dans

l'inégalée hardiesse de la langue biblique. C'est l'ordre éternel, la triste et déshonorée créature est dépaysée dans la pleine lumière; quand il lui arrive de la traverser furtivement, c'est ou ç'avait été jusqu'à nos jours, avec des déguisements et des timidités qui étaient un dernier hommage rendu aux lois de la pudeur. La pièce de début de M. Dumas fut la violation audacieuse, choquante avec intention et calcul, brutale avec préméditation, de cet ordre inviolable et jusque-là inviolé. Le jeune auteur tira la prostitution de ses ténèbres ; il mit à la scène, au premier plan de la scène, sous un prisme éclatant de publicité, la courtisane, la courtisane sans expiation et sans repentir, et il entreprit de prouver qu'il faut absoudre cette femme, la société étant seule coupable de sa chute, et que la prévention qui flétrit encore les Phrynés est un stupide et féroce préjugé.

La pièce eut le succès *sui generis* auquel elle pouvait prétendre, un succès d'étonnement et de scandale ; l'auteur gagna la bataille sur l'article de la monnaie et des grosses recettes; il ne réussit certes pas, il est vrai, à humaniser les préventions des honnêtes gens, dont il redoubla et irrita plutôt les répugnances; mais enfin, avantage notable, il rompit les immuables traditions de la scène, il ouvrit une brèche aux dernières bastilles des mœurs et de la pudeur publique; toute une littérature anti-sociale allait passer par cette brèche. C'était un résultat considérable pour un talent de début, dont la force, en ce temps-là, n'égalait pas encore à beaucoup près les visées. Ce talent n'a pas grandi depuis, dans le propre et vrai sens du mot *grandir ;* toute grandeur et toute élévation lui sont fatalement interdites. Le style de M. Dumas fils, qu'on nous passe le mot, est barré de bâtardise. Nous disons cela sans avoir un moment la vilaine pensée de faire une allusion à l'état civil de cet écrivain, ce qui serait méchant et bête; nous le disons, parce que nous ne trouvons rien de plus net pour caractériser le manque essentiel d'élévation de son talent, et nous avons le droit de le dire parce que cette absence de hauteur et d'élancement ascendant dans la pensée et le style de M. Dumas, tient à des causes volontairement acceptées par lui. La cause en est évidemment dans le milieu qu'il a choisi pour unique champ d'observation et dans l'atmosphère asphyxiante qu'on y respire. Lorsque l'on se constitue le Parent-Duchâtelet de la scène, lorsqu'on réduit l'art à n'être qu'une étude clinique sur la prostitution, et que, de parti pris, on se voue à la vivisection du vice, au lieu de faire de la belle et saine peinture, naturellement on désapprend, on perd à cette

besogne les fières allures et les grands coups d'aile de la muse.

Au reste, adversaires ou amis, tous conviennent que s'il n'a pas gagné en hauteur, le talent de l'auteur de *la Dame aux Camélias* s'est remarquablement condensé et muselé. L'acquis est considérable; M. Dumas a des tronçons d'idées qui ne sont pas sans valeur; ce ne sont pas des idées entières, totales, mais c'est le cas de dire : *Les morceaux en sont bons.* Et de ces idées, ou de ces fragments d'idées, rien n'est perdu ; tout sort du moule, avec un rendu, avec un relief terrible. M. Dumas a des phrases frappées de glace, des mots mortels qui corrodent à froid la place où ils tombent.

A cette heure de parfaite maturité, cet écrivain n'est pas grand ; il ne peut pas l'être, mais il est fort.

Revenons au point de départ : à *la Dame aux Camélias.* L'exécution était d'une main novice, mais l'ouvrage révéla tout de suite dans le jeune dramaturge une science consommée des figures et du monde jusque là occulte qu'il produisait au théâtre. Chose curieuse, il y a dans *la Dame aux Camélias* une manière de moralité; il y a une conclusion pratique, à l'usage des coquines bien entendu; cela ne va pas plus loin que l'enseignement professionnel. L'enseignement est que la courtisane ne peut aimer ; en se dévouant à l'amour vénal, elle se rive à une loi de fer et de glace; elle prononce une sorte de vœu monacal retourné, impie; il faut qu'elle sache que son cœur est mort. On comprend cela sans avoir l'érudition de l'auteur de *la Dame aux Camélias* et du *Demi-Monde.* La courtisane surprise, envahie par un amour vrai, verrait clair tout d'un coup dans les souillures de sa vie. Plus entièrement et plus noblement elle aimerait, plus elle aurait horreur d'elle-même et d'entraîner l'homme aimé dans sa fange. La pauvre, l'humiliée Laïs serait perdue, en effet, perdue pour le vice et peut-être gagnée pour le Ciel. Le dénouement probable est qu'elle s'engloutirait dans l'humilité et la pénitence, à l'exemple de ces pécheresses sublimes qui ont laissé après elles comme un sillage d'ambroisie dans les légendes des saints. Mais ce n'est pas ainsi que M. Dumas fils entendait et expliquait les choses dans sa pièce. M. Dumas est utilitaire; ne croyant à rien de fixe et de défini; que peut-il être qu'utilitaire? Il traitait la question au point de vue utile : selon la moralité qui ressort de *la Dame aux Camélias*, il est interdit à la courtisane d'aimer, parce que, pour elle, une surprise, un naufrage de cœur, c'est la chute à pic dans les hideurs d'une misère plus écœurante et plus sinistre que toute autre misère. C'est l'impitoyable délaissement par les

idiots dorés, par les Crésus ramollis de cerveau, qui subventionnaient sa vie de prodigalité; c'est l'insolence des valets; c'est le Mont-de-Piété, c'est la détresse, turpitude se dressant de tout côté parmi les épaves d'un luxe en ruine. Aimer, pour les courtisanes, est pis qu'un crime, *c'est une faute*. On peut se faire absoudre d'un crime; on ne répare pas les suites d'une faute de conduite. Marguerite Gauthier, autrement dit *la Dame aux Camelias*, commit cette faute inexpiable; elle aima Armand Duval et elle en mourut.

Comment Marguerite Gauthier, la superbe, la flamboyante Phryné eut-elle cet impardonnable ingénuité de chopper à l'écueil de l'amour vrai? M. Dumas explique cela dans la préface de son premier volume, à seize ans de distance de la représentation de sa pièce. Il a étudié dans l'intervalle, paraît-il, son héroïne et il la sait plus à fond qu'en 1852. Marguerite Gauthier fut la dernière courtisane qui eut du cœur et qui aima, par la raison qu'elle sortait du corps d'élite des grisettes, corps indiscipliné, mais vaillant, malheureusement licencié depuis que le quartier latin a disparu sous la pioche de M. Haussmann. M. Dumas aurait-il la tentation de courir des bordées du côté du suffrage universel, et de développer à la tribune ses nouvelles théories humanitaires? On le croirait à la manière dont il chatouille la fibre démocratique et au rutilant dithyrambe qu'il entonne à la gloire des grisettes, dans ses préfaces de 1868. A l'entendre, ces demoiselles étaient, pour la plupart, des modèles de douceur et de couture, de vaillantes ouvrières, travaillant tous les jours de la semaine, et ne se divertissant que le dimanche. Et le dimanche, qui était-ce qui faisait les frais des gaîtés de la grisette? Un étudiant de vingt ans, trop pauvre pour la payer, et dont les prodigalités se bornaient à lui offrir des bonshommes en pain d'épice et des parties échevelées de balançoires et de montagnes russes. Bref, Marguerite Gauthier avait été lingère, c'est-à-dire grisette, c'est pourquoi elle avait un cœur, et elle fit la faute d'aimer Armand Duval.

M. Dumas est-il bien sûr que *la Dame aux Camélias* ait aimé Armand?

Pour notre part, nous déclarons que rien ne nous semble moins prouvé. Il y a là une pantomime qui peut figurer l'amour comme autre chose; *Armand!* dit Marguerite; — *Marguerite!* riposte Armand, avec accompagnement de points suspensifs et de points d'interjections. C'est fort bien; on connaît ces ressources typographiques; cette ponctuation spasmodique, entrecoupée, ne donne pas le change

et ne tient pas lieu de passion absente. En réalité, il n'y a là pas un trait, pas un éclair, pas un de ces mots rapides, immenses, éblouissants qui peignent l'amour et en illuminent les profondeurs, les tristesses, les joies graves. Franchement, M. Dumas, qui est un écrivain réaliste, et ne peint rien, ne décrit rien que *de visu*, comment peindrait-il l'amour, qu'il n'a jamais rencontré et que nécessairement il ignore? Cette plante ne pousse ni ne fleurit au pays de Bohême. Du reste, il est superflu de discuter ; une citation des propres paroles de M. Dumas fils prouvera plus carrément que tous les raisonnements possibles que ce subtile observateur n'a nul sentiment, nulle notion, pas même la moindre divination de ce que c'est que l'amour, dans la noble et pure acception de ce grand mot *amour*. Dans la préface de *La Dame aux Camélias*, où il expose ses drôlatiques théories de régénération sociale, l'auteur a écrit les choses énormes que voici : « Que faire ! » s'exclame M. Dumas — « Il faut *reconstituer l'amour*, « en France, et, par conséquent, dans le monde, répond-il. — Mais « l'amour ne se reconstitue pas comme une perte de sang, ou comme « un État allemand. L'amour est un sentiment. — Erreur. L'amour « est un besoin. C'est une force de la nature, c'est comme la plus « grande et la plus nécessaire, et, comme toutes les forces naturelles, « comme la foudre, la vapeur et l'électricité, elle peut être dirigée, « utilisée, perfectionnée. »

Quand on a écrit ces abominables lignes, quand on fait entrer l'amour dans l'économie politique et qu'on ambitionne de le voir réglementer par l'État, on est jugé en dernier ressort. M. Dumas confond et ne peut pas ne pas confondre. Ce qu'il a pris pour l'amour, ce qu'il a rencontré sous ce pseudonyme dans le monde, dont il est l'historiographe et le peintre de mœurs, c'est tout uniment l'instinct reproducteur, l'instinct reproducteur perverti et détourné de ses fins providentielles. — M. Dumas n'en sait pas plus long que cela sur la question d'amour; et ne lui en faisons pas un crime, rendons-lui grâce plutôt : il prouve, sans le savoir et sans le vouloir, une importante vérité sociale. Quand on prouve une vérité qu'on aime, on peut être suspect; quand on prouve contre soi et malgré soi, tout est dit, la démonstration est irréfutable. Or, M. Dumas démontre, d'une manière éclatante, que l'amour est inconnu dans la société anti-sociale dont il a fait l'objet préféré de ses études et de ses peintures. De ce monde, il sait tout; il en a retourné et percé à jour tous les secrets et toutes les passions,

il en a pressé tous les viscères, et il n'en a pas fait sortir une étincelle, un éclair d'amour vrai. L'amour existe pourtant ; il a beaucoup remué, beaucoup occupé l'humanité ; il faut qu'il soit quelque part, et si on le cherche inutilement dans la société irrégulière, c'est tout simplement qu'il habite ailleurs, et que le sentiment, que la tradition du pur et chevaleresque amour se sont perpétuées au sein des mœurs honnêtes uniquement dans la famille, dans le mariage chrétien, dans le cercle des affections légitimes en un mot. La démonstration est des plus claires, et il faut en remercier M. Dumas. Mais puisque nous voilà sur la piste de cet intéressant aperçu, nous ne l'abandonnerons pas de sitôt, car il y a ici une loi de la nature humaine qu'il est utile de remarquer au passage. — Nous ne nous risquerons pas à dire que le grand et noble amour humain a une sorte de caractère surnaturel. Ce serait trop grave et nous ne sommes pas assez sûrs de l'orthodoxie d'une semblable proposition. Toutefois, une chose est certaine, c'est que les sociétés qui s'enfoncent, qui se dégradent dans le naturalisme et au sein desquelles s'abolissent graduellement la foi au surnaturel ou le sens religieux, perdent invariablement le sens et la tradition de l'amour vrai. L'ordre naturel est bon ; la loi naturelle est excellente de soi, mais elle s'altère, elle se défigure, elle périt si elle n'est suspendue à l'ordre surnaturel qui la soutient, la tire en haut, l'élève, pour ainsi parler, au-dessus d'elle-même. L'homme a deux vies superposées : la vie naturelle et la vie surnaturelle. Celle-ci n'est pas moins essentielle que la première ; si elle s'appauvrit, elle disparaît ; si elle disparaît la vie naturelle s'abaisse, se déprave et s'animalise ; l'amour dévoué, le véritable amour s'enfuit et il ne reste à la place que cette vilaine chose qui est du ressort de la physiologie et que le scapel de M. Dumas excelle à disséquer. Comment se fait-il que les philosophes et les écrivains en tous genres de l'école naturaliste n'aperçoivent pas cette vérité ? Il la démontre comme personne ne la démontra jamais ; il la prouve avec une évidence fulgurante.

Voilà ce que nous avions sur le cœur, et ce que nous voulions dire touchant la pauvreté, la totale indigence d'amour qui se fait remarquer dans la littérature naturaliste. Cela dit, rentrons dans le thème convenu ; supposons, si l'on veut que Marguerite Gauthier aime Armand Duval à sa manière, et reprenons, pour ne plus l'interrompre par des parenthèses, l'appréciation et l'analyse de la pièce. — Donc *la Dame aux Camélias*, qui a un cœur parce qu'elle a été grisette, se

comporte en grisette, et se prend à aimer Armand. Aimant un peu, elle se convertit un peu, sans excès toutefois, sans exagération de rigorisme. Marguerite vend ses diamants et ses chevaux, congédie ses adorateurs, et s'organise une modeste petite maison à Auteuil. C'est là qu'elle veut vivre uniquement pour Armand, dans la retraite, au sein d'une médiocrité suffisamment dorée. On se forge une félicité de se faire oublier du monde; on ne recevra que d'intimes amis, particulièrement Gustave et Nichette, un joli couple qui n'est pas marié mais qui va régulariser cette situation incorrecte et se présenter à la mairie, pas plus tard que le jour de l'an. Gustave réserve cette surprise à Nichette pour ses étrennes. Par malheur, il y a un point noir, comme on dit, à l'horizon; il y a M. Duval père, qui survient brusquement et met sens dessus dessous cette charmante berquinade. M. Duval père est pleinement le bourgeois, *fils de ses œuvres*, et fils de 89, abonné au *Siècle* très-certainement; il parle à Marguerite comme les gens mal élevés se donnent le droit de parler à ces pauvres filles. Il lui redemande brutalement son fils qu'elle lui a volé. Marguerite est fort bien dans cette scène, elle est digne, presque respectable, car elle est humble. M. Duval s'aperçoit que cette femme n'est pas la créature qu'il pensait; il se sent en présence d'une grande et vraie douleur, et il change de ton. Il n'ordonne plus avec insulte, il implore; il plaide pour son fils dont l'avenir est perdu; il supplie même pour sa fille, au moment de faire le mariage qu'elle souhaite, mariage qui peut être rompu à cause de l'éclat de la liaison d'Armand avec la Dame aux Camélias, singulier moyen oratoire, pour le dire en passant; parler à une courtisane du mariage d'une fille restée pure, c'est toucher la plaie vive; lui demander de s'immoler elle-même pour assurer à une autre une union heureuse et honorée, c'est demander le surhumain, presque l'impossible. Marguerite s'élève à la hauteur du sacrifice qu'on attend d'elle. Que va-t-elle faire? On pourrait naïvement supposer qu'elle va fuir, se jeter dans un cloître, rompre sa trace et la faire perdre à Armand. L'immolation de Marguerite est bien autrement cruelle, et, par conséquent bien autrement héroïque, à juger comme on juge au théâtre. A fuir, à s'abîmer dans le renoncement et la solitude, elle ne serait que perdue pour Armand. Marguerite prend son cœur à deux mains et se l'arrache d'un seul coup. Il faut qu'Armand soit guéri promptement, radicalement; Marguerite annonce à M. Duval père qu'elle a un moyen d'être haïe et méprisée de son fils, un moyen infaillible : elle va se précipiter de

nouveau dans l'ignominie, au plus épais du bourbier, jusqu'à ce que mort s'ensuive. — C'est beau cela ! — M. Duval père accepte. M. Duval est un misérable ; il ne donne pas le plus petit conseil, il ne propose pas le plus léger tempérament à cette résolution désespérée. Il est vrai qu'il accorde son estime à la Dame aux Camélias et, pour preuve, il l'embrasse respectueusement au front. Marguerite est comme indemnisée par ce baiser presque paternel, et Marguerite tient sa terrible gageure. Elle reparaît et éclate comme un météore dans le tourbillon de la prostitution parisienne. Elle devait vivre rapidement et mourir vîte ; le dénouement ne peut se faire attendre. Marguerite est atteinte de longue date de phthisie pulmonaire, et c'est pour cela qu'elle ne pouvait supporter les fleurs odorantes et ne portait jamais à la main qu'un bouquet de camélias, d'où lui vient le nom de la Dame aux Camélias.

Le dernier acte pourrait s'appeler en sous-titre : *La Phthisie au troisième degré.* Marguerite va mourir ; la solitude se fait autour d'elle, la pauvreté est venue ; *les amis* se sont éloignés. A ce moment, Armand arrive ; son père a consenti à le détromper sur la trahison simulée de Marguerite ; il a dit la vérité à son fils, apparemment parce qu'il était trop tard. Armand reçoit une dernière et convulsive pression de main de la Dame aux Camélias. Gustave aussi est là, le Gustave de Nichette. C'est lui qui ferme les yeux à la pauvre fille et prononce, en manière d'oraison funèbre, cette parodie sacrilége des paroles de l'Evangile, dont on a osé faire une ritournelle de mélodrame : *Repose en paix, Marguerite, il te sera beaucoup pardonné, parce que tu as beaucoup aimé.*

Voilà à peu près exactement la carcasse, et voilà, fidèlement rendue, l'idée de *La Dame aux Camélias.*

Ce drame n'est autre chose qu'une élégie dialoguée, qu'une complainte éplorée sur les duretés du monde régulier, qui ne sait pas pardonner à la femme déchue. La courtisane y est justifiée et glorifiée ; les droits de la famille y sont représentés par M. Duval père, un fort malhonnête homme, dans la personne duquel sont dûment conspuées la famille et la paternité légitime. Le mariage y est un peu accepté, mais si peu, et à quelles conditions ! Gustave et Nichette y figurent cette union matrimoniale mitigée, maculée au préalable par deux ou trois années de cohabitation et de vie maritale avant le mariage, et tempérée d'ailleurs par la perspective du divorce, le cas échéant où Gustave se croirait le droit de n'être plus gentil pour Ni-

chette. Cette pièce n'a été rien moins qu'un manifeste insurrectionnel, le premier acte de la révolution démocratique et sociale des femmes perdues, le premier assaut qu'elles ont livré aux mœurs, à la famille et au mariage. M. Dumas fils, d'inspiration, s'est donné la mission étrange de prendre la tête du mouvement ; il s'est fait le Spartacus de cette insurrection de cotillons interlopes ; il a planté, lui premier, le drapeau de la révolution féminine. *La Dame aux Camélias* fut la première bataille et la première victoire ; bataille désordonnée, victoire non encore décisive mais assez éclatante pour produire un ébranlement et jeter le désarroi dans la place ennemie, c'est-à-dire dans la société civile et domestique, dans l'ordre moral éternel.

M. Dumas fils a poursuivi la tâche entreprise ; personne n'a plus de persévérance et d'esprit de suite. Nous disions, il y quelques mois, dans cette revue que *l'œuvre* de M. Emile Augier n'existe pas. Le répertoire du dramaturge académicien brille par le décousu et les volte-faces, ces pièces se suivent et ne se ressemblent pas. Bien différent est M. Alexandre Dumas fils : son œuvre existe, elle est cohérente et liée de toute pièces. Et la besogne est rude, car il s'en faut que le monde de corruption infatigablement exploré par cet écrivain soit stationnaire et ressemble à ce qu'il était la veille. Rien ne demeure à un point fixe dans l'humanité, il faut progresser dans le bien, ou s'abîmer plus avant dans le mal et l'ignominie. M. Dumas déclare, et il dit vrai, que la Dame aux Camélias est aujourd'hui un type perdu, une figure devenue légendaire.

Parisiens railleurs qui n'avez pas su comprendre cette noble fille, comptez bien qu'on ne vous donnera plus des Marguerite Gauthier ! Où les prendre ? où recruter une courtisane ayant du cœur, aujourd'hui que la phalange des grisettes a disparu ? Quand il restait des grisettes, la vie de plaisir, la vie amusante n'était pas arrivée encore à sa période de corruption totale ; le travail et un peu d'amour non vénal étaient de la partie. Désormais, plus de grisettes, plus de ces joyeuses et bonnes filles ; partant plus de Dame aux Camélias. D'autres figures entrent en scène, moulées sur nature par M. Dumas : La baronne d'Ange, la terrible Ysa, des courtisanes sans esprit, sans pitié et sans âme, tout glace, tout calcul, tout vénalité, décidément armées en guerre contre la société et les familles. L'amoureux commerce s'est réduit à des termes qui font dresser les cheveux. Voici en quel style M. Dumas libelle le contrat : « J'ai de la beauté, tu as de « l'argent ; *donne moi de quoi que t'as, je te donnerais de quoi que j'ai.*

« — Tu n'as plus rien? Bonsoir ! Je ne fais pas plus crédit que le « boulanger. »

Arrêtons-nous pour aspirer une bouffée d'air respirable. M. Dumas est un piocheur sans rival. C'est une partie de son originalité, c'est son côté presque phénoménal que cette âpreté, tranchons le mot, que cette probité de travail dans la tâche nuisible, dans la mission antisociale à laquelle il s'est voué. Il n'a rien omis, rien négligé ; il a classé toutes les espèces du monde déclassé, arrêté avec précision les types de chaque variété de coquines. Il a été le Vasco de Gama des plages du demi-monde et du quart de monde ; il en a observé et fixé avec une patience digne d'un meilleur emploi les vaillantes frontières et le périple approximatif. A cette heure il peut arrêter de peindre et de souffler la vie à de mauvais drames. Il a pensé que le moment était venu de dégager les théories qui ressortent de l'ensemble de son œuvre dramatique, et d'en formuler les applications sociales. C'est l'objet de ses préfaces qui ont eu un grand retentissement, et non certes sans raison. — Tout d'abord un esprit aussi net devait se poser cette question : ai-je eu le droit de produire à la scène le monde des courtisanes? M. Dumas répond qu'il a eu ce droit. — Nous verrons cela. La question de droit est curieuse à discuter ; nous y reviendrons dans un prochain article.

PH. SERRET.

---

# LA TRAGÉDIE FRANÇAISE

ET

# LE DRAME NATIONAL

---

La tragédie est morte, c'est là un fait que personne ne conteste plus : on représente encore de temps en temps, par habitude, par un reste de respect que je suis loin de blâmer, les principales œuvres de Corneille et de Racine ; mais des nombreuses tragédies de l'ancien répertoire, c'est à peu près tout ce qu'il est possible de faire encore accepter : celles de Voltaire, que La Harpe, en disciple docile, admirait entre toutes, ont à ce point vieilli, qu'elles n'osent plus se montrer en public. Loin d'en supporter la représentation, à peine en supporte-t-on la lecture ; je crois même, si j'osais le dire, qu'en dehors des honorables professeurs de Facultés, qui le choisissent pour sujet de leurs leçons, le théâtre de Voltaire n'a guère de visiteurs, et que *Œdipe*, *Irène*, *Adelaïde du Guesclin*, *Zaïre* et *Mérope* elle-même, dorment d'un profond sommeil, ce que je ne leur reproche point, parce que cela vaut mieux, à coup sûr, que d'endormir autrui. A plus forte raison laisse-t-on ensevelies dans l'ombre qu'elles méritent les tragédies du temps de l'Empire et de la Restauration, les *Hector*, les *Idoménée*, les *Agamemnon*, chers aux vieux professeurs de rhétorique, à ceux qui ont pris leurs grades lorsque l'amplification était encore dans tout son lustre, et que le premier précepte du style, celui que l'on recommandait entre tous aux méditations des écoliers, était de n'avoir que peu d'idées, convenablement délayées dans un déluge de périphrases.

Je voudrais bien, pour l'amour de M. Ponsard, que *Lucrèce* eût fait refleurir chez nous cette branche de l'art dramatique; mais je suis forcé de convenir avec tout le monde, qu'après comme avant *Lucrèce*, la tragédie est de nature à faire bâiller nos contemporains. Au surplus, M. Ponsard lui-même ne paraissait pas l'ignorer, car il s'éloi-

gnait de jour en jour de ce qui fit son premier triomphe, et ne craignait plus de donner le nom de drames à celles de ses pièces qui n'étaient point des comédies. Quant aux jeunes gens qui débutent, ou cherchent à débuter dans la carrière d'auteur dramatique, ils ne commettent plus guère la tragédie de rigueur, ils font, et c'est là un signe du temps, un drame en vers, s'ils sont naïfs et, s'ils ne le sont pas, ce qui devient de plus en plus commun, ils écrivent, disons mieux, ils charpentent un mélodrame, ou brochent à la hâte, avec un peu d'esprit et beaucoup de *ficelles*, un vaudeville, une revue, un opéra-bouffe. A tout prendre, je les aime mieux ainsi. Un vaudeville, si mauvais qu'il soit, aura toujours le mot pour rire, mais une tragédie!

En somme, Melpomène, comme on disait au bon temps, est tout à fait descendue des sommets du Parnasse : nous l'avons tellement oubliée, cette Muse vénérable, à qui le grave Boileau adressait de doux sourires, que, si nous la voyions soudain reparaître, conduite par un jeune poète, aux feux de la rampe, sous les regards des galeries et du parterre, nous serions tentés, je crois, de la prendre pour *la Belle Hélène*, j'entends celle qu'a chantée Offenbach après Homère.

Avec tout cela, dit-on, l'Art s'en va. Nous n'avons plus de tragédie, et, au fond, à bien prendre, nous n'avons pas de drame. Corneille et Racine sont délaissés, qu'on nous donne donc un Shakespeare. Cette objection, faite par des gens de goût, ne manque pas de gravité ; il est certain que le drame moderne n'a su trouver encore dans notre pays ni la forme, ni le poëte qu'il lui faudrait.

Malgré d'honorables tentatives, l'objection qu'on nous fait demeure juste : la tragédie est morte, mais elle n'a pas été remplacée. Qu'on ne me parle pas du drame dit romantique, dont le théâtre de M. Victor Hugo est l'expression sinon la plus habile, au moins la plus élevée. Les drames de ce grand poète lyrique vivront, en partie du moins, je le veux bien, par la beauté des vers, par l'élan poétique ; car la Muse chez M. Hugo, même dans les moindres œuvres, garde toujours ses ailes.

Mais, en tant qu'œuvres de théâtre, je ne leur promets pas un meilleur sort que celui des tragédies de Voltaire et, de fait, elles ne méritent pas un autre destin. Ce qui est souverainement ennuyeux dans Voltaire, c'est que, quel que soit le personnage qu'il met en scène, ses héros ne sont jamais que des abstractions philosophiques, qui n'ont aucune vie réelle, et discourent à qui mieux mieux sur les questions à l'ordre du jour dans les salons du dix-huitième siècle :

l'origine de la royauté, les priviléges de la noblesse, le droit au suicide :

« Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.
« Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.... »
« Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
« La vie est un opprobre et la mort un devoir.... »

*Non erat his locus.* Pour ma part, je n'aime point les théories de Voltaire, si tant est qu'il ait jamais eu une théorie, mais je les aime encore mieux dans sa bouche que dans celle de César, de Brutus ou de Mahomet.

Les personnages de M. Hugo, quoique moins philosophes, ne visent guère moins à l'effet et n'ont certainement pas plus de vie réelle que les personnages de Voltaire. Quoiqu'ils prennent des noms d'emprunt et se présentent à moi comme étant Frédéric Barberousse, Charles-Quint, François Ier, Richelieu, Cromwell ; non, non, je vous reconnais, leur dis-je, malgré vos masques, vous portez tous un même prénom qui est Victor, un même nom qui est Hugo.

Le drame romantique avait emprunté, il est vrai, la forme shakespearienne, mais ce n'était, qu'on me passe l'expression, que pour couler dans un nouveau moule la vieille déclamation, la pompeuse banalité de la tragédie. Tant on a de peine à se défaire des préjugés de l'éducation classique ! Tant la tirade et l'amplification avaient jeté de profondes racines dans les mœurs littéraires de la France ! Faut-il donc nous résigner à n'avoir plus de drame qui réponde aux sentiments élevés de l'âme humaine ?

Devons-nous désormais borner notre gloire, soit à la comédie, qui nous a déjà donné Molière, et qui sera toujours chez nous dans sa vraie patrie, car la gaîté railleuse est un produit naturel de notre sol, et on n'est pas, Dieu merci, près d'épuiser cette veine de bonne humeur, antique patrimoine de la race gauloise ; soit à cette tragédie bourgeoise dont je dirai tout à l'heure le vrai nom, genre qui a sa raison d'être, qui est même bon en lui-même, et tout à fait en rapport avec les idées, les mœurs, les institutions d'une époque où domine plus ou moins ce qu'on appelait autrefois le Tiers-État, mais qui, en somme, ne satisfait pas complétement, ce me semble, notre ambition esthétique et ce que j'appellerai, si l'on veut, le côté mystique et chevaleresque de notre esprit ? Devons-nous toujours soupirer en vain après ce théâtre national, dont l'école de 1830 avait fait si grand bruit, mais qu'elle ne nous a point donné, et dont nous continuons à

regretter l'absence, tandis que nos voisins, les Anglais et les Espagnols, le possèdent depuis plusieurs siècles, ceux-là par Shakespeare, ceux-ci par Lope de Vega et Calderon?

Sans prétendre à l'honneur de trancher la question, me sera-t-il du moins permis de l'éclairer et, puisqu'en ce moment la critique littéraire cherche de toutes parts à se renouveler, à s'armer d'instruments nouveaux et de méthodes nouvelles, me sera-t-il loisible, si humble que je sois, de montrer mes instruments et de proposer ma méthode? Je l'ignore, mais j'en veux du moins faire l'épreuve.

En France, il ne nous est plus permis de ne prendre pas garde à un fait que nous avons jusqu'ici trop négligé, et quand je dis nous, je parle des gens instruits et qui ont le goût des lettres, sans que leurs occupations leur aient permis de franchir l'horizon des études classiques, c'est-à-dire qui s'en sont tenus, soit aux idées, un peu étroites, que l'on professe, en matière de littérature, dans les classes supérieures de nos lycées, soit à celles, déjà plus larges, qui ont cours dans nos Facultés des lettres. Ce fait dont l'importance est très-grande, et ressort de jour en jour un peu plus, c'est l'introduction de la méthode historique dans le domaine de la littérature et des arts. Mais, pour me borner aux lettres, il est certain que l'ancienne critique littéraire, qui procédait par axiomes *à priori*, d'où elle tirait des conséquences rigoureuses et des règles absolues, a été remplacée par cette nouvelle branche de l'histoire, qu'on appelle l'« Histoire littéraire. » Aux yeux des érudits, cette substitution est un *fait accompli*, pour employer un mot à la mode, et il n'y a plus à y revenir. Mais il n'en est pas tout à fait de même aux yeux du public, même lettré. Ce n'est pas que des critiques en renom, qui sont plutôt eux-mêmes des lettrés que des érudits, n'aient pratiqué jusqu'à un certain point la méthode historique, mais ils y ont toujours mêlé une forte dose de cet esprit, si puissant encore en France, qui a son mérite qu'il conviendra de louer le jour où on ne l'exagérera plus, et auquel je ne trouve pas de meilleur nom, sans attacher à ce mot aucune idée de blâme, que celui d'« esprit *universitaire*. » En un mot, ils ont été des *dilettantes* plus que des historiens. Aussi, tandis que de sévères études, conduites avec une précision toute scientifique, constituaient l'histoire littéraire, et lui amassaient un trésor d'observations certaines, qui lui permirent bientôt de formuler des lois, le public, amusé plutôt qu'instruit par les littérateurs en vogue, continuait à ignorer les résultats acquis et à juger, par la pente de la coutume, d'après d'anciennes règles, désor-

mais sans valeur, et que la science a depuis longtemps reléguées dans l'antique arsenal où La Harpe et Geoffroy, après l'abbé Batteux, puisaient les éléments de leur poétique de collége.

La méthode que je me permets de proposer, et à la lumière de laquelle j'essaierai d'éclairer la question du drame moderne, c'est purement et simplement cette méthode historique, disons mieux, afin de marquer plus nettement son caractère, cette méthode *érudite*, qui a déjà retrouvé les origines de notre langue, et qui retrouve chaque jour l'origine de quelqu'un de nos genres littéraires, mais qui est encore inconnue en France de la généralité du public lettré, et qu'il s'agit aujourd'hui de vulgariser.

La tragédie qui, nous venons de le constater, paraît définitivement morte en France, n'y a jamais été un genre bien populaire, ni qui eût de profondes racines dans les idées et dans les mœurs nationales, quelque éclat qu'elle ait d'ailleurs jeté dans les œuvres des grands poètes du dix-septième siècle.

Pour se rendre un compte exact du caractère, toujours un peu factice et conventionnel, de cette forme du drame, il est nécessaire de remonter à son origine, de savoir où elle est née, et par suite de quel mouvement des esprits, elle a été transportée dans notre littérature, pour laquelle elle n'était point faite et où, à bien prendre, elle ne répondait à aucun besoin, et ne remplissait aucun vide.

La tragédie a pris naissance en Grèce, et elle s'y est magnifiquement développée, parce qu'elle était là sur son sol naturel. La tragédie n'est autre chose que le drame national et religieux de l'antiquité grecque. Elle est sortie, par une loi qui semble générale, et dont nous donnerons tout à l'heure un exemple plus frappant encore, des cérémonies religieuses du culte ancien.

Comme son nom l'indique, c'est un hymne à Bacchus, transformé par l'admission d'un récit dialogué, qui n'était d'abord qu'un épisode, dans les intervalles des chants du chœur. L'histoire des progrès de la tragédie en Grèce, c'est l'histoire des empiètements du dialogue sur l'hymne, des personnages sur le chœur. Tandis que dans certaines pièces du vieil Eschyle, dans les *Suppliantes*, par exemple, le chœur joue encore le rôle principal, ce rôle, déjà notablement diminué par Sophocle, devient tout à fait secondaire dans Euripide, où le chœur n'est plus qu'un accessoire traditionnel, une formalité, un rite, dont il n'est pas permis de se débarrasser, parce que c'est lui qui conserve à la tragédie son caractère religieux, et perpétue le souvenir de

son origine. Ce dont il faut, en effet, se bien pénétrer, c'est que la tragédie en Grèce, même à son point de développement le plus complet, lorsqu'elle fut, pour me servir d'un mot trop moderne, mais qui rend bien ma pensée, complétement *sécularisée*, ne perdit jamais de vue les cérémonies où elle avait pris naissance. Ce qui en faisait, en effet, un genre national et profondément populaire, c'est qu'ayant été autrefois un acte du culte, aux transformations duquel tout le monde avait assisté, et même contribué, cette forme s'était pour ainsi dire identifiée avec la race grecque elle-même. Les procédés de convention, qui sont une loi du théâtre, étant justifiés et expliqués par les rites qu'on avait encore journellement sous les yeux, demeurèrent familiers non-seulement aux lettrés, mais aux masses, à la population tout entière : l'autel de Bacchus dressé devant la scène, et le chœur groupé autour de cet autel, ne permettaient pas d'ailleurs qu'on oubliât les formes antiques, d'où les formes nouvelles étaient dérivées.

Quand on se rend compte de cette origine de la tragédie, on s'explique facilement, pourquoi l'on voit sans cesse reparaître dans les drames grecs, ces personnages légendaires, dont la tragédie française nous a depuis fatigués, ces demi-dieux, ces héros, ces hommes marqués par le destin d'un signe de gloire ou de misère, Hercule, Thésée, Agamemnon, Achille, Oreste, Œdipe.

Leurs aventures étaient connues de tous, et ne cessaient d'intéresser tout le monde, parce qu'elles se rattachaient à celles des dieux, dont les rites entretenaient continuellement les esprits.

D'autre part, ces demi-dieux, ces héros, ces hommes prédestinés, portaient des noms grecs, ils étaient des ancêtres et, par ce côté, le drame religieux se rattachait au drame national qui, en Grèce comme partout, en avait été une dérivation nécessaire : c'est un fait dont la tragédie des *Perses*, d'Eschyle, nous offre un frappant exemple, si nous la rapprochons de son *Prométhée*.

La foi religieuse et l'amour de la patrie sont de leur nature deux sentiments voisins, et qui tendent à se confondre. Comment n'en aurait-il pas été ainsi dans l'ancienne Grèce, où la religion elle-même était un produit de l'imagination commune, et une personification un peu plus haute de l'idée de la patrie.

Si la tragédie grecque était un drame religieux et national, la tragédie romaine ne fut jamais qu'une pâle copie, une servile imitation à l'usage des beaux esprits, dédaigneux des rudes chants du vieux Latium, et dont le goût délicat naturalisa à Rome non-seulement les

divers genres littéraires, mais jusqu'à la prosodie souple et raffinée des Grecs.

Ce mouvement, comparable à celui qui a gardé dans notre histoire le nom de Renaissance, dota Rome d'une littérature empruntée, qui étouffa en grande partie les germes nationaux et enfanta, sous le nom de poètes, une école de traducteurs élégants et corrects, sensibles surtout aux grâces de la forme et aux beautés du style, qui trouva ses représentants les plus parfaits dans les beaux génies du siècle d'Auguste, son expression la plus complète dans les *Odes* d'Horace, *l'Enéide* de Virgile, *les Métamorphoses* d'Ovide.

La tragédie, perdant le sentiment de son origine, devint donc une forme de convention, un moule banal, un prétexte à tirades pompeuses, où le poète essayait en vain de rehausser, par l'éclat de la versification, ses déclamations puériles et ses lieux communs de rhétorique. La tragédie romaine, moins heureuse encore que la nôtre, semble n'avoir enfanté aucune œuvre de premier ordre; du moins, les drames de Sénèque, les seuls qui aient survécu, sont surtout remarquables par l'exagération des sentiments et des caractères, par l'enflure et le mauvais goût du style.

L'introduction de la tragédie en France est le résultat d'une erreur historique qui n'est pas encore aujourd'hui complétement dissipée.

Au seizième siècle, les esprits s'enthousiasmèrent pour les œuvres de l'antiquité. Comme toute passion, celle-ci fut légèrement aveugle. Elle admira et voulut imiter tout, sans discernement.

C'est ainsi que l'école de Ronsard prétendit refaire une langue française, en calquant la grecque et la latine, en empruntant aux langues classiques leur grammaire et leur dictionnaire. L'antiquité n'était pas seulement, aux yeux des savants de la Renaissance, une époque de l'histoire qui avait eu sa grandeur, qui avait donné d'immortels chefs-d'œuvre à l'esprit humain, c'était un idéal, un type, dont, en tout et pour tout, il fallait essayer de se rapprocher. Par malheur, cette antiquité, dont ils faisaient si grand cas, et qu'ils étudiaient avec tant d'ardeur, ils la comprenaient fort mal.

Cette absence de sentiment critique donna lieu à grand nombre de méprises et de contre-sens, dans l'étude des genres littéraires qu'avait enfantés le génie de la Grèce antique.

Au lieu de regarder chacun de ces genres, comme le résultat du développement intellectuel d'un peuple, suivant les lois particulières qui gouvernaient son esprit, et qui résultaient elles-mêmes de sa

nature, de ses croyances, de ses institutions, de ses mœurs, on voulut à toute force y voir une forme idéale, choisie entre toutes les formes littéraires imaginables, par des poètes d'un goût infaillible, un type supérieur à tous les types, un moule définitif, où l'intelligence humaine devait dorénavant modeler toutes ses conceptions jusqu'à la fin des siècles.

C'est ainsi qu'il fut décrété que le poëme épique se devait désormais calquer sur *l'Iliade* et *l'Odyssée*, ou sur *l'Enéide*, qui n'en est elle-même qu'une copie ; et qu'il devait nécessairement contenir tel ou tel épisode, par exemple l'inévitable descente aux enfers, ou la promenade aux Champs-Élysées, que Voltaire lui-même, tout incrédule qu'il fût ou voulût paraître, n'a pas cru devoir épargner à Henri IV.

Homère n'apparut point aux enthousiastes commentateurs de la Renaissance, tel que la science nous le montre aujourd'hui, c'est-à-dire comme un dernier et sublime réviseur, donnant une forme splendide et définitive à de vieux chants guerriers qui, subissant des transformations successives, s'étaient transmis de génération en génération, par le ministère de ces rapsodes ambulants, ancêtres de nos jongleurs et de nos trouvères. Ils le prenaient, ou peu s'en faut, pour un écrivain de cabinet qui, possédant, par un don inouï du ciel, la poésie et la science infuses, avait écrit les plus belles œuvres complètes qui se pussent imaginer.

Bref, on ignorait complétement la véritable nature de l'épopée, œuvre d'un peuple plutôt que d'un homme, et d'un temps plus ou moins barbare plutôt que d'un temps civilisé.

Depuis *la Franciade* de Ronsard, jusqu'à la *Henriade* de Voltaire, les lettrés attendirent patiemment un poëme épique : je crois même que quelques-uns l'attendent encore, sans se douter que notre race a été jeune et barbare, elle aussi, que nous avons eu nos temps héroïques, et non pas une, mais plusieurs *Iliades* et plusieurs *Odyssées* (1).

La tragédie grecque fut admirée de la même façon que l'épopée, et imitée, on peut le dire, avec la même inintelligence de son caractère véritable. Au lieu de comprendre que cette forme était le résultat des

(1) La question de style demeure réservée. Quand je dis que nous avons eu plusieurs *Iliades* et plusieurs *Odyssées*, j'entends par là que, comme les Grecs, nous avons une épopée nationale, dont les monuments, *Chansons de geste* ou *Poëmes d'aventures*, nous sont parvenus en très-grand nombre. Quant à la valeur esthétique de ces monuments, je n'ai pas à me prononcer ici sur ce point.

transformations successives de l'hymne à Bacchus et, par conséquent, un produit, sublime sans doute, mais essentiellement local, et qui n'avait de raison d'être que chez le peuple qui l'avait enfanté, et avait assisté à ses développements, on la regarda comme le type idéal du drame, choisi entre tous par des génies supérieurs qui eussent pu, s'ils l'avaient jugé préférable, en adopter un autre. Tandis que Thespis et ses successeurs, Eschyle, Sophocle, Euripide, n'avaient fait que se conformer à une tradition nationale, en donnant à leurs poëmes la forme de la tragédie, on imagina qu'ils avaient prétendu enfermer le drame dans des règles immuables, bonnes pour tous les temps et chez tous les peuples; qu'on ne pourrait faire mieux, ni même aussi bien qu'eux, et qu'il fallait, en conséquence, se borner à les copier et à les reproduire à l'infini.

De ce principe faux sortit un genre qui ne l'est pas moins. En effet, on copia, mais on copia mal. Comme il était impossible que les spectateurs français du seizième, puis du dix-septième et du dix-huitième siècle, devinssent des Athéniens du temps de Thémistocle ou de Périclès, la tragédie française ne fut, en aucune façon, ni pour le fond, ni pour la forme, une reproduction exacte de la tragédie grecque et, d'autre part, elle ne fut pas non plus un drame national, puisqu'elle s'obstinait à s'enfermer dans des règles de convention, qui n'avaient dans notre pays aucune origine historique et connue de tous. La tragédie romaine, c'est-à-dire le théâtre de Sénèque, qu'on égala presque à la tragédie grecque, contribua singulièrement à faire illusion; on ne s'aperçut pas que cette tragédie elle-même n'était qu'une imitation maladroite, et l'on copia bonnement cette mauvaise copie. Les beautés qu'on admirera éternellement dans Corneille et dans Racine sont indépendantes du système déplorable qu'ils subissaient. Le théâtre de ces deux grands hommes est beau malgré sa forme, et non à cause d'elle.

Le génie est toujours le génie ; quelque gêne qu'on lui impose, il produira des chefs-d'œuvre. Mais son influence ne pouvait aller jusqu'à rendre populaire en France une forme étrangère, qui n'y a été importée que par suite d'un raisonnement vicieux.

La tragédie française demeura toujours un exercice de rhétorique, une amplification plus ou moins ingénieuse à laquelle, suivant son mérite, les lettrés décernèrent soit le premier, soit le second prix de style, soit seulement un accessit ; mais elle ne s'identifia jamais avec la nation comme en Grèce, elle ne fut jamais française comme le

théâtre de Shakespeare est anglais, comme est espagnol celui de Calderon et de Lope de Vega.

On prendrait son parti d'avoir vu introduire chez nous cette forme factice, si elle nous eût apporté un genre littéraire, dont nous aurions été complétement privés sans elle.

Si l'apparition de la tragédie, en France, se confondait avec celle du drame, tout en regrettant que notre race n'eût pas été douée d'une assez puissante fécondité, pour enfanter un théâtre qui lui fût propre, on se consolerait de cet emprunt fait à une race plus poétique, en songeant au merveilleux parti qu'en ont su tirer le grand Corneille et le mélodieux Racine.

Mais, comme je l'ai dit, cette forme empruntée, qui nous a été imposée par l'enthousiasme aveugle de la Renaissance, ne répondait chez nous à aucun besoin, et n'y remplissait aucun vide. En effet, et c'est là que j'en voulais venir, ce théâtre national, après lequel nous soupirons si fort, dont nous pleurons l'absence, nous l'avons eu pendant tout le moyen âge ; nous l'avons eu au même titre que les Grecs, par le développement spontané des cérémonies de notre culte, par la transformation progressive du chant et du récit liturgique, qui nous a donné le *mystère*, comme le chant et le récit en usage aux fêtes dionysiaques avaient donné à l'antiquité la tragédie.

Le *mystère* est le drame religieux et national, je ne dis pas seulement de la France, mais de l'Europe chrétienne, comme la tragédie était le drame religieux et national de l'antiquité grecque. Il est nécessaire que j'insiste sur ce point, et que je m'étende un peu sur les origines, les progrès, la destinée de ces mystères, dont la nature et le caractère véritables sont loin d'avoir été suffisamment indiqués, et dont une connaissance plus approfondie ne contribuerait pas peu, je crois, à éclairer la question du drame moderne ; à dissiper les derniers préjugés qui nous empêchent, à cette heure encore, de juger sainement la forme acceptée, ou plutôt subie par Corneille et par Racine ; à terminer enfin cette fameuse querelle sur le mérite comparé de nos tragiques et de Shakespeare, qui a fait raisonner et déraisonner tant de critiques de l'un et de l'autre parti.

Je vais donc indiquer ici, à grands traits, les phases principales par lesquelles a passé ce théâtre religieux et national, que nous avait légué le moyen âge, et que nous avons répudié au seizième siècle, entraînés par un engouement inintelligent pour les œuvres de l'antiquité.

Tout à fait à l'origine, c'est-à-dire au neuvième et dixième siècles,

le théâtre, on peut le dire, se confondait complétement avec le culte, ou plutôt c'était le culte lui-même qui était un théâtre. Cela n'a rien qui doive nous choquer ; ce fait n'est nullement de nature à alarmer nos consciences.

Le culte extérieur se compose de cérémonies, ces cérémonies sont symboliques ; on y trouve des chants, des récits, des marches et des contre-marches, des personnages vêtus d'habits variés. Or une représentation symbolique, qu'est-ce autre chose qu'un drame, dans le sens primitif et absolu du mot? Drame veut dire action, histoire, morale ou dogme mis en action. Or la liturgie catholique étant la mise en action des dogmes chrétiens et de leur histoire, cette liturgie est nécessairement dramatique, aujourd'hui comme au moyen-âge, mais au moyen âge elle l'était plus qu'aujourd'hui.

En effet, si pompeuses que soient encore les cérémonies catholiques, elles ont singulièrement dégénéré de leur magnificence d'autrefois. L'influence de la Réforme qui inaugura, au seizième siècle, un culte réduit à sa plus simple expression, contribua à appauvrir le culte même qui la repoussait, et persistait à admettre un élément esthétique, qui s'adressât à l'âme par l'entremise des sens. Un grand nombre de coutumes liturgiques disparurent, on retrancha çà et là des rites que l'on jugea superflus, on craignit le ridicule, ce terrible produit du doute et de la controverse ; en un mot, le catholicisme lui-même, toute proportion gardée, se fit quelque peu puritain. Au moyen âge, on n'avait pas de ces scrupules ; tout le monde croyait humblement, naïvement ; tout le monde comprenait et aimait les cérémonies religieuses, qu'on ne trouvait jamais ni trop longues, ni trop magnifiques.

Il ne faut pas oublier que les jours de fêtes, beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, étaient au moyen âge pour les souffrants de la terre, pour les manants et pour les serfs, autant de jours de repos, dont ils saluaient avec enthousiasme la bienvenue. Quel plaisir ! songez-y, au lieu de remuer la terre, de semer la moisson, sur laquelle le seigneur aura sa part, de travailler en un mot sans grand profit, exposés aux pillages quotidiens et à toutes les suites des guerres féodales ; taillables et corvéables, quel bonheur d'aller dans l'abbaye voisine, tout un long jour de loisir, contempler les utiles splendeurs d'un culte, tout à la fois prière, enseignement et spectacle ! Comme on devait souhaiter que ces fêtes fussent fréquentes, que ces offices fussent longs !

Au moyen âge donc et, pour ne pas remonter plus haut, aux neuvième et dixième siècles, le culte catholique déployait une grande magnificence, et cherchait à varier ses longs offices, par l'introduction de rites de nature à frapper vivement les esprits, par leur forme plus spécialement dramatique.

A la fin du dixième siècle, les tendances dont nous parlons étant arrivées à leur plus haut point d'intensité, le drame lui-même prit naissance au sein de l'office, à l'occasion de l'introduction des *tropes* (1) dans la liturgie. Ces *tropes* n'étaient autre chose que des interpolations, qu'on introduisait dans les offices pour les allonger, et un certain nombre de ces tropes revêtit tout d'abord la forme dramatique. Ces premiers drames étaient fort courts : ils allèrent de jour en jour se développant et, en outre, il en naquit de nouveaux, qui bientôt formèrent une sorte de cycle dramatique, renfermé dans le cycle de l'année liturgique.

Le drame, en cette première période, est tout à fait hiératique, sacerdotal ; c'est plutôt un office dramatique qu'un drame, dans le sens, beaucoup trop restreint, où nous prenons ce mot aujourd'hui. Les monuments que nous a légués ce théâtre primitif, ne laissent pas l'avoir un cachet d'inspiration et de grandeur, qu'ils empruntent la liturgie, et certains d'entre eux soutiennent même fort bien, suivant moi, la comparaison avec les chefs-d'œuvre du théâtre antique.

Voici, par exemple, le drame de *l'Arrivée de l'Époux*, qui servait à célébrer d'une façon plus pompeuse la fête de Noël. Dans le chœur de l'abbaye de Saint-Martial, à Limoges, sont rangées dans les stalles d'un côté les vierges sages, de l'autre côté les vierges folles, tenant leurs lampes à la main. L'ange Gabriel est au milieu. Cependant le préchantre, coryphée et maître du jeu, a entonné, et avec lui le clergé et l'assistance ont chanté cette invocation, qui sert de prologue :

« Voici l'Époux qui est le Christ ; veillez, ô vierges. A son approche, le genre humain tressaille et tressaillera d'allégresse. Il vient « délivrer le berceau des nations dont, par la faute de notre première « mère, se sont emparés les démons. C'est le second Adam, comme « dit le prophète, par qui sera lavé en nous le crime du premier « Adam. Il a été suspendu en croix afin de nous rendre la céleste « patrie, afin de nous délivrer des chaînes de l'Ennemi. Voici l'Époux

(1) C'est ce que M. Léon Gautier a parfaitement expliqué dans le cours supplémentaire qu'il a professé récemment à l'École des Chartes.

« qui, par sa mort, a lavé et expié nos forfaits ; voici Celui qui a « souffert l'ignominie de la Croix. »

L'ange Gabriel prend la parole :

« Écoutez, vierges, ce que j'ai à vous dire ; que mes commande- « ments soient présents à votre esprit. Vous attendez un époux : son « nom est Jésus Sauveur. Gardez-vous de dormir, voici l'Époux que « vous attendez.

« Il est venu en terre à cause de vos péchés, il est né d'une vierge « en Bethléem ; dans le fleuve Jourdain il a été lavé et purifié. Gar- « dez-vous de dormir, voici l'Époux que vous attendez.

« Il a été insulté, battu, renié, cloué sur la croix, puis déposé « dans le sépulcre. Gardez-vous de dormir, voici l'Époux que vous « attendez.

« Il est ressuscité, l'Écriture le dit, et moi, Gabriel, qui suis ici, je « vous dis : attendez-le, car il va venir. Gardez-vous de dormir, « voici l'Époux que vous attendez. »

L'ange disparaît. Les vierges folles s'assoupissent, et répandent leur huile. A leur réveil, elles traversent le chœur, et s'adressent aux vierges sages, afin d'alimenter leur lumière qui s'éteint.

« O vierges, nous qui venons à vous, négligemment nous avons « répandu notre huile ; nos sœurs, nous venons à vous, suppliantes ; « en vous nous mettons notre espoir. Malheureuses ! chétives ! nous « avons trop dormi.

« Compagnes du même voyage, sœurs du même sang, quoique à « nous, infortunées, il soit arrivé malheur, vous pouvez nous rendre « les joies célestes. Malheureuses ! chétives ! nous avons trop dormi.

« Faites part de votre lumière à nos lampes, ayez pitié des vierges « folles, que nous ne soyons pas chassées loin du seuil, quand l'Époux « vous appellera dans ses demeures. Malheureuses ! chétives ! nous « avons trop dormi. »

« — Cessez, répondent les vierges sages, cessez, nos sœurs, de nous « prier plus longtemps : nous prier plus longtemps ne vous servirait « de rien. Malheureuses ! chétives ! vous avez trop dormi.

« Allez plutôt, allez en toute hâte, prier les marchands doucement « qu'ils vous donnent, à vous paresseuses, de l'huile pour vos lam- « pes. Malheureuses ! chétives ! vous avez trop dormi. »

Les vierges folles s'éloignent. Sortant du chœur, elles se dirigent à travers la nef, vers l'extrémité de l'église où sont établis les comptoirs des marchands. Elles chantent :

« Ah malheureuses ! qu'avons-nous fait ? N'aurions-nous pu veil-
« ler ? Cette peine que nous souffrons maintenant, nous nous la som-
« mes faite à nous-mêmes. Malheureuses ! chétives ! nous avons trop
« dormi.

« Que le marchand nous livre au plus vite sa marchandise. Mar-
« chand, nous venons chercher de l'huile ; négligemment nous avons
« répandu la nôtre. Malheureuses ! chétives ! nous avons trop dormi. »

Mais les marchands leur répondent :

« Gentilles dames, il ne vous convient point de demeurer ici long-
« temps ; le secours que vous demandez, nous ne pouvons vous le
« donner ; adressez-vous à qui vous peut consoler.

« Allez, retournez vers vos sœurs, et priez-les par Dieu le glorieux,
« qu'elles vous secourent, et vous donnent de leur huile. Faites vite,
« l'Époux va venir. »

« — Ah malheureuses ! s'écrient les vierges folles en remontant
« vers le chœur, où en sommes-nous venues ? Ce que nous cherchons
« n'existe point. Tout est dit, nous l'éprouvons, hélas ! nous n'entre-
« rons jamais aux noces. Malheureuses ! chétives ! nous avons trop
« dormi. »

Elles s'agenouillent à l'entrée du chœur :

« Écoute, Époux, les voix de celles qui pleurent, fais-nous ouvrir
« tes portes, remédie à notre douleur, fais-nous entrer avec nos
« compagnes. »

L'Époux, c'est-à-dire le Christ, qui est entré dans le chœur pendant l'absence des vierges folles, se présente et d'une voix terrible :

« En vérité, je vous le dis, je ne vous connais pas ; vous n'avez
« point de lumière : ceux qui perdent ma lumière doivent s'éloigner
« loin du seuil de mon palais.

« Allez, chétives, allez, malheureuses, à jamais soyez livrées aux
« tourments, à jamais soyez en enfer. »

Les démons se précipitent sur elles et les entraînent.

Cette scène, si simple tout ensemble et si terrible, ne vaut-elle pas qu'on la compare aux plus sublimes inspirations du vieil Eschyle, gémissant sur les malheurs de l'humanité, par la bouche de son Titan cloué sur le rocher du Caucase ? Ne respire-t-elle pas, en plus, je ne sais quel sentiment d'horreur et de pitié mystérieuses, inconnu de l'antiquité, éclos seulement, dans l'art comme dans l'âme humaine, au souffle divin du Christ ?

Écoutez maintenant le drame de *la Résurrection*, plus simple encore et d'origine plus ancienne, tel qu'on le jouait à Pâques, dans la cathédrale de Sens.

Trois chanoines ou trois diacres du premier siége, vêtus de dalmatiques, la tête entortillée dans leurs amicts ou fichus de lin, tenant en main des vases où sont des parfums, représentent les saintes femmes ; ils se dirigent vers le grand autel qui figure le sépulcre, en chantant :

« La prescience divine a choisi pour le court espace d'un samedi, « non loin de la cité sainte, un jardin,

« Jardin moins remarquable par la douce variété de ses fruits, que « par son étendue, qui l'égale à l'Élysée.

« Là un grand décurion et un noble centurion ont enseveli la fleur « née de la Vierge Marie dans leur propre tombeau.

« Or cette fleur, qui fleurit dès le commencement des siècles, a « refleuri, le troisième jour, hors du sépulcre, aux premières lueurs « de l'aube. »

Un enfant de chœur, vêtu d'une aube et d'une étole, assis sur un pupitre à gauche de l'autel, figure l'ange et s'adressant aux trois Maries :

« Qui cherchez-vous dans le sépulcre, ô servantes du Christ ? »

Les trois Maries fléchissent le genou, et répondent tout d'une voix :

« Jésus de Nazareth, le Crucifié, ô habitants du ciel ! »

L'ange alors soulevant le tapis de l'autel, comme s'il regardait dans le sépulcre :

« Il n'est point ici, il est ressuscité comme il l'avait prédit ; allez, « annoncez qu'il est ressuscité. »

Les trois Maries redescendent vers l'entrée du chœur en chantant :

« Le Seigneur est ressuscité aujourd'hui ; il est ressuscité, le lion « fort, le Christ, fils de Dieu. »

Mais deux vicaires, vêtus de chapes de soie, les arrêtent et les interrogent :

« Dis-nous, Marie, qu'as-tu vu dans le chemin ? »

« J'ai vu le sépulcre du Christ vivant, répond la première, j'ai vu « la gloire du Christ ressuscité. »

« Témoins en soient les anges, ajoute la seconde, le suaire et les « vêtements. »

« Le Christ est ressuscité, dit la troisième, le Christ, notre espé-
« rance, il précédera les siens en Galilée. »

Les deux vicaires reprennent :

« Mieux vaut croire ce témoin unique, Marie, qui est sincère, que
« la tourbe menteuse des Juifs. »

Tout le clergé s'écrie :

« Nous savons que le Christ est vraiment ressuscité des morts ; ô
« roi victorieux, aie pitié de nous ! »

Puis l'on entonne le *Te Deum*.

Le drame religieux, dont nous venons d'entendre les premiers accents, ne tarda pas à entrer dans une seconde phase. L'homme est soumis, comme l'univers, à des lois qui, sans porter préjudice au libre arbitre qui fait tout à la fois sa grandeur et sa misère, président aux créations de l'esprit humain, puis aux développements successifs de ces œuvres premières.

Le drame tendait à se développer, à s'agrandir, et en grandissant, à se séparer de cette liturgie qui lui avait donné naissance ; le théâtre était poussé par une loi de sa nature à se constituer à côté du culte, avec lequel il avait été primitivement confondu.

Cette séparation toutefois ne pouvait se faire brusquement : cette tendance ne devait s'affirmer que par degrés, et il en résulta, du onzième au douzième siècle, une longue période de transition, pendant laquelle, le théâtre, comme hésitant entre son origine et sa destinée, est encore liturgique à des degrés divers, bien qu'il ait commencé à se séculariser.

Représenté tantôt dans l'église, tantôt hors de l'église, dans la cour du cloître, sous le porche, ou sur le parvis, tantôt écrit en latin, tantôt en langue vulgaire, le mystère semi-liturgique est, pour l'historien du théâtre, comme un anneau intermédiaire, reliant ensemble les deux fragments d'une chaîne, qui sembleraient sans lui étrangers l'un à l'autre.

Les drames de cette espèce se sont formés sous une même influence, mais par des procédés divers : les uns par l'agrégation de plusieurs anciens drames, qui se sont soudés ensemble, les autres par le développement pur et simple de la légende primitive, qui s'est assimilé les éléments que lui fournissaient l'Écriture, ainsi que les commentaires et les légendes, authentiques ou apocryphes, qui s'y rattachaient, d'autres enfin par la séparation en plusieurs tableaux, aux traits plus accusés et plus distincts, d'une scène liturgique qui les

avait quelque temps renfermés dans son unité quelque peu fantastique : quelques-uns d'entre eux ont même pu naître tout formés, sans qu'ils eussent de précédents dans la période antérieure, et par imitation de ceux qui avaient été composés par les divers procédés que nous venons d'énumérer.

Le mystère de la *Résurrection de Lazare*, par Hilaire, l'un des principaux disciples d'Abailard, peut nous offrir un exemple des œuvres dramatiques, telles qu'on les concevait au milieu de cette seconde période.

« Pour jouer ce jeu, nous dit la rubrique, voici quels sont les per-
« sonnages nécessaires :

« Lazare, ses deux sœurs, quatre Juifs, Jésus-Christ et douze apô-
« tres, ou six au moins. »

Lazare est au lit, très-malade, ses deux sœurs, Marie et Marthe, avec quatre Juifs, viennent s'asseoir auprès de sa couche, et exhalent leur douleur en chantant ces vers :

« O sort triste, destin cruel, combien lourde est ta loi ! Voici que
« par tes décrets languit notre frère, notre souci.

« Notre frère languit et sa douleur fait la nôtre ; mais toi, ô mon
« Dieu, aie pitié de nous et guéris-le : cela est en ton pouvoir. »

Les Juifs cherchent à les consoler :

« Chères sœurs, cessez de pleurer et de nous arracher des larmes ;
« adressez plutôt à Dieu vos prières, et demandez-lui le salut de
« Lazare. »

Marie et Marthe leur répondent :

« Allez, frères, vers le médecin suprême, allez en toute hâte vers
« le roi unique ; dites-lui que notre frère est malade, pour qu'il
« vienne, et lui rende la santé. »

Les Juifs se rendent auprès de Jésus, qu'ils trouvent entouré de ses disciples, et lui disent :

« Parce que tu chéris Lazare, qui est gravement malade, on nous a
« prié de venir rapidement vers toi ; toi qui es le médecin suprême,
« viens visiter le moribond, pour qu'il soit ton serviteur, quand tu
« lui auras rendu la santé. »

Jésus leur répond :

« Cette maladie de mon frère ne sera pas pour lui une cause de
« mort, mais il doit arriver que par lui se manifeste en moi la gloire
« de Dieu. »

Cependant, quand les Juifs reviennent à Béthanie, Lazare est mort.

Deux d'entre eux conduisent Marie près du cadavre, et elle lui chante :

« Par suite de l'antique péché, la postérité d'Adam a été con-
« damnée à devenir mortelle. Maintenant j'ai douleur, maintenant
« mon frère est mort, et c'est pourquoi je pleure.

« Par le fruit défendu il est certain que la mort a été introduite en
« nous. Maintenant j'ai douleur, maintenant mon frère est mort, et
« c'est pourquoi je pleure.

« La douleur nous accable, ma sœur et moi, depuis le trépas de
« notre frère. Maintenant j'ai douleur, maintenant mon frère est mort,
« et c'est pourquoi je pleure.

« Quand je pense à toi, ô mon frère, avec raison je demande à
« grands cris la mort. Maintenant j'ai douleur, maintenant mon frère
« est mort, et c'est pourquoi je pleure. »

Les deux Juifs essaient alors de consoler Marie, en lui disant :

« Cesse tes gémissements, calme ton chagrin, apaise tes soupirs;
« une telle lamentation, de tels transports ne sont pas néces-
« saires.

« On n'a jamais vu que par nos larmes la vie fût rendue aux cada-
« vres; qu'ils tarissent, ces pleurs qui ne sont en rien utiles aux
« défunts. »

Marthe survient, suivie des deux autres Juifs, et elle chante :

« Mort exécrable ! mort détestable ! mort que je dois à jamais
« pleurer ! Hélas, chétive ! puisque mon frère est mort, pourquoi
« suis-je vivante ?

« La mort de mon frère, terrible, soudaine, est la cause de mes
« soupirs. Hélas, chétive ! puisque mon frère est mort, pourquoi suis-
« je vivante ?

« Puisque mon frère est mort, je ne refuse point de mourir; je ne
« crains pas la mort. Hélas, chétive ! puisque mon frère est mort,
« pourquoi suis-je vivante ?

« Depuis le trépas de mon frère, je refuse de vivre; malheur à moi,
« infortunée ! Hélas, chétive ! puisque mon frère est mort, pourquoi
« suis-je vivante? »

Les deux Juifs pour la consoler :

« Ne pleure plus, nous t'en prions, nos pleurs ne peuvent servir à
« rien : il serait bon de persévérer dans nos larmes, si par là les morts
« pouvaient revivre.

« Pourquoi ne considères-tu pas que, tandis que tu te meurtris le

« sein, tu n'es point utile à ton frère? Pourquoi ne vois-tu pas que « par là tu ne le ressuscites point? »

Cependant, Jésus s'adressant à ses disciples :

« Il convient que nous retournions en Judée, car il est une œuvre « que j'ai résolu d'y accomplir. »

Ses disciples lui répondent :

« Les Juifs te voulaient lapider naguère, cependant tu veux retour- « ner en Judée. »

« Partons donc, s'écrie Thomas, et mourons avec lui. »

Jésus, tout en cheminant, dit à ses disciples :

« Lazare dort, il convient que je le visite. J'irai donc, et je l'arra- « cherai au sommeil. »

« Il est sauvé, s'il dort, répondent les disciples, le sommeil est un « signe de santé. »

Mais Jésus :

« Vous ne m'entendez point, il est mort; mais, au nom de mon « Père, il faut que je le ressuscite. »

Quand Jésus arrive à Béthanie, Marthe qui est venue à sa rencontre, lui dit :

« Si tu fusses venu plus tôt, — ah, j'ai deuil! — il n'y aurait point « ici de tels gémissements. Bon frère, je vous ai perdu.

« Ce que tu pouvais pour le vivant, — ah, j'ai deuil! — fais-le « pour le mort. Bon frère, je vous ai perdu.

« Tu demandes à ton Père ce qu'il te plaît, — ah, j'ai deuil! — ton « Père te l'accorde aussitôt. Bon frère, je vous ai perdu. »

Jésus répond :

« Réprime ces larmes, ce tourment qui te déchire; ton frère est « mort, mais aisément il peut revivre. »

« Je le crois, dit Marthe, mon frère ressuscitera et vivra; mais au « jour où il sera donné à tout homme de revivre. »

Jésus alors :

« Sœur, ne désespère point, je suis la Vérité et la Vie; et quicon- « que croira à ma parole, vivra en moi, qui suis la Vie.

« Et celui qui, vivant, en moi croira, la mort n'approchera point « de lui; crois-tu, Marthe, qu'il soit vrai que tel est l'ordre éter- « nel? »

Marthe s'écrie :

« Tu es le Christ, Fils du Dieu vivant, tu es venu pour nous secou- « rir, pour terminer notre exil; voilà ma foi. »

Puis elle court annoncer à Marie l'arrivée du Sauveur :

« Jésus approche, ma très-chère sœur, que ton chagrin s'apaise, « que tes larmes tarissent : fléchis-le par une humble prière pour « qu'il rende la vie à Lazare. »

Marie s'adressant à Jésus :

« Personne ne peut me consoler ni m'enlever ma douleur, mais « toi, Fils du Dieu vivant, je crois que tu peux me secourir.

« Toi, qui es tout-puissant, doux et miséricordieux, viens au sé- « pulcre, ressuscite mon frère, que la mort, à qui toute chair est due, « a enlevé si soudainement. »

Jésus répond à Marie :

« Je le veux, sœur, je le veux bien. Qu'on me conduise au sépul- « cre, pour que je rappelle à la vie celui que détient la mort. »

Marie conduit Jésus au sépulcre :

« C'est ici que nous l'avons placé, voici l'endroit, Seigneur ; nous « te prions que tu le ressuscites au nom de ton Père. »

Jésus s'adressant à la foule qui l'entoure :

« Enlevez la pierre qui couvre le sépulcre ; Lazare doit ressus- « citer devant tout le peuple. »

« Mais, objectent les assistants, tu ne pourras supporter l'odeur du « mort ; l'odeur d'un mort de quatre jours est fétide. »

Jésus, levant les yeux au ciel, prie ainsi son Père :

« Père, glorifie ton Verbe, à ma prière rends la vie à Lazare, et par « là manifeste ton Fils au monde, ô Père, à cette heure.

« Si je te prie, ce n'est pas par défiance, mais à cause de la pré- « sence de ce peuple, afin qu'assuré de ta puissance, il croie en toi à « cette heure. »

Puis il dit au mort :

« Lazare, sors du tombeau ; je t'accorde la jouissance de l'air qui « fait vivre ; par la puissance de mon Père je te l'ordonne, sors du « tombeau et vis. »

Lazare ressuscite et Jésus ajoute :

« Il vit, déliez-le, et, délié, qu'il s'en aille. »

Lazare étant délié, s'adresse aux assistants :

« Voilà quels sont les prodiges de la volonté divine ; vous avez vu « ces miracles et d'autres encore : Dieu a fait le ciel et les mers ; à « ses ordres la mort tremble. »

Puis, se tournant vers Jésus :

« Tu es notre Maître, notre Roi, notre Dieu ; tu effaceras le crime

« de ton peuple : ce que tu ordonnes s'accomplit aussitôt ; ton règne « n'aura point de fin. »

Le drame est terminé : si on l'a représenté dans la matinée, Lazare, en souvenir des mystères liturgiques qui avaient lieu après matines, entonne : *Te Deum laudamus ;* si c'est dans l'après-midi : *Magnificat anima mea Dominum,* en souvenir des mystères liturgiques qui avaient lieu après vêpres (1).

Le *Lazare* d'Hilaire est écrit en latin, bien qu'il soit farci de quelques refrains en langue vulgaire: *Dol en ai, Bais frere, perdu vos ai, Hor ai dolor*, etc. Mais nous avons, dès la seconde moitié du douzième siècle, le très-curieux exemple d'un drame composé tout entier en français. Je veux parler de l'*Adam* qui a été publié pour la première fois, il y a peu d'années, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Tours (2).

Cette pièce, d'une grande naïveté, et qui montre déjà, chez son auteur, une remarquable entente du dialogue, a été représentée aux fêtes de Noël, proche d'une église qui servait, en quelque façon, de coulisse, et où Dieu se retirait, quand il devait disparaître de la scène. Le matériel scénique et l'art des trucs sont, dès-lors, beaucoup plus avancés qu'on ne le supposerait au premier abord. Nous voyons figurer dans la pièce un paradis terrestre, dont voici la description :

« Que le paradis soit placé sur un lieu élevé, que l'on dispose tout « autour, jusqu'à une certaine hauteur, des courtines et des draperies « de soie, de façon que les personnages qui sont dans le Paradis « puissent être vus seulement au-dessus des épaules ; qu'il soit orné « de feuillages et de fleurs odoriférantes ; qu'on y voie des arbres de « diverses espèces avec des fruits pendants aux branches, de façon « que ce lieu paraisse très-agréable. »

Dans ce paradis, le démon vient tenter Ève, sous la forme d'un serpent mécanique « artificieusement fait, » qui s'enroule autour du tronc de l'arbre de la science.

Dans l'enfer, les démons sont pourvus de chaudières et de marmites, sur lesquelles il frappent à coups redoublés, quand ils veulent faire un grand fracas ; et la gueule de dragon, qui sans doute dès cette époque figurait l'entrée du gouffre, peut au besoin vomir des flammes. Les personnages sont richement vêtus, et très-bien dressés à

(1) On trouvera le texte des drames que nous venons de citer dans les *Origines latines du théâtre moderne* de M. Édélestand Du Méril. Paris, Franck, 1849, in-8.

(2) Publié par M. Luzarches. Tours, impr. de J. Bouserez, 1854.

jouer convenablement leurs rôles, sans rompre la mesure des vers, sans anônner, sans bredouiller. Écoutez plutôt cette instruction que leur adresse la rubrique et qui, comme le remarque spirituellement M. Moland (1), ne serait pas inutile à tel acteur de nos jours :

« Qu'Adam soit bien instruit quand il doit répondre, pour qu'il « ne soit ni trop prompt ni trop lent à donner la réplique, et que non- « seulement lui, mais tous les personnages soient dressés à parler « posément, et à faire le geste en rapport avec ce qu'ils disent, et, « dans les vers, qu'ils n'ajoutent ni ne retranchent une syllabe, mais « les prononcent toutes fermement, et que tout ce qu'il y a à dire soit « dit convenablement. »

Le mystère d'*Adam* est encore très-liturgique ; il débute par une *leçon ;* le dialogue est entrecoupé çà et là d'*antiennes* et de *répons*, et le drame se termine par la mise en scène d'un sermon attribué à saint Augustin qui, au moyen âge, formait, dans beaucoup de diocèses, une des *leçons* de l'office de Noël (2). Au contraire, un fragment d'une *Résurrection*, également en langue vulgaire, mais postérieure, ce semble, au drame d'*Adam*, nous montre déjà, à une époque fort ancienne, le drame presque sécularisé, et tout près d'entrer dans sa troisième phase, dans la période laïque, dont nous dirons tout à l'heure quelques mots.

Ce mystère a encore gardé cependant quelque chose de la forme d'une *leçon*, d'un récit liturgique. C'est ce qui *ressort du prologue* récité par le *lecteur* ou *meneur du jeu*. Ce prologue nous donne, en outre, un curieux aperçu de la mise en scène :

« *Récitons* en cette manière la sainte *Résurrection*. Premièrement « disposons tous les *lieux* et les *mansions* (subdivisions du théâtre). « Le crucifix d'abord, et puis le sépulcre. Il doit y avoir une geôle « pour enfermer les prisonniers. Que l'enfer soit mis de ce côté, parmi « les *mansions*, et puis le ciel, et, sur les échafauds, Pilate d'abord « avec ses vassaux ; il aura avec lui six ou sept chevaliers ; sur le « second Caïphe avec la Juiverie ; sur le troisième Joseph d'Arima- « thie ; sur le quatrième dom Nicodème ; que chacun ait avec soi les « siens ; sur le cinquième les disciples du Christ ; les trois Maries sur « le sixième. Que l'on pourvoie à faire la Galilée au milieu de la

(1) Dans les *Origines littéraires de la France*. Paris, Didier, 1863.

(2) Nous devons étudier, au point de vue de la science rigoureuse, et de la critique des textes, les drames qui sont dérivés de ce sermon dans un travail en cours de publication dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*.

« place ; qu'on y figure aussi l'hôtellerie d'Emmaüs où Jésus fut em-
« mené ; et, comme voici que tous les acteurs sont assis, et que les
« spectateurs font silence, que dom Joseph d'Arimathie vienne à
« Pilate et lui dise... »

Le dialogue est de temps à autre interrompu par le récit, ce qui paraît un souvenir, encore très-vivant, de ces récitations dramatiques, à plusieurs voix, en usage dans la liturgie et dont, encore aujourd'hui, la façon dont est récité l'évangile de la Passion pendant la Semaine Sainte nous offre un frappant exemple. Toutefois, on ne peut nier que l'influence liturgique n'ait singulièrement diminué, si l'on compare ce mystère au drame d'*Adam*.

Des essais de sécularisation complète ont même, ce semble, été tentés dès cette seconde période. Le *Saint Nicolas* de Jean Bodel, le *Théophile* de Rutebœuf semblent devoir être rangés parmi les essais individuels, et ces œuvres ne sont peut-être pas isolées. Mais le mouvement général de sécularisation ne paraît, jusqu'à preuve contraire, avoir déployé toute son énergie que dans le courant du quatorzième siècle.

Le théâtre acquiert, à cette époque, une incroyable popularité, qui ira en grandissant durant le quinzième et la première moitié du seizième siècle. Les mystères, que la langue vulgaire a tout à fait envahis, prennent de jour en jour des proportions plus vastes. Les drames religieux : le *Vieux Testament*, la *Passion*, les *Vies de Saints*, atteignent dix, vingt, trente, quarante, et jusqu'à soixante mille vers. Les représentations auxquelles prennent part le clergé, la bourgeoisie, le peuple, durent plusieurs jours, et comptent des centaines d'acteurs. Ce sont des fêtes publiques : les échevinages, les chapitres votent des fonds pour subvenir aux dépenses ; un mystère fait date dans l'histoire d'une ville. Les acteurs s'engagent par serment à n'abandonner pas les rôles dont on les a chargés, et leur enthousiasme va parfois jusqu'au martyre, jusqu'à rester suspendus en l'air par des cordes l'espace de quinze cents vers, jusqu'à s'exposer à être rôtis pour de bon dans l'enfer, par la faute d'un *truc* qui jouerait mal. La France tout entière, et non-seulement la France, mais l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, se livrent à cette passion, à cette fièvre dramatique. De tous côtés des associations se forment, des confréries s'organisent pour représenter les mystères : la plus célèbre, en France, est cette Confrérie de la Passion que Charles VI autorisa par lettres patentes, et qui, s'établissant dans une salle fermée, inau-

gura le théâtre permanent, les représentations périodiques. On s'adressait de toutes parts aux *facteurs* en renom, les Simon et Arnoul Gréban, les Jean Michel, pour avoir des copies des compilations nouvelles, des versions rajeunies. Ces vénérables chanoines, ce scientifique docteur étaient les Clairville et les d'Ennery de l'époque, moins âpres aux recettes, sans les dédaigner toutefois, car je vois qu'Arnoul Gréban reçut pour une copie de la *Passion* jusqu'à dix écus d'or, et dix écus d'or faisaient une somme en ce temps là.

Les mystères sans fin que rimaient ces auteurs, n'étaient que des rajeunissements, sans cesse grossis, des mystères antérieurs ; on se pillait sans vergogne ; le plagiat était la loi de la composition dramatique. Chaque écrivain nouveau laissait sur les antiques canevas quelques broderies nouvelles ; mais ce que surtout il y laissait, c'était son style, et nous ne devons pas tenter de le nier, ce style était détestable.

Sans doute, on peut trouver çà et là quelques belles scènes, quelques traits touchants, mais tout cela est noyé dans un déluge de mots insipides, et d'inconvenances de toute espèce, qui ne choquaient personne alors, mais qui choqueraient aujourd'hui les moins délicats, les moins timorés. Et cependant l'effet de ces représentations sur les masses était prodigieux, parce que les grandes lignes de ces drames, empruntés à l'Écriture poétisée, si j'ose le dire, ou plutôt vivifiée par son passage à travers la liturgie, parce que ces grandes lignes, que ne pouvaient altérer les traits confus et bizarres qui se croisaient dans l'intervalle, se reflétaient, comme dans un miroir, dans l'âme des auditeurs, où elles avaient été gravées profondément par l'Église. Ces détails mêmes, qui nous semblent si bizarres, ces tableaux baroques, ces scènes hétéroclites, intéressaient, charmaient, émouvaient, parce qu'ils étaient pleins de vie, comme des ébauches de Callot, comme des esquisses de Rubens. Quant à la forme, on n'y faisait aucune attention ; c'était une versification facile à l'usage de tout le monde ; la mesure et la rime ne servaient qu'à graver plus profondément leurs rôles dans la mémoire des acteurs. La représentation, pleine d'animation et de mouvement sauvait tout : un souffle d'air libre courait alors dans ces énormes poëmes, d'ailleurs si prosaïques. Pas d'unité de temps ! Pas d'unité de lieu ! La Syrie figurait sur un échafaud non loin de Jérusalem, d'où Rome seule la séparait. On assistait au péché d'Adam, au déluge, au sacrifice d'Abraham, aux miracles de Moïse, aux aventures de Daniel, et, au besoin, au mariage de la Vierge et à

la naissance du Sauveur, le tout dans une matinée (1). C'était le désordre et le chaos; mais c'est du chaos qu'est issu le monde, et, comme nous l'allons voir, c'est de ce désordre qu'est sorti Shakspeare, qui est moins un ancêtre qu'un héritier.

A côté de ces grands drames religieux, avaient pris place trois autres genres dramatiques, dont l'origine n'est pas encore parfaitement connue dans l'état actuel de la science, mais qui complétaient l'ensemble du théâtre populaire et national.

Celui de ces genres qui se rapprochait le plus du drame religieux ou mystère, était la *moralité*. Ce poëme était une sorte de sermon dialogué dont l'objet, que son nom indique, était de faire pénétrer ou d'enfoncer plus profondément dans l'âme des auditeurs une vérité morale. En d'autres termes, la moralité était au mystère dans l'ordre dramatique, ce qu'est, dans l'ordre théologique, la morale aux dogmes. C'était la morale en action, comme le mystère est le dogme en action.

Aussi, les personnages de ce drame étaient-ils en général allégoriques. C'étaient des *entités*, des abstractions auxquelles on prêtait, par fiction, une vie réelle : l'Avarice, l'Hypocrisie, la Gourmandise, la Vertu, etc.

Le progrès naturel de ce genre devait être précisément de se débarrasser peu à peu de cette forme, toujours un peu factice, et de transformer, tout en gardant le même objet, les allégories en *caractères*. La Gourmandise deviendra le gourmand; l'Hypocrisie, l'hypocrite; l'Avarice, l'avare; la Vertu, l'homme de bien, etc.

C'est ce que nous voyons dans Molière qui ne procède nullement de l'antiquité, et qui n'est notre plus grand poète dramatique que parce que en lui s'est résumée une tradition nationale. Malgré le nom de *comédies* qui ne leur convient nullement (*comédie* est le chant consacré à *Comus*), ses drames les plus élevés, ceux où sont mis en jeu les vices ou les vertus de l'âme humaine pour faire ressortir, à tort ou à droit, une vérité morale, sont des *moralités*. Tels le *Misanthrope*, *Tartuffe*, *l'Avare*, etc.

La tragédie bourgeoise ou la haute comédie de nos jours est également une *moralité*. Telle même de ces pièces porte un titre, qui semble emprunté au répertoire allégorique du quinzième siècle : *l'Honneur et l'Argent*.

(1) Voir deux articles de M. Vallet de Viriville. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1re série, t. III et V.

Un autre genre était la *sotie*. La *sotie* était une *moralité*, mais plus railleuse, et s'appliquant plutôt aux travers sociaux qu'aux vices moraux. La *moralité* était un sermon ; la *sotie* était un pamphlet. Les personnages étaient également allégoriques, du moins en général : *Abus*, *Vieux-Monde*, *Clergé*, *Noblesse*, *Labour*. Le même progrès était indiqué à la *sotie* qu'à la *moralité*. Les abstractions se devaient transformer en caractères. Ici encore nous retrouvons Molière, le grand héritier, sans le savoir, du théâtre du moyen âge, sauf les mystères. *Les Femmes Savantes*, *le Bourgeois Gentilhomme*, *les Précieuses ridicules*, etc., sont des *soties*. Aujourd'hui encore, nous avons des *soties : les Effrontés*, *les Ganaches*. Mais quand, par malheur, les *soties* s'insurgent contre les sentiments les plus élevés de l'âme humaine : la foi, l'abnégation, le dévouement, elles sont en même temps des sottises.

Le troisième genre était la *farce*. Son objet était de faire rire, n'importe de qui, de quoi, ni comment. Ce genre dramatique a toujours été très-goûté en France. Dans les farces du quinzième et du seizième siècle s'épanouissait le rire gaulois, rarement délicat, souvent impudent, mais de si bonne humeur ! On avait dès ce temps là, du moins en général, banni de ces joyeusetés dramatiques les personnages allégoriques, quintessences d'où l'ennui s'exhale. Combien on préférait de gros bourgeois et de robustes manants, se jetant à la face des quolibets et des injures ! Mais la forme devait, avec le temps, devenir moins grossière, sinon plus décente. *Pathelin*, la farce par excellence, et où le style commence à se montrer, annonçait Molière à la France. Ai-je besoin de dire que le grand comique a écrit des farces : *Georges Dandin, Monsieur de Pourceaugnac*, *les Fourberies de Scapin*, *le Médecin malgré lui*, etc. Notre siècle non plus n'en manque pas : il en a, et de très-gauloises ; par malheur, guère plus décentes que les anciennes, et beaucoup moins naïves. *La Belle Hélène* est une farce.

Revenons aux mystères. Vers le milieu du seizième siècle, ils avaient atteint leur apogée, mais une longue vie leur semblait encore promise. Dès les deux siècles précédents, un mouvement s'était annoncé, dont l'heure semblait venue, et qui aurait conduit le drame religieux à une quatrième métamorphose. Le mystère était sur le point de se transformer en drame historique et chevaleresque. Sans exclure les sujets tirés de l'Écriture, le théâtre allait se rajeunir et se vivifier aux sources des chroniques et des épopées françaises. Le passé de la

patrie, historique ou légendaire, se serait incarné dans une suite de poëmes dialogués, vivants enseignements destinés à remettre sous les yeux des générations nouvelles les vertus et les vices, les crimes et les exploits, soit réels, soit imaginaires, des grands ancêtres, de ceux dont le nom échappe à l'oubli par une gloire immortelle, ou par une éternelle infamie. Charlemagne, Philippe Auguste, Godefroy de Bouillon, saint Louis, Philippe le Bel, Jeanne d'Arc, Louis XI allaient revivre sur la scène, et avec eux Roland, Olivier, Ganelon, Renaud de Montauban, Ogier de Danemark, Aimery de Narbonne, Huon de Bordeaux, Macaire. On avait préludé à ces poëmes par les mystères du *Siége d'Orléans* et de *Saint Louis*, qui nous sont parvenus, et qui semblent des œuvres de transition par le caractère de leurs héros, personnages religieux et historiques tout ensemble ; par les mystères des *Enfants Aimery de Narbonne* et de *Huon de Bordeaux* qui ne nous ont pas été conservés. Sans doute, je ne veux pas le dissimuler, ce n'était encore là que des ébauches grossières, mais qui demeuraient d'admirables matériaux : diamants bruts qui n'attendaient qu'un grand artiste pour devenir des chefs-d'œuvre de lumière et de beauté.

Supposons un instant qu'au lieu de rompre avec la tradition nationale, pour se précipiter dans l'admiration aveugle et l'imitation servile de l'antiquité, les poètes de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle, les Jodelle, les Garnier, les Hardy, les Théophile, les Mairet eussent transmis ces ébauches, plus ou moins dégrossies, à Corneille et à Racine, que fût-il advenu ? Sans entraves dont leur essor fût gêné, libres de déployer leurs ailes, soumis aux seules règles de leur raison et de leur bon goût, qu'eussent produit ces deux grands écrivains ?

Ceux qui veulent s'en rendre compte n'ont qu'à jeter les yeux sur le *Cid* et sur *Polyeucte*, sur *Esther* et sur *Athalie*, drames où vibre encore un écho affaibli du grand théâtre religieux et national, relégué depuis un siècle dans les foires de villages. Nous aurions eu deux Shakspeares, plus grands de cent coudées que le Shakspeare anglais ou plutôt comme la *moralité*, la *sotie*, la *farce*, le *mystère* aurait eu son Molière, deux Molière pour un.

Ce qui prouve bien que notre supposition n'est pas seulement un beau rêve, c'est que dans les pays où la Renaissance s'est bornée à épurer le goût et à polir le style, sans interrompre la tradition, et sans prétendre tout renouveler de fond en comble, les grands poètes dra-

matiques, ceux auxquels il est donné de résumer le théâtre de tout un peuple, n'en sont pas moins venus à leur heure. L'Espagne a eu Lope de Vega et Calderon, l'Angleterre a eu Shakspeare. Le théâtre de Shakspeare est l'héritier direct du théâtre du moyen âge; c'est le mystère religieux transformé en drame historique, mais gardant sa forme libre et vivante et, de plus, tombé aux mains d'un grand poète. On jouait encore des mystères en Angleterre au temps de Shakspeare, on en a joué après lui. C'était la seule forme qu'il connût, celle qui lui était transmise par les ancêtres, et où il a jeté son génie.

L'ancienne critique a beaucoup disserté sur les mérites et les défauts de Shakspeare. Avait-il eu raison de s'affranchir des règles d'Aristote? Était-il supérieur ou inférieur à Corneille et à Racine qui s'y étaient soumis? Laquelle des deux formes valait mieux, la forme classique ou la forme shakspearienne? Ces discussions, ces dissertations portaient à faux. Shakspeare n'avait pas à s'affranchir des règles d'Aristote; il n'avait non plus aucune raison de s'y soumettre. Shakspeare n'avait pas créé, après réflexion, et par un acte libre de sa volonté, la forme de son théâtre, pas plus qu'Eschyle et Sophocle n'avaient inventé la forme du leur. Il avait reçu et continué la forme du moyen âge en la fécondant par son génie.

Si c'est seulement l'écrivain que l'on prétend juger en lui, il semble assez raisonnable de le placer moins haut que Corneille et Racine, dont le goût est certainement plus sûr et plus délicat, le style plus sobre, plus élégant et plus correct; mais si c'est l'ensemble de son œuvre que l'on met en parallèle avec l'œuvre des deux grands tragiques, il est impossible de ne donner pas la préférence à un théâtre national, issu de la religion et de l'histoire du peuple auquel il s'adresse, né pour lui et en quelque façon par lui, expression de ses croyances, de ses idées, et de ses mœurs, dont non-seulement le fonds, mais la forme scénique a ses racines dans le passé de la patrie, sur un théâtre factice, fruit d'une imitation servile et inintelligente de chefs-d'œuvre, nés d'un autre culte et d'une autre histoire, sous un autre ciel; sur des œuvres, sublimes, je le veux bien, par la hauteur des pensées, la délicatesse des sentiments, la splendeur correcte du style, mais qui n'existent que par suite d'une convention entre quelques lettrés qui, en dépit du bon sens, ont décrété que les Français étaient Grecs et Romains, ou, si l'on aime mieux, que les héros grecs et romains étaient français.

Nous pouvons, il est vrai, pour nous consoler, mesurer la distance

qui, si nous n'eussions répudié nos traditions, séparerait, à notre profit, notre drame national du drame national anglais, par celle qui existe en effet, et qui est immense, entre les comédies de Molière et celles de Shakspeare.

Nous ne saurions trop le répéter, Corneille et Racine eussent été à nos mystères, ce qu'a été à nos moralités, à nos soties, à nos farces, Molière qui, de l'aveu de tous les critiques, est le plus grand auteur comique que le monde ait enfanté. Affirmer que Corneille et Racine eussent été des Molières tragiques, c'est, ce me semble, apprécier dignement leur génie.

Maintenant, il nous faut reprendre la question du drame moderne où nous l'avons laissée, et voir quelle lumière on peut tirer de cette rapide étude, que nous venons de terminer. Tout d'abord, il nous est permis d'affirmer que le drame national de la France n'est pas devant nous, dans un avenir brumeux, où quelque grand génie le trouvera quelque jour, mais derrière nous, dans l'histoire, dans le passé. Or, nous avons constaté que la tragédie, qui avait remplacé ce drame national, est à son tour dédaignée, mais non remplacée. Cette place, qu'elle laisse vide, doit-elle être remplie et par quel genre ? Nous l'ignorons, mais nous pouvons, éclairé par l'histoire, émettre au moins des conjectures sans invraisemblance.

Ces conjectures se peuvent réduire à trois :

La France nouvelle saura créer une forme élevée du drame qui lui soit propre, et qui ne procède ni du mystère depuis longtemps oublié, ni de la tragédie, morte d'hier. Cette hypothèse a contre elle les enseignements de l'histoire. Le drame n'a semblé jusqu'ici pouvoir naître que de deux façons, ou directement, du culte national, ou indirectement, par imitation d'un drame déjà existant, né lui-même d'un culte étranger.

Or, ni l'une ni l'autre de ces conditions nécessaires ne semble exister aujourd'hui. Notre culte a créé son théâtre autrefois, et, en dehors du théâtre grec, que nous avons imité, et dont nous ne voulons plus, nous ne trouvons guère que les théâtres anglais et espagnol, qui dérivent des mystères, ou le théâtre allemand qui dérive du théâtre anglais.

La France renoncera à créer une forme nouvelle, mais elle élèvera peu à peu la tragédie bourgeoise ou *moralité* à la hauteur des antiques mystères ou de la vieille tragédie. Ce mouvement est possible, je dis plus, il est en train de s'accomplir sous nos yeux ; mais si haut

que l'on porte la tragédie bourgeoise, elle ne saurait tenir complétement la place du drame religieux et historique, qui répond aux plus nobles aspirations de l'âme humaine, le patriotisme et la foi.

La France enfin, et c'est ma troisième hypothèse, renouera la tradition interrompue au seizième siècle dans les classes lettrées, mais subsistant au sein des masses qui, de nos jours encore, représentent des mystères. Les poètes pénétreront à leur tour dans cette littérature du moyen âge, où les érudits les ont précédés pour leur frayer le chemin ; ils s'éprendront du passé de la patrie, et songeront à mettre en œuvre les immenses matériaux, restés ensevelis jusqu'à nos jours dans la poussière des bibliothèques.

Le théâtre national de la France reprendra une vie nouvelle, et acquerra enfin ce qui lui a manqué : l'art, le style. Sans imiter servilement Shakspeare, on apprendra de lui à faire éclore les chefs-d'œuvre, demeurés en germe dans les chroniques, dans les légendes, dans les épopées françaises ; à remettre en honneur, puis à continuer, pour la période qui s'étend du seizième siècle jusqu'à présent, les mystères religieux, historiques, chevaleresques : sans imiter servilement Eschyle, Sophocle, Euripide, Corneille, Racine, on apprendra d'eux à rendre des idées sublimes dans un style également sublime : on demandera au moyen âge des leçons d'invention ; on demandera à la Grèce des leçons d'expression : et de cet éclectisme intelligent les poètes, guidés par la critique, feront sortir un genre qui appartiendra tout à la fois à la France nouvelle, au dix-septième siècle, au moyen âge ; qui conciliera nos deux origines littéraires en donnant, comme il convient, la primauté à l'origine nationale : et nous pourrons espérer de voir triompher une noble école qui, au rebours de la pléiade du seizième siècle, et de la pléiade dite *romantique*, nous arrachant définitivement aux étrangers, Grecs et Romains, Anglais et Allemands, pour nous rendre à nous-mêmes, proclamera dans l'art une Renaissance française.

MARIUS SEPET.

---

# LA PAPAUTÉ

ET

# LES ORIGINES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

---

La Papauté a subi bien des épreuves. Attaquée de toutes les manières et sans relâche, elle ne succomba jamais dans la lutte ; et cette guerre séculaire, bien loin d'arracher de sa base le Siége Apostolique, n'a servi qu'à mettre en évidence la solidité, la divinité de cette institution.

Base elle-même de l'édifice chrétien, la Papauté fut soumise à la loi qui présida à toutes les parties vitales du christianisme : cette loi veut que toutes les idées divines, greffées sur l'humanité, se développent et se consolident par la souffrance et le sacrifice.

Bien que l'Église ait la conscience de son indéfectibilité, elle voit cependant avec une immense douleur des milliers de ses enfants se perdre par une lâche apostasie. Dans sa sollicitude maternelle, elle gémit sans cesse sur le paganisme grossier qui s'est formé dans son sein. Hélas ! il n'est que trop vrai ; les coups portés à l'Épouse du Christ par l'impiété, par l'hérésie, par la sophistique moderne, retombent sur les hommes, sur les chrétiens ! L'esprit de mensonge, aux gages de la Révolution, répand d'artificieuses calomnies, des erreurs historiques ; il accumule des objections captieuses ; il dénature les faits ou les met dans un faux jour ; il supprime les monuments primitifs de la tradition ou les falsifie ; tout cela, afin de détacher du Chef de l'Église les enfants de l'Église, de les précipiter dans l'indifférence religieuse, et enfin dans le gouffre de l'anarchie. Hypocrite autant que méchant, l'esprit de parti rappelle les chrétiens à la perfection, à la simplicité primitives du christianisme, assurant avec un insolent aplomb, que seulement dans la suite des temps les Papes usurpèrent le pouvoir dont ils jouissent à présent, que le droit pontifical moderne était inconnu à la société des premiers fidèles.

En réponse à ces sophismes, nous allons montrer l'institution divine de la Papauté naissant et grandissant avec l'Église. On comprendra, en voyant le développement successif de cette vie surnaturelle, que la plus forte preuve, en faveur de la Papauté, c'est son existence. Les origines du christianisme nous rappelleront les temps où nous vivons, où nous voyons, en quelque sorte, comme aux premiers siècles de l'ère chrétienne, la Papauté réduite à ses propres forces, mais grandissant sans cesse par suite de sa puissante vitalité! On dit qu'au moyen âge la Papauté était puissante, parce qu'elle s'appuyait sur le bras des princes de la terre, parce qu'elle était riche, que les lois sanctionnaient et sauvegardaient son pouvoir. Quoi qu'il en soit, maintenant elle n'a plus rien de tout cela; si elle s'appuie encore sur quelque chose de terrestre, c'est, comme aux premiers siècles, sur l'amour, sur la vénération des rares fidèles dispersés au milieu d'une société païenne ! Et pourtant, qu'elle n'est pas, à présent surtout, sa puissance morale? Peut-être la Papauté est-elle à la veille d'entreprendre une deuxième fois la régénération de la vieille Europe, prête à retomber dans la barbarie.

## I

Le Verbe de Dieu s'incarna, non pour sanctifier seulement cette individualité humaine, impersonnelle, à laquelle il s'était uni, mais pour sauver, pour sanctifier l'humanité tout entière. Le premier père des hommes avait prolongé son péché dans ses descendants; le Régénérateur des hommes voulut prolonger ses souffrances et ses mérites dans sa postérité spirituelle, l'humanité régénérée.

Et il fonda, sous une forme visible, une société intellectuelle; c'est elle que nous appellerons l'Église catholique.

Cette Église est de sa nature immortelle; elle n'atteindra même le sommet de la perfection que dans le séjour des bienheureux. Sous sa forme visible, en ce monde, elle est le vestibule des cieux, une préparation à la vie future; elle embrasse tous les siècles; elle est le Verbe incarné dans l'humanité, marchant dans la voie des souffrances et du sacrifice vers l'unité et le repos béatifiques.

L'Église visible étant une institution divine et de sa nature perpétuelle, sa constitution devait être immuable. Le Sauveur donc, comme chef visible de cette société, devait avoir un successeur.

Jésus, en quittant cette terre, resta le chef réel de l'Église, la tête de ce corps moral. Il se réserva, dans le gouvernement de l'Église, la

partie qui n'appartient qu'à la divinité : c'est Dieu seul qui sanctifie; Lui seul maintient la vérité religieuse, immuable, dans une société d'hommes faillibles. Le Verbe fait chair, étant la tête, l'âme du corps mystique, il gouverne ce corps et le sanctifie par l'Esprit Saint, qu'on peut appeler le Cœur de l'Église.

Mais le Sauveur avait rempli d'autres fonctions encore. Il avait enseigné aux hommes la doctrine du ciel ; il avait consolé les pauvres et les malheureux, repris et converti les pécheurs, distribué les sacrements, encouragé, dirigé ses apôtres. Ces fonctions n'étaient point éphémères : l'Église les réclamerait tant qu'elle subsisterait; et comme Jésus ne voulait plus s'en acquitter par lui-même, il légua ses pouvoirs à ceux qui, dans la suite, devaient propager et gouverner son Église. Car, dans la *Prière sacerdotale*, il dit à son Père, en parlant des apôtres : *Je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un* (1). Il leur donne ainsi à tous l'autorité, *claritatem*, c'est-à-dire *ce qui rend illustre*.

Durant sa mission ici-bas, l'Homme-Dieu avait déjà communiqué son pouvoir à ses disciples; c'était en lui cependant que résidait la plénitude de l'autorité; c'était de lui que dérivait tout pouvoir. En montant aux cieux, il ne prétendit pas mutiler son œuvre; il se choisit un successeur, un représentant, un autre lui-même ; et en communiquant son autorité aux apôtres, il en concentra la plénitude, il en plaça la source dans le seul Pierre.

Car c'est une loi divine et invariable, que toute société dûment organisée soit comme une sphère, où tous les pouvoirs rayonnent du centre à la circonférence.

C'est au seul Simon-Pierre, en présence de tous les apôtres, que le Sauveur dit, comme pour le récompenser de la profession de foi qu'il vient d'émettre : *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux* (2).

Ce royaume, c'est l'Église dans laquelle, par la Foi, l'Espérance et la Charité, l'homme se prépare à la gloire. Les clefs furent, à toutes les époques, le symbole du pouvoir suprême : ici, par la tradition des clefs, Pierre reçoit la primauté universelle, un pouvoir de juridiction illimitée dans le royaume des intelligences (3).

(1) Joan. XVII, 22.
(2) Matth. XVI, 18.
(3) La formule dont se sert ici le Christ se retrouve deux fois dans l'Écriture ; chaque fois elle indiqua le pouvoir suprême. Dans Isaïe, XXII, 22, elle s'applique au grand-prêtre Eliacim ; dans l'Apocalypse, III, 7, à Jésus-Christ, le Pontife et le Roi de l'univers.

Une autre fois, il dit à Pierre : *Simon, Simon, voici que Satan a demandé à vous cribler, comme on crible le froment; mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point; et toi, à ton tour, affermis un jour tes frères* (1).

Le chef de la société naissante reçoit ici la mission et le pouvoir d'affermir dans la foi ses frères : les apôtres, les évêques, les prêtres, tous les fidèles ; personne n'est excepté.

Dira-t-on que c'est par la seule prière qu'il doit accomplir ce devoir? Ce n'était point nécessaire : le Sauveur lui-même avait prié pour ses apôtres; aussi, après la descente du Saint-Esprit, aucun d'eux ne vacilla dans la foi. Le chef du collége apostolique reçoit ici une faveur toute spéciale; en priant pour Pierre, Jésus-Christ prie pour tous ceux qui, dans les siècles à venir, seront assis sur la chaire de Pierre, — c'est la prérogative de l'infaillibilité dogmatique et morale conférée à l'Église dans la personne du primat.

On ne saurait, en effet, concevoir une société intellectuelle et divine sans l'infaillibilité résidant dans le chef. Une société pareille doit être en rapport immédiat avec Dieu ; sans cela la foi divine *explicite* est impossible. La société judaïque avait ses oracles, dont le grand-prêtre était le dépositaire et l'organe ; la société chrétienne ne devait pas avoir moins : elle aussi a ses oracles, mais elle obtient d'une manière plus simple et par conséquent plus parfaite.

Après la résurrection, à la veille de monter aux cieux, Jésus demanda trois fois à Pierre, s'il l'aime plus que ne le font les autres apôtres. La réponse est chaque fois affirmative, et chaque fois aussi le Christ ordonne de paître ses agneaux; la troisième fois, il dit : *Pais mes brebis* (2).

Et voilà la monarchie spirituelle fondée, consolidée, perpétuée. Le troupeau du divin Pasteur est confié tout entier à la garde, aux soins de Pierre; ici encore personne n'est excepté.

Dans l'antiquité, le mot *pasteur*, appliqué métaphoriquement, s'entend toujours du pouvoir suprême. Les rois d'Homère s'appellent *pasteurs des peuples* (3). Du reste, Pierre reçoit ici une dignité que celui dont il devait prendre la place s'était attribuée lui-même, disant : *Je suis le bon Pasteur* (4).

(1) Luc, XXII. 32.
(2) Joan. XXI, 15.
(3) Voyez des preuves dans le savant ouvrage d'Ad. Pictet. *Les Origines indo-européennes*, t. II, p. 8 et 394.
(4) Joan. X, 11.

Cependant, dit-on, il est difficile d'admettre que les apôtres dépendaient de Pierre ; ils avaient même des pouvoirs bien autrement étendus que ceux dont jouissent les évêques de nos jours.

Soit ! mais de ce fait prétend-on conclure que tous étaient les égaux du chef ? qu'ils étaient entièrement indépendants ? que leur épiscopat n'avait point sa racine dans l'épiscopat universel du Primat, ainsi que tous les Pères l'enseignent (1) ? Ce serait étrangement s'abuser sur la nature de l'Église et sur les intentions de son fondateur.

Est-il probable que Celui qui posa pour fondement de la véritable grandeur l'humilité ; qui exigea que le premier de tous se mît à la dernière place, et en donna l'exemple, commença son œuvre par établir une primauté d'honneur, et accorda à l'un des apôtres, sans mérite préalable et sans but pratique, une faveur de simple préséance ?

La gloire dans l'Église est attachée à la hiérarchie, à la juridiction, à la sainteté, enfin à quelque chose de réel, ayant son principe, non dans l'homme, mais dans la grâce. Ainsi, Pierre, étant le premier de tous, il l'est, non pas par une stérile prérogative d'honneur, mais par le vrai pouvoir, par la juridiction universelle.

## II

Après cela, pour peu qu'on réfléchisse et connaisse l'histoire, on ne sera plus surpris de voir les apôtres agir avec plus ou moins d'indépendance à l'égard de Pierre.

Lorsque de nos jours on envoie des missionnaires dans les pays non encore civilisés, on leur accorde des pouvoirs presque illimités ; on crée des évêques pour des contrées qu'il faudra premièrement conquérir à la foi ; les besoins multipliés des nations nouvellement converties, la difficulté ou l'impossibilité de recourir souvent au Siége Apostolique rendent ces mesures nécessaires. Eh bien ! au temps des apôtres, le monde entier était à l'état de mission ; les différents pouvoirs n'avaient point cette organisation qui rend facile l'administration de l'ensemble. L'institution divine était complète en soi, mais elle devait se développer et s'étendre. Mais l'impulsion devait venir du centre, et tout devait se rapporter à lui ; or cela était impossible pendant que les nations s'entrechoquaient, et que l'on persécutait la religion naissante.

(1) S. Cyprien, en particulier, appelle le siége de Rome *l'Église principale, la racine et la mère de l'Église catholique.* Ep. XLVIII, 2.

Les apôtres étaient donc ce que signifie leur nom : — ils étaient *missionnaires*, — de plus, quoique inférieurs en dignité à Pierre, ils avaient cependant reçu leur mission immédiatement du Seigneur Jésus-Christ ; ils étaient envoyés comme témoins ; car ils pouvaient dire : « Nous avons vu ; nous avons entendu..... (1). »

Tandis que les Apôtres pénétraient jusqu'aux extrémités du monde connu, et se portaient même au delà, Pierre fonda l'évêché de Rome, et s'établit lui-même sur ce siége.

Depuis des siècles, Rome avait donné la loi à l'univers, et, sans s'en douter, elle aplanit les voies devant les prédicateurs de l'Evangile.

Maintenant son rôle était fini ; elle allait céder la place à un autre empire. La *petite pierre*, le germe d'un montagne, allait, d'après la prédiction de Daniel (2), abattre le colosse, chasser du Capitole les maîtres de l'univers, et de là étendre sa domination sur le monde entier.

Rome serait toujours la métropole, elle devait régner jusqu'à la fin des siècles; mais ce qu'elle avait été par les armes, elle allait l'être par la grâce, par la doctrine, par la sainteté, par le pouvoir spirituel (3).

Ainsi, la primauté de Pierre ne devrait point périr avec lui ; car c'est précisément après la mort des disciples du Seigneur que la nécessité d'une primauté se fera sentir. Dans ces temps primitifs de la ferveur chrétienne, il n'y avait nul besoin de soumettre à un contrôle sévère et régulier les apôtres, ces hommes doués de l'Esprit-Saint, remplis de grâces abondantes, investis du pouvoir des miracles, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, c'était impossible. Mais à mesure que le christianisme s'étendait, que partout s'établissaient des évêchés, que les études sur le dogme rendaient nécessaire un symbole vivant et unique, et que l'ancienne ferveur se refroidissait, le besoin de recourir au centre de l'autorité devint plus réel, plus pressant.

Le successeur de Pierre dans l'épiscopat se trouva donc en même temps investi de la primauté.

Ceux qui nous demandent les preuves de ce fait ne font point atten-

(1) *Quod vidimus et audivimus, annuntiamus vobis.* I Joan., I, 3.
(2) Dan. II, 34.
(3) S. Prosper, *de Ingratis*, c. II.

Sedes Romæ Petri, quæ pastoralis honoris
Facta caput mundo, quidquid non possidet armis
Religione tenet.

tion à la raison symbolique, aux fins providentielles de l'établissement du siége primatial à Rome.

L'empire romain fut un véritable essai de monarchie universelle.

Le César était réellement le maître du monde ; cependant il ne gouvernait par lui-même que la seule ville de Rome. Les provinces et les nations conquises étaient administrées d'après leurs propres lois et coutumes, soit par des rois tributaires, soit par des préfets ; seulement on tâchait de mettre ces lois en harmonie avec le code romain.

Cet ordre de choses fut conservé, en substance, lorsque, de terrestre qu'il était, l'Empire devint spirituel ; car cet ordre entrait visiblement dans le plan de la Providence. « Une pensée toute chrétienne, un illustre historien, inspira la Papauté ; elle sentit que dans Rome résidait l'unité du monde, que Rome était le centre marqué par le doigt de Dieu, auquel les peuples devaient se rattacher ; la Papauté est restée dans Rome pour sauver l'Occident et le monde. » (1)

Cette pensée, l'auteur que nous citons la développe avec sa profondeur connue, dans une série de pages éloquentes. Il faut lire cet exposé philosophique des destinées de Rome, et surtout le paralèlle si juste du gouvernement des Césars et du gouvernement des Papes. Et à ce propos je me permets de transcrire encore les lignes suivantes :

« Par cette sagesse de son gouvernement, ou, pour mieux dire, par la toute-puissante parole du Christ, Rome est devenue une seconde fois « la patrie commune » la métropole et le centre du monde ; la cité libérale ouverte à tous, et qui donne à tous les peuples le droit de monter à ses dignités ; la cité hiérarchique dans laquelle tous les rangs sont réglés par une loi sainte, tous les ordres s'échelonnent et se répondent ; la cité catholique, hors de laquelle personne ne demeure, si ce n'est par sa faute ; qui admet non-seulement l'étranger, comme l'admettait l'ancienne Rome, mais le barbare, non-seulement l'homme libre, mais l'esclave. C'est bien elle qui « non comme une maitresse, mais comme une mère, a réchauffé le genre humain dans son sein ; » c'est elle qui « a nommé citoyens ceux qu'elle avait vaincus, » (2) c'est bien elle dont on peut dire : « *Heureux les pécheurs de devenir ses sujets et ses captifs* (3) !

(1) Le comte de Champagny. *Les Césars*, t. III, p. 376.

(2) Humanumque genus communi nomine fovit
Matris, non dominæ, ritu ; civesque vocavit
Quos domuit... (Claudien.)

(3) Pro fuit injustis te dominante capi. (Rutilius.)

« Et c'est ainsi que, depuis vingt siècles, la royauté du monde se continue sur les bords du Tibre(1). »

Rome étant donc la métropole du monde catholique, l'évêque de Rome était par le fait même l'évêque universel, et les autres évêques partageaient la sollicitude du Pasteur suprême, en gouvernant chacun une partie de ce vaste diocèse qui n'a d'autres bornes que celles du monde.

## III

Pourqui donc nous demande-t-on des documents écrits? — Nous avons mieux que cela : nous avons la vérité et les prérogatives que nous défendons, écrites dans la conscience universelle de l'Église et révélées par les faits.

Éxigera-t-on des décrétales, des décisions de Conciles, des témoignages des Pères? — Mais, supposé que nous pussions montrer tout cela, ne nous contesterait-on pas l'authenticité de ces documents? Que n'a-t-on pas fait pour infirmer le fameux passage du traité de saint Cyprien : *de Unitate Ecclesiæ*, et même pour détruire par toutes sortes d'explications spécieuses la valeur du témoignage de saint Irénée (1)? Une critique outrée ne nous a-t-elle pas enlevé plusieurs écrits très-précieux pour la connaissance et la défense de la tradition primitive, et cela sur des arguments qui ne brillent pas par la valeur logique?

Mais déterminons bien l'état de la question.

Ceux d'entre les catholiques qui se contentent d'un christianisme superficiel, qui mettent ensemble l'Évangile et le code du monde, et qui se font les échos des publicistes indifférents, ne contestent pas à l'évêque de Rome une certaine primauté d'honneur en souvenir du Prince des Apôtres; mais il lui refusent le pouvoir suprême et surtout l'infaillibilité dogmatique. Ils prétendent que nous devrions pouvoir exhiber un écrit primitif et authentique, où tous les pouvoirs et tous les droits du Pape fussent clairement définis.

A cela nous répondons que le christianisme en naissant n'a rien défini; il a reçu la révélation et il a cru.

La première société avait la conscience du fait que le Seigneur avait prédit par son prophète lorsqu'il annonçait la nouvelle alliance :

(1) *Les Césars*, t. III, 378, 379.
(2) *Adv. Hæres*, III.

*J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles et je l'écrirai dans leurs cœurs* (1).

Le Sauveur, en établissant son Église, n'a rien écrit; ses disciples n'ont écrit que forcés par les circonstances : pour corriger des abus, pour lever des doutes, pour s'opposer aux hérésies là où ils ne le pouvaient faire de vive voix.

Les Évangiles ne sont que l'histoire de la prédication et de la mort de Jésus. Les auteurs eux-mêmes ont soin de nous avertir que cette histoire n'est pas complète (2); elle s'annonce plutôt comme un mémorial de la prédication apostolique que comme un code de lois. Voilà ce que nous apprennent les Pères de la primitive Église (3).

La société chrétienne n'eut d'abord que son symbole, qui, apparemment, n'était point écrit; elle avait l'Ancien Testament; elle eut plus tard les écrits apostoliques avec les Évangiles, et les évêques expliquaient de vive voix la doctrine de ces livres. Lorsque, dans la suite, la philosophie humaine fit irruption dans l'Église et produisit, d'une part, les hérésies, d'autre part, les apologies de la religion, la foi, jusqu'ici implicite, se développa. Ce ne fut cependant qu'au quatrième siècle que l'Église entreprit de fixer le dogme par l'écriture, lorsque, dans le concile de Nicée, elle proclama ses décrets contre Arius.

La parole écrite n'est que le pâle reflet de la parole vivante. Celle-ci même ne rend jamais adéquatement l'idée qui vit dans l'intelligence (4). A plus forte raison, si c'est une pensée divine qu'il faut revêtir de paroles, comment l'homme s'y prendra-t-il pour exprimer ses idées de manière à ne laisser aucun doute dans l'esprit de ses auditeurs ou de ses lecteurs?

Il y aura nécessairement des choses obscures, par conséquent des doutes, et il faudra la parole vivante pour faire jaillir la lumière.

Nous avons dit que le Verbe vit dans l'Église, qu'il l'assiste, qu'il l'anime par son esprit : s'il veut parler, il parlera par celui qui tient sa place sur la terre, qui doit paître son troupeau, affermir les fidèles dans la foi. S'il fait écrire sa parole, cette Écriture, quoique renfermant la pensée du Verbe, ne la rend cependant que par des signes sensibles, et, par conséquent, imparfaits; il y aura donc encore des

(1) Jer. XXXI, 33.
(2) Joan. XXI, 23.
(3) S. Hilar. *De Trin.*, l. II, c. v. Chrysost. *in Matth.* Hom. I, 1.
(4) S. Aug. *De Trin.* l. I, c. III, l. XV, c. x.

obscurités, encore des doutes, et ce sera le représentant du Christ qui devra et qui seul pourra expliquer authentiquement ces Écritures, parce que c'est par lui seul que le Verbe fait passer sa parole dans l'Église (1).

La société chrétienne étant donc la réalisation d'une pensée divine et fondée par Jésus-Christ en personne, elle ne pouvait avoir pour base une constitution écrite. Elle n'avait d'ailleurs nul besoin de définir la forme de son gouvernement, puisque elle-même n'était que la hiérarchie développée, et c'était précisément la primauté qui lui servait de base.

Les premiers chrétiens savaient fort bien à quoi s'en tenir à l'égard de leur chef suprême, et ils eussent été surpris, sans doute, si l'on eût exigé d'eux qu'ils missent par écrit ce qui concernait le gouvernement de l'Église.

Quand on est membre d'une société visible, on est censé ne point ignorer la chose essentielle qui crée la société, qui la conserve et la rend visible. A-t-on jamais vu qu'une nation se soit constituée sur une constitution écrite *à priori* ? Les pères des nations ont-ils dit : « Nous sommes rois ; nous avons le pouvoir suprême ; ce pouvoir passera à nos descendants en ligne directe, les collatéraux seront les sujets » ? — Évidemment non ; ils n'ont pas dit cela ; encore moins l'eussent-ils écrit, la chose s'est faite d'elle-même. Les nations ne se sont point constituées, elles *naissent* des familles souveraines comme d'une souche commune. Joseph de Maistre avait particulièrement en vue la souveraineté et ses droits lorsqu'il prononçait cet axiome que : « ce qu'il y a précisément de plus fondamental et de plus essentiellement constitutionnel dans les lois d'une nation ne saurait être écrit (2). »

Après avoir admirablement développé ce principe, il l'applique au pouvoir central de l'Église.

« Qui ne croirait, dit-il, qu'une telle monarchie (l'Église catholique) se trouve plus rigoureusement déterminée et circonscrite que toutes les autres dans la prérogative de son chef? C'est cependant le contraire qui a eu lieu. Lisez ces innombrables volumes enfantés par la guerre étrangère, et même par une espèce de guerre civile qui a ses

(1) De là vient que les non-catholiques ne sauraient expliquer légitimement les Écritures ; le Verbe ne fait connaître sa parole qu'à son *corps moral* dont les hérétiques sont séparés.

(2) *Essai sur le Principe générateur des Constitutions politiques*, etc., t. I.

avantages et ses inconvénients, vous verrez que de tous côtés on ne cite que des faits ; et c'est une chose surtout bien remarquable que le tribunal suprême ait constamment laissé disputer la question qui se présente à tous les esprits comme la plus fondamentale de la constitution sans jamais avoir voulu la décider par une loi formelle (1) ; ce qui devait être ainsi, si je ne me trompe infiniment, à raison précisément de l'importance fondamentale de la question. Quelques hommes sans mission, et téméraires par faiblesse, tentèrent de la décider en 1682, en dépit d'un grand homme ; et ce fut une des plus solennelles fautes qui aient jamais été commises dans le monde. Le monument qui nous en est resté est condamnable, sans doute, sous tous les rapports ; mais il l'est surtout par un côté qui n'a pas été remarqué, quoiqu'il prête le flanc plus que tout autre à une critique éclairée. La fameuse Déclaration osa décider par écrit et sans nécessité, même apparente (ce qui porte la faute à l'excès), une question qui devait être constamment abandonnée à une certaine sagesse pratique, éclairée par la conscience UNIVERSELLE (2).

## IV

Mais ce qui démontre encore mieux la légèreté de ceux qui voudraient trouver dans l'antiquité ecclésiastique des preuves écrites des différents pouvoirs du souverain Pontife, c'est l'absurdité même de cette prétention. Ce sont les circonstances qui font naître, non le droit, mais les occasions de l'exercer ; or, comme il est complétement impossible de prévoir toutes les circonstances imaginables, il était par là même impossible aussi de déterminer tous les droits. C'eût été dangereux aussi ; car déterminer tous les droits, c'est circonscrire le pouvoir, c'est le limiter, et Dieu seul peut limiter le pouvoir du Pontife suprême.

Ainsi, par exemple, parce que je possède le droit de repression, faut-il absolument que je l'exerce ? N'est-il pas nécessaire que l'offense précède et réclame le châtiment ? Et de ce que je ne punis personne, s'ensuit-il que je n'en ai pas le droit ?

(1) Je le crois bien ! on eût crié au paralogisme. Si les Papes avaient clairement défini leurs droits contestés et surtout l'infaillibilité, ils auraient eu l'air de supposer, avant la définition, ce qu'ils allaient définir, vu que leur sentence eût été basée précisément sur leur droit et sur l'infaillibilité. Du reste, la souveraineté de l'évêque de Rome a été suffisamment définie dans le « décret d'union » pour les Grecs, publié par Eugène IV, dans le concile de Florence. On aura soin de remarquer que cette définition n'a pas été dressée pour instruire les fidèles, mais pour ramener des schismatiques.

(2) Joseph de Maistre, *Essai*, etc. XVIII.

Aurait-on dû définir, par écrit, au premier siècle, que le Pape a le droit d'abroger ou de suspendre l'obligation de chômer les fêtes de précepte ; de forcer tous les évêques d'un grand empire à donner collectivement leur démission ? Les premiers fidèles, si simples, si pieux, eussent été peut-être scandalisés d'une telle définition ; ils n'auraient pas cru ces cas possibles ; cependant cela s'est vu au dix-neuvième siècle.

La constitution hiérarchique, et par conséquent le pouvoir central, est soumis à la loi du développement tout comme le dogme ; ce développement, l'homme peut en observer les phases successives, mais non les déterminer d'avance.

« Une foule de savants écrivains, dit l'auteur que nous aimons à citer, ont fait, depuis le seizième siècle, une prodigieuse dépense d'érudition pour établir que les évêques de Rome n'étaient point, dans les premiers siècles ce qu'ils furent depuis, supposant ainsi comme un point accordé que tout ce qu'on ne trouve pas dans les temps primitifs est abus. Or, je le dis, sans le moindre esprit de contention et sans prétendre choquer personne, ils montrent en cela autant de philosophie et de véritable savoir que s'ils cherchaient, dans un enfant au maillot les véritables dimensions de l'homme fait. La souveraineté dont je parle, en ce moment, est née comme les autres, et s'est accrue comme les autres. C'est pitié de voir d'excellents esprits se tuer à prouver par l'enfance que la virilité est un abus, tandis qu'une institution, adulte en naissant, est une absurdité au premier chef, une véritable contradiction logique. Si les ennemis éclairés et généreux de ce pouvoir (et certes, elle en a beaucoup de ce genre) examinent la question sous ce point de vue, comme je les en prie avec amour, je ne doute pas que toutes ces objections tirées de l'antiquité ne disparaissent à leurs yeux comme un léger brouillard (1). »

Ces objections même tournent à l'avantage des défenseurs du droit pontifical.

On a beaucoup exagéré l'opposition que fit saint Cyprien de Carthage aux décisions du pape saint Étienne dans l'affaire des *Rébaptisants*. Le fait, bien que travesti par l'esprit de chicane, est réel. L'ancienne rivale de Rome, par la splendeur matérielle, voulait l'être encore, à l'époque dont nous parlons, par la science ecclésiastique et la sévérité de sa discipline.

Il faut d'ailleurs avouer que, humainement parlant, tout paraissait

(1) *Ibid.*, XXII.

assurer à Carthage pour l'avenir une certaine suprématie, au moins dans l'Église latine ; car le génie de la science et de la sainteté animait constamment le clergé africain. Et pourtant le droit et la vérité étaient du côté de Rome, et Rome finit par l'emporter.

C'est le propre des institutions divines qu'elles s'établissent, se maintiennent et se consolident en dépit des calculs de la sagesse et de la puissance humaines. On est singulièrement édifié, et l'on ne peut se défendre d'un mouvement de surprise, en voyant un demi-siècle plus tard les conciles de Carthage et de Milève s'adresser humblement au pape Innocent Ier, afin d'en obtenir des conseils et la confirmation de leurs décrets (1).

On peut faire la même observation sur la fameuse controverse touchant la Pâque ; l'évêque de Rome, saint Victor, a d'abord contre lui tous les évêques orientaux, qui appuient leur sentiment et leur pratique sur une ordonnance vraie ou prétendue de l'apôtre saint Jean. A la voix du Pape, tous les évêques se soumettent, excepté ceux de l'Asie proconsulaire. Alors Victor leur ordonne de célébrer des conciles, afin d'examiner la question, et en cela il use de beaucoup d'indulgence. Plus tard on voit le plus grand évêque d'Occident, saint Irénée, supplier le souverain Pontife de modérer la sévérité de sa sentence, reconnaissant ainsi le droit qu'a le Pape de porter une sentence définitive. Enfin la décision du siége apostolique est proclamée loi de l'Église, et cela dans un concile œcuménique, composé pour la majeure partie d'évêques orientaux (2).

En lisant l'histoire de ces deux controverses qui s'agitèrent au IIe et au IIIe siècle, on voit qu'alors aussi bien que dans les temps modernes, il y avait des évêques qui doutaient de la légitimité de certains droits du Pape, et se trompaient plus ou moins sur la portée de la juridiction épiscopale. Pareille opposition est naturelle : nulle juridiction ne se développe sans avoir à surmonter des obstacles. Mais il est évident aussi que dans toutes ces luttes, les pontifes romains demeurèrent victorieux, non par l'ascendant du génie, non par la puissance matérielle, ni par la politique, mais par la simple force des choses indépendantes de la sagesse humaine. La négation des droits pontificaux mène au schisme ; or, nous remarquons dans les fastes de l'Église,

(1) *Patrol. lat.* Migne, t. XX, 563. Il faut lire ces deux épîtres avec les réponses du Pape, nous nous croirions en plein moyen-âge en trouvant d'une part une si humble soumission, et d'autre part un sentiment si largement prononcé des droits pontificaux.

(2) Euseb. *Hist. eccl.*, 24.

que si une partie du troupeau de Jésus-Christ, animée par la sainteté, mais égarée par l'ignorance ou par quelque autre faiblesse humaine, vient à se brouiller avec le Siége Apostolique, elle finira toujours par se réconcilier avec lui en reconnaissant humblement les droits d'abord contestés.

## V

Il existait d'ailleurs, dans les trois premiers siècles, une *règle ecclésiastique*, une espèce de droit pontifical que nous pouvons formuler ainsi :

« La juridiction du Siége Apostolique de Rome est la source de toute juridiction épiscopale. — Toutes les causes majeures doivent être déférées au tribunal du Saint-Siége. — Surtout dans les matières concernant la foi, il faut qu'on ait recours à l'évêque de Rome et qu'on se soumette à sa sentence. — Il n'est pas permis de publier un décret conciliaire ayant force de loi sans l'assentiment et la confirmation du Pape. »

Voilà des *canons* cités dans une foule d'écrits des Pères, que pourtant nous ne trouvons définis nulle part. Les écrivains qui les rapportent les supposent toujours antérieurs, et si nous pouvons prouver ce que nous avançons, nous aurons le fait d'une *loi fondamentale de l'Église non officiellement écrite et cependant universellement connue et observée.*

Voici quelques preuves.

Sous le règne de Constance, les Ariens triomphèrent, et dans un conciliabule tenu à Antioche, ils déposèrent le patriarche d'Alexandrie, saint Athanase, et plusieurs autres évêques. Ceux-ci appelèrent de cette inique sentence au Pape, et se rendirent à Rome.

« Alors, dit l'historien Socrate, l'évêque de Rome, Jules, *usant des prérogatives de l'Église romaine*, (ἅτε προνόμια τῆς ἐν Ῥώμῃ Ἐκκλησίας ἐχούσης), renvoya les évêques exilés en Orient, les rétablit dans leurs siéges et les munit de lettres très-sévères, où il reprend fortement ceux qui avaient osé déposer ces évêques (1).

Sozomène, un autre historien grec, dit à peu près la même chose. « Comme, *à cause de la dignité de son siége, l'évêque de Rome doit pourvoir à tout* (ὅλα δὲ τῆς πάντων ἐπιμελείας αὐτῷ προσηκούσης

(1) *Hist eccl.*, II, 16.

διὰ τὴν ἀξίαν τοῦ θρόνου), il restitua nous ces évêques à leurs diocèses (1).

Or, saint Jules, dans la lettre susmentionnée, parle ainsi aux évêques orientaux : « Ignorez-vous que *c'est la coutume* (ὅτι ἔθος ἦν) de nous écrire d'abord, et que c'est nous qui prononçons la sentence selon l'équité. » Plus haut déjà il avait dit que *la raison elle-même* exigeait le recours à Rome (τοῦτο γὰρ ὁ λόγος ἀπαιτεῖ) (2).

Quand au conciliabule d'Antioche, Socrate le rejette « parce que, dit-il, l'évêque de Rome, Jules, n'y a pas assisté ni aucun de ses légats, comme cependant la *règle ecclésiastique* (κανόνος ἐκκλεσιαστικοῦ κελεύοντος) défend de faire des décrets dans l'Église sans l'assentiment de l'évêque de Rome (3). »

Nous voyons ici le Pape réhabiliter des évêques ; nous verrons plus tard le chef de l'Église universelle refuser de reconnaître pour évêques des patriarches.

C'est ainsi que saint Innocent exige une légation de la part d'Atticus, de Constantinople, afin que celui-ci, en se justifiant, reçoive des lettres de communion comme évêque. Le patriarche d'Antioche ne peut obtenir qu'à la même condition la confirmation de sa dignité (4).

Saint Léon rejette le *canon* du concile de Chalcédoine tendant à accorder au siége de Constantinople le rang qu'occupe, dans la série des patriarches, l'évêque d'Alexandrie. Ni les supplications des Pères du concile, ni les instances de l'empereur Marcien ne peuvent fléchir le Pontife, et Anatolius de Constantinople se voit forcé d'offrir des excuses et de laisser tomber l'affaire (5).

Pendant le schisme d'Acace, deux évêques de Constantinople, Euphémius et Macedonius, quoique orthodoxes et pieux, sont rejetés par le Siége Apostolique, à cause de leur obstination à conserver dans les dyptiques le nom d'Acace (6).

Tout cela se passait conformément au droit ecclésiastique; car plus tard le pape Hormisdas, dans une lettre à l'évêque de Constantinople, rappelle ce droit : « Il était dans l'ordre, dit-il, que vous eussiez envoyé des députés au Siége Apostolique dans le commencement de votre pontificat, afin que d'une part vous connaissiez, sans pouvoir en douter, les sentiments que nous vous portons, et que, d'autre

(1) Soz. *Hist. eccl.*, III, 8.
(2) S. Athan., *Apolog. cont. Ar.*, 25, 35.
(3) Soc. *Hist. eccl.*, II, 8.
(4) S. Innoc., I, *Epist.* XXII, *supra*.
(5) S. Leo, *Epist.* CXXXII et CXXXVI.
(6) Jager, *Hist. de Photius*, introd. p. 35 et suiv.

part, vous eussiez rempli régulièrement *les formes prescrites par l'ancienne coutume* (morem pristinum... regularum observantiam) (1).

Mais rien d'aussi positif que les passages suivants :

Le pape Innocent Ier, répondant à la lettre synodale du concile de Carthage, ci-dessus mentionnée, commence par ces paroles remarquables :

« Dans l'étude des choses divines, que les prêtres et surtout un concile légitime et catholique doivent traiter avec le plus grand soin, vous n'avez pas moins prouvé l'excellence de votre piété en nous consultant, que lorsque naguère vous prononciez vos décrets. En agissant ainsi vous ne faites que suivre *les préceptes de l'ancienne tradition et la discipline ecclésiastique* (*antiquæ traditionis exempla servantes et ecclesiasticæ memores disciplinæ*. En effet, vous avez jugé devoir recourir à notre jugement, bien persuadés de ce qui est dû au Siége Apostolique... d'où dérive l'épiscopat et toute l'autorité de ce nom (2). »

Plus loin, il ajoute que : « *les Pères ont décreté, non humainement mais par inspiration divine*, que toute affaire qui s'agiterait, même dans les contrées les plus lointaines, ne pourrait se décider sans l'autorité de l'évêque de Rome (3). »

Dans sa lettre au concile de Milève, le même Pape appelle le recours au Saint-Siége une manière d'agir conforme à *la règle ancienne qui a été observée toujours et dans le monde entier* (*antiquæ scilicet regulæ formam secuti, quam toto semper ab orbe mecum nostis esse servatam*). » Et il ajoute : « Surtout lorsque la foi semble être en danger, je suis d'avis que tous nos frères, les évêques, ne doivent recourir qu'à Pierre, l'auteur de leur nom et de leurs prérogatives (4). »

Je m'arrête au pontificat de saint Léon et au concile de Chalcédoine; car de ce moment les preuves en faveur du pouvoir central de l'Église abondent. J'ai négligé une foule de témoignages remarquables; je n'ai parlé ni du concile de Nicée, ni de celui de Sardique; j'aurais pu citer saint Irénée, Tertullien, Origène, saint Cyprien, saint Optat, saint Jérôme, saint Augustin, et une foule d'autres autorités; mais j'ai voulu me borner à ces passages des œuvres des Pères où il est fait mention d'une *règle ecclésiastique*, d'une *ancienne tradition* qui jamais ne fut *officiellement* écrite, et qui pourtant existait dans la conscience universelle de l'Église.

(1) Labbe, IVe 1533.
(2) *Patrol. lat.* t. XX, 583.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, 590.

Maintenant, résumons cette étude.

L'Église, en se développant, définit ses dogmes à mesure que les hérésies rendaient les définitions nécessaires. La spéculation isolée devait inévitablement s'égarer en pénétrant dans le domaine de la foi; il fallait un contrôle vivant, une règle infaillible pour redresser le jugement faillible de l'homme et pour conserver à la foi son immutabilité.

De la même manière s'est développée la constitution hiérarchique sous l'empire des circonstances. Nous n'avançons point un paradoxe en disant que la désobéissance et le schisme ont contribué à la gloire de la Papauté; car ce sont ces deux travers qui en ont fait ressortir les glorieuses prérogatives. Toutes les attaques auxquelles l'Église fut exposée, depuis son origine, ont augmenté sa gloire. L'hérésie et le schisme, tristes produits de la malice humaine, rentrent néanmoins dans le plan général de la Providence. La première a fait naître le majestueux ensemble des définitions dogmatiques; la seconde a contribué à développer et à mettre en évidence le pouvoir central de l'Église.

A la chute du paganisme, lorsque l'Empire se fit chrétien, la Papauté se dessina plus nettement afin de conserver à l'Église son autonomie monarchique à côté du trône des Césars. A cette époque, les conciles devinrent possibles, les voies de communications plus faciles, les schismes plus fréquents : le pouvoir central obtint par cela même plus de relief, plus d'action, de manière que, vers le milieu du cinquième siècle, sous le pontificat de Léon le Grand, la Papauté jouit d'une splendeur sans égale et d'une prépondérance universelle.

Les simples raisonnements qui précèdent prouvent que, si, au cinquième siècle, l'évêque de Rome se trouve en pacifique possession de la primauté universelle, c'est parce que cette primauté est la base de l'édifice chrétien. Aussi nous pouvons l'affirmer avec la confiance qu'inspire la foi : — Si la société chrétienne ne périra pas, si les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre l'Église, ces puissances ne prévaudront point non plus contre la base de l'Église, contre la Papauté, ni contre aucun de ses droits, soit spirituels, soit temporels; mais l'Épouse de Jésus-Christ continuera sa marche à travers le temps, en faisant le bien, en instruisant et sauvant les hommes, luttant toujours, et toujours triomphante.

F. Servais DIRKS,
*de l'Ordre des Franciscains.*

# VOYAGE A ADEN

## ET SUR LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE[1]

Rade de Suez, à bord de *l'Impératrice*, 27 octobre 1863.

Bien cher frère,

Voici déjà quelques jours que nous nous sommes quittés, et vous devez être plein de sollicitude. Qu'est-il advenu de votre frère? que fait-il? comment le bon Dieu le traite-t-il? Sans doute, quiconque a beaucoup voyagé peut avoir beaucoup vu et beaucoup retenu, peut aussi, par suite, avoir bien des choses à dire; mais trouve-t-on, dans ces lointaines pérégrinations, bon accueil, bon souper, bon gîte? Je me figure à peu près tous ces soins, toutes ces inquiétudes de l'amitié. Il faut que je vous rassure.

On n'est pas seulement bien, on est beaucoup trop bien à bord des paquebots des Messageries impériales; j'ai peine à croire que l'on puisse être mieux dans les premiers hôtels des villes les plus mangeantes. Un Anglais doué de bon appétit peut faire ici ses cinq repas, petits ou grands, tous les jours; et, les déjeuners et les dîners s'y font dans toutes les règles de l'art et du confort. On a, de plus, une cabine et un lit, où l'on peut dormir d'un somme aussi profond que sur un grabat de capucin.

Mais le mal de mer? — J'avais eu soin de vous dire avant mon départ, que je n'aurais pas ce mal-là; j'ai tenu parole. La mer,

(1) En 1863, trois frères mineurs capucins de la province de France, envoyés par la Sacrée Congrégation de la Propagande parmi les populations de l'Afrique centrale, tentèrent inutilement d'y pénétrer. Un second essai des mêmes religieux paraît aujourd'hui en voie de succès. — On nous communique les lettres écrites, pendant le premier de ces voyages, par un de ces missionnaires à quelques-uns de ses amis. Les événements qui attirent en ce moment l'attention publique sur les régions et les peuples dont elles parlent, donnent un intérêt tout particulier aux détails dont leur auteur, le R. P. Exupère, a su les remplir.

cependant, a été assez grosse ; mais cela ne m'a obligé qu'à dormir un peu plus que je ne le fais ordinairement : ce n'est pas trop douloureux comme bien vous le pouvez comprendre. J'ai pu aussi dire quelquefois la sainte messe, et faire, d'autres fois, la sainte communion : le bon Dieu n'a pas voulu me demander encore, du moins entièrement, le sacrifice qui me semble le plus pénible à supporter.

Du reste, on peut prier ici autant qu'on le veut : on est bien cinq ou six cents personnes à bord, mais, à ce qu'il paraît, cela n'empêche point la solitude. Il n'est encore rien venu dans mon cœur qui ressemble de près ou de loin à la tristesse, à l'ennui, au mal du pays, que sais-je ? C'est assurément la plus singulière et la plus aimable opération de la grâce qui se puisse voir, et j'ai toutes les peines du monde à croire que tout cela soit possible : que je sois séparé, matériellement au moins, de tout ce que j'aime, et que je sois aussi calme, aussi tranquille, aussi content même, que je pourrais l'être au milieu de vous, mes très-chers amis, c'est un peu étrange, n'est-il pas vrai? Et j'avoue, que je m'en voudrais volontiers un peu de n'être pas plus désolé. Il faut pourtant me résigner à être heureux ; car je le suis, sans comparaison, plus qu'on ne l'est dans le train ordinaire de la vie. Enfin, vive Jésus ! j'aime à croire que c'est lui qui fait tout ceci, pour des raisons qu'il sait bien, et que je n'ai aucun besoin de savoir : je suis tout à l'aise entre ses mains. Efforcez-vous, vous aussi, d'être content, mon bien-aimé frère, ne fût-ce que pour remercier Dieu des bontés dont il me comble. J'ai reçu, au moment de quitter Marseille, une lettre du père P., qui achèverait de dissiper mes doutes, sur la volonté du bon Dieu, relativement à mon départ, s'il était possible qu'il y eût encore des doutes là-dessus ; cette lettre m'a fait le plus grand bien.

Nous quitterons la rade de Suez demain, et nous arriverons vers le milieu de la semaine prochaine, à Aden, où nous resterons quelque temps.

Maintenant, si vous le voulez bien, je vous dirai quelques mots du voyage et de ce que j'ai vu jusqu'à présent. Un paquebot ressemble plus ou moins à l'arche de Noé. Peut-être y a-t-il quelques différences de forme ; plus de dorures, de luxe, de confortable dans le paquebot qu'il n'y en avait dans l'arche ; mais comme en celle-ci, il y a, dans le paquebot, toute espèce d'êtres vivants : *ex omni tribu, et linguâ, et populo, et nathione* ; les Anglais sont en majorité.

Les Anglais sont des Anglais partout et toujours : contentez-vous

de cette description abrégée. Je dois cependant à la vérité d'ajouter que, sur une centaine qu'ils sont à bord, hommes et femmes, *ladies and gentlemen*, il y en a bien deux ou trois qui sont assez aimables. L'un d'eux, tout protestant qu'il est, a poussé la bonté jusqu'à offrir de son vin à deux religieuses qu'il y a ici, et à nous, tandis que nous étions sur le Nil, pays où le vin est cher et l'eau un peu trop bourbeuse. En ce moment même, il arrive de terre; il apporte des éventails pour les religieuses, et, aussi délicat que bon, il me charge de les leur offrir.

Pendant la traversée de la Méditerrannée, nous avions aussi des Turcs. C'étaient des Turcs civilisés, ressemblant, à peu de choses près, à des catholiques qui ne seraient pas chrétiens, sauf qu'ils sont encore un peu plus répugnants. Une dizaine d'Espagnols, bons catholiques, qui n'ont aucune ressemblance avec les Turcs; parmi eux, un chanoine très-comme il faut : ils vont aux Philippines. Des Syriens, des Grecs, des Hollandais, un ex-nabab des Indes, devenu percepteur des contributions, en son pays, pour le compte des Anglais. Un *zéphyr*, qui avait fait la connaissance d'un Turc non civilisé, lequel avait grandement peur de se noyer dans la mer, et, naïvement, le laissait trop voir. Le zéphyr le prit sous sa haute protection, lui déclara qu'il nageait mieux que tous les poissons de la Méditerrannée, et que, si nous venions à faire naufrage, il le pourrait aisément tirer de l'eau et conduire sain et sauf à terre, pourvu qu'en attendant le Turc ne laissât pas son futur sauveur manquer de tabac. On fit marché.

Le lendemain de notre départ, nous passâmes entre la Corse et la Sardaigne. On n'avait ni assez d'yeux, ni assez de lunettes, sur le pont du *Péluse*, pour chercher l'île de Capréra et la demeure du signor Garibaldi. Voilà un homme célèbre; mais, décidément, cela achève de vous dégoûter de la célébrité : on serait là en trop mauvaise et trop sotte compagnie.

Depuis Messine, où nous touchâmes pendant la nuit, nous avons entièrement perdu la terre de vue jusqu'à Alexandrie. Le zéphyr eût été peut-être embarrassé, le cas échéant, pour tenir sa parole au Turc, qui ne le laissait pas manquer de tabac; mais ce point ne le préoccupait guère; il lui suffisait de fumer. Nous prîmes à Messine un autre Turc, un peu plus noir et un peu moins civilisé que les autres, — encore qu'il bût du vin. — Il se promenait de long en large parmi nos matelots, silencieux et digne comme il convenait à un

homme de son importance : c'était notre pilote pour les passes d'Alexandrie. Le dimanche matin, il monta sur la dunette, et ce fut lui qui fit entrer sans encombre six cents civilisés dans la rade d'Alexandrie. Vive le progrès !

Alexandrie, rade magnifique, immense, mais un peu difficile à aborder. Bâtir une ville autour de ce superbe fer à cheval, situé à souhait pour être l'entrepôt du monde connu des anciens, voilà assurément une pensée grandiose, et qui prouve bien qu'Alexandre était quelque chose de plus qu'Attila. Pardonnez-moi cette phrase un peu trop digne de S. Exc. M. Joseph Prudhomme; je regrette de l'avoir commise ; mais comme, au fond, elle dit bien à peu près ce que je veux dire, je la laisse. Malheureusement pour la gloire d'Alexandre, il est surabondamment prouvé qu'avant qu'il bâtît là son Alexandrie, d'autres y avaient bâti une cité peut-être en ruines au temps du Macédonien, mais qui avait eu, sous les Pharaons, une grandeur et une importance qu'Alexandrie n'atteignit jamais. Il y a des lieux qui attirent mystérieusement et irrésistiblement à eux les villes grandes et illustres.

On voit, de la rade, quelques grands édifices et des constructions qui ressemblent à des fortifications; de plus, beaucoup de moulins à vent : c'est tout ce que j'ai pu savoir d'Alexandrie. — Un bateau à vapeur vint nous chercher, et nous porta du côté des moulins à vent, où il y a aussi une gare de chemin de fer. On nous entassa dans des wagons de fabrique anglaise, et nous voilà en route pour le Caire.

A propos des wagons anglais, un fils d'Albion me fit observer, non sans quelque fatuité, que le fer de l'Angleterre couvre le monde, et que, réciproquement, l'or du monde emplit les coffres de la Grande-Bretagne.

Je n'eus pas même le temps de songer à la bibliothèque si célèbre, à saint Pantène, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Athanase, aux représentants de *l'autre* science, du diabolique Néo-Platonisme, Jamblique, Porphyre, etc.; seulement, tandis que les wagons nous emportaient, un gars, que j'ai retrouvé à bord de l'*Impératrice*, où il remplit les hautes fonctions de valet de chambre, indiqua du doigt une colonne qui, de loin, ressemble assez à toutes les colonnes, et articula : « La colonne de Pompée ! » Dieu bénisse la science de ce valet !

Notre *transit* (c'est le nom que l'on donne à la chose, dans le français nouveau des Messageries) notre transit par l'Égypte s'effectue

dans les conditions les plus déplorables. L'administration nous traite vértiablement comme elle traite les bagages ; elle ne se souvint que nous avions l'usage de la raison que pour nous laisser le soin de nous tirer nous-mêmes des embarras où elle nous mettait. Dimanche matin, arrivée en Egypte; chemin de fer pendant trois heures ; déjeuner, on s'embarque sur le Nil ; arrivée au Caire à deux heures du matin ; départ en chemin de fer pour Suez, à sept heures du même matin ; arrivée à Suez vers une heure de l'après-midi : voilà un résumé qui, sauf les tribulations dont je ne parle pas, et qui ont été pourtant bien réelles, est de la dernière exactitude. Je n'ai rien vu à Alexandrie, rien au Caire, rien à Suez, rien, rien, pas même les pyramides, que j'aurais dû voir nécessairement, si nous étions arrivés au Caire pendant le jour. Voilà un transit ; le nom est bien trouvé ; car ce n'est plus un voyage. Voilà un transit par l'Égypte qui développera considérablement mes connaissances archéologiques, et par suite aussi les vôtres.

Donc, pensez-vous, vous n'avez rien à me dire de cette célèbre Égypte ? — Patience, s'il vous plaît, cher frère, et je trouverai peut-être quelque chose : j'ai, tout exprès pour vous, regardé par les fenêtres du wagon ; tout exprès aussi, du pont de notre bâteau, j'ai contemplé les bords du Nil et les étoiles.

Un vieux soldat, qui avait servi sous l'*autre*, définissait ainsi l'Égypte : *L'Égypte ! là où la terre c'est du sable, et là où il y a des corcodiles qui vous avalent un tambour-major, armes et bagages, comme toi-z-et moi nous avalerions un moucheron.* Fénelon, au contraire, je ne sais plus en quel livre de son Télémaque en fait une description ravissante. Tout le monde a raison, Fénelon et le vieux de la vieille, sauf pourtant, en ce qui concerne ce dernier, les crocodiles et leur puissance de déglutition, que je ne saurais garantir, n'ayant jamais vu de crocodile vivant.

C'est, en effet, un curieux pays que ce pays-ci. Vous avez trop entendu parler de la fertilité du Delta et des bords du Nil, pour que j'ose seulement en dire un mot : c'est vraiment merveilleux au point de vue utilitaire, comme on dit à présent, mais peut-être un peu monotone pour des yeux d'artiste. Après tout, cependant, l'Orient peut être beau sans ressembler au Tyrol où à la Suisse. Le Nil, qui a débordé cette année-ci outre-mesure, ravageant comme nous l'a dit plusieurs fois le télégraphe, de vastes plaines plantées de coton et faisant pis encore, quoique le télégraphe n'en ait dit mot, puisqu'il a

englout plusieurs villages et noyé bien des hommes ; le Nil n'était pas encore entièrement rentré dans son lit. Nous le remontions sur un beau bateau du vice-roi, par une de ces soirées dont les plus belles de Perpignan pourraient à peine vous donner une idée, si notre ciel roussillonnais, plus transparent, était éclairé par une lune plus doucement lumineuse. A droite et à gauche du fleuve, des champs fertiles et verts s'étendent aussi loin que la vue, l'horizon n'étant borné nulle part par la moindre ondulation des terrains. De temps à autre, des bouquets d'arbres, le plus souvent des dattiers, et quelquefois un village dans ce bouquet de verdure. Au charme grandiose et sérieux du paysage, ajoutez le grave silence du soir, la poésie des souvenirs propres aux lieux que nous parcourions et la poésie plus fraîche des souvenirs personnels et des espérances chrétiennes ; jettez tout cela un peu pêle-mêle dans une âme de missionnaire qui se souvient de la chute des idoles à l'arrivée de Jésus dans ce même pays, et vous aurez, à peu de chose près, l'impression que j'éprouvais pendant cette soirée, la plus douce peut-être dont j'ai gardé le souvenir. Et pourtant que de sujets de tristesse ne recontrais-je pas en même temps, dans cette première journée passée en Egypte ? Comme homme, la misère et la malpropreté de corps et d'âme de ce peuple ; comme chrétien et comme prêtre, la vue de ces minarets, la seule chose, presque visible dans les nombreux villages que nous laissions derrière nous ; le peu d'espoir de convertir au christianisme ce peuple qui doit, en conscience, se considérer comme bien supérieur, au point de vue religieux, à tous ces chrétiens qui traversent l'Égypte, si âpres au gain, si indifférents et si lâches lorsqu'il s'agit de religion ! Mais revenons.

Malgré la beauté du pays parcouru d'abord, on ne tarde pas à éprouver aussi une certaine impression pénible, qui semble peu d'accord avec les magnificences que la nature déploie aux yeux.

Les animaux sont tout-à-fait désagréables ; à part le cheval un peu rare, et l'âne, qui est bien ici encore l'intelligent et spirituel animal que j'aimais en France, quoique un peu plus petit, le reste est tout à fait déplaisant. Le chameau est bête à faire plaisir ; vu de loin, cependant, découpant de son originale silhouette le bleu du ciel dans un paysage plat, entre deux dattiers, il fait encore assez bien ; le buffle est absolument répugnant. Mais de tous les animaux, celui qui fait le plus de peine à voir, hélas ! c'est l'homme. Otez à nos gens leur sentiment religieux, qui devrait faire rougir les Européens, et

leur fidélité à la prière, ils ne se recommandent plus que par leur amour des écus et leur malpropreté. Leur amour des écus est si extraordinaire qu'un Anglais (un Anglais !) assura devant moi que tous les Juifs n'étaient point sortis d'Égypte à la suite de Moïse.

Du reste, on a ici pour son trésor cette exagération de tendresse que l'on conçoit facilement à l'égard des objets qu'on est à chaque instant sur le point de perdre. Personne ne peut répondre qu'il ne plaise demain à Sa Hautesse le vice-roi, ou à l'un de ses subalternes, de s'emparer de votre fortune. Vice-roi et subalternes savent pour cela mille moyens, tous infaillibles; ils peuvent venir chez vous à main armée pour prendre ce qui leur plaît; ils y peuvent venir sous prétexte d'une levée de soldats, ou bien simplement pour vous forcer d'acheter, à des prix fous, des objets dont vous croyez n'avoir aucun besoin, etc.

Encore que les Égyptiens, surtout en ce moment par le coton, soient riches, ils ont tous l'apparence pauvre et sordide. Ils espèrent que cette apparence écartera de leurs maisons les loups gouvernementaux; quoique mal fondée, cette espérance les mène loin dans la sordidité. Nos *Gitanos* errants du Roussillon ne peuvent pas vous donner entièrement l'idée de cette malpropreté; c'est au point que le train, qui nous transportait hier à Suez, s'étant arrêté un instant au milieu d'une tribu de Bédouins, leur mauvaise odeur nous suffoquait.

Il y a cependant des degrés en cela, comme dans la couleur de la peau ; car on peut juger au premier aspect que les habitants actuels de l'Égypte appartiennent à deux ou trois races parfaitement distinctes et qui ne se sont pas encore fondues en une seule nation.

Dispensez-moi de vous décrire des costumes très-variés. Celui des femmes (noir ou bleu) est à peu près pour la forme ce qu'il était chez les Juifs : je parle uniquement des femmes de la campagne. Cette simplicité me plaît beaucoup plus que le costume des ladies qui nous encombrent. Mais, si ces pauvres Égyptiennes portent un costume qui se rapproche de celui de la sainte Vierge, elles ne connaissent point la liberté et la dignité que Marie a rendues à la femme. Celles que nous voyons sur la route suivent à pied leur mari, qui est sur un âne ou sur un chameau ; les plus riches vont sur un âne, et leur mari est à cheval. Cette manière de traiter les femmes n'est pas plus galante qu'il ne faut, ni aussi charitable qu'il serait nécessaire.

Mais comment vous donner une idée de ce que sont les villages par

ici ? Un amas de ruches d'abeilles disposées (les ruches) en désordre : voilà un village et même un peu une ville égyptienne. Les hommes d'une taille au-dessus de la moyenne doivent avoir de la peine à se tenir debout dans ces ruches, à moins que leur sol ne soit au-dessous du niveau de la plaine. La terre et la bouze de vache font tous les frais de la construction. Lorsqu'on peut trouver quelque chose comme un talus, l'architecture est encore simplifiée : deux trous, l'un pouvant servir de porte, et l'autre de cheminée (si j'en juge par leur position respective), et c'est tout. Je suppose qu'on s'est creusé là une caverne plus ou moins ample.

Tout ceci me fait conclure qu'à mon goût, les Égyptiens les mieux logés, excepté peut-être ceux des villes, sont les Bédouins qui habitent sous la tente. Voilà pourtant le peuple qui a construit les pyramides, et Thèbes et Memphis, etc. Mais alors dejà, sa science et sa civilisation n'empêchaient point le Saint-Esprit de l'appeler un peuple barbare : *populo barbaro;* ce qui me fait d'autant plus de plaisir que ce mot, que je remarque pour la première fois, confirme entièrement une foule de mes vieilles idées sur beaucoup de choses.

Relativement à la vallée du Nil et au Delta, la description de Fénelon, sauf ce qu'il dit des villes égyptiennes, est exacte encore aujourd'hui. Du Caire à Suez, c'est le vieux soldat qui a raison.

Il est difficile de rendre l'impression que produit la vue du désert. Des plaines immenses et désolées; du sable, du sable encore, du sable partout; pas un brin d'herbe, pas un homme, pas une maison, tout au plus une caravane qui passe de ce pas calme et uniforme, particulier aux chameaux; au-dessus, un ciel bleu et profond, un soleil brûlant qui couve de ses rayons les plus lumineux, les plus chauds et les plus inutiles, cette infécondité désolante. Tout cela attriste.

Est-ce à cause de cette impression du désert sur l'âme ? est-ce à cause de l'inutilité des rayons que le soleil lui prodigue, figure de l'inutilité des rayons de la grâce sur le grand nombre des hommes ? est-ce à cause d'autre chose que l'humanité est appelée un désert ? Et cependant je suis plein d'espérance ! C'est vrai : maintenant nous allons crier dans le désert : *Vox clamantis in deserto!* ou plutôt : non, ce ne sera pas l'homme, ce sera Jésus même, par nous, qui criera ; nous serons sa voix, il nous remplira de sa parole, et sa parole fera tressaillir la solitude, et le désert sortira de sa morne stérilité, et le sable lui-même s'ouvrira pour laisser passer des germes féconds pour le ciel !.....

Dans ce désert, — où nous ne bûmes point, comme le rat de La Fontaine, parce que, fruits et liquides, tout s'était mis hors de la portée de notre bourse, — j'ai vu des montagnes de sable mouvant. C'est une vraie chaîne de montagnes, qui court parallèlement au chemin de fer, mais une chaîne abrégée pour la longueur comme pour la hauteur. Les pics les plus élevés ne le sont pas plus qu'une colline vulgaire, et la chaîne entière m'a paru mesurer à peine quatre lieues de longueur. J'ignore si la base de la montagne est ou n'est pas le roc. Il faut supposer que si le sable s'est amoncelé là plutôt qu'ailleurs, c'est pour quelque raison. Quoi qu'il en soit, le dessus est bien du sable, et du sable mouvant. La chaîne a toutes les allures capricieuses d'une vraie chaîne de montagnes vue de loin ; car de près, ses arêtes sont beaucoup plus vives, et ses pics plus aigus ; mais c'est bien, du reste, la même physionomie : des élévations, des creux, des ravins, des vallées, des chaînons qui se détachent de la cime principale, et vont mourir sur la plaine de sable.... Mais, loin d'interrompre la monotonie du désert, ces montagnes l'augmentent encore. Jamais une goutte d'eau ne rafraîchit ce sable brûlé ; jamais aucun pied, ni d'homme, ni de bête, ne s'est posé sur ces cîmes, qui n'ont pas quelquefois trente mètres d'élévation..... Si Dieu permet que je revoie ces montagnes (chose que je ne désire pas), je ne les reconnaîtrai plus. Combien de fois le vent du désert les aura-t-il bouleversées? Ce que j'ai vu maintenant élevé, sera alors abaissé ; les creux seront comblés, et peut-être la montagne sera où était la vallée : c'est bien là l'image du monde, de son inconstance, de ses variations continuelles et de ses agitations sans but, ou du moins sans but avouable.

A Suez, un Polonais, qui ne voulut jamais nous dire son nom, et qui serait, d'après ce qu'on nous a dit, l'aîné des enfants du prince Adam Czartoryski, nous fit le meilleur accueil, plus encore à notre habit qu'à nous-mêmes, puisqu'il ne nous connaissait pas. Il nous fit dîner avec lui, et nous parla très-longuement de beaucoup de choses que je ne puis répéter, au sujet de l'insurrection polonaise. Voici, cependant, une chose qu'il nous a dite et qu'on peut répéter :

Vous savez que les Égyptiens de jadis avaient l'usage de mettre dans la tombe de leurs morts diverses choses, comme les insignes de la puissance ou de l'État, les objets aimés du défunt, etc., quelquefois du blé ou d'autres fruits. Ce Polonais nous a assurés qu'il a trouvé dans une tombe, auprès d'une momie, une vingtaine de grains de blé qui étaient là depuis trente siècles à peu près. Deux grains sur vingt

étaient parfaitement intacts ; il les a jetés en terre, et ces grains ont fait épi. Voilà de quoi intéresser les savants et fournir matière à leurs interminables discussions. Dieu veuille que ce fait se réalise aussi, dans un autre ordre de choses ! Cette vie du blé, endormie pendant tant de siècles, s'est enfin réveillée. Que l'appel de la divine miséricorde, qui a été inutile si longtemps pour les peuples que nous allons évangéliser retentisse enfin d'une manière irrésistible dans leur cœur ; qu'il y réveille, ou qu'il y fasse naître la foi et les vertus qui donnent la vie éternelle ! Priez, frère bien-aimé, pour qu'il en soit ainsi, et pour que votre frère, en évangélisant les autres, ne mérite jamais d'être lui-même réprouvé.

Adieu...

---

A bord de l'*Impératrice*, veille de la Toussaint, 1863.

MES BIEN CHÈRES SŒURS (1),

Que faire, en mer, à moins que l'on n'écrive ? J'écris donc, et j'écris à mes chères Sœurs de Sainte-Claire. Par où vais-je commencer ? Vous éprouvez peu le besoin d'acquérir de nouvelles connaissances géographiques, n'est-ce pas ? Vous me dispensez de me mettre en frais de descriptions. Cependant, je puis vous dire d'un mot le spectacle dont je jouis d'habitude : c'est, autour du bateau qui nous porte, le bleu de la mer, coupé çà et là par l'écume blanche des vagues : au-dessus du bateau et de la mer, l'azur calme du ciel. La mer et le ciel. La mer qui s'agite, qui s'émeut, qui s'enfle pour s'effondrer, qui donne à chaque instant à ses flots de nouveaux mouvements, de nouvelles agitations qui n'aboutissent à rien ; le ciel, calme, profond, immobile et cependant faisant passer au-dessus de nos têtes l'armée splendide des astres du jour et de la nuit. C'est l'image de l'homme et de Dieu : la mer : c'est l'homme qui s'agite et que Dieu mène ; le ciel, infiniment plus beau, plus doux, plus calme, c'est l'image de Dieu, qui fait tout, qui met tout en mouvement sans avoir l'air de bouger.

A propos de mouvement, voici une réflexion dont je me rendis coupable, à bord du *Péluse*, le premier soir de mon embarquement.

(1) Les religieuses du monastère de Sainte-Claire de Perpignan.

Le vent nous était contraire, et toute la fumée de la machine, qui mettait le bateau en mouvement, retombait sur nous en noirs flocons de suie. « Eh bien! me dis-je, ils sont fiers de leurs progrès, de leurs lumières et de leur vapeur; mais, d'abord, écoutez quel bruit désagréable dans leur machine, quelle odeur infecte, et maintenant une pluie de suie par-dessus tout cela; le tout pour mettre en mouvement un navire de 75 mètres de long! Je trouve qu'ils font bien d'être fiers, malgré les désagréments que présente leur machine; seulement, puisqu'il y a honneur à faire mouvoir ce bateau tant bien que mal, pourquoi ne se prosternent-ils pas devant le bon Dieu qui meut, lui, la mer, qui porte leur bateau, et la terre et le soleil et des univers répandus comme une poussière d'or dans des espaces incommensurables, et qui meut tout cela, lui, le bon Dieu, sans faire soupirer sa machine, sans mettre du suif au rouages, et sans jeter de la suie sur le visage des gens ». Voilà ce que je pensais et je le pense encore, sauf le respect qui leur est dû.

Je disais donc que, malgré votre peu de désir d'agrandir vos notions géographiques, vous ne seriez peut-être pas fâchées de savoir que j'ai remonté le Nil, où fut exposé Moïse, ce pauvre Nil au bord duquel tant de moines ont prié, pleuré, fait pénitence, et qui ne voit maintenant que des musulmans faisant, régulièrement sans doute, mais d'une manière très-pharisaïque, une prière qui se compose de beaucoup de prosternements et de révérences, et qui n'a d'autre influence sur la vie pratique que de faire ôter les chaussures, avant de commencer, et de les faire remettre cinq minutes après avoir fini de prier. Puis j'ai vu Suez, où commence maintenant la mer Rouge, laquelle, du temps de Moïse, remontait certainement cinq lieues au moins plus au nord. C'est à peu près à Suez que Moïse passa la mer Rouge par l'un des plus grands miracles dont l'histoire religieuse fasse mention; mais je trouve le bon Jésusnon moins puissant et non moins bon, lorsqu'il fait marcher saint Pierre sur la mer de Galilée sans qu'il s'y enfonce, ou vous et moi sur la mer, plus orageuse encore, du monde, sans que nous y soyons noyés.

Un peu au-dessous de Suez, on voit la fontaine de Moïse et ses palmiers : cela rappelle que le bon Dieu ne fait pas ses grâces seulement à ceux qui les méritent, mais même à ceux qui se laissent aller au murmure, à ceux qui n'ont pas toute la confiance qu'il faudrait en lui.

Nous sommes partis de Suez le mercredi soir; jeudi matin, nous étions en face de la chaîne du Sinaï et de ses pics célèbres. Horel et Sinaï, vus

de la distance d'où nous les apercevons, ressemblent assez à la chaîne des Pyrénées, depuis la mer jusqu'à Céret à peu près, vue de Perpignan. Sinaï est un pic assez élevé ; mais ce n'est pas son élévation qui l'a rendu célèbre, c'est la miséricorde que Dieu a exercée là, sur ce sommet, envers le pauvre genre humain. « Il n'est pas de nation aussi grande, disait Moïse à cette occasion, que notre nation ; il n'en est aucune dont les dieux qu'elle adore s'approchent d'elle aussi près que notre Dieu s'approche de nous ! » Et cependant, sur ce Sinaï que je vois se détacher sous un ciel sans nuage, la loi donnée par le ministère des anges avait été promulguée au milieu des foudres et des tonnerres, si bien que ce peuple voulait un médiateur entre Jéhovah et lui, craignant de mourir s'il entendait encore la voix de ce Dieu puissant et jaloux. Mais notre Dieu, à nous, mes sœurs, s'approche bien plus près de nous ; il vient comme un roi de paix et d'amour, ne sachant que se faire aimer, ne répandant autour de lui que grâce et miséricorde. C'est bien nous qui sommes la nation incomparable ; c'est nous qui avons un Dieu qui s'approche de nous comme jamais Dieu ne s'approcha de son peuple ; car voici qu'il demeure au milieu de notre âme et qu'il fait son trône de notre cœur. « Celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui. (Saint Jean.) »

Voilà bien de la géographie, mes chères sœurs. Depuis le Sinaï, c'est le ciel et l'eau, et plus rien. Aujourd'hui, nous avons passé en droite ligne de la Mecque, la ville sainte des mahométans ; demain, nous serons en face de l'Abyssinie, le pays que nous allons labourer à la sueur de notre front, pour y ensemencer la parole divine, afin que de nouveaux membres soient ajoutés au corps mystique de Jésus-Christ, et que nous-mêmes nous soyons de plus en plus ses amis, ses bien-aimés.

*Aden, vendredi après la Toussaint.* — Aden est la résidence des trois missionnaires Capucins qui nous ont reçus avec beaucoup de charité. Si vous avez une carte de l'Asie, regardez au sud de la mer Rouge, vers le détroit de Bab-el-Mandeb, sur la côte d'Arabie, vous apercevrez le nom d'*Aden*, que les Anglais prononce *Eden*. C'est là, mes sœurs, que je suis pour le moment.

La manière dont les Anglais prononcent Aden pourrait vous faire croire que j'habite dans une sorte de paradis terrestre, et que je coule mollement des jours fortunés, à travers toute sorte de zéphirs printa-

niers : ce serait une grave erreur. A part ce point, que je continue à être aussi content, aussi tranquille, aussi gai qu'homme au monde, le reste ne ressemble nullement au paradis terrestre. Figurez-vous, s'il vous plaît, un entonnoir en rochers ; au milieu de cet entonnoir une ville construite à l'orientale, qui semble peu grande, mais qui contient 30,000 âmes, Arabes, Anglais, Indiens, Perses, Somalis, etc. ; voilà Aden. Les savants du pays expliquent que c'était autrefois un cratère de volcan ; c'est pourquoi les rochers sont de la lave, et l'on n'y trouve pas plus de terre végétale que dans le creux de ma main, à part quelques quintaux apportés des Indes et vendus excessivement cher. Par suite, une aridité dont vous ne pouvez pas vous faire l'idée. Cependant *le temps est beau pour la saison.* Il fait chaud ici comme à Perpignan, au mois de juillet, et nous sommes en hiver. Du reste, il y pleut une fois tous les trois ou quatre ans. L'eau est mauvaise ; les vivres coûtent *els ulls del cap* (1), et ne sont pas de bonne nature. On parle des bananes ; je vous garantis que ça ne vaut pas une figue de la pire espèce, et je n'ai pu parvenir à en croquer une seule entièrement. Cependant on ne meurt pas de faim ; partout où sont les Anglais il faut du *confort,* comme ils disent. Si cher que cela coûte, il n'importe : il faut du confortable, et ils en ont.

Nous resterons assez peu à Aden. Le R. P. D*** cherchait inutilement dans sa tête un moyen de passer convenablement en Afrique. — Confiance, lui disais-je, mon Père, le bon Dieu arrangera la chose. — Il est allé voir le consul et tout est arrangé. La semaine prochaine, nous frétons une barque ; le consul nous prête pour un mois son interprète, qui est en même temps pilote ; et ce pilote nous conduit à Zeila, et de là ailleurs ; nous faisons nos visites ; nous nous installons là-bas ou nous revenons ici.

*Samedi.* — Hier soir, mes chères sœurs, j'ai été témoin d'un bien consolant spectacle. Lorsque la nuit fut venue, j'entrai dans la chapelle ou l'église, à côté de laquelle nous habitons : qu'y trouvais-je? Une douzaine de soldats irlandais qui faisaient ensemble le chemin de la croix. Un caporal pontifiait à haute voix ; deux soldats armés d'un cierge se tenaient à côté de lui ; devant eux, un autre portait la croix de procession ; le reste suivait dévotement. Je me joignis à la procession aussi dévotement que je pus, bien que je ne comprisse pas du tout les paroles qu'ils prononçaient, ni les prières qu'ils faisaient.

(1) Mots catalans qui signifient : *Les yeux de la tête.*

Après le chemin de la croix, ils allèrent ensemble à la chapelle du Carmel, réciter le chapelet.

Ils font cela tous les vendredis; le chapelet, ils le récitent ainsi tous les soirs; ils sont membres de la confrérie du Carmel. Pauvres enfants de la nation martyre! bons Irlandais! si vous saviez quelle joie vous avez donnée à mon âme! Dieu vous rende le bien que vous m'avez fait! C'était plaisir de les voir dans leur foi, dans leur dévotion, et aussi dans leur tournure militaire. Ils se mettaient à genoux avec un ensemble remarquable, par un temps, deux mouvements; s'ils faisaient le signe de la croix, c'était aussi tous à la fois; s'ils se frappaient la poitrine, on n'entendait qu'un seul coup. — Je faisais bien des réflexions; je me disais : il y a encore, sous ce mouvement d'impiété, de révolution et d'industrie qui semble accaparer pour lui seul toutes les forces vives du genre humain, il y a encore un grand fond de foi; il y a du feu, de ce feu apporté par Jésus-Christ à la terre, sous la cendre et la suie qui couvrent le monde; mais où sont les âmes pour souffler sur la cendre et la faire disparaître, pour souffler sur le feu et l'embraser, comme le veut Notre-Seigneur Jésus? Priez le Seigneur d'envoyer les ouvriers à sa moisson. — Adieu, etc.

R. P. EXUPÈRE, CAPUCIN.

# VIRGINIA

## OU ROME SOUS NÉRON (1)

(TROISIÈME PARTIE)

Rome, qui possédait tant d'édifices publics, n'avait pas de marché d'esclaves. Les vendeurs de chair humaine ou maquignons, comme on les appelait, exerçaient leur commerce dans la *Villa publica*, le *Vicus Tuscus* ou autres rues avoisinant le Forum. Là, devant leurs tavernes en planches, ils étalaient sur des échafauds les victimes de la guerre ou de la piraterie et ceux qui changeaient tout simplement de maîtres. Ces malheureux étaient presque complétement nus. Des écriteaux en gros caractères, pendus à leurs cous, faisaient connaître l'âge, l'origine, l'état de santé, les vices ou les qualités spéciales de chacun. C'était la loi qui exigeait toutes ces précautions. Si l'acheteur trouvait un défaut qui lui eût été dissimulé, il pouvait rompre le marché, et le vendeur était passible d'une amende qui s'élevait parfois au double du prix déboursé.

Un homme à l'air brutal se promenait devant les échafauds et adressait à la foule, avec volubilité, l'éloge de l'étalage :

« Illustres Quirites, disait-il, ne confondez pas avec une marchandise ordinaire les sujets vraiment remarquables que nous vous offrons aujourd'hui. Les amateurs trouveront ici toute une maison, que dis-je? l'assortiment de trois maisons, de dix maisons complètes : cubiculaires et atrieuses, lecteurs et copistes, nomenclateurs, intendants et caissiers, portiers, baigneurs, palefreniers et cochers, lecticaires et coureurs, parfumeurs, médecins, cuisiniers, dégustateurs et échansons, chanteurs et danseurs, sans compter les causeurs et les philosophes, secrétaires en lettres grecques et pouvant citer de mémoire cinquante poètes et orateurs, dont le ciel me préserve d'être jamais obligé de retenir seulement les noms ! Bref, honorés citoyens, nous vous offrons, à un bon marché dont vous serez stupéfaits, des bibliothèques vivantes. Et dans l'espèce femelle, quelle variété ! Il y a coif-

(1) Voir la *Revue* des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 et 25 juillet.

feuses et brodeuses, porteuses d'ombrelle et porteuses d'éventail, gardeuses de chiennes et gardeuses d'oiseaux, bayadères et baigneuses; et puis une perle, oh! mais une perle comme je n'ose me flatter de vous avoir jamais offert la pareille, tout vieux que je suis dans le métier; une beauté idéale comme on en verra jamais et une vertu de romaine comme on n'en voit plus. Et où est cette merveille, me demanderez-vous? A l'intérieur, citoyens, elle n'est visible qu'à l'intérieur; ce serait la profaner que d'étaler ici, en plein vent, même son éloge. Croyez-le bien, ce que vous apercevez ici n'est qu'un faible échantillon de nos trésors. Et pourtant, l'échantillon est joli, par Mercure! Voyez-moi ce jeune homme, comme il est beau de la tête aux talons! Comme c'est ferme et souple! La maladie n'aura jamais prise là-dessus. Pour cinq mille sesterces, ça ne sera pas vendu, mais donné. Et ce petit mignon, à la peau d'ébène!... Allons toi, fais voir ta gentillesse : salue, saute pour les maîtres du monde. Et cette jeune Grecque, moulée comme une des trois Grâces. Tourne-toi, fille de Lesbos, qu'on voie la blancheur de tes épaules; lève et arrondis les bras... encore... plus haut que cela... ne sois point honteuse de montrer la taille des nymphes. Veux-tu danser la pyrrhique avec moi? Elle refuse... Citoyens, c'est que sa modestie l'emporte encore sur sa beauté. La rougeur vous est un sûr témoignage de son innocence. A d'autres que vous, nobles Quirites, nous ne céderions pas cette Vénus à moins de quinze mille sesterces. Mais assez causé; attention : nous allons ouvrir la séance. Non pas que nous soyons pressés de vendre; c'est une succession recueillie par César; nous vendons au profit du trésor public; si les amateurs sont trop peu raisonnables, nous pouvons attendre. Commençons par le petit nègre... Un peu de silence, nobles Quirites? on met à prix. Deux mille sesterces, le petit nègre! Deux mille sesterces (1)! »

Plusieurs des spectateurs s'approchèrent, examinèrent les dents de l'enfant et lui firent faire de nouvelles cabrioles. L'enchère fut aussitôt dépassée. On offrit deux mille cinq cents, trois mille, puis quatre mille et quatre mille cinq cents sesterces. Un hérault répétait chaque fois l'offre à haute voix.

L'adjudication allait être prononcée, lorsqu'un jeune homme survint, vêtu du grand manteau des philosophes athéniens, et cria : « Cinq mille sesterces! » Un long silence ayant succédé, interrompu

(1) Le sesterce, évalué à 27 centimes par M. Dezobry, valait moins de 14 centimes selon Letronne.

seulement par la voix du hérault, le commissaire-priseur frappa sur une table avec un petit marteau d'ivoire et l'acquéreur s'avança.

On lui présenta une balance dans laquelle il fit sonner un as, petite pièce de monnaie de cuivre, en mettant la main sur le garçon et en prononçant la formule légale : « Je dis que ce jeune garçon est à moi, et que je l'ai acheté avec cette monnaie et cette balance. » Après quoi, tout en comptant le prix convenu, il dit quelques mots à l'oreille du commissaire, lequel fit un mouvement de surprise et de déception, mais accompagné d'une inclination respectueuse de tête :

« Par les ailes de Mercure ! cela pourra convenir au fisc, mais ne nous arrange guère, nous autres. Il y en a huit cents, rien que sur la villa des bords de l'Aurens. Nous comptions en avoir pour trois semaines et faire, naturellement, d'honnêtes bénéfices...

— Estimez vous-même le produit de ces vingt-et-une journées, pour vous et pour vos compagnons, dit le nouveau venu, je vous payerai votre travail comme s'il était fait; mais j'ai acheté la propriété. L'acquéreur de fonds a toujours le droit de réclamer aussi le mobilier, les esclaves, le bétail et tout le matériel d'exploitation. Ainsi, vous ne pouvez me refuser.

Le représentant du fisc s'inclina de nouveau et plus profondément que la première fois.

— Mais savez-vous bien ce que vous prenez? demanda-t-il tout bas, presque dans l'oreille de l'acheteur. Sans doute, tout ce monde est admirablement dressé, stylé et mis au pas ; le précédent propriétaire était un homme qui ne badinait point. Mais enfin c'est l'héritage de feu Pédianus Secundus, et leurs quatre cents camarades de ville jonchent le champ Sestercium.

— Je sais cela, répondit simplement l'acquéreur. Et combien les estimez-vous les uns dans les autres?

— Il y a deux mille têtes, moins cinq ou six. A deux mille sesterces par tête, ce qui est le prix ordinaire, cela ferait quatre millions de sesterces ; mais il y a des pièces de choix et presque point de vieillards ; Pédianus n'aimait point les non-valeurs. Si nous écoulions le tout au détail, nous en retirerions, pour le moins, six à sept millions.

— Sept millions, c'est beaucoup... Enfin, soit ; j'en serai quitte pour vendre en Achaïe ce que j'achète en Italie. Voici un à-compte d'un million en traites sur les premiers fonérateurs de Rome. Faites-en un reçu et soyez ce soir, pour solde et réglement définitifs,

chez le tribun militaire de la 14e légion, L. Sulpicius Labéon, au mont Viminal.

Le commissaire examina les traites, en replia soigneusement le parchemin, et se tournant vers la foule :

— Quirites, la séance est levée. Nous avons preneur pour le tout en bloc. Je vous donne rendez-vous pour demain ; le fisc exposera des esclaves couronnés de feuillage, c'est-à-dire prisonniers de guerre, et rayés à la craie sur les pieds, c'est-à-dire venus d'outre-mer. A demain donc, Quirites !

Nous n'avons pas besoin d'ajouter le nom de l'acquéreur : on a deviné Cinéas.

Après avoir régularisé ses titres de propriété, l'Athénien prit la direction de la voie Appienne. Arrivé à la villa de Labéon, il eut un moment d'hésitation, mais il passa outre et franchit le seuil de l'habitation du préfet de Rome, désormais la sienne.

Les esclaves étaient déjà informés de sa qualité nouvelle par l'ancien intendant, qui craignait d'être remplacé et qui le fut en effet malgré la bassesse de ses flatteries. Ils accouraient sur le passage de Cinéas et lui souhaitaient la bienvenue non par des paroles, ils n'eussent osé se le permettre, mais par l'heureux épanouissement de leurs visages. La terreur avait si longtemps arrêté chez eux toute expansion que le successeur de Pédianus, quel qu'il fût, devait être bien accueilli. La joie et l'espérance furent plus grandes encore lorsque circula de bouche en bouche la nouvelle des deux premières mesures par lesquelles le nouveau maître avait signalé son entrée. Il avait fait abattre les croix dressées pour les supplices et pêcher dans le vivier toutes les murènes nourries de chair humaine, afin de les remplacer par des poissons inoffensifs.

L'Athénien, silencieux, se promenait dans le parc et entre les chaumières groupées sur le coteau pour un *villicus* ou chef d'exploitation et pour certaines familles d'agriculteurs. Mais son examen semblait distrait ; il parcourut, sans ouvrir la bouche, la vaste basse-cour où habitaient un autre *villicus* et la plus grande partie des esclaves, au-dessus des étables et écuries ; et ni le *vivarium* ou parc au gibier, n les nombreuses variétés de volières, ni les ruchers, ni l'état et l'étendue des vignobles et autres cultures n'eurent le pouvoir de le retenir longtemps.

Il se dirigea vers le vestibule de l'habitation de maître, donna en passant l'ordre de briser la chaîne de l'*ostiarius* ou portier qui était

attaché, selon l'usage, avec le chien de garde, traversa le *prothyrum* et se trouva dans l'atrium. Il en parcourut d'un regard rapide le luxe et les détails, la colonnade circulaire en portiques, les statues d'airain qui la peuplaient d'espace en espace, le pavé de marbre encadré de filets noirs, le *compluvium* ou bassin central où gazouillait un jet d'eau vive, les moulures incrustées au plafond des portiques, les fraîches et capricieuses peintures des murailles, enfin l'immense voile de lin, couleur de pourpre, tendu au-dessus du compluvium pour l'abriter des rayons du soleil. Ensuite, sans même donner un coup-d'œil au vaste *triclinium* ou salle à manger, ni aux tablina et à leurs archives et collections de portraits, il franchit les *fauces* ou corridor et s'arrêta dans le *peristylium* dont les dispositions rappellent celles de l'atrium, mais avec plus de recherches et de magnificence.

Il arrivait à la porte de l'*œcus* corinthien, appartement de Virginia.

La jeune fille se leva vivement à son approche et se montra sur le seuil, pâle encore et appuyant une main sur sa blessure à peine cicatrisée. Ses traits étaient un mélange du type latin et du type gaulois, mais plus rapproché de ce dernier. Sa taille était élevée, son front large, ses yeux d'un bleu limpide, ses cheveux blonds, abondants et et bouclés, ses pieds et ses mains un peu larges, comme ceux des Romaines; toute sa personne offrait un ensemble imposant de dignité féminine tempérée par la grâce et la douceur; mais ses vêtements délabrés faisaient contraste avec la splendeur de l'*œcus*.

L'Athénien éprouvait, en présence de cette esclave orpheline, un embarras que les anciens connaissaient peu, habitués qu'ils étaient à commander.

Il la salua aussi poliment que si elle eût été son égale, et d'une voix presque tremblante d'émotion :

« Vous savez, jeune fille, que ce domaine a changé de possesseur?

— Oui, répondit-elle avec un sourire plein de sérénité; c'est vous maintenant qui commandez ici; je le sais également, et j'en remercie le Ciel. Dieu m'a délivré! Madeleine m'avait prédit le secours?

— De quelle Madeleine parlez-vous?

— De Madeleine de Béthanie.

En faisant cette réponse, la jeune fille traça sur sa poitrine un signe mystérieux en forme de croix, tout en observant son nouveau maître. Celui-ci n'ayant pas paru y prendre garde, elle éleva ses yeux vers le ciel, comme dans une invocation muette, et reprit en ces termes :

— Vous le voyez, seigneur, j'ai quitté les beaux vêtements que Pédianus m'imposait. J'avais caché mon costume d'aide cuisinière; je l'ai repris; je fuis ce luxe odieux et je retourne à la chambre commune de mes compagnes. Vous me le permettez, n'est-ce pas ? Je vous l'avais déjà demandé quand vous n'aviez aucune autorité sur moi.

Cinéas, immobile, l'écoutait dans une sorte de ravissement et ne répondait pas.

— Vous voulez donc me fuir ? demanda-t-il enfin.

— Vous fuir? non ; vous servir, comme c'est mon devoir ; mais vous savez bien que ma place n'est pas ici. Laissez-moi partir, oh ! laissez-moi partir, seigneur, et le ciel vous bénira.

La jeune fille, remarquant l'agitation de Cinéas, avait passé du ton de la confiance naïve à celui de la supplication la plus ardente. Elle se jeta à ses genoux :

— Seigneur, je suis seule au monde. Qui me protégera, si ce n'est vous?... Après Dieu, cependant, car si vous me refusiez, il ne me refuserait point, Lui !...

Cinéas tendit une main qui frémit au contact de celle de la jeune Gauloise, et la relevant :

— Restez, dit-il d'une voix brève ; je vais chercher ma sœur.

Et il s'éloigna d'un pas ferme, sans se retourner.

Héléna, ignorant son retour de Rome, l'attendait sous l'allée de platanes. Malgré sa résolution, il ne se sentit pas le courage de dire d'où il venait ; mais elle le devina à son émotion :

— Mon frère, lui dit-elle d'un ton de tendre reproche, voilà la première fois que tu as des secrets pour ta sœur. Oh ! je ne veux pas te gronder trop fort. Tes perplexités t'honorent. Il y a tant d'hommes qui, à ta place, n'éprouveraient ni remords ni hésitation !

— Ils se moqueraient de moi s'ils savaient mes scrupules.

— Oui, mon frère, parce qu'ils n'ont pas grandi comme nous dans la recherche et l'amour du bien, parce qu'ils n'ont pas, comme toi, une conscience naturellement chrétienne.

— Que signifie ceci, ma sœur ?

— Je veux dire que tu portes en toi, sans le savoir, le germe de toutes les vertus commandées par la loi du Christ, par cette loi d'amour, qui est la mienne depuis quelques jours et qui fait mon bonheur en attendant de faire le tien.

— Tu est donc chrétienne, Héléna ?

— Je le suis, grâce à Dieu. J'ai vu Paul durant ton absence, et bientôt l'eau sainte coulera sur mon front.

— Tu parles par énigmes, Héléna. Mais nous reviendrons là-dessus. Et qu'ordonne cette loi au sujet des femmes et du mariage ?

— Paul, que j'ai consulté là-dessus en songeant à toi, conseille à ceux qui le peuvent la virginité ; mais à ceux que possède une passion insurmontable, il offre pour unique remède le mariage.

— En ce cas, il autorise à épouser plusieurs femmes, car il est rare qu'un homme n'éprouve qu'une passion dans sa vie ?

— Non ; il appelle le mariage une chose sacrée, un grand *sacrement*, c'est son expression ; il dit que les époux se doivent tout entiers l'un à l'autre, et que même une pensée impure sur une personne étrangère est une souillure pour l'âme.

— Paul en demande trop, dit Cinéas ; Paul ne connaît pas le cœur humain ! Mais permets-moi, ma sœur, d'entendre sur ce sujet notre docteur israélite que j'aperçois là-bas.

Il appela Isaac et lui posa la même question qu'il avait adressée à sa sœur.

— Chez nous, répondit le Juif, ces choses-là ne tirent pas à conséquence. Naturellement, la femme est tenue à la fidélité envers son mari, mais le mari peut avoir plusieurs femmes. C'est l'exemple que nous ont donné tous nos patriarches, excepté celui dont je porte le nom.

Isaac, voyant qu'on le remerciait sans le retenir, salua et s'éloigna de nouveau.

— Je n'ignorais point cet usage des Juifs, dit Héléna. Paul m'a expliqué que cette tolérance leur fut concédée en raison de la dureté de leur cœur ; mais la loi nouvelle a aboli l'ancienne en la perfectionnant.

— Oh ! reprit Cinéas, si l'ancienne loi consacrait la polygamie, je n'éprouve aucune peine à reconnaître, en ce point, la supériorité de la nouvelle, je veux dire sa supériorité théorique. Mais dans la pratique, ô ma sœur, Paul est trop exigeant ! Paul est trop exigeant !

Et l'Athénien, rompant brusquement l'entretien, s'éloigna d'un pas errant. Il paraissait chercher la solitude, et sa sœur comprit que ce n'était point d'exhortations, mais de prières, qu'il avait besoin en ce moment.

L'image de Virginia remplissait toujours sa pensée. Tout favorisait ses vœux : la loi, l'opinion publique, la jeune fille elle-même, sans

doute un peu plus tard, pour peu qu'il sût attendre... Et il hésitait! Pourquoi hésitait-il? Quelle puissance mystérieuse, inexplicable y avait-il donc dans l'innocence d'une esclave sans défense, et quel charme dans une vertu si étrangère au paganisme qu'il n'en savait même pas le nom?

Il s'assit sur une pierre couverte de mousse, et demeura longtemps plongé dans ses réflexions et ballotté entre des résolutions contradictoires.

Tout d'un coup un rire pétillant et sonore éveilla son attention. Le petit Marcus, accompagné de son inséparable protecteur breton, vint se jeter, pour ainsi dire, entre ses jambes.

— Bonjour, mon oncle; que faites-vous donc-là, tout seul? Des vers, bien sûr. Oh! il faut que vous m'appreniez à en faire, quand même Galdus ne veut pas. Ce bon Galdus, il est parfait pour rosser les chiens qui aboient après moi et pour me hisser sur les arbres; mais quand je lui parle de m'aider à apprendre mes leçons, c'est comme si je voulais les faire répéter à un poisson. Figurez-vous, mon oncle, qu'il a peur des livres, et qu'il prétend que ça me gâtera, et que si les Romains sont si méchants, c'est parce qu'ils lisent et qu'ils écrivent. Vous n'êtes pourtant pas méchant, vous, mon oncle. Dites, est-ce bon ou est-ce mauvais de lire et d'écrire?

Cinéas souriait à la volubilité de ces questions enfantines.

— Mon ami, tout dépend de ce qu'on lit et de ce qu'on écrit. J'ai longtemps pensé différemment. Je considérais l'art comme un équivalent de la vertu; je croyais qu'il élevait et sanctifiait tout; mais ce que je vois à Rome a bouleversé mes idées. Oui, mon ami, l'esprit est comme le corps: il peut avaler du poison ou des choses indigestes qui le surchargent sans profit, aussi bien que des mets substantiels qui le nourrissent. Mais je m'égare et te fais bâiller, mon pauvre Marcus. Toi, dirigé comme tu l'es dans tes études, tu peux avaler de confiance tout ce que te présentent ta mère ou ta nourrice. Voyons, as-tu appris quelque chose aujourd'hui?

— J'ai copié le Sermon sur la Montagne.

— Le Sermon sur la Montagne? Tu veux dire le Discours de Platon sur le cap Sunium?

— Non, pas du tout. Donne-moi le parchemin, Galdus. Tenez, mon oncle, lisez vous-même, voici ma copie.

L'Athénien déplia la feuille, et ses yeux tombèrent sur les paroles suivantes:

« Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu! »

— Petit Marcus, qui est-ce qui a dit cela?

— Mais c'est Jésus.

— Le Dieu des chrétiens? L'auteur du « Notre Père qui êtes aux cieux? »

— Sans doute, et qui voulez-vous donc que ce soit?

— Merci, Marcus. Laisse-moi, mon ami; nous recauserons tout à l'heure. « Heureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu! » C'est pour moi que ces paroles ont été prononcées. Mon Dieu, mon Dieu, révélez-vous! Pour vous voir, je garderai mon cœur pur!

Et il envoya à Rome, par un messager, le billet suivant :

« Cinéas, Athénien, au centurion Memnius Julius, salut :

« Si vous pouvez disposer de deux ou trois jours en faveur de l'ha-
« bitation de mon beau-frère ou en faveur de la mienne qui y touche,
« j'espère pouvoir vous donner des nouvelles d'une personne de la
« famille de votre sœur. Cette personne, que j'ai acquise comme es-
« clave, est libre à partir du moment où je vous écris. Elle habite, en
« vous attendant, sous le toit et en compagnie de ma sœur. »

Le centurion accourut à l'invitation de Cinéas. Ce fut avec des transports de joie qu'il reconnut sa nièce dans cette grande et belle jeune fille, vraiment ravissante sous ses vêtements modestes mais décents, que lui avait donnés Héléna; vêtements pareils à ceux que portait Gortynia, c'est-à-dire également éloignés de la bure grossière des esclaves et de l'élégance des matrones. Il pleura en entendant raconter la mort malheureuse de sa sœur, celle plus terrible encore de son beau-frère dévoré vivant par des monstres aquatiques, et surtout l'héroïsme de sa nièce en face des persécutions de Pédianus. Il remercia avec effusion Cinéas de sa générosité, et lui dit que Dieu seul pouvait l'en récompenser, et que ni lui ni sa nièce ne manqueraient un seul jour de l'invoquer pour lui. Mais il était extrêmement surpris de trouver sa nièce chrétienne, le nom même de Jésus étant probablement inconnu en Occident au moment où sa sœur et son beau-frère étaient partis pour ce fatal voyage sur mer.

— C'est pourtant au sein des Gaules que j'ai entendu ce nom pour la première fois, dit la jeune fille; car ici, sur la villa qui appartient aujourd'hui à notre noble protecteur, il n'existait pas d'autres chrétiens que mon père et moi. Mais il a plu au Seigneur d'opérer dans la Provence de grandes choses par le moyen de trois frères dont il est

souvent parlé dans les livres des évangélistes. Mes souvenirs personnels à ce sujet sont bien faibles et déjà un peu vagues; mais mon père me les rappelait souvent.

Héléna, Labéon, Cinéas et la nourrice, qui assistaient à l'entrevue de l'oncle et de la nièce, se rapprochèrent à ces mots et prêtèrent la plus vive attention.

« Voici ce que me racontait mon père :

« Pardonnez-moi, noble Cinéas, de ne vous avoir rien confié de ce qui suit, le jour où j'étais blessée et où vous me demandâtes mon histoire. J'étais si faible, et puis je ne supposais point que ma religion pût vous intéresser.

« Un matin nous étions sur le port de Marseille, nous venions retenir nos places sur un navire qui devait nous conduire à Rome; mon père me tenait par la main, et une multitude de gens se pressaient autour de nous comme des curieux désœuvrés. Vous connaissez sans doute, seigneurs, le mouvement du port de Marseille, le plus fréquenté de la Mer Intérieure, disait mon père, depuis la ruine de Carthage. Nous remarquâmes une accumulation particulière de la foule à l'entrée du port, en face de cette petite île rocheuse surmontée d'une tour qui ressemble à une sentinelle au milieu de la rade. Nous nous dirigeâmes aussi de ce côté, n'ayant rien de mieux à faire. Les gens qui bordaient le rivage se montraient avec admiration un petit bateau presque plat, qui venait de la haute mer avec une seule voile et sans gouvernail, et les marins n'en pouvaient croire leurs yeux. Il a fait fausse route, disait-on; mais, à coup sûr, il ne doit être parti de plus loin que de l'embouchure du Rhône. — Ou bien, c'est un esquif détaché d'un gros navire que nous verrons apparaître tout à l'heure, car jamais une pareille coquille n'eût supporté une longue traversée.

« Pendant qu'on discourait ainsi la barque approchait, et les passagers qu'elle renfermait devenaient plus distincts : ils étaient trois, un homme et deux jeunes femmes. L'homme était de taille moyenne, avec un front sérieux et un peu triste; les deux femmes, l'une surtout, excitèrent les exclamations de la foule par leur beauté, et aussi par l'étrangeté d'un costume qu'on ne voyait que rarement à Marseille.

« L'homme sauta à terre et présenta la main à ses compagnes, puis tous les trois se prosternèrent, baisèrent le sol, et élevèrent les bras vers le ciel, comme s'ils l'appelaient sur cette terre nouvelle ou s'ils en prenaient possession en son nom. Ils répétèrent ensemble une

prière dont personne ne put comprendre un mot, malgré le nombre des interprètes de toutes langues qui abondaient dans la foule. Ils agissaient comme s'ils eussent été seuls, et ne se préoccupaient nullement des spectateurs.

« Leur prière achevée, ils se relevèrent, et l'homme, se tournant vers mon père qui se trouvait très-près de lui, lui demanda le nom du pays où il venait d'aborder. Mon père lui nomma, en langue celtique, la Gaule et la cité phocéenne. — Comment veux-tu qu'il te comprenne? observa ma mère en latin; il t'interroge dans la langue de Rome, et tu lui réponds dans celle des Gaulois! — Pardon, madame, dit alors l'étranger en latin, j'ai parfaitement entendu, et je vous remercie. — De quel pays êtes-vous? demanda mon père. — Il répondit : — « De la Judée, qui est à l'autre bout de la Mer Intérieure, derrière la Phénicie. » Mon père, qui ignorait jusqu'au nom de ce pays, témoigna son étonnement qu'on apprît le celtique si loin. — Nous ne l'avons pas appris, dit l'étranger, nous n'avons étudié que notre hébreu; mais, par une grâce spéciale de l'Esprit qui s'est répandu sur nous, nous parlons tous les idiomes de la terre. — Il y eut une explosion générale d'exclamations, où perçaient l'ironie et l'incrédulité. Un Carthaginois s'avança et interpella l'étranger dans la langue punique; il en reçut, dans la même langue, une réponse qui le confondit. Un Grec tenta alors une expérience analogue avec un égal succès. Ensuite vint un Égyptien, puis un nègre de Numidie, puis un esclave germain; chacun d'eux était parfaitement compris et se retirait, disant : — « Ces gens-là sont de mon pays. » C'était sur tout le port comme un ébahissement sans bornes; on se regardait les uns les autres avec stupeur, et bientôt il ne fut bruit dans toute la ville que des trois personnages extraordinaires qui étaient de tous les pays.

« Les aubergistes et les logeurs se disputaient à qui les emmènerait dans sa maison; mais eux, après s'être consulté, ils suivirent une pauvre Gauloise, veuve d'un portefaix, qui avait deux chambres où elle demeurait seule dans le quartier pauvre et montueux qui longe le port du côté du septentrion. Le nouveau débarqué occupa la plus petite de ces chambres, et ses deux compagnes, qui étaient ses sœurs, s'installèrent dans l'autre avec la veuve.

« Leurs bagages étaient à peu près nuls, bien que leur mise annonçât une aisance plus voisine de la richesse que de la pauvreté. Quant au petit bateau qui les avait amenés, ils l'abandonnèrent sans s'en préoccuper; et leur incurie à cet égard n'avait rien de surpre-

nant : j'entendis un matelot dire qu'il n'accepterait pas ce bateau, même pour rien, si on le lui donnait à la condition de traverser la rade dessus.

« Pendant les jours suivants, la maison de la veuve et les rues voisines ne désemplirent pas de visiteurs. Le bas peuple y vint, les consuls marseillais y vinrent, les gros marchands aussi, de même que les savants et les rhéteurs, et jusqu'au gouverneur romain d'Aquæ Sextiæ (Aix). Mon père, naturellement, nous y mena aussi, et nous entendîmes discourir plus d'une fois, et les uns après les autres, tantôt le frère, tantôt les deux sœurs. Ils racontaient des choses étranges dont je ne saisissais pas bien la portée, mais qui jetaient les grandes personnes dans l'ébahissement.

« Le frère prétendait avoir été mort et être sorti du tombeau après quatre jours, à la voix d'un ami qui était un prophète et plus qu'un prophète, puisqu'il était le Fils même de Dieu descendu sur la terre pour sauver les hommes. Il racontait peu de choses des mystères de la mort, vu qu'il ne lui était pas permis de les dévoiler ; mais il disait cela avec un accent qui vous pénétrait jusqu'aux os. On ne le voyait jamais sourire. Des deux sœurs, l'une était une jeune fille très-simple, très-modeste, et habituée aux travaux du ménage : elle était belle, mais moins que sa sœur, et aussi moins expansive. Celle-ci racontait qu'elle avait eu une jeunesse de désordres, et qu'elle avait gravement offensé, avant de le connaître, le même ami qui avait tiré son frère du tombeau ; que cet ami l'avait délivrée elle-même de sept démons, et qu'il lui avait annoncé le pardon de ses fautes un jour qu'elle pleura sur ses pieds en les essuyant avec ses cheveux. A ces souvenirs, elle éclatait de nouveau en un torrent de larmes et semblait inconsolable.

« Elle s'appelait Marie-Madeleine, sa sœur, Marthe, et son frère, Lazare. Ils étaient du village de Béthanie, tout près de Jérusalem, et avaient souvent offert à leur libérateur l'hospitalité de leur toit. Ils avaient été mis par leurs compatriotes, en haine de lui, dans cette pauvre barque où nous les avions vus ; mais, abandonnés à la merci des flots, sans aucune des provisions nécessaires pour un long voyage, ils n'avaient cependant ressenti ni la faim, ni le froid, ni la terreur du naufrage. Un souffle doux et uniforme les avait poussés durant quinze jours. Plus d'une fois, dans cet intervalle, ils avaient entendu l'orage siffler autour d'eux, ils avaient entrevu de gros navires en péril, mais la tempête n'arrivait pas jusqu'à eux ; leur barque glissait toujours

entre les vagues amoncelées, et son sillage ressemblait, selon leur comparaison, à une route droite et aplanie qui chemine parmi des montagnes et des précipices.

« Ils passèrent plusieurs mois chez la veuve, publiant la bonne nouvelle, racontant la vie du Christ rédempteur et les vérités qui sont la joie et la force de ceux qui ont le bonheur de les connaître.

« Ils trouvèrent quelques auditeurs dociles, pas beaucoup, et presque tous gens du commun; car ils prêchaient le renoncement au luxe et aux mollesses de la vie. Mon père et ma mère, qui avaient retardé leur voyage à cause d'eux, furent de ce nombre. Lazare nous versa à tous les trois l'eau sainte sur la tête.

« Mais bientôt la curiosité s'épuisa, les riches et les puissants cessèrent de venir à la maison de la veuve. Parmi les savants, les uns démontrèrent que les trois étrangers étaient fous et ennemis des dieux; les autres, que c'étaient des imposteurs fort habiles dans les langues et dans les sciences ténébreuses. Mon père m'a expliqué tout cela depuis. Bref, les leçons de Lazare et de ses sœurs ne furent bientôt pas plus remarquées ni plus suivies que celles de n'importe quelle école philosophique de la ville.

« Alors ils jugèrent qu'un seul pourrait suffire à la besogne dans cet endroit; ils s'embrassèrent étroitement et ils se séparèrent. Madeleine, qui se disait indigne d'annoncer la parole de Dieu autrement que par ses larmes, se retira vers les montagnes qu'on voit bleuir à l'horizon de Marseille, du côté où le soleil se lève; Marthe chercha le cours du Rhône, et remonta le long du grand fleuve jusqu'à Arles et à Tarascon; Lazare demeura dans la cité phocéenne, où il construisit un petit temple, le premier où l'on ait adoré le vrai Dieu dans mon pays.

« Mon père avait entendu dire que Marthe, autrefois si craintive, était devenue intrépide et éloquente et qu'elle avait converti plusieurs personnes. A Tarascon, elle avait délivré le pays d'un monstre horrible, espèce de crocodile qui habitait dans les roseaux du fleuve où il emportait pour les dévorer les bestiaux et les enfants, et qu'on avait vainement tenté de détruire à coup de lances et de flèches. Elle était allée droit au monstre, toute seule, et tenant un ruban dans la main. Le monstre avait voulu d'abord s'élancer sur elle, ensuite s'enfuir; mais on l'avait vu s'arrêter tout d'un coup comme devant une force invisible, trembler sur ses griffes et se coucher en poussant des gémissements plaintifs. La jeune fille lui avait passé le ruban autour

du cou et l'avait emmené docile comme un mouton jusqu'à la ville où les habitants l'assommèrent facilement.

« Tout ceci, nobles seigneurs, m'est présent par les souvenirs de mon père plutôt que par mes propres souvenirs d'enfant. Mais je n'oublierai jamais l'aspect sous lequel Madeleine s'offrit à moi un jour que nous allâmes la visiter dans sa montagne avant de reprendre la route de l'Italie.

« Au sein d'un pays sauvage, nous la trouvâmes dans l'enfoncement d'une grotte à laquelle on ne parvenait que par un sentier raide et sans chemin. Elle était à genoux devant un quartier de rocher, sa main gauche enveloppant une tête de mort posée sur la pierre, symbole des vanités de la vie, sa droite pressant sur sa poitrine une image en bois de Jésus crucifié, ses longs cheveux retombant jusqu'à terre derrière elle, ses yeux fixés vers le ciel avec une expression d'ardeur et de joie infinies.

« Elle se retourna légèrement à notre approche, nous reconnut et se releva. Son visage rayonnait; sa démarche était si légère qu'elle paraissait ne pas toucher le sol. Ainsi doivent marcher et sourire les bienheureux dans le ciel. Elle nous fit asseoir un instant, nous demanda ce que nous savions de son frère et de sa sœur, nous dit que le Seigneur lui avait accordé la faveur de la soulager par avance du poids de son corps et que cette grotte d'où elle ne sortirait plus était pour elle le parvis du paradis. Elle n'avait pris aucune nourriture terrestre depuis qu'elle y était entrée; mais un ange, sous la forme d'un jeune homme, lui apportait chaque matin le pain mystérieux; car ce Dieu qui avait daigné accepter pour épouse une pécheresse longtemps livrée aux créatures, ce Dieu était si bon qu'il n'avait pas voulu priver sa solitude du bonheur réservé à ceux-là seulement qui vivent auprès des apôtres et des autres ministres chargés de rompre le pain.

« Au moment de la quitter, je voulus baiser le pan de sa robe; mais elle mit sa main sur mon front et, me regardant dans les yeux, elle me dit de sa voix douce et vibrante : « Vous serez plus heureuse que moi, ma fille! La fange jaillira autour de vous, mais vous porterez votre robe immaculée aux noces de l'Agneau! » Ces paroles retentissent encore dans mon oreille.

« Nous redescendîmes de la sainte montagne, et, après avoir pris congé de Lazare et de la petite église naissante de Marseille, nous fîmes enfin voile pour l'Italie. Vous savez nos tristes aventures

depuis ce moment, seigneurs. Mes parents ont connu la mort mais non le désespoir, et je ne me reproche que de m'être exposée à mourir de ma propre main. J'ai vu depuis un ministre de Dieu qui m'a fait comprendre que j'avais eu tort. La prédiction de Madeleine soutenait mon courage, mais pas assez. J'étais égarée, ma confiance avait fléchi sous ma terreur. Vous, généreux Athénien, que Dieu et Madeleine vous bénissent pour m'avoir protégée de vous-même et sans que j'eusse besoin une seconde fois de ce protecteur invisible qui a frappé Pédianus ! »

Ce récit, écouté avec admiration, provoqua des sentiments divers chez les auditeurs. Héléna attira la jeune fille dans ses bras en lui disant : « Laissez-moi baiser la place qu'à touchée Madeleine ! » Le centurion et la nourrice ne songèrent qu'à remercier le ciel. Labéon murmura : « Les femmes sont étonnantes, quand elles se mêlent de métaphysique ; voilà une petite cervelle de quinze ans déjà toute perdue dans les rêves éveillés ! » Cinéas garda le silence, mais Virginia lui sembla entourée d'une nouvelle auréole, celle de la poésie, dont les rayons s'épandaient jusque sur la religion austère du Crucifié.

Héléna avait d'abord songé à garder Virginia auprès d'elle, afin de reprendre et de compléter son éducation ; mais la réflexion la fit renoncer à ce projet. Le centurion touchait à la limite d'âge à laquelle il allait avoir sa retraite. Elle l'engagea à prendre sa nièce avec lui et se borna à lui indiquer de bons maîtres de langue et à lui fournir les moyens d'obtenir leurs leçons.

— Oui, dit Cinéas au centurion lorsqu'il lui dit adieu, emmenez-la. J'ai acheté deux mille esclaves rien que pour avoir cette enfant, et je ne comprends point comment j'ai pu vous la donner. Emmenez-la, emmenez-la ! Je ne réponds pas d'avoir demain le courage d'aujourd'hui.

Durant les événements que nous venons de retracer, Labéon et Cinéas n'avaient point manqué de faire assez régulièrement leur cour à l'empereur. Ils en vinrent même à regretter la distance qui séparait la ville de leur résidence des champs, et, après que tout fut réglé et en ordre dans la nouvelle propriété de Cinéas, ils transportèrent pour quelques mois leurs pénates à Rome, suivant l'expression païenne, bien que Sulpicia seule eût songé à se faire suivre des petites divinités d'airain ou de bois vermoulu qui composaient la collection vénérée dans le *Sacrarium* des Sulpicii.

Labéon, dans ses assiduités à la maison Palatine ne poursuivait que son avancement; Cinéas avait des intentions plus élevées. Dépourvu d'ambition personnelle, il se demandait s'il ne serait pas possible de dégager l'un de l'autre les deux hommes qu'il reconnaissait dans Néron, et d'étouffer le tyran sous le développement de l'artiste; mais la tâche n'était rien moins que facile. Néron mettait jusque dans ses goûts innocents un emportement et une extravagance croissante qui prouvaient combien il était peu diciplinable. Il montait en personne sur la scène, seul ou avec des musiciens et des comédiens de profession, se déguisait suivant les exigences de ses divers rôles, se montrait chargé de chaînes dans le personnage d'Hercule furieux. A Naples, où il fit ses débuts, il chanta plusieurs jours de suite, et il était si impatient de reparaître qu'il mangeait devant les spectateurs, ajoutant, par un indigne jeu de mots, que « lorsqu'il aurait mangé, il ferait entendre quelque chose de nourri » (1). Il ne rougissait pas de conduire les ballets, et l'on venait voir danser le maître du monde. Les vues de Labéon étaient d'une réalisation plus assurée que celles de Cinéas.

Appelé d'abord par la faveur impériale aux fonctions de questeur qu'il remplit pendant un an, l'ancien tribun militaire de la quatorzième légion reçut bientôt une dignité plus élevée, celle de tribun du peuple, puis au bout d'une autre année, celle plus importante encore de prêteur. Il avait en assez de bon sens pour deviner l'exacte valeur de ces divers titres, autrefois si importants dans l'État! il comprenait que sous Néron, le vrai moyen de s'y distinguer, c'était de n'y rien faire, sinon d'offrir des spectacles et d'amuser la populace. Il s'abstenait donc de la politique active autant qu'il le pouvait, et il en avait le droit, le sort n'ayant pas mis les fonctions judiciaires dans ses attributions. Il s'efforçait seulement de concilier, dans les fêtes qu'il donnait, la magnificence et l'économie. Il y réussissait et s'était rendu aussi populaire dans la ville que bien vu au palais impérial, où sa bonhomie et sa disposition à ne pas empiéter sur les attributions de ses voisins ne portaient ombrage à personne.

Il n'en était pas de même de Cinéas. On ne le voyait parvenir à rien et on le redoutait d'autant plus qu'on le croyait capable d'arriver à tout.

Tigellin avait espéré que Néron se fatiguerait vite d'un favori qui refusait de se faire le compagnon de ses débauches; mais quand il vit la faveur se fortifier par le temps, il éprouva de sérieuses alarmes. Il

(1) Suétone, *Néron*, c. XX.

ne comprenait que la moitié du caractère de son maître. C'est ce que ce dernier remarquait lui-même en riant de sa jalousie :

— Tigellin, disait-il à Cinéas, Tigellin n'a que des instincts, et il me croit son égal. Les jouissances supérieures de l'intelligence lui sont complétement inconnues, comme à vous les longs soupers qu'il me donne et qui durent douze heures de suite, tellement qu'après m'être amusé au delà des bornes de la prudence, je suis obligé pour me refaire de prendre des bains rafraîchis à la neige. Il a certes du bon à sa manière, et vous vous complétez mutuellement ; l'un me repose de l'autre comme la nuit repose du jour ; mais c'est vous qui êtes le jour. Grâce aux dieux, les soucis du gouvernement qui ont privé Rome d'un successeur et d'un rival de Virgile n'ont pas diminué mes goûts attiques. Si je devais cesser d'être César, je voudrais me retirer à Lesbos et mener la vie d'Anacréon. Alors je n'aurais plus besoin de Tigellin. Tigellin, votre rival ! O mon Apollon, quelle ridicule fatuité ! Vous ai-je jamais consulté sur l'ordonnancement d'une partie de débauche ou sur les moyens de remplir les vides de ma caisse ? Non ; vous avez votre département, et il a le sien. Je ne l'interroge pas non plus, lui, sur ma déclamation...

Cinéas remerciait l'empereur de sa bienveillance, avec la grâce particulière qu'il mettait à tout ce qu'il disait, mais il avait trop de dignité pour faire de lui-même la moindre allusion à un ennemi, soit en bien soit en mal.

Il remplaçait désormais Sénèque et avec avantage, excepté dans les soins du gouvernement dont il refusa constamment de se mêler. Il s'efforçait de faire profiter ce vieil ami de son influence qu'il lui devait en partie, et il réussit longtemps à suspendre sur la tête du philosophe vieilli et retiré dans sa petite maison de l'*Alta Semita*, le coup fatal qui devait le frapper tôt ou tard.

Il ne pouvait pas estimer Néron, mais il éprouvait pour lui une sorte de compassion et ce respect qu'on ressent pour toute passion sincère ; or la sincérité, sinon la légitimité des prétentions artistiques de Néron était hors de doute. Il suffit pour s'en convaincre de relire la page suivante du biographe des douze Césars, surtout si l'on se rappelle que Néron avait sur ses juges droit de vie et de mort :

« Son émotion et son inquiétude pendant les concours de chant, sa « jalousie pour ses rivaux, ses défiances à l'égard de ses juges dépas- « saient tout ce qu'on peut croire. Ses adversaires, il les traitait tout- « à-fait comme des égaux, les observant, les épiant, les accablant

« d'injures quand il les rencontrait, cherchant même à les corrompre « par de l'argent s'ils avaient plus de talent que lui. Pour ses juges il « leur adressait la parole avec le plus profond respect avant de com- « mencer. Il avait fait tout ce qu'il pouvait faire, mais l'événement « dépendait de la fortune ; c'était à eux hommes sages et instruits, « d'écarter les chances du hasard et lorsqu'ils l'exhortaient à avoir « bon courage, il se retirait le cœur plus tranquille. Mais il n'était pas « même alors exempt d'inquiétude, il taxait le silence et la réserve « de quelques-uns d'entre eux de malveillance et de jalousie et disait « qu'ils lui étaient suspects. Il se soumettait si docilement aux lois « établies pour les concours qu'il n'osait cracher et essuyait avec son « bras la sueur de son front. Dans une tragédie, ayant laissé échapper « son sceptre, il se hâta de le ramasser en redoutant d'être exclu du « concours pour cette faute. Il fallut pour le rassurer que le panto- « mime lui affirmât que la chose avait passée inaperçue au milieu des « trépignements et des acclamations du public. Jamais en Grèce il « n'assistait aux combats de gymnastique qu'assis par terre dans le « stade à la manière des juges et si quelques couples de lutteurs s'é- « loignaient trop, il les traînait lui-même au milieu de la lice. Il avait « aussi un goût très-vif pour la peinture surtout et la sculpture. Il « n'est pas vrai comme on l'a cru, qu'il ait donné pour siennes les « poésies d'autrui. J'ai tenu entre mes mains des papiers et tablettes « avec des vers écrits de sa propre main. On voyait clairement qu'ils « n'avaient été ni transcrits ni copiés sous la dictée d'un autre, mais « tracés par un homme qui pense et qui crée, tant il y avait de ra- « tures, de surcharges et de transpositions (1). »

Lorsque Cinéas s'entretenait avec Néron de poésie ou même de philosophie, ou qu'il l'entendait discourir sur le souverain bien, sur l'immortalité de l'âme et autres questions ordinaires entre les philosophes, il ne pouvait réfléchir sans effroi à l'étonnant phénomène qu'il avait devant lui. Néron ne faisait jamais allusion à la politique ni même à son titre de César dont il se parait moins volontiers que de celui d'artiste. Il s'exprimait d'ordinaire avec emphase, mais souvent avec calme et convenance. Il félicitait l'Athénien de l'inaltérable fraîcheur de ses sentiments et de l'originalité toujours neuve de ses conceptions. Il débordait pour ainsi dire d'enthousiasme en trouvant en lui un résumé des qualités élevées de la race hellénique et en admirant des vertus qu'il fuyait et détestait chez tout autre. Et cepen-

(1) Suétone, *Néron*, c. 23, 24 ; 52 et 53 ; voir aussi Tacite, XIII, 3 et XVI, 4.

dant, ce même prince était le fratricide, le parricide, l'homicide Néron ! Les raffinements intellectuels pouvaient donc coexister dans une âme avec ceux de la barbarie et de la luxure ! On pouvait être à la fois un dilettante et un monstre, soupirer des idylles pastorales et verser le sang par torrent ! Cinéas en était honteux pour l'art et reconnaissait l'insuffisance de la philosophie.

Toutefois la disgrâce des deux poëtes latins les plus remarquables de l'époque ne laissa pas de faire réfléchir Cinéas.

Lucain, le neveu de Sénèque, dut s'éloigner comme son oncle, moins à cause de l'austérité républicaine qu'il affectait que pour avoir eu la maladresse de disputer à l'empereur un prix de poésie, et la maladresse plus grande encore de le gagner. Pétrone se vit menacé de même et se retira peu à peu de la cour. Pétrone, après avoir été proconsul de Bithynie, avait renoncé complétement à la politique ; il ressemblait beaucoup à Cinéas, sauf par les côtés sérieux et par la pureté des mœurs. C'était un épicurien délicat, un voluptueux mais non un débauché, passant les nuits en festins mais sachant dormir le jour, prodigue et intempérant mais en apparence plus qu'en réalité, habile enfin à se tenir à distance des extrêmes. Sa conversation et ses écrits faisaient les délices des beaux esprits ; ses manières donnaient le ton, et tous les bons mots qui couraient la ville lui étaient attribués. Seulement, Pétrone et Lucain avaient contre eux de grands ennemis : leurs œuvres écrites, que leur rival couronné ne leur pardonnait point.

Cinéas, riche et indépendant, sut heureusement se préserver de cet écueil. Il se défendit avec une persistance, dont Néron lui sut gré, de ne descendre jamais à son tour dans la lice.

Il eut encore d'autres occasions de s'apercevoir que les hommes de sa trempe ne sont pas faits pour les cours et que les princes, lorsqu'ils demandent la vérité, n'en désirent que d'agréables. Un jour Néron se plaignit de son peu de complaisance parce qu'il ne voulait pas chanter avec lui devant la foule. Une autre fois, il l'accusa de manquer de goût parce qu'il l'avait engagé à se contenter des suffrages restreints d'un public d'élite, juge plus compétent que les masses populaires. Sur ces entrefaites, de nouveaux crimes et de nouveaux scandales affligèrent la ville. Torquatus Silanus fut mis à mort pour avoir mal parlé, disait-on, de la famille Junia, et Néron, à la suite d'une orgie nocturne organisée par Tigellin et où de nobles matrones ne craignirent point de se montrer, poussa la folie jusqu'à s'ha-

biller en femme et à épouser en plein jour avec la dot et le voile jaune, suivant les rites du mariage, une fille qu'il appelait son mari, puis revenant à son premier sexe, un jeune homme qu'il prétendait métamorphoser en femme !

Cinéas aurait quitté la cour dès ce moment, s'il n'eût été retenu par les intérêts de son beau-frère. Mais encourir la disgrâce impériale, c'était ruiner la carrière de Labéon et le labeur de plusieurs années ; c'était envelopper sa famille et tous ses amis dans un irréparable désastre ; c'était surtout laisser le champ libre à Tigellin et aux ennemis du bien public. Il se résigna donc à dissimuler ses tristesses. Il offrit à l'empereur un petit recueil de poésies grecques, mais en ayant soin de le lui présenter comme une œuvre retrouvée d'un auteur inconnu mort depuis longtemps. « Vous êtes le seul qui me donnez, sans me rien demander, lui dit l'empereur en le remerciant. Si Tigellin me manquait, j'en trouverais cinquante autres le lendemain ; mais vous, comment vous remplacer? Vous auriez pu ne jamais vous présenter à mon palais ; mais maintenant que vous y avez paru, vous y êtes fixé pour jamais ! »

Ces préoccupations eurent au moins pour l'Athénien un heureux résultat ; elles adoucirent ses regrets de la séparation de Virginia.

Elles lui firent aussi oublier le christianisme, qu'il n'avait plus maintenant le loisir d'examiner à fond. Mais malgré ce prétexte qu'il se donnait, son cœur était toujours sollicité vers la vérité par les exemples d'Héléna et par la conversation du petit Marcus, qui était désormais sa joie et son délassement au sortir de la maison Palatine.

Il trouvait souvent l'enfant en conférence sérieuse avec son colossal élève Galdus. Le Breton ne comprenait pas toujours les explications, mais toujours il écoutait, toujours il admirait. Si l'Athénien les surprenait causant tous deux seuls à l'écart, il prêtait l'oreille aussi longtemps qu'il le pouvait sans être vu. Pour ce philosophe saturé de systèmes la conversation d'un enfant et d'un barbare avait un charme saisissant.

« Regarde, disait Marcus en montrant le jet d'eau du péristylium ; regarde, Galdus, cette flèche liquide que le soleil fait paraître d'or en haut et qui est d'argent en bas. Quand nous irons en Paradis, nous y trouverons beaucoup de belles choses comme celle-ci, mais beaucoup, beaucoup plus belles.

— Il suffit que vous y soyez pour qu'il soit beau, répondait l'an-

cien gladiateur en extase. Seulement ce Paradis est fait pour vous, pas pour moi.

— Pourquoi ? Il est pour tous ceux qui sont sages, je t'y mènerai avec moi, Galdus.

— Hélas ! je suis un pauvre esclave, moi, un barbare.

— Il n'y a pas de barbares ni d'esclaves devant Dieu, Galdus.

— Non, insistait le Breton ; j'irai où sont allés mes pères, là-haut, dans les nuées sombres ou dans les étoiles ; ou bien je reparaitrai ici pour y vivre une autre vie de guerrier, peut-être une vie d'animal ; je serai le chasseur qui poursuit le daim ou le daim qui fuit devant le chasseur, qui sait ?

— Oui, tu vivras une autre vie, Galdus, mais pas de guerrier ni d'animal. Moi d'abord j'irai avec les anges qui voient le bon Dieu, j'en ai la confiance. Reste avec moi toujours, Galdus.

— Avec vous, oh ! oui, dit le géant serrant d'une douce pression les petites mains de l'enfant et le regardant avec amour.

— Eh bien, Galdus, il faut aimer le bon Dieu !

— Dieu ! Vous êtes mon Dieu, vous, Marcus.

— Tais-toi : il n'y a qu'un Dieu !

— Je ne le connais pas et il me fait peur. Tous les dieux sont cruels et terribles. Je n'ai pas besoin d'eux. Depuis que vous m'avez sauvé, j'ai assez de vous.

— Je te le ferai connaître.

— Non ; les hommes qui le connaissent le mieux sont ceux qui le redoutent le plus.

— Quels hommes ?

— Nos prêtres, les druides. Ce sont des gens vénérables qui ont de longues barbes blanches ; ils vivent dans les forêts, dans les cavernes et quelquefois ils voient Dieu et ils lui parlent.

— Alors ils doivent bien voir qu'il n'est pas cruel.

— Il l'est. Il est altéré de sang. Le grand Teutatès n'est pas meilleur qu'Hésus le fort ou la belle Néhalennia. Du sang, toujours du sang ! J'ai vu dans l'enceinte des Kromlechs les druides penchés, un couteau à la main, sur des malheureux couchés sur les grandes pierres ; j'ai vu le sang des victimes couler jusqu'à la dernière goutte dans les rigoles sacrées. J'ai vu un monstre d'osier rempli de prisonniers vivants s'affaisser dans les flammes, et les prêtres refouler à coups de lances ceux qui cherchaient à s'échapper.

— Horreur ! s'écria Marcus se couvrant le visage de ses mains. Ils

ne le connaissent pas! ils ne le connaissent pas; c'est le démon qu'ils adorent.

— Démon ou autre, c'est comme cela, ajouta tranquillement le Breton.

— Mais, reprit l'enfant avec énergie. Dieu déteste le meurtre. Vos druides sont une abomination à ses yeux. Dieu aime les hommes!

— Dieu aime les hommes? Je ne comprends pas.

— Oui, il est descendu du ciel pour nous.

— Je ne comprends pas. Du ciel je n'ai jamais vu descendre que le tonnerre, et en songeant que c'est lui qui l'envoie, j'ai peur de lui.

— Eh bien, moi il me tuerait avec son tonnerre que je n'aurais pas peur; car ce serait pour prendre mon âme avec lui dans son Paradis. Oublie son tonnerre, Galdus; vois son soleil, son ciel bleu et les fleurs qu'il nous donne et comprends qu'il est bon!

— Je n'avais jamais pensé à cela, dit Galdus lentement et à voix basse.

— Et quand il eut pris un corps pour vivre avec les hommes, poursuivit Marcus, il alla partout cherchant les délaissés, enseignant les pauvres, consolant les affligés et guérissant les malades. Voilà le vrai Dieu, ô Galdus. Cela, du moins, tu peux le comprendre.

— Il vous ressemblait, Marcus. C'est ainsi que vous m'apparûtes dans ce coin où je râlais frappé par un lâche et abandonné comme un chien. Je crus voir une vision; vous pleuriez et cependant, ce n'était pas vous qui souffriez; vous me parliez comme à un frère, vous qui ne m'aviez pas encore vu. Vous voyez bien que j'ai raison de vous adorer et que vous êtes mon Dieu.

Et l'athlétique sauvage pressait l'enfant dans ses bras avec force et avec tendresse; et l'enfant sentait contre son oreille le battement du cœur qui faisait frémir cette rude et épaisse enveloppe.

— Aime-moi, Galdus, je le veux bien; mais il y a quelqu'un que tu dois aimer plus que moi.

— Il y eut une chose, dit le Breton, la liberté; mais maintenant... maintenant, petit Romain, enfant des tyrans de mon pays, tu m'as fait oublier tout, pays et liberté.

— Le bon Dieu te rendra tout cela, dit Marcus; s'il ne te le rend pas maintenant, il te donnera cent fois davantage plus tard. En attendant, aime le et n'en aie plus peur.

— J'essayerai, répondit Galdus après un moment de silence. Vous l'aimez, vous, et vous dites que c'est lui qui vous a envoyé vers moi.

Cela me suffit; je ne suis pas un savant comme vous autres, mais quand on m'aime je le sens.

Ainsi parlaient l'enfant et le barbare, et Cinéas ne savait ce qu'il devait le plus admirer de l'assurance avec laquelle l'enfant affirmait son Dieu, tandis que les philosophes cherchent et tâtonnent, ou de la puissance souveraine de l'amour chrétien, dont il ignorait encore le nom, et qu'il voyait capable de suppléer à tous ces raisonnements chez les gens simples, pour leur inspirer la foi.

Un soir, le centurion Julius et sa nièce Virginia étaient assis ensemble dans le modeste appartement où ils vivaient retirés, sur le mont Célius. Le vieux soldat, accoudé à une table, écoutait une lecture faite à haute voix par la jeune fille, dans une feuille de parchemin que Julius avait reçu d'un de ses amis d'Asie :

— C'est magnifique! disait-il. C'est quelquefois un peu concis et il y a des répétitions nombreuses; mais comme on reconnait bien l'âme tendre de Jean, de celui qui a reposé sa tête sur le cœur de Jésus et auquel Jésus mourant à légué sa mère.

— Mon oncle, disait la jeune fille, ce qui paraît trop concis se comprend parfaitement, en le relisant, et quant aux redites, elles ne sont qu'une insistance de plus en plus vive sur un commandement, celui de la charité. Je vais relire encore ce passage qui vous a frappé, ensuite je ferai la copie pour nos amis de la famille de Labéon.

Mais au moment de recommencer, la lectrice fit une pause et releva la tête du côté de la fenêtre près de laquelle elle se trouvait placée.

Il lui semblait entendre au dehors un fracas lointain, plus fort que le roulement sourd habituel de la grande ville. Elle reprit néanmoins.

« Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres. Celui qui « n'aime point ne connaît point Dieu, car Dieu est amour. C'est Dieu « qui nous a aimés le premier, et qui a envoyé son Fils, afin qu'il fût « victime pour nos péchés. Mes bien-aimés, si Dieu nous aimés de « cette sorte, nous devons nous aimer les uns les autres... »

Virginia s'interrompit. Des cris humains lui paraissaient se mêler au bruit du dehors, qui augmentait et se rapprochait. Elle fit un effort sur elle-même et continua :

« Dieu est amour, et ainsi quiconque demeure dans l'amour, de- « meure en Dieu, et Dieu demeure en lui. La perfection de notre

« amour consiste à nous remplir de confiance en Dieu pour le jour du « jugement, car la crainte ne se trouve point avec la charité, et la « charité parfaite chasse la crainte... »

En ce moment, les clameurs du dehors se firent entendre sous la fenêtre et au bas de l'escalier de la vaste maison dont le centurion occupait en partie l'étage le plus élevé. Une grande clarté se réfléta sur la feuille que tenait Virginia ; mais elle ne fit que passer. La jeune fille regarda son oncle. Celui-ci, insensible à toute autre chose qu'à la lecture, avait les yeux a demi-fermés avec une expression de ravissement et suivait du mouvement de ses lèvres les paroles qu'il entendait. Elle hésita à le tirer de son extase et continua :

« Si quelqu'un dit : J'aime Dieu et ne laisse pas de haïr son frère, « c'est un menteur. Car comment celui qui n'aime pas son frère qu'il « voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? »

Une nouvelle lueur inonda la chambre et cette fois ne passa point. La feuille huilée qui fermait la fenêtre parut toute rouge.

Virginia se leva, regarda au dehors, et jeta un cri.

— Qu'y a-t-il, mon enfant? demanda le centurion.

La jeune fille, sans répondre montre du doigt ce qui l'avait effrayée. Le centurion, rappelé subitement à lui-même, sauta de sa chaise et s'approcha ; ce qu'il voit formait un terrible spectacle.

Le ciel était embrasé, d'épaisses masses de fumée l'obscurcissaient par intervalles, mais des myriades d'étincelles dissipaient la fumée et montaient en pétillant.

— Le feu ! s'écria Virginia, là, autour du Cirque Maxime, entre le mont Cœlius et le Palatin !

Le centurion chercha à se rendre compte de la direction du vent. Il soufflait avec violence et un peu dans tous les sens, mais beaucoup plus, cependant, vers le Palatin.

— Nous n'avons rien à craindre, mon enfant ; mais c'est une terrible calamité pour ceux qui sont atteints. Si j'étais seul, je courrais à leur secours, conformément aux préceptes que tu viens de me lire.

— Allez, mon oncle, que je ne vous retienne point ; je ne suis pas aussi facile à effrayer qu'un autre, vous savez : je vous attendrai sans crainte ici.

— Tout à l'heure, mon enfant, sachons d'abord au juste où en est l'incendie.

Les flammes roulaient comme un torrent sur la maison d'Auguste,

celle de Cicéron, celle de Clodius et sur le temple de Vesta où reposaient les Pénates du peuple romain. Elles semblaient monter à l'assaut du Palatin, et sautant d'édifice en édifice, de quartier en quartier, elles enveloppèrent bientôt toute la montagne dans un commun brasier. Rien ne les arrêtait. Les rues étaient étroites, tortueuses, et les constructions, vieilles pour la plupart, prenaient feu comme du bois sec avant même d'avoir été touchées et par influence.

Ce qu'on voyait dans les rues n'était pas moins terrible. La multitude éperdue fuyait en tous sens ; les femmes criaient appelant leurs maris, entraînant les enfants par la main ; les vieillards et les invalides qui tombaient étaient impitoyablement foulés aux pieds ; bien peu de personnes songeaient à autre chose qu'à leur propre salut.

Les incendies n'étaient malheureusement point rares à Rome, mais les proportions immenses que prenait celui-ci dès ses débuts déconcertaient la résistance. Ce n'était plus un incendie ordinaire et dont on pût se rendre maître.

Pendant que Virginia considérait ces scènes d'horreur, Julius avait ouvert une trappe dans le plafond, et, par une échelle, était monté jusque sur le toit.

Il en redescendit tout pâle et dit d'une voix calme :

— Ma nièce, si tu as quelque chose de précieux à emporter hâte-toi, nous n'avons pas une minute à perdre.

— Mais, mon oncle, le feu est là-bas assez loin devant nous.

— Il est aussi derrière, mon enfant, dans une demi-heure notre maison sera cernée.

— Oh ! que de malheureux cela va faire ! Mon oncle, je suis prête. Partons.

— Mon enfant, va t'habiller aussi chaudement que tu pourras ; il nous faudra passer la nuit dehors ; et vite, vite ! pendant que je mets mon casque et mon armure.

Quelque prompts qu'eussent été ses préparatifs, lorsque la jeune fille rentra de sa chambrette et retrouva son oncle en uniforme complet de centurion romain, l'incendie avait déjà fait de nouveaux progrès.

— Mon oncle, s'écria Virginia, je ne vois que des flammes partout ; est-ce que c'est la fin du monde ?

— Je l'ignore, mon enfant, mais la retraite nous reste encore ouverte du côté du mont Esquilin. Allons, ma fille, à la grâce de Dieu !

Ils se précipitèrent vers l'escalier qu'ils trouvèrent plein de gens

montant et descendant, cherchant à sauver leurs meubles et leurs richesses : Contentez-vous de sauver vos personnes, leur criait le centurion en passant ; j'ai regardé par-dessus le toit ; le feu s'avance de deux côtés !

Dans la rue, où toutes les habitations vomissaient du monde, il était difficile de se mouvoir à cause de la foule.

— Jamais nous ne passerons, dit Virginia ; nous sommes perdus !

— Mon enfant, j'ai vu pire que cela dans certaines villes prises d'assaut. Tiens moi bien par la main et ne te laisse pas tomber : c'est l'important. A la première étincelle qui se montrera à ce côté-ci de la rue, tu verras les gens se jeter de l'autre.

En effet un éclair sinistre brilla venant du mont Aventin ; la foule qui restait comme en suspens, ses mouvements en sens contraire s'accumulant les uns sur les autres, en reçut comme une commotion électrique, qui la précipita vers l'Esquilin. Elle était si serrée que ceux qui se trouvaient au milieu n'avaient pas besoin de mouvoir leurs jambes pour avancer ; il leur suffisait de se tenir en équilibre.

Mais au même moment le feu se montra aussi du côté de l'Esquilin et la foule reflua avec des cris de terreur : les deux issues de la rue flambaient à la fois.

Des centaines de malheureux rentrèrent dans les maisons et grimpèrent sur les toits avec un vague espoir de redescendre de l'autre côté. Le centurion et sa nièce longeaient un mur élevé qui donnait sur un jardin et que des fugitifs s'efforçaient vainement d'escalader.

— Sauvez-vous par là, mon oncle ! s'écria la jeune fille.

— Je pourrais essayer, dit le centurion, mais toi ?

— Moi, mon oncle, je deviendrai ce qu'il plaira à Dieu. Il m'a déjà tirée d'un danger plus grand.

— Tu parles comme une enfant, répliqua le vieux soldat, aide-toi ; le ciel t'aidera. Marchons toujours, mais faisons notre prière en nous-mêmes.

Virginia comprit que tout espoir était perdu, et qu'il fallait se préparer à mourir. Elle serra convulsivement le bras de son oncle et murmura quelques mots dans lesquels ce dernier démêla le nom de Cinéas.

— Ah ! ah ! dit le centurion, riant pour essayer de la distraire de sa terreur : Nous y voici donc ! Rien de tel que les grandes émotions pour faire jaser les petites filles.

— Hélas ! mon oncle, dans quelques instants d'ici, ce secret sera

mort avec vous et moi. Oui, si je regrette quelque chose ici bas, mon oncle, c'est vous et lui.

La flamme gagnait toujours ; on en sentait la chaleur qui devenait suffocante.

La rue était presque déserte : tout le monde avait disparu dans les maisons.

— Par la barbe de Jup... dit le centurion réprimant un juron militaire qui lui était familier du temps où il était encore païen. Entrons aussi ! ne nous laissons pas rôtir ici comme dans un four.

Il avait déjà le pied sur le seuil d'une porte ouverte, lorsqu'un craquement formidable contre le mur d'en face le fit retourner.

Virginia se précipita dans la maison, se figurant que le mur s'écroulait sur la rue.

— Arrête ! cria le centurion. Écoutons... Encore un craquement! Dieu du ciel ! Je reconnais ce bruit. Je l'ai assez entendu au pied des ramparts assiégés. C'est le bélier !

— Quel bélier?

— Le bélier militaire. Nous sommes sauvés ! nous sommes sauvés !

Les coups devenaient plus pressés ; une voix encourageait les travailleurs dans le jardin, et le cœur de Virginia battit plus vite en croyant reconnaître le son de cette voix.

Enfin une pierre énorme se détacha et un cri de triomphe s'éleva du jardin. D'autres coups suivirent et la muraille s'affaisa, au milieu d'un tourbillon de poussière. Alors un homme parut dans les décombres.

C'était Cinéas.

Il regardait dans la rue avec anxiété ; apercevant l'armure du centurion qui resplendissait à la lueur des flammes il s'élança vers lui, mais il s'arrêta devant Virginia et ne trouva pas une parole à lui adresser. La jeune fille, de son côté, se serra contre son oncle sans rien dire.

— Par le ciel ! cria le centurion en pressant les mains de Cinéas de façon à les lui broyer ; elle ne vous dit pas seulement merci, elle ! Bien savant qui m'expliquera les manières d'agir des femmes ! Allons, petite, pas tant de façons ! Attention au commandement et présentez les armes.

— Généreux Athénien, dit Virginia rougissante, vous êtes mon libérateur pour la seconde fois !

Mais déjà Cinéas d'un côté et Julius de l'autre appelaient la foule.

— Par ici ! Par ici ! Le passage est ouvert par la porte Fontinale !

De longs cris de joie leur répondaient des maisons, et en un instant la rue fut de nouveau remplie.

Le centurion se mit à la tête des soldats qui avaient aidé Cinéas ; tous étaient de la 14me légion, celle que Labéon avait commandée. Virginia marchait au milieu du groupe, Cinéas formait l'arrière-garde, et en même temps l'avant-garde de la foule qui se ruait à la suite comme un torrent.

Arrivés sur une petite éminence qui dominait le Célius, un peu avant le rempart de Servius Tullius, ils s'arrêtèrent, à un fracas épouvantable qui fit trembler le sol. Julius se retourna et montra du doigt l'île de maisons d'où ils sortaient. Pas une seule ne restait debout.

Au delà du rempart, le danger n'existait plus. Toutefois, la confusion n'était guère moindre. De grands chariots roulaient pesamment sous le poids des meubles dont ils étaient chargés ; des files de litières soulevées par des esclaves et escortées de torches emportaient les citoyens riches, et des hommes à cheval culbutaient les fugitifs à pied.

Ces derniers étaient les plus à plaindre. Il y en avait qui portaient des paquets ou ballots d'effets, leur seule richesse, et qui graduellement en laissaient tomber la plus grande partie à mesure qu'ils se sentaient plus accablés par la fatigue ; d'autres soutenaient des malades, dont les gémissements se perdaient dans le tumulte ; d'autres portaient de tout petits enfants, qui seuls souriaient et tendaient inocemment leurs petites mains vers les flammes.

Ce qui était le plus terrible à entendre, c'étaient les appels des familles séparées, dont les membres se cherchaient vainement, et surtout ceux des enfants égarés dans la foule, tombant quelquefois et aussitôt écrasés, qui appelaient leurs pères et leurs mères. Julius, à la prière de sa nièce, fit élargir le cercle des soldats, et tous ceux de ces petits malheureux qui voulurent y entrer furent conduits ainsi sains et saufs jusqu'à la campagne ou jusqu'à ce qu'on eût rencontré des employés de la préfecture de la ville. Mais la multitude en général ne montrait aucun sentiment de pitié. La panique étouffait jusqu'à la raison. On se poussait, on se foulait, oubliant que le désordre général ajoutait aux périls de chacun. Et les flammes suivaient, grossissant toujours, dansant au faîte des temples encore debout et léchant le ciel comme pour insulter à la détresse des hommes.

J. M. VILLEFRANCHE.

*(La suite au prochain numéro.)*

# REVUE DE LA QUINZAINE

## I

L'Europe aura bientôt l'empire d'Allemagne, et il est à craindre que la question d'Orient ne soit déjà engagée. En effet, les publications officieuses du gouvernement de Berlin disent que le roi de Prusse ne doit pas hésiter plus longtemps à constituer l'unité germanique en prenant le titre impérial, et, d'autre part, l'insurrection bulgare, depuis si longtemps prévue, est commencée. On doute, il est vrai, que le mouvement insurrectionnel de la Bulgarie soit très-grave. Nous voulons bien partager ce doute, mais nous devons faire remarquer qu'on a pris les choses très au sérieux à Constantinople et à Saint-Pétersbourg, deux endroits où l'on doit être bien renseigné. Les Turcs ont envoyé tout de suite de nombreuses troupes sur les points menacés, et ces troupes ont été placées sous les ordres d'un des généraux les plus habiles et les plus fermes de l'empire ottoman. Les Russes, jugeant que le moment d'agir par les armes n'est pas encore venu, affectent un redoublement de tendresse pour les chrétiens sujets du Sultan et s'indignent à la seule pensée des actes de violence qui ne peuvent manquer, disent-ils, de caractériser la répression. Pour quiconque veut bien se rappeler les procédés habituels de la politique russe dans les affaires d'Orient et de Pologne, il est évident que le cabinet de Saint-Pétersbourg pose dès à présent les bases d'une intervention. Cette intervention sera diplomatique ou militaire selon la tournure que les affaires prendront.

Il importe de constater que la complicité du gouvernement roumain dans l'insurrection bulgare est dès à présent démontrée. Les insurgés se sont tranquillement et lentement organisés sur le sol moldo-valaque. Ils y avaient leurs comités et leurs dépôts d'armes; c'est de là qu'ils sont partis et c'est là qu'ils se réfugieront si les choses tournent mal. Le cabinet de Bucharest proteste, il est vrai, de son innocence, il repousse toute connivence avec les insurgés comme avec la Russie, il prend avec tapage quelques mesures de surveillance. Mais

que peuvent ces dénégations intéressées et quelques arrestations tardives contre l'évidence des faits? Puis, comment croire que le gouvernement roumain se fût compromis à ce point s'il n'avait pas reçu les encouragements et les promesses de ses protecteurs, le czar et le roi de Prusse? On a donc résolu *d'engager l'affaire!* Toute la question est de savoir si l'on veut, cette fois encore, se borner à *tâter le terrain* ou si l'on juge opportun de frapper enfin le grand coup.

Le langage des journaux officieux de Berlin porte à croire que Bulgares, Russes et Prussiens, songent sérieusement à l'action. Ces journaux semblent avoir hâte d'en finir et l'on ne peut douter qu'ils ne suivent un mot d'ordre. Le roi de Prusse est vieux et il veut mourir empereur d'Allemagne. Il ne goûtera pleinement toutes les joies du pouvoir que le jour où il pourra porter ce titre. C'est pour lui une raison assez vulgaire sans doute, mais très-forte de se presser. Peut-être pèse-t-elle plus dans la balance que toutes les raisons politiques mises en avant par les vainqueurs de Sadowa. Dans tous les cas, la question est nettement posée. Il faut que l'empire d'Allemagne soit fait, dit la *Correspondance de Berlin*. Le *grand œuvre national* ne doit pas être arrêté dans ses *progrès* « par un reste d'indifférence, « par des chimères dangereuses ou par de stériles efforts. » L'unification de l'Allemagne, ajoute-t-elle, ne sera *définitive* que par l'inauguration de l'empire allemand, et nous devons nous hâter d'arriver à ce complément.

Quand on parle ainsi, c'est que l'on se croit en mesure d'agir et que l'on a résolu d'agir. Et comment dans l'état actuel de l'Europe ne pas relier le mouvement bulgare aux ambitions impatientes du cabinet de Berlin? Ne voit-on pas dans cette coïncidence l'indice de l'alliance prusso-russe?

Notons cependant, pour la satisfaction des optimistes, que l'on ne signale encore aucun mouvement ni dans la Bosnie, ni dans l'Herzégowine, ni dans le Montenegro, ni même chez les Serbes, lesquels semblent uniquement préoccupés de faire exécuter beaucoup de monde pour venger le prince Michel. Le même jour a vu quatorze exécutions! Il nous semble que c'est beaucoup! peut-être nous trompons-nous cependant; car pas une protestation ne s'est élevée dans la presse humanitaire, ennemie de la peine de mort. Il faut que les Serbes soient bien notés dans les papiers de la libre-pensée pour qu'on leur permettent de tels jeux. Ils ne peuvent manquer de reconnaître ce bon vouloir en s'unissant à la Russie et à la Prusse pour activer

l'incendie de l'Europe. Le parti grand-serbe ne remue pas encore, mais déjà il parle, et nous serions surpris de n'avoir pas bientôt à nous occuper de ses actes. Alors le conflit oriental, qui sera le conflit européen, se trouvera pleinement engagé.

II

Tandis que les journaux de Sa Majesté prussienne lui demandent, sur son ordre, de prendre la couronne impériale, on fait, à Vienne, sous prétexte de tir national ou fédéral allemand, une manifestation hostile à la Prusse. Les journaux ont trop parlé et parlent trop encore de cette fête politique et bachique pour que nous puissions nous y arrêter longuement. Il suffira d'en indiquer le véritable caractère. C'est une manifestation anti-prussienne, dit-on de toutes parts. Oui, sans doute; mais c'est aussi et même surtout une manifestation *anti-cléricale*. A coup sûr la plupart des tireurs allemands, qui se sont rendus à Vienne pour jouer de la carabine et vider des tonneaux de bière, ne sont pas ennemis de l'Église, et il est même certain que beaucoup d'entre eux se montreraient, au besoin, bons catholiques. Mais les organisateurs et les orateurs de la fête ont évidemment obéi à des pensées de haine contre la religion. Ce n'est pas à l'empire d'Autriche qu'ils ont voulu adhérer, c'est au gouvernement qui vient de briser avec le Saint-Siége. Cela a été démontré avec la dernière évidence dans la remarquable correspondance viennoise de l'*Univers*. Il y a quelques années, l'Autriche était, en Allemagne, l'ennemie de la révolution anti-chrétienne, et les libres-penseurs se tournaient vers la Prusse. Aujourd'hui, c'est sur l'Autriche que compte le parti révolutionnaire et athée. Peut-être M. de Beust voit-il dans ce changement de rôle le gage d'une revanche. Alors, il voit mal. Les rôles ne sont pas seulement intervertis, ils sont modifiés. L'Autriche sert la révolution, et la Prusse s'en servait. La différence est notable. Le cabinet de Berlin jouait un vilain jeu, mais il le jouait en maître; le cabinet de Vienne joue au hasard sur les inspirations, les conseils, les ordres de gens qui veulent perdre l'empire, et le perdraient même s'ils ne le voulaient pas; car, à défaut de leur volonté, leurs doctrines y suffiraient.

Il est, certes, profondément triste de voir l'empire d'Autriche s'écrouler, et, surtout, s'écrouler en ennemi de l'Église. Quelle fin pour l'empire apostolique! et quelle fin pour son dernier chef! Et ce souverain, qui laisse tout faire contre lui et contre Dieu, est person-

nellement plein d'honnêtes intentions. Il veut rester chrétien, et l'on assure qu'il est pieux. Que penser alors de son caractère ! On prétend l'excuser en disant qu'il est souverain constitutionnel et ne peut plus rien. Le souverain constitutionnel peut toujours dire non, et si François-Joseph avait su prononcer cette parole, l'empereur et le chrétien s'en seraient bien trouvés. Ceux qui en douteraient, doivent, au moins, nous accorder que l'empereur n'y aurait rien perdu, puisqu'en suivant la voie contraire, il arrive à perdre tout. L'avenir même ne lui ménagera pas de compensations. Les couronnes que l'on défend peuvent être reconquises, celles que le souverain laisse tomber sans lutte, sans gloire, sont brisées pour toujours. Pourquoi se dévouerait-on au prince qui s'abandonne ? Comment pourrait-on compter sur lui ?

Dans une de nos dernières revues de quinzaine nous constations, à propos de ce pauvre empire d'Autriche, que la *question tschèque* menaçait d'être bientôt aussi gênante que la *question hongroise*, dont François-Joseph n'est pas encore délivré. Cette prévision est en voie de se réaliser plainement. Les Tschèques s'échauffent de plus en plus. Ils veulent être maîtres en Bohême comme les Madgyards sont maîtres en Hongrie. Ils prétendent avoir les mêmes droits, et vainement M. de Beust répond qu'ils sont dans l'erreur. Pourquoi écouteraient-ils ce Saxon ? L'empereur aussi déclare qu'ils se trompent et que leurs réclamations ne seront jamais accueillies. Que leur importe ! L'empereur avait fait les mêmes déclarations aux Madgyards et ceux-ci ont fini par avoir gain de cause. Pourquoi les Tschèques, en montrant la même résolution, n'arriveraient-ils pas aux mêmes résultats ? Leurs chefs tiennent ce dénouement pour assuré et avancent, en dépit de toutes les menaces. Ils ont des journaux remplis d'ardeur et de hardiesse, ils convoquent avec fracas des réunions où l'on parle très-haut, menacent d'organiser le refus de l'impôt et, niant les droits du Reischrath, comme les avait niés la Hongrie, ils refusent de se rendre aux assemblées autrichiennes. M. de Beust et les ministres ses collègues, oubliant leur libéralisme, espèrent arrêter le mouvement par des mesures judiciaires et de police ; ils mettent obstacle aux réunions, multiplient les amendes et les emprisonnements. Vain espoir ! On a trop cédé aux Madgyards pour être de force à contenir les Tschèques. L'empire d'*Autriche*, devenu « l'État *austro-hongrois*, » devra bientôt s'intituler « l'État *austro-hongro-tschèque*. »

S'arrêtera-t-on du moins à ce trio ?

Mais non ! Pourquoi s'arrêter en si bon chemin. L'empereur n'ayant

pas encore tout perdu aura encore des concessions à faire. Il en fera.

Déjà nous voyons poindre la question de Trieste et la question galicienne.

Trieste possède un parti italien et un parti slave : il ne lui manque qu'un parti autrichien, mais elle n'y tient guère. Les Italiens voudraient être réunis à l'Italie ; les Slaves, appuyés sur les populations qui entourent la ville, revendiquent une sorte d'autonomie. Bref, là aussi les liens se relâchent et une émeute est venue le prouver. Le gouverneur de la ville, étant bon catholique et ayant fait son devoir, sera sacrifié. C'est de règle. Les gouvernements qui se perdent ont grand soin de ne pas sauver l'honneur.

Les Galiciens poursuivent le but que les Hongrois ont atteint et vers lequel s'avancent les Tschèques. Ils veulent un gouvernement national. Pourquoi, en effet, la Galicie ne serait-elle pas traitée comme la Hongrie? On répondra qu'elle ne possède pas les mêmes droits historiques. Mauvaise raison. Le progrès a fait justice des droits historiques et de tous les autres droits. La question est de savoir si la Galicie est de force à conquérir les avantages qu'elle réclame. La situation générale de l'empire lui permet de le croire et elle veut le tenter. Le cabinet de Vienne, voyant venir le danger, a cru habile d'entamer la lutte. Il a voulu retirer à la Galicie certaines concessions antérieurement faites et dont elle se servait pour en réclamer de nouvelles ; mais il n'est pas de force à jouer ce jeu et au lieu d'arrêter le conflit il l'aura précipité.

Cet écroulement général de l'empire n'atteint pas l'Église d'Autriche. Elle gagne en énergie dans ses propres rangs et en influence sur les populations tout ce qu'elle perd du côté de l'État. Les lois faites contre elle entraveront sa marche, sans doute ; mais l'union plus complète du clergé, le zèle plus chaleureux des fidèles lui obtiendront de sérieuses compensations ; elle sera mieux préparée à la situation nouvelle que le concile va régler. Les restes de joséphisme que n'avait pu détruire le concordat tomberont sous les coups de la persécution. Cette fois encore les desseins de l'ennemi auront été déjoués.

L'épiscopat autrichien remplit avec un grand courage et une grande dignité la triste et rude tâche que les événements lui ont imposée. Sa fermeté vis-à-vis du pouvoir n'entame en rien son respect traditionnel pour le souverain. Il résiste au gouvernement et s'efforce de ne pas blesser l'empereur. Puisse François-Joseph comprendre ce langage et cette attitude!

A côté du mouvement anti-religieux, se développe en Allemagne un mouvement socialiste. Le premier agite surtout l'Autriche, le second se fait ressentir partout; mais c'est en Prusse et dans les petits états de la Confédération du Nord qu'il a le plus d'action. M. de Bismark voit-il cet ennemi? C'est probable; mais peut-être ne sait-il pas combien il est redoutable. Tout occupé des armements de la Prusse contre la France et de ceux de la France contre la Prusse, il semble ne pas s'inquiéter de ces réformateurs qui, sous prétexte de régler des questions de travail et de salaire, préparent à l'empire d'Allemagne des périls qui pourraient l'écraser *dans son œuf*. Il semble cependant qu'il suffirait d'ouvrir les yeux pour voir.

Dernièrement par exemple, deux mille socialistes se sont réunis près de Wolfenbüttel dans le duché de Brunswick et y ont voté, après débat, diverses résolutions telles que celles-ci :

« I. L'état social actuel viole le principe de justice et de dignité du genre humain, parce qu'il soumet la très-grande majorité à la domination et à l'exploitation illimitée d'une minorité infime.

« II. L'*état social actuel est basé sur le plus méprisable des vices humains, l'égoïsme.* Les sociétés et les institutions destinées à maintenir cet état sont : 1° la division des hommes en classes; 2° le soi-disant *droit* historique, généralement très-inhumain, de certaines classes d'opprimer la majorité sous le rapport social par l'esclavage, le servage, le salariat, l'affranchissement du capital de toute entrave; et sous le rapport politique par l'exclusion de la législation et de l'administration (systèmes électifs, pouvoir exécutif et hérédité, véto, nomination des fonctionnaires, etc.); par l'imposition de toutes les charges à cette majorité (impôts, service militaire); par les difficultés apposées à l'émancipation de la majorité au moyen d'une instruction insuffisante, le fameux *ora et labora*, les écoles de fabriques, lois pénales contre les coalitions et les améliorations de l'état social, priviléges industriels et restriction de l'action productive; absence de protection légale, falsification des vivres, travaux nuisibles et dangereux pour la santé et la vie, etc.

« III. *Les phrases sur les progrès de la richesse nationale et la civilisation sont une dérision sanglante de l'état réel de la société.*

« IV. Les classes privilégiées dominantes, la noblesse (la propriété immobilière), le clergé (la foi) et la bourgeoisie (le capital), se disputent mutuellement la domination exclusive sur la classe opprimée; en revanche, elles s'accordent à combattre tous les efforts de cette

classe pour atteindre *l'égalité sociale et politique, la vraie liberté.*

« V. Les défenseurs des intérêts des classes dominantes se distinguent, selon ces intérêts, en trois *partis :* les conservateurs, les cléricaux et les libéraux de toute nuance. Le but des conservateurs est de conserver tout au moins ce qui existe par des moyens plus ou moins violents, tels que poursuites judiciaires, la prison, l'échafaud, fusillades, etc. Le but des cléricaux est la domination exclusive (de l'autorité) de l'Église par des moyens innombrables, tels que superstition, inquisition, bûcher, l'enfer et le ciel. Le but des *libéraux des différentes nuances est la domination exclusive du capital et l'exploitation illimitée de l'homme et de la chose. Leurs moyens sont la presse, la domination des élections, l'argent, la sujétion sociale des masses et le charlatanisme avec la liberté.*

« VI. Les classes dominantes défendent la nécessité et l'immutabilité de l'état actuel ; et même, par leurs *autorités scientifiques*, elles combattent toute tentative sérieuse de le changer d'une manière efficace. Leurs efforts en faveur du bien-être général se réduisent à l'adoucissement des suites fâcheuses de cet état social actuel au moyen d'une charité affectée, de fourneaux économiques, d'hôpitaux, de dépôts de mendicité, sociétés coopératives, etc. »

Nos socialistes ont souvent développé ces mêmes idées ; peut-être même ont-ils montré, quant à la forme, plus de violence ; mais jamais leur langage n'a révélé un pareil sentiment d'aversion pour les « classes dominantes » et pour les œuvres de charité.

Après avoir pris ces résolutions et quelques autres, les dix mille socialistes réunis à Wolfenbüttel ont déclaré que, pour recouvrer ses droits, le peuple devrait éviter de recourir à la violence... *tant qu'il existera des moyens pacifiques d'amélioration.*

Et lorsque l'on reconnaîtra que ces *moyens pacifiques* n'existent plus ou sont insuffisants, que fera-t-on ? Oh ! alors le recours à la force sera de droit.

Sans être pessimiste, on peut croire que les moyens pacifiques seront reconnus insuffisants dès que l'on pourra user, avec chance de succès, des moyens violents. M. le comte de Bismark y devrait songer.

De la question prussienne on peut passer à la question espagnole sans transition, car, d'après des informations nombreuses, diverses et dignes de foi, il s'en est fallu de peu que ces deux questions ne fussent liées.

M. de Bismark et son prince, qui sont vraiment d'habiles gens, avaient dit-on, lieu de croire à une révolution en Espagne et de compter sur la sympathie du nouveau gouvernement. Alliés à l'Espagne et à l'Italie, dominant par la crainte ou par d'autres moyens la Belgique et la Suisse, les politiques de Berlin avaient pour amis et pour appuis tous les États qui touchent nos frontières. C'était un beau plan! Mais le général Prim n'est pas entré en Espagne et le duc de Montpensier en est sorti : — d'où il suit que le cabinet de Berlin ne doit pas compter sur le cabinet de Madrid. D'autre part, le général La Marmora a lu à ces messieurs de Florence certaine dépêche prussienne de nature à calmer les sympathies de l'Italie pour la Prusse et à faire réfléchir gravement les Autrichiens. Beaucoup de combinaisons ont donc été rompues et il faudra quelque temps pour les renouer. Ce temps, l'aura-t-on? Qui le sait? L'automne approche et M. le maréchal Niel est bien content du chassepot!

On persiste à dire que Garibaldi prépare une nouvelle invasion des États pontificaux. De nombreux indices appuient cette rumeur, et cependant nous ne la croyons pas fondée. Que les garibaldiens s'agitent et rêvent une revanche, qu'ils puissent compter encore sur le concours plus ou moins actif du gouvernement de Victor-Emmanuel, nous en sommes convaincus. Mais s'agiter, espérer, se préparer, menacer sont choses faciles. Agir offrirait au contraire des difficultés et des périls. Garibaldi n'est plus taillé pour la course et il craindrait de ne pas se tirer sain et sauf d'un nouveau Mentana. Je crois que ce héros parlera beaucoup, écrira beaucoup, insultera beaucoup, et ne bougera pas du tout.

## III

Nos affaires intérieures en sont toujours au même point. Des bruits divers sont répandus au sujet des élections; mais la diversité même de ces bruits prouve que l'on ne sait rien. Peut-être l'empereur lui-même n'est-il pas mieux informé que le public! L'opinion penche d'ailleurs à croire que la Chambre remplira tout son mandat. Les élections n'auraient donc lieu qu'en 1869. Le temps de s'y préparer ne manquera à personne. Espérons que les catholiques en profiteront pour arriver à bien s'entendre sur les conditions d'une action commune, efficace et conforme aux principes. Le résultat que les partisans de l'*Union libérale* viennent d'obtenir à Nîmes tend à prouver

que cette union ou coalition n'offre pas le moyen le plus sûr d'arriver au but. L'élection du Jura, où nous voyons des journaux légitimistes et catholiques recommander un « héros de juillet 1830 » connu par son hostilité contre l'Église, devra donner un enseignement identique. Ces faits serviront à balayer bien des sophismes.

Quelques nouvellistes annoncent de grandes mesures ou, tout au moins, un grand discours pour la Fête du 15 août. Quelles seront ces mesures ? On l'ignore, mais on présume qu'elles devront nous rapprocher du régime parlementaire. Que dira ce discours ? On ne le sait pas, mais on pense qu'il pourrait nous rapprocher de la guerre. Le plus probable, c'est qu'il n'y aura ni mesure, ni discours. En revanche, une chose est certaine : il y aura distribution de croix d'honneur.

Au moment où nous terminons cette revue, on ouvre l'emprunt ; il sera certainement couvert et au delà lorsque notre numéro paraîtra. La France, dont on disait autrefois qu'elle était assez riche pour payer sa gloire, prouvera ainsi, en attendant mieux, qu'elle est encore assez riche pour payer ses dettes. Puisse le gouvernement n'y pas voir une raison de l'endetter toujours !

EUGÈNE VEUILLOT.

---

# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**JOURNAUX — REVUES — LIVRES**

---

I

Je ne sais plus quel penseur du boulevard Montmartre débarquait, un jour, d'un chef-lieu de préfecture : « — Eh bien ! lui dit un de ses collègues, que fait-on en province ? — On y digère, mon ami ! »

Cette impertinente réponse me semble très-bien caractériser l'opinion de nombre de gens sur les mœurs départementales; voilà pourquoi, seulement, je me permets de la reproduire. Grâce à Dieu, l'énergie intellectuelle de la France ne s'est pas réfugiée qu'à Paris ; les départements ont leur place glorieuse dans notre Olympe littéraire, et Fontenelle, aujourd'hui, serait fort mal reçu s'il venait dire que les Académies de province ressemblent aux honnêtes filles... qui ne font pas parler d'elles. D'éminents travaux, de curieuses recherches, d'originales études, au contraire, nous arrivent quotidiennement d'un Athenée quelconque, et fournissent aux littérateurs de haute... volée des matériaux inappréciables. Nous connaissons de ces savants modestes qui vous diraient au besoin quel jour et à quelle heure le roi Dagobert jeta son chien dans la Seine, en prononçant la phrase mémorable : « Il n'est si bonne compagnie qui ne se sépare » ; et ces savants sont bien plus ignorés que M. Vitu, et beaucoup moins décorés.

Je me risque cependant à le dire : la province abdique trop ; sa timidité l'attache malheureusement au rivage. Elle enfante des œuvres nombreuses et d'élite, sans doute ; mais que ne produirait-elle pas, le jour où toutes ses intelligences latentes se décideraient à s'épanouir ? Une sorte de torpeur opprime de vigoureux talents qui s'ankilosent faute d'exercice.

Que faire alors ?

Voilà justement le problème. Chacun voit le mal et chacun veut le guérir à sa manière. Tout le monde connaît ces rentiers proverbiaux dont la principale occupation est d'arpenter quarante-six fois le Mail de leur petite ville entre chaque repas ; tout le monde a lu ces gazettes d'arrondissement qui vous apprennent combien de fois il a failli pleuvoir depuis le dernier dimanche ; tout le monde a lié connaissance avec ces archéologues zélés, qui vous emplissent les poches de cailloux romains et vous font faire trois lieues, en pays découvert, pour vous montrer un endroit où il n'y a rien, mais où les érudits croient qu'il y a eu quelque chose.

D'instinct, ne sent-on pas que là n'est pas la vie? Cette atmosphère manque d'oxygène. Les âmes les moins attentives comprennent que Dieu n'a pas créé l'homme pour délibérer sur des menus et soigner ses digestions.

Qu'est-ce donc que la vie ?

A ce mot, accourent inévitablement des poëtes faméliques et barbus, aux longs cheveux en corde, le geste rond, la voix caverneuse, l'œil mouillé et levé au ciel :

La vie ? Oh ! c'est la vague, éperdue, écumante;
C'est l'horizon zébré de rougeâtres lueurs ;
C'est la montagne en feu, bondissant, délirante;
C'est, etc., etc.

Je m'arrête pour donner la définition d'un homme d'esprit. — Non, je ne me retracte pas ! M. Louis Rambaud, dont le *Voyage de Martin à la Recherche de la Vie* (1) va me procurer cette définition, est vraiment un aimable humouriste et un philosophe à la Sterne. On suit, avec une sympathie tenace, le voyageur et ses deux amis dans leurs méandres, et quelque vulnérables que soient leurs doctrines, on ne les lit pas sans intérêt, ni plaisir. Ce qui charme dans cette œuvre tout intime, c'est l'absence de rhétorique : Dumarsais n'y trouverait pas un de ses tropes et M. Viennet une de ses périphrases. Trois abstracteurs de quintessence s'en vont par le monde chercher un milieu social où la séve circule, où les esprits ne sont pas retenus dans les limbes de l'atonie intellectuelle. Désirez-vous connaître le for intérieur de ces trois compagnons ? Écoutez M. Rambaud :

« Je n'ai pas de détail à donner sur la vie privée de mes héros...; je ne cherche pas à y pénétrer et j'estime que, sur ce point, quelques-uns pourraient m'imiter sans trop d'inconvénients.

« Mais qu'on ne vienne point prétendre qu'il n'y a plus de bonne foi sur la terre ! car mes trois personnages sont ici la preuve du contraire ; cette vertu constituait le côté commun de leurs caractères ; ils la poussaient jusqu'à ses dernières limites, jusqu'à ce degré excessif où elle n'est plus, pour ceux qui la pratiquent, qu'une calamité permanente. La bonne foi que nous sentons en nous-mêmes nous fait croire à la bonne foi chez les autres et nous entraîne dans des pièges. Laerte et Jaques se laissaient séduire par toutes les apparences de vertu qui se montraient à eux; ils se livraient à elles avec le plus vif enthousiasme et revenaient déçus pour recommencer aussitôt ; Martin n'a jamais fait de sa vie un marché sans être volé : *ce ne sont pas là des gloires médiocres !* »

Ce dernier trait peut-il vous laisser froid ? Qui ne se sent attiré vers des

(1) 1 vol. in-18 jésus, 324 pages ; Paris, Librairie internationale.

niais aussi incorrigibles, et ne voudrait partir avec eux? — Hélas! qu'il y a loin de ces naïfs, encore dans la frondaison de leur adolescence et de leurs rêves, aux turfistes émasculés et aux boulevardiers de la vie réelle!

Mais ce mot « vie » me fait souvenir de la définition qu'en donne M. Louis Rambaud : « La vie, pour les peuples, c'est, dit-il, la liberté, et, pour les individus, c'est la plénitude de l'esprit et du cœur que la liberté seule enfante et qui constitue le bonheur (1). »

Voilà tout! M. Rambaud ne va pas plus loin. Qu'il nous mène en province ou chez les habitants d'Administratopolis, il ne nous montre partout que des hommes endormis sur les confins insaisissables de l'être et du non-être, se laissant envahir lentement, voluptueusement par l'inertie, comme Gilliatt par la mer montante. Mais, nulle part, il ne nous montre la virginale manifestation de la Vie. Après avoir erré de longs jours en éparpillant sur la route leur bagage philosophique, les abstracteurs s'arrêtent et Martin, de désespoir, se retire dans un bois...

Conclusion lugubre et inévitable! Dès les premières lignes, on la voyait venir. Le livre est honnête, spirituel, sérieux, j'ose l'affirmer, mais sans coup d'ailes. Il n'est pas ensoleillé. Pourrait-il en être autrement? M. L. Rambaud a comme exilé Dieu de son œuvre : il définit la Vie sans en nommer le Générateur! « La vie », dit-il « est la plénitude de l'esprit et du cœur. » Fort bien! Seulement, de quelle plénitude M. Rambaud veut-il parler? Le cœur et l'esprit doivent déborder, mais de quoi? de quel sentiment? Nous demandons une glose; autrement, après cette définition inachevée, on aura le droit de répéter comme Hamlet : « Des mots, des mots, des mots! »

## II

Nous ne sommes que justes. Le philosophe Vespérus et l'Épave dissertent fort doctement sur l'affaissement des mœurs, la décadence, etc, etc. Procès-verbal que toute cette élégie! Nommez donc un homme qui ne soit pas capable de faire, n'importe à quelle heure, un discours long comme un jour sans pain sur la dé-mo-ra-li-sa-tion so-ciale! On ne fait que cela au collége! Voyez M. Prévost-Paradol, ce lycéen en fleur! Il consacre tout un grand chapitre dans sa *France nouvelle* (2) aux signes de la décadence! Il voit la nation « sans force et sans crédit au dehors, livrée à l'anarchie intérieure et au despotisme, adonnée à la violence, pleine de mépris pour le droit (3). » Pourquoi? Parce que « la religion, le devoir, l'honneur » perdent leur empire sur les âmes. A ce moment-ci de l'histoire, le seul rempart de la société française, c'est l'honneur. La notion du devoir s'oblitère, et quand à la religion, il n'y faut plus compter : « car son influence », dit M. Paradol, « tend toujours à décroître par le seul effet du raisonne-

(1) Page 81. — (2) Paris, Michel Lévy. — (3) Page 345.

ment (!!) de la diffusion des sciences positives et des attaques constantes de la philosophie. »

La religion battue en brèche par le « raisonnement ! » On aurait tort de s'étonner outre mesure de cette candide croyance qui dérive en droite ligne des opinions politiques de l'auteur. M. Paradol, en effet, considère surtout la religion comme un gendarme : « Combien, s'écrie-t-il, combien de mauvais instincts réprimés, de mauvaises actions prévenues, de désordres empêchés, de *soumissions obtenues au profit des lois* et de l'ordre général par le moyen de la religion (1) ! » Que vous disais-je ? Alors, comme dans un avenir assez rapproché, « la religion, le devoir et l'honneur » donneront leur démission, on doit les remplacer coûte que coûte. — Car de restaurer ce triumvirat, M. Paradol n'ose pas y songer. — Il ne faut pas, opine le jeune académicien, que la société reste désarmée, ni la France affaiblie. « Quel moyen nous reste-t-il donc pour nous ménager dans ce monde... autre chose qu'un souvenir honorable et que les égards dus à notre passé, c'est-à-dire une *place matérielle et une force physique* dignes de notre légitime orgueil, capables d'imposer encore quelque considération aux peuples de la terre et d'entourer d'un respect suffisant le nom glorieux de la vieille France ? »

Oui, voyons, quel moyen ? Nous avons dû feuilleter quatre cents pages avant de le trouver :

« Lorsque le chef actuel de notre pays a dit que le rang d'une nation se mesure au nombre d'hommes qu'elle met sous les armes, il a donné seulement une forme trop absolue à une idée juste ; car il faut tenir compte de la qualité relative des hommes aussi bien que de leur nombre. Xercès, par exemple, a mis sous les armes infiniment plus d'hommes que la Grèce, et pourtant la grande âme de la Grèce l'a vaincu. *Mais*, lorsqu'il s'agit de nations également civilisées et de citoyens courageux, également soutenus par le sentiment de l'honneur, cette maxime devient rigoureusement vraie, et c'est à la nation la plus nombreuse qu'appartient inévitablement l'ascendant militaire et politique avec tous les avantages matériels et moraux qui en découlent. Il faut donc considérer comme *absolument chimériques* tout projet et toute espérance de conserver à la France son rang relatif dans le monde, si ces espérances, ces projets ne prennent pas pour point de départ cette maxime : *Le nombre des Français doit s'augmenter assez rapidement pour maintenir un certain équilibre entre notre puissance et celle des autres grandes nations de la terre* (2). »

En d'autres termes, et pour parler un langage dégagé de toutes les fioritures académiques :

« Quand les Français voudront comprendre que le chassepot est désormais la seule Providence de nos institutions, et que le caporalisme en *doit*

(1) Page 343. — (2) Page 413. C'est M. Prévost-Paradol qui souligne.

être la clef de voûte, notre pays sera sauvé. Mais, au nom du ciel, bâtissez un peu plus de casernes ! »

On reconnaît bien là le disciple favori de M. Thiers, de cet homme d'état dont les maximes politiques, disons-le en passant, dureront moins, Dieu merci, que ses fortifications.

Le livre de M. Paradol est comme celui de M. Rambaud, sans conclusion morale et sans invitation à l'espérance. Les deux écrivains gémissent sur les abaissements, les lâchetés du siècle, et demandent que l'individualité humaine, au lieu de s'amoindrir comme elle le fait, s'agrandisse. Mais comment ? Pour vivre, il faut que l'homme aille demander l'aliment de son être au Principe de vie, et vous ne nommez même pas Dieu ! Métaphysique de nécropole, que la vôtre ! « Le nom de « vie », dit saint Thomas d'Aquin, « a été consacré à signifier la substance à laquelle appartient, en vertu de sa nature, de se mouvoir elle-même, ou de se porter à quelque opération que ce soit. Ainsi, vivre n'est pas autre chose qu'être dans une telle nature, et c'est là précisément, mais d'une manière abstraite ce qui exprime la vie... Vivant est donc un prédicat, non pas accidentel, mais substantiel (1) » . . . « Comme un être est représenté vivre selon qu'il opère par lui-même, sans être mû par un autre, plus il jouit parfaitement de cette prérogative, plus aussi parfaitement la vie se trouve en lui (2). »

Cette autonomie est donc nécessaire, mais elle n'est qu'un moyen, qu'un instrument de déification. Dieu a créé le monde pour communiquer sa perfection aux créatures et la faire manifester dans leurs actes (3). Il y a donc nécessité de tendre à la plus intime conformité avec Dieu ; les hommes agrandiront d'autant plus leur être, qu'ils concentreront en eux le plus de traits possible des perfections de Dieu, dans l'ordre, soit naturel, soit surnaturel. Réfléchir le Verbe, c'est, depuis la Rédemption, l'aspiration de l'âme humaine et l'idéal de la vie. Est-ce assez faire toucher du doigt la stérilité des théories de M. Rambaud et l'impuissance des remèdes de M. Paradol ?

## III

M. Vacherot n'élimine pas aussi cavalièrement du champ de ses incursions philosophiques les préoccupations religieuses. S'il a le tort de les méconnaître, il a du moins le mérite de ne pas les mépriser. Médiocre mérite, auquel les malheurs des temps nous forcent, néanmoins, de rendre hommage ! Ne voit-on pas se coaliser, depuis quelques années, des philo-

(1) S. T. p. 1. q. XVIII, a. II. — (2) *Ibid.*, a. III. — (3) *Produxit Deus res in esse propter suam bonitatem communicandam creaturis et per eas repræsentendam*. (S. Th., p. 1, q. LXVII, a. I.

sophes, dont toute l'idéologie ne consiste qu'à taire et qu'à nier les sollicitudes religieuses ?

M. Vacherot, donc, vient de consacrer, dans la *Revue des Deux-Mondes*, une trentaine de pages à dire son fait à la Théologie catholique :

« Le christianisme, dit-il en commençant, eut deux choses à faire dans les premiers siècles de son histoire, développer son dogme et le défendre. De là, l'œuvre double de ses docteurs : l'exégèse et l'apologie (1). »

Les travaux des apologistes chrétiens sont admirables, M. Vacherot le confesse sans réticence. Mais que de lacunes, que de pauvretés chez nos professeurs d'exégèse ! Les catholiques sont pourtant, sous ce rapport, bien supérieurs à leurs ancêtres :

« La théologie chrétienne, la théologie catholique surtout, a, dès le début de ce siècle, relevé le défi porté à son exégèse un peu vieillie au nom de la science nouvelle. On sait avec quelle force, quel éclat, quelle supériorité de talent, le drapeau de la tradition, qui n'avait guère trouvé au dernier siècle que des défenseurs obscurs et impuissants, a été maintenu par les premiers écrivains de la Renaissance religieuse : les Châteaubriand, les Lamennais, les de Bonald, les de Maistre, contre les sarcasmes et le vulgaire bon sens des Encyclopédistes. La lutte a continué depuis avec d'autres noms et d'autres armes. La critique scientifique et historique a rencontré des adversaires d'un esprit moins puissant, d'un talent moins éclatant, mais d'une érudition plus forte et plus exacte en ce qui touche aux textes des livres bibliques et aux faits de l'histoire religieuse. Il est certain que l'esprit historique et critique, qui est le véritable esprit du siècle, a gagné toutes les écoles, les écoles de la tradition, comme les écoles de la libre pensée. *Jamais la théologie, même la théologie catholique, n'a mieux étudié, mieux connu les textes, mieux appris les langues qui ont servi d'organe à la pensée religieuse.* »

L'auteur de *la Métaphysique et la Science* se défend d'être hégélien; mais, sincèrement, n'est-ce pas être un disciple fervent du célèbre philosophe que d'écrire la phrase suivante ? — L'Église gallicane, prétend M. Vacherot, néglige l'exégèse pour les œuvres d'apologie; il ajoute :

« On pourrait épuiser la liste des théologiens et des écrivains catholiques français sans rencontrer une seule exception marquante à cette direction de la polémique théologique. Ils défendent presque tous leur foi au nom des principes philosophiques, sociaux, politiques, *abandonnant à leurs adversaires la science des textes et la discussion du dogme.* »

Et dans un autre endroit :

« A vrai dire, l'ère de cette science et de cette critique commença avec le dix-neuvième siècle, et seulement en Allemagne. Là se fondent de véritables écoles d'exégèse qui ont pour but, non de défendre ou d'attaquer

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet.

une doctrine, mais de chercher la vérité, quelle qu'elle soit, en vérifiant l'authenticité des textes et en dégageant le sens réel par une étude comparée, par une interprétation fidèle et sagace. Quand ce premier travail de pure érudition et de pure critique est fait, les esprits qui se sentent capables d'une généralisation philosophique arrivent, en s'appuyant sur cette solide base, à expliquer l'origine historique et psychologique des mythes et des symboles dont se compose telle ou telle religion. Voilà comment l'école de Tubingue, par exemple, est parvenue à créer une vraie science religieuse, laquelle a aujourd'hui ses méthodes, ses principes et ses conclusions arrêtés. » . . . . . .

## IV

En condensant les critiques de M. Vacherot, on peut les ramener à deux chefs principaux : l'exégèse biblique date du dix-neuvième siècle, et le clergé catholique a jusqu'ici fermé ses écoles à cette science.

On pourrait remonter aux premiers siècles du christianisme et faire voir des ébauches de controverse scripturaire dans les épîtres et le *De Viris Illustribus*, de saint Jérôme; dans le *De Doctrina Christiana*, de saint Augustin; le *Liber formularum spiritualis intelligentiæ*, de saint Eucher; le *De Partibus legis divinæ*, de Paul Nisibène; l'*Institutio divinarum litterarum*, de Cassiodore; l'*Historia ecclesiastica*, d'Eusèbe; le *Synopsis athanasiana*; l'*Opificium mundi*, de Cosmas Indicopleustes, etc., etc.; mais nous préférons laisser de côté cette herméneutique initiale.

Disons pourtant que les « ténèbres du moyen âge » ne furent pas du tout réfractaires aux études exégétiques : il suffit de citer la *Disputatio puerorum*, d'Alcuin, quelques *Allegoriæ*, de Rhaban Maur, et, plus tard, les *Prolégomèna*, de Nicolas de Lyre, *ad Postillas perpetuas in V. et N. Testamentum*, et l'*Isagoge ad. S. Litteras, et ad mysticos S. Scripuræ sensus*, de Sanctes Pagninus. Il faut se borner, et c'est dommage. Le seizième siècle vit l'épanouissement d'innombrables scholies, sous les noms de : *Clavis, Introductio, Prolegomena, Prœloquia, Præfationes, Critica Sacra, Apparatus Biblicus, Disquisitiones, Exercitationes*, etc. Vatable, Salmeron, Sixtus Senensis, Sébastien Castalion, Mercier, ne sont pas des noms inconnus.

Il serait puéril de contester à tous ces savants des connaissances philologiques fort étendues; mais il vaut mieux pour notre cause omettre ce point du débat et combattre nos adversaires avec des armes empruntées à leur arsenal. Or, que lisions-nous il y a cinq ans, dans ce même recueil, sous la signature de M. Ernest Renan? « Si dans un sens général, disait cet écrivain, l'exégèse biblique fut l'œuvre commune des catholiques et des protestants, on ne saurait nier cependant que l'homme qui donna à cette science son cadre et sa forme arrêtée n'ait été un *catholique*. Ce fut le

Dieppois Richard Simon, prêtre de l'Oratoire. L'*Histoire critique du Vieux Testament*, publiée pour la première fois en 1678, est un traité complet d'éxégèse en avance de près de cent cinquante ans sur les autres ouvrages du même genre. Une nouvelle édition de ce livre, annotée et complétée sur certains points, serait encore un livre précieux, pouvant être consulté avec fruit sur toutes les questions difficiles relatives aux écrits hébreux (1). »

L'ère de cette science et de cette critique ne commence donc pas avec le XIXe siècle et seulement en Allemagne ! M. Vacherot veut-il se rabattre sur « la méthode » et prétendre que l'école de Tubingue l'a créée? Suivons encore M. Renan : « La méthode de Richard Simon *est la vraie*; c'est celle de la raison pénétrante aidée par un immense savoir. On a pu appliquer cette méthode avec plus de suite et de rigueur; on ne la *changera pas tant que le bon sens présidera à ces études.* »

Et quarante lignes plus bas : « Simon fut le Galilée de l'éxégèse; il mit résolûment la main à l'œuvre, et avec un surprenant génie, éleva d'un seul coup l'édifice de la science sur des bases qui n'ont pas été ébranlées. »

Les ouvrages de Richard Simon — *opera doctissima temerariis tamen maculata sententiis*, comme le dit avec raison le savant docteur Lamy, de Louvain (2), — n'ont pas droit à l'admiration sans réserve des vrais catholiques. Mais cette juxtaposition des opinions de M. Renan et de M. Vacherot ne révèle-t-elle pas, dans le camp rationaliste, une piquante anarchie d'idées ?

Nous n'insisterons pas davantage sur les origines de la science éxégétique. L'Église eut toujours intérêt à favoriser ces études qui fortifient nos croyances et disciplinent les polémiques religieuses. Si les controverses scripturaires ont encouru des anathèmes, ce n'a jamais été dans nos écoles. Qu'on se rappelle les injures dont les théologiens protestants, au dix-septième siècle, poursuivirent les essais de leur coreligionnaire, Louis Cappel. Cet hébraïsant était coupable de comparaisons fort doctes entre le texte hébreu et les versions, et d'aperçus non moins remarquables sur le choix des variantes et la valeur de la lecture massorétique. Qu'arrive-t-il? Les réformés le répudient, appellent sa *Critica Sacra* la trompette de l'athéisme (*Atheismi buccina*), et — pendez-vous, abonnés du *Siècle!* — une commission de théologiens romains publie ses travaux !!!...

## V

Passons maintenant au second grief : Est-il vrai que la théologie contemporaine esquive le terrain de l'éxégèse?

M. Vacherot n'est pas heureux. Son article paraissait juste cinq jours

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1865. T. LX, p. 230.
(2) *Introductio in Sacram Scripturam*, auctore T.-J. Lamy, Malines, H. Dessain.

après la publication, dans notre Revue, du substantiel travail du P. Vercellone sur la *Critique biblique en Allemagne* (1). Nos lecteurs n'ont pas oublié, nous en sommes surs, cette dissertation si concluante, après laquelle les philologues rationalistes ne seront plus admis à délibérer sur l'authenticité des onze premiers versets du chapitre VIII de l'Évangile johannique. Quel modèle d'interprétation lumineuse, ennemie des conjectures téméraires et des déductions outrées! Du reste, quand l'éminent barnabite traça l'année dernière, dans cette même Revue (2), les Prolégomènes de l'exégèse religieuse, on pressentait déjà qu'une aussi sage méthode devait engendrer des travaux supérieurs.

Mais quittons notre recueil, — où M. l'abbé Crellier, disons-le en passant, répondit jadis avec l'autorité de son ample savoir à M. Renan, — et regardons au dehors.

Que voyons-nous? Au premier rang, ce regretté l'abbé Le Hir, dont la vaste érudition a tant de fois desarçonné les paladins au service de M. Buloz. Veut-on un témoignage de l'estime qui entourait ses œuvres? « Il y a deux ou trois ans, raconte le P. Toulemont, quand ses publications avaient attiré sur lui l'attention de plusieurs personnes qui ignoraient jusque là son nom, la *Revue des Deux-Mondes*, si nous sommes bien informé, lui faisait offrir sa publicité retentissante et malheureusement trop exploitée au profit des doctrines anti-chrétiennes. La savante Académie des Inscriptions, où il comptait des amis et de dignes appréciateurs de son mérite, se fût estimée heureuse de l'admettre dans son sein, pourvu qu'il eût consenti, non pas à faire valoir, mais à ne pas dérober ses titres surabondants (3). »

M. Vacherot ne doit pas oublier qu'il existe une chaire d'exégèse à la Faculté de Théologie. M. l'abbé Bargès y professe l'hébreu, l'arabe et le phénicien. Beaucoup de grands séminaires possèdent en outre des professeurs d'hébreu, formés par M. l'abbé Le Hir.

Auprès de nous, à la savante Université de Louvain, M. l'abbé Lamy, auteur d'une *Introduction à la Sainte Écriture* que nous avons citée et d'un Traité *De Syrorum fide et disciplinâ in re eucharisticâ*, enseigne les langues orientales et l'herméneutique sacrée. Puisque M. Albert Reville est pasteur de l'Église reformée de Rotterdam, que ne va-t-il, lorsqu'il traverse la Belgique, faire reviser ses manuscrits par le savant professeur, avant de les déposer chez M. Buloz? Je l'en avertis : sa réputation et ses lecteurs y gagneraient énormément.

On comprend bien qu'il est impossible d'énumérer tous les philologues, tous les exégètes catholiques. Il faut que je passe sous silence les travaux de

(1) *Revue du Monde catholique* du 10 juillet.
(2) N° 141. — 10 juin 1866, l'*Authenticité de la Vulgate*.
(3) *Études religieuses*, XIII<sup>e</sup> année, 4<sup>e</sup> série, février 1868, p. 267 et 268.

M. l'abbé Glaire, de MM. les chanoines Bondil, Bertrand, Dollinger, Vandrival, du P. de Valroger, des Chiarini, des Beelen, etc. Je me hâte de renvoyer mes lecteurs au magistral article qu'a fait paraître, ici même, M. Louis Veuillot sur les *Travaux scientifiques et littéraires du clergé français* (1).

Nous pouvons donc croire, maintenant, que personne n'exhumera plus les affirmations si tranchantes de M. Vacherot : elles sont par trop injustifiables. Mais, si nous attaquons la seconde partie de son article, nous voulons lui donner sur la première un mot d'éloge. L'historien de l'Ecole d'Alexandrie passe en revue les principales célébrités du clergé français et prononce sur elles des jugements où la sincérité, contrairement aux habitudes rationalistes, ne brille pas que par son absence.

Coïncidence curieuse! Pendant que la *Revue des Deux-Mondes*, appréciait avec assez de bienveillance les illustrations épiscopales de notre pays, une revue protestante de Dublin (*Dublin-Magazine*) entamait l'éloge du clergé catholique d'Angleterre. Voici quelques extraits :

« Le protestantisme en Angleterre a perdu le secret de convertir les âmes. Mes lecteurs ne me suspecteront pas de tendances papistes, mais c'est dans cette Église, si riche en hommes vénérables et dévoués, qu'il faut chercher *l'instinct pour le salut des âmes*. Les missions catholiques produisent chez nous de grands résultats. Il nous importe d'en étudier les causes et d'en rechercher les circonstances. Plusieurs conditions sont indispensables à la réussite d'un pareil labeur. Il faut une énergie qui ne se fatigue point, une grande facilité de parole, le talent de peindre et la puissance d'émouvoir; il faut prêcher indifféremment dans l'église, sur la pelouse du village ou sur la place du marché. De plus, le missionnaire doit parler comme un gentleman, afin que celui qui l'écoute se sente en présence d'un guide sûr; il doit parler comme un frère pour que l'auditeur se persuade que le missionnaire et lui vivent de la même vie et appartiennent à la même famille (2) ».

Après avoir étudié Robertson, de Brigton, l'auteur parle de Mgr Manning, et des docteurs Newman et Pusey (3) :

« Le premier de ces trois grands modèles de l'éloquence sacrée est John-Henry Newman. Son génie est remarquable par son intuition de la vérité, et par sa façon lumineuse de l'exposer à tous les yeux; il ressemble à ces phares puissants qui éclairent au loin la mer et la terre. On retrouve dans ses sermons un vif sentiment de notre nature, un je ne sais quoi de profondément humain qui n'existe nulle autre part. Le docteur Pusey brille par la tendresse et le pathétique, cette sagesse de plan et cette rec-

(1) *Revue du Monde catholique* du 10 avril 1862.

(2) Nous empruntons cette traduction au dernier numéro de la *Revue britannique*.

(3) On sait que *l'Univers* a récemment démenti la nouvelle de la conversion du docteur Pusey.

titude d'expression qui sont le résultat d'une longue étude. Néanmoins les sermons de Pusey se prêtent plus facilement à la méditation qu'à la prédication, ils semblent faits plutôt pour l'oratoire que pour la chaire...

« Le style de Manning est plus clair et plus incisif que celui des deux autres. Il y a peut-être plus d'ordre dans ses discours. Si l'effet produit par les sublimes pages de Newman est semblable à la lumière dont le soleil couchant colore les pays lointains, on peut dire que Manning illumine comme l'éclair, sans causer d'effroi. »

La dernière *lettre pastorale* de Mgr Manning vient encore de légitimer ce panégyrique. Elle roule, comme on le sait, sur le *Centenaire de Saint-Pierre et le Concile général*. Le savant prélat, traitant de l'autorité du Souverain Pontife, s'attaque aux opinions gallicanes. Il étudie leur génèse, rapporte leur condamnation par le Saint-Siége, et s'attache surtout à démontrer que très-certainement la propagande de la vérité catholique, en Angleterre, a beaucoup souffert de ces déplorables erreurs. Nous voudrions emprunter à cette lettre pastorale quelques-uns de ses plus beaux développements; mais ces citations nous entraîneraient trop loin. Qu'il nous suffise de le constater : Mgr Mannig a fait là une œuvre capitale. Après lui, personne ne doutera plus que les théories gallicanes affaiblissent l'esprit chrétien.

« Heureux », comme le dit énergiquemment le rédacteur en chef du *Mémorial Catholique*, M. L.-F. Guérin, après avoir cité cette *Lettre pastorale*, « heureux, vraiment, les peuples qui se gardant du levain d'Hérode, répudient toute doctrine schismatique, nationale, locale, royale, séculière, etc., pour ne s'attacher qu'au centre de l'Unité, à la Chaire de saint Pierre et de ses successeurs, là uniquement où se trouve la paix, la stabilité, la grandeur, la liberté pour les nations comme pour les individus ! (1) »

## VI

Vers la fin du dix-huitième siècle, cédant à de nombreuses sollicitations, le gouvernement ouvrit toutes les archives et permit d'examiner les chartes authentiques, dont Mabillon et ses collaborateurs n'avaient pu jadis obtenir que des copies mutilées ou pleines d'inexactitudes. Une commission de savants fut nommée pour transcrire avec une scrupuleuse fidélité les cartulaires originaux. Les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur ne furent pas les coopérateurs les moins dévoués de cette œuvre importante qui ne s'arrêta qu'en 1790, paralysée par la crise révolutionnaire.

Trois cents volumes de chartes ont pu être ainsi recueillis : ils sont aujourd'hui déposés à la Bibliothèque impériale sous le nom de *Collection Moreau*. C'est de cette précieuse collection que le savant directeur des *Analecta* entreprend l'analyse pour préparer des matériaux aux futurs éditeurs

(1) *Mémorial catholique*, numéro de juin, p. 213.

du Bullaire pontifical. Dans la dernière livraison de son recueil (1), il publie le catalogue des cent premiers volumes, et mentionne non-seulement les bulles pontificales, mais les documents qui se rattachent aux conciles et à l'histoire ecclésiastique. Ainsi nous remarquons, tome XVIII, un cartulaire relatif à l'affranchissement des serfs; tome X, une charte sur l'usage des anciens Francs de doter leur femme; tome XIII, un diplôme du pape Benoît VIII, approuvant les statuts des chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers : — il est fort curieux. Un autre du même pape à Richard II, duc de Normandie, nous apprend que ce titre fut conféré par le Souverain Pontife. Etc,, etc.

Est-il nécessaire de signaler l'importance de ces laborieuses investigations et d'insister sur le prix de ces découvertes? Avec des savants comme le directeur des *Analecta*, l'échiquier de l'histoire est tous les jours à refaire. Les belles symétries des ouvrages à la Vertot sont bouleversées d'un trait de plume. Si vous tenez compte de ces découvertes, que de chapitres à remanier et que de clichés à mettre à la fonte, ô romanciers de l'histoire!

Les études sur les conciles qui viennent après reproduisent plusieurs pages, peu connues, de l'archevêque de Zara sur le concile de Trente, sur son organisation interne, et les délibérations, les discussions des théologiens, le vote des Pères, les attributions du président, les prérogatives accordées aux ambassadeurs des princes chrétiens, l'admission des hérétiques et des schismatiques, et autres sujets semblables. Deux écrivains animés d'un esprit totalement opposé, Pallavicin et Sarpi, ont fait l'histoire du concile de Trente. Mais ils n'assistèrent pas à ce concile. L'archevêque de Zara, qui prit part à toutes les sessions et adressait deux fois par semaine à un cardinal résidant à Rome des lettres dont saint Charles Borromée recevait communication, cet archevêque, témoin oculaire et judicieux, est donc très-précieux pour donner des éclaircissements sur les points controversés.

Citons, en outre, une critique étendue et sérieuse de l'*Expositio methodica Juris canonici* de l'abbé Huguenin, et le texte des décisions les plus intéressantes émanées des Congrégations romaines. Voici quelques titres : Pouvoir de donner l'absolution apostolique accordé aux curés et aux vicaires qui ont assisté au Centenaire; — Défense d'ajouter aux litanies. — Distinction entre le patron et le titulaire. Élection canonique des patrons par le suffrage universel du clergé et de la population. — Incorrections des bréviaires. — Défense de donner la bénédiction du Saint-Sacrement au commencement et à la fin de la Messe et de Laudes, etc. etc.

OSCAR HAVARD.

(1) 86e livr. des *Analecta Juris Pontificii*. Paris, V. Palmé, éditeur.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

MANUEL DE L'HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT jusqu'aux guerres médiques — par François LENORMANT, sous-bibliothécaire de l'Institut — tome 1er : Israélites — Égyptiens — Assyriens — Paris, A. Lévy fils, éditeur. 1868.

« Une reforme complète est indispensable à introduire chez nous dans « l'enseignement et dans les livres classiques, en ce qui touche à la pre- « mière période de l'histoire ancienne, aux annales des vieux empires de « l'Orient, aux origines de la civilisation... Les résultats du prodigieux « mouvement des études d'antiquités et de philologie orientale n'ont « pas été mis suffisamment à la portée du grand public. Il faut aller les « chercher dans des ouvrages spéciaux, volumineux et coûteux, et que « l'appareil d'érudition qui s'y développe ne rend accessibles qu'à un bien « petit nombre. » Ainsi s'exprime M. F. Lenormant dans sa préface, et tels sont les motifs qui lui ont fait écrire le *Manuel*. Il reconnaît, d'ailleurs, avec une loyauté qui l'honore, que dans cette voie il n'a pas été sans prédécesseurs, et il cite MM. de Riancey, M. Guillemin, recteur d'Académie et M. Félix Robiou, professeur d'histoire. Mais, dans son développement même, l'*Histoire du Monde* limitait la part de l'Orient antique; et quant aux livres de M. Guillemin et de M. Robiou, ils n'ont pas tout le retentissement dont ils étaient dignes. D'ailleurs, la science a marché depuis leur apparition, et, à certains égards, ils se trouvent maintenant en arrière.

Le *Manuel* s'ouvre par l'histoire des Israélites, qui est précédée elle-même par un coup-d'œil sur l'histoire primitive jusqu'à la dispersion des peuples. Chrétien convaincu, d'accord en outre avec les naturalistes les plus illustres, M. Lenormant fait descendre l'humanité d'un couple unique, sans rechercher d'ailleurs le lieu précis de son berceau. « Les commentateurs, « les plus savants et les plus orthodoxes des livres saints, » dit-il, « ont « laissé la question indécise. Tout nous commande d'imiter leur réserve « et de nous tenir à l'opinion commune qui place en Asie l'origine de la « la première famille humaine et la source de toute civilisation. » Quant au berceau de l'humanité post-diluvienne, la science peut montrer moins d'hésitations, et, pour son compte, M. Lenormant le reconnaît dans le plateau alpestre de Pamir. D'autres le placent dans l'Indou-Kosch, ou dans l'Himalaya même; on est toujours ramené ainsi, soit au vaste

plateau de l'Asie centrale, soit à ses rayonnements. Autour de ce massif, ne rencontre-t-on point l'homme noir, l'homme jaune, l'homme blanc, c'est-à-dire les trois types fondamentaux de l'espèce? Autour de ce massif, les langues monosyllabiques, les langues agglutinantes, les langues à flexion, c'est-à-dire les trois types du langage, ne sont-elles point représentées? Enfin, n'est-ce point encore de ce même massif qu'à irradié la grande race Aryane à laquelle nous appartenons, et qui étend aujourd'hui sa domination partout? C'est du plateau central que les Noachides parvinrent, à leur descente de l'arche, dans la plaine de Sennaar, de laquelle les fils de Cham, les premiers, puis les fils de Sem, et enfin les fils de Japhet se sont répandus dans le monde entier. Dispersion, dont l'historien, à l'aide des données précédentes que renferme le x^e chapitre de la Genèse et des immenses recherches de l'ethnologie moderne, a pu tracer un tableau complet et fidèle, sauf en quelques points où la science hésite et tâtonne encore.

Dans l'histoire des Israélites, M. Lenormant se trouvait en face d'un texte certain et dont tous les efforts désespérés de la critique dite moderne n'ont pas réussi et ne réussiront pas à ébranler l'autorité. Les récentes découvertes de l'égyptologie et de l'assyriologie n'ont eu d'autre résultat, en élucidant certains points de ce texte, que d'en mettre en pleine lumière l'authenticité et la véracité. Quand on entre en Égypte, le terrain historique présente-il la même solidité? A quelques égards, le doute est ici possible et même légitime. On est sûr que les fils de Misraïm ont peuplé l'Égypte; mais sait-on, d'une manière aussi certaine, à qu'elle époque la monarchie égyptienne a commencé? Elle a commencé 5004 ans avant notre ère, repond M. Lenormant ou plutôt Manéthon. Voilà une date qui bouleverse certains calculs tenus longtemps, sinon pour authentiques, du moins pour très-plausibles; mais comme il n'existe pas de chronologie dans la Bible et que les généalogies des livres saints dont on a déduit des séries de dates présentent parfois des lacunes, si elle est prouvée en elle-même, je ne vois pas de raisons pour la repousser. Or c'est cette preuve que je réclame et que M. Lenormant n'administre pas, ce semble. J'accorde ce que des égyptologues autorisés contestent encore, c'est-à-dire qu'à l'égard des dynasties collatérales, Manéthon n'ait jamais commis de double emploi. Mais les Égyptiens, de l'aveu même de notre savant auteur, n'ont jamais eu de chronologie régulière. « L'usage d'une ère fixe « leur était inconnue, et jusqu'ici on ne saurait prouver qu'ils aient ja- « mais compté autrement que par les années du roi régnant. Or ces an- « nées étaient loin, elles-mêmes, d'avoir un point initial fixe. » Aussi M. de Bunsen n'accorde-t-il à l'Égypte qu'une antiquité de 3623 ans, et M. Brugsch ne dépasse-t-il pas 4500 ans. « De quel côté, » se demande M. Lenormant, « est la vérité? Plus on étudie cette question, plus on

s'aperçoit qu'il est difficile d'y répondre. » Cette assertion, d'une vérité incontestable, prépare mal à la déclaration qui va suivre : « Au milieu de « ces doutes, ce qui paraît encore à une science *sérieuse et prudente* éloi- « gner le moins possible de la vérité, est l'adoption pure et simple des listes de Manéthon. » M. Lenormant semble oublier que Manéthon, à côté de la liste des dynasties humaines, étale une liste des dynasties divines qu'il fait auparavant régner sur l'Égypte. Ici, encore, le prêtre égyptien donne des dates et fixe des époques. Une critique *sérieuse et prudente* lui accordera-t-elle les 30,522 ans qu'il réclame pour son pays ?

Cette réserve faite, je rends toute justice à cette restitution savante et aussi complète que les données de la science le comportent à cette heure, d'un passé si lointain et vu trop longtemps à travers la fantaisie et l'hypothèse. M. Lenormant a fait surtout parler les monuments de l'Égypte, les papyrus et les hiéroglyphes. Ces monuments lui ont appris, comme à l'illustre J. J. Ampère, que ce pays n'avait pas eu de castes, dans l'acception propre de ce mot. Ils lui ont montré encore que le Pharaon, dans l'opinion de son peuple, réunissait la nature humaine et la nature divine, et que la civilisation égyptienne, suivant la marche inverse de la migration chamitique, a remonté le cours du Nil au lieu de le descendre. Deux faits qu'Ampère avait également reconnus. L'étude des monuments a renversé la plupart des détails que les auteurs classiques nous ont transmis sur la religion égyptienne; mais les a-t-elle remplacés par des notions certaines? M. Lenormant l'a cru, sans doute, puisqu'il présente un tableau des croyances de l'Égypte tant esotériques qu'exotériques, où je ne rencontre aucun point d'interrogation. Pour moi, en ce qui concerne les premières, toute obscurité n'a pas cessé, et, si je crois volontiers que les prêtres égyptiens ont cru à l'unité divine, je ne suis pas également sûr qu'ils n'ont pas admis en même temps la co-éternité de Dieu et de la matière. Quand aux secondes, je n'ai rien à dire, si ce n'est qu'elles ne me prouvent nullement que « les habitants des bords du Nil étaient éloi- « gnés de l'idolâtrie des autres nations païennes, par un instinct de leur « nature; » et que, par ce motif, « ils préfèrent porter leurs hommages à « a des images vivantes de leurs dieux plutôt qu'à des images inertes de « pierre ou de métal. » Franchement, les dieux-hommes, doués de forme humaine, de passions humaines, les dieux helléniques me révoltent moins que les dieux-bêtes du peuple Égyptien.

Il y a cinquante ans que l'épigraphie égyptienne restait muette, et c'est dans ces dernières années seulement que les inscriptions cunéiformes ont rompu leur silence. Quel parti l'histoire véridique peut en tirer? M. Lenormant le fait voir : on assiste à une résurrection, pour ainsi dire, des annales babyloniennes et assyriennes. L'imagination grecque les avait embellies de véritables contes, témoin l'histoire de Ninus, de Sémiramis

et de Ninyas, qu'Hérodote ne rapporte point, mais que Ctésias avait puisée à la cour des rois perses. Encore une légende qui s'en va de l'histoire; mais en lisant le *Manuel* on s'édifie, en revanche, sur les monuments des peuples primitifs qui ont tour à tour fait prédominer dans les plaines de Babylone et de Ninive les Chamites, les Ariens, les Touraniens, les Chaldéens, l'élément sémitique. Mais on croira à la tour de Babel et au grand fait ethnologique qui se rattache à cette tour « *que les hommes « avaient abandonnée depuis les jours du déluge, proférant leurs paroles en désordre.* » Ce n'est pas la Bible qui tient ce langage, c'est Nabuchodonosor dans une inscription découverte par M. Oppert, et dans laquelle le conquérant se vante « d'avoir réparé ou achevé la tour en l'honneur d'un de ses dieux. »

Pour M. Lenormant, fils d'un homme qui a laissé dans l'égyptologie une trace profonde, l'étude des antiquités orientales était en quelque sorte un legs de famille. Le *Manuel* est une preuve qu'il ne l'a point répudié. J'émets donc le vœu qu'il ne nous fasse point attendre la suite plus longtemps que la sûreté des recherches et la vérité de aperçus ne l'exigent strictement. Cette vérité ne serait-elle pas d'une atteinte plus facile si M. Lenormant se défaisait de certaines idées un peu arbitraires et de certaines explications par trop compréhensives? Celles-ci risquent, par cela même, de n'expliquer qu'à moitié ou même de ne rien expliquer du tout.

Adalbert Frout de Fontpertuis.

VIE DE Mgr DUFÊTRE, par Mgr Crosnier, in-8 400 pag. Tolra et Haton 1868.

Mgr Crosnier, protonotaire apostolique et vicaire général de Nevers, vient de publier un beau et bon livre qui nous redit la vie de Mgr Dufêtre, ancien évêque de Nevers. Beaucoup d'ecclésiastiques ont connu Mgr Dufêtre et voudront lire cette vie qui leur rappellera l'homme qu'ils ont entendu, connu et aimé. Ce livre se distingue par les qualités du style et on peut l'appeler un livre modeste; car l'auteur n'y apparait nulle part, lui cependant qui, après avoir pris une large part aux travaux de l'évêque, aurait pu ne pas tant s'oublier sans qu'il se rencontrât personne pour y trouver à redire. Dans le livre de Mgr Crosnier, Mgr Dufêtre nous apparaît comme missionnaire infatigable, comme défenseur intrépide de la vérité de la doctrine catholique et comme évêque entièrement adonné aux affaires de son diocèse. On peut lire et admirer dans cet ouvrage que nous annonçons ce qu'il a accompli pendant son épiscopat pour les grands intérêts de la religion dans son diocèse. Nous en conseillons à tous la lecture, lecture qui ne peut que faire du bien à l'âme d'autant que cette vie est une vie bonne et utile à connaître et à étudier.

A. Vaillant.

---

Le livre de notre collaborateur, la *Politique chrétienne*, vient d'être, dans la *Gazette des Postes* d'Augsbourg, le principal organe quotidien de l'Allemagne du Sud, l'objet d'observations que nous reproduisons :

« Il y a quelque temps, M. Coquille, un des principaux rédacteurs du *Monde*, a publié une œuvre importante. On sait que ce jurisconsulte distingué est un des principaux champions du droit coutumier et national contre le droit romain introduit en France par les derniers Bourbons et étendu depuis par tous les gouvernements. Il y a quelques années, M. Coquille a réuni ses études sur ce sujet dans un volume intitulé les *Légistes*, qui a été justement apprécié par tous les savants juristes de la France et de l'étranger. Depuis, il s'est fondé à Paris une *Société de Réforme Sociale*, présidée par l'éminent M. Le Play, qui s'est proposé pour but d'étudier les anciennes institutions reposant sur le droit coutumier, national et chrétien, et d'opposer ainsi une digue à la domination du droit césarien romain. Dans ce premier ouvrage, M. Coquille démontre de la manière la plus concluante que, seule, l'application du droit romain a rendu possible le système césarien qui règne actuellement en Europe, et par lequel les anciennes libertés populaires ont été détruites.

« L'œuvre actuelle, la *Politique chrétienne* (1), continue sur la même base, en examinant toutes les institutions modernes dans la lumière du christianisme et en les comparant aux faits réels, aux traditions et anciennes institutions chrétiennes. On est surtout surpris de la clarté simple et de la précision rationelle avec lesquelles tous les plus fameux systèmes économiques inventés par le libéralisme sont présentés dans leur nullité et leur impuissance néfastes. Les *grands hommes* de l'économisme libéral, les Adam Smith, Malthus, Ricardo, Say et autres, retombent dans leur néant lorsqu'on voit avec quelle facilité judicieuse M. Coquille renverse la base fausse et inacceptable de leurs systèmes qui perdent toute vitalité, toute raison d'être sous sa plume puissante. Vraiment quand on saisit ce jugement si simple, si rationnel et si décisif sous lequel l'économisme libéral disparaît dans le vide, on est étonné que pendant si longtemps ces doctrines aient pu être considérées comme une véritable science et qu'elles aient pu exercer une influence, sinon une domination si générale sur la vie politique et sociale. Sans doute, la nouvelle œuvre de M. Coquille exercera une influence salutaire sur les études des nombreux jeunes publicistes catholiques. Sous ce rapport M. Coquille occupe, dans la presse catholique de France, une position analogue à celle de Jœrg, l'éminent directeur des *Feuilles historiques et politiques* de Munich, dans la presse allemande. »

(1) 1 beau vol. in-8 cavalier. Prix : 6 francs. Paris, V. Palmé.

---

Le III^e volume du savant ouvrage de M. Léon Gautier, les *Epopées françaises*, qui a récemment obtenu, comme on le sait, le grand prix Gobert, va paraître prochainement.

---

On écrit de Rome à l'*Univers :*

« M. le chevalier Marietti a eu l'honneur de présenter à Sa Sainteté le premier exemplaire de la magnifique reproduction de la partie du *Codex Vaticanus* contenant en un volume le Nouveau-Testament. Cette édition, exécutée aux frais de la Propagande, a été l'objet de tant de sollicitude et de soins, qu'elle donne le *fac simile* en quelque sorte photographique du texte original. Rien ne pouvait faire plus d'honneur à l'imprimerie polyglotte de cette Congrégation (1). C'est une vraie gloire pour le souverain Pontife d'avoir doté le monde chrétien d'un tel chef-d'œuvre, et d'avoir trouvé deux savants, les RR. PP. Vercellone, barnabite, et Cozza, basilien de Grotta-Ferrata, capables de diriger cet important travail, et un imprimeur capable de l'exécuter avec une si rare perfection.

Sa Sainteté a voulu leur donner un témoignage particulier de sa haute satisfaction. M. Marietti a reçu la croix de l'ordre de Pie IX, et le Bref suivant a été adressé aux savants éditeurs :

*Dilectis Filiis*

*Presbyteris Carolo Vercellone e Congregatione S. Pauli, et Josepho Cozza e Monachis S. Basilii Cryptæ Ferratæ, Græci Vaticani Codicis Sacrorum Bibliorum editoribus.*

## PIUS PAPA IX

DILECTI FILII SALUTEM ET APOSTOLICAM BENEDICTIONEM

Quod jamdiu eruditi omnes, ac potissimum biblicæ critices studiosi desiderabant, Nosque in scientiæ profectum decoremque sanctæ hujus Sedis atque Urbis fieri optabamus, ut Græcus Vaticanus bibliorum Codex, nobilitatis et vetustatis fama celeberrimus, exscriptus exhiberetur eadem prorsus forma, lineis, litteris, apicibus, notis, quæ singulas illius paginas graphice referentes, omnium oculis codicem ipsum quodammodo subjicerent; id a Vobis perfici cœpisse lætamur, egregieque præstitum conspicimus in volumine Novi Testamenti Nobis oblato. Non minorem certe a Vobis accurationem expectabamus. Quorum alter viginti jam ab hinc annis totus est in versandis conferendisque sacris codicibus, iisque, per lucubrationes ampla doctorum laude commendatas, illustrandis; alter vero in vi-

(1) Tout le monde sait que le dépositaire officiel est M. Palmé, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.

ridi adhuc ætate, ea palæographicæ peritiæ specimina edidit in perplexa palimpsestorum lectione, scriptisque adeo probatum fecit ingenium criticamque scientiam suam, ut claram sibi doctrinæ famam quæsiverit. Quamobrem minime dubitamus, quin solertia vestra ac sedulitas diuturno juncta codicum usui, eam assecutura sit perfectionem, quam salebrosis hisce in cœptis sperare licet; eamque immunitatem editionis a vitiis quibuslibet et mendis, quæ archetypum ipsum, nullo discimine et ad unguem prorsus referre videatur. Prudentissimum autem censemus consilium, quod id maxime spectastis, ut editio vestra nativam priscæ Scripturæ faciem præferret iis expeditam implexibus, quos additamenta, retractionesque recentiorum manuum invecturæ fuissent in textum; cum opportunior omnino iis locus pateat in animadversionibus criticis, quibus absolutum codicis apographum illustrare constituistis. A qua sane lucubratione non minimum accessurum confidimus emolumentum criticis disciplinis, et editioni lumem ac pretium; quod certe in hujus sanctæ Sedis, Nostræque Urbis decus recidet, penes quas hujusmodi studia, solo fota scientiæ ac religionis amore tam belle clarere conspicientur. Gratulamur autem vobis quod editionis nitor operis suscepti præstantiæ respondeat; et gaudemus typographæum Nostrum de Propaganda Fide, omnium olim nobilissimum, ad pristinum paulatim splendorem revocari curis et industria equitis Petri Marietti, cui illud commisimus, et cui propterea meritas deferimus laudes. Unicuique Vestrum interea necessarias vires virtutemque adprecamur, ut quod fauste feliciterque cœpistis, felicius etiam ad exitum perducere valeatis. Divini vero favoris auspicem et præcipue Nostræ benevolentiæ pignus Apostolicam Benedictionem Vobis peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 25 julii 1868. Pontificatus Nostri Anno XXIII.

PIUS PP. IX.

---

Souvent nous avons signalé à la gratitude des savants et aux encouragements des premiers Pasteurs la courageuse entreprise de la réimpression des *Acta Santorum*. L'œuvre de M. Victor Palmé avance avec une régularité constante et un légitime succès. En voici une honorable preuve dans la lettre suivante, que lui a adressée Mgr l'évêque d'Orléans :

Orléans le 10 juillet 1868.

Monsieur,

La nouvelle publication des *Acta Sanctorum*, entreprise par vous, est assurément une œuvre grande et nécessaire, et qu'on ne saurait trop encourager. L'ancienne édition était devenue extrêmement rare, et la vôtre, que je connaissais déjà, n'est pas inférieure à l'ancienne pour l'exécution typographique. Si donc je ne suis pas abonné à la nouvelle édition de cette grande et magnifique collection, c'est que je possède déjà l'ancienne. Mais

le grand séminaire d'Orléans possède tous les volumes publiés par vous, et je recommande hautement votre œuvre dans l'occasion. J'estime d'ailleurs que de telles entreprises, utiles au premier chef aux études ecclésiastiques, doivent être hautement encouragées.

Agréez, Monsieur, mes dévoués hommages,

+ FÉLIX, *évêque d'Orléans.*

---

On sait qu'André Du Chesne, au dix-septième siècle, réunit, après Pierre Pithou, mais en développant considérablement son cadre, tout ce qui avait trait à l'*Histoire des Gaules*. Sa collection, immense, monumentale, eut à subir beaucoup de vicissitudes. Une partie fut égarée et perdue : ce qui reste fut acheté par Colbert et déposé à la Bibliothèque royale. Pendant un grand nombre d'années, par suite de malencontreux conflits, on laissa dans la poussière ces précieux documents. Enfin, au dix-huitième siècle, la Congrégation de Saint-Maur fut chargée de les éditer. Dom Bouquet vécut assez longtemps pour en faire imprimer la majeure partie et y attacher son nom. Après la Révolution, ce fut un de ses anciens confrères et coopérateurs, dom Brial, qui reçut mission de continuer cette vaste entreprise. Quand il mourut, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres désigna pour lui succéder l'ex-oratorien Daunou, remplacé aujourd'hui par MM. Guigiaut, Léopold Delisle et Noël de Wailly.

Désirant propager dans le public savant cette collection, unique au monde, et ses documents trop ignorés, M. Victor Palmé a sollicité l'autorisation de la rééditer. L'Académie des Inscriptions s'est empressée de souscrire à cette demande et a nommé M. Léopold Delisle pour surveiller l'impression. M. Delisle, lui-même, ajoutera deux volumes supplémentaires, complétant ou rectifiant l'ensemble à l'aide de documents inédits, dûs à ses propres recherches.

Les *Historiens des Gaules*, commencés par dom Bouquet et continués par l'Académie des Inscriptions, formeront 23 volumes in-folio de 50 fr. chacun.

---

*Le Propriétaire-Gérant :* V. PALMÉ.

---

PARIS — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

# DOCUMENTS SUR LA SICILE

Nous livrons au public, sur les événements passés de l'Italie et l'état actuel de ce royaume, un document inédit dont on appréciera l'importance.

Il nous est venu de Palerme et de mains sûres. Ecrit en français par une plume italienne, il gardait encore, malgré l'habileté de l'auteur, quelques incorrections. Nous avons fait disparaître les plus grandes, celles qui auraient pu présenter un sens obscur aux lecteurs peu familiers avec les tournures de la langue du Dante.

Toutefois nous n'avons pas voulu enlever à ce travail sa *couleur locale*, et on reconnaîtra facilement son origine étrangère.

L'auteur, dont nous devons taire le nom, est bien connu à Palerme. Chaque jour il consacre ses talents, ses forces, sa vie à la défense de la vérité. Profondément affligé des maux qui l'environnent, il s'est décidé, pour l'instruction de tous, à tracer un tableau saisissant des malheurs qui ont désolé ou désolent encore sa patrie.

Lisez ces pages fortes et vigoureuses, où l'on sent courir l'émotion d'une âme vraiment chretienne, vraiment patriotique, et vous verrez que l'anarchie règne où l'on veut établir l'unité; et vous resterez convaincu que la Sicile entend gronder dans son sein d'autres bruits que ceux de l'Etna, et qu'elle mérite, à plus d'un titre, ce nom d'*île du feu*, que lui donna le célèbre Alighieri : l'*Isola del Fuoco*. (Dante, *Paradis*, c. XIX, v. 131.) J. B. G.

Palerme, 1866.

Parmi les malheurs sans nombre dont la révolution a été pour mon pays la funeste source, il y en a un qui a plus vivement frappé au cœur les Italiens, c'est, monsieur, le malheur de n'être pas compris; cela vous semble étrange peut-être, et cependant rien de plus vrai.

Lorsqu'on parle de l'état actuel des choses dans la péninsule, des grandes douleurs de Pie IX, en un mot de l'affreuse situation que les

révolutionnaires nous ont faite depuis 1859, on a confondu et on confond presque toujours l'infime minorité des hommes attachés à l'ordre existant et l'immense majorité du peuple qui l'abhorre, on a confondu et on confond les oppresseurs et les opprimés, les tyrans et les victimes, l'Italie fausse et supposée et la véritable Italie. Comment une mince fraction de turbulents peut-elle réussir à dominer la grande masse des gens de bien? C'est-là une question à étudier, un problème à résoudre ; et les événements de ce genre ne sont pas rares dans l'histoire des nations. Quoi qu'il en soit, rien ne peut détruire les faits; et les faits proclament à l'Europe, qui reste sourde à leur voix, la vérité souverainement importante pour la solution de la Question italienne: le gouvernement actuel n'est pas l'Italie, il existe au contraire un antagonisme radical, absolu, entre ces deux *termes* qu'on a voulu assimiler.

D'intrépides champions de la vérité, des défenseurs courageux du droit et de la justice n'ont pas su parfois ouvrir les yeux à l'évidence; aveuglés par je ne sais quelle fatale illusion, ils ont faussement employé le nom d'Italie et d'Italiens, alors qu'il fallait dire Gouvernement révolutionnaire et Sectaires. On a ainsi ajouté la honte aux angoisses d'un peuple qui gémit sous le joug de la révolution ; de plus, on a desservi, sans le vouloir, la cause du Saint-Siége. Car tout observateur sérieux se convaincra bientôt que la solution de la *question romaine*, la *seule* pratique, la *seule* possible, dépend de la solution de la question italienne.

Sans doute, si, entre l'Italie qui réclame sa constitution unitaire et la Papauté qui la refuse, on admet une opposition qui n'existe pas, les difficultés se compliquent aux yeux de la diplomatie. Mais lorsqu'on aura persuadé à l'Europe entière que le royaume d'Italie est une création monstrueuse de l'avidité du Piémont et des sinistres aspirations des sectaires, lorsqu'on aura mis en évidence que, sans le secours de la diplomatie et des loges maçonniques, on n'aurait jamais vu cette unité informe que les Italiens repoussent en leur double qualité d'Italiens et de catholiques, alors seulement, alors on verra la question romaine définitivement résolue.

Dans les réflexions que je vous soumets, je me crois dispensé, monsieur, de parler des sujets du souverain Pontife. L'accueil que l'invasion garibaldienne trouva dans ce peuple, excité à la révolte par toute sorte de moyens, est connu de tout le monde. Je me bornerai au royaume de Naples et de Sicile, et particulièrement à mon île natale, puisque de tous les Italiens nous sommes les plus méconnus.

I. — La dynastie des Bourbons, comme toute dynastie humaine, avait commis bien des fautes, personne ne peut le nier. Toutefois, un fait décisif parle en faveur de cette famille : c'est sa haine invincible de la Révolution. La franc-maçonnerie avait sans doute cherché à l'infecter de son venin. Mais, malgré les efforts de Tanucci, de Carracciolo, etc., les Bourbons de Naples restaient toujours une grande dynastie catholique, et toujours ils finissaient par tromper les espérances de la révolution anti-chrétienne et socialiste.

La haine se changea en fureur lorsque Ferdinand II monta sur le trône de ses ancêtres. Calomnies, trahisons, tout fut mis en usage ; et cette guerre commencée contre lui, dès les premiers jours de son règne, n'a pas cessé encore ; après la mort de ce prince, c'est toujours le même acharnement. Les *libéraux,* et c'est M. Mercantini, le poète de Garibaldi, qui l'a dit, allèrent jusqu'à insinuer au pauvre peuple que le roi de Naples avait empoisonné la Sicile dans les choléra de 1837, 1854 et 1855 (1) ; malheureusement le peuple le crut. Je ne parle point des relations mensongères sur les cruautés et les tortures exercées contre d'innocentes victimes. Vous connaissez trop le mot célèbre du député révolutionnaire Petrucelli della Gattina au sujet de Poerio : *Poerio,* disait-il, *est une pure invention révolutionnaire de la presse anglo-française et italienne* (2). Confession précieuse ! Et c'est ainsi qu'on agit toujours.

Voici encore ce qu'ose écrire à Ricasoli un libéral outré, M. le marquis Rudini, dans son rapport sur l'insurrection de Palerme (septembre 1866) : « Les citoyens les plus honorables et les plus influents qui voulaient à tout prix renverser la dynastie des Bourbons n'hésitaient pas à battre constamment en brèche le parti d'autorité, partout où il le rencontraient.... J'ajouterai que les hommes honnêtes (!) qui conspiraient avec de faibles moyens pour la liberté du pays, tendaient quelquefois la main au voleur et à l'assassin pour réunir toutes les forces contre le gouvernement... » Tactique détestable dont le pays devait porter la peine dans les terribles vengeances populaires ! Mais ce n'était rien que les efforts insurrectionnels. Pendant les dernières années de son règne, Ferdinand II se trouva en face de formidables ennemis, comme Palmerston et Cavour. De plus, la diplomatie et la révolution lui faisaient, sans relâche, une guerre acharnée. Et ce-

(1) Voir la lettre de M. Mercantini, professeur de littérature italienne à l'Université de Palerme, au directeur de la gazette palermitaine, l'*Amico del Popolo,* 6 novembre 1866.

(2) *I moribondi del palazzo Carignano,* page 183-184.

pendant on dut se défaire de lui pour exécuter ce qu'on a exécuté.

Le jeune roi François II ne pouvait pas résister longtemps aux furieuses attaques dont il était l'objet. La calomnie systématique avait porté ses fruits. Trompeurs et trompés, gouvernements et sectaires, ministres, journalistes, révolutionnaires de profession et, ce qui est encore plus, traîtres de tous les rangs, tous se ralliaient au mot d'ordre : *Ecrasons la dynastie.* Qui aurait aurait pu se tenir debout? La révolution éclata bientôt à Palerme, l'un des foyers les plus importants de la franc-maçonnerie italienne ; Garibaldi vint.

Cette histoire, racontée par de vaillants écrivains, est aujourd'hui bien connue. Les soldats ne faillirent pas à leur devoir. C'est Garibaldi lui-même qui l'a déclaré après la bataille de Catalafirni : « *Nous devons avouer que nous trouvâmes une résistance digne de défenseurs d'une meilleure cause.* » Je traduirai, à ce propos, un morceau peu connu de la lettre que Garibaldi écrivit à son ami Bertani, après le combat : « Catalafirni, 16 mai 1860, l'ennemi se battit vaillamment, et n'abandonna ses positions qu'après une lutte furieuse et corps à corps. Les combats que nous avons soutenus, en Lombardie, furent beaucoup moins disputés que les combats d'hier. Les soldats napolitains, ne trouvant plus de cartouches, lançaient, en désespérés, des coups de pierre contre nous (1). » Et, le lendemain, Garibaldi écrivait encore à ses amis : « Je dois avouer pourtant que les Napolitains se battirent en lions ; et certainement je n'ai pas eu, en Italie, un combat aussi acharné, ni des adversaires aussi braves. Ces soldats, bien commandés, feront la guerre comme les premiers soldats du monde (2). » L'armée aimait donc son roi ; elle savait, malgré d'incroyables tentatives de séduction, conserver son honneur et sa foi.

Et, néanmoins, alors que de pareilles dispositions régnaient parmi les troupes, la révolution triompha en Sicile et, peu après, dans toute l'Italie méridionale ! Garibaldi, désavoué dans le *Journal officiel* de Turin, 17 mai 1860, pouvait déjà être salué du titre de *libérateur* dans le manifeste de Victor-Emmanuel, en date du 9 octobre. Comment cela arriva-t-il ? Aujourd'hui, à la lumière des documents, on ne peut douter des lâches trahisons de Landi, Ghio, Briganti, Anynissola, etc., etc. Nul homme d'honneur ne rappellera, sans rougir, les noms de Nunziante, Pianelli, Liborio Romano. En 1859, en Tos-

(1) Voir Mistrali, *Histoire populaire de la révolution de Sicile,* Milan, 1860, p. 99-100.
(2) Loc. cit.

cane, c'était au sein des troupes grand-ducales que les *Francesconi* avaient opéré des miracles, ainsi qu'en écrivait au cabinet de Saint-James le ministre anglais (1). Mais, dans le royaume de Naples, les soldats de terre et de mer étaient dévoués à la cause du Roi ; ils le prouvèrent bien à Caserte, à Capoue, à Gaëte. Et si la corruption ne se fût glissée parmi les commandants des corps, ils eussent égalé la fidélité des braves milices de Parme et de Modène. Mais il entrait dans les desseins inscrutables de la divine Providence que François II se trouvât tout à fait au pouvoir de ces traîtres, tandis que ses amis les plus intimes, le comte de Syracuse en tête, l'abandonnaient lâchement pour passer, à l'heure de l'infortune, dans les rangs ennemis.

Que restait-il à faire ? Succomber avec dignité ; et le jeune et courageux monarque prouva au monde qu'il était digne de porter la couronne et que dans sa poitrine battait un cœur de roi. Elles seront toujours mémorables les paroles que lui adressa, le 17 janvier 1861, en prenant congé de l'admirable défenseur de Gaëte, votre amiral Barbier de Tinan : *Ainsi, Majesté, adieu. L'honneur est à vous, à nous la honte...* Et, à Paris, il dit à l'Empereur : *Sire, le roi des Deux-Siciles, à Naples, ne fut qu'un enfant ; à Gaëte, ce fut un homme, et, à cause des circonstances, un grand homme.* Le temps, monsieur, a fait justice de tous les torts, en faisant connaître ce qu'étaient les indignes oppresseurs du jeune roi.

Les Italiens aiment par-dessus tout deux choses : l'indépendance autonomique de leur royaume et la religion de leurs pères. Voyons comment le gouvernement révolutionnaire a su contenter ses nobles sentiments.

II. — Fondre les peuples comme les métaux dans le creuset ; les assujétir à une informe concentration administrative et politique, pour les mieux dominer ; effacer, par la destruction de la vie propre de chaque État particulier, l'œuvre de la nature et des siècles : voilà le but que se proposa la révolution. Mais l'Italie ne consentait point à se composer en unité politique. A la violence qu'on lui faisait, elle a répondu par la réaction obstinée de l'Italie méridionale, par les journées de Turin, l'insurrection de Palerme, et par d'autres faits. La nation, abandonnée par la diplomatie de l'Europe, est restée victime dans la lutte. Mais, après huit ans de despotisme, on ne la trouve pas plus résignée à le subir.

(1) *It is wel Known that for some time before the 27 of April, the were supplied with money.* Rapport officiel de sir Pierre Campbell-Scarlett, ministre anglais à Florence.

Tandis que, par la volonté des puissants et la terrible permission de Dieu, l'Italie était contrainte de se former en unité politique, le gouvernement piémontais commençait bientôt l'œuvre de la dissolution morale, civile, financière. Jusqu'ici l'administration publique n'a pas trouvé en Italie, je ne dis pas les Turgot et les Pitt, mais même des hommes passablement habiles et capables; et certes elle n'a aucun espoir de les trouver.

Les énormes et continuels emprunts, le cours forcé des billets, véritable paralysie de la vie économique, tels furent les grands expédients de nos habiles financiers. Tout ministre promettait d'abord monts et merveilles; puis il multipliait les impôts, et remettait à son successeur cet amas d'affaires toujours plus embrouillé. L'immense *déficit*, qui s'est accumulé dans cette triste période de complète dilapidation, est comme un poison secret qui tarit toute source de prospérité matérielle et ronge les entrailles du pays.

A l'insupportable fardeau des impôts vinrent s'ajouter les lois funestes d'*amovibilité* et d'*expectative* pour la classe fort nombreuse des officiers de l'État. La stabilité et la certitude d'un avenir tranquille avaient été, sous le régime *tyrannique* (!) des Bourbons, un grand alléchement vers la carrière bureaucratique. Aujourd'hui, sous le gouvernement réparateur, il a fallu faire place aux enfants de la révolution, aux satellites des ministres actuels; et les anciens et honnêtes employés ont reçu un congé impoli. « Le lendemain de la révolution, écrit M. Rudini dans le document déjà cité, on avait dû saluer du nom de *héros* le voleur de grand chemin et l'assassin, le décorer de médailles, lui accorder des pensions. » Ce n'était pas assez : il fallait récompenser tous les mérites révolutionnaires, fût-ce au détriment des droits acquis par une noble et longue carrière.

Eh bien! l'expédient fut bientôt trouvé. Dans le nouveau royaume d'Italie, la loi jouit du privilége de rétroactivité. On en fit une large application, en déchirant le contrat implicite qui obligeait le gouvernement envers les employés. On ne saurait croire combien cette mesure fut désastreuse. « Dans un pays sans ressources, écrit M. Ciotti, un des plus ardents panégyristes du gouvernement, où l'initiative est si rare et le commerce si restreint, la classe bureaucratique était fort nombreuse; et, néanmoins, elle fut attaquée avec une fureur indicible, et bientôt elle se vit anéantie. Pour chaque employé qui tombait sous les coups de cette loi fatale, c'était une famille entière qui se trouvait ruinée; et de plus encore les amis, les parents en ressentaient le con-

tre-coup (1). On reclama, on protesta de mille manières (2). Tout fut inutile. Et avec l'indigence de tant de citoyens, condamnés à périr de la sorte, on vit partout les funestes effets de l'extinction de toute vie locale : dissolution des différentes classes sociales, incertitude de toutes les positions, mépris de tous les droits acquis.

Autre source de misère : les couvents et les monastères, animés de la charité de Jésus-Christ, secouraient un grand nombre de pauvres et de malheureux. Un nombre plus grand encore (car chez nous la misère était peu connue avant 1860), vivait sur les ordres religieux auxquels ils prêtaient leurs bras et leurs services. A Palerme, d'après une statistique de M. le Préfet, on comptait 919 de ces travailleurs. Mais ce chiffre est bien au-dessous de la réalité. A Catane, il était grandement dépassé.

Imaginez-vous maintenant quels furent les avantages tant prônés que le peuple italien et surtout la Sicile devaient retirer de l'abolition des monastères et des couvents. Et ici encore il ne faut pas oublier que pour un homme qu'on réduit à la mendicité, c'est toute une famille qui souffre et tombe dans le dénûment.

Et le commerce, que devenait-il ? Je citerai, à ce sujet, la Sicile que je connais mieux. Avant la révolution et avec l'ancien système, cette île avait, toutes les années, pour résultat de son commerce extérieur, une entrée considérable de numéraire, presque 33 millions de francs par an. Depuis les réformes de 1861, le libre-échange appliqué tout d'un coup au royaume d'Italie a produit une énorme différence en plus de l'importation sur l'exportation. Les statistiques prouvent ces deux faits.

Et, à ce propos, permettez-moi une remarque : tandis que par une liberté mal appliquée, on portait à l'industrie italienne un coup aussi terrible, on interdisait, en l'honneur de la liberté même, la culture du tabac qui donnait à la Sicile le droit de se considérer comme la Virginie de l'Italie. Je m'arrête à ces quelques faits isolés.

La liberté coûtait donc bien cher, et il fallait la payer. Oui, vraiment, depuis les Alpes jusqu'au Lylibée, les dettes et la pauvreté unifient l'Italie, et vous pouvez supposer de quel œil d'amour les Italiens regardent le gouvernement, qui leur a demandé, pour prix d'une

(1) *Icasi di Palermo*, p. 71.

(2) Voir la pétition des employés des tribunaux supprimés de la Sicile, Palerme, 1863 ; des employés publics et de leurs droits devant l'Etat et la loi de disponibilité, Palerme, 1866 ; etc., etc.

si grande prospérité, de sacrifier des autonomies respectives ! Un célèbre poète anglais a dit : « Lorsque la misère entre par la porte, l'enthousiasme s'en va par les fenêtres. » Ici, c'était bien le cas.

Jettons maintenant un regard sur la situation religieuse ; et puisque ce côté de ma thèse n'est pas moins connu que les autres, je me contenterai de rappeler seulement quelques traits principaux.

En Sicile, devant un peuple qui se laisse aisément tromper par les cafards, Garibaldi essaya d'abord de déguiser ses sentiments. En 1860, à peine fut-il arrivé à Alcamo, ville très-religieuse, qu'il alla recevoir la bénédiction à l'église. A Palerme, il assista, en très-fin hypocrite, à la grand'messe, lui qui, peu d'années après, devait aller jusqu'à insulter la très-sainte Eucharistie et hurler aux Florentins : « Vous ferez comme moi, vous n'assisterez jamais à la messe, vous n'irez jamais vous confesser (1). »

Mais l'illusion dura très-peu. La révolution était à peine accomplie, et déjà une mission de *Valdesi*, conduite par M. Appra, arrivait à Palerme ; elle avait été précédée, elle était encore accompagnée de prosélytes, de colporteurs ou vendeurs de Bibles protestantes, de brochures hérétiques, etc. *Voici le moment*, avait dit le pasteur Leone Pila, *de répandre le protestantisme en Italie.* Nous eûmes ainsi les De Sanctis, les Marrarella, les Madini, les Bruno, les Caminelli, les Gavazzi, les Rossi. A Turin, à Gènes, à Milan, à Bergame, à Parme, à Modène, à Bologne, à Pérouse, à Naples, à Caserte, etc., on vit s'établir comités évangéliques, églises protestantes, propagande anticatholique. Mais M. Appra eut beau se présenter à Palerme avec la plus grande solennité ; il eut beau s'entourer de la faveur du gouvernement, tout cet appareil n'aboutit à rien, tant la foi était solide en Sicile et avait poussé dans les âmes de profondes racines ! M. le ministre évangélique, publiquement convaincu d'erreur et honteusement battu dans ses discussions avec d'honorables ecclésiastiques, dut rebrousser chemin et s'éloigner de Palerme. Un autre pasteur protestant, M. Simpson-Kay, fort de l'appui de l'autorité, revint ensuite à la charge, et ouvrit une école évangélique dans le palais Sambuca. Les moyens de propagande furent encore essayés avec une tenacité étonnante ; mais on ne réussit qu'à étaler au grand jour, avec la stérilité de tant d'efforts, toute la malice des révolutionnaires. Et c'est ainsi qu'on gouverne un peuple sincèrement catholique : on persécute la religion de tous les Italiens, on favorise de la façon la plus perverse

(1) Discours tenu hors de Porta-Romana, oct. 1866. Voir la *Gazetta de Milano.*

le protestantisme (1). En même temps une irruption de livres impies et affreusement obscènes provoquait une protestation des jeunesgens de l'Université, et Mgr l'archevêque de Palerme, dans une éloquente et courageuse instruction pastorale pour le carême de 1864, déplorait tant de ravages et stigmatisait toutes ces infamies.

Tels furent les commencements du gouvernement révolutionnaire. Je ne puis pas m'étendre ici sur la persécution systématique faite au clergé, sur les outrages continuels dont on abreuve l'Église, sur les obscures machinations, froidement ourdies, pour enchaîner la divine liberté. Je ne parlerai point de l'abolition de tout enseignement religieux au sein de l'Université, de la violence exercée contre les séminaires, des obstacles mis à la formation du clergé, de la suppression des ordres religieux, de la dilapidation honteuse des revenus ecclésiastiques, de l'éducation tout à fait impie substituée à l'éducation religieuse, du *débridement* complet de la presse la plus hideuse, la plus anti-chrétienne, la plus immorale qu'on puisse imaginer ; en un mot, de l'apostasie de Jésus-Christ, et de la guerre outrée dirigée contre l'influence divine qu'il exerce sur les lois, l'enseignement, la famille, la vie domestique et civile. Je rappellerai seulement que la suppression des couvents et des monastères fut, parmi tant de violences, la violence la plus odieuse en Sicile. Le projet Ferrara, qui pourtant prenait 40 p. 0/0 sur les biens de l'Église, était dédaigneusement rejeté par les prétendus représentants de la nation italienne. La loi qui fut approuvée, était une loi de spoliation complète. On ne saurait croire avec quelle précipitation on la discuta, quoiqu'elle touchât aux plus nobles intérêts religieux, moraux, civils, économiques, individuels.

Le peuple de Palerme avait, à ce sujet, manifesté déjà hautement sa réprobation. Le 22 janvier 1865, les *libéraux* voulurent tenir un *meeting* dans la cour de l'Université pour demander au gouvernement l'abolition. Ce *meeting*, malgré l'appui des autorités, ne fut pas possible ; en ce jour mémorable, on le vit se dissiper en présence d'un peuple frémissant.

La manie de détruire tout ce qui rappelait le passé, la *suppression* du *centre du gouvernement*, la *loi de conscription*, l'*emprunt forcé*, la *disponibilité* des *employés* et surtout la *dissolution* des *cor-*

(1) Voyez les preuves de ces assertions dans l'*Unita Cattolica*, 16 février 1868, article *Il culto valdese soccorso dal regno d'Italia*. Tandis qu'on vole l'Eglise catholique, on délivre à l'hérésie des assignations sur le budget de l'Etat.

*porations religieuses*, le manque de toute vie locale, l'absence de sûreté publique, l'*inefficacité démontrée de la justice*, la crainte *des colons* et *des propriétaires abandonnés* à la merci *des assassins*, la rareté des travaux publics, toute cette immense réunion de maux, d'après l'énumération même de M. Rudini, contribuait à rendre le mécontentement général et sans bornes. Depuis plusieurs années, quoique la majorité s'abstienne de voter, la *consorteria* est toujours battue à Palerme dans toutes les élections communales et politiques (1). L'élection même de Mazzini, à Messine, a été plutôt une démonstration contre la monarchie qu'une marque d'estime pour le vieux patriarche de la jeune Italie. Mazzini, en effet, ne l'appella que protestation (2). On est ici révoltée d'entendre parler de patriotisme ces hommes auxquels ou pourrait dire avec Botta : « Où est la patrie ? Vous, vous l'avez mangée ». Eh ! ils n'ont plus le courage de lever le front, tout d'airain qu'il est.

Les cris de désespoir augmentaient bientôt en Italie, et à un tel point qu'en vue de la guerre prochaine avec l'Autriche, les députés, dans la séance du 9 mai 1866, se crurent obligés d'approuver la loi *Crispina*, vraie loi des soupçons qui était comme une seconde édition, revue et corrigée, de la loi Pica. Les Italiens du plébiscite virent s'instituer au milieu d'eux les commissions de *sûreté publique* ; ils eurent la douce perspective de voir revenir les temps de Saint-Just, Fouquier, Lebon, Carrier, Hébert. La loi *Pica* et la loi *Crispina* ne sont-elles pas des preuves suffisantes pour vous convaincre qu'un antagonisme radical et patent existe entre le gouvernement et les Italiens ?

La guerre commença et se termina bientôt, comme vous le savez. Aux économistes charlatants, aux administrateurs infidèles, aux escamoteurs des finances, l'Italie révolutionnaire ajouta des commandants incapables ou ignorants. Nous eûmes Custozza, nous eûmes Lissa ; les batailles changées bientôt en déroutes, les occupations sans combat, la cession imprévue. Ce qu'on perdait en Italie, on le gagnait en Allemagne. Sadowa devenait le Waterloo de l'Autriche, les Prussiens victorieux dressaient déjà leurs tentes à la portée des canons de Florisdorf, sous les murs de Vienne... Mais la paix survint, et Victor-Emmanuel y gagna le fameux quadrilatère et le beau pays de saint Marc.

(1) Lisez comme spécimen de la rage des Messieurs du Consorteria, un furieux article du *Corriere Siciliano*, 19 aprile 1864, à l'occasion d'une des défaites électorales.

(2) Lettre de Mazzini. Londres, 2 mars 1866.

Tandis que Venise riait follement au milieu des fêtes de l'Unité, Palerme gémissait victime des vengeances de Cadorna. L'écho de nos malheurs, monsieur, est parvenu jusqu'à vous. Il a déjà été démontré que la révolution de septembre 1866 fut organisée par le parti mazzinien ou parti d'action, auquel appartenaient Badia, Nobili, Buonafede, Pisa, etc. Mais elle n'aurait jamais pu éclater sans l'extrême mécontentement d'un peuple au désespoir.

L'aube du 16 septembre se levait inattendue et sanglante. Le peuple abattait l'écusson de la maison de Savoie, obligeait la troupe à se retirer au palais royal, et à neuf heures du matin il occupait déjà les seize portes de la ville, hormis Porta-Nuova. Le soir même du dimanche la révolution était maîtresse de Palerme. Après sept jours de combat, pendant lesquels tout homme de cœur eut à déplorer le pillage du palais Rudini, qui tomba sous les coups de la haine populaire débordée, l'insurrection, abandonnée à elle-même, était domptée, et la ville échappait aux horreurs d'un impitoyable bombardement qui l'aurait réduite en cendres.

Le général Cadorna, comme commissaire du Roi, proclamait l'*état de siége* (1), ordonnait le dépôt des armes (2), désorganisait la garde nationale, parce qu'elle n'avait point été *à la hauteur de sa mission* (3); ce qui signifiait que, même en présence de l'anarchie, nul citoyen n'avait voulu prêter son appui à un pareil gouvernement. Mais tout cela ne fut rien. C'était sur les moines, les religieuses, les vénérables pasteurs de l'Église que la vengeance des méchants devait se déchaîner. Les vaincus de Lissa et de Custozza aspiraient à cette gloire. Le général Cadorna voulut couronner son front des lauriers de Mourawieff à Wilna et de Berg à Varsovie. Les journaux républicains eux-mêmes, *Il Diritto, il Nuovo diritto, Il Popolo d'Italia*, proclamaient l'innocence des religieux et montraient dans le mécontentement universel l'unique cause de la révolution.

Néanmoins on occupa militairement les plus belles églises de Palerme; on détruisit les saintes images qu'on vénérait dans les rues; on emprisonna prêtres, moines, religieuses; on envoya à Cagliari et ailleurs les membres les plus respectables du clergé séculier et régulier. L'archevêque de Palerme, âgé de 80 ans et infirme, fut lâchement insulté par l'arrogance de Cadorna. Le vieil archevêque de Monreal, si connu par son caractère honorable, sa vertu et sa réputa-

(1) Ordonnance du 23 septembre 1866.
(2) Décret du 24 septembre.
(3) Décret du 26 septembre.

tion scientifique, se vit traîné parmi les criminels. Les Grandes-Prisons de Palerme, qui pouvaient à peine contenir 800 personnes, étaient remplies de 3,500 personnes qui fournirent au choléra un nombreux contingent (1). Vraiment on peut ici s'écrier avec le poète :

. . . . . Quis talia fando,
Temperet à lacrymis? . . . . . .

La *Consorteria* réclamait encore, contre les innocentes victimes, tribunaux militaires, mesures exceptionnelles, répressions, châtiments, etc., etc. La Sicile, criaient tout haut ces messieurs, la Sicile est un pays incorrigible, et il faut le traiter avec une inflexible rigueur, pour qu'elle ne se soulève point contre la liberté unitaire. Voici la conclusion de M. Rudini dans sa relation : Usage de la force matérielle, indispensable ; procès sommaires et peine capitale absolument nécessaires. A l'appui de mes assertions, j'invoquerai des autorités que nul soupçon de partialité ne peut atteindre. Lisez les réclamations du député Fuicia, un des *libéraux* les plus outrés (2) ; parcourez la brochure *Palermo e il Governo*, de M. Bottari, directeur du journal révolutionnaire de Messine l'*Aquila latina* ; voyez la protestation de M. Lamasa, libéral assez connu, et vous serez persuadé que je n'ai tracé qu'un tableau très-pâle de la situation, bien au-dessous de la vérité terrible des faits.

On dut, en quelque façon, comprendre en Europe ce que signifiaient la réaction de l'Italie méridionale et la révolution de Palerme. M. Thiers en parla dans ses magnifiques discours. Toute la presse s'en occupa. Le gouvernement même ne put pas en dissimuler l'importance. M. le maire de Palerme, quoique très-attaché à la *consorteria*, fut obligé d'avouer, dans son rapport au ministère, que le parti *régioniste,* c'est-à-dire le parti qu'il accuse de séparatisme, est ici le plus en honneur et le plus respecté. Voyez comment M. le Questeur décrit la situation du pays et ses différents partis : « Les partis pouvaient et peuvent encore se distinguer ainsi : parti *autonomiste,* dont le but est la séparation de la Sicile du reste de l'Italie ; il se compose de presque toute l'aristocratie, de capitalistes et de propriétaires, et c'est le plus influent, celui qui jouit de la plus grande influence....— parti *régioniste,* qui veut l'autonomie administrative ; il se compose

(1) Voir le numéro du 23 octobre 1866 du journal palermitain, *il Telegrapho*, sur l'état déplorable des détenus. C'est un journal libéral.

(2) Lettres des 5 et 26 novembre 1865 dans le journal de Naples *il Popolo d'Italia*, n° 234, supplément.

en général d'hommes intelligents et peut se confondre avec le premier.... — parti *bourbonien*.... — parti *réactionnaire*, qui est fort, puissant, parce qu'il dispose de la masse de la population.... — parti *républicain*...» Après cette longue énumération, viennent les attachés au gouvernement! Telle est, de l'aveu même d'un fonctionnaire public dans un document officiel (1), telle est la Sicile, en face de l'unité politique. Et M. le Questeur continue en admettant « le mécontentement presque général dans la population, toujours croissant, surtout dans la classe ouvrière, faute de travail, et dans la classe des employés mis en disponibilité. » Il ne songe point non plus à nier la misérable condition du pays, la résistance à la conscription, la désorganisation de la garde nationale, la misère où se trouve réduite Palerme, jadis capitale, et la vaste participation de tout le peuple à l'insurrection de septembre.

En effet, malgré l'horreur d'une terrible répression, les alarmes recommencèrent dès le lendemain. On craignait une autre insurrection, le 4 avril 1867; et le jour suivant, un des écrivains du parti d'action de Palerme, publia une brochure avec ce titre : *Révoluzione? Parole d'un onest'uomo.* Ce fait que je rappelle est devenu désormais ordinaire; car ici le peuple, réduit à l'extrémité, parle tous les jours de révolution, et il désire avec une ardeur toute méridionale la restauration de François II. Et elle se comprend, puisque le mal, en s'aggravant chaque jour, est devenu incurable. Et c'est en vain qu'on espérerait le moindre remède du côté des oppresseurs.

La Chambre des députés décidait, dans la séance du 29 janvier 1867, qu'on enverrait en Sicile une commission de sept de ses membres, pour étudier les conditions de l'île et surtout de la province de Palerme. Le baron Ricasoli fit confirmer cette décision dans une autre séance, en date du 25 avril. On voit dans la Sicile, disait le ministre, se manifester des phénomènes qui doivent sans doute avoir leur causes; mais ces causes, il n'est pas aisé de les mettre en évidence et de les faire universellement accepter (2). La commission arriva : elle était composée des députés Pisannelli, Sella, Tamajo, Tenari, Roza, Bartolucci, Fabrizio. Tout le monde sait de quel délicieux repos ces messieurs purent jouir à la mairie : pas un signe de vie.

La Sicile s'agite, s'émeut, et l'on ne saurait plus y trouver ni l'ordre, ni la paix. Un an à peine s'était écoulé depuis l'insurrection dont

(1) Rapport de M. le questeur Pinna, dans le journal officiel, 20 novembre 1866.
(2) *Atti ufficiali*, num. 54, p. 205.

nous venons de parler, et l'*Italie militaire* du 19 septembre 1867 publiait ces chiffres éloquents que nous lui empruntons : « Au 13 juillet, dit-elle, on devait arrêter en Sicile 10,549 individus, et 385 seulement furent saisis. Au 31 août, on comptait 10,344 hommes dont on avait ordonné l'arrestation, savoir : 8.553 réfractaires à la conscription, 879 déserteurs et 812 mauvais sujets. »

Vous le voyez donc, monsieur, ce n'est pas l'Italie qui s'élève contre Pie IX, c'est le gouvernement révolutionnaire de Florence qui est l'ennemi de Pie IX et de l'Italie. Le Pape et la grande majorité des Italiens, voilà les deux victimes d'une même oppression. Ne m'accusez pas d'exagérer la situation actuelle de ma patrie. Dieu m'est témoin que je dis la vérité, et que j'écris sans haine ni passion. La presse, vendue aux intérêts de la secte, a jusqu'ici empêché qu'on sût en Europe la vérité tout entière. Mais les habitants du royaume de Naples, avec leurs treize pays brûlés et leurs chiffres épouvantables de 70,000 victimes passées par les armes, et de 50,000 malheureux emprisonnés ou exilés ; les Siciliens, insultés dans la Chambre des députés du nom de *sauvages* et de *barbares* par le général Govone, calomniés par le général Cadorna dans une relation officielle, parce qu'ils ne se sont pas résignés à mourir de faim ou parce qu'ils se soulèvent contre le joug révolutionnaire, contre la conscription exécutée au moyen d'incendies et de tortures, contre un despotisme qui nous abreuve de malheurs; les Romains publiquement outragés et appelés lâches et poltrons, parce qu'ils refusent de secouer le doux régime de Pie IX; oui, tous, nous sommes-là, prêts à démentir les assertions dérisoires de ces plumes menteuses et vendues.

Ah! soyez bien convaincu que toute l'Italie secouerait le poids intolérable de la domination piémontaise, si un drapeau puissant couvrait nos efforts de sa protection. Avez-vous oublié le grand-duc de Toscane exilé à Gaëte en 1849, puis réclamé par son peuple, et sa capitale retentissant, le 12 avril de cette même année, des cris unanimes : *Viva Leopoldo! Abbasso Guerrazzi! Il granduca come primo?* Ne vous rappelez-vous pas la vertueuse duchesse de Parme qui, rappelée par les troupes fidèles, rentrait dans ses domaines le 4 mai 1859, au milieu d'applaudissements incroyables et des ovations militaires et populaires? Voilà ce qui arrivait alors.

Mais aujourd'hui nous avons tant souffert; nous avons vu les églises profanées, arrachées au culte divin et occupées par la force; nous avons vu les saintes images, qui ornaient nos chemins, empor

tées ou détruites; nous avons été témoins de la persécution religieuse et nous avons vu s'accomplir avec elle cette grande loi qui préside à l'histoire de la famille humaine : *Justitia elevat gentem, miseros autem facit populos peccatum.* Oui, telle est notre situation actuelle. Imaginez, monsieur, si, comme Italiens et comme catholiques, nous désirons en finir. Nous yeux se tournent vers le ciel; et Dieu, nous l'espérons, voudra bientôt mettre un terme à nos malheurs, dont la première source a été ce fameux congrès de Paris, de 1856, si bien défini par Lamartine : « Une pierre d'attente du chaos européen. »

*Le Secrétaire de la rédaction,*

OSCAR HAVARD.

---

# LE PROCÈS DE LA PAPAUTÉ

La lutte immortelle sera toujours entre le bien et le mal, la règle et le désir, l'esprit et la bête. Au moyen âge, au moment où le fougueux animal s'élançait soulevé par la plus violente ardeur, la Papauté le saisit à la bouche, l'arrêta et lui mit un mors.

Aujourd'hui on accuse la Papauté : qu'elle soit donc traduite en jugement ; appelons les témoins — *témoignage*, c'est le nom de l'Histoire — et qu'ils déposent ! L'Opinion prononcera.

Ces témoins, ce ne seront pas des amis du dompteur, de fanatiques séides prêts à applaudir avant même qu'il s'approche de la bête, admirant tous ses gestes, ses paroles et ses mouvements : non, mais des indifférents, que dis-je? des adversaires qui regardent haineusement ce représentant d'une loi qu'ils nient, des ennemis, bien plus, des natures antipathiques qui s'en éloignent instinctivement avec répulsion et horreur, des libres-penseurs, des philosophes, des révolutionnaires, des protestants, des fondateurs de religion, voilà ceux à qui l'on dit : Vous avez assisté à une scène extraordinaire, connu la cause, suivi les effets, vu le dénouement, parlez !

L'exposé de la cause est fait en peu de mots. Les Papes, pendant des siècles, ont dominé et formé la société tout entière : religion, mœurs, institutions, politique, lois, dans le but, prétendent-ils, d'élever l'homme barbare et déchu à la dignité d'enfant de Dieu.

Ce but est grand, mais c'est à d'autres questions qu'il faut répondre. De quel droit se sont-ils établis les maîtres du genre humain? Quels moyens ont-ils employés? Quel résultat obtenu?

Entre tant de faits, prenons celui signalé par un des témoins, un protestant, comme étant « la première épreuve que firent les Pontifes romains de la force de leurs armes contre les rois (1), » l'excommunication de Lothaire par Nicolas Ier, en 862. C'est le point de départ, et l'on y trouvera l'occasion de parcourir toutes les parties de l'accusation.

(1) Hallam, *Tableau de l'Europe au moyen- âge*, V.

# I

## AVEUX DES NON-CHRÉTIENS.

Pourquoi le Pape avait-il excommunié Lothaire?

— « Lothaire avait répudié sa femme sous d'injustes prétextes, et épousé sa concubine (1). »

S'était-on ému de cette conduite du roi?

— Beaucoup. « Ce scandale indisposait ses sujets (2). »

Que ne s'y étaient-ils opposés par leurs représentants et leurs remontrances?

— Et comment, dans « une société qui n'avait pas de règles certaines (3), où le pouvoir, né de la force matérielle, était légitime, où les armes dominaient sur l'esprit (4)! »

Les lois ne défendaient-elles pas de telles licences?

— Des lois! « Les États n'avaient pas de lois (5), » ou, quand ils en avaient, « la législation était insuffisante, le pouvoir civil impuissant (6). »

Vous exagérez : une société n'existe pas sans règles, sans lois et sans direction.

— Il y avait une direction « seule capable de réprimer ces abus (7), la seule force qui pût y réussir (8), » la Religion.

La Religion! Que pouvait être la Religion dans cet état social?

— Tout, et le reste rien; car « l'Église était la seule société organisée, ayant le mouvement et l'ordre, l'énergie et la règle (9). »

On ne gouverne pas une nation avec des principes moraux, il faut qu'ils soient formulés dans un Code.

— L'Église en avait un, « le droit canon, infiniment supérieur à la loi civile, conforme aux grands principes d'équité, ayant de l'harmonie et de l'unité, inspiré par un esprit de paix, et dont les formes s'accordaient avec la raison. Plusieurs des règlements qui sont aujourd'hui les sauve-gardes, ou les barrières de la propriété et de la sûreté, ont été empruntés à ce droit : aussi était-il devenu l'objet de l'admiration et du respect des peuples (10). » «Les lois faites sous l'in-

(1) Id. *ib.* Même motif peur Robert, Philippe Ier, Philippe-Auguste, etc. — (2) Id. *ib.* — (3) Voltaire, *Essai sur les mœurs*, I. 30. — (4) Aug. Thierry, *Considérations sur l'histoire de France*, VI. — (5) Volt. *ib.* — (6) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, 6e leçon. — (7) Hallam, *ib.* — (8) Guizot, *ib.* — (9) Id. *ib.* — (10) Robertson, *Histoire de Charles-Quint*, introd. I, et notes. Robertson cite plusieurs de ces règlements, entr'autres celui qui saisissait les biens au lieu de la personne du débiteur.

spiration de l'Église, celles des Visigoths, par exemple, étaient plus éclairées que les autres. Ce n'est pas la législation personnelle des barbares; on y établit l'égalité des hommes devant la loi, la preuve par écrit, etc. : on y sent l'ouvrage du clergé (1). »

Cela est extraordinaire. Cette législation suppose des lumières qui devaient s'être éteintes dans l'anarchie.

— L'Église les avait conservées au fond de ses sanctuaires. Le clergé était instruit, « le seul instruit même, le seul accoutumé à raisonner, à réfléchir (2), l'unique dépositaire des connaissances humaines (3); il avait pensé à toutes les questions morales, politiques (4); la philosophie scolastique avait tout examiné, tout discuté (5); tous les moyens d'instruction, c'est l'Église qui les avait créés ou fondés, et sa doctrine était supérieure à ce qu'avait connu l'antiquité (6). »

Ces hommes instruits, ces prêtres, n'avaient-ils donc pas chacun leur système, leur école, comme les philosophes et les savants?

— Non pas! « Dieu avait un Pontife unique de sa religion pour maintenir l'unité (7). Et quelle pensée grandiose, un monarque de la pensée régnant sur les âmes (8) ! » le Pape, que, dès les premiers siècles, les païens appelaient « le Prêtre-Chef de la loi chrétienne, *legis christianæ antistes* (9), » qui, « dans l'opinion des peuples, était quelque chose de plus saint que tout autre évêque (10). » Il représentait l'Église, il parlait en son nom, et ses décrets faisaient loi.

Et de quoi décidait-il?

— Les Papes se regardaient « comme chargés du soin des âmes, de prévenir les scandales (11). » En conséquence, ils se proclamaient les « arbitres des différents et de la tranquillité publique (12). » Les évêques et le Pape étaient juges entre les chrétiens; « bientôt cet arbitrage devint une institution, ce fut un immense avantage (13). »

Cette prétention semble chimérique : que pouvaient-ils contre un roi de France, un roi d'Angleterre, l'empereur?

— Ils possédaient une arme spirituelle, l'excommunication, « seul moyen de donner de la force à la juridiction de l'Église, de faire exécuter ses sentences, de défendre ses propriétés dont on la dépouillait injustement (14). »

(1) Guizot, *ib.* 3e leçon. — (2) Robertson, *ib.* — (3) Guizot, *ib.* 3e leçon. — (4) *bis.* Mignet, *Journal des savants* 1866. — (5) Robertson, *ib.* — (6) Guizot, *ib.* 6e et 12e leçons. — (7) Mot de Calvin. — (8) Platen. — (9) Ammien Marcellin, XV. 7. — (10) Voltaire, *ib.*, « et de plus savant » ajoute Villemain, *Littérature au moyen-âge.* — (11) Hallam, *ib.* — (12) Voltaire, *ib.* — (13) Guizot, *ib.*, 1re leçon. — (14) Hallam, *ib.*

En quoi consistait l'excommunication?

— Elle soumettait à une punition publique « les hommes convaincus de péchés notoires (1), » et les séparait de la communion de tout le peuple.

Quel droit ! quel excès de pouvoir !

— « C'est le droit qui appartient à toute société d'expulser de son sein les membres réfractaires (2). » Songez, par exemple, que « les tentatives de réforme des Albigeois n'allaient à rien moins qu'à changer les conditions fondamentales de la société humaine : le véritable progrès n'était pas avec ces bons sectaires (3) ! » « Appelons de nos vœux le jour où la foi sera rétablie dans la réalité de tous les effets de l'excommunication, pour que, par la sentence des tribunaux ecclésiastiques, les coupables, étant punis dans ce monde, leurs âmes soient sauvées dans l'autre (4) ! »

L'excommunication est un instrument trop commode de tyrannie, et l'on devait être porté à l'employer facilement.

— Loin de là ! on ne s'en servait qu'à la dernière extrémité, après que les avis, les exhortations et les menaces avaient été inutiles. « Elle n'atteignait, le plus souvent, qu'un pécheur endurci (5), » et elle cessait dès qu'on avait satisfait.

Elle n'en était pas moins terrible. C'est l'exil, l'interdiction du feu et de l'eau de l'antiquité, le monde tremblant devant une menace pire que la mort.

— Il s'en faut bien ! vous ne connaissez pas les hommes de ces temps ! Les coupables étaient parfois si opiniâtres, qu'ils résistaient avec les violences les plus sauvages ; et « si l'on doit s'étonner, c'est bien moins du succès de ces armes spirituelles que de leur insuffisance en certains cas (6). »

En dernier résultat, cependant, se rendaient-ils ?

— Oui, « l'Église avait pour but d'exciter le repentir et la terreur (7) ; » elle espérait que le remords, le cri des peuples, leurs lamentations, leurs gémissements, la pitié pour leurs souffrances toucheraient un roi coupable ; et c'est ce qui arrivait, ils cédaient.

Et sur Lothaire, dont il s'agit ici, quel effet eut l'excommunication?

(1) Lettre de l'évêque anglican de Salisbury, en 1864. — (2) Hallam, *ib.*, et Montesquieu, en vertu du même principe : « Quand on est maître de recevoir dans un Etat une nouvelle religion ou de ne la pas recevoir, il ne faut pas l'y établir, » (*Espr. des lois*, XXV, 16,) justifiant ainsi la conduite du moyen âge et de l'Espagne au XVI^e siècle. — (3) E. Renan, *Revue des Deux-Mondes*, juillet, 1864. — (4) L'évêque protestant de Salisbury. — (5) Hallam, *ib.* — (6) Hallam, *ib.* — (7) Guizot, *ib.*

— « Lothaire voulut d'abord avoir recours à des subterfuges, mais bientôt il fut obligé de solliciter humblement l'absolution aux pieds du Pape (1). »

Ainsi, vous voulez faire entendre que les Papes protégeaient l'inviolabilité du mariage ?

— Et quel but plus important ! « Les mariages des rois en Europe font la destinée des peuples (2) ! »

On pourrait admettre cette intervention à l'égard du mariage, contrat spirituel autant que social ; mais les Papes se servaient de leurs armes spirituelles dans bien d'autres cas, dans leurs querelles avec les empereurs.

— Les empereurs cherchaient à assujétir à la fois l'Église et l'Italie. « S'ils eussent réussi, les Papes n'eussent été que les chapelains des empereurs ; la servitude de l'Italie, c'est là leur but et le nœud secret de leurs querelles avec les Papes (3). »

Mais les Papes recouraient à l'excommunication pour des intérêts purement matériels : souvenez-vous de Mainfroi.

— Mainfroi ! ce bâtard de Frédéric II, qui entretenait un sérail comme un sultan, qui empoisonna son père, tua son frère, et « par ce double crime monta sur le trône de Naples (4) ! »

Et Henri IV d'Allemagne ?

— S'il faut dire la vérité, « on n'a pas peint tel qu'il était ce fameux adversaire de Grégoire VII : dissolu, arbitraire, cruel. Lorsque les Saxons se révoltèrent contre lui, ce fut à cause de sa tyrannie. Ses vices méritaient toutes les censures spirituelles outre les châtiments corporels (5). »

Et Charles le Chauve, et Swéro de Norwége ?

— Vous ne pouvez citer « des occasions où les Papes firent un meilleur usage de leur suprématie temporelle. Charles le Chauve, à la mort de Lothaire, s'était emparé de la Lorraine sur laquelle il n'avait pas de droit, le pape Adrien II le somma de l'abandonner sous peine d'excommunication. Il en fut de même de Swéro, qui avait usurpé la couronne de Norwége (6). L'Église alors fondait réellement le droit des gens (7). Il n'y a pas d'exemple que les Papes aient agi contre ceux qui n'outre-passaient pas leurs droits (8). Quand ils proclamaient qu'un souverain pervers avait perdu ses États, cette interven-

(1) Hallam, *ib.*, dans toutes les autres circonstances, il en fut de même. — (2) Voltaire, *ib.* — (3) Voltaire, *ib.* — (4) Robertson, *ib.*, *Introd. III.* — (5) Hallam, *ib.* — (6) Id., *ib.* — (7) Montesquieu, *Espr. des lois*, XXIV. 3. — (8) Seckenberg, écrivain protestant.

tion était légitime et salutaire. Sans l'Église, le monde eût été livré à la pure force matérielle (1). »

Il est évident, d'après ces faits, que les Papes dirigeaient réellement le monde et dominaient les rois. Mais que pensait-on de cette souveraineté universelle ?

— On pensait que c'était un bienfait. « Les laïques, pénétrés de l'omnipotence papale, l'admettaient sans peine (2). Il y avait un consentement tacite des peuples et des rois (3). » Bien plus, « le cri des peuples pressait continuellement la Papauté de prendre la place du pouvoir temporel (4). »

Quoi ! les peuples ne s'indignaient pas que leurs rois fussent ainsi soumis au Pape?

— Ils s'en félicitaient au contraire. La Papauté s'était déclarée la protectrice des petits, « elle tâchait d'inspirer aux puissants des sentiments plus doux, plus de justice dans leurs relations avec les faibles. Quand la liberté manquait aux hommes, c'est elle qui se chargeait de la remplacer : elle intervenait au nom du ciel (5). » Qui ne sait que, « lorsque les rois faisaient tous leurs efforts pour accroître leur pouvoir et restreindre les libertés municipales, les Papes les étendaient; que l'influence des évêques fut, jusque dans sa forme la plus abusive, un moyen de conserver ces libertés et la plus forte garantie de l'indépendance des cités (6) ? » Dans ces luttes avec les rois, leur cause « était celle du faible contre le fort, de la justice contre la violence, de la liberté contre la tyrannie (7). » Soyez persuadés « que, si le despotisme pouvait revenir, il rétablirait la noblesse, mais il ne rétablirait pas le clergé, barrière redoutable qui limitait son autorité (8) ! »

Une si grande puissance est néanmoins effrayante : le Pape pouvait à tout instant en abuser.

— « Ne le craignez pas ! il a pesé le faix de ses devoirs, et, loin de s'en enorgueillir, il s'en trouble... (9). » « Elle brille, cette tiare, dit l'un d'eux ; si elle brille, c'est qu'elle brûle ! (10) »

(1) Guizot, *ib.*, 1re leçon. — (2) Hallam, *ib.* — (3) Voltaire, *ib.* « Elle était admise en théorie, » ajoute Boutaric, *Philippe le Bel, XIV.* 2. En théorie et en fait, comme on le voit. — (4) Guizot, *ib.* — (5) Id. *ib.*, 6e leçon. — (6) Aug. Thierry, *Considérations sur l'Histoire de France*, V, et Boutaric, *ibid.* — (7) Saisset, *Etudes Religieuses* à l'occasion de la lutte de saint Anselme avec le roi d'Angleterre. — (8) Marat, *l'Ami du peuple*, en 1792. Marat dit : « le clergé et la magistrature. » — (9) Michelet, *Origines du droit français*, préface. — (10) Mot d'Innocent III. La plupart des souverains pontifes ont exprimé le même sentiment.

Nous connaissons cependant des Papes qui n'étaient rien moins que des saints.

— Ces Papes sont des exceptions, et en très-petit nombre : « Comparez la série des Papes à celle des rois, les cardinaux aux ministres, les évêques aux intendants, aux préfets et aux gouverneurs, les curés aux maires, les peuples chrétiens à ceux qui ne le sont pas, et vous serez plus juste à l'égard de l'Église (1). »

Toutes vos dépositions tendent à démontrer que la Papauté a fait quelque bien en Europe.

— Quelque bien ! Et tous ensemble se pressent et parlent à l'envi : « C'est l'Église, avec ses institutions, ses magistrats (les évêques), son pouvoir, qui a empêché la dissolution de l'Europe, qui a fait son unité (2), et, en particulier, la monarchie française (3). C'est elle, incontestablement, qui a fait l'État, l'industrie, l'art, la philosophie, civilisé le monde (4); qui a adouci les mœurs, rendu les gouvernements moins sanguinaires (5). » Même ses richesses servaient à la liberté des hommes : « elles étaient une garantie pour les petits, les pauvres et le opprimés (6). » Ce Grégoire VII, entre autres, ce pape si attaqué, si calomnié, et si victorieusement vengé par le grand historien protestant Voigt, « a été à la fois Charlemagne et Pierre le Grand au onzième siècle (7). » Proclamons-le hautement enfin : oui ! « il y a quelque motif de compter, — même pour édifier la société future, — sur une institution (l'Église) qui croit et enseigne que l'homme ne peut se passer de religion, de moralité, de culte, de dogmes, de Dieu, d'immortalité, qui s'est montrée jusqu'à présent incomparablement plus habile que toute autre à élever les enfants, consoler les affligés, panser et soigner les malades, et donner au mourant une espérance ! (8) »

Alors nous pouvons renvoyer le Pape absous.

Mais les témoins, avec la même unanimité :

(1) Enfantin, *la Vie éternelle*, note B., et : « depuis le commencement du monde, sur l'innombrable multitude de rois, on n'en découvre qu'un très-petit nombre qui aient vécu saintement, tandis que depuis saint Pierre on compte près de cent papes parmi les saints, » Grégoire VII, *Lettres*. — (2) Guizot, *ib.*, 1re leçon. — (3) Gibbon. — (4) Cousin, *Cours de* 1823, 2e leçon. — (5) J.-J. Rousseau. — (6) Saisset, *ib.* — (7) Guizot, *ib.* — (8) Enfantin, *ib.* Ces affirmations en faveur de l'Eglise et de la papauté, quelque énergiques quelles soient, ne sont pourtant que de faibles redites des déclarations bien autrement nettes et éloquentes des grands écrivains catholiques et des historiens désintéressés comme Guérard. Voy. surtout : Hurter, *Histoire d'Innocent III*. J. de Maistre, *du Pape*, Ventura, la *Raison catholique et la Raison philosophique* et *du Pouvoir chrétien*, Ozanam, Montalembert, l'abbé Maynard, L. Veuillot. Le Huërou, etc.

— Au contraire! La Papauté est une institution détestable, coupable de tous les maux, digne de tous les châtiments!

## II

### RENIEMENT DES MÊMES TÉMOINS

Si vous voulez voir la force du préjugé, écoutez maintenant un de ces témoins, Hallam. Cet homme, d'ordinaire si raisonnable, qui connaissait si parfaitement le moyen âge, et en pénétrait l'organisation comme avec l'œil de l'esprit, — quand il s'agit de tirer les conclusions en faveur de l'Église et de la Papauté, perd tout à coup le sens. Ce n'est plus un témoin, c'est un avocat; ce n'est plus un philosophe, c'est un sectaire. Le bien qu'il voit se faire devant lui, sur lequel il a appelé votre attention, et qu'il vous a présenté avec tant de vivacité que vous y applaudissiez, ce bien lui paraît le mal; à son récit, vous disiez : *Que cela est beau!* Il vous répond : Non! *c'est abominable!* Le droit, l'honneur, le devoir, la répression du crime, le salut de la société, cet historien, qui semble honnête, abandonne tout, parce que c'est au Pape qu'est dû ce salut. Chaque passage, pour ainsi dire, est formé de deux parties : l'exposé, éloge; le jugement, blâme; les motifs sont pour, l'arrêt contre. On s'étonne à la première rencontre de ces antinomies; ce qui étonne ensuite, c'est qu'il ne s'en étonne pas lui-même, tant elles sont répétées. Ainsi, dans les cas cités, il fait voir le danger de la société si elle eût été privée du pouvoir pontifical qui protégea la justice, la morale, la liberté; l'utilité de l'intervention des papes, sa nécessité, ses heureux effets. Ce sont là les faits; voici le jugement : La mission que s'attribue la Papauté, sa conduite, l'approbation universelle, « *tyrannie*, prétention exorbitante, audacieuse usurpation, *superstition* (1)! » Les Papes n'avaient aucun droit : « Leur suprématie est bâtie sur de fausses décrétales; ils ont toujours profité des circonstances à leur profit. »

Charles le Chauve, qui a usurpé la Lorraine, résiste aux sommations du Pape; il le loue : « Le roi ne montra pas ici sa *pusillanimité* ordinaire; le Pape, qui était sorti de la sphère de l'autorité spirituelle, échoua complétement. »

Henri IV, d'Allemagne (dont il fait le portrait qu'on a vu plus haut), a réuni une assemblée d'évêques « simoniaques et libertins » (2), et leur ordonne de déposer le pape Grégoire VII; le Pape l'excommunie.

(1) Voy. Hallam, *ib.*, pour cette citation et les suivantes. — (2) Expressions d'Hallam.

C'est le Pape qui a tort : « Un tel outrage irrita *naturellement* l'empereur ; il ne s'était rendu coupable d'aucune provocation *bien réelle* à l'égard du Pape... Grégoire VII eut ainsi la gloire d'étonner le genre humain par un trait d'audace et d'ambition, que ses plus fiers successeurs purent à peine surpasser. »

Il indique en ces mots l'état du clergé au onzième siècle : « Le concubinage était général : des prêtres, des chanoines étaient mariés,... les abus les plus révoltants déshonoraient l'Église,... etc. » Grégoire VII se propose de réformer l'Église : obligation du célibat pour les prêtres, défense aux évêques d'entrer en fonctions avant d'avoir été confirmés par le Saint-Siége (1), etc. « Son but est *peut-être* susceptible de justification, mais non les moyens ; Grégoire VII était l'*ennemi* de tous les souverains, leur indépendance blessait son *orgueil délirant,* il avait une arrogance sans pareille et une monstrueuse ambition. »

Innocent III veut rendre l'Église indépendante du pouvoir temporel : « C'est sous lui que l'esprit d'*usurpation* prend son plus grand essor. » Il proclame que son devoir est de juger tous les péchés : « C'est un *sophisme* que Philippe-Auguste voulut bien admettre. » Il s'efforce de maintenir la paix de la chrétienté en terminant par un arbitrage les querelles des princes : « Ce projet était propre à en imposer aux *esprits simples.* »

Puisque c'est le Pape qui couronne l'empereur, il croit de son droit, si le prince s'est rendu coupable de grands crimes, de refuser de le sacrer : « C'est une audacieuse déclaration ; » et Robertson, appliquant le principe de son compatriote à Mainfroi, parricide et fratricide, s'écrie : « Le Pape, toujours *animé d'une haine implacable,* refuse de le reconnaître ! »

Les souverains Pontifes, de tout temps, prohibent les unions illégitimes ; il s'en indigne : « Cette prohibition doit son origine à l'austérité ascétique, qui enfanta tant d'autres *absurdités* (2). » Ils

(1) Afin d'empêcher que les évêchés fussent donnés par les rois à leurs courtisans ; c'est là toute la question des Investitures.

(2) Hallam avoue même les suppositions qu'il a faites à ce sujet : « Il est si difficile de concevoir, je ne dis pas quelque raisonnement, mais quelque honnête superstition qui ait pu donner naissance à ces règles *monstrueuses*, que j'étais d'abord porté à imaginer qu'elles avaient été inventées pour prouver, par un moyen indirect, cette *facilité de divorce* que réclamait un peuple licencieux, mais que l'Eglise ne pouvait accorder ouvertement. » C'est-à-dire qu'il suppose que l'Eglise se dirigeait en secret par les règles *monstrueuses* que mirent *ouvertement* en pratique les évêques renégats d'Angleterre pour les divorces et les mariages de Henri VIII. Il veut bien reconnaître cependant que « l'on ne trouve pas de faits à l'appui de cette hypothèse, » alors, à quoi bon l'exposer ?

s'opposent aux divorces de Lothaire, de Philippe-Auguste, etc.; pourquoi ces rois cédèrent-ils? « Lothaire eut peur, sa soumission *honteuse* encouragea l'audace des Papes; » quant à Philippe-Auguste, «sa conduite pouvait à la rigueur se *justifier!* »

Philippe le Bel déclare que le pape Boniface VIII est hérétique, non légitimement élu, etc.: « Ces mesures n'étaient pas d'une *heureuse* conception, mais on ne s'en étonne pas quand on songe à l'aide de quelles *impostures* les Papes avaient établi leur suprématie! »

Enfin, si Nogaret va souffleter le Pape à Agnani, voici comment cette scène est présentée : « Philippe réussit par un moyen en *apparence* plus hardi et plus extraordinaire : Nogaret, son ministre, fut envoyé secrètement en Italie; là, s'étant concerté avec les Colonna poursuivis par la *haine* du Pape, il se *saisit* de sa personne à Agnani, où Boniface s'était rendu *sans armes*... Il fut bientôt délivré, mais sa *fureur* amena la fièvre dont il mourut. » C'est le Pape qui a le rôle odieux : homme *haineux*, il meurt de rage; c'est bien fait! A quatre-vingt-huit ans, il a été souffleté; cet acte, il est vrai, a une *apparence* un peu *extraordinaire;* mais le tout a un bon résultat; voici la fin de la phrase : « Il mourut, et le premier acte de son successeur, Benoît XI, fut de réconcilier le roi de France avec le Saint-Siége. » Dernière pelletée de terre sur la tête du Pontife : Reste-là, misérable! Quel bonheur que tu sois enterré! C'est toi qui troublais tout, qui empêchais de rétablir la paix publique (1)!

Même raisonnement de la part de Robertson : ne s'agit-il ni de l'Église, ni de la Papauté (2), il se montre homme de science et de bon sens; mais dès qu'un de ces sujets apparaît à l'horizon, il se guinde, il se gourme, il perd la tête. Le droit canonique, dont il a fait un si grand éloge, — quand il pense à son origine, devient détestable : « Il fut l'instrument de l'*ambition* des Papes; il n'était fondé que sur l'*ignorance*, la *fraude* et le *mensonge;* son organisation est un des

(1) On ne veut pas pousser le détail plus avant; on verrait en continuant, comment, par exemple, les Papes ayant posé en principe « qu'un serment arraché par la force n'est que *faiblement* obligatoire; » cette maxime, selon Hallam, « est favorable aux princes las d'observer leurs engagements. » Mais le même Hallam enseigne fort couramment que « la contrainte détruit si parfaitement l'essence d'une élection, qu'on devrait considérer les suffrages donnés sous l'influence de la crainte, comme *nuls, sans même* examiner *trop scrupuleusement* si l'emploi de la force à été tel qu'il pût raisonnablement ébranler la résolution d'un esprit ferme. » Qu'eût-il dit si un pape eut parlé de ne pas examiner *trop scrupuleusement!*

(2) Ni de la France; par exemple il ne se contente pas des défauts réels de Louis XI, il ajoute : « qu'il était étranger à tout principe de *justice*, sans aucune idée de *décence*, etc., *ib.*, introduction II.

plans les plus formidables qu'on ait faits contre le bonheur de la société. »

Il reconnaît que les Croisades ont eu les effets les plus heureux et les plus durables : « Elles ont étendu le commerce, les idées, tiré l'Europe de la léthargie, développé l'élégance, la courtoisie, fait retrouver les débris des sciences et des arts, conquis des connaissances nouvelles, etc. » Mais, en réfléchissant qu'elles ont eu pour instigateurs les Papes, leur caractère change : c'était « une *fureur* épidémique, une *manie*, une *extravagance*, une entreprise bizarre, *fanatique*, un monument éclatant de la *folie* humaine ! »

La philosophie scolastique, qui a examiné et discuté toutes les questions, ne trouve même pas grâce près de ce protestant ; elle était essentiellement ecclésiastique : elle a été inutile, bien plus, tout à fait *nuisible*, « en *osant* entreprendre de résoudre des questions inaccessibles à l'homme et de pénétrer des mystères ; par ces spéculations *téméraires*, elle a arrêté l'esprit humain. »

Il en est de même de l'usure qui dévorait les peuples, et contre laquelle s'éleva l'Église : cette intervention est « une erreur, une *sévérité* déplacée, une *absurdité*, » une *superstition*, ajoute Hallam ; de la lutte des Papes pour défendre l'Italie contre les empereurs d'Allemagne : « Les Papes sont des *ambitieux* enivrés des hautes idées de la puissance ecclésiastique ; ils combattirent les empereurs sous un prétexte *spécieux ;* ils excitèrent l'esprit *factieux* des Italiens ; ils avilirent la dignité impériale ! etc. »

Et tous les témoins précédemment entendus parlent comme les deux écrivains anglais : ce qu'ils ont admiré en détail, ils le condamnent quand ils concluent ; ce qu'ils ont accepté en fait, ils le repoussent en théorie ; les bienfaits qu'ils ont avoués, ils les nient. La *civilisation européenne* : « Une société de vrais chrétiens ne serait pas une société d'hommes, car la religion détache de l'État les cœurs des citoyens comme de toutes les choses de la terre (1). » Le *droit des gens* : « La Papauté a souvent autorisé la violation de ce droit par intérêt et par ambition (2). » La *protection des droits des peuples* : « L'Église catholique est hostile à la liberté (3). » Le *devoir rappelé aux souverains* : « C'est un scandale, un attentat ; on attaque les têtes couronnées (4). » La *moralisation de l'homme* : « L'Église s'in-

(1) J.-J. Rousseau. De l'Etat peut-être, de la patrie jamais. De ce qu'elle était chrétienne, Jeanne d'Arc en aima-t-elle moins sa patrie ? — (2) Guizot, *l'Église et la Société chrétienne*, ch. XVI. — (3) Id. *ib*, ch. X. — (4) Voltaire, *Essai sur les mœurs*.

quiétait peu du développement de l'homme, du progrès intérieur de l'individu. »

Et comme il se trouve toujours quelqu'un qui résume les doctrines, il en vient un qui dit clairement ce que tous pensent :

« La conscience étant mêlée à toutes les affaires humaines, si l'Église règle toutes les choses de la conscience, le souverain des consciences sera l'absolu souverain, et ce sera une tyrannie monstrueuse ; on en est révolté (1) !

Mais ici, le sentiment public s'élève, procureur général de l'humanité, la voix des siècles, le sens moral, immuable, universel : Quoi donc! soumettrez-vous le pouvoir religieux au pouvoir civil? Ne serait-ce pas « substituer au tyran théocratique le tyran de Hobbes ! » Et le témoin, troublé, balbutiant : « Nous repoussons ces deux tyrannies au nom de la dignité humaine (2). » — Non ! non ! Ces deux pouvoirs, ne les rapprochez pas en feignant de tenir entre les deux la balance égale ; la comparaison est impossible : ils ne sont pas différents, mais contraires ! L'un, l'Église, représente l'esprit ; l'autre, l'État, la matière. Or, dans le sens absolu, l'esprit est le bien, la matière le mal ; et les mêmes droits propres au pouvoir qui représente l'esprit ne peuvent être accordés au pouvoir qui représente la matière, car ce serait concéder l'identité, l'égalité parfaite du bien et du mal !

La tyrannie du pouvoir civil, vous dites vrai, serait effroyable ; ce serait la tyrannie du mal ! (3) Mais en quoi la souveraineté du pouvoir spirituel peut-elle être « repoussante pour la dignité humaine ? » L'autorité de la religion ne s'exerce que sur les consciences ; les seules qui s'en épouvantent sont les consciences mauvaises ; la dignité des consciences droites ne s'en révolte jamais (4). Les abus peuvent venir de l'un et de l'autre pouvoir ; mais du pouvoir religieux ce ne sera qu'une exception, qui tient à la faiblesse humaine et non au principe, puisque son principe est l'esprit, c'est-à-dire le bien. —

(1) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, 6e leçon. On ne cite ni Montesquieu, ni Cousin, ni Michelet, etc., pour ne pas multiplier les notes ; leurs dénégations des bienfaits du christianisme sont d'ailleurs assez connues.

(2) Em. Saisset, *Études religieuses*. Personne ne s'y trompe, en effet, amis et ennemis : « On veut » disait le marquis de Mirabeau, au siècle dernier « que les ministres de la religion n'aient aucune part aux affaires du gouvernement, c'est les reléguer dans les espaces imaginaires. Tout est de leur ressort en fait de consultation. » L'*Ami des hommes*, II, 8. — (3) Saisset, *ib*. « Le pouvoir non chrétien, c'est le mal. » L. Veuillot, *L'Illusion libérale*.

(4) « Le pouvoir du Pape » dit J. de Maistre « n'était contesté que par celui qui était frappé. » *Du Pape*.

Mais, ici comme ailleurs, on n'est préoccupé que d'une seule pensée : se débarrasser d'un frein qui gêne, le frein de l'esprit, pour que, cavale avide et hennissante, la matière s'élance libre et au galop dans les grasses prairies et vers les étalons !

Et maintenant, qu'on chasse ces faux témoins, faibles ou perfides, gagnés ou gâtés, intéressés ou payés pour altérer les faits et la vérité ! L'accusé va s'expliquer à son tour, on va entendre la Papauté.

## III

### MISSION DE LA PAPAUTÉ

Des conquérants rêvent une domination universelle : ils consacrent leur vie, leurs forces, leur puissance, leur génie à une ambition toute terrestre ; ils veulent à leur empire ajouter des royaumes et des provinces ; ils possèdent de vastes territoires qu'ils ont traversés au galop de leurs chevaux et qu'ils connaissent à peine : il leur faut encore cette ville, ce village, et cette lande stérile, et cette montagne abrupte, et, pour l'adjoindre à leurs immenses domaines, ils assemblent des milliers d'hommes, ils poussent leurs armées en avant pressées comme des traînées de fourmis. Un grand nombre seront écrasés sous les pieds et laisseront de larges vides ; qu'importe, elles se ressoudront, et, la queue marchant toujours, elles envahiront et occuperont ce coin de terre qui n'a pas même de nom. Devant eux, s'ouvre le désert ou la mer, et, par delà, d'autres pays, d'autres peuples qu'il faudrait asservir. Mais le temps manque à ce conquérant : il meurt, les yeux fixés sur ce point éloigné qu'il n'atteindra pas ; et, à peine mort, cet énorme ensemble se déchire, les parties en sont violemment séparées ; son œuvre se dissout, comme ces animaux spongieux de la mer qui échouent et se dessèchent sur le rivage ; ce qu'il a fait est vain, le monde reprend sa face première, jusqu'à ce qu'un autre conquérant recommence la même entreprise avec d'aussi gigantesques efforts et aussi inutilement.

Le Pape aussi est un conquérant, mais il a fondé un empire universel : « Quand, de ce siége le plus haut où il ait été donné à un mortel de s'asseoir, j'ai contemplé la terre, elle m'apparut comme, le soir, un champ de bataille : les hommes, séparés violemment en cent fractions, luttaient et se déchiraient ; les forts chassaient de leurs épées

des bandes de faibles et de femmes, et Satan, qu'on appelait roi ou empereur, dominait la plaine, triomphant (1). »

Et j'entendis une voix qui me dit : « Je ne t'ai pas mis sur ce trône pour assister muet au spectacle de ces misères et de ces crimes, mais pour établir la justice, unifier le monde et lui donner la paix (2). Va donc vers les sujets et les rois, et, sans répondre à ce qui résiste, décide, ordonne (3); tu as tout pouvoir de détruire et d'édifier, d'arracher et de planter. Je l'ai dit par mon apôtre : Vous jugerez les anges, comment ne jugerez vous pas les hommes et les choses de la terre (4)? Car le monde est tout entier à moi, et je t'ai élu mon représentant! »

A ce commandement, j'ai touché la terre de mon front : Pourrai-je suffire à une tâche si grande, « plus grande que celle des rois, puisque je réponds à Dieu des rois mêmes (5)? » Mais Dieu : « Une force intérieure te sera accordée quand tu la demanderas (6), et, s'il en est besoin, je t'en enverrai de spéciales, l'aide de tes frères les gouverneurs des églises, et les avertissements des saints (7); et le monde reconnaîtra en toi la sagesse et la science éternelle! »

Et les Papes, aussitôt, partent à la conquête du monde ; et, tout d'abord, comme l'athlète, sûr de sa force, s'attaque aux plus robustes tau-

(1) *Princeps hujus mundi, id est, diabolus, dicitur Cæsar.* Origène, *in Math.*

(2) « Sache, empereur, que le Pape est le médiateur et l'arbitre de la paix. » (Grégoire II à Léon l'Isaurien .) — (3) *Dijudicare debetis, non subire certamen.* (Saint Célestin à ses légats, au 5e siècle). — (4) Τά διωτίκα, dit le grec, ce qui est de la vie d'en bas. (Saint Paul, Corinth., I., 6.) L'Eglise aussi chante dans ses hymnes : *Non eripit mortalia qui regna dat cœlestia.* — (5) Le pape Gélase à Anastase, cité par saint Grégoire VII.

(6) A tous les papes peut s'appliquer ce que le Père Rapin a écrit d'Innocent X. (Voy. *Mémoires,* publiées par M. Aubineau). « Il consulta toutes les lumières de la terre comme s'il n'avait rien à espérer des lumières du ciel, et, après s'être éclairé par toutes les voies que pouvait lui fournir la sagesse humaine, il s'adressa à Dieu comme s'il n'avait rien à attendre des hommes. » — Quand il s'agit de relever Henri IV de l'excommunication comme relaps, le Pape fut dans les angoisses, sachant qu'il avait à affirmer la sincérité de ses remords à la face du monde en le reconciliant avec l'Eglise : « trois jours durant, on vit Clément VIII dans les rues de Rome se rendre en procession, les pieds nus, aux sanctuaires les plus vénérés et invoquer avec larmes le secours d'en haut avant de prononcer la formule libératrice. » (Segretain, *Sixte V et Henri IV*, liv. I.) Mais après qu'il a pris sa résolution, quelle majesté! Ecoutez-le : « Siégeant sur notre trône comme sur un tribunal, et n'ayant que Dieu devant les yeux, nous déclarons... » Du reste l'infaillibilité du Pape est parfaitement définie par ces paroles du cardinal du Perron : « L'infaillibilité du Pape consiste en ce que toutes les questions où il se sent assisté d'assez de lumière pour les juger, il les juge; les autres, il les remet au Concile. »

(7) Les saints n'ont jamais négligé d'avertir les Papes et souvent en termes très-durs, notamment saint Bernard, sainte Catherine de Sienne, saint Pierre Damiens, etc. « Le lieu où vous êtes est vraiment terrible, » écrit saint Bernard à Eugène; et Jacopone à Célestin V, quand il devint Pape : « Si tu trompes l'attente du monde, malédiction s'en suivra! » Et à l'occasion d'un songe que le Pape avait fait d'une vaste cloche sans battant : « La grande cloche désigne la puissance pontificale qui embrasse le monde, mais prends garde que le battant ne soit le bon exemple que tu ne donnes pas. » (Voyez Ozanam, *Les Poètes franciscains.*)

reaux, ils s'attaquent aux plus redoutables des hommes, aux sauvages qui épouvantent les barbares mêmes : désarmé, Léon marche contre Attila, roi de Huns, et de sa main étendue le fait reculer ; l'évêque Ambroise ferme la porte de l'Église au prince des rois, à l'empereur, et déclare à Théodose, meurtrier de son peuple, qu'il n'entrera pas. A ces coups inattendus, les hommes du glaive reconnurent qu'une puissance nouvelle était née, qu'une barrière était devant eux, impalpable et plus infranchissable que les rangs de soldats couverts d'airain (1).

Dès lors, ils ne s'arrêtent pas : souvent, ils sont emprisonnés, exilés, frappés, le prince fait mourir le pasteur (2), ils ne s'en émeuvent pas, « ils craignent le péché, non les hommes (3). » A peine libres, ils recommencent la guerre : Grégoire le Grand, pendant douze ans (4), contre l'esclavage ; Alexandre III contre les illégitimes invasions de l'empereur ; Grégoire VII contre la corruption et la simonie ; Innocent III contre l'adultère ; Boniface VIII contre les malversations des rois, tous contre l'injustice, la violence et l'emportement de toutes les barbaries.

Et, alors, se déroule le tableau de l'Europe devenue chrétienne, et c'est comme une de ces toiles où, dans un ordre magnifique, apparaît le spectacle de l'univers : en haut, par delà les nuées, le Dieu souverain remettant les clefs à Pierre ; sous ses pieds, les rois consacrés, et près d'eux, les évêques les conseillant et les reprenant, et en long rang, échelonnés comme les degrés d'un vaste escalier, les grands, les forts levant leurs épées pour le droit, la faiblesse et l'innocence, et les femmes compagnes, soutiens et consolatrices de leurs époux, et les pauvres et les opprimés à qui les reines distribuent des aumônes, dont les rois baisent les plaies, que les guerriers couvrent de leurs manteaux, et les fils mêmes des déicides, protégés comme antiques gardiens de la vérité, et, foule immense montant comme une vapeur, les esclaves rappelés à l'état d'hommes, nommés les égaux de leurs maîtres, tous composant une seule société (5), la famille

(1) Le pape ou l'évêque, dit éloquemment à ce sujet un historien, est le tribunal de l'humanité ; son autorité est celle de Dieu, elle défie la force : l'empereur se soumet comme le dernier chrétien. (Martin Doisy, *De l'Assistance dans l'ère païenne et l'ère chrét.*, II, 3.)

(2) Et le Pape fait excommunier le prince, ajoute Fénelon, c'est un vrai droit pour chacun.

(3) Mot de Sixte-Quint.

(4) Où il quitte à peine le lit trois heures par jour, dit Ozanam, *Civilisat. au cinquième siècle*, 1re leçon.)

(5) C'est le mot de Tertullien. *Apolog.* 38. « Le monde est une vaste République. »

humaine qui emplit le monde du chant de louange et d'adoration, *Te Deum*, et gravite et s'élève à Dieu pour le comprendre, l'aimer et le posséder (1) !

Le Souverain de l'empire spirituel a des ministres dignes de sa majesté, les évêques : « La France est un royaume fait par les évêques, » a écrit un philosophe anglais. Savait il combien il disait vrai ? Ils l'ont fait, dans la force du mot, si *faire* signifie composer un ensemble avec toutes ses parties, lois, institutions, mœurs, le peuple et les rois. Il sentait la hauteur de sa mission, ce père de l'Église, qui, menacé, répondait : « L'empereur ignore, sans doute, ce qu'est un évêque (2) ! » Évêque veut dire instituteur, surveillant, *censeur*. Rome avait des censeurs, et l'on sait le nom de deux ou trois dont la vie s'est trouvée à peu près conforme à leurs fonctions. Mais l'évêque, c'est un homme revêtu pour le combat, comme un capitaine sur un vaisseau, un général à la tête de son armée, un dompteur de bêtes féroces ; miroir où se reflètent toutes les vertus, et où ne passe pas même l'ombre d'un vice, le successeur de ceux qui ont approché le Christ, et qui les imite par le dévouement, par l'ardeur, la foi, la charité, les pensées, la vie « irréprochable, » selon le mot de saint Paul (3), et qui a la conscience qu'il appartient à un ordre particulier et comme supérieur à l'humanité, « à l'ordre des parfaits (4). »

Tel les peuples, dès les premiers temps, se l'imaginent, et tel il est réellement : magistrat supérieur aux autres magistrats, tout est de son ressort, non-seulement les affaires spirituelles, ce qui va de soi, mais les temporelles (5), de l'aveu de tous, même des empereurs ; ils se font sacrer par l'évêque, sans se douter qu'ils seront bientôt les premiers qui auront à comparaître devant ces juges au-dessus desquels il n'y a de tribunal de cassation que celui de Dieu.

Arrivent les barbares : dans ce va-et-vient des envahisseurs si

(1) *Ut Dominum suum intelligeret, intelligendo amaret, amando possideret, possidendo frueretur*. Saint Augustin.

(2) Saint Basile.

(3) I *Timoth.*, III.

(4) Saint Charles Borromée. Il faut lire pour avoir une idée du sacerdoce, les pages émues des saints tremblant de crainte devant leur imperfection et la dignité de leur mission, les traités du Sacerdoce de saint Chrysostôme et de saint Grégoire de Nazianze. L'éloquence ne va pas au delà ; ils accumulent les plus belles images pour montrer leur insuffisance.

(5) Constantin le déclare expressément : « Leur sentence aura force de la chose jugée, comme si elle l'était par l'Empereur. » Justinien le confirma.

prompts à déborder, si rapides à s'écouler, parmi ces empires croulants comme de vieilles murailles, ces royaumes élevés, morcelés, détruits coup sur coup, ces provinces d'où le gouvernement de Rome se retire comme une onde qui s'enfuit par mille canaux, ces villes où le vainqueur entre par une porte, saccage, passe, et sort par l'autre porte, ne laissant que des misérables et des ruines, — il reste debout un homme, vénérable par excellence, que les peuples ont choisi pour sa science, sa piété, sa pureté (1), le chef de l'assemblée des fidèles (εκλησία, l'église, proprement l'assemblée), l'évêque. Ils vont à lui : alors il est le père, et ils sont ses enfants, voilà sa famille qui l'entoure : qu'il les conduise, qu'il commande, qu'il gouverne ! Et lui, sans qu'il l'ait désiré et cherché, et le puisse refuser, prend ce pouvoir moins donné qu'imposé, comme un vrai père qui a la charge de la vie, de la fortune, du présent et de l'avenir de ses nombreux enfants. Et, immédiatement, il se met à l'œuvre, à réparer les désastres des guerres et des fléaux, à relever les villes, à en fonder de nouvelles, à reconstituer l'état social. Il n'a pas à craindre que son autorité lui soit disputée : le peuple est trop heureux d'avoir trouvé un guide; ils lui laissent faire tout ce qu'il croit bon : à la fois préfet, maire, juge, édile, il règne véritablement, dictateur avec un despotisme paternel (2), vrai tribun du peuple dont il protége les droits (3).

Mais s'il peut tout, il doit tout : il le sait et il ne marchande pas ses obligations et ses sacrifices : sa maison était déjà un séminaire, elle devient un hospice, un tribunal, une école; les pauvres y trouvent le pain du corps, l'enfant l'instruction de l'intelligence, les persécutés la justice, les oppresseurs la conciliation, les âmes troublées l'ordre et la règle. Il donne tout : les biens qu'on met entre ses mains, — il en est le trésorier, le receveur et le dispensateur, — sa fortune, ses revenus, se confondent avec ceux de la cité (4), — sa liberté, sa personne. Sa famille compte sur lui à tous les instants, et, comme les enfants, elle ne comprend et ne sent même pas tout ce qu'elle demande et ce qu'il donne; il n'a rien à refuser, elle trouve tout naturel qu'il veille,

(1) Le clergé était au quatrième siècle ce qu'il y avait de plus énergique, de plus moral et de plus éclairé; les évêques étaient choisis dans les hautes classes, riches et lettrées. (Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, X, et Guizot, *Civilisation en Europe*, II.)

(2) Fauriel, *Ib.*, voy. aussi Aug. Thierry, Le Huërou, D. Pitra, etc.

(3) Aug. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, 10. « Ces biens lui servent à bâtir des églises, doter des hôpitaux, percer des routes, jeter des ponts sur les fleuves, creuser des ports, nourrir les populations. » Fauriel, *Ib.*, et Guizot, *Ib.*

(4) L'évêque était le successeur du *défensor*, qui, à la fin de l'empire, tempérait les rigueurs des exigences romaines. D. Pitra, *ib.*, 12.

qu'il travaille, qu'il s'épuise, qu'il la serve « aux dépens même de sa vie » (1). De nouveaux ennemis ont été aperçus du haut des murs; qu'il sorte, qu'il aille au devant, seul, les apaise, les écarte et sauve la Cité! Le roi avide promulgue un impôt inique, excessif; qu'il se rende à la cour, lui reproche sa cruauté, et l'épouvante de la mort qu'il l'atteindra parmi ses trésors et le livrera aux démons de l'enfer! Comme les petits oiseaux, à la vue du serpent qui se dresse jusqu'à leur nid, appellent leur mère par leurs cris perçants, ils se tournent vers leur évêque : « O pasteur vénéré, aide ton troupeau, empêche que le loup ne les dévore » (2)! Et l'ennemi s'éloigne, et le roi se désiste de ses injustes prétentions. Mais, souvent aussi le roi endurci s'irrite : l'évêque est saisi, on lui crève les yeux, on lui arrache la langue, on le traîne sur les cailloux, on le déchire, et enfin on lui coupe la tête (3). Il ne parlera plus, il ne menacera plus! Non, il ne parlera plus, mais il restera vivant dans le cœur du peuple; ils le vénéreront sur les autels comme saint et martyr, ils invoqueront son secours, et les miracles accomplis sur son tombeau attesteront sa sollicitude du haut du ciel pour les enfants qu'il protège encore.

Les rois bientôt trouveront partout sur leur passage, verront se dresser de loin dans la plaine, cet asile, cette forteresse, l'Église, et auprès, la maison de l'évêque. Et ils viendront eux-mêmes le chercher et l'appelleront à leur cour : entre leurs leudes aux grandes épées et aux cuirasses de fer, grossiers, violents, ignorants, un seul a la science, la prudence, la circonspection, la piété, l'évêque; ils l'emmeneront en leurs chambres, pour entendre son avis. Ils s'étonnent d'abord de sa sagesse, puis ils ne se peuvent passer de lui : subissant sa pénétrante influence, ils l'écoutent, ils le suivent, ils cherchent même à l'imiter et à lui ressembler : l'évêque façonne le roi à son image; Charlemagne, quand il s'adresse à ses peuples pour les éduquer, semble leur prêcher, leur parler non pas tant au nom de la puissance royale qu'avec l'autorité d'un évêque, dont il a l'attitude, les formes et la langue : guerrier, conquérant, législateur, il apparaît dans l'histoire, majestueuse figure entre tous les souverains comme un évêque couronné, *pontifex in prædicatione* (4).

(1) Saint Bernard au pape Eugène. — (2) Voyez Le Huërou, *Institut. méroving*.

(3) D. Pitra, *Hist. de saint Léger*. Plus tard, un évêque va reprocher au roi la mort de saint Léger : « il ne peut le laisser mourir dans son péché, qu'il l'écoute, car il a commis un crime affreux, etc. » D. Pitra, *ib.*, 24.

(4) Mot d'Alcuin. Son palais, a-t-on dit, est une cathédrale, ses capitulaires des canons. En mourant, Charlemagne exhorta particulièrement Louis son fils « à honorer les évêques comme ses pères. »

Alors commencent pour les évêques des fonctions non plus hautes, mais nouvelles; le roi en fait ses trésoriers, ses ministres, son « conseil de conscience » et son conseil d'État, consultés concurremment avec le grand-maître du palais (le *major*, le maire) et les seigneurs (*seniores*, les plus âgés, les sénateurs) sur toutes les questions de la religion, de la morale, de l'administration, du gouvernement. Comme les chefs d'une tribu errante s'arrêtent parmi les ruines d'un grand édifice, pour s'y établir : fouillant les décombres, déblayant le sol des plantes nuisibles et vénéneuses, gardant et employant les pierres qui peuvent servir, tout ensemble architectes, ingénieurs, pionniers, mineurs, ils tracent les plans et enfoncent de leurs mains les fondements dans la terre; la Cité renouvelée bientôt s'élève autour de la tente *tabernacle* (*tabernaculum*, c'est le nom latin de la tente) des titres de la nation, et sanctuaire de ses dieux ; de même, les évêques, ces chefs aussi du peuple, entreprennent de construire à neuf la société, en partie avec des débris. Habiles et patients, sagaces et prudents, ils inspirent et dirigent les lois, conservent les traditions respectables, font concorder les coutumes barbares avec les codes de Justinien, adoucissent le sens strict et rigoureux du droit de Rome par la mansuétude de l'esprit de l'Évangile : ce sont eux qui dictèrent les lois des Wisigoths, « remarquables par leur douceur » (1), et le code des lois françaises, les Capitulaires, par la bouche de l'empereur chrétien. Attentifs à l'ensemble et aux parties, ils travaillent à tout à la fois : modérer la fougue des hommes, attendrir leurs mœurs, les former à la vie chrétienne, élever les familles royales, régénérer la langue, affermir l'Église et l'implanter comme la colonne où s'appuie le monde, et sans laquelle il s'écroulerait, emporté par les capricieux tourbillons des vents déchaînés.

Oui, ce fut leur ambition, « non une ambition qu'il soit besoin d'excuser (2), » mais une ambition qu'il faut vénérer et admirer, parce qu'elle fut morale et féconde ! — Rencontrant dès l'origine les obstacles les plus ardus, hommes et évènements ; en guerre, selon le mot de saint Chrysostome, avec les passions de tous ; face à face avec le peuple le plus indocile, et le plus bouillant (3), ils osèrent combattre ces rudes ennemis, ne doutèrent pas de les vaincre, et y réussirent. De là ce

(1) Expression de Montesquieu. — (2) Le protestant Hallam.

(3) C'est le mot de F. Vopiscus sur les Gaulois : « Cette race, la plus inquiète de toutes les races, et toujours avide de faire et de défaire les princes et les empires. » Ceci s'écrivait vers l'an 260.

pouvoir sans précédent et sans égal, conséquence, prix et légitime conquête de leurs efforts et de leurs vertus, magistrature éminemment populaire, grand arbre protecteur germé au milieu des écueils, qui nourrit les populations, les abrite sous ses larges branches et étend son ombre bienfaisante jusque sur les trônes. Et ce pouvoir est consacré par la voix des peuples reconnaissants qui inventent pour ces vrais pasteurs des noms d'une douce et familière poésie : pour celui-ci, qui a détourné une armée rapace et sanguinaire, *bon père*, pour celui-là qui a sauvé sept villes de la famine en leur envoyant du blé, *bonne année* (1), pour d'autres, ce titre le plus beau, le plus haut et le plus enviable, auquel puissent aspirer les hommes qui tiennent en passant une part de la puissance déléguée de Dieu, le titre de *représentant de la Providence* (2) !

## IV

### LE PAPE AU PINCIO.

De là, un prestige qui ne s'est pas effacé, un amour qui existe encore, et dont nous avons été témoin à Rome, un jour, — et ce jour se renouvelle incessamment.

C'était un beau jour d'octobre (3), à l'heure où le soleil descendant vers la mer d'Ostie, éclairait d'un reflet doré la croix qui surmonte le dôme de Saint-Pierre. La foule emplissait le Pincio (4), répandue dans les allées ombragées de grands arbres, le long des pelouses, des massifs décorés de statues, montant et descendant par les rampes multipliées et les terrasses exhaussées l'une sur l'autre, ou s'arrêtant à l'extrémité de l'esplanade pour contempler devant soi la ville de Rome tout entière, les cent clochers de ses églises, les dômes de ses basiliques, les obélisques dressés au milieu de ses places, et les débris de l'ancienne cité, depuis la muraille rompue de son Colysée jusqu'à la coupole du Panthéon, transformé en temple chrétien. Les voitures se succédaient emportant les grands seigneurs russes, les blondes filles de l'Allemagne, les ladies Anglaises, les citoyens de l'Amérique, tout ce peuple d'étrangers, de riches, de voyageurs que,

(1) Fauriel, *ib.*, 10.
(2) C'est le nom donné à l'évêque de Lyon, Patiens. Sidoine Apollinaire l'appelle ainsi dans ses vers cités par Fauriel.
(3) En octobre 1864.
(4) Promenade de Rome, sur le mont Pincio, près de la place et de la porte du Peuple.

de tous les points de la terre, attire la Rome éternelle, centre et foyer du monde et maîtresse des âmes; et du milieu des arbres et des groupes de fleurs s'élevaient les accords retentissants des clairons, des flûtes et des cors, redisant à la foule nonchalante les airs aimés des fêtes et des danses.

Tout à coup, sur la place, au bas de la promenade, apparaissent les casques étincelants de cavaliers escortant une voiture qui, au trot de ses quatre chevaux, s'approche rapidement et gravit les rampes du Pincio. Dans cette voiture un vieillard vêtu de blanc, figure calme et sereine, qui s'incline vers le peuple avec de doux yeux et un bon sourire : tout le monde l'a reconnu, c'est le Pape ! et l'on s'empresse, on court, en un instant la place est déserte. Lorsque, nous élançant avec mille autres à sa suite, nous eûmes atteint l'esplanade, le Pape était descendu de voiture et s'avançait à pied au milieu de la foule.

Et, à mesure qu'il avançait, cette foule s'accroissait et se hâtait pour le voir — le voir et être bénie — et s'écartait, laissant un large espace vide marqué par une ligne idéale que traçait une crainte respectueuse, et, d'un mouvement unanime, instantané, tombait à genoux.

A genoux devant ce vieillard, toute cette société élégante, aristocratique, étrangère : les voitures s'arrêtaient, les dames en descendaient et s'agenouillaient dans la poussière, sans souci de leurs belles robes; les cavaliers mettaient pied à terre, et le chapeau à la main pliaient le genou côte à côte de leurs laquais galonnés ; et tout le long de la route, une double haie vivante à genoux se découvrait et baissait la tête sous la main étendue qui appelait Dieu sur elle : hommes, femmes, prêtres, militaires, riches, nobles, voyageurs et Romains, nul ne songeait à résister.

On avait vu, naguère, les envoyés de ces peuples d'Amérique qui se heurtaient avec tant de violence dans une guerre sans merci, poussés par un même esprit venir invoquer la médiation du saint Pontife, demandant qu'il élevât la voix entre ces hommes fous de haine et de colère. Ils savaient bien qu'il est une maison où le père veille et suit de sa pensée et de sa prière ses enfants de tous les noms, ceux qui obéissent et ceux qui protestent; une patrie commune aux fidèles qui sont restés et aux fils volontairement exilés, et que bien au delà, au-dessus de leurs églises isolées et dispersées, il est un homme qui, sur le tombeau de l'apôtre, tient la place de l'apôtre, seule sérénité inaltérable dans le monde, le vrai prêtre qui représente Dieu sur la terre.

Et devant cette majesté sans pareille, leurs préjugés avaient été comme effacés; en face du chef de l'Église universelle, ils ne s'étaient sentis que chrétiens.

De même ici, il n'y avait plus de schismatiques, d'hérétiques : les Russes, les Anglais, et aussi les fiers Yankees, entraînés par le sentiment général, se courbaient bien bas, et, respectueux, immobiles, attendaient et recevaient le regard tendre du père qui les reconnaissait et les allait chercher.

A chaque instant la foule le dépassait pour le mieux voir, elle ne se lassait pas, et, après l'avoir vu ici, courait plus loin pour l'apercevoir encore. Parmi cette vénération universelle éclataient des témoignages inattendus de zèle et de dévouement : des jeunes gens, des soldats, des femmes, des prêtres, pressaient affectueusement leur cœur de leurs deux mains comme pour le prendre et le lui donner ; un vieillard en longs cheveux blancs, agenouillé au milieu de l'allée, avec un geste passionné, lui envoya un baiser. Une émotion invincible étreignait les poitrines ; on ne se communiquait son impression que par un serrement de mains, un regard ; plusieurs tremblaient, ébranlés jusque dans le plus profond de leur cœur ; d'autres auraient voulu parler, s'écrier, ils ne le pouvaient ; s'ils avaient ouvert la bouche ils auraient éclaté en larmes. Il y avait longtemps que Pie IX n'avait paru en public, le peuple allait après lui, cédant à une force irrésistible comme cette vertu qui attachait la multitude au pas du Christ, avide de le contempler et de lui prouver son amour.

Oui, son amour : la curiosité fait accourir les peuples autour des rois, la crainte les fait se courber, l'habitude pousser des acclamations, mais quel prince peut être assuré qu'on l'aime ? où vit-on une foule étrangère exprimer sa fidélité à un roi étranger ? Elle revenait à la pensée, cette parole de Napoléon à Sainte-Hélène sur la divinité de Jésus-Christ : « Ce qu'il y a de plus difficile au monde, où les plus grands hommes ont échoué, Jésus-Christ l'a voulu ; il a demandé l'amour des hommes, et il l'a obtenu, il s'est fait aimer. » Là aussi, c'était le Christ qu'on aimait dans celui qui représentait Jésus-Christ.

Cette scène, la plus grande et la plus sublime à laquelle il soit donné d'assister, avait duré une demi-heure. Le pape était arrivé à l'extrémité du Pincio, vis-à-vis le palais de l'Académie de France ; autour de sa voiture où il était remonté, la foule accourue de tous côtés se pressait plus nombreuse. Jusque-là un sentiment religieux avait fermé toutes les lèvres ; pas un cri n'avait interrompu le silence

de ces chrétiens qui ne voyaient que le Pontife. A ce moment, un de ceux qui étaient le plus près, un Français, — elle prend toujours l'initiative, cette race française; lors de la proclamation de l'Immaculée Conception, on reconnaissait parmi les quatre mille prêtres réunis à Rome les Français à leur enthousiasme et à leur flamme, — un Français fut ému d'un généreux mouvement. Cette multitude avait été comblée de bénédictions, elle avait reçu, elle n'avait pas assez donné. Le Père venait de passer de bien tristes jours, et dans l'avenir il entrevoyait peut-être de nouvelles peines et de nouvelles angoisses. Etait-ce assez de ce respect muet de ses fils pour attester leur tendresse? Ne lui devaient-ils pas une parole qui lui prouvât que des cœurs ardents ressentaient et partageaient ses douleurs? Au moment donc où allait être donné le signal du départ, un Français se leva et d'une voix forte et éclatante : *Vive le Saint-Père!* s'écria-t-il, *Vive le Saint-Père!* crièrent aussitôt deux mille voix. La traînée de poudre n'attendait que l'étincelle. Tout ce peuple, la plupart étranger, s'était contenu, ne sachant s'il convenait de s'exprimer plus vivement, n'osant de ses acclamations troubler la paix de la suprême majesté sacrée. Et maintenant que les cœurs étaient ouverts, joyeux de se pouvoir épandre en liberté, ils ne se retenaient plus; les bras étaient levés, les chapeaux s'agitaient, les cris de *Vive Pie IX! Vive le Saint-Père!* retentissaient en français, en italien, en anglais, dans dix langues, manifestation universelle, catholique dans le sens le plus entier du mot, de chrétiens de toute race et de tous les pays de l'univers.

Pie IX tressaillit à cet élan d'enthousiasme, sa figure fut illuminée de bonheur; d'un regard confiant il embrassa cette foule agenouillée, et, étendant ses mains sur les fronts courbés, comme le soir le père de famille, il les bénit.

EUGÈNE LOUDUN.

# VOYAGE A ADEN

## ET SUR LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE[1]

(SUITE)

Aden, 17 novembre 1863.

Mon cher ami,

*Deo gratias!* Nous quittons Aden demain pour nous rapprocher un peu plus du pays qui doit être désormais le nôtre. Après-demain, s'il plaît à Dieu, nous arriverons en Afrique, et notre navigation sera terminée. Trois, ou quatre, ou six journées de marche suffiront ensuite pour parvenir au pays des Gallas (2). Mais de la coupe aux lèvres... tu sais! Entre nous et les Gallas il y a bien des choses encore. Pourrons-nous faire un établissement sur la côte, à Hobock (territoire français), ou à Zeila, ou ailleurs? C'est le problème que nous allons résoudre.

Après celui-là, il faudra en résoudre un second non moins important, dont voici l'énoncé : Comment arriver sains et saufs chez nos Gallas? Je ne parle pas de la langue, qui ne me paraît pas extrêmement difficile.

Je ne doute pas que tous ces problèmes ne reçoivent une solution favorable; il me semble que Dieu sera très-spécialement avec nous, et que les prières qu'on ne cesse d'adresser pour nous, à Perpignan et ailleurs, feront tourner toutes nos affaires *ad majorem Dei gloriam.* Déjà j'ai pu voir combien nous sommes sous la protection divine et avec quel à propos le bon Dieu sait nous venir en aide. Nous ne savons ni l'arabe, ni le somali, ni aucune des langues qui se parlent sur la côte d'Afrique; Dieu nous procure un interprète qui écorche

(1) Voir la *Revue* du 10 août.

(2) L'auteur de ces lettres se trompait ici de beaucoup; car de la côte de Zeila, où il se rendait, il faut plus d'un mois de marche pour se rendre au pays des Gallas.

assez le français pour s'entendre avec nous, et qui parle l'arabe, le somali, le galla, l'indoustani, probablement aussi bien que le français; mais cela suffit. Le vice-consul de France à Aden nous prête pour tout un mois ce brave Ismaël, qui joint à tant de connaissances un grand amour de la France et des Français; qui fut pilote; qui est serviteur des Messageries impériales et de leur agent à Aden; qui (Ismaël, bien entendu) est interprète chez le vice-consul et chez nous; qui a été à Paris à l'époque de l'assassinat de M. Lambert; qui a eu l'honneur de serrer la main à l'Empereur; qui sera sultan de quelque village, si les Français s'établissent quelque jour à Hobock ou ailleurs, sur la côte d'Afrique; qui, enfin, parmi les Somalis, à la nation desquels il a la fortune d'appartenir, se distingue par la noirceur de sa peau, la splendeur de ses habillements, la majesté de son turban et le luxe incroyable, inouï, qu'il se permet, portant à son cou une chaîne d'or, mais d'or véritable. Sous tous ces rapports, Ismaël ou Ismaïl, comme tu voudras, est un homme incomparable, et il n'y a pas de sultan dans toute la race somali qui le vaille. Il est, pour son propre compte, musulman, mais tolérant; il vous priera de ne pas vous déranger pour lui lorsque vous êtes en prière, et, peu orgueilleux de son naturel, il vous présentera à serrer la même main qui a serré celle de l'Empereur.

Voilà pour Ismaël, qui nous rend un service véritablement immense; quoique je parle de lui sur un ton qui semble celui de la plaisanterie, je l'estime beaucoup, et je t'assure qu'il nous tire d'un bon embarras. Je le considère surtout comme un à-compte de la Providence, qui nous procurera à point nommé tous les Ismaël qui nous seront nécessaires pour arriver utilement où elle nous envoie.

Aden, mon cher ami, malgré le dire de certaines cartes géographiques, qui ont la force de porter, à côté du mot Aden, cette énormité : *l'ancien Éden de la Bible;* Aden n'est pas, comme je l'écrivais naguère à mes chères Sœurs de Sainte-Claire, un jardin de délices. Entonnoir granitique, au fond duquel gisent des maisons basses, sans toit ni cheminée, comme dans toutes les villes orientales; sur quelques pointes du rocher, des fortifications anglaises : voilà une vue d'ensemble sur Aden. Mais tu ne comprendrais pas bien Aden si je me contentais de te donner ce raccourci; j'entre donc dans quelques détails.

A vol d'oiseau, la presqu'île peut avoir, de l'orient à l'occident, sept à huit kilomètres dans son plus grand développement; du nord

au sud, il est à peu près impossible d'en juger sans monter au sommet d'une montagne que les oiseaux seuls peuvent fréquenter; je crois néanmoins qu'on ne serait pas très-loin de la vérité en supposant une largeur moyenne de trois kilomètres.

Au nord, une langue de terre assez étroite et solidement fortifiée relie la presqu'île à l'ancien pays de Job, à l'Arabie. Je ne me suis pas donné le luxe d'aller voir ses habitants, et cela pour une foule de raisons. La plus importante est que les Arabes n'ont pas encore pardonné aux Anglais de s'être emparés d'Aden, et que, en conséquence de la haine qu'ils leur portent, tout Européen, qui, dépassant l'isthme, arrive jusqu'à la portée du fusil d'un Arabe, est mort.

Notre presqu'île est coupée par des chaînes de rochers qui ont la tournure la plus capricieuse du monde; certains recoins semblent avoir été habités par la mer, et peut-être la presqu'île entière n'est-elle due qu'à un volcan sous-marin : il est bien difficile de décider de semblables questions.

La lave ne manque pas, ce qui ferait supposer un volcan; mais où est le cratère? On nous a dit que le cratère était à l'emplacement actuel d'Aden. Quoi qu'il en soit, deux autres indices sembleraient militer en faveur de la nature volcanique de ce pays, ce sont : la qualité presque toujours saumâtre et sulfureuse de l'eau et l'aspect profondément désolé du terrain. Les rochers qui couvrent presque toute la presqu'île sont absolument nus; tu ne peux te figurer rien de morne comme leur aspect. Quant à l'espèce de terrain qui est dans les bas-fonds, il est aussi aride, aussi désolé que la roche elle-même : c'est un mélange de sable, de lave, de débris de rochers entraînés par les pluies diluviennes qui viennent rompre, une fois tous les trois ou quatre ans, la perpétuelle monotonie du beau temps qui accable les habitants de ce pays. Du reste, absence totale de végétation : le terrain est absolument impropre à toute espèce de culture, sans exception. Tout ce qui pousse dans ce pays ne serait pas suffisant pour entretenir une chèvre; et cependant il y a des moutons ici, et on les envoie paître; mais on les fait manger au retour. Depuis que les Anglais occupent ce pays il y a deux ou trois jardins, mais la terre a été apportée de Bombay.

Cependant, ce pays désolé renferme environ trente mille âmes. A l'orient, Aden; au couchant, Steamer-Point; entre les deux, comme trait d'union, un amas de huttes de bambou, sous lesquelles s'abritent (pourquoi pas «étouffent») cinq ou six mille Somalis.

Steamer-Point existe pour deux raisons : la petite anse d'Aden, par suite des variations continuelles que subit le fond de la mer Rouge, n'est plus abordable, tandis qu'à Steamer-Point il y a une rade qui serait assez belle si elle était un peu plus profonde, mais qui, telle quelle, est encore convenable. De plus, le moindre vent, qui d'aventure vient rider la face de l'eau, va rafraîchir Steamer-Point, qui est entièrement découvert du côté de la mer. C'est là que beaucoup d'Européens ont élu domicile, encore y trouvent-ils la chaleur insupportable. Mais Aden, c'est un vrai purgatoire. On croit assez généralement ici qu'il n'y a pas sous le ciel de pays plus chaud. Combine ta géographie avec ce petit mot de topographie, et tu ne trouveras pas cette opinion invraisemblable. Une seule échancrure très-étroite du côté de la mer laisse passer la brise de Bombay au fond de l'entonnoir.

Des rochers au lieu de murailles, couronnés par-ci par-là de constructions anglaises, circonscrivent Aden, très-fortifié, comme tu le vois. On ne peut pénétrer dans ce trou que par trois ouvertures : l'échancrure dont j'ai déjà parlé, et celle-là laisse pénétrer tout au plus quelques petites barques ; un tunnel creusé dans le roc, du côté de l'isthme ; et un chemin, aussi creusé dans le roc, qui conduit d'Aden à la Pointe. Ces deux ouvertures ne laissent passer que ceux à qui les Anglais veulent bien le permettre.

Laisse-moi te dire encore que la chaleur oblige les gens, qui sont assez riches pour le faire, d'entourer leur maison de galeries aussi larges que possible ; ils couchent en hiver dans ces galeries, qui ne sont fermées que par des treillages en bambou ; en été ils font comme ils peuvent et ne dorment guère. Quant à ceux qui ne sont pas assez riches pour se payer des galeries, le plus souvent ils couchent dehors.

Mais comment les Anglais ont-ils jeté leur dévolu sur ce trou ? Qu'ont-ils vu là de si attrayant pour venir s'y planter et faire de ce rocher, coûte que coûte, un second Gibraltar ?

Puisqu'ils ont dépensé ici tant de livres sterling, il faut bien qu'ils y aient un intérêt. Aden n'avait que quinze cents âmes en 1839 lorsque les Anglais y sont venus ; il y en a maintenant trente mille, preuve qu'il s'y fait du commerce. On me dit qu'Aden a succédé à Moka pour celui du café. D'autre part, quand on a un commerce étendu comme celui de l'Angleterre, de forts refuges sont bien utiles en cas de guerre ; et, depuis l'invention de la vapeur, il faut bien faire

par-ci par-là, dans le monde, un entrepôt de charbon; sans quoi comment chauffer la chaudière?

Les nécessités dont je viens de parler leur avaient fait prendre l'île de Socotora, mais cette île est malsaine. Ils vinrent donc devant Aden, priant humblement le sultan de leur permettre de faire un dépôt de charbon sur le rivage; à quoi ce prince acquiesça volontiers. Ils firent leur entrepôt de charbon; puis, quelque temps après, arrivent des frégates qui s'embossent aussi près que possible de la petite échancrure dont je t'ai parlé plus haut, — alors l'anse était encore abordable, — et on signifie au sultan d'avoir à déguerpir au plus tôt de son royaume, emmenant avec lui tous ceux de ses sujets qui voudraient le suivre, faute de quoi on les canonnerait sans miséricorde. Que si, cédant aux conseils de prudence, Sa Majesté voulait aller régner ailleurs, on lui ferait une rente (24,000 francs par an, m'a-t-on dit), et on lui permettrait de venir de temps en temps visiter son ancien royaume.

L'éloquence et les canons des Anglais persuadèrent notre sultan. Il s'en alla, et il revient encore, lui ou son successeur, je ne sais, deux fois par mois, entouré de huit gardes montés comme lui sur des chameaux, pour revoir son ancienne capitale. Les Anglais lui paient fidèlement la somme convenue. Voilà le conte qu'on m'a fait ici, je te le transmets tel quel, sans réflexions; mais s'il est vrai, comme je n'en doute nullement, tu ne t'étonneras plus, s'il te plaît, que les Européens ne puissent pas aller se promener en Arabie.

La population actuelle d'Aden est la plus cosmopolite qui se puisse rencontrer sous le ciel. Outre les Africains de diverses tribus qui viennent ici pour des raisons commerciales, tu es assuré d'y trouver à peu près autant d'espèces de gens qu'il y en avait à Jérusalem pour la Pentecôte. Ote les Européens, Portugais, Français, Italiens, Anglais, etc., qui se reposent, et figure-toi tout le reste criant, tapageant, courant, vendant, achetant, toujours en criant : voilà l'aspect que présente Aden continuellement; les Arabes, et d'autres ici, ne savent rien faire sans crier beaucoup.

Les costumes les plus divers passent continuellement sous les yeux. Tout le monde est plus ou moins habillé, grâce à la police anglaise. Les Somalis portent un simple caleçon, quelquefois une chemise ou une pièce de toile; ce dernier habillement, qu'ils drapent autour d'eux d'une façon qui n'est pas sans élégance, est encore blanc; le contraste de leur peau noire avec la blancheur de cet habit

est assez gracieux. Habille les autres nations successivement de plus en plus jusqu'au costume complet de l'Européen, ajoute à cela la diversité des peaux, toutes les nuances, depuis le blanc des Anglais jusqu'au noir des Somalis, et maintenant figure-toi un mélange de tous ces costumes, de toutes ces peaux, s'agitant pêle-mêle parmi des chameaux, des ânes, des policemens et l'habit rouge des soldats indiens.

Le chameau est décidément un animal très-bête et très-ridicule; il a pourtant de bien bonnes qualités, mais, au coup d'œil, il ne fait pas meilleure figure ici, dans l'entonnoir d'Aden qu'au Caire : sa silhouette n'orne guère le paysage.

Mais l'âne, c'est autre chose : il est plus petit, plus spirituel, plus dégourdi qu'en Europe; les Orientaux l'apprécient à sa juste valeur. Vous ne pouvez faire un pas en Orient sans trouver un âne. A Alexandrie, au Caire, à Aden, partout des ânes, et des ânier qui vous prient de monter dessus moyennant rétribution. Acceptez, mon cher, et vous vous donnez le plaisir de galoper sur un âne, tandis qu'à côté de vous, sous ce ciel de feu, l'ânier le suit en courant. Quoi d'étonnant qu'il en soit ainsi de l'ânier? Les Somalis suivent à la course les chevaux et les voitures aussi bien que les ânes; il faut qu'ils soient là quand leur maître, ou celui qui les a loués, juge à propos de descendre de sa bête, et ils y sont. Qu'un soldat veuille se donner le luxe d'une cavalcade à âne : il loue un âne, le fait courir tant qu'il veut, et l'ânier est toujours là. Qu'un officier veuille aller faire une promenade, une visite, etc., il monte à cheval, trotte, galope, et, quand il veut descendre, son domestique est là. Voilà de quoi sont capables les Somalis; mais il en faut six ou sept pour faire le travail qu'un seul domestique ferait en Europe.

Pour les policemen, ils dament le pion à tout ce que l'on peut trouver de policemen sur la terre : ils sont Indiens, habillés de bleu, et armés du traditionnel bâton des policemen anglais. Par exemple, le bâton n'est pas un ornement inutile; mais ils arrivent à faire qu'on ne vole pas ici. Notre maison est ouverte, notre église est ouverte, et nous donnons : nul ne viendra troubler notre sommeil. C'est que tout homme (excepté les Européens) qui, après huit heures du soir, se permettrait de sortir de chez lui sans une lanterne, serait sûr d'être coffré et de recevoir son contingent de coups de bâton. Quatre cents policemen veillent continuellement à l'exécution de ces mesures d'ordre public.

Il y a ici autant de liberté pour les Européens qu'en Angleterre, même plus. On ne vous demande pas de passe-port; pas un douanier pour tourmenter vos malles. Vous arrivez quand vous voulez, vous partez quand bon vous semble, personne ne vous dit rien. Vous faites le commerce que vous voulez, et vos marchandises ne payent aucun droit : tout cela pour l'Européen. Mais si vous n'êtes pas Européen, vous êtes sous le régime le plus draconien qui existe, et je te prie de croire que si les Anglais se posent en ennemis de l'esclavage, ce n'est ni par amour ni par estime de toute peau qui n'est pas blanche. Je ne sais pas ce que les grands défenseurs des grands principes de la grande révolution, le *Siècle* et les autres, diraient de la manière dont leurs amis les Anglais appliquent ces principes aux non-Européens.

Mais voici bien de quoi faire plus crier encore nos gens. Figure-toi que le gouverneur des Indes, ou le gouvernement anglais, entend que chacun pratique sa religion, faute de quoi il en subira les conséquences : ainsi, qu'un catholique refuse les sacrements, on lui refusera la sépulture ecclésiastique, le gouvernement l'entend ainsi. Qu'en dirait le *Siècle*, qui ne l'entend pas ainsi? Mais le *Siècle* et les autres qui lui ressemblent ont, comme les Anglais, deux poids et deux mesures. Les Anglais agissent d'une manière avec les Européens et d'une autre avec les non-Européens. Le *Siècle* et ses semblables se comportent d'une façon avec l'Église de Dieu et d'une autre avec celle du diable : pour eux, tout ce que fait l'Église est mal, tout ce que fait le diable est bien.

Mais j'oublie que je ne t'ai pas tout dit sur les ânes. J'ai voulu savoir si, dans tout l'Orient, ils ressemblaient à ceux de l'Égypte et de l'Arabie, qui sont, comme je l'ai dit, plus petits et plus dégourdis qu'en France; s'il n'y avait pas quelque part de ces ânes majestueux dont nous avait parlé une fois M. T..., en classe d'Écriture sainte. Le P. Benoît, qui a voyagé dans tout l'Orient, m'a assuré qu'il y avait de ces ânes-là en Chaldée. Ils sont grands, forts, vigoureux, agiles comme des chevaux. Ordinairement, leur poil est blanc. Voilà ce qu'il m'a dit.

Je regrette de ne pas pouvoir te transmettre tout ce que m'a appris ce bon P. Benoît; il y a, sur les missions de l'Orient, une quantité d'histoires très-intéressantes, plusieurs même très-édifiantes.

En voici une bien courte :

Hier, il nous disait : « La meilleure mission des capucins était celle

de la Géorgie. Je dis « était » parce que voilà vingt ans que la Russie nous en a chassés. Figurez-vous, non pas le paroisses les plus chrétiennes de France ou d'Italie, mais les couvents les plus fervents : voilà les Géorgiens. Tous les jours ils venaient à la messe et assistaient aux exercices religieux du matin. Le soir l'église était pleine, et ils faisaient tous les jours l'oraison avec nous. Lorsqu'ils avaient quelques difficultés entre eux, ou des doutes relatifs à la morale chrétienne, ils les portaient simplement devant le prêtre, et la solution du prêtre était toujours sans appel, toujours obéie. C'est presque à ne pas y croire. Oh ! quel compte les empereurs de Russie n'auront-ils pas à rendre à Dieu ! »

Il nous racontait, un autre jour, qu'un ambassadeur de France à Constantinople jugea à propos de confisquer une partie du jardin des capucins, aumôniers de l'ambassade, pour y construire je ne sais quoi, et qu'un Père jésuite, aumônier particulier de l'ambassadeur, eut le courage de lui dire : « C'est le vol de la vigne de Naboth. » Il fit plus, il écrivit au roi ; mais le fait était accompli.

Revenons à nos moutons. Les religions ne sont pas moins variées ici que les costumes. On y adore tout, et même le vrai Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et chaque religion a son temple. Hélas ! faut-il le dire, il y a aussi un temple élevé en l'honneur de l'infâme *Phallus*, et de malheureux Indiens y adorent une chair vivante. Les Perses adorent le feu ; ils ont aussi leur temple : comme ils sont les plus riches, après les Anglais, ils ont un jardin autour de leur temple. Les Perses se reconnaissent facilement à leur coiffure : une espèce de mitre dont le bec serait un peu raccourci. Réduits à un petit nombre, ils avaient été depuis longtemps sous la domination des Indiens ; en conquérant les Indiens, les Anglais les délivrèrent ; ils se sont attachés à leur fortune, et les Anglais leur donnent volontiers des emplois, même dans la trésorerie. Ces jours passés, ils faisaient leur fête : tous les soirs illumination à leur temple et au quartier qu'ils habitent, et, dans les rues, des fusées qui me rappelaient exactement les *carratiles* de jadis à Pradts. Il y a d'autres idolâtres encore : sous le rapport religieux chacun fait ce qu'il veut.

Les musulmans ont une mosquée pour chacun des divers peuples qui sont représentés ici ; nous avons l'agrément d'entendre plusieurs fois chaque jours la voix des *muezzins* appelant chacun des siens à la prière. Je ne trouve pas que la voix des muezzins, quoi qu'en dise M. de Lamartine, vaille la voix des cloches. Elle est, du reste, peu

obéie. Le vendredi, presque tous les musulmans se rendent à la mosquée vers midi : c'est leur jour saint. Mais, après cette courte visite à la mosquée, le vendredi ressemble pour eux aux autres jours ; le repos n'est pas de rigueur. Les juifs sont plus consciencieux et font le sabbat.

Ils se reconnaissent à leurs culottes, à leurs cheveux taillés d'une manière particulière ; c'est ce qu'il y a de mieux pour le type et la blancheur du teint, après les Européens. Mais ils sont parfaitement ici ce qu'ils sont dans tous les pays où ils ne sont pas millionnaires. Je les trouve déplaisants, avec leur bassesse et leur amour des écus. Sous ce double point de vue, les Arabes ne leur cèdent en rien.

Les Anglais, ici, sont très-pratiquants : sais-je pourquoi ? Ils ont cloche hors du temple et harmonium dedans. On chante, et le ministre, qui les prêche, les prêche longuement. Pourtant, le dimanche, tout le monde protestant se rend au temple ; le gouverneur et les officiers donnent l'exemple. Mais voici un autre scandale pour le *Siècle* : figure-toi que c'est le gouvernement anglais qui donne à ses soldats l'aumônier protestant et qui paie, quoique beaucoup moins cher, un aumônier catholique à ses soldats catholiques. Est-ce assez ? Non, tous les dimanches, les soldats qui ne sont pas de service se rendent tous ensemble, musique en tête, au service divin, absolument comme en France sous la Restauration; arrivés à un certain endroit, les catholiques prennent à droite, et les protestants à gauche, et tout est dit. Vraiment, si en France les soldats catholiques en faisaient autant, que dirait-on ?

La population catholique est à Aden d'environ huit cent personnes, composée, presqu'entièrement d'Irlandais (soldats) et de Portugais. On appelle ici Portugais des Indiens convertis par saint François-Xavier, portant des noms portugais et habillés à l'européenne, mais conservant à peu près intact leur type indien. Il y a deux églises catholiques, toutes les deux assez grandes pour la population catholique : l'une est à Aden, l'autre à la Pointe. Cette mission confiée à des Capucins, tend à prendre maintenant un peu plus d'importance. Les Pères travaillent à y installer des Frères des écoles chrétiennes et des sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition; peut-être par ce moyen pourra-t-on augmenter le petit troupeau des fidèles.

Je vais te raconter un petit enterrement, mais d'une splendeur tout à fait inouïe à Aden. Une toute petite enfant, un jeune ange, qui n'était venue ici-bas que pour renaître dans l'eau et le Saint-Esprit,

venait de mourir. C'était la fille du plus riche Portugais qu'il y ait ici; il appela tous les Pères pour l'enterrement. Nous arrivâmes à la maison de la défunte vers cinq heures du soir. Dès notre entrée, un bruit lointain de chants accompagnés d'instruments de musique, vint frapper mon oreille; malgré moi, le souvenir tout évangélique de la fille de Jaïre, des chants et de la musique qui se faisaient à la chambre de la morte, me traverse l'esprit. Je ne me trompais pas : c'était bien de la chapelle ardente où reposait la jeune défunte que partaient ces sons et cette harmonie. Nous y entrâmes, et tous les chantres se turent. Alors nous nous mîmes à chanter à notre tour le *Laudate, pueri.* Pendant ce temps, autre scène biblique ou orientale. La mère de la jeune morte, voyant approcher le moment où son enfant allait quitter pour toujours le toit qui l'avait vu naître, commença à se désoler, à se lamenter. Le père de l'enfant s'approche de son épouse, et s'efforce, par des caresses et des paroles douces, de la consoler. Il me vint en ce moment à l'esprit comme un parfum des paroles de l'époux de la mère de Samuel : — « Ne suis-je pas meilleur pour toi que cinq ou six enfants ? » La procession, — car ce fut une vraie procession, et faite avec beaucoup d'ordre, — se mit en marche, et tout se passa conformément aux rubriques du Rituel. Seulement lorsque l'enfant eut été descendue dans la fosse, un homme passa dans les rangs des assistants, leur offrant des petits papiers découpés et coloriés; ce fut le père lui-même qui nous les offrit à nous. Pourquoi ces papiers, dis-tu? Je supposai qu'ils étaient là pour représenter des fleurs, qui n'existent pas ici. Nous en prîmes tous, et avant qu'on couvrît le cercueil de terre, nous couvrîmes l'enfant d'un premier linceul de fleurs imaginaires.

Que me reste t-il à te dire? Ah! j'ai oublié, en te parlant d'Aden, de peindre, au-dessus de l'entonnoir, de grands oiseaux blancs et noirs qui planent sans cesse comme au-dessus d'un abîme. Admire en ceci la divine Providence. Ces oiseaux font ici l'office de ce qu'on appelle, à Marseille, les *fosses mobiles*; sans eux, je ne sais ce qui pourrait empêcher la peste ou quelque autre maladie endémique de visiter fréquemment ce pays.

Pour les monuments, Aden n'en a pas de bien curieux; une mosquée, seulement, paraît s'élever un peu au-dessus du plat vulgaire; mais, au sud d'Aden, au pied des rochers qui entourent la ville, il y a des citernes très-remarquables. Nous les avons vues avec le plus grand intérêt. Elles sont immenses, en partie œuvre de la main des

hommes, en partie œuvre de la nature. Les Anglais en ont restauré plusieurs; mais nous en avons vu d'autres qui sont encore comblées. Celles qui sont restaurées suffiraient à elles seules pour fournir de l'eau aux trente mille habitants d'Aden pendant trois ou quatre ans. On est à se demander ici qui a construit ces citernes. A première vue, on peut dire qu'elles sont l'œuvre d'un empire puissant et riche, et elles font supposer qu'Aden, à une époque plus ou moins reculée, à eu une importance commerciale de beaucoup supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui : mais à quelle époque? Voilà, selon moi, un problème très-difficile à résoudre. La mer Rouge a été certainement, à l'époque des grands empires, et probablement jusqu'à la fin de la période romaine, une espèce de Méditerannée pour l'importance et le mouvement commercial. Les Pharaons avaient mené à terme la difficile entreprise que reprend aujourd'hui M. Ferdinand de Lesseps, et les flottes de Salomon et de Tyr allaient chercher l'or d'Ophir (Ceylan peut-être). Je ne croirais pas facilement que les empires Chaldéens, que Babylone surtout fût sans relations maritimes avec l'Egypte et les Indes. Dans toutes ces hypothèses, Aden devait être alors pour l'eau douce, ce qu'il est aujourd'hui pour le charbon. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que la domination arabe, excepté peut-être à l'époque des Kalifes de Bagdad, ait jamais pu réaliser un travail aussi immense et aussi remarquable. On parle des Romains, mais la partie de ces citernes qui est bâtie ne me paraît pas porter le double caractère de solidité et de régularité que j'ai vu dans les rares constructions romaines que j'ai pu visiter jusqu'à présent.

Voilà, mon cher ami, ce que je puis te dire d'Aden. Malgré toutes les dépenses qu'ils y ont faites, les Anglais voient très-bien qu'Aden n'est pas une clef de la mer Rouge; c'est pour cela qu'ils ont pris Périm et qu'ils l'ont fortifié, quoiqu'il n'y ait pas de l'eau douce. Mais la nature se refusera toujours à donner à Périm une grande importance comme fortification. Tel qu'il est aujourd'hui, un bataillon français qui débarquerait sous le feu d'une bonne frégate l'emporterait en moins d'une heure. Du reste, lorsque la France le voudra bien, et il est très-regrettable qu'elle ne l'ait pas voulu encore, elle fera sur la côte d'Afrique, à Hobock, ou ailleurs, une ville qui vaudra à elle seule, comme point stratégique et commercial, Périm et Aden ensemble; à tous les autres points de vue, cela vaudrait beaucoup mieux qu'Aden ou Périm. Les dépenses que cet établissement coûteraient à la France seraient peu de chose en compa-

raison de la perte que lui ferait éprouver l'Angleterre le jour où il lui plairait de chasser d'Aden les Messageries Impériales. L'occupation de la Cochinchine exige absolument que nous ayons, nous aussi, un Aden dans les environs, mais un Aden où nous soyons chez nous.

Enfin j'ai fini. — Quoique tu sois le plus curieux de mes amis, et que je ne manque pas de dévouement, tu viens de le voir, quand il s'agit de te faire plaisir, je doute fort que jamais tu ne me reprennes à t'envoyer une semblable épître. A quoi bon écrire du reste, si c'est pour dire des choses que disent les livres? Je suis persuadé qu'en cherchant bien, tu pourrais trouver, je ne sais où par exemple, tout ce que je viens de te dire, beaucoup mieux fait, et cela avec accompagnement de détails sur les mœurs, etc., que je n'ai point étudiées d'assez près.

Adieu! prie et fais beaucoup prier pour moi. La grâce de l'apostolat est la plus divine de toutes les grâces, et par conséquent celle qui nous trouve le plus rarement fidèles; vois donc de quel secours j'ai besoin.

Ce n'est plus demain au soir, c'est ce soir que nous partons, car j'ai dormi entre le commencement et la fin de ma lettre; tu me permets donc de te quitter en t'embrassant on ne peut plus cordialement.

Aden, 20 décembre 1863.

Mon bien cher père,

Je profite de l'occasion (vieux style) pour vous confectionner une immense épître : non que j'aie du temps de reste, car si le bon Dieu voulait bien donner quarante heures à mes journées, il n'y en aurait pas une dont je ne susse que faire; mais je tiens à vous prouver que, si je vous demande sans façon des services, je ne suis pas un ingrat. Dans six ou sept jours, le P. D..., qui emportera mon paquet, part pour la France, — la suite de ma lettre vous dira pourquoi. — D'ici là, je dois tracer, au courant de la plume, la lettre que je vous envoie, faire la relation officielle d'une petite descente que nous venons d'opérer sur la côte d'Afrique, écrire enfin ma correspondance personnelle. Il faudrait, de plus, que je me misse à l'étude de l'arabe, du somali et du galla; car le temps est court et la besogne grande. Malgré cela, je tiens à vous faire plaisir; et, pour tout dire, j'ai besoin de me dédommager de la narration officielle qui m'est imposée, en faisant, à mon gré, une narration tout amicale, toute de mon genre, un peu désossée, écrite en mauvais français et à la hâte, mais plus

vivante, plus amusante, plus instructive, que l'officielle, qui sera aussi abrégée que possible.

J'écris ceci par chapitres, afin de cacher un peu le décousu du récit, d'éviter la difficulté, l'ennui des transitions et autres inconvénients.

I

Le but final du voyage, vous le connaissez déjà, c'est l'évangélisation des Gallas; aussi n'est-ce pas de ce but-là qu'il s'agit, en ce moment. Nous nous proposions simplement deux choses dans ce voyage : trouver, sur la côte d'Afrique, un point où nous puissions établir la procure de la mission, puis un chemin entre la procure et la mission elle-même; deux choses, comme vous le voyez, assez fondamentales, une double question de vie ou de mort pour notre mission. Nous avions entre les mains, comme renseignements, des lettres venant de la procure de la mission des Gallas, signées du P. Gabriel, et datées de Massawah; à ces lettres se joignent quelques notes, que le P. D..., devait à l'obligeance de M. Antoine d'Abbadie et du contre-amiral Delangle.

Je résume en deux mots tous ces documents : d'après le P. Gabriel, pénétrer chez les Gallas par Massawah et l'Abyssinie est une absurdité. Lorsque Oubié était le maître de l'Abyssinie, la chose était possible, pourvu qu'on eût le courage de ne pas mourir d'ennui en route; car, malgré le bon vouloir d'Oubié, qui favorisait les Européens, il surgissait, de la part des hommes, tant et tant d'obstacles, que si le voyage de Massawah aux Gallas s'accomplissait en deux ans, on pouvait se flatter d'avoir fait un voyage rapide. Que serait ce donc sous l'empereur actuel, qui persécute directement ou indirectement tout ce qui est Européen, mais surtout les catholiques? Peut-être qu'en se présentant fortement recommandés par le gouvernement français, on lèverait une partie de ces obstacles; mais le susdit gouvernement ne nous recommande en aucune façon. D'ailleurs, la route de Massawah aux Gallas reste, matériellement, la plus longue, et, par suite, la plus difficile, même en mettant de côté les obstacles humains. D'autre part, continue le P. Gabriel, la route par Zeylah ou Berbera, qui semble, géographiquement, la plus naturelle, a été déclarée une utopie par NN. SS. Massaja et de Jacobis. Or, ce n'est pas sans connaissance de cause que Mgr Massaja, en particulier, s'est prononcé de la sorte : il avait tenté de s'ouvrir cette voie avant toute

autre. La conclusion naturelle de la lettre du P. Gabriel était l'impossibilité, au moins morale, de pénétrer, soit d'une façon, soit d'une autre, chez les Gallas : c'était consolant.

M. d'Abbadie avait aussi tenté de pénétrer en Abyssinie par cette même côte d'Afrique que nous venons de visiter ; mais la malveillance du gouverneur d'Aden de ce temps-là (1) lui fit un obstacle insurmontable ; il ne pouvait donc pas nous donner des renseignements sur un pays qu'il n'a pas visité. Nous lui devons néanmoins de précieux conseils et de très-surs renseignements sur l'intérieur de l'Abyssinie et des Gallas. Je suis heureux de vous dire, en passant, à vous et à tous mes amis, que c'est aux voyages et aux démarches de ce noble et fervent catholique qu'est due la fondation de la mission des Lazaristes en Abyssinie et de celle des Capucins au pays des Gallas.

Quant au contre-amiral Delangle, qui connaît beaucoup cette côte, il n'a jamais pu songer à pénétrer dans l'intérieur du pays. Cependant le séjour qu'il avait été obligé de faire dans ces parages, à l'époque où il fut appelé à venger le triste assassinat de M. Lambert, — le frère de l'ami de l'infortuné Radama II — mission dont il s'acquitta glorieusement pour la France et pour lui ; ce séjour, dis-je, l'avait mis à même de nous donner quelques renseignements très-peu rassurants, mais malheureusement très-exacts sur le caractère des habitants de ces pays. Ajoutez à tout cela que nous n'ignorions pas l'acquisition, faite par la France, d'un petit terrain de la côte nommé Hobock, acquisition qui remonte à l'époque où les Anglais prirent possession de Périm, mais qui n'avait été suivie d'aucune occupation.

Tel était le bilan de nos renseignements. Une descente sur les lieux, afin d'y voir par nous-mêmes les personnes et les choses, était donc absolument indispensable. Ce fut aussi la détermination que prit le P. D..., qui me fit l'honneur de me choisir pour son compagnon de voyage.

## II

Le contre-amiral Delangle avait facilité notre premier voyage sur la

(1) « A Berbérah, dit M. d'Abbadie, le chef Somali qui me protégeait ne mit qu'une condition à mon voyage : c'est que les autorités d'Aden démentiraient l'opinion, alors très-accréditée sur cette côte, que les Anglais seraient bien aises de m'y voir massacrer. J'expédiai aussitôt à Aden un messager Somali, avec une lettre au gouverneur, pour le prier de démentir, de vive-voix seulement, une assertion à laquelle je ne pouvais pas croire encore ; mais ce gouverreur me répondit par un refus écrit. Dès la nouvelle de l'insuccès de ma démarche, les démonstrations hostiles, etc. » (*Géodésie d'Ethiophie*, 3e fascicule, Introd.)

côte, en remettant au P. D... des lettres pour trois personnages de ces pays, avec un desquels vous ferez par la suite plus ample connaissance. Le Père avait pris soin de faire traduire ces lettres en arabe; c'était assez, sans doute, pour instruire ces messieurs Africains de ce que le contre-amiral voulait leur dire. Mais comment leur faire savoir ce que nous voulions leur dire nous-mêmes? Il n'y avait pas encore quinze jours que nous étions à Aden, et, parmi les embarras inséparables d'une arrivée, j'avais eu le temps d'apprendre tout juste quatre mots d'arabe et vingt mots de somali. Évidemment, il n'y avait pas là de quoi entretenir de longues conversations. Heureusement le bon Dieu n'a pas oublié comment il faut s'y prendre pour atteindre d'une extrémité à l'autre avec succès, tout en disposant les moyens avec la plus grande suavité.

M. des Pallières, vice-consul de France à Aden, fut l'instrument dont la divine Providence se servit pour nous venir en aide. Il nous offrit, avec une bonté rare, un de ses serviteurs, lequel parle à peu près toutes les langues qu'il faut pour nous mettre en rapport avec les habitants de la côte orientale d'Afrique : c'est avec lui que je tiens à vous faire faire connaissance.

Il se nomme Ismaël, Somali de nation, né parmi les bédouins des environs d'Andrat, et musulman de religion. C'est un homme assez petit et assez maigre, de la couleur des pièces de canon qui sont à la porte de l'arsenal de Perpignan; il ne serait point mal, pourtant, au physique, si le blanc de ses yeux n'était pas presque aussi noir que le noir de sa peau : ce qui donne à son regard quelque chose qui n'est ni clair, ni franc, ni décidé. Mais, au moral, Ismaël est un musulman unique, et vous auriez beau parcourir de long en large toute la musulmanerie, vous ne trouveriez pas son pareil. Ses longues relations avec les Français, — ou quelque autre cause que j'ignore, — lui ont donné un grand amour de la loyauté : en trois semaines, il ne nous a point trompés, sinon pour nous cacher qu'il est bigame. Quoique avoir deux femmes ne soit pas chose excessive pour un musulman, à qui Mahomet permet trois femmes légitimes et autant d'illégitimes qu'il en pourra nourrir, Ismaël n'avait point tout-à-fait tort d'avoir quelque respect humain sur ce chapitre. Son amour de la vérité lui fait cordialement mépriser ses corréligionnaires, dont la duplicité passe toutes les bornes : nous nous en sommes aperçus à nos dépens. — « Ils lisent le Coran, qui défend de mentir, dit Ismaël, et quand ils ont fini leurs prières et leurs lectures, tout est oublié. — « Ismaël, mon

ami, lui dis-je, savez-vous que vos gens sont fourbes et menteurs? — Tous les musulmans sont comme cela, répond Ismaël. »

Quant au français que parle notre homme, il le tient des matelots avec qui il a navigué : aussi est-ce une langue très-colorée, fortement accentuée et toute maritime. Ce n'est certes pas lui qui nouerait les cordons de vos souliers, mais volontiers il les amarrerait; il ne renverserait pas votre verre pour tout au monde, mais assez facilement il le ferait chavirer, et ainsi du reste. Le français du T. R. P. D... était trop pur pour les connaissances linguistiques d'Ismaël ; de son côté, le P. D... n'attrappait pas toujours facilement le sens des pittoresques expressions de notre Somali : je fus, entre eux deux, un truchement assez utile. Voilà une vue d'ensemble sur Ismaël.

Si j'ajoute que son dévouement pour nous a été sans bornes, qu'il s'est beaucoup plus vivement que nous indigné des fourberies dont nos bons amis d'Afrique ont eu l'obligeance de nous combler ; si enfin, je vous dénonce, chez cet homme rare, — j'allais dire « universel, » mais j'ai craint de faire tort à Ismaël, en lui appliquant un adjectif qui ne convient qu'à Voltaire — quelques pâles notions de l'art culinaire français, il semble qu'il ne resterait rien à ajouter; cependant il ne vous en coûtera pas plus cher d'apprendre toute son histoire.

## III

Il est né, je l'ai dit, parmi les bédouins somalis des environs d'Andrat. Les guerres continuelles que se font entre elles les diverses tribus somalis causèrent en un seul jour la mort de tous ses parents mâles. Pour comble de malheur, les biens que le père d'Ismaël avait donnés à sa mère, biens consistant simplement en un certain nombre de chèvres, furent volés. Ici, quelques complications légales que je n'ai pas comprises, mais qui font qu'Ismaël professe peu de respect et d'amour pour sa mère. Ces complications tournèrent mal encore pour ce pauvre garçon, qui devint errant et vagabond sur la terre somali, allant de tente en tente, de parent en parent, accueilli partout, même chez les barbares, comme on accueille un parent pauvre chez les civilisés. Il fut bientôt fatigué de ce genre de vie, et, pour en finir, il résolut, à dix ans, de quitter son métier de bédouin pour se faire mousse, avec l'espérance de devenir matelot plus tard. Sur ce, et sans plus d'égards pour les larmes de sa mère, qui le suivit, en pleurant, jusqu'au bord de la mer, notre homme s'embarque sur un

lougre appartenant à l'Iman de Mascat (golfe d'Oman). Ce fut à Mascat que l'étoile de la France commença à jeter sur son front noir quelques pâles rayons ; ainsi, dirait du moins, M. Joseph Prudhomme, en ses jours de poétique humeur.

L'iman de Mascat était l'hôte d'un Français, médecin en apparence, négociant et Marseillais en réalité, lequel trouvait qu'il faisait bien chaud à terre. L'iman le pria gracieusement de choisir le plus propre de ses vaisseaux et d'en faire sa demeure, afin qu'il pût jouir de la fraîcheur de la mer. Notre Français tomba juste sur le lougre qu'Ismaël ornait de sa présence. Il s'établit bientôt entre Ismaël et le Français un échange de bons offices qui ne tarda pas à engendrer une certaine amitié. Le Français faisait participer Ismaël aux vivres abondants qu'il recevait chaque jour de la munificence de l'iman. De son côté, Ismaël, dont l'intelligence s'était singulièrement développée, avait fini par comprendre que, lorsque le Français prenait un verre, c'était qu'il voulait boire, et que, lorsqu'il mettait un cigare à sa bouche, c'était qu'il voulait fumer ; en conséquence, il lui offrait gentiment ou l'eau ou le feu, selon l'occurrence et toujours à propos ; tant et si bien, que le Français, de plus en plus habitué à Ismaël, voulut l'emmener à Bombay. Mais Ismaël, craignant de compromettre sa foi musulmane avec des chiens de chrétiens, refusa net. Il craignait pourtant plus encore pour sa vie que pour sa foi, supposant que les chrétiens sont capables de tout, même de tuer et de manger les Somalis, ou tout au moins de leur faire subir un mauvais traitement que les Somalis font volontiers subir à leurs hôtes, et que je ne vous dirai pas. A force d'instances, le Français finit pourtant par faire avouer ses craintes au pauvre enfant, et cela devant un vieil Arabe qui en rit beaucoup. Ce rire fit réfléchir Ismaël, et il finit par se laisser tenter. Jamais pourtant on ne lui put faire manger de la cuisine du bord ; il avait trop peur d'être empoisonné ou d'engraisser outre mesure : il vécut donc, pendant cette traversée, comme il put. A Bombay, nouvelle affaire : le Français lui fait accepter de l'accompagner jusqu'à Maurice, et l'embarque sur un navire qui allait à Bordeaux. Ismaël avait déjà été de Bombay à Maurice, et il savait que ce voyage s'effectue aisément en vingt-cinq ou vingt-six jours, si le vent est bon. Or, le vent fut bon et un mois était passé sans que l'île Maurice eût paru. « Je parlais, me disait Ismaël, avec mon Francais un baragouin composé de cinq ou six langues différentes ; mais, il avait la bonté ou l'esprit de me comprendre. Tous les jours, lorsque le mois

se fut écoulé, je m'approchai de lui tandis qu'il se promenait sur le pont, et je lui adressais toujours la même question : « Monsieur, Maurice? » ou bien encore : « Maurice, Monsieur? » Mais lui, tantôt il m'indiquait du doigt un point quelconque de l'horizon, et tantôt il braquait bravement vers le nord ou vers le sud sa longue vue, en disant : « Maurice, là-bas! » Je le croyais, et, tout content, je pensais arriver le lendemain, sinon dans quelques heures. Il me traîna ainsi pendant deux mois, et puis, un beau matin, je me trouvais en face de Sainte-Hélène. Comment vous peindre ma tristesse, mon désespoir, lorsque, en face de ce rocher, je compris qu'on me trompait! Je tombai comme mort sur le pont, et de trois jours on ne put me faire faire un mouvement; je ne voulais plus ni bouger, ni parler, ni manger. Après ces trois jours, cependant, une pensée vint me rendre courage : puisqu'un vaisseau a pu me porter de ma patrie jusqu'ici, peut-être un autre vaisseau me ramènera d'ici dans mon pays. Sur cette belle pensée, je me levai et me remis immédiatement à rire, à sauter, à courir, à manger comme tout le monde. Tout alla bien tant qu'il fit chaud. Mais, arrivé à hauteur de Madère, un vent se mit à souffler qui ne ressemblait à rien de tout ce qui, en fait de vent, avait caressé jusqu'alors les cheveux crépus d'Ismaël : c'était le vent du nord. Voilà notre homme qui grelotte, mais qui grelotte si fort, que, ne sachant où se mettre à l'abri, il va se fourrer dans un tonneau où gisaient pêle-mêle quelques vieux débris de voiles. Là, pendant trois jours encore, il ne s'occupa que de grelotter. Ses compagnons de voyage le cherchèrent inutilement dans tous les recoins du navire, jusqu'à ce que l'un d'eux alla plonger la main dans le tonneau aux chiffons. Qu'attrappe-t-il? la jambe d'Ismaël! Cri de surprise, cri de joie : c'est Ismaël. On l'habilla du mieux qu'on put; s'il n'a menti, on lui donna même des gants.

Enfin, Bordeaux! Là, il descendit à terre, et le public daigna l'honorer d'une attention qui n'était pas dépourvue de bienveillance. De petits enfants bien mis s'approchaient de lui fort gracieusement, frottaient sa main noire, avec leur doigt d'abord, avec leur mouchoir mouillé de salive ensuite; puis, s'apercevant que le noir restait, ils finissaient par comprendre qu'Ismaël ne s'était pas noirci exprès. Tout cela, cependant, ne rassurait pas pleinement notre ami; pendant un mois encore, jamais il ne dormit dans l'endroit qui lui avait été marqué pour cela, tant il avait peur qu'on ne vînt le tuer durant son sommeil. Voyant, après ce laps de temps, qu'il ne lui était arrivé

aucun mal, il conclut en son cœur que les Français sont de braves gens, et il dormit tranquille. Depuis, il leur resta fidèle ; il retourna, après diverses aventures très-vulgaires, à Aden, où il exerce, par un cumul peu répréhensible, auprès des divers agents consulaires français qui se sont succédé dans cette ville, les honorables fonctions de garçon de bureau et d'interprète de vingtième classe à peu près, le tout aux appointements de 600 francs.

Nul ne sait aussi bien que lui l'histoire des relations de la France avec la côte orientale d'Afrique. Depuis longtemps, il ne s'est pas passé un seul événement de quelqu'importance, dans lequel il n'ait été ou acteur ou témoin. Deux hommes, surtout, jouissent de son estime : ce sont M. le contre-amiral Delangle, dont il admire, avec toute la côte du reste, la justice et la fermeté, et feu M. Lambert, dont l'humeur aventureuse et l'ardent patriotisme étaient loin de lui déplaire.

L'assassinat de ce dernier l'obligea de revenir en France. Ce fut dans ce second voyage qu'il eut l'honneur, dit-il, de serrer la main à l'empereur et de causer avec l'impératrice, je ne parle pas des ministres ; c'était pour leur parler qu'il était venu, et qu'il avait voyagé en première classe au chemin de fer, tandis que l'officier de marine qui l'accompagnait était en seconde classe.

Tout cela n'a pas rendu notre Ismaël plus fier. Possesseur maintenant d'un beau sabre turc, qu'il a reçu de l'empereur, et d'une belle montre en or qu'il tient du ministre des Affaires Étrangères, il quitte très-volontiers Paris pour Aden, où il est, comme devant, le serviteur très-dévoué de tous les Français qui le payent. En passant à Marseille, il alla remercier celui qui l'avait fait jadis venir en France malgré lui : dites, après cela, que la reconnaissance n'est qu'un mot.

## IV

Munis d'Ismaël, il nous était aisé, non-seulement d'aller au bout du monde, mais encore de trouver le moyen de nous rendre à Zeyla. Il commença à se rendre utile en nous cherchant un bateau. Pendant qu'il cherchait, nous nous occupions d'emballer nos effets, de manière à pouvoir emporter avec nous ce qu'il y a de plus indispensable pour un établissement provisoire. Le P. D. espérait, en effet, que tout allait s'arranger du premier coup ; Ismaël nous faisait, du reste, tout espérer de la reconnaissance que doit à la France l'illustre Abou-Bèkre, gouverneur de Zeyla.

Mais voici Ismaël en pompeux costume et en chaîne d'or; il a pourtant l'oreille basse : « Les Bédouins, dit-il, ont attaqué Hodeyda, et tous les lougres ont été pris pour aller embarquer les meubles et les bouches inutiles. Les rares patrons restés à Aden demandent des prix fous! » — Nous finîmes cependant par nous accommoder avec l'un d'eux, pour la somme peu excessive de 300 francs, le lougre et l'équipage à nos ordres pendant tout un mois.

Un lougre, mon cher Père, est une grosse barque non pontée, munie d'un mât et d'une voile. Avez-vous vu, à Collioure, une barque de pêcheurs? un lougre est à peu près cela. Il y a pourtant à l'arrière un petit tillac sur lequel nous élûmes domicile. Ce fut le 17 novembre, vers le coucher du soleil, que la petite embarcation du lougre nous conduisit à bord. Ce n'était plus les commodes escaliers de l'*Impératrice* ou du *Péluse* : à mi-flanc de la barque une corde doublée, plus haut, une main noire qui nous était offerte. Je mis le pied sur la corde et je saisis la main qu'on me tendait; d'autres mains se joignirent à la première, et, pendant que je me hissais sans trop de peine, dix voix (pourrai-je ajouter « noires »), chantèrent je ne sais quoi. Etait-ce une manière de dire bonjour? Demandaient-ils à Mahomet pardon d'avoir touché un mécréant? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, on en fit autant au P. D., puis à l'embarcation, puis à l'ancre, puis à la voile, et nous voilà partis.

## V

Notre lougre filait sous un vent arrière un peu trop vif, avec une rapidité presque digne du *Péluse*. Ce lougre, qui appartenait à Abou-Bèkre, le gouverneur de Zeyla, était immatriculé dans les registres d'Aden sous le nom d'*Heureux;* mais, en souvenir de son maître et de la belle qualité qui le distingue, je changeai son nom, et de mon autorité privée je l'appelai *le Fripon*.

Vingt-deux heures après notre départ, nous jetions l'ancre dans la rade de Zeyla. Le tillac que nous habitions portait encore un autre hôte : c'était un vieux petit canon rouillé, qui, pensions-nous, ne servait plus depuis l'Hégyre. Mais fiez-vous à la rouille! On tire un premier coup et le pavillon turc est hissé; un second coup, et l'on hisse plus haut encore le pavillon français, ou du moins ce qui en tenait la place. Figurez-vous une suite indéfinie de morceaux d'étoffe, portant bien, chacun à part, une de nos couleurs nationales, mais assemblées capricieusement et en désordre. Coup de canon et

flotte, beau pavillon français! On eût pu, de celui-là, honnêtement décomposé, en faire une douzaine de raisonnable grandeur. J'ignore encore, et probablement j'ignorerai toujours pour qui ou pour quoi fut tiré le troisième coup de canon; quant au quatrième, il salua nos importantes personnes descendues dans l'embarcation pour gagner terre; et comme nous étions à très-peu de distance de la bouche de ce méchant petit canon, et que lui, de son côté, voulait peut-être nous faire honneur, ce coup faillit nous assourdir absolument.

Zeyla, de loin, a l'air de quelque chose. Située sur une plage entièrement nue, montrant par conséquent toutes ses beautés au premier coup-d'œil, possédant, d'ailleurs, un tout petit nombre de mosquées et de maisons en pierre parfaitement blanchies à la chaux, entourée enfin d'une muraille, elle charme un peu l'œil. Mais si vous tenez à conserver bonne opinion de Zeyla, n'en approchez pas! Il vous faudrait d'abord, fussiez-vous empereur, parcourir un demi-mille ayant les pieds dans l'eau ou sur un sable boueux, selon que la mer couvre ou découvre cette grande plage ensablée, et de là vous tireriez deux conclusions : l'une, que les travaux publics sont un peu négligés à Zeyla, l'autre, que dans peu d'années ce port de mer sera loin de la mer et n'aura plus de rade. Ensuite, vous verriez que les remparts de cette ville seraient d'assez bons murs de clôture pour un jardin, s'ils n'étaient ruinés en plusieurs endroits; de plus, que le nombre des maisons de paille est bien supérieur à celui des maisons de pierre; enfin, que les cinq cents habitants de cette grande ville, qui jouit des honneurs de la carte, n'ont pas un air très-avenant.

Ils s'étaient pourtant mis en frais de politesse à notre intention. Dini, le frère du gouverneur de Zeyla, vint nous saluer, les pieds dans l'eau, à l'endroit où nous quittâmes notre embarcation pour passer dans une pirogue. Mais, malgré le faible tirant d'eau de la pirogue, nous fûmes bientôt obligés de la quitter et de faire comme Dini, de mettre les pieds dans l'eau.

## VI

Nous trouvâmes, à la porte de Zeyla, le chef de la garnison et son corps d'armée sous les armes. Compliments, salutations, et l'on se mit en marche. Figurez-vous une cinquantaine d'hommes dont la seule peau était uniforme, — de quoi ils faisaient tous assez grande exhibition, — vêtus de costumes les plus variés et surtout les plus légers, porteurs (pourrait-on dire armés?) presque tous d'un vieux

fusil à mèche, — espèce que j'avais crue jusque-là introuvable partout ailleurs que dans les musées de vieilles armes — ornés aussi (je dis les soldats) d'un poignard. Le petit nombre de ceux qui n'avaient point de fusil à mèche le remplaçaient avantageusement par une lance. Tout ce monde-là, ayant tâché de nous sourire, s'efforça vainement de se mettre en ordre. Après des efforts véritablement dignes d'un meilleur succès, nous nous mîmes en marche vers le palais du gouvernement, comme disait Ismaël. Les soldats marchaient devant nous en chantant un air mélancolique et peu varié. Il y avait aussi une sorte de tambour, que son porteur frappait d'une seule baguette. Etait-ce pour accompagner le chant ou pour régler la marche? Grave question que je livre à votre sagacité, après avoir en vain essayé de la résoudre moi-même. Au chant peu martial se joignaient les acclamations féminines; les femmes de l'endroit daignaient faire entendre, du fond de leurs huttes de pailles, des cris assez semblables au cri si agaçant du chameau, mais beaucoup plus prolongés. C'était leur manière de crier *Vivat!* Nous pouvions être intérieurement flattés; mais nos oreilles regrettaient les assourdissants coups de canon du lougre.

Nous nous laissâmes, par honneur, entourer des premiers de l'armée et de la magistrature, et nous nous avançâmes gravement, peut-être nous prélassant un peu, jusqu'au palais, ayant soin de distribuer à droite et à gauche, comme il sied, quelques légers et protecteurs coups de chapeau.

Nous arrivâmes enfin à la maison du gouverneur, qui avoisine la porte située à l'opposite de celle par où nous étions entrés. Le trajet, pourtant, ne fut pas long. L'armée se rangea comme elle put, tout en continuant sa monotone chanson, et nous pûmes entrer. C'est une maison en pierres, que possède le gouverneur de Zeyla; il l'a fait construire pour les Européens; car il est civilisé, nous disait Ismaël en portant un doigt à son front par un geste identique à celui que vous feriez pour dire de quelqu'un qu'il n'est pas sot. Le rez-de-chaussée est une espèce de cave, dont l'odeur rappelle vaguement celle que devait répandre, d'après La Fontaine, l'antre du lion. Rassurez-vous pourtant; nous n'y vîmes point de cadavre, mais simplement des jarres contenant un *horrible mélange* de beurre fondu et de graisse qu'on tire de l'immense queue des moutons de ce pays. L'odeur ne mentait point; tout était gluant au rez-de-chaussée, nous passâmes vite.

Au premier, deux chambres encore nues et une salle assez vaste, qui commence à se meubler. C'était dans cette dernière pièce, qu'en l'absence du gouverneur nous attendait son ministre. Nous quittâmes nos sandales à l'entrée de la salle, — c'est ici la manière de saluer, et l'on reste nu-pieds aussi longtemps que dure la visite, — et nous allâmes nous asseoir sur un divan à côté du ministre. En face de nous, les notables de Zeyla, les uns simplement accroupis sur des coussins ou à terre, les autres juchés sur des fauteuils de manière à faire tenir sur le même plan horizontal leurs pieds et la postérieure partie de leur personne, quelques-uns, enfin, assis à peu près honnêtement.

Après quelques instants, pendant lesquels la science linguistique d'Ismaël fut utilisée, le chef du poste voisin nous servit du café, puis du lait déjà aigri, auquel le P. D... fit seul quelque honneur. Le même homme, je crois, apporta pour notre souper un plat de riz surmonté d'un poulet. Je compris alors qu'il y a bien des manières d'utiliser la force armée.

## VII

Le ministre est un petit homme assez âgé, très-froid, portant pour signe distinctif la lèvre supérieure fendue jusqu'à la racine du nez. Il fut à notre égard d'une amabilité parfaite, et nous dit, ce que nous savions déjà, que son maître se trouvait en ce moment à Tadjoura. Nous lui fîmes connaître notre intention d'aller l'y rejoindre dès le lendemain.

J'avais assez peu fait attention à ce personnage, le prenant pour un homme de peu d'importance, lorsqu'Ismaël, s'approchant de moi et m'indiquant le ministre, me fit un pompeux éloge de sa science, de sa sagesse, et conclut le tout en me disant que ce ministre était tout à fait spécial pour les *cri-cri*.

Dans le style d'Ismaël, *cri-cri* signifie tour à tour amulette, talisman, sorcellerie, etc. Je compris que, pour le moment, il fallait prendre le mot dans la dernière de ces exceptions. — « Allons, répondis-je, que me contez-vous-là ? » — « La vérité, me dit Ismaël, et toute la côte vous répéterait ce que j'avance. » — « Mais, Ismaël, mon ami, qu'importe ce que vous pensez et ce que vous dites, vous et toute la côte d'Afrique? Vous savez que les hommes sont un peu moutons, qu'ils aiment les sentiers battus et répètent volontiers ce qu'ils entendent dire, surtout si ce qu'ils entendent dire paraît peu probable. Si vous voulez que je vous croie, donnez-moi des faits, Ismaël, des

faits bien constatés! » « Puisque vous voulez des faits, je vous en raconterai un qui s'est passé sous mes yeux. Un Persan d'Aden, fournisseur de la Compagnie péninsulaire-orientale, avait perdu une magnifique montre en or, ou plutôt cette montre lui avait été volée. Après trois mois de recherches, la police anglaise n'ayant découvert aucune trace du voleur ni de l'objet volé, donnait sa langue aux chiens, lorsqu'on parla de notre homme au Persan. On l'assura qu'il découvrirait le voleur à l'aide de ses *cri-cri*, se fût-il caché à l'autre extrémité du monde. Le Persan le fit venir en lui payant d'assez grasses journées, et lui promit une récompense considérable s'il parvenait à découvrir la montre et le voleur. » — « Mais, dit le sorcier, obtenez d'abord des autorités la permission d'agir à ma guise et la promesse qu'il ne me sera rien fait s'il arrive malheur à celui qui vous a volé; car il peut arriver que le coupable, à la suite de mes recherches, tombe malade, devienne fou ou meure. » La permission fut obtenue. Alors il composa un pain, y mettant bien autant de formules et de prières que de farine; puis il le donna à manger aux gens de la maison. J'y étais lorsque cela se passa. Tant que les innocents en mangèrent tout alla bien; mais lorsque le coupable en eut goûté, le pain devint *beaucoup*, *beaucoup* (*sic*) dans sa bouche, et il lui fut impossible de l'avaler. Tout fut ainsi découvert et la montre retrouvée. Du reste, ajouta Ismaël, il est impossible de se figurer à quel point toute cette côte est adonnée aux *cri-cri*. On ne fait rien, mais absolument rien, sans les consulter. » Il me cita une grande quantité d'exemples, spécialement la consultation des entrailles des victimes et l'usage fabuleux de faire manger à un mouton sa propre chair : ce qui ne se fait, d'ailleurs, qu'aux plus grandes circonstances. — « Le Coran défend ces choses-là, conclut-il, et les marabouts s'y opposent; mais tout est inutile, parce que souvent les choses arrivent comme les ont annoncées les *cri-cri*. » Ismaël avait presque chair de poule en me racontant tout cela. Pour moi, sans attacher à ses histoires plus d'importance qu'elles n'en méritaient, je commençai à y trouver quelque raison de cette opposition obstinée de l'Afrique à l'Évangile.

Voici quelque chose d'assez important, que je mettrai ici de peur de l'oublier. Bien que cette côte soit indépendante en fait, elle reconnaît nominalement la suzeraineté du sultan de Constantinople. Les villes de la côte qui font le commerce payent une redevance douanière à la Porte, et c'est le fermier de la douane qui gouverne la

ville. Les chefs somalis viennent faire, en quelque sorte, consacrer leur autorité par ce fermier, qui, à leurs yeux, représente le Grand-Turc. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la Porte ne s'occupe que de percevoir la redevance en question; le reste va de soi sans qu'elle s'en mêle, ou tombe de soi sans qu'elle le relève.

## VIII

La côte d'Afrique, depuis le sud de Massowah jusqu'au Zanguebar, est habitée par deux peuplades mahométanes qui semblent appartenir à la même race, bien que nous ayons pu constater de profondes différences, aussi bien dans la langue que dans les usages : ce sont les Danaquils au nord, et les Somalis au sud-est. Physiquement, ces deux peuples ont un assez beau type; à peu de chose près, c'est le type caucasique. Cependant le nez commence à s'épater quelque peu. Je n'ai vu parmi eux qu'un seul nez aquilin : c'était au fils du sultan de Reita qu'il appartenait; mais des nez grands, je n'en ai pas rencontré un seul. Leur couleur non plus n'est pas tout à fait noire, elle tient le milieu entre le noir nubien et le bronzé indien : il y a pourtant des nuances. Les Somalis nous ont paru plus élancés, plus minces que les Danaquils. Ceux-ci sont de taille moyenne, et plutôt petits que grands, mais bien faits et généralement robustes.

La chaîne de montagnes qui court parallèlement à la côte, se rapprochant parfois de la mer de manière à former elle-même la côte, s'affaisse tout à coup au fond du petit golfe de Tadjoura, pour se relever presque immédiatement après. C'est au point, à peu près, où je vois sur les cartes — je n'ai pu deviner encore pourquoi — ces mots : *Royaume d'Adel* (1). Cet affaissement de la montagne indique la limite qui sépare les deux peuplades. En partant de ce point, Tadjoura, vers le nord, est la première ville côtière des Danaquils; Zeyla, vers le sud est, la première du territoire somali. Ils s'étendent, les uns et les autres, de la côte vers l'intérieur dans un rayon qui varie beaucoup. Derrière le territoire occupé par ces peuplades s'élève le vaste plateau éthiopien, habité au nord par les Abyssins et au sud par les Gallas.

Les deux villes importantes des Danaquils sont Tadjoura et Reita : elles ont chacune un sultan. Les villes situées sur la terre somali sont Zeyla, Andrat, Berbera, etc.; mais les Somalis obéissent à des chefs

(1) Les Adéis sont une peuplade de ces contrées, mais plus éloignée de la côte.

bédouins, ou du moins ne reconnaissent pas ceux des villes comme les leurs.

## IX

Le beurre, le suif et la chaux sont trois cosmétiques pour les cheveux des gens de ce pays; car de croire qu'il suffise d'être noir pour ne rien donner à la vanité, serait une grande erreur. Je ne parle pas de la barbe, qui est à peu près nulle par ici. A Tadjoura, la jeunesse dorée use de la première de ces pommades; entrez un peu plus avant dans le pays des Danaquils, et vous ne trouvez plus que la seconde. C'est chez les Somalis que la troisième est en grand honneur. Au soleil, dans les cheveux noirs d'un jeune Danaquil, vous voyez comme de petites perles qui brillent, semblables à des gouttes de rosée : c'est du beurre; et la chevelure, assez longue, de ce jeune beurré se dresse sur sa tête dans tous les sens comme un buisson très-fourré et très-embrouillé. Mais le Danaquil suiffé — et parfois tellement suiffé, que j'ai vu le suif fondant découler en larges larmes sur son front, et le bonhomme essuyant son front du revers de sa main, et le revers de sa main contre sa jambe — ce Danaquil-là est déplaisant et sent mauvais. Je dirai pourtant ici, à la décharge des Danaquils, qu'il peut bien y avoir une mesure d'hygiène dans cette application d'une pommade fondante sur leur têtes : cela peut aider à les garantir des coups de soleil. Cette excuse n'est peut-être pas recevable pour les Somalis; s'ils mettent de la chaux sur leur tête, c'est, prétend Ismaël, pour teindre les cheveux en rouge, ressembler par là aux Anglais, et faire les *farauds* (*sic*).

C'est tout une affaire que la question des cheveux pour les gens de ce pays-là. Les enfants danaquils, jusqu'à l'âge de quatorze ans à peu près, n'ont qu'une touffe au sommet de la tête, le reste est rasé. Quand ils sont en âge de porter les armes, ils laissent croître tous leurs cheveux. Les plus riches, devenus chefs de famille, se rasent la tête et prennent le turban. Chez les Somalis, les enfants ont quelquefois la touffe au sommet de la tête, quelquefois le toupet et deux doigts de cheveux depuis la nuque jusqu'au sommet de la tête, quelquefois, enfin, les deux doigts de cheveux vont du front à la nuque : tout le reste est rasé. L'ogaz (c'est le nom qu'ils donnent au chef) seul, parmi eux, est entièrement rasé et porte le turban; les autres laissent croître leurs cheveux, qui retombent en boucles sur leurs épaules.

Quant aux habits, jusqu'à sept ans, filles et garçons, tout est en-

tièrement nu. On habille pourtant quelquefois les petites filles avec des pendants d'oreilles. On porte, après cet âge, une pièce d'étoffe qui va des reins à mi-cuisse. Lorsque les hommes commencent à porter les armes, on ajoute à ce premier costume des sandales, et une seconde pièce d'étoffe de 8 coudées de long et de 5 de large, dans laquelle on se drape assez coquettement. Cette pièce d'étoffe est blanche ; j'en ai vu en coton de très-belle qualité qu'on fabrique à Arar, ville située à quatre journées de marche de Zeyla, vers l'intérieur de l'Afrique.

Les femmes sont presque entièrement enveloppées dans une espèce de sac de toile bleue fort misérable. Mais qu'est-ce qu'une femme pour les gens de ce pays? Est-il bien sûr que ce soit une créature humaine? A voir comme ils les traitent, on ne peut que supposer qu'ils les tiennent pour des bêtes de somme. Certes, nous devons à Jésus-Christ, nous, hommes, une infinie reconnaissance de c equ'il a fait briller sur nous la lumière de l'Évangile; mais si nous envisageons les réformes opérées dans la société temporelle par la lumière évangélique, je n'hésite pas à dire que les femmes doivent à notre doux Sauveur une reconnaissance, s'il est possible, plus grande encore.

## X

Nous partîmes pour Tadjoura le jour que nous avions dit, c'est-à-dire le 19. Le frère du gouverneur de Zeyla, Dini, voulut absolument nous accompagner, bien que nous eussions quelque raison de désirer nous passer de lui. Cependant, rendons-lui justice : qu'il fût ou non vendu aux Anglais, comme nous avions trop de raisons de le croire, sans lui nous aurions beaucoup plus souffert de la faim à Tadjoura que nous ne l'avons fait.

Dini avait été en France avec Ismaël, au second voyage de celui-ci, et avait reçu, comme lui, un sabre et une montre — qu'il n'a jamais su monter; — il savait comment les Français traitent leurs hôtes. Aussi vint-il de temps en temps nous demander si l'on nous avait fait dîner, détail dont son frère et notre hôte, l'illustre Abou-Bekre, n'avait pas le temps de s'occuper.

Tadjoura a un aspect riant, comparativement, bien qu'il soit fort triste. On aperçoit du moins çà et là dans les environs quelques herbes, des arbustes assez élevés, et de loin en loin quelques rares bouquets de dattiers. A 2 kilomètres au nord de Tadjoura, la vue est arrêtée par des montagnes très-arides ; elles vont en rétrécissant de

plus en plus la petite plaine vers l'orient, jusqu'à ce qu'elles se jettent, en quelque sorte, dans la mer, au-dessus de laquelle elles se dressent à pic comme des murailles superposées. A l'occident, elles continuent à courir assez parallèlement à la côte, détachant d'elles, de temps en temps, de petits rameaux de collines qui viennent mourir vers la mer.

Je m'explique l'aspect amaigri, désolé de ces montagnes par la violence des pluies. Il pleut très-rarement ici, mais quand il pleut, l'eau tombe à torrents et entraîne tout avec elle; en sorte qu'il ne peut rester un peu de terre sur les montagnes que lorsque celles-ci sont couvertes de forêts.

Tadjoura est assise au bord de la mer. Bien que sa population soit plus considérable que celle de Zeyla, — Tadjoura, d'après ce qu'on m'a dit, et c'est peut-être la vérité, aurait environ huit cents habitants, — il n'y a pas une seule maison en pierres. Quelques mosquées seulement ont des murs en maçonnerie, le reste présente l'aspect d'un camp qu'on peut lever du jour au lendemain. Imaginez-vous une cage faite de barreaux qu'on n'a pas eu le temps de dégrossir, et couverte, en haut et sur les côtés, d'une espèce de natte assez simple faite de feuilles de palmier. Cette cage a 4 mètres de long, 2 de large, et à son point culminant 3 de haut. Une de ces nattes se relève pour vous laisser entrer. Entrez; l'ameublement est simple : un foyer, une natte, et c'est tout. Voilà les maisons de Tadjoura. Les riches, pourtant, ont plusieurs de ces cages capricieusement posées autour d'une cour.

J'oubliais le pavé; c'est un gravier assez gros, presque des galets simplement rétissés : ceci permet de faire de grandes économies sur les balais.

Notre visite fut annoncée à cette cité illustre par les mêmes pavoisements et la même artillerie qui nous avaient valu tant d'honneurs à Zeyla. La curiosité de la population, peu habituée au bruit, fut véritablement sans bornes. L'armée, pourtant, ne prit point les armes, pour deux raisons, je crois : d'abord, le sultan de Tadjoura ne doit rien à la France; ensuite, il n'y a point d'armée à Tadjoura.

## XI

A peine débarqués, nous fûmes conduits chez le sultan. Il a une case comme les autres; dans la case, un divan de cordes faites avec des feuilles de palmier, sur lequel s'allonge une natte faite pareille-

ment de feuilles de palmier. Il trônait sur ce divan. Autour de lui, comme autour du ministre de Zeyla, les notables du lieu. Mais ici ces personnages étaient uniformément assis à terre.

Nous saluâmes des pieds, selon la méthode indiquée plus haut, et nous vînmes prendre place sur le divan, à côté de cette Majesté, qui a l'air d'un assez bon homme. Sa Majesté, pour répondre à notre salut, porta la main à son cœur, puis à sa bouche, nous rendant ainsi toutes nos politesses. Café, tasses tout à fait misérables. Ce sultan, décidément, n'a pas l'air d'avoir fait fortune : il faut qu'il soit bien honnête ; car si l'on m'objectait qu'il n'a pas eu le temps de s'enrichir, vu qu'il vient à peine de saisir le sceptre d'une main débonnaire, je répondrais qu'il a été ministre de longues années et qu'il est pauvre. Son sujet, Abou-Bekre — car le gouverneur de Zeyla est citoyen de Tadjoura — lui est bien supérieur sous le rapport du luxe. Comme les tasses sultanes n'ont point d'anse, il fallut mettre celle qui contenait le café dans une seconde tasse, afin d'éviter de nous brûler les doigts. Abou-Bekre, lui, a des tasses avec anse, tasses à filets dorés et avec soucoupe.

Il y a donc un sultan à Tadjoura, et pour trouver son pareil il faut aller jusqu'à Reita, où il y en a un autre. La population danaquil ne reconnaît pas d'autres chefs officiels que ces deux sultans, lesquels règnent officiellement chacun sur une partie de la race et vivent en paix. En fait, pourtant, les tribus nomades se donnent des chefs qui ne sont pas officiels, mais qui sont souvent plus puissants que leurs sultans. Ils ont, de temps à autre, l'occasion de le leur prouver. Car l'hostilité ici, — en dehors des cas de *vendetta* qui suivent un meurtre, et des cas infiniment rares de guerre étrangère, — l'hostilité est surtout entre les Bédouins et les habitants des villes. Comme les Arabes, les Danaquils et les Somalis nomades professent pour les citadins, cultivateurs ou marins, le mépris le plus profond. De plus, ces citadins méprisés possèdent, par le commerce ou autrement, une certaine quantité d'objets utiles ou agréables que les Bédouins ne possèdent pas. Les citadins, de leur côté, prétendent conserver ce qu'ils possèdent, et se moquent encore agréablement des Bédouins qui ne savent que se traîner à la queue de leurs chameaux, tandis qu'eux affrontent les fureurs de la mer et visitent les contrées lointaines. De ces divers motifs, et d'autres encore que j'ignore, il résulte de temps à autre des guerres très-sérieuses entre les Bédouins et les habitants des villes, et ces guerres tournent toujours au désavantage

des derniers, car les Bédouins n'ont rien à perdre. Les gens de Tadjoura ont été plus d'une fois obligés de se retirer sur leurs barques et d'habiter un tout petit rocher à fleur d'eau, qui se trouve à quelques pas du rivage, jusqu'à ce qu'il plût aux Bédouins de se retirer. Mais, par exemple, ils n'avaient pas à craindre d'être poursuivis sur leur rocher, eût-il été à quatre pas seulement de la mer. La peur que les chats ont de l'eau est proverbiale, je déclare ici qu'elle n'égale pas encore la peur qu'ont les Bédouins de ce même élément. Je ris encore en songeant aux grimaces de frayeur que faisait un pauvre vieux Bédouin d'Hobock, lequel se laissa conduire un jour jusqu'à notre lougre. Il en revint sain et sauf, sans doute, mais combien il maudissait sa curiosité à chaque mouvement que les rames ou les vagues imprimaient à la barque! Je doute qu'on embarque jamais de nouveau cet homme, au moins de son vivant.

Pour revenir aux divisions que je signalais entre les Bédouins et les citadins, je dirai qu'il ne paraissait que trop clairement, hélas! que les citadins sont non-seulement vaincus mais encore démoralisés. Les Bédouins viennent tranquillement à Tadjoura : ils y sont comme chez eux; les gens de Tadjoura osent à peine se hasarder à sortir. — « Comment, comment, disait Ismaël indigné, les *bonnes gens* ont peur de ces misérables Bédouins! » — Mais, semblables en ceci aux héros d'Homère, les jeunes gens de Tadjoura supportaient patiemment ce reproche et ne devenaient pas plus courageux.

La succession au trône se fait ici suivant un mode, qui, pour n'être pas dépourvu de sagesse, n'en est pas moins peut-être unique dans le monde. A Reita, comme à Tadjoura, c'est le ministre qui succède au sultan; mais le fils du sultan décédé est nécessairement le ministre du sultan régnant et lui succédera un jour. De sorte que le trône est partagé de fait entre deux familles qui l'occupent successivement. Faites ici, si vous voulez, des réflexions philosophiques. Si ce mode de succession amène des révolutions fréquentes, je l'ignore, mais il m'appert qu'il cause de fortes avalanches de paroles. Il a fallu discuter vingt jours durant pour asseoir solidement le sultan actuel sur son trône; les discours sur ce sujet n'ont pris fin que pendant notre séjour à Tadjoura. Encore faut-il dire que, même après tous ces discours, j'ai ouï certaines comparaisons entre le défunt sultan et celui qui régnait. Ces comparaisons, toutes à l'avantage du mort, n'étaient pas de nature à rendre plus solide l'autorité du vivant.

Le troisième personnage de l'État porte un titre qu'Ismaël traduit

par le mot de « consul. » Il remplit ici à peu près les mêmes fonctions que M. Billaut en France (1), avec cette différence pourtant qu'il n'est pas infaillible comme M. Billaut. L'emploi de ministre de la parole n'est pas une sinécure ici ; car le sultan ne fait rien qu'après avoir longuement délibéré avec les principaux chefs de famille, s'il s'agit d'une question d'intérêt général, et avec les mêmes personnages, plus une députation des intéressés, si l'affaire est d'intérêt local. Le consul fait valoir l'avis du sultan et le défend ; mais c'est l'avis qui est reconnu par la majorité comme le meilleur, sinon le plus juste, qui l'emporte. Abou-Bekre, en nous expliquant ce mécanisme gouvernemental, se sentait évidemment pour le moins aussi important ici que lord Palmerston ou lord Derby à Londres.

Les Somalis sont plus turbulents. Ils ont adopté, eux, le suffrage universel, et ils le poussent à ses dernières conséquences. Les Somalis-Aïssa avaient un chef, l'ogaz Robli, pour qui nous avions des lettres du contre-amiral Delangle. Hélas! ces lettres sont devenues inutiles, Robli n'est plus ogaz. Et pourquoi? Il y avait longtemps qu'il ne pleuvait pas, on commença à dire que c'était lui qui avait attiré ce châtiment du ciel en livrant à la France les meurtriers de M. Lambert, et un jour, en pleine assemblée, on le décoiffa : c'est la cérémonie dont les Somalis usent pour détrôner. Cet homme, dont le contre-amiral avait remarqué le caractère élevé, a pris la chose philosophiquement ; il a laissé croître ses cheveux, et le voilà Bédouin comme devant.

Une chose, pourtant, qui prouverait peut-être qu'il reste, malgré tout, à ce peuple un débris de sagesse ou d'instinct de conservation, c'est qu'ils choisissent toujours leur ogaz dans la moins nombreuse de leurs tribus, et presque toujours dans la même famille. On paye une faible redevance, soit à l'ogaz si on est Somali, soit au sultan si on est Danaquil ; ceux-ci, en retour, convoquent leur monde, et, s'il y a lieu, le conduisent à la guerre. Tout, à peu près, se borne-là. Les Bédouins d'Hobock, par exemple, donnent au sultan de Reita trois ou quatre chameaux par an.

Les sultans perçoivent aussi un tribut des caravanes qui font le commerce avec l'Abyssinie ; peut-être sont-ils obligés de protéger ces mêmes caravanes contre les attaques des Bédouins pillards, mais les caravanes font bien de se défendre elles-mêmes.

(1) Cette relation date, comme on se le rappelle, de 1863.

Du reste, aucun moyen de répression : ces peuples sont terriblement libres. Deux crimes seulement : le vol et le meurtre. Chez les Somalis, une amende pécuniaire suffit à tout réparer, comme chez les anciens Germains; chez les Danaquils, le meurtre est puni de la peine du talion, et la vengeance dévolue d'abord à la famille et ensuite à la tribu du mort. Si la famille et la tribu ne se trouvent pas assez fortes, elles attendront cent ans, s'il le faut, l'heure de la vengeance ; mais, tôt ou tard, elles sauront se venger ou sur le meurtrier ou sur les siens.

Quoique je ne veuille point faire de réflexions trop philosophiques, permettez-moi, mon Père de vous demander si vous trouvez que les Anglais soient plus constitutionnels que les Danaquils, ou les Français aussi parfaitement démocrates que les Somalis? Pauvres civilisés d'Occident, qui croyez avoir trouvé toute sorte de perfections en fait de machines gouvernementales, vous voilà égalés au moins par des barbares d'Afrique.

Je reconnais que leurs Codes civil et pénal laissent à désirer, j'admets qu'ils attendront encore quelques jours une loi ou une ordonnance des eaux et forêts et un Code maritime; mais en revanche, quelle parfaite entente du gouvernement constitutionnel chez les Danaquils, et quel libre jeu du suffrage universel chez les Somalis! Comme les Danaquils s'entendent à annuler, en la partageant entre deux familles, l'influence royale, ce qui est une vraie perfection constitutionnelle, le roi, ou le sultan, devant régner et non pas gouverner! Puis on a des discours, et sans doute aussi des partis; il n'y a que le sultan qui ne parle pas, mais il n'en pense pas moins, et la majorité a toujours raison!

Et chez les Somalis, quelle désinvolture et quel progrès! On fait tomber le turban de l'ogaz qu'on ne veut plus, non point sa tête; on n'exile pas même l'ogaz détrôné ni sa famille, et on le détrône sans barricades ni coups de canon. Et le suffrage universel, sans le secours d'aucune arme, fonctionnant librement, vous met un autre ogaz au lieu et place de celui qui a déplu! Et le nouveau n'a pas peur de l'ancien et le laisse libre, et l'ancien ne fait point de cabale pour renverser le nouveau! Européens civilisés d'Occident, vous n'y êtes pas encore..... J'ai ajouté tout à l'heure au mot « Somalis » celui de « Aïssa » : ce dernier, c'est la traduction arabe du nom très-doux de Jésus. Comment est-il là? D'où vient que cette tribu soit la tribu de Jésus, et qu'il y ait une autre tribu, visitée par M. D'Abbadie, qui est

la tribu de Marie? Voilà des questions qu'il fallait bien poser, mais qui les résoudra?

La probité, non plus, n'est pas une qualité exclusivement européenne. J'ai vu de fort honnêtes gens parmi les tribus barbares. Un très-honnête homme, par exemple, c'est Dini, sultan de Reita. Il avait vendu à la France la petite baie d'Hobock avec un petit territoire pour 50,000 francs; les Anglais lui offrirent une somme trois fois plus forte pour qu'il résiliât le traité passé avec la France. Il répondit noblement qu'il ne pouvait manger à deux râteliers. Les Anglais voulurent ensuite lui acheter une petite baie qu'il possède sur la mer Rouge, il refusa de la vendre.

Tant d'honnêteté me parut un peu fort pour le pays. J'appris bientôt que le sultan était possesseur, jadis, de Périm, où il allait tous les ans pêcher les tortues: ce qui lui donnait un assez bon revenu. Or, les Anglais ont pris Périm sans le consulter et sans le payer. Problème : sa conduite est-elle honnêteté ou vengeance? O abîme insondable du du cœur humain!

P. EXUPÈRE, *capucin.*

*(La fin prochainement.)*

---

# LES GRANDS ARTISTES

---

# DECAMPS

## SA VIE ET SON ŒUVRE

### I

Le docteur Véron, mort récemment, avait connu Decamps, auquel il avait acheté plusieurs de ses meilleurs tableaux et dessins. Lorsqu'il rédigeait les *Memoires d'un Bourgeois de Paris*, le docteur, rencontrant sous sa plume le nom de l'artiste, ne voulut pas se borner à une simple appréciation de son talent : il jugeait avec raison que des détails sur l'homme ne pourraient qu'intéresser les nombreux amateurs et amis, qui se disputaient à la folle enchère les moindres œuvres du peintre. Mais, désireux d'être exact, il pensa ne pouvoir être mieux renseigné que par Decamps lui-même, et il lui écrivit à cet effet. La réponse se fit attendre, mais enfin elle arriva sous la forme d'une autobiographie à laquelle on ne pouvait reprocher que la brièveté et un peu l'absence de ces particularités dont les lecteurs en général sont très ou trop curieux, témoin le succès aujourd'hui de certaines chroniques ; mais le moyen de parler ainsi de soi-même et de ses faits et gestes quand on est quelque peu modeste et non gonflé de cette vanité outrecuidante dont MM. tels et tels, qu'il n'est pas besoin de nommer, nous ont donné si souvent l'amusant ou l'affligeant spectacle?

La courte Notice, rédigée par Decamps, renfermait d'ailleurs des détails précieux ; et plus d'une page, dans la verve originale du style, prouvait que l'artiste savait tenir la plume presque aussi bien que le crayon. Encore que ce petit mais si curieux écrit ait eu largement les honneurs de la publicité et que plus d'une fois il ait été cité, nous ne sommes pas de l'avis du critique si sensé et si judicieux d'ailleurs de

*la Gazette des Beaux-Arts*, quand il voit là un motif pour ne rien emprunter à ce document intéressant. Sans le reproduire tout au long, comme a fait naguère l'*Annuaire de l'amateur et de l'artiste*, nous en détacherons deux ou trois passages, que le lecteur certainement nous saura gré de lui faire lire ou relire, si nous en jugeons par notre propre impression. Quoi de plus charmant, par exemple, que cette page sur la première enfance de Decamps, et, sans présomption, pourrait-on espérer de mieux dire?

« Decamps (Alexandre Gabriel) naquit le troisième jour du troisième mois de la troisième année du siècle, c'est-à-dire le 3 mars 1803, et j'ai honte de le dire, aucun autre prodige ne signala sa naissance. Présenté à la municipalité, le jour même, le petit Decamps fut accusé tout d'une voix (vu le volume exorbitant de sa personne) d'avoir enfreint je ne sais quelle loi ou ordonnance, qui enjoint aux parents d'avoir à faire inscrire les nouveaux-nés dans un délai prescrit.

« Je paraissais déjà vieux vraisemblablement (je puis bien, ce me semble, employer par-ci par-là la première personne,) tant y a que j'étais excessivement volumineux pour mon âge; ce qui ne m'a pas empêché d'être depuis assez chétif et souffreteux. — Faites après cela des conjectures sur les dispositions précoces.

« Ce qui eut cours en mes premières années sont choses communes à tous. L'enfant montra d'abord d'assez mauvaises dispositions; il était violent et brutal, bousculant ses frères; on n'en augurait rien de bon. Il atteignit ainsi l'âge où son père (homme de sens pourtant) jugea à propos d'envoyer ses enfants au fond d'une vallée presque déserte de la Picardie « pour leur faire connaître de bonne heure, disait-il, la dure vie des champs. »

« Je ne sais ce que mes frères y apprirent. Quant à moi j'oubliai bientôt et mes parents et Paris, et ce que notre bonne mère avait pris tant de soin de nous montrer de lecture et d'écriture. Je devins en revanche habile à dénicher les nids, ardent à dérober les pommes. Je mis la persistance la plus opiniâtre à faire l'école buissonnière — car il y avait une école en ce pays-là — et si le magister a rarement vu ma figure, il n'en saurait dire autant de mes talons. J'errais alors à l'aventure, parcourant les bois, barbotant dans les mares; c'est là sans doute que j'aurai contracté ce grain de sauvagerie qu'on m'a tant reproché depuis, et dont le frottement civilisateur, auquel les hommes d'aujourd'hui bon gré mal gré sont soumis, n'a pu me dé-

pouiller totalement... Ayant vu faire à de petits paysans d'informes figures en craie, j'en taillais moi-même volontiers; mais dans ces ouvrages, le croirait-on ? je me soumis aux règles reçues. Le génie ne se révéla pas : l'esprit d'innovation ne m'avait pas encore apparemment soufflé son venin.

« Après trois années environ de cet apprentissage rustique, roussi par le soleil, suffisamment aguerri à aller nu-tête, et parlant un patois inintelligible, je fus ramené à Paris, dont je n'avais plus nulle idée. J'y fis longtemps la figure que fait un petit renard attaché par le col au pied d'un meuble.

« Ma pauvre mère, à qui ce mode d'éducation déplaisait horriblement, parvint enfin à m'apprivoiser et décrasser un peu, et je fus livré à l'inexorable latin. — Durant des années, les larris (friches), les courtils (herbages) me revinrent en mémoire avec un charme inexprimable; parfois les larmes m'en venaient aux yeux. — Peu à peu le goût du barbouillage s'empara de moi et ne m'a plus quitté depuis. »

De retour à Paris donc, Decamps, assez mal préparé, comme on pense, par cette éducation première, libre et même un peu sauvage, dut se résigner à la gêne et pour lui à la géhenne du collège, dont il tira maigre profit. Du grec, du latin et de beaucoup d'autres choses *ad usum scholæ* médiocrement ou point du tout même il se souciait, à tort sans doute; et s'il traduisait les auteurs anciens, ce n'était point en langue française, mais sous la forme de vignettes au bas de ses livres et de ses cahiers.

Il ne faut pas toujours voir là les indices d'une vocation sérieuse, on pourrait s'y tromper, et plus d'un exemple en est la preuve; mais, cette fois, ces barbouillages étaient la révélation de dispositions innées, caractéristiques, et les parents, après quelque hésitation, convaincus que nulle autre carrière n'était possible pour l'adolescent, ne songèrent plus qu'à le diriger sagement dans le sens de sa vocation. On lui donna pour maître un homme de quelque talent, architecte et peintre, dont le nom avait figuré au livret de plusieurs expositions. Il s'appelait Bouhot et non Bouchot, comme on lisait dans la Notice publiée par le *Bourgeois de Paris*. Le *c* provenait, paraît-il, d'une erreur du typographe distrait, non rectifiée par le correcteur; et personne, non pas même Decamps, n'ayant eu l'idée de réclamer, il s'ensuivit que, pour une foule de gens, l'artiste pendant longtemps passa pour l'élève du confrère qui avait débuté si brillamment par cette magnifi-

que page des *Funérailles de Marceau*, laquelle hélas ! ne devait point avoir de pendant à cause de la mort prématurée du peintre. Or Decamps était déjà célèbre et très-célèbre alors que Bouchot concourait encore pour les prix de l'Académie.

M. Bouhot, l'architecte, ayant dû quitter Paris, le jeune Decamps entra dans l'atelier de M. Abel de Pujol, jouissant alors dans le monde des arts d'une assez grande notoriété et auquel des tableaux, des plafonds surtout qui n'étaient pas sans mérite, avaient valu un fauteuil à l'Institut. Abel de Pujol, classique d'idées jusqu'à la routine, tempérait la rigueur de son enseignement par une grande condescendance dans la pratique, et il laissait à ses élèves beaucoup de liberté. Decamps en profita plus peut-être qu'il n'eût fallu ; car, après avoir dessiné ou peint quelque temps d'après le modèle, au lieu de persévérer autant qu'il semblait nécessaire dans cette ingrate mais utile étude, entraîné par la facilité et les impatiences de son pinceau, il s'essaya dans le tableau de genre. L'agrément de la touche, le charme du coloris, l'intelligence de la composition firent que ces esquisses tentèrent les amateurs, qui les payèrent fort convenablement et en demandèrent d'autres pour eux et leurs amis. De ce jour, Decamps était passé peintre, et dès l'année 1827, les critiques s'occupaient de deux tableaux, son début au Salon, la *Chasse aux Vanneaux* et le *Soldat de la garde du Visir*. M. Jal, un critique en renom alors, ne craignait pas de dire de ces toiles d'un tout jeune homme qu'il s'y trouvait « des morceaux remarquables par le ton local, la franchise et la finesse de la touche. »

Dans le *Soldat turc*, les curieux avaient surtout été frappés par une facture originale, une abondance de lumière et une exactitude au moins apparente de type et de costume, qui pouvait faire croire que l'artiste avait peint son personnage sur les lieux-mêmes et d'après nature, tandis qu'en réalité Decamps ne devait « sa couleur locale » qu'à la seule intuition. Mais il comprit, avec son bon sens aidé du penchant naturel, qu'il ne fallait pas tenter deux fois pareille épreuve et que, pour tirer de cette veine, alors nouvelle, tout ce qu'elle semblait promettre, il lui fallait l'exploiter à bon escient. Dans cette conviction, peu de semaines après l'Exposition, il partait pour l'Orient en compagnie du peintre Garneray, chargé de représenter la *Bataille de Navarin*. Il parcourut successivement l'Asie-Mineure, l'Anatolie, la Karamanie, l'Itch-èli, etc., visitant les mosquées, les bazars, les caravansérails ; observant, analysant, étudiant, crayonnant parfois sur son

album, soit les types, soit les costumes dans leur originalité abrupte, mais souvent, à ce qu'on prétend, se fiant à sa mémoire non moins qu'à son crayon, et pas à tort, puisque, durant tant d'années, il tira de cette mine des trésors toujours nouveaux au gré des amateurs, qui se les disputaient à la folle enchère.

## II

De retour en France cependant, Decamps, au lieu de prendre tout d'abord ses pinceaux, se laissa tenter par la grande vogue dont jouissait la lithographie d'invention récente, et pour laquelle le public montrait un véritable engoûment. L'artiste n'eut pas d'ailleurs à le regretter, car deux albums de *Dessins et Croquis* publiés par lui vers cette époque, (1829-1830), et vendus à un grand nombre d'exemplaires, commencèrent à populariser son nom. Les vrais amateurs préférèrent de beaucoup ces planches attrayantes par la variété et l'ingéniosité des sujets comme par l'entrain de l'exécution aux dessins satiriques que Decamps, après 1830, donna pendant quelque temps soit à la *Caricature* soit au *Figaro* et qui se sentaient des passions de l'époque. La fine ironie, la bonhomie malicieuse, qui depuis firent la fortune de certaines compositions de l'artiste, ses singes en particuliers, ne s'y trouvaient pas même à l'état d'intention ; et l'on ne voyait là, avec une certaine brutalité d'exécution, que l'expression déplaisante de la colère maussade, de l'irritation farouche, de l'amer dédain ! Avec raison au reste, on a dit que d'habitude c'est une triste muse que la muse politique, et en particulier la muse démocratique, et qu'elle souffle à ses adeptes plus de sottises que de traits d'esprit.

Mais Decamps eut le bon sens de comprendre vite qu'il se fourvoyait et qu'il perdrait, à crayonner ces pages éphémères, un temps précieux dérobé à ses pinceaux alors impatients de traduire sur la toile les impressions et les souvenirs encore très-vifs de son voyage aux pays du soleil. Qu'étaient ses caricatures et ses lithographies à côté de ces toiles si chaudement peintes, si brillantes, ou plutôt étincelantes, éblouissantes qui furent l'un des grands succès du Salon de 1831, et qui avaient pour titre la *Patrouille turque*, une *Halte d'animaux savants* et l'*Opital des Galeus?* De ce dernier tableau un éminent critique, que plus d'une fois j'ai été heureux de pouvoir citer et qu'on ne saurait accuser de parti pris, soit pour le blâme, soit pour l'éloge, M. Lenormant, n'hésitait pas à dire :

« Que dire du troisième tableau, comment décrire cet *Opital des*

*Galeus*, ce pignon de chenil décoré d'une vieille tête de cheval comme d'un bucrane antique, cet air philosophique et sentimental des deux bassets malades qui occupent le premier plan, et puis ce qu'il y a de touchant dans les efforts que font les autres chiens (des frères de la même portée sans doute) pour franchir le cordon sanitaire et consoler les autres malades par leurs caresses et leur babil ? Ce dernier morceau est peut-être le plus parfait des trois ; je ne parle pas seulement de la vérité d'intention qui mériterait la peine d'être admirée à elle seule, c'est la couleur de ce morceau et surtout le modelé admirable des figures qui lui donne du prix. Semblable aux graveurs de l'École hollandaise, M. Decamps a un travail de pinceau particulier pour chaque objet ; il les sculpte en quelque sorte par la vigueur de son exécution ; et pourtant sa manière si accusée ne nuit en rien à la finesse et à la transparence des tons. Les mêmes qualités se trouvent à un égal degré dans l'âne des *Animaux savants*, mais la force des reliefs est un peu achetée par l'uniformité du repoussoir sur lequel s'enlève tout le tableau. »

La *Patrouille turque* ne parut pas moins du goût des amateurs, et bon nombre d'entr'eux même lui donnèrent la préférence, encore que la critique savante, raffinée peut-être, mêlât à ses éloges, à l'expression très-chaleureuse de ses sympathies, des réserves fort discrètes d'ailleurs. M. Ch. Blanc dit à propos de cette toile :

« La *Patrouille turque*. — Avant lui (Decamps) les peintres avaient traité parfois de pareils sujets..... Mais les Turcs de leurs tableaux ressemblaient aux vieux acteurs dans *Bajazet* ou Lekain jouant Orosmane... Ce fut donc une joie dans la jeune école, quand on vit paraître la *Patrouille turque*. En mémoire de Rembrandt sans doute, Decamps avait voulu faire aussi sa *Ronde de nuit*. Mais cette fois la vérité était dépassée, et l'ironie naturelle au peintre l'avait poussé au grotesque. Les soldats de Smyrne étaient vus en caricature, tandis que le chef de la patrouille, lourd, obèse et l'œil voilé comme il sied à un Turc de condition, s'avance tranquillement assis sur un petit cheval barbe plein de feu et contenu ; les policiens, maigres, déguenillés, semblables à des voleurs échappés de prison, se ruent sur le pavé, se heurtent dans leur course, se poussent en sautant, et cela avec une telle précipitation qu'ils ont l'air non pas de poursuivre des malfaiteurs, mais de fuir eux-mêmes la justice du Bey. La *Patrouille turque* offrait du reste tout ce qu'avait pu donner de piquant, de singulier et d'inattendu la vue des lieux et l'observation intime des

mœurs et des physionomies orientales. Il était clair seulement que le peintre *s'attachait au vêtement plus qu'à l'homme*, qu'il évitait le rendu des chairs en les rejetant le plus souvent dans l'ombre, qu'il s'occupait enfin beaucoup du *dessus* et fort peu du *dessous*. »

Decamps néanmoins eut cette bonne fortune que les critiques dans les camps opposés, romantiques et classiques, se plurent à le louer, à l'exalter, chacun d'eux le vantant comme s'il guerroyait sous sa bannière; on en peut juger par les citations données plus haut par nous avec intention. Nul artiste en ce temps peut-être ne rencontra, dès ses débuts, dans la presse plus de bienveillance; et dans son autobiographie Decamps se plaisait à le reconnaître. Pourtant, chose remarquable! il ne se laissa point griser par le succès, étourdir par l'empressement des amateurs, et alors qu'il semblait devoir être désireux d'exploiter sa veine, fermant son atelier, il partit pour l'Italie, déjà préoccupé de cette ambition peut-être fatale à son talent spontané, *sui generis*, et qui fut le tourment de sa vie, surtout dans sa dernière période. Ce succès, venu si soudainement, si fatalement, peut-être à cause de la facilité même, maintenant qu'il en jouissait, ne suffisait plus à l'artiste, lui semblait peu de chose ou presque rien. Decamps rêvait de plus hautes destinées, se croyant appelé à la grande peinture, à la peinture héroïque, monumentale, ainsi qu'il le dit avec un accent naïf qui trahit plus de conviction que de vanité :

« Je vous ai parlé des Cimbres parce que ce sujet est caractéristique de la voie que je comptais suivre; mais le peu d'encouragement que je trouvai d'abord, le caprice, le désir de plaire à tous, que sais-je encore? m'en ont plus ou moins détourné. Je demeurai claquemuré dans mon atelier puisque nul ne prenait l'initiative de m'en ouvrir les portes... Je vis avec chagrin tous mes confrères chargés successivement de quelque travail sur place. *Là était mon lot, là était mon aptitude...* Mais ni l'État ni aucun de nos Mécènes opulents n'eurent l'idée de me demander un travail en ce genre. Et pourtant l'esprit d'invention ne me manquait pas, et j'aurais autrefois tiré partie de l'idée la plus saugrenue si l'on m'eût accordé une salle quelconque. Ce que j'eusse produit eût été fort attaquable, j'en conviens; mais enfin, organisé d'une manière particulière, ce que j'eusse produit fût un peu sorti de ce système de plafonnage usité; mais bah! avec la prétention de marcher à la tête de tout progrès nous sommes peut-être le peuple le plus routinier de la terre... Quant à moi, j'ai la conviction que la nécessité où je me suis trouvé de ne produire que des tableaux

de chevalet m'a totalement détourné de ma voie naturelle. »

Il semble que l'artiste en cela se faisait illusion, et, trompé par son désir, ne se rendait pas bien compte de ses aptitudes comme de son savoir. Aussi pour ma part j'incline à l'opinion de M. Ch. Blanc, qui n'est pas suspect, car dans son étude il accentue de la manière la plus énergique, en maint endroit, sa sympathie pour Decamps.

« En savait-il assez pour produire autre chose que ce qu'il a produit ? Non. Il ne possédait pas suffisamment le grand côté du dessin, la science du nu ; le *modelé*, c'est-à-dire le *sentiment des plans dans les chairs* et l'art de simplifier qui est le style ; il dessinait fièrement une silhouette, mais il négligeait ou il escamotait les milieux. En fait de draperies, il ne connaissait que les variétés du costume local, romain, grec ou turc, et l'arrangement pittoresque des friperies orientales remplaçait chez lui cet art de draper qui n'appartient qu'aux grands maîtres. Convenons toutefois que personne ne sut donner une pareille tournure à des haillons, ni comme lui intéresser l'œil à des chiffons misérables en les dorant de soleil et leur prêtant, par les jeux de la lumière et de l'ombre, je ne sais quel étonnant aspect, en rehaussant enfin la pauvreté de la guenille par la richesse du ton. »

Il est juste de dire cependant que, lorsque en 1834, Decamps parut au Salon avec cette page étonnante de la *Bataille des Cimbres*, cette œuvre grandiose, épique dans ses proportions réduites, semblait lui donner raison et prouver qu'il ne devait pas se condamner à la peinture de chevalet à perpétuité : « Ce n'était qu'une esquisse, il est vrai, a-t-on dit judicieusement, mais une esquisse qui, par sa fougue, sa violence, son mouvement et l'esthétique de sa couleur, dépassait peut-être le génie de Salvator. Au lieu de représenter les principaux officiers de l'armée romaine sur le devant de son tableau, Decamps avait voulu peindre une foule immense, un de ces grands désastres où l'homme est perdu dans les masses, où l'individu, fût-il un héros, est noyé dans un océan de vainqueurs et de vaincus. La bataille lui était apparue telle qu'aurait pu la voir un spectateur placé au sommet d'un rocher, et qui de là aurait à peine distingué dans l'armée romaine, au voisinage des grands aigles, le cheval bondissant de Marius. Sur le devant se pressent les barbares humiliés, emmenant leurs chariots et regagnant les défilés sombres. Mais le plus haut intérêt de la scène est dans le paysage. Le théâtre de la bataille est plus étonnant, plus superbe que la bataille elle-même. Les rochers qui encadrent la plaine ont un caractère de sauvagerie épique

tout à fait nouveau dans notre peinture. Le ciel semble en tumulte comme la terre et les nuages sillonnent les deux armées de grandes ombres, sur lesquelles se détachent confusément quelques épisodes de l'indescriptible mêlée. »

Cette opinion si éloquemment exprimée trouva dans la presse des échos presque unanimes, et il n'y eut qu'une voix pour ainsi dire sur le mérite de l'œuvre. L'artiste en effet, dans sa toile si vivante, avait magnifiquement mis en action l'admirable récit où Plutarque rivalise avec le chantre de l'Iliade :

« Or estoyent ces barbares si oultrecuidez et avoyent leurs ennemis en si grand mespris que, pour monstrer leur force et leur audace plus tost que pour besoing qu'il en fust ni pour profit qu'il y eût, ils enduroyent qu'il neigeast sur eulx tout nuds, et montoyent jusques aux cymes des montagnes, à travers les grands monceaux de glaces et de neiges ; puis quand ils estoyent arrivez au plus haut, ils estendoyent leurs targes longues et larges dessoubs leurs corps, et se laissoyent glisser dessus au long des rochers droits et coupéz qui avoient des pentes de hauteur infinie..... » Lors de la bataille « les troupes de leurs gens de pieds, qui sembloyent une mer infinie, sortant de leurs forts à loisir, se rangèrent en bataille carrée aussi longue que large, car en chaque sens elles occupoyent près de deux lieues de païs ; mais leur gendarmerie, qui estoit de quinze mille chevaux, marcha devant en superbe équippage ; car ils avoyent en leurs testes des armets faits en formes de gueules de bestes sauvages et de mufles étranges, sur lesquels ils portoyent de grands et hauts pennaches, qui sembloyent des ailes et les faisoyent trouver à l'œil encore plus hauts et plus grands hommes qu'ils n'estoyent. Au demourant ils avoyent les corps couverts de cuirasses de fer, et portoyent devant eulx de grandes targes blanches, puis quand ils venoyent aux coups de main, ils avoyent de grandes et pesantes épées dont ils combattoyent de près. »

Mais en dépit de leur courage et de leur nombre, cavaliers et fantassins durent céder à la froide intrépidité des Romains comme à la savante tactique de leur général, qui avait su se ménager tous les avantages : « Sylla, dans une lettre écrite par lui, dit que la chaleur et le soleil, qui donnoit aux visages des Cimbres, servit beaucoup aux Romains ; car les barbares estant bien durs pour souffrir et endurer les froidures, à cause qu'ils avoyent esté nez et nourris en païs froids, couverts et ombrageux comme nous avons dit, au contraire estoyent

molz à l'encontre de la chaleur, et fondoyent en sueur au soleil, et estoyent incontinent à la grosse haleine, mettant leurs pavois au-dessus de leurs visages ; et servit aussi la poulcière aux Romains à les assurer pource qu'elle les engarda de voir de loing la multitude innumérable de leurs ennemis. »

« ..... Si fut la plus grande partie des barbares, mesmement des plus belliqueux, taillée en pièces sur le champ : car afin que l'on ne pût ouvrir ny rompre leur ordonnance, ceulx des premiers rangs estoyent tous liez ensemble par leurs ceintures et baudriers avec longues chaînes de fer, et ceux qui s'en fouyrent furent chassez et poursuivez jusques dedans leur camp, là où les poursuivants rencontrèrent des choses horribles et espouvantables à voir : car leurs femmes, estant montées dessus leurs chariots vestues de robes noires en deuil, tuoyent ceux qui fuyoyent sans différence quelconque, les unes leurs pères, les autres leurs maris ou leurs frères, et estranglans leurs petits enfans avec leurs propres mains, les jettoyent soubz les roues des chariots et entre les jambes des chevaux, puis se tuoyent aussi elles-mêmes après : et dit-on qu'il s'en trouva une pendue au bout du timon d'un chariot, ayant attaché par le col à ses deux talons deux de ses enfants, et que les hommes, à faulte d'arbre pour se pendre, attachoient des lacs courants qu'ils se mettoyent au col, aux cornes et aux jambes des bœufs, et qu'ils les picquoyent puis après avec des aiguillons, pour les faire courir et saulter, tant que les traînant ainsi partout, et les foulant aux pieds, ils les faisoyent à la fin mourir : et néanmoins, encore en fut-il pris de prisonniers bien soixante mille, et le nombre des morts en monta deux fois autant. Si pillèrent les soudards de Marius le camp des barbares..... »

Quoi d'étonnant qu'un artiste comme Decamps ait été si bien inspiré par cette page d'histoire, sublime dans son horreur?

## III

Acheté par M. E. Arago, alors directeur du Vaudeville, le tableau de la *Défaite des Cimbres,* fut cédé par lui au duc d'Orléans, grand amateur comme on sait, et bientôt le Mécènes bienveillant ou plutôt l'ami du peintre : en voici la preuve. Souvent, à ce qu'on raconte, le prince allait le voir incognito dans son atelier du faubourg Saint-Denis, et d'après ce qu'il avait répondu deux ou trois fois, le concierge le croyait un artiste ou un amateur, ami, camarade de Decamps. Le digne homme était tailleur de son état et le locataire n'avait pu lui

refuser sa pratique. Or, un matin, le prince arrive de très-bonne heure et demande si l'artiste est chez lui.

— Oui, monsieur, répond le concierge, vous pouvez monter; puis après quelque hésitation, il ajoute : Monsieur, si ce n'était pas abuser, vous me rendriez service, en m'évitant de grimper les cinq étages, d'autant plus que je ne puis quitter la loge en ce moment, à cause du facteur... c'est l'heure de la poste... Auriez-vous, monsieur, tant de complaisance et de civilité de transmettre, de ma part, à M. Decamps son pantalon, que voici et qu'il attend pour sortir?

— Donnez, répond en souriant l'Altesse qui prend le pantalon et, après l'avoir roulé, le met sous son bras, grimpe l'escalier et fait ainsi son entrée triomphale dans l'atelier. On pense la stupéfaction de Decamps quand, après l'échange des poignées de mains, le prince lui remit le paquet et les joyeux rires des deux amis, rires qui trouvèrent de nombreux échos dans d'autres ateliers et dans les salons où l'anecdote fut contée. J'imagine qu'il en vint quelque chose aux oreilles du pauvre concierge, et quelle figure il dut faire!

Chez le duc d'Orléans, Decamps connut Ary Scheffer, et ils devinrent amis intimes, quoique toujours se chamaillant sur la peinture qu'ils envisageaient sous un point de vue différent. Scheffer, qui n'avait pas tout à fait tort en parlant ainsi, prétendait que « ce raffinement de procédés matériels, tant vanté chez Decamps, n'était après tout, pour qui sait son métier de peintre, qu'une affaire d'attention et de volonté, qu'il était bien autrement malaisé d'exprimer les sentiments de l'âme que de peindre un mur. Et comme son ami lui soutenait le contraire et lui rendait la monnaie de son dédain :

— « Parions, dit Scheffer, que si vous faites un tableau dans ma manière il passera au Salon pour un bon Decamps, et que si je fais un tableau dans votre genre, les amateurs le prendront pour un mauvais Scheffer.

« Decamps déclina le pari. »

L'anecdote du pantalon, qui nous fut racontée il y a bien des années dans les ateliers, paraît véridique. Elle ferait croire que l'artiste était plus soucieux, et je l'en félicite, de sa peinture que de son costume, et que, préoccupé jusqu'à la passion de son art, il s'inquiétait peu de renouveler à temps sa garde-robe. Il était de l'avis de la Bruyère, sans doute, « qu'un extérieur simple est la parure des hommes supérieurs. »

De 1834 à 1839, c'est-à-dire pendant cinq années, Decamps s'abs-

tint d'exposer. Il se fût accomodé assez mal, sans doute, du règlement actuel qui limite à *deux* seulement le nombre des tableaux admis, et qu'on peut regretter comme particulièrement favorable à la médiocrité, pour qui l'Exposition annuelle devient une routine en même temps qu'un calcul de boutique. Aujourd'hui, Decamps, après une éclipse volontaire, qui prouvait le respect et la connaissance du public, ne pourrait frapper ce qu'il appelait un *grand coup*, en arrivant avec toute une série de tableaux, montrant son talent sous toutes ses faces : le *Joseph vendu par ses frères*, le *Supplice des crochets*, les *Singes experts*, un *Café dans l'Asie-Mineure*, les *Bourreaux à la porte d'un cachot*, la *Rue d'un village maure*, des *Enfants jouant près d'une fontaine* et le *Combat de cavalerie légère*.

Tous ces tableaux se recommandaient par ces qualités brillantes, à la fois si originales et si intelligibles, qui rendaient le talent de l'artiste non moins sympathique aux connaisseurs délicats qu'à ceux que les peintres et sculpteurs qualifient assez dédaigneusement : les Bourgeois. Quel charme et aussi quelle grandeur dans le *Joseph vendu par ses frères*, encore, il faut l'avouer, que le titre ne fût guère qu'un prétexte, Joseph et les autres personnages, qu'on eût pris tout aussi bien pour des Arabes quelconques, se trouvant relégués et comme perdus dans ce vaste paysage ! Que d'esprit, de verve, d'entrain, aussi bien comme expression que comme exécution, dans ces *Singes experts*, où le public, et pas à tort sans doute, vit une malice à l'adresse de messieurs de l'Institut, membres du jury, lesquels, en gens avisés, furent les premiers à en rire bien loin de s'en fâcher ! Qu'on aime les bambins jouant près d'une fontaine, si éveillés, si gracieux, touchés d'un pinceau si caressant et où l'on sent que le cœur est pour quelque chose ! Decamps, le plus souvent, traitant ses personnages comme des accessoires, semble surtout préoccupé du désir de mettre en relief un effet nouveau de lumière, un terrain, un rocher de forme singulière, un pan de muraille qui se lézarde, ou encore un costume original aux loques bizarres, aux chatoiements séduisants même quand la soie s'effrange en guenilles. Pourtant il ne paraît pas témoigner de la même indifférence quand il peint les enfants, témoin ce chef-d'œuvre de la *Sortie de l'école turque*, et l'admirable pêle-mêle de ces marmots de tout âge et de toute condition, sveltes, élégants, rieurs et ravissants, en dépit de leur joie d'écoliers et, dans leur gaminerie même, si différents de nos terribles *voyous* de Paris. Le *Café dans l'Asie-Mineure* comme le *Combat de cavalerie légère* n'ont guère de valeur

que par le *brio*, Gautier dirait le *ragoût*, de l'exécution, le merveilleux talent de l'ouvrier; assez banal est le sujet dont Decamps, à vrai dire, d'habitude ne se préoccupait guère, à moins qu'il ne s'en préoccupât trop comme, par exemple, dans les *Bourreaux à la porte d'un cachot* et le *Supplice des crochets*. N'est-on pas tenté de trouver blâmable le parti pris d'originalité qui pousse l'artiste à la représentation de ces scènes atroces, faites pour recréer les yeux de cannibales, à moins qu'un motif plus généreux n'ait inspiré et passionné son pinceau, celui d'une généreuse indignation qu'il aspire à nous faire partager? On peut d'autant mieux le croire que l'admiration pour l'œuvre du peintre n'empêche aucunement, et au contraire, l'horreur, le sentiment de colère et de révolte, qui soulève le cœur à la vue de cette lugubre scène si fidèlement représentée. « Le *Suplice des crochets*, a-t-on dit, est une incomparable image de la barbarie musulmane. Sur une place inondée de soleil, s'entasse une multitude de femmes et d'enfants, qui se ferait fouler aux pieds des chevaux plutôt que de ne pas voir supplicier ces êtres humains qu'on précipite du haut d'un rempart pour que leurs corps, s'accrochant çà et là aux pointes de fer scellées dans le mur, tombent en lambeaux hideux sur le pavé de la place. Jamais Decamps n'a poussé plus loin l'énergie de l'imitation matérielle, l'intensité de la lumière, l'accent des figures. »

Parmi les tableaux exposés au salon de 1839, se trouvait aussi un *Samson combattant les Philistins*, mais moins complet peut-être que que quelques-uns des grands dessins exposés au salon de 1845, sorte de poëme au crayon de la vie du héros et dont la plupart des épisodes, en dépit de quelques critiques de détail, offrent des beautés de premier ordre et prouvent que si Decamps, ce que j'incline à croire, n'eût pas réussi dans la peinture sur une grande échelle (faute d'une éducation première assez solide), il pouvait, il savait être grand, original, sublime dans un cadre restreint. Quoique bien des années se soient écoulées depuis que j'ai vu ces étonnants dessins, et à une époque où je ne pouvais guère apprécier tout leur mérite, ils me sont encore présents à l'esprit avec cette fièvre d'exécution, cette largeur de touche, ce coloris puissant (car on est coloriste avec le crayon) et cette énergie d'allures, cette sève exubérante, qui mettaient si bien en relief la vérité des expressions.

Mais alors que son crayon se donnait carrière avec cette hardiesse et forçait à l'admiration les plus rebelles, Decamps, toujours pressé,

assiégé, talonné par les amateurs, ne laissait point reposer son pinceau, bien qu'il éprouvât une sorte de dépit de ces exigences du public, s'obstinant à ne voir en lui que le peintre de génie et d'un certain genre et le forçant à tourner toujours dans le même cercle. Aussi, soit par le désir d'une exécution plus rapide, soit à cause de l'expérience acquise par une longue pratique, faisait-il une part de plus en plus large au procédé, encore que ce magicien de la palette, avec cette savante alchimie, ne fît pas toujours illusion aux yeux exercés. M. Th. Gautier, fanatique de Decamps, allait jusqu'à dire, à propos du tableau des *Aniers*, qu'il avait loué d'abord avec effusion : « Il y a peut-être excès de rendu dans cette petite toile, si charmante d'ailleurs : les pierres tournent à l'agathe et au porphyre, à force de solidité, le ciel lui-même semble trouvé dans les veines d'une plaque de *Lapis-lazzuli.* »

Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, M. P. Mantz, rappelant plus tard ce jugement, ajoutait en façon de commentaire : « Decamps était l'homme de toutes les recettes ; de ce beau métier de peinture il savait tout, il *savait* trop ; des toiles méthodiquement ébauchées sont restées à sécher pendant des années dans son atelier, dans son officine ; il les reprenait ensuite ; il les râclait, il les passait à la pierre ponce, il les repeignait et il les laissait sécher encore, obtenant ainsi des couches superposées d'une fermeté merveilleuse qui, se pénétrant l'une l'autre avec le temps, finissaient par acquérir la consistance et le brillant de l'émail. Cette mécanique, pleine de savantes roueries, Decamps commença à l'apprendre, à la créer pour mieux dire, vers 1833. »

A l'époque où nous sommes parvenus, à savoir vers 1846 et 1847, l'artiste exagère ses qualités qui deviennent des défauts, comme on a pu le constater dans une exposition retrospective de ses toiles qui eut lieu, il y a peu d'années : « moins maître de son pinceau que par le passé, il commence à lui permettre des empâtements excessifs, et qui vont jusqu'à envahir les ciels, en même temps, l'exécution des premiers plans l'occupe outre mesure ; il y accumule les cailloux ; il y fait pousser un amas d'innombrables brins d'herbe ; les fleurettes qu'il sème dans les gazons y brillent comme des rubis ou des topazes enchassés dans un jaspe vert. Tous se solidifie et se concrète, l'âge de pierre est venu. »

Et tout à la fois l'artiste en revenait à sa préoccupation constante de la grande peinture, du grand art, sa marotte, son *dada*, si l'on veut nous permettre encore cette expression. Tourmenté toujours par ce ver

rongeur d'une ambition fort honorable, sans doute, mais qui a pourtant quelque chose de puéril et de maladif, il ne se lassait pas dans son effort, et se remettait à l'étude comme un écolier; trop tard par malheur; il risquait d'y perdre quelques-unes de ses qualités natives, de remplacer sa verve, sa fougue, son inspiration franche, sa fierté d'allures par la tension, par une fausse correction, sans acquérir ce qui lui tenait si fort à cœur. Il s'obstinait d'autant plus dans cette voie dangereuse qu'il s'était lié à Rome avec M. Ingres, placé aux antipodes de sa manière, et dont les conseils semblaient lui devoir être plus nuisibles qu'utiles. Il les écoutait pourtant, dit-on, comme des oracles, professant, dans sa naïveté, je pourrais dire son humilité qui a quelque chose de touchant, professant pour son illustre confrère une admiration singulière :

« S'il ne s'agit que d'ouvrir les yeux, le premier rustre le peut faire, les chiens aussi voient. L'art, sans doute, est l'alambic dont le cerveau est le récipient, mais il faut savoir s'en servir; nul n'est chimiste pour posséder des cornues. Il *faut apprendre à voir* ! Là est la théorie, là est aussi le titre glorieux de M. Ingres à l'admiration et à la reconnaissance des vrais artistes : il a bien vu et montré ce qu'il est important de voir. Son enseignement est tellement et si rigoureusement vrai que les organisations les plus disparates doivent y trouver leur compte... J'ai toujours regretté sincèrement de n'avoir pu, en temps convenable, profiter de ses leçons. Je compris et devinai presque la puissance de son moyen, mais il était trop tard déjà... »

Cette admiration, si bien raisonnée, n'était pas toujours très-raisonnable, témoin cette curieuse anecdote :

Il avait conduit à l'Exposition du boulevard des Italiens une dame qu'il arrêta devant un tableau de Ingres représentant l'*Entrée de Charles VIII à Milan*, une de ces petites toiles où, comme nous l'avons écrit naguère, le maître se trouvait à l'étroit. La dame qui, selon nous, en jugeait assez bien, dit à Decamps :

— Quoi ! c'est là ce peintre dont vous nous vantez toujours le style, la grande manière; allons donc, regardez-moi ce tableautin, et à moins que vos yeux ne soient couverts d'un triple bandeau, convenez que votre Ingres est un *véritable Chinois*.

Decamps, qui ne souffrait pas volontiers la contradiction, blessé au vif dans sa prédilection d'artiste, ne repliqua point; mais, la visite de l'Exposition terminée, sans qu'il eût ouvert la bouche, on sortit. Il fit avancer une voiture et dit au cocher :

— Au Luxembourg !

— Comment, au Luxembourg ? demanda la dame.

— J'ai mes raisons ; veuillez prendre patience, je vous reconduirai immédiatement après...

— Après quoi ?

— Après ! répondit laconiquement l'artiste original.

On arrive au Luxembourg. Decamps, entraînant sa compagne dans la grande galerie du musée, l'amène devant le portrait de Cherubini et l'y arrête. Au bout de quelques minutes, il lui dit, non sans quelque accent d'ironie :

— Eh bien ! que pensez-vous de cela ?

— Mais c'est beau, très-beau ! superbe ce portrait ! magnifique la tête de ce personnage, qui semble tout entier aux inspirations de la Muse, que d'ailleurs j'aimerais autant ne pas voir là. Mais l'œuvre, en somme, est admirable.

— Eh bien, madame, ce chef-d'œuvre est de M. Ingres, celui que tout à l'heure vous avez qualifié dans des termes que je ne veux pas rappeler.

Decamps, l'air moins renfrogné, et même avec un demi-sourire, était heureux d'avoir pris, comme il croyait sa revanche. Au fond pourtant la Parisienne, quoique guidée par le seul instinct et ignorante de l'art, avait fait preuve de *jugeotte*, pour me servir d'une expression familière au peintre.

Malgré son ardeur opiniâtre au travail, les résultats cependant ne répondaient point suffisamment aux désirs de l'artiste, juge pour lui-même inflexible, inexorable. De là, peu à peu, la tristesse, le découragement, alors surtout que Decamps sentait par degrés sa main s'alourdir, car il souffrait des premières atteintes de la maladie nerveuse qui rendit ses dernières années si pénibles et le tourmenta jusqu'à la fin par le supplice cruel de la continuelle insomnie. Sous l'influence de cet état, qu'il s'exagérait peut-être comme tous les hommes d'imagination, il prit, en 1853, une résolution qui consterna les amateurs ; il vendit son atelier, déclarant vouloir renoncer pour toujours à la peinture, et se retira dans une propriété qu'il venait d'acquérir près d'Agen et où, pendant deux années entières, il tint ferme à sa résolution ne s'occupant que de l'exploitation agricole.

Pourtant, lorsque, en 1855, on annonça l'Exposition universelle, il sortit de son indifférence et ne s'opposa pas à ce que son nom figurât dans le Livret comme ses tableaux dans les salles. On en comptait plus

de *soixante*, et cette magnifique exhibition ne fit que rajeunir et raviver la gloire de l'artiste, une gloire à laquelle, critique un peu novice encore, nous étions heureux d'applaudir. Nous ne pouvons mieux faire que de rappeler cette appréciation que nous n'aurions pas beaucoup à modifier aujourd'hui :

« Un artiste qui nous paraît un maître, un très-grand maître, c'est M. Decamps. Voilà une vraie et puissante originalité, qui coule de source, si l'on peut s'exprimer ainsi. Pour être neuf, pour offrir au spectateur des effets saisissants, M. Decamps n'a pas besoin de faire appel aux passions violentes, de tordre les membres des possédés, de bouleverser la nature par des orages, ou d'essayer, en évoquant l'ombre d'Apelles, une résurrection de l'art grec. Avec le motif le plus simple, il étonne et il émeut. Qu'est-ce, quand il emprunte à son album de voyageur une scène originale ou quelques beaux sites de ces pays de l'Orient, dont le soleil n'a pas en vain ruisselé sur sa palette? A la bonne heure! on reconnaît bien ici l'azur splendide du soleil de Constantinople ou d'Athènes, les rayons d'or de la lumière éblouissante qui fait ressortir si magnifiquement l'élégance des formes, la beauté des types comme la richesse d'une végétation luxuriante. Et quelle touche large quoique ferme et accentuée! Quelle netteté de contours, malgré la séduisante liberté du pinceau toujours sûr de lui-même! Comme elle se joue sur la toile, cette main docile à l'inspiration et qui jamais, dans ses plus grandes hardiesses, ne dépasse la limite! Admirez cette science consommée du métier, et malgré les empâtements que Decamps affectionne, tant de finesse et de transparence! Cette exécution si hardie peut supporter l'examen de près comme une toile flamande. Citons, entr'autres chefs-d'œuvre, le *Joseph vendu par ses frères*, avec la lumineuse sérénité de ses horizons à perte de vue, la *Halte*, le *Bazar*, les *Enfants à la tortue*, ou cette pétillante sortie de l'*École turque*, mais, par-dessus tout, cette *Défaite des Cimbres* qui nous montre, sous un ciel sinistre, dans cette plaine aux terrains rocheux et mamelonnés, des légions innombrables s'entrechoquant avec une telle furie de meurtre et un si incroyable pêle-mêle. Les dessins du *Samson* prouvent que l'artiste tient d'une main également ferme le crayon et le pinceau.

« M. Decamps, malheureusement, dans les sujets mêmes qu'il emprunte à la Bible, se préoccupe moins de la portée morale et religieuse de son œuvre que des côtés pittoresques qui peuvent mettre en relief le caractère de son talent ; pourtant il n'est point tout à fait un

peintre matérialiste. Par sa vive intelligence de la nature dont il a le sentiment profond, par sa poésie qui déborde, par la distinction de sa merveilleuse exécution qui nous montre les plus vulgaires détails à travers un prisme lumineux, l'artiste empreint son œuvre d'un remarquable cachet d'élévation. »

J'aurais pu ou même dû ajouter que Decamps, ce qui n'est pas une médiocre louange à mes yeux, préservé par les généreux instincts d'une noble nature, sut, dans la représentation même des mœurs de l'Orient, rester honnête, loin de chercher, comme l'a trop souvent fait M. Gérôme, par exemple, dans un sujet scabreux un succès de scandale. L'éminent artiste eût regardé comme un déshonneur d'affriander la clientèle des pires amateurs par ces honteux alléchements.

Son succès à l'Exposition universelle ne put être indifférent à Decamps ; dès lors il ne se sentit plus le courage de tenir rigueur à sa chère peinture ; quoique malade toujours, il reprit ses pinceaux, et se remit au travail comme aux plus beaux jours de sa jeunesse. Il avait quitté le Veyrier (près d'Agen) pour Fontainebleau où, dans un milieu selon son cœur, entouré de toutes les sollicitudes de la tendre affection de la part de sa femme et de ses filles, il semblait devoir retrouver sinon la santé. du moins le calme, la tranquillité d'esprit nécessaires au travail. Et, parait-il, on s'en aperçoit aux œuvres datées de cette époque. On pouvait espérer, à défaut de la guérison, la prolongation de cet équilibre moral, lorsqu'une catastrophe terrible vint ravir l'illustre artiste à sa famille, à ses amis si nombreux, alors que parmi ceux-là se trouvaient tous les amis intelligents de l'art. Les journaux nous ont raconté naguère avec détails ce tragique épisode ; ce récit douloureux, M. Ch. Blanc a pu le compléter par quelques circonstances qui lui sont personnelles ; elles donnent à sa narration, qui est presque celle d'un témoin oculaire, un intérêt particulier.

« Deux ou trois mois avant sa mort, dit le judicieux biographe, je rencontrai Decamps à l'hôtel Drouot avec son ami Jadin. Il était pâle, défait, et comme il vit que j'étais frappé du délâbrement de sa santé :

« — Je suis bien malade, me dit-il, et de la maladie dont le médecin prédit que je mourrai ; mais il sera bien attrapé, le docteur, car certainement je mourrai d'une autre maladie,

« C'était la dernière fois que je lui parlais. Le 22 août 1860, étant à Fontainebleau où il habitait depuis plusieurs années, il eut la velléité de suivre la chasse impériale. Il alla prendre un cheval dans l'écurie de M. Frau, son ami, et justement il choisit le plus ombra-

geux. En vain on l'en avertit : Decamps aimait la lutte et le danger.

« — Il s'emportera, dit-il, c'est ce qui m'amuse.

« Le voilà donc chevauchant en pleine forêt, lorsque, tout à coup, au détour d'une route, le cheval s'emporte, se lance dans un sentier couvert, et passe à fond de train sous une grosse branche horizontale qui, frappant le cavalier à la tête et au ventre, le renverse à demi-mort. Deux dames qui traversaient le bois en calèche, le ramassèrent évanoui, sanglant et broyé sur le chemin ; on jugeait de la violence du coup en voyant sa montre en poussière. Elles le receuillirent dans leur équipage et le ramenèrent à la ville. Les cahots de la voiture lui arrachaient des cris horribles, il appelait la mort : elle ne vint qu'au bout de trois heures. Il expira, entouré de toute sa famille. »

C'est tout, là s'arrête le récit où l'on sent que le cœur a parlé, sans doute, et qui ne saurait être plus dramatique, plus émouvant en tant que représentation de la mort matérielle. Mais on aimerait, pour se consoler d'un si triste dénouement, à savoir quelque chose de plus, si la pensée religieuse, si la divine espérance ne vint pas fortifier le mourant au milieu de ses angoisses, si le prêtre ne s'approcha pas de ce lit d'agonie. Mais ces détails, d'un si grand intérêt pourtant, sont de ceux que les biographes du temps oublient ou négligent presque toujours, et le plus souvent, comme j'ai eu déjà occasion de le déplorer, de certaines vies, racontées avec détails même, il serait fort difficile de conclure si le héros était chrétien, musulman ou idolâtre.

Quoi qu'il en soit, après lecture de la page citée plus haut, tout d'abord m'est revenue à l'esprit cette réflexion profonde de Pascal : « Quelque belle que soit la tragédie en tout le reste, le dénouement « est toujours sanglant. »

BATHILD BOUNIOL.

---

# LE THÉATRE & LES PRÉFACES

## DE M. ALEXANDRE DUMAS FILS

(DEUXIÈME ARTICLE (1))

Les écrivains d'à-présent sont très-convaincus qu'ils relèvent uniquement de leur fantaisie et n'ont à compter avec aucune censure, pas même avec celle de l'opinion et de la conscience publique. Des faits d'une certaine espèce les attirent; ils étudient de près ces faits, les observent à mesure, les décrivent avec crudité, et tout est dit. La morale n'a rien à voir là-dedans; elle peut approuver ou réprouver, mais elle n'a pas la prétention de supprimer les faits; l'écrivain qui les rend tels quels, dans leur réalité brute, n'est ni moral ni immoral; il est instructif, il est peintre, ou, si l'on veut, photographe exact; il n'y a rien à lui demander de plus. On a échafaudé sur cette idée toute une doctrine, on pourrait dire toute une charte d'irresponsabilité pour la littérature et l'art.

Voilà qui va bien, mais voici une contradiction : il vient un moment où les écrivains, ceux-là même qui ont le plus osé, ceux-là surtout, éprouvent le besoin de la justification, l'impératif besoin de prouver que leur œuvre a été utile, morale, légitime en un mot. Le fait brutal n'est pas tout, la question de fait n'est pas parvenue à étouffer la question de droit; celle-ci se redresse, et c'est l'écrivain qui la pose lui-même à ses risques et périls. Ceci est digne d'attention. On entend bien n'avoir à répondre devant homme qui vive de l'emploi qu'on a fait de ses facultés et de sa plume; et, avec cela, on sent, on sait qu'on doit en rendre compte à *quelqu'un*. Ce Quelqu'un qui n'est aucun homme ni aucun pouvoir humain, quel est-il? — C'est bien simple, c'est Dieu. Ce n'est pas le Dieu abstrait, le Dieu impersonnel et inconditionnel des philosophes; celui-là ne demande de comptes à quiconque; il a assez à faire de s'assurer s'il est quelque chose, et de se trouver à lui-même une définition. Ce Dieu que les illustres du style ne nomment pas, mais avec qui ils comprennent ir-

(1) Voir la *Revue* du 10 août.

résistiblement qu'ils ont un arriéré à régler, absolument comme le commun des hommes, ce Dieu, il n'y a pas à en douter n'est autre que le vrai Dieu, le Dieu du christianisme, le Dieu du peuple, celui qui est personnel, qui est *quelqu'un,* le Dieu créateur, législateur et juge. Les justifications que certains essayent de faire de leurs œuvres, spontanément, sans que personne songe à leur demander rien de pareil, ces justifications sont des actes de foi implicites. Le monde est plein de ces actes d'adoration à demi inconscients d'eux-mêmes. Le doute, la négation sont sur les lèvres, l'immuable loi est dans la conscience. C'est quelque chose qui ne peut prescrire et s'oblitérer entièrement, une vérité que l'on sait primitivement, sans pouvoir dire quel jour on l'a apprise.

M. Dumas a subi cette indéclinable loi qui, à un jour donné, oblige tout homme à scruter ses actes ou ses écrits et à se demander s'il a bien agi, s'il a marché droit en faisant ce qu'il a fait. Dans sa nouvelle préface, sa préface *post-face* de *la Dame aux Camélias*, après avoir complaisamment exposé les fortunes diverses de la pièce, il arrive à se poser cette question : « Maintenant, avais-je ou n'avais-je « pas, moralement, le droit de mettre en lumière et de présenter sur « la scène cette classe de femmes? » M. Dumas va répondre qu'il était dans son droit ; la cause qu'il défend est mauvaise, et les raisons qu'il plaide sont de même qualité ; mais c'est un détail. Ce qui importe, ce dont il est essentiel de prendre acte, c'est que la littérature réaliste elle-même, celle qui prétend n'être justiciable d'aucune censure sociale et se déclare irresponsable quand elle est dans le fait et la vérité plastique, c'est que cette littérature confesse néanmoins qu'il y a pour l'art une loi morale, et une juste flétrissure pour les œuvres où cette loi morale est outragée. — Nous n'en demandons pas davantage et, ce point accordé, nous allons voir ce que valent les justifications de M. Dumas.

Il vient de se demander s'il avait le droit de faire à la scène l'éclatante exhibition des Phrynés du jour. — « Évidemment oui, répond-il, « j'avais ce droit. Toutes les classes de la société appartiennent au « théâtre, principalement celles qui, aux époques de transformation, « surgissent tout à coup et impriment à une société un caractère « d'exception. Parmi celles-ci, il faut ranger nécessairement les « femmes entretenues qui ont sur les mœurs actuelles une influence « indiscutable. — Molière, vivant de nos jours, n'eût pas laissé ce « monde nouveau commencer ses évolutions sans l'arrêter un instant

« au passage, sans le visiter et sans dire au public : Prenez garde ! il « y a là un phénomène et un danger sérieux. »

Tout est faux et, ce qui est pire que d'être faux, tout est faible et maladroit dans cette ébauche de défense. — Il n'est pas une classe de la société qui n'appartienne au théâtre, dit M. Dumas. — C'est possible, mais les filles entretenues sont un fléau, une plaie de la société; elles n'en sont pas *une classe*. La courtisane n'est pas simplement en dehors des conventions sociales; quoiqu'elle existe, quoiqu'elle abonde, elle est hors de l'humanité. La femme sans amour, sans maternité et sans pudeur n'est plus une femme; c'est un être sans sexe, une difformité dans l'ordre moral. Le difforme n'est pas du domaine de la littérature et de l'art; il n'y peut être qu'un accident tout au plus, un caprice ou un contraste. L'anomalie, l'écart, le monstrueux dans l'ordre des choses ayant vie, peuvent être un sujet d'observation pour les physiologistes curieux; l'art les évite et les tient à distance. Les filles relèvent du bureau des mœurs et rentrent dans le département de la police sanitaire; leurs faits et gestes, leurs allures et leur langage ne pourront jamais défrayer une branche acceptable de littérature. Il y a là une impossibilité qui révoltera toujours les plus indulgents, et dont ne viendront à bout aucun sophisme, aucune habileté et aucun prestige de mise en scène.

Il est particulièrement surprenant que l'auteur de *la Dame aux Camélias* ait l'idée d'argumenter de ce qu'aurait fait Molière *peut-être*... s'il avait vécu dans ce temps-ci. Il est au moins imprudent de nommer Molière en pareille rencontre et en pareil lieu. Les types éternels créés par Molière se meuvent dans une société saine et n'ont eux-mêmes rien de malsain. Chrysale, Argan, M. Jourdain et Alceste sont de très-honnêtes gens avec leurs travers poussés aux proportions d'un comique énorme. Et puis, Molière c'est l'épanouissement, la plénitude dans la mesure, et c'est la pureté relative, malgré la gaillardise du mot, et la soubrette *forte en gueule*. La figure la plus risquée de son théâtre est l'épouse de Georges Dandin, née de Sottenville. Des Laïs de l'époque, point de nouvelles. Molière connaissait Ninon; il avait connu Marion, des courtisanes de haut vol et qui ne manquaient pas de quelque notoriété; pas une esquisse du genre ne passe dans ses pièces, même à distance et en profil perdu. Molière n'était certes pas grand moraliste, mais il savait les imprescriptibles conditions de l'art, et son rude bon sens lui révélait que l'art ne peut être antisocial sans se dégrader, et qu'il périt dès qu'il se dégrade. En

tout cas, l'idée est plaisante de faire intervenir ici l'auteur du *Misanthrope*, et de s'autoriser de ce que l'on suppose qu'aurait fait Molière, s'il n'avait pas été de son temps, s'il écrivait aujourd'hui, en un mot, s'il n'était pas Molière.

M. Dumas, on le voit, donne de pauvres raisons pour démontrer qu'il a eu le droit de mettre en scène *la Dame aux Camélias* et les autres célébrités féminines de même plumage. En revanche, il existe les meilleures raisons pour prouver qu'un tel droit ne lui appartient pas et n'appartient à personne. — Le mal gagne, dit M. Dumas, il déborde et va tout envahir. — Singulier prétexte pour couper les digues et abaisser les dernières barrières! — Voilà un typhus moral; ce typhus est de telle nature que le plus infaillible, l'unique moyen de le circonscrire est d'en dérober le foyer à la publicité. Pour surveiller ces léproseries et en arrêter les effluves au passage, la vigilance policiaire se fait plus occulte; la charité chrétienne ne s'y glisse que sous le plus impénétrable incognito. La honte est inhérente à ce mal; la clandestinité est attachée au métier de la courtisane, et cette clandestinité est la préservation de plusieurs. La publicité, les exhibitions insolentes agitent et propagent le miasme, fascinent les faibles, font rêver de luxe et d'éclat la jeune fille belle et pauvre, dans sa froide mansarde, à ses heures découragées. Et un dramaturge humanitaire tire un jour la courtisane de sa nuit; il s'en fait l'exhibiteur, l'illustrateur, il l'étale dans la plus en vue, la plus populaire, la plus publique et la plus vivante des littératures, dans la littérature théâtrale. Par lui, la courtisane s'affirme et se nomme devant tous sans euphémisme. Cet écrivain supprime la clandestinité qui était le signe de la honte, et, du même coup, il supprime la honte de la prostitution, en essuie la souillure, en éponge la boue; il abolit en un mot, autant qu'il est en lui, la dernière survivante de toutes les pudeurs : la pudeur du mal! — Nul écrivain n'a le droit de subvertir ainsi l'ordre moral, et d'attenter à ce point aux principes préservateurs. M. Dumas s'est fait un style à lui, un style qui a le brillant et le fil de l'acier, et garde sa netteté et son éclat en taillant à même dans les purulences et les gangrènes de notre société. C'est un talent; ce n'est pas un droit. Il n'y a que la force matérielle dont on abuse et dont on ait fait un moyen d'oppression. La littérature aussi a ses envahisseurs; la puissance du style a ses succès, dont le fracas couvre les réclamations du droit, ses fortunes brutales qui oppriment la conscience et violent la pudeur publique. M. Dumas fils,

avec son talent spécial, mais incontesté, a eu la force, a eu l'audace de créer la littérature aux camélias. Il n'en a pas eu le droit.

Mais il serait naïf de s'arrêter à ces futilités de la question de droit, ce sont pures précautions, pures hypocrisies oratoires. Deux pages plus loin, l'auteur démasque franchement son but; il s'agit simplement pour lui d'amnistier et de justifier la prostitution. Il ne la justifie pas directement; la thèse ne peut être abordée ainsi et escaladée à pic. L'auteur procède par le moyen des contrastes; il met en parallèle la femme du monde et la courtisane et, comme on peut le présumer, c'est à la dernière, c'est à la vierge folle que reste le haut du pavé. Citons le passage; M. Dumas l'a écrit de son encre la plus corrosive. « Ce mal, dit-il, de la prostitution a une excuse dans la « misère, dans la faim, dans l'absence d'instruction, dans les mau- « vais exemples, dans l'hérédité fatale du vice, dans l'égoïsme de la « société, dans l'excès de la civilisation, dans cet éternel argument : « l'amour. La coupable appelle plutôt la consolation et l'appui que « le châtiment et la flétrissure. Son crime est notre crime et nous ne « pouvons être bons juges là où nous avons été si mauvais conseillers. « Molière fut donc resté la main en l'air (encore Molière! qu'a-t-il a « faire ici?) Molière fut donc resté la main en l'air au moment de « frapper, et son grand bon sens lui eût dit : *Prends garde, le crime « de cette femme n'est pas aussi grand qu'il paraît. Veux-tu une « vraie coupable! retourne-toi et regarde celle-ci.* Et le moraliste « eût pu voir une créature sereine qui, n'ayant d'excuse ni dans la « misère, ni dans le mauvais exemple, ni dans l'ignorance, foule « sous ses pieds, tranquillement et impunément, le mariage, la fa- « mille, la pudeur, au profit de son seul plaisir. Celle-ci est vraiment « criminelle; celle-ci est vraiment dangereuse; celle-ci enfin mérite « la colère du poëte et l'indignation du spectateur; et cependant « c'est à celle-ci qu'on veut pardonner, sous prétexte qu'elle a suc- « combé à l'amour, au sentiment, à la nature, qu'elle s'est donnée « enfin, mais qu'elle ne s'est pas vendue.

« Vendue! voilà la cause de réprobation éternelle. — Expliquons- « nous une bonne fois sur ce honteux trafic de l'amour! Une fille sans « éducation, sans famille, sans profession, sans pain, n'ayant pour « tout bien que sa jeunesse, son cœur et sa beauté, vend le tout à un « homme assez bête pour conclure le marché. Cette jeune fille a signé « son deshonneur, et la société l'exclut à tout jamais. — Une jeune « fille bien élevée, née de famille régulière, ayant à peu près de quoi

« vivre, habile et résolue, se fait épouser par un homme qui pour-
« rait être son père, son grand-père même, qu'elle n'aime pas, bien
« entendu, mais immensément riche. Elle l'enterre au bout d'un
« mois (exemples récents). Cette jeune fille a fait un beau mariage,
« et la société l'accueille à bras ouverts, femme et veuve. Un homme,
« c'est-à-dire un être fort, créé pour protéger, secourir, travailler,
« issu de grande famille, mais pauvre, au lieu d'embrasser une car-
« rière quelconque, qui lui donnerait un pain honorable, troque son
« nom, son titre et ses armes contre la fille, ou plutôt contre la for-
« tune d'un cabaretier quelconque, enrichi dans la vente et la so-
« phistication des alcools ! Ce gentilhomme a fait une bonne affaire
« et personne ne lui dit rien. — En bonne conscience, les trois per-
« sonnes se valent, et je ne vois pas ou les deux autres prendraient
« le droit de mépriser la première.

Voilà de la rude arithmétique, j'espère. Il entre beaucoup d'arithmétique dans les idées et le talent de M. Dumas, et l'on n'établit pas plus crânement la balance du compte à régler entre le monde antisocial et la société réguliére. Cet écrivain n'a que le tort de se mettre trop à l'aise pour choisir ses termes de comparaison. Ce qu'il prend pour type et pour spécimen du monde régulier n'a rien de commun avec le monde des honnêtes gens. C'est une des couches de la société parisienne, couche dorée, très en évidence, sans doute, mais parfaitement malsaine, qui confine au demi-monde et ne vaut guère mieux. Cette région est excessivement en vue ; l'exception est toujours plus en vue que la règle ; mais elle est l'exception, grâce à Dieu ; elle est l'anomalie et non la masse. M. Dumas fait abstraction de la famille chrétienne. Les parents chrétiens ont le devoir d'assortir les âges dans les mariages de leurs enfants, et de ménager les inclinations, tout au moins de ne pas contraindre les répugnances. Le sacrement de mariage est effectif, quand même un seul des deux époux le recevrait dignement. Il apporte avec lui, pour la vie, des grâces d'état, des grâces d'amour pur, de fidélité, de respect. Le mariage chrétien ne ressemble d'aucun côté aux trafics matrimoniaux que M. Dumas se complaît à flétrir et qu'il a raison de flétrir.— Objecterait-il le lieu commun que le catholicisme s'en va et que la famille patriarcalement chrétienne n'est plus qu'une exception dans notre société déchue? Ce peut être vrai, hélas ! pour cette exception colossale qui se nomme Paris ; mais il reste la province et les saines populations rurales. Avec un attiédissement de foi, qu'on exagère, mais qui est mal-

heureusement réel dans une certaine proportion, il reste la pratique des mœurs chrétiennes, une habitude du christianisme, un mouvement antérieurement imprimé, quelque chose en un mot comme une vitesse acquise dans le sens du lien, et qui est encore le courant où se meut le grand nombre. Ce grand nombre peut être tiède au jour le jour; mais il est chrétien, simplement et absolument chrétien aux grandes dates et dans les actes décisifs de la vie, au baptême et à la première communion des enfants; il se marie chrétiennement et meurt muni des sacrements de l'Église. — Les romanciers et les dramaturges vont naturellement à l'extraordinaire, à l'anomalie qui reluit et tire l'œil; ils ne font pas compte du cours ordinaire des choses et des masses innommées. Mais M. Dumas qui prétend faire de la statistique morale n'a pas le droit de négliger ainsi les masses.

L'avilissante parité que cet écrivain établit entre le vrai monde et les parias du monde de Bohême est une thèse de fantaisie. Il argumente dans un ordre de faits exceptionnels, et le feu plongeant de ses invectives n'entame pas la société saine. Mais l'attaque est brillante, et nous citerons encore quelques lignes, comme amusement pour la curiosité, pour le réussi du paradoxe. L'auteur de *la Dame aux camélias* vient de mettre de niveau la femme qui se vend et celle qui a fait un mariage de raison. Il vient d'écrire cette phrase fantasque et qui a fait fortune : « Qu'on fasse le nœud avec l'écharpe du maire « ou avec la ceinture de Vénus, quand il n'entre plus que de l'argent « dans le rapprochement de l'homme et de la femme, il y a trafic, « et ce trafic-là, mesdemoiselles, c'est de la belle et bonne prostitu- « tion, plus chère que l'autre, parce que le Code la garantit, que la « famille la consacre et que le nom de l'acquéreur la couvre. »

Voilà la courtisane sur le pied d'égalité avec la femme du monde; ce n'est pas assez au gré de M. Dumas. Avec l'éloquence arithméticienne et catégorique qui lui est particulière, il va prouver que, pour la femme sans appui, la prostitution est dans notre société, un aboutissement légitime que la logique absout et que justifie le droit de représailles. « Maintenant, dit-il, supposez que la fille qui s'est vendue, « au lieu de se vendre, ait résisté aux tentations, qu'elle soit de- « meurée honnête, qu'elle ait travaillé dans un magasin et se soit « contentée de trente sous par jour, vivant, elle et sa mère, de pain, « de pommes de terre, d'un peu de charcuterie et d'eau. — C'est « héroïque, n'est-ce pas? Vous connaissez ce sacrifice, vous, ma- « dame ***, et vous avez un fils qui l'aime, cette fille. De cette fille,

« ferez-vous votre bru? Non. Qu'est-ce qu'elle gagne donc à rester « honnête? L'estime d'elle-même, soit! et l'hôpital au bout de quinze « jours de chômage, ou, de guerre lasse, un ouvrier qui l'épouse, se « grise et la bat. Supposons, puisque nous sommes dans les hypo- « thèses, que cet ouvrier, au lieu de se griser et de la battre, soit in- « telligent, fasse fortune, qu'il lui naisse une fille de cette femme et « qu'il donne à cette fille un million de dot, sans compter les espé- « rances. Lui donnerez-vous votre fils, à cette riche prolétaire? Ré- « pondez, chère madame ***. — Parfaitement. — L'argent est donc la « bonne raison pour vous? Eh bien, pourquoi ne voulez-vous pas « qu'il soit une bonne raison pour cette créature sans famille, sans « éducation, sans exemples, sans conseils et sans pain. — Qu'elle se « vende, me direz-vous, chère madame ***, je ne l'en empêche pas; « mais vous ne pouvez pas m'empêcher de la mépriser et de l'exclure. « — Soit. La lutte commence alors. Eh bien, surveillez attentive- « ment votre fils et vos actions de la Banque, chère madame, car « cette fille ne va plus avoir qu'une idée, c'est de s'emparer de l'un « et des autres, et, si elle y arrive, ce sera de bonne guerre, voilà « tout. En refusant à la vertu le droit d'être un capital, vous avez « donné au vice le droit d'en être un. »

M. Dumas fait à la société un crime d'avoir refusé à la vertu le droit d'être *un capital!* Devant d'aussi renversantes ingénuités, toute critique reste désarmée et la discussion est inutile. Quand un écrivain peut, sans répugnance, accoupler ces deux idées de capital et de vertu, quand il peut s'étonner que la vertu ne soit pas un capital, manifestement il y a un sens, il y a une des facultés discernantes de l'homme moral qui lui manque ; cet écrivain n'est pas dans des conditions entières de responsabilité.

On connaît les remèdes proposés par l'auteur de *la Dame aux Camélias* contre le mal ignominieux qui ronge notre dix neuvième siècle : la conscription pour les filles nubiles comme pour les adultes du sexe masculin. Toute fille âgée de quinze ans révolus devra faire constater son identité à la mairie de son arrondissement. Si elle est sans fortune et sans profession pouvant lui assurer des moyens avouables d'existence, elle entrera de droit dans les ateliers de l'État, *les casernes du travail*. Si elle riche et si elle veut se dispenser de travailler, elle achètera une remplaçante qui travaillera pour elle. Si, n'ayant ni profession ni fortune, elle refuse de s'enrégimenter dans les ateliers féminins de l'État, on n'usera pas de contrainte envers

elle, mais elle demeurera placée sous la surveillance de la police qui, au premier délit grave, la fera transporter aux colonies, où les forçats ont besoin de femmes et où la terre à besoin de bras. « *Puisqu'elles n'auront pas voulu être des femmes, elles seront des femelles.* » C'est niais, il est difficile de se persuader que cela ait été écrit sérieusement, mais c'est indécent, et cette lugubre facétie a occupé plusieurs semaines l'opinion et la presse.

M. Dumas réclame une autre réforme plus sensée et d'une impérieuse justice, à savoir le droit à une réparation pour les filles séduites et rendues mères, et, pour l'enfant naturel, le droit à la recherche de la paternité. Sur ce terrain, il est d'accord avec tous les jurisconsultes catholiques et avec notre ancien droit, plus miséricordieux que les codes modernes, parce qu'il était plus pénétré de l'influence chétienne. Le tort de M. Dumas est de traiter la question en dramaturge, et non en publiciste, de prouver à outrance et de grandir sans mesure la fille mère et le bâtard. Il a donné ainsi une physionomie révolutionnaire et presque alarmante à la plus légitime des réformes, à une réforme qui ne serait que la restitution d'un droit constamment reconnu par nos vieilles traditions judiciaires. Un de ses drames, *le Fils naturel,* est une de ces plaidoiries outrées qui pourraient compromettre les plus justes causes. La pièce certes est remarquable et prodigieusement vivante. Nulle tirade, rien d'oiseux ou de contemplatif; les caractères sont du plus franc relief, et pas un ne bronche ou ne dévie de sa ligne. Le dialogue est âpre, serré; c'est un duel où tout mot porte entre dans les chairs, comme on a dit, et fait couler le sang. Et pourtant, cette démonstration excessive blesse et irrite plutôt qu'elle ne persuade; elle manque le but en le dépassant. Clara Vignot, la fille séduite et mère, est un résumé de toutes les hyperboles de désintéressement et de vertu. Jacques, le fils naturel, magnifiquement énergique et implacable, est tiré du bloc où ont été taillés les bâtards illustres de l'histoire. Sternay, le père naturel, et gardant l'incognito, est un type correct de outtes les petites lâchetés sociales; il possède en couardise et en plentrerie, de quoi faire dix pleutres. Ce pauvre sire refuse à Jacques avec une politesse péremptoire de le reconnaître et de lui donner son nom. Jacques prend vaillamment le parti de se faire un nom de celui qu'il porte, qu'il tient de sa mère et que personne ne lui dispute. Il travaille, il se pousse par les voies droites. Il mène à bonne fin une mission diplomatique épineuse, qui lui est confiée, et sauve l'Europe

d'une conflagration. Jacques à vingt-cinq ans est devenu un personnage de second plan, le bras droit du ministre; il n'a pas d'ostentation, mais il a du crédit. Le Sternay, qui avait fait quelque temps de l'opposition légitimiste alternée d'entreprises industrielles, le Sternay a cinquante ans et il songe à se railler; il rêve de rubans et de candidature officielle à la députation. Jacques peut disposer de cette manne des faveurs d'en haut, et Sternay pris à point d'une fièvre de tendresse paternelle, veut à tout prix donner son nom à Jacques, et le reconnaître malgré lui au besoin. Quelqu'un se met à la traverse : c'est le marquis d'Orgebac, millionnaire et célibataire, et, avec cela, oncle de Sternay qu'il méprise cordialement. Le marquis d'Orgebac prétend, de son chef, reconnaître Jacques.

Notre législation actuelle rend possible ces singulières concurrences. Il n'y a qu'un moyen de vider les difficultés si elles se présentent : c'est de s'assurer de quel côté se trouve le plus grand intérêt de l'enfant. A ce point de vue, le marquis d'Orgebac devrait avoir la préférence; la scène de cette étrange enchère est d'un comique strident et gorgé d'amertume : le Code civil passe-là un mauvais quart d'heure. Jacques met d'accord les deux émules de paternité, en refusant l'offre de l'un et de l'autre. Il ne sera ni d'Orgebac ni Sternay, il s'appellera Jacques Vignot tout court, de son nom maternel, et l'honorable notoriété qu'il a donné à ce nom sera l'indemnité et la gloire modeste de sa mère. — Cet acte éclatant de justice serait un beau dénouement, par malheur ce n'est pas le dernier mot de la pièce. Sternay, éconduit, et que son fils refuse à son tour de reconnaître, Sternay est pire qu'humilié, il est plat, niaisement adulateur, et finit par un madrigal : *Vous refusez de me nommer votre père*, dit-il à Jacques, *soit! permettez-moi au moins, dans l'intimité, de vous appeler quelquefois mon fils.* — Voilà, semble-t-il, assez d'objection et d'expiation : la revanche est brillante; elle ne suffit pas à M. Dumas. Jacques achève son père, il le fait comte! Il a obtenu de la bienveillance du ministre le brevet qu'il remet à Sternay : Sternay accepte avec des effusions de reconnaissance.

M. Dumas a le terrible don de flétrir. Cette forme de l'éloquence n'est point commune, quoique très-courue dans ce temps blasé; beaucoup la cherchent, et n'arrivent qu'aux basses vulgarités de la diffamation. M. Dumas flétrit à froid; c'est la tendance spéciale de son talent, la principale mission qu'il paraît s'être donnée. Ses utopies sont futiles, et nous croyons qu'il n'y tient guère. C'est le prétexte, le

but est de marquer la société du fer chaud de la haine. En lisant ses drames et ses implacables préfaces, on est pris de tristesse, on pense involontairement à certains noms fameux de bâtards de sang royal et de bâtards célèbres dans les lettres. Le rôle de ces déshérités a été en général funeste. La guerre, alors rétablie, est leur élément et leur atmosphère. Rien ne les apaise, ni les dons de la fortune, ni même l'illustration et la cour d'admirateurs et de clients qui se forme autour de toute renommée. Il y a là une incurable blessure qui désarme à demi le blâme, qui commande la compatissance et une sorte de respect.

PH. SERRET.

# LES CLERCS

DU

# PALAIS DE CHARLEMAGNE

(Premier article)

Les mots ont leurs destinées plus étonnantes parfois que celles des royaumes et des empires ; le temps, qui enrichit les uns, appauvrit les autres, en produit de nouveaux, en détruit d'anciens, comme il emporte les vieilles races pour leur en substituer de plus jeunes et de plus vigoureuses. Ces révolutions des mots suivent ou entraînent les révolutions des choses, et leur histoire bien faite serait l'histoire du monde entier. Quand nous rencontrons un mot diminué, appauvri, auquel les siècles ont enlevé une partie de sa richesse, c'est-à-dire de sa signification, c'est une preuve certaine que la réalité, que la chose dont il est l'expression a perdu de sa puissance. C'est ce qui est arrivé pour le mot « clerc » et pour le clergé. Aujourd'hui le mot « clerc » pris seul, signifie simplement un homme qui est entré dans l'état ecclésiastique ; autrefois il avait un sens plus vaste et plus riche, il voulait encore dire : philosophe, littérateur, savant, poëte, politique, etc. Ce que le mot a perdu en signification durant le cours des siècles, le clergé l'a réellement perdu en autorité sur le monde. Le clergé renfermait autrefois toutes les gloires de l'intelligence; les hommes de lettres, les hommes de sciences, les orateurs, les artistes, les administrateurs habiles ne se trouvaient que parmi les ministres de l'Église ; c'est dans le clergé que les rois allaient nécessairement chercher leurs conseillers, leurs officiers principaux, leurs ambassadeurs, leurs amis, et les maîtres de leurs fils ; les clercs peuplaient les cours et les palais aussi bien que les temples. Maintenant, il n'en est plus ainsi; l'instruction s'est répandue dans les diverses classes de la société, le clergé est relégué loin des représensentants de la puissance temporelle, il n'entre plus dans les conseils des princes, il n'a plus d'influence directe sur la législation et

la politique, on le voit rarement dans le cabinet des princes, ou s'il y paraît, c'est avec humilité et modestie; il s'y trouve et on l'y regarde comme un étranger.

Il ne sera pas, croyons-nous, sans intérêt, ni sans utilité de rechercher quelle était autrefois la position du clergé dans le palais des rois, et ce qu'il en résultait pour la vie des cours et pour la vie des clercs eux-mêmes. Nous circonscrirons notre étude dans les limites du règne de Charlemagne. A cette époque de l'histoire, les deux pouvoirs, civil et ecclésiastique, nous apparaissent si intimement unis, tellement enchaînés, qu'on les croirait presque confondus; cette union, qui s'étendait à tous les degrés de la vie sociale, se faisait particulièrement remarquer dans la cour de l'empereur qu'on appelait le *sacré* palais. Un des chapitres les plus interressants de l'histoire qui est encore à faire, de l'union des deux pouvoirs, serait certainement l'histoire des clercs du palais; parce que c'est là que se manifestent avec le plus d'évidence les avantages et les inconvénients de cet état de choses. Nous ferons soigneusement ressortir le caractère de noblesse et de grandeur morale que la vie des cours empruntait à la présence et à l'action continuelles du clergé, nous montrerons que tout y était profondément marqué d'un cachet chrétien, que l'intention, où résident le véritable mérite et la beauté de la vie, était généralement élevée et même sublime. Mais le mal est de tous les siècles; le siècle de Charlemagne n'en est pas exempt, nous ne le dissimulerons pas. Quel que soit notre respect pour ce grand prince et pour le clergé de sa cour, nous dirons avec une entière franchise les graves reproches que l'histoire leur adresse, du moins sur les points particuliers qui rentrent dans notre sujet.

## I

Pour exposer la hiérarchie et l'importance des fonctions confiées aux clercs dans le palais de Charlemagne, nous nous appuierons principalement sur un opuscule bien connu d'Hincmar, de Reims. C'est une lettre adressée en 882 aux seigneurs de la France occidentale pour la conduite du jeune roi Carloman. La principale partie de cet écrit est prise du traité que saint Adalhard, abbé de Corbie, avait composé sur l'ordre du Palais (1). Par le nom de ces auteurs, leur caractère, et la date de sa composition, cet ouvrage mérite une entière confiance.

(1) *Histoire littéraire*, t. V, page 562.

Au spirituel comme au temporel, l'autorité suprême appartenait au roi ; il l'exerçait par deux ministres chargés, l'un des affaires ecclésiastiques, l'autre des affaires séculières. Le premier était l'Apocrisiaire ou Archichapelain, le second portait le titre de Comte du Palais (2). La charge d'apocrisiaire était la principale de la cour par l'importance de ses attributions, comme par l'autorité que donnaient à ceux qui en étaient revêtus leur science et leur caractère sacré. Le ministère des affaires séculières ne venait qu'au second rang ; toutefois il était complètement indépendant du chapelain et ne relevait que du roi. Pour remplir ces hautes positions et celles qui leur étaient subordonnées, on choisissait des hommes craignant Dieu, et d'une telle fidélité, qu'ils fussent prêts à tout sacrifier, sauf la vie éternelle, à l'intérêt du roi et du royaume. « Tales eligebantur qui primo secun- « dum suam quisque qualitatem vel ministerium Deum timerent, « deinde talem fidem haberent, ut, exceptâ vitâ æternâ, nihil regi et « regno præponerent. cap. XXXI. » Ce beau texte d'Hincmar nous montre les principes que l'Église était parvenue à faire reconnaître, les règles qu'elle avait fait accepter dans les cours carlovingiennes : de toutes les qualités que le prince exigeait dans ses serviteurs, la première était la crainte de Dieu, la seconde était le dévouement, mais un dévouement qui n'allât pas jusqu'à sacrifier la vie éternelle aux intérêts du roi et du royaume. Grâce à ce principe, les ministres pouvaient être à la fois des serviteurs fidèles et des hommes libres, et c'est un fait incontestable pour quiconque a lu l'histoire de cette époque, que jamais peut-être on a joui dans le palais d'un grand roi d'une liberté égale à celle dont on jouissait dans le palais de Charlemagne. L'Église, dont les doctrines dominaient alors, inspire le respect de tous les pouvoirs légitimes en enseignant qu'ils viennent de Dieu, mais elle inspire en même temps le respect de la véritable liberté, en enseignant qu'il y a au-dessus de la volonté des rois la volonté de Dieu : c'est ce qui explique l'heureuse alliance qu'elle a réalisée dans la cour de Charlemagne entre le respect, la vénération dus au pouvoir, et le respect non moins sacré dû à la dignité humaine.

Constatons aussi, par ce même texte, qu'on ne connaissait pas encore alors ce que j'appellerai l'hérésie dans la foi politique, et qui consiste à s'attacher exclusivement au prince ou à la nation. On était à la fois l'homme du roi et l'homme de l'État « regi et regno » : on ne séparait point ces deux maîtres ou plutôt ces deux parties

(1) Hincmar, op. cit. cap, XIII et passim.

d'un même corps. Au dix-septième et au dix-huitième siècle, la fidélité politique n'était guère que la fidélité à la personne du roi, au dix-neuvième, ce n'est que la fidélité à la nation : avant la Révolution française, on penchait vers le despotisme, nous penchons vers l'anarchie. Dans un pays monarchique, les dévouements qui s'attachent au pays, sans s'attacher à la personne du prince, sont ordinairement faibles, souvent nuls ; en tout cas, ils sont incomplets et impuissants parce qu'ils n'ont pas d'objet précis, rien qui les guide, rien qui les réunisse et les pousse à un but commun. A ces principes, ajoutons-en deux autres que nous signale Hincmar en parlant du choix des ministres. — Le prince recherchait et estimait les hommes de talent, — on sait quelle pléïade d'esprits distingués Charlemagne réunit autour de sa personne ; mais il ne voulait pas dans son gouvernement ces sages du monde qui ont recours pour régir le peuple chrétien à l'astuce, aux finesses et à la ruse. Cette sagesse, en laquelle on a fait depuis longtemps consister toute la politique, est toujours plus ou moins souillée par la duplicité et le mensonge, elle est ennemie de Dieu, et enlève au pouvoir ses plus solides fondements, la dignité morale et l'estime des sujets. La simplicité et la franchise dans l'administration des affaires n'excluaient cependant pas l'habileté ; et pour le choix des officiers de la cour nous retrouvons dès lors plusieurs des principes politiques dont on fait honneur à la civilisation moderne. Il s'est fait grand bruit autour d'un ministre autrichien parce qu'il a donné à une partie des sujets de l'empire des chefs qui sont de leur races et parlent leur langue ; ce mode d'administration qui a ses inconvénients répond toutefois à un sentiment naturel de justice et d'égalité ; nous le prenons comme une des conquêtes de notre temps, mais à tort ; on le connaissait et on le mettait en pratique dans la cour des Carlovingiens. « Comme, par la grâce de Dieu, » dit Hincmar, « le royaume se compose de pays divers, on avait soin de choisir pour les premières, pour les secondes, et en général pour toutes les places, des hommes tirés de ces différentes nations, afin que chacun des peuples de l'empire pût avoir des rapports plus familiers avec un palais où il trouvait des ministres de sa race et de son pays. » (Chap. XVIII.) On suivait ce principe de gouvernement pour les officiers civils et ecclésiastiques.

L'administration, comme nous l'avons dit, se divisait en deux branches très-distinctes : les affaires religieuses et les affaires profanes ou séculières, confiées les unes à l'apocrisiaire et les autres au

comte du Palais. Cette dualité d'administration ne nuisait pas à l'unité de gouvernement, parce qu'il n'y avait qu'une seule tête, le roi, chef dans les deux ordres civil et ecclésiastique : « tam in spiritali-« bus quam in secularibus atque corporalibus rebus. » (Chap. XIII). Il faut cependant remarquer que sa puissance sur les affaires ecclésiastiques n'avait ni la même origine ni la même étendue que son autorité sur les choses temporelles; il possédait cette dernière comme le bien propre de la dignité royale, l'autre comme une concession de l'Église; l'une était souveraine et modérée uniquement par les plaids ou assemblées de la nation, l'autre était dépendante et inférieure à l'autorité du siége apostolique.

L'officier auquel le roi confiait sa puissance sur les affaires ecclésiastiques est désigné par les auteurs sous divers titres ; les plus connus sont : Apocrisiaire, Archichapelain, Gardien du sacré-palais, Primat des chapelains, Chapelain du Seigneur Roi, etc. Les trois premiers titres appartiennnent exclusivement au ministre dont nous nous occupons maintenant, les autres lui sont communs avec les principaux officiers ecclésiastiques de la cour. Le nom d'apocrisiaire désignait dans les siècles antérieurs les envoyés que le Saint Siége et quelques grandes églises entretenaient auprès des princes pour la défense des intérêts de la religion ; il a été ensuite porté par le premier des clercs du palais, parce que cet officier unissait quelquefois à ses fonctions de ministre du roi celle de nonce du souverain Pontife, comme l'archichapelain Engebramne, qui était légat du pape Adrien, et aussi parce qu'il était en quelque sorte le chargé d'affaires, le représentant des églises du royaume auprès du souverain.

La charge d'apocrisiaire n'était jamais confiée, à un laïque, ni même à un clerc marié, mais toujours à un évêque, à un prêtre, ou à un diacre : elle convenait moins aux évêques, parce que les longs séjours qu'il était obligé de faire à la cour mettait l'apocrisiaire dans l'impossibilité d'observer la loi de la résidence. Cette fonction était à la nomination du roi, mais il fallait l'assentiment des évêques : « regiâ voluntate atque episcopali consensu. » (Chap. XIV et XV) Puisant son autorité à la double source du pouvoir royal et du pouvoir épiscopal, l'archichapelain acquérait par là même un caractère qui le distingue radicalement de ce que nous avons vu en d'autres temps : grands aumôniers, patriarches ou ministre des Cultes.

Sous le règne de Pépin et au commencement de celui de Charlemagne, l'archichapelain fut le prêtre Fulrade, abbé de Saint-Denis :

c'est à lui que Pépin confia la mission de remettre aux mains du pape Etienne, Ravenne et les autres villes reprises aux Lombards. Après la mort de Carloman, auquel il paraît s'être spécialement attaché, il entra au service de Charlemagne. Il eut pour successeurs Engebramne, évêque de Metz, et Hildibald, archevêque de Cologne. Ducange (1) met encore au nombre des archichapelains l'évêque André. « Andreas « episcopus atque capellanus domini imperatoris (Chronic. Naval. « ch. XVIII) ; Luidebert, qui souscrivit un diplôme de Charlemagne ; Saint-Angilbert, qui est appelé par le pape Adrien « minister et abbas « capellæ, et ailleurs : « primas capellanorum, primicerius Pippini « (regi *ilalue*). On pourrait ajouter Launus, évêque d'Angoulême, « qui fuerat capellanus domni Pippini regis. » (2) Ces personnages ne nous paraissent cependant pas avoir été de véritables apocrisiaires ou archichapelains. Hincmar, plus à même que tout autre de nous renseigner à ce sujet, ne les mentionne pas dans son catalogue ; il nomme seulement le prêtre Fulrade, Angebramne, Hildibald, tous les deux évêques, puis sous Louis le Preux, le prêtre Hilduin, le prêtre Fulcon etc. (Chap. XV.) Dans le passage que nous invoquons, Hincmar se propose précisément de montrer qu'on a plus d'une fois violé les canons en confiant la charge d'apocrisiaire à des évêques ; il n'eût certainement pas manqué de citer les deux évêques André et Launus. L'omission de saint Angilbert serait plus extraordinaire encore, puisque l'archichapelain devait être au moins diacre, tandis que saint Angilbert n'était qu'un simple clerc marié. Le P. Petau, qui le compte également au nombre des archichapelains, a senti cette difficulté, et se l'est posée, mais ne l'a pas résolue (3). Ces titres donnés à tous ces personnages, et dont quelques uns sont employés pour désigner l'apocrisiaire, indiquaient probablement divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique du palais qui nous sont inconnus.

Les fonctions de l'archichapelain étaient de deux espèces : les unes se rapportaient au gouvernement ecclésiastique de tout l'empire, les autres aux seules affaires du Palais ; c'était, comme on voit, la charge de ministre des Cultes et celle de grand-aumonier réunies sur une seule tête. Les affaires ecclésiastiques de l'empire qui ressortaient de l'autorité du roi et par conséquent de celle du chapelain étaient à la fois très-nombreuses et très-imporantes : le roi avait le droit d'inter-

(1) Voir Glossar. Verb. Capellanus.
(2) Vit. Carol, 16, per monach. Egolism., an 769.
(3) In opere de Nithardo Car. N. nepote. Breve syntagma.

venir dans toutes les élections des évêques, de nommer à tous les évêchés fondés dans les pays nouvellement convertis, et aux nombreuses abbayes appartenant « ad jus regium » ; de connaître des procès entre les moines et leurs serviteurs, entre les abbés et leurs inférieurs, entre les évêques et leurs prêtres ; de faire juger et punir les prélats, les supérieurs, les abbesses coupables de quelque grand crime ; il était chargé de l'entretien des missions, il convoquait les conciles etc. La décision de toutes ces affaires appartenait à la personne du roi ; mais onne portait à son tribunal que les questions d'une importance majeure ou d'une difficulté exceptionnelle ; au reste, il fallait s'adresser à l'archichapelain pour faire présenter les affaires au prince ; elles passaient donc toutes entre les mains de cet officier, qui était en outre le membre principal des conseils où se traitaient ces sortes de questions, et possédait d'ordinaire la faveur du roi qui l'avait choisi. Pour donner une idée de l'immense influence que les archichapelains exerçaient sur l'épiscopat, nous allons citer une lettre (1) de saint Boniface au prêtre Fulrade ; elle nous fournit un excellent spécimen des relations qui existaient alors entre les évêques du dehors et le chef ecclésiastique du palais.

« Boniface, serviteur des serviteurs de Dieu, évêque par la grâce du Christ, à son très-cher collègue dans le sacerdoce, le prêtre Fulrade, salut de perpétuelle charité dans le Christ.

« Je ne saurais assez vous rendre grâces de l'amitié spirituelle que votre amour fraternel m'a souvent témoignée, en vue de Dieu, au milieu de mes nécessités ; je supplie le Seigneur tout-puissant de vous accorder au haut des cieux, ses récompenses éternelles dans la joie des anges. Maintenant je vous demande d'achever heureusement ce que vous avez heureusement commencé ; je vous prie de saluer en mon nom notre aimable et gracieux roi Pépin, de lui rendre de grandes actions de grâces pour toutes ses bontés à mon égard, et aussi de lui faire savoir, que d'après mon sentiment et celui de mes amis, je dois bientôt, succombant à mes infirmités, quitter la vie de ce monde et achever ma course. C'est pourquoi je demande instamment à notre très-illustre roi, au nom du Christ Fils de Dieu, qu'il daigne m'indiquer maintenant avant ma mort, quelle récompense il voudra ensuite donner à mes disciples. Ils sont en effet presque tous étrangers. Les uns sont des prêtres établis en divers lieux pour le service de l'Église et des peuples ; les autres sont des moines qui vivent dans les cellules,

(1) Epistol., III, ap. Duchesne. T. II, p. 662.

et ont été formés depuis leur enfance à l'étude des lettres. Il y en a encore d'autres plus avancés en âge qui ont travaillé avec moi pendant longtemps et m'ont aidé. Je suis inquiet de leur sort à tous, et je crains qu'ils ne se séparent après ma mort ; je désire que vous leur accordiez le secours de vos conseils et de votre puissant patronage, de peur qu'ils ne soient dispersés comme des brebis sans pasteur, et que les peuples voisins des contrées païennes ne perdent la loi du Christ. Pour ces raisons je prie instamment, au nom de Dieu, votre haute Clémence, d'établir, si tel est le bon plaisir du Seigneur et de votre piété, mon très-cher fils et « coëveque Lulle, » pour le ministère des peuples et de l'Église, et de le faire prédicateur et docteur des prêtres comme des fidèles. J'espère que, s'il plaît à Dieu, les prêtres trouveront en lui un maître, les moines un modèle de régularité, et les peuples chrétiens un pasteur et un prédicateur fidèle. Je vous demande cette grâce surtout parce que mes prêtres qui habitent dans le voisinage des païens mènent une vie très-misérable. Ils peuvent bien se procurer du pain pourmanger, mais il leur est impossible de trouver des vêtements dans ces pays, à moins qu'ils n'aient ailleurs quelqu'un qui pourvoie à leur besoins et vienne à leur aide ; afin qu'ils puissent vivre et exercer le ministère sacré si pénible dans ces régions, je les ai toujours traités comme moi-même. Si l'amour du Christ vous l'inspire, et si vous voulez-bien accueillir ma demande et y faire droit, daignez me le faire savoir par ces envoyés que je vous adresse, ou par vos lettres, afin que je puisse vivre, ou du moins mourir, dans la joie que vous m'aurez causée. »

Le ton humble et même obséquieux de cette lettre nous fait assez comprendre quelle était la position élevée de l'archichapelain en face des évêques. Le latin est plus expressif encore que la traduction française ; ainsi on y trouve en parlant de Fulrade les mots : Celsitudo, Clementia, Pietas, Almitas vestra : termes honorifiques qu'il est très-difficile de rendre dans notre langage moderne. Ces expressions sont d'autant plus significatives que nous les trouvons sous la plume d'un archevêque, d'un légat du Saint-Siége, d'un homme illustre, d'un saint, écrivant à un simple prêtre. Toutefois on ne trouve rien d'étonnant dans le profond respect témoigné à l'archichapelain, quand on réfléchit à l'immense autorité qu'il exerçait sur le clergé. Comme ministre du roi, son pouvoir sur l'élection des évêques était illimité dans les pays nouvellement conquis, et très-considérable dans les autres parties de l'empire ; il avait à sa disposition des abbayes riches

et nombreuses; c'est à lui que s'adressaient les réclamations des églises lésées dans leurs biens temporels ou surchargées de redevances en argent ou en troupes; il pouvait par son influence sur le prince et sur son conseil faire absoudre les clercs coupables, ou du moins adoucir leur condamnation; de ce côté il possédait une puissance dont nous ne pouvons pas nous faire une idée aujourd'hui, parce qu'il est rare qu'un prêtre et surtout un évêque soit traduit devant les tribunaux, tandis qu'au neuvième siècle c'était chose très-fréquente. La reconnaissance des uns et l'ambition des autres lui assuraient une influence prépondérante sur le clergé tant séculier que régulier. Il avait eu sous son gouvernement immédiat les évêques des principales villes, les abbés des plus riches monastères; c'est aux clercs de la cour en effet qu'étaient réservés les diocèses les plus opulents, et les abbayes dotées des plus grands revenus. L'appât des biens, des honneurs temporels, et la faveur dont le prince entourait les gens de lettres attiraient au palais tous les clercs à qui leur naissance ou leur talents donnaient quelque espoir de succès; on y voyait à la fois les descendants des plus illustres familles et des fils de meuniers (1).

Avouons le, la belle position faite aux clercs du palais n'était pas sans danger; on voyait affluer à la cour des ambitieux, des hommes sans mœurs, dont la conduite et la fortune était un vrai scandale. Vala, abbé de Corbie, cousin de Charlemagne, conseiller de Louis le Débonnaire, et précepteur du prince Lothaire, bien placé par conséquent pour connaître le mal, le déplorait avec amertume. « Il signalait tout particulièrement, nous dit Paschase Radbert dans son Épitaphe d'Arsène (lib. 2. ch. V.), la milice des clercs du palais, appelés vulgairement chapelains, qui n'appartiennent à aucun des deux ordres de l'Église (2), et ne servent qu'en vue des honneurs ecclésiastiques, des gains profanes, du lucre et des dignités mondaines. Valafride Strabon, qui a mis en vers la célèbre vision de Vettin, moine de Richenou, est plus vif encore. « Une grande partie des prêtres, dit l'ange, recherchent les gains terrestres, s'attachent à ces biens, objet de leurs convoitises, et s'efforcent d'obtenir, en servant dans le palais, des récompenses périssables; ils préfèrent à l'éclat de la vertu l'éclat de leurs pompeux vêtements; ils se font gloire de leurs festins splendides, et abandonnent les intérêts des âmes pour se livrer à la volupté et se rouler dans la fange des honteux plaisirs. »

(1) Monach. Sangal. *De ecclesiastica curâ*, cap. VIII.
(2) C.-d. ni au clergé séculier gouverné par les évêques, ni au clergé régulier.

Le sacré-palais de Charlemagne réunissant tout ce qu'il y avait dans ses États, d'hommes distingués par la science et la vertu, devenait le réceptacle de toutes les ambitions ; et un monde d'intrigues s'agitait autour de l'empereur et de son archichapelain. Hommes d'épée et hommes d'église, tous venaient chercher fortune à la cour, et les honneurs ecclésiastiques étaient souvent la proie non du plus digne, mais du plus habile. Le roi, et par conséquent l'archichapelain avait la nomination aux évêchés et aux abbayes appartenant « ad « jus regium » et son influence dans les autres circonstances était toujours très-considérable. Les récits du moine de Saint-Gal nous apprennent que, dans la décision de ces grosses affaires, si importantes pour l'avenir de l'Église et de l'État, il y avait plus d'arbitraire que de règle, et qu'on ne les traitait pas toujours avec le sérieux qu'elles méritent. Citons au hasard quelques-unes de ses anecdotes.

« Charlemagne avait pris, pour sa chapelle, un clerc pauvre, mais très-habile à dicter et à écrire ; il était jeune encore (*puer,* dit l'auteur). Quand on vint annoncer à l'empereur le décès d'un évêque, le prince demanda ce que le défunt avait envoyé de ses biens devant lui ; le messager répondit : Seigneur, pas plus de deux livres d'argent. Le clerc poussa un soupir, et ne pouvant se contenir, laissa échapper ces mots : — Quel petit viatique pour un si long voyage ! Charles réfléchit un instant. — Est-ce que, lui dit-il, si tu obtenais cet évêché, tu aurais soin de faire de plus amples provisions pour ce long voyage ? Le jeune homme saisit ces paroles avec avidité, et, tombant aux pieds du roi, s'écria : — Seigneur, cela est en la puissance de Dieu et en la vôtre. — Tiens-toi derrière ce rideau, répondit Charles, et écoute combien tu as de rivaux. La mort de l'évêque une fois connue dans le palais, les courtisans intriguèrent par leurs amis auprès de l'empereur pour obtenir la place vacante. Tous furent refusés. Alors la reine Hildegarde fit demander par l'intermédiaire des grands du royaume, puis demanda elle-même la possession de cet évêché pour son propre clerc. L'empereur lui fit une réponse agréable, mais négative. — Mon seigneur, lui dit Hildegarde, pourquoi donner cet évêché à un enfant pour le perdre ? Je vous en prie, vous, qui êtes ma gloire et mon refuge, donnez-le à mon clerc, votre serviteur. A ce moment le jeune homme caché derrière le rideau cria : — Seigneur, tenez bon, de peur qu'on n'arrache de vos mains la puissance que Dieu vous a confiée. Charlemagne le fit alors paraître et lui dit : — Je t'accorde cet

évêché, mais aie soin d'envoyer de grandes provisions devant toi et devant moi, pour ce lointain pèlerinage d'où l'on ne revient plus.

« Un autre évêque étant venu à mourir, Charles avait nommé à sa place un clerc qui était encore dans toute la force de l'âge. L'élu rempli de joie quittait le palais, afin de se rendre dans son diocèse ; ses serviteurs lui amenèrent une haquenée, pour qu'il pût facilement la monter, sans blesser la gravité convenable à un évêque. Le jeune clerc s'indigna, croyant qu'on le prenait pour un homme sans vigueur, et s'élança de terre sur sa monture, avec tant de force, qu'il eut peine à se retenir, et à ne pas tomber de l'autre côté. Le roi, qui considérait la chose, à travers les treillis du palais, fit aussitôt appeler le jeune évêque. — Brave homme, lui dit-il, vous êtes agile et léger. Vous savez que la paix de l'empire est troublée par des guerres continuelles ; j'ai besoin d'un clerc comme vous, dans ma compagnie. Soyez donc le compagnon de nos travaux, puisque vous pouvez encore monter votre haquenée avec tant de légèreté. »

Nous savons que le moine de Saint-Gal ne mérite pas toujours une entière confiance ; on ne peut cependant pas lui refuser d'avoir assez bien connu l'état du clergé, sous le règne de Charlemagne. Malgré le jugement sévère, que portent sur lui les auteurs de l'Histoire littéraire, ils avouent « qu'il s'accorde aussi en quelques points avec d'autres anciens historiens du temps, à peindre les vices du clergé en ce même siècle. Mais il le fait trop crûment » (1). Quoi qu'il en soit de la vérité des détails anecdotiques, que nous venons de rapporter on ne saurait nier que la puissance ecclésiastique conférée à l'empereur et à l'archichapelain eut pour résultat d'amener à la cour, et ensuite de placer à la tête des diocèses, des hommes qui n'avaient parfois d'autre recommandation que leur ambition et leur habileté de co urtisan.

Pour se faire une idée du nombre des clercs, qui, de toutes les parties de l'empire affluaient à la cour, de la variété et de l'importance des affaires qui rentraient dans les attributions de l'archichapelain, il faut se rappeler que beaucoup de fonctions réservées aujourd'hui à l'autorité civile ou militaire étaient alors en partie confiées à l'autorité ecclésiastique : ainsi en était-il des travaux publics, de la guerre et des finances. Le pont de Mayence, par exemple, a dû être bâti aux frais des évêques, abbés, abbesses, ducs et comtes ; personne n'était excepté ; il en allait de même pour la construction et

(1) Tome IV, page 16.

la restauration des églises. Les guerres si nombreuses à cette époque de formation des peuples étaient une autre occasion de rapports continuels entre la cour et les représentants du pouvoir ecclésiastique. Malgré la défense formelle de maints conciles, plusieurs évêques et abbés, forcés par les circonstances, ou de leur plein gré, amenaient eux-mêmes leurs troupes dans les camps et les conduisait à la bataille. Dans tous les cas, la plupart d'entr'eux étaient obligés de fournir au roi des hommes et de l'argent, et devaient, par conséquent, faire les préparatifs de guerre laissés de nos jours aux soins de l'autorité militaire. Une lettre de Hetti, archevêque de Trèves, nous fera connaître la manière dont les choses se passaient ; elle est des premiers temps du règne de Louis le Pieux (1).

« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Hetti, par la grâce de Dieu, archevêque du diocèse de Trèves et légat du sérénissime empereur Louis, souhaite à son vénérable frère Prothaire, évêque de Toul le salut éternel. Apprenez qu'il nous est venu, de la part du seigneur empereur, un ordre terrible d'informer tous ceux qui demeurent dans notre légation qu'ils aient à se préparer pour aller à la guerre en Italie, parce que, à la suggestion de Satan, le roi Bernard se dispose à la révolte. C'est pourquoi nous vous mandons et ordonnons, par le commandement du seigneur empereur, de mettre immédiatement vos soins et votre habileté à faire que tous les abbés, abbesses, comtes et vassaux du dit seigneur qui doivent lui fournir des troupes ainsi que votre paroisse, soient prêts; si l'ordre du départ arrive le soir, qu'ils puissent partir le matin pour l'Italie ; s'il arrive le matin, qu'ils puissent partir le soir, parce que l'empereur prépare son voyage pour arriver dans ce pays avec ses fidèles le plus promptement possible. »

Le nombre des troupes que devait fournir chaque évêque, les réclamations à acceuillir, les exceptions à faire rentraient naturellement dans les fonctions du chapelain qui, de ce chef, jouissait d'une puissance considérable.

Malgré tout le respect que méritaient les institutions de ce temps, il faut avouer que l'obligation de lever des corps d'armée, quelquefois de les conduire à la guerre, de prendre part aux travaux d'utilité publique, jetaient dans l'épiscopat, comme dans les monastères d'hommes et de femmes, bien des éléments de corruption et de mondanité. Il était difficile que le commerce habituel des gens de guerre,

(1) *Scriptores Rerum francicarum*. t. II, p. 724.

le tumulte des camps, le gouvernement des vassaux, et les autres obligations qui découlaient d'une situation, d'ailleurs presque forcée, n'affaiblissent notablement, dans le clergé séculier et régulier, la pureté des mœurs, le recueillement, l'amour de l'étude et le zèle du salut des âmes. Peut-être cette décadence de la vie intérieure est-elle la cause du retard qu'éprouva peu de temps après la marche de la civilisation, et des longues années de corruption et d'ignorance qui vont de la fin du neuvième siècle à saint Grégoire VII (1073). Pendant toute cette période nous voyons presque chaque concile forcé de condamner des prêtres et trop souvent des évêques coupables de crimes contre la chasteté ou l'humanité. Il y avait dans cet épiscopat gallo-franc des natures encore à moitié barbares dans lesquelles la vie du monde et des camps réveillait les instincts sauvages momentanément endormis plutôt qu'étouffés par le christianisme. Du reste, l'Église elle-même n'a cessé de protester, dans ses conciles, contre l'ingérence excessive des clercs dans les affaires du siècle; abus auquel répondait l'ingérence non moins regrettable des laïcs dans les affaires religieuses. Les évêques du septième concile de Paris (829. 26 capit. lib. III) signalent ce désordre comme la cause principale des maux de l'Église.

Quel que soit le jugement qu'on porte sur cet état de choses, c'est un fait incontestable qu'il en résultait pour l'archichapelain, ministre du roi, une autorité très-étendue sur tous les évêques de l'empire. A ces droits répondaient des devoirs difficiles et nombreux : il lui fallait apaiser les querelles sans cesse renaissantes entre les abbés et les moines, entre les monastères et les hommes de guerre, présenter au roi les plaintes des évêques, plaider leurs causes, en un mot soutenir auprès du souverain les intérêts religieux de l'empire tout entier. Nous avons de Prothaire, évêque de Toul, quatre lettres (1) qui peuvent nous faire juger des soins divers confiés à l'archichapelain. Elles sont adressées à Hilduin. Dans la première il supplie l'archichapelain de s'adresser au roi pour rétablir la paix entre les moines d'un de ses monastères et leur abbé Ismond. L'abbé s'était emparé des revenus et les religieux, manquant du nécessaire, ne pouvaient observer leurs règles : de là une vive querelle. En vain l'évêque était intervenu, en vain le supérieur avait promis de se corriger, les moines étaient intraitables ; ils en avaient appelé au roi, et l'évêque avait dû leur permettre de se rendre à la cour. Dans sa seconde lettre, Prothaire prie Hilduin de faire rendre à l'église de Toul diverses

(1) *Scriptores*, t. II, 712.

menses qui lui avaient été injustement ravies. Dans la troisième, il se plaint des charges excessives qu'on lui impose et demande d'être délivré de l'épiscopat dont le poids est trop lourd pour ses épaules. La quatrième est une réclamation à propos d'une maison de campagne, qui avait autrefois appartenu à l'Église et qui était alors entre les mains d'un nommé Joseph, Espagnol qui faisait partie de la maison de l'empereur. Dans toute cette correspondance, on retrouve à l'égard de l'archichapelain les témoignages de respect que nous avons remarqués dans la lettre de saint Boniface à Fulrade. Prothaire s'adresse à Hilduin comme au seul homme auquel on puisse recourir dans les nécessités, au seul homme capable de protéger les Églises opprimées, et de rétablir la paix.

L'autorité du roi et, par suite, celle de son chapelain, s'exerçaient parfois sur des affaires de détail, qui, dans notre siècle, paraîtraient tout à fait indignes de la majesté du trône. Ainsi nous avons une lettre de Pépin où il indique à l'évêque Lulle les prières qu'il doit faire pour rendre grâces à Dieu de la fertilité des champs. « C'est notre bon plaisir, lui dit-il, que chaque évêque, outre le jeûne ordonné, fasse célébrer des litanies dans sa paroisse ; qu'on ne prescrive pas d'autre jeûne, pendant ces jours, sinon pour rendre grâces à Dieu. » Charlemagne lui-même, dont la vie paraît si bien remplie par la guerre, l'étude et les travaux de toute espèce, trouvait encore le temps de s'occuper sérieusement de questions qu'on hésiterait aujourd'hui à porter au tribunal d'un évêque. On nous permettra de rapporter ici une de ses lettres au roi Offa.

« Charles, roi des Francs, et défenseur de la sainte Église de Dieu, à son cher frère et ami, le roi Offa, salut. Ce prêtre écossais (qu'il lui renvoyait) a demeuré quelque temps chez nous, dans le diocèse d'Hildebold, évêque de Cologne, et il a été accusé d'avoir mangé de la chair en carême. Nos prêtres ont refusé de le juger, parce qu'ils n'ont pas trouvé les preuves de l'accusation convaincantes ; cependant ils ne lui ont pas permis de rester plus longtemps dans le lieu ordinaire de sa résidence, à cause de la mauvaise réputation qui lui a été faite ; ils ont craint que l'honneur sacerdotal n'en parût avili aux yeux du vulgaire ignorant, ou que, sur le bruit de cette action, quelques-uns ne fussent excités à rompre la sainte loi du jeûne. Nos prêtres ont cru devoir le renvoyer au jugement de l'évêque qui l'a consacré. C'est pourquoi nous prions votre Prudence de le faire, selon que la saison

(1) *Scriptores*, t. II, 686.

et la navigation le permettront, transporter dans son pays, afin qu'il soit jugé là d'où il est venu. Car là aussi, dans la sainte Église de Dieu, la pureté des mœurs, la fermeté de la foi, l'honnêteté de la vie, doivent être soigneusement maintenus selon les prescriptions canoniques ; cette Église doit être comme une colombe parfaite et immaculée, dont les ailes ont l'éclat de l'argent, et dont le dos brille comme l'or. Que la vie, le salut, et la prospérité vous soient accordées par le Christ Dieu ! »

On peut trouver que, dans une société bien organisée, ces occupations de détail ne doivent pas être le fait d'un roi, mais on ne saurait nier que, sous l'influence du clergé, il régnait alors dans les cours un esprit chrétien, une noblesse d'intention qui relevaient jusqu'aux plus minimes affaires du gouvernement. A lire, après cette lettre au roi Offa, la correspondance diplomatique des souverains actuels, on sent que les cours ont perdu un de leurs éléments de grandeur, et qu'il s'est opéré en elles une décadence profonde. Les plus graves affaires s'y conduisent maintenant par des motifs vulgaires, et parfois honteux ; la gloire de Dieu, le salut des âmes, but que Charlemagne se proposait en tout, ne sont plus jamais invoqués. Où trouver aujourd'hui le prince qui puisse prendre le titre de « Defensor sanctæ Dei Ecclesiæ, » et qui termine ses lettres par le beau souhait chrétien que fait Charlemagne au roi Offa. Malgré les guerres et les révolutions perpétuelles de cette époque, il y avait entre les princes une communauté d'idées, une pieuse fraternité de sentiments qui ont entièrement disparu, emportant avec elles le vrai principe de l'unité de l'Europe et même du monde.

J.-B. JAUGEY.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

# VIRGINIA

## OU ROME SOUS NÉRON (1)

(TROISIÈME PARTIE. — SUITE)

Virginia ne ressentait plus aucune frayeur. Elle avait pris sur ses bras un enfant qui ne pouvait plus marcher; elle en tenait un autre par la main et elle personnifiait ainsi la Charité.

Cinéas attendri loua dans le faubourg toute une grande hôtellerie où il les fit installer tous. Virginia désira rester au milieu d'eux, afin que rien ne leur manquât en attendant qu'ils fussent réclamés.

Au moment où Cinéas prit congé d'elle et du centurion, pour rentrer dans Rome, elle lui tendit la main et lui dit en souriant :

— Nous n'essayerons pas de vous retenir, je devine que ce serait inutile, puisque votre sœur et sa famille peuvent avoir besoin de vous. Au moins, ne vous exposez pas... ne vous exposez pas sans nécessité, au nom du Ciel!

Cinéas la remercia, comme si c'était lui qui eût reçu le service. Il récompensa généreusement les soldats et prit leurs noms à tous pour les faire connaître à leur ancien patron, aujourd'hui préteur.

L'embrasement continua toute la nuit. Le jour, impatiemment désiré, éclaira l'étendue de ses ravages, mais ne les modéra point. Le vent, au lieu de s'apaiser, soufflait dans des directions différentes et poussait les flammes sur des quartiers d'abord épargnés. Les incendiés, qui avaient cherché un asile chez leurs amis, se voyaient obligés de se remettre à fuir. Le désespoir était partout et paralysait les courages. Quelques personnes à peine essayaient de lutter contre le fléau, et cela sans ensemble et sans persévérance. Des inconnus les écartaient et les menaçaient, prétendant avoir des ordres pour empêcher l'abstention.

L'embrasement avait commencé le dix-neuf juillet, quatre cent cinquante ans, jour pour jour, après celui qui avait dévoré la ville lors de l'invasion des Gaulois.

(1) Voir la *Revue* des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 et 25 juillet et 10 août.

Les geôliers des prisons publiques s'enfuirent; les gardiens des amphithéâtres et des édifices publics oublièrent tout, sauf de pourvoir à leur sûreté personnelle.

L'incendie du grand amphithéâtre, qui était construit en bois, surpassa tous les autres par son immensité. Les flammes circulaient le long des gradins, couraient autour des colonnes dorées, s'engouffraient dans les Vomitaria et se rejoignaient par-dessous les galeries. Les hauts piliers qui soutenaient ce vaste édifice, les milliers de siéges qui en faisaient le tour, embrasés tous à la fois, formaient une masse unique dont l'ensemble éclipsait tout le reste et dont le bourdonnement, semé de crépitations, dominait tous les bruits, comme le roulement du tonnerre domine le sifflement des vents. Mais du sein de ce bourdonnement s'éleva un bruit nouveau qui fut entendu de toute la ville et qui glaçait d'effroi plus que tout ce qu'on avait entendu jusque là. C'étaient des cris d'agonie pénétrants comme ceux de l'homme, mais plus puissants, les cris des animaux féroces abandonnés dans leurs cages fermées. Le miaulement aigu du tigre et de la panthère perçait dans cet ensemble sinistre; le rugissement du lion le dominait parfois, mais ce n'était plus le rugissement majestueux et royal; l'approche de la mort inévitable abattait ce grand courage au niveau de la lâcheté de la hyène; sa voix ne menaçait plus; elle suppliait, elle implorait miséricorde, et les hommes, s'arrêtant pour l'écouter, oubliaient un instant leur propre désespoir en présence de celui du roi des déserts.

Sur les plus hautes arcades, que l'embrasement assiégait mais n'atteignait pas encore, l'amour maternel donna un exemple digne d'éternelle compassion. Une lionne parut, émergeant du milieu de l'incendie, et portant son petit lionceau dans sa gueule. Comment elle s'était échappée de sa cellule, personne ne le pourrait dire. Peut-être, dans sa rage, avait-elle brisé les barreaux, peut-être le plancher de bois s'était effondré, et elle s'était lancée au travers, non pour elle, mais pour ce fruit de ses entrailles dont le péril lui faisait oublier le sien. Elle allait et venait sur le sommet de l'édifice circulaire; elle s'arrêtait parfois; ses regards tantôt se fixaient sur le feu qui montait de l'enceinte, tantôt sondaient la profondeur de l'abîme extérieur; mais elle était à près de cent cinquante pieds du sol de la rue; elle ne découvrait aucune chance de salut, pas plus en dedans qu'en dehors, et triste, la queue entre les jambes, l'oreille basse, elle reprenait sa promenade effarée, la gueule toujours ouverte et le lionceau au milieu

avec les jambes pendant de chaque côte. L'édifice le plus rapproché était un portique formant le pourtour d'une basilique. Elle regardait dans cette direction, ensuite elle retournait inspecter les flammes, puis elle revenait au portique. Il n'était pas à une distance horizontale très-grande, mais à une profondeur immense et tout au bas régnait le dur pavé de pierres.

Cependant les flammes gagnaient toujours ; déjà elles enfermaient la lionne comme dans un cercle ; l'épaisse fumée la dérobait par instant à la vue, et alors elle baissait la tête et cherchait à cacher son petit sous son poitrail pour lui épargner la souffrance. A la fin, pendant que se retirait un tourbillon qui l'avait enveloppée plus longtemps que les autres, elle parut ne plus hésiter. Reculant de quelques pas, afin de prendre son élan, elle s'élança et fit un bond énorme du côté du portique.

Si elle eût été seule et fraîche dans ses forces, elle eût, sans doute, réussi à exécuter ce saut prodigieux et à gagner un asile au moins provisoire. Mais elle était fatiguée de ses précédents efforts, et la flamme lui avait déjà écorché les flancs en plus d'un endroit. En outre, elle tenait toujours son petit ; ce poids additionnel l'entraîna la tête en bas. Ses pieds de devant frappèrent seuls sur le bord du toit glissant ; pliée en deux, une moitié de son corps sur le toit, l'autre pendant en dehors, elle labourait follement le marbre de ses ongles crispés, ne pouvant se servir de la gueule sans lâcher son lionceau, et ses pieds de derrière s'agitaient en-dessous contre la muraille, mais sans y trouver de point d'appui. Ce terrible effort ne pouvait durer. Peu à peu ses membres se détendirent ; une dernière fois elle se ramassa sur elle-même pour se rejeter sur le toit ; c'était impossible. Ses pieds de derrière cessèrent de s'agiter, ceux de devant glissèrent du point où ils s'appuyaient ; elle roula comme une masse inerte, chercha encore à se retourner dans sa chute pour tomber sur ses pattes, mais n'en eut pas le temps, et l'instant d'après elle gisait sur le dos, les pieds en l'air, la colonne vertébrale brisée, immobile.

Son petit, ayant rebondi sur sa tête renversée, n'avait pas été fracassé comme elle. Il fut trouvé blotti contre le sein maternel, cherchant à le sucer encore et se plaignant comme un petit chat. Il fut recueilli par un spectateur compatissant mais ne survécut à la lionne que peu de jours.

Mais parmi les captifs abandonnés par leurs gardiens, il n'y avait pas seulement des animaux ; il y avait aussi des hommes dans les maisons

de détention. Les passants, en se hâtant dans les rues sous les hautes murailles noires, entendaient leurs cris; mais personne n'avait le loisir de s'en préoccuper.

La plus grande prison de Rome, qui n'était pas la prison Mamertine, fut atteinte vers la fin du second jour. Durant quelques heures, l'épaisseur de la pierre arrêta les progrès de la conflagration ; mais bientôt la chaleur intense se fit sentir aux prisonniers, qui ne se doutaient de rien, et des crépitations accompagnées de clartés effrayantes, furent distinguées sur les toits. On appela les geôliers, aucun ne vint. Alors éclatèrent les cris de terreur, les imprécations, les supplications inutiles. Les détenus, dans leur désespoir, se jetaient contre les murs que rien n'ébranlait, et les lueurs devenaient plus éclatantes, la chaleur plus suffoquante, le danger plus rapproché.

La pièce la plus vaste, où se trouvaient plusieurs centaines d'hommes, avait pour fenêtres, à dix pieds au-dessus du sol, d'étroites ouvertures traversées en tous sens par d'épais barreaux de fer scellés dans la pierre. Les prisonniers montèrent sur les épaules les uns des autres et essayèrent d'ébranler le grillage ; mais les blocs massifs et le ciment romain étaient d'une solidité à défier les démolisseurs; à Rome on bâtissait pour l'éternité.

Alors les malheureux cherchèrent une porte plus faible que les autres; ils les essayèrent toutes successivement mais en vain. Réunissant leurs efforts ils s'arcboutèrent contre elles de leur poids réuni : aucune ne laissa entendre le moindre craquement. Ils voulurent arracher le pavé, creuser sous les portes et sous les murs, partout la pierre et le ciment faisaient corps ensemble; les ongles, seuls outils de leur travail désespéré, y imprimaient à peine une raie légère.

La chaleur augmentait toujours; l'air s'embrasait; bientôt on ne songea plus à s'échapper mais seulement à respirer. Ceux qui avaient travaillé avec le plus d'abandon furent épuisés les premiers; ils tombaient pantelants sur le sol. Plusieurs cherchaient les fenêtres, mais ils trouvaient l'atmosphère extérieure plus chaude que l'intérieure. L'abattement succéda à l'exaspération, l'immobilité à la frénésie ; ils s'entassaient dans les coins qui semblaient devoir être le plus longtemps respirables, se couchaient le front contre le pavé qui gardait encore quelque fraîcheur, et ils attendaient la mort.

Chaque cellule où languissait un détenu solitaire fut témoin des mêmes efforts accomplis par des individus isolés. Il n'y eut pas en cette épouvantable journée une seule porte ou fenêtre de la

prison qui n'eut à soutenir un choc; et il n'y en eut pas une qui céda.

Mais déjà les plafonds s'affaissaient et les grilles de fer devenaient rouges. De derrière ces grilles on eût pu voir grimacer des spectres hideux qui s'y cramponnaient encore, montrant des têtes dépouillées par la flamme et appelant au secours longtemps après que tout espoir de secours était évanoui. Puis ils retombaient les uns après les autres, maudissant Rome, l'empereur et les dieux; et l'incendie roulait sur eux, et sous les toits effondrés, entre les murs qui se dressaient nus et noirs, on n'entendait plus que le sifflement sourd du feu toujours activé par le vent.

Une nouvelle nuit et un nouveau jour s'écoulèrent. La chute du vent ou une grande pluie pouvait seule préserver les quartiers qui restaient encore debout dans la malheureuse ville; mais le vent ne s'apaisait point et le ciel restait pur.

Que faisait pendant ce temps l'empereur, celui qui en assumant sur lui toutes les dignités, avait assumé toutes les charges et toutes les responsabilités du gouvernement?

Néron était à Antium, où la nouvelle du désastre ne parut ni l'étonner ni l'émouvoir. Il n'en revint que le troisième jour, et ce ne fut point pour diriger l'organisation des secours, mais pour monter sur la tour qui s'élevait au milieu des jardins de Mécène, et de là contempler le coup d'œil.

Il était nuit. Les deux tiers de Rome ne présentaient qu'une masse noire, calcinée, plongée dans l'ombre, mais d'où jaillissaient çà et là des traînées du feu couvant sous la cendre. Temples, tours, obélisques, reliques de huit siècles, gisaient à terre; ceux qui restaient debout dessinaient sur un fond de flammes leurs silhouettes immobiles et noires comme des témoins attristés de l'immense ruine. L'incendie toujours vivace bordait l'espace consumé, s'éteignait le long du Tibre, flamboyait au delà du Cœlius et de l'Aventin et illuminait l'horizon; seules, les antiques murailles de Servius Tullius en interrompaient la continuité, se développant au travers du feu comme une vaste chaîne sombre et plongeant dans les vallées pour remonter sur les collines. Le mont Capitolin, ce palladium des destinées romaines, avait été épargné jusque-là; on le voyait surgir, avec sa couronne de temples, comme une île au milieu d'une mer embrasée. Des torrents de fumée, des fragments de bois enflammé et des tourbillons d'étincelles passaient, emportés par le vent, par-dessus le

champ de Mars et le Janicule, et allaient semer sur les champs de l'Étrurie, les cendres de Rome.

Néron était dans le ravissement. Quelques courtisans l'entouraient; parmi eux Pétrone et Tigellin. Il regarda sans se lasser pendant de longues heures, muet, mais laissant échapper de temps à autre des exclamations comme celle-ci :

— Cela mériterait qu'on vînt du bout du monde! Pareil spectacle ne s'est pas vu depuis la ruine de Troie. C'est un tableau à vous faire dire : Le voir et puis mourir!

Puis il éclata en sanglots.

— Bah! le désastre est réparable! insinua Pétrone, dont l'épicuréisme n'avait pas éteint complétement la sensibilité. Dans trois ou quatre ans il n'y paraîtra plus.

Néron se retourna vers Pétrone, avec un geste de souverain mépris :

— Il s'agit bien de désastre! murmura-t-il. Pour songer au désastre en ce moment, il faut n'avoir pas le sentiment de l'art. O mes amis, je pleure parce que c'est trop beau! je pleure parce que je me dis que je ne reverrai plus jamais rien de pareil!

Tigellin observa qu'il avait encore des milliers de villes sur ses domaines, et qu'il pourrait renouveler le spectacle quand il lui plairait.

— Non, répondit Néron ; il n'y a qu'une Rome sur mes domaines.

— Eh bien! répliqua Tigellin, quand elle sera rebâtie, nous recommencerons.

— Hum! ces passe-temps là sont de ceux dont il n'est pas prudent d'abuser! dit Néron, qui eut un éclair non de pitié, mais de bon sens.

— Vous êtes le maître, répliqua Tigellin, Rome n'existe que pour votre bon plaisir.

Néron ne répondit rien ; il s'était remis à contempler l'incendie. Il s'en détacha enfin, à regret, et non sans y revenir à plusieurs reprises.

— Allons, dit-il, venez à mes jardins, à mon théâtre. Je vous chanterai mon ode sur les ruines de Troie. Vous verrez comme elle s'adapte bien à la circonstance.

Ils descendirent, sautèrent joyeusement à cheval et traversèrent le Tibre. Pour y parvenir, ils durent suivre des quartiers brûlés. La belle humeur de Néron n'en fut nullement altérée. Se tournant vers Pétrone :

— C'est un imbécile, le poëte qui a dit :

« Moi, mort, que la terre s'embrase! » Il devait dire : « Moi, vivant! »

— Il l'aurait dit bien certainement, suggéra Tigellin, s'il avait vu ce que nous venons de voir.

Arrivés au jardins de Néron, qui couvraient la colline du Vatican, ils se rangèrent devant la scène du petit théâtre impérial, où l'artiste couronné parut en costume troyen, accorda sa harpe et entonna l'ode annoncée. Naturellement, ils ne lui marchandèrent point leurs éloges. Tantôt ils écoutaient comme en extase, tantôt ils affectaient l'attitude de la terreur ou de la pitié; puis à la fin de chaque strophe, ils éclataient en applaudissements irrésistibles.

Du théâtre, qui dominait le cours du Tibre et une partie de la cité, on apercevait parfaitement l'incendie progressant toujours, Néron le montrait en chantant et s'extasiait sur la vérité de ce décor. Emporté par son enthousiasme, il recommença l'ode plusieurs fois et ne cessa que vaincu par la fatigue. Tigellin lui ayant fait observer que l'air frais de la nuit pouvait endommager son incomparable organe, il consentit à se réserver pour le lendemain.

Ainsi l'effroyable calamité qui dévorait sa capitale, n'était envisagée par Néron qu'au point de vue de l'art. Mais les cris de la multitude souffrante ne tardèrent pas à monter jusqu'à lui, et à forcer autrement cette attention.

Le peuple, sans travail et sans provisions pour le jour, sans asile pour la nuit, campait dans les jardins et sur les places publiques, pillait les magasins de vivres et les boutiques restées intactes et portait l'insolence, excusable par l'extrême besoin, jusqu'à envahir les maisons et à en chasser les habitants pour s'installer à leur place. L'anarchie, le vol, le meurtre, étaient à l'ordre du jour. Peu à peu le bruit se répandit qu'on avait vu l'empereur insoucieux et gai, chanter au milieu de la détresse universelle, et il n'est pas douteux que l'indignation et le désespoir public n'eussent fait justice de l'auteur présumé du désastre, si celui-ci n'eût pris à temps des précautions.

— Eh bien! fils des ravageurs de Troie, demanda-t-il à Cinéas dans la matinée du quatrième jour, n'avez-vous pas rencontré dans les rues Énée portant son père sur son dos ou Créuse cherchant son mari?

— Seigneur, répondit l'Athénien s'efforçant de sourire, Énée et les siens sortirent de Troie, et les vainqueurs n'avaient rien à redouter de leur vengeance.

— Que voulez-vous dire, Athénien?

— Je veux dire que la multitude ruinée et affamée cherche à qui s'en prendre de ce qui arrive, et que les dieux eux-mêmes ne sont pas épargnés dans ses imprécations.

— Ah! et moi non plus probablement.

L'Athénien s'inclina.

— Bien, j'aviserai, reprit Néron. Les patriciens et l'aristocratie, cela m'est égal; mais je tiens à ne mécontenter ni le peuple ni l'armée. Merci, mon Appollon.

Il fit ouvrir le champ de Mars, le palais d'Agrippa, celui de Mécène et jusqu'à ses propres jardins du Vatican. Il fit acheter à Ostie et distribuer tous les outils et instruments de travail qu'on y put trouver et vida le trésor public pour faire baisser le prix du pain.

— Je rattraperai cela sur quelque gros sénateur, se disait-il. Mais ma popularité! Apollon a raison : ma popularité!

Il rappela Cinéas et lui demanda s'il était content des ordres qu'il venait de donner.

— Seigneur, dit Cinéas, vous mettriez le comble à l'excellent effet qu'ils ont produit, si vous vous montriez dans les rues et si vous dirigiez en personne la résistance au fléau.

— Cela, non, dit l'empereur, surtout la nuit; j'ai à ménager ma voix; un rhume est si vite attrapé, mais je vous donne tout pouvoir à vous et au préteur Hercule.

— Seigneur, il faudrait faire la part du feu, ce à quoi personne n'a songé encore : il faudrait démolir les maisons qui avoisinent le Forum et bordent le mont Viminal. Sans cela, le Capitole est perdu.

— Faites, répliqua Néron; je vais enjoindre à Tigellin de mettre l'armée à votre disposition. Mais je ne vous reconnais plus, vous vous gâtez; vous travaillez trop pour un Apollon.

Le cinquième jour se levait lorsque, pour la première fois, on commença à faire le vide devant l'incendie. Les soldats appelés du camp des Prétoriens, étaient à l'œuvre, armés de haches, de pioches et de leviers, et distribués par compagnies, une pour chaque maison. Le terrible bélier les précédait là où cela était nécessaire, et la multitude oisive, dès qu'elle eut compris le but qu'on se proposait, leur prêta immédiatement l'aide de ses mains. En moins de vingt-quatre heures, tous les édifices voués à la destruction étaient au niveau du sol.

Le feu s'acharnait sur les dernières maisons qu'on lui avait aban-

données; mais il s'élançait en vain pour franchir la ligne tracée devant lui; force lui fut de se replier sur lui-même et de s'éteindre, faute d'aliments.

Il avait régné en maître pendant six jours et sept nuits.

Toutefois, comme tout danger n'était pas complétement passé et que des étincelles voltigeaient encore du brasier jusque sur les toits préservés, une partie de la troupe resta sur pied, prête à se porter partout où l'on pouvait avoir besoin d'elle.

Labéon et Cinéas étaient épuisés de fatigue; Cinéas se rendit néanmoins à l'hôtellerie de Virginia et du Centurion, pour voir si rien n'y manquait. Il remarqua sur la route des citoyens qui creusaient dans les décombres encore chauds de leurs maisons pour en rebâtir de nouvelles, et il admira l'énergie du caractère romain et la vigueur avec laquelle la nature humaine réagit contre la destruction.

Le prêteur rentra à sa maison du Viminal, où Héléna l'attendait avec une anxiété plus facile à comprendre qu'à exprimer. C'était la première fois, depuis six jours, qu'il pouvait reposer en paix. Aussi ne tarda-t-il point à s'endormir profondément. Tous les serviteurs également fatigués l'imitèrent, à l'exception de deux, Isaac et Galdus.

— Veillons et faisons la ronde chacun à notre tour, avait dit l'Israélite au Breton; j'ai entendu quelqu'un murmurer ces mots : « Imbécile! d'avoir commencé par le cirque Maxime! » J'ai même cru reconnaître une ancienne connaissance à moi, qui porte sur le front, et pour cause, un bandeau cachant trois lettres, trois lettres que je ne te nommerai pas, Breton, puisque tu ne sais pas lire. Veillons toujours, commence et appelle-moi à minuit pour que je te relève de garde.

Galdus ne se l'était pas laissé dire deux fois. Il était sorti sans bruit de la chambre qu'il occupait devant l'entrée de celle de Marcus, dans une aile séparée de la maison.

Vers minuit, il crut entendre un bruit suspect daus un escalier; il y courut; un homme se sauva devant lui. Il le poursuivit assez loin, mais vainement, et perdit un temps précieux à le chercher dans l'ombre.

Quand il revint, la maison était en flammes. Les esclaves se sauvaient de toutes parts, à demi vêtus. Labéon emportait dans ses bras Héléna évanouie. Il venait de la déposer en plein air, où la fraîcheur de la nuit la ranima bientôt. Il retournait vers le milieu de l'incendie, mais la jeune femme se précipitait à sa suite.

— Marcus ! Où est Marcus?

L'aile de la maison où reposait l'enfant avait été la première envahie. La flamme y tourbillonnait sous les portiques. L'entrée était inabordable. Labéon embrassa une colonne et essaya de grimper en haut; impossible : ses bras vigoureux glissaient sur le marbre poli. Il retourna en arrière, maudissant les dieux.

Héléna pâle, tremblant comme une feuille au vent, mais réconfortée par une courte prière, cherchait parmi les esclaves fugitifs la nourrice et une autre femme qui couchaient dans la chambre de Marcus. Elle les y rencontra et son désespoir s'en accrut.

— O Madame, dit Gortynia prévenant les reproches, où est Galdus? l'enfant doit être avec lui. Marcus était levé et nous a dit qu'il cherchait Galdus; le feu a paru dans l'escalier, nous avons perdu la tête, et nous sommes descendues en courant. Ne trouvant pas Marcus en bas, j'ai voulu remonter, mais je n'ai pas pu. Il doit être avec Galdus ; où est Galdus?

Un esclave déclara avoir vu le Breton rentrer de la ville à l'instant même et tout seul.

Héléna s'arrachait les cheveux ; la nourrice voulait rentrer dans es flammes, mais on la retint.

Labéon, l'œil hagard mais sec, offrait la liberté et une fortune à qui lui ramènerait son fils.

Tout d'un coup, sur le *solarium* ou esplanade du toit de la maison, à une place menacée de plusieurs côtés mais non encore touchée par l'incendie, parut une forme humaine, un enfant. C'était Marcus.

Il s'avança jusqu'au bord de la plate-forme et regarda en bas ; la profondeur le fit reculer.

Alors il se retourna et regarda les flammes.

— Une échelle, criait Labéon, cent mille sestèrces pour une échelle !

Les esclaves couraient en tous sens et n'en trouvaient pas ; les hangars du jardin flambaient; les voisins commençaient à peine à s'éveiller.

Labéon fit une nouvelle tentative pour grimper à un pilier. Héléna et la nourrice tendaient les bras sous la plate-forme et criaient à l'enfant de sauter ; mais, il y aurait eu de la folie à le faire ; on les éloigna.

Marcus ne montrait aucune frayeur. Il envisageait la mort en face et sans pâlir. Il se mit à genoux, traça un signe sur sa poitrine

et parut faire sa prière, aussi calme que s'il eût été au pied de son lit.

— Oh ! mon fils, mon fils !

Ce double cri, parti à la fois du cœur d'Héléna et de celui de Labéon, le tira de sa tranquillité. Il sourit tristement et envoya un baiser à son père et à sa mère en leur criant :

— Papa, maman, adieu !

Labéon se demandait si c'était bien là le timide enfant qui n'avait pu voir les combats de gladiateurs. Il comprenait pour la première fois la nature de sa frayeur et celle de son courage, et l'enfant qu'il allait perdre lui apparaissait plus admirable et plus cher que jamais.

— Ne pleure pas, papa, nous nous retrouverons !

Le père se cacha les yeux avec ses mains, incapable de soutenir ce spectacle plus longtemps.

En ce moment un homme, ou plutôt un spectre, tant il était noir et brulé, jaillit pour ainsi dire des flammes derrière Marcus. Il arrachait ses vêtements qui fumaient et flambaient et se déshabilla en un clin d'œil presque complétement. Sa nudité montrait des formes athlétiques; l'enfant se jeta dans ses bras; on a deviné Galdus.

Il déroula une grosse corde qu'il serrait dans ses mains et qui fumait aussi, car il avait eu la précaution de se plonger dans l'eau avant de braver le feu, il l'essaya en la tirant de toute la longueur de ses bras. La corde brûlée se cassa par deux fois sous son effort. Il ne parut point s'émouvoir de l'accident, renoua rapidement les morceaux les uns aux autres, puis attacha un bout de la corde à la balustrade du *solarium* et jeta l'autre par dessus.

— Malheur ! elle est trop courte s'écria Labéon.

Mais il n'y avait pas à hésiter. Déjà la flamme inondait le *solarium* et l'espace vide se rétrécissait à vue d'œil autour du Breton et de l'enfant.

Galdus enjamba la balustrade et se suspendit dans l'espace afin de s'assurer de la corde. Il descendit la longueur de deux ou trois brasses et remonta, le tout avec l'agilité d'un écureuil, ou plutôt d'un sauvage habitué à la vie des forêts.

Alors il tira de sa bouche une autre corde plus mince, s'accroupit, fit signe à Marcus de monter sur son dos et le lia autour de ses épaules. Puis il enjamba de nouveau la balustrade et se mit en devoir de descendre avec son précieux fardeau.

Arrivé à l'extrémité de la corde il était encore à plus de vingt-cinq

pieds au-dessus du sol. Se tenant suspendu par une main seulement il détacha de l'autre l'enfant lié à ses épaules et lui dit de se laisser glisser le long de son corps. L'enfant obéit et descendit à son tour le long du géant, jusqu'à ce qu'il fut suspendu à ses pieds. Dans cette position il n'était plus qu'à une vingtaine de pieds du sol. Il se laissa tomber et Labéon le reçut dans ses bras.

Alors le Breton imprima à la corde un léger balancement, puis il s'élança en avant et retomba sur la pointe des pieds.

La chute ne parut lui avoir fait aucun mal; mais sa poitrine, ses bras et ses jambes offraient des brûlures profondes; il n'avait plus ni barbe, ni cheveux. Quant à l'enfant, il n'avait pas une égratignure.

Labéon et Héléna ne disaient pas un mot. Ils serraient Marcus tour à tour contre leur cœur; la mère levait au ciel des yeux chargés de reconnaissance; le père ne pouvait détacher les siens de l'enfant; il tremblait, il riait, puis tout d'un coup il se baissa sur lui et le dur soldat se mit à pleurer comme s'il eût été lui-même un enfant.

— Je n'avais pas peur, disait Marcus; papa, je serais mort en Romain; maman, je serais mort en chrétien, qui sait qu'il va au ciel. Mais cela vous aurait fait trop de peine; j'aime encore mieux rester avec vous. Où est Galdus?

Le père et la mère, en effet, avaient un peu oublié, dans les premiers transports de leur joie, celui auquel ils devaient le salut de leur fils.

Mais le juif Isaac avait devancé leur sollicitude. Comme il ne restait rien de la maison de Labéon, il avait pris sur lui de le faire transporter chez un compagnon d'armes de ce dernier, chez Julius Agricola, le futur conquérant de la Calédonie, lequel demeurait en bas du mont Esquilin près de la porte Esquiline.

Labéon fit louer des litières et les voitures qu'on put trouver et acheminer sa famille sur sa villa de la voie Appienne. Après quoi il se rendit personnellement chez Agricola, lui raconta l'histoire du Breton et le lui recommanda comme lui-même. Le vertueux Romain lui promit d'en avoir soin et l'engagea à lui laisser aussi le médecin juif.

Dans sa carrière administrative et militaire, Agricola avait marché jusqu'alors du même pas que Labéon. Il revenait de l'Asie où il avait passé quelque temps en qualité de questeur, et d'où il ramenait une petite fille, son unique enfant; il était en ce moment tribun du peuple,

et désigné pour la préture. Mais les emplois et la légitime ambition de ces deux hommes ne les empêchaient pas de sentir profondément le malheur des temps. Ils ne purent se défendre de s'en ouvrir l'un à l'autre avant de se séparer.

Un jeune homme à l'air rêveur, étudiant pour le barreau et familier de la maison d'Agricola, se trouvait là en ce moment. Labéon, qui ne l'avait pas aperçu tout d'abord, craignit d'avoir trop parlé en sa présence.

— On peut compter sur lui, dit Agricola, il est de la famille Cornélia et son extrême réserve en paroles lui a mérité un surnom fort honorable, surtout de nos jours. Ah! mon pauvre Labéon, pour retrouver aujourd'hui dans les masses les vertus de l'ancienne Rome, on est réduit à aller chez les barbares. Combien faut-il que nous soyons avilis pour garder le gouvernement que nous avons! Mais le poignard de Brutus et de Cassius ne suffirait plus à nous venger...

Le jeune homme taillait la pointe d'un roseau à écrire, il releva la tête avec une expression de fierté qui frappa le visiteur.

— Pour venger Rome, murmura-t-il, je connais quelque chose de mieux que le poignard de Brutus.

— Et quoi donc? demanda Labéon.

— Ceci, répliqua le jeune homme en montrant sa plume.

Agricola sourit. Labéon lui demanda en le quittant le nom de cet écolier, qui taillait sa plume en songeant au poignard de Brutus.

— On l'appelle Tacite, répondit Agricola.

L'embrasement du Viminal ne fit que peu de ravages; les secours qui étaient prêts et abondants, en eurent raison en quelques heures, et cet épisode de la terrible catastrophe fut le dernier (1).

Galdus ne fut pas non plus très-longtemps à se rétablir. La première fois qu'il reparut à la villa, le préteur lui dit :

— Galdus, je vous dois plus que la vie. A partir de ce jour, vous êtes libre.

Il s'attendait à une explosion de joie et fut très-surpris de voir le visage du Breton s'assombrir.

— En second lieu, vous êtes riche; je suis engagé par ma parole à vous assurer une fortune.

Galdus, les yeux fixés vers la terre, ne le remerciait point.

(1) Je m'écarte ici de l'opinion probable de Tacite (*Annales*, xv, 40), fort obscur dans ce passage, et de celle de Crevier (*Histoire des empereurs*, liv. xi) qui prétend, d'après une ancienne inscription citée par Juste Lipse, que le second embrasement de Rome ne dura pas moins de deux jours.

— Enfin, si vous le désirez, je vais vous renvoyer dans votre pays. Parlez, quand voulez-vous partir ?

— Je ne partirai pas, répondit enfin Galdus.

— Quoi ! vous ne tenez plus à votre chère Bretagne ?

— Hélas ! dit Galdus, pourquoi y tiendrais-je ? Tous ceux qui m'attacheraient à elle sont morts : mon père est mort, mère, frères, tous. Mon cœur, transplanté, a pris racine ici. Ici est Marcus. Il est mon père, il est ma mère, il est mon frère, il est mon Dieu. Si la liberté que vous m'offrez doit me séparer de lui, je la refuse, donnez-moi la liberté de rester toujours avec lui, je serai assez récompensé.

Il parlait avec une impétuosité rude qui toucha profondément Labéon. Celui-ci lui prit les deux mains dans les siennes et les lui serrant avec ardeur :

— Brave Breton, soyez libre, mais restez mon hôte, vous êtes mon égal, vous êtes mon ami.

— Et vous, soupira le Breton, vous êtes le père de Marcus ! j'accepte de n'être plus votre esclave, mais je reste votre serviteur.

Et Marcus procéda, suivant les instructions que lui donna son père, à la cérémonie légale de l'affranchissement, vu que le Breton était son esclave à lui personnellement.

Devant son père qui, en sa qualité de magistrat, représentait la loi, il posa la main sur le Breton et dit : « Je veux que cet homme soit libre et jouisse des droits de cité romaine ». Alors le préteur toucha trois fois avec une baguette la tête de Galdus ; puis Marcus le prit par le bras, le fit tourner sur ses talons et lui donna un léger coup sur la joue. Il était libre.

Cette cérémonie qui pouvait s'accomplir partout, dans la rue, à la campagne, à la promenade, quand même le préteur, consul ou proconsul dont la présence était requise, n'avait aucun insigne de sa dignité (1), fut renouvelée par Cinéas, en faveur d'Isaac, et celui-ci dressa acte de ce double affranchissement.

Cependant Rome commençait déjà à se relever de ses ruines. Des quatorze régions qui la partageaient, quatre seulement restaient intactes, trois étaient complétement détruites, les sept autres l'étaient aussi pour la plus grande partie ; plusieurs d'entre elles ne présentaient qu'une rue debout. Néron donna quelques regrets aux chefs-d'œuvre d'art qui avaient disparu, à l'autel antique qu'Évandre avait consacré à Hercule, au Palladium et au feu sacré, détruits avec le

(1) Ulpien, tit, Ier, § 7 ; *Digest.*, XL. tit. II, leg. 32, etc. ; *Institut.*, I, tit. v, § 2.

temple de Vesta, aux chefs-d'œuvre d'airain du théâtre de Corinthe que Mummius avait dédiés aux dieux dans le temple de la Lune. Mais il se consola en artiste. Il commença par s'emparer de l'espace et des débris, fit tracer une vaste enceinte qui embrassait le Palatin, le Célius et l'Esquilin, et jeta les fondements d'un palais ou plutôt d'un groupe de palais qui répondissent non-seulement à la majesté de l'empire, mais au génie du premier poëte de l'univers. Les richesses accumulées dans cette demeure en égalèrent l'immensité et lui méritèrent le nom de *Maison d'or* (1). On y voyait une statue colossale de Néron, haute de cent vingt pieds, des colonnades sur trois rangs et d'une longueur de plus d'un mille, un étang pareil à une mer et des champs cultivés, des prés, des vignobles, des forêts giboyeuses qui présentaient l'aspect d'une solitude et les perspectives de la campagne (2).

En même temps, afin de prévenir la précipitation qui, au lendemain de l'incendie de Rome par les Gaulois, avait produit tant de rues étroites et tortueuses, un plan uniforme et grandiose fut imposé aux reconstructions et régularisa ce que l'habitation d'un homme laissait de place à la ville. Les citoyens obligés pour la plupart de se reporter au delà du mur d'enceinte de Servius Tullius, se consolèrent de la distance qui les séparait désormais du Forum, centre des affaires, par le spectacle des alignements à perte de vue et par les magnifiques façades des bâtiments nouveaux qui n'étaient plus les leurs, à la vérité.

Néron prenait très au sérieux les fonctions d'architecte en chef qu'il s'était naturellement attribuées. Auguste avait trouvé la ville de briques et l'avait laissée de marbre; lui, après l'avoir trouvée de marbre, il voulait la laisser d'or; tout devait être renouvelé jusqu'au nom glorieux de Rome; ce nom était remplacé par celui de Néronia.

D'autres mains travaillaient avec moins de fracas à réparer d'autres ruines. Ceux des chrétiens qui se trouvaient parmi les incendiés avaient en général trouvé un refuge chez leurs frères plus heureux; cependant un certain nombre étaient encore sans asile et restaient à la charge de Pierre et de Paul. En outre, des centaines d'enfants que personne ne réclamait avaient été ramassés çà et là, et les apôtres hésitaient à livrer à l'État, c'est-à-dire aux superstitions païennes, ces âmes innocentes, espoir de l'avenir. Cinéas, à la prière du centurion Julius, reçut, dans sa villa de la voie Appienne, tous ceux de ces enfants, que la jeune Gauloise avait elle-même recueillis. Ce fut Héléna qui présida à ces arrangements. Julius, n'ayant pas cru devoir

(1) Suétone, *Néron*, XXXI; Tacite, *Annales*, XV, 42; Pline, etc.

accepter l'hospitalité de Cinéas, était resté avec Virginia dans une petite maison d'un faubourg de Rome.

Héléna ne pouvait assez admirer la complaisance et la générosité de son frère dans ces circonstances. Elle s'étonnait qu'il ne fût pas encore chrétien, lui qui pratiquait si bien la grande vertu chrétienne, la charité.

— La Charité, répondait l'Athénien, c'est un beau nom et une plus belle chose. Je sais gré à Jésus d'avoir fait tourner sur ce pivot tout son système religieux. Il pouvait en choisir un autre qui lui eût gagné du premier coup les deux tiers du monde romain, je veux dire la *Liberté*; mais c'était choisir en même temps la révolution ; il s'est contenté de l'égalité des âmes, il laisse le reste à la libre initiative des propriétaires d'esclaves. Le principe est posé, le temps se chargera de développer les conséquences. Mais plus je réfléchis à la fécondité de ce principe, plus j'y trouve la solution du problème social tout entier.

« J'ai aussi médité beaucoup, ma chère sœur, sur certaines prophéties que m'a fait lire ton bibliothécaire israélite, bien que les docteurs de sa nation les entendent, à ce qu'il paraît, d'une autre manière que moi. Elles m'ont rappelé presque mot pour mot d'étranges paroles de notre Platon, dans le second livre de sa *République*. Je veux parler de sa définition prophétique, du Juste qui n'aura d'autre appui que sa vertu même, et qui sera méprisé et détesté comme un criminel.

« Que le Juste, dit-il, soit honni, bafoué, torturé, chargé de chaînes ; et après avoir souffert toutes sortes de maux, *qu'il soit crucifié.* »

— Je m'en souviens, répliqua Héléna, je me rappelle aussi l'étrange dialogue de Platon, où Socrate et Alcibiade proclament tour à tour la prochaine arrivée d'un sage envoyé de Dieu, pour dissiper les ténèbres de la philosophie, et ce passage d'Eschyle où le poëte annonce que son héros Prométhée, symbole de l'humanité, sera délivré lorsqu'un Dieu s'offrira pour succéder à ses souffrances, et voudra bien descendre pour lui aux enfers. J'ai entendu Paul discourir sur ces citations extraordinaires. Il y en ajoutait même beaucoup d'autres, extraites des livres des législateurs, ou des sages de l'Orient, et que je n'ai point retenues.

— C'est merveilleux, dit Cinéas. Rapprochés de l'oracle sybillin dont parle Cicéron, qui annonce « la venue d'un roi qu'il faudra reconnaître pour être sauvés » et qui a inspiré à Virgile sa mystérieuse quatrième églogue, si complètement absurde, si on l'applique

à un simple mortel; rapprochés enfin de la tradition universelle qui promet l'empire dans un avenir prochain à des gens venus de l'Orient, ces témoignages sortis de sources si diverses portent un frappant caractère d'inspiration vraiment surnaturelle,

— Eh bien, reprit Héléna, pourquoi refuser de te rendre à cette évidence, ou du moins de l'examiner de près? Qu'attends-tu pour voir Paul ou pour demander une entrevue à Pierre?

— Plus tard, ma sœur; je vois encore de terribles difficultés. Cette croix, ces mortifications dont tu me parles quelquefois, cette simplicité sévère d'un culte annoncé par des pêcheurs et accueilli surtout par des esclaves, des rustres, des ignorants, tout cela choque ma délicatesse athénienne. Tu le sais, la poésie est mon élément: y renoncer est au-dessus de mes forces. Or, si ton Jésus peut satisfaire mon intelligence, peut-être même mon cœur, il ne suffit pas à mon imagination.

— Ah! mon frère, s'écria Héléna en élevant vers le ciel un regard de ravissement, tu ne le connais pas! suis-je moins Athénienne que toi? Ne suis-je pas ta sœur par la similitude de nos âmes plus encore que par la naissance? Eh bien, loin d'étouffer en moi le sentiment du beau, il l'épure, il l'élève, il divinise! Tu n'as pas oublié, Cinéas, les heures d'inspiration de notre belle jeunesse, alors que nous nous exercions à chanter tour à tour la nature et les dieux?

— Non certes, dit Cinéas en souriant, mais depuis lors, tu es devenue une matrone romaine; moi seul je suis resté dans les nuages.

— Eh bien, reprit Héléna, je remonte dans les nuages au près de toi. Prends ta lyre, ô mon doux poëte: chante les aimables allégories que que nous célébrions jadis ensemble; je te répondrai en chrétienne et tu verras s'il n'existe pas une poésie nouvelle capable de faire pâlir l'ancienne.

Ils étaient assis en ce moment à l'ombre d'un bouquet d'orangers, sur la terrasse où nous les avons trouvés au début de ce récit. Le soleil venait de disparaître du côté de Rome. Les cigales, dont le bruit strident et monotone assourdit dans les pays méridionnaux les plus belles journées d'été, commençaient à faire silence; la brise du soir agitait à peine le feuillage; on n'entendait que le roulement lointain de quelques chariots sur la voie Appienne et le murmure incessant de la grande cité à l'horizon.

Le frère et la sœur accordèrent leurs lyres dont ils se servaient, comme les anciens, moins pour accompagner que pour soutenir leur

déclamation et pour en régler le rhythme. Ensuite, après un léger prélude, Cinéas commença.

CINÉAS

Oui, ma sœur je le vois : notre Olympe est mensonge;
Mais le songe est si beau : comment sortir du songe?

HÉLÉNA

La nuit a ses splendeurs; mais dès que le jour luit,
Crois-moi, frère, le jour est plus beau que la nuit.

CINÉAS

Quoi! ne plus m'égarer aux sommet d'Idalie!
Ne plus tremper ma lèvre aux flots de Castalie,
Et cesser de frémir au souffle d'Apollon!
Quoi! détourner mes pas et fermer mon oreille,
Si le Pinde tressaille et si l'écho s'éveille
Aux concerts des neuf Sœurs dans les sacrés vallons!

HÉLÉNA

Du Calvaire escarpé tu graviras les cimes;
Là tu rencontreras des sommets plus sublimes;
Tu suivras Paul et Jean au sein de l'Éternel!
Tu prendras le cinnor des antiques prophètes
Et, dominant la terre et ses folles tempêtes,
Tes accents agrandis monteront jusqu'au ciel.

CINÉAS

Je ne verrai donc plus les Nymphes demi-nues
Entrelacer leurs mains sous l'ombre des rameaux,
Ni l'Amour lutiner les Nymphes ingénues,
Ni Pan sur le rivage enfler ses chalumeaux!

HÉLÉNA

Voici venir trois sœurs plus belles que les Grâces!
La Foi, dont le flambeau dirigera tes pas.
L'Espérance entraînant le monde sur ses traces,
La Charité berçant des enfants dans ses bras.

CINÉAS

Adieu, l'Hamadryade et ses sœurs prisonnières
Fendant, pour voir le jour, l'écorce des bouleaux!
Adieu Flore et Zéphyr, déités printanières,
Qui fécondent les prés et parent les côteaux;
Et vous, toujours en pleurs, Naïades murmurantes,
Qui sommeillez au bruit de vos ondes errantes;
Et toi, dont le trident calme les flots amers,
Ou trouble et fait bondir le noir limon des mers!

HÉLÉNA

Salut, Anges de Dieu, vous qui, guides fidèles,
Tenez les rênes d'or des soleils triomphants,
Anges qui promenez la foudre sur vos ailes,
Gardiens des aquilons et des petits enfants;
Toi surtout, mon conseil, mon soutien quand je tombe,
Ange qui du berceau me suis jusqu'à la tombe
Et qui prendras un jour mon âme entre tes mains
Pour l'offrir en tremblant au Juge des humains!

CINÉAS

Une dernière fois, couronne-moi de roses,
Glycère, et laisse-moi respirer à loisir
Les roses de l'Amour sur tes lèvres écloses,
Et qu'un vin pétillant, rallumant le désir,
Prolonge jusqu'au jour l'ivresse du plaisir!

HÉLÉNA

Une première fois, ô voluptés suprêmes!
Ma bouche s'est ouverte au Pain mystérieux;
Dieu repose en mon cœur, les Séraphins eux-mêmes
Rangés autour de moi, d'un œil respectueux
Admirent un bonheur qui n'est pas fait pour eux!

CINÉAS

Ah! que je chante encor ton douloureux veuvage,
Orphée, et ton retour le long du noir rivage
Qui rendait Eurydice à tes accents si doux!
Hélas, pour la revoir, impatient époux,
Tu te tournes : soudain, resaisissant sa proie,
L'Erèbe a retenti d'un triple cri de joie,
Et l'abîme à jamais se referme entre vous!

HÉLÉNA

Ouvrez-vous, ciel des cieux! Tombez, portes de flammes!
Il est ressuscité!.. Ne pleurez plus, ô femmes,
Du roc à soulever ne vous effrayez pas;
Voyez : la tombe est vide... Et toi, cruel Trépas,
Qu'as-tu fait de ta faux? Où donc est ta victoire?
S'il descend aux enfers qu'illumine sa gloire,
C'est pour en ramener les captifs sur ses pas!

CINÉAS

Au détour du vallon Diane s'est montrée :
Sa meute en aboyant bondit sous les forêts;
Rien n'échappe à sa vue, à sa main assurée,

Et sur le daim fuyant, sur la biche effarée
De son arc qui résonne elle épuise les traits.

HÉLÉNA

Une Vierge a paru dans les cieux : pour couronne,
Douze astres de son front ceignent l'heureux contour ;
Un dragon terrassé sous son pied nu frissonne
Et, de ses doigts ouverts sur les humains, rayonne
Un double et pur courant de lumière et d'amour.

CINÉAS

Regarde : quand Vesper au ciel commence à poindre,
Vénus avec sa cour effleure le gazon ;
Un vieux Faune trébuche en voulant les atteindre
Et la blonde Phébé sourit à l'horizon.

HÉLÉNA

Regarde : sur l'autel où ma foi le contemple,
L'Agneau divin repose, immolé mais vivant ;
Il pardonne, il attend, il veille et, dans son temple,
Une lampe avec lui veille seule souvent.

CINÉAS

Ecoute : de l'Olympe entends-tu le délire ?
L'entends-tu s'ébranler aux accords de la lyre ?
Entends-tu l'ambroisie et le nectar couler ?
Des coupes débordant c'est le choc en cadence ;
C'est l'éternelle joie et l'éternelle danse
Des dieux et des héros que rien ne peut troubler.

HÉLÉNA

Ecoute : quel fracas ! Le pôle tremble... Écoute !
Les astres égarés se heurtent dans leur route...
C'est l'Olympe croulant, c'est le temps arrêté.
Rentrez, démons menteurs, dans vos gouffres funèbres.
L'auguste Vérité, dissipant vos ténèbres,
Règne avec ses élus dans son éternité !

J.-M. VILLEFRANCHE.

*(La suite au prochain numéro.)*

# REVUE DE LA QUINZAINE

## I

La plupart des journaux viennent de faire une importante découverte : c'est qu'une entente politique existe entre la Prusse et la Russie. Une première visite du Czar à S. M. prussienne les avait portés à croire qu'il *y avait quelque chose*, une seconde entrevue des deux souverains a confirmé leurs soupçons. Voilà, certes ! de la perspicacité ! Ces mêmes journaux penseraient-ils donc qu'il *n'y a rien* si l'empereur Alexandre et le roi Guillaume ne s'étaient point vus ?

A notre avis, la situation est aujourd'hui, pour le fond des choses, ce qu'elle était avant l'entrevue de Kissengen. L'alliance prusso-russe n'est pas sortie de cette entrevue. Elle était conclue depuis longtemps, et c'est tout au plus si quelques arrangements secondaires restaient à prendre. Nous avons trop souvent exposé les raisons fondamentales d'un accord entre les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin pour juger nécessaire d'y revenir aujourd'hui. Bornons-nous donc à constater que la thèse que nous n'avons cessé de soutenir à ce sujet n'a plus de contradicteurs. On reconnaît que la diplomatie devait être impuissante à empêcher la Prusse et la Russie de se prêter appui.

Ces mêmes journaux, qui, prenant au sérieux certains articles des feuilles russes ou prussiennes, déclaraient impossible un accord complet et actif entre le Czar et le futur empereur d'Allemagne, rapportent maintenant, sous prétexte d'informations puisées aux meilleures sources, un tas de commérages sur les conditions de cet accord. Ils disent, par exemple, que la Russie va céder à la Prusse une grande partie de la Pologne, y compris Varsovie. Rien n'est moins vraisemblable et nous affirmons que rien n'est moins vrai. Ni la Russie, ni la Prusse n'abandonneront une partie quelconque des territoires qu'elles possèdent aujourd'hui. Ces deux puissances ont pour règle de conduite l'axiome philosophique, *ce qui est bon à prendre est bon à garder*. Elles n'ont pas de concessions à se faire et ne songent nul-

lement à s'en demander; elles s'entendent pour s'arrondir aux dépens des voisins.

Est-il besoin d'ajouter que les voisins appelés à faire les frais de l'alliance sont l'Autriche et la Turquie? Mais si nul doute n'est possible sur ce point, il est douteux encore que ces deux puissances soient attaquées simultanément. Divers indices font présumer que les alliés se contenteraient d'*inquiéter* la Turquie et voudraient précipiter la ruine de l'Autriche.

Cette tactique se comprend sans peine. La Turquie peut végéter plus ou moins longtemps, mais il lui est impossible de se relever; on n'a donc rien à redouter d'elle pour l'avenir. En revanche, pour le présent, il y aurait danger d'irriter l'Angleterre, si l'on marchait sur Constantinople. Et si l'Angleterre s'irritait, n'est-il pas évident que la France et l'Italie se joindraient à elle? Il en résulte que le plus sage est d'attendre.

Les choses se présentent différemment du côté de l'Autriche. Le désordre intérieur y est plus grand que chez les Turcs; car s'il y a deux classes ennemies et irréconciliables parmi les sujets du Sultan, — les chrétiens et les musulmans, — il y a dans l'empire austro-madgyard cinq ou six races entre lesquelles tout accord solide est pour longtemps impossible. Les musulmans au moins sont unanimes à vouloir le maintien de l'empire ottoman; mais en Autriche nulle population compacte, nulle force bien organisée ne veut fermement le maintien de l'empire autrichien. D'autre part, la France, après avoir travaillé plus que personne à la ruine de l'Autriche, est seule aujourd'hui à désirer son salut. Si l'Angleterre veut bien qu'elle vive, elle n'est pas disposée à faire de grands sacrifices pour la sauver. Quant à l'Italie, comme elle convoite Trieste et le Tyrol, elle se mettrait certainement à la suite de la Russie et de la Prusse si nous le lui permettions. Et peut-être même s'y mettra-t-elle sans notre permission.

Ces simples indications suffisent à montrer que l'Autriche est, aujourd'hui, plus menacée que la Turquie. « L'homme malade » ce n'est plus le Sultan, c'est le souverain qui, hier encore, s'appelait « l'Empereur Apostolique ». Il a misérablement abdiqué ce noble titre dans l'espoir de se fortifier, et il meurt. Laissons passer la justice de Dieu!

Le Prussien et le Russe sentent très-bien qu'ils ont la partie belle du côté de l'Autriche. Aussi poussent-ils activement les choses. La

propagande slavo-russe, qui depuis longtemps dirigeait ses plus vigoureux efforts sur les provinces slaves et grecques de la Turquie, travaille maintenant, de préférence, les Slaves autrichiens. Elle y trouve de grandes facilités. La Prusse cherche, — et c'est dans l'ordre, — à se rallier les Allemands. Elle nourrit, en outre, l'espoir de s'annexer la Bohême. Les manifestations qui ont marqué le tir fédéral de Vienne semblent avoir enrayé le mouvement de la Prusse; mais cet incident, qui l'a irritée sans la décourager, aura pour résultat de la pousser à agir plus vite. Elle voudra prouver que l'*unité allemande* ne peut être réalisée que par les vainqueurs de Sadowa, et, surtout, qu'il ne faut pas songer à la réaliser contre eux.

En somme, il est fort à craindre que le résultat de ce fameux tir, où les toasts ont fait plus de bruit que les carabines, ne vienne prouver une fois de plus que rien ne réussit aux faibles et aux indécis. Déjà il est démontré que si cette tapageuse manifestation était antiprussienne, elle n'était pas autrichienne. Elle avait pour but de revendiquer l'idée de l'unité allemande et le mérite de sa future réalisation au profit du parti démocratique. Il n'y a rien là qui puisse promettre à François-Joseph une revanche féconde et des jours prospères. D'autre part, comme ce prince et son ministre ont profité de la circonstance pour se montrer Allemands *avant tout*, l'irritation déjà très-vive des races non-germaniques de l'empire s'est encore accrue. Les agents russo-slaves n'ont pas manqué de dire que le cabinet de de Vienne songeait toujours à donner dans tout l'empire la suprématie aux Allemands.

L'empereur d'Autriche, malgré son aveuglement, et M. de Beust, malgré sa suffisance, doivent voir le péril. Ils ne peuvent, d'ailleurs, ignorer que la Russie compte un grand nombre d'organes dans la presse autrichienne, et que, dans toutes les provinces où l'élément slave constitue une force, se forment ou se sont déjà formées de prétendues *sociétés littéraires*, dont l'objet réel est de propager l'*idée russe*. Ces sociétés commencent à jeter le masque, et l'une d'elles vient de déclarer que les fractions de la *nation russe*, établies sur le sol austro-hongrois, ont droit à une existence nationale, c'est-à-dire *séparée*. On ne repousse pas encore la souveraineté de François-Joseph, mais on signifie au cabinet de Vienne que le moment est venu de reconnaître aux Russes, sujets hongrois et autrichiens, le droit : 1° de former des régiments séparés, ayant leur drapeau national; 2° d'être jugés dans leur propre langue; 3° d'avoir une église

*indépendante*, c'est-à-dire relevant du Czar. Et comme les meneurs savent parfaitement que leurs demandes seront repoussées, ils s'écrient : « Les Slaves de l'Autriche, et particulièrement les Ruthènes, « n'ont évidemment rien de bon à attendre du gouvernement de « Vienne; ils se consolent en voyant qu'ils ne sont pas seuls à « souffrir en Autriche, et par *l'espérance de se trouver bientôt dans « des conditions plus favorables à leur existence nationale.* »

Une proclamation adressée à tous les Slaves de l'empire d'Autriche se termine ainsi :

« Soyez dignes d'être Slaves. Unissez-vous à ce grand peuple « puissant (la Russie), qui seul pourra vous conduire à la réalisation « de toutes les aspirations saintes pour lesquelles vous avez tant « souffert.

« Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent ! »

M. de Beust et François-Joseph devraient s'appliquer cet avis.

Il faut ajouter que le nombre des journaux autrichiens qui prêchent de telles doctrines est de cinquante : vingt-deux en langue serbe, dix-huit en langue howate et dix en langue slovaine.

N'est-il pas évident que l'Autriche est plus malade que la Turquie ?

De quel côté peut venir le salut, ou tout au moins des chances de résistance ?

Le salut, il fallait le demander à une politique chrétienne hautement adoptée, fermement suivie. Dans cette voie, on n'évitait sans doute ni tous les grands obtacles, ni toutes les mauvaises chances; mais le succès était possible et l'honneur était sauf. On s'est jeté au contraire, de prime-abord, dans les expédients politiques, et l'on a fini par se livrer sans réserve à la révolution. Et tant de chemin a été fait sur cette pente funeste qu'il semble impossible de la remonter.

Quant aux chances de résistance, elles ne peuvent se rencontrer que dans l'appui de la France. Cet appui, nous sommes sans nul doute disposés à le donner, car notre propre intérêt nous le commande; mais encore, faut-il que l'Autriche sache s'aider elle-même; le fera-t-elle ? Il est malheureusement permis d'en douter. M. de Beust, qui croit à la finesse parce qu'il se juge très-fin, est visiblement l'homme des petits moyens et des petites roueries. Il joue le vieux jeu diplomatique avec une sorte de duplicité candide qui fait pitié. Fidèle disciple d'une vieille école qu'il a beaucoup étudiée et qu'il connaît mal, il tend partout de petits fils et creuse de petits fossés afin

d'arrêter, ou, tout au moins, de faire trébucher ses adversaires. Il ne comprend pas que la diplomatie et la politique ne peuvent plus avoir les mêmes allures qu'autrefois. Cependant, depuis dix-huit mois, les leçons ne lui ont pas manqué. Mais que peuvent les leçons sur l'impuissance vaniteuse ? Lorsque cet homme aura justifié le surnom de « fossoyeur de l'Autriche » et que le monde entier le sifflera, il croira encore à lui-même, il relira avec amour ses notes diplomatiques, ses dépêches confidentielles et admirera ses prodiges d'habileté.

Malheureusement, nous ne pouvons rire à notre aise des prétentions de M. de Beust, car ses fautes compromettent la France. Elles nous exposent à nous trouver seuls en face de la Russie et de la Prusse. Il nous est impossible, en effet, de tolérer le démembrement de l'Autriche au profit de ces deux puissances, car le jour où ce fait serait accompli, notre déchéance commencerait. Comme les catholiques avaient raison de dire à Napoléon III que ses complaisances pour le Piémont seraient funestes à la France ! Après les félonies italiennes, elles nous ont donné l'agrandissement de la Prusse, et demain nous serons forcés de choisir entre une guerrre redoutable ou une reculade qui nous annulerait.

Certaines gens se rassurent dans la pensée que le péril peut encore être éloigné. Nous ne le nions pas, mais c'est une question de savoir si les ajournements nous seraient avantageux ou nuisibles. Et puis, dans tous les cas, l'important n'est pas de rester indéfiniment dans l'incertitude, c'est d'assurer la paix. Or cela, personne n'ose l'espérer. L'Empereur lui-même, quand il veut calmer l'opinion, se borne à dire qu'il n'y a rien à craindre . . . *aujourd'hui*. Puis, le lendemain, il déclare à la garde nationale de Paris qu'il *comptera toujours sur son patriotisme*. Ce patriotisme est incontestable, mais incontestablement aussi les gardes nationaux parisiens, contents de savoir que l'on y croit, aimeraient à n'être pas obligés de le prouver.

Parmi tous les bruits auxquels la situation de l'Europe a donné lieu, nous devons mentionner celui d'une union douanière et militaire entre la France, la Belgique et la Hollande. Vrai ou faux, ce bruit devait être démenti. Il l'a été. Cependant beaucoup de gens continuent de croire qu'il y a eu, et même qu'il y a encore quelque chose. Ces gens-là n'ont pas tort. Il est impossible que le gouvernement français, connaissant les dispositions de la Russie et de la Prusse et voyant leurs préparatifs, ne se soit pas assuré des dispositions de ses voisins du nord. Qu'un traité ait été conclu, c'est

fort douteux, surtout à cause de la situation particulière et privilégiée où se trouve la Belgique, puissance neutre; mais que l'on se soit occupé de l'avenir et que, sans se lier, on ait posé les bases d'un accord éventuel, c'est fort probable. Pour notre part, nous désirons, dans l'intérêt même de la Belgique et de la Hollande, qu'il en soit ainsi. Ces deux petits États protégeront mieux leur indépendance en s'alliant à la France, si la lutte éclate, qu'en restant à l'écart. Croit-on que la neutralité belge serait respectée si les belligérants avaient intérêt à la violer? Croit-on que la Prusse, qui veut devenir puissance maritime, respecterait la Hollande parce que celle-ci serait restée neutre? Croit-on qu'après une campagne indécise M. de Bismark ne serait pas d'humeur à dire à la France : « Prenez la Belgique, laissez-moi prendre la Hollande et faisons la paix » ?

Cette proposition serait indigne, s'écrient de braves gens, et la France la repousserait. Nous n'en voulons pas douter. Néanmoins, comme les hommes politiques sont tenus de prévoir et de redouter même les marchés blâmables, la Belgique et la Hollande feraient bien de ne pas exposer le gouvernement français à la tentation. Qu'elles comptent sur sa vertu, et, pour plus de sûreté, qu'elles servent ses intérêts.

## II

Par ce temps de chômage parlementaire, la chronique politique n'a guère à parler de nos affaires intérieures. Sans le succès de l'emprunt nous n'aurions à noter aucun fait d'une réelle importance. Nous pourrions disserter, il est vrai, comme la plupart des journaux, sur l'acte du jeune garçon qui a refusé d'être couronné au Grand Concours, parce qu'il s'appelle Cavaignac et que la couronne devait lui être remise par le prince impérial; mais, nous laissons à d'autres le soin de transformer en événement politique la protestation d'un écolier, stylé tout exprès dans ce but. Si l'incident est significatif, c'est à un autre titre. Au lieu de s'arrêter à l'acte du petit Cavaignac, il faut noter les applaudissements chaleureux, enthousiastes, prolongés, dont il a été couvert par les lauréats du Grand Concours, c'est-à-dire par l'élite de la jeunesse universitaire. Voilà une démonstration notable et concluante des sentiments politiques que l'Université donne à ses nourrissons! M. le sénateur Bonjean était bien venu à dire le lendemain que l'enseignement universitaire formait une jeunesse dévouée à l'empire! Quoi! c'est par dévouement au ré-

gime impérial que cette aimable jeunesse a blessé l'empereur dans la personne de son fils ! On voit bien, monsieur le sénateur, que votre improvisation était écrite de la veille.

Notons aussi l'incomparable maladresse de M. le ministre de l'Instruction publique, exposant le prince impérial à une telle déconvenue. Il paraît que pour être bon courtisan il ne suffit pas d'avoir le caractère de l'emploi ; il en faut aussi le flair.

M. le ministre des Finances a été plus heureux que son collègue de l'Instruction publique. Tandis que le Grand Concours tournait mal et que M. Duruy en sortait penaud, l'emprunt réussissait à merveille. M. Magne demandait 450 millions, on lui a offert quinze milliards. Voilà un succès ! Des esprits chagrins prétendent même que ce succès est trop grand. Ils objectent, d'une part, que les gros souscripteurs ont souscrit huit ou dix fois plus qu'ils ne voulaient obtenir et n'auraient pu payer ; d'autre part, que cette masse de capitaux disponibles indique une situation commerciale assez mauvaise et peu de confiance dans la situation politique. Ces observations ne manquent pas de vérité ; cependant, on aurait tort de les prendre à la lettre. Les craintes de guerre paralysent incontestablement les affaires, et moins de capitaux seraient libres si l'on pouvait compter en toute sécurité sur le lendemain. Il faut accorder cela, mais il faut reconnaître, en même temps, que les ouvriers si pressés d'apporter leurs petites économies à l'État, et les capitalistes qui souscrivent de grosses sommes afin d'obtenir dans la répartition un chiffre raisonnable, font acte de foi dans le gouvernement.

Nous disions, il y a quinze jours, à propos de rumeurs sur les nouveautés politiques qui devaient marquer la journée du 15 août, que l'on pouvait uniquement compter sur une large distribution de croix d'honneur. L'événement nous a donné raison. Aucune réforme politique, ou financière, ou administrative, n'a été promise, aucune parole n'est venue éclairer la situation, mais de très-nombreuses nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur, ont conservé à la France le mérite d'être la nation où l'on compte le plus de citoyens décorés.

EUGÈNE VEUILLOT.

---

# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**JOURNAUX — REVUES — LIVRES**

---

## I

Jamais histoire n'a peut-être été aussi altérée que celle de Galilée. On dirait, à voir le succès des impostures et des erreurs, qu'il y a eu contrat synallagmatique entre le béotisme et le mensonge pour obscurcir la vérité. D'abord, nous nous trouvons en présence de la légendre populaire, — bavinienne, — de l'*è pur si muove* et de « la paille humide des cachots ». C'est l'enfance de l'artifice : il faut être lecteur du *Siècle* pour y ajouter foi ; et, encore, cette croyance n'est incurable que chez les abonnés de vieille date.

Enfin, nous avons les falsifications très-effrontées et très-habiles de Mallet du Pan. L'historien Paul Jove est l'honnêteté même, auprès de ce gazettier, calviniste et génevois. Sa tactique, malheureusement, a dupé quelques honnêtes écrivains, caressés dans leurs illusions ou éblouis par des métaphores. Il était assez difficile, en effet, de découvrir la rouerie du premier coup. Pour calomnier les Souverains Pontifes, Mallet du Pan, en dilettante, avait pris soin d'écarter les griefs vulgaires et les accusations brutales. L'incarcération, la torture, tout ce formidable appareil de supplices imaginaires, ses arguments le démolirent. Alors, sûr de la confiance que lui avait gagnée une aussi généreuse croisade, il lança audacieusement ses mensonges. Cynique stratégie, qui fut sur le champ percée à jour par l'Italien Ferri, mais que l'honorable et savant doyen de la Faculté des Lettres de Rennes a seul pu complétement démasquer (1).

Enumérons les calomnies de Mallet du Pan :

« Suivant lui, raconte M. Th. Henri Martin, Galilée s'était vanté d'être meilleur poète qu'Urbain VIII qui faisait des vers ; de plus, Galilée, dans son *Dialogue*, avait raillé Urbain VIII sous le nom de Simplicio ; blessé dans son amour-propre de docteur et de poète, ce pape, très-favorable d'ailleurs, suivant Mallet du Pan, à la liberté de la philosophie et de la science,

(1) Galilée, les *Droits de la Science et la Méthode des sciences physiques*, par Th.-Henri Martin, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, XII-428 p. 1 vol. in-12. Paris, Didier.

a exercé, sous prétexte de religion, une vengeance personnelle, dont les Inquisiteurs ont bien voulu se faire les instruments; mais, pourtant, après la condamnation, Urbain VIII a daigné pardonner, et Galilée, malgré ses torts, a bientôt obtenu de la clémence du Pape sa grâce complète (1).»

Le Génevois, pour mettre en belle lumière son impartialité, fait d'autres reproches au savant astronome :

Au lieu de se contenter, pour le système de Copernic et le sien, de la tolérance que personne, dit Mallet du Pan, ne leur aurait refusée, Galilée a voulu exiger que le Pape et le Saint-Office déclarassent ce système fondé sur la Bible; en d'autres termes, il a voulu faire proclamer ce système comme article de foi.

II

Voilà le réquisitoire formulé par le Génevois. Nous allons essayer d'y répondre, en nous appuyant toujours sur l'autorité du doyen de la Faculté des Lettres de Rennes.

Est-il vrai, d'abord, que Galilée se soit moqué des prétentions à la poésie d'Urbain VIII? Cette extravagance a été inventée au dix-huitième siècle par un faussaire, pour mystifier le biographe Tiraboschi (2).

Galilée n'a pas davantage outrageusement mis le Pape en scène dans son *Dialogue sur les Systèmes du Monde*. Urbain VIII déclara lui-même au comte de Noailles, ambassadeur de France, que l'œuvre incriminée était pure de toute offense.

Mais cette injure imaginaire est l'épée de chevet du calomniateur protestant. C'est autour d'elle qu'il fait rayonner tout le débat. Non, dit l'honnête Génevois, Urbain VIII n'était pas hostile à la théorie copernienne; au contraire, surenchérit M. Philarète Chasles son copiste : « Le pape Urbain VIII pensait exactement comme Galilée ». Mais l'astronome s'était joué du Pontife, son bienfaiteur; une vengeance était donc légitime, et l'Inquisition n'hésita pas à satisfaire cette rancune!...

Voilà donc un Pape pris en flagrant délit de trissotinisme et de duplicité! Ce qui nous étonne, ce n'est pas l'effronterie du faussaire, mais la légèreté sans excuse avec laquelle d'estimables écrivains ont homologué ses factums! Quoi! un Souverain Pontife et dix cardinaux auraient, pour se venger d'une méchante épigramme, fait appel aux institutions les plus sacrées et mis la religion au service d'une animosité mesquine!

Avant M. Th.-Henri Martin, M. l'abbé Bouix avait déjà compris l'invraisemblance d'une prévarication aussi monstrueuse. Il était inadmissible que le chef de l'Église eût fait condamner une doctrine à laquelle

(1) Page 169.

(2) M. Albéri, de Florence, en a trouvé la preuve matérielle dans la bibliothèque des ducs Gaetani.

aurait été acquise son adhésion. L'histoire a justifié cette hypothèse et réhabilité la mémoire d'Urbain VIII et des cardinaux : Rome, aujourd'hui, se trouve mieux de la vérité que de l'apologie frauduleuse de Mallet du Pan.

La théologie, les prétendus sarcasmes de Galilée, disent MM. Bou x et Martin, ne furent pas mis en cause : c'est bien le système de Galilée qui était incriminé (1).

Mais ni l'instruction de l'affaire, ni la condamnation de Galilée ne peuvent fournir des armes contre l'Église. C'est ce que montre très-bien M. Martin. Nous nous contentons d'indiquer ici sa conclusion, parce que l'un de nos collaborateurs doit traiter cette question dans l'un de nos prochains numéros, et lui donner tous les développements qu'elle comporte. Cependant, puisque nous avons touché en passant ce point délicat, nous adresserons une observation aux écrivains bien intentionnés qui ont accepté la thèse de Mallet du Pan, récemment reprise par M. Philarète Chasles.

Avant d'admirer les cauteleuses apologies des historiens protestants ou rationalistes, on aurait dû prendre garde à leurs conclusions. La défiance est quelquefois opportune. Les Papes, au lieu de confirmer la sentence du Saint-Office, l'ont eux-mêmes révoquée; en quoi la simple constatation de cette erreur eût-elle servi les préjugés rationalistes? Elle leur eût plutôt été nuisible. Mallet du Pan intervertit donc les termes du problème. En vitupérant Galilée et en donnant à sa condamnation un verdict approbateur, il proclamait que l'Église catholique est nécessairement rivée à la fausse science.

Les écrivains qui sont venus, après Mallet du Pan, féliciter l'Inquisition d'avoir prétendu maintenir entre la foi catholique et des doctrines physiques insoutenables cette dangereuse solidarité, ne dépassent-ils pas les limites de la prudence? Le cardinal Gousset enseigne que, d'après le Concile de Trente, la fidélité à la tradition des interprètes des textes sacrés n'est obligatoire qu'en ce qui intéresse *la foi et les mœurs*, et non en ce qui concerne *l'astronomie et la géologie* (2). L'Écriture sainte, disait Baronius à Galilée, nous apprend « comment on va au ciel et non comment va le ciel. »

En 1864, un membre éminent de la Compagnie de Jésus, résumait ainsi sa pensée sur la théorie copernicienne : « Le respect le plus entier pour l'Écriture sainte ne s'oppose nullement à l'adoption du nouveau système (3). »

(1) Galilée, p. 155 et seq. *Revue des sciences ecclésiastiques*, février et mars 1866.
(2) *Théologie dogmatique, Tr. de l'Ecriture sainte*, 1re partie, ch. VIII, t. I, p. 157.
(3) *De la Liberté de l'esprit humain dans la foi catholique*, par le P. Matignon, II, 2, p. 196. Paris, Adrien Le Clère.

Nous trouvons dans le dernier numéro des *Études religieuses*, une confirmation éclatante de cette doctrine : « D'après saint Thomas, il y a égal péril à nier les vérités de la foi, ou à vouloir y faire rentrer ce qui n'appartient qu'aux opinions des philosophes. Se prononcer, dit-il, pour ou contre des théories qui ne touchent pas à la doctrine catholique, comme si elles étaient des dogmes sacrés, c'est une imprudence fort nuisible. » Il apporte en témoignage l'exemple de saint Augustin, déclarant qu'il laisse patiemment un chrétien discourir à tort et à travers de choses qu'il ne connaît pas, lorsqu'elles appartiennent aux questions agitées par les philosophes, mais ajoutant qu'il arrête tout court ceux qui donnent leurs opinions personnelles comme des vérités doctrinales et qui emploient pour les soutenir l'autorité de nos Écritures. « Ce qu'il y a de plus triste, dit l'évêque d'Hippone, ce n'est pas de voir un homme qui se trompe, mais c'est de voir qu'à cause de lui, les infidèles attribuent à nos auteurs sacrés des idées dont ils se prévalent ensuite pour les taxer d'ignorance et repousser leur doctrine, au grand préjudice des âmes que nous voudrions sauver (1). »

Pour donner plus de force à sa thèse, le P. A. Matignon reproduit ensuite une consultation qu'il a demandée sur ce sujet à l'éminent évêque de Grenoble : « 1° Il y a des vérités, dit le vénérable prélat, ou, pour parler plus généralement, des opinions philosophiques qui sont *impliquées* dans des vérités de foi ; je m'explique mieux, qui sont *implicitement*, mais clairement et certainement renfermées dans des vérités de foi ; et ces opinions peuvent, de l'aveu de tout le monde, être l'objet d'un jugement dogmatique. Mais 2° il y a des vérités, des faits philosophiques et autres qui, de l'aveu de tout le monde aussi, ne sont pas et ne peuvent pas devenir *matière théologique*, ne sont pas, comme parle Bellarmin, *e re fidei*. Et quant à ces vérités et à ces faits, il n'est pas douteux qu'ils ne peuvent devenir l'objet d'un jugement dogmatique. Ils sont en dehors du domaine de l'autorité doctrinale de l'Église. La difficulté consiste à déterminer exactement ces vérités et ces faits. Il en est sur le caractère desquels le doute n'est pas possible, v. g., ceux qui sont l'objet des sciences mathémathiques ; d'autres sur lesquels le doute est bien difficile, v. g., ceux qui sont l'objet propre des sciences naturelles. Parmi les objets des sciences sociales, de la jurisprudence entre autres, on en trouverait encore ; les Constitutions de Jean XXII, à propos de la bulle de Nicolas IV, *Exiit qui seminat*, en fournissent la preuve.

(1) *Études religieuses*, 15 août 1868. *Action sociale de l'Église dans les Conciles*, par le P. A. Matignon, pages 174-175. Pour connaître la sphère des vérités définies par l'autorité doctrinale de l'Église, il faut consulter le livre si substantiel de M. l'abbé Guyot : *La Somme des Conciles généraux et particuliers*. 2 forts vol. pet. in-8°. Prix : 9 francs. Paris, V. Palmé.

« Or, 3°, il y a un égal péril, comme dit saint Thomas, à affirmer ou à nier, comme un point de foi, ce qui n'appartient point à la doctrine sacrée... Et s'il m'est permis d'exprimer un sentiment très-arrêté chez moi, il y aurait, aujourd'hui surtout, plus de péril à prétendre définir les *objets philosophiques*, passez-moi cette expression, qu'à laisser la liberté à cet égard. Les tentatives ou les prétentions de définition sur ces sortes d'objets, lorsque les définitons ne sont pas nécessaires, auraient le double inconvénient de courir le risque de compromettre l'autorité de l'Église et de la rendre odieuse (1). »

A l'exemple de Mgr de Grenoble, Mgr Plantier, a récemment déclaré dans l'*Univers*, que les matières scientifiques n'étaient pas placées sous l'autorité dogmatique de l'Église. Rome, en effet, laisse nos savants parfaitement libres de construire leurs systèmes : elle ne se prononce pas entre les opinions géologiques de sir Charles Lyell et celles d'Elie de Beaumont. Est-il plus orthodoxe de croire à la théorie des cataclysmes qu'à l'hypothèse des phénomènes naturels ? L'une et l'autre comptent des partisans dévoués à l'Église : un savant prêtre, M. l'abbé C. Chevalier, adhérait naguère, dans un livre remarquable, à la doctrine de Lyell et de Lartet.

## III

Il y a un mois, notre collaborateur, M. de Fontpertuis, analysant l'*Année géographique* de M. Vivien de Saint-Martin, citait la fameuse phrase de Gœthe : « Ce qui distingue les Français, c'est de ne pas savoir la géographie. » Aujourd'hui, ce brocard serait souverainement injuste. Bien qu'elles ne rivalisent pas, en science pure, avec le journal allemand du docteur Petermann, nos revues géographiques ont une valeur incontestable et ne servent pas médiocrement les intérêts de la science. Au nombre de ces revues figure le *Tour du Monde* (2), qui remplit avec succès son rôle de vulgarisateur.

Une publication moins brillante, mais toujours vraie et d'une doctrine toujours sûre, vient d'être créée par l'*Œuvre de la Propagation de la Foi.* On regrettait depuis longtemps que les intéressantes correspondances des *Annales* restassent ensevelies dans des recueils peu feuilletés par les savants. Au Congrès de Malines, un catholique lillois bien connu, M. de Waziers, a souvent demandé qu'une combinaison quelconque propageât dans le public lettré les curieuses relations des missionnaires. Il faut espérer que les *Archives catholiques* (3) qui paraissent une fois par semaine, depuis le 1er juillet, répondront à l'intention de leurs fondateurs et aux vœux des

(1) *Ibid.*, pages 179-180.
(2) Paris, Hachette, 52 numéros par an : 26 fr.
(3) Sept francs par an. Lyon, place Bellecour, 31. Paris, Challamel, 27, rue Bellechasse.

Mayenne, Maine et-Loire). Cette description est divisée par routes selon la méthode adoptée et suivie dans les précédents volumes. Deux tables, savants. Un autre recueil, l'*Apostolat* (1), conçu d'après le même plan, paraît depuis le commencement de l'année. Si ces publications, comme nous en avons la confiance, racontent les explorations des valeureux soldats de la foi qui sillonnent le monde, quelles annales mériteront mieux d'être admises au foyer de la science ? L'histoire entière de l'humanité s'y trouvera inscrite avec les vicissitudes du passé et les grandes perspectives de l'avenir.

IV

Il y a trente ans, après avoir signalé ces graves revues, nous aurions hésité certainement à parler d'une autre branche, alors bien pauvre, de la géographie, nous voulons dire des Guides. Mais aujourd'hui, ce mot, si longtemps synonyme de nomenclature aride, de statistique incertaine, d'énumération barbare, a pris une signification plus élevée : il peut se traduire par description intelligente de la terre. Tout le monde sait que M. Adolphe Joanne, d'européenne renommée, est le promoteur de cette nouvelle littérature. Que n'a-t-il pas visité ? Pour l'amour des touristes téméraires, il a sondé les chemins les plus hasardeux.

Après l'étude physique du sol, il écrit son histoire ; il le considère dans ses rapports avec le passé, l'envisage dans ses relations avec les besoins des hommes, avec leurs découvertes et avec les instruments puissants dont leur activité dispose. Dans tous ses ouvrages, M. Joanne ne se départ jamais de cette conception encyclopédique, et la popularité qui s'attache à son nom fait voir que le succès a généreusement payé ses efforts. Quand ce savant fit succéder aux indigestes compilations de ses prédecesseurs, des Guides méthodiques bien disposés, convenablement écrits, le public montra, par l'empressement avec lequel il accueillit cette nouveauté, que s'il n'avait pris goût plutôt à l'histoire de la terre et à ses descriptions, c'était surtout la faute des anciens Manuels.

Cette synthèse géographique fait encore le prix du dernier volume qui vient de paraître sur la *Bretagne* (2). Le croira-t-on ? avant ce livre, il n'existait aucun guide général pour la Bretagne. M. Joanne y a joint quelques départements voisins. Laissons-le s'expliquer lui-même. « La *Bretagne* renferme la description détaillée non-seulement des cinq départements dont se composait cette célèbre province (Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure), mais des départements qu'il faut nécessairement traverser pour aller la visiter en partant, soit de Paris, soit de la Touraine ou du Maine, soit de la Normandie (Eure-et-Loir,

(1) M. l'abbé Cloquet, rédacteur en chef, rue de la Faisanderie, 23.
(2) 1 vol. in-18 jésus, chez Hachette.

l'une méthodique placée au commencement du volume, l'autre alphabétique placée à la fin, facilitent les recherches des touristes. »

En ajoutant à cet ouvrage les savants Guides de *Nantes à Brest et de Rennes à Brest et à Saint-Malo* (1), par M. Pol de Courcy, on connaîtra, jusque dans ses plages les plus désertes, la péninsule armoricaine. On saura tout sur le présent et sur le passé des Bretons, de ce

. . . . . peuple jeune et mâle,
A la taille élancée et svelte, aux yeux altiers,
Aux cheveux longs et noirs, au teint blanc sous le hâle (2)...

Une remarque seulement. M. Joanne, qui énumère très-exactement, d'ordinaire, le journal de chaque localité, omet dans la liste des feuilles quimperoises la *Feiz ha Breiz* (Foi et Bretagne), rédigée en langue bretone. Ce journal, nous disait il y a quelque temps un barde de Morlaix, est très-prospère : il compte près de cinq cents abonnés dans le pays de Galles. Ce qui prouve que la presse n'est pas impuissante, comme le voudrait faire croire M. de Girardin : elle peut éteindre des antipathies séculaires et réconcilier des âmes séparées.

## V

Aujourd'hui que la diplomatie, grâce à l'introduction du droit nouveau, est, paraît-il, en train de se réformer, elle ferait sagement de méditer la vie d'un saint qui fut, au seizième siècle, diplomate et général des Frères mineurs. Le bienheureux Laurent de Brindes lui donnerait des leçons de franchise et de simplicité chrétiennes : en voudrait-elle ? J'en doute fort : du jour où l'indécision et l'équivoque disparaîtraient des protocoles, à quoi servirait la diplomatie ?

A la demande de l'empereur Rodolphe II, le pape donna au P. Laurent des lettres de créance qui le nommaient commissaire apostolique de l'Allemagne. Ce fut la première mission du bienheureux. Un nouveau prince venait de monter sur le trône de l'empire ottoman, Mahomet III, fils d'Amurat. Ce sultan, fidèle à la tradition, avait commencé par étrangler toute sa famille. Après s'être ainsi fait la main, il voulut porter le fer et le feu dans la chrétienté. Une armée formidable fondit sur la Hongrie. En présence d'un adversaire si supérieur en nombre, l'empereur demanda du secours au Pape et à tous les princes de l'Allemagne. Clément VIII envoya dix mille hommes. Mais les autres princes, travaillés par des intrigues ou retranchés dans leur égoïsme, se faisaient beaucoup prier. Pour les gagner à sa cause, l'empereur employa le P. Laurent dont le lan-

(1) Paris, Hachette.
(2) *Souvenirs bretons*, par Stéphane Halgamp, p. 9 et 10.

gage, à la fois énergique et touchant, entraîna bientôt tous les Électeurs dans la confédération proposée.

Après avoir si bien mené ces laborieuses négociations, le P. Laurent, sur le champ de bataille, électrisa par ses paroles les soldats et décida la victoire. Le duc de Mercœur lui-même, général des troupes chrétiennes, en revoyait tout l'honneur au bienheureux.

Les Kaunitz, les Talleyrand et les Metternich sont-ils à la hauteur de cet humble capucin?

Le P. Laurent, nous dit son biographe (1), fut chargé de plusieurs autres missions non moins difficiles auprès du duc de Mantoue, du roi d'Espagne, etc., et, dans toutes ces ambassades, il sut captiver la confiance des princes et mériter la reconnaissance des peuples.

Mais ce n'est pas dans cette seule sphère que s'est manifestée la vivacité de son zèle apostolique. Il a évangélisé l'Italie et l'Allemagne et converti des milliers d'hérétiques et de Juifs. Comme beaucoup de saints, il aspirait à la volupté du martyre; mais il lui a été donné d'en subir l'épreuve, non-seulement par la vie la plus austère menée pendant soixante ans, mais encore par l'intrépide assurance avec laquelle il affronta mille fois la mort. Proclamé le plus grand orateur de son siècle, il prêchait en sept langues, savait par cœur la bible hébraïque et trouvait le temps de composer de longs et savants ouvrages. Ses extases étaient quotidiennes, elles se prolongeaient jusqu'à dix, douze et quinze heures.

Enfin, en lisant cette hagiographie admirable, on verra que le bienheureux Laurent de Brindes fut couronné de tous les titres de gloire et enrichi de tous les dons. Afin de donner à son ouvrage un caractère rigidement historique, le savant et pieux auteur, dont le style est toujours clair et vivant, s'est abstenu de suivre les biographies précédentes et n'a consulté que la collection officielle de tous les procès apostoliques qui constituent le grand procès de béatification. De cette façon, il s'est mis à l'abri de tout anachronisme et de toute erreur dans le récit des faits prodigieux dont cette histoire est remplie. C'est là un bon livre de piété et d'histoire, plein d'enseignements et plein d'intérêt.

## VI

Les dissidences et l'instabilité des théories philosophiques professées par les écoles contemporaines ont eu l'avantage de démontrer la vigueur de l'enseignement traditionnel. Tandis que les idéologies nouvelles aboutissent soit à un idéalisme nébuleux, soit à un matérialisme réfrigérant, la scolastique seule reste à l'abri de cette caducité générale. Où sont les dis-

(1) *Le Bienheureux Laurent de Brindes, général de l'Ordre des Frères Mineurs Capucins*, par le R. P. Laurent d'Aoste, ex-provincial du même ordre. 1 vol. in-8, XIV-472 p. Paris, Poussielgue, frères.

ciples de Descartes, de Kant, de Cousin, de Hégel? Les plus fervents de leurs continuateurs répudient le système intégral du maître : ils s'en assimilent quelques concepts, et, avec d'autres principes, pillés ailleurs, ils se forgent une métaphysique personnelle. Autant de disciples, autant de schismes.

La philosophie chrétienne, dont le P. Kleutgen se fait le défenseur (1), n'obéit pas à ces lois capricieuses qui défigurent et altèrent insensiblement les systèmes humains, jusqu'à leur complète extinction. Elle est immanente et permanente.

« Au fond, dit le R. P. Kleutgen, cette philosophie ne se distingue pas de celle qui, fondée par Socrate et développée par Platon et par Aristode, était regardée comme la meilleure déjà avant le Christianisme. Cette identité ne s'étend pas sans doute à toutes les propositions particulières; toutefois, elle ne consiste pas non plus seulement dans l'unité des premiers principes et des tendances. Quoique plusieurs Pères, ainsi que les théologiens de la première moitié du moyen-âge, se soient inspirés davantage de la philosophie de Platon, tandis que les scolastiques se rattachaient plus intimement aux théories d'Aristote, on ne peut nier cependant, ce qui, du reste, est généralement admis, que la philosophie des saints Pères est au fond, la même que celle des scolastiques. Cette unité ressort surtout lorsqu'on la considère dans leur contraste avec la philosophie nouvelle. »

L'Allemagne a beau la transformer de dix ans en dix ans; ces *processus* ne font révéler sa stérilité et diminuer son influence. Ayant obscurci la lumière et la foi, la philosophie moderne ne peut donner aux intelligences une satisfaction durable; elle n'est pas adéquate aux aspirations humaines. N'était la gravité de la chose, on la comparerait volontiers à la jument de Roland qui avait toutes les qualités imaginables, mais qui était morte. Pour ressusciter les cœurs et soulever les fardeaux qui les oppriment, il faut plus que des formules insaisissables et un transcendantalisme énervant. Il faut revenir aux principes primordiaux, entrevus par l'École socratique, sanctionnés et corrigés par l'Église.

Quels en sont les dépositaires? Les saints Pères et les scolastiques.

« Les saints Pères avaient reconnu, dit le savant traducteur, que la philosophie cultivée par les païens, surtout dans l'école fondée par Socrate, renfermait, malgré bien des erreurs, des fragments de cette vraie philosophie, de cette manifestation naturelle que Dieu fait aux hommes par les lumières de la raison. Comme les Israélites, sortant d'Egypte, emportaient, pour les consacrer au culte du vrai dieu, les trésors qu'ils avaient

(1) *La Philosophie scolastique exposée et défendue*, par le R. P. Kleutgen de la Compagnie de Jésus, publiée en Allemagne et à Rome avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, traduit avec l'autorisation de l'auteur, par le R. P. Constant Sierp. L'ouvrage formera 4 vol. in-8, le 1er seul est en vente. Paris, Gaumes frères et Duprey.

pris aux Egyptiens; ainsi, disaient les Pères de l'Église, les chrétiens doivent se servir des vérités naturelles, apportées du paganisme, non-seulement pour démontrer aux infidèles la vanité de leur idolâtrie et la divinité du Christianisme, mais encore pour élever à Dieu le temple de la science chrétienne. »

A son tour l'auteur, bien que son ouvrage ait pour but de refuter les objections faites contre la scolastique, n'entreprend pas, dit-il, « de montrer » qu'elle a possédé sur toutes les connaissances des théories capables de répondre à toutes les exigences de notre époque. « Nous sommes loin de contester, dit-il, la possibilité du progrès réel dans la philosophie scolastique. Plusieurs questions, aujourd'hui très-importantes, n'y furent pas traitées avec l'étendue convenable à notre époque; certaines difficultés, soulevées par la nouvelle philosophie, y ont été à peine effleurées. Le défaut d'une critique assez complète de la faculté de connaître peut aussi avoir été la cause que certaines questions philosophiques n'y trouvèrent pas une solution en tout satisfaisante. »

L'auteur n'est donc spécialement ni platonicien, ni péripatéticien, ni thomiste, ni scotiste, ni encore moins occamiste. Il en est félicité dans l'*Univers*, par M. le docteur Frédault, dont la compétence sur toutes ces questions est connue de nos lecteurs.

« En résumé, — dit M. Fredault en terminant, et sa conclusion sera la nôtre, — l'auteur ne veut s'astreindre à être ni purement antique ni purement scolastique, ni pour celui-ci, ni pour celui-là, et comme chrétien, il ne reconnaît, à côté de la raison et de la science qu'un seul esprit, qui est le Saint-Esprit. Son livre est donc l'exposition et la défense de la *philosophie chrétienne*. J'estime pour ma part, que c'est bien cette philosophie qui finira par triompher, et qu'il ne peut y en avoir d'autre. Je n'hésite pas entre Paul et Apollo, parce qu'encore une fois, au-dessus de la science et de la raison, il n'y a qu'un esprit, le Saint-Esprit, et il n'y a qu'avec celui-là que la raison et la science soient tenus de se mettre d'accord. »

Aux personnes qui voudront, en lisant l'ouvrage du R. P. Kleutgen, vérifier les textes originaux, nous recommandons comme *vade-mecum* un livre que vient de publier M. l'abbé Tajani (1).

L'étude des scolastiques n'est pas, on le sait, sans difficultés sérieuses. Leur latin est surchargé de termes techniques nécessités par les investigations nouvelles de leur philosophie. Ces difficultés auxquelles ne sont pas habitués les lecteurs de Cicéron, de Virgile et des classiques, arrêtent celui qui pour la première fois, ouvre, par exemple, la Somme de saint

(1) *Technologia Schoslatica seu termini et distinctiones juxta Scholasticos*, auctore E. Tajani, presbytero et olim in seminario Senonensi philosophiæ professore. 1 vol. Paris, chez Pélagaud.

Thomas. C'est de ces termes que M. l'abbé Tajani a voulu donner la clé.

Il s'est donc mis résolûment à l'œuvre, encouragé dans ses travaux par la pensée que par là il pourrait être de quelque utilité au clergé. Il a disposé par lettres alphabétiques et en forme de dictionnaire plus de deux mille mots, sans qu'il y ait aucune répéti ion, apportant toujours avec soin les distinctions de saint Thomas. Ces termes techniques, il les a expliqués dans un latin aussi facile que possible; de plus, il a ajouté des exemples qui aident à saisir l'explication elle-même. Il a placé à la fin de cette Technologie une table alphabétique, qui indique les divers numéros auxquels il faut recourir pour connaître le sens du mot que l'on rencontre dans les nombreux ouvrages de ce grand docteur et des scolastiques.

OSCAR HAVARD.

---

Nous recommandons de nouveau à nos lecteurs l'*Église de Pologne*, exposé, avec pièces à l'appui, de ce qu'a fait le Souverain Pontife Pie IX pour porter remède aux maux que souffre l'Église catholique en Pologne; précédé d'une Introduction par le R. P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. L'entrevue de Schwalbach, qui vient encore d'augmenter les préoccupations politiques de l'Europe, donne à cet ouvrage un puissant intérêt d'actualité.

Quand on a lu les documents qu'il renferme et les éloquentes considérations du P. Lescœur, on ne s'abandonne plus aux illusions des optimistes qui croient que l'ère des politiques implacables et de la diplomatie équivoque est fermée.

---

La librairie Gaume prépare en ce moment une seconde édition du *Dictionnaire encyclopédique de théologie catholique*, par les professeurs et les docteurs en théologie les plus célèbres de l'Allemagne catholique, traduit par l'abbé L. Goschler.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**THÉODORE II, le nouvel empereur de l'Abyssinie, par M. Guillaume Lejean. Paris, Amyot.**

L'auteur de ce livre est un savant voyageur et a représenté la France, en qualité de vice-consul, près de Théodore II. M. Lejean a donc vu, dans les meilleures conditions, les hommes et les choses dont il parle. Les circonstances actuelles ajoutent leur intérêt propre au mérite intrinsèque de son travail. Toutefois, elles ne l'ont pas fait naître, puisque sa publication remonte au mois d'août 1865. Je suis bien loin de m'en plaindre, car il faut toujours se méfier de ces livres qui s'improvisent en vue de gratifier la curiosité publique. Quand un événement de quelque importance l'a une fois mise en éveil, cette curiosité se montre impatiente. Mais elle n'est guère difficile à contenter : les faiseurs d'*actualités* le savent et en profitent.

La biographie de Théodore II tient naturellement une grande place dans le livre. Elle est racontée d'une façon pittoresque et entraînante, sans que le souci de la couleur locale paraisse rien enlever au récit de son entière véracité. Ce n'est pas la faute du narrateur si toute cette histoire n'est qu'un tissu d'aventures d'une tournure toute orientale et toute romanesque. Le jeune Hassa-Karanuya, dépouillé de tous ses biens par d'avides collatéraux, à la mort de son père, se vit envoyé dans le monastère de Tchaukar. Sa seule perspective alors était de grossir le nombre déjà trop grand de ces *Debteras* ou lettrés abyssins qui croupissent dans l'oisiveté, le vice et la misère. Le couvent même n'était pas un asile très-sûr. Un jour, un des grands vassaux qui se disputaient l'empire, fondit après une défaite sur Tchaukar, et se vengea lâchement sur des enfants de l'humiliation que leur père venait de lui faire subir. Kassa ne réussit qu'à grand peine à fuir et à se réfugier chez un oncle. Peu d'années plus tard, on le voit sur les grandes routes, à la tête d'une bande de coquins vulgaires. A la fin de 1854, l'heureux fils d'Haïlo a conquis toute l'Abyssinie centrale, et si on en croit une légende très-populaire dans le pays, le roi des mauvais esprits, qu'il a évoqué sur les bords du lac Trara, lui a promis de rudes traverses, une vie agitée et la... couronne. Quelques mois plus tard, en effet, Kassa, vainqueur d'Oubié, le vieux chef du Tigré, ceignait cette couronne.

Je renvoie au livre lui-même pour les détails très-curieux de ces luttes

et de celles qui ont suivi l'avénement de Théodore II. Il faut bien le dire, Théodore paraît surtout à son avantage quand il aspire au sceptre ou dans les premières années de son autorité royale. Quelque éblouissement eût été alors possible chez cet homme quand, monté sur le trône des David et des Fasilidès, il pouvait comparer son élévation actuelle avec le temps encore si voisin de sa proscription et de ses misères. Cependant les premiers actes du nouveau Négus furent empreints d'un bon sens et d'une modération remarquables. Il rendait alors la sécurité aux routes et aux campagnes de son empire; il réformait l'administration de la justice et se proposait un programme de régénération nationale, chimérique dans certains détails, mais, dans l'ensemble rationnel, et splendide. Heureux Théodore II et heureuse Abyssinie, si la suite de ce règne eut répondu à ses débuts! Mais dans les dernières années, que d'actes à relever d'un orgueil insensé et d'une barbarie toute africaine! Du plateau de Tchabor et des rampes du mont Kollo s'élève une vapeur de massacre qui témoignera toujours contre le célèbre parvenu : sur ce plateau 1,700 prisonniers de guerre furent mis en pièces; sur les rampes, 8,000 autres eurent les pieds et les mains coupés. « Ce ne fut pas long, » disait un prêtre abyssin à notre ancien consul, « chaque soldat saisit son homme et le « taillada comme un mouton : on n'avait jamais rien vu de pareil en Abys- « sinie. »

M. Lejean s'est gardé d'isoler Théodore du pays qu'il gouverne, de la race à laquelle il appartient, du milieu dont il fait partie. Dans ce livre de petit format et de prétentions modestes, il y a beaucoup à retenir au sujet de l'Abyssinie et des Abyssins. C'est le contraire chez de gros et prétentieux volumes. En lisant ces pages, on s'intéresse vivement à ce peuple brave, intelligent, spirituel; on se prend à espérer pour lui un avenir meilleur. Les événements qui viennent de se dérouler sur le plateau abyssin marqueront sans doute une époque mémorable dans les fastes africains. Dans son égoïsme naïf, l'Angleterre n'a pas visé plus haut peut-être : elle a plus songé au percement de ce canal qui va devenir la grande route des Indes qu'aux intérêts de la civilisation et surtout du catholicisme. Qu'importe après tout, pourvu que la force des choses donne satisfaction à ses intérêts; et elle le fera à moins que l'Europe ne soit assez insoucieuse pour laisser le champ libre aux seules convoitises du *Foreign-office*. Après la victime du général Napier, le champ devient libre pour nos missionnaires, et il n'importe guère que les missionnaires bibliques les précédent. S'il s'agissait de commerce, ce serait autre chose. Demandez-le plutôt à M. Lejean : « Si ces missionnaires, » dit-il, « n'ont encore converti personne, les bureaux d'épicerie calvinistes ont fait leurs affaires. » M. Lejean ajoute que M. Martin Had et ses compatriotes auxquels le Négus avait interdit toute discussion dogmatique s'en sont dédommagés en construisant pour Théodore — à la vérité, « tanquam

« coacti, » c'est-à-dire mis à une diète austère — d'abord un chariot en bois peint, et en lui fabriquant plus tard un mortier et des obus !

Adalbert FROUT DE FONTPERTUIS.

PIE VI A VALENCE. Recueil de documents authentiques sur le séjour et la mort du pape Pie VI à Valence, par Ch. PONCET, avocat et juge suppléant à Dole. 1 vol. in-8. A. Bray, éditeur, 20, rue Cassette.

Parmi les crimes dont s'est souillée la révolution française, il en est peu d'aussi odieux que cet enlèvement, sans aucun motif, du pape Pie VI de sa capitale, à l'âge de 81 ans, infirme, malade; conduit d'abord dans les États du grand duc de Toscane avec qui nous étions en paix, et là gardé comme prisonnier par nos troupes et nos agens, contre tout droit des nations; transféré ensuite à Turin et presque aussitôt à Briançon où il dut, lui habitant d'un pays chaud, passer l'hiver dans un des points les plus froids de la France; conduit ensuite à Grenoble, puis enfin à Valence où il fut enfermé dans l'ancien hôtel du gouvernement; gardé à vue, on n'osait pas dire comme prisonnier d'État, et le Directoire inventa pour expliquer et motiver une détension aussi barbare le mot d'otage. Otage de quoi? C'est ce que les gouvernants de cette époqne n'ont point pris la peine de nous dire.

Si la mort ne fût venue délivrer l'auguste vieillard de ses chaînes, là ne se serait point arrêtée la persécution. Car un arrêté du Directoire du 4 thermidor an VII (21 juillet 1799) signé par son président, ce Sieyès, le prêtre, le conventionel régicide, ordonna sa translation à Dijon, et le commissaire central du département de la Drôme, qui avait fait tout son possible pour adoucir la situation de l'infortuné pontife, Curnier, répondit au ministre de l'Intérieur qui lui notifiait cet arrêté le 7, qu'il avait dû surpendre jusqu'au 23 (10 août) à cause de l'état où il se trouvait et des mesures à prendre avec ses collègues des départements à traverser. Curnier écrivit de nouveau le 19 et le 27 que les médecins jugeaient le transport impossible, et le 1er fructidor (16 août), le ministre autorisa à suspendre cette translation; mais l'humanité de Curnier, le respect qu'il témoignait au malheureux prisonnier qu'il était chargé de garder, étaient, aux yeux du gouvernement de cette époque, des crimes irrémissibles. Il fut destitué, et le Directoire exclut de l'administration départementale M. G. Boveron coupable du même crime, et d'avoir cherché à adoucir la rigueur des mesures ordonnées, pour empêcher la population sympathique de la contrée de faire parvenir au pontife persécuté l'expression de sa vénération. Dans le commencement de son séjour, le Pape avait pu en effet paraître, dans un fauteuil roulant, sur un balcon d'où il bénissait une foule empressée, recevant sa bénédiction à genoux.

La Révolution signalait ainsi, par un crime inouï et absolument gratuit,

les derniers moments de son existence. Sans doute elle avait voulu qu'on pût la signaler comme s'attaquant à tout ce que les hommes ont l'habitude de vénérer. Qu'importait en effet pour elle que Pie VI achevât paisiblement sa longue existence si cruellement agitée? Non, elle crut enterrer le christianisme sous les humiliations de la papauté, tuer, dans ses prisons, le prestige qu'exerçait encore sur les âmes le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Elle ne réussit qu'à lui ménager un triomphe de plus, et pendant que sous l'escorte de ses gendarmes, elle traînait captif le pontife désarmé, les populations que traversait le triste cortége, accouraient aux bords de la route pour contempler les traits d'un père vénéré et implorer sa bénédiction, protestant ainsi de tout leur pouvoir contre les violences d'un pouvoir qui allait mourir; car la mort de Pie VI précéda de deux mois et demi le 18 brumaire la chute du Directoire, et c'est avec les autorités consulaires que Mgr Spina archevêque de Corinthe, qui n'avait pas quitté son maître pendant sa longue et cruelle agonie, dût, au milieu de privations de toute espèce, négotier l'exécution du testament du pape et arracher des mains rapaces de la République, pour ses domestiques fidèles, les moyens de retourner dans leur patrie.

La publication des actes authentiques est une des gloires de notre siècle, et il s'acquitte de cette tâche avec un zèle qui jette de vives lumières sur l'histoire du passé et ne permettra plus de la falsifier à l'avenir. Grâce à cette publication, la protestante Miss Strickland a prouvé que Marie Tudor, la reine sanglante, avait été en réalité généreuse et clémente, et Elisabeth odieusement sanguinaire ; le protestant Nilsonn a fait connaître la barbarie et la férocité de Gustave Wasa en Suède, et nous connaissons aujourd'hui tout le sang qu'a coûté l'établissement du protestantisme à Genève. M. Ch. Poncet a donc rendu à la science de l'histoire un service éminent en faisant connaître les pièces qui concernent ce dernier crime du Directoire, la captivité et la mort de Pie VI à Valence.

Marquis DE ROYS.

**LES PETITS BOLLANDISTES.** 15 vol. in-8. Le tome XIV de 650 pages vient de paraître au prix de 6 fr. Paris, Victor Palmé, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

L'hagiographie chrétienne, assez négligée il y a un demi-siècle, redevient comme autrefois l'objet d'études consciencieuses. On avait mis en honneur des ouvrages, qui, comme celui de Baillet, laissaient dans l'esprit, par leur exégèse outrée, une impression de sécheresse réfrigérante. Les autres abrégés rebutaient par l'aridité de leurs récits et l'incorrection de leur style. Peut-on dire que ces imperfections sont absentes de l'œuvre du P. Giry? Les critiques les plus autorisées l'affirment, et la faveur publique a consacré ces préférences. Il est difficile de tenir un juste milieu

entre l'histoire et la légende, et d'édifier en instruisant. Le P. Giry réunissait toutes les conditions requises pour une pareille tâche. Son style élégant, souple et plein de grâce sobre, convenait à l'histoire des saints, où les ornements de la phrase ne doivent pas distraire le lecteur, mais fortifier au contraire son attention. Nulle part, on ne trouve plus de théologie et de doctrine aussi profondément unies. L'éminent religieux a eu le talent d'être doctrinal sans être froid, développé sans être long, dogmatique, enfin, sans cesser d'être universel et populaire. On ne sent pas dans ses livres la morale, tant elle se confond intimement avec la trame du récit, et cependant elle pénètre l'âme et s'y installe avec d'autant plus de solidité.

Le quatorzième volume dont nous annonçons la mise en vente, renferme la vie de Notre-Seigneur, le Saint des saints, celle de la très-sainte Vierge, l'Histoire du dimanche, des fêtes de l'Avent, de l'Epiphanie, du Carême, de la Semaine-Sainte, du Temps pascal, du saint Sacrement, de la Trinité, de la Dédicace, des fêtes en l'honneur de la Mère de Dieu, etc., etc. Le pieux hagiographe ne pouvait parcourir le cercle des jours, mémorables chacun par la naissance au ciel de quelque habitant de la terre, sans raconter la vie de Celui qui fait renaître ainsi les hommes dans le ciel, en naissant sur la terre.

Cette Vie n'est qu'un abrégé, mais très-complet et rempli de cette piété tendre et substantielle qui n'abandonne jamais notre auteur. Il y expose dans leur ordre chronologique, en les éclairant, non-seulement de la concordance des quatres évangélistes, mais de la lumière de la Tradition et des écrits des premiers siècles, la suite des actions de notre Sauveur, dont chacune est ensuite méditée à part, le jour où l'Eglise en célèbre la fête. Supérieur à ses rivaux dans le reste de son ouvrage, le P. Giry, dans l'explication des mystères, se surpasse lui-même. C'est là qu'il invoque les Écritures, la Tradition, les saints Pères, les décisions de l'Eglise, l'Histoire ecclésiastique, les maîtres de la vie ascétique, la philosophie chrétienne, saint Thomas surtout dont il était rempli, avec une clarté, une profondeur, une onction qui captivent toutes les puissances de l'âme.

La Vie de la sainte Vierge ne saurait être séparée de la Vie de Jésus. Jésus est la fleur, Marie est la tige. C'est dans ces pages que le pieux écrivain déploie avec le plus d'amour les grâces de son esprit : le style est imprégné de cette suave tendresse qui rayonne autour du nom de Marie.

ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT BERNARD. 5 beaux vol. in-4 à 8 fr. Le tome IV vient de paraître. Paris, Victor Palmé.

Saint Bernard, fidèle disciple des Pères de l'Église, a mérité de partager avec eux ce titre glorieux. Non-seulement il les a égalés par sa science et par sa doctrine, mais Dieu semble l'avoir doué de toutes les qualités éminentes qu'on trouve diversifiées dans les quatre Docteurs de l'Église latine,

où il a fleuri : *Ultimus inter patres, sed primis certè non impar.* » Si quelqu'un, écrit Mabillon, doutait de la science sublime de saint Bernard, il apprendra par la lecture de deux de ses sermons sur le *Cantique des Cantiques* (LXXX et LXXXI), où il parle du Verbe et de l'essence divine, que personne, ni avant ni après lui, n'a traité ce sujet avec plus de profondeur et de lumière. »

Le quatrième volume, dont nous annonçons aujourd'hui la publication, contient ces magnifiques commentaires qui ravissaient le savant religieux.

On y voit briller le feu sacré de l'amour divin, qui ne s'allume que par une communication incessante avec Dieu. Ses œuvres sont des épanchements de cet amour. De même que saint Paul brûlant de charité crie aux Corinthiens : *Ma bouche s'ouvre et mon cœur se dilate par l'affection que je vous porte,* de même saint Bernard exhale son ardeur extra-terrestre à toutes les pages de ses sermons et de ses épitres. Partout il cherche des cœurs pour les embraser, pour les associer à ses contemplations ardentes et les élever à Dieu, l'éternel foyer de l'amour.

Saint Bernard ne se contente pas de déterminer les lois essentielles de l'ascétisme, il expose dans les mêmes commentaires la hiérarchie des affections chrétiennes. Il a tracé, comme le dit le R. P. Ratisbonne, « l'organisation foncière de la charité », et le rétablissement de l'ordre, dans tous les sentiments; c'est-à-dire : Dieu occupant sa place au sanctuaire de la conscience et dirigeant tous les rayons de l'âme.

Dans la dernière partie du quatrième volume, les éditeurs donnent les œuvres supposées ou celles qui ne sont pas de saint Bernard, mais que les Bénédictins ont placées à la fin de leur excellente édition. Dans quel but et dans quel ordre? C'est ce qu'ils expliquent en quelques mots. Gillebert d'Hoilande continua l'explication du Cantique salomonien et prononça devant les religieuses du monastère de Swinshed des sermons qui, dit Mabillon, « égalent presque ceux de saint Bernard, sous le rapport de l'abondance, de l'élévation et de l'onction persuasive. » A ces sermons et à cette glose, les Bénédictins ont encore ajouté des opuscules de Geoffroi, secrétaire de saint Bernard contre Gilbert de la Porrée, les sermons de l'abbé Guerric, disciple du saint Docteur, écrits dans le style et avec la piété de l'abbé de Clairvaux et quelques lettres de Gigues, son ami.

Les savants traducteurs des trois précédents volumes sont trop connus pour qu'il soit besoin de rajeunir des éloges de plus en plus justifiés.

Oscar HAVARD.

---

*Le Propriétaire-Gérant :* V. PALMÉ.

---

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

# LA PAIX ET LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

La situation présente de l'Europe s'agite dans le mystère et l'incertitude des systèmes politiques. L'inquiétude est partout; la France ignore si son influence est conservée ou perdue.

Divisés sur la voie à suivre, sur les conséquences à venir, nous tombons d'accord sur les origines des événements contemporains. Mais, le plus souvent, nous apprécions ces origines au point de vue d'une solution de parti pris. D'où il suit que la confusion est partout et l'entente nulle part.

A vrai dire, il semble que notre plus grand souci soit d'obscurcir, sous un déluge de mots et de phrases incomprises, des données fort claires, et d'arriver à un but réprouvé en faussant les esprits. Cette tendance, malheureusement trop commune, s'exerce sans relâche et sur tout. Sous notre régime de presse, pourtant si décrié, on répand les fausses notions, les fâcheuses doctrines, plus librement qu'à aucune époque, les temps de révolution exceptés. La modération nous est devenue étrangère; le calme d'un loyal examen nous pèse, et pour avoir raison, coûte que coûte, nous avons recours aux violences de langage, parfois même à la calomnie.

Et nous réclamons à grands cris l'extension de nos libertés comme le remède à tous nos maux! C'est juste, sans doute; mais, de grâce, n'en mésusons pas avant de les avoir obtenues.

Pour influer à l'extérieur, il suffit, disent des habiles, d'éloigner « les mauvais rêves du présent; » il suffit « d'associer complétement la nation au gouvernement d'elle-même, de faire la lumière chez nous et sur nous, de mettre une bonne fois nos institutions en entière harmonie avec le progrès, les intérêts et l'honneur de notre époque; » il suffit, la phrase a presque fait fortune, *de la Paix glorifiée par la Liberté.*

Voilà de ces mots à la piperie desquels nous nous laissons volontiers prendre. On le sait bien, cependant, la liberté est un instrument, un moyen : ce n'est pas le but. Les combinaisons d'une politique de

joueurs de cartes, comme on l'a vu proposer de nouveau ces jours derniers, n'est plus de celles qui sauvent les situations et sauvegardent l'avenir des peuples. Eh quoi! vous qui en appelez à la liberté, à la complète participation du peuple à la direction de ses affaires, vous n'avez pas compris que ces théories aventureuses contredisent tout à fait vos principes? Vous n'avez pas compris que ce régime si désirable de la liberté, bien entendue, ne peut être fructueux que basé sur la justice et le droit? Vous n'avez pas compris que les chances du hasard auxquelles vous prêtez votre concours dans les questions extérieures, sont la plus complète négation de vos désirs libéraux? Augmenter les libertés intérieures, ce n'est pas, quoi que vous en disiez, résoudre les difficultés du dehors.

Ceci dit, en manière d'avant-propos, nous pouvons voir dans la situation actuelle la résultante des deux questions italienne et allemande, auxquelles se rattache la question d'Orient, non moins importante, et qui peut, d'un jour à l'autre, passer au premier plan. Cette situation pourrait se caractériser ainsi : l'état des grandes agglomérations.

En théorie, cette idée napoléonienne se réalise, dit-on, sur notre continent, « selon la nécessité d'une loi fatale. » — Mais, en histoire, est-ce qu'il y a des lois fatales? Les hommes posent librement des principes; ils s'en font les apôtres, les répandent, les développent; les principes sortent des théories, grandissent, passent dans les faits, dominent; puis on s'effraie trop tard du résultat qui s'approche, et l'on s'efforce vainement de secouer l'influence de cette force morale qu'on avait évoquée. Mais le triomphe de ces principes n'affirme ni ne constitue leur justice et leur droit : il peut absoudre et glorifier dans le présent, il ne justifie pas devant la postérité.

Aussi bien, trois questions se présentent d'elles-mêmes, en face des grandes agglomérations accomplies ou en train de s'accomplir :

Faut-il, de ce succès d'un jour, conclure à l'organisation définitive de l'Europe sur cette base?

En supposant que ce succès soit durable, constitue-t-il pour les peuples un avantage, un progrès?

L'intérêt de la France est-il de continuer dans cette voie et d'y subordonner sa politique?

Observation préliminaire :

Si l'état de l'Europe était bien constitué, la dévorante inquiétude de nos jours n'existerait pas. Il faut donc prendre parti, aller coura-

geusement à la solution. Il le faut pour l'Europe, il le faut pour la France; car l'état de paix armée les épuise l'une et l'autre et dévore chaqus année le plus certain de la subsistance des peuples, à savoir environ 8 milliards de francs. Certaines nations arment, pour faire triompher leur ambition effrénée d'agrandissement, contre les attaques possibles de la France; la France arme pour combattre, au besoin, ces grandes puissances improvisées qui, à une heure donnée, peuvent être menaçantes pour sa sécurité, offensantes pour son honneur.

Tout reviendrait donc à ce problème unique : la guerre est inévitable, une paix sérieuse est-elle possible en suivant la politique des grandes agglomérations? — Répondant aux premières questions, j'aurai résolu celle-ci.

Non ! l'organisation de l'Europe sur la base des grandes agglomérations n'est pas définitive, parce qu'elle ne fermera pas l'ère des conquêtes.

Et, d'abord, ce principe n'est qu'une transformation du principe des nationalités. La nationalité est ou bien une réunion de peuples de même race, ou une réunion de peuples de races distinctes poussés les uns vers les autres par des aspirations communes ou par l'ambition d'un homme d'État. Dans les deux cas, le principe est faux et désastreux.

Faux et désastreux dans le premier cas ! Car, s'il était appliqué, on remanierait complétement la carte de l'Europe, et une fois remaniée, on n'en serait pas plus avancé. Il faudrait, si je puis dire, désagréger les éléments qui constituent chacun des peuples modernes, et opérer violemment, souvent à de grandes distances, la réunion des éléments semblables. La chose serait trop risible si elle n'avait autant de gravité.

Faux et désastreux dans le second cas ! Car on n'aurait même pas ici l'excuse de cette sorte d'unité factice qui résulterait de l'agglomération des peuples de même race. Et dès lors, pour soutenir cette seconde hypothèse, on tombe dans le mépris du droit établi, dans le succès et les caprices de la force.

Aussi le principe des nationalités a-t-il été remplacé par celui des grandes agglomérations et des frontières naturelles.

Une île a toujours des frontières naturelles ; une presqu'île en a le plus souvent. Et toutefois, au sein même des Iles-Britaniques et de

l'Espagne, par exemple, ne serait-il pas facile de trouver des divisions naturelles? En France même, serait-il si difficile d'en découvrir? Sans doute, il peut arriver que ces barrières tracées par la nature soient un avantage pour un peuple; mais d'une exception souvent contestable à un principe absolu, quelle distance! Et s'il fallait passer par dessus les impossibilités physiques, ou morales, ou politiques pour revendiquer, en toute occasion ces frontières, ne serait-ce pas la permanence de la guerre?

Quelle raison à ce que la Prusse arrêtée au Rhin ne veuille pas descendre jusqu'à la Moselle ou même à la Meuse? Quelle raison à ce que la France désireuse de remonter jusqu'au Rhin ne veuille pas aller jusqu'au Mein? Quelle raison à ce que la Russie surtout, mal défendue vers l'ouest, ne veuille pas arriver jusqu'à l'Oder, jusqu'au Danubé et plus loin peut-être? Allez, quelles que soient les paroles, quels que soient les actes, on n'étouffera pas l'ambition désordonnée qui sacrifie les peuples comme elle sacrifie les hommes.

Conseiller à la France de se rapprocher de la Prusse, de la laisser faire son unité, mais en obtenant de nous compléter par Landau, Mayence, Coblentz, Aix-la-Chapelle, Luxembourg, Maëstricht, Bruxelles et Anvers; eh bien! c'est donner un conseil inqualifiable, le conseil de s'attirer la haine de toute l'Allemagne, cette haine qui nous tient tant à cœur, et de cette Allemagne qui ne supporterait le plus petit amoindrissement de la *Grande Patrie.*

On cite tous les jours, pour entraîner la France dans cettevoie néfaste, les paroles de Napoléon, rappelées par l'empereur à l'ouverture de la session dernière. Napoléon n'était pas un mince génie et ses paroles ne doivent pas être prises à la légère; elles ne sont pas, que nous sachions du moins, infaillibles. Qu'on y réfléchisse pourtant: la concentration des mêmes peuples géographiques, concentration nécessaire, ne saurait-elle s'accomplir en dehors des agglomérations unitaires, et par la voie des confédérations? Napoléon l'a prononcé, ce mot, qui est, à notre sens, la solution du problème. Par leur passé, par toute leur histoire, par leur situation, l'Allemagne et l'Italie sont destinées à remplir ce rôle dans l'état nouveau de l'Europe. Car, il ne faut pas se faire illusion, c'est un état nouveau qui commence,

C'aurait été une grande pensée que celle d'établir la fédération en Italie. Si on l'eût fait, l'Europe ne serait probablement pas à la veille d'un embrasement général, et la péninsule à la veille d'une

hideuse banqueroute. Mais les idées justes ont tôt ou tard leur triomphe; l'avenir, qui se charge de beaucoup de choses, nous ramènera quelque jour aux préliminaires de Villafranca. A cette heure, en effet, le but était atteint, l'affranchissement de l'Italie obtenu. l'Autriche restait encore au milieu du quadrilatère; mais, la fédération s'établissant, il eût été facile d'arriver pacifiquement à la reconstitution de l'autonomie vénitienne. L'unification ne fut pas seulement une injustice; ce fut un malheur. « Ces exigences et ses coups envers la papauté et l'Église catholique, dit M. Guizot, jettent un épais nuage et un péril immense sur son avenir. »

Aussi en Allemagne la constitution fédérale de 1815, pleine d'entraves pour les peuples au profit des princes, pour les petits États au profit des grands, appelait des modifications essentielles. L'impossibilité où se trouvait le citoyen allemand d'être admis à l'*indigénat*, d'acquérir et de posséder, sinon à titre précaire, en dehors de son pays natal, cette impossibilité supprimait la patrie allemande. Le Zollverein commença la réforme, parce que de toutes les difficultés qui entravaient la vie des Allemands, les exactions de la fiscalité étaient les plus odieuses.

Les Allemands, entraînés par le progrès qui rapproche les peuples, ont désiré une patrie; ils ont voulu la suppression de ses insurmontables barrières d'autrefois. Ceux du Nord aspirèrent aux mêmes droits politiques que leurs frères de la Bavière et du Wurtemberg. Mais ce désir ardent d'institutions libérales n'allait pas à renverser les trônes établis, à jeter tous les États germaniques, grands et petits, dans la même fournaise pour en faire sortir l'unification prussienne, et le despotisme militaire à la place de la liberté.

En 1849 même, dans l'effervescence des passions révolutionnaires, l'empire un instant rêvé n'eût guère été autre chose que le rétablissement de l'ancien empire, c'est-à-dire, la suprématie impériale veillant aux intérêts communs, sans toucher aux autonomies locales. La Prusse refusa cette couronne, pas assez compléte pour son ambition. La monarchie de Frédéric aujourd'hui comme alors, comme toujours, n'a été, ne peut être, et ne sera qu'un despotisme militaire. elle adopte maintenant des apparences libérales; le jour où elle aura vaincu, elle étouffera toute liberté.

Il est donc vrai de dire qu'une fédération nouvelle, resserrant le lien fraternel des tribus germaniques, et gardant à chacune son caractère particulier, bien loin d'exciter aucune crainte, n'eût au contraire

apporté que des gages de paix. Voyons cependant si l'Europe peut se constituer sur la base des grandes agglomérations, telles qu'on le suppose.

Ces agglomérations seront des monarchies — royaumes et empires, — ou des républiques démocratiques. De façon ou d'autre, on n'évitera pas les modifications territoriales amenées par la guerre. Il y aura toujours les mêmes ambitions, les mêmes convoitises ; par conséquent les mêmes luttes.

Le but des czars, depuis Pierre le Grand, n'est-t-il pas de subjuguer l'Europe? Or, la Russie a en Europe 60 millions d'hommes, en Asie d'immenses possessions, de florissantes colonies, une incontestable influence, des hordes nombreuses. Qui l'empêchera d'agir? Pour arriver sur le Bosphore, n'offrira-t-elle pas à la Prusse d'autres compensations en Allemagne ? Viendrons-nous alors au secours de l'Autriche? Voilà l'Europe en feu. Laisserons-nous faire? Cesera la guerre quand même, et d'autres ambitions après cet autre triomphe. — Que la complication parte de l'empire Germano-Prussien, au lieu de partir de la Russie, le résultat sera le même, et l'embrasement non moins certain. Et la guerre, en fin de compte, c'est la division, c'est-à-dire l'amoindrissement d'un côté et l'accroissement de l'autre.

Aurez-vous de grandes Républiques? L'histoire en main, qui pourrait croire à leur possibilité? Un jour ou l'autre, elles deviennent de grands empires ; César meurt, mais Octave vient après. Et puis, les démocraties sont turbulentes de leur nature ; elles sont partant belliqueuses. On commence par des querelles intérieures, et l'on finit par la guerre au dehors.

Supposez-vous, en troisième lieu, des agglomérations de petites Républiques confédérées? D'accord. Mais, dans notre situation, ou dans celle qui résulterait du triomphe de la Prusse, cet état n'existerait pas et ne s'établirait que par le morcellement intérieur, c'est-à-dire par la guerre. Et un démocrate allemand l'a déclaré à Genève : « La liberté n'a de garantie que dans une confédération. » Nous sommes ainsi ramenés à nos considérations précédentes.

Voilà donc ce qui adviendrait de ces grandes agglomérations tant vantées ; l'état de l'Europe, constitué sur cette base, serait nécessairement l'instabilité.

Au moins serait-il avantageux pour les peuples, serait-il un pro-

grès? Non, *à priori*, puisqu'il serait la continuation de la guerre.

Il suffit, pour s'en convaincre, de soulever un petit coin du voile qui couvre les mystères de la démocratie sans frein. Les manifestations du fameux Congrès de la paix nous permettent de le faire à coup sûr.

Les nations sont sœurs, a-t-on dit; la guerre est désormais impossible entre elles. Il faut donc établir un Congrès perpétuel pour juger les différends internationaux. — Si nous discutions cette idée, nous ferions remarquer qu'elle n'est pas neuve, et que, réduite à sa vraie signification, elle se réalisera peut-être dans l'avenir. Mais, si le nombre des guerres est par là diminué, la guerre ne sera pas supprimée. Quoi qu'il en arrive, il y aura des condamnés qui ne s'exécuteront pas eux-mêmes, qu'il faudra exécuter. Le Congrès ou tribunal, devra donc avoir, en main la puissance de faire, même par la force, accomplir ses jugements. Et ainsi, l'établissement de ce tribunal armé serait la plus complète négation du célèbre principe de non-intervention.

Mais nous acceptons l'hypothèse telle qu'elle est : le Congrès perpétuel de la paix jugera les différends internationaux. Jusque-là, tout va bien; un pas plus avant la division commence. La difficulté n'est pas tant, en effet, de constituer cette cour suprême internationale dont MM. les grands libéraux s'attribueraient les charges, que d'en faire accepter l'autorité pacifique. On l'a bien vu : si un membre de l'illustre assemblée veut obtenir la paix en respectant tous les autres pays, en ne souffrant sur le territoire suisse des manifestations dont les gouvernement voisins pourraient s'alarmer; s'il professe la maxime politique « chacun pour soi, chacun chez soi, » persuadé, qu'après tout, les peuples n'ont jamais que les gouvernements qu'ils méritent : on réclame, on s'irrite, on l'accuse « de méconnaître la solidarité qui unit tous les peuples, et à laquelle ils ne peuvent ni ne doivent se soustraire; » on lui répond « que les peuples ne peuvent vivre en paix les uns avec les autres que lorsqu'ils sont tous gouvernés démocratiquement et libéralement. » La Suisse, ajoute-t-on, depuis le triomphe du libéralisme dans tous les cantons, en est un frappant exemple.

Assurément, il y aurait des réserves à faire sur cette affirmation; mais le trait est bien choisi et très-instructif. Le libéralisme, pour s'établir dans tous les cantons suisses, s'est servi de la guerre; il usera du même moyen pour l'établissement de la démocratie univer-

selle. Et déjà s'est entendu à la tribune génevoise, ce principe emprunté aux plus mauvais jours : « le droit de l'esclave à déclarer la guerre au tyran. »

Et alors que deviendront les grandes agglomérations? quel avantage, quel progrès auront-elles procurés aux peuples?

Au point de vue politique, elles n'auront produit que la guerre; au point de vue économique, que la ruine; au point de vue social, que la décadence.

Aussi longtemps que toutes les nations ne seront pas d'accord sur les principes du droit, de la justice, de la vérité, il sera nécessaire de remplacer leur action par le jeu des intérêts internationaux.

En ce sens, les paroles de M. Thiers sont très-exactes et d'une saine morale politique : « les petits États — dont l'existence est si gravement compromise par les théories actuelles — sont les corps amortissants placés entre les grands États pour prévenir les chocs... par leur faiblesse même, ils sont des voix acquises à la cause de la justice dans le conseil des nations; par leur nombre, ils introduisent dans ce conseil la multiplicité des intérêts, et les intérêts en se multipliant se généralisent et s'élèvent à la hauteur d'un intérêt général... les petits États rendent le service plus important encore *d'être,* de de *continuer d'être;* car, quand ils disparaissent, c'est pour aller grossir de grands États déjà trop grands et trop redoutables. »

C'est, en effet, d'une rigueur presque mathématique : le jeu commun des petits intérêts fait contrepoids aux grands. En cas de conflit entre les grands, ils sont, par leur nombrs même, un appoint ou une garantie. Une coalition composée d'un grand État et de petits Etats ne sera jamais aussi dangereuse, fût-elle numériquement plus forte, qu'une réunion de deux ou trois grandes puissances. Ici, les exigences sont augmentées, rendues intraitables par la certitude matérielle du succès ; là, elles sont amoindries par la facilité de détacher de la coalition quelques-uns des petits membres qui la composent.

Eh bien ! l'Italie faite, l'empire prussien fait, le royaume hispano-portugais fait aussi, si l'on veut, il se produira de nouveaux conflis. Par la question d'Orient, par la question scandinave, ou par toute autre que l'avenir révèlera, la guerre éclatera toujours plus terrible toujours plus désastreuse à mesure que se mettront en ligne des masses plus considérables. Dans ces luttes, il faudra des armées de 500,000 hommes, d'un million d'hommes ; il faudra des engins qui

détruisent en grand. Soixante mille soldats ont jonché le sol de Sadowa ; des centaines de mille joncheront les futurs champs de bataille. Le vaincu sera d'un seul coup à la merci du vainqueur, et tous deux seront épuisés. Et, comme il n'y aura plus de raisons d'équilibre à faire valoir, ni de petits États dont l'entrée en campagne pourrait changer les rôles, le vainqueur absorbera simplement le vaincu. A mesure que s'accroîtront les agglomérations, les chances de guerre seront peut-être moins nombreuses : mais leur gravité en sera d'autant plus grande, et elles n'en seront que plus difficilement évitées. Allons, consolons-nous ! le deuil, la souffrance, la ruine, voilà le futur lot de l'Europe.

Oui, ne l'oublions pas, « si la paix est l'idéal de l'humanité, c'est à la condition d'être fondée sur la justice... Ce ne sont pas les abstractions qui gouvernent le monde ; les idées ne font pas leurs chemin toutes seules. Il faut des hommes en chair et en os pour porter ces idées, il faut que le fer soit au service du droit. » Et nous, qui discutons encore pour le connaître, ce droit !

Ah ! si la paix universelle s'établit jamais, l'humanité tout entière sera ou bien réunie intellectuellement et moralement dans une même pensée de foi, ou bien courbée, corps et esprit, sous la même verge de fer. Mais cet empire unique se constituât-il, aux guerres de nation à nation succéderaient bientôt les guerres civiles sans trêve, sans merci ; à moins que la solitude ne se fît, dans le silence de l'esclavage universel. *Ubi solitudinem faciunt*, disait Tacite, *pacem adpellant.* Mirabeau avait traduit : la paix terrible de la servitude !...

Économiquement, les grandes agglomérations sont la ruine, parce qu'elles sont essentiellement la guerre qui dévore tout, les hommes et les fortunes.

Pour ces luttes gigantesques, il ne suffira pas de l'impôt du sang ; il ne suffira pas d'enlever à un pays la fleur de ses jeunes générations, et d'aller puiser jusqu'au milieu des générations plus avancées ; il faudra surtout l'impôt toujours plus lourd de la fortune publique, et privée, croulant d'ailleurs sous le poids d'un commerce inactif, d'une industrie sans débouchés, d'une agriculture languissante faute de bras, d'une misère générale.

Calculez, s'il est possible, le résultat final de ces charges toujours accrues, en face de revenus toujours amoindris ; calculez les suites dernières de cette diminution forcée du travail, du déficit causé par

l'absence de plusieurs millions de travailleurs, et dites quel sera l'avenir, quel sera le bonheur plus grand des familles et des individus, quelle sera la liberté plus grande des villes et des peuples, quand, faibles ou timides pendant une heure, nous aurons si imprudemment laissé s'accumuler les matériaux d'une pareille combustion ?

La guerre fût-elle, du reste, facilement évitée, la situation économique résultant du triomphe des grandes agglomérations serait inférieure à la situation économique actuelle. Que serait le progrès, s'il ne donnait aux hommes avec une vie vraiment plus heureuse, une liberté plus grande et une sécurité plus complète ? Eh bien ! jusqu'ici les grands États ont présenté une situation contraire : la vie y est moins facile, la liberté y est, en général, plus restreinte. Là, même en temps de paix, les charges sont plus lourdes ; tout y concourt à une dépense qui excède de beaucoup l'augmentation des revenus : les profits y sont moins sentis que les pertes. Faut-il dire par là que, dans le monde civilisé, les habitants d'Andorre ou de Monaco soient les plus heureux des hommes ? Non, assurément. Car, s'ils n'ont pas les charges, ils n'ont pas non plus les avantages. Mais, dès qu'un pays offre à ses enfants toutes les ressources nécessaires au développement moral, intellectuel et matériel, cet État est vraiment plus utile à la civilisation que les grands États, en général.

Exemples : comparez la Russie à la Belgique, à la Hollande, à la Suisse même ; comparez la situation financière de l'Italie, dans le plus mal administré des anciens États, avec la situation présente. Depuis l'annexion, la seule douane de Naples a volé plus de 5 millions chaque année ; et, partout les fonctionnaires, d'après Massimo d'Azeglio, ont été une bande de loups qui s'est ruée sur le budget. La misère y est-elle moins étendue ? Les peuples y sont-ils plus libres ? La vie nationale s'y est-elle développée de manière à compenser les sacrifices ? L'Italie a été, dit-on, couchée sur un lit de douleur par la monarchie de Savoie. L'aveu n'est, hélas ! que trop vrai. Mais ceux qui pensent qu'une révolution radicale eût coupé court à cette lassitude et à cet épuisement, ceux-là se trompent d'une façon cruelle. La révolution, en Italie comme ailleurs, n'eût amené avec l'anarchie qu'une dissolution plus rapide.

Les petits États sont les lieux paisibles ou s'accomplit un travail moins distrait ; où s'amasse, sous des besoins moins grands, une épargne plus considérable. Ils forment au point de vue du capital et de la fortune publique, un frein et un contrepoids tout aussi néces-

saire qu'au point de vue politique. Leur nombre même entretient entre eux une concurrence active qui, non-seulement leur est favorable, mais qui excite encore l'émulation des grandes puissances. Au milieu de tous les peuples, en un mot, les petites nations sont la garantie même de l'économie générale, comme sont au milieu de chaque peuple la petite industrie et la petite propriété.

Enfin, détruire les petits États, c'est marcher à la décadence.

Je ne parlerai pas du mouvement intellectuel dont ils se font généralement les promoteurs et les conservateurs ; je ne veux m'arrêter qu'au développement moral.

Au milieu des petites nations, les grands centres sont moins nombreux ; à proprement parler, ils n'existent pas. Les grands centres, personne ne songe à le nier, sont plus nuisibles à la moralité que les petites villes, les entraînements et les séductions y sont plus nombreux et plus irrésistibles. Moins connus, les mauvais y sont plus à l'aise ; les bons y ont moins d'influence. L'homme est une plante de serre tempérée ; il ne lui faut ni le chaud ni le froid, ni l'air des grandes masses, ni celui de la solitude. En tous cas, qu'on nous dise, proportion gardée, où se trouve la plus grande somme de vertus ; où se conservent le mieux les traditions de la famille, de l'honneur et du devoir, les convictions religieuses, toutes ces choses qui forment les premières assises de toute société ; où s'allume dans toute sa vigueur la flamme du patriotisme : sinon, le plus souvent, loin de ces lieux surexcités où la vie s'amollit et s'allanguit ?

Aux grands États, il faut sans doute des grandes capitales. Ce sont les théâtres où la civilisation étale sa pompe extérieure. Leur action comme foyers lumineux est considérable ; mais à la conditon que leur action morale soit contrebalancée. Dans un état de civilisation presque identique, comparez la moralité de l'Angleterre à celle de la France ; celle de Londres à celle de Paris ; comparez ensuite la moralité des petits États à celle du meilleur parmi les grands, vous demeurerez convaincu que, dans un état de civilisation analogue, moins il y a de grands centres et plus la moralité prospère.

Donc, en s'agrandissant, un État gagne en force matérielle, mais il perd en force morale. Et, quand cette force a disparu, la civilisation matérielle jette encore quelque temps de brillantes lueurs, comme un phare éclatant dans les ténèbres de la nuit ; puis, tout s'éteint, tout disparaît ; et ces grands corps qui ont absorbé et la vie morale, et la

vie intellectuelle, et la vie politique, s'affaisent sous leur propre poids, dès que vient les toucher la main d'un barbare.

Ainsi, rien ne serait plus instable, rien ne serait plus désastreux que l'état de l'Europe livrée à quelques grands empires. La question relative à la politique de la France pourrait maintenant se résoudre d'un mot. Néanmoins, nous allons l'examiner avec attention.

L'Allemagne modifiée, dans le sens unitaire prussien, serait pour nous un danger d'autant plus grave qu'elle a l'Italie pour pendant au midi. Quoi qu'il arrive de l'Espagne, son alliance, sans être très-importante, ne serait pas à dédaigner ; mais, dans le cas que je vais dire, elle pourrait être une ennemie de quelque valeur.

Est-il besoin, en effet, de posséder le don de double vue pour préjuger de notre situation dans cette hypothèse : la France entourée uniquement de grandes puissances; à l'arrière-garde, la Russie ; en avant, veillant sur l'Atlantique, l'Angleterre et, plus loin, les États-Unis. Vienne une coalition : eussions-nous la ligne du Rhin au grand complet, cela n'empêcherait pas l'affaire de se réduire à l'ambition jalouse des trois ou quatre potentats, et à un simple calcul de soldats, de canons et de vaisseaux. Forcément vaincue, la France serait, dit-on, à l'abri d'un partage par la difficulté même de l'accomplir. Rien ne serait moins sûr. Mais, une chose serait bien certaine pour nous : la ruine !

La France est forte surtout de sa position privilégiée au milieu des petits États qui la séparent des grandes nations du centre et de l'est.

Ne prenons donc pas irrévocablement notre parti des grandes agglomérations, moins accomplies qu'on veut bien le prétendre ; ne disons pas : *alea jacta est !* Il faut l'avouer, et tout le monde le reconnaît, la situation est mauvaise ; ce n'est pas une raison de la laisser s'empirer encore, soit en nous abstenant complétement, soit en nous lançant dans une guerre de conquête. Quand une situation est le résultat de l'imprévoyance, il reste, même après des fautes graves, à devenir plus prudents et à chercher les remèdes possibles. Se croiser les bras me semble, d'abord, un mauvais moyen.

Nous avons à surveiller attentivement l'œuvre de la Prusse en Allemagne, l'œuvre du Piémont et de la révolution en Italie ; nous avons à ne pas tenir, vis-à-vis du traité de Prague, la même conduite qu'à l'égard du traité de Zurich.

L'Italie n'est pas si solide. D'aucuns prétendent que la royauté

piémontaise la ruine et la tue, et veulent, pour la sauver, la jeter entre les bras de la Révolution.

Au milieu des graves événements que chaque jour peut apporter; en supposant — je rougis de le dire — que la France, reniant sa signature, ses engagements d'honneur, le vote solennel de ses Chambres, laisse tomber le pouvoir temporel de la papauté, dont elle a proclamé le maintien nécessaire à l'ordre européen et à liberté de conscience; si, dis-je, la France n'avait pas la force d'exiger des vaincus de Custozza et de Lissa le maintien de la parole jurée, la possession de Rome, affirment ces amis, ne serait pour le royaume subalpin que le prélude de nouveaux malheurs.

Ç'a été une première et grande faute de laisser le traité de Zurich à l'état de lettre morte. Maintenant, de deux choses l'une : ou que l'Italie accepte de bonne foi la situation que lui a faite la convention du 15 septembre, et ne cherche pas de nouvelles aventures; ou accomplissons notre devoir, soldons nos engagements, fermons-lui la route de Rome et laissons-là aller où elle voudra.

Le temps est passé de prendre les déclamations de quelques furibonds en chemises rouges et en habits noirs pour l'expression du vœu des peuples. Si l'Italie est ruinée, livrée aux factions, à l'impuissance, au découragement; si des peuples entraînés un instant par le mirage trompeur d'une œuvre au-dessus de leurs forces naturelles et sans avenir, deviennent indifférents ou hostiles; si le désordre est partout, est-ce à Rome qu'il faut s'en prendre? Allons donc! un gouvernement comédien peut bien faire répandre ses fausses nouvelles par des feuilles vendues; on est malgré tout forcé de l'avouer : « Les Romains n'ont point protesté contre la royauté du Pape. C'est la démocratie italienne qui a pressé de toute sa force son gouvernement d'intervenir et d'introduire dans Rome des agitateurs. Mais, de bonne foi, on ne voit pas à Rome un élément véritablement national imposer sa volonté contre le maintien du pouvoir temporel. » Bien plus, quand tout s'agite autour, rien ne tressaille à Rome; le peuple n'a pas laissé voir le plus petit symptôme d'agitation.

Tous les révolutionnaires ardents à poursuivre, non la possession d'une ville, mais le renversement de tout ordre religieux et social, quelques bannis, rejetés de l'État pontifical comme ils l'auraient été de tout État civilisé; Garibaldi, général de l'armée romaine, par un prétendu acte du trop fameux triumvirat, et chargé comme tel de représenter partout, même contre le pouvoir établi, les droits du peuple

romain : voilà ceux devant qui la France abdiquerait; ceux dont elle se ferait la comparse! Nous abandonnerions ainsi cette influence catholique que l'Angleterre nous a tant enviée et qu'elle a voulu combattre par son immense propagande protestante ! Non ! l'histoire ne le dira pas. Car, si cela était, tous les Français confiants jusque-là dans l'avenir et la prospérité de leur pays sous le sceptre du prince qui avait restauré le pouvoir temporel du Saint-Siége, tous les Français déploreraient une dynastie promise à de hautes destinées, et voileraient de deuil, dans leur cœur, l'image sacrée de la patrie.

Nous aurions droit, il est vrai, même sans en arriver à cette faiblesse suprême, de compter sur l'alliance de l'Italie. De sa part, ce ne serait qu'une dette de reconnaissance. Mais nous sommes vis-à-vis de cette puissance, livrée à la révolution et bientôt à l'anarchie, plutôt un obstacle à écarter, ou même à surmonter, qu'un bienfait réclamant un souvenir de gratitude. Non ! l'Italie ne sera pas pour nous ; l'Italie sera à la Prusse, quoi que nous fassions, que nous faiblissions devant elle et la laissions s'établir à Rome, ou que nous maintenions haut et ferme le drapeau du catholicisme qui est aussi le drapeau de la France. Les Italiens, ceux qui dominent maintenant la malheureuse péninsule, n'aiment pas la France; ils lui prodiguent l'insulte ; ils vont jusqu'à lui contester sa gloire militaire, cette gloire qui a trop fait pour eux ; ils sont toujours prêts à répéter le vieil adage que l'Italie est le tombeau des Français.

Une seconde faute a été de laisser la Prusse s'avancer en Allemagne comme elle l'a fait. M. de Bismark réalise une fois de plus la parole du comte de Cavour, renouvelée des anciens : l'audace est la meilleure politique. On ne saurait véritablement mieux réussir. Mais toute médaille a son revers, tout rayon son ombre. L'œuvre du Cavour prussien pourrait bien n'arriver pas, elle aussi, jusqu'au couronnement.

« Non ! tout n'est pas fini en Allemagne, dit un journal wurtemburgeois; non ! la victoire de la Prusse n'est pas consommée, et la crise allemande, suspendue un instant après Sadowa, ne fait que de commencer. Que l'étranger ne jette pas ses ingérences en travers du mouvement libéral et fédéraliste, et ce mouvement demain reprendra avec une vigueur nouvelle, et l'opposition ne craignant plus de passer aux yeux de l'Allemagne pour marcher d'accord avec l'étranger, s'accroîtra rapidement contre la politique prussienne. L'Allemagne

s'achemine vers une crise intérieure nouvelle; pour consommer sa victoire, un autre Sadowa est nécessaire à la Prusse, mais ce Sadowa pourra être un Iéna intérieur. »

Il résulte de cet aveu plusieurs choses : la première, c'est qu'en effet « le mouvement de l'Allemagne est fondé sur une réaction contre les ambitions passées de la France monarchiques; » la seconde, c'est que la peur de l'étranger fait encore toute la fortune de la Prusse; la troisième, c'est que cette puissance cherche à s'établir au moyen du despotisme militaire, et qu'elle désire une lutte qui lui en fournisse le prétexte; la quatrième, enfin, c'est que l'Allemagne est essentiellement fédéraliste, et ne veut qu'une unité fédérale et une constitution nouvelle. — Et les organes prussiens s'émeuvent déjà des répulsions ainsi manifestées par les journaux de l'Allemagne du Sud.

Pouvons-nous dominer cette situation? Après Sadowa, la guerre avait des chances de succès : nous n'étions pas disposés à la faire. Nous le sommes aujourd'hui, mais le devons-nous?

Il faut nous le persuader d'abord. La guerre sera très-probablement le dénouement de la pièce qui se joue. Le point essentiel est, à cette heure, de nous montrer forts sans être aggressifs. Que faire? — Rassurer l'Allemagne et tenir ferme devant la Prusse. Et c'est possible, en prenant dès aujourd'hui une ligne de conduite parfaitement indiquée et au grand jour.

Le joug de la Prusse, — c'est un autre aveu, — n'est pas sympathique aux petits États allemands; mais ils redoutent plus encore la conquête étrangère. La conquête étrangère! c'est-à-dire les vues ambitieuses prêtées à la France au sujet des frontières du Rhin et de la Belgique. Eh bien! la France a été sage en se montrant jusqu'ici désintéressée de tout accroissement territorial; elle sera sage encore, si elle continue dans cette voie. Que l'Europe et l'Allemagne le sachent, le beau rôle est pour nous.

Une politique véritablement nationale et française ne se laissera pas aller à l'envahissement de la Belgique et des provinces rhénanes. Au contraire, elle maintiendra à l'un son autonomie et son rang parmi les nations, aux autres leur place dans la confédération allemande. La Belgique a toujours joui d'une constitution propre, sous quelque domination qu'elle se soit trouvée. Son rôle, comme État pondérateur à l'ouest de l'Europe, est ainsi parfaitement défini : ne tentons pas de le supprimer.

Et puis, qu'on nous dise à quel moment, depuis que le royaume

de France est définitivement constitué, nous avons possédé ces frontières si enviées ? sinon pendant quelques heures de conquête et de gloire militaire que l'Europe a escomptée bien cher. L'Allemagne s'armerait contre nous pour les provinces du Rhin; l'Angleterre ne nous laisserait pas facilement établir aux bouches de l'Escaut. Notre abstention bien déclarée vis-à-vis de la Belgique serait donc, sinon l'appui, du moins la neutralité de la Grande-Bretagne vis-a-vis des provinces rhénanes, elle nous placerait, le cas échéant, non pas en face de toute l'Allemagne soulevée, mais seulemens en face de la Prusse, soutenue de quelques timides alliés.

Nous en sommes convaincus, le royaume belge fédéralisé s'il le faut avec la Hollande et le Luxembourg sera, à notre occident, une puissance nécessaire à l'équilibre nouveau, comme la Pologne reconstituée le sera un jour ou l'autre à l'orient. Ce sont les deux points d'appui indispensables contre le pangermanisme prussien et le panslavisme moscovite.

Cette parole désintéressée de la France, l'Europe l'entendrait, n'en doutons pas; les droits de tous les petits opprimés viendraient se placer sous notre égide; ce jour-là, notre influence serait complétement restaurée. L'Autriche n'hésiterait plus à entrer dans notre alliance; l'Allemagne, en grande partie, reviendrait de ses terreurs; la Belgique et la Hollande verraient de quel côté leur sourit l'avenir; l'Espagne se sentirait vivre de nouveau; et l'héroïque patrie de Sobieski, la Pologne, secouerait la pousssière de son sépulcre.

Mais pour que cette parole de vie puisse être dite et acceptée, il ne faut pas que d'un autre côté, sur les sommets où habite le droit dans sa personnification la plus auguste, notre signature soit le jouet des aventuriers et des démolisseurs.

Si la France laisse tomber le trône du Saint-Père, je ne parle pas du trouble profond des consciences — elle aura, au point de vue politique, rétrogradé derrière l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Italie même. Elle aurait abdiqué la souveraineté du monde catholique. On disait qu'un jour, Louis-Philippe régnant, on avait réglé sans elle, à son insu, la question d'Orient; et qu'un autre jour, dans un règne glorieux, on nous fit apparaître dans la plus graves des questions européennes, pour assister au mépris de la foi jurée, pour être les témoins impuissants d'une iniquité que nous avions réprouvée. Vraiment! ce

serait mettre à trop haut prix l'amitié douteuse de la puissance subalpine.

Si la France intervenait, la Prusse interviendrait. Sommes-nous donc à la remorque de M. de Bismark, pour en parler ainsi ? La France ne désire pas la guerre ; mais elle est encore assez généreuse, assez brave pour ne pas sacrifier à des mesquines et honteuses terreurs l'œuvre de ses quatorze siècles. Quel pouvoir voudrait en assumer la responsabilité ?

Le monde catholique, dites-vous, est intéressé tout entier dans la question ? Oui ; mais nous sommes les aînés du monde catholique, il nous appartient de marcher en avant, de nous montrer dignes de nos pères, sûrs que nous seront suivis.

Avant les événements actuels, on nous disait : « Vous allez voir, au premier mouvement se manifester les sympathies des populations de l'État Romain pour l'Italie. » Les mouvements se sont produits, montrant l'antipathie de ces populations pour l'anarchie italienne, et on nous dit : leur attitude est molle, indifférente. Allons ! l'Italie nous prend tout à fait pour ses dupes ; ou nous avons peur des risibles colères de nos obligés.

Vous voulez laisser s'écrouler le trône, vous voulez laisser tomber la couronne du plus ancien et du plus auguste dans la famille des rois ? Prenez garde ! Quand ce jour aura lui, l'agonie de bien des princes sera commencée, bien des couronnes seront chancelantes, bien des trônes ébranlés. *Et nunc, intelligite.*

Ainsi, après avoir examiné l'instabilité que les grandes agglomérations apporteraient à l'Europe ; les souffrances et la ruine qu'elles apporteraient aux peuples ; la déchéance morale et politique qu'elles apporteraient à la France, nous avons pu conclure, appuyés sur des prémisses certaines :

Non ! la France ne peut pas se laisser aller, dans la voie de cette politique fatale, vers un avenir plein de ténèbres et d'orages ;

Non ! la France ne peut pas courir, elle aussi, après des annexions pous ées vers nous par le vent de la guerre ;

Non ! la France ne peut laisser s'accomplir la spoliation et les iniquités italiennes, l'unification puissienne de l'Allemagne.

Il faut aux questions pendantes de promptes solutions, par la diplomatie ou par les armes. Car, mieux vaudrait une guerre inévitable que cette paix armée où se dépense, sans profit, la substance des na-

tions. On veut l'équibre militaire pour appuyer l'équilibre politique ; les canons pour rendre plus efficace la diplomatie : fort bien ! mais l'équilibre financier, qu'en fera-t-on ?

Mais un autre état financier, que les armées répareraient promptement avec de l'économie, et un état désastreux pour des siècles, peut-être ; entre un sacrifice pécuniaire avec une lutte, s'il en est besoin, et la ruine de notre influence en Europe et dans le monde avec la nécessité d'entretenir, quand même, des forces considérables vis-à-vis de grandes agglomérations, toujours hautaines et menaçantes, il n'y aurait pas à délibérer ; la route serait tracée.

La main sur son épée, la France a le droit d'être entendue.

*Le Secrétaire de la rédaction,*

OSCAR HAVARD.

---

# LES MONASTÈRES BÉNÉDICTINS

## EN ITALIE[1]

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

---

Chargé par le ministre de l'Instruction publique d'une mission ayant pour objet l'étude de l'épigraphie chrétienne et de l'art religieux en Italie, au moyen âge, M. Dantier publia, de 1852 à 1854, une série d'articles, composés d'après les notes qu'il avait recueillies pendant son voyage. Ce travail repris et modifié, enrichi de nouveaux renseignements, a été publié en deux volumes qui ont été couronnés par l'Académie. L'ouvrage de M. Dantier, indépendamment de son mérite littéraire, a un droit incontestable aux suffrages de la savante Compagnie : par sa tolérance, par la largeur de ses vues, il est de tout point sypmpathique à l'éclectisme dont l'Académie s'honore, et qui, chaque année, lui fait couronner avec une inflexible impartialité les doctrines les plus opposées les unes aux autres.

L'ouvrage de M. Dantier est celui d'un touriste officiel, à la fois artiste et bibliophile, n'ayant dessein ni d'insulter l'Église ou la religion, ni de scandaliser les philosphes ; ce livre, qui n'apprendra rien aux véritables érudits, n'apprendra pas grand'chose peut-être aux simples catholiques, déjà familiarisés par la lecture de la Vie des saints avec l'histoire des saints fondateurs des ordres religieux ; mais les gens du monde feront leur profit des recherches de M. Dantier, qui a pu non-seulement consulter les archives des monastères, « mais « étudier à la fois l'aspect monumental, la vie intime, l'histoire d'une « maison religieuse et connaître l'état réel de ces congrégations. »

Cette mine si riche avait été, selon M. Dantier, très-peu explorée ; « car, ayant eu souvent à se plaindre de graves indiscrétions commises « par des hmomes du siècle envers lesquels ils s'étaient montrés trop « confiants, les religieux se renferment dans une prudente réserve et

(1) Paris, Didier.

« se gardent bien de livrer leurs secrets au premier venu. Cette ré-
« serve s'explique d'autant mieux de leur part que le temps présent
« est peu favorable aux choses monastiques et que, semblables à de
« grandes familles déchues, les communautés cachent parfois dans
« leur sein des plaies vives et saignantes. »

Le livre de M. Dantier, plus accessible à la majeure partie du public que les in-folio de la grande érudition bénédictine, se compose, outre les matériaux historiques recueillis dans les bibliothèques conventuelles, de descriptions, d'impressions personnelles et d'entretiens confidentiels avec quelques religieux.

« C'est d'ailleurs, » dit l'auteur, » une œuvre dictée par l'amour et
« l'admiration que je porte à tout ce qui fut grand et utile dans le
« passé; au moment où la suppression des associations religieuses
« est suspendue comme une menace au-dessus des communautés bé-
« nédictines, j'ai cru devoir présenter en leur faveur une défense,
« sans doute bien insuffisante, mais inspirée par un sentiment pro-
« fond et irrésistible. »

Les ordres religieux ne comptent pas, en dehors des cléricaux, tant de défenseurs, qu'il ne faille savoir gré à M. Dantier d'avoir reproduit en leur faveur quelques-unes des considérations que chacun de nous a pu lire dans les éloquentes pages de nos écrivains ; sans doute, il ne se place point au même point de vue que M. le comte de Montalembert, M. l'abbé Martin et tant d'autres apologistes dévoués; mais précisément parce qu'il admire le côté utilitaire plutôt que le côté purement religieux, précisément parce que son plaidoyer est dépouillé de tout ce qui pourrait le faire suspecter d'ultramontanisme, il n'en aura que plus de poids auprès de ses lecteurs.

Avocat des moines auprès des générations présentes, M. Dantier ne veut point qu'on se hâte de les juger, de les blâmer d'après nos idées modernes : il réclame pour eux le bénéfice de la tolérance de notre époque, en faisant d'ailleurs ressortir *les tendances progressistes*, *la longueur de vues* qui, selon lui, ont toujours prévalu au sein de l'ordre de saint Benoît. Ne négligeant rien de ce qui peut obtenir à ses clients la sympathie bienveillante de l'opinion publique, et surtout des intelligences supérieures, il rappelle aux philosophes « que
« la tendance à la perfection ascétique ne fut pas une nouveauté
« créée par le monachisme; avant d'être définitivement imposé par
« la doctrine chrétienne, ce principe avait été conseillé par la philoso-
« sophie antique, enseigné dans les instituts de Pythagore et de Platon

« qui servirent d'introduction à l'Évangile. » Aux poëtes, aux savants, il fait valoir la protection accordée au Tasse et à Galilée par deux abbés du mont Cassin, et il n'hésite pas à déclarer « que le titre le « plus honorable pour les membres de cette congrégation, est d'avoir « défendu contre leurs persécuteurs le Tasse et Galilée, c'est-à-dire « la personnification des deux plus grands génies et des deux plus « nobles infortunes de l'Italie, au seizième et au dix-septième « siècle. »

Enfin, pour gagner les libéraux à sa cause, il leur présente les Bénédictins d'Italie comme *des pionniers dévoués* de l'œuvre de régénération qui s'accomplit maintenant de l'autre côté des Alpes.

« Fidèles, » dit M. Dantier, « aux exemples de dévouement laissés « par leurs devanciers, les moines actuels du mont Cassin ont formé « à leurs risques et périls la grande association de l'idée italienne. « Cette idée languissait dans l'exil, était frappée de terreur sur le « sol même de la patrie, et partout gardait le silence ; ils l'ont été « chercher en quelque lieu qu'elle se trouvât, et protégés par la neu- « tralité que leur assurait leur robe de moines, ils ont passé sains et « saufs à travers les camps des partis, en prenant pour mot d'ordre le « Christ et l'Italie. »

Il nous répugne de voir tous les membres d'une pieuse congrégation transformés en autant d'agents secrets de la révolution, profitant de l'autorité et de l'impunité que leur procure leur habit pour éveiller et propager des pensées insensées ou criminelles.

Nous aurions été tenté de prendre l'assertion de M. Dantier pour une hypothèse, s'il ne s'appuyait sur le témoignage d'un religieux du mont Cassin, auteur de plusieurs ouvrages historiques et de poésies « destinées à soulever l'Italie, d'une extrémité de l'Apennin à « l'autre. »

Est-ce que le Révérend Père s'est essayé à imiter M. de Lamennais, ou bien est-ce que le mysticisme démagogique, partout le même dans ses rêveries insensées, a partout aussi le même accent? Nous ne savons ; mais dans les fragments de « ces chants nationaux et guerriers, » cités par M. Dantier, nous retrouvons quelques faibles échos de ce ton de prophète menaçant, de ce langage apocalyptique, dont l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, faisait un usage à la fois si magnifique et si téméraire. Le religieux du mont Cassin, resté enfant soumis de de l'Église, du reste, se borne « à apporter sa part d'encouragements « au Saint-Père en lui offrant, dans un langage empreint des formes

« hardies et mystiques du treizième siècle, la dédicace de son ouvrage « sur la Ligue Lombarde. » L'auteur de ce livre le terminait, en 1848, « au bruit que faisait l'Italie, libre des entraves imposées pendant un « demi-siècle par ceux qui vivent dans le passé, et se levant tout en- « tière pour s'élancer où l'appellent les cieux apaisés. . . . Oui, le « Christ a vaincu, il a égalisé, il a affranchi les castes, il a égalisé, il « a affranchi les peuples. Il vient tenir le lit de justice, non d'une cité « ou d'une nation, mais de toute la famille humaine : en sa présence, « chaque peuple devra s'asseoir sur son siége. Italiens, placez le « nôtre sur l'éternel rocher du Capitole, car c'est de là que sera pro- « clamée la sentence de fraternité en laquelle se consomme l'action « du Christ. »

Sans doute, le religieux du mont Cassin n'avait pas conscience de la ressemblance de sa phraséologie avec celle de Garibaldi ; sans doute, il était loin de songer que ce cri de « *Fuori i barbari* » était le prélude de ces autres cris : « *Fuori i monachi! fuori i preti! fuori il Papa!* » préludes eux-mêmes de vociférations plus hideuses encore. Les moines du mont Cassin, cependant, ne tardèrent pas à s'apercevoir que la pioche révolutionnaire, qu'ils se vantaient d'avoir les premiers soulevée, allait retomber sur eux. Ils adressèrent une réclamation au parlement subalpin, « car, » dit M. Dantier, « ayant été les premiers à entonner l'hymne d'action de grâces qui célébrait la résurrection de l'Italie, ils avaient le droit de s'adresser à ce parlement appelé, non point à créer un peuple, mais à lui donner la conscience de ses devoirs. »

Mais l'auteur de la *Lega lombarda*, rédacteur de la protestation, « aujourd'hui que le souffle de la liberté commence à vivifier le cœur « des Italiens, » entrevoit le danger d'une suppression. « Quoique les « Bénédictins », dit-il, « aient préparé le banquet où l'Italie entière « est maintenant appelée, nous ne savons si, à notre tour, nous se- « rons conviés à ce festin pascal, religieuse et fraternelle agape d'une « patrie à laquelle nous sommes si dévoués. »

Nous ne comprenons point quel peut être ce banquet que le religieux, avec la *mystique hardiesse* de son langage, assimile au festin pascal, et où il craint de n'être pas convié : la révolution, après la curée, n'a que l'orgie ; heureux ceux qui n'y trempent ni leurs mains, ni leurs lèvres.

Trop sincèrement ami des Bénédictins pour se borner à faire leur éloge, M. Dantier pousse son dévouement jusqu'à leur dire la vérité.

Il avoue « qu'ils n'ont pas été toujours sans reproches; » « qu'ils « n'ont pas pu se dépouiller absolument des faiblesses humaines; » « que les monastères cachaient parfois des abus et des excès déplo- « rables; » « que pour les moines comme pour les pèlerins marchant « à travers les déserts, il y a eu des heures de fatigue et d'accable- « ment, des stations prolongées et de dangereuses tentations. » Puis, oubliant les éloges donnés à la part que les Bénédictins italiens ont prise à la révolution, oubliant son admiration pour ces strophes du religieux, où retentit comme des bruits d'armes l'appel au combat, M. Dantier blâme « les chefs des grandes commu- « nautés italiennes d'avoir pris en main le glaive qui donne la mort, « au lieu de la croix qui sauve », et d'avoir suivi l'exemple des papes qui, au moyen âge, poursuivirent à outrance la lutte engagée avec les empereurs d'Allemagne et les autres puissances du siècle : « car, dès « lors, infidèle à son principe modérateur, le monachisme bénédictin « fit fausse route, et, comme toute institution sortie de sa voie, porta « la peine de son erreur. » Enfin, après avoir constaté « qu'il y « eut pour les monastères des jours de langueur et d'indiscipline, « et, à leur suite, des désordres d'autant plus graves que les « passions y avaient été plus vivement comprimées », M. Dantier ajoute :

« En étudiant avec un pieux intérêt la longue suite de ces combats « soutenus contre leurs propres faiblesses par des hommes, mes sem- « blables, je n'ai pu demeurer insensible au tableau de leurs efforts, « de leurs chutes et des réformes qui en furent la solennelle expiation. « Que de fois, après toute une journée laborieuse, mais douce, con- « sacrée à l'étude dans la bibliothèque d'un monastère, je me suis « promené seul dans les longues galeries des cloîtres, autour des- « quelles étaient rangées les tombes des moines, alors éclairées par « la blanche lumière de la lune ! Là, l'esprit encore tout plein de mes « récentes lectures, il me semblait voir les tombes placées près de « moi, s'entrouvrir et donner passage à toute une génération de reli- « gieux, dont la foule s'écartait bientôt dans des directions différentes. « Attaché à leurs pas, je croyais les entendre, leur parler, et je les « suivais ainsi sous le cloître, à l'église, dans leurs cellules où ils re- « prenaient la série de leurs exercices. Parfois, témoin du combat « dont cette étrange vision me donnait le spectacle, j'admirais les forts, « j'encourageais les faibles, et si quelques-uns de ceux-ci venaient à « tomber, loin de les railler ou de leur jeter la pierre, j'aurais voulu,

« selon les belles paroles du Pénitentier, me pencher vers eux et leur « tendre la main pour les relever. »

Cette gracieuse page, qui fait involontairement songer à l'Évocation des Nonnes dans Robert le Diable, est empreinte à la fois de poésie et d'une touchante compassion. Mais pour réaliser ce rêve de la charité, pour se pencher vers ceux qui sont tombés, il faudrait être placé plus haut qu'eux; pour les relever, il faudrait une main autorisée et ferme; pour les encourager, enfin, et se faire en quelque sorte le directeur de ces pauvres moines, il faudrait une intelligence plus profonde des choses de la religion, en connaître mieux l'esprit qu'il n'incombe à un simple laïque. M. Dantier a étudié avec soin la règle de saint Benoît et de quelques autres communautés; il en a esquissé les traits principaux, et s'il arrive à cette conclusion : « que « la vie monastique se résume tout entière en ces trois mots : « méditation, étude, travail. » A-t-il oublié la prière, les œuvres de mortification et de la charité, ou bien les compte-t-il pour rien?

M. Dantier juge peut-être un peu trop d'après lui-même : plaçant les sciences humaines au premier rang, il trouve dans l'étude toute sa consolation, toute son espérance dans les mauvais jours, et il termine sa préface en répétant avec Augustin Thierry : « Il y a quel- « que chose au monde qui vaut mieux que les jouissances matérielles, « mieux que la fortune, mieux que la santé même, c'est le dévoue- « ment à la science. » La religion mettra la charité et la foi encore au-dessus : car suivant une autre définition de la vie du moine que M. Dantier emprunte à un auteur ascétique : « aimer et souffrir, voilà toute la vie du moine. »

M. Dantier s'acquitte à merveille de son emploi de voyageur ministériel, de narrateur et de compilateur pur et simple; mais s'il aborde le domaine de la pensée religieuse, son langage se trahit, et malgré une certaine recherche de religiosité sentimentale, le moindre séminaristre reconnaîtrait un étranger. Pour parler catholique, il faut être catholique. M. Dantier n'est point né en dehors du catholicisme; il a reçu ses premiers enseignements et en a gardé quelques ressouvenirs; mais il s'en est écarté par d'insensibles pentes; il en a perdu le sentiment et l'accent.

Ainsi, racontant que dans l'église de Monte-Vergine se trouve une chapelle connue sous le nom de chapelle de Manfred, il se demande quelle est l'origine de cette designation! L'excommunié n'y a pas été

inhumé « puisque », dit M. Dantier, « l'intolérance de Pignatelli fit « jeter hors du royaume les restes de Manfred, enterré d'abord sur le « champ de bataille de Bénévent par les soins des compagnons de « Charles d'Anjou » : « *On aimerait* cependant, » ajoute-t-il, « *à* « *croire* que la charité eût porté les moines de Monte-Vergine à re- « cueillir les os d'un prince malheureux... Cet enlèvement furtif « du corps de leur bienfaiteur, ces funérailles mystérieuses, celé- « brées la nuit par des religieux au fond de leur monastère, enfin ce « pieux et dernier hommage inspiré par la reconnaissance envers un « souverain frappé des foudres de l'Église, tout cela répété et embelli, « la légende ne manque ni de grandeur ni de poésie. N'était-ce pas, « d'ailleurs, un dénoûment qui s'appliquait à merveille à la tragique « destinée de ce prince souabe, qui racheta ses fautes par une mort si « héroïque, et dont les chevaliers français, si bon juges en fait d'hon- « neur et de vaillance, honorèrent le courage en lui donnant un tom- « beau ? *Pourquoi* les moines de Monte-Vergine n'auraient-ils pas « suivi cet exemple de nos chevaliers en appliquant à Manfred ex- « communié ces généreuses paroles de Dante : « L'anathème ne perd « pas une âme à tel point que l'amour éternel ne puisse revenir tant « que l'espérance fleurit encore. » Mais l'histoire n'admet que les faits « bien établis, et voilà comment, nous imposant une déception nou- « velle, elle nous force à rejeter une croyance qui nous plaisait, mais « qu'aucune preuve ne vient appuyer. »

Le *on* et le *nous* de M. Dantier ne sont pas ceux de tout le monde. La croyance qui lui plaît, tout embellie d'un décor théâtral, nous déplairait fort à nous autres, catholiques, si elle n'était pas absolument inadmissible. Parmi nous, bien loin *d'aimer à penser* que des moines auraient donné la sépulture à un *prince frappé des foudres de l'Église*, on s'affligerait à l'idée qu'une communauté religieuse eût put trahir ses devoirs, braver les lois canoniques, s'exposer à l'interdit, profaner le sanctuaire et les offices de l'Église en faveur d'un excommunié. M. Dantier demande *pourquoi* les moines n'auraient pas recueilli les restes d'un prince malheureux en lui appliquant la généreuse parole de Dante. La réponse est facile pour qui a la moindre notion de ce qu'était la société chrétienne au moyen âge. « Quand cette arme « puissante à l'aide de laquelle », dit M. l'abbé Jager, « la civilisa- « tion avait fait des pas de géant, quand l'excommunication frappait « un homme, fût-il souverain, prince, clerc ou simple particulier, il « était rejeté en dehors de la société, parce que la société catholique

« absorbait tout; le désert se faisait autour de lui, et s'il s'obstinait, « il périssait dans son isolement. »

« D'après les maximes du droit public », dit aussi M. de Brimont, dans son histoire d'Urbain II, « l'excommunication entraînait avec « elle des effets temporels dont le plus considérable était la perte de « toute dignité civile et honorifique. Quand l'excommunié passait « près d'une ville, les cloches devenaient muettes, le chant des clercs « était suspendu ; il était couvert d'une lèpre morale, qu'il traînait « partout avec lui, jusqu'à ce qu'il eût satisfait à l'Église, toujours « prête à reçevoir dans son sein le coupable repentant. »

« Car », dit encore M. l'abbé Gorini, « le ciel ne se retirait de des- « sus la tête de l'excommunié que lorsque celui-ci s'obstinait à le « repousser. » Dante ne se trompait pas en disant que l'anathème ne tue pas l'âme : mais M. Dantier se trompe dans son appréciation des vers du poète gûelfe qui sont, contrairement à l'application qu'il en fait en faveur de Manfred, la condamnation de celui-ci. Sans doute, *l'amour éternel peut revenir* à l'âme coupable *tant que l'espérance fleurit encore*. Mais Manfred, en demeurant dans l'impénitence finale, avait atteint la fatale limite où l'espérance ne fleurit plus. *Sa mort héroïque* n'avait pas, quoiqu'en puisse penser M. Dantier, suffi *pour racheter ses fautes* ; à ce prix là, le plus exécrable routier expierait ses crimes en vendant chèrement sa vie.

Il est vrai encore : la miséricorde divine n'a besoin que d'un soupir de contrition dont elle mesure la profondeur et la sincérité ; Dieu sait et juge ; mais les hommes ne peuvent que voir. Ce tardif repentir restait inappréciable aux yeux des moines, et quelque désir qu'ils eussent de le présumer, rien ne les autorisait à accorder à un excommunié traître et rebelle les suffrages de l'Église, contre laquelle il combattait avec une vaillance qui ne le relevait point des peines canoniques.

En vérité, nous serions tentés de nous excuser auprès de nos lecteurs de traiter des choses qu'ils savent beaucoup mieux que nous, si nous ne pensions que ces pages peuvent tomber par hasard entre les mains des gens du monde, aptes à se laisser éblouir par l'érudition brillante de M. Dantier. Il nous a semblé utile de les prémunir contre certains écarts d'imagination et de sentimentalité, en produisant quelques citations d'écrivains plus compétents et plus autorisés. Qu'on nous permette encore une rectification et nous aurons fini avec les inadvertances de M. Dantier.

En racontant « qu'un des membres de cette opulente famille israé-« lite qui exerce en Europe la royauté de la finance », eut la généreuse pensée de subvenir aux frais d'impression de l'*Histoire du Mont Cassin*, M. Dantier admire « ce fait étrange qu'un Juif, le descendant « d'une race *si souvent proscrite par l'Église*, ait servi précisément « de parrain au livre destiné à faire connaître les annales d'une ab-« baye qui fut, au moyen âge, comme le Sinaï du catholicisme. »

La persécution des Juifs par l'Église est une de ces banales accusations qu'on est surpris de trouver sous la plume d'un lettré comme M. Dantier. Les Juifs furent, il est vrai, persécutés au moyen âge, mais non par l'Église qui ne cessa au contraire de les protéger contre les exactions, les violences des princes et des grands seigneurs. Il serait trop long d'énumérer tous les décrets rendus par les papes et les conciles qui s'élevèrent contre les barbaries auxquelles les richesses des Israélites les exposaient. Nous nous bornerons à reproduire un passage de la vie d'Innocent III, qui résume l'esprit et les intentions de cette Eglise, accusée par M. Dantier et par tant d'autres, d'avoir proscrit les Juifs.

« Nous opposons à de pareilles préventions », dit M. Hürter, « une « ordonnance d'Innocent en faveur des Juifs, ordonnance qui porte « autant l'empreinte de l'humanité la plus douce quelle exprime la « conviction du Pape sur les véritables rapports des Juifs et des « chrétiens. « Ils sont », dit-il, « les témoins vivants de la vraie foi « chrétienne ; il n'est pas permis aux chrétiens de les exterminer, car « ils lui servent à empêcher d'oublier la connaissance de la loi. Quoi-« qu'ils aiment mieux persévérer dans la dureté de leurs cœurs que « de comprendre les prédictions des prophètes, les mystères de leur « loi et apprendre à connaître le Christ, ils ont néanmoins des droits « à notre protection. C'est pourquoi nous la leur accordons par cha-« rité chrétienne *à l'exemple de nos prédécesseurs*. Il n'est permis à « aucun chrétien de forcer un Juif à recevoir le baptême ; car celui qui « est forcé n'a pas de foi ; s'ils veulent recevoir librement et publi-« quement le baptême, personne ne peut les injurier. Aucun chrétien « ne doit attenter à leur existence sans une sentence juridique, enle-« ver leurs biens, ou changer leurs anciennes coutumes dans les « lieux où ils sont établis. Il n'est pas permis de les inquiéter, ni par « des coups, ni en leur jetant des pierres au milieu de leurs fêtes, et « moins encore en les obligeant à des prestations de service qu'ils « peuvent exécuter pendant d'autres jours. Personne ne peut dévas-

« ter leurs cimetières, ni déterrer pour de l'argent leurs corps ense-
« velis, le tout *sous peine d'excommunication.* »

« Les chefs de l'Eglise », continue M. Hürter, « furent étrangers « à toutes les persécutions dirigées dans ces siècles contre les Juifs, « à toutes les oppressions sous lesquelles ils gémissaient. Ils vivaient « en paix dans la capitale du monde chrétien; aucun genre de vexa- « tion ne pesait sur eux; un grand nombre se distinguèrent par une « existence honorable, quelques-uns même ont exercé, dit-on, des « fonctions. Innocent II se montra plein de mansuétude à leur égard; « Alexandre III contint la passion du peuple qui se laissait facilement « entraîner à de mauvais traitements, et, plus tard, Grégoire IX se « prononça énergiquement contre les violences que les croisés exer- « çaient contre eux. Ces mêmes sentiments animaient saint Bernard, « les évêques les plus illustres, les pasteurs et les docteurs de l'Eglise. « Mais il n'était ni prudent ni juste de permettre aux Juifs d'abuser « de la mansuétude de l'Eglise et de la faveur que leur habileté en « matière de finances ou de médecine leur obtenait dans quelques « cours chrétiennes ; l'usure était aussi exercée par les Israélites avec « une rapacité et une rigueur qui nécessitaient de fréquentes répres- « sions ; les papes veillèrent de même à prévenir ce genre d'abus. » « Mais », dit encore M. Hürter, « comme l'Église ne peut employer « contre eux aucun moyen coërcitif, Innocent voulait que l'excom- « munication tombât sur les chrétiens surpris à commercer avec les « Juifs, qui se refusaient à payer la dîme, et il adressa des paroles « sévères aux princes qui se servaient des Juifs, soit pour opprimer « leurs sujets, soit pour des affaires d'usure, car, » dit-il, « les « Juifs n'ont pas le droit de s'élever contre les chrétiens. »

Cependant, et tout en relevant les inexactitudes échappées à M. Dantier, il faut lui rendre cette justice, qu'à l'encontre de bien d'autres beaux esprits, il n'a pas d'hostilité systématique contre ce qu'il ne connaît qu'imparfaitement. Il ne se borne point à se déclarer le partisan dévoué des Bénédictins : il étend sa bienveillance jusqu'aux Camaldules, aux Franciscains, à l'Église qu'ils ont servie, et va même jusqu'à regarder sans dédain des pratiques et des croyances naïves qu'il défend, « contre la froide raison de notre « siècle ». « Ne prenons pas trop en pitié », dit-il, « l'entraînement « de tant d'âmes ardentes, qui se précipitaient vers le surnatura- « lisme, pour oublier, dans les rêves d'un monde idéal, les douleurs « de la vie réelle. Ne soyons pas si prêts à blâmer ces naïves illu-

« sions qui, autrefois, consolèrent la pauvre humanité à ses heures « de souffrance. Respectons ce qui fut l'objet de la foi et de la véné- « ration de nos pères, en n'admettant, toutefois, que les faits recon- « nus pour certains par la critique historique. »

Aussi, rencontrant sur son domaine d'historien des Bénédictins la biographie de leur saint fondateur, écrite par le pape saint Grégoire, M. Dantier avoue sa prédilection pour les récits légendaires qui, dans le principe, « avaient un caractère de poétique simplicité que nous « appellerons la fleur première de la légende. On sait comment cette « fleur délicate disparaît ou se transforme dans les *Vies des Saints.* » « .... Telle n'est point la narration légendaire à ses premières ori- « gines. Pleine d'un caractère essentiellement religieux, elle nous « charme par sa simplicité, nous émeut par son accent pathétique. « Si elle mêle parfois le surnaturel aux tristes réalités de la vie, c'est « uniquement pour montrer la Providence intervenant dans les actes « humains... » ... « Sans être tenus d'accepter aveuglément des « faits de cette nature, ne les accueillons point, toutefois, avec le « dédain superbe du philosophe, ni avec le sourire moqueur du « sceptique. Nous devons montrer le *plus large esprit de tolérance* « pour ces récits merveilleux qui charmèrent l'enfance des na- « tions... »

C'est pour désarmer ces dédains et ces sourires, pour assurer aux légendes hagiographiques la tolérance des intelligences cultivées, que M. Dantier s'efforce d'expliquer les visions de la manière la plus naturelle, et en même temps la plus poétique du monde.

« En raison de la loi de solidarité qui unit tous les êtres, l'homme « a besoin de relier son existence à d'autres existences. Aussi, quand « la mort vient rompre violemment ces nœuds, il cherche à les re- « former, immortels et indissolubles, au moyen du doux commerce « des âmes qui, seul, peut rapprocher le réel de l'invisible... Notre « cœur s'exaltant après une longue veillée, nous avons *cru voir* celui « que nous invoquons nous apparaître pour répondre à notre appel... « Appliquons maintenant à d'autres temps les observations qui pré- « cèdent... Représentons-nous les fidèles qui pleurent, au fond des « Catacombes, la mort d'un martyr... ou des religieux priant au- « près du corps d'un saint abbé... avec la foi qui les anime; est-il « possible de supposer que ces cœurs qui regrettent, ces memoires « qui se souviennent, ne seront pas portés invinciblement à rendre le « sentiment et la parole à ceux dont ils déplorent la perte? Bientôt

« même, l'esprit surexcité par la tension continuelle vers un même « objet, ils ne manqueront pas de voir, dans une série d'apparitions « diverses, l'image vénérée qu'ils aimaient à se représenter à leurs « propres regards. Puis, la légende, qui est la poésie de l'histoire, « vient reprendre et coordonner tous ces faits pour les fondre dans « un récit où le merveilleux s'unit nécessairement à la réalité. »

M. Taine ou M. Renan ne désavoueraient point cette explication toute simple de la croyance des premiers âges chrétiens au merveilleux. Cependant elle ne suffit pas à M. Dantier, qui a d'autres circonstances atténuantes à présenter devant cette « critique froide et sé- « vère, qui rejette le merveilleux comme *une fiction mensongère.* » Ainsi, en assimilant les légendes chrétiennes aux fables païennes, en rappellant que la croyance au merveilleux est un instinct inhérent à l'humanité, un besoin si impérieux qu'elle a inventé le surnaturalisme pour se consoler dans ses douleurs, comme elle a inventé les breuvages fortifiants et réparateurs, M. Dantier semble chercher, avec plus de zèle souvent que de clarté, à démontrer qu'un même intérêt philosophique s'attache aux récits des hagiographes et à la mythologie de tous les siècles et de toutes les nations.

« Quel est », dit-il, « le peuple dont les annales ne commencent « par prêter le merveilleux aux événements réels qui constituent son « premier âge historique ? En faisant planer quelque chose de surna- « turel sur le berceau et sur la tombe des hommes qui présidèrent « aux origines des sociétés et des institutions, l'humanité par là se « relève, puisqu'elle attribue à ceux de ses membres qui l'honorent « davantage, un caractère supérieur et presque divin. En outre, l'in- « tervention des puissances célestes n'est que la conséquence de la « foi profonde, inébranlable, que les peuples aussi bien que les indi- « vidus ont dans leurs destinées providentielles; foi consolante, qui « leur fait croire qu'en deçà et au delà des bornes de cette vie, ils « marchent sous l'œil même de Dieu vers le but assigné par sa vo- « lonté suprême...

... « La légende est une sorte d'épopée en prose qui a pour objet « de raconter ce que chante en vers la vraie poésie épique. Un récit « au lieu d'un poëme, voilà ce qu'est la légende aux âges chrétiens; « mais à cette époque, comme la muse populaire dont elle est la « compagne et même l'émule, elle tient une très-large place dans le « vaste domaine des traditions nationales... Ce qui constitue préci- « sément *l'importance et l'intérêt* de la légende, c'est qu'elle vient se

« fondre et se perdre dans cet immense courant de traditions, de « poésies, de croyances religieuses et nationales, lequel, aux temps « anciens, va sans cesse du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident. « Remontons, en effet, ce courant pour le suivre jusque dans l'Inde et « dans la Perse, en Grèce ou en Germanie, nous le trouvons partout « composé d'éléments identiques... »

... « C'est toujours le même type héroïque représenté par un être « supérieur à tous les autres hommes, et qui, victime de divinités « jalouses et malfaisantes, meurt dans le glorieux épanouissement de « la jeunesse, de la force et de la beauté, mais pour renaître paré « d'un nom immortel qu'il reçoit en échange de ses trop courts des- « tins. Tel est donc l'ensemble des croyances, auquel nous disions « qu'il fallait rattacher les premières origines de la légende. »

Chacun de nous peut apprécier le degré d'exactitude de l'analogie que M. Dantier remarque entre la légende proprement dite, si essentiellement catholique, et les traditions cosmogoniques répandues par toute la terre après la confusion des langues, et qui, défigurées à travers les siècles et les espaces, ont, en effet, composé le fond des croyances religieuses de tous les peuples. Pour nous, les récits des hagiographes sont autre chose qu'une « épopée en prose » : ou « l'expression des aspirations intellectuelles et morales de l'époque » : autre chose encore que le produit de quelque hallucination, ou de « l'imagination populaire exaltée par la reconnaissance et l'admiration »; c'est bien moins encore un de ces mythes, où, dès l'antiquité la plus reculée, « on trouve l'idée essayant de vaincre la matière» ; ces *compositions légendaires* sont pour nous l'histoire des serviteurs du Christ, le récit des *Faits de Dieu par ses Saints*; nous n'accordons pas, certes, notre croyance à toutes les amplifications qui ont pu s'y glisser, comme se mêlent au moindre récit de salon des exagérations moins naïves; mais quand une critique plus compétente et plus autorisée que celle des sociétés savantes, quand l'Église a sanctionné l'authenticité de ces récits, nous acceptons implicitement la vérité de ces faits miraculeux, sans nous demander si « la légende tombe du merveilleux croyable dans le merveilleux impossible; » bien mieux, nous ne mesurons pas plus le degré de vraisemblance du surnaturel que nous ne fixons la durée de son action dans le monde. La légende catholique ne s'arrête pas aux ténèbres du moyen âge, « à ce « point culminant où les compilateurs de la Légende-Dorée, selon des « formules à peu près invariables, composaient sur la vie des saints

« des récits empreints de l'imagination exaltée de l'époque. » Elle se poursuit jusqu'à la fin du siècle dernier; nous avons celles de saint François Xavier, de saint Philippe de Néri, de saint Ignace, de saint Charles Borromée, du saint pape Pie V et tant d'autres au seizième siècle, et, pour n'en citer qu'une par époque, nous avons l'histoire de saint François Régis en 1680, de saint Alphonse de Liguori en 1787, nos neveux auront celle du curé d'Ars, car Dieu ne se laisse pas sans témoignages parmi les enfants des hommes. Or, les dons surnaturels qu'il accorde à ses serviteurs sont précisément au nombre de ces témoignages que l'Église, en sanctionnant les récits des hagiographes, présente à notre croyance et à notre respect.

M. Dantier y voit « une littérature qui ne forme pas un genre de « composition distinct, mais qui comme la Saga, l'Edda, les Nibe- « lungen, est l'expression de récits traditionnels inspirés à l'imagina- « tion de ces peuples par des faits et des personnages primitivement « historiques... » « A son début, la légende est toujours véridique « sinon véritable; dans ses premiers développements, elle est tou- « jours donnée et reçue, avec une égale sincérité, par ceux qui ra- « content et par ceux qui écoutent... » « Les actes des premiers « confesseurs de la foi sont d'autant moins contestables qu'ils s'ap- « puient sur des documents authentiques, sortes de comptes rendus, « écrits avec un telle simplicité par des mains chrétiennes, qu'on di- « rait des procès-verbaux rédigés séance tenante par un prêteur ou « un proconsul. Mais bientôt la légende perdit les grâces et la pu- « deur qui paraient sa jeunesse; les récits légendaires se mélangè- « rent d'un merveilleux « qui reposait sur la croyance que les saints « instruments de la puissance divine pouvaient commander à la na- « ture » ; ils furent surchargés par l'imagination des fidèles ou des « hagiographes dominants, qui dénaturèrent le caractère primitif de « la légende. » C'est dans le récit de l'apparition qui suivit la mort de sainte Agnès que M. Dantier voit « se révéler, pour la première « fois, le genre particulier de merveilleux qui, désormais, servira de « type aux compositions légendaires. »

« Mais », ajoute-t-il plus loin, « pour s'élever, même en songe, « dans ces régions supérieures, où la pensée seule peut planer, il « faut une certaine puissance d'imagination : ne parvient pas si haut « qui veut. Ne nous bornons donc pas à voir dans ces conceptions, « parfois étranges il est vrai, que les produits de cerveaux en délire, « cherchons y plutôt les traces de la pensée et des croyances con-

« temporaines, ainsi que les premiers germes des grandes créations « qu'enfanta le génie des siècles suivants. »

On le voit; la légende chrétienne a un double droit à l'intérêt bienveillant des psychologues et des littérateurs ; principe des grandes épopées du moyen âge, elle plonge ses racines dans le terrain commun aux mythologies de tous les lieux et de tous les temps avec cette différence, cependant, que la moralité de ses héros est supérieure à celle de l'Achille des Grecs, du Sigurd des Scandinaves et du Siegfried des Allemands : « car », ajoute M. Dantier pour compléter son apologie des récits hagiographiques, « en brodant sur ce « fond de croyances communes à tous les peuples le merveilleux tissu « de ses légendes, le génie chrétien lui communiqua quelque chose de « bien supérieur aux inspirations du génie antique : il lui donna ce « caractère de spiritualité qui sert de fondement à sa morale. »

En achevant la lecture d'un ouvrage dont le sujet est étroitement lié aux choses de la religion, il est difficile de ne point chercher à se rendre compte des opinions de l'auteur ; a-t-il une foi implicite à la divinité de la Révélation et de l'Église ? le christianisme est-il pour lui la *vérité* absolue ? ou bien n'est-ce qu'un *fait*, un développement magnifique des aspirations, des instincts de l'homme, un pas de l'humanité sur la route du progrès, une phase de son histoire dont la durée est incertaine et qui permet d'atteindre, à l'ombre de la religion du présent, la Religion de l'Avenir ?

A peine nous permettons-nous de formuler des questions qu'il ne nous appartient pas de résoudre. Nous sommes moins incertains de la fortune du livre de M. Dantier. Malgré les fausses notes que nous avons relevées et quelques autres passées sous silence, cet ouvrage a eu du succès, il en aura encore. — Les musiciens peuvent se diviser en artistes sérieux, consciencieux et en exécutants, ainsi nommés parce qu'ayant appris un concert de quelque grand maître, ils l'*exécutent* avec aplomb, avec brio, avec légèreté, trop de légèreté peut-être; seulement ni eux, ni leur auditoire, émerveillé de tant de savoir-faire, ne se sont préoccupés du caractère de ce morceau, ni de l'expression qu'il exigeait.

M. Dantier nous paraît avoir un remarquable talent d'exécutant.

M. DE ROMONT.

---

# VOYAGE A ADEN

## ET SUR LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE[1]

(FIN)

Nous trouvâmes Abou-Bèkre chez le sultan de Tadjoura. A Zeyla, il est gouverneur ; ici, il est à peu près le principal particulier et le premier conseiller non-seulement de ce sultan, mais aussi de celui de Reyta, et, en un mot, de tous les Danaquils. Il a cinquante-cinq ans environ, une figure qui annonce beaucoup d'intelligence, et moins noire de beaucoup que celle de pas un de ses compatriotes. Sa taille est au-dessus de la moyenne ; il est très-bien fait, avec un peu d'embonpoint. Lorsqu'il s'étend, en laissant tomber négligemment jusqu'à la ceinture le beau tissu d'Arar qui lui sert de manteau, le coup d'œil, au point de vue de l'art, est loin de déplaire. Si j'étais peintre et qu'il me plût d'idéaliser la sultannerie, je me garderais bien de prendre un autre modèle que cet homme-là.

Sa figure, pourtant, reste toujours froide et réservée, je dirai même, s'il vous plaît, dissimulée. Après quelques instants passés avec lui chez le sultan, il nous amena dans sa demeure, où nous suivit tout ce qui put trouver pour cela un prétexte quelconque : le reste de la population stationna devant la porte. J'ai déjà dit que la demeure de notre hôte avait un peu plus de luxe, — quoique le nécessaire même n'y fût pas, — que celle du sultan. Les lits qu'il nous offrit avaient pour couvertures, draps, matelas et paillasses, un simple tapis de Perse. Le rat des champs, invité chez le rat de ville, ne trouva pour nappe qu'un tapis de Turquie : c'était moins que ce que nous trouvâmes. Je dois à la vérité d'ajouter qu'il y avait aussi des oreillers que l'usage avait depuis longtemps rendus graisseux. Il y eut encore du café. La tasse de café remplace ici, — avantageusement à mon avis, —

(1) Voir la *Revue* des 10 et 25 août 1868.

le calumet ou la pipe qu'on offre aux étrangers chez les sauvages d'Amérique. En sa qualité de civilisé, notre hôte le sucra de ses propres doigts qu'il n'avait point lavés. La cuillère, aussi bien que la fourchette, sont inconnues ici. Le fils aîné d'Abou-Bèkre nous servait.

Après l'assassinat de M. Lambert, crime dont l'instrument principal fut le gouverneur de Zeyla, — Dieu seul peut dire si les vrais auteurs ne furent pas à Aden, où M. Lambert, par son patriotisme et son zèle pour les intérêts de la France, déplaisait beaucoup, — M. le contre-amiral Delangle, alors capitaine de vaisseau et commandant l'escadre française de la côte orientale d'Afrique, s'empara des meurtriers et les amena en France, le gouverneur de Zeyla aussi bien que ses subalternes. Abou-Bèkre était alors à Tadjoura. Ses relations avec M. Lambert, sa réputation d'habileté, de justice et de dévouement à la France firent qu'on songea à l'utiliser. M. Delangle le fit gouverneur de Zeyla, en le chargeant de capitaliser les revenus de la douane, jusqu'à concurrence de vingt mille piastres, en faveur de la famille de la victime.

Ce n'était pas la première fois qu'Abou-Bèkre gouvernait Zeyla; mais c'était la première fois que, grâce à la protection de la France, il pouvait le faire sans avoir à craindre les exactions et l'arbitraire du pacha d'Hadeyda. Depuis qu'il est à Zeyla, un certain nombre de Danaquils sont venus s'y établir, et cette ville, à la manière dont il sait arranger les choses, est devenue pour lui une poule aux œufs d'or. Cet homme est une incarnation du démon du lucre. Or, il doit sa fortune à la France ; il semblait donc que nous puissions compter sur lui.

## XII

Notre séjour à Tadjoura se prolongea plus longtemps que nous ne l'aurions souhaité ; notre hôte fit semblant de s'occuper de nos affaires et ne pensa qu'aux siennes. Nous mîmes notre temps à profit pour prendre des notes et faire quelques observations.

Ismaël nous avait dit que Tadjoura est un excellent pays, tout plein de braves gens qui font de la prière leur occupation à peu près unique. En effet, nous n'avons trouvé là, en apparence, que des visages bienveillants. De prier, nos Danaquils ne s'en faisaient point faute,

et, la dévotion devenant communicative, notre Ismaël lui-même était tout confit de prières : il passait facilement la moitié de la journée à la mosquée. C'est l'usage, ici, de se rendre à la mosquée, non-seulement pour prier, mais aussi pour causer et faire un peu de sieste. A part le luxe et les arts et d'autres choses encore, la mosquée de Tadjoura est aussi bien un cercle qu'une mosquée. Les cinq prières quotidiennes prescrites par Mahomet se faisaient très-régulièrement, et même la dévotion de nos Danaquils leur faisait ajouter des exercices pieux de pure surérogation. Tous les matins, ils se réunissaient en grand nombre dans la cour de notre habitation pour y lire, une bonne demi-heure durant, des versets du Coran. Un seul lisait d'un ton nazillard et chantant, et le chœur répondait, à la fin de chaque verset, sur un ton de récitatif très-simple : « Dieu puissant, Dieu puissant, salut, salut ! Dieu seul est grand, et Mahomet est son prophète. »

Je ne pus jamais savoir pourquoi ces Danaquils, qui ne travaillent jamais, trouvaient toujours quelque chose à faire pendant cette lecture, qui était en même temps une prière.

Ah ! dîmes-nous, vous êtes dévots ! Eh bien ! nous aussi, et nous allons proclamer gratuitement la liberté des cultes. — Dès le lendemain, la case que nous occupions, et qui n'avait pas, avec nous, d'autre habitant qu'Ismaël, vit descendre sous son chaume le Verbe Incarné.... O Jésus, qui n'abandonnez pas vos enfants, ô Jésus, qui êtes la nourriture et la force des plus indignes, soyez béni ! Par vous, par l'auguste sacrifice de votre corps et de votre sang, ce coin de la terre maudite d'Afrique a pourtant rendu un jour à Dieu votre Père le culte qu'il mérite, le seul culte digne de lui ! — Et dans la même action où Dieu trouvait pour sa gloire plus que tous les hommes ne lui peuvent donner, deux pauvres missionnaires, entourés de difficultés de toute nature, peut-être de dangers, trouvaient ce qui donne au chrétien la force et la joie, ce qui rallume l'ardeur du courage, et fait descendre au cœur un avant-goût de la Patrie.

On pouvait nous voir de la cour, où ceux des fils de notre hôte qui peuvent porter les armes et ne sont pas encore mariés couchent tous les soirs, ayant pour lit le gravier, pour oreiller une pierre, pour rideau le ciel, et sans autre vêtement que celui qu'ils portent pendant le jour. Mais il importait peu qu'on nous vît. Je crois qu'en notre qualité d'hôtes nous n'avions rien à craindre ; d'ailleurs, la jeunesse semblait s'être attachée à nous. Je mis cette affection à profit pour commencer à étudier la langue des Danaquils ; mais nous ne mar-

chions pas vite, lorsque nous fîmes rencontre d'un marabout qui m'aurait rendu savant en danaquil, en cosmographie et en bien d'autres choses encore, si nous étions demeurés longtemps ensemble. Il avait l'air d'être un bien brave homme, ce marabout ! Nous fîmes sa rencontre un soir que nous nous promenions, au grand ébahissement de nos gens, qui trouvent ridicule de marcher pour n'aller nulle part. Il s'approcha de nous pour causer. Pauvre cher homme, il éprouvait le besoin de nous convaincre qu'il n'était pas aussi ignorant que ses compatriotes, et c'est à ce besoin là que nous aurions dû nos progrès.

Il nous fit parler un peu de l'Europe et de son cher sultan de Constantinople, aux pieds duquel il croit que se tiennent prosternés tous les souverains et tous les peuples de l'Europe. Nous nous efforçâmes, à l'aide d'Ismaël, de lui faire comprendre la position relative des diverses contrées groupées autour de la Méditerranée ; je ne sais ce qu'il comprit de nos explications, d'autant qu'il nous était difficile de contrôler les traductions d'Ismaël.

Au travers de ces discours, ayant regardé l'heure à ma montre, je me mis à dire, je ne sais pourquoi, qu'il n'était encore que quatre heures en France, bien qu'il fût six heures à Tadjoura. Ce propos les surprit outre mesure, et nous obligea à nous jeter à corps perdu dans les questions astronomiques. Vainement, appuyé sur le système de Copernic, j'expliquais comment la chose est possible. Ismaël lui-même ne comprit pas un mot de mes explications : il attrapait un peu le degré géographique, parce qu'il en avait entendu parler jadis en ses navigations ; mais quant au double mouvement de la terre, c'était trop nouveau pour lui. Il avait cependant traduit assez de mots pour faire comprendre au marabout de quoi il s'agissait. Celui-ci jugea à propos de faire la lumière dans l'intellect d'Ismaël et par Ismaël dans le nôtre. — « Le soleil, nous dit-il, est immobile. » — Je fis un mouvement de surprise ; la rencontre de Galilée et de Mahomet en ces parages me semblait assez étonnante. Malheureusement pour Mahomet, le marabout continua à parler : — « La terre est pareillement immobile. » — « Ah ! et comment, s'il en est ainsi, se font le jour et la nuit ? » — « Par l'interposition ou le retrait du ciel, qui est mobile, lui, et qui tantôt cache le soleil à la terre et tantôt le découvre. » — « Très-bien, dis-je émerveillé de ce nouveau système qui fait jouer au ciel un rôle si particulier ; mais puisque vous savez si exactement les choses, pourriez-vous me dire ce qui retient la terre en équilibre ? » — « La terre, répondit-il, repose sur les cornes d'un bœuf. Vous

n'êtes pas sans avoir ouï dire qu'il y a parfois des tremblements de terre. Eh bien ! ces mouvements de la terre ont lieu lorsque le bœuf, fatigué de porter sur une corne, se décharge un peu sur l'autre. » — Notre excellent marabout jubila en voyant que nous comprenions, ou plutôt que nous nous figurions exactement sa théorie. — « Mais le bœuf, qui le porte ? » — « Un rocher. » — « Et le rocher ? » — « Un poisson. » — « Et le poisson ? » — « La mer. » — « Et la mer ? » — « L'air. » — « Et l'air ? » — « Allah ! » Il aurait peut-être abrégé sa théorie en la commençant par le mot qui la termine ; mais assurément elle eût été moins originale. — « Oh ! voyez-vous, continua le marabout cédant à un mouvement d'enthousiasme poétique ou d'amour-propre, le Coran ! le Coran ! heureux qui l'étudie, heureux qui le comprend ! car le Coran enseigne tout, et celui qui comprend le Coran comprend tout. »

S'étant un peu calmé, il nous parla de Jésus-Christ, notre Dieu, et nous dit que, selon le Coran, il n'est point mort, mais qu'il règne au ciel. — C'est une vieille hérésie que Mahomet a renouvelée, et suivant laquelle Simon-le-Cyrénéen ou un Jésus apparent aurait été substitué au Sauveur au moment de la Passion : c'était le sens de ses paroles, d'ailleurs obscures. Je doute qu'il lui arrive de longtemps de rappeler ce point de doctrine mahométane ; car il lui en prit mal. — « Jésus-Christ, donc, n'est pas mort, dîmes-nous ? » — « Non, il n'est pas mort. » — « Et Mahomet ? » — « Mahomet est mort, et son tombeau est le but de nos pèlerinages à la Mecque et à Médine. » — « Bien ; mais puisque la vie est meilleure que la mort, Jésus, qui est vivant, vaut mieux que Mahomet, qui est mort. »

Cette réflexion embarassant notre homme, il sourit le plus agréablement qu'il put pour dissimuler son embarras, et ce fut par ce sourire que se termina cet entretien mémorable. — Nous eûmes, depuis, avec lui deux autres conversations. Il était réellement intelligent, et je crois qu'avec lui, en moins d'un mois, nous aurions pu parler danaquil sans interprète. Malheureusement, comme tant d'autres personnes qui valaient mieux que lui, ce fut lorsque nous commencions à l'apprécier qu'il fallut le quitter.

## XIII

J'éprouve ici le besoin de vous entretenir de l'autorité paternelle ; car, pour celle du sultan, elle est traitée comme il convient au pays

où fleurit dans sa perfection le régime constitutionel. Vous ne sauriez vous figurer de quel respect le chef de famille est entouré : je crois que, pour voir une autorité aussi absolue et aussi acceptée, il faut remonter à ce qu'on appelle le beau temps de la République romaine. Abou-Bèkre est ici comme un *pater familias* de ce vieux temps : frère, fils, esclaves, tout est sur la même ligne à son égard. Dini, qui a bien entre quarante et cinquante ans, encore qu'il ne le sache pas au juste, et qui est chef de famille chez lui, ne manque pas, ici, de venir tous les matins baiser la main de son frère. J'ai vu un serviteur lui baiser le genou : ce serviteur allait partir, et cette scène rappelait quelque peu ce que fit Eliézer, lorsque Abraham l'envoya chercher une épouse pour Isaac.

Une autre scène biblique, que je mets ici pour ne pas l'oublier : un suppliant, comme aurait dit Homère, un mendiant, comme on dit en style moderne, se présente à la porte ; si on juge à propos de lui accorder l'hospitalité, on lui donne la main qu'il baise si on est près de lui, ou, si on est loin, on lui tend un bâton dont il porte l'extrémité à ses lèvres : ce bâton est le sceptre du chef de famille. Car, pour le dire en passant, le sceptre fut toujours un bâton, — et il est excellent que ce soit un bâton, car autrement ce serait un sabre. — Or, pour rapporter ce que je disais tout à l'heure à quelque chose de biblique, je rappelerai ce mot de saint Paul parlant de Jacob : *Et fastigium virgæ ejus adoravit* (« ejus, » c'est Joseph). Homère pourrait vous donner des exemples de scènes semblables.

Mais j'oublie que j'ai résolu de raconter sans réflexions. Je reviens.

On fait donc ici une grande consommation de respect à l'égard d'Abou-Bèkre, qui n'est point si respectable. Pour lui, il se prête à tout ce cérémonial comme à la chose du monde la plus simple. Ce spectacle, j'en conviens, a quelque chose de rafraîchissant pour ceux qui, comme moi et tous les chrétiens, déplorent la décadence, peut-être irrémédiable, où est tombée en France cette même autorité paternelle. Mais où est la perfection ? Bien sot qui la chercherait en terre musulmane. On se respecte ici, mais s'aime-t-on ? N'était un faible que j'ai vu chez Abou-Bèkre en faveur d'un gamin de six ans, je croirais que non. Je ris encore en songeant à ce gamin. Son père, à cause de nous, lui avait donné un lambeau d'étoffe pour couvrir sa nudité ; mais l'enfant, qui n'était pas habitué à tant d'entraves, mettait son étoffe tantôt sur ses épaules et sa tête, tantôt sous ses pieds, et il restait nu.

Quelquefois, les fils d'Abou-Bèkre venaient causer avec nous ; ils riaient volontiers. Dès que le père paraissait, tous se levaient et dis-

paraissaient, les mariés comme les plus jeunes ; aucun non plus n'était admis à prendre le repas avec lui ; ils nous servaient seulement.

Quant aux femmes, c'est pis encore : leur lot est de travailler toujours et de ne se reposer jamais. Tous les travaux sont à leur charge. C'est le monde renversé : les hommes parlent, et les femmes travaillent et se taisent. Elles préparent la nourriture, mais en mangent-elles ? Je l'ignore. D'ailleurs, elles ne vont jamais à la mosquée, et je n'ai vu faire par elles aucun acte religieux, excepté par une pauvre vieille que je surpris au milieu de sa prière. Sont-elles considérées comme ayant une âme ? Je crois que non. La prière est ici comme un exercice aristocratique ; on y est fidèle en raison directe de sa dignité. Est-ce à cause de la précocité des enfants que Mahomet a fixé à seize ans l'âge de raison musulmane? Jusque là on n'est obligé à rien à l'égard de Dieu, et après cet âge on ne fait rien non plus jusqu'au moment où, marié et chef de famille, on commence à être quelque chose. C'est alors seulement que l'usage permet de prier et de prendre du café.

Laissez-moi vous dire ici, qu'à part la douleur qu'éprouve un cœur chrétien, au simple point de vue de l'art, c'est une assez belle chose que la manière de prier de nos gens. Ils le font avec gravité, et leurs postures sont majestueuses. Ils prient debout, et, autant qu'ils le peuvent, sur un lieu élevé. Tantôt ils font la révérence à la façon des Dominicains et des Trappistes, tantôt c'est la prostation à la manière des Capucins. Quelquefois ils sont assis sur leurs talons, les bras pendants sur les genoux et les yeux élevés au ciel ; d'autres fois, ils élèvent les mains l'une contre l'autre et la paume tournée vers le ciel, comme s'ils recevaient alors les bienfaits d'Allah et de son prophète... Pauvres gens ! mais leur fidélité à la prière condamne l'indifférence et la froideur d'un grand nombre de chrétiens, qui seront sans excuses au dernier jour.

*Faire la justice* est un mot d'Ismaël qui signifie simplement parler d'affaires. C'est une chose singulière que leur façon de faire la justice. Ils parlent, mais leur visage ne dit jamais rien : aucune passion, aucun sentiment ne donne jamais une expression quelconque à leur physionomie; jamais non plus leur ton de voix ne change. Ils savent si bien que pour eux il n'est pas vrai que le visage et les yeux soient le miroir de l'âme, que tandis qu'ils causent, ils ne se regardent jamais. Ils ont tellement peur de trahir le fond de leur pensée, que jamais ils ne se

mettent en colère. Tandis que l'un parle, celui à qui il s'adresse répète toujours la dernière syllabe de chaque phrase. Il paraît que rien de ce qu'on lui dit ne l'étonne, rien ne l'émeut ; mais il ne croit rien non plus de ce que l'on allègue. Or, ils prennent patience à argumenter de la sorte une journée entière. Il faut quelquefois, — et ceci je l'ai vu, — que quatre hommes également éloquents se relayent pour en convaincre un seul.

— « Ismaël, savez-vous que ces gens-ci sont les plus grands parleurs que je connaisse ? Ils parlent plus infiniment qu'on ne le fait en France dans un cercle de femmes ou à la Chambre des députés. Est-ce que vos Somalis sont aussi éloquents ? » — « Les Somalis ! c'est pis encore ! Deux enfants, je suppose, se sont touchés le matin du bout du doigt ; ils s'asseoient aussitôt à terre, et

Phébus, au bout de sa carrière,
Peut encor les apercevoir

*faisant la justice !* »

## XIV

Le Coran permet trois femmes à chaque disciple de Mahomet, pourvu qu'il puisse les nourrir ; mais l'usage, autorisé par l'exemple même du prophète, est d'en prendre autant que l'on veut, — et encore on peut divorcer. — Si la race Danaquil est assez belle dans le sexe masculin, les femmes, en revanche, sont aussi laides qu'il est permis, et même un peu plus. On n'en prend pas moins plusieurs : le fils aîné de notre hôte, à peine âgé de vingt ans, venait de se marier pour la troisième fois, et portait sur son bras, en signe de son mariage, une queue de cheval teinte en blanc et en rouge.

Je ne crois pas qu'il puisse y avoir aucun brin d'amour vrai dans ces cœurs-là ; d'ailleurs les femmes sont trop méprisées pour être l'objet d'un sentiment de cette nature. Mais, me disais-je, comment trouver assez de femmes pour tous ces hommes, puisque tous se marient, et tous se marient plusieurs fois ? — Un chapitre du petit *Esprit des lois* me revint en mémoire : il assure, foi d'honnête homme, que dame nature (connaissez-vous cette dame là ?) a tout arrangé en Orient pour le triomphe de la polygamie, multipliant les femmes beaucoup plus que les hommes. — Bah ! me répondis-je, cette solution est digne du dix-huitième siècle, c'est-à-dire ridicule et tout à fait fausse.

Car, comment pourrait-il naître trois fois plus de femmes que d'hommes ? Est-il même certain que le chiffre de naissances de femmes soit supérieur à celui des naissances d'hommes ? Voici notre hôte qui a douze fils et qui n'a que quatre filles. — Il y a bien les esclaves ; mais celles-ci ne comptent jamais au nombre des trois femmes légitimes, bien que, si elles viennent à donner un enfant au maître, celui-ci ne puisse plus les vendre. D'ailleurs, les esclaves ne viennent jamais qu'en petit nombre, et tous les hommes ne sont pas assez riches pour en avoir.

La seule solution raisonnable se trouve peut-être dans la manière dont on fait la guerre ici. On ne tue pas les femmes, mais tous les hommes sans exception, au moins tous ceux qu'on peut atteindre. Après la victoire, on arrache l'enfant des bras de sa mère ; si c'est un homme, on le tue ; une fille, on la laisse vivre. Ismaël m'a assuré, mais je ne puis le croire, encore que tout soit possible, que l'on fouille quelquefois les entrailles même des mères, et on les tue en faisant mourir le fruit qu'elles portent, de peur de laisser vivre un ennemi.

Ajoutez à cette façon de combattre, que la guerre est l'état normal de ces pauvres peuples. On est toujours armé ; toujours on porte avec soi un poignard et, si l'on sort, une lance ou un sabre. Parmi les Bédouins, il faut avoir tué un lion, un éléphant ou deux ou trois hommes pour trouver à se marier ; tout l'or du monde, — et Dieu sait si ce métal est aimé, — ne suffirait pas pour trouver une épouse à celui qui aurait la honte de n'avoir commis aucun meurtre. Il ne suffit pas de tuer, il faut fournir les preuves du meurtre, afin d'avoir le droit de porter une plume d'autruche à la tête, ou un bracelet d'ivoire au bras, selon la quantité de crimes commis. Le besoin de ces distinctions honorifiques se faisant sentir vivement, quelques-uns se procurent, pendant le sommeil des étrangers, la preuve d'un crime qu'ils n'ont pas eu le courage de commettre.

Tout ce que je viens d'écrire — et je ne puis écrire tout ce que je sais — ne vous sera pas inutile, si vous voulez entrer dans un certain ordre de réflexions, soit sur l'expiation en général, soit sur la guerre en particulier, dont j'ai posé les jalons dans mon petit travail sur la pauvreté.

Un inconvénient de la polygamie, parmi tant d'autres, c'est qu'il arrive souvent, comme chez notre hôte, qu'on ne peut distinguer le grand-oncle du petit-neveu. Notre hôte, qui passe la cinquantaine,

possède des frères, des fils et des petis-fils qui ont tous le même âge.

Voici comment se fait la succession chez les Danaquils et aussi, à peu près, chez leurs voisins, les Somalis : lorsque le père de famille meurt, les femmes qu'il laisse entrent en partage pour le huitième de la fortune totale ; elles se partagent ce huitième par portions égales, et le transmettent à leurs enfants respectifs. S'il n'y a pas d'enfants, les femmes ne se partagent qu'un seizième des biens du défunt, et le reste retourne à sa famille. Après la part des femmes, les enfants se partagent par portions égales les biens de leur père ; mais les filles n'entrent en partage que pour la moitié seulement de ce qui revient aux garçons. C'est l'usage constant des Mahométans de léser, d'abîmer, d'écraser ce qui est faible et qui ne peut se défendre. Mais le père peut, de son vivant, donner à celle de ses femmes dont il veut avantager les enfants, la portion qu'il veut de ses biens, et cette portion, donnée entre vifs, n'appartiendra, après sa mort, qu'aux seuls enfants de la femme en faveur de laquelle elle a été constituée. De là peuvent résulter, et resultent en effet fréquemment, de grandes inégalités sociales entre les enfants d'un même père.

## XV

Notre nourriture était fort soignée. Nous avions des petits pains de millet sans le vain et cuits sous la cendre, du riz et du lait presque toujours, quelquefois même de la viande,—très-coriace,—et d'excellentes dattes sèches. Pour eux, c'était toujours la même chose : on apportait dans de petites auges de bois, du riz et une espèce de bouillie de millet qu'ils appellent du *couch-couch*, et, dans une auge plus petite, du lait aigri farci de piment rouge. On s'asseyait à terre, ou sur ses talons ; on versait le lait sur le riz ou sur le *couch-couch*, et tous, en rond autour du plat, se faisaient de leurs mains,— je ne dis pas propres, — des boulettes qu'ils s'ingurgitaient ensuite. La perfection de l'art consiste à faire la boulette en sorte qu'en s'enlevant pour la porter à la bouche on ne laisse pas de restes au plat. Il faut encore de l'exercice pour bien faire, je m'en aperçus en essayant de faire comme eux. Si quelquefois on mangeait de la viande, cela ne comptait pas comme repas, et l'on recommençait un instant après à instrumenter avec le riz et le *couch-couch*. Un aristocrate se garderait bien de manger du gigot, fi donc ! C'est bon pour la plèbe ou les Européens !

mais la bouillie, voilà leur affaire. Les doigts fonctionnent toujours; lorsqu'on a fini le repas, on se fait jeter quelques gouttes d'eau sur les mains, et l'on s'essuye contre la jambe.

Ils mangent peu, parce qu'ils ont peu; mais s'ils ont beaucoup, ils créveraient plutôt que de se garder quelque chose pour le lendemain. A Obock, nos matelots, ayant fait bonne pêche, mangèrent chacun plus de trente poissons de raisonnable grandeur; le lendemain ils durent jeûner. Du reste, les Danaquils ne savent pas se servir du sel pour la conservation des aliments. En revanche, ils conservent la viande de chèvre en la faisant sécher au soleil, découpée en longues et très-minces lanières.

Depuis que nous étions à Tadjoura, Abou-Bèkre nous promettait tous les jours de nous amener le lendemain à Ambabo, groupe d'une douzaine de cases situé à une lieue à l'occident de Tadjoura. C'était une partie de campagne. Lorsque ce lendemain longtemps attendu fut enfin arrivé, nous reprîmes la mer, et nous naviguâmes tant soit peu encore dans ce golfe de Tadjoura chéri des sardines et des marsouins. A Ambado, les habitants sont les plus avenants et les moins sauvages que nous ayons trouvés.

Nous avons vu là, entre autres curiosités, un pauvre âne envahi par les oiseaux : il en avait sur lui au moins une vingtaine, qui le piquaient de leur bec rouge à qui mieux mieux. L'âne paraissait médiocrement enchanté de sa charge harmonieuse, qui se sauva à notre approche.

On nous conduisit aussi auprès d'une souricière à l'usage des tigres. C'est un développement de la souricière de bois dont la porte tombe lorsque la souris grignote l'appât trompeur qu'on lui a préparé; mais ici tout est sur une plus grande échelle, et l'on prend les précautions qu'il faut pour que le tigre ne se sauve pas avec sa cage. Quand il est pris, on le tue dans la souricière à coup de lance. Un fils de notre hôte en avait ainsi occis un, dix jours avant notre arrivée. Habitants d'Ambabo, et vous aussi, motitoys à large queue, vous surtout charmants petits chevreaux, les plus jolis que j'aie vus de ma vie, portez-vous bien, et gardez-vous des ongles du tigre.

## XVI

Le soir, notre hôte venait nous demander des nouvelles de l'Europe. Il y eut un cours presque complet d'histoire contemporaine.

Napoléon ne lui était pas inconnu : « Il en est question, nous dit-il, parmi les Arabes, et leurs livres en parlent. » Un soir, il demanda pourquoi les Anglais se laissent gouverner par une femme. Je lui exposai les divers modes de succession au trône en usage dans notre Europe, et, venant au cas particulier de l'Angleterre, je lui dis que, la reine Victoria ayant des enfants mâles, ce fait d'une femme sur le trône était purement accidentel et transitoire. Lorsque je lui dis que le prince Albert était allemand, sa figure prit une expression d'étonnement : — « Mais, dit-il, ce ne seront pas les enfants de cet homme qui occuperont le trône d'Angleterre, je suppose ? » — « Au contraire. » — « Alors les Anglais seront gouvernés par un Allemand. » — « Moi qui suis Somali, interrompit gravement Ismaël, je ne puis procréer que des Somalis, de quelque pays que soit ma femme. » — Je restai sans réponse, et leur dis qu'ils avaient raison, très-étonné de n'avoir jamais songé auparavant à m'étonner de ces conventions humaines qui vont contre le droit et le fait naturel.

Abou-bekre s'étonnait aussi de ce que les Européens n'ont qu'une femme et nous faisait contre l'indissolubilité du mariage les propres objections de George Sand. Pour lui, il a des femmes à Ambabo, à Tadjoura et à Zeyla. Est-ce à cause de cela qu'il témoignait tant de goût pour la coutume chrétienne de faire une dot aux filles qu'on marie, tandis qu'il devait ici faire des présents, chaque fois qu'il lui plaisait de se marier, au père de sa nouvelle femme ?

Nous retournâmes à Tadjoura par terre. — J'oubliais de vous dire que nous avons vu à Tadjoura deux danses guerrières exécutées, l'une en l'honneur d'un prophète mort depuis longtemps, l'autre à l'occasion d'un mariage. Bien que la jeunesse dorée de l'endroit fît de son mieux, ceci nous parut peu remarquable.

## XVII

Nos affaires traînaient en longueur, et, pas trop patient de ma nature, je tourmentais un peu tout le monde afin qu'on se hâtât. Un soir, Ismaël entra dans la case en riant d'un rire jaune. — « Qu'y a-t-il, Ismaël ? » — « Je ris parce que je viens de souper avec le courrier qu'Abou-Bèkre a fait semblant d'envoyer, il y a quatre jours, au sultan de Reyta. » — « Plaît-il ? » — « Oui, assurément, et tenez, regardez-le de vos yeux. Le reconnaissez-vous ? » — Qu'est-ce que cela signifie ? » — « Cela veut dire qu'on se moque de nous et que l'on ne s'occupe nullement de faire les choses dont nous sommes con-

venus. Du reste, vous avez entendu Abou-Bèkre : il est toujours à vous parler de navires de guerres, comme si vous aviez la marine française dans votre poche. C'est ce qu'il ne peut rien sans ce secours; s'il se présentait à Obock, les Bédouins le tueraient infailliblement. Il pourrait agir, d'ailleurs, qu'il ne le ferait pas : il a besoin de toute son activité pour soigner ses intérêts. Pensez-vous que ce soit pour vos beaux yeux qu'il vous a conduits à Ambabo, l'autre jour ? Non, il avait besoin d'y aller lui-même et d'y transporter des provisions, et il s'est servi pour cela de votre lougre. Maintenant il vous dit des mensonges pour vous retenir ici jusqu'à ce que ses affaires soient terminées. Alors il se servira de votre lougre pour retourner à Zeyla, et tout cela sans même vous demander la permission. Il se serait bien gardé de faire semblable chose à M. Lambert. Il n'aurait pas osé mettre une épingle sur un lougre loué par M. Lambert, sans la permission de celui-ci. Mais le P. D. est trop bon, et il ne dit jamais un mot plus haut que l'autre. — C'est très-bien, Ismaël. Maintenant, allez dire au patron du lougre que nous partons demain matin pour Obock ; dites aussi à Abou-Bèkre que nous le remercions de tout ce qu'il a fait pour nous, mais que le voyant trop occupé en ce moment pour prendre soin de nos affaires, nous irons attendre à Aden le règlement des questions où l'intervention du sultan de Reyta est nécessaire ; quittes à nous adresser directement au sultan de Reyta, si Abou-Bèkre tarde trop à lui parler et à le mettre dans nos intérêts. » — « Soyez fermes, dit Ismaël, c'est ainsi qu'il faut faire ; mais je vous préviens qu'il vous trompera encore. »

En effet, malgré nous, il fallut coucher dans la case et non sur le lougre ; malgré nous, on ne se mit en marche que vers midi, au lieu de profiter, comme nous le voulions, de la brise du matin. Abou-Bèkre s'embarqua avec nous, ou plutôt nous attendîmes à bord qu'il daignât s'embarquer lui-même, après avoir embarqué ses marchandises, deux Danaquils et deux femmes par-dessus le marché. J'étais de si mauvaise humeur, que je refusai de lui rendre le salut qu'il nous fit en montant à bord.

Le vent nous était contraire, et il fallut mouiller, le soir, après avoir fait peu de chemin. Nous descendimes à terre. Je garde bon souvenir de ce lieu, qui se nomme Ambado, sur le territoire des Somalis-Aïssa. Des collines, qui semblent bâties à la main, surplombent la mer ; dans une échancrure, entre deux collines, la mer entre semblable à une rivière ; vallée calme et solitaire, petite île, dans le vallon, verte avec des oiseaux bleus ; plus haut, de l'eau douce.

Le lendemain, on leva l'ancre de grand matin. Quand nous nous réveillâmes, Ismaël nous dit à l'oreille que notre itinéraire était changé, et que nous n'allions plus à Obock mais à Zeyla. Heureusement, nous n'avions aucune arme, et il fallut subir cette tyrannie sans nous plaindre. Nous arrivames sur le soir à Zeyla. Seconde édition de la réception princière ; mais, cette fois, le pavillon français ne fut pas arboré : nous n'en valions plus la peine. Abou-Bèkre déposa devant nous son costume danaquil pour prendre le costume arabe. « Vous avez vu le Danaquil, dit-il en souriant, voici maintenant l'Arabe. » — « Si le Danaquil nous a si bien joués, répondis-je, que sera-ce de l'Arabe ? » — Ismaël ne jugea pas à propos de traduire. Il y eut, en descendant à Zeyla, quelques coups de fusil à mèche. Un mouton, qui n'y pouvait rien, fut égorgé en sacrifice sur le seuil de la maison d'Abou-Bèkre, au moment où celui-ci y entrait. En un mot, ce fut l'enthousiasme impossible à décrire de tous les bulletins du *Moniteur;* de toutes parts on baisa les mains à notre homme.

## XVIII

J'oubliais de signaler deux petits détails de mœurs. Les femmes, en ce pays, ne sont ni voilées ni recluses, et la littérature n'en est pas tout à fait bannie. A Tadjoura, les enfants apprennent à lire le Coran et à le transcrire : ils se servent, pour cette seconde opération, de tablettes de bois peintes en noir et de craie blanche dont ils ont soin de se barbouiller la figure et la poitrine. L'école est mixte, et les écoliers des deux sexes aussi étourdis qu'en Europe.

Après l'enthousiasme impossible à décrire, ce n'était pas une question superflue de se demander si Abou-Bèkre est aimé. L'officiel, vous le savez, ne prouve rien en aucun pays du monde. Or, nous apprîmes d'Ismaël qu'il est redouté et détesté ; s'il n'avait su, comme Tibère, utiliser la délation à son profit, il serait mort depuis longtemps ; mais ce corrosif rendant tout union entre ses ennemis impossible, il règne parce qu'il sait diviser. Puis il se sert habilement de la crainte qu'ont les gens du pays d'être embarqués à bord de quelque navire français, et ceci ne contribue pas peu à les tenir en respect sous sa griffe. On ne l'accuse guère, du reste, que d'avoir monopolisé entre ses mains et celles de ses créatures, tout le commerce de Zeyla : il ruine absolument par-là les habitants du pays, dont le commerce fut toujours l'unique ressource. D'ailleurs, il laisse peu à désirer pour la perfection de l'arbitraire. Un jour, sans aucun prétexte, il enferme les vingt

principaux habitants de Zeyla, — ils avaient peut-être mal pensé de lui, — et ne les relâche qu'après avoir perçu de fortes amendes. Une autre fois, ayant trouvé à son goût la fiancée d'un jeune Somali, il l'amène devant le cadi pour l'épouser. Celui-ci ayant refusé de faire ce mariage, sous le frivole prétexte qu'il est injuste de prendre la fiancée d'un autre, Abou-Bèkre le fait mettre en prison, le condamne à 200 piastres d'amende, et par-dessus le marché se marie à la barbe du cadi et sans son concours.

Mais, à ce propos, voici une histoire matrimoniale plus singulière encore. Veuillez me suivre un instant sur les bords de la mer Noire. Voyez-vous la Géorgie, et Tiflis sa capitale? Il y avait-là un prêtre grec schismatique, lequel avait commis l'imprudence de se marier à une très-belle femme. Uu officier russe l'ayant vue en passant, s'en crut amoureux. Elle, de son côté, jugeait, *in petto*, qu'un officier avec un sabre fait un mari bien plus sortable qu'un pope avec son bréviaire. L'officier proposa mariage; mais l'honnête popesse déclara qu'elle était déjà en puissance de mari.— « Cela n'y fait rien, répond l'officier, obtenez seulement de votre curé et mari la permission de passer quinze jours à la campagne chez une de vos amies, et je me charge du reste. » La dame obéit. Quelques jours après, le pope fut averti qu'un couple de futurs époux l'attendait à l'église. Il s'y rendit, et donna la bénédiction nuptiale à un officier qui avait à son bras une dame voilée : il ne connut des deux époux que leurs noms de baptême. Cependant les jours s'écoulaient, et le pope ne voyait point revenir sa femme; il se décide enfin à l'envoyer quérir. Hélas! ce fut alors qu'il apprit le nom authentique de la femme voilée qu'il avait mariée quelques jours auparavant... Cette femme était la sienne!... Que faire? Le divorce est permis aux Grecs; lui-même, d'ailleurs, avait béni le second mariage de sa femme, et puis l'officier avait un très-beau sabre! Il s'abandonna quelque temps à la douleur; mais l'officier fit tomber sur ses larmes une petite pluie d'argent qui noya son chagrin, et tout fut dit.

## XIX

De Zeyla à Obock ce fut un voyage de huit heures à peu près, sous un vent assez favorable. Nous descendîmes à terre afin d'inspecter les lieux de nos propres yeux. En ce moment, Obock n'avait pas d'autres habitants qu'une famille de Bédouins.

Avez-vous vu une habitation de Bédouins? Représentez-vous, s'il

vous plaît, une calotte demi-sphérique d'un mètre d'élévation à son point culminant, et d'une circonférence d'un mètre à peu près de rayon. Sous cette calotte, faite de peaux mal tannées, j'ai vu un lit, un foyer, et quelques outres pour l'eau et le lait.

Ismaël nous avait fait en mer une soupe qu'il avait salée, pour tout assaisonnement, d'une façon extrêmement économique : un simple mélange d'eau douce et d'eau de mer. Ce ragoût nous avait donné une soif excessive qu'augmentait encore la chaleur de la journée : nous demandâmes du lait. Le Bédouin prit une corbeille de paille enduite dedans et dehors — comme l'arche de Noé — non de bitume, mais simplement de crasse; puis s'approchant d'une chamelle — Ismaël dit « d'un chameau » — il tira de ses mamelles un peu de lait qu'il nous offrit, sans autre précaution, dans la même corbeille. Nous y bûmes, l'un après l'autre, par rang d'ancienneté.

Nous visitâmes le pays : il est assez présentable pour un pays de cette zone. Quand il a plu, le pâturage y abonde. Nous trouvâmes dans le lit de la mer deux ou trois sources d'eau chaude à 60 degrés à peu près. Il était aussi question dans nos renseignements d'un petit volcan que la mer submerge ou laisse à découvert selon les marées; mais il nous fut impossible de le découvrir.

Ce petit territoire d'Obock fut acheté par la France pour donner quelque satisfaction à l'opinion publique au moment où les Anglais s'emparèrent d'Aden. Mais il n'y a pas eu d'occupation sérieuse de la part de la France, et la question entre les gros bonnets français de ces parages, marins ou autres, est de savoir s'il y aurait avantage pour la France d'avoir à Obock un pied-à-terre qui lui appartînt. Je veux dire, à mon tour, un petit mot là-dessus.

Cette occupation est très-désirée, ici du moins, par tout ce qui se mêle un tant soit peu de faire le commerce. Sur ce point nos gens sont unanimes, et, de plus, sincères parce qu'ils sont intéressés. Mais la France a-t-elle quelque avantage dans cette occupation? *A priori*, on peut répondre que la France y doit trouver, de son côté, de grands avantages, puisque l'Angleterre fait tout ce qu'elle peut pour empêcher cette occupation. Mais, outre le fait très-significatif de cette opposition, il y a encore des raisons positives qui militent en notre faveur.

Réfutons d'abord les objections ou l'objection. Elle gît tout entière dans l'opposition que font à cette idée un certain nombre d'officiers de la marine impériale. Je n'ai pas à dire ici le motif réel de cette opposition, non plus que les raisons cachées qu'a pu jadis avoir un

certain agent consulaire français, pour agir et parler dans le même sens. La raison avouée hautement, et qui est le motif apparent de cette opposition, est que la baie d'Obock n'offre qu'un mouillage peu sûr et d'ailleurs assez médiocre.

Nous avons parcouru toute cette côte depuis Zeyla jusqu'au Ras-Byr, qui termine le détroit de Bab-el-Mandeb du côté de l'Afrique. Avant nous, le regrettable M. Lambert avait fait de cette même côte une longue et sérieuse étude. Eh bien! notre avis, qui ne serait rien sans celui de M. Lambert et de tous les marins de la côte que nous avons pu consulter, est que la baie d'Obock offre, dès à présent, le meilleur mouillage qui se rencontre au sortir de la mer Rouge. Sans doute, ce mouillage ne vaut ni la rade de Toulon ni celle de Brest, et il faudrait, pour le rendre aussi abordable qu'il est sûr, que l'on se résolût à y dépenser quelque argent; mais, dès à présent, une quinzaine de gros vaisseaux y trouveraient un abri assuré : c'est l'opinion des marins de ce pays. Suivant eux, à la sortie de la mer Rouge, il faut ou prendre Obock ou ne rien prendre du tout; et l'inanité des efforts de l'Angleterre pour se procurer quelque chose à sa convenance en dehors d'Obock, est une nouvelle preuve de la vérité de cette opinion. Le point de la question n'est donc pas de savoir si Obock possède une rade parfaite et qui n'exige aucun travail, mais bien,—et on ne pense pas assez à l'examiner,—si la France a besoin d'occuper un point de la côte à la sortie de la mer Rouge, et si cette nécessité est suffisante pour justifier les frais qu'entraînerait l'occupation.

Enfin, on peut et l'on doit se demander quelles sont les facilités de cet établissement. Voilà, selon moi, la véritable question, et il n'est pas malaisé de la résoudre.

On ne peut contester aux Anglais la science des affaires; ils n'aiment pas à dépenser, soit un homme soit un écu inutilement. Eh bien! voici vingt-trois ans qu'ils dépensent des hommes et de l'argent pour faire d'Aden le Gibraltar de la mer Rouge, et ils ne trouvent pas que ce soit trop dépenser : ce qu'ils viennent de faire à Périm le prouve. Pourquoi tant d'or employé dans un pays où il n'y a pas un mètre cube de terre labourable, sous un climat si meurtrier que vous n'y trouveriez pas un commerçant anglais, dans un lieu où tout est dépense pour l'Angleterre et le bénéfice presque nul pour les Anglais? C'est que l'Angleterre possède les Indes. Toujours ceux qui ont possédé les Indes ont possédé Aden.

Je ne sais si les Anglais savent à quel point leur politique a été d'accord avec la plus ancienne tradition. Sennachérib se vente d'avoir pris Aden; Tyr possédait Aden de la même manière que les Indes, par le commerce; les Portugais, au seizième siècle, s'emparèrent de cette même ville. Les Anglais ont bien fait de prendre Aden; cela leur devenait encore plus nécessaire qu'aux anciens possesseurs de l'Inde, depuis qu'on a entrepris de percer l'isthme de Suez : événement qui va donner à la mer Rouge le transit du commerce européen avec l'Asie, l'Afrique orientale et une partie de l'Océanie. Il fallait au commerce anglais un endroit sur la côte, où il pût faire de l'eau et du charbon, — et, surtout, trouver un abri sûr en cas de guerre.

Mais le percement de l'isthme de Suez, qui se fait par la France, doit servir principalement à la France; d'ailleurs, nous possédons Bourbon, nous venons de mettre le pied sur la Cochinchine, et les derniers événements qui se sont passés à Madagascar étendront peut-être nos possessions coloniales. Est-il de la dignité de la France, dans un semblable état de choses, est-il de son intérêt de demander aux Anglais, à Aden, une hospitalité nécesairement précaire? Et si une guerre, toujours possible entre la France et l'Angleterre, venait à éclater? Nous aurions une seconde édition de ce qui s'est passé sous la République et le premier empire, et la perte de nos colonies de ce côté serait certaine.

Maîtres d'Obock, au contraire, nous sommes chez nous; et, dans la paix comme dans la guerre, nous pouvons lutter à armes égales avec l'Angleterre. Il serait malaisé à la France, quoiqu'elle fît, de dépenser jamais à Obock autant que l'Angleterre a déjà dépensé à Aden; et cependant, je crois que, comme point stratégique, Obock vaut, lui seul, autant qu'Aden et Périm ensemble. La baie d'Obock est située à deux milles, tout au plus, à l'ouest du Ras-byr, et le Ras-byr commande la grande entrée de la mer Rouge, (la petite est sous le canon de Périm.)

A tout autre point de vue, Obock est très-supérieur à Aden. Il n'y a, à Aden, ni eau douce, ni, par suite, aucune végétation, et Périm est dans le même cas. Obock, au contraire, offre en tout temps de l'eau douce presque à fleur de terre, et la pluie du ciel y produit à certaines époques de l'année d'excellents pâturages; le bois (propre seulement au chauffage et aux constructions indigènes) s'y trouve en abondance; enfin, quoique sous la même latitude qu'Aden, la chaleur y est beaucoup moins intense.

Au point de vue commercial, Obock aurait dans peu de temps le monopole du commerce de cette partie de l'Afrique et, probablement, aussi d'une partie de l'Arabie. Obock, en effet, n'est qu'à vingt milles nord-est de Tadjoura, où se rendent les caravanes d'Abyssinie; une journée de marche de plus, et ces caravanes pourraient trafiquer directement avec les Européens : croyez bien qu'elles prendront la peine d'ajouter cette journée de marche à leur itinéraire. Le gouverneur de Zeyla, — et je vous donne cet homme comme véritablement intelligent, surtout lorsqu'il s'agit de ses intérêts; — le gouverneur de Zeyla se frottait les mains de bonheur à la seule pensée de l'occupation d'Obock par la France. Selon lui, tout le commerce qui se fait maintenant entre l'intérieur de l'Afrique et Aden par Zeyla, Audrat, Berbérah, se ferait désormais à Obock par Zeyla. En effet, quel que soit le vent qui souffle, on va de Zeyla à Obock et d'Obock à Zeyla en quelques heures, une demi-journée tout au plus de navigation, tandis que nous avons mis cinq grands jours pour retourner de Zeyla à Aden, — et encore on nous félicitait de la rapidité de notre navigation. Il paraît, en effet, que pendant la moitié de l'année, lorsque souffle la mousson des Indes, si l'on va en un jour d'Aden à Zeyla, il faut souvent quinze jours et quelquefois davantage pour aller de Zeyla à Aden.

On est donc autorisé à croire qu'il se ferait à Obock un commerce assez considérable. On exporterait de là en Europe un excellent café d'Abyssinie — très-supérieur au café de Moka, — de l'encens, des plumes d'autruche, de l'ivoire, etc; il se ferait aussi, entre Obock et Maurice et Bourbon, un commerce assez important de mulets d'Abyssinie; enfin, d'Obock on transporterait à Aden tout ce qu'il faut, dans cette colonie, de moutons, chevaux, beurre fondu, etc. Toute la viande qui est mangée à Aden vient de ce côté de l'Afrique.

Les importations seraient moins considérables; je signale cependant ce qu'il faut pour l'habillement et la nourriture des populations de la côte et des Bédouins, des tissus communs, des cuirs tannés et une assez grande quantité de riz et de millet. On peut espérer encore que la culture du coton, qui se fait déjà sur l'Ouache, prendrait, sous l'influence française, d'importants développements, et que la fabrication des magnifiques tissus d'Arat deviendrait assez considérable pour pouvoir lancer ses produits dans le commerce.

Il reste maintenant à résoudre une dernière question; la voici : serait-il bien difficile d'attirer à Obock des habitants?

Rien n'est plus aisé. Les éléments de la future population d'Obock sont en partie à Aden, en partie sur la côte même d'Afrique. Les Messageries Impériales occupent environ trois cents ouvriers à Aden, ce nombre devra être porté à plus du double lorsque les Messageries desserviront, comme elles se proposent de le faire, les lignes de Bombay et de Bourbon. Or, tout ce monde se transportera à Obock dès que les Messageries le voudront, et, en le voulant, elles feraient un acte de haut patriotisme, qui serait en même temps très-favorable à leurs intérêts.

De plus, les travaux à faire pour l'agrandissement de la baie les fortifications à élever, surtout vers les Ras-byr, attireraient à Obock un grand nombre d'Indiens, qui sont les maçons d'Aden. Le commerce y ferait venir quelques Perses et quelques Banians, qui sont les négociants d'Aden; enfin, la sécurité qu'ils y trouveraient, ferait affluer sur ce point un grand nombre de Danaquils et de Somalis. Ce besoin de sécurité a fait venir à Aden un si grand nombre de ces derniers qu'ils composent la majorité de la population totale de la presqu'île; cependant la police anglaise est loin d'être douce à leur égard. Pour venir à Obock, ils n'auraient pas même à quitter leur chère Afrique.

L'occupation d'Obock par la France est donc facile et avantageuse au point de vue des intérêts matériels. Je crois qu'elle offrirait encore plus d'avantages au point de vue religieux : elle briserait les obstacles qui s'élèvent encore entre l'Évangile et l'intérieur de l'Afrique d'une part; tandis que la lisière de populations musulmanes qui s'étend le long de la côte, empêcherait toujours les scandales, que donnent souvent en d'autres pays les chrétiens cosmopolites, d'arriver jusqu'aux populations chrétiennes de l'intérieur. Cette occupation serait donc une page de plus à inscrire dans l'histoire de la mission providentielle de la France, qui mériterait ainsi de faire longtemps encore, et toujours, les affaires de Dieu ici-bas : *Gesta Dei per Francos.*

## XX

Chaque année, si l'on avait un établissement, une procure ou autre chose, sur la côte, on pourrait acheter à Zeyla, à Tadjoura et à Berberah, un grand nombre d'enfants gallas, assez jeunes pour que l'on pût, avec l'aide de Dieu, en faire de bons chrétiens, peut-être de bons missionnaires, qui seraient initiés à la science et à la civilisation

chrétiennes, et que l'on renverrait ensuite évangéliser leurs compatriotes.

Un enfant mâle ne coûte presque rien, cinq francs à peine; les filles et les eunuques sont plus recherchés. Hélas! faute de chrétiens qui veuillent ou qui puissent entreprendre cette œuvre de rédemption, les Turcs continueront à trafiquer de ces pauvres petits enfants, qui coûtent le sang de Jésus-Christ, et ils feront de ces petites créatures si précieuses des musulmans, qui ne prononceront le nom de Jésus que pour le blasphémer...

Abou-Bèkre nous manifesta qu'il lui déplaisait fort que les Anglais se mêlâssent de ne pas trouver bon et de troubler ce petit commerce d'esclaves, qui fait le plus clair de son revenu. — « Encore, disait-il, si l'on pouvait gagner sa vie en négociant d'autre chose ; mais, puisqu'il n'y a plus rien qui donne un bon revenu, faut-il bien utiliser ces Gallas... en les vendant. »

Pour tous ces motifs et pour bien d'autres encore, spécialement parce que nous n'étions pas assez nombreux pour tout faire en même temps, le P. D. crut qu'il serait bon qu'il retournât en France, afin de hâter l'occupation d'Obock par le gouvernement, ou du moins d'y faire établir un comptoir par quelque maison de commerce. En attendant qu'il revienne ou qu'il envoie du monde, je tâcherai d'apprendre assez d'arabe et de somali pour qu'à notre prochain voyage nous puissions nous passer d'Ismaël, lequel, bien qu'il nous soit fort attaché, n'est cependant pas d'humeur de nous accompagner chez les Gallas.

## XXI

Je ne voudrais pas terminer sans vous avoir prouvé que vous n'êtes pas bon devin. Voici ma preuve. Vous prétendiez qu'on fumait beaucoup sur la côte d'Afrique. Or, c'est le contraire : on n'y fume point du tout. Le tabac n'y est pourtant pas inconnu; mais on le pulvérise pour le *priser!* et plus communément on le chique mêlé avec de la cendre. Le tabac à priser de ces gens-ci, ne peut manquer, je l'espère, de me corriger la mauvaise habitude que j'ai d'en prendre.

Voici une manière de faire la pêche, en usage sur la côte et à Aden : le pêcheur s'embarque sur un tout petit radeau, composé de quatre ou cinq poutrelles qui ne sont pas équarries et qui ne joignent pas ensemble; il s'assied là-dessus, et nécessairement, il prend un

bain de siége qui dure autant que la pêche. La machine est mise en mouvement à l'aide d'une petite barre qui a une pêle à chaque extrémité; il l'a saisit par le milieu et la manœuvre à peu près comme un tambour-major sa canne. Les filets sont presque inconnus; l'épervier, mal bâti, est le *nec plus ultra* du genre. Ordinairement, l'on se contente de jeter à la mer des hameçons amorcés de fragments de sardine. Le poisson assez sot pour se laisser prendre reçoit à la tête un coup de dent du pêcheur, qui lui ôte ainsi à tout jamais l'envie et la possibilité de se sauver.

Ce mode de piscation, auquel, du reste, très-peu de personnes s'adonnent, n'empêche en aucune façon la gent qui pérambule es sentiers de la mer de croître, de se multiplier, de foisonner. Aussi est-ce merveille de voir les poissons dans toute cette mer qu'on appelle le golfe d'Aden. Nous n'avons pas navigué un seul jour sans que messieurs les marsouins ne nous aient régalés du spectacle de leurs gambades; nous avons vu de plus deux maîtres requins et une respectable baleine qui laissait après elle un sillage plus considérable que celui de notre boulet. Mais ces grands méchants poissons ne mangent pas assez de sardines pour empêcher celles-ci de se jeter par volées, à milliers, sur les enfants qui prennent des bains; ceux-ci les attrappent en fermant les mains.

A notre second retour à Zeyla (nous n'y descendîmes pas au troisième), il nous plut, un soir, de sortir de la ville. Ismaël nous fit accompagner par quatre soldats du poste. « — Mais, de grâce, Ismaël, que voulez-vous que nous fassions de ces gens-ci? Renvoyez-les. — Oh que non! — Et pourquoi? — Sans eux nous ne serions pas en sûreté. — Allons-donc! — Oui. Ne savez-vous pas que le Coran dit qu'on gagne le ciel en tuant un chrétien? (Ismaël se trompe : cela n'est pas écrit : c'est simplement dans la tradition et la pratique). Or, voyez ces gens-ci : Ce sont des Bédouins. Un coup de lance de leur part serait bientôt donné, et puis ils se sauveraient dans les terres, à l'abri de toute poursuite. — Mais, Ismaël, est-ce qu'il ne vous prend jamais envie de gagner à si peu de frais le paradis? — Oh! d'abord, moi, *je connons la manière de le Européen* (sic). Ensuite, un Arabe ayant voulu, il y a quelque temps, gagner le ciel aux dépens du gouverneur d'Aden, il ne put que le blesser et fut lui-même tué. Enfin quand on est avec nous de confiance, et qu'on reçoit l'hospitalité, il n'y a plus rien à craindre. »

Ce fut le lendemain de cette causerie, mardi, que nous nous em-

barquâmes pour Obock. Retour à Zeyla, départ pour Aden : tout cela nous demanda neuf jours. De Zeyla à Aden, calme plat ; je ne connais rien d'ennuyeux comme ce temps-là : il ne faudrait pas dix jours de calme pour me faire mourir d'ennui. Avec un vaisseau à vapeur il ne nous aurait pas fallu vingt-quatre heures pour faire tout ce que nous fîmes en neuf jours. Malgré l'odeur déplaisante du suif de la machine, odeur que la malpropreté et les autres incommodités du lougre compensaient surabondamment, la navigation à vapeur a gagné depuis dans mon estime.

Vous pourrez encore m'écrire à Aden si vous le voulez bien. Je devrais être mort à tout, et je ne suis mort à rien : je suis particulièrement sensible au p aisir de recevoir de vos nouvelles. Adieu, mon Père, quoique les choses n'aillent pus aussi vite que je l'aurais souhaité, je suis toujours bien résolu, autant que cela sera en mon pouvoir, de vivre et de mourir au service des Gallas, et de ne jamais remettre les pieds en Europe. Adieu, donc, et, au revoir auprès de Jésus !

F. EXUPÈRE.

---

# LES CLERCS

DU

# PALAIS DE CHARLEMAGNE[1]

(FIN)

Nous avons vu quelles étaient l'autorité et les obligations de l'archichapelain à l'égard des diverses Églises de l'empire, il nous reste à dire quelques mots de ses fonctions, comme Clerc du roi, dans l'intérieur du palais. En cette qualité, il devait pourvoir à tous les besoins religieux de la cour: célébrer ou faire célébrer les offices, gouverner le clergé du palais, prendre soin des ornements sacerdotaux, et des reliques qui étaient très-nombreuses et très-précieuses. Cette charge était considérable, à cause de la multitude des clercs, de la variété des offices, et de l'importance extraordinaire que l'empereur attachait à ce que, dans la chapelle du palais, tout se passât dans un ordre parfait. Charlemagne était lui-même très-versé dans la connaissance de plusieurs des parties de la liturgie (2), et assistait fréquemment aux Heures de nuit et de jour. C'était encore à l'archichapelain qu'appartenaient l'administration des sacrements, et la bénédiction de la table impériale. Outre ces occupations, il avait à remplir, à l'égard des habitants ordinaires du palais et des innombrables étrangers qui s'y rendaient de tous les coins du monde, les devoirs d'un pasteur à l'égard de son troupeau. Il était l'évêque du palais, et son diocèse était des plus considérables.

Pour l'aider au milieu de ses nombreuses fonctions, l'archichapelain avait sous ses ordres plusieurs officiers ecclésiastiques : le grand chancelier (3) ou secrétaire dont le titre indique assez les fonctions, cette charge a été plusieurs fois remplie par l'archichapelain ; le portier, *ostiarius*, qui paraît avoir été un personnage très-important. Prothaire de Toul s'adressant à Gerungus, qui occupait alors cette

(1) Voir la *Revue* du 25 août.
(2) Vid. Eginh. *Vita Caroli*.
(3) Hincmari, *op. cit.*, cap. XVI.

place, l'appelle (1) : « Illustrissimus ac nobilissimus vir, summi sacri Palatii Ostiarius ; Sublimitas Vestra, » lui témoigne le plus profond respect. D'après les lettres de ce même prélat, le portier aurait remplacé l'archichapelain, en cas d'absence : « Nous vous prions, lui dit-il (2), si le seigneur Hilduin est absent, de présenter notre courrier devant le seigneur Empereur. » Après le portier, le sacristain, *sacellarius*, le chef des chantres, et un certain nombre d'officiers inférieurs.

Il y avait aussi dans le palais des clercs attachés au service de la reine, comme le prouvent les récits du moine de Saint-Gal. Leur chef portait le titre de « Maître » ou « Grand Chapelain de l'Impératrice » (3). Nous ne savons au juste quelle était sa position à la cour ; on ne peut douter qu'elle ne fût très-élevée, mais cependant bien inférieure à celle de l'archichapelain. Ce dernier était toujours à la suite du prince et ne s'absentait que momentanément ; il accompagnait son maître dans ses voyages et même à la guerre ; ainsi nous voyons l'archevêque Engebramne (4), mourir en revenant d'une expédition contre les Avares. La présence à l'armée de l'archichapelain et de plusieurs autres clercs du palais était justifiée par la nécessité de faire le service religieux auprès du prince et des soldats.

Outre ces fonctions ordinaires, les archichapelains étaient encore le plus souvent chargés des ambassades solennelles. Ainsi c'est Fulrade, archichapelain du roi Pépin, qui fut envoyé avec Burgard, évêque de Vuzbourg, pour consulter le pape Zacharie sur l'élévation de son maître à la dignité royale (5) ; c'est encore lui qui fut chargé de faire au pape Étienne III la remise des places enlevées à Astolphe. Accompagné d'une troupe de Francs, il parcourut toutes les cités désignées, reçut leur soumission, en emporta les clefs, et prit des otages. De retour à Rome, il plaça les clefs et l'acte de donation sur la Confession de saint Pierre, les laissant pour toujours en la possession du pape Étienne et de ses successeurs. Pénétré d'estime pour ses talents et de reconnaissance pour sa belle conduite, le pontife romain voulut avoir son avis avant de prendre aucune détermination à l'égard de Didier, qui aspirait au pouvoir. Fulrade lui conseilla de soutenir Didier, et conduisit lui-même les troupes franques, que lui avait laissées Pépin, au secours de ce prétendant. Ainsi encore, c'est Hildebold qui fut en-

(1) Epistola II.
(2) Loc. cit.
(3) Du Chesne, t. II, p. 709.
(4) *Annales*. France, Du Chesne, t. II, p. 37.
(5) *Annales*. France, IX, ap. Du Chesne, t. II, p. 25.

voyé au devant du pape Léon III, quand ce dernier vint demander à Charlemagne justice contre les clercs qui l'avaient outragé, c'est lui qui reconduisit le pape à Rome et punit les coupables ; il signa au testament de Charlemagne avant tous les évêques et tous les comtes. Sa charge d'archichapelain était donc de beaucoup la première de toutes à la cour de Charlemagne ; elle conférait presque la puissance et les honneurs de premier ministre. Elle ne s'établit point d'un coup, par le décret d'un prince, mais naquit, comme toutes les grandes et utiles institutions, de la force même des choses. L'Église avait enfanté la France à la vie nationale, employant à cette œuvre la science et la vertu de ses ministres ; elle avait créé ou du moins notablement développé et organisé l'autorité séculière. Les deux pouvoirs distincts par leur nature, leur origine et leurs représentants suprêmes, étaient souvent confondus ou du moins réunis dans les mêmes mains ; les évêques avaient, dans mille circonstances, à traiter avec le roi comme avec leur supérieur dans l'ordre temporel et dans l'ordre spirituel ; celui-ci de son côté regardait les évêques comme ses pères et ses maîtres en tant qu'ils étaient les administrateurs des sacrements et les docteurs de la foi catholique ; sous les autres rapports ils n'étaient que ses officiers et ses ministres. De la personne du roi, cette double autorité passa insensiblement à la personne de son chapelain et devint l'apanage de sa charge ; avec les années cette influence du premier clerc du palais grandit, se régularisa et devint telle que nous venons de la voir sous le règne de Charlemagne. Cette institution, trop peu remarquée jusqu'ici, mériterait, croyons-nous, d'être mieux étudiée et mieux connue.

Dans les siècles, qui ont immédiatement précédé la Révolution française, l'autorité royale avait pris une prépondérance excessive, et absorbait l'autorité ecclésiastique ; le clergé de chaque royaume était plus attaché à sa patrie temporelle qu'à la patrie commune de tous les chrétiens ; on remarquait partout une certaine hostilité à l'égard du chef de l'Église. De nos jours, c'est le phénomène opposé qui se manifeste. Les liens de l'unité ecclésiastique se sont affermis et resserrés ; mais le dévouement pour la personne des princes, et pour le gouvernement, s'affaiblit dans le clergé comme ailleurs ; l'expérience d'un malheureux passé l'a rempli de défiance à l'égard du pouvoir séculier. Ces deux excès, en sens opposé, proviennent de la même source. Nous nous bornons ici à le dire, plus tard nous pourrons le démontrer.

L'archichapelain était à la fois l'homme de l'Église et l'homme du roi : l'homme du roi qui le choisissait pour le chef de son palais ; l'homme de l'Église, dont il était ministre, et qui concourait à son élection par le consentement de ses évêques : « Regiâ voluntate atque episcopali consensu. » (Hinc. cap. XIV et XV). Ministre et serviteur du roi, il ne pouvait porter ombrage à son maître et bienfaiteur ; membre du clergé et, en quelque façon, l'élu de l'épiscopat, il inspirait de la confiance aux évêques et leur offrait de sérieuses garanties d'indépendance. Cette institution offrait à l'Église les plus précieux avantages : elle tranquillisait le clergé, qui savait les intérêts de l'Église entre les mains d'un ministre agréé par le roi et par les évêques ; elle exemptait les prélats et les abbés de ces voyages et de ces séjours fréquents à la cour, qui ne nuisent pas moins à l'esprit ecclésiastique et à la sainte liberté du pasteur, qu'au gouvernement du troupeau qu'il abandonne ; elle rendait plus faciles et plus convenables les rapports du clergé avec le pouvoir, l'archichapelain étant toujours un ecclésiastique distingué par ses vertus et par ses talents ; enfin elle remettait la gestion des affaires religieuses à un homme versé dans les sciences ecclésiastiques, et dont toute la vie, en sa qualité de prêtre ou d'évêque, ne devait être qu'un long dévouement à Dieu et à l'Église.

## II

Charlemagne réunissait autour de sa personne tout ce qui avait, à cette époque, quelque renom dans les arts, les sciences ou les lettres ; il voulait que sa cour offrît un modèle parfait à toutes les églises et à toutes les écoles de l'empire. Cette présence, dans son palais, de tant de maîtres distingués, dont il mettait à profit les lumières et le dévouement, lui était une précieuse ressource pour le gouvernement de ses États, en même temps qu'une source de gloire et une puissante recommandation auprès de la postérité.

Parmi les arts qu'il cultivait lui-même et dont les progrès lui tenaient le plus à cœur, le chant avait toutes ses prédilections. Le mot de « chant » doit s'entendre ici presque exclusivement du chant ecclésiastique, la musique des anciens étant tombée dans un oubli à peu près complet et la musique moderne n'étant pas encore née ; il ne s'agit même que du plain-chant ou chant grégorien. Cet art faisait un des principaux objets de l'étude des clercs, et Charlemagne regardait un bon chantre comme un des plus beaux ornements de sa cour. Ainsi Théodulfe, évêque d'Orléans, faisant l'éloge des hommes

illustres du palais, cite Riculfe et met la beauté de sa voix au premier rang des qualités qui le distinguent.

« Voce valens sensuque vigil, sermone politus
« Adsit Riculfus nobilis arte fidi. »

L'empereur était lui-même très-versé dans l'art du chant et de la lecture ; il ne lisait cependant pas en public, et ne chantait qu'à voix basse et avec les autres ; il assistait à la messe, et à l'office de nuit autant que sa santé le lui permettait. Aucun étranger, aucun de ses amis n'aurait osé mettre le pied dans le chœur de sa chapelle sans savoir lire et chanter. Il se trouvait un jour dans une église étrangère, quand un de ces clercs circoncellions ou gyrovagues, comme il n'en manquait pas alors, se présenta et entra de lui-même dans le chœur ; ignorant la discipline que l'empereur avait établie, il resta muet pendant que les autres chantaient. Le paraphoniste levant sa baguette menaça de l'en frapper, s'il ne faisait comme les autres. Le malheureux, ne sachant comment se tirer d'affaire et n'osant sortir, s'avisa d'un stratagème : il ouvrit une large bouche, remua la tête et fit semblant de chanter. Ses voisins ne purent retenir leurs éclats de rire ; mais l'empereur attendit tranquillement la fin de la messe ; il fit ensuite appeler le malheureux clerc, eut pitié de sa douleur, et lui dit : « Je te suis très-reconnaissant, excellent clerc, de tes efforts et de tes peines. » Après quoi, il lui donna une livre d'argent.

Pour faire régner l'ordre dans sa chapelle, il voulait que chacun des clercs préparât toutes les leçons de l'office, afin que personne ne se trouvât jamais pris au dépourvu. Il désignait lui-même du doigt, ou avec le bâton qu'il tenait à la main, celui qui devait lire la leçon ; quand le clerc choisi était trop éloigné, il l'envoyait avertir par une personne de sa suite. Il indiquait, par un son de voix guttural, l'instant ou devait s'arrêter le lecteur ; chacun observait si attentivement ce signal, que le suivant ne reprenait jamais, ni plus haut ni plus bas, mais à l'endroit précis où l'autre s'était arrêté. Parfois le signal était donné au milieu d'une phrase, ou même d'un membre de phrase, de sorte que le commencement et la fin de la lecture paraissaient n'avoir aucun sens. Par ce moyen, tout se passait dans un ordre parfait, et les clercs du palais étaient d'excellents lecteurs, quoique ils ne comprissent pas tout ce qu'ils lisaient.

Une anecdote empruntée au moine de Saint-Gal, qui nous a fourni

(1) Eginh., vit. car.

tous les détails ci-dessus, nous montrera la manière dont les choses se passaient et l'importance que Charlemagne attachait à ce que, dans sa chapelle, chacun s'acquittât parfaitement de la fonction qui lui était assignée.

La veille de la fête de saint Martin, il avait nommé à un évêché un de ses clercs, qui était aussi distingué par ses vertus que par sa naissance. L'élu fit préparer un grand festin et y convia ses amis pour leur faire partager sa joie ; il devait chanter à l'office de nuit le répons : « Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius », le maître de l'école palatine l'en avait expressément chargé ; mais il négligea de se rendre à la chapelle. Quand le moment de chanter ce répons fut arrivé, il se fit dans le chœur un long silence ; les clercs s'exhortaient l'un l'autre à le commencer, mais chacun s'en défendait, disant qu'il avait le sien à chanter. « Enfin, dit Charles, que quelqu'un chante. » Alors un pauvre clerc du palais dépourvu de naissance et d'instruction se leva et commença le répons. L'empereur craignant qu'il n'en vînt pas à bout, ordonna de l'aider ; ce que les autres firent ; mais quand il en vint au verset qu'il ne savait pas, il se mit à chanter l'oraison dominicale, en faisant des modulations de toute espèce. On voulait l'arrêter, l'empereur le défendit ; il termina son chant à ces mots : « adveniat regnum tuum » et, bon gré mal gré, les autres furent obligés de répondre : fiat voluntas tua. » A la fin des Laudes, Charlemagne se retira pour se chauffer et pour prendre des habits convenables à la solennité de la fête ; il fit alors appeler le clerc qui avait chanté, et à la suite d'une réponse assez spirituelle, il lui donna, en présence de toute la cour, l'évêché qu'il enleva à celui qui avait négligé de venir à l'office (1).

Outre les soins qu'il apportait à la bonne exécution du chant, l'empereur s'occupa de réformer le chant lui-même. Les Églises des Gaules différaient, sous ce rapport, de l'Église romaine ; elles ne s'accordaient même pas entre elles. Plusieurs tentatives avaient déjà été faites pour ramener l'unité. Sous le règne de Pépin, saint Chrodegand, évêque de Metz, avait introduit dans son Église le chant et les coutumes de l'Église romaine, mais ses prescriptions n'avaient pas été observées. « Ipsumque clerum abundanter lege divinâ romanâ que imbutum cantilenâ morem atque ordinem Romanæ Ecclesiæ servare præcepit ; quod usque ad id tempus, in Metensi Ecclesiâ, fac-

(1) Moine de Saint-Gal, *de Cur. eccles.*, ch. v.

tum minimè fuit (1). » Pépin lui-même s'en était occupé. Charlemagne (*De emend. libr. et offic. eccles.*) nous dit de lui : « Totas Galliarum Ecclesias Romanæ traditionis suo studio cantibus decoravit. » Strabon (*Lib. de Reb. eccles. cap.* XXV) attribue l'introduction en France du chant romain au pape Étienne lors de son voyage en ce pays pour le sacre de Pépin. L'œuvre fut reprise par Charlemagne ; comme toutes les réformes de cette nature, elle paraît avoir souffert de grandes difficultés : l'histoire nous en a été laissée par deux auteurs, le moine de Saint-Gal et le moine d'Angoulême. Le moine de Saint-Gal, dont la relation contient plusieurs erreurs évidentes, suppose que Charlemagne fit deux tentatives pour introduire en France le chant romain. Nous donnons l'abrégé de son récit.

« Charles remarquait avec douleur que le chant ecclésiastique différait selon les provinces, les régions et même les villes. Pour remédier à ce désordre, il fit demander au pape Étienne (2) quelques clercs qui connussent parfaitement la musique religieuse. Le Souverain Pontife accéda à sa demande, et lui envoya de Rome douze clercs qui étaient des chantres très-habiles ; ce nombre rappelait celui des apôtres. Or, à cette époque, le royaume de Charles était parvenu à un tel degré de gloire que tous les étrangers se faisaient honneur d'être comptés au nombre des Francs, même à titre de serviteurs ; les Grecs et les Romains étaient jaloux de cette prospérité. Les douze clercs envoyés de Rome s'entendirent en chemin, et résolurent d'apporter des chants différents, chacun dans le lieu où il serait envoyé, afin que le roi ne pût jamais obtenir l'unité qu'il désirait.

« Charles reçut ces maîtres avec honneur, puis les distribua dans les principales villes de son royaume ; mais ils n'en introduisirent pas moins, comme ils étaient convenus, un chant corrompu et particulier, chacun dans les églises et les écoles qui lui furent confiées. Le roi ayant successivement célébré les mêmes fêtes à Trèves et à Paris, remarqua que l'on chantait d'une manière très-différente dans ces deux villes ; il s'en plaignit au pape Léon, successeur d'Étienne (3). Le pape punit les clercs coupables, et pria Charles de lui envoyer deux de ses sujets, qu'il ferait instruire, parce que, disait-il, des maîtres appelés de Rome ne voudraient jamais communiquer leur

(1) P. Warnefr. *De Episcop. Metensis eccles.*

(2) D'après notre auteur, ce pape Etienne serait celui qui avait déposé Childéric ; l'erreur est évidente, Etienne II étant mort en 757, bien avant l'avènement de Charlemagne.

(3) Léon III succéda au Pape Adrien et non à Etienne III.

science aux Francs. Charles suivit ce conseil et envoya à Rome deux des clercs de son palais ; à leur retour, il en donna un à son fils Drogon (1), évêque de Metz, et retint l'autre à sa cour. L'école de Metz atteint une telle réputatiòn que, dans toutes les Gaules, le chant ecclésiastique s'appela le chant de Metz (*cantilena metensis*) chez ceux qui parlaient latin, et *Mète* chez ceux qui parlaient le tudesque. »

L'histoire de ces douze clercs et de leur jalousie est assez invraisemblable et a tout l'air d'une invention ; elle n'est cependant contredite par aucun historien.

Le moine d'Angoulême a beaucoup plus d'autorité que le moine de Saint-Gal, et rien ne nous autorise à douter de son récit.

Il nous raconte que l'an 787, Charles étant venu à celébrer la fête de Pâques à Rome, avec le pape Adrien, il s'éleva une dispute entre les chantres gaulois et les chantres romains. Les Gaulois prétendaient avoir un chant plus agréable et plus pur que les Romains ; ceux-ci, de leur côté, soutenaient qu'à Rome on chantait parfaitement et comme saint Grégoire l'avait enseigné, tandis que les Gaulois corrompaient le véritable chant et en dénaturaient le caractère. L'affaire fut portée devant le roi Charles. Confiants dans la protection de leur maître, les Gaulois faisaient de vifs reproches aux chantres romains ; les Romains, fiers de l'autorité doctrinale de leur Église, traitaient leurs adversaires de gens insensés, grossiers, ignorants, de bêtes brutes, et préféraient, disaient-ils, les enseignements de saint Grégoire à la rusticité des Gaulois. La discussion continuant sans fin de part et d'autre, le très-pieux seigneur Charles dit à ses chantres : « Dites-nous quelle est l'eau la plus pure et la meilleure, celle de la source vive ou celle des petits ruisseaux qui s'en éloignent ? » Tous répondirent d'une voix que la fontaine, étant l'origine et le principe des ruisseaux, était la plus pure ; que plus les ruisseaux s'éloignaient de la fontaine, plus l'eau etait trouble et corrompue par toute sorte d'immondices. Le seigneur roi Charles leur dit alors : « Retournez donc à la doctrine de saint Grégoire qui est la source, parce qu'évidemment vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » Bientôt après, Charles demanda au pape Adrien des chantres pour corriger les abus qui s'étaient introduits, en France, dans la musique religieuse. Le pape lui donna Théodore et Benoît, les deux plus habiles chantres de l'Église romaine, qui avaient été élevés par saint

(1) Drogon ne devint évêque que beaucoup plus tard après la mort de Charlemagne.

Grégoire (1), et il leur remit les antiphonaires de ce même saint qu'il avait lui-même noté avec la note romaine. En rentrant dans ses États, Charles envoya un de ses chantres dans la ville de Metz et l'autre à Soissons ; il ordonna aux maîtres des écoles de toutes les villes de France de faire corriger leurs antiphonaires par les deux clercs venus de Rome, et d'aller apprendre à chanter auprès d'eux. Les antiphonaires des Francs, que chacun avait corrompus, ajoutant ou retranchant selon son gré, furent corrigés, et tous les chantres de France apprirent la note romaine qu'on appelle maintenant la note française. Leur voix barbare ne put cependant jamais rendre parfaitement ce que notre auteur appelle : « tremulas vel vinnulas (tinnulas ?) sive collisibiles vel secabiles voces. » Ils brisaient ces sons dans leur gorge, plutôt qu'ils ne les exprimaient. La principale école de chant resta à Metz ; elle surpassa les écoles des autres villes autant que celle de Rome la surpassait elle-même.

Tel est, en abrégé, le récit du moine de Saint-Cibar à Angoulême ; d'après lui, Charlemagne n'aurait pas, comme le raconte le moine de Saint-Gal, gardé, pour la chapelle du palais, l'un des chantres venus de Rome. Quoi qu'il en soit de ces détails, le pieux empereur parvint à réformer le chant dans la plupart des Églises du royaume, mais son œuvre ne fut pas de longue durée. Le moine de Saint-Gal, en ouvrant son récit, exprime la crainte de n'être pas cru dans ce qu'il va raconter de l'unité introduite par Charlemagne, tant il y avait dès lors, sous Charles le Gros, de différence entre le chant des Églises des Gaules et celui de l'Église romaine (2).

Le zèle pour le chant ecclésiastique, qui est proprement le chant de la voix humaine, n'empêchait pas qu'on ne se servît aussi d'instruments de musique dans la chapelle du palais. Les orgues étaient connus en France depuis le règne de Pépin ; l'empereur Constantin Copronyme lui en avait envoyé un l'an 77, et ce prince l'avait fait placer dans sa chapelle. Le moine de Saint-Gal qui, par erreur, rapporte qu'il fut envoyé à Charlemagne, nous en a laissé la description suivante : « Ce magnifique instrument de musique, composé de cylindres d'airain et de soufflets en peau de bœuf, qui poussaient l'air à travers des tuyaux également en airain, imitait, par des rugissements, l'éclat du tonnerre, et, par sa douceur, les sons gracieux et lé-

(1) Il ne peut être ici question de saint Grégoire-le-Grand, ce pape étant mort en l'an 604 : peut-être s'agit-il de saint Grégoire II (731.)

(2) De ecclesiast. cur. cap. X.

gers de la lyre ou de la cymbale. » De la chapelle du palais, l'usage de l'orgue se répandit plus tard dans les diverses églises des Gaules et chez les nations étrangères, en Allemagne et en Italie.

Les ouvriers de Charlemagne examinaient curieusement ces nouvautés apportées d'Orient, et s'essayaient à les reproduire; mais on fut longtemps à retrouver, chez ces peuples encore barbares, des hommes assez ingénieux pour imiter le splendide instrument de musique envoyé de Constantinople. Eginhard, dans ses Annales, rapporte comme un fait merveilleux, qu'en 846, un prêtre de la Vénétie, du nom de Georges, se disait capable de faire un orgue. Louis le Pieux l'envoya à Aix-la-Chapelle avec le sacellaire Thanculf, et fit mettre à sa disposition tout ce qui était nécessaire pour la confection de cet instrument; mais l'annaliste ne nous apprend pas quel fut le résultat de cette tentative.

L'orgue n'était pas le seul instrument de musique employé dans la chapelle palatine; mais quels étaient les autres instruments désignés par les auteurs sous le nom générique de « organa musica » ? C'est ce qu'on ignore presque complétement. Pour la musique instrumentale comme pour le chant proprement dit, les clercs du palais étaient inférieurs aux clers de l'Église romaine, et c'est à leur école qu'ils apprirent l'art de jouer des instruments. « Similiter », dit le moine de Saint-Gibar (1), « erudierunt Romani cantores supradicti cantores Francorum in arte organandi. »

La musique, nous l'avons déjà fait remarquer, n'était guère employée que dans les églises; il semble cependant que les chantres de la chapelle palatine donnaient parfois des espèces de concerts; c'est du moins ce que fait supposer une anecdote racontée par le moine de Saint-Gal. Il rapporte qu'un évêque de la cour, après un festin magnifique, fit venir les plus habiles maîtres de chant avec tous leurs instruments pour réjouir ses convives et leur prouver sa magnificence; » il ajoute, dans son style emphatique, « que leurs voix harmonieuses auraient pu amollir les cœurs les plus durs et pétrifier les flots liquides du Rhin. »

Plusieurs de ces chantres suivaient constamment la cour et accompagnaient l'empereur dans ses voyages à travers ses États et dans ses nombreuses campagnes. C'est ainsi que nous les voyons avec lui à à Rome, devant Pavie et dans toutes ses guerres. Il remplissaient, à l'égard des armées, les fonctions de nos aumôniers actuels; on sait,

(1) Anno 787.

qu'en outre, ils portaient souvent les armes et prenaient part de leur personne au combat. L'onction sacrée ne détruisait pas toujours, chez les prêtres et même chez les evêques d'origine franque, l'instinct guerrier qui fait le fond de la nature barbare. Les poètes ont personnifié, dans l'archevêque Turpin, les mœurs de ces singuliers ministres des autels, aussi habitués à manier l'épée que la crosse. Au reste, le service religieux des camps était beaucoup plus considérable à cette époque de foi que de nos jours. L'armée de Charlemagne se considérait comme l'armée du Christ, combattant pour la défense et l'extension de l'Église. Non moins braves que les Français d'aujourd'hui, les Francs du neuvième siècle ne mettaient pas leur espérance uniquement dans leur épée ; ils savaient que le Seigneur est le Dieu des batailles, et ne croyaient pas faire preuve de faiblesse en invoquant publiquement son secours. Les prières, usitées en ces occasions, étaient de celles qu'on appelait litanies ; elles consistaient principalement dans ce qu'on appelle l'invocation des saints, accompagnées du chant des psaumes, de processions, de messes et de jeûnes. Écoutons le roi Charles donner le détail des litanies que fit son armée en marchant contre les Avares, dans la campagne de 791 ; il écrivait à la reine Pastrade :

Après lui avoir rendu compte de quelques faits d'armes : « Pour nous », lui dit-il, « avec la grâce de Dieu, nous avons fait la litanie pendant trois jours, aux nones de septembre, à savoir : le lundi, qui a été le premier jour, le mardi et le mercredi, implorant la miséricorde du Seigneur, afin qu'il daignât nous accorder la paix, la santé, la victoire et un heureux voyage, et que, dans sa miséricorde et dans sa bonté, il voulût bien être notre aide, notre conseil et notre défense au milieu de toutes nos difficultés. Nos prêtres ont ordonné l'abstinence de la viande et du vin pour ceux à qui elle n'est interdite ni par leur mauvaise santé, ni par leur âge trop avancé ou trop tendre encore. Ceux qui ont voulu obtenir la permission de boire du vin pendant ces trois jours, ont dû donner une pièce d'or par jour s'ils étaient des plus riches et des plus puissants ; s'ils l'étaient moins, ils donnaient selon leur pouvoir ; ceux qui ne pouvaient donner davantage et cependant voulaient boire du vin, donnaient au moins un denier. Chacun devait faire l'aumône selon sa bonne volonté et ses moyens ; chaque prêtre célébrait une messe particulière, à moins que la maladie ne l'en empêchât. Les clercs qui savaient les psaumes par cœur devaient en chanter cinquante, et pendant qu'on faisait les lita-

nies elles-mêmes, on devait marcher nu-pieds. Voilà ce que nos prêtres ont jugé à propos d'ordonner, et tous nous l'avons accepté, et, avec la grâce de Dieu, nous l'avons accompli; c'est pourquoi nous voulons que vous vous entendiez avec nos fidèles pour faire célébrer les mêmes litanies au lieu où vous êtes. . . . »

Outre ces cérémonies extraordinaires, la célébration de la messe et des heures canoniques, l'administration des sacrements, les clercs qui allaient à l'armée étaient encore chargés de porter les reliques sans lesquelles les rois n'entraient jamais en campagne (1).

La présence des clercs du palais dans les camps était régulière; les capitulaires, qui interdisent la guerre aux gens d'église, font pour eux une exception formelle. « Défense de porter les armes et d'aller à l'armée. . . excepté pour ceux qui ont été choisis, afin de remplir dans les camps le ministère ecclésiastique, c'est-à-dire afin d'y célébrer la messe et de porter les reliques des saints; à savoir, un ou deux prêtres avec les chapelains prêtres. » (Capit. Car. H. lib. 5, cap. A...)

On trouvera peut-être que nous nous sommes bien longuement étendu sur le zèle de Charlemagne et de ses clercs pour le chant et les cérémonies de l'Eglise; mais il était nécessaire de le faire pour donner une idée exacte de la vie qu'on menait dans le sacré-palais; d'ailleurs, ce point d'histoire n'est pas stérile; il renferme d'utiles leçons et de précieux arguments historiques en faveur de l'union des deux pouvoirs; nous en dirons seulement un mot.

Pour bien comprendre quelle était, sous ce rapport, la sagesse de la conduite de Charlemagne, il faut se rappeler que sa cour était composée d'hommes à demi-barbares, de chefs de bandes plutôt que de princes; que la grande tâche du pouvoir, à cette époque, était de civiliser, d'amener à la vie sociale cette nation, dont les divers membres ne connaissaient guère, dans leurs relations entre eux et avec les étrangers, d'autre loi que leur épée; qu'il s'agissait de transformer en citoyens pacifiques les descendants de ces peuplades guerrières qui étaient venues s'abattre et s'implanter sur le sol de l'empire romain. Les habituer au respect de la loi et à l'amour de l'ordre qui en est le fruit, voilà ce qu'un pouvoir éclairé devait chercher avant tout, et voilà ce que Charlemagne obtenait en exigeant des grands de sa cour et de son peuple l'assistance et la participation aux cérémonies de l'Église. L'Église, en effet, réglait avec précision tous les détails de ses offices, et ces règlements étaient aux yeux de tous revêtus

(1) Lib. cap. 21. Mirac. Sancti Dyonisii cit. apud Ducange.

d'une autorité sacrée; le peuple vénérait et s'habituait à exécuter des prescriptions qui lui étaient imposées au nom de la conscience par l'autorité religieuse et au nom de la force par l'autorité séculière. De l'ordre religieux, il portait facilement ses habitudes de respect et d'obéissance dans l'ordre civil, dont le chef lui apparaissait presque toujours environné de la double puissance temporelle et spirituelle.

Un autre avantage que Charlemagne retirait de son zèle pour le chant et les cérémonies sacrées, c'était d'inspirer à ses peuples le goût des joies paisibles, l'amour des arts, la musique, l'architecture et les arts de décoration, et de les fixer autour des églises qui devenaient le centre de leur vie. Ajoutez que la vie de la cour empruntait à ce goût du monarque et à la présence des clercs un caractère grave et sérieux qui, trop souvent, fait défaut dans les palais, et qui cependant, n'est nulle part plus nécessaire. Les cérémonies de l'Église sont, pour qui veut les étudier, pleines de précieux enseignements, et, inspirent, à ceux qui les suivent, des habitudes de réflexion, des sentiments de piété qui influent notablement sur la vie tout entière. C'est le théâtre qui, depuis longtemps, les a remplacées dans les cours; nous doutons que la morale ait gagné à ce changement.

Si Charlemagne tira de précieux avantages de son union avec l'Église, celle-ci, de son côté, dut beaucoup à la protection du prince. C'est à lui, en effet, qu'elle est redevable de l'introduction en France de l'ordre et du chant romains. De nos jours, malgré les immenses progrès de leur autorité, malgré la facilité des communications, les souverains pontifes ont éprouvé de grandes difficultés pour opérer la réforme exécutée, il y a mille ans, par Charlemagne. Réduits à leur seule puissance, qu'eussent-ils pu faire au neuvième siècle? Sans doute, la différence de liturgie ne détruit pas l'unité de l'Église, mais elle la met en danger. Quelle n'eût pas été l'obstination des gallicans du dix-septième et du dix-huitième siècle si, au lieu d'être obligés de fabriquer des offices nouveaux, ils avaient pu montrer que, de temps immémorial, l'Église de France avait son chant, ses rites et ses coutumes? Heureusement, sous l'action combinée des deux pouvoirs, les anciennes liturgies des églises des Gaules disparurent complétement, à ce point même qu'il a été impossible d'en rien retrouver.

L'introduction du chant et de l'ordre romains n'est donc pas un des moindres services que Charlemagne ait rendus à l'Église de Jésus-Christ, ni l'un des moindres avantages que la religion ait tirés de l'union des deux pouvoirs.

J.-B. JAUGEY.

# L'ANTAGONISME ANGLO-RUSSE EN ASIE

Se peut-il rien de plus compliqué que la situation présente de l'Europe? Avant-hier, ses destinées allaient s'agiter sur le Rhin ; hier, c'était sur le bord du Danube et près du Bosphore; aujourd'hui, la question se pose dans l'Asie centrale; demain, ce sera peut-être sur ces trois points à la fois. Mais l'extrême Orient est si loin de nous qu'à peine prenons nous garde aux rapides télégrammes qui nous viennent de Samarcande et de Boukhara, et aux nouvelles que l'Angleterre reçoit de Bombay. Occupés, comme nous le sommes, à nous surveiller, Dreysse et Chassepot en main, le silence est devenu la meilleure diplomatie. Les Russes ont trop beau jeu pour ne pas pousser de Khiva et de Samarcande à Boukhara, et, de là, vers les bords de l'Indus et les défilés de l'Hindou-Koush. Après plus d'un siècle de patients efforts, les voilà tenant le succès ; ils touchent le but, et l'Europe paraît impuissante. Ils ne prennent même plus la peine de dissimuler. Depuis que Firaez-Shah, le plus redouté des princes Afgans, s'est ouvertement déclaré en faveur de l'alliance russe, le commerce est interdit entre l'Inde et les populations du Khokan.

Il y a là pour l'Europe un danger inévitable, prochain, sérieux. La puissance anglaise en Asie, quelque considérable et bien aguerrie qu'elle puisse être, ne saura résister à l'attaque russe, parce que celle-ci n'aura lieu qu'à coup sûr. Quels sont à cette heure les projets de la Russie? Nul ne le sait. Mais ceux qui mettent leur confiance dans la force et la vitalité de la race anglo-saxonne risquent fort d'être déçus. Les sympathies des États-Unis pour l'Autocrate ne sont pas un mystére. Vain est aussi l'espoir que le padischah de Constantinople pourrait exercer une influence en faveur de l'Angleterre, sur les populations musulmanes de l'Asie centrale. Si la Russie pousse en avant, nous verrons probablement des propositions d'arrangement intervenir pour arrêter sa marche ; si elle est entièrement préparée, le conpromis sera repoussé; si, au contraire, il manque quelque chose à ses préparatifs, elle acceptera pour gagner du temps. La lutte engagée, il y

a peut-être sept chances contre dix pour le triomphe de la Russie. Est-il besoin de dire combien une telle victoire troublerait profondément l'existence commerciale et, par là même, l'existence politique de l'Europe? Est-il besoin d'être prophète pour annoncer d'immenses perturbations et, peut-être, de suprêmes catastrophes?

L'Angleterre prendrait, dit-on, bravement son parti. Elle abandonnerait l'Asie, et s'en irait, même si Londres, Liverpool et Édimbourg disparaissaient, créer, au delà des mers, sur les plages australiennes, un grand État où vivraient encore la puissance et le génie britanniques. — Fort bien. Mais a-t-on calculé le temps nécessaire pour donner à cette terre neuve, si bien disposée qu'elle soit, l'importance des vieux centres de population et de commerce? Nous accordons encore que la mère-patrie conservera toute sa splendeur, que le pont de Londres ne sera jamais brisé, Saint-Paul jamais en ruines, Hyde-Park jamais une solitude; nous avons confiance dans l'habilité et la persévérance de l'Angleterre; elle rapprochera de l'Europe et de l'Amérique, par les ressources d'une marine toute-puissante, l'Australie transformée : cette compensation suffira-t-elle le jour où des voies ferrées réuniront à l'Europe les points les plus extrêmes de l'Asie? Et pour l'Amérique même ne sera-t-il pas plus court de traverser l'Atlantique que le Pacifique? — Ainsi, comme en définitive les plus grands débouchés commerciaux, à facilités égales de communication, se trouvent dans les plus grands centres de population, l'Asie est plus que jamais assurée de rester, entre l'Europe et l'Amérique, le premier marché du monde.

L'Angleterre ne devra donc abandonner les Indes que contrainte et forcée. Elle devra s'occuper à augmenter ses moyens de défense et ses chances de succès. Quelle ne s'aveugle pas sur sa situation! La guerre civile éclatée récemment au milieu des Himalaya, sur la terre sainte du boudhisme, est un enseignement de plus; car, c'est une coïncidence douloureuse que celle de ces discordes précédant le mouvement des armées russes, et marchant pour ainsi dire à leur avant-garde. Est-ce un simple hasard? En ce cas, le hasard serait bien le symbole de la fidélité.

Nous ne serons donc pas suspects de partialité et de tendresse pour l'Angleterre, en nous inquiétant ici des dangers auxquels sa domination est exposée dans la grande presqu'île asiatique. C'est un exemple aussi de la solidarité qui lie les peuples comme les individus, et leur impose de ne s'écarter jamais des règles de la justice et du droit. La

Grande-Bretagne porte dès aujourd'hui la peine de ses propres fautes. A coup sûr ce ne serait pas davantage l'excuse de la Russie; mais ce pourrait être l'explication d'un succès passager. Pour notre part, nous sommes bien loin de le désirer. Nous frémissons à la seule pensée de cette puissance formidable qui, l'Inde envahie, dominerait un jour, pour le malheur de l'Europe, des régions du pôle à celle de l'équateur, enfermant dans ses limites immenses les mers intérieures de l'ancien continent, et donnant la main aux États-Unis sur les bords du Pacifique. — Il ne faut pas s'y méprendre : le jour où l'Inde aura changée de mains, quelles qu'elles soient, les destinées politiques du monde seront essentiellement modifiées, parce que le jour où ces vieilles régions du brahmanisme et du bouddhisme s'ouvriront à la lumière de l'Évangile, les destinées religieuses de l'humanité auront fait un pas décisif vers l'unité.

Quoi qu'il en soit, et pour les causes que nous venons de signaler, la situation commerciale et politique de l'Asie centrale semble devoir changer à bref délai. Il importe à l'Europe, et surtout à la France, de ne pas se laisser prendre au dépourvu. Les avertissements ne doivent pas être oubliés, pour qu'ensuite on se réveille quelque matin avec d'immenses, d'inextricables difficultés sur les bras. Aussi bien, nous paraît-il d'un intérêt capital d'examiner de près cet antagonisme des Anglais et des Russes en Asie. Il ne date pas d'hier; en voyant ce qu'il fut, on saura mieux ce qu'il peut devenir. Nous allons mettre en main les pièces du procès, osant croire qu'après leur examen on sera certainement de notre avis (1).

## I

Si l'on jette les yeux sur une carte géographique de l'Asie on s'aperçoit que l'Inde y est, entre la presqu'île arabe et la presqu'île indo-chinoise, dans une situation analogue à l'Italie en Europe, entre la presqu'île hellénique et la péninsule espagnole. Couverte au nord par les plus hautes montagnes du globe, presque absolument infranchissables, on ne peut y arriver que par mer, ou par quelques défilés d'un difficile et périlleux accès. De là l'importance des peuplades qui les défendent, et qui sont ainsi le plus redoutable rempart de cet

(1) Ces pages étaient écrites quand un télégramme de Saint-Pétesbourg, du 31 juillet, et transmis d'Orembourg à cette capitale, annonce que la paix est conclue entre les Russes et l'émir de Boukhara : l'émir paie une contribution d'un demi million de roubles, la Russie évacue les villes occupées dernièrement. Ces faits ne peuvent en aucune manière modifier nos appréciations. La Russie a ses raisons pour attendre : voilà tout!

immense empire anglais, égalant la moitié de l'Europe en étendue.

Dans l'origine, les compagnies anglaises des Indes se préoccupaient uniquement de la question commerciale. Mais après leur réunion en une seule compagnie, en 1689, les choses changèrent de face et la question politique prédomina! Il fallait, pour le commerce même, fonder sur le territoire de l'empire mongol une véritable puissance. « L'augmentation de nos revenus, » écrivait à cette époque le directeur de la Compagnie, « est un sujet qui nous intéresse autant que la « prospérité de notre commerce; c'est ce qui nous rendra forts, « tandis que vingt accidents peuvent interrompre notre commerce, « c'est avec cela que nous *deviendrons nation dans l'Inde*; sans cela « nous ne sommes qu'une réunion d'aventuriers sous la protection « de la charte royale. » — A la constitution définitive de la Compagnie (1792-1708) ce principe ou plutôt ce programme fut pleinement adopté. Depuis lors, l'esprit d'agrandissement et de conquête est devenu le moteur de ce qui s'est fait dans l'Inde. La France seule put un instant balancer cette influence; mais après notre défaite, rien ne l'entrava plus. De notre grandeur passée les traités de 1815 nous ont, il est vrai, restitué quelques établissements sur la côte de Coromandel; mais une superficie de cent lieues carrées et une population de quelques centaines de mille âmes ne sauraient compter. Quand même ces établissements eussent été des germes, la France ne pouvait pas devenir un adversaire sérieux de la domination britannique dans les Indes. L'Angleterre savait déjà que le danger était ailleurs.

Alors, la Perse était la seule rivale de l'influence anglaise dans ces contrées, rivale peu dangereuse, puisqu'elle ne suivait guère que les conseils de sa puissante voisine. Mais sur les bords de la mer Caspienne se montrait la Russie, dont les projets n'étaient point un impénétrable mystère. Déjà même son action s'était fait sentir à Ispahan. — Anciennement, les Anglais et les Holstenois avaient obtenu des tzars l'autorisation d'avoir des vaisseaux sur la mer Caspienne pour faciliter le commerce de la Perse et des Indes. Puis, Alexis Niklaïlowitch pensa que la Russie pouvait elle-même profiter de ce commerce et retira la permission. De fait, par sa position géographique, la Russie semble destinée à devenir l'entrepôt du commerce de l'extrême Orient avec l'Europe. Au moyen âge, il commençait d'en être ainsi: les peuples essentiellement mercantiles de l'Asie centrale n'avaient guère de relations qu'avec la Russie, qui, du reste, était alors presque tout à fait asiatique. On allait aux Indes par la Russie et la

Boukharie; c'était aussi par là que les Khazars communiquaient avec ler Arabes. Un auteur du XIVe siècle, Baducci Pagoletti, fait mention de la route d'Aso à Pékin par Astrakan, Sara, Saraïtchik, Ourghendj, Samarcande et Boukhara. Ainsi, de siècle en siècle, les relations commerciales se conservent et s'étendent entre les peuples de l'Asie centrale et la Russie. Pierre le Grand comprit qu'il fallait établir entre son empire et l'Asie tout entière, mais sourtout la Chine, le Thibet et l'Inde, un grand courant commercial. Il comprit aussi que, pour arriver à ce but, il fallait étendre l'influence russe de la Perse à la Chine, de la mer Glaciale à l'Himalaya, et dominer sur le Pont-Euxin et sur la Caspienne. Ce projet devait se lier, et se liait étroitement, en effet, à son rêve de domination européenne. Il traça donc un projet de canal de la mer Caspienne à la mer Noire en 1715, un ambassadeur russe signait un traité de commerce pour l'établissement des caravanes destinées à la Boukharie et à l'Inde; deux ans plus tard, le prince circassien Bekowitch fut chargé d'une expédition contre le Khanat de Khiva. Malgré la foi de ces traités, trois mille russes et leur chef périrent assassinés, et les troupes cantonnées sur les bords de la mer Caspienne durent se rembarquer. Néanmoins, la puissance des armes russes s'était montrée, et, en 1723, un traité les appelait au delà du Caucase pour soutenir le Shah (1). A la mort de Pierre le Grand les contrées à l'ouest de la Caspienne étaient conquises, et, dans le testament que l'on sait, cet homme léguait à ses successeurs la tâche « de rétablir l'ancien commerce de l'Orient par voie de terre. » Voltaire confirme ce témoignage : « Pierre, a-t-il dit, méditait depuis longtemps le projet de dominer sur la mer Caspienne par une puissante marine, et de faire passer par ses États le commerce de la Perse et de l'Inde. » Pensée bien digne de cet homme extraordinaire qui, rêvant pour son empire, inconnu la veille, la domination de l'Europe, voulait l'appuyer par la conquête de l'Asie.

Alors, l'insociabilité des peuplades avoisinantes était le principal obstacle à l'accomplissement de ce dessein. Entre la Russie et les États commerçants de l'Asie centrale s'étendent les steppes des Kirghiz Kazaks. Par là passent les routes marquées qui conduisent des frontières russes, d'Orembourg, d'Orsk, de Troïtska, de Pétropavlovskaïa, etc, à Khiva et à Boukhara (2). Depuis la première partie du dix-

(1) Cf. *Mémoires inédits sur les règnes de Pierre le Grand, Catherine I et Pierre II*, par le prince Aug. Galitzin.

(1) Cf. *Description des Hordes et des Steppes des Kirghiz-Kazaks*, par Alexis de Lav-

huitième siècle, la Russie a considérablement agi sur l'esprit de ces hordes. Elle a fondé des villes sur leur territoire, entre autres la ville importante d'Orembourg; et peu à peu, au prix de beaucoup de luttes, elle est parvenue à se faire donner le droit de reconnaître et de confirmer les khans de ces tribus (1). Elle aura sans doute beaucoup à faire pour fixer les Kirghiz; mais il importe, au contraire, de leur laisser leur qualité de riches pasteurs au lieu d'en faire de force de pauvres agriculteurs, de les façonner à l'obéissance en observant à leur égard les règles d'une sévère équité (2). Cette œuvre est aujourd'hui en partie achevée; les Kirghiz sont russes et russes dévoués, si l'on en juge par les acclamations qui viennent d'accueillir le grand-duc héritier, au milieu de leurs fêtes nationales. Mais la prévoyance de la Russie ne s'est pas bornée là. Dans le désert qui s'étend de la Caspienne à l'Aral, elle a creusé des puits de distance en distance, et établi autour de chacun d'eux des familles de cosaques qui fertilisent le sol et créent des ressources.

Son projet d'envahissement arrêté, la Russie devait donc tendre de tous ses efforts vers Kaboul et Kandahar. Ces deux villes ont toujours été considérées comme les portes de l'Inde. L'une donne sur le Tourân, l'autre sur la Perse. « Si ces places sont bien gardées, le vaste « empire de l'Hindoustan est à l'abri des invasions étrangères. » Ainsi s'exprimait l'historien du règne d'Akbar, dont le livre fut traduit et publié à Calcutta, en 1783, par les soins du célèbre Warren-Hastings (3). Ainsi pensait également l'auteur anglais de *la Route de l'Inde* (4). Le Kaboul, surtout, presqu'au pied du Caucase indien, est le carrefour où se croisent les grandes routes de la Perse et de l'Inde, de la Chine et du Tourân (5).

Tant que l'Angleterre n'eût pas franchi l'Indus, le marché de Kaboul reçut principalement de la Russie tout ce qui fait la consommation ordinaire des Afghans. Les caravanes partaient d'Orembourg, passaient par Khiva, et faisaient de Boukhara, en relations directes avec la Perse, l'Afghanistan, l'Inde, le Cachemire et le Thibet, leur principal entrepôt. Il arriva cependant qu'une caravane russe fut pillée à Khiva même. Alors elles cessèrent complètement du côté de la Russie, mais non du côté des Khiviens et des Boukhares. Au dix-

chine, conseiller d'Etat russe, traduit par Ferry de Pigny. Paris 1840, 1er *partie*, ch. VII. — (1) *Ibid.* 2e *partie* chapitre V. — (2) *Ibid.* 3e *partie* chapitre VI.

(3) *Aïn Akberg* vol. II. p. 165, traduct. F. Glodwin. — (4) *Route de l'Inde* etc., trad. de l'Angl. par F. Henry, Paris 1799. — (5) Cf. Alex. Burnes : *Travels in to Bokhara :*

huitième siècle, on les rencontre partout, à Moscouet en Sibérie ; ils jouissaient de grands privilèges, puisque leurs marchandises entraient en franchise presque complète, tandis que les marchandises russes payaient au Khan de Boukhara un droit de dix pour cent. On est étonné quand on songe qu'une population comptant à peine deux millions d'âmes pouvait, dans les bonnes années, exporter en Russie des marchandises pour huit millions de roubles.

Pendant que les Russes cherchaient à développer le plus possible ces relations commerciales, tous les soins du gouvernement anglais tendaient au contraire à les éloigner d'abord du Kaboul, et ensuite de Boukhara. Pour conserver ces avantages, la possession de Khiva importait à la Russie. La Boukharie, en effet, n'a pas d'autres voisins dangereux ; mais les hordes à peu près nomades de Khiva lui causent souvent de grands dommages, et, souvent conquises, ont toujours sû recouvrer leur indépendance. Il fallait donc déblayer, pour ainsi dire, cette route de la Boukharie.

## II

Par un Oukase du 6 juillet 1738, la czarine Elisabeth avait créé la *Société commerçante* de *Perse*. Catherine II avait tout mis en œuvre pour placer Khiva sous sa dépendance ; elle avait en outre fait bâtir un collége à Boukhara, et conçu, vers la fin de son règne, le projet d'une invasion de l'Inde. Paul Ier, sur les bords de la Néva, résolut cette expédition pendant que Bonaparte la combinait sur les bords du Nil. On prétend même que le czar et le premier consul avaient résolu cette conquête par les forces combinées de la France et de la Russie. La mort de Paul Ier empêcha la réalisation de ce plan. Singuliers coups de la Providence! Napoléon n'eût parmi les souverains qu'un seul homme dont les sympathies lui fussent acquises, avec lequel il fut vraiment en communauté d'idées, et cet homme tombe soudain, victime d'une conspiration où l'histoire à retrouvé la main de son propre fils. Ce traité d'alliance fut publié en 1840, par M. de Hoffmanns, qui en avait reçu communication secrète. — En 1805, Napoléon envoya comme ambassadeur, à Ispahan, M. Jaubert, puis le général Gardanne. L'Angleterre s'en émut et s'efforça de rompre ces relations amicales. Elle parvint, en 1809, à conclure un traité par lequel le Shah s'engageait « à considérer comme nul et non avenu « tout traité ou arrangement conclu avec toute autre puissance euro- « péenne, et à ne pas permettre à aucune force européenne de tra-

« verser la Perse pour se diriger soit vers l'Inde, soit vers les ports de « ce pays. » En cas d'invasion de l'Inde, le Shah s'engageait aussi a envoyer une armée au secours des Anglais. La même année, un traité de même nature était signé entre la Grande-Bretagne et le Kaboul (1).

Dès cette époque, la possibilité même très-rapprochée, d'une invasion des Indes anglaises était donc parfaitement démontrée. En 1813, pendant les conférences de Prague, Napoléon revint encore sur ce projet: le duc de Bassano eut ordre de recueillir les renseignements les plus précis sur cette question. En 1814, l'Angleterre renouvela son traité avec la Perse. « Dans le cas où l'une quelconque des puis- « sances européennes voudrait envahir l'Inde par la route de Kha- « rizim, Tartaristan, Boukhara, Samarcande, ou autres routes, Sa « Majesté persane s'engage à déterminer autant que cela sera en « son pouvoir, soit par la terreur de ses armes, soit par des négocia- « tions, les rois ou gouvernements de ces pays à s'opposer à une telle « invasion. »

De son côté la Russie, en 1813, avait confié à un marchand arménien de Derbent une mission en Turkomanie. En 1819, le capitaine Mourawieff vint à Khiva, et voici ce qu'il écrivit, après avoir exploré le pays. « Si la Khivie s'était trouvée sous le gouvernement « de la Russie, l'industrie s'y serait certainement développée, et ce « pays aurait procuré de grands avantages à notre commerce; tout « celui de la Haute-Asie et même de l'Inde aurait pu passer par « Khiva pour aboutir à Astrakan. Déja les caravanes venant des « contrées méridionales arrivent à Khiva. Si le commerce ne prend « pas plus d'extension, c'est parce qu'il est entravé par les fréquents « pillages des peuples nomades (2). » Et voici le remède proposé : « Si nous possédions Khiva dont la conquête ne serait pas difficile, « les nomades du centre de l'Asie auraient redouté notre puissance, « et il se serait établi une route de commerce par le Sindh et l'Amou- « Dézia, jusqu'en Russie. Alors toutes les richesses de l'Asie au- « raient afflué dans notre patrie, et nous eussions vu se réaliser le « brillant projet de Pierre le Grand. Maîtres de Khiva, beaucoup « d'autres États se seraient trouvés sous notre dépendance. En un « mot, Khiva, est en ce moment, un poste avancé qui s'oppose au « commere de la Russie avec la Boukharie et l'Inde septentrionale. « Sous notre dépendance la Khivie serait devenue une sauvegarde

(1) Cf. L'*Inde* p. M. de Jancigny, dans l'*Univers pittoresque* de Didot.
(2) *Voyage en Turkomanie et à Khiva :* 2e part. ch. III.

« qui aurait défendu le commerce contre les attaques des peuplades « dispersées dans les steppes. Cette oasis, au milieu d'un océan de « sable, serait devenu le point de réunion de tout le commerce de « l'Asie, et aurait ébranlé jusqu'au centre de l'Inde l'énorme supério- « rité commerciale des dominateurs de la mer. La route de Khiva à « Astrakan pourrait être de beaucoup abrégée, puisqu'il n'y a que « dix-sept jours de marche d'Ourghendj à la baie de Krasnowds d'où « par un vent favorable, on peut aller en peu de jours à Astra « kan (1). »

Rien n'était oublié dans ce rapport, où il ne s'agissait de rien moins que d'aller soulever, au centre même de l'Inde, *l'énorme supériorité commerciale des dominateurs de la mer*, et de réaliser le brillant projet de Pierre le Grand : « il faut se pénétrer de cette « vérité que le commerce des Indes est le commerce du monde, et que « celui qui peut en disposer exclusivement est le maître du monde. » — Disons aussi que Mourawieff n'accomplit pas son voyage sans dangers. Il y avait à Khiva plus de trois mille esclaves russes et plus de trente mille esclaves persans. Ordinairement, les Khiviens enterraient vifs tous ceux qui, étant d'une autre religion que la leur ou d'une autre secte, refusaient de se convertir; ils agissaient ainsi pour ne pas souiller la terre d'un sang impur. Ces misérables regretteraient fort de donner une mort prompte à leurs victimes, et ils inventent toujours les supplices les plus raffinés pour les tortures. C'est ainsi que le prince Békowitch fut écorché vif des genoux au haut de la tête (2).

En 1820, sur le désir des Boukhares, le czar Alexandre envoya à Boukhara, en qualité de chargé d'affaires, le conseiller d'État M. de Négri, accompagné du colonel de Meyendorff. Dans sa relation de ce voyage, le colonel insiste sur l'*influence légitime* que la Russie a le droit d'exercer dans l'Asie centrale. « La marche progressive des lu- « mières en Russie, continue-t-il, appelle ce vaste empire à réaliser « une idée aussi généreuse. C'est à la Russie qu'il appartient de don- « ner aux Khanats de l'Asie centrale une impulsion salutaire et de « répandre sur ces contrées tous les bienfaits de la civilisation euro- « péenne (3). » Inutile de s'arrêter sur cette mission civilisatrice que s'attribue la Russie par l'organe de son agent; on sait ce dont elle est capable; mais on ne peut nier la justesse des ces vues et la

(1) *Voyage en Turkomanie et à Khiva : Ibid.* — (2) Cf. Ferrier : *Voyage en Perse et dans l'Afghanistan* etc., t. I. ch. VI. — (3) *Voyage d'Orembourg à Boukhara.*

possibilité de leur exécution. « La Russie, a dit M. Guizot, en est « précisément à ce degré de civilisation où les peuples rudes, hardis, « dévoués, peu réfléchis, peu prévoyants et profondément ignorants « des faits compliqués et lointains, sont d'excellents instruments de « guerre et de conquête et suivent aveuglément les chefs qui les con- « duisent (1). » — Ajoutez à cela les influences, les affinités de race dont il faut toujours tenir compte, et vous conviendrez certainement de l'importance du rôle que la Russie pourra jouer quand elle voudra, pour peu qu'on lui laisse quelque temps de préparation.

Depuis le voyage du conseiller Négri, les relations de la Russie avec la Boukharie n'ont pas cessé. La Russie a compris qu'elle devait, avant d'aller plus loin, organiser les tribus nomades. *Patiente comme le temps*, selon l'expression d'un de ses poëtes, elle s'applique sérieusement à cette œuvre.

## III

Pendant ce temps, l'Angleterre et la Perse suivaient, l'une envers l'autre, une politique d'expectative. Du reste, depuis le traité de Turkomanchaï, l'influence russe semblait dominante à la cour des Sophis. Vers 1836, poussée, on ne sait par quel besoin, la Perse songea à s'étendre du côté de l'Afghanistan. M. Ellis, chargé d'affaires anglais à Téhéran, écrivit à lord Palmerston : « J'ai la conviction bien arrêtée « que le gouvernement anglais ne peut permettre l'extension de la « monarchie persane dans la direction de l'Afghanistan, sans mettre « en danger la tranquillité intérieure de l'Inde : cette extension amè- « nerait l'influence russe au sein même de notre empire. Et comme « la Perse ne veut, ou *n'ose pas* entrer dans une alliance étroite avec « la Grande-Bretagne, notre politique doit être de la considérer, non « plus comme un ouvrage avancé pour la défense de l'Inde, mais « comme la première ligne d'où commencera l'attaque (2). » — Que ressort-il de ce document? Trois choses : la conviction que la Perse obéissait aux influences russes; l'antagonisme de l'Angleterre et de la Russie; l'aveu d'une crainte d'invasion et de faiblesse vis-à-vis des difficultés qui naîtraient alors.

Le fondateur de l'empire des Afghans, Ahmed-Shah, était mort en 1773; son fils et successeur, Timour-Shah, régna vingt ans, et laissa trois fils : Mahmoud, Zehman et Soudja. A la faveur de leurs divi-

(1) *Mémoires* etc., t. II, ch. x.
(2) Parliamentary papers. *Corespondence relating to Afghanistan.*

sions, la tribu rivale des Barukzis se rendit maîtresse du pouvoir et se partagea la monarchie. De la descendance des Sudozis, un seul garda sa portion de l'héritage paternel : c'était le fils de Mahmoud, Kamram, souverain de Hérat. Dost-Mohammed-Khan, le chef de la tribu usurpatrice, résidait à Caboul, un de ses frères à Ghizni, l'autre à Candahar. La quatrième ville royale de l'Afghanistan, Peschawer, était tombée sous la domination du roi de Lahore, Runjet-Singh. Zehman et Soudja s'étaient réfugiés à Loudianah, où les Anglais leur faisaient une pension. Plusieurs fois, Soudja tenta vainement de reconquérir son royaume, sans qu'il reçût de ses hôtes le moindre témoignage d'intérêt et de sympathie. L'Angleterre assistait paisiblement à ces luttes, sans penser que Dost-Mohammed pût jamais être nuisible : mais tout d'un coup elle prit ombrage et s'irrita de ce qui, peu auparavant, lui semblait de si minime importance. Que s'était-il passé? — Kamram, brisant les liens de vassalité qui l'attachaient à la Perse, avait pris le titre de Shah, et la Perse avait envoyé une armée contre lui. Mais pendant que M. Ellis, et ensuite M. Mac-Neill, à Téhéran, reconnaissaient la justice de cette expédition, un officier d'artillerie, le lieutenant Pottinger, « voyageant dans l'Afghanistan par ordre du gouverneur général de l'Inde (1) », était entré dans Hérat et dirigeait la défense de la place. L'armée persane comptait aussi plusieurs officiers russes, et se trouvait sous la direction du général français Sémino (2). Sous cette question de vasselage et de suzeraineté, l'Angleterre apercevait les manœuvres de la Russie. Aussi, M. Mac-Neill se rend au camp des Perses et offre d'abord sa médiation; l'ambassadeur russe, qui l'a suivi, empêche d'accepter ces propositions pacifiques. Ce n'est donc plus Hérat, c'est l'Afghanistan tout entier, qu'il faut défendre. Le ministre anglais reçoit l'ordre de ne pas laisser aller plus avant les projets de la Perse; bien plus, la Perse devra choisir entre l'Angleterre et la Russie. La question, dès lors, change de place, et la lutte diplomatique s'engage ouvertement entre Londres et Saint-Pétersbourg. Ici l'on proteste des bonnes intentions, on ne veut autre chose que des relations avantageuses pour le commerce; là, du haut d'une puissance sûre d'elle-même, ou paraissant l'être, on prétend n'avoir sur les bords de l'Indus que des sentinelles agréées, non pas par ambition politique, mais par sûreté commerciale.

(1) *Correspondance de M. Mac Neill.* — (2) Cf. *Notice sur le général Sémino* dans la *Revue orientale;* août 1852. — *Notice biographique* sur le même, dans le *Bulletin de la Société de Géographie;* mai 1855.

Les exigences de M. Mac-Neill poussent enfin la Perse du côté de la Russie, dont une apparente timidité et une extrême réserve servaient admirablement la cause. Mais, au moment où le ministre anglais, après avoir lancé son dernier *ultimatum*, se dirigeait vers les frontières de la Turquie, une expédition anglaise s'emparait de l'île de Karack, dans le golfe persique. Mohammed-Shah ne s'obstina pas davantage; il leva le siége, en protestant contre la violation des traités. — Pendant ce temps, Alexandre Burnes explorait les contrées afghanes, d'après les ordres de lord Auckland, gouverneur général des Indes; une proclamation de ce haut fonctionnaire indiquait les relations du gouvernement britannique avec les princes du nord-ouest de l'Inde, et récapitulait les motifs qui nécessitaient une expédition dans l'Afghanistan. Bientôt, il est vrai, on apprit la retraite des troupes persanes. Le gouverneur déclara que sa majesté Shah Kamram reconnaissait la sincère amitié du gouvernement anglais, mais que, cependant, « il devait continuer à poursuivre l'exécution des mesures « qui avaient été annoncées, dans le but de *substituer* une domina- « tion amie à un pouvoir hostile dans les provinces orientales de « l'Afghanistan, et d'établir une barrière permanente contre tout plan « d'agression qui pourrait menacer la frontière du nord-ouest (1). »

C'est alors que l'Angleterre vint tirer le prince Soudja de sa retraite de Loudianah, où il s'occupait à écrire ses mémoires, pour le faire monter sur le trône afghan. Alexandre Burnes n'approuva pas cette conduite. Connaissant l'incapacité de Shah-Soudja, il conseillait de soutenir la cause de Dost-Mohammed, de servir son ambition en l'aidant à réunir les diverses principautés afghanes, et de s'en faire ainsi un allié solide contre la Russie. « Si nous pouvions, écrivait-il, réta- « blir l'union dans la famille des Barukzis, ce que je regarde comme « très-aisé, nous élèverions dans ce pays, au lieu d'États divisés et « ouverts à toutes les intrigues, une barrière qui préserverait nos « possessions (2). » Lord Auckland préféra faire un ennemi de Dost-Mohammed, qui, de son côté, était porté davantage vers la Russie, parce que Peschawer, l'un des apanages du royaume de Caboul, était aux mains de Runjet-Singh, le plus fidèle allié des Anglais, de même que Shah-Kamram son ennemi de caste.

C'est ainsi que la ville d'Hérat, perdue à 150 lieues d'Ispahan et de Caboul, se trouvait être la clef de voûte de la situation. « Si Hérat « tombe, » écrivait M. Mac-Neill, le 1er août 1838, « la Russie devient

(1) *Parliamentary papers* etc., — (2) *Ibid.* Cf. *Travels in to Bokhara.*

« maîtresse sans partage des destinées politiques et commerciales de « l'Asie centrale; car l'Angleterre se trouvant rejetée jusqu'à l'Indus, « Khiva et Boukhara seront forcés de se soumettre si on les attaque, « tandis que la Perse et l'Afghanistan seront déjà entièrement à la « disposition de la Russie. » En prétendant intervenir dans l'Afghanistan, l'Angleterre invoquait aussi d'anciens traités (1).

En même temps, des agents russes déguisés parcouraient toutes ces contrées, Balkh, Boukhara, Caboul. Ils pénétrèrent même à Lahore et dans l'Inde anglaise, cherchant à nouer des relations directes avec les indigènes. Lord Auckland écrivit à Londres, au comité secret de la Compagnie : « Je vous ai dit que je ne croyais pas à la stabilité de la « domination persane dans les provinces afghanes; mais il y a une « marche ouverte aux agents russes dans les efforts qu'ils font pour « étendre l'influence de leur nation, et qu'ils paraissent devoir pré- « férer à celle d'établir la domination directe de la Perse sur l'Afgha- « nistan. — On peut induire de leur langage et de leurs démarches « qu'ils veulent, d'un côté, paraître aider la Perse à établir sa supré- « matie générale sur tous les chefs afghans, et, de l'autre, protéger « ces chefs contre toute attaque. Ceci peut bien servir les vues im- « médiates de la Perse, mais avoir aussi pour effet définitif, dans l'é- « tat d'anarchie de l'Afghanistan, de donner à la Russie l'arbitrage et « le protectorat de tous les chefs de ce pays. Je n'ai pas besoin de « dire que nous aurions le droit et l'intérêt les plus clairs à réclamer « contre de pareils procédés, car la Russie *ne peut avoir aucun motif* « *légitime* pour étendre ses relations *politiques* à l'Afghanistan, tandis « que nous sommes nécessairement intéressés à *la paix* et à *l'indé-* « *pendance* de ce pays par proximité et par position (2). »

Le gouvernement anglais réclama; le gouvernement russe désavoua ses agents et continua ses manœuvres. On en eut bientôt la preuve positive. Repoussé dans ses demandes contre Runjet-Singh, Dost-Mohammed disait à Burnes : « Je n'ai plus d'espoir dans votre « gouvernement, je serai obligé d'avoir recours à d'autres. Je le ferai « pour sauver l'Afghanistan et pour mon propre honneur, et non par « mauvais vouloir contre les Anglais. » Il disait encore : « Au lieu de « faire la guerre, je serais heureux que le gouvernement britannique « voulût me conseiller, je m'engagerais en retour à seconder ses vues

(1) Cf. *Aubéri S. Rise et progress of the British power in India*, vol. II.

(2) *Parliamentary papers* etc., — Cf. *Cabool, being à personat narration of a journey to and résidence in the city* etc., by Alex. Burnes.

« commerciales et politiques. » Mais, en même temps, il faisait écrire au czar : « Le gouvernement britannique me montre de mauvaises « dispositions, et si Votre Majesté Impériale voulait arranger les af- « faires dans le pays afghan et m'assister, elle ferait de moi son « obligé. J'espère que Votre Majesté Impériale me fera la faveur de « me permettre d'être admis, *comme les Perses*, sous la protection du « gouvernement russe. *Je puis rendre avec mes Afghans d'utiles ser-* « *vices* (1). » — Était-ce de la part de Dost-Mohammed duplicité ou nécessité de situation? Nous hésitons à le dire. Il y avait souvent sur les lèvres de ce chef barbare des accents d'ingénuité qui éloignent toute pensée de calcul; il y en avait d'autres qui font croire au dessein bien arrêté de jouer l'un des deux partis. — La Russie, de son côté, voulait bien protéger Dost-Mohammed, mais sans se montrer à découvert avant l'heure. Il est bien difficile, en effet, en lisant les propositions d'utiles services faites par le chef afghan, de croire que des envoyés russes n'aient point laissé paraître quelque chose des projets cachés de leur gouvernement. Pour le moment, le czar se contenta de promettre le secours de la Perse dès qu'Hérat serait pris, et des secours russes à la dernière extrémité.

Aussi Burnes mandait-il à lord Auckland : « J'espère n'être pas « présomptueux en exprimant ma conviction très-arrêtée que le gou- « vernement sera obligé d'adopter des mesures beaucoup plus vigou- « reuses qu'il ne voudrait pour combattre les intrigues de la Russie « et de la Perse. Il y a une classe de politiques qui traitent avec incré- « dulité tout ce qui touche aux projets de la Russie de ce côté; d'au- « tres en font l'objet d'alarmes immédiates. Depuis cinq ou six ans « toute mon attention a été tournée vers ce pays, et je me donne, sans « hésiter, pour un de ceux qui sont convaincus que la Russie a le des- « sein d'étendre son influence vers l'orient et dans les pays qui se « trouvent entre ses possessions et les nôtres... Comme il y a des faits « devant nous, il est impossible de garder plus longtemps le silence « sans danger pour notre sécurité. On nous jette le gant. Prévenir « vaut mieux que guérir; c'est une bonne maxime : nous avons l'une « et l'autre tâche sur les bras. »

Et le gouverneur général n'accueille ces avis qu'avec froideur; il est dur aux demandes de protection que lui adresse Dost-Mohammed, d'abord sincèrement, ensuite pour donner le change. Dost-Mohammed finit par dire à Burnes : « Je vois clairement que les desseins de la

(1) Op. cit.

« Perse sont malveillants ; que, par elle, la Russie se prépare à tenter « sa fortune dans nos contrées, comme l'Angleterre a fait dans l'Inde. « C'est notre faute ; car la cour de Perse a découvert, par les révéla- « tions de Kamram, et malheureusement par les miennes et celles de « mes frères, que ce pays est sans maître. » Et il ajoutait, en voyant les tentatives de désunion faites par les agents anglais : « En nous sé- « parant les uns des autres, vous neutralisez les forces de la nation « afghane et vous semez les germes de futures dissensions. Votre « objet est d'empêcher le mal, vous empêcherez également le bien. » — Était-ce un homme ordinaire, celui qui parlait de la sorte? Devant un sentiment si vif et si clair de la situation, on a vraiment peine à comprendre par quel aveuglement lord Auckland n'a point suivi les conseils de Burnes, et ne s'est pas attaché un auxiliaire si précieux. On devait y revenir plus tard, après de terribles enseignements. Ainsi repoussé, Dost-Mohammed devait devenir un dangereux ennemi. « Votre gouvernement me compte pour rien, dit-il un jour à « Burnes ; vous me dites que je dois m'estimer heureux que vous arrê- « tiez les Shiks, que je ne crains pas... Je ne me fie pas aux Perses, « et je les combattrai jusqu'à la mort ; mais, après tout, si nous devons « être vaincus, j'aime encore mieux être renversé par Mohammed- « Shah, qui est une *espèce de Mahométan*, que par les Shiks... En « vérité, je ne comprends rien à ce que vous voulez. Ou je suis dans « les ténèbres, ou je suis trompé. Jamais il n'y a eu pareille agitation « dans ce pays. Les Persans sont devant Hérat, ouvertement aidés par « la Russie ; la Russie envoie ici un agent, votre gouvernement vous « envoie aussi. Je ne demande d'autre appui que celui de l'Angle- « terre, et vous me refusez tout (1). »

## IV

Avec la réponse du czar était venu à Caboul un agent nommé Vicowich, nanti de pouvoirs presque illimités. Il avait donc l'avantage sur Burnes, obligé d'en référer sans cesse au gouverneur général et d'attendre ses réponses. Tous retards qui impatientaient fort et indisposaient les princes Afghans. Burnes disait sans doute à Dost-Mohammed : « l'empereur de Russie est maître chez lui ; il peut agir « de lui-même, promptement et sans perdre de temps à consulter les « autres. Le gouvernement anglais, au contraire, fait des affaires par « un conseil qui ne fait qu'augmenter les délais. Alliez-vous à la

(1) *Cabool* etc.,

« Russie où on ne voit point de pareils inconvénients. » Et Vicowich de son côté, disait : « La Russie est toute-puissante en Perse ; si vous « voulez aider le Shah contre Hérat, tirez de l'argent sur lui, et s'il « ne paie pas vos billets, le gouvernement russe les paiera ; mais ne « vous alliez pas avec la nation anglaise. » — Contre un tel langage, l'ironie de Burnes devait avoir bien peu de poids. Du despotisme et de l'argent, c'était plus qu'il fallait pour séduire un prince asiatique. Néanmoins l'influence personnelle de Burnes engagea Dost-Mohammed à tenter une dernière démarche du côté de l'Angleterre : il reconnaissait la protection du gouvernement britannique, moyennant secours contre la Perse ; il ne soulevait plus la question de Peschawer et se contentait du titre d'émir. A la faveur de ce crédit, Burnes put même prendre copie des dépêches des envoyés Russe et Persan. Avec de telles armes en main, il ne doutait pas d'obtenir le consentement aux propositions de Mohammed-Khan. Tout fut inutile : des ordres de Calcutta prescrivirent à Burnes de se démentir lui-même. Le Khan furieux, du moins en apparence, signa un traité qui établissait l'influence russe dans l'Afghanistan comme dans la Perse.

Burnes découragé écrivit à son gouvernement : « Quant à la Russie, « ses manœuvres sont devenues si évidentes que je présume qu'il « faut qu'elle désavoue M. Vicowich et M. Goutte pour ses émissaires, « ou qu'on la rende responsable de leurs démarches. Il ne me reste « plus à exprimer de nouveau ma conviction profonde, fondée sur « une longue étude des événements de l'Asie centrale, que des consé- » quences de la nature la plus sérieuse sortiront inévitablement de « ces démarches, si le gouvernement anglais n'y met pas l'opposition « la plus prompte, la plus active, et la plus décidée. » — En apprenant que le gouvernement de la Compagnie voulait décidément replacer Shah-Soudja sur le trône, il ajouta : « la dynastie des Sudozis « est passée, elle ne pourra se rétablir qu'avec l'aide de l'étranger... « Et il est plus difficile de faire vivre que d'élever une dynastie. Si « l'Afghanistan est encore destiné à devenir une monarchie, il faut « chercher une autre maison que celle des Sudozis pour l'établir, et, « suivant toutes les probabilités, ce sera celle des Barukzis (1). » — Les prévisions de Burnes devaient, hélas ! se réaliser bien tristement.

Sans abandonner ses projets, le gouvernement anglais se décida pourtant à faire des représentations à Saint-Pétersbourg. Le marquis de Clanricarde remit au cabinet russe la note suivante : « Le soussi-

(1) *Papers Parliamentary* etc., — *Travels in to Bokhara* t. III, liv. II. ch. V.

« gné est chargé de déclarer que le gouvernement britannique a entre « les mains une copie du traité conclu entre la Perse et le souverain « de la principauté de Kandahar qui fait partie de l'Afghanistan, « traité dont l'accomplissement est garanti par le comte Simonich, « et dont les stipulations blessent les intérêts de l'Angleterre. Ce « traité attribue à la Russie le droit d'obliger la Perse à s'emparer de « Hérat et à remettre cette ville au prince de Kandahar. Ce dernier « réunira la principauté de Hérat à ses autres possessions, mais sous « la condition de payer tribut à la Perse. Ce traité stipule aussi le « droit de la Russie à obliger la Perse à protéger le souverain de « Kandahar contre toute attaque, de *quelque côté qu'elle puisse venir*. « A la vérité cette stipulation ne fait aucune allusion formelle à l'An- « gleterre, mais l'intention des diverses parties figurant au traité est « évidente dans le projet primitif dont le cabinet britannique possède « une copie. Dans cet original les expressions sont moins circonspec- « tes, et il est fait mention expresse de l'Angleterre comme d'une « des puissances contre lesquelles la Russie, concurremment avec la « Perse, doit soutenir les princes du Kandahar. — Le soussigné est « encore chargé de déclarer qu'un agent russe, nommé Vicowich, qui « souvent se donne le nom d'Omar-Bey, et qui se dit attaché à l'état- « major du commandant général d'Orembourg, a porté des lettres de « l'empereur de Russie et du comte de Simonich au prince de Caboul. « Des copies de ces lettres sont entre les mains du gouvernement bri- « tannique. Le comte Simonich a toujours gardé le plus profond si- « lence avec le ministre anglais à Téhéran sur la mission de cet agent. « Cette réserve aurait sans doute semblé inutile, si cet agent n'avait « été chargé que de porter les lettres qui lui avaient été confiées, et « si sa mission n'avait rien eu qui pût blesser les intérêts de l'Angle- « terre. Mais le gouvernement britannique a la preuve que le comte « Simonich a annoncé au Shah de Perse que cet agent russe devait « conseiller au prince de Caboul de rechercher l'appui et le secours « du gouvernement Persan, dans la lutte qu'il soutient contre le sou- « verain de Lahore, Runjet-Singh ; et les rapports reçus par le cabi- « net anglais sur le langage qu'a tenu cet agent à Kandahar et à « Caboul indiquent clairement que le but de ses efforts était de détour- « ner les souverains des diverses principautés de l'Afghanistan de « toute alliance avec l'Angleterre, et de les déterminer à mettre « toute leur confiance dans la Perse et dans la Russie. — Si le gou- « vernement britannique pouvait avoir des doutes sur l'exactitude des

« rapports qu'il a reçus, tous ces doutes seraient dissipés par les pro-
« pos malveillants que le comte Simonich a tenus sur le gouvernement
« anglais aux agents envoyés à la cour de Perse par le sultan de
« Caboul, propos sur lesquels ces agents ont adressé à leur maître un
« rapport spécial dont le gouvernement britannique a copie entre les
« mains. »

La Russie désavoua tout, rappela le comte Simonich, ne ratifiapas le traité, décida le Shah de Perse à lever le siége de Hérat, et signifia à Vicowich l'ordre de quitter l'Afghanistan. Peu après, cet agent mourut d'une façon fort mystérieuse, et fut probablement sacrifié aux nécessités de la discrétion. Mais, malgré les assurances de M. de Nesselrode dont lord Palmerston se déclarait satisfait, l'Angleterre continua ses préparatifs pour renverser Dost-Mohammed et rétablir Shah-Soudja. En vain tous ceux qui connaissaient les difficultés et les dangers d'une telle entreprise firent-ils entendre leur voix ; en vain le vieux duc de Wellington se leva-t-il en plein parlement pour la condamner et en prédire la malheureuse issue : tout fut inutile. Ici, comme en beaucoup d'autres occasions, le gouverneur anglais des Indes faisait entendre de grands principes de libéralisme, d'humanité et de justice ; ces mots n'avaient pour lui d'autre signification que celle de la conservation des intérêts anglais. Cette fois surtout, cette conduite paraissait si contradictoire que toute la presse libérale, dans les Indes et en Angleterre, éclata contre lord Auckland.

Et pourtant, grâce à sa conduite envers Dost-Mohammed, la Compagnie n'avait pas désormais d'autre ligne à suivre ; elle ne pouvait pas éviter l'expédition. Le rétablissement de Shah-Soudja fut même un instant profitable à la domination anglaise, dans les entraves qu'elle apporta pour un temps à l'action de la Russie. Ce dont il faut se plaindre, c'est qu'après avoir méconnu les conseils de Burnes et résolu l'expédition, lord Auckland ne l'eût pas simplement annoncée, sans afficher des principes dont il se souciait très-peu. Comme on ne foule jamais aux pieds la justice sans en porter la peine, ce triomphe de l'Angleterre devait être de courte durée. Cette restauration accomplie par une suite non interrompue de victoires, un envoyé anglais, secrétaire du gouverneur de l'Inde, M. Macnaghten fut chargé de l'organiser sous le protectorat de l'Angleterre. Il fallait imprimer, aux relations de l'Afghanistan avec les provinces de Balkh et de Boukhara, le royaume de Hérat et les populations Tartaro-Mongoles de la Paropamise, le caractère de stabilité qui leur manquait. Voilà ce que

la Russie ne pouvait souffrir. Les manœuvres recommencèrent. Quelle fut leur part déterminée dans le soulèvement contre Shah-Soudja et les Anglais, après trois ans d'occupation ? Nous ne saurions le dire au juste. Mais, il est bien évident que l'antipathie des Afghans pour la famille des Sudozis, si bien aperçue par l'envoyé anglais n'avait pas été ignorée des émissaires russes et que le gouvernement du czar ne pouvait manquer d'en tirer profit. Il s'était prudemment retiré, il s'était désavoué lui-même en quelque sorte ; mais, que lui importait! il avait creusé une mine au centre de l'Asie et mis une traînée de poudre sur le chemin des Anglais.

## V

Une fois engagé dans les hasards de cette expédition, il n'y avait plus à reculer. La politique l'eût-elle permis, les intérêts commerciaux ne l'eussent pas toléré. Tout ce qui tendra à fermer un débouché aux produits de l'Angleterre devra nécessairement entraîner un conflit. Il faut le dire aussi, les documents communiqués au parlement en fournissent la preuve : — le conseil suprême de l'Inde avait calculé toutes les chances de succès, et les avantages considérables résultant de l'ouverture de nouvelles voies de communication. La conquête achevée, l'administration anglaise se fit aussi douce que possible ; elle fit faire aux populations une comparaison favorable en sa faveur avec des princes qui considéraient le pouvoir souverain comme le meilleur moyen de s'enrichir (1). Seule, ironiquement assise sur sa frontière, la Russie se disait à elle-même que l'Afghanistan était plus difficile à garder qu'à conquérir. Nous n'avons pas à raconter ces désastres, à montrer l'armée anglaise disparaissant tout entière sous les coups de la vengeance Afghane. Il suffit de noter ici que la voix populaire en accusait alors l'éternelle ennemie de l'Angleterre, et que de toutes les bouches britanniques sortait son nom détesté.

A la nouvelle de ces massacres et de ces revers, lord Palmerston s'écriait à la tribune : « il n'y a rien qui puisse nous infliger un plus « honteux déshonneur, rien qui puisse faire monter une plus pro- « fonde rougeur aux joues de tout anglais, rien qui puisse porter « un coup plus fatal à notre domination dans l'Inde que l'abandon de

(1) Ferrier raconte l'exemple (*Voyage en Perse et en Afganistan* etc., t. II, ch, XXII) tout à fait ordinaire d'un ministre perse, au dessous des Afghans sous ce rapport ; ce ministre, dans un pays que lui avait donné le shah et pouvant à grand peine produire un impôt de 144,000 fr. était parvenu à lui en faire rendre un de 360,000.

« l'Afghanistan dans de pareilles circonstances. » Une nouvelle expédition passa l'Indus. Le drapeau de la Grande-Bretagne flotta de nouveau sur les remparts de Caboul ; les fils de l'Angleterre furent vengés sur les lieux mêmes de leur massacre. Alors, le gouverneur général de l'Inde annonça l'abandon spontané de la conquête. Ainsi, en 1838, lord Auckland avait dit : « le gouverneur général se réjouit de pouvoir aider au rétablisement de l'union et de la prospérité parmi la nation Afghane ; » et, en 1842, lord Ellenbourough disait à son tour : « le gouverneur général laissera aux Afghans eux-mêmes la « tâche de se créer un gouvernement au milieu de l'anarchie qui est « la conséquence de leurs crimes. » D'après les lettres de Burnes la première expédition au-delà de l'Indus avait été entreprise sans réflexion ; mais, quand l'Angleterre, victorieuse et vengée, se fut retirée malgré les instances de lord Palmerston, cet homme d'état prononça ces remarquables paroles : « Je dois dire comme l'expression de la « plus profonde conviction que j'aie jamais eue dans tout le cours de « mon existence, que les plus grands intérêts du pays seraient sacri- « fiés si nous abandonnions la position militaire de l'Afghanistan. « Croyez-le bien, si vous l'abandonniez, quoique vous puissiez allé- « ger votre tâche pour le présent, le jour viendra où vous serez obli- « gés de réoccuper ce pays avec infiniment plus de sacrifices d'hom- « mes et d'argent. »

Lord Palmerston avait grandement raison : l'Angleterre, on le verra, fut obligée d'en passer par le plus douloureux sacrifice que puisse faire un peuple, comme un homme : celui de son honneur, même de son honneur vengé. L'Angleterre avait repoussé Dost-Mohammed ; elle devra le subir, et serrer une main rougie de sang anglais. Mais quand l'intérêt parle, que vient réclamer l'honneur ? le rôle d'importun, tout au plus. Aussi cette nation mercantile devra-t-elle porter le poids de son mercantilisme. L'intérêt seul a parlé, l'intérêt souffrira. Cette première expédition si lamentablement terminée, parce qu'elle avait inutilement commencé eut aussi ses fruits pour les populations asiatiques de l'Inde ; elle a fait tomber les voiles qui cachaient les faiblesses de l'Angleterre ; elle a montré aux princes indous qu'il suffirait de savoir attendre et de se tenir prêts à profiter de ces courts instans de défaillance. Nous ne croyons pas bien certainement à la délivrance de l'Inde par les Indous, du moins de longtemps encore ; mais nous croyons à l'appui qu'ils fourniront aux habiles qui se présenteront comme des libérateurs.

## VI

En 1854, les Turkomans ayant pillé la petite île d'Achourdek, dans la Caspienne, cinq mille Russes débarquèrent l'année suivante sur le territoire de la Perse, et s'avancèrent à quelques lieues de Hérat. Le colonel Sheil, ministre d'Angleterre à Téhéran, fit de vives représentations et l'invasion se retira, non sans laisser garnison sur plusieurs points du territoire parcouru.

Trois ans plus tard, en mars 1854, une armée commandée par le général Perowski s'avança par une flotte sur l'Aral et l'Amou-Deria jusqu'au milieu de l'État khivien. Le général fit proposer au Khan une alliance de concert avec les souverains de Boukhara, de Balkh et de Caboul contre les Anglais. Allah-Kouli-Khan s'y laissa prendre et signa le traité qui le liait à la Russie. Elle y obtenait, entr'autres choses, le droit de placer des officiers supérieurs à la tête des troupes khiviennes, le droit de bâtir des casernes et de fixer des troupes russes dans le district d'Ourghendj. L'exercice de ce droit était limité à vingt années.

En 1855, des difficultés diplomatiques entre l'Angleterre et la Perse décidèrent M. Murray, ministre à Téhéran, à quitter cette ville, le 6 décembre. Peu après, la Perse envoyait des troupes contre Hérat. L'Angleterre vit, dans cet acte, la violation d'un traité conclu en 1853, et déclara la guerre à la Perse. A ce sujet, voici la proclamation du gouverneur général de l'Inde : « Au mois de janvier 1853, un accord fut conclu entre le lieutenant-colonel Sheil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à la cour du Shah de Perse, et Son Altesse le Suder-Azim ou premier ministre de la Perse. D'après cet accord le gouvernement persan s'engageait à n'envoyer des troupes à Hérat dans aucun cas, à moins que des troupes étrangères, c'est-à-dire des troupes venant du Caboul, du Candahar ou d'un *autre pays étranger*, n'attaquassent Hérat. En cas d'envoi de troupes, le gouvernement persan promettait que ces troupes n'entreraient pas dans la ville d'Hérat, et que si les troupes étrangères rentraient dans leur pays, les troupes persanes quitteraient immédiatement le voisinage d'Hérat pour regagner le territoire persan. Ainsi le gouvernement persan s'engageait à s'abstenir de toute immixtion dans les affaires intérieures d'Hérat, de toute prise de possession, occupation, usurpation de la souveraineté ou de l'administration, à moins qu'il n'y fût amené par la nécessité

« de s'interposer entre les deux partis qui existaient du temps de feu « Yar-Méhémed... D'un autre côté, il fut convenu, au nom du gou- « vernement anglais, que si des forces étrangères telles que les Af- « ghans ou autres, voulaient intervenir à Hérat, le gouvernement bri- « tannique, à la demande des ministres persans, ne refuserait pas « de donner à cette puissance des avis amicaux afin de maintenir « l'indépendance de Hérat. » D'après cette proclamation, l'Angleterre serait tombée d'accord avec Dost-Mohammed-Khan, puisque, d'après un article dans la *Gazette officielle de Téhéran,* la Perse annonçait son intention d'envoyer des troupes à Hérat parce que le chef afghan s'était, sur l'instigation de ses *voisins*, mis en possession de Candahar et avait projeté une marche sur Hérat. Le gouverneur général repousse cette allégation de *voisins*, s'appliquant à l'Angleterre qui n'a rien fait avec Dost-Mohammed. « Néanmoins, continue-t-il, le siége « de Hérat a été entrepris, et c'est sur le refus de la Perse d'en exé- « cuter les conventions que la guerre a été déclarée. » — La *Gazette de Téhéran*, du 24 décembre 1856, protesta et accusa l'Angleterre d'avoir la première violé les traités. D'après cette feuille, le traité de 1843 n'avait point été ratifié, les agents de l'Angleterre l'avaient méconnu, et notamment le colonel Sheil qui était intervenu dans les affaires d'Hérat pour y établir la prépondérance du parti britannique. Le cabinet de Téhéran soutenait en outre que Dost-Mohammed, souverain de Caboul, avait l'intention de s'emparer de Hérat, sur les conseils de l'Angleterre; que la Perse avait été appelée par les principaux d'Hérat pour maintenir l'autorité légitime. La *Gazette* continue en affirmant que, pour maintenir l'amitié de l'Angleterre, la Perse n'avait eu d'autre intention que d'organiser à Hérat, un gouvernement afghan, mais que les exigences du cabinet anglais avaient grandi à mesure que celui de Téhéran était disposé à plus de concessions. A Constantinople, devant cette conduite de lord Redcliffe, Ferruch-Khan avait demandé quarante jours pour en référer au Shah; l'ambassadeur anglais l'avait admis le 26 novembre, et, néanmoins le 6 décembre une flotte anglaise attaquait et prenait Bender-Buschir.

Les faits, dégagés des appréciations anglaises et persanes, étaient ceux-ci : le traité intervenu entre les deux puissances, au sujet de Hérat, avait été signé à la suite d'une marche de Kouhendel-Khan sur cette ville, après la mort de Yar-Méhémed. Alors, malgré les protestations de l'Angleterre, les Persans s'étaient emparés de Hérat au moment même où les cinq mille Russes entraient en Turkomanie et

remontaient les rives de l'Arrak, dans le Gourghan. L'Angleterre, saisie de cette coïncidence, avait envoyé un *ultimatum* à Saint-Pétersbourg, l'armée russe avait suspendu sa marche, et la Perse avait conclu le traité. — Puis, à la mort de Kouhendel-Khan, son frère Dost-Mohammed occupa Candahar et s'avança contre Hérat, sous prétexte de venger son gendre Seyd-Méhémet-Khan contre le souverain d'Hérat, Méhémed-Yousouf-Khan, protégé de la Perse. Considérant cette démonstration comme étant le cas prévu dans le traité, la Perse est alors intervenue, elle est entrée à Hérat, et de là s'est avancée sur Candahar, contre Dost-Mohammed. C'en était trop pour l'Angleterre. Le 4 décembre 1856 l'expédition anglaise s'emparait de Karrack, débarquait ensuite à Hallila, entrait à Buschir, après avoir enlevé le fort de Rusheer. Le 3 février 1857 le général Outram s'avança jusqu'à Boorazjoom à quarante six milles de Buschir; l'armée persane se retira laissant les approvisionnements; le 8, un corps persan fut mis en déroute à Khoosbad, le 19 mars, Outram remonta le Chat-el-Arab et arriva devant Mohammerah dont il s'empara; le 4 avril, il reçut la nouvelle d'un traité de paix et se retira à Bombay, laissant toutefois garnison à Mohammerah et à Buschir. — Il aurait fallu du côté de la Perse plus de décision et d'audace. Si elle eût continué la guerre, l'Angleterre pouvait faire une seconde expérience le l'expédition afghane, d'autant plus que les premiers mouvements insurrectionnels se manifestaient dans l'armée du Bengale. Le traité fut signé à Paris par lord Cowley et Feruck-Khan. Il stipulait : la paix perpétuelle entre les deux nations; l'évacuation du territoire persan par les troupes britanniques; la restitution mutuelle des prisonniers de guerre; l'amnistie pour tous les sujets persans compromis par leurs sympathies pour l'Angleterre; l'évacuation du territoire d'Hérat dans le délai de trois mois; la renonciation de toute souveraineté sur Hérat et l'Afghanistan ; « en cas de difficultés entre les deux pays, la Perse acceptait la médiation de l'Angleterre, » — en cas de violation du territoire persan par les Afgans, le droit de la Perse de les poursuivre sur leur territoire, mais avec l'obligation de se retirer aussitôt après. — Ayant ainsi lié la Perse, l'Angleterre se déclara satisfaite et son ministre rentra en grande pompe à Téhéran. Le Perse pensait peut-être s'en tirer ainsi; mais, en juillet, lord Palmerston déclara que, Hérat n'étant pas encore évacué, l'Angleterre était engagée d'honneur à l'exécution complète de cette partie du traité.

La Russie se préoccupait vivement de cette question, et voyait avec

peine les succès de l'Angleterre. Cependant elle ne bougea pas. Sa récente défaite ne lui permettait pas d'agir dans une occasion qui eût certainement entraîné un nouveau *casus belli*. Ces difficultés venaient trop tôt pour en profiter utilement. Ah! si la guerre se fût prolongée, la révolte des Cipayes venant à la suite, la situation eût été bien modifiée, et la Russie eût très-certainement alors pu parler haut et soutenir sa parole de ses baïonnettes. Vu son impuissance, elle ne se préoccupa presque pas du traité, sinon de l'article 9 relatif aux agents consulaires qu'elle craignait de voir établir dans les provinces du nord de la Perse, plus spécialement soumises à son influence.

En 1860, les succès d'Hamza-Mirza, gouverneur du Khoraçan, contre les Turcs nomades, et la soumission des contrées situées entre cette province et le Khanat de Khiva, réveillèrent la jalousie de la Russie et de l'Angleterre. Elles se livrèrent alors près de la cour de Téhéran à une lutte d'influence dont la Perse même était l'enjeu. C'est qu'en effet la Perse, quelque soit l'amoindrissement de sa puissance et de son rôle, est devenue le pivot de la situation. Nous n'affirmons pas que son alliance donnerait sûrement la victoire à la puissance qui l'obtiendrait; mais, en tout cas, elle créerait à l'adversaire des difficultés dont il lui serait bien difficile de sortir. L'Angleterre semble-t-il, a continué d'être distancée; elle s'est montrée raide et insolente même, où sa rivale a fait preuve de conciliation et de douceur. Aussi la Perse paraît de plus en plus sous la direction du cabinet russe, malgré ses efforts pour ne relever que d'elle-même. Mais le terrain politique est si mobile! les amitiés politiques ont si peu de solidité! La France pourrait peut-être, à un moment donné, retrouver sur ces terres lointaines, où ses possessions sont si restreintes, une action telle qu'elle deviendrait l'arbitre omnipotent d'un conflit sans exemple. Pour cela, qu'elle prudence ne faut-il pas? car, en somme, il n'y a d'autre base d'opération que la bonne volonté présente de la cour de Perse. Et cette bonne volonté même, fût-elle persistante, ne pourrait être vraiment utile qu'à la condition de ne faire ailleurs aucun faux pas, surtout en Orient.

Dans le mois d'octobre 1861, une lettre de Fébriz, publiée par les journaux de Constantinople, annonçait que le vieux Dost-Mohammed avait déclaré la guerre à Mouzafa, Khan de Boukhara. Puis, on apprit que les Afghans marchaient à la fois sur Boukhara et sur Hérat. L'année suivante, au mois de juillet, le *Moniteur* jeta le cri d'alarme, « Tous les bruits qui venaient de l'Asie centrale, disait-il, sentent la

poudre. L'Ameer a dirigé ses troupes contre Fourrah et les a suivies en personne, peu de temps après. Il a annoncé sa résolution de dire ses prières, le 9 juin, dans le fort de Fourrah. Shmed-Khan et Uzfoul-Khan étaient à Fourrah, préparés à bien recevoir l'armée afghane. Une bataille était imminente. On prétend que les Persans n'ont pas porté secours à Shmed-Kan, mais il est des correspondances qui affirment le contraire. Une lettre de Candahar, du 2 juin, dit que des troupes persanes sont arrivées à Hérat, et qu'un second détachement de dix mille hommes avec dix-huit pièces d'artillerie était en marche sur cette ville. Une partie de ce corps se dirigeait sur Fourrah, lieu du combat. Le gouvernement britannique des Indes désirait beaucoup que ces nouvelles fussent fausses, car la perspective d'une nouvelle campagne dans l'Afghanistan pour mettre d'accord tous les chefs indigènes ne souriait nullement aux Anglais. » Ce qui est vrai, c'est que des officiers anglais dirigeaient l'armée afghane, et que l'armée persane avait dans ses rangs des officiers russes. En même temps, l'Inde était dans un état étrange d'agitation. On disait que la garnison d'Agra avait failli être empoisonnée tout entière.

Jusqu'aux derniers événements dont nous avons déjà parlé en commençant cette étude, nous n'avons plus rien de sérieux à noter de côté. Nous passons sous silence l'extension incroyable de la Russie du côté de la Perse, la soumission définitive du Caucase, et l'organisrtion des Kirghiz. Il suffit d'en rappeler le souvenir.

Dès maintenant, on peut apprécier la valeur de certaines déclarations anglaises sur la difficulté d'une marche de la Russie vers l'Inde. Nous examinerons plus loin dans son ensemble, cette question importante dont la solution est tout l'objet de nos recherches. Il nous sera néanmoins permis d'anticiper par cette parole de sir R. Shakespear au Khan de Khiva : « Nous avons un jardin qui est l'Inde; « ses murailles sont les villes fortifiées de la Tartarie et de l'Afgha- « nistan. Que la Russie s'en empare et notre jardin lui appartient. » La possession de ces murailles peut donc seule empêcher ou du moins retarder la conquête du jardin. Voilà pourquoi l'Angleterre ne se désintéressera jamais de la question afghane. Dans leurs confidences diplomatiques, on a déjà vu les Anglais témoigner certaines inquiétudes qui ne prouvent précisément pas une confiance à toute épreuve. S'ils sont inexpugnables du côté de l'Indus et l'Himalaya, pourquoi ces frayeurs, toutes les fois que la Russie fait un pas en avant? Que de fois ne les a-t-on pas entendus répéter la parole de Burnes à lord

Auckland : « Un jour ou l'autre (c'était avant l'expédition afghane) il « aurait fallu en arriver là... Il ne fallait pas laisser ouverte à l'ambi- « tion d'une puissance européenne, cette route que nous avions dé- « montrée si praticable et si importante (1). »

A ce sujet, rappelons encore ce que disait, en 1836, un livre anglais anonyme : « L'intérêt par lequel la Grande-Bretagne tient à « l'indépendance de la Perse se rapporte immédiatement à ses pos- « sessions des Indes... L'intérêt que nous portons à ce pays est peut- « être aussi important qu'aucun autre que nous puissions avoir à dé- « fendre en dehors de nos îles... Indépendamment des dangers d'une « invasion imminente, dès que la Russie se serait avancée jusqu'à « Hérat, le système entier de notre gouvernement dans l'Inde serait « ébranlé... les régiments russes qui stationnent à l'ouest de la mer « Caspienne sont aussi près d'Attock sur l'Indus que de Moscou, « et plus près de Lahore que de Saint-Pétersbourg, et la *Gazette* « *de Moscou* menace de dicter à Calcutta le prochain traité de paix « avec l'Angleterre (2). »

Si l'on pouvait tenir ce langage en 1836, nous le demandons, est-il étonnant qu'on le tienne encore aujourd'hui ? Les dangers dont nous parlons sont-ils des dangers immaginaires ? Est-ce pour nous donner le plaisir d'un tableau de couleur sombre ? Non, certes. La meilleure réponse aux optimistes se trouve, nous le répétons, dans la conduite même de l'Angleterre.

## VII

Pour faire face à l'orage, il a fallu dilater les frontières de cet empire, chercher à occuper tous les points importants des nouveaux territoires. Burnes, en 1832, avait été chargé de continuer les bonnes relations du gouvernement de la Compagnie avec les États du Beloutchistan et du Sindh. Un traité était intervenu : il laissait subsister dans toute sa force l'alliance conclue en 1809 ; les deux pouvoirs contractants s'engageaient à ne jamais regarder d'un œil de convoitise leurs possessions réciproques ; le gouvernement anglais se soumettait à un droit de péage pour la navigation de l'Indus, et à un autre droit de circulation sur les routes de terre. En 1838, peu avant les événements de l'Afghanistan, les émirs du Sindh, à la suite de quelques difficultés, accordèrent la libre navigation de l'Indus. C'était bien

(1) Cf. Ferrier : *Voyage en Perse* etc., t. II, ch. XXX.
(2) *Progrès et position actuelle de la Russie en Orient.*

peu pour contenter l'ambition dont Shah-Soudja était le prétexte. Bientôt les États du Sindh reçurent garnison anglaise, non sans grand mécontentement. En 1843, le major Outram fut attaqué dans la forteresse d'Haïdar-Abad et put heureusement s'échapper. Ce fait amena dans le Sindh le général Charles Napier, qui remporta sur les rebelles les deux victoires de Mianèh et de Dobbèh. La révolte des Shiks, en 1848, loin de compromettre la domination anglaise, lui a procuré la conquête de Pendjab. Les Shiks avaient fait alliance avec les Afghans. Mais l'union est bien difficile entre des peuples de races et de religions différentes, divisés, d'ailleurs, par une foule d'intérêts, ne subissant aucune espèce de subordination et aspirant, chacun de leur côté, au pouvoir souverain. Aussi les Shiks, ayant attaqué les Anglais les premiers, succombèrent à Sobroon, sans avoir été secourus par leurs alliés, même par ceux de Beloutchistan, de Kélat et de Khâran; si bien que l'armée de Charles Napier put, en grande partie, quitter leur pays et opérer une diversion utile à l'armée du Bengale en se portant vers le Moultan. Les quelques secours envoyés par Dost-Mohammed n'arrivèrent pas à temps; d'autres apprirent la défaite en route et retournèrent sur leurs pas. — Sans doute, il en été ainsi depuis longtemps, et c'est ce qui a fait la fortune des Anglais dans l'Inde; mais il faut bien dire aussi que ces expériences comptent et compteront d'autant plus qu'une puissance européenne pourra parvenir à les organiser. M. Ferrier, qui a vu tant de choses dans son voyage au milieu de ces contrées, a fait une réflexion très-juste : « L'Inde », a-t-il dit, « est aux Anglais et ne saurait leur être enlevée par la force matérielle dont peuvent disposer les peuples qui l'habitent. Une nation européenne pourra seule la leur faire perdre ; car leur pouvoir est assez solidement établi pour qu'ils puissent y braver toutes les conspirations... La conquête est pour l'Angleterre une question d'existence dans l'Inde jusqu'à ce qu'elle ait tout absorbé (1). — C'est pour cela qu'elle est intervenue en Afghanistan, dans le Sindh, à Karmoul, à Djodpour; c'est pour cela qu'elle a déposé le radjah de Sottara et établi des troupes sur les bords du Sutledje; c'est pour cela qu'elle est intervenue dans le Pendjab et dans l'empire birman, qu'elle s'est établie sur le cours de l'Irawadi comme sur l'Indus; c'est pour cela qu'elle a fait la guerre de l'opium. Depuis, a éclaté la guerre des Cipayes, vraie révélation de ce que l'Inde pourra

(1) Ferrier : op. cit. t. II, ch. XXII.

peut-être un jour contre l'Angleterre. Il a fallu également recourir à des réformes, enlever la souveraineté à la Compagnie pour la rattacher directement à la couronne, soumettre les affaires au ministère de la Métropole, donner aux Indiens quelque liberté et amnistier les rebelles, dont la soumission serait faite avant le premier janvier 1860.

Dans nos propres affaires, dans cette question d'Orient toujours suspendue sur nos têtes, dans cette guerre de Crimée dont on attendait tant de choses et qui a porté si peu de fruits, les intérêts anglais dans l'Inde étaient-ils complément étrangers? Nous ne le croyons pas, nous ne le croirons jamais. Ils ne sont pas rares, en Angleterre, les hommes politiques qui pensent, au moment du péril, à transporter la grande querelle de leur nation avec la Russie sur la Baltique et la mer Noire ! Or, en 1854, la Russie allait agir assez vigoureusement dans l'Asie centrale.

En s'avançant toujours jusqu'à l'heure de la crise inévitable, la Russie évitera autant que possible tout prétexte de querelle asiatique. « L'objet et le caractère de la politique étrangère de la Russie », a dit son historien Karamsine, « a universellement été de chercher à « vivre en paix avec tout le monde, et de faire des conquêtes sans « guerre, se tenant toujours sur la défensive, ne plaçant aucune con- « fiance dans l'amitié de ceux dont les intérêts ne s'accordent point « avec les siens, et ne perdant aucune occasion de leur faire du mal « sans rompre ostensiblement ses traités avec eux. » — C'est ainsi que la Russie a pu, en protestant au besoin de son innocence et de la parfaite pureté de ses intentions, ameuter contre l'Inde anglaise des souverains et des peuples qui n'avaient d'autre mission que de lasser l'Angleterre et de lui faire commettre l'étourderie de franchir les défilés du Bolan (1).

## VIII

Il y a quelques années, un des plus brillants polémistes de notre temps, dans l'un de ses plus éloquents articles, s'écriait : « Le mo-

(1) Pour être complet, je devrais considérer maintenant le développement de la puissance russe dans l'extrême Sibérie, sur les bords de l'Amour; considérer l'établissement de ces colonies où l'autocrate trouvera quelque jour d'incalculables richesses. Je devrais montrer aussi l'Angleterre et la Russie mises également aux prises au sujet de la Chine où la Russie conclut depuis longtemps, sans guerre et par la seule action de sa diplomatie, d'avantageux traités; je devrais, enfin, rappeler le souvenir de nos luttes récentes avec l'empire du Milieu, et découvrir la main du czar dans la résistance faite par le *Fils du Ciel* aux puissances de l'Occident. — Ce sera le sujet d'une étude développée de l'un des collaborateurs de la *Revue*.

« ment viendra, il approche, où la Russie, reine depuis la mer Jaune « jusqu'au Bosphore, maîtresse d'innombrables hordes qu'elle aura « disciplinées, maîtresse aussi de tous les secrets de la science, assez « civilisée pour les perfectionner encore, assez barbare pour en user « sans scrupule, avouera ses prétentions à la domination et à la pos- « session de l'Europe. Que saura faire alors l'Europe pourrie d'im- « piété, perdue de révolutions et de dissentions intestines, sans chefs « ou n'en ayant plus que de mal assurés et disposés à la trahir, « disposée à se trahir elle-même, parce que tout la façonne à adorer « la force ? Pour l'amour de leur propre conservation, que les nations « de l'Europe jettent donc les yeux sur l'horizon qui s'éclaire chaque « jour davantage en Asie. Il est temps (1). »

Oui, il est temps, même quand ce tableau énergique de la situation de l'Europe serait exagéré. — S'il faut en croire l'auteur russe des *Études sur les forces productives de la Russie* (2), la Russie aurait comme produits bruts de son agriculture 2,048,500,000 roubles argent et 45,000,000 pour l'exploitation de ses mines, ce qui donne en francs, pour total de la valeur brute des produits de son sol 8,374,000,000. La Russie se trouve dans une situation indépendante pour tout ce qui concerne le bien-être matériel de ses habitants ; elle donne en abondance tous les objets d'alimentation, les céréales, le vin, le bétail, les chevaux, les matières premières pour toutes espèces de tissus, les matières tinctoriales, l'or, le fer, le cuivre, tous les matériaux de construction ; elle fournit des quantités considérables de plusieurs de ces divers objets au commerce d'exportation, et elle est susceptible d'en produire plus qu'il n'en faudrait pour la subsistance du double de sa population actuelle. A ces premiers chiffres, il faut ajouter une valeur de 375,000,000 roubles argent, comme produits industriels, ce qui donne une valeur de 9 milliards 676,000,000 francs, dans lequel total les valeurs crées par le travail national, appliqué à tout ce qu'on entend par le mot industrie, figure seulement dans la proportion de 15 ½ pour cent. Il en résulte que le rôle prééminent en Russie appartient à l'agriculture. Mais depuis 1852 les autres branches ont suivi un mouvement constamment progressif et très-accentué. Le commerce russe, le jour où il sera organisé et développé comme il doit l'être, sera le plus étendu du monde.

(1) Louis Veuillot : *Mélanges* etc. Nouvelle série : l'*Europe en Asie*. — (2) *Etudes sur les forces productives de la Russie* par L. de Tégoborski conseiller privé de l'empire. — Paris Jules Renouard, 1852. 4 vol.

Il a des débouchés partout, chez les nations européennes et asiatiques aussi bien que dans le Nouveau-Monde. Que la Russie ait un système complet de voie de communication, que les capitaux sortent de leur engourdissement, que de grandes institutions de crédit viennent faciliter leur mise en action; qu'avec cela l'instruction surtout se répande dans la classe des marchands, que cette classe vienne à comprendre que la bonne foi dans les transactions et une réputation bien établie sont les plus sûrs moyens d'arriver à la fortune, et le commerce russe se développera dans une proportion dont rien ne peut donner une idée. Depuis la publication du livre, d'où nous avons extrait ces données, le commerce avec les États-Unis, dont le plus clair des produits était dispersé par le commerce intermédiaire des entrepôts, se développe considérablement, grâce aux relations suivies et tout à fait intimes des deux puissances. La Sibérie offre d'immenses ressources; elle a des marbres, du soufre, du pétrole, des mines abondantes, d'inépuisables richesses métalliques. L'émigration peut en faire, comme population, une colonie de première importance.

Malgré les réformes accomplies, « les destinées de l'empire russe reposent entre les mains du plus absolu, du plus sévère et du plus ambitieux des souverains. Les destinées de la Grande-Bretagne, au contraire, reposent sur les calculs beaucoup trop égoïstes des négociants de la cité de Londres, qui, tranquillement assis dans leurs comptoirs, jouissent, sans aucune peine, des revenus de l'opulente Asie. Ces empires immenses ont aujourd'hui atteint des limites suffisantes pour contenter l'ambition la plus effrenée; mais il y a une puissance occulte, plus forte que leur volonté, qui pousse les Russes et les Anglais à envahir les pays qui les séparent et à se rapprocher les uns des autres. Ils obéissent à cette attraction malgré eux, malgré la raison, malgré la conviction du danger qu'il y a pour eux à augmenter leurs envahissements. Ils n'ont pu lui résister, quelques efforts qu'ils aient fait pour cela; les événements les ont débordés, et, une fois lancés dans la voie des conquêtes, il leur a été impossible de se maintenir dans les limites qu'ils s'étaient primitivement tracées, et dans lesquelles il eût été sage de se remfermer (1). »

La Chine fait de nouveaux efforts pour se soustraire aux influences européennes occidentales. On annonce une ambassade chinoise dirigée par un Américain et venant, à ce qu'on assure, demander la révi-

(1) Cf. *Univers pittoresque* de Didot : la *Russie* par M. Chopin.

sion des traités de 1861 dans un sens plus favorable au Céleste-Empire. Et pourquoi, s'il vous plaît? Attaqué dans son immobilité séculaire, le vieil empire se débat contre la pression matérielle de l'Angleterre et contre la propagande religieuse de la France (1). Puisse la France ne jamais abandonner ce rôle! c'est encore plus solide que les tarifs du commerce. Mais voilà la raison de l'intervention russe et de son succès : elle est à la fois l'ennemie du commerce anglais et de l'influence religieuse dont la France est le levier. Il nous importe, malgré tout ce qui pourrait advenir, de ne pas changer notre rôle. Le jour où le Céleste-Empire viendrait à se dissoudre, le jour où l'Europe serait appelée à intervenir d'une façon plus directe dans les affaires de l'extrême Orient, la France serait la seule puissance européenne dont le nom pût être invoqué avec confiance par une partie de la population chinoise. Les intérêts commerciaux changent: il suffit pour cela d'une question de tarif. Les intérêts politiques créés par la propagande chrétienne et catholique sont inébranlables. La France ne doit pas l'oublier. Si quelque jour, fidèle à sa mission, elle doit paraître sur ces lointains rivages entre la Russie et l'Angleterre, c'est aux missions catholiques qu'elle devra son succès. Nous avons un point d'appui en Cochinchine, ne l'abandonnons pas, et attendons notre heure.

La Russie est pour ainsi dire toute-puissante en Chine, et la révolution qui ébranle la dynastie Mandchoue n'est pas faite pour contrarier les désirs de l'autocrate. Il n'en est pas à ses premiers essais dans la Tartarie chinoise. Il est certain que, les choses continuant sur ce pied, les Russes pourront s'avancer un jour jusqu'à Lassa. Une fois en possession d'un tel point d'appui, maîtres du San-Po et du haut Brahmapoutre, ils auraient une entrée bien facile dans l'Inde; car Delhi est trois fois aussi éloigné de Calcutta que Lassa, du point ou le Brahmapoutre entre sur le territoire anglais. Reste à savoir si l'Angleterre attendrait la Russie. L'Angleterre ne peut laisser échapper la Chine ; il lui faut au moins la neutralité de cet empire qui, à lui seul, si on sait s'en servir, peut permettre à l'Angleterre, disent les bien informés, de soutenir au moins le double de sa population manufacturière et de doubler ainsi son commerce. Mais, il faut tout prévoir: il peut arriver qu'un jour les populations de l'Inde instruites à notre

(1) On annonce encore que des Européens pénétreraient dans les conseils de la Chine. Outre que cette nouvelle demande confirmation, il sera curieux de voir, si elle se réalise, à quels Européens, *le Fils du Ciel* confiera le soin de son empire.

école soient prises de l'amour du changement naturel au cœur humain ; il peut arriver que la vie civile et politique, soufflant au milieu d'eux des idées nouvelles de grandeur et d'avenir, leur mette dans l'âme une sorte de sentiment national. Ils se compteront alors et se trouveront des millions ; ils compteront les étrangers dominateurs et les trouveront en nombre infime. Qu'arrivera-t-il, s'ils se lèvent ? Quelle résistance sera possible, s'ils veulent dominer à leur tour ? — La révolte des Cipayes a dû arracher un bandeau à l'Angleterre. Si, à ce moment, une armée européenne s'était montrée sur l'Indus ou au pied de l'Himalaya, comment l'aurait-on repoussée ? — Est-il donc vrai qu'une armée européenne puisse arriver jusque là ? Nous ne comprenons même pas que l'on puisse hésiter sur cette question. Même après ce que nous avons dit, nous ne craignons pas de nous répéter en y revenant encore. M. Ferrier dont l'autorité est ici incontestable croyait à la possibilité, à la facilité même d'une invasion de l'Inde par une armée russo-persane ou simplement russe. Les difficultés, d'après lui, sont moins dans le peu de ressources que pourrait offrir l'Asie centrale, que dans les populations mêmes. Mais, sur ce point, les Russes ont vu clair. Après avoir été tentés d'aller vite, ils ont compris la nécessité d'établir tout d'abord leur influence. On ne niera pas leur succès. Ils ont passé d'abord la mer Caspienne et se sont rapprochés de l'Aral ; ils ont fixé des Cosaques dans ces déserts et pourront ainsi y trouver, à un moment donné, tous les approvisionnements nécessaires pour gagner Khiva. Installés à Khiva, ils peuvent aller partout ; ils sont en possession de l'Oxus qui vivifie en le traversant ces grands pays tartares, inabordables sur tout leur pourtour, enceints de steppes et de sables mouvants. Maîtresse de ce cours, l'armée russe le remontera facilement jusqu'aux environs de Balkh. C'était aussi l'opinion de Burnes. « Les avantages que présente l'Oxus, » disait-il, « tant sous le rapport de la politique que sous « celui du commerce doivent être considérés comme très-grands. Les « nombreuses facilités que j'ai énumérées désignent ce cours d'eau « soit comme un canal pour les marchandises, soit comme un chemin « pour une *expédition militaire*... L'Oxus est la *voie la plus directe*, « à l'exception cependant d'un désert étroit, si l'on veut *unir les « nations de l'Europe aux contrées de l'Asie centrale les plus recu- « lées* (1). »

Arrivée à Khoulin, l'armée russe pourrait encore gagner Merv par

(1) *Travels in to Bokhara*, vol. II. p. 197.

le désert, descendre de là jusqu'à Hérat, le long des rives fertiles et bien peuplées du Nourghâb. Mouravieff a dit : « De nos jours, avec la « connaissance que nous avons des localités de ce pays, on pourrait « garantir le succès d'une pareille entreprise. Un corps de trois mille «Russes commandés par un chef déterminé et désintéressé, acquerre- « rait aisément et garderait ce pays, dont la possession serait si avan- « tageuse pour la Russie, en raison de l'importance de ses relations.» Et si les Russes s'entendaient avec la Perse, si le corps expéditionnaire débarqué au sud de la mer Caspienne traversait le Khoraçan, qui pourrait lui disputer le chemin jusqu'à Kandahar? Les populations, âpres au gain, fourniraient des vivres en abondance. La meilleure défense de l'Inde, c'est l'Indus ; mais une fois arrivé là, l'Indus serait-il un obstacle suffisant pour arrêter les Russes? Evidemment non.

Avant de se lancer dans une pareille entreprise, il est bien probable, du reste, que la Russie voudra posséder non-seulement Khiva, mais Boukhara et Balkh. Mais, dans le cas contraire, il ne serait pas nécessaire, comme on l'a pensé, d'exterminer les Tartares avant d'arriver à l'Indus. Il suffirait de les mettre dans ses intérêts, ou d'obtenir leur neutralité. Et, en somme, deux corps persans à Charaks et sur le Mourghâb suffiraient à les contenir. Les Afghans et les Beloutches seraient facilement gagnés à prix d'or, et rien ne couvrirait plus ni Caboul, ni Kandahar. Installés dans ces places, toute l'Asie centrale serait aux Russes. Ainsi, l'Angleterre n'éviterait l'invasion qu'en marchant en avant pour risquer une bataille. Mais, il ne faut pas le dissimuler, la seule présence des Russes dans ce voisinage immédiat produirait sur les populations hindoues une impression hostile aux Anglais ; ils seraient donc obligés de scinder leurs forces pour contenir les Sikhs, les Mahrattes et les populations du Sindh. — En outre, les Anglais, dans l'Inde surtout, sont habitués à un confort dont les Russes n'usent en aucune façon. Ceux-ci se contentent de fort peu, et supportent beaucoup. Et puis, il faut que l'Angleterre se garde sur tous les points de globe, et quand on a, comme elle, une immense marine à pourvoir, on n'a pas à disposer de forces de terre bien considérables. En défalquant ce qu'il faudrait nécessairement laisser de troupes dans les places fortes, le gouvernement britannique n'aurait peut-être pas plus de trente à quarante mille soldats *anglais* à opposer aux Russes (1). — Or, pourrait-il compter, en toute sécurité sur

(1) Ferrier : *Voyage en Perse* etc., t. II, ch. xxx.

les troupes indigènes ? Les Cipayes ont besoin de troupes européennes pour marcher ; seuls, ils sont inférieurs à toutes les peuplades qui environnent l'Inde. Donc, une seule victoire de la Russie, et tout serait fini pour l'Angleterre. On objectera que l'Inde est organisée, que l'armée envahissante trouverait des lignes de communication bien établies, s'appuyant sur de nombreux moyens de transport, sur toutes les facilités de la défense. Volontiers ; mais ces choses-là ne se défendent pas seules ; il faut des bras aussi, et le premier désastre venant, il faudrait ou détruire ces moyens de transport ou laisser l'ennemi s'en servir. — Il y aurait les secours d'Europe ? Sans doute ; mais la Russie en aurait aussi. Eh bien ! Admettons que l'Angleterre jouisse de tous les bénéfices de vitesse procurés par le percement de l'isthme de Suez ; admettons encore davantage : elle aura complétement établi une voie ferrée qui, suivant le littoral de Souedie à l'Euphrate, pourra se prolonger jusqu'à Bassora. Toujours est-il qu'il faudra venir par mer d'Angleterre en Syrie, et si vite qu'aille la vapeur, elle n'a pas encore la rapidité nécessaire pour lutter avec les moyens de transport dont disposerait la Russie. Allez, si l'autocrate conclut si facilement des traités de paix, il n'agit pas sans raison. Le jour où des voies ferrées parcourront l'empire russe de la Néva aux bords méridionaux de la Caspienne, ce jour là, point éloigné peut-être, rien ne l'empêchera d'arriver avant tout le monde aux portes de l'Inde. Et puis, selon l'attitude de la Perse, ne faudrait-il, que l'Angleterre surveillât son chemin de fer de l'Euphrate ? Et, avant l'attaque, qui peut voir, nous le demandons, les préparatifs faits, les ressources accumulées, au fond de cet immense empire qui a nom la Russie ? —Et pour l'établir, cette voie rapide, ne faut-il pas encore que la Syrie reste aux puissances de l'Occident ? Mais, ici-même, combien de difficultés politiques entrevues, depuis que l'influence de la France n'est plus seule sur ce rivage, et que toutes les rivalités s'y sont donné rendez-vous ? l'Europe laisserait-elle ces transformations s'accomplir par la seule Angleterre ? Non évidemment, et la France, la première, puisque les mains françaises qui ont accompli l'œuvre de Suez ont dû reconnaître la suzeraineté de l'Égypte. Il importe, du reste, à la Turquie de n'aliéner aucun de ses droits ; car son empire d'Asie sera son dernier refuge, si elle doit trouver un refuge.

Oui, dans nos empires transparents comme le verre on voit à peu près tout ce qui se passe, ce qu'on ne voit pas on le devine ; mais, nous le répétons, qui pourrait voir et deviner ce qui se passe au fond

de la Russie, maîtresse déjà de l'Heri-Roud et du Djihoun, et avancée près de Samarcande? Ses troupes réunies sur les bords de la Caspienne et de l'Aral, devenus lacs russes, peuvent arriver sur les bords de l'Indus en moins de temps qu'il n'en faut pour recevoir à Bombay les renforts de la métropole. Il est vrai, l'Angleterre est maîtresse de la route d'Attock à Caboul, à deux cent milles au nord-ouest de Lahore; Caboul même, au premier signe du danger, pourrait être promptement en son pouvoir. Tout cela serait-il suffisant le jour où les masses russes s'ébranleront, « entraînant à leur suite les peuplades des hauts plateaux asiatiques, conviées au sac de l'Inde (1) ? »

En 1857, un journal anglais (2) s'écriait: « Il n'y a pas d'autre « alternative pour le gouvernement Anglais que de forcer la Perse à « reculer, lors même que celle-ci aurait derrière elle la Russie prête « à l'appuyer. cela peut-être désagréable, c'est une entreprise coû- « teuse et difficile, c'est peut-être une guerre terrible à soutenir. « Mais il le faut, il vaut mieux aujourd'hui que demain, parce que « plus tard il faudrait soutenir cette guerre contre des ennemis plus « forts et dans des circonstances moins favorables. » — Cet avertissement est aussi vrai de nos jours. — « Encore un petit nombre « d'années, aucune force humaine n'empêchera la Russie d'avoir « dans ses ports de l'Asie, parfaitement à l'abri de toute attaque, « cent vaisseaux de ligne et d'inépuisables armées. C'est là ce qui « engloutira l'Inde; de là partira la force qui asservira l'Asie; là est « aussi le moyen puissant qui pourra réaliser quelque jour la chi- « mère du panslavisme (3). »

## X

A un certain point de vue, la France ne devrait pas se trop préoccuper de cet antagonisme, s'il devait rester en cet état, car il y aurait là, constamment, une neutralisation de forces toute à notre avantage. Mais cette situation ne pouvant être de longue durée, il nous faut prendre un parti. Désormais, nous ne pouvons plus permettre que l'Asie centrale et le Levant subissent une domination européenne ennemie de la nôtre. Ne l'oublions pas, la question d'Orient est là tout entière, question de vie ou de mort pour l'Occident, c'est autour d'elle que s'agiteront et se grouperont les ambitions les plus hautes, les

(1) D'après M. Ferrier (*op-cit*) les forces militaires des Afghans, Uzbeks, Hézarihs et Eimaks serait de 140,000 h. environ. — (2) *The Frend of India.*
(3) Louis Veuillot: *op. et. loc. cit.*

ressources les plus vastes, les combinaisons les plus hardies. Si nous laissons la Russie s'avancer sans obstacle, elle aura beau jeu le jour où elle voudra dire devant une opposition de notre part : Venez, je vous attends ! — De son côté l'Angleterre qui compte se débattre avec la Russie voudrait-elle que la France se mêlât à la lutte ? Et quel rang nous y donnerait-elle ? — Aveugles que nous sommes, nous voilons notre insouciance par de chimériques espoirs. Et de toutes façons, nons ne pouvons qu'y perdre, que l'Angleterre soit vaincue ou victorieuse, ou qu'il intervienne un compromis entre elle et la Russie. Ce serait peut-être même le plus grand de nos malheurs.

« Nous dire de rester en Europe, c'est nous exclure même de l'Eu-« rope, aujourd'hui que les distances déjà si accourcies, vont, en « quelque sorte disparaître, et que les affaires de l'Europe sont dans « le monde entier (1) » Notre situation politique est si compliquée, les influences qui s'y trouvent en lutte ont un caractère si saillant que nous représentons à nous seuls, quoique sur une échelle réduite, tous les principes, tous les intérêts qui réunissent ou qui divisent le monde. Nous ne pouvons donc pas laisser régler sans nous le sort de l'Asie ; si l'Angleterre et la Russie y ont leur or, nous y avons, nous, le sang de nos soldats. « Nous allons réclamer le sang de nos missionnaires,» a dit l'empereur annonçant l'expédition de Canton ; et, ce sang, c'est, nous l'avons bien compris, au-dessus de tous les intérêts matériels, la cause même de la civilisation. — D'un autre côté, à ne considérer que l'intérêt lui-même, il est palpable qu'une colonie en Afrique ne saurait nous suffire et qu'elle est un non-sens, si elle reste réduite aux proportions mesquines d'un pied-à-terre dispendieux (2).

« La France se trouve donc entre deux forces rivales : or la Russie a en sa faveur la prépondérance numérique, une organisation militaire où domine une unité de volonté sans contrôle possible dans l'exécution, des alliances non douteuses. La Russie trouve dans la simplicité de son gouvernement une large compensation au vice de son administration intérieure : un secret profond couvre ses fautes ; elle sait agir en temps opportun, mais elle sait attendre ; elle met à profit tous les éléments de faiblesse et de division ; elle poursuit habilement et résolûment son œuvre. Organisée pour la conquête, elle ne s'arrêtera que lorsque le principe d'activité qui est la condition de son existence réagira, faute d'aliment, sur elle-même, c'est-à-dire

(1) Louis Veuillot : *op. et. loc. cit.*
(2) Cf. *La Russie,* par M. Chopin t II, dans l'*Univers pittoresque* de Didot.

lorsque l'Europe et l'Asie seront russes de fait. Ou bien, cette puissance sera brisée. Mais, continuant sa marche, il lui faudra l'empire de la Méditerranée qui la rend maîtresse des trésors de l'Asie et des principaux marchés de l'Europe, ou bien il faut qu'elle renonce à entretenir une armée de huit cent mille hommes (1), et une fois désarmée, une fois le prestige de son omnipotence détruit, ses alliances forcées lui échapperont, et en peu d'années elle aura rétrogradé de deux siècles (2). »

« L'Angleterre dit au monde : Vis pour m'enrichir ; la Russie lui « dira : Vis pour m'adorer ; et l'orgueil de la domination implacable « et toujours inassouvi comme la soif de l'or l'égalera en iniquités. « L'Angleterre est un trafiquant, la Russie est un despote. Mais contre « l'Angleterre, si elle l'emporte, surgiront les intérêts ; contre la « Russie, surgira la conscience. La proie engloutie l'étouffera (3). »

Pour nous, en face de cette antagonisme dont la lutte est inévitable, faisons notre œuvre, préparons-nous à jeter notre épée d'un côté ou de l'autre, mais non pour le profit de l'un ou de l'autre. La civilisation et l'humanité l'attendent de nous qui sommes la France ; ne les trompons pas.

FRÉDÉRIC FORT.

*P. S.* — La paix est conclue entre la Russie et Boukhara ; mais l'Angleterre n'est pas moins inquiète. Pendant que nous corrigions les épreuves de ce travail, le *Times* s'est chargé d'apporter une nouvelle preuve à nos conclusions. Il disait l'autre jour : « La question « inévitable posée par la Russie, en Orient, se réduit simplement à « ces termes : Aurons-nous, un jour ou l'autre, une lutte à soutenir « contre la Russie, pour la possession des Grandes Indes ? S'il en est « ainsi, ne ferions-nous pas sagement de choisir nous-mêmes le temps « et le lieu de cette lutte, le champ de bataille, et peut-être de nous « hâter d'en venir aux mains avant que l'ennemi ait achevé ses pré- « paratifs ? Aux Indes mêmes, la question se formule ainsi : Ne de- « vrions nous pas d'une manière ou d'une autre, par l'influence ou « par la conquête, nous assurer de l'Afghanistan, le pays, et main- « tenant le seul pays qui serve de barrière entre les territoires oc-

(1) *Pied de paix !*
(2) *La Russie*, t. II, dans l'*Univers* etc. — (3) Louis Veuillot : *op. et. loc. cit.*

« cupés par la Russie et notre propre empire? » Il continue en montrant que la nouvelle position des armées russes aggrave encore la situation des deux parts; que l'expédition de Boukharie et la révolution de Caboul sont des avertissements qu'il ne faut pas oublier et dont il faudrait au contraire se hâter de tirer profit. A cette opinion des Anglo-Indiens, le *Times* ajoute aussi la sienne : s'il ne croit pas que l'Angleterre doive aller au-devant d'un conflit, elle doit cependant surveiller les vues ambitieuses de la Russie, et se préparer à toutes les éventualités.

Le *Times*, on le voit, fait bien les choses; il attend le calme pour parler plus à son aise et être mieux entendu.

Les optimistes comprendront-ils?

F. F.

---

# VIRGINIA

## OU ROME SOUS NÉRON (1)

(QUATRIÈME PARTIE).

Peu de temps après la poétique improvisation dont nous craignons d'avoir affaibli l'éclat en essayant de la reproduire, Cinéas et Héléna se trouvaient ensemble, lorsqu'on annonça le centurion Julius.

L'Athénien s'avança vers lui avec empressement, la mine ouverte et le regard joyeux ; mais il s'arrêta court devant le front rembruni du vieux centurion.

— Qu'y a-t-il, Julius? serait-il arrivé quelque chose à Virginia?

— Rien, seigneur, du moins jusqu'aujourd'hui.

— Est-ce que vous craindriez pour demain? Et quoi donc ?

— Il n'y aura peut-être pas de demain ni pour elle ni pour moi. L'Empereur vient de condamner à mort tous les chrétiens.

Héléna pâlit en jetant un regard sur le côté du parc où l'on entendait rire et gambader le petit Marcus.

— A mort! s'écria Cinéas, tous en masse! Mais encore faut-il un prétexte... ?

— Vous ne le devineriez pas, le prétexte, reprit le centurion, vous qui avez vu les chrétiens à l'œuvre pendant les six funèbres journées et après. Il les accuse d'être les auteurs de l'embrasement de Rome.

— C'est cela ! « appelle-la vite femme perdue avant qu'elle ne te donne la même épithète ! » dit ironiquement Cinéas, faisant allusion à un proverbe fort répandu sur la halle aux poissons de Rome. —L'infâme! Il a eu cette audace, lui qui connaît mieux que personne les vrais incendiaires! Au fait, avec le peuple-roi, on peut tout oser, pourvu qu'on ne touche pas à ses plaisirs.

— A plus forte raison, reprit Julius, lorsqu'on ajoute à ses plaisirs. Or, c'est ce que se propose l'ingénieux artiste qui nous gouverne. Il a confié à ses amis que ceux qui se sont rendus coupables par le feu doivent périr par le feu, et il a promis que ce serait nouveau, ori-

(1) Voir la *Revue* des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 et 25 août.

ginal et réjouissant. Il nous accuse, en outre, dans sa proclamation, d'avoir un roi autre que lui.

— C'est vrai, interrompit Héléna, mais ce roi, dont le royaume n'est pas de ce monde, ne nous empêche pas de rendre à César ce qui est à César; au contraire!

— Il nous reproche nos assemblées fraternelles et notre cène mystique, poursuivit Julius. Il ignore ou feint d'ignorer la nature de l'amour que nous avons tous les uns pour les autres; il nous attribue un commerce infâme et affirme que nous égorgeons un enfant pour en boire le sang et en manger la chair.

— Je ne serais point étonné qu'il l'affirmât de bonne foi, dit amèrement Cinéas. On croit sans peine des autres le mal dont on se sent capable.

— Mais, demanda Héléna, espère-t-il persuader ces monstruosités aux gens sensés?

— Je l'ignore, madame, du reste peu lui importe : il lui suffit d'ameuter la masse ignorante, et ses grandes phrases y ont déjà réussi. Le peuple, qui semblait tout prêt à se soulever contre lui au lendemain de l'incendie, a déjà pris le change; le nom de chrétien devient un synonyme de maudit; j'ai été moi-même montré au doigt comme tel et insulté par la plèbe dans les rues. Insulté, moi, un vieux soldat romain! et encore sans pouvoir dégaîner. Ah! c'était trop! Pour la première fois, j'ai trouvé dure la loi du Christ.

— Comment? dit Cinéas, sans dégaîner? et qui donc vous en empêchait?

— Pierre, prévoyant l'accident, m'avait répété quelques jours auparavant les paroles que Jésus lui adressa à lui-même, la nuit de sa Passion. « Remettez votre épée dans le fourreau; car celui qui frappe par l'épée périra par l'épée! » J'ai obéi, noble Athénien, mais, par le ciel! il est heureux que cette épreuve ne m'ait été présentée qu'après deux ans de christianisme; s'il m'avait fallu commencer par là, je crois que je serais encore païen.

Le centurion essuyait son front, qui ruisselait de sueur, rien qu'à ce souvenir.

— Eh quoi? demanda l'Athénien, l'Évangile serait-il donc une école de lâcheté?

— J'aurais été tenté de le croire moi-même, dit Julius, si je ne m'étais souvenu de Paul sur le « Castor et Pollux » et si je n'avais vu Pierre, en véritable général d'armée, disposer sa petite troupe, ha-

ranguer les indécis, mettre les forts en avant, cacher les faibles et les enfants. Corbulon ne m'est certainement jamais apparu aussi grand; car jamais je ne l'ai vu, ni lui ni un autre, attendre ainsi avec une poignée d'hommes l'assaut de tout un peuple. Enfin l'orage a éclaté. Une descente a été faite par la police sur quatre de nos assemblées en même temps, et tout ce qu'on y a trouvé a été jeté en prison. Un simulacre de tribunal a fait semblant de nous juger ; une demi-douzaine de misérables, parmi lesquels un homme qui porte toujours un bandeau sur le front, se sont déclarés chrétiens et incendiaires, mais chrétiens rénégats, et ont raconté de nous toutes sortes d'abominations; bref, à l'exception d'une dizaine de lâches qui ont consenti à sacrifier aux dieux de l'Empire, la peine de mort a été prononcée contre tous et la populace réclame avec impatience le spectacle promis.

— Mais n'existe-t-il donc pas de moyen de fuite et de salut? demanda Héléna?

— Où fuir, madame? Les déserts africains, les Parthes et les tribus germaniques, au delà des frontières de l'Empire et au milieu de ses ennemis, offriraient seuls un asile sûr; mais comment les atteindre avec tant de monde! Si l'on était deux cent mille soldats comme le vieux Julius, ou bien deux ou trois fugitifs seulement, on essayerait... peut-être; mais avec une armée sans armes et encombrée de femmes et d'enfants, comment opérer un si longue retraite au travers de l'ennemi? La nécessité, mère des découvertes ingénieuses, a révélé à quelques-uns de nous un refuge moins difficile à atteindre. Vous connaissez les carrières de Rome, cet immense labyrinthe souterrain d'où l'on a tiré tant de pierres pour bâtir, et entr'autres les dalles qui pavent la voie Appienne jusqu'à Capoue?

— Les catacombes? dit Cinéas.

— Précisément; on leur a découvert de nouvelles issues parmi les décombres de l'incendie; la police elle-même ne les connaît pas toutes, elle en connaît moins encore les innombrables détours et elle hésiterait certainement à s'engager dans ces galeries obscures, étroites, tortueuses et si faciles à défendre pour peu qu'on voulût résister. C'est là que les chrétiens se réunissent et s'exercent sous les pieds mêmes de l'ennemi. Rome comprend maintenant deux villes superposées, dont l'une, celle de-dessus, ne soupçonne pas la vie qui respire et se meut au-dessous. Quand je dis respire, vous supposez bien que je fais un *euphémisme*, comme on dit dans votre pays d'Athènes.

L'air ne se renouvelle guère sous ces voûtes humides ; les enfants, qui ont si grand besoin d'exercice et de soleil, y souffrent beaucoup ; mais personne ne se plaint. Pour conclure, je vous arrive en ambassadeur. Pierre vous connaît par vos bienfaits d'abord, ensuite par moi, seigneur athénien, et bien que vous ne soyez pas des nôtres, il m'a chargé de vous annoncer la persécution qui nous menace. Il ne vous demande point de la détourner de nos têtes ; il vous recommande seulement les nouveaux orphelins qu'elle va faire parmi nous.

Cinéas ému répondit :

— Dites à Pierre que ma fortune lui appartient, aussi bien que mon influence à la cour et plus encore...

— Quoi donc ? demanda vivement Héléna.

— Ma personne. Oui, ma sœur, oui, brave centurion, ma résolution est prise, et la persécution ne me fera point reculer. Je ne sais si je serai chrétien, mais je veux enfin que vous me conduisiez à Pierre ou à Paul. En outre, j'ai à vous adresser une autre demande.

L'Athénien parut hésiter : Héléna dont le visage éclatait de joie se tourna vers le centurion :

— Je gage que je l'ai devinée et que, si je parle à sa place, il ne m'interrompra point. Il s'agit de votre nièce Virginia.

Cinéas rougit légèrement ; mais son silence confirma l'interprétation de la jeune femme.

— Il s'agit de faire de Virginia ma belle-sœur, rien de moins.

Cette fois un regard expressif de Cinéas appuya les paroles d'Héléna.

Le centurion, tout interdit, n'en pouvait croire ses oreilles. Il ouvrit de grands yeux et balbutia :

— Vous, puissant et riche seigneur, vous le fils des Mégaclides, une orpheline, une pauvresse, une ancienne esclave ! Je savais bien qu'elle vous aimait...

— Vous le saviez ? interrompit Cinéas.

— Oui, depuis le jour où vous l'avez sauvée du feu ; elle me l'a avouée quand elle se croyait perdue.

— Ah ! le ciel soit béni ! murmura Cinéas, jamais même ce jour-là, je n'ai osé le lui dire ; mais ô ma sœur, elle est restée là telle qu'elle m'apparut adossée à cet arbre, un poignard appuyé sur son sein, dans le parc de Pédianus ; elle a éclipsé dans mon cœur les neuf Muses, mes premières maîtresses.

— Cela n'est pas étonnant, disait le vieux soldat ; moi aussi, elle

m'a ensorcelé. C'est un ange du bon Dieu, voyez-vous, que cette petite; avec son air d'absolue docilité, elle me tourne et me retourne comme elle veut; j'en serais honteux, si elle ne faisait la joie de mes vieux jours; mais depuis qu'elle est entrée chez moi, elle est mon drapeau, mon chef de file, mon conseil de guerre. Vienne la persécution, ça m'est égal, puisque ma mort ne laissera pas Virginia seule sur la terre; car voyez-vous, moi aussi, je ne vis plus que pour Virginia!

Le vieux soldat, à ces mots, se laissa tomber sur un siége et se prit à pleurer.

— Tout le monde étant d'accord, l'affaire a des chances de s'arranger, reprit Héléna en riant; c'est bien ce que j'avais prévu depuis que je m'en occupe.

— Que tu t'en occupes, toi, ma sœur?

— Oh! sans doute; crois-tu donc qu'il puisse germer dans ton cœur une pensée que je ne lise aussi vite et, dans certains cas, plus clairement que toi même? Il y avait deux obstacles : le premier, la prédiction de Madeleine à Virginia « qu'elle porterait sa robe immaculée aux noces de l'Agneau; » je craignais que cette prédiction ne vouât la jeune fille à la virginité perpétuelle; mais Paul m'a expliqué que le mariage avait aussi sa candeur immaculée, moins resplendissante sans doute, mais agréable encore aux yeux de Dieu. Le second, c'est la différence d'éducation. Mais si la naissance de Virginia est inférieure à la nôtre, son cœur ne l'est pas. Elle est pauvre, mais tu es riche; elle est belle, d'un esprit vif, d'une douceur charmante, et au besoin d'une résolution toute virile, elle l'a prouvé. Mais ce n'est pas assez de tout cela pour la compagne d'un poète... Elle ne connaît qu'à peine notre langue et nos arts. J'ai commencé à y pourvoir en surveillant de près son instruction que je fais compléter par les meilleurs maîtres de Rome. Rien ne s'oppose désormais à ce que cette éducation s'achève ici, auprès de moi. Accorde-moi encore une année, Cinéas, et je te remettrai la Romaine la plus accomplie qu'on ait vue depuis le temps de Cornélie, mères des Gracques.

— Pas plus accomplie que l'Athénienne, mère du jeune Marcus, dit Cinéas, en baisant la jeune femme au front. Je t'accorde tout, petite sœur. Comment te refuserais-je? je suis trop content.

— Ce ne sera qu'une petite victoire de plus sur toi-même, mon frère, toi qui, maître de la femme que tu aimais, as su vaincre tes passions.

— Pour le moment, ajouta Cinéas, il y a quelque chose de plus pressé; je veux essayer d'attendrir Néron. Reposez-vous jusqu'à demain, mon oncle Julius; toute la maison qu'on voit d'ici est à vous, puisqu'elle est à votre nièce. Je pars.

La voie Appienne et la campagne de Rome n'avaient jamais paru si belles à Cinéas que ce jour-là. Tout ce qu'il rencontrait, et jusqu'aux tristes canaux stagnants des marais Pontins empruntaient de ses sentiments intérieurs une teinte douce et riante; mais cette heureuse disposition s'effaça subitement lorsque, après avoir traversé le Tibre, il pénétra dans les jardins impériaux, où on lui avait appris qu'il trouverait Néron.

Le long des avenues et des promenades qui bordaient le théâtre sur lequel il avait chanté l'incendie de Troie, Néron avait fait aligner et enfoncer dans le sol plusieurs centaines de poteaux. A chacun de ces poteaux un chrétien était enchaîné solidement, debout sur un piédestal de fagots secs et enveloppé d'épais vêtements de toile goudronnée et enduit de matières inflammables.

On voyait là des victimes de tout sexe et de tout âge, des vieillards à la barbe blanche raidie et collée par la poix, des femmes aux cheveux dénoués, empesés et reluisant de bitume, des jeunes filles parées de cravates et de ceintures d'étoupes, en guise de rubans, et de guirlandes de souffre et de résine dont l'empereur lui-même, par un raffinement d'ironie barbare, avait donné l'idée et le dessin. Ils attendaient leur destinée avec des sentiments souvent dissemblables. Beaucoup levaient les yeux au ciel et ne songeaient qu'au bonheur de mourir pour Dieu; mais beaucoup aussi laissaient voir dans leur attitude la faiblesse de la nature humaine et la peur instinctive de la mort. Quelques-uns semblaient stupéfiés par l'horreur; d'autres tendaient les mains vers les spectateurs et imploraient leur compassion.

On remarquait cependant que, sur un aussi grand nombre, pas un seul n'offrait d'apostasier la foi chrétienne.

Le peuple de Rome, admis exceptionnellement dans les jardins, les remplissait presque en entier. On y était venu par désœuvrement et par curiosité, ou par une cruelle satisfaction de vengeance, pour voir souffrir des gens indignes de pitié, de la même manière dont on prétendait qu'ils avaient fait souffrir les autres.

Néron, après avoir accordé un dernier regard aux préparatifs de la fête et reçu les compliments des courtisans sur la fécondité de son imagination et de son génie décoratifs, monta dans un char qu'il con-

duisait lui-même, vêtu en cocher, et fit le tour des allées sinueuses. La foule admirait sa bonne grâce et son adresse, et des applaudisseurs stipendiés, disséminés adroitement dans les groupes, l'acclamaient avec chaleur sur son passage. Alors il tenait les rênes d'une seule main, saluait de l'autre et souriait à la foule dont les applaudissements redoublaient.

Cinéas se porta vainement à plusieurs reprises sur son passage sans réussir à attirer son attention. L'empereur ne s'arrêta qu'à la chute du jour, lorsque les ténèbres ne permirent plus d'apprécier sa dextérité.

Alors il donna le signal de l'illumination.

En un clin-d'œil, des torches furent appliquées aux fagots qui servaient de piédestal aux centaines de victimes attachées et l'on vit les flammes jaillir, monter rapidement le long des vêtements goudronnés et envelopper les poteaux jusqu'au sommet. Illumination vraiment splendide, si l'on avait pu oublier que chaque flambeau était vivant. Mais des cris d'agonie, des plaintes et des gémissements s'élevèrent en même temps du milieu de l'embrasement; des voix enfantines, des voix pures et évidemment innocentes se distinguaient parmi, et les spectateurs en frémirent, quelque blasée que fût leur sensibilité par des habitudes cruelles. Ils voyaient, en effet, dans ces êtres inoffensifs brûlés pour amuser un homme, quelque chose qui surpassait même les horreurs de l'amphithéâtre. Plusieurs se retirèrent et allèrent faire partager leurs sentiments d'horreur et de dégoût à ceux de leurs compatriotes qui, restés de l'autre côté du Tibre, contemplaient de loin le reflet de la terrible lumière sur le ciel au-dessus du Vatican.

Néron était trop infatué de lui-même pour se douter de l'effet réel produit par son illumination. Il remonta sur son char et lança de nouveau ses chevaux dans les allées, toujours souriant, toujours saluant, uniquement occupé à faire valoir les grâces de sa personne, à la lueur sinistre des victimes qui l'interpellaient au passage pour le menacer de la colère divine et qui s'affaissaient le long des poteaux les unes après les autres. Ces menaces et le pétillement des flammes étaient les seuls bruits qu'entendit son oreille, lorsqu'il s'arrêta. Il supposa que si la foule était muette c'était d'admiration et ne se préoccupa pas autrement du silence général.

Ayant aperçu Cinéas, il poussa droit à lui.

— Ah! voici mon Apollon athénien! vous avez manqué l'autre jour ici un ravissant coup-d'œil; mais votre bonne étoile vous dédom-

mage en vous ramenant aujourd'hui près de moi. Regardez ce vieux à genoux, tendant ses mains enflammées, n'est-ce pas Priam suppliant? Et cette grande maigre qui agite là-bas ses longs bras, n'est-ce pas Tisiphone? Et cette autre qui a rompu sa chaîne et qui fait reculer la foule effrayée. Ah! ah! ah! par Pluton, c'est une des trois Furies, où je ne m'y connais pas! Mais vous vous taisez, seigneur Athénien... Il m'avait semblé pourtant que vous aviez à me parler, puisque, si je ne me trompe, vous me cherchiez.

— Prince, ce sont des hommes et, j'ose le dire des innocents.

L'empereur fronça le sourcil et répliqua sévèrement :

— Remerciez les dieux de ce que je vous connais, audacieux Athénien. Mais vous êtes un artiste incomplet ; vous ne comprenez que le beau dans le calme et non le beau dans l'horrible. Apprécier un Laocoon ou une peinture de l'Enfer, vous? allons donc? Cette bête brute de Tigellin en est plus capable que vous. Son témoignage, pour cette fois, me suffit.

Et, secouant les rênes de ses chevaux, il repartit au galop toujours souriant.

Bientôt les illuminations tombèrent faute d'aliment ; des amas de cendres fumeuses d'où s'élançaient encore quelques flammes courtes, étaient tout ce qui restaient ici-bas des martyrs... La foule se retira silencieuse et murmurant à voix basse. L'Athénien suivit la foule et Néron alla recueillir les suffrages de Tigellin.

Le plan de Néron n'avait réussi qu'à moitié.

Les chrétiens cessèrent d'être insultés dans les rues et trouvèrent des avocats qui les plaignaient tout haut, sans oser cependant les absoudre des crimes dont on les chargeait, si ce n'est de l'incendie de la ville.

La persécution n'en continua pas moins. Chaque jour avait ses victimes. Pour varier les spectacles, Néron en fit coudre quelques-unes dans des peaux de bêtes et les livra ainsi à ses chiens de chasse ; d'autres exposées dans l'amphithéâtre, d'autres crucifiées ou torturées de diverses manières.

Le sort de ceux qui avaient réussi à se réfugier dans les catacombes semblait d'abord enviable ; mais à mesure que le temps s'écoulait, ils trouvaient, eux aussi, leur vie de réclusion et de ténèbres intolérable et pire que la mort. Un certain nombre quittaient leur retraite, la nuit, à la clarté des étoiles, bravant tous les dangers

pour respirer un instant l'air ou pour le faire respirer à leurs enfants. Ils s'aventuraient même quelquefois jusque dans leurs maisons, au centre de la ville endormie, ou bien ils suivaient sans bruit les routes de la campagne et allaient demander un asile à leurs frères dans les villes éloignées. Mais chaque nuit quelques-uns qui avaient quitté les catacombes pour une heure ou deux seulement, n'y rentraient point; le jour se levait pour eux au travers des hautes grilles d'une prison, et leurs amis restés dans la ville souterraine les y attendaient dans des transes continuelles.

Sans les secours qu'ils trouvaient au dehors dans la compassion de quelques riches et généreux païens, ils seraient tous morts de faim; mais la barbarie de Néron leur avait gagné des protecteurs secrets dont les principaux, Agricola et Labéon, par l'autorité de leurs charges, Cinéas, Titus Thraséas et quelquefois même Sénèque, par le secours de leurs richesses, leur rendirent de précieux services. Cinéas était, de tous ces amis de l'infortune, le plus actif et le plus connu. C'était lui qui se chargeait des approvisionnements, que Julius, avec un petit nombre de jeunes gens intrépides comme lui, venait chercher la nuit dans les décombres ou dans les massifs des jardins. Julius s'exposait de gaîté de cœur et prétendait que cette vie d'alertes continuelles le rajeunissait en lui rappelant la maraude et l'imprévu de la vie des camps sur le territoire ennemi. Que lui importait d'être pris, maintenant que sa nièce était en sûreté auprès d'Héléna? Mourir martyr était même ce qui pouvait lui arriver de plus heureux, puisque, disait-il, il était vieux et bientôt plus bon à rien.

La disparition des chrétiens dans un lieu de refuge mystérieux, où ils se moquaient de ses édits avait achevé d'exaspérer Néron. Il fut sur le point de faire emprisonner Cinéas; mais comme ce dernier lui était précieux et passait pour un insignifiant rêveur, il se contenta de promettre à Tigellin son arrestation pour le cas où on le surprendrait jouant un rôle actif dans l'affaire des chrétiens.

Tigellin mit aussitôt Hégion en campagne.

Julius, dans une de ses expéditions nocturnes, tomba dans une embuscade. Un homme qui avait un bandeau sur le front le saisit et l'arrêta au nom de César.

Mais un autre homme se dressa en même temps en face du premier, une épée nue brillait dans sa main.

Hégion recula, car on a reconnu Hégion dans l'homme au bandeau; l'autre lui sauta au collet et lui eût enfoncé son arme dans la

gorge si des soldats prétoriens, compagnons du premier, ne se fussent élancés à son secours du milieu des décombres où ils étaient blottis.

— Que faites-vous là, misérable ? demanda Hégion.

— Mais ce que vous y faisiez vous-même? Vous surveilliez les ennemis de l'État ; moi, aussi, puisque je vous épiais.

— Et qui êtes-vous?

— Apprenez vous-même qui vous êtes à ceux qui nous entourent. Si votre modestie vous retient je parlerai pour vous et commencerai par vous arracher votre bandeau. Je vous connais, allez ; je vous ai vu à l'œuvre chez le préteur Labéon, tant à la campagne qu'à la ville.

— Isaac ! murmura l'esclave marqué au front, vous, le paisible bibliothécaire!

— Le temps des travaux paisibles est passé, dit Isaac ; voici venir celui des combats, et je ne serais pas fâché de me refaire la main en expédiant un scélérat tel que toi. Allons, fais-moi rendre l'épée que ces gens m'ont enlevée, ou je crie par dessus les toits tes noms et qualités.

Hégion obéit, mais dès que l'Israélite eut ressaisi son arme, il la présenta à Julius et lui dit à voix basse :

— Prenez-ceci, centurion, j'en ai une autre sous mon habit. A nous deux, nous n'avons pas peur d'une demi-douzaine de braves qui dressent des embuscades dans les rues.

Mais Julius, d'un geste, repoussa l'épée :

— Merci, homme courageux ; mais je suis arrêté au nom de la loi et je ne me bats point contre mon souverain.

— La loi ? votre souverain? Vous moquez-vous de moi, centurion?

— Je suis chrétien, répliqua Julius.

— Bravo! ricana Isaac, c'est comme si vous disiez : « Je suis un lâche ! »

Le centurion fit un bond en avant ; mais il se calma aussitôt et répéta simplement :

— Je suis chrétien.

— Fort bien, c'est entendu, riposta l'Israélite ; moi je n'ai nul désir de risquer ma vie pour un chrétien ; ainsi donc, au revoir !

Il allait s'éloigner et Hégion, intimidé par la crainte de ses révélations, le laissait faire, lorsque sortit de l'ombre une nouvelle patrouille de soldats. Hégion réclama main-forte, et l'Israélite désarmé de nouveau malgré ses protestations qu'il n'était pas chrétien, fut bâillonné et jeté en prison en compagnie de Julius.

Dès le lendemain, les deux prisonniers furent conduits devant l'empereur, auquel Tigellin avait grossi l'importance de la capture faite par Hégion.

Néron, qui depuis quelque temps avait délaissé la lyre pour l'équerre et le compas, les reçut au milieu d'un amas de plans en carton et de moules en plâtre. Il leur demanda qui ils étaient.

— Je suis Romain et chrétien, dit le centurion.

— Et moi, Israélite, ajouta Isaac.

— N'est-ce pas la même chose ? insista Néron.

— C'est le jour et la nuit, dit Isaac, ma tendresse est fort modérée pour les mille nations qui peuplent l'empire, une exceptée ; mais les chrétiens je les déteste à mort.

— Il me plaît, dit Néron en se retournant vers Tigellin ; sa physionomie a du caractère. Voyons, Israélite ou chrétien, sacrifiez aux dieux de l'empire et révélez-moi vos complices : vous serez libres.

— Nous ne sacrifierons point, dirent ensemble les deux prisonniers.

— Vous voyez-bien, reprit Néron, que vous vous entendez mieux qu'il ne vous plaît d'en convenir.

Puis il ajouta, en donnant à son regard cynique une expression toute particulière.

— Heureusement, j'ai les idées moins étroites que vous ne croyez. Tenez, il y a peut-être moyen de s'entendre. Laissons le vulgaire s'indigner des orgies nocturnes qu'on vous reproche, que je vous ai reprochées moi-même officiellement : il le fallait bien, ne suis-je pas le souverain pontife, le protecteur né des dieux, demi-dieux et quarts de dieux du Capitole ? Entre nous, ces orgies, loin de me paraître blâmables, me font envie. Tout n'est pas jouissance, croyez-moi, dans l'emploi que j'occupe. Bien des fois l'ennui, le dégoût, la satiété, l'insomnie, convives non invités, viennent prendre place à mes côtés à la table du festin ou dans mon lit somptueux. Savez-vous alors à quoi je pense ? non, n'est-ce pas? eh bien, le voici : Je me dis que peut-être les chrétiens ont trouvé quelque nouveau moyen pour s'amuser, et je brûle d'envie de devenir chrétien. Voyons, là, franchement, initiez-moi à vos mystères. Dites-moi tout, et je suis des vôtres ; j'envoie mon souverain pontificat là où sont les vieilles lunes, et votre religion devient la religion de l'empire, ou tout au moins de l'empereur et de sa cour.

L'Israélite et le chrétien se regardèrent ébahis. L'Israélite, le pre-

mier, pour obéir à l'invitation impériale, prit la parole et annonça les mystères de son culte, l'unité de Dieu, le péché originel et la prochaine venue du Messie réparateur et dominateur du monde.

— Ce n'est que cela? Assez, j'en ai assez, interrompit Néron en lui imposant silence de la main; et toi?

Le chrétien se mit à exposer la loi nouvelle : la charité, l'humilité, la chasteté.

— Connu! connu! s'écria Néron l'arrêtant comme il avait arrêté l'Israélite. Puis, s'adressant à Tigellin.

— Ces deux fanatiques ne manquent pas de hardiesse, le Juif surtout; mais ils me prennent pour un autre. Toutefois, il ne sera pas dit que ces flambeaux de la philosophie nouvelle aient brillé en pure perte. Qu'on les mène éclairer mon jardin.

— Votre Eternité, insinua Tigellin, Votre Eternité pourrait les interroger encore. Tous deux tiennent de près à Labéon et à Cinéas, gens suspects, comme je ne cesse de le dire à Votre Eternité.

— Vraiment? reprit l'empereur; vous connaîtriez Labéon et Cinéas?

Les deux prisonniers s'inclinèrent en même temps.

— Sont-ils juifs? Sont-ils chrétiens?

— Ni l'un ni l'autre, répondirent ensemble, sans hésitation, le chrétien et le juif.

— Tant mieux, dit Néron; pour Cinéas surtout j'en aurais été contrarié.

— Mais leurs familles? insista Tigellin avec un mauvais sourire; que Votre Eternité daigne leur poser la même question au sujet de leurs familles.

Isaac garda le silence. Le centurion prononça un « non! » énergique, puis se mordant les lèvres, déclara qu'un chrétien ne doit pas mentir, chercha instinctivement la poignée de son épée absente et se mit à reprocher hardiment à l'empereur son ingratitude envers de vieux soldats comme lui auxquels il tirait, au nom de l'État, sur leurs vieux jours, le peu de sang que les ennemis de l'État leur avait laissé dans les veines.

— Tu ne nous feras pas perdre la piste, vieux renard, interposa Tigellin. Un fait reste acquis : il existe des chrétiens sous le toit de Cinéas et sous celui de Labéon; je le savais déjà.

Et, sur un nouveau signe de l'empereur, les deux prisonniers furent emmenés hors de la salle.

Mais au moment de franchir la porte, l'Israélite se retourna et, revenant sur ses pas :

— Seigneur, dit-il à Néron, faites sortir tout le monde, excepté Tigellin, si vous y tenez. Je ne dois pas mourir, moi ; je sens que Dieu m'a prédestiné et que son œuvre a besoin de moi. Je parlerai donc, à mon grand regret ; mais encore une fois je ne dois pas mourir. Seigneur, il y va de votre vie.

— Que signifie ce jargon ? demanda Néron impatienté.

— Cela signifie que ma police est mieux organisée que la vôtre, seigneur, et que je possède des secrets importants. Avant que je vous les livre, quelles garanties m'offrez-vous pour ma vie et ma liberté que je réclame en échange ? Je ne réclame que cela.

Néron, déjà pâlissant, jura par Pluton et les dieux infernaux.

— C'est peu, dit paisiblement Isaac ; vous ne croyez pas à vos dieux.

— Alors, par les entrailles de ma mère !...

L'Israélite branla tristement la tête comme pour lui rappeler qu'il avait assassiné sa mère.

— Quelle audace ! s'écria Néron ; m'insulter jusque dans mon palais !

L'Israélite, d'un pas tranquille, reprit la direction de la porte en murmurant : Vous ne saurez rien !

— Eh bien ! Je jure par ma voix et par mon génie d'artiste. Voici pour gages ma plume, mon pinceau, mon compas.

— C'est quelque chose, dit Isaac, mais toutes les plumes, tous les pinceaux et les compas se valent.

— Mais alors qu'exigez-vous donc ?

— Votre lyre de Mitylène.

— Ma lyre de Mitylène, que personne que moi n'a touchée depuis qu'elle m'appartient ! Enfin, la voici.

L'Israélite prit l'instrument harmonieux et déclara qu'il le mettrait en pièces au moindre mouvement qu'on ferait pour l'arrêter. Si on le laissait sortir sans l'inquiéter, il jurait, lui, par le Dieu des prophètes, de renvoyer la lyre intacte dès le soir même.

Alors il informa Néron qu'il avait à se garder d'ennemis plus sérieux que les chrétiens.

— Une conspiration est formée, continua-t-il ; j'ai moi-même aidé à en nouer les premiers fils, et si je me suis retiré du complot, ce n'est pas que j'aie éprouvé le moindre scrupule à renverser un gouverne-

ment tel qu'est devenu le vôtre depuis que vous vous abandonnez à Tigellin. Peu m'importe, à moi, qui règne à Rome; je ne leverais pas le petit doigt pour empêcher les nourrissons de la louve de s'entre-dévorer. J'avais d'autres vues qu'il a plu aux conjurés de repousser avec dédain... Je ne les trahis donc pas; je ne leur ai rien promis et ils m'ont tout refusé. Ils ont même voulu s'assurer de mon silence par ma mort: ils n'obtiendront ni l'un ni l'autre.

— Nommez, nommez les coupables, s'écria Tigellin dont le regard étincela d'une joie féroce.

— Je n'en nommerai que deux, et je choisis ceux-là parce qu'ils ne valent pas mieux que vous. Ce sont deux sénateurs, l'endormi Flavius Scevinus et l'impur Afranius Quinctianus, longtemps votre compagnon de débauches avant que l'empereur l'eût tourné en ridicule dans ses vers. Cherchez les autres: c'est votre affaire. Vous n'aurez plus une parole de moi sur ce sujet.

L'Israélite, tenant toujours la lyre impériale entre ses larges mains, tourna le dos pour s'en aller. Tigellin fit mine de l'arrêter, mais l'empereur tremblant:

— Laissez-le; nous en connaissons deux, cela nous suffit: par eux nous saurons les autres.

Ensuite appelant l'Israélite une seconde fois :

— Comment se fait-il que vous, qui faites profession de haïr les chrétiens, vous vous soyez fait prendre par ceux qui les recherchent? Quel motif vous amenait à l'entrée des Catacombes?

— La vengeance! J'avais juré de punir un misérable vendu à votre Tigellin, bien qu'il ne m'eût pas offensé personnellement. Mais je le retrouverai, seigneur, et d'autres encore... Le temps approche où les montagnes orgueilleuses seront abaissées! Dent pour dent, œil pour œil... Ceux qui, dans leur puissance, repoussèrent la pitié, l'invoqueront en vain dans leur abandon. Le temps est proche! Le temps est proche!

La ferme attitude d'Isaac, son air inspiré et l'éclat de ses regards pendant qu'il prononçait cette imprécation, frappèrent Néron d'une terreur vague. Malgré les représentations de Tigellin, il le laissa partir en souriant pour faire oublier sa pâleur :

— Cet homme est fou, mais il a le feu sacré. Il jouerait admirablement le vieux Nérée ou le dieu de Delphes prophétisant. Il faudra que je le ratrappe.

Isaac avait à peine franchi le seuil du palais que l'affranchi Epa-

phrodite, maître des requêtes de Néron et le même qui eut pour esclave le philosophe Epictète, y entra avec un affranchi de Scevinus qui venait dénoncer son maître.

La conspiration était vraie, et elle avait plus d'étendue que ne le soupçonnait Néron. Les personnages les plus distingués de l'empire en faisaient partie. L'honnête Plautius Laternus, consul désigné, y était entré par amour de la forme républicaine, le poète Lucain par une tendance analogue et aussi par ressentiment personnel, Fenius Rufus, préfet de Rome, par ressentiment contre Tigellin; enfin il s'y trouvait une tribu de prétoriens, un amiral de la flotte de Misènes et une foule de sénateurs et de chevaliers, tous lésés ou menacés par le tyran. Le chef de l'entreprise était Caïus Pison, de l'illustre famille Calpurnia.

Les conjurés, mis au secret et de là à la torture, se vendirent les uns les autres. Un favori de Néron, dans l'espoir d'obtenir sa grâce par une dénonciation agréable, désigna Sénèque, dont la culpabilité ne fut cependant point démontrée. Lucain démentit son caractère en dénonçant sa propre mère. Il n'y eut qu'une jeune affranchie, une faible fille du nom d'Épicharis, qui acquit dans cette circonstance, par sa fermeté inébranlable, une renommée immortelle.

Néron, en s'éveillant le lendemain de la visite d'Isaac, avait trouvé au pied de son lit la lyre emportée par l'Israélite; il en fut surpris et presque effrayé. Mais il oublia bien vite cet incident : le choix et la préparation des supplices à infliger aux conspirateurs occupaient désormais tous ses instants. Il se passa plusieurs mois durant lesquels les chrétiens respirèrent et les applaudisseurs stipendiés eurent des loisirs.

Nous ne raconterons point cette foule d'exécutions qui remplissent les pages attristées de Tacite; il y en eut dans le nombre dont les victimes n'étaient pas même accusées : tel fut le consul Vestinus. Nous mentionnerons seulement la mort de trois hommes de lettres, qui ont déjà paru dans ce récit : Sénèque, Lucain et Pétrone.

Sénèque entendit sans se troubler le message fatal; il s'y attendait. Comme on lui refusa la permission de faire son testament, il dit à ses amis et à ses serviteurs qu'il regrettait de ne pouvoir leur distribuer aucun souvenir de prix, mais qu'il leur léguait l'exemple de sa vie et la mémoire de son amitié. En même temps il s'efforçait d'arrêter leurs larmes par de tendres reproches : « Où sont, leur disait-il, les préceptes de la sagesse qui nous enseignent à mépriser

l'adversité? La cruauté de Néron dans cette circonstance a-t-elle donc quelque chose d'insolite et d'imprévu? Après avoir tué tous ses parents, il devait en arriver naturellement à faire mourir son tuteur, le maître qui a élevé son enfance. Rien ne me surprend dans ce dernier crime, sinon le temps qu'il a mis à s'y résoudre. »

Après ces exhortations qui s'adressaient à tous en commun, il embrassa sa femme Paullina, et, s'attendrissant dans cette étreinte, il la supplia de ne pas se refuser à toute consolation ; mais Paullina ne voulut pas lui survivre : Eh bien! dit-il, puisque tu le veux, mourons ensemble; nous laisserons un exemple d'égale générosité ; mais tu en auras le principal mérite, puisque tu meurs librement. Alors, avec un même fer, ils s'ouvrirent les veines.

Sénèque était vieux, son sang appauvri coulait difficilement ; il se fit ouvrir d'autres veines sur d'autres parties du corps. Lorsque la souffrance commença à se faire sentir, pour ne pas aggraver les angoisses de Paullina par le spectacle des siennes propres, il lui persuada de se faire transporter dans une autre chambre. Alors il appela ses secrétaires et leur dicta d'une voix paisible, un discours d'adieu, qui fut publié après sa mort.

Mais le sacrifice de sa femme ne put s'accomplir jusqu'au bout. Néron craignit l'odieux que cette victime inutile pouvait jeter sur lui; il fit bander les plaies de Paullina déjà évanouie et la sauva à son insu.

Sénèque, tandis qu'on la ranimait, s'éteignait lentement et avec peine. Afin d'abréger l'agonie, il but de la ciguë athénienne ; mais le poison qui avait tué Socrate ne fit que peu d'effet sur ses membres déjà froids et sur son estomac épuisé. Il demanda un bain d'eau chaude, et lorsqu'il y fut, il aspergea de cette eau ses serviteurs en disant « qu'il faisait cette libation à Jupiter Libérateur. » De là, pour en finir plus vite, il se fit mettre dans une étuve dont la vapeur le suffoqua.

Ainsi périt le philosophe de Cordoue, le premier moraliste et l'un des premiers hommes d'État du paganisme latin. Le suicide n'étant envisagé par les anciens que comme un acte de suprême courage, sa mort ajouta à l'éclat de sa vie et en fit oublier toutes les faiblesses.

La complicité de Lucain dans la conspiration était plus incontestable que celle de Sénèque. Lui aussi s'ouvrit les veines, d'où le sang jaillit avec force; il n'avait que trente ans. Les extrémités de ses

membres se refroidirent, et la chaleur vitale se concentra au cœur; mais là il garda jusqu'à la fin son énergie indomptée. S'étant rappelé un passage de sa *Pharsale,* où il décrit l'agonie d'un soldat mourant de la même manière, il se mit à le déclamer et avec le dernier vers il exhala son dernier soupir.

Bien que la mort de Pétrone ne suivît pas immédiatement celle des deux grands écrivains qui précèdent, la conjuration de Pison en fut aussi le prétexte, car Pétrone fut condamné ou plutôt forcé à mourir, comme ami de Scevinus et sans avoir été entendu.

Il se trouvait à Cumes en Campanie, lorsque Néron s'y rendit aussi et lui ordonna de garder les arrêts dans sa maison. L'épicurien comprit ce que présageait cet ordre et, pour couper court aux alternatives de crainte et d'espérance, il fit mander ses amis, et s'ouvrit les veines en leur présence et se les fit refermer pour les rouvrir ensuite selon son caprice. Il voulut mettre, à sortir de la vie, la même insouciance qu'il avait mise à y rester. Il ne s'occupa point, dans ses derniers moments des questions graves et sérieuses de la haute philosophie, mais de choses légères, de musique et de poésies badines. Il récompensa quelques-uns de ses esclaves, en fit fouetter d'autres, se mit à table, dormit, se promena, bref joua avec la mort et refusa de la regarder en face un seul instant. L'adulation était devenue si familière aux Romains, que parmi ceux qui périssaient, bien peu oubliaient de flatter César et son favori dans leur testament, soit par un compliment, soit par des legs. Pétrone, loin d'imiter ces lâchetés, employa ses dernières heures à stigmatiser les débauches du tyran dans une satire qui, malheureusement, n'est point arrivée à la postérité. Il l'envoya à Néron scellée de son anneau; mais il eut soin, auparavant, de briser cet anneau de peur qu'il ne servît plus tard à faire d'autres victimes. N'avait-on pas contrefait la signature de Lucain et produit une fausse lettre de lui, afin de pouvoir frapper comme complices des innocents qu'on voulait perdre?

Néron s'irrita légèrement de lire le récit de ses turpitudes; il envoya en exil la femme d'un sénateur, entremetteuse de ses infamies; parce qu'il la soupçonnait d'avoir révélé à Pétrone des secrets ignorés du public; mais sa colère céda bientôt à son dilettantisme. Il témoigna sa haute satisfaction du courage et du bon goût que les littérateurs, ses confrères, comme il les appelait, avaient du déployer dans une circonstance toujours critique, même pour les hommes

d'autres professions réputées plus braves. Il déclara qu'ils avaient fait honneur à la république des lettres tout entière. Il admira le dévouement de la femme de Sénèque, se félicita de lui avoir fourni l'occasion de le manifester et déclara, sérieusement et sans y mettre la moindre apparence d'ironie, qu'il croyait avoir bien mérité du genre humain en préparant aux poëtes futurs un sujet de tragédie aussi remarquable. Quant à Lucain, il le blâma seulement de s'être cité lui-même, et il indiqua, dans ses propres poésies, un morceau que l'auteur de la *Pharsale,* avec un peu plus de modestie et de jugement, n'aurait pas manqué, dit-il, de choisir de préférence à tout autre.

Tout ce qui se distinguait par quelque endroit que ce fût, richesse ou naissance, dignités ou savoir, vivait dans de continuelles terreurs, évitant de paraître en public de peur d'être remarqué, redoutant plus encore d'être remarqué par l'absence, empressé toutefois de se montrer au moindre désir de Néron. C'est ainsi qu'on vit quatre cents sénateurs et six cents chevaliers descendre dans l'arène du nouvel amphitéâtre du champ de Mars, et des citoyens appartenant aux mêmes ordres lutter contre les bêtes ou remplir diverses fonctions dans l'arène. Servile dans la mort comme dans la vie, on mourait chez soi, sans résistance et sans objection, sur un signe du maître, ou bien l'on venait expirer devant lui en public, en souriant, dans une pose étudiée des gladiateurs à la mode. La faveur de la multitude, que flattait ce ravalement de la noblesse, rendait possible la durée d'un aussi monstrueux système; car à mesure qu'il muselait les sommités, le tyran avait soin de caresser les classes inférieures. Il prodiguait l'argent et les spectacles; il dépensait en fêtes publiques un million de sesterces par jour, tantôt pour célébrer la présence de Tiridate, roi d'Arménie, tantôt sous un autre prétexte; il donnait des naumachies où des monstres énormes nageaient dans l'eau de mer, leur élément naturel, et dont le théâtre, mis à sec presque instantanément, devenait, l'instant d'après, un champ de bataille pour les éléphants ou les lions, les ours ou les hommes. Il multipliait surtout les libéralités qu'il avait imaginées sous forme de loteries. On distribuait chaque jour en son nom des oiseaux rares, des comestibles variés, des bons de blé, des vêtements, de l'or, de l'argent, des perles, des tableaux, des esclaves, des bêtes de somme, des bêtes féroces apprivoisées, jusqu'à des vaisseaux, des maisons et des terres; et comme ces derniers objets ne pouvaient être livrés

immédiatement en nature, l'empereur en inscrivait les noms sur des boules qu'on jetait à la foule, et celui qui rapportait la boule était mis exactement en possession du lot.

L'armée était son deuxième point d'appui, il occasion de la conspiration pour distribuer aux soldats deux mille sesterces par tête, comme récompense de leur fidélité, et pour décider qu'à l'avenir ce serait le trésor impérial qui leur fournirait le pain, dont ils se pourvoyaient auparavant sur le marché public.

C'est ce qui explique l'incontestable et persévérante popularité de Néron, le seul empereur païen dont le peuple de Rome ait gardé la mémoire.

Les grands de Rome et des provinces payaient ces libéralités, et les payaient avec empressement; ils apportaient leurs têtes avec leurs patrimoines. Lorsque Néron vint remercier solennellement les dieux et le Sénat de leur constante faveur ou plutôt de leur longue patience, le Sénat parut au complet pour le féliciter; et les plus empressés furent ceux qui avaient perdu le plus d'amis, et qui redoutaient que leur silence ne fut pris pour un reproche. On donna le nom de *Néronien* au mois d'avril, pendant lequel la conspiration avait été découverte, et l'un des consuls désignés : Anicius Cerealis proposa de déroger à l'usage, qui n'accordait les honneurs divins aux empereurs, qu'après leur mort, et de construire sans délai un temple au dieu Néron. La proposition fut acceptée avec enthousiasme, comme une inspiration du génie de l'empire; elle n'empêcha point ce même Anicius d'être obligé de s'ouvrir les veines à son tour, l'année suivante, et de ne trouver personne pour le plaindre.

Enfin des récompenses nationales furent votées pour les délateurs; les dignités des morts furent pourvues de nouveaux titulaires, et les honneurs du triomphe décernés à Tigellin et à deux autres, dont l'un, Cocceïus Nerva, fut depuis empereur.

Cinéas et Labéon se virent oubliés dans la distribution des récompenses. C'était déjà pour eux une faveur assez grande que de l'avoir été dans celle des supplices; telle fut du moins la réflexion philosophique exprimée par Cinéas.

Mais Labéon, plus ambitieux, était moins facile à consoler. Un ami de Tigellin lui avait été préféré dans l'emploi de proconsul ou de gouverneur de province, sur lequel il comptait à l'issue de sa questure, et il ne pouvait se faire à cette idée. Son avenir, qui, d'après le cours ordinaire de la hiérarchie, lui avait semblé assuré,

était interrompu tout d'un coup, peut-être brisé. Il était si rempli de son amertume qu'il ne songeait plus à autre chose et que les calamités publiques dont sa famille s'attristait autour de lui, ne lui inspiraient que fort peu d'horreur. Il songea à réclamer : mais comment faire accueillir une plainte ou seulement la faire entendre, au milieu des remercîments des nouveaux promus, et du concert d'adulations dont retentissait le palais impérial? Désespéré, il se retira à la campagne, et passa plusieurs mois dans l'inaction.

Héléna crut pouvoir profiter de ces déceptions pour élever le cœur de son époux vers des ambitions plus hautes ; mais ce cœur était trop épris des biens de la terre, et il fallait de nouvelles et plus dures épreuves pour l'en détacher.

Ces quelque mois si tristes pour Labéon furent pour Cinéas les plus doux qu'il eût encore connus. Virginia, sa fiancée, présentée à tous comme telle, vivait auprès de lui, sous le toit d'Héléna, et complétait son éducation. Il s'était établi lui-même dans la villa contiguë, celle qui avait appartenu à Pédianus, et il s'occupait de restaurer, d'embellir encore ces lieux enchanteurs, en vue de leur future maîtresse. A chaque moment il venait chez son beau-frère consulter les goûts de la jeune fille et la prier de fixer les alignements et les dispositions qui lui plaisaient le mieux. Loin d'être honteux des circonstances locales qui ne cessaient de lui rappeler l'esclavage de celle qu'il aimait, il éprouvait une douce fierté à la ramener en souveraine à l'endroit même où elle avait tant souffert et donné de si héroïques exemples de vertu. Tout le monde autour de lui s'associait à ses pensées; ses esclaves, trop heureux de leur côté des changements survenus, n'étaient pas même tentés de jalousie à l'égard d'une ancienne compagne qu'ils avaient toujours admiré plutôt comme un être supérieur que comme une égale. En un mot la félicité des deux jeunes gens paraissait sans bornes dans l'avenir comme elle était sans mesure dans le présent.

Souvent, lorsque l'Athénien, seul dans le parc s'abandonnait à ses rêves dorés ou à ses méditations habituelles, il entendait un pas léger ou le frôlement d'une robe contre les feuilles. Il se retournait : c'était Virginia qui venait lui donner sa leçon de catéchisme chrétien ou prendre la sienne de littérature grecque.

O ineffable enseignement mutuel que celui auquel préside, comme professeur, un chaste et premier amour! Échange enivrant non-seulement de deux pensées, mais de deux âmes, dont chacune passe

dans l'autre tout entière! Pour en comprendre les délices, il faut les avoir éprouvées; mais alors on renonce à les dépeindre.

Assis sur un même banc de pierre, ou errants sous un même ombrage, ils lisaient ensemble l'Évangile, ou expliquaient les poètes profanes. Cinéas trouvait alors, plus d'une fois, le style des prophètes trop inégal, celui de Luc et de Marc trop simple, trop dépourvu de fleurs académiques et le grec de saint Paul et de Jean trop oriental; en compensation, il avait lieu de s'impatienter des difficultés qu'éprouvait la raison simple et droite de Virginia à s'assimiler les personnages de convention qui peuplent l'Olympe, et il rougissait pour la mythologie de rencontrer dans l'histoire des dieux et des déesses tant d'aventures indignes et qu'un instinct de pudeur l'obligeait de dissimuler à son élève.

Mais le plus souvent, après avoir parcouru quelques pages, tous deux laissaient couler sur le gazon les rouleaux de papyrus, et ils se mettaient à lire dans le grand livre de la nature; alors l'immensité des cieux, les mystères infinis de la vie et de la structure d'une fleur, l'extase où les jetait mutuellement le seul son de leur propre voix, les pénétrait bien mieux encore, l'un de la grandeur et de la bonté du Créateur, l'autre du charme de la création et des interprétations qu'en ont essayées les hommes.

Malgré Hésiode et Ovide, la jeune fille préférait toujours le Paradis à l'Olympe. — Pour être admis au nombre de vos demi-dieux et de vos héros, il faut être né d'un dieu et d'une déesse, observait-elle, et puis la liste est close; c'est tout simplement désespérant pour vous et pour moi, encore plus pour vos humbles serviteurs que personne ne connaît pas même vous. Au Paradis; la liste restera ouverte jusqu'à la fin des siècles. Quiconque s'élève par ses vertus, fût-ce un simple soldat, un esclave, une bergère, a droit d'aspirer aux honneurs de l'apothéose, peut-être même à une place éminente dans la mémoire des hommes; car il peut se voir proposé par l'Église à l'admiration des savants et à l'imitation des rois et des reines.

Cinéas ne s'attachait pas avec un moindre empressement aux fermes et vastes espérances qu'ouvre le christianisme à ses élus.

— C'est pour toujours que nous nous aimons, disait-il; ô ma compagne future, nous nous appartiendrons pour toujours! La mort, qui ne peut rien sur nos âmes, ne dispersera nos corps que pour un temps; un jour je reverrai ces yeux si purs, dont le regard aura été pour moi un rayon du ciel; je retrouverai ces lèvres qui m'ont en-

seigné le nom de Dieu, et qui rendent mon propre nom si doux à mon oreille quand elles le prononcent; je sentirai encore s'appuyer sur mon bras, le bras si délicat et si fin qui m'aura aidé à porter le poids de la vie! Aimons-nous, ô Virginia, et aimons celui qui assure l'éternité aux sentiments bénis et consacrés par lui. Cette pensée suffirait à me rendre chrétien, si je pouvais hésiter encore.

Héléna assistait, autant qu'elle le pouvait, à ces entretiens des fiancés, non qu'elle crût nécessaire de les surveiller ou de les contenir par sa présence, l'amour vrai porte en lui des timidités invincibles et une pureté qui défie la fragilité des sens; mais elle jouissait du bonheur de son frère et des progrès de l'aimable Gauloise. Le petit Marcus les égayait aussi de sa pétulance; il ne quittait plus les traces « de sa petite tante. »

Enfin arriva l'époque où les deux jeunes gens furent jugés mûrs par Héléna, l'un pour le baptême, l'autre pour l'hymen. Elle prit avec eux le chemin de Rome, après avoir surchargé la mémoire de Labéon et celle de la nourrice des recommandations sans fin que font toutes les mères au moment de quitter leurs enfants.

Tous trois se rendaient auprès de Pierre et de Paul, c'est-à-dire à la prison Mamertine où les saints apôtres avaient été écroués depuis peu, et où leur visite était annoncée.

Comme ils n'avaient pas cru devoir solliciter du préfet de la ville une autorisation régulière d'admission qui eût éveillé des soupçons périlleux, ils avaient choisi les ombres de la nuit, à l'heure où les habitants achevaient de rentrer chez eux et où tout se taisait dans les rues désertes. Pour plus de précaution, Cinéas s'était muni d'une épée athénienne, bien qu'il n'eût pas l'habitude d'en porter; et afin d'éviter les décombres de la région brûlée, infestée de voleurs, ils avaient fait un détour par le quartier de *l'Alta Semita* et franchi la muraille de Servius Tullius par la porte Ratumène, qui s'ouvrait d'un côté sur la voie *Lata*, prolongée vers la voie Flaminienne, de l'autre sur la rue du Forum de Mars, aboutissant à la prison Mamertine. Ils marchaient ainsi dans une direction absolument opposée à celle qu'ils auraient dû suivre, s'ils fussent entrés par la voie Appienne et la porte Capène.

Vers l'extrémité de la rue du Forum de Mars, le passage se rétrécissait tout d'un coup entre les maisons et le mont Capitolin qui le surplombait pour ainsi dire; puis une montée étroite et fort raide y débouchait descendant tout droit à la maison d'Ovide, au sommet du

mont. Cette montée, qu'on appelait *Clivus de l'Asyle,* avait cent marches d'escalier, au rapport de Tacite (1).

Les voyageurs allaient atteindre la jonction de la rue et de la montée, lorsqu'Héléna s'arrêta, pressant le bras de son frère, et lui demanda à voix basse s'il n'entendait pas un bruit singulier dans la direction du Clivus.

Ce bruit n'était nullement imaginaire, il venait du Capitole et semblait se rapprocher de moment en moment.

C'étaient une demi-douzaine de voix avinées et de pas assez rapides, mais peu réguliers qui descendaient en désordre le Clivus.

— Attention, vous autres! dit subitement une voix qui fit tressaillir Cinéas, attention! il y a du gibier là-bas.

Cinéas s'était reculé dans l'angle de deux maisons; Héléna et Virginia derrière lui, tremblaient blotties dans l'ombre. Il avait jeté un pan de son manteau sur son visage et cherchait à se dissimuler, mais il ne put y parvenir.

— Je vous le disais bien, cria la même voix, et je n'avais pas tout vu. Par la Fortune nocturne, ceci n'est pas une toge, ceci non plus, bravo! des stoles féminines! Qui êtes-vous, charmantes aventurières qui voyagez au clair de la lune?

Personne ne répondit; mais Cinéas tira silencieusement son épée.

— Oh! oh! une esclandre! reprit la voix. Le drôle dégaine. Çà, prétorien, voilà ton affaire, toi si ardent ferrailleur après boire. Une, deux, trois! fais-moi sauter en l'air ce maquignon, que l'on voie sa marchandise.

En ce moment, une patrouille de soldats débouchait du Forum; ils hâtèrent le pas en entendant ce bruit, et les compagnes de Cinéas respirèrent; mais l'officier qui commandait s'étant approché, un des assaillants se pencha à son oreille; l'officier s'inclina et les soldats rebroussèrent chemin.

— Mon Dieu, murmura Héléna, ayez pitié de nous!

— Eh bien, insista la voix qui seule s'était élevée jusqu'alors; le général en chef des prétoriens recule devant trois rôdeurs de nuit, dont deux femmes. Et qui donc se chargera de la police de notre cité, s'il hésite, lui? Ah! ah! ah! c'est nous qui la faisons, la police, en voilà une idée! En avant, ou rends-moi ton bâton de commandement.

(1) *Hist.*, III, 71. Elle existe encore sous le nom de *Cordonata*, et fait face à l'arc de Septime Sévère.

Celui auquel s'adressaient ces excitations ironiques croisa le fer avec Cinéas; mais soit inexpérience, soit maladresse résultant de la boisson, il fut désarmé en un clin d'œil, et son arme alla retomber aux pieds de l'homme qui semblait diriger les autres.

— De la lumière! s'écria ce dernier.

Une torche flamba à l'instant, éclaira toute la scène, et Cinéas reconnut les traits de celui dont il avait deviné la voix et qui n'était autre que Néron en compagnie de Tigellin; mais lui-même, de sa main gauche, maintenait un pan de son manteau sur son front.

— Laisse-nous dévisager les belles princesses dont tu es le convoyeur, et nous te renvoyons libre, reprit Néron; sinon je ne donnerais pas deux as de ta vie. Il ne bouge pas... Est-il sourd? est-il muet? A vous autres, mes amis, fendez-le moi en deux, que nous puissions voir entre ses deux épaules ce qu'il cache derrière lui. Tant pis pour lui, il l'a voulu!

Deux hommes de haute taille, deux gladiateurs de profession qui s'étaient jusque-là tenus en arrière des autres, s'avancèrent et se jetèrent sur l'Athénien.

Celui-ci obligé de s'appuyer pour n'être pas assailli des deux côtés à la fois, dut reculer vers le mur en déviant légèrement, il laissa ainsi à découvert sa sœur et sa fiancée, sur lesquelles tomba en plein la lumière de la torche.

Héléna jeta un cri et glissa sans connaissance sur le sol; Virginia s'avança résolûment au-devant du tyran.

— Aurez-vous le cœur de faire assassiner ainsi ce jeune homme? Eh bien! je tomberai avant lui.

Et elle se précipita entre Cinéas et les gladiateurs.

— Halte! cria Néron, malheur à vous si vous faites une égratignure à cette splendide apparition! Par l'Olympe, c'est la chaste Diane en personne!

Et il tira brutalement à lui la jeune Gauloise qui, à la clarté rouge de la torche, soutint sans trembler son cynique et féroce regard.

Cinéas, pour se défendre, avait dû se découvrir le visage; mais Néron ne faisait plus aucune attention à lui; il semblait absorbé par la contemplation de celle qu'il avait appelée la chaste Diane.

Cinéas, dans l'espoir de n'avoir pas été reconnu encore, se couvrit de nouveau le front et resta immobile, mais toujours armé attendant l'événement.

Néron ne pouvait détacher son regard fasciné de ce pur et noble

visage, qui lui révélait une dignité et des grâces pudiques auxquelles il n'était point habitué :

— Dieux immortels! s'écria-t-il enfin, je n'ai jamais rien vu de si parfait. Viens, qui que tu sois, créature céleste; viens partager l'empire de l'univers! Tu ne me réponds pas?... Ta lèvre se plisse avec dédain et tes yeux se détournent!... Viens, je t'en supplie; oublie que je puis commander et ne vois en moi qu'un simple mortel qui t'adore, un pauvre artiste si tu veux, mais un artiste de quelque talent, j'ose m'en flatter.

En prononçant ces mots, sa voix devenue suppliante, avait une intonation douce et presque hésitante que ses compagnons de débauche ne lui avaient jamais connue. Leurs regards étonnés se demandaient les uns aux autres si ce cœur égoïste connaissait enfin l'amour, fleur chimérique à laquelle aucun d'eux ne croyait, les voluptés faciles en ayant étouffé le germe chez eux, avant qu'elle eût pu s'y épanouir.

Virginia restait muette, rouge d'indignation, mais intrépide et le sourire aux lèvres.

Néron, à la surprise croissante des spectateurs, tendit vers elle une seule main, une main qui paraissait frémir.

Mais dès que la jeune fille eut senti le contact de cette main, elle se rejeta en arrière comme en sursaut et chercha de nouveau un refuge derrière Cinéas.

— Désarmez-le, cria Néron, c'est peut-être son père ou son frère; il ne faut pas contrister cette belle.

L'Athénien, se voilant toujours d'une main soutint le second choc des gladiateurs comme il avait soutenu le premier. Le fer résonnait sur le fer et faisait jaillir des étincelles; mais le résultat ne pouvait être douteux, et si les assaillants avaient eu ordre de le tuer, c'en eût été fait de lui depuis longtemps, lorsque surgit, comme sortant du sol, un nouveau combattant qui avait considéré sans être vu une partie de ce qui venait de se passer, et qui s'était glissé comme une ombre à côté de l'Athénien.

Ce nouveau-venu portait l'uniforme de décurion romain et semblait familier avec les combats. En un instant il eut jeté à la renverse, traversé de part en part, un des gladiateurs; l'autre se voyant désormais seul contre deux et que personne du groupe impérial ne venait à son secours, fit un demi-tour sur lui-même et prit la fuite. Ses camarades l'imitèrent, emportant le blessé. L'empereur, non

sans avoir juré par son génie d'artiste qu'il retrouverait la belle inconnue, dût-il remuer pour cela la terre et les mers, ne fut pas le dernier à tourner le dos.

Le premier soin de Cinéas délivré fut de courir à sa sœur que Virginia soulevait déjà et s'efforçait de ranimer. Le second fut de rendre grâces à son généreux auxiliaire, dont les traits lui rappelaient de vagues et confus souvenirs.

— Qui dois-je remercier de mon salut, et de la conservation de l'honneur de ces jeunes dames, qui m'est plus cher que la vie?

— Un officier de l'armée des Gaules, répondit simplement l'étranger; si je puis vous être utile encore, je suis tout à votre service.

L'Athénien réclama son aide un instant de plus pour Héléna; mais la jeune femme était revenue peu à peu de son évanouissement à la voix de Virginia, et lorsqu'elle se fut jetée dans les bras de son frère et de sa future belle-sœur et qu'elle se fut assurée qne ni l'un ni l'autre n'avait aucun mal, elle se trouva subitement remise. Alors l'officier leur conseilla de ne pas s'attarder inutilement dans cet endroit dangereux; car les malfaiteurs pouvaient revenir; lui-même il se déroba à leurs actions de grâces et disparut dans la direction de la porte Ratumène.

Cinéas et ses compagnes n'étaient qu'à une trentaine de pas de la prison Mamertine; ils y arrivèrent par un petit chemin détaché du Clivus de l'Asyle et donnèrent le signal convenu; une porte s'entrouvrit discrètement, l'Athénien prononça à voix basse la formule chrétienne de salutation qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans les prières de la messe.

— *Dominus vobiscum!* — Le Seigneur soit avec vous!

— Et avec votre esprit, répondit une voix.

Et la porte, avec le même silence, fut repoussée sur eux.

Presque au même moment un nouveau signal se fit entendre du dehors, et la salutation chrétienne fut prononcée par un nouvel arrivant. C'était le héros du récent combat.

— Eh quoi! dit Cinéas en lui serrant la main avec émotion, vous êtes chrétien?

— Oui, répliqua le modeste soldat; et vous aussi : je suis donc doublement heureux d'avoir pu vous obliger.

— Mais, reprit l'Athénien, je croyais que les chrétiens ne se battaient jamais, sous aucun prétexte.

— Jamais contre leur souverain, ni pour repousser les assauts

qu'on peut livrer à leur foi; mais pour défendre l'innocence et la faiblesse, comme tout à l'heure, ou pour faire à la patrie un rempart de leur corps, c'est différent. L'armée compte beaucoup de chrétiens dans ses rangs.

— Ah! que je suis charmé de cette explication, dit l'Athénien; elle m'ôte du cœur un poids qui m'oppressait, bien qu'il ne m'empêchât point de solliciter le baptême. Et pourquoi, vaillant frère, avez-vous continué votre route du côté de la porte Ratumène, lorsque votre but était cette prison?

— Je savais bien que tous les hommes sont frères, mais j'ignorais si vous le saviez aussi, et dans cette incertitude, j'ai préféré me cacher même à ceux à qui je venais d'être utile.

— Hélas! répliqua l'Athénien, ces précautions ne sont que trop justifiées. A qui se fier, dans ce temps d'égoïsme, d'espionnage et de délation? Rome languit dans les ténèbres et dans le froid de la mort.

— Mais nous qui vivons, répondit une psalmodie à demi-voix qui sortait des entrailles de la terre et semblait donner la réplique à Cinéas, mais nous qui vivons, bénissons le Seigneur, maintenant et dans les siècles des siècles!

L'Athénien fut bouleversé de cette pensée étrange, et pourtant exacte, que la mort intellectuelle et morale habitait au-dessus de sa tête en pleine atmosphère, et la vie sous ses pieds, dans un cachot qui ressemblait à une tombe.

J.-M. VILLEFRANCHE.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

# REVUE DE LA QUINZAINE

## I

Les conseils généraux viennent de tenir leur session annuelle. Ces assemblées n'ont jamais eu le droit de traiter les questions politiques. Rien de plus juste, de plus rationel que cette interdiction. Si la politique pouvait prendre un pied dans les conseils généraux, elle en aurait bientôt pris quatre; les affaires départementales y perdraient beaucoup, et les affaires générales n'y gagneraient rien. On l'a vu à d'autres époques. La loi déclarait alors, comme aujourd'hui, que les questions locales de l'ordre administratif et financier, — ce qui est très vaste, — relevaient seules du conseil départemental. Mais, sous divers prétextes, particulièrement sous celui d'émettre des vœux, on empiétait sur le terrain réservé : le terrain politique. Qu'en sortait-il? Des discussions oiseuses, des querelles, un peu de renommée pour certaines individualités tapageuses ; mais nul profit, ni pour le département, ni pour l'État, ni pour aucun principe. Les journaux, ceux, du moins, et ils sont nombreux, qui, n'ayant pas d'idées vivent de bruit, regrettent qu'il n'en soit plus ainsi; ils reprochent avec amertume au gouvernement, c'est-à-dire à ses représentants directs et indirects, les présidents et les préfets, de ne point tolérer que les conseillers généraux, gros de propositions politiques et de discours, puissent se soulager en prenant un biais quelconque. Loin de nous associer à ces plaintes, nous les blâmons. Tout corps délibérant doit rester dans la limite de ses attributions : c'est pour lui le seul moyen d'être ou de devenir influent, utile et fort.

Il est certain, par exemple, que si les conseils généraux se jetaient dans la politique au lieu de s'occuper des affaires départementales, le gouvernement et tout le parti conservateur seraient beaucoup plus disposés à rétrécir le cercle de leur action qu'à l'étendre. Et cependant il est fort à désirer que cette action soit étendue. Le conseil général n'a pas le rôle qu'il faudrait lui donner. Il peut toucher à bien des choses et exercer, d'après la loi, un contrôle assez étendu ; mais le

droit de décider lui manque souvent, et le moyen même de contrôler lui fait en partie défaut. La brièveté de sa session annuelle suffit à prouver que sa besogne est trop abrégée. Le préfet devrait relever de lui, et, tout au contraire, il n'est, en réalité, que l'auxiliaire du préfet. De là son effacement toujours, et son impuissance souvent. Il en sera ainsi tant que nous n'aurons pu obtenir la décentralisation, c'est-à-dire le droit pour la France de n'être pas administrée par des bureaucrates casernés dans Paris. C'est un but auquel nous ne touchons pas. Il y faut arriver cependant pour trouver le salut. La constitution de 1852, que son auteur a déclaré perfectible, ne sera vraiment perfectionnée que si la décentralisation y peut entrer.

Après avoir loué le gouvernement de la fermeté qu'il apporte à maintenir les conseils généraux sur leur véritable terrain, celui que leur assignent la loi, le bon sens et l'intérêt du pays, il convient d'ajouter que ses propres représentants n'ont pas toujours scrupuleusement respecté les règles qu'ils appliquaient. Les ministres, les membres du conseil privé, et d'autres personnages moins bien placés, mais encore importants, se sont plus d'une fois permis d'adresser des discours politiques aux conseils dont un décret impérial leur avait donné la présidence. On a vu de simples préfets glisser sur cette pente. L'exemple était dangereux et pouvait ouvrir la porte à de graves abus. Le gouvernement l'a évidemment compris, car ces sortes de discours sont devenus fort rares. Si la politique, cette année encore, s'est risquée dans quelques harangues d'ouverture, elle ne l'a fait qu'incidemment, sous une forme discrète, à titre d'élan dynastique ou patriotique, et comme *mot de la fin*, car le mot de la fin est maintenant obligatoire partout.

Notons ceux de ces discours que les adeptes de la presse ont étudié dans le but d'y trouver des révélations sur l'état général des affaires européennes, en d'autres termes, sur la question de paix ou de guerre.

M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur, a ouvert la session du conseil général de la Côte-d'Or en montrant la situation sous l'aspect le plus riant; il a célébré le succès de l'emprunt, fait entrevoir l'achèvement des chemins vicinaux et promis le maintien de la paix. Malgré certaines expressions de nature à donner une assurance pacifique, une allure assez belliqueuse, le ton général écartait l'idée de guerre et les optimistes ont pu croire à la prolongation indéfinie de « nos bonnes relations avec toutes les puissances. »

Au même moment, M. le maréchal Niel, ministre de la guerre, tenait aux conseillers généraux de la Haute-Garonne un langage moins rassurant. Il se prononçait, sans doute, pour la paix et faisait espérer sa durée, mais il prenait, en outre, grand soin d'ajouter que la France possède une armée excellente, animée du meilleur esprit, des arsenaux bien remplis, un armement supérieur, de grandes ressources financières, tout ce qu'il faut enfin pour que l'on puisse fièrement affirmer que nulle autre puissance n'est aujourd'hui en meilleure situation pour faire, à son gré, ou la paix ou la guerre. On a généralement trouvé que ce ton n'était pas des plus plus pacifiques. Nous sommes de l'avis général.

Voici le discours de M. Rouher. Nul autre ne saurait être aussi important. Le maréchal Vaillant n'a probablement donné que ses propres impressions, le maréchal Niel n'a pu se défendre d'être avant tout ministre de la guerre et d'étaler avec une légitime complaisance nos ressources militaires, ressources que son administration active et intelligente a si largement développées. Mais le ministre d'État, le représentant le plus autorisé de la politique impériale n'a dû ni parler à peu près au hasard, ni céder à des entraînements personnels. M. Rouher n'a été, en effet, sur la question de paix et de guerre, ni banal, ni vague, ni indiscret ; il ne l'a pas touchée. Afin qu'on ne pût l'accuser d'en dire trop, il n'a rien dit du tout. Son discours, comme président du conseil général du Puy-de-Dôme, a été tout à fait local. Jamais ministre de l'empire n'a mieux respecté la loi qui interdit la politique aux conseils généraux.

Le ministre des finances, M. Magne, a été aussi d'une discrétion parfaite dans le conseil général de Dordogne; mais à la fin de la session, il y a eu un banquet où le lauréat de l'emprunt a pris sa revanche. Après avoir glorifié le régime impérial, depuis le Deux-Décembre inclusivement, jusqu'au jour où nous sommes, il a ajouté :

« Messieurs, permettez-moi de vous dire encore quelques mots qui ne vous paraîtront pas déplacés dans la bouche d'un ministre des finances, s'adressant aux représentants de l'agriculture.

« Je vous propose de boire à la paix ! Ce sont les forts qui ont surtout le droit d'être pacifiques. Or, messieurs, la France est forte, *forte par les hommes, forte par les armes, forte par l'argent, forte par le patriotisme.* Tout le monde reconnaît qu'elle est *merveilleusement préparée pour la guerre;* j'aime mieux vous dire qu'elle est tout aussi merveilleusement préparée pour les travaux utiles de la paix. La paix sera durable, car

l'Europe en a besoin, car l'Empereur la désire, car la France est assez puissante pour la supporter sans crainte d'être accusée de défaillance : car, et c'est la meilleure de toutes les raisons, personne, ainsi que l'a dit l'Empereur, n'a ni intérêt ni motif de la troubler. »

Ce toast à la paix, eût parut suffisamment pacifique dans la bouche du ministre de la guerre, mais, porté par le ministre des finances, on lui a trouvé une intonation belliqueuse. C'est l'impression qu'il doit produire sur quiconque l'examinera de près ; car si les phrases aboutissent à la paix, les déclarations vont à la guerre. Par exemple, quand M. Magne parle des bonnes dispositions de toute l'Europe, il dit simplement une banalité, que bien des faits viennent chaque jour démentir. Ce n'est donc là qu'une parole vague et sans véritable portée. Tout au contraire, lorsqu'il énumère les ressources de la France et la montre *merveilleusement préparée à la guerre*, il avance un fait positif, précis, dont chacun, chez nous et à l'étranger, peut se rendre compte. Nous sommes convaincus qu'on ne s'y est mépris ni à Berlin, ni à Saint-Pétersbourg.

Au total, les derniers discours des ministres, sans rien apprendre à personne, ont confirmé les appréhensions de conflit qui règnent en Europe depuis deux ans. Serait-ce parce que nous sommes prêts et que l'on doit nous soupçonner de vouloir utiliser nos préparatifs, que la Prusse et la Russie affectent de repousser toute idée de guerre et prennent des mesures pacifiques ? Toutes deux annoncent officiellement la résolution de désarmer. Déjà, il y aurait commencement d'exécution. Le télégraphe nous a apporté le même jour de Saint Pétersbourg, un ukase, et de Berlin un décret, destinés à prouver que l'empereur de toutes les Russies et le futur empereur d'Allemagne ne songent nullement à faire parler la poudre. Néanmoins, certaines gens persistent à croire qu'il n'y a rien de changé dans la situation. L'ukase russe, disent-ils, et les décrets prussiens n'ont pas une sérieuse portée. Voici leurs preuves :

Avant la guerre de Crimée, le service militaire était de *vingt ans* en Russie. Depuis lors il a été réduit à quinze ans. Or l'ukase se bornant à renvoyer dans leurs foyers les hommes qui ont déja treize ans de service, la réduction de l'armée russe sera minime. De plus, cette mesure n'atteint ni la garde, ni la division militaire de Varsovie. Enfin il y a même pour les autres corps des restrictions qui peuvent rendre l'ukase à peu près illusoire.

Ces observations ne sont vraiment pas sans valeur, elles prouvent

sans contredit, que le czar conservera, après ce *désarmement*, assez de troupes pour entrer immédiatement en ligne et attendre, sans trop de péril, les nouvelles levées.

La Prusse n'est pas moins prudente. Le gouvernement de S. M. Guillaume renvoie les *réserves*. C'est une réduction de cent mille hommes, a-t-on dit. Pardon, cela signifie simplement que les hommes ayant encore cinq mois de service à faire dans la réserve passent dans la landwehr. Ils ne cesseront pas d'être à la disposition du ministre de la guerre. Seulement au lieu d'être immatriculés dans les régiments de réserve, ils le seront dans la landwehr dont ils augmenteront la solidité. Les partisans de la paix ont le droit de désirer de plus solides garanties.

Ces garanties, la Prusse les donne, s'empresse-t-on d'ajouter : elle ajourne de trois mois l'appel des recrues de cette année. La belle affaire, répliquent les pessimistes, ces recrues restent à la disposition du gouvernement, il suffira d'un ordre royal pour appeler dès demain sous les drapeaux les hommes que le décret d'aujourd'hui laisse dans leurs foyers. Il faut ajouter que le cabinet de Berlin trouvera dans cette mesure, outre l'occasion de se déclarer pacifique, l'avantage de réaliser une notable économie et de laisser des bras à l'agriculture.

Une autre objection, plus grave encore, peut être élevée contre les mesures prises à Saint-Pétersbourg et à Berlin. Il est de règle aujourd'hui de parler *désarmement* et même de désarmer officiellement sur le papier quand on veut la guerre et qu'on la tient pour imminente. Avant la campagne de Crimée, nous parlions beaucoup de désarmer en France et, véritablement, nous y songions peu. Le Piémont joua le même jeu en 1859 contre l'Autriche, et il eut notre concours. Oui, il fut alors établi officiellement à Paris comme à Turin que l'Autriche voulait absolument la guerre, tandis que la France et les subalpins, ses protégés, aspiraient au maintien de la paix. M. de Bismark n'était pas homme à oublier de tels précédents. Il exécuta à son tour, en 1866 la comédie du désarmement et sut se montrer supérieur à ses devanciers. Il désarmait encore la veille de son entrée en campagne. Ce qui ne l'empêcha pas d'avoir tout son monde sous les armes, avec des fourgons bien garnis, des arsenaux bien remplis et d'arriver partout le premier. Le beau de son jeu, c'est que l'Autriche elle-même y avait eté prise. Sans croire précisément qu'il désarmait, elle croyait, au moins, qu'il n'armait guère. Il fallut Sadowa pour lui ouvrir les yeux. C'était un peu tard.

Que le Prussien fût heureux de répéter ce beau tour, nous n'en doutons pas ; mais nous le trouvons naïf de tenter si vite et contre la France cette répétition. Il pourra désarmer et nous pourrons désarmer également, si le jeu diplomatique exige cette plaisanterie ; mais qu'il tienne pour assuré que notre désarmement sera comme le sien, de ceux qui n'empêchent pas d'être prêt et bien prêt au moment opportun.

Terminons en notant que malgré les ukases et décrets pacifiques de Saint-Pétersbourg et de Berlin les préparatifs de guerre continuent partout avec une fébrile activité. On s'exerce dans les camps, on développe les forteresses, on fait encore des canons et des fusils, on encombre les magasins militaires ; enfin on forme des alliances. Naturellement, sur ce dernier point le public, les journaux, et même la plupart des personnages politiques ne peuvent avoir que des bruits. Mais ces bruits, s'ils ne disent pas exactement les choses, indiquent au moins l'activité du monde diplomatique. L'attitude de l'Italie donne lieu à de nombreuses rumeurs. Il est hors de doute que Victor-Emmanuel et ses ministres ont demandé Rome à la France pour prix du concours des régiments de Custozza. Il est à craindre que cette proposition n'ait pas été repoussée aussi vivement qu'elle aurait dû l'être ; mais, en somme, d'après les plus sérieuses informations, elle l'a été, et même assez nettement pour que M. Menabrea et son roi n'y puissent plus revenir. Dans le premier moment, les Italiens ont probablement parlé de se donner à la Prusse. Le bruit en a couru et peu de gens se sont défendus d'y croire. Aujourd'hui il est déclaré apocryphe et l'on assure qu'en cas de conflit entre la Prusse et la France, l'Italie ne pouvant se décider à l'ingratitude envers d'anciens alliés, restera neutre. Si la reconnaissance des Italiens était contre eux notre seule garantie, nous ne serions guère rassurés ; mais les politiques de Florence savent trop bien que leur hostilité les perdrait pour ne pas rester tranquilles. Ils se résigneront même à nous suivre et à respecter Rome, si nous le voulons bien.

Quant à nos affaires intérieures, après la session des conseils généraux je ne vois guère à mentionner que des procès politiques : procès de presse et procès sur l'exercice du droit de réunion. Les premiers sont nombreux, et si l'on en croyait les journaux de l'opposition, depuis les libéraux dynastiques jusqu'aux apologistes de 93, tous seraient maladroits, injustes, iniques. Nous ne sommes nullement disposés à ratifier de tels jugements. Que le gouvernement soit trop enclin à poursuivre les journaux, nul n'en peut douter, mais qu'il les

poursuive toujours sans raison, nul ne peut réellement le penser. Avec ce parti pris de donner constamment tort à l'autorité, on arrive à compromettre dans les esprits toute notion du droit, et l'on prépare le triomphe des doctrines du parti ultra-révolutionnaire sur la liberté illimitée de la presse. Les feuilles, qui tout en faisant de l'opposition prétendent rester fidèles à la cause de l'ordre, devraient songer à cette conséquence.

Quant au droit de réunion, il faut reconnaître que si l'interprétation gouvernementale de la dernière loi tend à l'annuler, l'interprétation libérale fait disparaître les limites que le législateur, à tort ou à raison, a voulu poser. Et comme des deux côtés on invoque le texte même de la loi, il convenait que la question fût soumise aux tribunaux. Lorsque la Cour de cassation aura prononcé, le gouvernement et les individus auront une règle et les scènes de Nîmes ne pourront pas se répéter. La poursuite de ce résultat vaut bien un procès sans doute, et même deux.

EUGÈNE VEUILLOT.

# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**JOURNAUX — REVUES — LIVRES**

## I

Jamais les fabricants de fausse métaphysique n'ont plus fait gorges chaudes de cette figure de rhétorique qu'on appelle « l'hypothèse », et jamais il ne s'en est fait une plus grande consommation qu'au dix-neuvième siècle. Dieu sait pourtant si l'antiquité avait l'imagination paresseuse et le goût difficile !

Non ! jamais contes bleus n'ont tant fait de ravages que de nos jours Un monsieur, à qui son obscurité pèse, fait-il exécuter des fouilles dans quelque champ sans rapport de son domaine ? Aussitôt, des amis dévoués l'écrivent aux gazettes, et, huit jours après, on annonce au « monde savant » que ledit monsieur « vient de reculer les premiers âges du monde. »

N'effrayons pas ceux qui voudraient marcher sur ces nobles traces, et « reconstruire, eux aussi, la synthèse initiale de l'humanité. » L'opération est des plus simples : on cueille, à sept, huit ou dix mètres de profondeur, des éclats de cailloux, puis en présence des autorités locales, on les insère dans une boîte vitrée. — *Nota benè*. — Une étiquette est de rigueur.

Dès lors, vos petites pierres passent à l'état de manitous. Un directeur un sous-directeur, trois inspecteurs, quatre conservateurs, dix gardiens, sont rentés pour en être les vestales, et contrôler les passeports des adorateurs.

Je viens de parler des étiquettes ! A elles seules, elles méritent le voyage de Saint-Germain (1). C'est là que règne, dans une salle fraîchement décorée, le dogme des haches en silex. Un caillou fendu en amande, grand comme la main, comme le doigt. comme l'ongle, s'appelle dans le bassin de la Somme, une *langue de chat ;* mais à Saint-Germain, c'est une « hache des temps préhistoriques, » quelque chose comme « le sabre de nos pères. » Quant aux fragments qui ne sont pas ellipsoïdes, on les gratifie d'étiquettes comme celles-ci : « Instrument de forme exceptionnelle ; — Instrument d'un usage inconnu ; — Bâton de commandement à un trou ;

(1) Plusieurs salles du palais ont été consacrées à la réunion de tous les objets « contemporains de l'*âge de pierre*. »

— Bâton de commandement à deux trous; — Flèches de forme particulière; — Oiseau qui nage; — Oiseau qui ne nage pas: — Tête humaine; — Ours; — Singe de profil; — Singe de face; — Figures à déterminer, etc., etc. »

Niera-t-on, maintenant, les mérites particuliers du musée de Saint-Germain?

Eh bien! c'est après avoir examiné ces antiques tessons de bouteilles, qu'on écrivain du *Moniteur* s'écriait : « Une nouvelle antiquité s'est ouverte devant nous : elle a reculé les premiers âges de l'humanité à une époque *incommensurable*. L'antiquité des hébraïsants et des égyptologues est de l'histoire contemporaine, et l'Orient n'est plus la terre obligée des vieilles choses; nous avons retrouvé chez nous nos ancêtres antéhistoriques. L'histoire et la légende contredisent cette découverte indubitable et marchent à rebours; l'âge d'or n'est pas en arrière, mais *en avant*, EN AVANT. La théorie du progrès, nouvelle, cesse d'être une intuition, une induction hardie de nos derniers travaux; *elle ressort et repose sur le caillou cassé*, premier terme, et l'Exposition universelle, dernier terme (1) !!! »

Disons, comme circonstance atténuante de ces naïvetés, que le signataire est un libre penseur : il faut être, en effet, un rationaliste farouche, pour professer ce culte de l'hypothèse. Quand on cesse de croire à la divinité du Christ, on défend avec frénésie le dogme des haches en silex : c'est irrésistible.

On aurait tort de se méprendre sur la portée de nos paroles. Nous ne voulons pas plus faire le procès de la science anthropologique que celui de tout autre : elle a, parmi nous, de nombreux et dévoués fidèles. Et, d'ailleurs, à toute investigation sincère, à toute recherche loyale, nous ne marchandons jamais nos sympathies ni nos respects. Mais, lorsque les conclusions de la science, au lieu d'être prudentes, sont impertinentes et grotesques, qui nous blâmera de ne les point prendre au sérieux?

Je le dis sans détour : si l'on ne regimbe contre cet esprit de crédulité audacieuse dont le rationalisme est le propagateur enragé, je ne sais plus où l'on s'arrêtera. Vous verrez que le doute le plus timide nous sera formellement défendu.

## II

Voici pourtant un libre penseur qui vient d'écharper, de la belle façon, tous ses confrères (1). Ce grave musée de Saint-Germain, M. Jules Denizet l'abreuve d'épigrammes et lui décoche des flèches qui n'ont aucun

(1) *Moniteur universel*, Article sur l'*Anthropologie*, par M. le docteur Bertillon.

(1) *Les Mensonges de la Science*. Brochure in-18 de 36 pages. Paris, Librairie du *Petit-Journal*.

rapport avec celles des vitrines. Les outils en jade, en silex, en obsidienne, le font sourire de pitié : il persiffle surtout les interprétateurs. Et, pour montrer de quelle confiance on doit honorer ces savants, qu'ils étiquètent des cailloux ellipsoïdes, ou qu'ils déchiffrent des hiéroglyphes, il reproduit ces anecdotes significatives :

« C'était en 1840, je crois, il s'agissait de traduire une inscription carthaginoise. Le général Duvivier avait donné cette version : « *Ici repose Amilcar, père d'Annibal, comme lui cher à la patrie et terrible à ses ennemis.*

M. de Saulcy, — depuis sénateur, — soutenait cette autre version : « *La prêtresse d'Isis a élevé ce monument au Printemps, aux Grâces et aux Roses, qui charment et fécondent le monde.* »

Les deux savants s'entêtant chacun dans sa traduction, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres se vit contrainte de nommer un expert, dont voici la version :

« *Cet autel est dédié au dieu des Vents et des Tempêtes, afin d'apaiser ses colères.* »

« Tout le monde se rappelle ce vase de faïence vulgaire orné de cette inscription :

MVST
ARDADI
JONIS

dans laquelle un de nos Champollions put lire couramment que ce vase servait à contenir les parfums qu'on brûlait en l'honneur du dieu Jupiter, et qu'un épicier lut bien plus couramment : *Mustarda Dijonis*, Moutarde de Dijon.

« Un jour, un voyageur présenta à Champollion un papyrus de sa façon, tout couvert d'ibis, de scorpions, de pharaons, etc. (ceci se passait vers 1820).

— Pouvez-vous me déchiffrer cela? dit le mystificateur au savant.

— Parbleu, répondit tout aussitôt Champollion, c'est un *Edit de Ramsès* III *sur le commerce des blés!...* »

Nous ne sommes pas en mesure de délivrer à ces anecdotes un certificat d'authenticité; mais tout le monde peut en citer de semblables.

Nous connaissons, nous, un collége de province, qui possède un professeur affligé de la monomanie archéologique. Chaque année, si ses élèves ont été bien sages, il les arme de pelles, de pioches, etc., et leur fait exécuter des fouilles dans un ex-camp romain. — (Tous les colléges ont un camp romain dans leur voisinage : c'est de fondation). — Or, la veille de la fête, les mauvais sujets de l'école, — cet âge est sans pitié, — ne manquent jamais d'aller enfouir audit lieu sept ou huit livres de vieille ferraille, que leur a fournies un brocanteur discret. Le lendemain, on

exhume avec conviction des « fers de lances, » des « débris de casque, » des « fragments de boucliers, » des « coupes, » des « amphores, » et, deux ou trois jours après, sur un rapport du fortuné professeur, on place au Musée archéologique ces « antiquités romaines » avec tous les honneurs dûs à leur grand âge.

IV

M. Jules Denizet, qui repousse, au nom du « bon sens, » les théories géogéniques officielles, est, nous l'avons dit, un libre-penseur. Pis que cela, un matérialiste décidé :

« L'homme sur terre, écrit-il, joue un rôle assigné par avance, comme l'infusoire, comme la plante jouent leurs rôles sans savoir à quoi ils aboutissent. Matérialisme, la vérité est là.

« L'idéalisme et le spiritualisme qui flattent notre sot amour-propre, notre orgueil, notre vanité, n'ont jamais produit que des mensonges.

« Nous allons, c'est un fait certain, où? C'est ce qu'il ne nous est pas encore permis de connaître. »

Comment, avec des croyances aussi... fantaisistes, M. Denizet pouvait-il invoquer le « bon sens? » Cela nous intriguait : car le matérialisme accuse chez celui qu'il talonne une invincible prédisposition à l'hypothèse. En continuant notre lecture, nous trouvâmes l'explication de cette énigme. Si M. Denizet répudie les concepts *a priori* des anthropologistes, c'est parce qu'il veut mettre en circulation des hardiesses qui feraient frissonner les moins circonspects de ses adversaires. A la rigueur, on peut admettre certaines inductions des anthropologistes de Saint-Germain. Il est incontestable, par exemple, que telles pierres d'Abbeville ont été vraiment taillées par un homme et remontent à une époque assez reculée. La fameuse mâchoire de Moulin-Quignon est bien une mâchoire humaine authentique (1); de vrais instruments en silex ont été trouvés surtout dans les *kjækkenmœddings* et les tourbières du Danemark, dans les ruines des *cités lacustres* de la Suisse et dans les cavernes à ossements.

Mais que dire du sceptique M. Jules Denizet, qui vient nous affirmer que tous les fossiles, — à quelque profondeur qu'ils se rencontrent — sont tombés de la lune ? ?... On peut vérifier, page 36. Instruments fossilisés, restes d'une race sélénienne que tout cela! Ne riez pas : il est clair comme le jour que les menhirs de Bretagne sont d'origine extra-terrestre; les dessins dont ils sont ornés trahissent évidemment la main-d'œuvre d'un sculpteur sélénique ou sélénien — (l'un et l'autre se disent). Voulez-vous connaître, en quelques mots, la théorie des chûtes lunaires? Voici : « La terre a un diamètre quatre fois plus vaste que la lune, et vue

(1) Mais point antéhistorique, M. Elie de Beaumont l'a bien prouvé.

de celle-ci, celle-là apparaîtrait, à une atmosphère égale, seize fois plus grande que ne nous paraît la lune. Tout devant être dans des proportions analogues, les marées d'eau devaient être sur la lune seize fois plus fortes qu'elles ne le sont sur la terre. Or, si nous admettons nos marées à 10 mètres, celles de la lune, au moment de sa venue, ne devaient pas être moindres de 160 mètres d'élévation, — presque cinq cents pieds! »

Ainsi sollicitées, les mers et, à plus forte raison, l'atmosphère de la lune ont dû se livrer à des excentricités si violentes qu'une scission a été inéluctable. Aussitôt les montagnes, les rochers, les boues, les eaux, l'atmosphère, les organismes fossilisés, les haches en silex et tous les bibelots du musée Saint-Germain se sont précipités sur la terre, ceux-ci pour embellir le séjour de l'homme ; et ceux-là pour faire divaguer les savants. Ainsi s'expliquent les rochers de Fontainebleau, et les cromlechs du Morbihan, qui remontent, — on voit cela d'ici, — au déluge de pierres de Deucalion.

M. Jules Denizet, il faut l'avouer, n'est pas l'inventeur de cette théorie « scientifique. » Il ne fait que copier M. d'Espiard de Colonges qui lança dans le public, il y a deux ans, un très-gros livre où le disciple a largement puisé (1).

Ne nous moquons pas trop du système de ces deux « savants : » il a provoqué, ces jours derniers, d'intéressantes polémiques (2). A M. Victor Meunier, rédacteur de l'*Opinion Nationale*, qui parlait sans respect de son système, M. Denizet a répondu par des arguments *ad hominem* : — Excentriques, mes théories! Et les vôtres, compère! Et votre « origine simienne de l'homme! » — Sur le coup, M. Victor Meunier a bondi : — « Comment! J'aurais soutenu cette ineptie, j'aurais écrit que le gorille est l'ancêtre de la race humaine! Jamais! Jamais! Tout le monde reconnaît que cette thèse est l'apanage de la fausse science! »

Allons! l'aveu est exquis. Et nous, naïfs, qui regardions ces deux augures comme des « simiens » convaincus!

## V

Si du Musée de Saint-Germain, nous allons au Musée du Louvre, nous aurons peut-être lieu de signaler le même arbitraire dans les conjectures. On sait que l'administration du Louvre vient d'ouvrir au public une entrée vraiment monumentale et digne de ce grand édifice. Du pavillon Denon, on pénètre dans une galerie du rez-de chaussée, ajourée par de grandes fenêtres, dans l'entre-deux desquelles se dressent des Hermès pris dans leurs gaînes. Sous une immense voûte, que scindent quatre arceaux, des escaliers se développent : un, immense, l'Escalier d'honneur,

(1) *La Chute du Ciel*, par M. le baron d'Espiard de Colonges. Paris, Dentu.
(2) Voir *l'Opinion nationale* du 25 août.

donnant accès aux galeries du premier étage ; l'autre, géminé, descendant à droite et à gauche, aux galeries des Antiques. L'escalier inférieur est bordé de deux rangs de tombeaux, d'urnes en marbres et de fûts de colonnes. Au bout de cette galerie, on entre dans la nouvelle salle des Empereurs romains. L'ordre chronologique a été rigoureusement observé. César-Auguste commence la série, qui se termine par les Augustules du Bas-Empire.

Par malheur, beaucoup de ces bustes sont d'une authenticité douteuse. Vous avez vu celui de l'empereur Vitellius, cette tête d'*hèlluo* dissolu, dont les yeux et la bouche dénoncent la voracité bestiale. Il est classique. A vingt pas, les numismates et les esthéticiens reconnaissent, sous ce masque sensuel, le César dont le plus grand exploit fut la découverte d'un plat monstrueux. Admirez-le, mais n'allez pas chercher son origine dans la nuit des temps : il date du seizième siècle.

## VI

Faut-il généraliser ? Nous retrouverons partout ces témérités conjecturales ? M. H. Vigne, dans l'*Illustration*, nous en donne des exemples convaincants :

« Il n'est pas bien sûr, dit-il, que nous ayons un marbre de Cicéron lui-même. Il existe un buste célèbre qui a appartenu à la famille Mattei, à Rome, et qui portait au-dessous de la poitrine le nom du fameux orateur. Vous le connaissez ; la tête est fière, le nez allongé, les lèvres serrées et la verrue ne fait pas défaut sur le nez... Acceptons donc le buste de l'orateur romain. Seulement, il y a de lui une médaille frappée à Magnésie ; elle donne son portrait et, qui plus est, son nom en légende ; or, Cicéron s'y montre avec les sourcils épais, les lèvres épaisses et le nez épaté.

« Il faut croire que le graveur et le statuaire n'ont pas vu l'homme de la même façon, ou plutôt que le savant iconographe qui, le premier, a nommé ce buste du nom de Cicéron était un homme des plus ingénieux. »

Voulez-vous savoir pourquoi les savants ont fait un Sénèque d'un autre buste à la tête austère, aux longues mèches de cheveux, à la barbe mal soignée, à la bouche édentée et aux yeux caves ? « Parce que, dit M. Visconti, on y remarque cette espèce de négligence philosophique qui convient si bien à la dernière partie de la vie de Sénèque. » Et c'est tout ! On voit que pour devenir un bon iconographe, il est avant tout nécessaire d'être un homme d'esprit. Le duc d'Orléans, le régent, en était un ; aussi est-ce à lui que nous devons le portrait de Mécène. Un jour, on lui apporte une améthyste représentant un portrait d'homme et signée du nom du

graveur Dioscoride. La figure était expressive : « — Tiens ! cela doit être Mecœnas ! » fit le régent. Et la pierre fut baptisée du nom de Mecœnas. Par quelles raisons? — Vous êtes bien curieux ! Depuis, tous les bustes, tous les marbres auxquels on trouve un air de famille avec la fameuse améthyste, reçoivent le nom du favori d'Auguste.

On ne peut se faire une idée du nombre des bourgeois de Rome dont les bustes, déterrés dans les villas Pamphili ou Borghèse, sont devenus des Fabius et des Scipions. Les fouilles d'Herculanum ont eu l'intelligence de fournir le portrait, partout introuvable, d'Annibal. Mais comment ?

Suivez bien ce raisonnement : à quelques pas de là, on avait trouvé le buste de Scipion l'Africain !...— Eh bien? — Eh bien ! est-ce qu'Annibal et Scipion peuvent aller l'un sans l'autre? Si le premier trouvé est le vainqueur de Zama, le second, nécessairement, doit-être le vaincu. Pas n'est besoin de médaille, ni de pierre gravée pour constater l'identité : la logique et l'imagination suffisent. Mais cette tête de Scipion, comment l'a-t-on reconnue? Ah ! ceci est tout une histoire.

Des ouvriers exhument, un jour, près de Liternum, une tête antique. Ne pas en faire aussitôt celle de Scipion, c'eût été le comble de l'extravagance : Liternum fut le dernier séjour de l'Africain; Messieurs les iconographes ne pouvaient pas admettre qu'un autre buste eût osé s'y égarer. On en fait donc un Scipion. Mais voici que l'histoire se corse. Il y a trente ans, un de ces antiquaires pour qui rien n'est sacré, flairant, dans une auberge, le mécanisme d'un vieux tourne-broche, trouve, en guise de contrepoids, le Sosie du buste de Liternum. Même tête, même expression et mêmes traits. La trouvaille était faite à Rambouillet. Si les savants avaient été fidèles à leur logique, n'auraient-ils pas dû voir dans ce morceau la tête d'un consul romain qui s'était retiré à Rambouillet ? Ce courage, j'ai le regret de le dire, leur manqua. Unanimement, ils le déclarèrent un Scipion authentique. Quelques esprits mal faits osèrent sourire. — N'avez-vous pas honte, leur cria le chœur des iconographes indignés, ne rougissez-vous donc pas d'attaquer l'authenticité de nos bustes? Voyez donc la cicatrice qu'ils portent l'un et l'autre sur le front ! Il est indubitable que l'Africain mêlé à tant de batailles, a reçu quelques blessures !...

Encore une objection : Les têtes de Liternum et de Rambouillet sont absolument chauves. Or, nous dit Tite-Live, Scipion portait une magnifique chevelure flottante; ce n'est pas lui, c'est son oncle, Cnéius Cornélius Calvus, que l'histoire représente orné de calvitie. — Mais à quoi bon insister? La décision est prononcée et l'iconographie, du reste, a horreur de l'inconnu. Elle n'a jamais eu le cœur de laisser un buste sans état-civil.

Ajoutons, nous, que, sur le chapitre des audaces conjecturales, d'autres sciences pourraient lui rendre des points. Témoin cet apologue, que je trouve dans l'*Illustration* : « Il y avait un astronome... chinois, un bon-

homme toujours enfoncé dans son abat-jour vert. Le gouvernement... chinois lui donnait mille francs par planète qu'il découvrait. Il se faisait douze mille francs par année. L'État trouva que c'était trop de mille francs pour un astre de plus numéroté au ciel; il réduisit la somme de moitié, il ne donna plus que cinq cents francs la pièce; l'astronome découvrit 24 planètes par an. Son budget restait donc le même. Il mourut; on lui enleva son abat-jour vert; ce jour-là seulement, on s'aperçut qu'il était... aveugle... »

## VII

Quelle est maintenant la conclusion de tout ceci? Nos lecteurs doivent la pressentir. Nous avons voulu prouver que la science contemporaine, malgré ses airs tapageurs, ne déteste pas du tout l'hypothèse : ce trope n'est pas si démodé qu'elle l'assure. Où donc en serait la science, si l'emploi de l'hypothèse était défendu?

Voilà ce qu'on devrait se dire. Malheureusement, on s'effraie de l'imperturbable aplomb avec lequel nos docteurs récitent leurs centons. Tant d'assurance déconcerte.

A tort, hélas!

Qu'on essaie d'approfondir ces dogmes terribles; qu'on perce ces outres avec une épingle, et vous rougirez alors de vos salamalecs et de vos frayeurs. Ces doctrines si fulgurantes ne sont que de misérables verroteries. Les divagations les plus invraisemblables, les paralogismes les mieux caractérisés ont fourni les mots de tel apophtegme qui fait si majestueusement son chemin dans le monde. Bref, point de système qui ne s'échafaude sur des conceptions vacillantes.

Ecoutez Proudhon, l'implacable logicien, parler, avec sa rudesse habituelle, d'une science très-positive, la chimie :

« Au point de vue des principes, la chimie a besoin d'une extrême tolérance, puisqu'elle n'est possible qu'à la condition d'un certain nombre de fictions qui répugnent à la raison et à l'expérience, et qui s'entre-détruisent (1).

Est-ce que, par hasard, nous prendrions un malin plaisir à constater dans le domaine scientifique ces irrégularités d'origine?... Nous serions plutôt disposés à en gémir. Nous désirons, au contraire, voir de plus en plus disparaître des sciences humaines les contingences, sans espérer évidemment, qu'on arrive jamais à l'absolu.

Mais, en écrivant ces pages, nous avons voulu surtout répondre aux pîtres savants qui, pour mieux abaisser les vérités morales, éprouvent le besoin d'exalter les vérités scientifiques. Leur conspiration ne nous épou-

1) *Contradictions économiques*. Prol. Paris, Librairie internationale.

vante guère. Qu'ils sachent donc une bonne fois, que le criterium scientifique est le plus variable des criterium ! On peut dilater l'empire de la science, mais quelque étendu qu'il soit, il ne remplira jamais le cœur de l'homme, il sera toujours moins vaste que ses aspirations : seul, le *mens divinior*, seules, les vérités morales sont substantielles, positives et capables de rassasier les âmes.

OSCAR HAVARD.

---

Malgré ses plus vifs désirs, l'auteur des articles si remarqués sur *Notre-Dame-de-Lourdes* s'est vu obligé d'arrêter son travail. Les circonstances qui ont motivé cette interruption n'existeront plus dans quelque jours : M. Lasserre nous promet de donner irrévocablement la suite de *Notre-Dame-de-Lourdes* pour l'un des numéros du mois d'octobre.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

DE MONTCALM EN CANADA, par un ancien missionnaire. 1 vol. in-8° Tournai, CASTERMAN, et Paris, LAROCHE. 1867.

Le 3 avril 1756, une division navale, composée de trois vaisseaux de ligne et de trois frégates, appareillait de Brest. Elle emportait au Canada 1,189 hommes, appartenant au régiment de La Sarre, aux ordres de M. de Sénézergues, et de Royal-Roussillon commandé par le chevalier de Bernetz. Le commandant en chef de ces renforts était le marquis Louis-Joseph de Montcalm-Gozon, ancien colonel d'Auxerrois infanterie, qui avait pris une part glorieuse à la mémorable retraite de Prague, à l'attaque du Col-de-l'Assiette et à la victoire de Fontenoy. M. de Montcalm était accompagné de M. de Lévis, qui fut depuis duc et maréchal de France, et avait pour aide de camp M. de Bougainville, alors capitaine de dragons.

Montcalm débarqua, le 12 mai de la même année, à Quebec. Il y fut reçu avec des transports de joie faciles à comprendre si on songe que depuis deux années déjà la colonie manquait de soldats, de vivres et de matériel de guerre. Le secours envoyé se trouvait bien faible, eu égard aux circonstances; tel quel il pouvait encore, grâce à l'énergie du nouveau commandant militaire et au patriotisme colonial, arrêter les progrès des troupes anglaises et des milices américaines. L'arrivée de Montcalm précédait de quelques jours la déclaration officielle de guerre, qui n'eut lieu que le 17 mai en Angleterre, et en France le 16 juin seulement. La formalité était vraiment inutile : depuis deux ans, en effet, les deux pavillons se trouvaient aux prises. D'Entrecasteaux avait forcé les Anglais à l'évacuation d'un petit fort qu'ils occupaient sur l'Ohio; et ceux-ci n'avaient pas tardé à prendre une terrible revanche dans des circonstances qui furent fatales à Jumonville. L'amiral Boscawen avait traitreusement capturé le *Lys* et le *Dauphin* à la hauteur de Terre-Neuve, et le général Braddock avait essuyé sur les bords de la Monongela une défaite honteuse et sanglante.

Au mois d'août 1756, les généraux Abercrombie et Webb, à la tête de 10 ou 12 mille hommes s'étaient portés un peu avant du fort Lydius ou Édouard, à l'extrémité du lac Saint-Sacrement. Ils paraissaient évidemment se préparer à une invasion prochaine et différée jusqu'à ce moment

sans motifs bien appréciables. Montcalm résolut de les prévenir. Il réunit un petit corps expéditionnaire composé de 1,300 hommes de troupes royales de 1,500 Canadiens et miliciens et de 250 sauvages, et le conduisit à l'attaque des forts Georges et Chouagnen, situés sur la rivière du même nom, qui se déverse dans le lac Ontario. 16 à 1,700 hommes sous les ordres du colonel Mercer défendaient ces deux positions et le fort Ontario sur l'autre rive de la rivière. Le 11 août à la pointe du jour, les sauvages et les Canadiens investissaient le fort Ontario, et dans la nuit du 12 au 13, à minuit, la tranchée était ouverte. Le 14 le colonel Mercier, sans attendre l'assaut, évacua le fort et se replia sur Chouaguen, où il trouvait la mort à deux jours de distance. Dans la même journée, Chouaguen se rendait et livrait aux Français 123 pièces de canon, avec de grands approvisionnements en munitions de guerre et de bouche Cet heureux et brillant succès témoignait du coup d'œil militaire de Montcalm. Il déconcerta le plan de campagne des Anglais : ceux-ci suspendirent leurs opérations et abondonnèrent leurs projets sur Quebec. L'hiver de 1756-1757 s'écoula paisible et au mois d'août de cette dernière année le fort Georges tomba dans les mains des Français.

Ces succès avaient animé les Colons et les soldats d'un nouveau courage. Il n'y avait cependant que peu d'illusions à se faire sur le sort de la colonie si elle ne recevait bientôt des secours efficaces. Les troupes étaient harasséés et les vivres rares ou hors de prix. Montcalm, entouré d'administrateurs corrompus et rapaces, Montcalm endetté et découragé, demandait son rapppel ou de prompts renforts. Il ne cessait de depeindre sa situation sous ses vraies couleurs ; mais personne en France ne paraissait s'intéresser au sort de la colonie et Voltaire écrivait à M. de Montcrif, le 27 mars 1757 « on plaint ce pauvre genre humain, qui s'égorge pour « quelques arpents de neige au Canada. » Passe pour l'auteur de la *Pucelle* dont chacun connaît le patriotisme : mais le roi, mais les ministres, mais le public ! Le roi était aux genoux de la Pompadour ; les ministres feignaient de ne rien savoir et le public restait indifférent. Tout autre était le spectacle que présentait l'Angleterre. La nation, le parlement, le roi se réunissaient dans un sentiment énergique de haine vis-à-vis de la France, et le grand Pitt promettait à son pays et se promettait à lui-même la chute de la Nouvelle-France.

Le marquis de Paulmy fit enfin partir 1,314 hommes du régiment de Berry et quelques recrues. Quelle figure allaient-ils faire, réunis au dix ou douze mille hommes, soldats, colons, sauvages dont Montcalm pouvait encore disposer, tandis que les Anglais comptaient en ligne une trentaine de mille hommes, dont les deux tiers environ de troupes royales ? La journée de Carillon fut cependant des plus glorieuses pour nos armes : « Ah ! quelles troupes que les nôtres, » écrivait Montcalm, le soir même du

combat. « Je n'en ai jamais vu de pareilles. » Quatre mille Français, dont 3,474 soldats venaient en effet de battre d'une façon outrageuse les 6,000 réguliers et les 9,000 miliciens d'Abercrombie. Mais, en somme, l'avantage de la campagne de 1758 était resté aux Anglais. En 1759, deux armées anglaises occupaient l'ouest et le centre du Canada, et 11,000 hommes d'élite agissaient contre Quebec. Ils obéissaient à Wolfe, jeune général à qui l'Angleterre devait déjà la prise de Louisbourg. La petite armée de Montcalm ne résista pas longtemps au choc des grenadiers de Wolfe : La mort des deux brigadiers de Senezergues et de Fontbrune, frappés par les premières balles, avait déjà porté le découragement dans ses rangs. Wolfe lui-même, dès le commencement de l'action, avait été blessé au poignet. A peine engagé dans la mêlée, une balle lui traversa la poitrine, il tomba pour ne plus se relever. Le marquis de Montcalm ne survécut pas non plus à cette journée néfaste. Atteint d'une balle dans les reins, il expira quelques heures après la bataille, dans ces sentiments de piété chrétienne et d'héroisme, qui firent le fonds de sa vie.

J'ai lu avec un vif intérêt l'ouvrage dont j'ai extrait ces détails. Il complète et éclaire à certains égards les belles pages de M. Bancroff. La figure de Montcalm ressort plus noble et plus pure encore de cette étude consciencieuse. On peut dire de cet homme ce qu'on a dit du marquis de Montrose. C'est un héros de Plutarque. L'histoire d'ailleurs ne fait preuve d'aucune molle complaisance. L'indécision du marquis de Vaubreuil, qui gouvernait la colonie et ses mauvais procédés vis-à-vis de Montcalm; la vénalité de l'intendant Bigot, qui, au milieu de la misère générale, sut accroître sa fortune; l'ineptie et la faiblesse du cabinet de Versailles, attirent son blâme et soulèvent sa réprobation.

SAINT-CYR ET JÉRUSALEM : Souvenirs intimes, par le Baron Léon de Maricourt. — E. Maillet, libraire éditeur, 15, rue Tronchet.

Voici un livre écrit au courant de la plume, j'allais dire au courant de l'épée. Son auteur appartient en effet à l'armée française, et c'est en sortant de l'école Saint-Cyr, qu'il s'est rendu en terre sainte, en passant par Chypre, où son père, M. le baron de Maricourt occupait alors le poste de consul de France.

Le sous-titre du livre m'avait donné, je l'avoue, quelque défiance. *Souvenirs intimes.* Quel abus n'a-t-on pas fait, me disais-je, du mot et de la chose, et quelles productions insipides ou impertinentes n'ont pas pris ce prétexte pour s'étaler aux devantures des libraires, et spéculer sur la curiosité d'un public désœuvré! Le ton de bonne foi et de candeur qui règne, dès les premières lignes, dans *Saint-Cyr et Jérusalem*, m'a promptement rassuré. J'ai lu le livre d'un bout à l'autre, sans fatigue, avec plai-

sir même. Il n'est pas jusqu'à ces *souvenirs* redoutés auxquels je n'ai trouvé du charme, parce qu'ils s'incorporent naturellement au récit, et qu'ils ne respirent ni la fatuité, ni l'effronterie. M. Léon de Maricourt a su ne pas faire de ses détails un piédestal, ou une réclame. Ils n'ont pas nui à son œuvre, et dans certains passages, ils lui prêtent même un attrait de fort bon aloi.

Il y a, si je ne me trompe, chez l'auteur de *Saint-Cyr et Jérusalem* l'étoffe d'un écrivain. Il narre avec facilité; et ses descriptions, parfois un peu verbeuses et un peu molles, ne manquent en général ni de relief ni de vivacité. A cet égard, je recommanderai au lecteur les pages où M. de Maricourt raconte son excursion aux ruines de Famagouste. C'est aujourd'hui un village, qui se nomme Varochia et qu'habitent quatre à cinq cents Grecs ou Turcs. Au moyen âge et pendant toute la durée des croisades, ce fut le port principal de Chypre, le point de relâche de tous les navires qui se rendaient en Orient, une ville dont on a évalué la population à six cents mille âmes. Quand les Turcs s'en emparèrent au seizième siècle, ils passèrent toute cette population, d'ailleurs grandement décrue, (60,000) au fil de l'épée, et Famagouste est restée depuis un amas de ruines majestueuses. Les canons qui hérissent encore ses remparts sont ceux qui tonnaient en 1570. « La pile des boulets est à côté de l'affut brisé par les « projectiles; l'écouvillon gît à côté de la pièce... Les embrasures ébrè- « chées, les éclats de pierre, les pièces démontées, celles qui ont reculé « après l'explosion, les boulets semés de toutes parts, les éclats de bombes, « tout donne l'idée d'un combat interrompu. On croit rêver en songeant « que depuis trois cents ans la solitude et le silence de ces remparts ne « sont troublées que de bien loin en bien loin par un soldat turc qui « fume en regardant la mer, ou par une immense volée de corbeaux, qui « s'élève de la ville, tournoie un instant avec un bruit étourdissant, puis « se replonge dans les ruines. »

En somme, M. de Maricourt a fait, et je l'en félicite, un livre aimable et entraînant, un livre qui rappelle beaucoup et instruit à son moment.

ADALBERT FROUT DE FONTPERTUIS.

L'ÉGLISE DE SAINT-DENIS, par M. le chanoine JACQUEMET.

Qui de nous ne s'est pas agenouillé dans l'antique église de Saint-Denis? Qui de nous ne s'est pas senti profondément ému en parcourant cette vaste nécropole des races royales de la France? Comment redire de quels sentiments l'âme est agitée lorsque, pour la première fois, l'on pénètre sous les voûtes de la crypte séculaire de la basilique? Que de souvenirs évoqués qui redisent les pages les plus glorieuses de notre histoire? Quels enseignements aussi sur le néant des grandeurs humaines!

Quand on a donné libre cours à l'émotion, quand on s'est souvenu du passé et qu'on a prié pour l'avenir, on se sent pris d'un légitime sentiment de curiosité, on veut tout connaître et tout voir dans le détail, et alors ne se contente-t-on point d'explications banales et d'indications peu précises.

Mais à notre sens il ne peut appartenir au premier venu d'écrire l'histoire de la basilique de Saint-Denis.

Pour recueillir les annales du sanctuaire royal, il faut non pas seulement une plume savante, il faut un cœur vraiment français, un cœur qui comprenne tant de grandeurs, tant de tristesses. Comment raconter les magnificences des funérailles royales, si l'on ne sent, en écrivant, retentir au fond de l'âme ce cri lugubre, par trois fois répété : *Le roi est mort!* et cette triple acclamation, qui attestait que la royauté ne sait point descendre dans la tombe : *Vive le roi!*

Comment être l'historien de Saint-Denis si l'on ne trouve des accents de douleur et d'indignation pour raconter les profanations qui sont venues, en des jours d'égarement, troubler le repos de nos rois et de nos reines!

Nous sommes heureux de le dire : le guide vraiment capable de conduire le visiteur chrétien à travers les tombes royales est trouvé. M. le chanoine Jacquemet vit, depuis plusieurs longues années, à l'ombre de l'antique basilique. C'est avec science et amour à la fois qu'il en parle; aussi, a-t-il consenti à écrire, au profit des pauvres de Saint-Denis, le petit livre que nous avons sous les yeux, qui n'est qu'un préambule, destiné à servir d'introduction à un travail plus étendu.

Tout est indiqué cependant dans le volume de M. le chanoine Jacquemet.

Une première partie nous présente l'histoire de la basilique.

C'est au lieu même où furent déposés les restes de saint Denis, l'apôtre de Paris, martyrisé sur cette colline qui s'appella désormais le *Mont des Martyrs*, que s'éleva d'abord un modeste oratoire, si pieusement visité par sainte Geneviève. Bientôt, au septième siècle, sous le règne et par les ordres du roi Dagobert, le sanctuaire construit à l'instigation de la glorieuse patronne de Paris est transformé en une basilique dont la magnificence dépasse tous les édifices religieux élevés jusqu'alors. Dagobert voulut reposer sous les dalles du temple qu'il avait construit : c'est le premier de nos rois qui y fut enseveli.

Poursuivant, à travers les siècles, l'histoire de la basilique, M. le chanoine Jacquemet montre les rois de France, concourant successivement à l'agrandissement et à l'enrichissement de Saint-Denis. Il nous raconte comment les phases glorieuses de nos annales sont retracées dans la nécropole royale, par les inscriptions qui se lisent sur les tombes des souverains de France ou des grands capitaines, jugés dignes de reposer près d'un maître qu'ils avaient excellemment servis.

Enfin, — et c'est ici que le cœur se brise, — l'auteur arrive à cette date funèbre et sanglante de 93. « Les tombeaux et mausolés des ci-de-« vants rois élevés dans l'eglise de Saint-Denis seront détruits le 30 août « prochain ! » Telles sont les dernières lignes du décret de la Convention nationale, qui réglait les tortures que devaient subir la reine, Madame Élisabeth et le dauphin. En trois jours avaient été profanés et détruits cinquante et un mausolées; en trois jours, avait été anéantie l'œuvre de six siècles.

Ah! nous comprenons qu'en face de cette désolation l'éloquent chanoine ne trouve de voix que pour répéter le cri de douleur de Châteaubriand. « Elles ne sont plus ces sépultures; les petits enfants se sont joués « avec les os des puissants monarques : Saint-Denis est désert, l'oiseau l'a « pris pour passage, l'herbe croît sur les autels brisés, et au lieu de can-« tiques qui retentissaient sous ses dômes, on n'entend plus que les « gouttes de pluie qui tombent par son toit découvert, la chute de quel-« que pierre qui se détache des murs en ruine, et le son de son horloge « qui va roulant dans les tombeaux vides et les souterrains dévastés... »

L'on se hâte, avec M. l'abbé Jacquemet, de revoir des temps meilleurs, d'assister aux premiers travaux de restauration commencés sous l'empire, et poursuivis depuis avec une certaine lenteur bien que sans interruption.

Une seconde partie, et non moins intéressante, est consacrée à la description détaillée de la basilique. L'auteur y fait preuve d'une profonde érudition, il réunit et présente, avec une merveilleuse concision, les dates et les témoignagnes de l'authenticité de chaque chapelle, de chaque mausolée.

Enfin, en un appendice, il donne un récit très-fidèle du cérémonial des funérailles royales, et des indications très-exactes sur les sépultures du roi Louis XVI et de la Reine.

Nous nous bornerons à ces rapides indications, qui suffisent à donner une idée du livre. Comme nous l'avons déjà dit, M. l'abbé Jacquemet se réserve de publier sur la basilique un ouvrage très-étendu et très-complet. Il nous reste à le remercier, au nom de nos amis, de la pieuse science avec laquelle il guide le visiteur à travers les glorieux souvenirs et les splendeurs de la royale nécropole.

ADRIEN DE RIANCEY.

LA PAROLE DE PIE IX. Recueil des paroles, discours, homélies allocutions etc., prononcés depuis le commencement de son pontificat jusqu'à nos jours par le souverain pontife Pie IX, recueillis par M. l'abbé MARCONE; traduit de l'Italien par M. l'abbé RICARD et continué jusqu'en mai 1868; deuxième édition, 1 vol. in-8. Sarlit, 19, rue de Tournon.

La main de la Providence n'a jamais manqué à son Église, et non seu-

lement la papauté s'est constamment montrée indéfectible dans la foi comme Notre-Seigneur l'avait solennellement promis à saint Pierre; mais à toutes les époques elle a constamment agi et parlé de la manière la plus convenable et la plus utile pour les intérêts de la chrétienté. Ce fait s'est principalement vérifié dans notre pieux et vénéré pontife Pie IX. La durée de son pontificat a déjà dépassé celle de la très-grande majorité de ses prédécesseurs, et il a eu à traverser les circonstances les plus critiques, les épreuves les plus pénibles, et toujours il s'est trouvé, comme naturellement et sans effort, à la hauteur des choses et des hommes. Aucun pontife peut-être ne s'est trouvé aussi souvent que lui dans la nécessité de faire entendre sa parole, et partout et toujours cette parole a été ce qu'elle devait-être, haute, calme, sereine, pleine de charité pour les hommes, même les plus égarés, mais remplie aussi de la plus majestueuse fermeté dès que le salut et l'intérêt des chrétiens l'ont exigé. Ils le savent bien, les contempteurs de Dieu et de son Église, les persécuteurs des peuples fidèles et opprimés. Ils le savent bien, et toutes les flétrissures de leur tyrannie tombées des lèvres de ce vieillard impuissant et désarmé se sont empreintes en traits de feu dans leurs âmes. Vainement ils ont essayé de grimacer un sourire dédaigneux, leur colère et leur rage ne leur ont pas permis de dissimuler longtemps et ont dévoilé la profondeur de la blessure qu'ils avaient reçue.

C'était donc une heureuse pensée que celle de réunir toutes ces paroles dont l'ensemble est certainement un monument historique de la plus grande importance. Presque tous les événements de notre époque s'y trouvent rappelés, appréciés, jugés avec cette hauteur de vues qui ne peut être due qu'à l'inspiration visible de l'Esprit-Saint. Le vénéré pontife ayant appris que M. l'abbé Marcone avait conçu cette pensée, a daigné l'y encourager, certain d'avance que cette publication pourrait être utile à la chrétienté. Le succès obtenu en Italie par cette publication appelait une traduction française, et la liaison de M. l'abbé A. Ricard, déjà connu par plusieurs ouvrages recommandables, avec M. l'abbé Marcone, le désignait naturellement pour cette traduction. Plusieurs de ces allocutions avaient été prononcées en français, et pour celles-là M. l'abbé Ricard n'a eu qu'à rétablir le texte primitif. Un tel ouvrage était assuré du succès : aussi la première édition a-t-elle été promptement épuisée, et, en publiant la seconde, M. l'abbé Ricard a eu la bonne pensée d'y ajouter toutes les paroles prononcées depuis le moment où s'était arrêtée la première publication. Malheureusement des événements bien considérables et qui avaient de nouveau mis en péril le trône pontifical ont donné lieu à ces nouvelles manifestations de sa haute pensée et donnent une nouvelle importance à ce recueil. S'il nous était permis d'exprimer un désir, nous demanderions qu'une édition populaire vînt mettre à la portée de toutes les bourses un

ouvrage si bien fait pour faire connaître à tous le cœur plein de charité et la haute raison de notre saint et grand pontife.

Marquis DE ROYS.

VIE DES SAINTS à l'usage des familles chrétiennes et des communautés religieuses, d'après les Bollandistes, les PP. Giry, Ribadeneyra, et le Bréviaire romain, par M. l'abbé VAILLANT. — 2e édition, entièrement refondue, soigneusement corrigée et considérablement augmentée. — Un fort vol. in-8, de 695 p. 1868, Paris, Palmé.

Dans son *Avis sur la Vie des Saints*, le P. Giry explique avec l'onction et la pénétration qui lui sont habituelles, la nécessité, pour le chrétien, de s'élever à la vertu par la voie des exemples.

« Pendant cette vie, » dit le pieux auteur, « nous ne connaissons pas Dieu dans son essence, mais seulement dans le miroir de ses créatures; ainsi, nous ne pouvons pas l'admirer dans son être et ses perfections essentielles, mais seulement dans les œuvres qui sont sorties de ses mains. Si cela est, j'ai raison de conclure, dès l'entrée de cet ouvrage, que les saints sont les premiers sujets dans lesquels nous devons admirer Dieu, ce sont ses plus excellents ouvrages et ce qu'il y a de plus parfait hors de lui; ce sont eux qui nous donnent la plus haute idée de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté et du reste de ses attributs. »

C'est en ce sens que saint Basile a dit que « chaque saint est un Dieu », non pas, à la vérité, par la perfection de sa nature, qui est la même que celle des autres hommes, mais par le bénéfice de la grâce dont son âme est comme édifiée. On peut donc ajouter que, de toute la création, ce sont ces âmes, images et copies vivantes du Verbe, qui publient, le plus éloquemment, la grandeur et la gloire divines.

Aucune intelligence sincère ne peut résister à cette prédication; car, lorsque nous voyons des personnes affligées d'infirmités, comme nous, et quelquefois plus faibles que nous, résister généreusement contre ces faiblesses, et, malgré les obstacles que suscitent la chair et le monde, graviter inflexiblement vers Dieu, alors notre couardise nous fait honte et nous nous sentons pousser des ailes. Aussi ces coups de la grâce ne sont pas rares. Il est souvent arrivé que des personnes du monde lisant *la Vie des Saints*, par hasard ou par curiosité, ou seulement pour échapper à cette épidémie de l'ennui qui sévit dans la société contemporaine, ont trouvé, à lire ces pages, un charme et un attendrissement inconnus, célestes, si j'ose le dire. Pour plusieurs, c'est quelquefois le chemin de Damas. Saint Augustin en rapporte un frappant exemple (1) : Deux courti-

(1) *Confessions*, VIIIe livre, édition Palmé.

sans qui rencontrèrent et lurent, par occasion, la Vie de saint Antoine le Grand, dans un ermitage, auprès de Trèves, où ils étaient allés se promener, furent tellement émus du récit, qu'ils renoncèrent aux charmes de la cour et aux avantages que la fortune leur faisait espérer, pour embrasser, à l'exemple de ce grand saint, une vie pénitente et solitaire. C'est aussi ce que nous remarquons dans la vie de saint Ignace, blessé au siège de Pampelune, dans celle du bienheureux César de Bus, et de beaucoup d'autres serviteurs de Dieu, qui sont redevables de leur conversion à la lecture fortuite et presque forcée de ce livre des prédestinés.

Où la lecture de la *Vie des Saints* peut-elle produire les meilleurs fruits? N'est-ce pas dans les familles chrétiennes, aujourd'hui menacées par l'envahissement de jour en jour plus dangereux des publications délétères. Jamais cette nécessité ne s'est plus nettement affirmée que de nos jours. Autrefois, les fidèles allaient recueillir à l'église, par la bouche de leurs pasteurs, la direction de leurs consciences et la règle de leurs mœurs. Aujourd'hui l'enseignement de la chaire existe toujours; mais à côté de lui s'est créée une prédication beaucoup plus retentissante. Le *Petit Journal* et le *Petit Moniteur* ont suscité un monde de lecteurs jusque-là inconnu, et lui fournissent quotidiennement la pâture que l'on sait. Faut-il abandonner cette immense clientèle aux inepties rocambolesques de ces deux gazetticules? Pareille négligence serait coupable. Auprès de nous, la Ligue de l'Enseignement de M. Jean Macé exploite la clientèle que MM. Timothée Trimm et Ponson du Terrail ont fait surgir. Elle s'est donné mission de faire connaître au peuple ses droits et ses devoirs. On sait ce que cela signifie. Le danger existe donc, et les catholiques doivent tout tenter pour le combattre. Il faut « baptiser cette démocratie » lisante : la formule de notre tactique est tout entière dans ce mot célèbre.

Collaborer à une aussi grande œuvre est donc un strict devoir. Les éditeurs de la *Vie des Saints* n'ont pas voulu décliner cette coopération obligée, et dès aujourd'hui ils offrent à la propagande du bien le concours de leurs publications. Des quinze volumes des *Petits Bollandistes*, ils ont extrait la fleur et en ont composé un fort volume où la vie de chaque saint, résumée avec exactitude, présente, pour tous les jours du mois, des vertus héroïques à s'assimiler et de fortifiantes leçons à méditer.

Quand toutes les familles, soit dans les agglomérations urbaines, soit dans les communes rurales, posséderont et liront ce volume, l'influence des mauvaises feuilles sera bien contre-balancée. Le parallélisme des deux propagandes ouvrira les yeux aux plus récalcitrants, secouera les esprits les plus apathiques; et qui peut dire que, dans certains centres ravagés par de mauvaises lectures, la diffusion de la Vie des Saints ne suscitera pas quelque réveil religieux inespéré? Songeons à cette propagande

protestante du Champ-de-Mars, qui pouvait avoir ses côtés ridicules, mais qui trahissait un zèle si décidé ! Mettons cette ferveur, cette ténacité dans la nôtre, et l'on verra combien nous ensemencerons d'âmes.

Nous entrons justement dans une saison où notre dévouement peut s'exercer avec fruit. Les moissons vont être bientôt terminées, et avant deux mois, le mauvais temps et la fin des grands travaux agricoles obligeront les cultivateurs à rester à la ferme. Quelles heures plus douces, et si l'on veut plus fécondes, que celles des veillées décembrales ! La pluie fouette les vitres, le rouet tourne avec son bruit monotone, on se sent envahir par une sorte de recueillement religieux. Alors, le père de famille, et quelque fois son plus jeune fils, lit à haute voix la Vie de sainte Anne, cette patronne des mères, ou de saint Nicolas, cet ami des petits enfants. Tout le monde écoute en silence et trouve sa leçon. A la fin de la soirée, chacun récapitule en son cœur les paroles qu'il a entendues; et de jour en jour, par cette infiltration assidue de saintes pensées, l'âme s'agrandit et se fortifie contre les tentations d'aujourd'hui, ou les calamités de demain.

Voilà comment se forment les familles chrétiennes et viriles; celles qui sauvegardent le présent et qui préparent la paix de l'avenir.

JOSEPH DE GUERDOUÉ

---

*Le Propriétaire-Gérant :* V. PALMÉ.

---

PARIS — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

# LE PAPE SYLVESTRE II

## D'APRÈS SES RÉCENTS HISTORIENS

I. M. L'abbé P.-F. Lausser, docteur en théologie, *Gerbert, étude sur le X^e siècle*, Aurillac, Bonnet-Pichut, 1866, in-8°. — II. M. A Olleris, doyen de la Faculté des Lettres de Clermont, *Œuvres de Gerbert, précédées de sa biographie*, Paris, Dumoulin, 1867, in-4°. — III. M. l'abbé Quéant, *Gerbert, ou Sylvestre II et le Siècle de Fer*, Paris, Albanel, 1868, in-12. — IV. M. Edouard de Barthélémy, *Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages*, Paris, Lecoffre, 1868, in-12.

Il n'est peut-être point de période, dans les annales du moyen-âge, qui ait autant sollicité les laborieuses recherches des historiens, et qui les ait en même temps frappées d'une plus longue stérilité, que la seconde moitié du dixième siècle. Cet insuccès obstiné, et le zèle curieux et patient qu'il n'est point parvenu à refroidir, s'expliquent également par le caractère même de cette singulière époque.

Cette hésitation de la critique, qui subsiste encore en partie, et dont nous n'avons point à signaler les causes multiples ; le voile qui pesa si longtemps, non-seulement sur la portée, mais encore sur le détail des événements, dans cet âge de transition confuse, telle est l'origine, déjà ancienne, du fâcheux renom accrédité sur un siècle tout entier, sans distinction de temps, de lieux ni de personnes. « Siècle de fer, a-t-on dit, pour la dureté de ses mœurs ; siècle de plomb, pour son penchant à la dépravation ; siècle de ténèbres », où n'aurait pas brillé une intelligence digne de souvenir. A en croire cette opinion, la dernière génération du dixième siècle, replongée dans la barbarie par ses luttes intestines, et qui d'ailleurs voyait approcher, avec l'an mil, la dissolution du monde, n'a guère pris la peine de raconter ses souffrances pour une postérité qui ne devait point naître ; et la tradition seule, écho fidèle de ses plaintes, a porté parmi les âges suivants le sombre récit des angoisses des millénaires et le tableau de leur affaissement moral. Quelles qu'aient été, depuis lors, les conquêtes de l'érudition (et la liste de ces progrès serait imposante) il faut avouer néanmoins que le sévère jugement tombé de la plume de Baronius et que nous venons de rapporter, est demeuré sans appel dans un grand nombre d'esprits insouciants ou prévenus. Par malheur, la réfutation résulte jusqu'ici d'une série d'inductions

contestables plutôt que d'un ensemble de faits logiquement enchaînés.

En cet état de la question, c'est rendre à la science un éminent service, que de concentrer des investigations consciencieuses sur une personnalité marquante, autour de laquelle se groupe tout un ordre de faits manifestement empreints de son influence. C'est là l'objet ou le mérite des publications récentes dont s'inspire notre étude. Or à mesure que ces œuvres spéciales se produisent, il n'est pas sans utilité de consigner brièvement les progrès accomplis, les points nouveaux mis en lumière, et les horizons plus larges ouverts par elles à la critique. Aussi nous proposons-nous, à la suite de ces ouvrages sur le premier pape français, en rassemblant autant que possible les qualités individuelles par lesquelles ils se complétent mutuellement, de reconstituer à grands traits l'imposante figure de l'homme qui fut dans la science Gerbert, et dans l'Église, Sylvestre II. Sous ces deux noms, il n'a jamais cessé de dominer son temps aux yeux de la postérité émerveillée, et il en reste, après un examen attentif, la personnification la plus vraie, parce qu'il en fut toujours l'inspirateur dans la triple sphère de son influence sur les destinées de la société contemporaine, comme professeur, comme homme politique et comme dignitaire de l'Église.

Cependant ce n'est pas à la considération de cette influence féconde qu'il dut de conserver jadis, au-dessus du dixième siècle, la haute place où l'imagination populaire l'a maintenu. D'autres circonstances bizarres, mais également caractéristiques du temps, y concoururent pour la plus grande part. Sa supériorité intellectuelle lui mérita, de son vivant, la défiance sournoise du peuple incapable de le comprendre; d'un autre côté, sa vertu comme souverain Pontife le fit calomnier par ceux qui, plus tard, trouvèrent dans ses institutions une barrière à leurs coupables entreprises et il n'est pas sans intérêt de rapporter avant de la détruire par le tableau exact des faits, la légende née de ce double élément (1), et qui obtint pendant longtemps une créance presque générale.

(1) M. Olleris en a constaté la formation parallèle dans les chaumières du peuple et dans les cloîtres hostiles aux réformes de Sylvestre II Puis il a suivi le rapprochement, la fusion des deux versions dans le siècle suivant, d'abord loin des lieux témoin de la vie de Gerbert, chez des chroniqueurs Allemands et Anglais, et enfin sous la plume du schismatique Bennon, cardinal de l'anti-pape Guibert, qui calomniait ainsi Grégoire VII, par des allusions transparentes, dans la personne d'un autre réformateur, comme lui d'une naissance obscure et d'une renommée immense.

On aurait vu ce moine, tourmenté d'un insatiable désir d'apprendre, rompre ses vœux et s'échapper la nuit de son monastère, pour aller à Cordoue étudier, parmi les mécréants, la magie et la nécromancie. Puis, devenu assez fort dans ces damnables pratiques pour tromper même le docteur sarrazin qui l'instruisait, il lui déroba, disait-on, le plus précieux de ses livres, et déjoua ses poursuites avec l'aide de Satan dont il acheta, au prix de son salut, la plus haute puissance du monde, le souverain pontificat. Suivant les auteurs de ces contes puérils, le Pape ne fut donc que le suppôt de l'Enfer, et ses éminents travaux que la réalisation d'un programme concerté entre lui et le malin esprit.— D'ailleurs, la fin de cette vie orageuse aurait révélé à tous le pacte sacrilége. — Aux termes de ses conventions avec le tentateur, Gerbert ne devait mourir qu'après avoir célébré la messe à Jérusalem ; mais un jour qu'il officiait à Rome, il se sent soudain frappé à mort, et le diable lui apparaît. Funeste erreur ! la chapelle était sous le vocable de Jérusalem. L'ambitieux, torturé de remords, ordonne alors de hacher ses membres et d'en disséminer les lambeaux, pour anéantir l'effet du serment impie que son âme n'a jamais ratifié.

Voilà, à peine esquissée et débarrassée de maint détail ridicule, la grotesque figure sous laquelle plusieurs siècles ont considéré ce pontife auguste, dans les profondeurs lointaines dont il augmentait encore l'horreur. Montrons-le maintenant dans la majestueuse simplicité de sa vie, où l'histoire l'admire et où l'Église le vénère.— Un de ses plus consciencieux biographes a parfaitement démêlé et caractérisé le ressort qui dirigea l'activité féconde de ce grand homme : « Le trait saillant de son caractère, dit M. Olleris, est l'ambition, non pas cette ambition vulgaire qui cherche la renommée, le pouvoir, pour les jouissances matérielles qu'ils procurent, mais celle qui veut dominer les hommes afin de les éclairer, de les entraîner dans la voie de la civilisation. » Mettez au service de cette noble passion un esprit industrieux, une volonté opiniâtre, qualités de race et de terroir, et vous aurez le secret des luttes et des triomphes qui remplissent l'existence de Gerbert.

## I

Il naquit près d'Aurillac, dans le comté d'Auvergne, à une époque indéterminée, mais peu antérieure, sans doute, au milieu du dixième siècle. De mémorables événements agitaient alors la confédération

des petits souverains, copropriétaires indépendants et rivaux de cette Gaule franke, naguère si bien centralisée sous la main de Charlemagne. Les populations de Neustrie avaient encore arraché la couronne aux descendants du grand empereur, pour la placer sur la tête de Raoul, allié à la famille prédestinée de Robert le Fort ; puis, Raoul étant mort (936), le carlovingien Louis d'Outre-Mer avait été rappelé au trône. Tout ce qui était puissant guerroyait en ce temps-là sans relâche et sans scrupules. — Les évêques, représentants du peuple gaulois, soutenaient les prétendants nouveaux; dans l'autre camp s'étaient rangés les grands feudataires, notamment le comte d'Auvergne, désireux de rendre, sous des princes sans autorité, leur indépendance plus complète : au-dessous, quel que fût le vainqueur parmi ses maîtres, le peuple souffrait. C'est seulement par ces misères de la guerre civile que Gerbert enfant fut associé d'abord à la lutte dynastique où il remplit plus tard un rôle si décisif. Il était né dans la cabane d'un roturier, et sa vie, durant les premières années, fut celle d'un pâtre montagnard, vie de pauvreté et d'ignorance.

De bonne heure, néanmoins, il fut admis, sans qu'on sache sous quels auspices, dans l'abbaye d'Aurillac, et l'écolâtre Raymond de Vaure le compta parmi ses plus brillants élèves. Dès lors il avait trouvé sa voie, la poursuite de la science à travers les différents degrés de l'initiation scolastique. Mais combien le domaine de l'étude, dans ces temps malheureux, était peu étendu et mal cultivé !... La grammaire, la dialectique, la rhétorique, comme on les enseignait alors, c'est-à-dire réduites à leurs squelettes, à de froides et sèches nomenclatures, voilà tout l'aliment offert à l'activité dévorante du jeune religieux. Ces trois sciences, on le sait, formaient, sous le nom de *Trivium*, la première moitié, la partie littéraire du programme de l'instruction au moyen-âge. Pour compléter le cadre de l'indigente encyclopédie des *sept arts libéraux*, une seconde section, le *Quadrivium*, comprenait des éléments d'arithmétique, de géométrie, d'astronomie et de musique. Bien que l'école d'Aurillac fût une des plus célèbres d'alors, il ne paraît pas cependant qu'on y apprît rien au-delà du *trivium*, sinon quelques principes de chant ecclésiastique. Les *sept arts* pourtant avaient commencé de fleurir dans leur ensemble au temps d'Alcuin ; d'où venait cette décadence cent ans après ? Les causes en sont multiples; sans vouloir les rechercher ici en détail, nous croyons cependant que c'est le lieu de faire, dans cette catastrophe, la part des circonstances et celle des hommes, celle

surtout du monde monastique qui en porte, contre toute justice, la responsabilité.

La féodalité naissante avait couvert le sol de châteaux, repaires de pillards ignorants et sensuels, aussi étrangers pour la plupart à la foi qu'à l'humanité. — Les routes, semées de ces coupe-gorge, n'étaient point praticables aux simples clercs sans escorte ; impossible donc d'aller çà et là à copier dans les monastères, les livres précieux et rares. Ainsi, par la force des choses, les diverses parties de la science se localisent ; tronçons que nulle puissance n'essaie de vivifier en les rapprochant ; puis, sous mille influences, les dépôts disséminés s'appauvrissent ; l'Égypte, proie des infidèles, ne fournit plus de papyrus à la chrétienté ; le parchemin est hors de prix, et les couvents sont pauvres ; car le baron brutal les rançonne à merci et parfois même, pour mieux en accaparer les revenus, il établit dans cet asile de paix le scandale de ses mœurs grossières. Cependant, au milieu de l'universel chaos, la corruption et l'ignorance gagnent de proche en proche : les laïcs ne savent plus ni *Pater*, ni *Credo;* l'*anthropomorphisme* égare les clercs les moins instruits. Où sera la digue, sinon dans la piété ? où le flambeau sinon dans la foi ? Il faut donc répandre, multiplier les copies des Saints Livres et des écrits des Pères, pour ramener à la connaissance des vérités révélées et à la morale évangélique ces générations dévoyées. Et quand le parchemin vient à lui manquer, le scribe, préoccupé avant tout de l'intérêt des âmes, n'hésita pas à effacer avec la pierre ponce les œuvres incomprises de l'antiquité. — Ce sacrifice urgent, nos savants l'ont dénoncé à l'envi, comme une œuvre de barbarie, sans prendre garde que ce fut au contraire un rempart contre la barbarie envahissante. A cet immense besoin de consolation et de lumière, que pouvaient fournir les brillantes argumentations d'un philosophe païen, les artifices d'une poésie enchanteresse ? Quand l'ouragan est déchaîné, que le vaisseau ballotté dans la nuit, va s'abîmer sous les vagues, le capitaine est-il un fanatique et un insensé parce que, pour l'alléger, il précipite à la mer des objets précieux plutôt que les provisions du bord ? Et les passagers, sauvés par lui, iront-ils lui demander compte d'avoir mis ce prix à leur salut ? — L'avenir civilisé fut, un jour, ce passager en perdition : l'Église qui tenait le gouvernail ne recula pas devant des pertes inévitables. D'un autre côté, elle condamna même à un oubli transitoire et nécessaire des écrits dont l'influence ne pouvait qu'être nuisible en un siècle de corruption. Du reste, n'exagérons pas les

conséquences de ce temps d'arrêt. La philosophie, réduite à sa moindre partie dans les études qu'on peut appeler classiques, voyait ses autres divisions, jointes à la théologie, grandir, se fortifier avec elle à l'ombre du sanctuaire ; et bientôt, greffée à son tour sur ce tronc plein de sève, la dialectique allait devenir ce rameau puissant, la scolastique du moyen âge. Que le calme rétabli, sous l'influence de l'Évangile, laisse à l'esprit humain toute son action, il saura réunir le faisceau dispersé des sciences, et féconder chacune d'elles au contact des trésors encore immenses qui ont échappé au désastre. — Ces considérations anticipées nous ramènent à Gerbert qui fut le premier artisan de cette renaissance intellectuelle.

Quoi qu'il en soit des causes auxquelles il faut rapporter le déclin momentané des *sept arts*, on comprend que le jeune disciple de Raymond de Vaure cherchât à franchir les limites étroites où se renfermait le savoir de son maître. Esprit pratique et aventureux à la fois, il pressentait les sciences exactes, et rêvait de se lancer dans le vaste champ des spéculations mathématiques. Rien autour de lui ne pouvait satisfaire ces aspirations généreuses ; la Providence y pourvut.

Un jour de l'an 967, un seigneur étranger arriva en pélerinage au tombeau de saint Gérault, fondateur de l'abbaye d'Aurillac : c'était Borel, comte d'Urgel et de Barcelone. La Marche d'Espagne, où Borel commandait offrait un spectacle unique dans toute la chrétienté. Réunie à la Septimanie par le traité de Worms (839), soumise pour l'administration ecclésiastique à la métropole de Narbonne, c'était une province en même temps espagnole et gauloise, mais heureusement protégée par son double rempart de montagnes, contre les agressions des Khalifes de la péninsule et contre les discordes intestines des États gallo-franks. Oasis merveilleusement préparé pour servir d'asile aux débris de la civilisation de Charlemagne, elle ne connaissait guère à l'intérieur que les luttes d'une émulation pieuse et les pacifiques conquêtes de la science. Les mathématiques surtout et la physique y prospéraient, soutenant sans trop d'infériorité, comme la suite le prouvera, la comparaison avec les écoles brillantes dont le Khalifat voisin des Omniades avait doté l'opulente Cordoue. Ce tableau, tracé sans doute par le noble pèlerin, séduisit le directeur de l'abbaye et exalta l'imagination de Gerbert : le jeune moine accepta avec transport la mission d'aller étudier au-delà des monts ces sciences, oubliées maintenant sur le sol de la patrie, et que peut-être l'abbé se flattait d'y voir rapporter un jour par lui, pour refleurir dans l'école d'Aurillac.

Voilà donc le fils du serf, devenu le compagnon du comte Borel, qui s'achemine à sa suite à travers l'Aquitaine, et pénètre dans la Catalogne par cette brèche gigantesque, que déjà les premiers conteurs populaires disaient avoir été ouverte d'un coup de la *Durandal* du paladin Roland.

Quoi qu'ait imaginé une certaine tradition, Gerbert dans ce voyage ne franchit pas la frontière des États chrétiens de l'Espagne citérieure; il ne recueillit pas à Cordoue ni à Séville, les leçons des Infidèles à l'ombre de leurs mosquées. Outre que la rivalité des religions rendait ces relations impossibles, jamais il n'a fait allusion dans ses écrits à un séjour chez les Musulmans. Du reste, il n'est point besoin de cette hypothèse pour expliquer ses connaissances trop surfaites en mathématiques, et ses inventions supposées qui ne sont effectivement que des emprunts. Mais ces prétendues importations arabes nous viennent d'une autre source plus proche et plus accessible, quoique aussi peu connue des générations du dixième siècle; elle n'était pas autre chose que les écrits de la philosophie antique, conservés dans les monastères chrétiens et dont le génie sagace de Gerbert sut le premier pénétrer les secrets. La vérité est que pendant les trois années qu'il passa hors de la Gaule, il vécut dans l'école épiscopale de Vick, au comté de Barcelone, près de l'évêque Hatton à qui Borel l'avait confié. Ce temps fut laborieusement employé. D'ailleurs, si le jeune étudiant avait à parcourir une carrière rapide autant que brillante, les circonstances ne lui firent pas défaut : à peine en possession des notions encyclopédiques, qu'il etait réservé à son intelligence de féconder, il se vit transporter sur le théâtre le plus propre à mettre en lumière ces découvertes nouvelles et leur révélateur. Nous le trouvons en effet, en 970, à Rome où il avait suivi Hatton et Borel.

C'était le moment où la ville éternelle commençait à respirer, après de longues calamités, sous un pontife prudent et énergique : encore pour soutenir Jean XIII contre les restes des factions turbulentes, ne fallait-il rien moins que la présence de l'empereur Othon le Grand. Là, aussi, les troubles politiques avaient entraîné à leur suite l'ignorance. Le *quadrivium* surtout, moins étroitement lié aux besoins religieux, était tombé dans un oubli complet ; et sur cette terre classique du savoir, la musique et l'astronomie ne comptaient plus même un professeur. Ravi de rencontrer ces connaissances fort développées chez Gerbert, le Pape informe Othon de l'arrivée du jeune clerc qui peut régénérer les études scientifiques dans ses États. On

l'y retient, en promettant à ses protecteurs de le leur renvoyer plus tard chargé de présents. Sa fortune est au comble : accueilli et fêté au Vatican, la cour applaudit à ses discussions savantes, et l'empereur l'attache à sa maison comme précepteur du jeune prince alors âgé de quinze ans, qui devait régner plus tard sous le nom d'Othon II.

Pourtant cette élévation si subite ne l'éblouit point ; à cette époque de sa vie l'étude seule le captivait encore. En acceptant les offres de l'empereur, il ne lui avait point caché son dessein de mettre surtout à profit sa résidence en Italie pour se perfectionner dans la *Logique*, c'est-à-dire l'ensemble du *trivium*, dont il n'avait guère approfondie à Aurillac que la première branche, la grammaire. Aussi, tout entier a ce soin, ne consentait-il que rarement à s'en distraire pour enseigner. Il n'hésita même pas à sacrifier sa situation prospère à cet impérieux besoin d'apprendre, dès que l'occasion s'offrit de le satisfaire plus complétement. Il accompagnait depuis deux ans la cour dans ses expéditions au midi de la péninsule, quand le roi des Franks, Lothaire II, envoya en ambassade auprès de l'empereur, son oncle, l'archidiacre de Reims, Garamnus. Ce Garamnus était un logicien renommé. Gerbert aussitôt sollicite et obtient la permission de s'attacher à lui; puis, la mission de Garamnus terminée, son disciple enthousiaste renonce aux faveurs du prince pour suivre en Gaule l'archidiacre, dont il paie l'enseignement par des leçons de musique et de mathématiques.

C'est ainsi que se trouva amené à Reims le maître qui devait y relever l'école illustrée au temps de Charlemagne par Hincmar, puis à la fin du même siècle par Remy d'Auxerre, mais maintenant tout à fait déchue de sa splendeur passsée. L'archevêque Adalbéron, de la maison des ducs de Lotharingie (Lorraine), l'aida puissamment dans cette œuvre accomplie, d'ailleurs, comme par enchantement. C'est ici que s'ouvre vraiment la carrière publique de Gerbert; c'est là le point à partir duquel cette vie appartient sans interruption, suivant les trois phases qui la partagent, à l'histoire littéraire, politique ou ecclésiastique du moyen âge. Reportons-nous à une distance de neuf siècles, dans l'école de Reims ainsi restaurée, assistons à ces cours dont la méthode et les developpements ont été fidèlement enregistrés par un élève de Gerbert, l'historien Richer.

L'éminent écolâtre rétablit d'abord le cadre complet et traditionnel des *sept arts*, qu'on ne croyait plus susceptible d'être embrassé en en-

tier par une seule intelligence; chacune des parties en est par lui agrandie dans sa sphère propre, et éclairée par les autorités profanes qu'avait proscrites la piété rigoriste de ses devanciers. Le chroniqueur nous le montre, pendant que des professeurs élémentaires, les *didascali*, enseignaient la grammaire aux débutants, expliquant lui-même aux plus avancés les deux autres branches du *trivium*. Avec Gerbert, la dialectique s'est étendue hors du traité incomplet de saint Augustin où la routine l'avait tenue enfermée : elle joint à son domaine l'Introduction de Porphyre avec les Commentaires de Boèce, les Catégories d'Aristote, son traité de l'Interprétation, les Topiques de Cicéron; les fleurs enfin de la sagesse antique, savamment choisies pour préparer graduellement des esprits chrétiens à la notion et au sentiment plus intimes des vérités théologiques. — Puis, quand les idées ont été ainsi nettement perçues, analysées, étudiées dans leurs relations et coordonnées avec méthode, c'est le moment de chercher dans la rhétorique l'art de vêtir avec noblesse et de produire, en vue de leurs plus saisissants effets, les arguments que la dialectique fournit. Ici encore, le maître novateur, avec autant de discernement que de goût, met à contribution les plus admirables mouuments de la littérature latine, les poètes surtout : Virgile, Stace, Térence, Horace, Juvénal, Perse, Lucain sont une mine où la jeunesse studieuse va puiser sur ses indications les justes et brillants ornements de la pensée. La pratique, en dernier lieu, éprouve et vivifie ces théories savantes. Sous l'œil du maître, l'écolier exerce, perfectionne en des disputes publiques, la logique de son raisonnement, l'exactitude et la facilité de son élocution. — Qu'on imagine le contraste d'un enseignement ausssi vivant, succédant tout à coup à l'exposé des nomenclatures arides et mutilées dont nous avons montré un exemple dans l'abbaye d'Aurillac !

Mais où les leçons de Gerbert étonnèrent surtout les contemporains par leurs nouveautés, ce fut dans l'étude des divisions du *quadrivium*. Il inaugura réellement l'enseignement scientifique dans la chrétienté, car c'est à lui que remonte la clef de tous les progrès de ce genre, la découverte — ou mieux la vulgarisation — de notre système numéraire moderne. On a longtemps erré sur l'origine des connaissances mises au jour par Gerbert dans son traité de l'*Abacus* (1);

(1) Ce mot d'origine grecque, qui par extension s'entend de l'arithmétique, signifie proprement tablette. C'était une plaque recouverte de poudre sur laquelle on traçait des caractères. Gerbert la distribua en colonnes où les chiffres acquéraient des valeurs de

les fables relatives à ses pérégrinations en Espagne ont fait supposer qu'il tenait de ses prétendus maîtres sarrasins cette méthode de calcul simplifiée, et l'usage a consacré irrévocablement un mensonge historique en désignant les caractères qui en sont la base sous le nom de chiffres arabes. Rien de moins fondé que cette hypothèse. Les bibliothèques claustrales possédaient depuis longtemps ces éléments précieux, ces *apices*, que le disciple des écoles de Catalogne ne fit qu'exhumer des commentaires philosophiques de Boèce. C'était en effet un legs fait au moyen âge par le Grec Pythagore qui, lui-même probablement, en dut l'idée aux Indiens. Quelque regret qu'en doivent éprouver certains amateurs de merveilleux, il faut attribuer la même origine à diverses applications scientifiques où les découvertes de Gerbert ne révèlent pas plus d'originalité. Mais c'est déjà une œuvre glorieuse et de haute portée d'avoir fouillé avec tant de persévérance et de succès les trésors méconnus de l'antique érudition. — Dans ces études nouvelles, fidèle à sa méthode éminemment pratique, le maître appelle surtout l'exercices et les expériences à l'appui des théories exposées. Les écoliers se répandent à sa suite dans la campagne : à l'aide d'instruments ingénieusement construits sur les données des écrivains grecs et latins, il leur fait mesurer les distances, les espaces, les hauteurs; des sphères armillaires figurent, sous leurs yeux, le mouvement des astres, et ils peuvent suivre la marche des corps célestes au moyen de tubes qui y dirigent les rayons visuels. Si nous passons aux leçons de musique, nous n'y trouvons non plus que le résumé des traditions pythagoriciennes; Gerbert s'en tient à expliquer sur le monocorde la génération des tons, et à en montrer les rapports avec les mathématiques, ne soupçonnant pas même leur hiérarchie suivant la gamme, dont la découverte devait faire, un demi-siècle plus tard, la gloire de Guy d'Arezzo.

Que faut-il penser maintenant des essais de constructions mécaniques, tentées à diverses époques de sa vie, et que les chroniqueurs, unanimes à les vanter, ont si obscurément décrites? Il est difficile de savoir au juste quels perfectionnements il apporta aux orgues; mais on peut à coup sûr reléguer parmi tant d'autres fables l'invention de l'horloge à roues, dont quelques-uns lui font honneur, et qui n'était pas même connue encore sous saint Louis. Gerbert trouva seulement,

position par progression décimale, exactement comme dans nos combinaisons numériques actuelles.

dans ses connaissances astronomiques, le moyen d'établir d'une façon plus précise les cadrans solaires.

Autour de la chaire d'où tombait un enseignement si substantiel pour le temps, se pressait une foule d'auditeurs de tous pays et de toutes conditions; Robert, fils de Hugues Capet, y prenait place à côté de jeunes clercs pleins d'avenir, appelés à diriger à leur tour les écoles monastiques et épiscopales, et à donner aux études la puissante impulsion qui ne s'est plus ralentie depuis le onzième siècle dans les royaumes chrétiens.

Tous pourtant n'y étaient pas attirés seulement par l'amour désintéressé de la science. Un célèbre docteur saxon, Otrick, directeur de l'école palatine à la cour du César allemand, s'effraya de la réputation grandissante de son rival d'outre Rhin, et envoya un émissaire secret pour chercher à surprendre dans la doctrine de Gerbert quelques points défectueux. Le tableau qui fut rapporté à Otrick de la division de la philosophie par l'écolâtre de Reims, contenait précisément une erreur manifeste, en ce qu'il subordonnait la physique aux *mathématiques* (ensemble du *quadrivium*) comme l'espèce au genre. Grand triomphe pour le Saxon! — Othon II en souffrit pour l'honneur de son ancien précepteur, et souhaita de le voir se réhabiliter.— Or, à quelque temps de là, la cour du César se trouvait à Ravenne; Gerbert y passe en se rendant à Rome avec son archevêque, à qui il servait de secrétaire. L'empereur saisit l'occasion de mesurer les deux rivaux, et, au milieu d'un grand concours de prélats et de seigneurs, Gerbert, pris à l'improviste, est mis en demeure de soutenir sa doctrine. Étonné d'abord de l'erreur qu'on lui attribue, il rétablit victorieusement sa classification régulière des sciences, que ses adversaires n'avaient pu saisir; puis il devient agresseur et harcèle l'écolâtre palatin. La dispute se continua une grande partie du jour, chaleureuse, pétillante d'esprit et de verve; et ce fut sans doute un sujet tout nouveau d'ébahissement pour les rudes barons de la Germanie, que les coups portés et parés avec tant de dextérité de part et d'autre, dans ce duel pacifique en l'honneur de la scolastique naissante (981).

Le triomphe demeura à Gerbert qui revint à Reims, chargé de présents. Mais la faveur impériale, excitée par ce succès éclatant, ne tarda pas à l'arracher à son professorat pour le placer à la tête de l'abbaye de Bobbio, fondée par saint Colomban, au commencement du septième siècle, et devenue l'une des plus riches de l'Italie.

## II

Une abbaye florissante à gouverner, dans un site enchanteur, au pied des Apennins et sur les rives fertiles de la Trébie; avec sa pieuse colonie de moines à maintenir dans la vertu, son école déjà renommée à illustrer encore, sa magnifique bibliothèque, enfin, à explorer, trésor unique dans la péninsule, et si justement fière de ses cent volumes de classiques dérobés aux dévastations des barbares: telle était la tâche vaste, mais séduisante, à laquelle souriait sans doute le nouvel abbé en s'acheminant vers Bobbio. La réalité le surprit d'autant plus amèrement que les illusions avaient été plus brillantes. Voilà en effet qu'en arrivant, il trouve, raconte-t-il dans une lettre, découragé, «des moines exténués par la faim, privés de vêtements»; une pauvreté sordide, sans parler des autres misères de toute sorte, suite de l'administration relâchée de son prédécesseur Pétroald. Cet abbé dissipateur, obligé par l'empereur de rentrer dans les rangs des simples religieux, fomente en même temps parmi eux la résistance contre les réformes disciplinaires du nouveau venu, trop urgentes, hélas! dans une communauté où la piété et l'étude sont également négligées. Il faut un robuste courage et un zèle sans entraves pour entreprendre seulement de relever tant de ruines. Or, tout à coup, un embarras imprévu fond sur Gerbert et vient paralyser ses meilleurs résolutions. Ses parents, pauvres paysans d'Auvergne, sont accourus à la nouvelle de son élévation, comptant vivre à l'aise sur le riche domaine de l'abbaye. Mais cette dotation, opulente elle-même, n'est plus qu'une apparence mensongère, qu'un souvenir, comme tout l'antique éclat de cet établissement déchu. Grâce à la négligence, peut-être à la complicité de Pétroald, le patrimoine des disciples de Colomban a été démembré. Les seigneurs voisins, race querelleuse et sans foi, s'en sont d'abord constitués les protecteurs, les *avoués*, et, pour se payer de leur peine, ils en retiennent la propriété; ou bien des tenanciers à qui la culture des terres est confiée, s'adjugent le fonds en vertu de baux frauduleux. Sur tous les points le désarroi est au comble; et quels nouveaux soucis pour un homme uniquement adonné jusque-là à l'étude! En vain essaie-t-il de reprendre ses occupations favorites, de ranimer l'école, de faire copier des livres; il est sans cesse obligé de s'arracher à ces soins paisibles pour faire face aux ennemis du dedans et à ceux du dehors.

Il est vrai que l'énergie de Gerbert se montre vite à la hauteur de

sa tâche multiple et ardue. Il affirme nettement et impérieusement son droit contre les détenteurs des propriétés abbatiales : « Trêve de paroles, » écrit-il à l'un d'eux, « nous ne vous donnons le sanctuaire du Seigneur, ni pour argent ni pour amitié ; si quelqu'un vous l'a donné, nous ne ratifions pas cet acte. Rendez au bienheureux Colomban le foin que vos gens lui ont enlevé, si vous ne voulez éprouver ce que nous pouvons par la faveur de César, avec l'aide et le conseil de nos amis. » Mais une telle rigidité de caractère ne pouvait que compromettre la situation. — Cette ferme attitude convenait sans doute au défenseur du droit ; elle devait même plus tard faire la gloire et le triomphe du chef de l'Église : elle perdit l'abbé. Dans l'état intermédiaire où la hiérarchie féodale l'établissait, il était imprudent à lui d'attaquer, avec le seul crédit du courtisan, le moindre de ces petits tyrans locaux, soutien et tracas à la fois de la puissance impériale. D'ailleurs, son influence baissait à la cour d'Othon : on y avait ri et grossièrement plaisanté en voyant Bobbio héberger la famille entière de son abbé ; et puis l'empereur avait intérêt à ménager les feudataires turbulents de l'Italie, alors qu'il soutenait péniblement la lutte au midi contre les forces réunies des Sarrasins et des Grecs. Ordre fut donné à Gerbert de respecter la personne et les actes de Pétroald.

Pas d'appui non plus à attendre de l'autorité pontificale. Le pape Benoît VII avait assez à faire de résister aux factions qui de nouveau désolaient Rome. Abandonné ainsi de ses protecteurs naturels, l'abbé, dont la vie même n'est plus en sûreté, implore sans plus de succès le secours de quelques prélats influents. Néanmoins, jusque dans cette extrémité, il demeure inébranlable dans ses principes, et n'admet pas de compromis avec les spoliateurs de Bobbio, quelqu'aide, d'ailleurs, qu'il puisse en espérer. Ainsi repousse-t-il, avec une sorte d'arrogance et avec une aigreur que tant de déboires expliquent à peine, l'un d'entre eux, personnage considérable pourtant ; car il n'était autre que l'archichancelier de l'empire, Pierre, évêque de Pavie. — Le prélat, allant au devant de Gerbert, lui avait proposé une entrevue pour s'entendre sur leur différent : « Pillez, volez, excitez contre nous les forces de l'Italie ! — Puisque la bonne foi ne se rencontre nulle part, ce n'est que par écrit que nous vous transmettrons nos volontés et que nous recevrons les vôtres. » Telle fut la réponse du farouche persécuté. Mais tout conspirait contre lui. Le Saint-Siége vint à vaquer sur ces entrefaites, et ce fut précisément ce même

évêque de Pavie qui y monta sous le nom de Jean XIV (983). Gerbert écrivit deux lettres touchantes au nouveau pontife qui n'oublia pas assez, peut-être, les injures de l'évêque, et ne fit rien pour l'abbé dont il était la dernière espérance. Celui-ci subissait alors une captivité mal déguisée dans son monastère, placé entre la sédition de ses subordonnés et le ressentiment de ses anciens bienfaiteurs. Bobbio, en effet, comme tous les grands établissements religieux, était en même temps une place de guerre, et son abbé, baron de l'empire, se trouvait tenu des obligations du vasselage. Appelé à ce titre l'année précédente dans la Calabre, il n'avait pu déterminer ses hommes d'armes à le suivre, et Othon, battu à Barentello, attribuait son revers à la défection des vassaux Italiens. — La disgrâce de Gerbert était alors consommée. Un seul parti lui restait, la fuite, pendant qu'elle était encore possible; mais où se réfugier? Il songe d'abord à revenir étudier dans la tranquille abbaye d'Aurillac, sous Raymond, son premier maître; puis, changeant d'avis, c'est à Reims, dans sa chaire si imprudemment quittée, au milieu de ses élèves, toujours sympathiques, qu'il se décide à chercher l'oubli de tant de cruelles déceptions.

Mais adieu le calme des jours passés! Le tourbillon des affaires publiques, après l'avoir saisi, ne doit plus lâcher cette proie, et c'est désormais dans les régions de la haute politique, atmosphère malsaine et funeste à plus d'un noble cœur, que va s'agiter cette existence orageuse. Le rôle de l'histoire, jugeant à de si grandes distances la conduite des hommes politiques, est de dégager de la série de leurs actes souvent obscurs et toujours difficiles à expliquer, l'idée dominante dans ses deux termes : le but et les moyens. Si le premier tend à l'intérêt général par des voies que la morale sanctionne, concluons à la légitimité de l'œuvre et à la droiture de son auteur. Or, ainsi vue de haut, et malgré des taches incontestables, l'action politique de Gerbert nous apparaît concordant avec le reste de sa vie, par la pureté habituelle des intentions et la rare prévoyance des fins. Ceci posé, examinons, d'après ces principes, dans la révolution qui porta au trône la troisième race, la part prise par l'abbé de Bobbio (1) et la responsabilité qui lui incombe. — La lutte, considérée en dehors des individus qui la personnifiaient, était bien réellement au profit

(1) Gerbert conserva ce titre jusqu'à son élévation au souverain pontificat. C'est même en cette qualité qu'il dut prendre part, à la tête des vassaux de l'abbaye, à une expédition de l'armée impériale contre les Slaves au printemps de l'année 987.

de l'autonomie nationale contre la tradition romaine, dont la famille carlovingienne poursuivit toujours la conciliation bizarre et impossible avec les mœurs de la conquête. Ce caractère lui est clairement assigné par la comparaison des deux périodes, celle qui suit et celle qui précède l'an mil. Maintenant, que Hugues Capet ait eu conscience de ces conséquences lointaines, on peut en douter; mais il est seul comptable de son ambition personnelle devant la postérité comme devant Dieu. Son triomphe fut un progrès utile; par là sont justifiés ceux qui l'ont servi avec loyauté. De ce nombre fut Gerbert, irrésistiblement mêlé au mouvement, quand même il eût voulu s'y soustraire. Reims, en effet, par sa situation stratégique et comme ville du sacre, devait en être le point capital; en outre, son archevêque Adalbéron était chancelier du royaume sous le carlovingien Lothaire, et l'importance du personnage ajoutait encore à celle de la position; aussi Gerbert détermina-t-il, pour une grande part, le succès du duc de France en lui gagnant l'un et l'autre. Démêlons rapidement cette trame confuse.

Le prélude de la participation active de l'écolâtre à cette lutte dynastique, le concours de circonstances qui semble avoir préparé les sympathies qui l'y ont guidé, ce furent les embarras suscités autour du trône impérial par la mort de Othon II, dont le fils unique n'avait que trois ans (983). De tout temps, les cousins des rois n'ont pas été les plus fidèles protecteurs de leurs héritiers en ligne directe. Henri de Bavière (dit le Querelleur) se fit aussitôt livrer le jeune prince, son neveu, brigua la couronne pour lui-même, et ne tarda pas à l'obtenir. L'impératrice mère, Théophanie, vit avec terreur son parti déserté par un grand nombre de seigneurs et de prélats, et pour comble, le roi Franc, Lothaire, profitant de ces discordes intestines, envahissait à la même heure la haute Lotharingie, au mépris de l'alliance qu'il venait de jurer à la maison de Saxe et des liens hiérarchiques qui, dans les idées du temps, subordonnaient à l'autorité impériale tous les souverains des anciens États de Charlemagne. De ce moment, Lothaire et son fils Louis, associé à son trône et à sa politique, sont tenus pour les ennemis déclarés du jeune Othon, et voués à l'aversion de ses partisans.

Or, le plus chaud défenseur, en Gaule, des droits de Théophanie et de son fils, c'est Gerbert, qui a déjà fait partager ses sentiments à son archevêque. Ne nous étonnons donc point s'il déploie un zèle infatigable pour chercher à cette cause menacée des alliés des deux

côtés du Rhin. Sa correspondance avec les grands feudataires qu'il veut gagner, avec l'impératrice, à qui il rend compte de ses démarches, reflète toutes les émotions et retrace les péripéties variées de la lutte : recueil plein d'intérêt pour l'histoire, où l'on retrouve à la fois les bulletins passionnés du combat et les notes diplomatiques les plus tortueuses et les plus impénétrables ! Ses courriers chevauchent sans relâche dans toutes les directions, porteurs de billets souvent énigmatiques, où des chiffres, des signes mystérieux déguisent les révélations et les personnalités compromettantes ; parfois même la commission est purement orale, et ces menées sourdes déjouent les plus habiles recherches du roi, qui sent son trône sapé par une main invisible. Il faut qu'il succombe malgré tout, car l'ennemi a des ressources infinies : Lothaire veut-il mettre en accusation Adalbéron, dont il démêle en tout cela l'influence trop marquée, le prélat se présente hardiment devant ses juges, et réduit à néant leurs griefs par une adroite réfutation, ouvrage de son secrétaire.

Dans la conspiration aux mille épisodes, dont nous ne faisons qu'indiquer à grands traits la marche, il est facile de suivre de bonne heure le courant d'une double entreprise : il s'agit de renverser les Carlovingiens du trône et d'y porter Hugues Capet, l'ami des clercs, l'ancien client d'Othon II. « Si vous gagnez l'amitié de Hugues, écrit Gerbert à l'impératrice, vous pourrez braver toujours les attaques des Franks. » « Lothaire, observe-t-il encore, n'est maître que de nom; tandis que Hugues ne l'est pas de nom, mais de fait et en réalité. » Cependant la ligue qui a rêvé une telle révolution manque tout à coup de chef et d'objet. Le duc de France, politique profond, et partant dissimulé, ne s'est point compromis par lettres ni par démarches, et, dans l'intérêt de ses projets, il se réconcilie momentanément avec le roi, tandis que Henri de Bavière, de son côté, rend la paix à l'empire, en replaçant sur la tête d'Othon III la couronne royale de Germanie, qu'il avait usurpée.

Gerbert, déçu en France, ne gagna rien non plus au triomphe de Théophanie : il fit entendre vainement des réclamations chaleureuses, où perce un peu trop l'ambition humaine : il avait été un serviteur constamment dévoué aux Césars, ses suzerains, et, le seul prix qu'il eût reçu de tant de services, l'abbaye de Bobbio, lui était maintenant ravi ; ne l'en dédommagerait-on pas? ne voudrait-on pas, au moins, le rétablir à la tête de ce troupeau séditieux? — A cette heure précisément ces malheureux moines, fatigués d'anarchie, imploraient

le retour de leur ancien abbé. Négligé par les puissants, il se rendit aux prières de ceux qui souffraient : mais les bons sentiments des meneurs de Bobbio ne tinrent pas longtemps devant la discipline relevée par Gerbert ; la cour germanique ne fit rien pour consolider sa restauration éphémère, et, après avoir erré quelques mois en Italie, il dut revenir à Reims, scandalisé de l'abaissement où il avait vu un aventurier, le tribun Crescentius (1), tenir les pontifes romains. Profondément blessé par l'ingratitude de l'impératrice, et ne comptant plus, pour rendre la tranquillité à la patrie et la considération à l'Église, que sur le puissant et religieux Hugues Capet, tous ses efforts allaient tendre désormais vers le triomphe du duc de France. Les événements d'ailleurs se précipitaient, de plus en plus favorables à ce projet : Lothaire mourut en 986, et son fils, Louis V le Fainéant, le suivit dans la tombe à un an de distance sans laisser de postérité. Avec lui s'éteignait la descendance de Charlemagne.

C'est ainsi, du moins, que le comprirent les seigneurs rassemblés, le 1er juin 967, à Senlis, pour lui élire un successeur. Sans tenir compte des prétentions de Charles de Lotharingie, bâtard de Louis d'Outre-Mer, et possesseur d'un petit duché étranger au royaume, ils réunirent leurs suffrages sur la tête du plus noble et du plus riche d'entre eux, qui, par la nature de ses titres, était l'expression de la constitution féodale. Hugues Capet devint roi de son duché de France, le premier, le plus important des fiefs. Cette élection fut principalement l'œuvre de l'archevêque de Reims, qui suivit l'inspiration de son conseiller habituel, cet homme du peuple parvenu, en soutenant dans sa harangue, que la couronne ne s'acquiert pas à titre héréditaire, mais qu'elle appartient à celui qui allie à une noble origine la sagesse et la magnanimité.

Le trône une fois conquis sur un rival sans appui, il fallait s'y maintenir en face de pouvoirs égaux et jaloux. Ce n'était pas la moindre difficulté de l'entreprise. Dans les négociations délicates qu'il dut entamer et conduire à cet effet avec des voisins hésitants, le

(1) On le disait fils de l'infâme Théodora. Il rêva le rétablissement de la république et se décerna le titre de Consul. Oppresseur de la papauté, il ne sut placer sur le siége pontifical que des sujets indignes comme le voleur Boniface François, et persécuter les pontifes courageux dont il ne put faire ses jouets ou ses instruments, jusqu'au jour ou l'empereur Othon III lui fit cruellement expier d'avoir élevé un pouvoir rival du sien. M. Henri Martin (*Histoire de France* t. III. page 33) salue en lui « le premier martyr de cette indépendance italienne que l'ère moderne n'a pas encore réussi à conquérir. » C'est caractériser bien sévèrement cette entreprise de « l'ère moderne. » On n'est trahi que par les siens !

nouveau roi eut encore le bonheur de trouver en Gerbert un secrétaire plein de dévouement et d'habileté : l'écolâtre de Reims fut le bras droit de sa politique extérieure. Mais il était dans la destinée de cet auxiliaire si précieux des puissances ébranlées de n'éprouver que leur ingratitude, au lendemain du triomphe. Adalbéron mourut vers ce temps-là, en désignant Gerbert pour son successeur. Il était digne du choix, et s'il pouvait attendre quelque opposition, ce ne devait pas être, à coup sûr, de la part de l'autorité royale. Hugues, cependant, lui préféra Arnulfe, bâtard du feu roi Lothaire et neveu de Charles de Lotharingie. Cette combinaison avait pour but d'enlever un allié au prétendant, qui réclamait ses droits, les armes à la main. La reconnaissance, bien plus, l'intérêt des âmes, furent sacrifiés à ces considérations infimes : encore verra-t-on quel en fut le résultat. Certes, s'il est un spectacle particulièrement affligeant en ces temps de misères morales, c'est que les charges ecclésiastiques y servent ainsi trop souvent d'appât à des ambitions mercenaires et de récompense à des trahisons patentes. Le scandale et le parjure trônent sur plus d'un siége épiscopal, et, pour que l'Église, toujours sainte et auguste, ne perde point créance à la fin auprès des peuples par l'indignité de ses ministres, on sent le besoin de voir apparaître ces grands papes réformateurs, qui furent Grégoire VII et, avant lui, Sylvestre II.

Ce dernier, avant d'accomplir sans entraves sa mission providentielle, avait encore bien des traverses à supporter. Il continua auprès du nouveau prélat ses fonctions de secrétaire et d'écolâtre, avouant cependant à ses amis qu'il était attéré, incapable même de reprendre goût à ses chères études d'autrefois. Mais il n'eut guère le temps de s'abandonner aux chagrins intérieurs, tant il lui en venait coup sur coup du dehors ! Arnulfe, en effet, fidèle à ses antécédents, après avoir prêté serment à Hugues Capet, livre bientôt Reims à Charles, son oncle, dont il embrasse de nouveau ouvertement la cause avec tout le crédit de sa haute position. D'autres partisans se déclarent à la suite de cet imposant exemple : la fortune semble prête à changer. Gerbert alors, en face de ces chances partagées, soutenues également par les personnages les plus importants, doute de quel côté est le droit, et lequel des deux rivaux peut le mieux assurer la tranquillité du pays. Hugues Capet a perdu de son prestige à ses yeux, en froissant un amour-propre légitime : il hésite ; il conseille à ses amis d'attendre comme lui les circonstances pour prendre parti. Faiblesse, sans doute, mais faiblesse excusable, avouons-le, dans ce cœur où tant d'ingrati-

tudes et de perfidies, mêlées au spectacle des nombreux revirements du sort, avaient semé la défiance à l'égard des événements aussi bien que des hommes. Plût au ciel qu'une carrière admirable à tant de titres n'eût pas connu de défaillances plus profondes! La perfection n'est point accessible à la vertu humaine : à ceux-là même qui s'en approchent davantage, il est réservé de faire des chutes qui dénoncent tristement leur fragilité naturelle, mais qui peuvent aussi servir à l'abaissement de l'erreur, quand ces hautes intelligences la répudient avec la sincérité et l'éclat d'une conduite noble et sans ambages. Telle a été la situation de Gerbert dans les complications fameuses qui vont suivre.

Les prélats fidèles avaient porté plainte à Rome contre le parjure Arnulfe. Malheureusement le Saint-Siége, circonvenu par les intrigues, dominé par l'influence de Crescentius, offrait alors un douloureux et mémorable exemple de l'asservissement, où le partage et le parallélisme du pouvoir, dans la ville des Papes, doivent fatalement réduire le chef suprême de l'Église, et de la compression réservée, en un semblable état de choses, au large essor de l'autorité spirituelle. Jean XV ne put donc faire acte de souverain indépendant, et sa décision se fit attendre. D'autre part, les intérêts, non-seulement de la cause capétienne, mais de l'Église de France, souffraient de ces lenteurs : le roi assuma le tort de prendre les devants dans une question de discipline ecclésiastique; sans compter la perfidie des moyens qui le rendirent maître d'Arnulfe, et dont l'appréciation, comme le récit, sort du cadre de cette étude.

Par son ordre, les prélats neustriens se réunissent, le 17 juin 991, au monastère de Saint-Basle, près de Reims, pour statuer sur une question que le suprême tribunal romain a refusé de résoudre; car c'est à ces proportions qu'il faut limiter en principe le débat soumis au synode. Il s'agissait de déférer la cause à une juridiction inférieure, dans le silence de la seule magistrature valide.

Sans prévoir évidemment l'inquiétante extension que la fougue des partis va introduire dans la controverse, Hugues Capet entoure néanmoins ce coup d'autorité de mesures qui trahissent assez ses appréhensions sur la légitimité de l'entreprise et sur ses conséquences possibles. Le monastère de Saint-Basle, qu'il a choisi, n'est, en effet, rien moins qu'un château fort, poste solide d'observation et de défense, bâti au sommet d'une colline boisée, d'où il domine et commande la campagne. D'ailleurs, l'aspect intérieur devient bientôt

digne, par l'agitation des séances, de l'appareil militaire au milieu duquel elles se tiennent. Évêques et abbés siégent dans la basilique en présence de Hugues et de son fils Robert. On sent que la cause politique est principalement en jeu, devant cette sorte de cour martiale formée de juges ecclésiastiques, et dont Gerbert rédige les procès-verbaux. Arnulfe est amené. Si notoire que soit son crime, il peut se mettre à couvert derrière l'irrégularité de la procédure employée contre lui; et ces moyens sont d'abord plaidés chaleureusement par Abbon, recteur de Fleury-sur-Loire, et par d'autres voix éloquentes. Mais l'évêque d'Orléans prend la parole à son tour contre l'accusé, ou plutôt contre la suprématie pontificale, sa sauvegarde, dont ses avocats viennent d'arguer avec trop de confiance. Ce réquisitoire, plein de diatribes violentes, attaque directement l'autorité apostolique dans la personne de ses derniers représentants, sans distinguer entre la justice et ceux qui en sont seulement l'organe : les conclusions, enfin, contiennent en germes, inaperçus sans doute de leur auteur, les principes d'une dissolution de l'unité catholique. — Tout cela est enregistré par Gerbert, et, sous la pression royale, pas une protestation ne s'élève dans le synode. Alarmant symptôme des dispositions de ces prélats courtisans, dans lequel la justice du Saint-Siége trouvera bientôt de trop sérieux motifs pour sévir. En attendant, le dénouement ne pouvait être douteux. Arnulfe, ignominieusement dégradé en présence du peuple, est jeté dans la prison d'Orléans; et le redoutable honneur de remplacer le pasteur indigne dans sa métropole incombe à Gerbert, dont le roi essaie de calmer l'effroi légitime en lui conférant la dignité de chancelier du royaume.

Les distinctions, même les plus souhaitées, n'étaient pas de nature à apaiser les tourments intimes qui vont l'assiéger pendant les deux ans de son épiscopat : la souffrance de son âme s'exhalait alors en ces termes amers dans une lettre à un de ses amis : « Croyez-en mon expérience, plus la gloire semble élever les grands, plus à l'intérieur l'angoisse les dévore. » Une tristesse insolite et craintive dans le secret du cœur, au dehors un redoublement d'activité, telle est la vie de ce pontife au sein de son opulente métropole. La solution des cas de conscience soumis de toutes part à sa sagesse; son intervention invoquée dans les nombreuses dissensions des moines avec leurs supérieurs; par-dessus tout, la réforme des mœurs de son clergé et la résistance aux empiétements et à la violence des laïcs; toutes ces charges d'un siége éminent et d'une science reconnue viennent l'y

solliciter sans cesse, et le trouvent armé d'un désintéressement et d'une modération surtout, qui contrastent bien un peu avec les habitudes de sa vie passée. C'est qu'il s'amasse sur sa tête un terrible orage, contre lequel il ne saurait se préparer trop de protecteurs.

A peine le scandale de Saint-Basle accompli, on avait avisé aux mesures qui auraient dû le prévenir, et le légat du Saint-Siége, Léon Ier, abbé de Saint-Boniface, venait demander compte aux rois de France et à l'intrus de leur conduite envers le légitime métropolitain de Reims. Grande agitation dans l'un et l'autre camp. Reconnaissons, à l'honneur de Gerbert, que toutes ses démarches dans cette affaire sont empreintes d'une réserve qui atténue bien des égarements : ainsi, par respect pour les prescriptions de l'Église, il refuse de célébrer la messe dans la basilique de Saint-Denis, frappée d'interdit, au risque de s'aliéner la cour par ce refus. Néanmoins, il persiste à défendre, contre les menaces du souverain Pontife, le droit qu'il croit tenir du concile de Saint-Basle. Dans ce but, il travaille à former une ligue entre les Pères de ce concile, et conclut une alliance inébranlable avec leur chef, Arnulfe, évêque d'Orléans ; il envoie sa justification à l'archevêque de Strasbourg, Wilderode ; il se multiplie auprès de tous ceux qu'il a quelque espoir de fléchir ou d'entraîner. Ses manifestes présentent toujours le même caractère tempéré, mélange d'une conviction sincère et d'une étrange confusion entre la conduite parfois répréhensible des Pontifes romains, et l'autorité indiscutable de leurs décrets. Mais les apologies qu'il répand à profusion ne rassurent qu'imparfaitement la conscience inquiète des prélats, ses premiers complices, et ne persuadent point les autres. En outre, les puissances séculières se détachent de lui : Othon est sympathique à l'archevêque dépossédé ; la cour de France, de son côté, songe à abandonner Gerbert pour obtenir, en retour, du Pape, qu'il consacre le mariage de Robert avec sa cousine Berthe. La désertion se fait jusque dans le palais épiscopal : les clercs n'assistent plus le prélat à l'office ; ils fuient sa table. On sent que l'excommunication plane sur cette demeure.

Un compétiteur même a envahi le diocèse, et s'avance sur Reims à la tête d'une armée : plus d'espoir ; autant vaut, pour en finir avec des perplexités poignantes, aller au-devant de la sentence définitive. Le 2 juin 993, Gerbert s'en va donc comparaître à Mouzon, devant un synode composé exclusivement d'évêques allemands, sous la présidence du légat Léon, et, malgré une justification énergique et minu-

tieuse de ses actes, sa déposition est prononcée à l'unanimité.

Ainsi se termina ce drame pénible. Une seule des parties ayant été jugée à Mouzon, le Pères se réunirent de nouveau, un mois après, sur e sol français, à Reims; mais ils ne pouvaient que confirmer la première sentence. Arnulfe n'en continua pas moins de languir plusieurs années encore dans la prison où le retenait la politique des Capets, car le Saint-Siége n'avait aucun moyen de faire sanctionner ses décisions, tyrannisé qu'il était lui-même, plus que jamais, par le despotisme de Crescentius. Mais, patience! l'épreuve touche à sa fin. Voici l'avénement de Grégoire V (996), qui devait être le signal d'un merveilleux réveil.

Le nouveau Pontife commença par décerner à son cousin Othon III les insignes de la dignité impériale, avec le rôle traditionnel de défenseur de la Papauté. — Jamais alliance plus opportune ne fut conclue sous de meilleurs auspices : la piété, la magnanimité, la science allaient se réunir pour un même but dans un concert désormais durable. Le Pontife, austère et ferme, rêvait de marcher sur les traces de saint Grégoire le Grand, qu'il avait pris pour patron; de son côté, le jeune César de dix-huit ans, pieux, enthousiaste, plein des souvenirs de Charlemagne, n'avait d'autre vœu que de ressusciter cette majesté sublime, protectrice de l'Église et de la civilisation, et, par là, reine du monde. Une si noble ambition le rapprocha naturellement de Gerbert, le maître le mieux fait pour former son esprit au sentiment des lettres. Ce fut même pour satisfaire la curiosité du prince sur une difficulté de l'*Organum* d'Aristote, que le prélat dépossédé composa, au milieu des fatigues d'une expédition militaire et des préoccupations de toute sorte qui l'obsédaient, un petit traité « *Du raisonnable et du raisonner* »; ébauche imparfaite et obscure, où se montre pourtant déjà en germe la doctrine réaliste qui, deux siècles plus tard, dans la querelle scolastique, ralliera les penseurs fidèles à l'orthodoxie.

Gerbert était rentré enfin dans sa voie véritable : la recherche désintéressée de la science et les luttes pacifiques de l'esprit. La récompense ne se fit pas attendre. Son élévation, en 998, sur le trône archiépiscopal de Ravenne vint lui apporter le repos si laborieusement acheté, et consacrer la nouvelle direction de ses pensées, dégagées désormais des vues et des ambitions mondaines.

## III

C'est à Ravenne que commence seulement, sous la sanction des saints canons et dans le calme de la conscience, la carrière pontificale de Gerbert : carrière bien courte, mais féconde en œuvres aussi durables que l'Église elle-même, dont elles ont contribué à affermir la base. Cette intronisation régulière inaugure aussi une période d'adoucissement dans les mœurs, jusque-là un peu âpres, du polémiste et de l'homme de parti. Des lumières plus pures l'ont frappé sur les hauteurs où l'établissent ses fonctions nouvelles; désillusionné, il quitte pour jamais le terrain mouvant des passions politiques. Nous trouvons un gage éclatant de cette rupture avec des intérêts naguère trop aveuglément embrassés et soutenus, dans la signature que, cette année même, l'archevêque de Ravenne donne aux actes du concile de Pavie portant excommunication du roi Robert et de son épouse illégitime. — Ce devoir accompli, et toute solidarité répudiée avec le passé, les soins du prélat se portent sur la réforme de la discipline ecclésiastique. La régénération était urgente : dans ses diverses positions, il avait pu constater la profondeur du mal, ses causes et l'imminence du danger. Grâce à Dieu! plus libre et plus heureux qu'à Bobbio, secondé maintenant par les deux puissances restaurées de l'Empire et de la Papauté, il réussit d'abord à garantir l'intégrité du patrimoine des églises, même étrangères à son diocèse. Des pasteurs prodigues ou négligents ne pourront plus le dilapider, car les concessions et les baux doivent désormais perdre leur effet à la mort des abbés et des évêques signataires : ainsi le règle une constitution d'Othon III. Après ces arrangements, en quelque sorte extérieurs, et par un enchaînement naturel, il pénètre dans les régions les plus intimes du désordre à réparer. Les biens temporels n'étaient pas seuls en proie à la vénalité; le trafic déshonorait également le sanctuaire : l'archevêque poursuit d'anathèmes implacables la simonie; il fait mieux, il prend des mesures efficaces pour en empêcher le retour, en détruisant certains abus et en attribuant un légitime salaire à des clercs que la pauvreté poussait à faire commerce de leurs onctions. — Mais tout cela ne suffit pas encore : la logique, discipline de l'esprit de Gerbert, préside aussi rigoureusement à toutes ses entreprises. Comment défendre, contre les séductions du péché, des cœurs qui n'en sentent qu'imparfaitement la gravité? Quel espoir de faire respecter assez les sacrements, si leur caractère divin et mystérieux

échappe ou n'apparaît qu'obscur, dénaturé, à l'intelligence du ministre du culte? Voilà donc le point central, le foyer où il faut que la lumière se fasse, pour rayonner de là sur toutes les dépendances de la question. Et le prélat, affaibli déjà par l'âge et par la maladie, consacre ses veilles à composer un traité de l'Eucharistie : réfutation scientifique autant qu'ingénieuse des grossières erreurs du *stercoranisme.*

C'est un fait digne d'observation, qu'à chaque progrès marqué par ses écrits dans les régions ascendantes du domaine de l'intelligence, correspond l'exaltation de Gerbert sur un siége supérieur de la hiérarchie ecclésiastique. Bobbio, Ravenne, ont successivement servi de piédestal au savant, puis au philosophe ; le théologien dogmatique va de même s'élever simultanément dans l'échelle de la puissance, mais pour s'asseoir cette fois sur le plus haut sommet où « la science des cho es divines et humaines » puisse exercer son action, et trouver sa récompense: sur le trône de saint Pierre.

L'événement qui lui procura cette grandeur paraissait cependant devoir être aussi préjudiciable aux intérêts de la religion qu'il était imprévu: le jeune pape Grégoire V mourut à vingt-sept ans, après un pontificat éphémère mais glorieux, et au milieu de travaux entrepris pour une réforme générale de l'Église. Frappé au début, il ne laissait de l'œuvre rêvée qu'une magnifique ébauche, assez nettement dessinée pour effrayer les partisans intéressés du désordre, et ameuter leurs colères; trop peu avancée pour les braver. Une fois de plus l'influence de la maison de Saxe servit heureusement les vues providentielles; et l'archevêque de Ravenne, présenté par Othon III, au choix du peuple et du clergé de Rome, fut investi d'une succession périlleuse, que bien peu auraient pu supporter sans faiblir.

Préconisé le 2 avril 999, il prit le nom de Sylvestre II. Une allusion délicate, et comme un programme de conduite pour l'avenir se révèlent dans ce rapprochement avec saint Sylvestre, le pontife ami de Constantin. Sylvestre II, à son tour, allait faire sortir la catholicité de ses nouvelles catacombes, obscures comme celles des premiers âges, et en outre délétères : les bas-fonds de la corruption et de l'ignorance. On verra bientôt quelle part il réservait au pouvoir séculier, à l'*évêque du dehors*, dans son plan grandiose de réorganisation du monde chrétien.

De son côté, le nouveau Constantin se montra dès l'abord, du moins dans ses relations avec le Saint-Siége, digne du rôle attribué à

sa personne et à sa dignité. Comprenant le besoin d'assurer, à l'indépendance du vicaire de Jésus-Christ, des garanties plus stables que la bienveillance passagère d'un puissant voisin, il ajouta huit comtés, situés dans la marche d'Ancône, au patrimoine insuffisant de l'Église de Rome. L'État pontifical comprenait alors sur le sol italien, outre cette dernière concession, Orviéto, une partie de la Romagne, et tout l'espace compris entre Terracine et la Toscane. La division du territoire suivant le système féodal, y disséminait les autorités subalternes et déléguées, tandis qu'à la tête de la hiérarchie, le Pape concentrait en ses mains, pleinement et sans contrôle, tous les attributs de la suzeraineté indépendante.

La double majesté spirituelle et temporelle trouva d'ailleurs, en Sylvestre II, une de ses plus augustes personifications. Aux aptitudes variées, aux fortes et sérieuses qualités de l'intelligence qui l'avaient toujours distingué, s'étaient joints avec l'âge ce calme, cette mansuétude, fruits de l'expérience, et qui conviennent si bien à la puissance suprême. On l'avait vu naguère, pendant son épiscopat à Ravenne, pleurer avec amertume sur les brigandages d'un chevalier, implorer en sa faveur la clémence impériale, et épuiser auprès du coupable toutes les ressources de la charité chrétienne, plutôt que de lui fermer, par des mesures de rigueur, les voies du repentir. Devenu pape, il prend encore à tâche de tempérer par la grâce et l'aménité son autorité plus large. Un abbé s'humilie devant lui, confessant qu'il s'est élevé par la simonie : J'ai laissé en France, lui répond-il, les livres qui traitent spécialement de cette matière. — Et il lui recommande d'expier spontanément sa faute par les pénitences indiquées dans les canons. La première occasion solennelle, et la plus délicate de toutes, où il eut à faire preuve de cette sage condescendance, ce fut dans l'affaire encore pendante de la restauration d'Arnulfe sur le siége de Reims. Sylvestre II sut réparer noblement les erreurs échappées à la fougue de Gerbert, et sa lettre au prélat respire une bienveillance fraternelle, en même temps qu'elle affirme hautement la suprématie de la Papauté : « Il appartient au Saint-Siége, lui écrivait-il, de relever ceux qui sont tombés, afin que la puissance de délier, accordée à Pierre, brille partout avec la suprématie de Rome. Voilà pourquoi nous venons à votre secours, Arnulfe, vous qui aviez été dépouillé de la dignité épiscopale à cause de quelques excès ; du reste, comme votre abdication n'a pas été approuvée par Rome, nous voulons fournir en votre personne la preuve que l'on

peut être rétabli par la faveur apostolique : car Pierre possède une puissance à laquelle nulle autorité humaine ne saurait être comparée. » Tous les actes de ce pontificat témoignent d'une prudence égale et d'une semblable sérénité.

C'était pourtant l'époque d'une sombre agitation dans les rangs inférieurs de la société chrétienne : L'an mil s'ouvrait ; il devait, selon l'opinion vulgaire, marquer le terme annoncé par l'Apocalypse au règne terrestre du Christ. Des fléaux de toutes sortes, des signes dans le ciel, présageaient du reste l'accomplissement des prophéties ; et la singulière coïncidence, cette année-là, du vendredi-saint avec l'Annonciation de la Sainte-Vierge, (25 mars), semblait fixer à ce jour fatal, et figurer par une confusion mystérieuse, le point où se refermerait le cercle des siècles chrétiens. Les peuples gémissaient affolés de terreur ; on en avait vu, désertant leurs demeures, s'acheminer, serfs et nobles confondus, au chant lugubre des psaumes, vers une croix de carrefour pour y abriter ensemble leur dernier soupir.

Or précisément dans ces jours d'épouvante, le jeune Othon III, parti de Rome depuis peu, arrivait à Aix-la-Chapelle. Après un jeûne de trois jours, il descendit au tombeau de Charlemagne, en souleva la pierre, et, le front penché devant cette dépouille du plus grand monarque chrétien, il médita sur des projets dont la nouveauté et la hardiesse contrastaient étrangement avec les angoisses populaires. Il ne rêvait rien moins, en effet, que la reprise et l'achèvement de l'œuvre de Charlemagne : la réalisation, sur des bases sans limites, de l'Empire universel. Chimère brillante, fascinatrice, qui avait séduit en même temps le vieux Pape et le jeune César : le seul esprit assez vaste et assez méthodique pour en combiner le plan et les moyens, et l'ambition la mieux servie par la puissance pour triompher des obstacles ! Ils oubliaient tous deux la loi si sage de la Providence qui n'a donné qu'à une autorité spirituelle le secret d'embrasser dans son reséau, sans froissement et sans humiliation, les diversités de races, de langues et de mœurs. Mais, sans nous arrêter à ces difficultés invincibles de l'exécution, sauvegarde de la liberté humaine, envisageons seulement la théorie, telle que nous l'a transmise une constitution impériale qui en réglait la mise en pratique.

C'est dans la ville éternelle, sur le mont Aventin, en face de la Chaire de saint Pierre, que doit se dresser le trône du monarque, « Romain, Saxon et Italien, Empereur Auguste de l'Univers. » Les

deux puissances rayonnant du même centre sur le monde entier, dans deux axes parallèles et superposés, seront associées l'une à l'autre sans conflit, pour se perpétuer dans une harmonie inaltérable. — Afin que l'accroissement de dignité du César allemand se reflète dans les objets extérieurs, le cérémonial du Sacré-Palais est calqué sur celui de Constantinople, dont l'impératrice mère, Théophanie, avait rempli l'imagination d'Othon III : il en est de même des titres et des attributions des grands officiers du Saint-Empire. Mais une innovation où se montre surtout l'inspiration de Sylvestre II, c'est la création de sept juges palatins, investis des hautes prérogatives de consacrer le César et d'élire le Pape, de concert avec le clergé de Rome. Chose remarquable! à l'encontre des habitudes du monde féodal, le mérite seul et la vertu, sans égard pour la naissance, donnent accès à ces fonctions suprêmes. On reconnaît manifestement l'empreinte de la Papauté dans l'assimilation des premières charges civiles avec les dignités ecclésiastiques, dont l'entrée, de longtemps, n'a exigé d'autres distinctions que les qualités morales. Les deux principaux de ces juges, le *Primicerius* et le *Secundicerius*, tiennent le premier rang après les majestés souveraines, dans l'Église et dans l'État : ce sont les chefs de l'administration, jouissant de la préséance sur les évêques et les grands. Au-dessous d'eux sont échelonnés : l'*Arcarius* (trésorier), qui règle les finances communes ; le *Sacellarius*, pourvoyeur de l'armée et distributeur des aumônes hebdomadaires ; le *Protoscrinarius* (chancelier) ; le *Primus Defensor*, qui préside à la justice ; et l'*Adminiculator*, protecteur des pauvres et des faibles.

Voilà pour ces élements nouveaux et chrétiens que l'avenir pouvait développer : ils avaient en eux les germes de tout progrès : l'égalité et la charité évangélique. Malheureusement, des principes de mort étaient à côté, dans ces réminiscences païennes, introduites par le faux goût et l'orgueil, dans le faste insolent du Bas-Empire étalé tout-à-coup devant les rudes barons de la Germanie : l'édifice devait donc crouler, et crouler tout entier ; mais au-dessus des ruines provoquées par un constructeur malhabile, plane le souvenir du génie qui avait conçu l'œuvre dans sa simplicité et son unité majestueuse. Toutefois n'anticipons pas sur les événements.

L'Empire rétabli avait pour mission de reculer les limites de la catholicité et d'y incorporer des nations nouvelles. A ce point de vue, ses commencements sont riches d'espérances. C'est d'abord un bar-

bare, le duc de Hongrie, Waïc, recemment baptisé sous le nom d'Etienne, qui fait hommage de ses États à saint Pierre et à l'Église romaine. La race des Huns voit ainsi, au bout de six siecles, un successeur de saint Léon dompter encore ce fils d'Atila. Mais cette fois la soumission est un triomphe; le royal néophyte reçoit, avec le titre de légat apostolique, comme sanction de son autorité, une couronne d'or (1), surmontée de l'image du Christ et portant sur son orbe, celles des douze apôtres. En même temps le duc de Pologne, Boleslas, conquérant de la Prusse, entre, comme souverain indépendant, dans le cercle agrandi de la chrétienté, et Othon le déclare « son frère, son coopérateur dans l'empire, l'ami et l'allié du peuple romain. »

Ainsi deux nations vaillantes formaient maintenant, vers le nord, les avant-postes de la civilisation. Mais au midi, le flot de la barbarie musulmane menaçait toujours; et tandis que la foi du Christ gagnait des États nouveaux, un peuple infidèle déshonorait le coin de terre où naquit le Sauveur. Une idée sublime traverse alors l'esprit du vicaire de Jésus-Christ, et se manifeste par une inspiration vraiment poétique: il jette à la chrétienté émue le cri de la guerre sainte, sous la forme d'une lettre où l'Église de Jérusalem peint ses souffrances à sa sœur l'Église romaine, et implore le secours de l'Occident. Une flottille de quatre cents Pisans répond à cet appel, et va briser contre les côtes de Syrie son imprudent héroïsme. — Le reste de l'Europe, fractionné par la féodalité, ne peut encore rapprocher toutes ses forces sous le courant magnétique d'un grand sentiment commun. Mais la parole tombé au fond des cœurs y demeure vivante; un siècle plus tard, un autre pape, français aussi, en réveillera l'écho et proclamera la croisade, sur le sol même de l'Auvergne, berceau de Sylvestre II.

Le souverain Pontife qui faisait tant de choses grandes et sages, ne fut point apprécié cependant par le peuple, objet de sa sollicitude et témoin de sa vertu : il éprouva, lui aussi, l'ingratitude, il connut l'exil, et l'Empereur dut accourir de l'Allemagne pour le rétablir à Rome. C'est là qu'il mourut le 12 du mois de mai de l'année 1003. Il avait ouvert au monde une ère de civilisation ; l'Église lui devait des

(1) Cette couronne de Sylvestre II et une autre, présent des empereurs d'Orient, sont restées, dans leur union symbolique, aux yeux de ce peuple de traditions, le gage de sa foi et de sa nationalité. Seul encore de nos jours, ce diadème confère à un souverain le droit de régner sur la Hongrie.

nstitutions magnifiques, une sorte de renaissance morale: voilà ses titres à l'admiration de la postérité. Le reste est le secret de Dieu.

## IV

Nous avons eesayé d'éclairer et de mettre en relief, dans cette notice sur Gerbert, le triple caractère par lequel il représente le siècle de transition où il a vécu. Par la première partie de sa vie, par ses études et son enseignement, il appartient à la période précédente, dont il résume le savoir; ses agitations politiques sont l'image, parfois trop fidèle, des troubles de la société contemporaine, prise au jour le jour, de ses doutes, de ses erreurs. Mais s'il est vrai, ainsi que nous l'estimons, que le passé doit nous intéresser surtout par où il nous touche, c'est-à-dire en tant qu'il prépare l'avenir, ce que nous devons le plus attentivement étudier et admirer davantage dans Gerbert, c'est le Pontife. Que l'écolâtre ait jeté les bases de la Scolastique, que l'homme politique ait puissamment contribué à fonder la monarchie française; dans le premier cas il ne créa rien, mais conserva seulement, et vulgarisa des notions antérieures; dans le second, il ne fit que diriger l'impulsion et ne l'imprima point; du reste, ni l'une ni l'autre de ces deux institutions ne subsiste aujourd'hui. Quant à l'œuvre de Sylvestre II, pour en calculer la portée, il suffit d'en rechercher et d'en examiner ses résultats actuels. Que l'on se rappelle l'État pontifical constitué, et l'indépendance du Pape assurée; la discipline ecclésiastique rétablie dans toute sa pureté; la puissance impériale mise au service de la vérité catholique; la honte et le danger de la domination musulmane sur des terres chrétiennes, dénoncés à l'Occident; enfin deux peuples enfantés à la civilisation sous les auspices de l'Évangile, détachés du grand corps slave encore barbare, et prémunis contre les tendances d'une fusion colossale, par la séparation radicale des croyances religieuses et des intérêts sociaux; — qu'on se demande après cela, combien il a fallu de siècles pour réaliser ce programme d'une seule intelligence, combien de générations y ont concouru, et si même l'ère moderne en a résolu tous les problèmes?

ALPHONSE VÉTAULT.

---

# L'ÉGYPTE ET LA NUBIE

I. J.-J. Ampère : *Voyage en Égypte et en Nubie.* Michel Lévy, 1868.
II. Comtesse J. de Robersart : *Égypte, journal de voyages.* Palmé, 1867.

---

Connais-tu le pays où le citronnier vient en fleur,
Où l'oranger, au fruit d'or, rougit sous le feuillage sombre,
Où l'air descend plus doux du ciel bleu ?
Oh ! le connais-tu bien...
Je veux, mon bien-aimé, y courir avec toi.

Non, cette terre, je ne la connais point, et n'en déplaise au chantre de *Mignon*, de *Faust* et de *Gotz*, si le ciel m'avait départi la fortune et les loisirs, comme il m'a donné le goût des voyages, ce n'est pas l'Italie que je courrais visiter la première. L'Égypte m'attirerait plutôt par son charme étrange et puissant. J'aimerais tout, je le sens, sur cette terre, hormis sa religion et ses lois ; tout, depuis son fleuve à la source qui se dérobe encore, jusqu'à son désert de sable ; depuis son ciel jusqu'à ses pyramides gigantesques, ses sphinx mutilés, ses palais ruinés, ses hypogées immenses. Ces monuments ont bravé l'effort du temps et la main de l'homme. Ils sont les témoins jadis muets, aujourd'hui parlants de la plus antique civilisation du monde. Les signes singuliers qui les recouvrent retracent tour à tour les fastes publiques et la vie privée d'un peuple disparu. Jadis Platon et Pythagore peut-être vinrent demander aux hiéroglyphes les leçons d'une sagesse mystérieuse. On sait aujourd'hui que ces inscriptions ne renferment ni les secrets merveilleux, ni les connaissances supérieures que l'antiquité leur a prêtés tout entière. Si on ignore encore une partie de ce que disent les hiéroglyphes, on est certain du moins de ce qu'ils ne disent pas, de ce qu'ils ne peuvent pas dire. On cherche désormais dans cette épigraphie colossale, des chapitres de la religion, de l'histoire, de l'existence domestique des anciens Égyptiens, et non les oracles d'Hermès, où, comme on l'a fait de nos jours, les psaumes de David. Les études égyptologiques, même dans leur état imparfait, ont éclairci plus d'un fait et rectifié plus d'une erreur. On

a lu les noms des Pharaons sur les édifices élevés par Sésostris et ses prédécesseurs, et le nom de Tibère sur le portique de Denderah ; on ne parlera plus, je l'espère, de la jeunesse des uns et de la haute antiquité de l'autre. On ne se trompe plus sur l'âge ou la destination des monuments ; on ne confond plus un triomphe avec un sacrifice, on sait à quelle divinité tel temple est consacré ; on déchiffre même les épîtres dédicatoires ; on reconnaît, dans les hypogées, le nom du mort, sa profession, son rang.

C'est parler en admirateur de Champollion et admettre la réalité de sa grande découverte. J'y crois en effet, comme y ont cru Cuvier, de Sacy, Rémusat, Arago, les deux Ampère, pour ne parler que des morts. « Jamais, » disait, il y a une centaine d'années, un des missionnaires de la Chine, « jamais, il n'y a eu tant de crédulité et d'incré- « dulité que dans ce siècle ; on croit pour ne point croire, belle phi- « losophie ! » Ce mot du P. Lecomte serait, encore à cette, heure tout à fait de circonstance. Il y aura toujours, surtout en France, une portion du public, prête à accepter sans preuve ce qui est absurde, et à rejeter sans motif ce qui est certain. Ce public, dit M. Ampère, « croit aux Osages, quand ils viennent de Saint-Malo et ne croit pas aux Chinois quand il viennent de Pékin. » Il reste fermement convaincu que Pharamond a régné, et n'est pas bien sûr que le sanscrit, le grec et l'allemand puissent appartenir à une même famille. Il se montre satisfait, dans l'un comme dans l'autre cas, de trancher les questions, sans les examiner, et c'est pourquoi il trouve tout d'abord plus facile de nier la découverte des hiéroglyphes que d'en ouvrir la grammaire. Encore si cette découverte s'était recommandée de quelque nom allemand ou anglais ! si Young, par exemple, l'avait faite, au lieu de fournir un alphabet tellement faux, qu'il a pu lire Arsinoë au lieu d'*Autocrator* ; Evergète au lieu de *Cæsar* (1) ! Peut-être alors, eût-on admiré et applaudi ; car c'est aussi un des travers les plus accré-dités et les plus grotesques de notre esprit national que de refuser à la fois aux autres nations toute vertu guerrière, et à la France toute initiative dans le domaine de la science et de la haute érudition. S'agit-il du calcul différentiel : on aime à citer Newton ou Leibnitz, et on oublie Fermat ; parle-t-on de la vapeur : on rappelle Watt, et on néglige Papin ; discute-t-on les origines de Rome : on invoque Niebuhr, et on dédaigne de Pouilly et Beaufort. Il faut toutefois en prendre son parti. L'Alphabet hiéroglyphique existe et c'est à Champollion qu'il est dû.

(1) Arago, *Notices biographiques : Young.*

C'est un Français, le colonel du génie Boussard, qui a découvert la fameuse inscription trilingue de Rosette, et un français encore, M. Mariette, qui a retrouvé, il y a sept mois à peine le texte démotique de la tablette de Tanis, inscription destinée à devenir la pierre de touche de la philologie égyptienne, comme celle de Rosette en a été le point de départ (1). Qui a encore signalé le copte, comme l'ancienne écriture vulgaire de l'Égypte ? De Guignes et Étienne Quatremère ? Et sans rabaisser le mérite des Lipsius et des Wilkinson, la France, dans la personne de Letronne, de Lenormant, de M. de Saulcy, de M. de Rougé, d'Ampère lui-même, ne garde-t-elle point le sceptre de l'Égyptologie?

Mais l'Égypte n'offre pas que des hiéroglyphes ; elle présente en foule des sujets de méditation et d'études qui s'imposent « au voyageur quel qu'il soit, s'il a des yeux pour voir, une mémoire pour « se souvenir et un peu d'imagination pour rêver. » Ainsi parle M. Ampère, écho de tous ceux qui ont parcouru cette merveilleuse vallée du Nil, depuis Hérodote jusqu'à nos jours. Cette vallée et ce fleuve ne ressemblent à nuls autres ; ce pays, en apparence isolé du reste du monde est mêlé à toute son histoire. C'est le berceau de Moïse et le tombeau de Kléber. A côté des vestiges de sa civilisation propre, il garde les traces de la Grèce et de Rome ; les souvenirs de l'antiquité biblique et de l'antiquité chrétienne. Les premiers moines ont vécu dans ses solitudes, et les premières hérésies sont nées dans ses villes. Dans son histoire, Cambyse heurte Sésostris ; Aristarque et Plotin coudoient Origène et Athanase ; Alexandre rencontre César, et saint Louis Bonaparte. Les Romains ont tenu garnison aux bords de ses cataractes ; les croisés ont campé dans ses sables et les soldats de la République bivouaqué au pied de ses pyramides. Le Portugais Albuquerque voulut détourner le Nil de son cours et placer entre l'Inde et l'Égypte des déserts infranchissables : le Français de Lesseps perce aujourd'hui l'isthme de Suez, et la vapeur aidant, met l'Europe, les Indes et l'Égypte en communication rapide et permanente. Est-ce assez de prestiges et aussi de contrastes ? Sans parler du plus grand de tous, peut-être, l'éclat et la grandeur passés de ce peuple, sa servitude et son avilissement actuels. Ici, comme dans l'Inde, l'Arabie et la Perse, l'Islam et le despotisme ont porté leurs fruits naturels : ils ont perverti les mœurs, détruit l'activité, ravalé les caractères, et si on entrevoit pour cette terre, si profondément déchue, pour cette

(1) Vivien de Saint-Martin, *Sixième année géographique*, 1867, p. 157.

race si dégradée, quoique si douce et si intelligente, un avenir meilleur, c'est du contact de l'Occident qu'il faut l'espérer et de l'action du christianisme qu'il faut l'attendre.

Ces pauvres Fellahs, qu'on pressure et qu'on bâtonne, sont cependant les vrais descendants des Égyptiens des époques pharaoniques. Ils ont gardé une grande partie des mœurs et des coutumes de leurs ancêtres ; ils se servent même de leurs ustensiles et de leurs instruments. La charrue que les monuments représentent, et qui se voit encore aux mains des laboureurs, n'est autre que la charrue antique : c'est un hoyau renversé et traîné par des bœufs. On sait que, dans l'antique Égypte, la cité des morts était toujours voisine de la ville des vivants; en général, comme à Thèbes par exemple, le Nil séparait la seconde de la première. Eh bien ! à Minieh, ville qui s'élève près des tombeaux de Zaouet-el-Meyeteyn et de Koum-el-Almar, l'antique nécropole d'Alabastron peut-être, le lieu de sépulture se trouve aussi de l'autre côté du fleuve. « L'usage actuel, » dit M. Ampère « de « porter les morts à leur dernier asile dans une barque, au milieu « des hurlements des femmes qui répandent des cendres sur leurs « cheveux présente un tableau tout égyptien, et que reproduisent « souvent les anciennes peintures funèbres... A côté de chaque tombe « est une petite chambre surmontée d'un dôme qui rappelle les « chambres funéraires taillées dans le roc. » Aussi loin que les indications fournies par la peinture et la sculpture remontent, elles attestent encore, dans la vallée du Nil une remarquable persistance du type physique. Les peintures d'il y a quatre mille ans, suivant la remarque de Mme la comtesse de Robersart semblent les portraits exacts des Fellahs de ce jour. « Leur teint est bronzé ou olivâtre ; « leurs yeux sont noirs, longs, fendus en amande et à demi-clos, « comme ceux des serpents ; leurs traits réguliers et beaux parfois, « sauf le menton qui est un peu lourd. » Le voyageur s'étonne souvent de retrouver, surtout chez les femmes, les originaux des petites statuettes découvertes dans les tombes, et chez un ânier en haillons le profil exact du grand Sésostris. En définitive, et un illustre naturaliste contemporain n'a pas manqué d'en faire la remarque comment s'étonner de cette persistance et quelles raisons le type de l'Égyptien aurait-il eu de se transformer ? On conçoit sans peine ces modifications que le climat et le changement infligent au type anglo-saxon, dans l'Australie ; au type normand ou bas-breton, sur les bords de Saint-Laurent. Mais, dans cette région du Nil « si exceptionnelle à

« tant d'égards, rien n'a changé, depuis les temps historiques, ni la « terre, ni le ciel, ni le fleuve... Toutes les conditions de l'existence, « et par conséquent toutes *les actions de milieu* sont les mêmes que « dans ces temps reculés. Bien loin de tendre à modifier la race, elles « tendent au contraire à la stabiliser (1). » Dans le système des milieux et des croisements, qui explique, au point de vue monogéniste, les variations de l'espèce, l'opposé serait seul inexplicable, ajoute M. de Quatrefages, et l'exemple de l'Égypte tant de fois objecté par les polygénistes se brise dans leurs mains. A ce propos, ce serait bien le cas de dire des adversaires de la tradition biblique qu'ils savent, suivant l'heure et l'occasion, faire flèche de tout bois. A l'unité de notre espèce, ils opposent aujourd'hui la permanence du type égyptien ; jadis, par l'organe de Volney, ils invoquaient le teint de ces mêmes peuples, afin de contredire le chapitre X de la Genèse. Volney arguait d'une ou deux phrases de quelques historiens qui parlent, en effet, de la peau noire des Égyptiens. Volney se trompait : la couleur de la peau n'est pas ici le témoignage décisif. C'est la forme du crâne; et le crâne de ces momies qu'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire venait précisément de rapporter ne laissait aucun doute. Quel qu'ait pu être le teint de ce peuple fameux, il appartenait à la race blanche.

Au temps d'Homère c'était un long et périlleux voyage que de passer de Smyrne ou de l'Archipel en Egypte. Le divin rapsode n'y aborda point lui-même. Il mentionne, il est vrai, l'île de Pharos dans l'un de ses poëmes, et dans *l'Iliade* il parle de Thèbes. Mais, il place la première à une journée du rivage, à laquelle elle est réunie aujourd'hui ; et sa description fantastique de la seconde paraît un passage interpolé. Très-exact à l'égard des lieux qu'il a visités lui-même, Homère n'est que l'écho, quand il s'agit de l'Egypte, des traditions et des fables contemporaines. Ces traditions faisaient de la vallée du Nil une terre de merveilles, et la placaient au delà d'une mer que les oiseaux ne pouvaient franchir en une seule année. C'était la reculer jusqu'à la latitude de la Nouvelle-Hollande. L'imagination riante et fertile de la Grèce primitive conduisit Hélène sur les bords que Cléopâtre devait charmer plus tard. Elle en rapporta ce précieux Népenthès « qui, mêlé au vin de la coupe, endormait la colère et la douleur » et qui ne paraît autre que le hachich, le narcotique dont le Vieux de la Montagne se servait pour plonger dans une ivresse délicieuse les instruments de ses volontés redoutables. De même la plupart des bota-

(1) *Rapport sur les progrès de l'Anthropologie*, par M. de Quatrefages. Paris, Hachette.

nistes modernes s'accordent à retrouver ce Lotus merveilleux « qui faisait oublier les charmes de la patrie » dans la baie du jujubier. Ne querellons point Homère sur ses inexactitudes et ses fables ; ne cherchons point surtout, comme l'ont fait quelques érudits à l'égard de l'île de Pharos, à les concilier avec la vérité. Ce serait tomber sous le coup d'une sentence fort juste et prononcée en parfaite connaissance de cause, puisque J.-J. Ampère était membre de l'Académie des Inscriptions. « Il y a des savants qui ne consentiront jamais à dire d'un « auteur favori ce qu'ils ne permettent à personne de dire d'eux-« mêmes : Il s'est trompé.» L'épopée antique ne s'est point astreinte ni à la couleur locale, ni à la couleur historique, et les poètes jouissent de licences spéciales. Virgile met dans la bouche d'Enée la description d'Agrigente, qu'il avait vue lui-même lors de son voyage en Grèce, et qui a plus que Shakespeare plié à ses convenances le temps, l'histoire, la géographie?

Aujourd'hui les périls de la mer subsistent toujours, singulièrement diminués, d'ailleurs, par les progrès de la science nautique et l'architecture navale, mais la traversée n'effraie plus par la longueur. Ces beaux paquebots à vapeur, qui font le service de nos ports méditerranéens et portent, pour la plupart, des noms caractéristiques, le *Luxor, le Sphinx, le Ramsès,* etc., ne mettent plus que six jours a franchir la distance qui sépare Marseille d'Alexandrie. Au terme de ce trajet, on voit poindre à l'ouest, des bandes de terrains, basses et horizontales, dont les contours indécis se confondent encore avec la mer et les cieux. La température est douce, l'air suave et léger ; une déchirure laisse apercevoir un lambeau du ciel parfaitement vert, tel que Bernardin de Saint-Pierre dit l'avoir fréquemment remarqué sous les tropiques. Des poissons volants, aux nageoires brunes, rasant les flots comme les moineaux rasent la terre avant de s'abattre, se jouent autour du navire. Celui-ci ralentit sa marche, et sa chaudière lance ses flammèches moins rapides et moins pressées : on approche d'Alexandrie dont les passes sont d'un accès difficile. Une haute colonne surgit du rivage, puis un phare, puis une forêt de mâts, enfin un amas de maisons, de minarets, de dômes ; çà et là, des moulins à vents et des bosquets de palmiers aux verdoyantes aigrettes : c'est Alexandrie. Si le débarquement a lieu le jour, la plage présente un aspect très-animé et très-pittoresque. Les âniers, en guenilles pittoresques, se disputent les nouveaux débarqués, avec des cris assourdissants et des gestes frénétiques. Les douaniers accourent et les por-

teurs s'empressent : les chameaux qui attendent les bagages, élèvent la tête au-dessus de cette foule agitée et bigarrée : Arabes, Abyssins, Nègres et esclaves, leur long cou et leur figure pensive. Si ce n'est que de nuit qu'on accoste, la scène a changé : aucun bruit, aucune lumière ne révèle la ville endormie. Les boutiques sont désertes et les bazars fermés; seuls quelques groupes accroupis fument silencieusement, et des figures noires enveloppées du burnous blanc, glissent dans les ténèbres. « Ce calme rend plus sensible encore le contraste « du présent et du passé. Qu'elle différence entre cette ville sans « bruit, sans voix, et cette Alexandrie dont les festins de Cléopâtre « animaient les nuits bruyantes, où deux mille ans plutôt, on aurait « pu rencontrer la folle reine, comme dit Amyot, *battant le pavé* avec « Antoine! »

Etrange destinée que celle de cette mémoire ! Shakespeare poétise les amours de Cléopâtre; Corneille défigure son histoire et la légende, qui se formait autour de son nom, dès le quatrième siècle, lui prête des constructions bienfaisantes ou utiles. La légende fait bien de l'honneur à cette reine pour qui l'épithète d'Amyot ne se trouve point assez forte et qui n'avait pas de trop de tous ses trésors, afin de satisfaire à ses extravagants caprices, afin d'amuser et de retenir Antoine. *Les* bains de Cléopâtre sont des tombeaux, *son* canal n'a pas été creusé par elle, et le phare, qui se dresse sur le rocher de Pharos, est un monument d'origine grecque. L'idée d'un phare ne pouvait venir à cette Egypte inhospitalière, qui se réjouissait de voir les navires se perdre sur les écueils et les bas-fonds de ses rivages. Il a fallu la Grèce, son génie ouvert et sympathique, pour élever dans les airs cette lumière qui symbolise « l'éclat qu'Alexandrie allait répandre « dans le monde. » C'est sous le second des Ptolémées, l'ami des lettres et des arts, que l'édifice s'est construit; et son architecte s'est garanti, par une supercherie légitime et ingénieuse, l'immortalité qu'il méritait. Sostrate, en effet, grava sur l'enduit fragile du phare, l'inscription officielle en l'honneur de Ptolémée, tandis qu'il inscrivait son propre nom sur la pierre durable. C'est la seule qui fut visible, lors du passage de Strabon. Les auteurs orientaux ont laissé libre carrière à leur imagination au sujet de ce phare; ils lui ont prêté une hauteur telle qu'une pierre lancée de son sommet, au moment du coucher du soleil, ne serait tombée à terre, disaient-ils, qu'à l'heure de la seconde prière nocturne. Ils ont placé sur ce sommet un miroir, ouvrage merveilleux d'Aristote et talisman de la ville, dans lequel on

voyait *le ciel, la terre, et toute la nature*, et qui servait à découvrir au loin les vaisseaux. C'est assez le génie des Orientaux, comme dit agréablement le P. Montfaucon « de vanter des choses si déraisonna-« blement fabuleuses. » Aussi le miroir de Pharos pourrait-il bien être aussi chimérique que celui des Pharaons, lequel leur faisait apercevoir ce qui se passait dans leur empire, et tant d'autres réflecteurs magiques dont le moyen âge s'est fort occupé. M. Libri tient cependant pour certain qu'un instrument analogue à un télescope existait à Raguse plusieurs siècles avant Newton; et Buratini, architecte italien, qui visita Alexandrie au dix-septième siècle, prétend que l'instrument de Raguse n'est autre que le miroir de Pharos. La supposition est au moins hardie, fait remarquer M. Ampère, et il induit du silence des auteurs anciens à l'égard du miroir, que, si un télescope a jamais existé à Alexandrie, ce fut du temps des Arabes et non au temps des Ptolémées.

Si le temple de César a été réellement élevé par Cléopâtre au père de Césarion, cette reine aurait un certain droit à ses *aiguilles,* c'est-à-dire, aux deux obélisques placés devant le temple et dont l'un se dresse encore sur sa base au travail grec. Ces obélisques avaient été transportés d'ailleurs : ils venaient de la Haute-Egypte où ils avaient été taillés sur place, dans les carrières au-dessous de Syène, là où commence seulement à paraître le granit rouge dont ils sont composés. Leurs inscriptions, en assez mauvais état, que Champollion a relevées, laissent lire sur les bandes latérales le nom de Rhamsès le Grand, dans lequel on s'accorde à reconnaître le Sésostris des Grecs et, sur la bande du milieu, le nom de Thoutmosis III.

C'était l'époque la plus florissante de l'art égyptien, celle à laquelle se rapporte encore le grand obélisque de Rome, celui de *Saint-Jean-de-Latran.* Les *aiguilles* ont donc orné, pendant plus de onze siècles, Thèbes, Memphis ou Héliopolis, avant qu'un caprice de femme ou une volonté royale les ait fait descendre jusqu'à Alexandrie. Ils y souffrent d'un climat déjà trop boréal. Le vent humide et salin de la mer a rongé leurs côtés et détruit le poli de leurs faces.

Le troisième monument qui se partage, avec le phare et les obélisques, la première curiosité du voyageur, n'a rien de commun avec le romain célèbre dont elle porte le nom. Pompée ne vint jamais à Alexandrie ; c'est près de Péluse qu'il aborda et fut assassiné, et, *à priori*, on ne voit guère qui aurait pu lui élever une colonne. Aussi bien, Salt a-t-il lu, sur la base de la colonne, une inscription grecque

qui renferme une dédicace à Dioclétien. Cependant cette dédicace ne tranche pas nécessairement la question d'origine : témoin la colonne dite de Phocas, à Rome, et qui est certainement plus ancienne que ce prince. M. Ampère propose, au sujet de la colonne d'Alexandrie, un système qui la reporterait au temps des premiers Ptolémées et la rattacherait au Sérapéum, élevé lui-même par ces princes. On sait ce qu'était ce vaste édifice, placé dans l'Acropole : un asile religieux sous l'invocation de Sérapis ou mieux Osor, ou Osiris-Apis, et qui devint la dernière forteresse de la religion égyptienne et de la philosophie grecque, coalisées contre le christianisme. C'est sur les degrés du Sérapéum, qu'Origène, intrépidement mêlé aux prêtres égyptiens, distribuait des palmes à la population, en disant : « Recevez-les, non « pas au nom des idoles, mais au nom du vrai Dieu. » C'est au Sérapéum que, sous Julien, les païens traînèrent, pour les égorger, les chrétiens qui refusaient de sacrifier à Sérapis; c'est là encore que, sous Théodore, les chrétiens se ruèrent, brisant les portes et renversant les idoles; victoire sans effusion de sang, et qu'Eutrope a célébrée avec une ironie si amère. Je ne compte pas décider, assurément, entre M. Ampère et M. Letronne qui ne voit, lui, dans la colonne d'Alexandrie, qu'un exemple d'une de ces colonnes triomphales, telles que l'Antonine et la Trajane, qui restèrent inconnues aux Grecs. Mais si M. Ampère ne se trompe point, et vraiment il appuie son hypothèse de raisons plausibles ou pour le moins fort ingénieuses, ce monument marque seul, « comme le signal d'un vaste naufrage », la place où furent le Sérapéum, l'Acropole et Racotis, l'Alexandrie égyptienne.

La ville grecque s'étendait sur la langue de terre que pressent la mer et le lac Maréotis, et qui était alors plus étroite qu'elle ne l'est aujourd'hui; elle formait un parallélogramme trois fois plus long que large et devait avoir quatre à cinq lieues de tour. Deux grandes artères s'y coupaient vers leurs centres, et, toutes les autres rues, parallèles à ces voies principales, donnaient, à la ville entière, un aspect d'échiquier, qui frappait encore Abul-Féda, au quatorzième siècle. Diodore de Sicile, Athénée, Philon, ont loué sa magnificence et la proclamaient la reine des cités; le palais des Ptolémées occupait seul, avec ses dépendances, le cinquième, peut-être même le tiers d'Alexandrie. C'était un ensemble d'édifices et de jardins dans le goût de la résidence des empereurs mongols à Delhi, du sérail de Constantinople, de la Maison-Dorée de Néron, laquelle occupait tout un quar-

tier de Rome, du Palatin à l'Esquilin, de la villa Mills à Sainte-Marie-Majeure. Au milieu de la ville, se dressait le tombeau de son fondateur, dont le corps, enlevé à Perdiccas par Ptolémée Soter, fut apporté sur un char colossal, que traînaient soixante-quatorze mules. On plaça ce corps dans un cercueil d'or, qu'un Ptolémée vola plus tard et remplaça par un cercueil de verre. Ce dernier a disparu à son tour et rien n'indique plus, dans la ville d'Alexandre, la place de sa tombe.

Du moins, le héros macédonien est-il resté lui-même dans la mémoire des hommes, enveloppé du triple prestige du génie, de la gloire militaire, de la légende. Montesquieu a écrit sur lui d'admirables pages, et les hauts faits du grand prophète Iskander reviennent souvent à la mémoire du bédouin voyageur.

En s'avançant de l'ouest vers l'est, on atteignait la ville égyptienne, et, tout à fait à l'occident, on rencontrait la ville des morts. Cette orientation tenait aux croyances religieuses du pays : les Egyptiens plaçaient, en effet, la demeure des morts, dans la région où le soleil se couche, et exprimaient cette demeure et cette région par le même mot et par le même hiéroglyphe *amenti*. Ces environs d'Alexandrie étaient, dans l'antiquité, semés de jardins et de maisons de campagne. Les roses les embaumaient, et Horace a chanté le vin de Maréotis. Les mahométants ont arraché les vignes, et les roses ne fleurissent plus que dans le Fayoum. La ville moderne est elle-même bien déchue : La découverte de Gama lui porta un coup terrible ; l'oppression des Mamelucks, l'inertie et la stupidité des Turcs, ont fait le reste. Quand l'armée française prit pied sur ces rivages et livra cet assaut où Kléber fut blessé à la tête, Alexandrie, au lieu de six cent mille âmes, n'en comptait plus que six mille.

Il ne lui restait plus que la situation admirable et la magie de ses souvenirs. « Qu'on me montre, » dit à ce propos M. Ampère, « qu'on me montre une autre ville fondée par Alexandre, défendue « par César, prise par Napoléon ! » Sous l'administration beaucoup trop admirée, mais du moins énergique et intelligente de Méhémet-Ali, Alexandrie s'est relevée : on peut même dire, que Méhémet, en rouvrant le canal qui la rattache au Nil, a été son second fondateur. Ajoutons que l'idée elle-même appartient à l'expédition française, qui a laissé de sa présence en Egypte des traces vivantes. C'est une de ces occasions trop rares dans l'histoire où la gloire des armes n'est pas restée stérile. Entouré de lieutenants comme Kléber, Dé-

saix, Caffarelli; de savants tels que Monge, Malus, Fourier, Fourcroy, Berthollet, Geoffroy Saint-Hilaire; campé sur la terre des Pharaons, le général Bonaparte paraît plus grand qu'à un autre moment de sa prodigieuse histoire. Ce n'est pas que sur ce terrain même, j'admire sans réserve tous les gestes et toutes les paroles du vainqueur des pyramides; je laisse volontiers cette admiration banale aux sectaires qui ont travesti une histoire, si rapprochée encore, en une légende presque fantastique, assurément menteuse. Je n'aime guère cette pensée qu'eut le général français de persuader aux musulmans « que nous étions de grands amis d'Allah, et qu'ayant fait la guerre « au Pape, nous devions être embrassés par le Muphti. » Cette comédie (le mot est encore de M. Ampère), ne réussit pas auprès des Mamelouks. Et il est curieux d'en trouver la preuve dans le livre d'un membre du divan du Caire, qui a écrit en arabe l'histoire de la campagne d'Égypte : « Ce qui m'a amusé le plus, dit celui-ci, c'est « quand Bonaparte a dit : Je suis l'ami des musulmans, et je veux le « bien de l'Égypte. »

Au fond, Bonaparte disait vrai cependant : il voulait le bien et la régénération de la conquête. Mais le moyen de faire comprendre à un musulman qu'un chrétien nourrisse une pensée pareille !

## II

Un chemin de fer et le canal dont je parlais tout à l'heure relient Alexandrie au Caire. MM. Lancret et Chabrol, de l'expédition d'Égypte, qui firent le devis du canal, en avaient estimé les frais à 750,000 francs; Méhémet-Ali n'y a dépensé que 30,000 hommes! Il s'est rappelé peut-être la méthode, peu expéditive, mais peu coûteuse des anciens maîtres de l'Égypte. Car, c'est décidément l'avis de deux savants illustres à divers titres, Arago et M. Letronne, que les pyramides ont été bâties, les obélisques dressés, à l'aide de grandes réunions d'hommes et de procédés très-simples, dans lesquels le plan incliné jouait le principal rôle. Si 1,000 hommes ne suffisaient point, on en prenait 10,000; Pline parle même de 100,000 hommes pour un des obélisques de Thèbes, et Hérodote de 120,000, pour la grande pyramide. Un bas-relief du temps d'Osortasen représente le transport d'un colosse. Des cordages entourent la masse et des hommes attachés à des câbles le tirent; d'autres manœuvres portent des sceaux pour mouiller les câbles et graissent le sol factice sur lequel le colosse est hâlé. Un chant, ou un battement rythmé

qu'exécutait un homme placé sur les genoux du colosse concentrait la force tractive dans un seul et puissant effort. Un plan incliné en spirale, des leviers et une multitude de bras ont également suffi à l'érection des obélisques. Ce sont dans leur essence les procédés décrits par Hérodote. Pourquoi, demande M. Letronne, si les Egyptiens avaient connu les machines dont l'effet, comme le fait remarquer Arago dans une de ses admirables notices biographiques, n'est pas de créer des forces nouvelles, mais de suppléer les forces vivantes et d'économiser leur effort; pourquoi le bas-relief d'Osortasen n'aurait-il pas représenté des machines? Une autre raison extrinsèque aussi, mais à mon sens très-concluante, c'est que les Égyptiens qui ne connurent (on le sait bien aujourd'hui) de la géométrie que les premiers éléments, n'ont pu s'élever jusqu'aux notions compliquées et difficiles de la mécanique. Quant au canal, d'Alexandrie au Nil, le vice-roi fit faire des battues dans la Basse-Egypte, traquer, *presser* les hommes faits, les vieillards, les enfants et les femmes. Ces travailleurs involontaires, dont le nombre s'élevait, dit-on, à 100,000, creusèrent sans outils, sans abri, souvent sans nourriture, ce sol pestilentiel. Le bâton stimula leur zèle et fit justice de leurs plaintes.

« Qui n'a pas vu le Caire, » s'écrie un des personnages des *Mille et une nuits*, « n'a rien vu; son sol est d'or, son ciel est un pro-« dige... Et comment en serait-il autrement, puisque le Caire est la « capitale du monde? » La part faite à l'hyperbole orientale, il faut reconnaître, avec tous les voyageurs qui ont visité cette ville qu'elle est une des plus pittoresques du monde et des cités de l'Est, celle peut-être qui offre le cachet le plus franchement oriental. Ce cachet était plus reconnaissable au commencement du seizième siècle: mœurs, habitations, costumes gardaient encore cet éclat et cette fraîcheur qui nous charment dans les récits de Scheherazade. Mais les Turcs sont venus, et s'ils n'ont pas déchiré la page des contes tout entière, ils l'ont mise en morceaux et salie. C'est toujours l'élégance, la fantaisie, la grâce de cette architecture qui a produit l'Alhambra et le Généralife; c'est toujours la forme du vêtement si pittoresque. Mais, les maisons sont souvent délabrées, les voiles et les turbans en guenilles. Décidément, je partage l'opinion de M^me^ de Robersart: s'il faut aimer beaucoup les malheureux fellahs, aimer modérément les Arabes « religieux et fidèles à leur parole, » il faut haïr les Turcs gras, hébétés, sanguinaires. Malgré tout, il y a beaucoup plus *d'art* au Caire qu'à Constantinople, les fenêtres grillées,

les balcons garnis d'un treillage en bois, finement et coquettement sculpté, attirent l'œil et l'arrêtent. A chaque coin de rue se montre une porte dans le goût arabe, une fontaine élégante, un minaret élancé. Et dans ces rues, quelle animation, quelle variété de tableaux, de costumes et de visages. Mme de Robersart a écrit à ce sujet une très-jolie page que j'aime à reproduire : « Au milieu de la foule, des « ânes couverts de housses rouges galopent en tous sens, emportant « l'Arabe grave et silencieux ; le Levantin élégant, la femme mysté- « rieuse entourée d'esclaves ; précédée d'un coureur et de domesti- « ques ; l'Européen un peu honteux de ses longues jambes pendan- « tes... D'innombrables chiens vont et viennent ou sont couchés sur « la voie, sans qu'on leur fasse aucun mal ; des troupeaux de mou- « tons serpentent dans la foule ; des chameaux conduits par l'Arabe « du désert marchent gravement, pesamment ; ils posent avec mala- « dresse leurs pieds mous sur le sol ; ils font entendre un grogne- « ment et ruminent. Des fellahs à pied, en robes bleues, chargés d'ou- « tres monstrueuses, vendent à boire et arrosent les rues ; des dervi- « ches, leurs hauts bonnets pointus sur la tête ; des cophtes, sombres « et taciturnes, vont à leurs affaires et à leurs mosquées ; des mar- « chands ambulants de pantouffles, d'armes, de sorbets assourdis- « sent de leurs cris ; des femmes du peuple, enveloppées dans des « pièces de coton bleu portent à cheval un enfant sur l'épaule ; le « marchand assis non chalamment fume son chibouque. Les barbiers « savonnent des têtes nues et rasées. On court, on s'agite, on crie : « *Guarda ! Guarda.* »

Voilà le tableau, mais diminué, moins divers, moins confus qu'offraient aussi les rues d'Alexandrie, quand Théocrite écrivait les *Syracusaines :* « On déchire mes vêtements, » s'écrie Praxinoé, tout à coup. C'est ce que M. Ampère, s'écria de même, à sa première sortie au Caire.

On n'oublie pas de visiter au Caire, les bazars, les mosquées et les harems, quand on est femme. Mme de Robersart fut admise chez la veuve de Saïd-Pacha, le dernier vice-roi, et chez la princesse Ahmed, cousine du vice-roi actuel. « Je me contente, dit-elle, des « surfaces : je vois partout des figures douces, modestes, empressées. « ...Je laisse à d'autres de soulever le voile qui cache les misères « profondes des harems, leurs douleurs, leurs coins hideux, et quel- « quefois leurs drames sanglants. » Ce voile, une autre voyageuse, Mme la princesse de Belgiojoso l'a déchiré tout entier, et le tableau a

fait reculer par sa hideur. Dans les bazars les richesses de l'Orient s'accumulent. En général, chacun d'eux à sa spécialité : ici la verrerie, les gargoulettes, les poteries de la Thébaïde; les porcelaines du Japon et de la Chine ; là, les selles magnifiques, dont certaines ne coûtent pas moins de 100,000 francs. Ailleurs, ce sont des montres anciennes, des pierreries, des colliers ; ou bien des tapis, des mousselines, des cachemires de la Perse et de l'Inde. Quant aux mosquées les plus remarquables, ce sont la mosquée d'Amrou, la mosquée de Touloun, et celle d'El-Azar. Le plan général de la première est le même que celui de la mosquée de Cordoue et a servi à son tour de modèle aux mosquées d'Alep et de Damas, de Médine et de la Mecque ; c'est donc un monument important dans l'histoire de l'art musulman, un grand monument, mais d'une grandeur barbare, « la « main qui l'a fait est la main qui a ravagé Alexandrie. » Dans la mosquée de Touloun et surtout dans celle d'El-Azar, le progrès est manifeste. Les ornements se multiplient et s'embellissent, le pesant fer-à-cheval, qui est le plein cintre de l'architecture orientale, fait place à l'ogive. Ce motif apparait donc deux siècles plus tôt en Orient qu'en Occident, antériorité qui ne trancherait point, selon M. Ampère la question d'origine. On voit, dit-il, « sur les bords du Rhin, en « Normandie, dans la marche de Brandebourg et ailleurs, l'architec- « ture passer trop naturellement et trop spontanément du plein « cintre à l'ogive, pour qu'on puisse admettre que, dans tous les cas, « celle-ci ait une provenance orientale; peut-être a-t-elle divers « principes et dérive-t-elle ici de l'architecture romane transformée, « là, de l'architecture arabe importée. » Quoi qu'il en soit, l'action de l'architecture chrétienne sur l'architecture musulmane reste certaine. L'usage même des arcs en plein cintre, l'emploi des voûtes en cul-de-four et des coupoles en pendentifs, le système d'ornementation rappellent, dans les mosquées et les palais des Califes, le style Byzantin. M. Ampère signale entre les deux arts des analogies encore plus remarquables dans certaines dispositions générales. La forme en cloître est très-fréquente dans les mosquées du Caire et se retrouve dans le *Patio* de Cordoue ; et chose plus étrange, la très-belle mosquée d'Hassan, dans la première de ces villes, a adopté le plan de la croix grecque.

Des pyramides au Caire, il n'y a que deux lieues « et soixante siècles. » J'adopte le mot, mais comme l'indication d'une haute et irrécusable antiquité, plutôt que l'expression d'une date précise. Je ne

crois pas, en effet, que, malgré tant de travaux, admirables de perspicacité et de science, les origines égyptiennes soient déjà dégagées de tout voile. Il n'y a que M. Renan pour affirmer, après un court séjour en Égypte, que tout est ordre et lumière dans un tel passé. Hypocrisie et mensonge dans la *Vie de Jésus*, et ici, fatuité incomparable ! M. Lepsius, M. Mariette, M. Oppert, M. de Rougé, c'est-à-dire de véritables égyptologues, montrent plus de réserve. Je ne doute point, d'ailleurs, que les pyramides ne soient les monuments les plus antiques du globe, et des constructions de main d'homme, à moins qu'on ne préfère, avec un certain Samuel Witte, y voir un *jeu de la nature* assez analogue, dans sa structure, aux colonnes basaltiques de Staffa et dû aux mêmes actions plutoniennes. Beau et simple système, que son auteur a étendu d'abord aux sphinx, puis aux monuments de l'Inde, et enfin aux ruines grecques de la Sicile.

J'aimerais beaucoup plus les fables que les Arabes ont accumulées sur le chapitre des pyramides. L'imagination orientale embellit ces fables, et quelques traces de la vérité historique s'y retrouvent. Si elles placent avant Adam la construction de ces masses, elles assignent du moins leur destination véritable. Ce que Bossuet avait dit dans sa prose magnifique, de récentes découvertes l'ont mis hors de doute : les Pyramides sont des tombeaux ! Le contesterait-on encore quand on a trouvé le cercueil, le nom et les os, probablement, d'un des rois qui les a bâties? quand la grande pyramide et beaucoup d'autres ont livré le sarcophage en pierre qui devait contenir le cercueil ? Rien de plus conforme aux idées de tous les peuples primitifs que d'élever une montagne artificielle sur la cendre des morts célèbres. La plaine de Troie a ses *tumuli*; les montagnes de l'Ecosse et les bords du Morbihan, leurs *cairns* coniques ou de forme quadrangulaire ; la vallée de l'Ohio, ses *mounds*, en gradins. De ces amas de terre ou de collines en pierre, l'architecture a passé, par des gradations insensibles, aux tombeaux des rois Lydiens, aux *topas* de l'Inde et aux pyramides de l'Egypte. « On n'en finirait point », ajoute M. Ampère, « si on voulait « énumérer tous les monuments funèbres qui, dans divers pays, pré- « sentent quelque rapport avec les pyramides. » Le tombeau de Cyrus et la tombe gigantesque de l'empereur chinois Tsin-Thoang-ti affectent cette forme, et, si l'on en croit la tradition indigène, les pyramides mexicaines auraient semblablement servi de sépulture aux chefs des anciennes tribus. Le système, on le voit, est naturel et homogène; c'est pourquoi, peut-être, certains érudits n'en ont pas

voulu et ont inventé, pour les pyramides de l'Egypte, des destinations impossibles, bizarres, ridicules.

Il n'y a plus de phrases à faire sur les pyramides. Stace les appelle d'audacieux rochers, *audacia saxa*, et Pline, des masses monstrueuses, *portentosæ moles*. Elles ont inspiré à Delille un vers plus grand que lui :

Leur masse indestructible a fatigué le temps;

et, à Bonaparte, le mot que chacun connaît. Ce n'est que de nos jours qu'on a pris leurs dimensions exactes. La grande pyramide avait, dans son intégrité, quatre cent cinquante et un pieds de hauteur; mais aujourd'hui, dans son état actuel, elle est moins élevée que l'audacieuse flèche d'Erwin de Steinbach. Cette masse, d'environ soixante-quinze millions de pieds cubes, qui pourrait fournir les matériaux d'un mur haut de six pieds et long de mille pieds; cette masse, à part un petit nombre de chambres, deux couloirs et deux soupiraux, est entièrement vide. Elle ne présente à l'extérieur aucun hiéroglyphe, et un bien petit nombre à l'intérieur. Seulement, ces hiéroglyphes sont d'une haute importance. On y lit très-distinctement le nom du roi *Choufou*, et personne ne doute que *Chéops* et *Souphis* ne soient deux altérations diverses de ce nom. Aux pieds et en avant des pyramydes, quand on vient du Caire, un sphinx, qui n'est autre que le portrait colossal de Thoutmosis IV, aïeul de Sésostris, semble garder les gigantesques monuments et frappe peut-être davantage. « Cette « grande figure mutilée, qui se dresse à demi-enfouie dans le sable, « est d'un effet prodigieux... Le fantôme de pierre paraît attentif; « on dirait qu'il écoute et regarde. Sa grande oreille semble recueillir « les bruits du passé; ses yeux, tournés vers l'Orient, semblent épier « l'avenir : le regard a une profondeur et une fixité qui fascinent le « spectateur... Sur cette figure, moitié montagne, moitié statue, on « découvre une majesté singulière et même une douceur étrange. »

Il ne faut pas quitter le Caire sans visiter l'emplacement d'Héliopolis la cité d'*On* de la Genèse, nom cophte, dont l'appellation grecque n'est que la traduction; de cette ville fameuse, que ravagèrent Cambyse et les peuples pasteurs, où Eudoxe et Platon étudièrent, et qui conservait encore, au moyen âge, des ruines considérables. Il n'en reste debout aujourd'hui qu'un obélisque. C'est, à la vérité, le plus ancien du monde, et il doit son érection à Osortasen I^er^. Cet Osortasen est le même monarque dont le nom est gravé dans le sanctuaire de Karnak

et sur les rochers du mont Sinaï, et se voyait sur une stèle qui était encore en place, il y a quelques années. Près de la seconde cataracte, sur ces lieux, à bien des siècles de distance, Kléber, avec dix mille hommes, battit soixante-dix mille musulmans. Le général français, au moment ou les têtes de colonne du grand-visir débouchaient dans la plaine, parcourut à cheval les rangs de sa petite armée : « Soldats ! » s'écria-t-il, « si vous reculez d'une semelle, vous êtes... « perdus ! » Personne ne recula. Ici, les souvenirs les plus divers se groupent et se heurtent. La traditon chrétienne à placé, en effet, près d'Héliopolis les scènes touchantes de la fuite en Egypte. Voici le palmier qui, d'après une légende apocryphe, inclina sa tige et mit ses fruits à la portée du divin enfant. Plus loin, c'est le sycomore et la source que les pèlerins vénèrent. Le sycomore cacha dans son sein l'enfant et la mère ; l'eau de la source, qui était amère, devint douce aussitôt que Jésus l'eût touchée de ses lèvres.

## III

Nous sommes de nouveau sur le Nil. Le soleil, qui va se coucher, a revêtu le ciel de couleurs tantôt liliacées, tantôt verdâtres. Des traînées d'oiseaux aquatiques rasent le fleuve ; des barques le descendent ou le traversent. Par intervalles, un couvent cophte ou un village arabe se montre ; une file de chameaux se dessine sur les rives. L'aboiement lointain des chiens, le chant du coq, les murmures de la vie rustique se mêlent aux chansons de l'équipage. La cange marche lentement, contre le courant du fleuve, poussée par de longs bâtons, que les fellahs appuient encore sur un fond de rochers et de sable, comme on le voit dans les anciennes peintures égyptiennes. Elle a dépassé le Fayoum, célèbre dans l'antiquité par ses vignes, par le lac Mœris et le Labyrinthe ; les tombeaux de Koum-el-Hamar et le temple de Denderah. Cette grande ruine parfaitement conservée, ce temple encore debout, peint et sculpté, couvert de hiéroglyphes et de figures, mériterait que je m'y arrête ; mais la place me fuit, et, vraiment, Thèbes est trop proche.

Cet entassement prodigieux s'étend sur les deux rives du fleuve et forme un dédale où il n'est pas facile, à première vue, de s'orienter. Sur la rive droite du Nil, qui est à notre gauche puisque nous remontons le fleuve, Karnak occupe une position que représente à peu près l'arc de triomphe de l'Etoile. De là, une avenue de sphinx conduit au palais de Louksor, « comme toute révérence gardée, l'avenue

« des Champs-Elysées conduit à la place Louis XV, où Louksor est « représenté par l'obélisque qu'il nous a donné. » Passons à la rive gauche. Voici le palais de Gournah, placé presque en face de Karnak, comme l'Ecole militaire s'élève à peu près vis-à-vis de l'arc de l'Etoile. En remontant le fleuve et en s'éloignant de ses bords, on arrive à un monument dans lequel on a voulu retrouver le fameux tombeau d'Osymandias, mais que Champollion a reconnu pour l'œuvre de Rhamsès le Grand, et qu'il a appelé le Ramesseum. Remontant encore le Nil, parallèlement à la rive, mais s'en approchant un peu, on parvient au colosses de Memnon, dont l'emplacement peut s'indiquer par celui de l'Ecole de médecine. Il reste toujours, plus en amont, un grand ensemble de bâtiments qu'on appelle Médinet-Abou, et dont le site répond à celui du Muséum, à l'extrémité du Jardin-des-Plantes.

Maintenant que la topographie en est connue, par où commencer la visite de ces ruines? Par le plus beau, répond M. Ampère. C'est le procédé le plus sûr en voyage. A Rome, il faut se diriger tout droit sur le Colysée ou vers Saint-Pierre, sans rien regarder sur le parcours. De même à Thèbes, c'est à Karnak qu'il convient d'aller tout d'abord. On traverse un petit bois de palmiers et on est en face d'un pylône. Il n'est pas achevé, et, cependant, il est large comme la moitié de la façade des Invalides, haut comme la colonne Vendôme. Il donne passage dans un vaste péristyle, au milieu duquel s'élevaient douze colonnes; un tremblement de terre les à toutes renversées, si ce n'est une seule. En face, se dresse un second pylône dont le tremblement de terre à fait crouler un des massifs; il présente maintenant l'aspect d'un éboulement de montagne. C'est avec une statue colossale et mutilée, celle du grand Rhamsès, la sentinelle avancée de la grande Salle. « L'imagination », disait Champollion, « s'arrête « et tombe impuissante au pied des cent quarante colonnes de la Salle « de Karnak. Je me garderai bien de rien décrire. » Qu'on se figure, si on le peut, une salle longue de trois cent dix-neuf pieds, presque autant que Saint-Pierre, et large de plus de cent cinquante ; qu'on imagine une forêt de colonnes grosses comme la colonne Vendôme, élevées de soixante pieds, couvertes de figures et de hiéroglyphes. Le temps, les Pasteurs, peuple barbare, les Perses, peuple fanatique, ont respecté cette architecture impérissable; « elle est absolument ce « qu'elle était à l'époque florissante des Rhamsès. »

Parmi les hiéroglyphes qui recouvrent le mur méridional de la grande Salle, il en est un qui représente le roi Sesouch traînant, aux

aux pieds de ses dieux, un grand nombre de figures humaines; toutes portent, écrit sur la poitrine, le nom des peuples et des pays qu'elles personnifient. Champollion et, après lui, M. Ampère, ont pu lire très-distinctement, sur l'une de ces poitrines, les mots *ioudh malk*, ce qui veut dire en hébreu : le royaume de Juda. Or, le *Livre des Rois* enseigne que le roi Sésac a pris Jérusalem et emmené captif le roi Jéroboam. Le roi Sésac est, évidemment, le Sésouch de Karnak. Voilà donc, vers la fin du dixième siècle avant notre ère, un point de repère susceptible d'en fournir beaucoup d'autres, et une preuve, en même temps, de l'importance historique de l'écriture hiéroglyphyque.

On comprend que les soldats de Belliard, parvenus devant ces débris, les aient salués de leurs acclamations enthousiastes et leur aient, pour ainsi dire, présenté les armes. Je n'en ai mentionné qu'une faible partie; mais il faut me hâter, je le sens, Louksor et les monuments de la rive gauche me réclament. J'ai déjà dit que de l'angle sud-ouest des ruines de Karnac partait une avenue de sphinx à tête de bélier, qui conduisait au palais de Louksor, l'avenue existe toujours, mais les sphinx sont pour la plupart mutilés ou renversés. Jadis, ces figures accroupies et muettes jalonnaient la marche des processions. Quel imposant et mystérieux spectacle! A Louksor, deux époques se partagent les monuments. La partie la plus ancienne est l'œuvre d'Aménophis III, que les Grecs nommaient Memnon: la plus récente se rapporte au grand Rhamsès, dont l'édifice domine par sa majesté et sa grandeur l'architecture de son prédécesseur. C'est dans la grande cour que se dressaient les deux obélisques, dont l'un est encore debout sur place et dont l'autre se trouve à Paris. « Pour nous, » fait remarquer M. Ampère, il est un ornement et a cessé d'être un signe; sans cela eussions-nous osé dresser le signe de la *stabilité* sur la place de la Révolution? » Car il n'est pas douteux que l'obélisque, variété de la pyramide n'exprime la même idée. Libre à un Allemand de nos jours, moins fidèle au bon sens qu'à la métaphysique, hégélienne d'y trouver la preuve de la théorie d'Empédocle sur les éléments dont l'unité est le principe. Quatre colosses de trente pieds étaient placés contre le pylone, près des obélisques, et representaient Rhamsès le Grand. Leur tête et leur buste seuls s'élèvent au-dessus du sable. Les massifs du pylone représentent des scènes de bataille, et les hauts faits du conquérant. C'est encore celui-ci qui a rempli de sa vanité le Ramesseum : un colosse de gra-

nit, haut de cent cinquante-trois pieds, le représentait assis sur son trône. Il gît maintenant à terre, brisé non par la main de la nature, mais par la main de l'homme. A peu de distance du Ramesseum, une masse de tronçons de colonnes et de fragments de statues sont enfouis sous le limon du Nil et les hautes herbes. Ce sont les restes du palais d'Aménophis III, auquel les Grecs donnaient le nom de Memnon. Il ne reste plus debout de ce palais que deux colosses : l'un est la fameuse statue vocale qui se faisait entendre à l'aurore : Memnon saluant sa mère, d'après les crédules Héllènes. M. Letronne a éclairci le mystère. Il a établi que la statue ne commença de résonner que sous Néron, quand un tremblement de terre lui brisa la poitrine. Septime Sévère la fit réparer. « Il s'attendait qu'après cette « restauration, le dieu ne se bornerait plus à exhaler un son fugitif, « mais rendrait de véritables oracles, comme on s'imaginait qu'il « en avait autrefois rendus. Mais, voyez le malheur ! La vibration so- « nore, cause naturelle du phénomène, ne se reproduisit plus après « que le colosse eut été réparé. Sans le vouloir, Septime Sévère y « avait mis, comme dit M. Letronne, une sourdine. »

C'était chez les anciens Egyptiens, a dit Mme de Staël. « un besoin « de l'âme de lutter contre la mort, en préparant sur cette terre un « asile presque éternel à leurs cendres. » Sur la rive gauche du Nil, au sein de montagnes calcaires, qui ne reçoivent jamais l'eau du ciel et que ne traversent aucune source, les monarques et les grands se sont creusé des tombeaux. La montagne qui regarde Thèbes, du côté de l'ouest en est criblée : elle renferme les tombes des classes élevées. Le dernier asile des Pharaons est plus mystérieux encore, plus séparé du monde des vivants. Il se dérobe derrière la montagne de l'ouest, dans une gorge inhabitée et inhabitable. Une première vallée parrallèle au Nil abrite les Pharaons de la dix-huitième dynastie ; une seconde gorge, adjacente et moins fouillée cache, croit-on, les Pharaons de la dix-neuvième, c'est-à-dire les deux grandes dynasties qui ont élevé, l'une auprès de l'autre, l'architecture rivale de Karnac et de Louksor, et qui semblent ici rivaliser jusque dans la mort. On creusait ces grottes dans le roc avec beaucoup de travail et d'efforts ; on sculptait et on peignait sur les parois souterraines, des figures de dieux, d'hommes et d'animaux, d'innombrables légendes, des scènes de la vie et de la mort. Quand tout était achevé, et le mort placé dans son sacrophage granitique, on fermait l'entrée. Le Pharaon était lancé dans le long silence et dans la longue nuit, seul

en face des merveilles de sa demeure funéraire !... N'y pénétrait-on jamais et la piété filiale ne rendait-elle point à ces restes de pieux hommages? On l'ignore, mais on sait que les anciens, à l'époque gréco-romaine, ont visité les hypogées de Thèbes. Une centaine d'inscriptions le constatent et révèlent en même temps l'admiration que les Grecs ressentaient à la vue des *syringes*, comme ils appelaient ces demeures souterraines. Depuis des siècles, la montagne funéraire était restée sans visiteurs, et les tombeaux des rois étaient presque tous enfonis sous ses éboulements, quand l'intrépide Belzoni tourna vers eux l'attention de l'Europe curieuse ou savante, par la découverte du plus beau de tous, celui de Séthos, père de Rhamsès le Grand, et l'édificateur de la salle gigantesque de Karnac.

Pénétrons dans cette grotte, dont la décoration et les dispositions donnent, à part quelques détails, une idée exacte de toutes les autres. Un escalier très-raide descend à sept mètres au-dessous du sol ; il aboutit à une galerie couverte d'hiéroglyphes et de figures, laquelle mène par un second escalier à une seconde galerie. Celle-ci se terminait par une salle, la fin de l'hypogée en apparence. Mais, Belzoni, en sondant les murs, entendit un son creux : il déplaça une pierre et il se vit en face d'une nouvelle série de salles et de galeries. La grande salle du tombeau de Séthos est une pièce carrée ; sa voûte est soutenue par quatre colonnes. Les plafonds étincellent d'étoiles, parmi lesquelles rayonne le soleil de l'autre monde ; les murailles sont chargées d'hiéroglyphes et de représentations figurées. C'est comme dans les papyrus funéraires, mais sur une échelle gigantesque, l'histoire de l'âme après la mort qui fait le sujet de ces dernières. Des âmes font le terrible pélerinage, « elles traversent le feu et l'eau ; elles s'arrêtent dans des lieux paisibles, au milieu d'arbres et de maisons ; elles reprennent leurs marche à travers de nouveaux supplices. Ici on les voit mutilées et décapitées ; plus loin elles ont repris leur membres et leurs têtes. »

Le spectateur croit cheminer lui-même dans ces régions lugubres et tendre, avec les âmes, vers un but mystérieux ; ce but, les âmes l'atteignaient-elles ? erraient-elles, au contraire, sans fin et sans repos, dans un cercle fatal ? Ce sont des questions qui se posent encore. Quand on a traversé la grande salle et une autre, qui est restée inachevée, on pénètre dans une sorte de chapelle, dont le plafond est arrondi en voûte. C'est là que Belzoni, le premier, eut sous les yeux un magnifique sarcophage en albâtre, qui a été transporté à Londres.

Mais le sarcophage était vide! Belzoni a trouvé au pied l'entrée d'un plan incliné et un double escalier qui s'enfonce dans la montagne. Des éboulements l'empêchèrent d'avancer. « Momie royale, » s'écrie Mme de Robersart. « es-tu-là. »

Entrons encore dans le tombeau dit des *Harpistes*, parce qu'une de ses peintures représente deux musiciens jouant de la harpe. Ici les détails relatifs à la vie domestique ou civile abondent. Des hommes tuent un bœuf, en plein champs. D'autres hachent la viande, la pilent dans un mortier et la font cuire dans des vases qui reposent sur un trépied et des bâtons flambants. Des boulangers cuisent du pain dans des fours pareils aux nôtres. D'autres peintures représentent des fruits et des oiseaux; l'ensemencement des terres et le débordement du Nil. Toute une chambre est décorée de sabres droits et recourbés, de poignards, de lances, de flèches, de massues, d'étendards, et chose plus singulière, de cottes de mailles. Une autre révèle le luxe inoui d'un petit maître d'il y a trois mille ans: on voit des siéges et des lits de repos d'une forme ravissante, des draperies magnifiques, des tapis en peaux de léopards ou de panthères; des bassins d'or et des vases d'une forme exquise. Le sarcophage, qui était placé dans la grande salle est également vide. Mme de Robersart a trouvé à cette salle l'aspect le plus imposant et le plus fantastique qui se puisse rêver. « Huit colonnes, carrées et gigantesques, soutien-« nent la voûte. Des bourreaux armés de coutelas, coupent des têtes. « Nos torches brillaient d'une lumière lugubre dans ces ombres éter-« nelles. Rien ne m'aurait moins surprise que l'apparition du Pharaon. »

Qu'on s'attarderait volontiers parmi tant de merveilles! Mais le le terme du voyage est encore lointain: la cange doit s'abandonner au cours du fleuve pour la seconde fois. Saluons, mais saluons seulement le temple que Cléopâtre a élevé à Hermonthis, et qu'avoisine aujourd'hui un groupe de palmiers et le dôme blanc d'un santon. Passons devant Ésné et son zodiaque, devant El-Thab, l'antique Élythia. C'est dans une des grottes sépulcrales des environs d'El-Thab, que Champollion a lu la chanson du Laboureur à ses Bœufs, la plus ancienne chanson que l'on connaisse, sans doute. Voici le temple d'Edfou et les deux gigantesques massifs de son pylône, assez semblables, de loin, aux tours d'une cathédrale. La cange fuit, elle dépasse tour à tour Silsilis et Ombos. C'est des carrières de Silsilis, taillées à pic et d'une grande hauteur, que les colonnades de Thèbes

sont sorties, et le temple d'Ombos offre une singularité de structure sans autre exemple dans toute l'Égypte. Il est double, porte une double dédicace, et a deux entrées principales. L'une de ses moitiés est dédiée à Horus, le dieu-soleil, et à Sevek, le dieu-crocodile. S'il est vrai, comme le croit M. Ampère, qu'un trait fondamental de la mythologie égyptienne soit d'associer dans les mêmes types divins les attributs les plus contraires, Horus, le dieu bienfaisant, et Sevek, le dieu dévorant, dont la queue est l'hiéroglyphe des ténèbres, ne feraient qu'une même divinité.

Assouan, l'antique Syène, est la dernière station de l'Égypte du côté de la Nubie. Syène offre à peine quelques maigres vestiges d'antiquités, mais ses carrières de granit rose ont fourni tous les obélisques, beaucoup de statues et de sphinx. Ce n'est pas sans émotion que l'on franchit la première cataracte. Des bords abrupts, que forment des rochers noirs comme le basalte et qui percent un sable d'or, entourent de toutes parts. Le Nil bouillonne et murmure; le vent et le courant luttent; la barque penche et se relève tour à tour. On est environné d'une race nouvelle; les visages sont plus noirs et les physionomies plus étranges. Les *portes* franchies, l'île de Philœ apparaît. Ses monuments se dressent à l'extrémité d'une plaine de sable; ils sont à peu près intacts, et de loin paraissent l'être entièrement. Rien de moderne ne s'y mêle, et on peut croire qu'on a sous les yeux une ville égyptienne encore habitée. « Quand les pèlerins, qui venaient « adorer le tombeau d'Osiris, ajoute M. Ampère, découvraient les « temples de Philœ, ces temples leur apparaissaient ainsi à l'horizon. « Ce qui frappait leurs regards, vient de frapper les nôtres, et à cet « aspect inattendu d'une ville antique, se dressant tout à coup dans « le désert, nos cœurs, à nous pèlerins de l'étude, n'ont pas battu, je « crois, moins fermement que les leurs. »

L'Égypte est dépassée; le Nil, tortueux et resserré, coule entre des rochers noirs et plantés dans des plaines de sable qui rappellent, par leur teinte et la chaleur, la solfatare de Naples. Quelques rares palmiers désignent à peine à l'attention du voyageur des villages presque imperceptibles. On sent le désert. « Sur les sommets, pas un « brin de mousse ou de lichen; la vie n'est pas si complétement ab- « sente des hauteurs les plus solitaires des Alpes. Là, quelque végé- « tation arrive, un papillon s'égare sur l'aile des vents. Ici, rien de « pareil; l'aile des vents ne porte que la mort; il n'y a de vivant que « la lumière, le ciel est blanc et la chaleur étouffante. » La zône de

culture qui s'étend sur les deux rives du fleuve est très-étroite. Au-delà, le désert atteint d'un côté l'Indus, et le Sahara de l'autre; mais cette bande offre une belle verdure, et, fécondée par le limon du Nil, elle produit des récoltes belles et hâtives. La route serait, en vérité, bien monotone si elle n'était coupée par quelques haltes intéressantes. Beit-Oually présente un *spéos* ou temple taillé dans l'intérieur du roc, avec un corridor à ciel ouvert qui conduit à l'entrée. Une suite de bas-reliefs montrent le grand Rhamsès triomphant de ses ennemis. Ici le conquérant, représenté avec une taille gigantesque, saisit aux cheveux un guerrier de stature également colossale. Là des vaincus parlementent; des femmes supplient; un prêtre, l'encensoir à la main, s'avance vers le Pharaon; une mère tient son enfant suspendu dans les airs pour le précipiter ou pour attendrir le vainqueur. Les ruines de Kalabché ont un faux air de Karnac. Il faut jeter aussi un coup d'œil sur le petit temple de Dandour, et se souvenir qu'on a dépassé le tropique. On salue des astres nouveaux, *nova sidera norunt,* et Canopus brille sur la tête. A Maraka, un bas-relief associe les souvenirs de la religion égyptienne et ceux de la mythologie gréco-romaine: Jupiter, avec le pallium et le sceptre, y fait face à l'Ammon égyptien, le fouet à la main et la tête ornée de deux grandes plumes. Le temple d'Essebouah est entièrement enfoui dans le sable; on n'en voit que le pylône et un portique soutenu par huit colosses-piliers, qui représentent encore Rhamsès II. Le nom même du lieu vient des lions qui formaient jadis une avenue en avant du temple, et qui gisent aujourd'hui sur le sable et dans le sable.

A quelques lieues de Korosko, des têtes de colosses surgissent du sable comme des rochers. Aperçue du fleuve, l'une d'elles semble la statue entière d'un géant mutilé. Un vent impétueux pousse la cange. Les colosses se dessinent et grandissent; une figure, assise dans une niche, apparaît tout à coup. On dirait un habitant de l'intérieur de la montagne qui regarde venir et passer. Enfin, deux rochers d'une grande hauteur, qui plongent à pic leurs parois dans le Nil, se dressent à leur tour. Ces rochers sont les rochers d'Ibsamboul, dont les temples, creusés dans leurs flancs-mêmes, sont la merveille de la Nubie, comme les palais et les tombeaux de Thèbes sont la merveille de l'Égypte.

Le moindre de ces temples était consacré à la déesse Athor, divinité à tête de génisse, dans laquelle les Grecs ont voulu retrouver leur déesse Aphrodite, mais qui n'a rien du caractère riant de la fille des

mers. Par ses attributs et sa coiffure, elle est entièrement semblable à Isis. A part une scène où Rhamsès le Grand offre aux dieux un ennemi qu'il a saisi par les cheveux, et lève sur lui sa hache victorieuse, on ne voit dans le temple aucune représentation guerrière. Ce ne sont que sujets religieux dans lesquels Rhamsès et sa femme, *la grand'mère* Nofreari, figurent alternativement et parallèlement, et se donnent des témoignages réciproques d'une vraie tendresse. La reine est charmante, et quelques détails expriment l'idée d'une égalité maritale inconnue au reste de l'Orient, mais point étrangère à l'Égypte. Le sentiment conjugal qui a présidé à ce temple lui donne une physionomie à part. Il a rappelé à M. Ampère la courtoisie à la fois tendre et imposante « que Racine prête à Assuérus, lorsque, sortant de sa « majesté presque divine, il touche Esther éperdue de son sceptre « d'or, et lui dit : Ma sœur. » Le grand temple est plein du conquérant et de sa gloire. Rhamsès est représenté, dans huit images, sous les traits de l'Osiris infernal mort, sorte d'apothéose funèbre à l'usage de tout homme mort.

« Le noir des yeux et des sourcils fait paraître ces images vivantes, « en même temps que leurs bras croisés sur la poitrine et toute leur « attitude expriment le recueillement. » Les parois des deux temples, les colosses sculptés également dans le roc et assis devant leurs portes, les contreforts et les statues qui relient ces colosses, sont couverts de gigantesques hiéroglyphes : il en est qui mesurent jusqu'à 2 pieds de longueur sur 6 pouces d'épaisseur. La lumière mobile qu'il faut promener sur ces bas-reliefs, en font saillir tous les détails avec une étonnante puissance. Les têtes de bélier, de chacal et autres animaux sacrés se détachent avec cette fidélité d'aspect, de port, de caractère spécifique si remarquable dans l'art égyptien. Cette fidélité charme le naturaliste sans rien ôter aux figures de leur caractère étrange et sacré. Mais la clarté des torches échoue à l'égard des colosses. « Il « faut que le soleil vienne dorer leurs têtes et créer sur leurs lèvres « grandioses comme un sourire majestueux, ou que la lune donne à « leurs fronts une sublime pâleur. » La sculpture colossale est la gloire de l'Égypte. « A la Grèce les œuvres régulières qui ne dépassent point « la nature, à l'Orient les œuvres gigantesques et l'immense donnant « le sentiment de l'infini. »

## IV

Mon voyage est achevé ; voyage malheureusement imaginaire, *with*

*mind's eyes.* Je m'en console par la pensée que tant de gens qui voient avec leurs yeux en réalité ne voient guère, et je ne quitte pas, sans regret et sans reconnaissance, mes guides excellents tous les deux dans leur genre : la spirituelle et l'entraînante comtesse, le docte, l'ingénieux, le très-savant académicien.

La division du travail, poussée à l'extrême, ne donne pas de meilleurs fruits dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre économique. Elle plaît à la médiocrité, qu'elle sert et favorise ; elle répugne au talent, qu'elle asservit et énerve. Les intelligences les plus expansives sont en même temps les plus fermes et les plus fécondes. M. Ampère l'a prouvé : bien des sujets divers ont tour à tour captivé son esprit et rempli ses veilles. « Mais osez dire, s'écrie M. de Saulcy, son ami et « son digne collègue, quel est celui des sujets abordés par lui, sur « lequel il n'ait pas enfoncé un coup de griffe digne d'un lion ! » L'auteur de l'*Histoire romaine à Rome* joignait à une érudition très-variée et très-solide beaucoup d'imagination et d'esprit. Je ne hais point l'imagination, même dans la science ; je l'aime, au contraire, parce que les sots, qui n'en ont point, en disent du mal, et parce que Guttenberg, Colomb et Watt en ont eu beaucoup. Mais, enfin, l'imagination a ses écueils, et parfois l'esprit éminemment chercheur et inventif d'Ampère s'est montré trop aventureux.

Le *Voyage en Égypte* est un beau livre et un livre charmant. En le lisant, je me suis beaucoup souvenu et j'ai encore plus appris. Cependant, si je descendais au détail, j'aurais des réserves à exprimer et des points d'interrogation à poser. Mais cette lecture a fort ébranlé ma confiance dans le système des castes que tant d'historiens, sur la foi d'Hérodote et de Diodore de Sicile, ont attribué à l'ancienne Égypte. Maintenant, je doute aussi de cette fameuse théocratie, de cet empire absolu des prêtres sur les rois, dont il a été si souvent question. Une salle de Gournah, des bas-reliefs d'Ibsamboul et de Derr, me montrent le Pharaon qui adore lui-même sa propre effigie placée parmi les dieux. Est-ce donc là le signe d'une royauté asservie au sacerdoce ? Enfin, je me suis senti pleinement confirmé dans une opinion déjà mûrie chez moi : c'est que le génie propre à l'Égypte, son art et sa science, n'ont exercé sur l'école d'Alexandrie qu'une action insignifiante, et surtout que le christianisme, à son berceau, ne déroba rien à la religion ni au symbolisme égyptiens.

Hélas ! ces appréciations sincères et sympathiques ne s'adressent plus qu'à une tombe prématurément ouverte. C'est, du moins, un

soulagement pour les amis de cette intelligence distinguée, de cet esprit sagace et ouvert, de ce noble cœur, que J.-J. Ampère se soit éteint dans la foi catholique, à laquelle son illustre père s'était montré toujours fidèle. Le fils avait payé son tribut à la contagion du siècle. Ennemi systématique, ennemi passionné du catholicisme, il ne le fut jamais, il s'en faut. Il l'admirait volontiers, mais passait à côté. Certaines de ses opinions, certains de ses jugements, s'en sont ressentis. Dans les dernières années de sa trop courte existence, J.-J. Ampère s'était bien rapproché de la foi ; des témoins autorisés ont assuré qu'à l'heure suprême, il en avait reçu toutes les consolations.

Bella, immortal, benefica
Fede, ai trionfi avvezza
Scrivi ancor questo.

ADALBERT FROUT DE FONTPERTUIS.

---

# UNE RÉHABILITATION

## JEAN TETZEL, DOMINICAIN

---

Nulle mémoire n'a peut-être été plus sacrifiée que celle du dominicain Jean Tetzel, le premier en date des adversaires de Luther. Les protestants n'ont pu lui pardonner d'avoir forcé le sectaire à lever le masque, et d'avoir signalé à l'attention du monde catholique des erreurs qu'il mûrissait depuis longtemps et qu'il dissimulait avec soin. Ils ont odieusement dénaturé le caractère de ce courageux polémiste, ils l'ont attaqué avec les armes du sarcasme et de la calomnie, et ont souillé jusqu'à sa vie privée, si austère et si pure ; en deux mots, ils ont fait de lui le type du moine cupide et dissolu. De leur côté, les catholiques, intimidés par ce concert d'outrages, n'ont pas osé prendre sa défense. Ils ont cru, ou paru croire, qu'il méritait au moins une partie des reproches sanglants qu'on lui adressait, et, qu'après tout, il était peut-être d'une bonne politique de laisser acabler un homme que l'excès de son zèle avait compromis, et qui, en définitive, n'était pas l'Église. Déplorable faiblesse qui nuit aux causes que l'on prétend ainsi servir en sacrifiant et en décourageant leurs défenseurs.

Il a paru en Allemagne trois biographies protestantes de Tetzel : l'une de Godefroy Hecht, en 1717, la seconde de Jacob Vogel, à peu près de la même date, et la troisième, qui résume les précédentes, de Frédéric Hoffmann, en 1844. Toutes trois n'étaient qu'un tissu de faussetés. Il a fallu attendre jusqu'en 1819 pour voir la publication d'une biographie due à une plume catholique : encore la partie justificative était-elle fort négligée. Audin, dans sa *Vie de Luther*, s'est abstenu de recherches historiques sur ce point. Enfin le jour de la réhabilitation complète est venu. En 1853, le docteur Gröne, Allemand, a écrit, sous le titre de *Tetzel et Luther*, un ouvrage remarquable qui met en pleine lumière la véritable figure de l'éloquent et

pieux dominicain, qui fut si dévoué au Saint-Siége, et contient de nouveaux détails sur l'époque intéressante des commencements de la Réforme. Nous allons en extraire les passages les plus importants d'après l'analyse que la *Revue de Dublin* a faite, il y a quelque temps, de ce consciencieux travail.

Tetzel, né à Leipsick d'un père orfèvre, fit de brillantes études à l'Université de cette ville. Il se forma, sous le docte Conrad Kimpina, à l'art de la rhétorique, fréquenta les églises des Dominicains, renommés à cause de leur talent de prédicateurs, et entra dans leur ordre, en 1450, après avoir passé avec succès l'examen de bachelier. Voilà pour détruire l'allégation de ses ennemis, que Tetzel était ignorant. Vögel reconnaît, au surplus, qu'il acquit bientôt, à un haut degré, toutes les qualités de l'orateur.

Il prêcha d'abord dans la chapelle de son couvent, et reçut bientôt la permission de se faire entendre au dehors. Ordonné prêtre par l'évêque de Mersebourg, vers l'âge de trente ans, il fut chargé par ses supérieurs de prêcher le jubilé séculaire proclamé par le pape Alexandre VI. Il annonça, en effet, la parole de Dieu à Leipsick, Nuremberg, Magdebourg et dans plusieurs autres villes, et le fit de façon à mériter la réputation de premier prédicateur populaire de l'Allemagne. Il dut sa renommée, non seulement à la puissance de sa voix, qui lui permettait de se faire entendre d'une grande multitude, mais à l'éclat de son style riche en métaphores, à l'enchaînement de ses preuves et à la clarté de son langage.

De 1504 à 1507, nous le voyons semer la parole divine en Brandebourg, en Silésie, puis venir en aide aux chevaliers teutoniques, alors serrés de près par les Russes et les Tartares, et, en faveur desquels le pape Jules II avait accordé des indulgences. A cette époque, le priorat de Glogau lui fut offert, témoignage non équivoque de l'estime où il était tenu dans son ordre; mais il refusa et courut s'enfermer dans son humble cellule de Leipsick. Il prêcha, en route, toujours pour les chevaliers teutoniques, à Dresde, dont la grande église se trouva trop étroite pour contenir l'affluence des fidèles, désireux de l'entendre. C'est ce qui engagea le duc à le faire parler d'une fenêtre de son propre palais. Son retour à Leipsick fut un véritable triomphe. Le duc alla le remercier aux portes de la ville, à la tête du clergé, de ses officiers et des dignitaires de l'Université.

En 1510, il prêcha une indulgence accordée dans un but tout particulier. Il s'agissait de construire sur l'Elbe, à Torgau, un pont avec

une chapelle. Les princes saxons, dont le trésor était vide et les sujets peu disposés à dénouer les cordons de leur bourse, avaient obtenu, en 1491, du pape Innocent VIII la faveur d'une indulgence (1) pour tous ceux qui contribueraient, dans une mesure déterminée, à l'édification du pont et de la chapelle. De telles indulgences n'étaient pas rares dans le moyen âge. Le pape Jean XXII avait, en 1310, accordé quarante jours d'indulgences pour l'érection d'un pont à Dresde. L'Église, comme une mère tendre, attentive à pourvoir à tous les besoins temporels et spirituels de ses enfants, venait à leur aide quand il s'agissait de quelque grande œuvre d'utilité et de charité publique. Elle n'ignorait pas que souvent le bien du corps et celui de l'âme sont intimement unis, de sorte qu'en procurant le premier, on prépare en même temps le second. Quel impôt, d'ailleurs, eût été préférable à cette contribution volontaire que la piété s'imposait à elle-même? N'est-ce pas à des motifs analogues que l'on doit la construction de ces magnifiques cathédrales qui sont l'honneur de la vieille Europe? On sait, d'ailleurs, que la construction des ponts, bienfait inappréciable et destiné à éviter des morts violentes et imprévues, était le plus souvent l'œuvre de pieuses confréries, dont les membres étaient connus sous le nom de *Pontifes*. Il n'y avait donc rien d'étonnant à ce que ceux qui coopéraient par leurs offrandes à un travail exécuté dans une pensée religieuse et dans le but de sauver l'âme et le corps, participassent aux mêmes faveurs spirituelles. Lorsqu'on remonte à l'origine des pratiques qui pourraient nous surprendre dans l'histoire de l'Église, on trouve toujours des motifs empreints d'une haute sagesse unie à une profonde miséricorde, et la critique fait bien vite place à l'admiration et à la reconnaissance.

Sur ces entrefaites, Léon X, fidèle aux traditions de l'Église, annonça une indulgence plénière pour toute la chrétienté, offerte à ceux qui contribueraient à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, commencée par ses prédécesseurs. Jules II avait eu recours au même moyen pour en jeter les fondements; mais les guerres qu'il avait entreprises dans le but de préserver le patrimoine de saint Pierre et l'indépendance de l'Italie forcèrent Léon X à faire un nouvel appel à la générosité des chrétiens. La mission de prêcher l'indulgence dans le nord de l'Allemagne fut donnée au gardien des Franciscains de Mayence, à l'archevêque nouvellement élu de cette ville, Albert

(1) Cette indulgence consistait dans la permission de manger certains aliments durant le carême.

de Brandebourg. Ce dernier, pour payer les frais afférents à la remise du pallium, avait dû emprunter la somme de trente mille florins d'or aux fameux Fugger, banquiers à Augsbourg, les Rothschild du temps. Comme il était d'usage de lever ce tribut sur les fidèles, et que les diocésains d'Albert de Brandebourg avaient récemment supporté de lourdes charges, Rome autorisa le prélat, afin d'alléger ce fardeau, à s'attribuer une partie du produit de l'indulgence pour le paiement de sa dette. C'était de la part du trésor pontifical une manière indirecte de lui faire remise d'une taxe en usage, ou plutôt, puisque la somme avait déjà été versée, de la lui rembourser. Il est parfaitement clair que Rome, loin de retirer aucun bénéfice de cette mesure, faisait un véritable don aux fidèles, et qu'elle convertissait une taxe forcée en contribution volontaire, contribution qui venait en déduction de la taxe.

L'archevêque désigna Tetzel pour prêcher l'indulgence. Ce choix se justifiait assez par le talent que le Dominicain avait déjà déployé dans des circonstances analogues, et il n'est pas besoin d'avoir recours à des motifs honteux pour l'expliquer. D'ailleurs, comme l'observe le docteur Gröne, le prélat avait tout intérêt à ne confier cette délicate mission qu'à une personne jouissant de la faveur populaire et d'une haute réputation d'intégrité. Si Tetzel avait été, comme les écrivains protestants l'ont assuré, un religieux indigne de l'habit qu'il portait, Mgr Albert de Brandebourg lui aurait-il adressé des instructions pleines de sagesse sur la nature des indulgences et sur la manière dont il devait les prêcher? Tout fut parfaitement légitime, parfaitement régulier dans la mission que Tetzel reçut de l'archevêque de Mayence.

Il est intéressant de connaître en quoi consistaient ces instructions. Elles portaient en substance que : « Toute personne repentante de ses fautes, qui, après s'être confessée et avoir jeûné, recevrait la sainte communion, accomplirait certaines pratiques de piété et ferait à la basilique de Saint-Pierre une aumône proportionnée à ses moyens, obtiendrait l'entière rémission de la peine temporelle due à ses fautes, une fois d'abord durant sa vie, et autant de fois qu'elle serait en danger de mort ; que cette indulgence pourrait être appliquée par voie de suffrage aux âmes du purgatoire, et que les malades pourraient gagner l'indulgence à des conditions particulières :

« Que les personnes qui, à cause de leur état de pauvreté, se trouveraient dans l'impossibilité de donner aucun secours pécuniaire au

raient part néanmoins à la grâce de l'indulgence, attendu que cette grâce était accordée aussi bien pour le salut des fidèles que pour l'achèvement du temple de Saint-Pierre. « Que ceux qui n'ont pas « d'argent », lisons-nous dans l'*Instructio summaria*, « remplacent « l'aumône par le jeûne et la prière ; car le royaume des cieux est ou- « vert aux pauvres comme aux riches. »

De docteur Gröne et l'éditeur de la *Revue de Dublin* ont bien raison de dire que ce texte même réfutait d'avance toutes les déclamations contre Léon X et le prétendu trafic des indulgences. On n'y trouve rien que l'Église n'ait expressément enseigné depuis.

L'« Instructio summaria » recommandait en outre d'une manière pressante aux prédicateurs de mener une vie exemplaire et de s'abstenir de toute dépense qui ne serait pas absolument nécessaire (1). Ces avis ne furent peut-être pas toujours fidèlement suivis par tout le monde; mais on ne peut imputer aucun manquement au chef même de la mission.

Il arriva malheureusement que le mécontentement des autres ordres religieux fut excité par une disposition finale qui suspendait, pendant huit ans, les indulgences accordées à titre particulier ou local. Ainsi l'église de Tous-les-Saints, à Wittemberg, avait reçu tout récemment, en 1516, la faveur d'une indulgence accordée à ceux qui rieraient devant des reliques que l'électeur Frédéric, depuis surnommé le Sage, avait placées dans une châsse magnifique. Le produit des aumônes devait être appliqué à une université que le même prince vénait de fonder. La nouvelle indulgence, qui tarissait momentanément cette sorte de revenu, déplut à Frédéric; il fallut un ordre impérial pour le contraindre à la laisser prêcher dans ses États.

L'électeur de Saxe avait, d'ailleurs, des griefs particuliers contre la cour de Rome à cause d'un diplôme qu'il avait dû payer dans un court délai, pour obtenir, en faveur de son fils naturel, un bénéfice. Enfin, il était en discussion avec l'archevêque de Mayence, relative-

(1) Les mêmes recommandations ont été faites depuis, d'une manière générale dans le Concile de Trente. On lit dans le chapitre IX de la *réformation :* « qu'il faut abolir tous ces gains honteux et mauvais qui se font par des commissaires infidèles; que les évêques sont obligés de retrancher les autres abus qui peuvent s'y introduire par superstition, ignorance, irrévérence ou autrement, afin qu'après les avoir abolis, la grâce des saintes indulgences soit dispensée à tous les fidèles d'une manière pieuse, sainte et éloignée de toute corruption : qu'il faut qu'il n'y paraisse aucun intérêt, afin que tout le monde soit persuadé que l'on fait servir ces trésors de l'Eglise non à la cupidité, mais à la piété.» On vient de voir que l'archevêque de Mayence avait devancé ces prescriptions. Ce n'est la faute ni de l'Eglise ni des indulgences, s'il y a eu des dépositaires infidèles. On n'abuse que des bonnes choses.

ment à certains droits territoriaux. Ces motifs divers expliquent la mauvaise volonté que l'électeur témoigna au prédicateur de la nouvelle indulgence.

Tetzel rencontra encore de fâcheuses dispositions chez les Augustiniens de Wittemberg. Ces religieux avaient, en effet, embrassé la cause de leur prince, l'électeur de Saxe; ils se croyaient tenus à de la reconnaissance, parce qu'il leur avait permis de disposer des fonds provenant de l'indulgence locale, pour bâtir une nouvelle église et un nouveau monastère. Tetzel, d'ailleurs, en sa qualité de Dominicain, professait des opinions théologiques opposées à celles qui prévalaient dans leur ordre, et il jouissait d'une grande autorité au tribunal de l'Inquisitition, résidant à Cologne, qui était composé de ses confrères.

En dépit de tous ces obstacles, Tetzel obtint les plus beaux triomphes, à Leipsick, à Magdebourg, à Berlin, partout où il prêcha. Il était à Yüterbock, près Nuremberg, sur la fin d'octobre 1517, à la veille du jour où l'indulgence spéciale de Tous-les-Saints aurait dû être être gagnée, sans la suspension dont nous venons de parler. Les fidèles se précipitaient en foule pour l'entendre, et les salles d'étude de la nouvelle université de Wittemberg se trouvaient vides. Mécontentement des professeurs, indignation des Augustiniens, de Luther notamment, qui déployait en pure perte tous les trésors de son éloquence dans l'église du couvent. A ses mécomptes comme orateur, à sa jalousie comme religieux d'un ordre différent, s'ajoutaient pour lui le secret chagrin de voir sa doctrine méprisée par ses propres pénitents qui, sans s'inquiéter de ses refus d'absolution, désertaient son confessionnal pour s'adresser à l'illustre Dominicain. Il avait, en vain, fait tous ses efforts pour leur inculquer ses opinions, déjà anciennes, sur l'inanité des bonnes œuvres. Pour reconquérir le terrain perdu, il ne lui restait qu'un moyen : professer publiquement les maximes qu'il avait jusque-là tenu cachées.

Ainsi s'explique l'apparition des quatre-vingt-quinze thèses sur la valeur et l'usage des indulgences, qu'il afficha, le 31 octobre, à la porte de l'église de Tous-les-Saints. Le docteur Gröne a parfaitement élucidé ce point important qui jette un nouveau jour sur l'histoire de la Réforme.

« Ce ne furent, dit le savant théologien allemand, ni la prédication de l'indulgence en faveur de la basilique de Saint-Pierre, ni la corruption ou l'ignorance du clergé, ni la décadence de la discipline, qui

firent naître ce grand schisme dans l'Église, mais l'erreur où était tombé Luther en matière de doctrine bien avant la publication de ses fameuses thèses, et aussi la protection que lui accorda l'électeur Frédéric. Ces thèses furent la transition de l'erreur timide et cachée à l'hérésie obstinée et superbe. La semence, jetée dans le sol, contenait bien réellement tous les fruits qu'elle produisit plus tard.

Ces thèses étaient bien le résultat de la vie intellectuelle de Luther, corrompu par une fausse science qui lui était personnelle, et en sortaient aussi naturellement que le bourgeon sort de la tige, de sorte que pour les désavouer il aurait fallu que Luther eût subi une transformation complète. De là vient l'entêtement qu'il mit à les défendre, et qu'il y devait nécessairement mettre, même quand elles ne lui auraient pas valu les applaudissements enthousiastes de tous ceux qui subissaient impatiemment la tutèle de l'Église; et l'on comprend comment il se fit qu'en entreprenant de les défendre, il s'enfonça de plus en plus dans l'hérésie.

Les thèses de Luther, grâce à l'imprimerie, se répandirent promptement par toute l'Allemagne. Tetzel, étonné de la faveur qu'elles rencontrèrent, suspendit sa prédication et consulta son ancien maître, Conrad Wimpina, qui était devenu recteur de l'université de Francfort-sur-l'Oder. D'après l'avis de celui-ci, il répondit aux quatre-vingt-quinze thèses de Luther par cent-six propositions renfermant un enseignement contraire au sien. Il y exposait avec clarté la vraie doctrine catholique, sur la nécessité absolue du repentir, de la confession et de la satisfaction pour obtenir la rémission du péché, déclarait que l'indulgence ne faisait que remplacer les peines vengeresses infligées par l'Église, par des prescriptions destinées à guérir l'âme et à la préserver de nouvelles chutes; qu'elle ne constitue pas une dérogation aux mérites de Jésus-Christ, puisque toute son efficacité dérive de la passion de Jésus-Christ. Tetzel défendait, en outre, le pouvoir du Pape et montrait qu'il n'était autre que celui de saint Pierre.

Un historien de l'Église, le continuateur de Fleury, a taxé d'exagération et d'erreur les thèses soutenues par Tetzel; mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de son sentiment et il paraît avoir mal compris la doctrine qu'il incrimine. Les supérieurs du Dominicain n'en jugèrent pas ainsi; car il reçut, comme récompense, le grade de docteur. Cet écrivain gallican n'a d'ailleurs, comme on sait, aucune autorité doctrinale.

Le coup était rude. Pour en atténuer l'effet, Luther répandit le

bruit que les cent six propositions n'étaient pas de Tetzel, mais du docteur Wimpina. L'érudit que nous suivons réfute cette allégation qu'il traite de calomnieuse. Luther, au surplus, ne se tint pas pour battu. Il réduisit ses quatre-vingt-quinze thèses en vingt articles qu'il écrivit en allemand. C'était convoquer le peuple à ces débats théologiques. Tetzel le suivit sur le même terrain et publia aussi en allemand vingt articles où il résumait toute sa doctrine. Dans ce travail il se hasardait à prédire l'avenir, et il annonçait d'un ton de prophète « que bien des gens en viendraient à mépriser l'autorité du Pape et du « Saint-Siége, négligeraient les œuvres satisfactoires (1), cesseraient « de croire à la parole de leurs pasteurs, expliqueraient, chacun à « son gré, l'Écriture sainte, et ne croiraient que ce qu'il leur plai- « rait de croire au grand détriment de leurs âmes. »

Cette prédiction si claire des dernières conséquences de la révolte luthérienne dénote assurément un esprit au-dessus de l'ordinaire.

En attaquant les indulgences, Luther soutenait qu'elles n'étaient pas article de foi, par la raison, disait-il, que la Bible n'en parle pas, et que le Christ ni ses apôtres ne les avaient jamais enseignées. Le Pape seul, d'après lui, les avait mises en crédit. Le nœud de la difficulté était donc celui-ci : Le Pape, dans les questions de dogme et de morale est-il infaillible ? En dehors des vérités explicitement contenues dans les livres saints, y en a-t-il d'autres confiées à la tradition, mais qui appartiennent également à la foi et que le Saint-Siége a le droit de définir comme telles ? La conséquence de cette situation c'est qu'il fallait forcer Luther à s'expliquer sur l'autorité du Pape.

Or, il n'avait pas échappé à la perspicacité du prédicateur dominicain que la majeure partie des applaudissements qui avaient accueilli les thèses augustiniennes s'adressaient plutôt à l'adversaire du Saint-Siége qu'à l'ennemi des indulgences. Tetzel résolut de porter la défense là où l'attaque était la plus vive, et, à la fin d'avril 1518, il publia sa thèse où il soutenait que c'était Dieu lui-même (et non l'Église) qui avait investi le Pape de la plus grande autorité; que par suite il n'était donné à personne au monde de la restreindre ; que dans son pouvoir de juridiction, le Pape est au-dessus de tous les autres évêques unis ou séparés ; que bien que le Pape, comme homme

(1) Comment, après cela, peut-on accuser Tetzel, d'avoir réduit à néant la valeur de la Satisfaction, en y substituant les pratiques indulgencielles? Evidemment ceux qui lui ont adressés ces imputations ne l'avaient pas lu ou l'avaient mal lu. C'était Luther qui ruinait les œuvres satisfactoires et par une conséquence forcée toute les œuvres, en infirmant le mérite des indulgences.

privé, puisse tenir sur un point particulier de foi une opinion erronée, il est infaillible lorsqu'il rend une décision *ex cathedrâ;* que les indulgences ne peuvent être accordées par aucun prélat, que le Pape seul a le droit de les accorder; que le Pape seul décide de ce qui est vrai et de foi touchant les indulgences ;que l'Église a un grand nombre de vérités catholiques qui ne sont ni expressément consignées dans le canon des Écritures, ni dans les écrits des saint Pères ; que toutes les doctrines relatives à la foi et définies comme telles par le Siége apostolique doivent être mises au nombre des vérités catholiques, qu'elles soient ou non contenues dans la Bible.

Luther aperçut d'un coup d'œil toute la portée de ces affirmations. Les nier toutes ouvertement, c'était se déclarer hérétique. L'Allemagne n'était pas encore mûre pour ce coup d'audace. Il éluda le péril en protestant effrontément de son dévouement pour le Saint-Siége, et en repoussant avec une indignation affectée l'accusation d'hétérodoxie dirigée, disait-il, contre sa personne. Il convient de remarquer que Tetzel, plein de ménagement pour la personne de Luther, ne l'avait pas nominativement désigné; mais le moine de Wittemberg voulait passer pour persécuté. Tous les humanistes, tous les païens de la Renaissance lui firent écho. De toutes parts ce fut un déchaînement contre Tetzel, qu'on dépeignit comme résumant en lui tous les abus et tous les scandales qui peuvent déshonorer le cloître. Pendant que les ennemis de l'Église obéissaient unanimement et avec énergie au mot d'ordre qu'ils avaient reçu, ses amis se montraient irrésolus et comme déconcertés. Les gardiens de la foi, les évêques allemands, se laissèrent honteusement circonvenir et agirent avec une déplorable mollesse. Rome, elle-même, poussa la condescendance jusqu'à l'extrême. Elle avait d'abord cité Luther à comparaître devant son tribunal; bientôt elle alla elle-même à lui dans la personne de Cajetan, qui était toute indulgence. Cajetan joua le rôle de dupe; Miltitz, qui lui succéda, celui de traître, peut-être. Il s'abaissa devant Luther, et humilia Tetzel. Les démarches d'Hermann Rab, provincial de la province de Saxe pour les Dominicains, ne purent sauver l'éloquent prédicateur qui dut se retirer dans sa cellule à Leipsick. Sa carrière était désormais terminée. La chaire, où il avait fait entendre de si évangéliques avertissements, ne le revit plus jamais. Les calomnies auxquelles il était en butte, les chagrins dont on l'abreuvait, l'oubli et le délaissement des siens, par-dessus tout, les traverses de l'Église, qu'il aimait d'un amour si tendre et si dévoué, le condui-

sirent prématurément au tombeau. Il mourut dans l'année même de sa disgrâce, âgé d'environ soixante ans.

Le docteur Gröne a consacré un chapitre particulier à l'examen des anecdotes injurieuses dont on a chargé la mémoire de ce bon serviteur de Dieu. Il a montré que la plupart ne sont que des emprunts faits au *Décaméron* de Boccace, et à un ouvrage allemand analogue qui était intitulé : *Der pfaffe Amis*. Tel est, par exemple, le conte suivant : Tetzel, pour piquer la curiosité de son auditoire, lui annonce un jour qu'il lui montrera une plume que le diable, dans sa lutte avec l'archange saint Michel, lui avait arrachée. Malheureusement, ce précieux trésor lui est ravi par de mauvais plaisants, et quand le prédicateur, remonté dans sa chaire, ouvre la boîte où il la tenait renfermée, il ne trouve que des charbons pris au foyer. Mais Tetzel, sans paraître le moins du monde déconcerté : « Qu'y a-t-il d'étonnant, s'écrie-t-il, que parmi tant de reliquaires inestimables que je possède, j'aie mis la main sur celui que je ne voulais pas prendre? » Et le voilà qui discourt gravement sur les vertus merveilleuses des charbons qui avaient servi à rôtir saint Laurent.

Voici un autre conte non moins divertissant. Il prit un jour envie à Tetzel de loger chez le sacristain de l'église de Zwickau, mais le sacristain s'excusa en alléguant qu'il était trop pauvre pour recevoir un hôte si distingué. « Ne vous inquiétez pas, lui dit Tetzel, vous ne manquerez pas d'argent. Regardez seulement sur votre almanach quel est le saint de demain. » Le sacristain répondit que c'était Juvénal. Nom fâcheux, ajouta-t-il, car il est peu connu. « Nous le ferons connaître, répliqua Tetzel; sonnez seulement les cloches comme pour une fête, et préparez tout pour une grand'messe. » Le sacristain obéit, et le peuple de se porter en foule à l'église. Après l'Évangile, Tetzel monte en chaire et s'exprime ainsi :

« Bonnes gens, j'ai à vous dire aujourd'hui quelque chose qui, si je me taisais, causerait la perte de vos âmes. Jusqu'ici, comme vous savez, nous avons toujours invoqué les mêmes saints, mais ils ont fini par vieillir, et ils sont maintenant las de nous écouter et de nous venir en aide. Aujourd'hui nous faisons mémoire de Juvénal, et bien qu'il ait été jusqu'ici un inconnu pour nous, ne laissons pas de lui faire les plus grands honneurs. C'est un nouveau saint qui se montrera infatigable dans ses prières pour nous. Juvénal, mes amis, était un saint martyr dont le sang a été répandu, bien qu'il fût innocent.

Si vous voulez participer à son innocence, déposez des offrandes sur l'autel durant la messe. C'est à vous, riches, à donner l'exemple. »

Quelques jours plus tard, Tetzel, les poches bien garnies, s'apprêtait à quitter Zwickau. Le curé, le chapelain et le clerc courent après lui et se plaignent de n'avoir pas gagné seulement de quoi célébrer gaiement un jour de fête. « Il fallait me le dire plus tôt, répond Tetzel; toutefois, rien n'est perdu. Sonnez les cloches demain matin, et nous verrons. » Ce qui fut dit fut fait, et le peuple d'entrer en foule dans l'église. Tetzel monte en chaire et prend la parole : « Mes frères, j'avais résolu de partir ce matin; mais la nuit dernière j'ai entendu dans votre cimetière une pauvre âme en peine se lamenter de son délaissement et implorer l'assistance de quelqu'un pour sortir du purgatoire: cela m'a fait demeurer ici. Nous allons dire la messe, et nous recueillerons des aumônes à son intention. Quiconque ne déposera pas son offrande sur l'autel, prouvera par là qu'il n'a pas de pitié pour les pauvres âmes souffrantes, ou bien qu'il est un grand pécheur, un adultère peut-être, et qu'il se sent indigne de prendre part à cette bonne œuvre. Pour vous en montrer l'importance, je serai le premier à apporter mon offrande. »

Tout le monde s'empressa d'imiter le prédicateur, car personne ne se souciait de passer pour un adultère.

Ces contes sont, au suprême degré, ridicules. Or, il se trouve que ce sont précisément les mêmes que ceux qu'on a employés pour décrier le caractère de Bernardin Samson, franciscain, qui avait été chargé par le pape Léon X de prêcher les indulgences en Suisse. Enfin, nous le répétons, on les retrouve dans le Recueil des contes de Boccace, bien antérieur, comme on sait, à Tetzel et à la prédication de l'indulgence de Léon X. On n'avait pas jugé à propos de se mettre en frais d'invention.

Tetzel a été accusé d'avoir vomi des blasphèmes contre la Sainte Vierge. Des témoignages contemporains, émanant des autorités de la ville de Halle et du prieur du couvent des Dominicains de Nevenwerk, détruisent absolument cette odieuse calomnie. Enfin, et c'est par cette réflexion que le docteur Grône termine son ouvrage, il est clair que si Tetzel avait eu les vices que ses ennemis lui ont imputés, s'il eût été ivrogne, menteur, blasphémateur, adultère, il se serait bien vite rangé du côté de Luther, dont le parti se recruta tout d'abord de moines de ce caractère.

Avant de terminer ce petit travail, dont la *Revue de Dublin* nous a fourni, comme nous l'avons déjà dit, les principaux matériaux, nous croyons devoir faire quelques réserves sur un des points touchés par le docteur Grône. Cet estimable savant semble attribuer les succès de la Réforme à des circonstances toutes secondaires et pour ainsi dire fortuites, à la fausse théologie de Luther, infatué de bonne heure de sa doctrine sur le mérite exclusif de la foi et la nullité des œuvres, à la rivalité des ordres religieux, principalement des Augustiniens et des Dominicains, et enfin aux griefs de l'électeur de Saxe contre la cour de Rome et l'archevêque de Mayence. A notre sens, c'est envisager la question par son petit côté; c'est confondre, comme on dit dans l'école, les causes occasionnelles avec les causes efficientes. Sans doute, nul des faits que le docteur Grône a énumérés et groupés avec tant d'art et d'exactitude, n'a été étranger à la révolte de Luther et aux événements qui l'ont suivie. Nous pouvons même dire qu'ils ont déterminé la Réforme. Mais là n'est pas l'origine du mal. Quand ces circonstances ne se seraient pas produites, il demeure évident pour nous que la grande révolution religieuse du seizième siècle ne s'en serait pas moins accomplie. Elle eût pu seulement être retardée de quelques années, d'un demi-siècle, peut-être, mais, à coup sûr, elle eût éclaté sous l'influence d'autres conjonctures.

Quand on étudie l'histoire avec attention, on remarque des germes d'insubordination contre l'Église bien avant l'époque fatale où le gant fut jeté. Le véritable caractère de la Réforme, ce n'est pas telle ou telle opinion théologique, ce n'est pas le serf-arbitre, ce n'est pas l'imputation à l'homme de la justice de Jésus-Christ, c'est l'esprit d'indépendance, c'est l'horreur du joug, c'est le rejet de tout frein, c'est l'écho de la parole satanique : *Non serviam*. Et la Réforme n'est qu'une phase de la grande lutte du mal contre le bien, de Lucifer contre Dieu. Cela est si vrai que les doctrines propres aux réformateurs ont bien vite été transformées, négligées, puis abandonnées complètement par leurs successeurs, si bien qu'aujourd'hui à peine existe-t-il dans la rigueur du terme un seul luthérien, un seul calviniste. Ceux même qui dans le sein du protestantisme s'intitulent orthodoxes ne prétendent pas à cette qualification en ce sens qu'ils sont demeurés fidèles au symbole des premiers séparatistes, mais en ce sens qu'ils ont conservé quelques-unes des vérités fondamentales de la religion. Mais ce qui distingue, ce qui a toujours distingué dans le passé, et ce qui distinguera dans l'avenir le protestantisme, c'est

comme son propre nom l'indique, la protestation contre toute autorité qui s'impose la négation, de tout droit en dehors du droit individuel. Ceci a été mille fois établi d'une manière solide, et ne peut faire l'objet du moindre doute.

Au moment où Luther levait l'étendard de la révolte, les temps étaient mûrs en Europe pour un soulèvement, et c'est à cause de cela que l'appel de Luther fut entendu. Depuis longtemps l'esprit d'insubordination travaillait les peuples. Le quatorzième siècle tout entier est une époque de décadence au point de vue des croyances et de la soumission religieuse. A partir de la mort de saint Louis, la défection commence, et son petit-fils Philippe le Bel se rend coupable des plus lâches attentats. L'atteinte que l'indépendance des Papes subit par suite de leur séjour à Avignon, le grand schisme d'Occident achèvent d'affaiblir le lien de la discipline; et saint Vincent-Ferrier est obligé d'annoncer à l'Italie, à la France et à l'Espagne la parole de Dieu, comme si ces nations l'avaient oubliée, et de recommencer à leur égard l'œuvre de la prédication apostolique. Les efforts de ce saint homme convertissent une multitude d'âmes, mais ne ramènent pas les peuples à l'obéissance ni à l'amour. Et quand le signal est donné par le moine de Wittemberg, la conjuration éclate, et une moitié de l'Europe se sépare du siége de Pierre. Voilà la vraie cause des succès de la Réforme : l'état déplorable des esprits qui allait s'empirant de jour en jour. Avant Luther les indulgences avaient été attaquées plus d'une fois, et le mérite des œuvres satisfactoires méconnu. Mais ces tentatives n'avaient pas eu de suite, parce qu'elles n'étaient pas de nature à sortir de l'enceinte des écoles théologiques et des universités, et que d'ailleurs, l'esprit d'insubordination n'avait pas encore pénétré partout. Les faits qui suivent et que nous empruntons aux annales de l'Église, à l'époque qui précède l'éclosion de la Réforme, justifient nos assertions.

Pierre d'Osma, professeur de théologie à l'Université de Salamanque, enseignait que les péchés mortels, quant à la coulpe et aux peines de l'autre vie, sont effacés par la seule contrition du cœur, sans qu'il soit besoin d'avoir recours aux clefs de l'Église ; que la confession n'est pas de droit divin, mais seulement fondée sur un statut de l'Église universelle; que le Pape ne peut remettre les peines du purgatoire ; que l'Église de Rome peut errer dans ses décisions ; que le Pape ne peut dispenser des décrets de l'Église universelle. Ces opinions furent condamnées en 1479 par le pape Sixte IV.

La même année, Jean de Vesalie, docteur en théologie et prédicateur à Worms, préludait aux hardiesses de Luther. Il refusait aux évêques le pouvoir de faire des lois, niait toute valeur attribuée aux indulgences, disait qu'il ne fallait accorder aucune créance aux écrits des saints, et sapait par sa base l'autorité de l'Église en déclarant qu'elle n'oblige pas à l'obéissance sous peine de péché. Il enseignait, touchant la grâce, que les élus sont sauvés par la seule grâce de Dieu, annihilait le pouvoir d'absolution et d'excommunication du Pape et des prêtres. Il méprisait le jeûne, prétendant ironiquement que si saint Pierre l'avait institué, il ne l'avait sans doute fait que pour mieux vendre ses poissons. Il s'attaquait également à la matière des sacrements d'ordre et d'extrême-onction, en enseignant que l'huile sainte n'est pas différente de l'huile ordinaire. Il condamnait en général les fêtes et les prières ecclésiastiques, à l'exception de l'oraison dominicale, seule formule, disait-il, prescrite par le Fils de Dieu, proscrivait la liturgie, supprimait la messe, émettait des doutes sur la double procession du Saint-Esprit, et consommait enfin ses erreurs en taxant de folie ceux qui allaient en pèlerinage à Rome, et en refusant à l'Église la qualification de catholique qui avait été, suivant lui, indûment ajoutée au Symbole.

En 1482, Jean de Bethancourt, docteur en théologie à Paris, dénonça à la Faculté la proposition suivante prêchée dans le diocèse de Saintes : « que toute âme qui est en purgatoire et condamnée par la justice divine à y demeurer un certain temps, s'envole immédiatement dans le ciel, aussitôt que quelqu'un fait pour elle une certaine aumône pour la réparation de l'église de Saint-Pierre de Saintes. Pour appuyer cette proposition on arguait d'une bulle d'indulgence accordée par le pape Sixte IV à cette église, le 2 août 1476. La Faculté déclara le 20 novembre que cette proposition ne se trouve pas du tout dans la bulle, et qu'on n'aurait pas dû l'annoncer ni la prêcher. Il y avait des exagérations évidentes de la part de certains prédicateurs d'indulgences, et les adversaires de la vraie doctrine en prenaient texte à tort pour condamner les indulgences elles-mêmes.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

---

# M. GUIZOT

ET

# LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

( SUITE )

## XI

### L'OBÉISSSANCE DANS LA LIBERTÉ, PRINCIPE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

M. Louis Veuillot, rendant compte, le 1er mai 1851, d'un discours que venait de prononcer M. Guizot, en qualité de président de la Société biblique, faisait observer que cette œuvre de libre examen était opposée au christianisme qui est l'*autorité*.

« Certainement, lui répond M. Guizot, le christianisme c'est l'au-
« torité; mais ce n'est pas l'autorité seulement, car c'est tout l'homme,
« toute sa nature et toute sa destinée. Or, la nature est la destinée
« de l'homme, *c'est l'obéissance morale*, c'est-à-dire *l'obéissance dans*
« *la liberté*. Dieu a créé l'homme *pour qu'il obéît à ses lois*, et il l'a
« créé libre pour qu'il *obéît moralement*. La liberté est d'institution
« divine comme l'autorité; ce qui est d'œuvre humaine c'est la ré-
« volte et la tyrannie (1). »

Nous acceptons cette définition. Ici, du moins, M. Guizot pose les vrais principes. Ce qui précède a démontré que le protestantisme est la révolte de la tyrannie; il nous reste à établir *que le catholicisme est, seul, l'obéissance dans la liberté*.

« L'Église, » a dit un écrivain, dans un opuscule admirable et trop peu connu; « l'Église ne règne pas par la contrainte, elle règne grâce
« à la libre adhésion de l'homme envers une autorité dont son intel-
« ligence lui a fait reconnaître le divin caractère. « Le point de départ
« du catholique, a dit M. Vinet lui-même, est un acte de foi et, par
« conséquent, de personnalité (2). » Son obéissance et sa foi sont donc essentiellement libres, et la thèse que M. Guizot croit en oppo-

(1) *Études morales*, préface, p. XI.
(2) *Un mot d'un catholique*, par le comte F. de Champagny, p. 159-160.

sition avec l'Église ne trouve, au contraire, qu'en elle sa réalisation complète.

Il y a, à cela, une raison bien simple, c'est que l'Église catholique est la seule société au monde qui soit *exclusivement spirituelle*, la seule qui ne relève d'aucun pouvoir temporel et n'ait pas de force coercitive à son service.

Arrêtons-nous à cette pensée ; là est le nœud de la question.

## XII

### L'ÉGLISE CATHOLIQUE EST LA SEULE PUISSANCE VRAIMENT LIBÉRALE PARCE QU'ELLE EST LA SEULE EXCLUSIVEMENT SPIRITUELLE.

Un esprit droit peut manquer d'élévation ou d'étendue pour embrasser l'ensemble de cette grande question de la liberté religieuse, pour atteindre ce sujet à la fois abstrait et pratique, doctrinal et civil; mais s'il veut dégager la vérité à travers les malentendus, les insinuations, les calomnies et les sophismes, il suffit qu'il considère un fait. Ce fait est aussi lumineux que le soleil, aussi ancien, aussi universel que l'Église ; il domine toute cette question : c'est que l'Église est, au monde, le seul pouvoir vraiment libéral dans le bon sens du mot, par cela seul qu'elle est un pouvoir *exclusivement spirituel*, le seul qui n'ait pas la force à sa disposition, qui ne s'adresse qu'à la conscience, qui ne puisse et ne veuille régner que sur elle. Elle est la seule institution au monde qui ait des lois et pas de pénalités matérielles imposées par la contrainte. La société civile a ses gendarmes, ses prisons, ses échafauds ; Dieu a son enfer; l'Église n'a que la persuasion. Si son enseignement, ses prescriptions vous déplaisent, vous pouvez vous moquer d'elle ; et assez de gens usent de la faculté qu'ils en ont. Chez elle, pas d'autres tribunaux que ceux où le coupable va lui-même porter volontairement l'aveu de ses fautes pour en obtenir le pardon par le répentir. Elle a des pénitents, elle n'a pas de condamnés. Quoi de plus libéral, nous le demandons?

En fait comme en droit, l'Église ne force personne de croire à elle ou comme elle ; elle n'a d'action que sur notre conscience, ou elle n'en a pas. Qui m'empêche de me faire protestant, juif ou mahométant si bon me semble? Lorsque son regard maternel contemple son empire, le plus grand de la terre, malgré les efforts de ses coupables ennemis, elle ne voit que des sujets libres, soumis à elle par une adhésion de leur esprit et de leur cœur qu'ils peuvent à chaque instant

lui retirer ou lui conserver. Mahomet disait : *Crois ou meurs ;* Luther disait : *Sit pro ratione voluntas.* L'Église s'y prend autrement. Elle présente aux hommes les preuves de la mission divine, et quand ils ont pris communication de ses lettres de créance, ambassadeur divin, elle leur notifie les ordres du souverain qu'elle représente. L'obéissance du catholique est donc rationnelle au premier chef ; c'est celle de l'enfant à l'autorité paterne, reconnue et aimée, non celle de l'esclave.

Ils sont sous le joug, dit-on. Oui, sous le joug de l'évidence et du bon sens, sous le joug de l'Évangile, sous le joug de Jésus-Christ parlant par l'Église qui est son Verbe comme Jésus-Christ est lui-même le Verbe de Dieu.

M. Guizot a formellement reconnu à l'Église ce caractère de société spirituelle.

« Du sein de la plus épouvantable confusion politique que le monde « ait jamais connue, dit-il, s'est élevée *l'idée la plus étendue et la plus « pure qui ait jamais rallié les hommes :* l'idée de la *société spirituelle;* « car c'est là *le nom philosophique de l'Église*, le *type* qu'elle a voulu « réaliser (1). »

## XIII

### L'UNITÉ DE DOCTRINE.

L'idée de *société spirituelle* entraîne nécessairement comme conséquence *l'unité de doctrine.* L'union des esprits et des cœurs est le seul ciment d'une société dont la nature même exclut la contrainte.

M. Guizot glorifie encore l'Église d'avoir « au moment où l'empire « romain se brise et disparaît, proclamé le plus haut *l'unité de sa « doctrine, l'universalité de son droit.* Fait glorieux et puissant, « s'écrie-t-il, qui a rendu du cinquième au treizième siècle, d'im- « menses services à l'humanité (2). »

Nous ne voyons pas pourquoi M. Guizot circonscrit entre ces deux époques ce fait et les services qu'il a rendus à l'humanité.

L'unité de l'Église, à la fois comme doctrine et comme gouvernement est en principe et en germe dans l'Évangile ; elle fut réalisée dans les faits dès l'époque apostolique et plus tard, malgré la double opposition des hérésies et des persécutions. A l'époque que M. Guizot étudie, l'Église ayant décidément conquis la société civile au christia-

(1) *Civilisation en Europe,* leçon XII. — (2) *Ibid.*

nisme s'organise plus librement, voilà tout. Elle manifeste sans entraves son unité et son autorité. Mais celles-ci existaient depuis que saint Paul avait dit : « *Obéissez à vos conducteurs, soyez soumis à leur autorité.* » (Héb., xiii, 17.)

Depuis, elle n'a pas cessé d'offrir au monde le spectacle d'une société basée sur l'unité, cette unité résultant elle-même de la libre adhésion de ses membres. Malgré le temps d'arrêt que le protestantisme a apporté aux progrès de cette société, malgré les obstacles qu'il lui a suscités, malgré les sophismes dont il a entouré sa notion, l'Église catholique est seule *une*, elle est seule *l'Église;* il n'est, lui, qu'un composé de *sectes* innombrables.

## XIV

### REFUTATION SOMMAIRE DE M. GUIZOT.

Ces deux principes fondamentaux que M. Guizot admet et acclame, *l'Église, société spirituelle*, et *l'unité de sa doctrine*, suffisent à réfuter le système de notre adversaire sur la liberté religieuse.

Que devient, en effet, *l'unité de doctrine* avec la *liberté dogmatique?*

Que devient la *société spirituelle* avec *l'individualité doctrinale?*

Comment accorde-t-il ces antithèses?

Comment la société spirituelle peut-elle exister sans l'admission moralement obligatoire d'un fonds commun de vérités qui est sa charte, c'est-à-dire, dans l'espèce, sans l'admission des dogmes que l'Église enseigne?

Ces dogmes eux-mêmes n'excluent pas la liberté d'opinion sur des points non définis par l'autorité compétente.

Un des Pères de l'Église a écrit, il y a quinze siècles, la formule de conciliation entre les droits de la vérité et les droits de la liberté individuelle.

« Dans les choses nécessaires unité; dans les douteuses liberté, dans « toutes charité, » dit saint Augustin.

M. Guizot n'a jamais résumé avec cette justesse, cette concision et cette clarté la double prérogative qu'il s'agit de sauvegarder. Tout ce qu'il a pu faire, ç'a été de se rapprocher de la pensée contenue dans cette formule, chaque fois que, mettant de côté les préjugés protestants, il a émis, comme tout à l'heure, une idée juste et désintéressée sur la liberté religieuse.

## XV

### LIBERTÉ RELIGIEUSE SELON L'ÉGLISE, DU DROIT ET DE LA FACULTÉ D'ERRER.

Nous avons dit ce qu'est l'Église; voyons maintenant sa pensée.

Nous disons que la manière dont elle entend la liberté religieuse est la seule sensée, logique; la seule qui ne soit pas un blasphème contre Dieu et la vérité.

Selon l'Église, c'est la liberté *extérieure, civile*, qu'a l'homme de n'admettre la vraie foi, de ne se soumettre à la vraie Église qu'autant qu'il le veut bien; d'entrer ou de rester dans l'hérésie si cela lui plaît. Que ne le dit-elle bien haut, dira-t-on? Elle ne peut ni ne doit proclamer cela à grand bruit, comme ses adversaires, par une raison bien simple. Pour ceux-ci, il s'agit de la revendication égoïste de leur indépendance; pour elle cette indépendance n'est que la liberté de se tromper et de se perdre. Une mère ne proclame pas une telle liberté, elle la respecte en silence; ou plutôt elle s'y résigne. Ce n'est pas son rôle d'encourager ses enfants à l'erreur ou à la rébellion. Elle admet donc la liberté doctrinale comme *un fait*, comme *une faculté* de l'homme, non comme *un droit;* elle défend à ses enfants de l'appeler un bienfait.

M. Guizot voudrait-il qu'elle proclamât bien haut la liberté qu'ont les hommes de se soustraire à son divin empire? Ils n'ont pas besoin, ce nous semble, de cette permission; ils ne savent que trop s'en passer. Une telle proclamation pourrait paraître une avance à l'erreur, une concession à la popularité. Les sectes qui s'appuient sur des moyens humains, des passions et des intérêts humains, sont obligés à ces honteuses complaisances. L'Église, qui se sait divine, maintient avec fermeté les vrais principes, sans s'inquiéter des plaintes irréfléchies ou intéressées de ses ennemis. On ne peut exiger qu'elle aille au devant de l'erreur et lui tende la main, si ce n'est pour recevoir son abjuration.

M. Guizot nous accordera que tant que l'unité religieuse des âmes existait, il eût été criminel à des croyants de proclamer la liberté de l'incrédulité ou de l'hérésie. Stipuler pour elles eût été les provoquer ou tout au moins le paraître. Encore une fois ce n'était pas là le rôle de l'Église.

Mais l'erreur apparaît, elle se pose, elle existe. Que fera, que doit faire, que fait l'Église? Encore une fois elle reconnaît implicitement

*la faculté* de l'embrasser, elle en nie *le droit.* Le catholique a la première comme le protestant ; personne n'a le second depuis que Jésus-Christ a prononcé cet arrêt : « Celui qui ne croira pas sera con-« damné », et cet autre : « Celui qui n'écoute pas l'Église, regardez-le « comme un païen et un publicain. »

Quand on accuse l'Église d'intolérance, c'est donc à son divin fondateur que remonte le reproche. Elle ne fait que répéter les anathèmes dont il nous menace si, écoutant notre orgueil et nos passions, nous faisons un mauvais usage de notre liberté. D'un côté, elle nous enseigne *l'obligation morale* d'embrasser la religion dont elle est la personnification et l'organe ; de l'autre elle nous laisse libres de nous y refuser à nos risques et périls. Elle admet donc et pratique la liberté de conscience ; mais de la seule manière dont puisse l'admettre le mandataire de Dieu, de la manière dont Dieu l'admet lui-même, lui qui a créé l'homme libre de choisir entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur. Elle l'admet en nous avertissant que Dieu nous récompensera ou nous punira dans une autre vie, selon que nous aurons bien ou mal choisi. Elle reconnaît à l'homme la faculté d'embrasser l'erreur, c'est-à-dire de s'ôter la vie morale, comme elle lui reconnaît la faculté de s'ôter la vie physique. En la reconnaissant comme un *droit,* elle ne serait pas tolérante, elle serait simplement traître à Dieu et à sa mission. Elle nous laisse libres de nous perdre ; ne lui demandons pas encore de nous approuver ; ce serait lui demander une apostasie ou un suicide.

En présence d'une conduite à la fois si maternelle et si libérale, nous ne comprenons plus l'accusation d'intolérance portée contre l'Église ; cette accusation n'est concevable que par l'introduction au débat d'incidents étrangers au fond de la question, et dont nous parlerons tout à l'heure.

Mais auparavant, voyons quelle est, au fond, la base du libéralisme doctrinal de M. Guizot.

## XVI

### L'INDIFFÉRENCE EST AU FOND DES IDÉES DE M. GUIZOT SUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.

Pour que M. Guizot présente la liberté religieuse, non pas comme *une faculté,* mais comme *un droit,* comme un *bien absolu* en elle-même, il faut qu'il soutienne de trois choses l'une :

Qu'il n'y a ni vrai ni faux en matière de religion;

Ou bien qu'il n'est pas possible de les discerner;

Ou enfin, que l'homme peut légitimement se décider pour l'un ou pour l'autre.

La première et la troisième de ces hypothèses, également blasphématoires, sont sans doute repoussées par M. Guizot, au moins dans leur crudité.

Malheureusement il a exprimé formellement la seconde, et elle nous paraît contenir implicitement les deux autres et y conduire. C'est ici que se creuse un abîme entre lui et tout catholique intelligent et fidèle.

« Quand Dieu a créé l'homme pensant et libre, dit-il, il ne lui a « pas livré la décision de ce qui serait ou ne serait pas la vérité; « mais il a fait *de la variété des convictions* la condition des hommes « sur la terre, comme *de la liberté leur droit.* La paix permanente « des esprits dans une foi unique n'est ni dans notre nature ni dans « notre destinée. Le genre humain est voué *au travail* et à la lutte « *dans la recherche de la vérité,* non *au repos dans le sein de la* « *vérité* (1). »

Ces lignes nous semblent le symbole de l'indifférence ou de scepticisme. La première fois que nous les avons lues, nous ne saurions dire l'impression pénible qu'elles nous causèrent, nous étions habitué à considérer leur auteur comme le représentant et l'avocat d'un christianisme tronqué, à la vérité, mais enfin d'un certain nombre de vérités *absolues,* c'est-à-dire révélées. Aucune ne peut subsister en tant qu'obligatoire, à ses yeux, après la théorie pyrrhonienne que nous venons de transcrire. Elle fait des dogmes chrétiens autant d'hypothèses. Comment! Dieu se serait incarné, son Verbe aurait parlé aux hommes, il aurait fondé une religion, et l'on ne pourrait savoir ce qui l'a constitué? Il aurait institué une Église et l'ón ne pourrait savoir où elle est? « *Un Dieu, une foi,* un baptême, » dit saint Paul. « *Une foi unique* n'est ni dans notre nature ni dans nos destinées » répond M. Guizot à l'Apôtre; notre lot c'est le doute, le problème, l'hypothèse. M. Guizot condamne là, non-seulement saint Paul, mais l'Évangile et Jésus-Christ lui-même. Il condamne, sans s'en apercevoir, le principe protestant qui fait de l'Écriture la règle de la foi; car ce serait une règle qui ne décide rien, qui laisse pendantes et insolubles toutes les questions religieuses. Nous comprenons, après

(1) *L'Eglise et la Société chrétienne,* p. 9.

cela, qu'il attende *une autre révélation*, comme l'aveu lui en est échappé à l'une des réunions des conférences pastorales protestantes à Paris, au mois d'avril 1865. Cet aveu incroyable a tellement embarrassé ses amis du journal *orthodoxe* L'ESPÉRANCE, qu'ils l'ont supprimé de leur compte rendu. Nous l'empruntons au journal *libéral* LE LIEN, numéro du 13 mai 1865. Nous comprenons surtout que la liberté soit devenue le seul dogme véritable, l'idole de M. Guizot. Quand on voit dans l'Évangile une énigme indéchiffrable, quand on croit impossible de discerner, entre les doctrines religieuses, la vraie d'avec les fausses, on doit logiquement considérer *la liberté doctrinale*, non-seulement comme *une faculté*, mais comme *un droit*, non-seulement au point de vue civil, mais en elle-même et d'une manière absolue : ce n'est plus la tolérance qu'il faut glorifier, mais l'indifférence.

« Le genre humain, dit M. Guizot, est voué *au travail dans la recherche de la vérité*, non *au repos dans le sein de la vérité*. » Mais ne conclut-il pas *au repos dans le sein de l'erreur*, lorsqu'il déclare la vérité introuvable? Et n'est-ce pas parce qu'il la croit introuvable qu'il convie le catholicisme, le protestantisme et la philosophie à vivre côte à côte et d'un commun accord, sans s'occuper de leurs doctrines respectives? Que M. Guizot aille au fond de sa pensée; il s'apercevra qu'il confond l'indifférence avec la tolérance. Il prend cette maladie pour une vertu et ses effets pour des mérites.

## XVII

### NOUVELLE CONTRADICTION.

Suivant son système continu de va-et-vient entre les opinions les plus contradictoires, M. Guizot reconnaît une autre fois le droit *souverain* de la vérité.

« Parce que les convictions individuelles doivent être éclairées et « libres, dit-il, ne nous laissons pas emporter à croire qu'il n'y a point « de *vérité universelle* qui ait *droit de commander;* en respectant la « raison de chacun, ne perdons pas de vue la raison *unique* et *souve-* « *raine* (1). »

L'Église ne dit pas autre chose. Seulement, cette vérité universelle et souveraine que M. Guizot est impuissant à démêler, l'Église se donne elle-même comme son organe. Est-elle une institution divine

(1) *Civilisation en Europe*, leçon XII.

chargée de promulguer, défendre et définir la vérité religieuse? Si elle l'est, M. Guizot ne saurait contester l'obligation morale de se soumettre à elle. L'est-elle en effet? C'est là une tout autre question, la seule, au fond, entre lui et nous. Nous pourrons l'examiner plus tard. Nous verrons alors les efforts du docte professeur pour expliquer l'origine et les développements de l'Église, pour réduire aux proportions d'un fait, purement humain, ce phénomène vivant, seul immuable à travers la mobilité des siècles. Là encore nous verrons ses contradictions et ses aveux.

Pour le moment, revenons à la liberté religieuse.

## XVIII

### DANS LA PRATIQUE M. GUIZOT EST AVEC NOUS.

Si, dans ses théories variables, M. Guizot est tantôt avec l'Église et tantôt contre elle, dans la pratique il est avec elle.

Nous ne savons s'il considère comme obligatoire, pour faire partie de toute société chrétienne, la croyance aux cinq dogmes qu'il présente comme l'essence de la religion (1); ce qui est certain, c'est qu'il a voté l'expulsion de M. le pasteur Coquerel fils, pour les avoir attaqués. M. Guizot croit donc que l'erreur doctrinale doit être réprimée, en ce sens que toute société religieuse a le droit et le devoir de repousser hors de son sein celui qui nie ses croyances, sous peine de rompre l'harmonie et la paix, sous peine de dissoudre la société.

L'Église n'a jamais eu d'autre prétention.

C'est en vertu de ce principe *négatif de la liberté doctrinale, en tant que droit*, que M. Guizot en appelait, naguère encore, à la puissance civile pour expulser M. le pasteur Martin Paschoud; en vertu de ce principe qu'il priait M. Baroche d'être le pape du protestantisme français, ou de lui en donner un de sa main.

Si M. Guizot a pu ainsi limiter et même nier, en paroles et en actes, le *droit à la liberté dogmatique*, comment accuse-t-il l'Église de parler et d'agir comme lui pour défendre la vérité et sauver ses fidèles de la contagion de l'erreur? N'est-ce pas là le double but et la double mission de l'Église, son droit et son devoir?

(1) *Médit. sur l'essence de la religion chrétienne.*

## XIX

### LE PROGRAMME DE L'ÉGLISE EST CELUI TRACÉ PAR M. GUIZOT.

Comment les remplit-elle? Exactement selon le programme tracé par le savant professeur dans les lignes que voici :

« Sans doute la coaction est interdite au gouvernement de la société « religieuse ; par cela seul qu'il a pour unique territoire la conscience « humaine, l'emploi de la force y est illégitime...; mais ce gouverne- « ment n'en subsiste pas moins... Il faut... qu'il promulgue et main- « tienne les préceptes et les doctrines; il faut qu'il les prêche, les « enseigne; que lorsque la société s'en écarte, il les lui rappelle. « Rien de coactif; mais la recherche, la prédication, l'enseignement « des vérités religieuses, au besoin, *les admonitions*, la *censure*, c'est « là la tâche du gouvernement religieux, c'est là son devoir. »

Non-seulement l'Église n'a jamais dépassé, mais elle ne peut pas, nous l'avons vu, dépasser ces limites, par cela seul qu'elle est un pouvoir *exclusivement spirituel*. C'est mal s'exprimer que de dire que la coaction lui est interdite, que l'emploi de la force y est *illégitime*, ils lui sont *impossibles*, *puisqu'elle n'a pas la force matérielle à sa disposition*. Le prêtre ne porte pas le glaive; les mains sacerdotales ne peuvent pas verser le sang, l'Église l'a en horreur : *Ecclesia abhorret a sanguine*. La tolérance pour les errants et l'intolérance pour les erreurs s'allieraient donc forcément en elle, quand même le penchant de son cœur ne lui ferait pas accorder la charité pour les personnes avec son zèle pour la défense de la vérité. Sa conduite est donc la seule qui soit à la fois chrétienne et libérale, dans le bon sens du mot; et M. Guizot, malgré sa haute intelligence, ne s'entend pas lui-même.

## XX

### EN QUEL SENS L'ÉGLISE A PEUR DE LA LIBERTÉ ET LA PROSCRIT.

Mais alors pourquoi l'Église a-t-elle peur de la liberté et la proscrit-elle, dira-t-il? C'est ici qu'est le malentendu. Encore une fois, elle admet la liberté en tant que *faculté*, elle la proscrit en tant que *droit*. Elle ne peut s'opposer à la première, puisqu'elle est le seul pouvoir qui n'ait de prise sur nous que par la persuasion. Elle ne peut admettre la seconde, car ce serait ériger en *droit* la *faculté* de désobéir à l'autorité qu'elle tient de Dieu en matière de foi.

(1) *Civilisation en Europe*, leçon V, p. 134.

Si l'Église voit avec peine la liberté de l'erreur et du mal, ce n'est pas pour elle-même, c'est pour les victimes qu'ils font. Organe divin de la vérité, elle ne craint pas de succomber à l'erreur ; elle ne redoute même pas la violence et la ruse si souvent employées contre elle. Voyez ses débuts. Aux premiers siècles de son histoire, elle a vaincu le paganisme ; est-ce par le privilége? est-ce même par la liberté? Non. Ses ennemis seuls étaient l'un et l'autre contre elle. Proscrite et persécutée, elle triompha par l'ascendant de la vérité à force de dévouement et de foi. Le sang qui inonda la terre fut celui de ses martyrs. Ce fut ainsi qu'elle sortit victorieuse de trois siècles de combats, et finit par s'asseoir avec Constantin sur le trône de l'empire. Rien n'est plus *libéral* que ces moyens de triomphe : elle n'en a pas d'autres, et nul ne les lui ôtera jamais.

Franchissons quinze siècles, arrivons à nos jours ; que voyons-nous?

En France, notamment, n'est-ce pas sous le régime du *droit commun dans la liberté* que l'Église a retrouvé la liberté de son enseignement, de ses conciles, de ses ordres religieux? Ici nous sommes heureux de reconnaître la bienveillance de M. Guizot à son égard lorsqu'il était au pouvoir. Nous nous souvenons des assurances de protection qu'il donnait au R. P. de Ravignan dans deux entretiens importants racontés dans la vie de l'illustre conférencier par le R. P. Ponlevoy. Le terrain conquis par l'Église de 1830 à 1848 prouve ce qu'elle peut attendre d'une liberté franche et sincère, loin d'avoir à la redouter.

Il en est de même en Angleterre. Là, quels progrès n'a-t-elle pas faits depuis un demi-siècle, par cela seul que la liberté civile a laissé le champ libre à son action? Depuis 1800, le nombre des catholiques y a monté de soixante-mille à plus de trois millions.

A Genève, cette autre métropole protestante, leur nombre s'est accru dans le même espace de temps, d'une centaine à plus de vingt mille sur une population de quarante et quelques mille âmes.

Aux États-Unis, il y avait, en 1840, sept évêques et un million et demi de catholiques. En 1866, on compte neuf archevêques, quarante évêques et cinq millions de catholiques (1). Ces chiffres sont plus éloquents que toutes les paroles.

Voilà les progrès de l'Église sous le régime de la liberté ; là où la

(1) Nous donnons ce chiffre tel que nous l'avons trouvé dans une publication autorisée, mais nous devons ajouter qu'il ne résulte pas d'une statistique régulière, cette statistique n'existant pas.

doctrine protestante est *connue* et *appréciée* depuis trois siècles, là ou elle a pour elle les préjugés de naissance et d'éducation, les intérêts matériels, les affections de famille. Malgré tous ces obstacles formidables, le protestantisme recule et finira par tomber devant l'ascendant de la vérité catholique, libre de se montrer et de s'affirmer.

Victorieuse à son berceau, malgré les persécutions, victorieuse plus tard sous la protection de l'État, l'Église est et sera victorieuse sous le régime de liberté, victorieuse partout et toujours. Il n'est pas au pouvoir des hommes de lui faire une situation dont elle ne sorte enfin triomphante. Comment donc aurait-elle peur de la liberté? Nous le répétons, elle ne craint même pas la violence. Le spectacle qu'elle offre aujourd'hui à nos yeux devrait nous en convaincre. Partout la force brutale est déchaînée contre elle, faible et sans défense; le fanatisme anti-religieux et la haine revolutionnaire ressemblent à une marée montante qui menace d'engloutir la frêle barque de saint Pierre. Depuis longtemps on n'avait vu l'ambition, la cupidité, l'hypocrisie poursuivre avec tant d'acharnement le vieillard pacifique et désarmé qui est la personnification auguste de l'Église de Dieu. Croyez-vous qu'il s'émeuve, qu'il s'inquiète? Croyez-vous qu'il souhaite même la conservation de son pouvoir temporel autrement que comme une garantie de son indépendance spirituelle? Détrompez vous. L'hôte vénérable du Vatican regarde avec calme et sérénité ces flots bouillonnants. Il sait que depuis dix-huit siècles c'est le sort de l'Église d'être battue de la tempête sans jamais y périr. N'eût-il pas les promesses formelles du Fils de Dieu, l'histoire suffirait à le rassurer. La loi qui régit la marche des astres depuis soixante siècles, n'est pas plus vigoureuse que la loi historique qui préside aux destinées de l'Église, et la montre triomphante de toutes les épreuves qu'elle traverse, de tous les assauts qu'elle subit. Pour cela, qu'a-t-elle eu dans le passé? La confiance en Dieu, ses prières, son dévouement et ses bienfaits. C'est avec ces seules armes qu'elle compte vaincre encore aujourd'hui. Nous le demandons pour la vingtième fois, qu'est-ce donc qu'une puissance vraiment libérale, si ce n'est cela? Mais alors comment se fait-il que ce soit elle qu'on accuse et qu'on poursuit au nom de la liberté, tandis qu'on amnistie ou qu'on loue les agressions brutales auxquelles elle est en butte? On l'a dit, de tout temps les loups ont accusé les agneaux. L'Eglise eut toujours contre elle les méchants et les sots : c'est là une de ses ressemblances avec Dieu, le plus libéral des maîtres.

## XX

### L'ENCYCLIQUE. — ROME. — LA RÉVOLUTION.

Les ignorants ou les pervers, qui ne comprennent pas ou dénaturent la pensée de l'Eglise, ont débité, sur le sujet qui nous occupe, bien des naïvetés et des calomnies. L'encyclique de 1864 nous en a valu un véritable déluge.

Les hommes engoués aujourd'hui de certaines idées modernes ne comprennent pas que l'Église puisse penser autrement qu'eux et oser le dire. Ils lui contestent le droit d'avoir une opinion différente de la leur sur la religion et la morale *dans leurs rapports avec l'ordre politique et social.* Ils lui dénient le droit d'émettre cette opinion et de la défendre, *non par la force* (eux seuls l'ont contre elle), mais par la parole ou la plume, *comme elle a fait pour l'encyclique.* Il faut qu'elle se taise ou parle à leur gré. Quand même elle trouverait leurs doctrines ridicules ou coupables, il faut qu'elle les approuve ou garde le silence. Une muselière, voilà l'emblême de la liberté qu'on lui souhaite et qu'on lui destine. C'est nécessairement elle qui se trompe, et la société laïque irréligieuse est nécessairement infaillible. La religion et la morale ont beau être directement ou indirectement intéressées, n'importe, l'Eglise est incompétente, cela ne la regarde pas.

On est stupéfait devant de semblables prétentions, plus stupéfait de les voir formuler au nom de la liberté, d'entendre ceux qui les expriment accuser l'Eglise d'intolérance et d'empiétement. Des hommes droits se croient sincèrement libéraux en acceptant toutes faites ces opinions prônées tous les matins et tous les soirs, dans les colonnes de leur journal, par des scribes inèptes ou effrontés. Dupes de ces manœuvres, ils croient non moins sincèrement l'Église coupable d'intolérance. On l'a dit avec autant d'esprit que de justesse : *la presse est une machine à seriner les hommes.* Ils n'ont jamais été plus serinés qu'à propos de l'encyclique.

M. Guizot, dont la haute intelligence domine ces misérables influences, apprécie plus équitablement l'œuvre mémorable de Pie IX. Tout en faisant des réserves, à propos desquelles nous en ferions à notre tour, il la trouve *digne* comme œuvre de doctrine. C'est qu'il est naturellement du nombre des esprits éclairés qui savent distinguer la *thèse* d'avec l'*hypothèse* (suivant la distinction fondamentale

de la *Civiltà catolica*), et envisager, dans un document de cette nature, la valeur doctrinale des principes, *abstraction faite de leur application.* La prudence, la nécessité, la tolérance peuvent faire varier celle-ci selon les temps, les lieux et les circonstances. Il s'agit là d'une question de conduite, d'appréciation, sur laquelle les opinions peuvent différer; nous ne l'abordons pas, disons seulement, pour nous en réjouir, qu'un avenir prochain verra probablement la grande famille catholique, malheureusement divisée aujourd'hui, sur ce terrain, s'y rencontrer et s'y donner la main. Nous en avons le ferme espoir, convaincus que nous sommes qu'un malentendu seul les sépare.

Quant à ceux qui croiraient voir dans la censure de certaines idées modernes la preuve que l'Eglise prêche l'intolérance et la coercition en matière religieuse, nous les prierions d'observer un fait. Ce fait, clair et décisif, leur fera préjuger, s'ils sont de bonne foi, qu'ils pourraient bien se tromper et interpréter mal l'encyclique. C'est qu'à Rome même, où le pouvoir religieux est en même temps le pouvoir politique suprême, il y a des protestants et des juifs; et ils y sont plus libres que les catholiques ne le sont en Russie ou en Suède, aussi libres qu'ils le sont en Suisse ou en Angleterre; plus libres, surtout qu'ils ne le seraient dans une société faite à l'image et d'après les principes des démocrates et des révolutionnaires de nos jours. Ceux qui en douteraient n'ont qu'à lire le dernier ouvrage de M. Ed. Quinet : « *la Révolution* ». Ils verront que s'il réprouve le jacobinisme, la terreur et l'extermination en général, il admet ces mesures *libérales* contre l'Eglise. Il regrette ouvertement qu'on ne les ait pas appliquées d'une manière plus radicale et surtout plus effective. Les journaux qui crient le plus contre l'intolérance catholique applaudiront à ces sentiments *libéraux.*

Nous avons connu un ami de Proudhon, indifférent à toute croyance religieuse. Il ne comprenait pas que l'on discutât pour aucune. Il se décernait évidemment un brevet de tolérance, parce qu'il disait avec emphase : « Tous les hommes sont *frères*, pourquoi les « diviser pour des questions religieuses? » Était-ce là un mérite? Jugez-en. Ce même homme avait, en politique, des opinions ardentes. En 1848, ces *frères*, de tout à l'heure, devinrent ses adversaires; il prit un fusil, descendit dans la rue et fit feu sur eux.

Quoiqu'il en soit, ce qui se passe à Rome prouve que les détracteurs de l'Église n'ont pas compris l'encyclique, qui sert de texte à

leurs déclamations; ensuite, que l'Église sait tempérer la rigueur des principes par sa mansuétude dans l'application. Au contraire, les révolutionnaires et les libéraux, quelquefois doucereux et hypocrites en paroles, sont toujours atroces en action. La force brutale est leur *ultima ratio*. L'époque de leur avénement et de leur court triomphe a été baptisé du nom sinistre de *la Terreur*. Les insurrections, les assassinats commis en leur nom, depuis quatre-vingts ans, ont couvert l'Europe de plus de sang qu'il n'en avait été répandu en dix-huit siécles pour la cause religieuse.

## XXII

### LES JUIFS. LE JEUNE MORTARA.

Nous avons parlé tout à l'heure des Juifs. Une brochure récente nous fournit des réflexions et des faits à l'appui de notre thèse.

S'il est un peuple que l'univers entier a poursuivi d'une réprobation unanime depuis dix-huit siècles, c'est celui dont les ancêtres déicides avaient eux-mêmes appelé cette réprobation par ce vœu exaucé : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. » Eh bien ! l'Église fut longtemps le seul pouvoir qui adoucit, à l'égard de ce peuple, la rigueur des jugements divins.

Deux Israélites convertis, MM. les abbés Lehmann, viennent d'adresser à leurs anciens coréligionnaires une *Lettre sur l'attitude qu'il leur convient de prendre à l'égard de la souveraineté temporelle du Pape* (1).

Dans cette lettre on lit :

« Il faut que vous le sachiez, lorsque la barbarie et la cupidité em-
« ployaient contre vous le fer et la flamme, lorsque nous étions tra-
« qués et pourchassés de ville en ville, ce fut à l'ombre de ce pouvoir
« temporel... que toujours nous rencontrâmes la liberté de nos per-
« sonnes et le respect de nos croyances. De même qu'autrefois, le
« paysan du Rhin disait des évêques électeurs : *Il fait bon vivre sous*
« *la crosse;* de même, au bord du Tibre, une autre phrase prover-
« biale surnommait Rome *le paradis des Juifs*. Il semble que, épa-
« nouissant tous les germes de grandeur semés dans l'ancienne
« loi, la Providence vous ait fait retrouver dans la Rome des Papes
« *les villes de refuges* (2) ouvertes pour vous à tous les malheurs.

« Aussi les fils de Jacob devaient-ils tenir à honneur de remercier

(1) Paris. Douniol. — (2) Jos. XX.

« solennellement la Papauté lorsque l'occasion se présenterait. Cette « occasion leur fut offerte en 1807... La France venait de mettre fin « à notre ignominie séculaire, en nous permettant de prendre place « au sein de la société moderne ; et, sous l'inspiration de Napoléon Ier, « les rabbins et les délégués des différentes synagogues venaient « d'être invités à se réunir à Paris pour s'y constituer en grand-« sanhédrin. Alors, comme au soir d'un autre passage de la Mer « Rouge, nos pères profitèrent de leur première assemblée, de leur « première parole libre et officielle, pour se tourner du côté de Rome « et lui envoyer de magnifiques actions de grâces.

« Cet hommage authentique de reconnaissance, conservé aux Ar-« chives du ministère des Cultes, il importe, à cette heure, de le res-« susciter de l'oubli et de le placer sous tous les yeux...

« Voici donc ce qui fut prononcé dans la séance du 5 février 1807 :

« ..... Dans différents temps, les Pontifes romains ont protégé et « accueilli dans leurs États les Juifs persécutés et expulsés des di-« verses parties de l'Europe.

« Vers le milieu du septième siècle, saint Grégoire défendit les Juifs « et les protégea dans tout le monde chrétien.

« Au dixième siècle, les évêques d'Espagne opposèrent la plus « grande énergie au peuple qui voulait les massacrer. Le pontife « Alexandre II écrivit à ces évêques une lettre de félicitations pour « leur conduite.

« Saint Bernard les défendit, dans le douzième siècle, de la fureur des Croisés ; Innocent et Alexandre III les protégèrent également.

« Dans le treizième siècle, Grégoire IX les préserva, en Angleterre, « en France et en Espagne, de grands malheurs. Il défendit, sous « peine d'excommunication, de contraindre leurs consciences et de « troubler leurs fêtes.

« Clément V fit plus que les protéger, il leur facilita encore les « moyens d'instruction.

« Clément VI leur accorda un asile à Avignon quand on les persé-« cutait partout en Europe.

« Dans les siècles suivants, Nicolas II écrivit à l'Inquisition pour « l'empêcher de contraindre les Juifs à embrasser le christianisme...

« Il serait facile de citer *une infinité* d'autres actions charitables « dont les Israélites ont été l'objet...

« Le procès-verbal se termine ainsi :

« Les députés de l'Empire. . au synode hébraïque... pénétrés de

« gratitude pour les bienfaits successifs du clergé chrétien, dans les « siècles passés, en faveur des Israélites des divers États de l'Eu- « rope,

« Arrêtent que l'expression de leurs sentiments sera consignée « dans le procès-verbal du jour, pour qu'elle demeure à jamais comme « un témoignage authentique de la gratitude des Israélites... »

M. Guizot, chrétien, rend à l'Église moins de justice que les Juifs.

Nous aimons à penser qu'il ne voit pas, comme les lecteurs par le *Siècle* et l'*Opinion nationale*, dans l'affaire du jeune Mortara, une contradiction de la conduite de Rome à l'égard des Israélites dans les temps passés. Il est question ici des Juifs. Or, le jeune Mortara était devenu chrétien par le baptême, qu'une personne pieuse, le voyant en danger de mort, lui avait conféré à l'insu de l'Église. Ce baptême, nulle puissance ne pouvait le lui ôter. Les écrivains de la presse démocratique n'ont peut-être pas l'intelligence requise pour comprendre cela, ni la sincérité nécessaire pour se comporter en conséquence; M. Guizot, lui, comprendra que si Rome a protégé les Juifs, elle peut et doit, à plus forte raison, protéger les chrétiens, ses enfants. Le jeune Mortara était du nombre sans qu'il eût rien fait pour cela. Avec tous les égards qu'elle devait aux parents, elle se borna à mettre son néophyte à l'abri de suggestions contraires à sa foi nouvelle. Tout ce qu'on a dit au delà a été un détail de plus dans la mise en scène de ce qu'un démocrate a lui-même appelé *la comédie italienne*.

## XXIII

### LES EXCOMMUNICATIONS DE L'ÉGLISE ET LES EXCOMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE.

Les hommes qui se contentent d'effleurer les graves questions dont nous nous occupons ici, évoquent le souvenir des excommunications, des peines temporelles que l'Église s'arroge le droit de prononcer, celui d'actes comme la Saint-Barthélemy, les dragonnades, la révocation de l'édit de Nantes, etc., et enfin d'institutions comme l'Inquisition. M. Guizot partage, sur quelques-uns de ces points, les préjugés de la foule : son esprit est victime du même malentendu. Pour le dissiper, reprenons par ordre chacun de ces genres de griefs, montrons que *là où l'Église agit seule, la liberté est sauve;* que là où la liberté est comprimée, elle l'est *par une autre puissance que l'Église.*

L'excommunication, la plus grande de toutes les peines spirituelles, est dans le premier cas. Prononcée par l'Église seule, elle ne contredit pas la liberté civile en matière religieuse; elle ne s'adresse qu'à la conscience du coupable, elle n'a rien de coërcitif. De plus, elle a toujours le caractère d'une admonition paternelle, d'un appel au repentir.

Si elle tombe sur un incrédule, elle ne le gêne pas; si elle tombe sur un fidèle, il reconnaît son erreur et se soumet. Dans les deux cas, que signifie la plainte? Les airs de victime, les poses de martyr du condamné, les accents indignés de ses officieux défenseurs, tout cela qu'est-ce autre chose qu'une jonglerie hypocrite? Mais cela réussit auprès des ignorants, et c'est l'immense majorité depuis que le peuple *incroyant*, mais *crédule*, fait son éducation religieuse dans les journaux dont nous venons de parler.

Ah! nous comprendrions les déclamations contre l'Église, si, comme la société civile, elle appuyait ses jugemenis d'une sanction pénale: l'amende, l'exil, la prison ou l'échafaud; si, au lieu de *peines spirituelles*, elle frappait, comme les révolutionnaires, ses justiciables de la *peine capitale*; si, au lieu de les mettre *hors de son sein*, elle les mettait, comme eux, *hors de ce monde*; si elle avait pour dogme celui qu'ils ont proclamé et pratiqué déjà, celui qu'ils rêvent encore: la fraternité *ou la mort*. Ce que nous ne comprenons pas, c'est que ces messieurs osent accuser sérieusement l'Église d'intolérance, c'est qu'ils réussissent à se faire écouter. On voit par là jusqu'où peut aller, d'une part, l'effronterie; de l'autre, la légèreté humaine.

Mais revenons à M. Guizot, qu'on souffre de trouver en pareille société. N'a-t-il pas, lui aussi, prononcé une véritable excommunication en votant l'exclusion de M. Coquerel? Il semble se draper dans son libéralisme, parce qu'à son vote il eut soin d'ajouter la remarque que ce pasteur n'avait pas de persécution à redouter, qu'il pouvait fonder une Église dans laquelle il appellerait tous ceux qui partageraient ses opinions (1).

On dirait, à entendre M. Guizot, que c'est là un état de choses nouveau et dont il faille faire honneur au protestantisme. Il n'y avait pas lieu d'emboucher cette trompette. La seule chose nouvelle ici, c'est l'air placide et satisfait avec lequel il considère la faculté de créer des schismes sans nombre.

Luther et Calvin ont eu, eux aussi, ce nous semble, la faculté de rompre avec l'Église, de fonder de nouvelles sectes, comme l'avaient

(1) *Le Lien*, mars 1864.

eu tous les hérésiarques avant eux ; comme M. de Pressensé l'a eu, de se séparer de *l'Eglise réformée de Paris*, pour mettre au monde *l'Eglise Taitbout.*

L'Église (non pas celle d'une nation, d'une ville ou d'une rue), l'Église, tout court, n'a jamais prononcé contre les deux principaux hérétiques du seizième siècle d'autre peine que celle que M. Guizot a prononcée contre M. Coquerel : l'excommunication. Lorsque Luther brûlait sur la place de Wittemberg, le 2 décembre 1520, la bulle du Pape, M. Guizot croit-il que le fougueux moine fût *civilement* plus gêné, par cette bulle, que M. Coquerel par le vote du conseil presbytéral du 26 février 1864 ? Nous croyons que Luther redoutait davantage, à ce point de vue, le pouvoir de Charles-Quint que celui de Léon X. Il savait bien que là, et là seulement, était la coërcition dont on accuse si légèrement l'Église.

## XXIV

### LA SAINT-BARTHELEMY, LES DRAGONNADES, LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

Disons, en passant, quelques mots de faits historiques ordinairement reprochés à l'Église. L'excommunication nous mettait en face de l'Église seule ; aussi la liberté religieuse était-elle sauve. Ici, c'est l'inverse. La liberté religieuse est opprimée, la coaction, le meurtre souillent notre histoire ; mais l'Église est étrangère à ces faits odieux ou sanguinaires. Voilà pourquoi nous les avons qualifiés d'incidents étrangers au fond de la question. Nous ne comprenons plus l'équivoque qui fait peser sur l'Église la responsabilité d'actes de violence comme la Saint-Barthélemy et les Dragonnades, ou d'un décret royal comme la révocation de l'édit de Nantes, etc.

La Saint-Barthélemy a-t-elle été, oui ou non, le résultat d'un complot tramé contre les huguenots, le 23 août 1572, dans le jardin des Tuileries, entre Catherine de Médicis, Henri de Guise (désireux de venger son père assassiné par un agent de Coligny), le maréchal de Tavannes, le comte de Retz, etc. ? Comment donc accuser l'Église qui a été étrangère à cette représaille de la cour de France contre les massacres commis par les protestants ? A cette explosion des passions populaires surexcitées par l'attitude provocante et les menaces des chefs huguenots depuis qu'ils avaient quitté Blois pour Paris ?

Par qui était signée l'ordonnance qui faisait escorter de dragons

les missionnaires en Languedoc et ailleurs? Par Louvois ou par le Pape? Quelle signature figurait encore au bas de l'acte de révocation de l'édit de Nantes? Celle de Louis XIV ou celle du Pape?

Catherine de Médicis, Louvois et Louis XIV seraient à coup sûr étonnés, s'ils revenaient sur terre, qu'on impute à l'Église des actes politiques dus exclusivement à leur initiative ou à l'effervescence populaire. Ils diraient eux-mêmes que les mesures coërcitives que nous venons de mentionner étaient dirigées non pas tant contre des hérétiques ennemis de l'Église, que contre des rebelles ennemis de l'État, défenseur et gardien de la religion en même temps que de la paix et de l'unité nationales.

## XXV

### DE L'INQUISITION, CELLE DE ROME.

Indépendamment des faits accidentels ou locaux relevant de la politique ou dus à des passions individuelles, il reste l'institution qui fonctionna longtemps en Espagne, en France et en Italie sous le nom d'Inquisition.

Pour traiter à fond cette question, il nous faudrait traiter celle de l'alliance de l'Église et de l'État. Il nous manque la mission, les lumières et le temps nécessaires pour aborder un pareil sujet. Heureusement M. Guizot est ici avec nous, c'est-à-dire pour l'alliance de l'Église et de l'État. Il veut non-seulement que l'État donne à l'Église le pain matériel en échange du pain spirituel dont elle nourrit les peuples, mais encore il veut que l'État défende l'Église contre les actes destructifs de la religion. C'est ainsi que naguères il sollicitait le gouvernement d'exercer l'autorité dont l'investit le Concordat, pour révoquer M. le pasteur Martin Paschoud.

Eh bien! que faisaient les tribunaux de l'Inquisition? Pas autre chose que déclarer, comme M. Guizot et le conseil presbytéral l'ont fait à l'égard de ce pasteur, qu'il y avait, de la part de tel ou tel accusé, attaque à la religion. Cela fait, leur rôle était fini; celui des tribunaux civils commençait. C'est à eux seuls qu'il appartenait de prononcer la sentence et de la faire exécuter, absolument comme M. Guizot demande au pouvoir séculier de le faire à l'égard de M. Martin Paschoud. Le principe est le même; quant à la différence de pénalité, nous en parlerons tout à l'heure.

« Jamais, dit le grave historien de l'Église, Rohrbacher, le tribu-

« nal de l'Inquisition ne prononçait la peine de mort. La sentence « qu'il rendait n'était, au fond, qu'une déclaration de jury : *Oui, « l'accusé est un apostat ou un hérétique relaps.* Après cette déclara- « tion, le tribunal de l'Inquisition avait épuisé son pouvoir, c'était à « d'autres tribunaux, *aux tribunaux purement civils*, à faire l'ap- « plication de *la loi civile*, ainsi que font aujourd'hui les juges après « la déclaration du jury. Les inquisiteurs n'étaient pas plus respon- « sables des suites de leur déclaration que ne le sont aujourd'hui les « jurés de France ou d'Angleterre. »

Ainsi deux sortes de tribunaux ; l'un ecclésiastique connaissant seul des questions *religieuses*, constatant la culpabilité ; l'autre laïque, prononçant la sentence *pénale* portée *par la loi civile*. Souvent ces deux éléments étaient réunis, sans cesser d'être distincts, mêlés, mais non confondus. Chacun d'eux conservait son rôle et son action.

Un catholique devant lequel nous faisions cette distinction la traita, tout d'abord, de subterfuge et de subtilité, tant est forte la puissance du préjugé, tant est sûr l'effet des déclamations routinières même sur des esprits droits.

Il est clair cependant que pour que l'Église soit responsable des peines matérielles souffertes en matière religieuse, il faut qu'elle les ait *édictées et appliquées* elle même, ou que le pouvoir politique qui les a appliqués soit civilement son subordonné et obligé de lui obéir. Ni l'un ni l'autre de ces deux cas ne peut être invoqué ici, si ce n'est dans les États romains, où nous verrons l'Église triompher de cette exception. Partout ailleurs la puissance civile, *qui a la seule force en main*, est *en fait* toute-puissante dans son domaine et indépendante de l'Église. Nul autre dans l'État, que l'État lui-même ne peut toucher, non-seulement à la vie, mais à la liberté des citoyens. Reste donc à l'État la responsabilité entière des pénalités prononcées en matière religieuse par ses agents, *conformément aux lois civiles et à l'opinion publique de ces temps-là.*

Ce qui prouve l'irresponsabilité de l'Église, c'est la hauteur avec laquelle la cour d'Espagne répondit souvent aux remontrances de la cour de Rome qui la rappelait à la douceur.

M. Michelet qu'on ne soupçonnera pas de partialité en faveur de l'Église, fait remarquer naïvement, comme une merveille, que « les « papes Sixte IV, Innocent VIII, Léon X rappelèrent aux inquisiteurs « espagnols la *parabole du bon Pasteur* ; et que, lorsque Charles-

« Quint voulut introduire l'Inquisition à Naples, le pape Paul III en-
« couragea la résistance des Napolitains, reprochant à l'Inquisition
« d'Espagne de s'éloigner des exemples de douceur que lui donnait
« celle de Rome (1). »

En France, sous Philippe le Bel, les Templiers avaient demandé à être jugés par l'inquisition romaine, sachant bien qu'ils auraient la vie sauve (2). Jugés par les tribunaux de l'Inquisition en France, où siégeaient les complaisants de Philippe IV, ils périrent sur le bûcher.

Dans les États-Romains, il est vrai, le pouvoir civil lui-même relève du pouvoir spirituel. Aussi là précisément, est-il exempt des atrocités dont il s'est souillé ailleurs. Parmi les inquisitions, celle de Rome (qui était, elle aussi, un rouage du gouvernement temporel romain plutôt qu'un rouage de l'Église elle-même), sans oublier jamais son mandat, a toujours été d'une grande mansuétude. Ce *fait* domine, à lui seul, toutes les controverses et les éclaire d'une lumineuse évidence pour qui ne ferme pas les yeux.

## XXVI

### L'AFFAIRE DE GALILÉE.

De combien d'accusations l'affaire de Galilée n'a-t-elle pas été le texte contre l'Église? Pourtant rien n'est plus injuste en un sens, malgré la double erreur dans laquelle tomba le Saint-Office relativement au fait scientifique de la rotation de la terre, à la contradiction *apparente* de ce fait avec le texte biblique. Ce tribunal, *local* et *partiel*, se trompait; mais d'abord ses décisions ne portent pas atteinte à l'infaillibilité de l'Église ; ensuite sa conduite fut dictée par son respect pour l'Écriture sainte. Son devoir était de la défendre contre ce qui, dans l'état des sciences à cette époque, devait lui *paraître* à la fois une erreur scientifique et, en même temps, une immixtion dans le domaine de la théologie. Les savants se trompent assez souvent pour qu'il lui fut permis de croire à une erreur de la part de Galilée. Son intention était donc bonne, et un protestant surtout doit l'absoudre. Si le tribunal du Saint-Office prononça contre le savant florentin la peine temporlle de la prison, c'est, nous le répétons, qu'il participait à la fois de l'élément religieux et de l'élément civil. C'est à ce dernier titre, qu'après avoir prononcé cette peine, il aurait

(1) *Précis de l'Histoire moderne*, p. 50, note.
(2) J. de Maistre. *Lettre 1re sur l'Inquisition espagnole*.

pu même *recourir à la coercition* pour l'imposer à Galilée, si celui-ci eût refusé de s'y soumettre. Du reste, la condamnation à la prison, qui ne fut nullement précédée des tortures de la question, inventées par des pamphlétaires ou des romanciers, ne fut pas même exécutée. Galilée resta quatre jours seulement dans la prison du Saint-Office. De là, il fut interné chez Nicolini, ambassadeur de Ferdinand de Médicis, *son ami*; puis chez Piccolomini, archevêque de Sienne, *son ami aussi*, chez lequel il resta cinq mois, avec un nombreux domestique à son service; puis enfin à la villa que l'archevêque possèdait à Arcetri, près de Florence. Ainsi, excepté quatre jours, Galilée ne fut jamais prisonnier que nominalement. Il est vrai qu'il avait été condamné aussi à lire les psaumes de la pénitence une fois par semaine pendant trois ans. Sa fille lui en faisait la lecture. Cette pénitence n'a rien de cruel, on l'avouera, et ce fut, à vrai dire, la seule que subit Galilée. Rien ne manifeste mieux que cette affaire, si mal à propos invoquée, la douceur qui est, pour ainsi dire, le tempérament naturel de l'Église. Les remontrances qu'elle fit à la cour d'Espagne, et l'appel des Templiers, attestent, de leur côté, l'esprit de charité qui l'anime, et le respect qu'elle eut toujours, *plus que toute autre puissance au monde*, pour la liberté individuelle, dans ce qu'elle a de légitime. A part des faits personnels, locaux ou passagers qui ne prouvent rien, telle est la sentence générale de l'histoire. L'ignorance, les préjugés ou la haine peuvent dire ou croire le contraire; cela se comprend de leur part; de la part de M. Guizot, on ne le comprend pas.

Ainsi, d'un côté: les pouvoirs civils et la coercition, peut-être même la cruauté; de l'autre: l'Église et la clémence des tribunaux dont on pouvait, dit le P. Lacordaire, *exiger le pardon par le repentir:* voilà la grande ligne de démarcation qui sépare en deux versants bien distincts l'histoire des pénalités en matière religieuse.

## XXVII

### DROIT QU'A L'ÉTAT DE PUNIR. OPINION DE ROUSSEAU.

Si nous renvoyons à l'État la responsabilité qui lui incombe ce n'est pas pour le blâmer. « De tout temps, rappelle le P. Lacordaire, il y « eut des lois pénales établies contre la profession *publique* de l'hé- « résie et les actes *extérieurs* destructifs de la religion. Constantin et « ses successeurs en avaient publié un grand nombre, qu'on peut « lire dans le Code théodosien, toutes appuyées sur cette maxime,

« que, la religion étant le premier bien des peuples, les peuples ont « le droit de la placer sous la même protection que les biens, la vie « et l'honneur des citoyens. Avant les temps modernes cette maxime « passait pour incontestable ; toutes les nations de la terre l'avaient « mise en pratique, et aujourd'hui même la liberté religieuse n'existe « qu'en deux pays, aux États-Unis et en Belgique. Partout ailleurs, « sans en excepter la France, l'ancien principe domine, quoique affai- « bli dans son application. On croyait, et presque tout l'univers croit « encore que la société civile doit empêcher les *actes extérieurs* con- « traires à la religion qu'elle professe, et qu'il n'est pas raisonnable « de l'abandonner aux attaques du premier venu qui a assez d'esprit « pour soutenir un dogme nouveau. C'est en ce sens qu'a jugé la « Cour de cassation, même après 1830, lorsqu'elle a décidé que la « Charte ne donnait pas droit à qui voulait d'ouvrir un temple et de « fonder une chaire religieuse. Le principe ancien subsiste donc dans « la jurisprudence, interprète de nos lois ; la magistrature française « juge aujourd'hui, en ces matières, comme jugeait la magistrature « Bas-Empire et du moyen-âge, comme jugent les mandarins chinois « qui font étrangler nos missionnaires. Et peu importe que la pénalité « soit adoucie, car elle l'est également pour tous les autres crimes. « Adoucir une pénalité ce n'est pas déclarer innocent le fait qu'en est « atteint, ce n'est pas surtout le déclarer *libre*. Reste donc à la France « la solidarité du principe d'où est née l'Inquisition (1). »

Un homme qui personnifie en lui la démocratie, l'esprit philosophique et révolutionnaire accepte cette solidarité ! Rousseau dit dans son *Contrat social* que si quelqu'un attaque la religion nationale il doit être puni de mort, *non comme hérétique*, mais *comme troublant l'Etat*. Nous ne voyons pas où est, pour le condamné, le bénéfice de la distinction.

M. Guizot qui concourt, par ses écrits, à la défense de la religion chrétienne, tiendrait certainement à l'honneur d'y concourir aussi par des lois, si ces lois n'existaient pas et qu'il fût en son pouvoir de les promulguer. Elles existent, il se borne à en demander l'application. Placé dans la position des législateurs de tous les temps, auteurs de lois semblables, il agirait comme eux. Nous ne voulons pas dire qu'il voudrait, plus que nous, appliquer la peine de mort ou celle du feu pour des délits religieux. Nous sommes convaincu que ses sentiments ressemblent plus à ceux de l'Église qu'à ceux de l'État autre-

(1) *Mémoire*, p. 169 à 171.

fois ; qu'il s'inspirerait plus de la conduite de l'inquisition romaine, que de la conduite des inquisitions espagnole et française. Mais il ne pourrait s'attribuer le mérite de la douceur sans reconnaître que l'Église lui en a, la première, donné l'exemple.

## XXVIII

### SI L'ÉGLISE PEUT ÊTRE ACCUSÉE DE COERCITION A PROPOS DES PEINES TEMPORELLES PRONONCÉES PAR ELLE-MÊME.

En dehors des institutions relevant de l'autorité civile, en dehors des faits odieux qu'on ne doit attribuer qu'à la politique ou aux passions populaires, en dehors des actes individuels où des hommes revêtus de l'habit religieux ont pu figurer, l'Église ne revendique-t-elle pas, *elle-même*, le droit de prononcer des peines temporelles ?

Oui, ce droit, Pie IX l'affirme de nouveau dans l'encyclique *Quantâ curâ*. Nous n'avons ni le droit ni le désir, dans l'intérêt mal entendu de l'Église, de le dissimuler. Ceux qui ne croient pas à l'origine et à l'inspiration divines de l'Église, qui ne voient en elle, comme M. Guizot, qu'une institution excellente et admirable dans son ensemble, mais humaine, ceux-là peuvent se permettre un triage arbitraire dans l'enseignement catholique. Ceux pour qui elle est une institution divine doivent, s'ils veulent être conséquents, admettre cet enseignement tout entier, même lorsqu'ils n'en saisiraient pas la raison et l'enchaînement logique. On est libre de ne pas être catholique, mais on n'est catholique qu'à cette condition.

M. de Bonald a donné, dans un jeu de mots profond, les deux seuls motifs possibles de l'acquiescement de notre intelligence : *l'autorité de l'évidence* ou *l'évidence de l'autorité*. La soumission du catholique repose toujours sur une de ces bases, lorsqu'elle ne s'appuie pas sur toutes les deux à la fois. S'il croit voir une contradiction entre ces deux motifs déterminants de son adhésion il peut être sûr qu'elle n'est qu'apparente. Tantôt la réflexion, tantôt les découvertes de la science viendront faire cesser un antagonisme qui n'est que le fruit de l'ignorance ou d'un malentendu. Combien de catholiques en ont fait l'expérience à l'occasion de l'acte mémorable et courageux du 8 décembre 1864, si incompris de la foule ! L'Église, disaient-ils, est un pouvoir exclusivement spirituel et pourtant elle s'attribue le droit de prononcer des peines temporelles ; comment concilier cela ? D'une manière bien simple : par cela seul que le châtiment temporel qu'elle décrète n'a, lui

aussi, sa sanction que dans la conscience du coupable, *tant que l'Eglise agit seule.* Dans les temps de foi ou l'Église infligeait ces châtiments, ils étaient ce que sont encore aujourd'hui les *pénitences* que le fidèle rapporte du tribunal où il est allé s'accuser lui-même. Ces pénitences peuvent avoir un côté matériel ou extérieur, comme une aumône, un pèlerinage, une excuse à un offensé, la restitution d'un bien mal acquis etc. Châtiments et pénitences étaient et sont subis *volontairement*, *librement* par le coupable, *heureux de les subir en expiation de son péché.* Il y a donc injustice à transformer en *martyr* celui qui n'est qu'un *pénitent* volontaire, *tant qu'il est en face de l'Eglise seule.* Le bras séculier frappe-t-il le coupable, nous revenons à la responsabilité de l'État. L'Église alors n'intervient que comme médiatrice ; elle est étrangère à l'emploi de la force, si ce n'est lorsqu'elle fait appel, *pour sa défense*, au pouvoir qui en est dépositaire. Ce pouvoir est toujours libre de lui refuser son concours. S'il le lui accorde c'est qu'il le trouve juste et bon. Mais si l'État et l'Église sont d'accord, de quoi se plaint-on? Qui prétendra avoir raison contre la société religieuse et la société civile réunies?

M. l'abbé Besson, dans ses belles conférences sur l'*Église, œuvre de l'Homme-Dieu*, rappelle « ces canons de l'Église primitive dont « l'unique sanction était dans la peine temporelle, ces *pénitences* « *publiques* si édifiantes encore pour la faiblesse de notre foi; ces « conciles et ces synodes qui condamnaient à la perte des biens « et à l'exil; ces statuts portés dans les assemblées les plus vénérables du clergé qui infligeaient la détention aux ecclésiastiques « infidèles à leurs devoirs. Le saint concile de Trente, ajouta-t-il, « réconnaît expressément ce pouvoir dans l'Église; et devant une « telle autorité, il n'en coûtera jamais à un esprit droit de s'incliner, « à un noble cœur de se soumettre.

« Je n'examine point, dit M. l'abbé Besson, s'il est opportun que « l'Église exerce son droit de prononcer des peines temporelles dans « tel siècle et chez tel peuple, mais s'il existe et si elle peut le revendiquer. Les préjugés et les répugnances du temps où nous sommes « ne sauraient être invoquées ici ; car l'Église n'est pas faite pour un « temps ou pour une nation; sa souveraineté est de tous les âges « comme de tous les lieux; elle doit être jugée, non pas avec les « appréciations légères et changeantes de l'esprit moderne, mais au « poids éternel de l'inflexible justice. Conclure de la condescendance « du présent à la condamnation du passé, c'est oublier que l'édu-

« cation des peuples a, comme celle des enfants, les phases les plus « diverses, qu'il y a des jours de rigueur et des jours de pardon, « mais que le droit demeure toujours le même. » Pages 356 et 357.

Ce droit est donc ancien dans l'Église; mais, même en l'exerçant, elle aurait encore celui de s'appeler libérale, si cette épithète avilie et déshonorée par ceux qui se l'attribuent, en politique, n'était repoussée par elle. Car, nous le répétons, le fidèle atteint autrefois par un jugement de l'Église emportant une peine temporelle *la subissait librement*, par suite de son esprit de foi et de soumission; ou bien *il ne la subissait pas du tout;* ou bien, s'il la subissait malgré lui, il y était contraint *par le pouvoir civil, en vertu de lois civiles*. C'était la conséquence du régime des religions d'État, régime aboli dans la plupart des nations catholiques, mais subsistant encore dans la plupart des pays protestants.

Quand l'État, croyant lui-même, a pris en main la défense de la religion, c'est qu'il l'a cru utile et salutaire à la société civile elle-même; c'est qu'il avait, avec lui, l'opinion publique. Dans des temps de doute ou d'incrédulité il prouve, en refusant son appui à l'Église, qu'il était toujours maître de le lui refuser.

En résumé, l'Église, pouvoir exclusivement spirituel, a besoin, pour que ses jugements, emportant une peine matérielle, ressortent leur plein et entier effet, ou *de l'acquiescement du condamné* ou *du concours de l'Etat,* et, par cela même, *de l'opinion publique auxquels la responsabilité revient.* Pour ceux qui ne voient pas en elle-même une institution infaillible et divine, il y aurait déjà, dans la nécessité de cet acquiescement ou de ce concours, qui est au fond un contrôle, la plus grande garantie contre l'intolérance religieuse.

## XXIX

### LE PROTESTANTISME EST PLUS INTOLÉRANT QUE LE CATHOLICISME.

En est-il de même dans le protestantisme que M. Guizot nous propose pour modèle? Non. Pourquoi? parce que les Églises protestantes, nées de l'appui des princes, les ont pour chefs. Par cela seul ces princes n'ont pas besoin, comme l'Église, de demander le secours d'un bras séculier étranger qui ne l'accorde que s'il le veut bien, que si l'opinion publique l'approuve. Là, le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel étant confondus, les princes pontifes ont eux-mêmes la force en main; ils n'ont, pour en faire usage, aucune demande à faire, aucun

contrôle à subir. Ils devront d'autant plus facilement être tentés d'y recourir qu'à part leurs vues personnelles, l'amour-propre national, la jalousie et l'ambition nationales, inséparables des religions nationales, leur en fourniront plus souvent l'occasion et le prétexte.

Voyez l'histoire. Pour un Philippe II et un Charles IX combien ne pourrions-nous pas citer de Henri VIII, d'Élisabeth, de Wasa, de Christierns, de landgraves de Hesse, de Calvins, de Farels, etc.? Encore faut-il noter que les premiers ne faisaient que défendre leur foi attaquée, tandis que les souverains protestants étaient partout agresseurs; ils multipliaient les cruautés pour implanter de force dans leurs États une foi nouvelle, odieuse à leurs peuples. En un sens les premiers étaient libérateurs, les seconds oppresseurs.

Contrairement au préjugé répandu, le protestantisme est donc, par sa nature et la force des choses, moins favorable que le catholicisme à la tolérance et à la vraie liberté religieuse. Ce qui donne le change aux hommes superficiels, en France et dans les pays restés catholiques, c'est qu'il a fallu à leurs peuples et à leurs gouvernements, pour rester catholiques, pour sauver leur foi menacée par l'hérésie, acheter souvent la victoire par les armes et autres moyens violents. Mais ces moyens, les protestants les avaient employés les premiers, et ils étaient les agresseurs partout.

Que ces hommes superficiels se transportent d'ailleurs, par la pensée, dans les contrées où les protestants l'ont emporté; et qu'ils disent comment ceux-ci sont arrivés à la domination; grâce à quels moyens, à quelles lois ils règnent encore, malgré les défaites journalières qu'ils comptent avec effroi, et qui font prévoir, pour le catholicisme, une victoire qui ne sera due qu'à l'ascendant de la vérité. Qu'ils fassent ce parallèle et ils avoueront que les protestants ont été partout plus despotes, plus tyranniques, plus sanguinaires dans l'agression que les catholiques dans la défensive. Ceux-là même qui, par un penchant généreux du reste, prennent instinctivement parti pour l'opprimé, abstraction faite de la cause bonne ou mauvaise qu'il défend, devront donc, en somme, se ranger contre les protestants.

Même en France ceux-ci n'ont à reprocher aux catholiques que de les avoir vaincus. Le vaincu maudit toujours la loi du vainqueur; c'est naturel; mais il ne saurait lui contester le droit de se défendre et de vaincre, s'il le peut.

L'éducation de M. Guizot explique seule qu'il ait pu tomber, lui aussi, dans la méprise commune, si contraire au fait historique, qui

suppose le protestantisme plus tolérant et plus doux que le catholicisme.

Pourquoi donc en serait-il ainsi? N'est-il pas *essentiellement révolutionnaire* dans sa source? N'est-ce pas là sa nature? Comment n'en aurait-il pas les *vices* et les *effets?* La tolérance et la douceur eussent été en contradiction avec son origine. La conduite des fils de la Réforme était toute tracée dans celle de ses pères.

Calvin, l'un deux, était-il le père de la liberté religieuse lorsqu'il disait aux protestants de France de soutenir « la cause à coups d'arque-« buse » ? lorsqu'il faisait exiler Castalion pour ses idées sur la prédestination, Alciati et Bolsec? lorsqu'il condamnait Gruet, Monnet et Gentilis à avoir la tête tranchée pour délit d'irrévérence envers sa personne? Lorsqu'il faisait brûler Servet? Lorsqu'il faisait dresser dans les rues et sur les places de Genève, des potences avec cette inscription *libérale: « Pour qui dira du mal de M. Calvin »* ?

Henri VIII, cet autre père de la Réforme, était-il aussi le père de la liberté de conscience, lorsqu'il faisait supplicier soixante-dix mille catholiques dans le cours de son règne? Et sa digne fille, la *bonne* reine Elizabeth n'a-t-elle pas, au dire d'un historien protestant, commis plus de cruautés en une seule des quarante-trois années qu'elle resta sur le trône, que l'inquisition d'Espagne pendant plusieurs siècles?

Et l'on vous présente le protestantisme comme le berceau de la liberté religieuse! Comme l'apôtre de la tolérance! Et y il a des gens qui le croient! Vraiment, dans le catalogue des mensonges et des mystifications historiques nous n'en connaissons pas d'analogues à celles dont nos adversaires sont dupes ou complices. Pour expliquer leur aveuglement il n'y a qu'un de ces troits mots : ignorance, préjugé ou mauvaise foi.

## XXX

### CONCLUSION

Non-seulement personne n'a le droit de jeter la pierre à l'Église à propos de tolérance, car il n'y a pas au monde une seule doctrine, une seule société qui ne se soient défendues, même par la force; mais l'Église catholique, seule, fait exception à cette règle. Seul pouvoir exclusivement spirituel sur la terre, elle n'a pas de force matérielle pour attaquer, et pour se défendre, elle est obligée d'avoir recours à

une force d'emprunt qui ne vient pas toujours au secours de la justice et du droit, si souvent violés en elle, depuis dix-huit siècles, comme aujourd'hui sous nos yeux. C'est donc une double dérision de venir parler des services que le protestantisme aurait rendus à la liberté religieuse, et des dommages que le catholicisme lui aurait causés.

Libre à M. Guizot d'appeler *affranchissement* la faculté de rejeter l'enseignement divin de l'Église; mais il s'agit précisément de savoir si l'homme qui embrasse l'hérésie n'est pas affranchi de la doctrine catholique, comme le voyageur qui fait une mauvaise rencontre est *affranchi* de sa bourse. Il s'agit ensuite de savoir si le protestantisme, *copiste inutile ou mutilateur coupable* de la vraie foi n'a pas imposé tyranniquement *sa* doctrine.

Si M. Guizot avait lu l'histoire en simple historien et non en avocat d'une cause, il aurait rendu à l'Église une plus complète justice. Il aurait dit qu'elle a été la première initiatrice de toutes les libertés saines et utiles, que ce qu'elle condamne ce n'est pas la liberté, mais la licence; que ce que le monde doit à la Réforme, c'est l'esprit de révolte et la tyrannie, non la liberté. En fait, la liberté n'a été pour elle qu'une arme, un drapeau, une tactique. En principe, le *droit glorieux* qu'elle se vante d'avoir conquis, n'est, au point de vue doctrinal, que la triste conséquence de notre nature déchue, c'est-à-dire un penchant naturel à user de sa liberté d'embrasser l'erreur et le mal.

L'Église, comme Dieu lui-même, respecte cette faculté fatale; mais elle doit en censurer l'usage. Elle sait qu'on ne persuade pss par la force, qu'on ne convertit pas par la contrainte. Elle sait que la parole, le dévouement, la prière, le sacrifice, le martyre même, sont les meilleurs moyens de prédication, les plus sûrs pour vaincre l'ignorance et la haine de ses adversaires, les seuls pour toucher les âmes, les convertir et les sauver. Elle sait que les mesures coercitives appellent la réaction de la force, provoquent la répulsion et la vengeance, et que sur ce terrain elle serait toujours vaincue, sans profit pour la cause divine qu'elle représente. Si elle inflige à ses fidèles des peines presque toujours spirituelles, quelquefois temporelles, ses jugements, dans un cas comme dans l'autre, supposent toujours l'esprit de foi et de soumission du pénitent qui les accepte en expiation de son péché, comme la condition et le prix de sa réconciliation avec Dieu. Chaque fois qu'une perte temporelle a été soufferte en matière religieuse, *sans le consentement du coupable*, elle a été imposée par le

pouvoir civil, en vertu de lois et de jugements civils, rendus par des tribunaux civils.

Cette intervention *de l'évêque du dehors* était habituelle autrefois. La foi étant générale et considérée comme le premier des biens, l'accord était général entre l'Église, les gouvernements et l'opinion publique pour la protéger, même par la force. Les lois religieuses étaient assimilées aux lois de l'État; et leur infraction entraînait les mêmes châtiments. M. Guizot voudrait-il que l'État restât désarmé contre les *actes extérieurs* destructifs de la religion? Non, puisqu'il lui fait appel lui-même. Il justifie donc, en principe, la conduite des gouvernements passés. Sans doute il peut blâmer les excès et les cruautés au moyen desquels l'État et le fanatisme des masses ont cru quelquefois défendre la plus sainte des causes; mais n'avons-nous pas vu que l'Église les désapprouvait avant lui? Si grand que soit son esprit, si compatissant que soit son cœur, ils n'approchent pas de l'esprit et du cœur de l'Église, incarnation vivante, sur la terre, de l'esprit et du cœur du Verbe incarné lui-même.

GEORGES ROMAIN.

---

# VIRGINIA

## OU ROME SOUS NÉRON (1)

(SUITE)

La prison Mamertine, ou prison centrale dont Saluste nous a laissé une si vive et si exacte description (2), se dressait massive, basse, carrée et sans ornements sur les dernières pentes du mont Capitolin, mais assez haut cependant pour dominer le Forum. Son entrée regardait la montagne. A l'extérieur, l'édifice n'avait rien de remarquable qu'une inscription annonçant qu'il avait été restauré par les consuls subrogés C. Vibius, Rufinus et M. Coccius Nerva sous Tibère, et deux escaliers qui, partant des angles extérieurs de la façade, à la hauteur de l'inscription, descendaient du Clivus de l'angle, en regard l'un de l'autre, jusqu'à ce qu'ils se rejoignissent au niveau de la rue du Forum. Ce double escalier, où l'on traînait pour les exposer aux insultes de la populace les corps de ceux qu'on voulait noter d'infamie, est célèbre dans l'histoire romaine et particulièrement sous l'empire. C'est ce qu'on appelle les *gémonies,* et l'on pourrait définir l'attitude de Rome envers ses maîtres ; durant près de deux siècles « une adoration perpétuelle aboutissant aux gémonies. »

A l'intérieur la prison se divisait en deux parties superposées, l'une haute et l'autre basse.

La partie haute, bâtie par le roi Ancus Martius (en langue osque Mamers, d'où le nom de Mamertine) formait une grande chambre quadrangulaire, toute en énormes pierres de taille grises, et couverte pour plus de solidité par une voûte cônique. Elle ne recevait de jour que par un soupirail au-dessus de la porte.

La partie basse était un souterrain plus étroit, appelé le *Robur,* mais plus souvent le *Tullianum* ou *prison Tullienne* du nom du roi Servius Tullius qui l'avait creusé. Le Tullianum était demi-circulaire sur vingt-trois pieds de diamètre et douze de haut, cintré, sans aucune porte ni fenêtre ; il ne communiquait qu'avec la première salle,

(1) Voir la *Revue* des 25 mai, 10 et 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 et 25 août, et 10 septembre 1868.

(2) Salluste, *Catilina,* 55.

par un trou rond percé dans la voûte et tout juste suffisant au passage du corps d'un homme.

Il est nécessaire d'ajouter ici que ces sombres cavernes, durant les longs mois qu'elles eurent l'honneur de posséder les saints apôtres ressemblaient moins à une prison qu'à un sanctuaire vénéré. C'étaient les captifs qui y commandaient; les geôliers et les soldats qui les gardaient, c'est-à-dire Processus, Martinien et leurs compagnons dont l'histoire ecclésiastique nous a conservé les noms, avaient été domptés par l'ascendant des apôtres, ou plutôt par la miséricorde divine; d'auxiliaires du bourreau, ces hommes, jadis implacables, étaient devenus des disciples et des serviteurs dociles, non point jusqu'à violer leur consigne en élargissant leurs prisonniers, ce que ceux-ci ne leur demandaient pas, mais en admettant discrètement le peuple fidèle auprès d'eux, et quelquefois en leur permettant de sortir momentanément pour les besoins de leur saint ministère. C'est ainsi que Paul, cette nuit-là s'était rendu aux catacombes, d'où il devait revenir avant le jour.

L'Athénien et ceux qui le suivaient écoutèrent dans un recueillement ému, le doux et paisible chant qui s'élevait du *Tullianum*, cet antre du désespoir devenu l'asile de la paix; après quoi un des geôliers descendit par une échelle dont l'extrémité dépassait le trou rond dont nous avons parlé. Il remonta ensuite, et les visiteurs se disposèrent à pénétrer à leur tour dans le caveau. L'officier passa le premier; Héléna hésitait, elle frémissait au souvenir de Jugurtha, des complices de Catilina, de Séjan et de tant d'autres criminels qui avaient expié leurs forfaits dans cette fosse; mais, au lieu des spectacles hideux auxquels elle s'attendait, au lieu de l'odeur infecte du sang et des cadavres, elle fut agréablement surprise de la propreté exquise qui régnait sous la voûte éclairée par une lampe suspendue, et du parfum suave et pénétrant qu'exhalaient autour d'eux les corps déjà à moitié transfigurés des martyrs du Christ.

Virginia, dès qu'elle fut au bas de l'échelle, reconnut son oncle Julius et se jeta silencieusement dans ses bras.

Un vieillard était assis sur un bloc de rocher qui servait de table et de siège, à une extrémité du souterrain. Il avait une taille imposante et assez élevée, le visage maigre, osseux et carré, empreint d'une majesté austère, la barbe frisée et courte, le regard à la fois naïf et plein d'autorité, et tout au-dessous des yeux, deux rides profondes, prolongées aux coins de la bouche comme deux sillons. Ce vieillard

était Pierre, ou Céphas, pêcheur du lac de Génésareth, maintenant pêcheur d'hommes, chef du plus vaste et du plus durable empire que le soleil éclaira jamais.

Il salua d'un geste plein de bonté les nouveaux venus qui s'arrêtèrent saisis de respect et il continua de s'entretenir avec trois hommes qui l'écoutaient ; ensuite élevant légèrement la voix pour être entendu de tous les assistants :

« Je disais, et il est bon que cela soit répandu parmi les fidèles, car ma fin est prochaine, je disais qu'après en avoir conféré avec notre frère Paul, et ses disciples Tite et Timothée, ici présents, ainsi qu'avec Luc, Marc, Clément et les anciens de Rome, il nous a paru bon de désigner Lin pour recevoir après nous les clefs symboliques du royaume des cieux, dont Jésus confia le dépôt à notre faiblesse. Tite et Timothée emportent cette nouvelle en Crète et en Dalmatie, ainsi que ma dernière épître universelle, où je m'efforce de prémunir les simples contre les faux docteurs. J'ai déjà fait parvenir ce double message à Jacques en Espagne, à André chez les Scythes, à Jean en Asie, à Thomas dans les Indes, à Mathieu en Ethiopie ; et Dieu m'envoie cette nuit même le moyen de l'adresser sans retard aux saints de Jérusalem.

A ces mots, il se tourna vers l'officier entré avant l'Athénien, et lui dit :

« Que la grâce et la paix soient en vous, Philon !

Ce nom de Philon fit tressaillir Héléna et son frère.

— J'apporte au père des fidèles et à tous les chrétiens de Rome, dit Philon, le salut de Denis et de ceux de Paris qui croient en Jésus.

Cinéas et Héléna se regardèrent de nouveau. Denis était un de leurs compatriotes, converti par Paul et que, dans leur enfance, ils avaient vu siéger plus d'une fois à l'Aréopage.

— Vous vous rappelez peut-être, continua Philon, qu'ayant rencontré Denis sur la route des Gaules, je me suis attaché à lui, à cause de nos communs souvenirs d'Athènes, et ne l'ai plus quitté, autant du moins que mes devoirs militaires me l'ont permis. Il annonce que la persécution commence à se déchaîner autour de lui, mais il se confie dans la force qui vient de Dieu, et il compte sur la fidélité de son petit troupeau. En passant à Marseille, j'ai vu Lazare. Là aussi l'enfer prépare des orages, mais Jésus a triomphé de l'enfer !

Cinéas écoutait ces paroles avec une sorte de stupeur ; il admirait la puissance de ce faible vieillard qui, du fond d'une prison, corres-

pondait avec tout l'univers et dont les messagers portaient plus loin que ceux de César.

Pierre tenait les yeux levés au ciel, comme en présence d'une vision mystérieuse; il remerciait Jésus, le chef invisible de l'Église, du soin paternel qu'il prenait de l'étendre et de la fortifier.

Tout d'un coup il s'attendrit.

— Ah! Seigneur, laissez-moi répéter les paroles de David que nous chantions tout à l'heure. Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous qu'il faut attribuer la gloire de ce que vous espérez par notre infirmité, c'est à votre nom seul, à cause de votre vérité et de votre miséricorde! Que pourrions-nous, Seigneur, livrés à nos propres forces? Hélas! ce que j'ai pu moi-même dans la nuit de votre passion, lorsque je vous ai renié trois fois avant le chant du coq!

Et il se mit à pleurer amèrement, comme au jour douloureux qu'il rappelait.

C'étaient les pleurs qui avaient creusé les deux sillons de ses joues et l'on ne pouvait concevoir qu'une aussi abondante source de larmes pût jaillir de ce visage desséché.

— Hélas! moi aussi, s'écria à son tour Philon, se jetant à genoux au milieu de la petite assemblée; moi aussi, je suis indigne d'avoir coopéré au grand œuvre. O mes frères, priez pour moi, et laissez-moi m'accuser publiquement devant vous, comme Denis m'a ordonné par pénitence de le faire toutes les fois que j'en trouverai l'occasion. C'est moi Philon, de Crète, qui a vendu sa mère!

Virginia et d'autres qui ignoraient cette histoire se reculèrent par un mouvement d'horreur; mais Pierre relevant le pénitent:

— Dieu vous a pardonné par la bouche de son serviteur Denis, ô mon fils, et vous vivrez assez pour que votre mère vous pardonne aussi dès ici-bas.

En même temps il le conduisit à Héléna qui lui dit à demi-voix:

— Oui, Philon, je connais votre mère.

Le pénitent saisit les mains d'Héléna et les embrassa avec passion.

— Vous connaissez ma mère, vous, madame! Oh! expliquez-vous de grâce! vous ne voudriez pas parler légèrement, abuser de l'anxiété d'un criminel.

— Elle est près de Rome, Philon, elle est chez moi.

— Vivante! merci, madame! mais bien vieillie sans doute par le chagrin et maudissant son fils, me maudissant le jour, me maudissant la nuit. Ah! je ne me plains pas, je l'ai bien mérité.

— Elle a cessé de vous maudire, Philon, elle est chrétienne.

— Chrétienne? Oh! le ciel soit loué, madame, et vous aussi. Vous, soyez bénie dans votre mère et dans vos enfants si vous en avez! Que je suis heureux de m'être exposé pour vous tout à l'heure, madame. Ma mère! ma mère, où est-elle? Voici dix ans que je la cherche. Montrez-la moi, que je la voie et que je meure!

— Vos vœux seront exaucés, mon fils, plus exactement exaucés que vous ne le croyez peut-être, reprit le chef des apôtres en s'efforçant de calmer l'agitation de Philon.

Ensuite il s'adressa à Cinéas :

— Je vous attendais, seigneur athénien: vous ne nous avez pas cherché dans le temps de la paix et de la prospérité, mais vous nous visitez dans le cachot. Soyez le bien-venu!

— Mon père, répondit humblement Cinéas, je viens vous demander le baptême.

— Venez, mon fils! La bonté de Dieu a tout prévu. Voici le réservoir d'eau vive que Dieu a fait sourdre du rocher, lorsqu'il nous inspira de baptiser ces braves légionnaires, Processus et Martinien, qui sont chargés de nous garder ici.

Il désignait du doigt la fontaine limpide, miraculeuse selon la tradition, qui, depuis bientôt dix-neuf siècles, coule encore au fond de la prison Tullienne, fontaine dont le réservoir est toujours plein, même lorsque les pèlerins y emplissent des milliers de coupes et ne déborde jamais, même lorsqu'on cesse d'y puiser pendant plusieurs jours.

— Croyez-vous en Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit? demanda Pierre.

— J'y crois, répondit l'Athénien avec fermeté.

— Croyez-vous en son Fils mort sur la croix pour nous racheter? Croyez-vous en tous les mystères qu'il a révélés au monde, même en ceux qui déconcertent la sagesse humaine?

— J'y crois.

— Renoncez-vous à Satan, à ses pompes, à œuvres?

— J'y renonce.

— Etes-vous prêt à vivre et à mourir pour Jésus-Christ?

— Je suis prêt.

— Eh bien, répétez avec moi le résumé de la foi chrétienne, tel que nous le redigeâmes, mes frères dans l'apostolat et moi, avant de nous séparer. Nous dirons ensuite la prière que le Seigneur nous a enseignée.

Il récita alors les douze articles du Symbole, dont le premier est « Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la « terre », ensuite l'Oraison dominicale : « Notre Père qui êtes aux cieux ! »

Le néophyte redisait après lui les paroles sacrées.

— Baissez la tête, dit Pierre ; en même temps que je répandrai sur vous l'onde salutaire, la grâce divine dont cette onde n'est que le signe sensible va laver votre âme de toute souillure passée et vous ouvrir les portes du ciel.

L'Athénien s'inclina au bord de la source ; l'apôtre se tenait debout à sa droite ; derrière eux se pressaient dans un saint recueillement Héléna, Virginia, Julius, Tite, Timothée, Philon et les gardiens, et sans doute aussi les anges du ciel, témoins invisibles de cette scène touchante.

Pierre puisa de l'eau dans le creux de sa main et la versa sur le front de Cinéas, en disant lentement :

« Cinéas, je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Il y eut un moment de silence, durant lequel le nouveau chrétien fut laissé au sentiment de son bonheur. Virginia, ne pouvant contenir le sien, lui pressait la main d'une douce étreite qui signifiait : « C'est maintenant que je vous aime, ô mon ami, et que mon âme est vraiment sœur de votre âme !

Pierre reprit la parole le premier :

— Mais que désire cette jeune vierge ? Elle possède déjà la grâce du baptême ; sa modestie et sa candeur nous l'annoncent.

— Père, dit Héléna, mon frère et cette jeune fille sollicitent de vous la bénédiction nuptiale.

— Ils ne sont point parents et n'ont contracté aucun lien antérieur ?

— Non, père, l'un est enfant de l'Orient, l'autre de l'Occident.

L'apôtre interrogea Cinéas pour savoir si c'était bien librement et volontairement qu'il choisissait Virginia pour épouse.

Il adressa une question analogue à la jeune fille.

Puis il rappela, par une courte allocution, les devoirs du mariage tels qu'il les avait indiqués déjà dans son Epître circulaire aux fidèles dispersés dans les provinces d'Asie (1re épître de saint Pierre, ch. III).

Cinéas ayant demandé s'il pouvait, sans offenser Dieu, échanger un anneau avec sa fiancée, suivant la coutume symbolique des noces ro-

maines, Pierre déclara qu'il n'y voyait aucun mal, et bénit même les deux anneaux. Après cela il étendit les bras sur les jeunes gens agenouillés devant lui et se tenant par la main; il appela sur leurs têtes la bénédiction du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob et les unit par le lien solennel et indissoluble du mariage chrétien.

Durant cette dernière cérémonie, qu'Héléna et Julius contemplèrent avec attendrissement, les gardiens aidés de Philon avaient préparé sur le bloc du rocher le pain et le vin mystérieux. La petite assemblée se rangea en cercle tout autour et le prince des apôtres offrit le grand et redoutable sacrifice, commémoratif de la passion du Christ. Tantôt il se frappait la poitrine en demandant aux anges et à ses frères pardon de ses fautes; tantôt il tendait les bras comme pour appeler le ciel sur la terre; puis il les ramenait sur son sein, dans un pieux recueillement. Il se tournait vers les assistants pour leur rappeler la présence de Dieu, pour les inviter à prier avec lui. Il leur recommandait d'élever leurs cœurs, et il s'inclinait pour répéter l'éternel hosannah avec les séraphins. Penché sur l'autel, il prononça les paroles de Jésus à la dernière Cène; alors, après s'être entretenu pour ainsi dire cœur à cœur, dans une prière pleine d'effusion, avec son Dieu présent entre ses mains, il éleva le pain et le vin, et tous les fidèles se prosternèrent le front contre les dalles. Ensuite il récita l'Oraison dominicale, se frappa de nouveau la poitrine par trois fois en protestant de son indignité; puis il rompit le pain, en mangea, but dans la coupe et présenta de l'un et de l'autre aux assistants qui tous, avec les mêmes sentiments de foi et d'amour, les reçurent sur leurs lèvres et adorèrent longuement Jésus dans leur cœur.

C'était la première fois que Cinéas prenait part à ce festin sublime. L'extase de l'apôtre, le rayonnement de ses traits, le recueillement des fidèles, et plus encore l'ardeur surhumaine et la force qu'il éprouva en lui-même, lui attestèrent d'une façon en quelque sorte sensible que le ciel était vraiment descendu dans ce cachot, naguère l'image de l'enfer, et que c'était bien la vérité et l'amour dans leur plénitude qu'il possédait au fond de son cœur.

Le sacrifice était accompli, et déjà la nuit avait achevé les deux tiers de sa course, lorsqu'un léger bruit se fit entendre au-dessus du *Tullianum* et un soldat annonça Paul.

Le grand docteur de la loi nouvelle était toujours tel que Cinéas l'avait entrevu conduit par Julius sur la voie Appienne, seulement un peu plus chauve et un peu plus voûté. Il salua Philon et s'informa

avec empressement de Denis l'Aréopagite ; puis il se tourna vers Cinéas et lui dit :

— Athénien, je savais que ous viendriez. Je vous avais remarqué lors de notre première et rapide rencontre ; j'avais prié pour vous et senti que Dieu m'avait exaucé. Plusieurs chemins conduisent à la foi chrétienne : l'un est le chemin de l'humilité, un autre celui de la charité, un troisième celui de la chasteté ; or, vous suiviez les deux derniers depuis longtemps.

S'adressant alors à Tite et à Timothée, Paul leur recommanda de hâter leurs préparatifs de départ. Il annonça que le palais impérial était en émoi, que César était rentré dans un état de violente exaspération, qu'on faisait des visites domiciliaires en pleine nuit dans le voisinage de la prison Mamertine, que plusieurs centuries avaient été mandées du camp des prétoriens, et qu'au point du jour toutes les portes de la ville et les voies qui y aboutissent seraient gardées.

Ces nouvelles firent pâlir Héléna, toujours prompte à s'effrayer, et causèrent à Cinéas une visible inquiétude.

— Auriez-vous quelque idée de ce que cherche César ? demanda Paul ; je ne pense pas qu'il s'agisse de conspirateurs.

Cinéas raconta sommairement les aventures du commencement de la nuit, la rencontre de Néron, le saisissement extraordinaire de ce dernier à l'aspect de Virginia, la lutte nocturne et l'arrivée providentielle de Philon.

Paul, durant ce récit, regarda Virginia :

— Je comprends. dit-il. Vous n'avez pas de temps à perdre. Il faut que cette jeune femme se cache ; il n'y a plus de sûreté pour elle à la clarté du jour.

— Je vais la conduire aux catacombes, dit Cinéas.

— Non, Tite et Timothée voudront bien se charger de ce soin. Athénien, César vous a-t-il reconnu ?

— Je crois être sûr que non, répondit Cinéas.

— Eh bien, oubliez votre jeune épouse tant que durera la persécution ; d'autres, qui tiennent aussi de près à votre cœur, ont besoin de vous ici ; car l'épreuve, après avoir commencé par les humbles, visite aussi les grands.

Il accompagna ces mots d'un coup d'œil rapide, empreint de compassion, du côté d'Héléna.

— Que se passe-t-il ? s'écria l'épouse de Labéon ; ô mon père, vous remplissez mon âme de pressentiments sinistres.

— Ma fille, Dieu est un tendre père qui frappe ceux qu'il aime. Ne tremblez pas ainsi ; laissez les terreur à ceux qui n'ont point d'espérances au delà de cette vie. Les élus que le Seigneur sépare sur la terre ne se disent adieu que pour un temps : ils se réunissent dans l'éternité.

Ces paroles furent suivies d'un silence durant lequel tous les assistants, par une inspiration commune, prièrent mentalement pour appeler sur la jeune femme ainsi vaguement menacée la force qui vient d'en haut.

— Courage et confiance ! ajouta Pierre, mes jours sont comptés, aussi bien que ceux de plusieurs d'entre nous, mais les jours de Néron le sont aussi, et nul orage n'est éternel.

La petite assemblée s'inclina alors sous la bénédiction des deux apôtres, et chacun baisa tour à tour l'anneau que Pierre portait à son doigt, l'anneau du Pêcheur, unique insigne de sa dignité de chef de l'Église. Ensuite, à l'exception de Pierre, de Paul, de Julius et des gardiens, tous gravirent l'échelle, s'embrassèrent silencieusement et sortirent un à un, ou deux à deux, pour se perdre dans les ténèbres. Cinéas, Héléna et Philon se dirigèrent ensemble vers la porte Ratumène par où ils étaient venus ; Virginia, Tite et Timothée prirent le chemin des catacombes.

Héléna s'appuyait, frémissante et hâtive, au bras de son frère. La prédiction de Paul pesait sur son cœur comme un plomb. Sa rhéda l'attendait tout attelée chez Agricola ; elle y parvint sans rencontre fâcheuse, refusa de s'arrêter même un instant pour prendre quelques rafraîchissements ou pour saluer les maîtres de la maison et partit au galop de ses chevaux.

Cinéas cherchait vainement à calmer son agitation ; lui-même n'était guère plus rassuré. Philon était tout entier à l'espoir de revoir sa mère.

Lorsqu'ils mirent pied à terre à l'entrée de la villa de la voie Appienne, les alarmes de Cinéas et d'Héléna ne furent que trop justifiées. Ils n'y trouvèrent plus ni Labéon, ni Marcus, ni la nourrice, ni le Breton, mais seulement les esclaves qui tous les suivaient d'un regard morne et désolé.

La veille, presque aussitôt après le départ de Cinéas, de sa sœur et de sa fiancée pour Rome, Isaac s'était présenté à la villa où il n'avait plus reparu depuis des mois.

L'anxiété peinte sur son visage avait, au premier coup-d'œil, inquiété Labéon.

— Des rumeurs mal définies m'ont appris, dit ce dernier, que vous avez eu des démêlés avec Tigellin, mon ennemi personnel, et avec son âme damnée, mon esclave Hégion. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que vous pouvez, au besoin, disposer de moi et de l'abri de mon toit.

— Je ne viens point pour moi, Seigneur, répondit Isaac, mais pour vous. Il s'agit de votre femme, ma bonne et vénérée maîtresse, Héléna.

— De ma femme !

— Oui, Seigneur ; vous ignorez peut-être que sa bonne foi a été surprise par une secte impie ; mais ce n'est pas le moment de rechercher pourquoi ni comment. Il s'agit pour elle de fuir, de fuir sur-le-champ : Héléna est chrétienne !

Ce fait était connu de Labéon qui n'y attachait aucune importance et qui, distrait par les échecs de son ambition, n'avait pas songé à en calculer les conséquences politiques ; mais le nom de chrétien, prononcé par Isaac, se renouvela tout à coup à lui avec sa signification terrible.

— Eh bien, dit-il, chacun n'est-il pas libre de sa conscience ? L'empire de Rome, qui embrasse toutes les nations, admet tous les cultes. Ce n'est pas d'hier qu'Agrippa, l'ami d'Auguste, a construit le Panthéon.

— Oui, répondit l'Israélite, tous les dieux s'arrangent fraternellement ensemble, à l'exception d'un seul, lequel n'en tolère point d'autre et n'est toléré lui-même par aucun ; car il est l'unique, le seul véritable, *il est Celui qui est* ; et malheureusement pour notre repos, seigneur, ce Dieu, le Dieu d'Israël, est aussi dans son essence le Dieu des chrétiens. L'intolérance de César envers lui n'a donc rien qui m'étonne.

— Moi je ne la trouve ni logique, ni illogique ; je suis un soldat et ces questions-là ne me regardent point !

— Hélas ! seigneur, votre abstention personnelle n'empêche pas qu'il y ait un mandat d'arrêt lancé contre Héléna.

Labéon fit un bond de surprise.

— Contre la femme d'un prêteur ?

— Vous ne l'êtes plus, seigneur, et puis qu'importe le titre ! Les caprices de César respectent-ils quelqu'un ou quelque chose ?

— Un mandat d'arrêt contre ma femme, contre mon Héléna, la bonté l'innocence même ! Par bonheur, Juif, l'ordre n'est pas si facile à exécuter qu'à signer : Héléna n'est pas ici.

— Tant mieux ! s'écria Isaac avec un soupir de véritable soulagement ; faites-lui dire de ne pas rentrer d'attendre chez vos amis. Mais ce n'est pas tout, seigneur : votre fils, l'aimable Marcus...

— Mon fils ? interrompit Labéon avec violence.

— Votre fils est-il avec elle ?

— Non, il est ici.

— Alors, vite, vite, cachez-le ou donnez-le moi que je l'emporte ! Son nom figure aussi sur le mandat d'arrêt, avec les noms de Gortynia, la nourrice, et de la jeune Gauloise, Virginia. Toutes ces personnes sont accusées de christianisme, bien qu'il n'y en ait qu'une seule de vraiment coupable, Gortynia, par laquelle cette peste est entrée dans votre maison.

Labéon repoussa l'Israélite avec emportement, presque avec des injures, comme s'il eût été l'auteur de l'iniquité qu'il annonçait. Son orgueil était excité au plus haut point ; il s'indignait à cette pensée de fuir, de cacher son fils. Il se refusait même à croire à la réalité du péril et affirmait que tout ceci n'était qu'une manœuvre de Tigellin pour ajouter à sa récente disgrâce, pour l'avilir dans son infortune. Mais à cela aucune puissance humaine ne l'amènerait jamais. Fort de sa conscience et de son honneur, il attendrait. Il voulait voir venir l'ennemi, si ennemi il y avait, et regarder le danger en face.

Tandis qu'il s'abandonnait à ces inutiles et intempestives protestations, des pas de chevaux et un cliquetis d'armes résonnèrent sous l'allée de platanes.

L'ancien prêteur, sans se hâter, ouvrit la fenêtre ; mais aussitôt toute son assurance l'abandonna. La maison était cernée.

Un officier se présenta, salua respectueusement et balbutia des excuses longues et embarrassées. Sa mission était pénible, mais il avait dû obéir, quels que fussent ses sentiments personnels. Disant cela, il déroula le mandat impérial où se trouvaient nominativement désignés, comme traîtres à l'État, tous ceux dont avait parlé Isaac.

Labéon regarda la feuille de parchemin, ensuite l'officier :

— Il y a là quelque cruelle plaisanterie de l'empereur, dit-il d'une voix étranglée.

— Je l'espère, répondit l'officier, j'en ai la confiance, sauf que je ne

puis approuver l'épithète de « cruelle » appliqué à sa divinité impériale ; mais je ne connais que mon devoir.

— Qu'osez-vous dire ? que vous arrêterez mon fils ? s'écria Labéon se précipitant au-devant de Marcus, qui rentrait sans défiance, regardant avec curiosité les uniformes des soldats.

— Puis-je faire autrement ? répliqua l'officier ; j'ai ma consigne, et vous savez ce que c'est qu'une consigne, vous qui êtes militaire. Je dois obéir.

— Jamais ! cria Labéon enveloppant l'enfant dans ses larges bras.

— Comment ! jamais ? dit l'officier saisissant ce prétexte pour feindre la colère et pour brusquer le dénouement de cette scène pénible ; prétendez-vous résister à un ordre impérial ?

— J'y résisterai.

— Alors il faudra que j'emploie la force.

— Malheur à vous, si vous le touchez !

— Malheur à vous-même ! répliqua l'officier qui, cette fois commençait à s'impatienter sérieusement. Soldats, attention ! Préparez-vous à faire votre devoir.

En ce moment parut sur la porte la forme gigantesque de Galdus qui cherchait son jeune maître. Labéon s'élança au-devant de lui, comme un fou.

— Breton, à nous deux ! nous le défendrons contre une armée !

Mais avant que le Breton sans armes, ignorant ce qui se passait, eût eu le loisir de prendre une résolution, trois soldats l'avaient saisi par le torse et par les bras, et d'autres avaient enlevé l'épée de Labéon.

Marcus regardait, interdit, ne comprenant rien à ce qu'il voyait, sinon qu'il se passait quelque chose de terrible.

L'officier le prit par la main, le carressant et s'efforçant de se le concilier.

— Maintenant, lui dit-il, petit, dis-nous où est ta mère ?

— Maman, n'est pas ici, répondit Marcus.

— Ah ! franchement, je le souhaite. Conduis-nous tout de même à sa chambre. Si tu ne veux pas, je saurai bien trouver le chemin moi-même.

Il s'y dirigea effectivement, suivi de deux soldats, comme un homme familier avec la disposition des lieux où il pénétrait cependant pour la première fois.

— On lui a fait la leçon, murmura Isaac ; ô Hégion ! Hégion !

La nourrice fut seule rencontrée dans l'appartement vide. Elle fut mise en état d'arrestation à côté de Marcus qu'elle prit en pleurant sur ses genoux, oublieuse de ses propres dangers.

La maison fut vainement fouillée de haut en bas, et toutes les femmes esclaves confrontées l'une après l'autre, avec les signalements des deux dames absentes. A bout de recherches, l'officier demanda à l'ancien préteur s'il pouvait lui affirmer qu'elles n'étaient pas à la maison. Labéon refusa d'abord de répondre; mais à la pensée qu'elles pouvaient rentrer peut-être d'un instant à l'autre, il l'affirma sur sa parole, et l'officier donna le signal du départ.

Galdus voulait se constituer aussi prisonnier, pour n'être point séparé de Marcus; mais l'officier refusa de le recevoir; son mandat était assez pénible déjà, sans ajouter à son extension.

Marcus demanda d'embrasser son père et Galdus, ce qui lui fut accordé, non sans précautions. Il partit ensuite, ferme et sans pleurer, tenant d'une main Gortynia qui sanglotait, de l'autre, l'officier non moins ému, entre une double haie de soldats.

Isaac les suivit jusque sur la voie Appienne. Là, il remarqua de loin un homme en uniforme d'officier de la maison impériale qui attendait debout contre une haie, à côté d'un cheval qui broutait les jeunes branches. Cet homme frappa du pied contre le sol, en voyant qu'Hélêna manquait dans le groupe des captifs. L'Israélite n'avait pas besoin de la marque du bandeau qu'il portait toujours sur le front: il eut assez de ce geste de désappointement et de colère pour deviner Hégion qui, toujours légalement esclave de celui qu'il frappait dans ses affections les plus chères, avait guidé l'expédition jusqu'à la porte, mais sans oser entrer, de peur d'être reconnu et ressaisi.

Isaac, répéta de nouveau, entre ses dents serrées, la même exclamation que tout à l'heure. « O Hégion ! Hégion ! » et il revint auprès de son ancien maître.

Il le trouva assis à la même place, où il l'avait laissé, l'œil sec, fixe, égaré, attaché obstinément sur le sol.

Sa mère Sulpicia, muette comme lui, ne faisait pas moins de peine à voir. Cette femme virile, qui avait eu la force de contenir sa douleur en embrassant son petit-fils, se leva la première, se pencha à la fenêtre et regarda du côté de Rome; puis, s'approchant de son fils et le prenant par la main, sans prononcer une parole, elle le conduisit au *tablinum*, petite salle qui renfermait les archives et les portraits de famille.

Là, elle l'arrêta sous un Sulpicius qui, autrefois, pour sauver son nom du déshonneur, s'était enfoncé un poignard dans le sein, et elle lui montra ce même poignard accroché au-dessous de l'image.

Labéon prit l'arme et la fit miroiter au soleil.

Elle était bien conservée ; aiguë et reluisante.

Il en appuya la pointe sur son cœur en interrogeant sa mère du regard.

La mère lui retint le bras et, toujours silencieuse, lui montra un autre portrait, celui d'un Sulpicius qui avait figuré au nombre des conjurés meurtriers de César, et qui avait ensuite péri à Philippes avec Brutus et Cassius.

Après cela, elle tourna sur elle-même, et se retira dans son appartement.

Labéon passa le poignard à sa ceinture, et demanda son cheval.

L'Israélite essayait, mais en vain, de le rassurer. Il lui représentait que Marcus renoncerait au christianisme ; qu'on pouvait jurer pour lui qu'il n'était point chrétien, qu'alors tout s'arrangerait.

— Jurer pour lui ? Vous le connaissez mal. S'il est présent, il ne me laissera pas faire, il me démentira. Laissez-moi, vous êtes mon ami, je l'ai vu ; mais je vous déteste ! Je déteste l'univers ! J'élève mes mains vers les dieux et je les maudis ! Je vais périr, mais j'entraînerai Néron, j'entraînerai Néron aux enfers !

Isaac, le voyant dans ces dispositions, cessa complétement de le retenir, et ne lui demanda qu'une chose : la permission de l'accompagner.

Cependant, un autre homme s'était mis avant eux et sans leur rien dire, à la poursuite de l'escorte. C'était un homme qui ne possédait rien au monde, sinon une affection, et qui s'élançait sur ses traces, maintenant qu'elle lui était ravie ; un homme à demi-sauvage, nourri dans les plaines de la Bretagne où les guerriers luttaient de vélocité avec leurs chevaux et pouvaient courir des heures côte à côte avec eux ; où les conducteurs des chariots savaient sauter à terre par-dessus les murs de bois de leurs véhicules lancés à toute vitesse, puis remonter d'un bond, sans avoir interrompu le combat. Semblable à une furie vengeresse, il suivait, oublieux de la fatigue et de la longueur de la route, à une distance convenable pour n'être ni remarqué, ni exposé à les perdre de vue ; et lorsqu'ils quittèrent la voie Appienne, droite et large, pour les rues sinueuses de Rome, il trouva encore le courage de redoubler de vigueur pour n'être plus séparé d'eux que de quelques pas seulement.

La nuit était venue. La fraîcheur de l'air avait ranimé la nourrice qu'on avait assise sur un même cheval avec Marcus, entre ceux de l'officier et d'Hégion. Durant les premières heures du triste voyage, tout le monde resta muet. Marcus rompit le silence en sentant sur son front une chaude larme tombée des yeux de Gortynia :

— Ne pleure pas, nourrice ; cela me fend le cœur ; ne pleure pas.

— C'est à cause de vous, cher enfant.

— A cause de moi ? Et pourquoi donc ? J'ai douze ans, je vais être un homme. Tiens, passe ta main sur mes yeux ; vois si je pleure, moi !

— Noble enfant, disait la nourrice en le serrant passionnément contre elle : vous êtes un composé des meilleures qualités de vos parents. Doux comme votre mère, courageux comme votre père, vous avez la délicatesse d'une fille et le cœur d'un lion. Ah ! si mon fils, mon autre fils, vous eût ressemblé !...

— Vous avez donc déjà élevé un autre enfant, comme moi ?

— Oui, et celui-là, je l'avais nourri de mon lait ; car il était né de moi, au lieu que je n'ai fait que vous bercer et vous promener dans mes bras, vous, Marcus. C'était votre mère Héléna qui vous nourrissait.

— Vous ne me l'avez jamais fait voir, votre premier fils ; qu'est-il devenu ?

— Dieu le sait ! Je n'ai plus que vous !

Marcus, devinant ce que ce sujet d'entretien avait de pénible pour Gortynia, ne répliqua rien. Il se contenta de montrer du doigt la voûte céleste où perçaient les premières étoiles, et de nouveau, comme au moment du départ, le pas des chevaux troubla seul le silence.

Ce pas s'était ralenti. On entrait dans le dédale poudreux des quartiers incendiés. On cotoyait tantôt des amas de ruines, tantôt de superbes édifices en construction, tantôt des huttes en planche où fourmillaient les habitants. Les alentours du cirque Maxime étaient presque entièrement rebâtis et présentaient, malgré l'heure avancée, quelque chose de leur ancienne et bruyante animation. En arrivant au Forum, l'officier qui dirigeait la petite troupe voulut tourner à droite.

— Pas de ce côté, dit Hégion, nous n'allons point à la prison Mamertine, mais au champ de Mars, à la prison de Pedentatus. Prenons par la porte Carmentale.

L'officier, qui avait ordre de se conformer aux instructions de l'homme au bandeau, poursuivit sa route entre le Tibre et le Capitole, passa sous la Roche-Tarpéïenne, longea le temple de Bellone, le portique d'Octavie et le cirque de Flaminius.

Galdus suivait toujours.

La petite troupe dépassa le portique de Pompée, et s'arrêta sur la lisière de la vaste plaine réservée aux exercices militaires, devant une lourde construction carrée. Cet édifice, d'apparence antique, était complétement isolé de toute autre habitation.

Tout le monde mit pied à terre. L'officier, d'un ton de mauvaise humeur et d'impatience, consigna ses prisonniers au geôlier, lui laissa deux légionnaires pour assurer la garde intérieure et repartit avec les autres.

Hégion s'arrêta quelque temps encore pour faire la leçon aux gardiens sur l'importance exceptionnelle de leurs captifs. Il s'assura du bon état des verroux, sortit et écouta fermer et barricader la porte. Alors, il remonta à cheval, et s'éloigna lentement.

Il était loin de se douter qu'il était surveillé lui-même, et ne voyait pas le châtiment qui marchait derrière lui dans l'ombre.

J.-M. VILLEFRANCHE.

*(La fin au prochain numéro.)*

---

# LES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES

(Premier article)

Une grande bataille se livre depuis quelques années entre les savants : y a-t-il ou n'y a-t-il pas de générations spontanées? En d'autres termes : tous les êtres vivants, organisés que nous voyons apparaître sur la terre proviennent-ils nécessairement d'un germe, ou peuvent-ils se former de toutes pièces en vertu des propriétés inhérentes à la matière? C'est, en un mot, la recherche des origines de la vie. On a dit jusqu'ici : *Omne vivum ex ovo;* faut-il répudier cet axiome, et croire que la vie peut se produire sans un germe préexistant? Il suffit de poser ces questions pour en indiquer l'importance scientifique.

En allant plus loin, en considérant les doctrines philosophiques de ceux qui défendent les générations spontanées et de ceux qui les combattent, on voit encore grandir l'importance de la question. Les adversaires de la génération spontanée sont tous spiritualistes; parmi les défenseurs de ce mode de génération, le matérialisme compte de nombreux partisans. Les premiers admettent un acte créateur primitif, l'intervention de Dieu à l'origine de la vie; les seconds, sinon tous, au moins plusieurs des plus célèbres, prétendent pouvoir se passer de cette intervention : pour expliquer le monde, ils ne demandent que de la matière, du temps et ce qu'on appelle la mutabilité des espèces. Il y a donc plus qu'une question scientifique engagée dans la querelle; il s'y trouve en même temps une question philosophique, une question d'origine et par conséquent de fin, dont la solution intéresse le problème de la destinée humaine; et c'est ce qui explique l'ardeur de la bataille.

S'il n'y avait qu'un intérêt purement scientifique à poursuivre, les esprits s'échaufferaient moins. Tant que la vérité pure est seule en jeu, les savants conservent facilement la sérénité qui convient à la sagesse; mais lorsque la vérité se présente avec des conséquences qui entraînent des devoirs moraux et qui intéressent les passions, les vives discussions commencent, et comme la vérité n'est plus simplement

cherchée pour elle-même, les nuages s'amassent et s'épaisissent, la lumière disparaît.

Disons tout d'un mot : la religion, la foi chrétienne est intéressée dans la question des générations spontanées ; de là son importance. Les partisans de ces générations, les hétérogénistes, prétendent pouvoir tout expliquer avec la matière telle qu'elle se présente à nous : s'ils ont raison, il y a un chapitre de la *Genèse* à supprimer ; faut-il effacer ce chapitre ?

Nous n'exagérons pas, et dès le début de cette étude, nous tenons à placer les conclusions auxquelles prétend arriver l'un des hétérogénistes les plus autorisés, qui vient de publier sur l'*Origine de la Vie* un livre contresigné par M. Pouchet, de Rouen, le porte-drapeau de l'hétérogénie. Voici donc ce que dit M. Pennetier à la fin de son ouvrage :

« L'hétérogénie est une vérité démontrée, et, non-seulement elle nous rend compte de l'apparition de ces myriades d'animalcules qui peuplent les infusions, mais elle nous révèle comment la vie a dû apparaître sur la terre primitivement minérale. Si l'on rejette la formation spontanée des germes, dit le célèbre auteur du *Système des contradictions économiques*, force est d'admettre leur éternité... Ainsi la négation de la génération spontanée ramène l'hypothèse de cette spontanéité. L'expérience démontre, d'ailleurs, que la matière peut successivement revêtir les trois formes inorganique, organique et organisée.

« Mais la génération spontanée ne produit jamais que des organismes relativement fort simples. Elle est le premier degré de l'organisation. Lorsqu'elle se manifeste au sein de tissus préexistants, elle ne donne non plus naissance qu'à des éléments anatomiques. Elle est donc impuissante à nous rendre compte de l'apparition des animaux supérieurs ; il faut en chercher ailleurs l'explication. La solution du problème de la genèse des espèces animales et végétales qui se succédèrent sur notre planète aux diverses périodes de son histoire, sous-entend celle d'un grand nombre de questions qui, toutes, n'ont pas encore acquis le même degré de certitude. Notre tâche se résume donc à chercher la conclusion la plus en harmonie avec l'état actuel de nos connaissances.

« Or, toutes les branches de la science des êtres organisés aboutissent, en dernière analyse, à la variabilité sous l'influence des milieux, de ce que l'on est convenu d'appeler *espèces*. Ces dernières provien-

nent de transformations lentement opérées durant les siècles, ainsi que le démontrent notamment les nombreuses formes intermédiaires qu'exhume chaque jour la paléontologie et le retour passager et tératologique de certains animaux aux caractères de types disparus. Si donc la génèse spontanée ne fit, comme aujourd'hui, apparaître à l'origine que des organismes relativement élémentaires, elle a suffi à produire des types dont la mutabilité s'est emparée et qu'elle a nécessairement perfectionnés.

« L'hétérogénie et la mutabilité se complètent l'une l'autre. Elles fournissent une conception positive du monde qu'elles expliquent par des lois immanentes à la matière.

« Dans les sciences d'observation, tout fait en dehors de la phénoménalité est ultra-expérimental, et partant ultra-scientifique. Cette vie même, comme le dit Proudhon, ne devient une réalité intelligible qu'en deçà du phénomène; au delà, ce n'est plus qu'une hypothèse.

« Enfin, la doctrine que nous professons a l'avantage immense de lier le présent au passé et à l'avenir ! »

Voilà donc le *Credo* hétérogéniste : tout s'explique, d'après les croyants de la nouvelle religion, avec la *matière*, *l'hétérogénie*, la *mutabilité des espèces*, le *temps;* l'existence de la matière est un fait, l'hétérogénie est une vérité démontrée, la mutabilité des espèces en est une autre, et du temps on en a tant qu'on en veut. Tout le reste, étant ultra-expérimental, est ultra-scientifique, manière euphémique de dire que tout le reste doit être rejeté par la science, qui ne s'occupe et ne doit s'occuper que du phénomène, c'est-à-dire du fait sensible. Ce qui prouve, disons-le en passant, que les hétérogénistes se placent en dehors de la science : de leur aveu, tout ce qui est en dehors de la phénoménalité est en dehors de la science ; ils n'ont donc que des phénomènes à exposer, ils n'ont donc pas le droit d'en tirer des conclusions; toute conclusion tirée est un raisonnement, tout raisonnement se place au-delà du phénomène, tout raisonnement se place donc au-delà de la science. Comme les hétérogénistes se croient, au contraire, parfaitement placés sur le terrain scientifique, nous en conclurons qu'on peut raisonner sans cesser d'être savant, qu'on a le droit de tirer les conséquences des faits, et d'en rechercher les causes; et cela nous suffira pour montrer aux hétérogénistes : 1° qu'ils vont trop vite en affirmant que l'hétérogénie est une vérité démontrée; 2° que, le fût-elle, ils n'auraient pas le droit d'en tirer les conséquences qu'ils en tirent.

I

Les hétérogénistes nous transportent d'abord dans un monde tout nouveau, dans un monde dont nos yeux seuls ne pouvaient constater l'existence, et qu'une forme particulière donnée à un morceau de verre leur a tout à coup révélée : c'est le monde microscopique, qu'on appelle aussi le monde des infusoires, de ces êtres si petits qu'une goutte d'eau est pour eux un océan, et que c'est par milliers et par millions qu'on les compte dans l'espace d'un millimètre carré. Le télescope nous fait pénétrer dans l'espace jusqu'à des distances que notre imagination ne peut plus se figurer ; le microscope nous rend visibles des êtres si petits, qu'un ciron serait pour eux, non pas un éléphant, mais presque un monde. On sait quelle est la ténuité de la poussière avec laquelle on glace les cartes de visite : eh bien ! cette poussière si fine ne l'est pas encore assez pour que tous les coquillages dont elle est formée aient été détruits par la pulvérisation ; un millimètre carré de cette carte si polie, examiné au microscope, présente une multitude de petits coquillages, dont quelques-uns paraissent brisés, et dont un grand nombre sont restés entiers. Quelle n'est donc pas la petitesse de ces êtres qui se forment ainsi une coquille, dans laquelle ils se retirent à l'abri de leurs ennemis, et dans laquelle ils vivent en exerçant les fonctions si compliquées de la vie la plus simple, la manducation, la digestion, la nutrition, la respiration, etc. ?

Les infusoires, qu'on appelle ainsi parce qu'on les rencontre dans les eaux qui contiennent des matières organiques, forment aujourd'hui des groupes aussi bien délimités que ceux des plantes et des animaux visibles à l'œil nu ; on a pu établir parmi eux des familles, des genres et des espèces ; on a étudié leurs mœurs et constaté leurs différents modes de reproduction, qui se réduisent à trois principaux : la scissiparité, le bourgeonnement et la génération ordinaire par les œufs, les graines et les spores, ce dernier mode étant d'ailleurs le plus ordinaire. Parmi les plantes microscopiques, on distingue entre autres des *penicillium,* dont plusieurs sont produits par ces spores ou semences de levûre qu'on voit quelquefois nager sur le cidre ; des *aspergillus*, des *ascophores*, des *collarium,* qui tous se forment soit dans les liquides fermentescibles, comme le cidre, le vin, la bière, le suc de groseille, etc., soit dans des solutions chimiques, comme l'hydrochlorate de baryte, l'eau distillée de sauge, le mucilage de gomme adragante, etc. Ce sont d'infiniment petits champignons, qui ont

chacun leur habitat particulier, et qui jouent un très-grand rôle dans la nature. On sait que la maladie de la vigne est due à la multiplication d'un petit champignon appelé *oïdium*, et que l'ergot de seigle et l'ergot de blé sont produits par le *mycelium* ou blanc de champignon d'un de ces petits minuscules cryptogames. Certaines de nos maladies reconnaissent la même cause : ce sont de ces champignons parasites qui causent la teigne tonsurante, la mentagre, la teigne faveuse, le muguet, etc. Les champignons affectent la peau, les parasites qu'on trouve à la surface des muqueuses appartiennent à la famille des algues. Il y a des champignons qui ne croissent que sur les excréments de certains animaux; il y en a une espèce particulière pour le cadavre des araignées; une autre n'a jamais été trouvée que sur une espèce de chenille; tel champignon ne croît que sur la colle sèche, tel autre que sur le fromage, etc.

Les animaux microscopiques et infusoires ne présentent pas moins de variété soit dans l'habitat, soit dans l'organisation, soit même dans la taille, malgré la petitesse de tous. Voici les *monades*, dont quelques-unes n'occupent que l'espace d'un simple point sphérique et transparent, dont quelques autres ont le corps ovale et sont munies d'une queue relativement fort longue ; Robert Owen a calculé qu'une simple goutte d'eau peut contenir cinq cents millions de la *monade crépuscule*. Voici maintenant les *bactéries*, qui offrent la forme de petits bâtons rompus, qui se trouvent dans une multitude d'infusions et de macérations, qui entrent dans la composition du tartre dentaire, et dont l'action a été constatée dans le catharre des muqueuses enflammées, dans les affections typhoïdes, dans le sang de rate, etc. Puis viennent les *vibrions*, dont la forme se rapproche de celle du tire-bouchon et qui tournent sur eux-mêmes avec une rapidité extraordinaire; les *anguillules*, animaux filiformes dont une espèce produit le blé niellé, tandis que d'autres vivent sur les toits, d'autres dans le vinaigre, etc. Il y a encore des *paramécies* douées de cils vibratiles qui leur servent à la locomotion, à la respiration et à la préhension des aliments; les *colpodes* à corps cilié, ovale, en forme de rognon; les *stentors*, qui vivent dans les eaux stagnantes ; les *vorticelles*, qui aiment le même séjour et qui présentent un corps conique et campanulé; les *brachions*, renfermés dans une petite coquille, et qui se trouvent non-seulement dans les eaux stagnantes, mais dans les eaux vives et courantes et dans l'eau de la mer. Les *rotifères*, habitants des gouttières de nos toits, présentent plus d'une particularité

remarquable. Ils ont le corps divisé en anneaux qui peuvent alternativement rentrer les uns dans les autres et s'allonger ensuite comme les tubes d'une longue vue ; leur partie postérieure est armée d'un trident qui leur sert pour la locomotion, et leur tête présente deux petits yeux rouges. Mais ils sont surtout remarquables par un appareil singulier, auquel ils doivent leur nom : cet appareil se compose de deux tronçons surmontés chacun d'une espèce de roue mobile au gré de l'animal. On ignore encore la destination de ces roues, qui sont peut-être des espèces de branchies, qui sont peut-être aussi des organes de préhension pour les aliments. Enfin nous citerons la famille des *tardigrades*, dont le nom indique la lenteur, et qui comprend trois genres principaux : les *émydium*, les *milnesium* et les *macrobiotus*, tous pourvus d'espèces de pattes qui leur servent à la marche.

Les plantes et les animaux microscopiques se trouvent partout où il y a des substances organiques, partout où il y en a eu. On en a démontré la présence dans la silice des environs de Paris, dans le silex pyromaque, dans le tripoli, dans la farine fossile de Santa-Fiora ; l'humus des environs de Berlin en est tout entier composé ; on connaît des montagnes qui en sont formées, et l'on a calculé que le Gange en transporte chaque année une masse égale à six ou huit fois le volume de la plus grande pyramide d'Égypte. Ces plantes microscopiques, ces infusoires, protozoaires ou microzoaires, qui sont au premier échelon de l'organisation et de l'animalité, peuvent être considérés comme les premiers travailleurs qui ont été chargés de préparer le séjour de l'homme ; chaque jour, ils continuent leur travail, compensant leur petitesse par l'infinité de leur nombre, et avec l'aide de cette infinité numérique et des siècles, produisant des œuvres dont la grandeur confond notre imagination. Mais c'est ainsi que Dieu aime à procéder : *fortiter et suaviter ;* sa puissance éclate partout, et cependant tout se fait avec douceur et harmonie. Les montagnes se forment, la vie se répand, les végétaux croissent, les animaux se meuvent, les astres gravitent les uns autour des autres, et nul bruit ne trouble le silence universel ; il se produit des merveilles partout, à chaque instant, sans que nos yeux, sans que nos oreilles en soient avertis. Nous voyons les résultats : les machines restent invisibles et silencieuses.

Ce qui étonne, et ce qui paraît fournir aux hétérogénistes un argument irréfutable, c'est que chaque nouveau produit de l'industrie humaine qui se forme se trouve bientôt habité par des infusoires par-

ticuliers qu'on ne trouve nulle part ailleurs. La fermentation de la bière, la fermentation du vin, du cidre, du jus de groseille, etc., n'existait pas avant que l'homme eût songé à fabriquer ces produits : les voici, et voici en même temps des infusoires nouveaux, qui ne vivent que là, qu'on ne rencontre que là. « Direz-vous, s'écrient les hétérogénistes, que les germes ont attendu jusqu'à ce jour pour se développer dans ces produits qui n'existaient pas à l'époque qu'on assigne à la création ? Ou direz-vous que Dieu en crée exprès, à votre ordre, pour ainsi dire, afin de peupler ces nouveaux petits mondes qui vous doivent leur existence ? N'avons-nous pas plus raison de dire que ces plantes et ces animaux sortent naturellement de nouvelles combinaisons de la matière, et que la matière possède toutes les propriétés nécessaires pour qu'il en sorte l'organisation et la vie ? »

L'objection est spécieuse, elle n'est pas irréfutable.

Sans doute c'est un fait très-remarquable qu'il se trouve des espèces particulières d'infusoires dans les produits de l'industrie humaine, la bière, le cidre, le vin, la colle, le fromage, les vieux papiers qui s'altèrent, le drap pourri, les murailles récrépies, etc., mais le fait n'explique pas que la matière soit susceptible de donner la vie, et que la vie, par conséquent, soit le résultat d'une combinaison particulière des molécules matérielles.

D'abord, partout où nous voyons naître des infusoires, il y a eu préalablement de la matière organique, et cette matière organique suppose qu'il y a eu vie. Aucun hétérogéniste, que nous sachions, n'a encore constaté la production d'infusoires dans des produits chimiques résultant seulement des combinaisons de la matière minérale ou inorganique. Le nom même des infusoires indique qu'ils ne naissent que là où des substances végétales ou animales ont été infusées, ou décomposées jusqu'à un certain point. Ce n'est donc pas précisément au commandement de l'homme que la vie apparaît : l'homme peut détruire la vie, nous ne voyons pas qu'il puisse la susciter à son gré.

Sans doute la chimie a fait de grands progrès de nos jours ; dans ces dernières années, la chimie dite organique a fait des progrès aussi remarquables que la chimie inorganique dans les premières années du siècle, et l'on est parvenu récemment à former artificiellement quelques substances que l'on ne voyait auparavant se former que sous l'influence de la vie en activité. Mais 1° ces substances, ou principes immédiats, sont bien organiques ; mais elles ne sont pas organisées, et les substances putrescibles, dont la présence est nécessaire,

de l'aveu des hétérogénistes, à la production des générations spontanées, proviennent de corps organisés ; elles sont organisées elles-mêmes et plus compliquées que les principes immédiats obtenus par les chimistes ; 2° nous n'avons vu nulle part que les hétérogénistes aient produit des générations spontanées avec ces principes immédiats formés par les chimistes, et c'est ce qu'il faudrait faire pour en conclure que la vie peut sortir de la matière minérale, inorganique, en vertu seulement des combinaisons de cette matière. Il y a donc là un hiatus à combler, une lacune à franchir : elle ne l'a pas été jusqu'ici, et, même en admettant les générations spontanées obtenues avec des corps putrescibles, nous ne sommes pas obligés d'admettre la vie parmi les propriétés de la matière ; nous sommes au contraire obligés de remonter à un premier souffle, qui est l'acte créateur, lequel a fait passer la matière morte, inerte, à l'organisation vivante. Ainsi l'hétérogénie ne ferait que reculer la difficulté, elle ne la résoudrait pas ; elle pourrait nous forcer, si elle était démontrée, à reconnaître que de nouveaux organismes peuvent sortir de la matière organisée en décomposition, mais non à reconnaître que la matière qui n'a pas été organisée peut produire ces organismes : différence immense qui démolit par la base l'édifice élevé par les hétérogénistes panthéistes ou matérialistes, puisqu'ils ne peuvent trouver l'origine de la vie dans la matière minérale, et qu'ils se voient obligés de chercher au dehors une cause d'organisation plus puissante.

Faut-il donc admettre, alors, que Dieu crée des germes exprès pour les nouveaux produits de l'industrie humaine, pour le fromage, pour la colle, pour le vin, etc. ? Nous n'en voyons pas la nécessité, pour deux raisons. 1° Rien ne nous dit que les germes n'existaient pas dans les substances dont la production amène ce qu'on appelle des générations spontanées ; 2° on n'a pas encore irréfutablement démontré jusqu'ici que la panspermie, ou dissémination des germes dans l'atmosphère, ne joue aucun rôle dans la production des organismes végétaux et animaux dont il s'agit ; 3° les espèces, parmi ces animaux et ces végétaux, n'ont pas été tellement délimitées, qu'on ne puisse voir des variétés produites par la diversité des habitats et des conditions de vie, là où l'on croit devoir signaler l'apparition d'espèces différentes.

Nous n'insisterons pas sur la seconde raison, celle de la panspermie, dont nous aurons à nous occuper dans la suite de cette étude ; nous avons, toutefois, le droit de dire que, tant que la panspermie, géné-

rale ou limitée, n'aura pas été complétement convaincue d'erreur, il faudra lui attribuer un rôle considérable dans la formation des infusoires, surtout ceux qui se forment dans les infusions ou dans les produits industriels exposés à l'air libre. Il faut prouver qu'aucun germe d'infusoire ne se trouve et ne peut se trouver dans l'air, ou admettre que ces germes peuvent être aussi facilement transportés partout que ces innombrables petites graines déposées par l'air à la surface de la terre, que cette poussière des étamines portée par les vents jusqu'au pistil qui doit les recevoir, que ces œufs mêmes d'insectes, que les oiseaux ou les autres animaux, ou des plantes, transportent avec elles à d'effrayantes distances. L'Angleterre n'a-t-elle pas vu apparaître, cette année même, des moustiques, que les pays chauds seuls connaissent? Les hétérogénistes ne s'aviseront pas, sans doute, de dire que ces moustiques ont été le produit de la chaleur exceptionnelle du mois de juillet; ils reconnaissent, avec tout le monde, que cette chaleur exceptionnelle a été, en effet, pour beaucoup dans l'apparition des moustiques, mais non dans leur production : les matières importées des pays chauds en Angleterre renferment probablement toujours des œufs de moustiques : cette année, ces œufs ont pu éclore et les insectes arriver à leur état adulte, grâce à la chaleur : voilà tout.

On a distingué parmi les infusoires des familles, des genres et des espèces. Mais lorsqu'on voit les botanistes et les entomologistes incertains encore sur un grand nombre d'espèces, où plusieurs ne veulent voir que des variétés; lorsqu'on sait quelles modifications les milieux apportent dans la taille et l'organisation même des animaux les plus élevés, comme le chien, peut-on être assez sûr des acquisitions faites dans la science des infusoires, pour prononcer que tel être nouveau, qui apparaît dans une infusion, est d'une autre espèce que tel autre? Les hétérogénistes ne reconnaissent-ils pas eux-mêmes, comme le fait M. Pennetier, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité (1), qu'on a vu souvent des espèces différentes là où il n'y avait qu'un seul et même animal, pris tantôt à l'état adulte, tantôt à l'état de formation? N'a-t-il pas fallu des observations multipliées pour voir le même animal dans la chenille et dans le papillon, dans la larve rampante et dans l'insecte ailé, dans le têtard qui nage, vit dans l'eau et respire comme un poisson, et la grenouille qui vit à l'air libre et qui saute? Notre troisième raison subsiste donc dans toute sa force.

Enfin, rien ne nous dit que les germes n'existent pas dans les subs-

(1) *L'Origine de la vie*. Paris, 1868.

tances dont la putréfaction amène l'apparition de nouveaux organismes vivants. Nous savons bien que les hétorogénistes prétendent avoir détruit tous les germes possibles quand ils ont porté le corps putrescible à une température très-élevée ; mais nous ne voyons pas que les générations spontanées se produisent quand, toutes les précautions convenables étant prises, on a porté le corps putrescible à une température telle qu'il est complétement désorganisé ; or, tant qu'on arrive pas à cette complète désorganisation, on ne peut dire qu'on est assuré d'avoir complétement détruit tous les germes. L'apparition des microzoaires et des microphytes dans les infusions ne prouve donc pas la réalité des générations spontanées ; elle ne nous ne nous oblige pas à dire que Dieu crée de nouveaux germes pour chaque infusion nouvelle, pas plus que la diversité apparente des espèces ne nous oblige à croire que des germes aient attendu des siècles et des siècles les conditions convenables à leur développement.

Après cette discussion préliminaire, nous pouvons passer à l'histoire de l'hétérogénie, qui nous amènera à discuter les principales expériences faites dans ces dernières années. Nous verrons si l'on peut légitimement conclure que l'hétérogénie est une vérité démontrée, et qu'avec la mutabilité des espèces elle donne l'explication satisfaisante et complète des origines de la vie.

## II

La doctrine hétérogénique ou des générations spontanées remonte à une très-haute antiquité ; l'origine en est peu honorable pour les hétérogénistes, puisqu'elle provient de l'ignorance. Les anciens croyaient que la terre peut engendrer des rats, des serpents, des taupes, que les eaux produisent de toutes pièces des grenouilles et des poissons de toutes sortes ; Aristote croyait encore que les anguilles naissent du limon des fleuves, et les plus beaux vers du quatrième chant des *Géorgiques* de Virgile sont consacrés au récit de la formation des abeilles aux dépens de la chair d'un bœuf en putréfaction. En général, c'était de la chair en putréfaction qu'on faisait alors naître les insectes, et jusqu'au seizième siècle, la science n'allait pas plus loin.

Aussi, disons-le en passant, les théologiens ne voyaient-ils rien d'incompatible entre les générations spontanées et la doctrine chrétienne ; mais ils réservaient ces sortes de générations pour les espèces inférieures, végétales ou animales, et ne s'étaient jamais avisés d'ad-

mettre la génération spontanée d'un bœuf, d'un chien, ni surtout celle de l'homme. Selon eux, la bénédiction de Dieu donnée à la terre et aux eaux à l'origine du monde, *producant aquæ, producat terra*, continuait d'avoir ses effets, et ces effets se produisaient chaque fois que les conditions étaient favorables. En ce sens, l'hétérogénie n'a rien que la foi catholique repousse absolument : cette foi ne repousse que les conséquences illogiques qu'on voudrait en tirer ; et, certes, maintenant que, de l'aveu des hétérogénistes, la spontanéité ne se manifeste que pour les organismes inférieurs, pour les plantes et les animaux les plus petits, l'hétérogénie n'avait rien qui pût déplaire à la foi, si elle ne prétendait, avec la mutabilité des espèces, tout expliquer, même l'apparition de l'homme sur la terre, même les manifestations de l'intelligence et de la volonté ; si elle ne prétendait, en un mot, rendre Dieu inutile et n'avoir besoin que de la matière pour obtenir tout le reste.

Au dix-septième siècle, l'hétérogénie, telle que l'entendaient les anciens, reçut un coup mortel de l'application du microscope. Le savant médecin de Florence, Rédi, vint annoncer en 1638, à l'Académie du *Cimento*, dont il était membre, que les vers qui naissent dans les chairs y sont produits par les mouches, et non par les chairs elles-mêmes. Cette vérité, une fois aperçue, était facile à démontrer par une expérience décisive : Rédi recouvrait simplement d'une gaze des viandes avancées, et fit voir qu'il n'y naissait rien, tandis que le voile qui les entourait était couvert des œufs que les insectes, attirés par l'odeur, y venaient déposer. Après cette expérience, il fallut renoncer à la génération spontanée des insectes.

Un siècle plus tard, Needham, membre de la Société royale de Londres, reprit la thèse hétérogénique, mais avec des arguments nouveaux, qui peuvent le faire considérer comme l'un des pères de l'hétérogénie moderne. Il est vrai, dit-il, que la putréfaction n'engendre pas d'insectes, mais il n'est pas moins vrai qu'elle donne naissance à des myriades d'animalcules microscopiques. C'était une affirmation sans preuve directe ; car si une observation plus attentive avait fait découvrir que les vers qui fourmillent dans la chair en putréfaction, sortent d'œufs précédemment déposés par des insectes, ne devait-on pas penser que les animalcules microscopiques provenaient d'autres œufs infiniment plus petits, provenant eux-mêmes d'animaux beaucoup plus petits, ainsi que les plus petits des insectes ? C'était raisonner par analogie, sans doute, mais n'était-ce pas rai

légitimement? Spallanzani le pensa, et d'accord avec son ami, le Genevois Charles Bonnet, il expliqua l'apparition des microphytes et des microzoaires par l'existence de germes qui tombent de l'air dans les infusions et de germes prêts à éclore, dont la matière organique est pour ainsi dire saturée.

A la fin du dix-huitième siècle, la cause de l'hétérogénie paraissait encore une fois abandonnée; elle fut reprise dès les premières années du dix-neuvième siècle. Tréviranus découvrit, en 1804, que les espèces d'animalcules varient avec les plantes des infusions, ce qui est encore l'un des principaux arguments invoqués par les hétérogénistes, nous ne savons trop pourquoi; car il est aussi facile de trouver dans ces faits la confirmation de la théorie qui fait apporter les germes différents par les plantes elles-mêmes. Et, si l'on prétend ne tourner l'argument que contre les panspermistes, ceux-ci peuvent répondre que l'air apporte bien les différents germes, mais que ces germes ont besoin d'un milieu favorable pour éclore : ce sont donc tantôt les uns, tantôt les autres qui trouvent le milieu favorable à leur développement, selon les plantes infusées.

En 1809, Lamark se prononça nettement pour les générations spontanées dans sa *Philosophie zoologique*. « La nature, dit-il, à l'aide de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et de l'humidité, forme des générations spontanées ou directes à l'extrémité de chaque règne des corps vivants, où se trouvent les plus simples de ces corps. » Il manque une chose à l'énumération de Lamark : le corps putrescible, c'est-à-dire le corps organisé, ce qui est assez important, on en conviendra. Oken, qui a écrit vers la même époque une *Philosophie de la nature,* se range aussi du côté des hétérogénistes : selon lui, « le corps animal n'est qu'un édifice de monades, » et « la putréfaction n'est autre chose que la désagrégation des monades, le retour à l'état premier du règne animal. » M. Pennetier, qui considère cette doctrine comme favorable à l'hétérogénie, ne va-t-il pas d'ailleurs un peu trop vite. Pour Oken, la monade est déjà vivante, il faudrait dire d'où lui vient la vie, puisqu'on ne prétend pas que la vie soit inhérente aux atomes de la matière inorganique. Si le corps des animaux se compose de monades, il faudrait dire en vertu de quelle force supérieure se fait cette agrégation harmonique. Enfin, si la putréfaction n'est que la désagrégation des monades, on ne peut être surpris de voir les infusions s'en remplir; mais ce n'est pas là une génération spontanée, ce n'est qu'une mise en liberté des animalcules qu'une force mystérieuse tenait enchaînés les uns aux autres.

Quoi qu'il en soit, dans la première moitié du siècle, Lamark, Bory-Saint-Vincent, Tiedemaory, Muller, Burdach, etc., se déclarèrent, explicitement ou implicitement, hétérogénistes; mais, en même temps, d'autres savants non moins autorisés se rangeaient du côté de la panspermie, comme P. Gervais, Schwann, Schultze, Ehrenberg, etc., et, dans l'opinion du monde savant, la balance penchait en faveur de ces derniers. Devant l'observation, le cercle de la génération spontanée se rétrécissait de plus en plus, et quand on eut reconnu que les microphytes et les microzoaires des infusions se reproduisaient absolument comme les autres plantes et les autres animaux par fissiparité, par gemmiparité, et dans le plus grand nombre de cas par la fécondation des germes ou des œufs, les générations spontanées parurent définitivement vaincues.

On en était là en 1858, et l'Académie des sciences venait de donner le grand prix des sciences physiques à M. Lieberkuhn pour un Mémoire sur les Paramécies, qui portait un coup terrible à l'hétérogénie moderne, lorsque M. F. Pouchet, de Rouen, qui s'était déjà signalé par d'intéressants travaux de micrographie et par des études sur les infusoires, dont les conclusions étaient hétérogénistes, releva bruyamment le drapeau des générations spontanées dans une note envoyée à l'Académie *sur des proto-organismes végétaux et animaux nés spontanément dans l'air artificiel et dans le gaz oxygène.*

Avec l'apparition de cette note commence la dernière phase de la querelle entre les hétérogénistes et leurs adversaires. Tout d'abord, M. Pouchet vit se ranger autour de lui M. Mantegazza, de Turin, et MM. Joly, Musset, Victor Meunier, Pennetier, etc., tandis que M. Pasteur de l'Académie des sciences, qui se trouva bientôt le chef des partisans de la doctrine contraire, voyait avec lui MM. de Quatrefages, Milne-Edwards, Flourens, Claude Bernard, Jobard, Gaultier de Claubry, et un grand nombre de savants, parmi lesquels nous devons particulièrement citer M. Van Beneden, l'une des gloires de l'Université catholique de Louvain. Ce fut alors aussi que les deux écoles se présentèrent avec des tendances philosophiques bien dessinées et bien différentes : savants ou non, les matérialistes et les athées se déclarèrent en faveur de la génération spontanée, tandis que les spiritualistes et les déistes se montraient plus favorables à la doctrine contraire. Avec l'hétérogénie, disent les premiers, nous avons l'explication de l'origine de la vie; nous avons vu la matière inorganique passer à l'état d'organisme, nous avons vu cette ma-

tière formant des organismes vivants, plantes ou animaux, qui se reproduisent ensuite selon les lois ordinaires ; la matière peut donc s'organiser sans l'intervention d'une puissance supérieure, elle peut produire la vie. D'autre part, il est maintenant prouvé (ils le disent) que les espèces ne sont pas immuables. Il est donc clair que les premiers animalcules ont pu, peu à peu, s'élever à des organismes plus compliqués, plus parfaits ; à mesure que ces organismes se sont perfectionnés, l'animal a pu exécuter des actes plus difficiles ; enfin, l'organisation est devenue telle, que la pensée, la réflexion, les plus hautes abstractions de l'art en sont sorties ; nous avons eu l'homme, qui lui-même arrivera sans doute, dans quelques-uns des membres de l'humanité, à un degré supérieur : la génération perpétuera cette race supérieure, qui absorbera peu à peu les autres jusqu'à ce qu'elle soit absorbée à son tour par une autre plus élevée encore, qui ne sera pas la dernière. Et c'est ainsi que s'opèrent les évolutions éternelles de la matière qui est éternelle et qui est tout.

Nous n'inventons pas ; M. Pennetier s'écrie dans son livre de l'*Origine de la vie* : « Scientifiquement, LA MATIÈRE EST ÉTERNELLE comme l'espace est infini !... » Et il s'appuie aussitôt de cette citation de M. Littré : « Pour la science moderne, la matière est, je ne dirai pas éternelle, *mais sans commencement*, c'est-à-dire *qu'on ne peut lui assigner un commencement*, et elle est telle avec ses propriétés de pesanteur, de caloricité, d'élasticité, de lumière, d'affinité, de vie, *dont elle ne peut jamais être dépouillée*. Car la science moderne, qui *renonce à concevoir* tout commencement à la matière, ne renonce pas moins rigoureusement à concevoir un commencement à ses propriétés. Ce fut la tentation et la tentative de la pensée juvénile et expérimentée d'imaginer des modes sous lesquels elle se représentait la matière ou primitivement produite ou subséquemment tirée de l'inertie, et animée de facultés. *L'illusion s'est dissipée.* »

Voilà le langage positiviste : franchement, il n'est pas fier. On dit que M. Littré est un savant et un philosophe sérieux, qu'il consacre au travail la plus grande partie de sa vie et qu'il poursuit la vérité de toute l'ardeur de son..., nous allions dire de son âme, disons de son cerveau, pour ne pas le contrarier. Eh bien ! nous nous étonnerions qu'il se contentât à si peu de frais, lui que les splendides lumières de la religion ne peuvent contenter, si nous ne savions à quel degré d'atrophie peuvent arriver celles des facultés de notre âme que nous ne cultivons pas, et à quelles profondeurs d'abaissement peuvent des-

cendre des intelligences qui ne veulent croire qu'à elles-mêmes et qui refusent de s'humilier *raisonnablement* devant le mystère.

Puisque nous venons de rencontrer M. Littré, examinons la série d'affirmations qu'il prend pour des raisonnements, et qui ne peuvent satisfaire l'intelligence du moindre écolier capable de réfléchir un moment.

Qu'est-ce donc que la *science moderne* si, pour elle, la matière n'est pas précisément éternelle, mais bien sans commencement? Sans doute elle la veut aussi sans fin ; mais quoique sans commencement et sans fin, la science moderne ne veut pas l'appeler *éternelle*. Pourquoi? Nous croyons connaître la raison du positiviste : pour lui, il n'y a de réel, ou au moins de digne de son attention, que le présent. Il regarde la matière, il sait ce qu'elle est, cela lui suffit. Était-elle hier? Sera-t-elle demain? Cela ne le regarde pas, il n'a pas à s'occuper de cela. Et voilà la science! Mais le positiviste a beau faire, il ne peut se renfermer absolument dans sa doctrine : il refuse d'assigner un commencement à la matière, parce qu'il ne peut arriver à un commencement, et, parce qu'il ne peut y arriver, il déclare que la matière est sans commencement. Est-ce fort?

Puis il affirme qne la matière est telle, c'est-à-dire sans commencement, avec ses propriétés, comme si un être ne pouvait avoir que des propriétés essentielles dont il est impossible de le dépouiller, comme si, par exemple, un corps mort avait toutes les propriétés d'un corps vivant. Mais cela n'est rien, ce qui est plus fort, c'est d'affirmer que la matière est telle avec ses propriétés, parmi lesquelles il range *la vie*, lorsque précisément nous ne concevons la matière inorganisée que comme absolument privée de vie, également indifférente au mouvement et au repos, inerte, en un mot, comme le proclament tous les physiciens, et comme le démontrent toutes les expériences scientifiques; car si la matière cessait un moment d'être inerte de sa nature et acquérait la spontanéité du mouvement, par exemple, tout serait immédiatement bouleversé. L'inertie de la matière est la base même du monde physique. Comment donc la matière, démontrée inerte, pourrait-elle être en même temps active, être une force?

Mais la science moderne n'est pas fière : *elle renonce*, dit M. Littré, *à concevoir tout commencement à la matière*. C'est bientôt dit ; mais il ne suffit pas de renoncer, il faut savoir si l'on a le droit de renoncer. Or, notre esprit ne conçoit pas que ce qui est changeant ait toujours existé. Le changement suppose un mouvement. Le dernier mouve-

ment, pouvant être suivi d'un autre, ne forme pas avec ceux qui précèdent un nombre infini de mouvements, puisque ce nombre peut être augmenté. Mais si ce nombre n'est pas infini, en retranchant, les uns après les autres, les mouvements qu'il représente, on arrivera au premier mouvement, et, en retranchant celui-ci, on arrivera au repos. Quelle est la cause qui a fait passer le corps considéré du repos au mouvement ? Si c'en est un autre, on formera sur lui le même raisonnement, et l'on arrivera à un moment où rien de ce qui existe n'était en mouvement. A ce moment, la matière n'avait donc pas le mouvement, d'où le mouvement lui est-il venu ? Mais si elle est éternelle, dès là qu'il a existé un moment ou elle était tout entière en repos, ce mouvement a duré l'éternité, il doit durer toujours, la matière est éternellement immobile. Ce qui est sûr, c'est qu'elle est mobile ; il est donc aussi sûr qu'elle n'est pas éternelle. Mais si elle n'est pas éternelle, comme elle n'a pu se donner l'existence à elle-même, il y a un autre être qui est éternel, et cet être doit être immuable, immatériel, cause de ce qui est : c'est Dieu.

Un esprit droit comprend aussitôt ces choses ; la science moderne, qui renonce à les concevoir, ne peut être une science.

S'il s'agit en particulier de la *vie*, qu'on veut donner comme une des propriétés dont la matière ne peut être dépouillée, on est obligé au moins de reconnaître que cette propriété n'appartient pas à tel ou tel atome en particulier. Ni l'atome de carbone, ni l'atome d'oxygène, ni l'atome d'azote n'ont la *vie*, c'est-à-dire cette force organisatrice qui fait concourir ces divers atomes à la formation d'un individu, et qui, puisant autour d'elle tout ce qui est nécessaire à cette formation, fait que cette individu s'accroît, se développe, se meut, tandis que, lorsqu'elle l'abandonne après qu'il est formé, tout se décompose, se désorganise et se pulvérise dans les atomes qui ont concouru à sa formation. Où donc ces atomes prendront-ils la vie qu'ils n'ont pas ? On se rejette sur l'ensemble, sur le grand *tout*. Chaque atome de matière en particulier est dépourvu de vie, mais l'ensemble a la vie. Mais où cet ensemble a-t-il donc pu prendre ce qui n'existe dans aucune de ses parties ? C'est donc que la vie est quelque chose qui est en dehors ; il faut donc un auteur de la vie, et cet auteur, prenant la matière, y ajoute une force qui organise et qui donne en effet la vie.

Il n'y a donc rien de juvénile à s'imaginer la matière primitivement produite, c'est-à-dire créée, et dans certains cas tirée de l'inertie, c'est-à-dire animée.

M. Littré nous a un peu éloignés des hétérogénistes ; nous y reviendrons en montrant, par une seconde citation, quel est le but que poursuivent les coryphées de l'hétérogénie. M. Joly, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse, en est un des plus ardents propagateurs. En 1864, au moment où l'hérétogénie subissait une éclatante défaite à l'Académie des sciences, il obtint de M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, qui est un hétérogéniste prudent, l'autorisation de faire une leçon à ce sujet dans l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Paris ; il en fit une seconde, le 1er mars de l'année suivante, dans la salle de la rue Cadet. Si l'on veut savoir le sentiment qui animait le professeur et son auditoire dans ces deux circonstances, il n'y a qu'à lire cette lettre écrite par M. Eugène Noël à M. Pennetier, qui la publie dans son livre de l'*Origine de la vie*. « La leçon que M. Joly fera, écrit M. Noël, sera pour vous tous un triomphe... Il n'y a pas, fût-ce au bout de l'Asie, un esprit sain et droit qui ne doive s'intéresser à votre œuvre autant que vos compatriotes de Rouen et de Toulouse... *Il s'agit de la liberté de conscience pour tout le genre humain.* Et sur quoi la liberté politique et sociale se peut-elle établir, sinon sur la liberté de conscience ? Ce ne sont pas seulement les hétérogénistes qui ont les yeux sur vous, ce sont tous ceux qui veulent conserver le droit de penser librement. »

Il ne faudrait pas attacher trop d'importance à cet enthousiasme scientifique, qui rattache la cause de la liberté de conscience, de la liberté politique et de la liberté sociale aux progrès de l'hétérogénie, et qui invoque la liberté de penser à propos d'une doctrine qui, faisant tout dériver fatalement d'un système de combinaisons matérielles fortuites, supprime la pensée même en en supprimant la liberté. Mais les paroles de M. Noël sont un aveu ; et la citation de M. Pennetier, que nous avons faite dans les premières pages de cette étude, montre bien où vont les hétérogénistes.

Il nous reste, après avoir indiqué les principales phases de l'histoire des générations spontanées, à faire connaître les expériences les plus remarquables et les faits les plus importants des dix dernières années. Nous ferons le plus équitablement qu'il nous sera possible la part des uns et des autres, et nous pourrons, en dernier résultat, répondre à ces trois questions :

1° L'hétérogénie, dans les limites que lui assignent eux-mêmes les hétérogénistes, est-elle une vérité démontrée ?

2° Dans le cas où l'hétérogénie serait admise comme une vérité dé-

montrée, peut-elle se concilier avec les enseignements de la foi?

3° Dans le même cas, peut-elle, avec la mutabilité des espèces, expliquer tous les phénomènes de la vie qui se présentent sur notre globe?

La foi est intéressée dans la querelle, nous ne ferons pas difficulté de le reconnaître, mais ce n'est pas à proprement parler dans la querelle des générations spontanées telles que les hétérogénistes les obtiennent ou croient les obtenir, puisque les Pères de l'Église et les théologiens catholiques ont admis des générations spontanées bien plus extraordinaires; c'est dans les conséquences que certains hétérogénistes prétendent tirer des faits constatés et dans les causes qu'ils leur assignent. Pour nous, certains que les vérités ne peuvent se contredire, certains des vérités de notre foi, nous ne sommes pas moins assurés de ne trouver rien d'inconciliable dans ce que la science a démontré ou pourra démontrer, nous sommes même assurés, au contraire, d'y trouver de nouveaux arguments en faveur de notre foi : le passé est pour nous une garantie, l'avenir ne fera que la rendre de plus en plus puissante, et nous espérons qu'après cette étude sur les générations spontanées, le lecteur partagera notre invincible assurance.

J. CHANTREL.

# REVUE DE LA QUINZAINE

## I

Les journaux ont beaucoup parlé depuis quelque temps de l'intervention des États-Unis dans les affaires européennes. Quelques-uns d'entre eux, — de ceux même dont les informations peuvent ordinairement mériter confiance, — ont été jusqu'à dire que l'alliance de la grande république américaine avec la Russie et la Prusse était chose faite. Et comme certaines gens refusaient de les croire, ils ont entrepris de fournir leurs preuves. Ces preuves n'étaient en somme que des conjectures, des commérages, tout au plus des probabilités. Cependant le public a pris la chose très au sérieux, et l'on est aujourd'hui généralement convaincu que les Yankees joueront un rôle actif dans le premier et prochain conflit européen.

C'est une opinion que nous ne partageons aucunement. Il nous semble même qu'il suffit d'un peu de réflexion pour reconnaître que tout fondement solide lui fait défaut.

L'Américain aime le bruit, l'éclat, la *pose,* mais au-dessus de cet amour il place son dieu, et ce dieu, c'est le dollar. D'autres peuvent faire la guerre pour une *idée*, lui, il ne la fera jamais que pour le profit. La guerre de la sécession, dont nos humanitaires ont célébré le caractère social, progressif, philosophique, n'a été elle-même qu'une guerre d'intérêt. Le Nord, qui déjà exploitait le Sud, a voulu développer son exploitation; et tandis que nos abolitionnistes parlaient de son droit, il se fiait surtout en sa force.

La question, relativement aux affaires européennes, est donc de savoir si les États-Unis pourraient tirer de leur intervention un profit évident, positif, matériel. En d'autres termes, l'opération assurerait-elle l'excédant des recettes sur les dépenses? Si c'est oui, tenons pour assuré que le cabinet de Washington interviendra; si c'est non, ne faisons aucune attention aux hâbleries belliqueuses de la presse yankee, ni aux promenades maritimes avec fanfares de M. l'amiral

Ferragut, ni aux toasts expansifs que peuvent échanger les officiers et diplomates russes et américains.

Or quiconque voudra se donner la peine d'étudier avec quelque attention et dans leur ensemble les points à résoudre, reconnaîtra que les États-Unis ne pourraient, quant à présent, sans courir de gros risques, se mêler aux conflits militaires de l'Europe.

D'abord, comment interviendraient-ils ?

Mettraient-ils des troupes de terre au service de leurs alliés ?

Non certainement, car ils ne sont pas en mesure de le faire. Le jour où ils pourront envoyer une armée de quarante à cinquante mille hommes en Europe, avec son artillerie, sa cavalerie, ses munitions, ses services de vivres, de santé et de campement, ce jour-là n'est pas encore venu. Ce n'est donc pas par sagesse seulement qu'ils se garderont d'imiter notre expédition du Mexique, c'est aussi et surtout par impuissance.

Donneront-ils de l'argent ? Assurément non, puisqu'ils n'en ont pas. Si le pays est riche et si les fortunes particulières y sont grandes et nombreuses, le gouvernement central et les États particuliers sont chargés de dettes. Le trésor public n'est pas vide, parce que l'on a soin d'y mettre du papier. Mais ce n'est pas avec des *greenbacks* que l'on aiderait des alliés sur le territoire européen.

Les États-Unis devraient donc se borner à une guerre maritime. Ce secours serait sans contredit très-utile à la Prusse qui n'a pas encore de flotte et à la Russie dont la marine militaire, réduite à ses seules forces, n'oserait entrer en ligne contre la marine française. Mais les Américains joueraient là un très-gros jeu. Leur flotte de guerre n'est encore que de second ordre. Parce qu'ils ont pu créer assez vite des bâtiments où plutôt des machines pour bloquer les côtes des États du Sud, il n'en faut pas conclure qu'ils paraîtraient promptement avec des forces imposantes dans la Méditerranée. Ils auraient, dans tous les cas, d'énormes dépenses à faire et seraient, même en les faisant, en grand danger d'être battus. On parle du nombre considérable de corsaires dont ils couvriraient les mers ; mais le métier de corsaire ne répugne pas non plus aux Européens ; et le Français, pour sa part, y excelle. L'opération offrirait donc de mauvaises chances ; elle en offrirait d'autant plus que le commerce maritime des États-Unis l'emporte de beaucoup sur le nôtre. Les Américains qui ont eu tant à souffrir des entreprises de deux ou trois petits navires marchands, armés en corsaires par les

sudistes, ne s'exposeront pas volontiers aux courses d'une multitude de corsaires français et anglais.

D'autres raisons encore commanderaient la sagesse aux croyants du dieu dollar.

Nous ne savons si les Yankees trouveraient, le jour de la lutte, un appui en Irlande contre l'Angleterre, mais nous savons bien qu'en France les feuilles de l'école révolutionnaire s'efforceraient inutilement de leur susciter des amis. Ne serait-il pas facile, au contraire de raviver chez eux l'esprit de sécession ? Le Nord n'a pas ramené le Sud ; il l'a conquis, il l'opprime, et l'opprimera toujours, car il veut l'exploiter. Une nouvelle guerre est donc possible, et les *États souverains* du Sud useraient d'un droit que la *conquête* n'a pu légitimement leur ravir, en s'unissant à n'importe quelle puissance pour recouvrer leur indépendance. Le cabinet de Washington sait très-bien cela et l'on doit croire qu'il ne s'exposera pas à rompre les liens encore si faibles de l'Union.

Que l'on ne nous accuse pas de tracer ici, pour les besoins de notre thèse, un tableau trop sombre de l'état politique actuel de la *République modèle*. Un journal très-pur de toute hostilité contre les États-Unis, la *Presse*, parle ainsi de *leurs querelles* et de *leurs misères :*

« Le Sud, *vaincu et ruiné*, refuse d'accepter en tous points la *volonté du vainqueur*. Sa résistance se traduit en refus de payer l'impôt. Les choses en sont venues à tel point que le général Schofiedl a réclamé le concours des troupes pour soutenir les collecteurs, qui reçoivent plus de coups de fusils que de dollars. L'irritation des anciens planteurs est si grande, on leur a fait par la législation nouvelle une position si douloureuse que la résistance va sans doute se développer parallèlement aux moyens de répression. Ce ne sera pas la guerre, mais ce sera une lutte sanglante dans laquelle un troisième élément, les nègres ne pourront manquer de prendre part.

« Si les blancs sont irrités et ruinés, les noirs sont humiliés et aigris. Certains États, celui de Géorgie entre autres, refusent aux noirs l'accès aux fonctions publiques et politiques. La Convention de Géorgie vient de décider que les noirs ne seraient pas éligibles, et elle a immédiatement expulsé ceux qui se trouvaient dans son sein.

« Ces mesures soulèvent l'indignation des gens de couleur intelligents, qui, à leur tour, excitent leurs frères moins instruits, et de graves désordres sont à craindre. »

La *Patrie* rapporte les mêmes faits et tient le même langage :

« Les dernières nouvelles des États-Unis sont vraiment décourageantes pour ceux qui ne souhaitent, comme nous, que le rétablissement de l'ancienne prospérité de la grande république américaine. Dans ces dépêches il n'est question, en effet, que d'armements et de meetings peu pacifiques.

« Les gouverneurs des États du Sud semblent vouloir tous suivre l'exemple de M. Warmouth, gouverneur de la Louisiane. Ils demandent des armes au gouvernement fédéral, absolument hélas ! comme certains États en demandèrent en 1860, avant l'ouverture des hostilités entre le Sud et le Nord. »

Le *Monde* résume ainsi la situation, d'après des informations émanant de sources très-impartiales :

« Les États du Sud, que le Congrès a refusé d'admettre au vote, semblent mal prendre la chose. Le joug des radicaux et des négrophiles commence à devenir si lourd, que les plus sages et les plus plus prudents perdent patience. Si le général Grant est élu, le règne des oppresseurs durera quatre ans encore, et que deviendront les habitants de ces contrées ? Les nègres commandent en maîtres et occupent les principaux postes ; dans les nouvelles législatures, ils sont en majorité, les autres membres sont des étrangers venus d'autres États et que les généraux installent au lieu et place des habitants du pays. Le Congrès n'a reçu dans l'Union que trois ou quatre États sur dix, et il n'a agi ainsi qu'après s'être assuré du républicanisme éprouvé des législatures. Les autres sont trop démocrates, et donneraient leurs voix à M. Seymour. Il est à craindre que nous n'apprenions bientôt, non pas une nouvelle sécession, qui pour le moment est impossible, mais de sanglantes émeutes dans quelques États du Sud. Les noirs menacent d'égorger les blancs ; ceux-ci pourraient bien prendre les avances, d'autant plus que l'autorité suprême est loin de les protéger. »

Quelques jours plus tard, le correspondant du même journal ajoutait :

« Les États du Sud voient chaque jour empirer leur malheureux sort. Rien ne peut égaler leur misère et leurs appréhensions pour l'avenir, si ce n'est la situation de la Pologne. La parole du Gaulois : *Væ victis !* pèse sur eux dans toute sa rigueur ; ils semblent descendre tous les cercles de l'Enfer du Dante, et les diables qui les tourmentent sont les radicaux et les nègres. »

Le correspondant du *Moniteur*, bien que tenu à plus de réserve, exprime au fond le même jugement (1).

Un pays qui lutte à l'intérieur contre de telles difficultés politiques et sociales, et dont les finances sont en fort mauvais état ne saurait être pressé, surtout quand il sait compter, de courir une aventure militaire qui la forcerait à développer sa flotte, à lever une armée, à dépenser les millions par centaines.

Il faut noter, en outre, que la Constitution ne permet pas au Président d'engager le pays dans une entreprise semblable, et que jamais chef du pouvoir exécutif n'a eu moins d'action que M. Johnson, non-seulement sur les chambres, mais encore sur le personnel gouvernemental qui légalement et nominalement relève de lui. Il suffirait même que cet impuissant personnage eût conçu l'idée d'une alliance offensive et défensive avec des nations européennes pour que la majorité parlementaire et ses propres ministres se déclarassent contre son projet. Aussi peut-on affirmer, en toute assurance, que le président des États-Unis n'a ni conclu, ni négocié un traité politique avec les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin. De tout ce que les nouvellistes ont dit à ce sujet rien n'était fondé ; nous disons rien, absolument rien. Et l'on verra si l'événement nous donne tort.

Si les hommes d'état du journalisme étudiaient les questions dont ils parlent et réfléchissaient à ce qu'ils disent, ils auraient compris que, même abstraction faite de la situation actuelle de l'Union américaine et de ses lois, les rumeurs qu'ils ont propagées manquaient de vraisemblance. En effet, sait-on dans quel but, en vue de quel profit les États-Unis auraient promis leur concours à la Russie et, par suite à la Prusse ?

Voici la réponse ; nous l'empruntons à l'un des *voyants* qui ont découvert et révélé ce fait capital :

« Les Américains veulent absolument prendre part aux affaires européennes ; pour y arriver ils ont résolu : 1° d'obtenir pour les vaisseaux de guerre le libre passage des Dardanelles ; 2° d'acquérir une des îles de l'Archipel. »

On voit à peu près ce qu'il en pourrait coûter pour arriver là ; mais où serait le profit ?

(1) Au moment où nous corrigeons l'épreuve de cette revue, les journaux publient la dépêche suivante, datée de New-York, le 22 septembre :

« Le Corps législatif de l'Alabama a prié le président Johnson de prêter au Sud l'assistance militaire pour la conservation de l'ordre.

« Un conflit sanglant a eu lieu à Canilla (Géorgie) entre les blancs et le parti radical nègre. Il y a eu 5 blancs tués. Les nègres ont eu 35 morts et 60 blessés. »

Que les détroits des Dardanelles et du Bosphore soient ouverts ou restent fermés aux navires de guerre de toutes les nations, cela ne peut ni servir, ni froisser les intérêts des États-Unis. Les navires de commerce n'ont-ils pas libre passage, sous la seule condition de n'introduire frauduleusement dans la mer Noire, ni des armes, ni des munitions de guerre ? Le commerce américain ne peut donc élever aucune réclamation légitime contre les traités qui, dans l'intérêt de l'empire ottoman et de l'équilibre européen ont fermé les détroits aux flottes militaires. Une seule puissance, la Russie, souffre de cette disposition. Les États-Unis, par suite de leur amitié pour les Russes, pourront demander diplomatiquement qu'elle soit rapportée; mais leur prêter la résolution ou seulement la pensée de faire la guerre dans ce but, c'est commettre une étrange erreur. Encore une fois, ils savent compter mieux que personne, et ne sauraient se jeter dans une opération où il y aurait beaucoup à perdre, rien à gagner.

Quant au désir de posséder dans les mers européennes un territoire où ils seraient chez eux, les Yankees peuvent l'avoir; mais nous doutons qu'ils en soient tourmentés au point de tout risquer pour la satisfaire. D'abord le fait même de cette possession porterait atteinte à la constitution américaine ; mais à Washington comme ailleurs, on sait tourner ces sortes d'obstacles; ensuite, il n'y aurait là, pour les États-Unis, aucun avantage d'aucune sorte. S'ils restent neutres, tous les ports de toutes les nations européennes leur sont ouverts, et par suite de l'état des relations commerciales, ils seront partout aussi bien que chez eux. S'ils prennent parti, leur îlot et les établissements qu'ils y pourraient former n'ajouteraient guère, et même n'ajouteraient rien à leurs forces. Dans tous les cas, ils s'en faudrait de beaucoup que leurs sacrifices fussent compensés. Ne faisons donc pas à leur génie l'injure de croire qu'ils risqueront semblable aventure.

Mais vous oubliez, nous dira-t-on, le très-récent voyage de l'amiral Ferragut à Constantinople, à Athènes, dans l'Archipel ? Nous n'oublions ni ce voyage, ni les rumeurs auxquelles il a donné lieu. Seulement nous ne voyons dans le voyage qu'une promenade un peu fanfarone et dans les rumeurs que les inventions de nouvellistes ignares ou trop enclins à se moquer du public.

Déjà, du reste, les premières informations, bien que *puisées aux sources les plus sûres*, ont été démenties. On avait dit que l'amiral américain avait revendiqué l'entrée des Dardanelles comme un droit et menacé de forcer le passage si on refusait de le laisser libre. Ni

M. Ferragut, ni le représentant du cabinet de Washington à Constantinople ne s'étaient permis ce langage inconvenant. Les pièces de la négociation viennent d'être publiées. Elles prouvent que le ministre des Etats-Unis et l'amiral Ferragut se sont parfaitement inclinés devant la convention qui ferme les détroits. Loin de réclamer le passage comme un droit, ils ont respectueusement demandé à titre de *faveur spéciale* qu'on leur fît, par *exception*, une *concession* faite plusieurs fois déjà à des puissances européennes. La permission a été donnée, et les Américains ont remercié, comme ils le devaient.

Il n'y avait donc rien de fondé dans les bruits répandus au sujet de ce fait si simple. Eh bien, nous sommes convaincus que les Yankees ne songent pas plus à se mêler de la prochaine guerre européenne qu'ils n'ont songé à forcer le passage des Dardanelles. Et puis, ils y songeraient qu'il n'y aurait pas lieu de s'en inquiéter, car ils ne le pourraient pas.

Si nous avons longuement traité cette question, nous serons brefs sur celles qui s'y rattachent. Que pourrions-nous dire, d'ailleurs, sur l'ensemble de la situation que nous n'eussions dit vingt fois déjà! Les déclarations officielles et officieuses continuent de promettre la paix, les actes font croire à la guerre. Les promesses de désarmement inquiètent au lieu de rassurer, parce qu'on y voit une ruse, c'est-à-dire une intention belliqueuse. L'empereur des Français passe une revue et déclare aux officiers qu'afin d'éviter les commentaires il ne parlera pas. Ce silence ainsi motivé est tenu pour l'indice d'une situation très-grave. Le roi de Prusse dit qu'il croit à la paix, mais il montre avec complaisance son armée; et son langage produit l'effet d'une menace.

Pourquoi donc s'obstine-t-on à tout interpréter dans le sens de la guerre, même les assurances de paix? Pour deux raisons assez bonnes. Premièrement parce que les préparatifs militaires sont toujours poussés de toutes parts avec activité; deuxièmement parce que l'unification de l'Italie et la dernière guerre d'Allemagne ont mis l'Europe dans une situation où elle ne peut pas rester. Comment en sortir autrement que par la guerre?

## II

Quant à l'intérieur, nous sommes en vacances, et nous n'aurions rien à noter si les électeurs du Var ne venaient pas de nommer un député. Mais c'est là, si nous en croyons les journaux, une très-grosse

affaire. La presse officieuse va jusqu'à prétendre qu'en préférant M. Pons Peyruc à M. Dufaure les Toulonnais ont assuré.... ou peu s'en faut, le maintien de la paix européenne ; ils affirment, en outre, que cette même élection a ruiné la coalition formée entre les *vieux partis* sous le nom d'*union libérale*. Les *purs démocrates* n'admettent pas que le succès de M. Pons Peyruc puisse empêcher la guerre, mais ils disent, avec les officieux, que l'*union libérale* ne survivra pas à l'échec de M. Dufaure.

Les libéraux unionistes cherchent naturellement à pallier leur défaite. Ils comptent les abstentions et s'efforcent de croire que si tout le monde avait voté, ils eussent été vainqueurs ; ils reprochent aux révolutionnaires, qualifiés de purs démocrates, d'avoir joué le jeu du gouvernement en refusant de prendre parti pour M. Dufaure, et portent au compte de l'administration de nombreux abus d'influence ; bref, ils concluent en disant qu'après tout le résultat est loin de leur déplaire. Cependant ils montrent beaucoup de mauvaise humeur.

Sans accepter aucune de ces interprétations, il faut accorder à l'élection du Var une importance particulière. L'échec de M. Dufaure a contre-balancé pour le gouvernement le succès de M. Grévy ; de plus, le résultat a particulièrement prouvé la faiblesse de l'union libérale. Cette coalition a trop de raisons d'être pour ne pas survivre à la défaite qu'elle vient de subir ; mais il est dès-à-présent hors de doute que son action sera très-limitée, à moins qu'elle ne se mette à la suite des révolutionnaires absolus. Et même dans ce cas, elle ferait encore plus de bruit que de besogne, car les hommes d'ordre enregimentés sous son drapeau aux couleurs multiples et changeantes, refuseraient de la suivre jusqu'au bout.

Eugène VEUILLOT.

*P.-S.* — Notre revue de quinzaine était déjà écrite lorsque les nouvelles d'Espagne ont pris un caractère d'extrême gravité. On avait cru d'abord à quelque pronunciamento militaire sans ramification étendue. Aujourd'hui on est en face d'une grande révolte et peut-être à la veille d'une révolution.

Le gouvernement d'Isabelle a commis bien des fautes, mais cependant il a quelquefois aussi voulu et fait le bien. Si les partis coalisés qui l'attaquent aujourd'hui réussissent à le renverser, le mal triomphera absolument en Espagne. Les monarchistes qui croient que de ce mal sortira le bien se trompent fort.

E. V.

# CHRONIQUE LITTÉRAIRE

**JOURNAUX — REVUES — LIVRES**

## I

L'avenir! Quel X formidable et que d'efforts, à travers les siècles, pour le dégager! D'âge en âge, des intuitions surnaturelles nous font passer devant les yeux des fragments de la future synthèse. Mais c'est surtout à l'approche des crises que cet esprit prophétique s'empare de quelques âmes. Notre époque a été plus d'une fois déjà remuée par ces frémissements mystérieux. Si d'un côté des nécromants, des incantateurs, sont montés sur le trépied sybillin, que de saints Voyants ont parlé! Tout le monde connaît les noms de Marie Latâste et d'Anne-Marie Taïgi (1). Autour de ces saintes femmes, de nombreux chrétiens épient l'aube des jours nouveaux. L'attente d'une commotion suprême n'a peut-être jamais plus ému les hommes; les uns se laissent aller aux angoisses qui les oppriment; les autres font éclater leurs espérances.

Dans les *Chants du Crépuscule*, une des premières et des meilleures œuvres de M. Victor Hugo, vibre le sentiment profond de ce tumultueux conflit des consciences :

De quel nom te nommer, heure trouble où nous sommes?
Tous les fronts sont baignés de livides sueurs.
Dans les hauteurs du ciel et dans le cœur de hommes,
Les ténèbres partout se mêlent aux lueurs.

. . . . . .

. . . . . .

Nous voyons bien là-bas un jour mystérieux!

Un jour mystérieux dans le ciel taciturne
Qui blanchit l'horizon derrière les coteaux,
Pareil au feu lointain d'une forge nocturne
Qu'on voit sans en entendre encore les marteaux.

Mais nous ne savons pas si cette aube lointaine
Nous annonce le jour, le vrai soleil ardent;
Car, survenus dans l'ombre à cette heure incertaine,
Ce qu'on croit l'orient peut être est l'occident!

C'est peut-être le soir qu'on prend pour une aurore;
Peut-être ce soleil vers qui l'homme est penché,
Ce soleil qu'on appelle à l'horizon qu'il dore,
Ce soleil qu'on espère est un soleil couché!

(1) Voir la collection des *Analecta Juris Pontificii*, IXe série. Paris, Palmé.

Seigneur ! est-ce vraiment l'aube qu'on voit éclore ?
Oh ! l'anxiété croît de moment en moment.
N'y voit-on déjà plus ? N'y voit-on pas encore ?
Est-ce la fin, Seigneur, ou le commencement ?

. . . . . .

Ce tumulte confus où nos esprits s'arrêtent,
Peut-être est-ce le bruit fourmillant, en tout lieu,
Des ailes qui partout pour le départ s'apprêtent;
Peut-être en ce moment la terre dit : Adieu !

Cet étrange dualisme fait le fonds de l'âme contemporaine. Dans les nombreux ouvrages que suscite la question de la fin des temps, respirent cette tristesse ou cette sérénité.

Chants d'amour et chants de deuil, crainte d'une catastrophe et foi joyeuse au prochain épanouissement de l'humanité, ces deux antinomies sont inséparables. Si l'étude des oracles enfante des sentiments si contradictoires, est-elle pour cela condamnable? Non, quand elle est faite dans un esprit de foi et de soumission. *Nolite spernere prophetias*, dit l'Écriture. Récemment encore, M. l'abbé Moglia, après avoir soumis au Saint-Père un *Essai sur le Livre de Job et sur les Prophéties relatives aux derniers temps* (1), reçut une lettre approbative dont voici le commencement : « Le Christ ayant dit : « *Scrutez les Écritures* », Notre Saint-Père le Pape voit avec bonheur que vous faites de ce livre divin une étude sérieuse et continue. Il pense, en effet, qu'étudier les prophètes, rechercher le secret des Proverbes et se complaire dans le sens intérieur des paraboles est une occupation digne d'un ecclésiastique. Il n'est point surpris que vous remarquez dans les oracles sacrés des choses nouvelles et non encore élucidées... »

## II

Ces « choses nouvelles », nous les trouvons aussi dans un ouvrage analogue publié par M. l'abbé Rougeyron, déjà bien connu par *les Soirées de Chazeron* et l'*Antechrist* (2). Il serait peut-être plus exact de dire cependant que M. Rougeyron a plutôt renouvelé qu'innové. Du reste, nos lecteurs en jugeront par l'exposé succint des opinions de l'auteur.

Le mal qui ronge la société lui paraît aller croissant de jour en jour. « L'hérésie protestante achève son œuvre, en donnant naissance à l'impiété révolutionnaire qui, par les persécutions de 1793, le libéralisme de 1830, le socialisme de 1848, les spoliations de 1860, doit aboutir tôt ou tard au règne effroyablement tyrannique de l'Antechrist. » Ce règne accompli et les méchants damnés, s'inaugurera l'ère de la régénération

(1) 2 vol. in-8. Paris, Vaton.
(2) Ces deux ouvrages, et les *Derniers temps*, se trouvent chez Sarlit, éditeur, à Paris.

terrestre de l'humanité, dont la durée sera probablement d'un millénaire et qui se terminera par la résurrection générale, le jugement dernier et la vie éternelle. L'avenir doit donc, dans ce système, se scinder en trois époques : la première devant commencer à la fin des temps actuels, c'est-à-dire de cette longue période d'années que parcourt l'humanité depuis la mort du Sauveur, et comprendre les siècles que durera la réhabilitation entière; la seconde devant commencer au moment où la terre cessera d'être le séjour de la race humaine; et la troisième, quand tous les astres qui peuplent le cosmos, ayant accompli leur destinée, s'éteindront, et que les Élus seront réunis et couronnés dans le sein du Père, *in sinu Patris*.

Ce qui caractérise l'exégèse de M. Rougeyron, c'est l'isolement de la réhabilitation de l'humanité et sa non-coïncidence avec la fin du monde. L'auteur se sépare donc de l'opinion commune qui fait précéder la résurrection des morts et le jugement dernier de la conflagration générale dans laquelle seront exterminés les impies. Hâtons-nous de dire que M. Rougeyron ne prétend pas ériger sa thèse en dogme : la division qu'il fait de l'histoire future en trois grandes phases peut, dit-il franchement, provoquer contre elle « de grandes difficultés ». Nous le croyons.

Plus loin l'auteur, développant ses idées, écrit ce qui suit : « Les justes de la race humaine, échappés miraculeusement au désastre universel des impies, deviendront les tiges de générations saintes, heureuses, amies de Dieu, en un mot pareilles à nos premiers parents avant leur désobéissance; et alors s'inaugurera une ère de bonheur et de paix, durant laquelle Jésus-Christ, le *Roi Pacifique*, règnera sur tous les esprits et tous les cœurs.

« Vainement allèguera-t-on que cette période fortunée, que cette nouvelle terre, peuplée uniquement de justes régénérés, que ce Règne universel du Christ semble reproduire une nouvelle doctrine réprouvée depuis longtemps par l'Église, et qu'on nomme le millénarisme.

« Non, nous ne réchauffons pas le système des millénaires. Que prétendent-ils, en effet ? S'appuyant sur plusieurs passages de l'Apocalypse qui mentionnent le Règne du Sauveur avec ses saints pendant mille ans, ils s'imaginaient qu'après la résurrection générale et le jugement dernier, Jésus-Christ, au lieu de remonter au ciel et d'y introduire avec lui les élus de tous les siècles, demeurerait visiblement avec eux sur la terre. » Nous en demandons bien pardon à l'auteur, mais il nous semble commettre ici une confusion regrettable. M. Rougeyron n'est peut-être pas si éloigné qu'il le croit de l'opinion professée sur le Règne de Dieu par les millénaires des temps apostoliques. Que fait-il?

Il intercale entre l'anéantissement de l'Antéchrist et la résurrection des morts, entre la conflagration universelle et le jugement dernier, le Règne terrestre du Fils de Dieu. De là, deux régénérations distinctes, une avant le jugement, l'autre après.

Cette opinion contredit-elle la thèse que saint Augustin adopta d'abord,

comme on le sait, et qu'il abandonna plus tard? Elle est exposée dans un de ses sermons. Voulant explorer le mystère du septième et du huitième jour, le saint docteur dit : « Ce huitième jour signifie la vie éternelle qui aura lieu à la consommation des siècles; le septième désigne le repos dont jouiront les saints sur cette terre. Car le Seigneur règnera sur la terre avec les saints, comme le disent les Écritures, et il y possédera une Église où aucun méchant n'entrera, une Église séparée, purifiée de toute contagion de l'iniquité; elle est signifiée par les 153 poissons. Alors, pour la première fois, l'Église apparaîtra sur la terre dans tout l'éclat de sa gloire, de la dignité et de la justice..... Les méchants n'y seront plus : déjà la séparation sera faite... Depuis l'avénement du Sauveur, nous sommes au sixième âge du monde ou au sixième jour. Et c'est pourquoi, de même qu'au livre de la Génèse, l'homme a été formé le sixième jour, à la ressemblance de Dieu, ainsi, au temps où nous sommes, comme au sixième jour de la durée des siècles, nous sommes renouvelés dans le baptême, pour recevoir de nouveau l'image de notre Créateur. *Ce sixième jour passé, viendra le repos, après que nous aurons été passés au crible, et les saints et les justes de Dieu célébreront le sabbat. Mais après le septième jour,* lorsque se sera manifesté dans l'air toute la gloire de la moisson divine, c'est-à-dire l'éclat et le mérite des saints, *nous irons à cette vie de repos dont il est dit* : « Que l'œil de l'homme n'a pas vu, ni l'oreille de l'homme entendu, ni le cœur de l'homme soupçonné ce que Dieu a préparé pour ceux qu'il aime (1). »

III

Le millénaire sabbatique de M. l'abbé Rougeyron n'est-il pas très-exactement défini dans ce passage? Ses deux « régénérations », l'une antérieure au jugement, et l'autre postérieure, n'y sont-elles pas catégoriquement affirmées?

Eh bien! dans *la Cité de Dieu,* saint Augustin ne conserve rien de ce système. Sans le réfuter en détail, il montre qu'il n'a aucun fondement et détermine le véritable sens de l'Apocalypse. Comme après les éclaircissements de ce Père, la doctrine de l'Église fut plainement fixée, et que les Chiliastes n'osèrent plus professer avec franchise leurs théories, nous résumerons l'argumentation de saint Augustin contre le Millénarisme.

Il montre d'abord (c. VI) que les deux résurrections dont il est parlé dans l'Apocalypse, la première, qui est celle des âmes justifiées, la seconde, qui est la résurrection générale des corps par le jugement dernier, sont déjà très-clairement désignées dans l'Évangile de saint Jean et même dans les autres Évangiles et dans saint Paul. Il conclut ainsi : « De même qu'il y a deux régénérations, l'une selon la foi qui se fait maintenant par le baptême et l'autre selon la chair qui se fera au dernier jugement, quand la

(1) Serm. 259.

chair deviendra immortelle et incorruptible, de même *il y a deux résurrections*. La première qui est celle des âmes, se fait présentement, elle empêche de tomber *dans la seconde mort. L'autre ne se fera qu'à la fin du monde, elle ne regarde pas les âmes, mais les corps*, qu'elle enverra, par suite du jugement dernier, les uns dans la seconde mort, et les autres dans cette vie où il n'y a point de mort. Le même évangéliste parle de ces deux résurrections dans son Apocalypse, mais de telle sorte que quelques-uns des nôtres, n'ayant pas compris la première, ont donné dans des visions ridicules. »

Les *mille ans* de l'Apôtre, pendant lesquels Satan est enchaîné, doivent être entendus, d'après saint Augustin, du temps qui s'écoule depuis l'avénement de Notre-Seigneur. Ce millénaire serait l'espace qui nous sépare de la fin du monde ; ou, si l'on veut adopter une autre interprétation, il désignerait les derniers mille ans de l'épopée terrestre qui doivent être suivis du repos sabbatique, en d'autres termes, de l'admission des justes dans le sein du Père, de sorte que l'Écriture appelle « mille ans la dernière partie de ce temps, en prenant la partie pour le tout. » Quant à la persécution de l'Antéchrist, saint Augustin l'ajourne à la catastrophe finale. On a vu que M. Rougeyron place son millénaire sabbatique entre cette persécution et la fin des temps.

## IV

L'affinité du système de M. Rougeyron avec les théories refutées par l'évêque de Carthage, est assez flagrante, comme on le voit, mais nous la voyons encore plus prononcée dans les commentaires de M. de Lambilly (1).

Comme M. l'abbé Rougeyron, M. de Lambilly croit que nous sommes au seuil du septième âge, à l'aube du Règne visible et glorieux de Jésus-Christ. « Quant à nous, dit-il, qui embrassons les promesses dans toute leur étendue, et qui avons pris pour règle invariable, à moins qu'une loi supérieure ne s'y oppose, et ainsi qu'on a pu le remarquer, d'interpréter l'Écriture au pied de la lettre, nous tenons pour certain qu'à l'époque du Règne messianique, Satan, comme saint Jean l'annonce en termes formels, sera renfermé dans l'enfer; qu'il n'aura plus de communication avec les hommes, qu'il ne les tentera plus, et qu'affranchis pour lors de sa tyrannie, ils n'auront désormais d'autre ennemi à combattre que l'homme du péché, qu'ils portent malheureusement en eux-mêmes. »

M. de Lambilly fait précéder ce règne et le fait suivre de grands désastres : un premier et un second Antechrist persécuteront les justes. L'auteur annonce de même *deux jugements*, l'un avant le règne, l'autre après le règne, l'un partiel dès les premiers jours de l'avénement; l'autre universel à la fin des temps, lorsqu'on verra poindre le grand jour de l'éternité.

(1) *L'Église et les Prophètes*, par M. de Lambilly. Nantes, Libaros.

Il y aura donc, et M. de Lambilly insiste fortement sur cette distinction, il y aura donc avant la résurrection générale, et lors du renouvellement de l'Eglise, une première résurrection qui sera partielle et limitée aux saints « de premier ordre ». Ces saints seront « les assesseurs » de Jésus-Christ, dont le règne s'étendra sur le monde entier mais « principalement sur Israël ». Car Israël est toujours, dans l'opinion du glossateur, le peuple privilégié de Dieu. Pour les Juifs seuls, le Règne messianique sert « éternel ». A l'égard des autres nations, ce règne sera long, mais il aura une fin ; M. de Lambilly veut bien en fixer la durée à mille ans.

Pendant cette heureuse période, Dieu distribuera ses grâces avec une abondance dont aucune époque antérieure n'offre l'idée. Mais sans parler de ce secours intérieur, l'auteur ne doute pas que pour conserver si longtemps la foi et la piété de toute la terre, Dieu ne doive employer certains moyens extérieurs, soit positifs, soit négatifs, surajoutés à ceux dont nous jouissons actuellement. Au nombre de ces moyens, figure « le pèlerinage à Jérusalem ». Il sera d'une importance inappréciable. Sa désuétude signalera, déterminera même, la fin du Millénaire sabbatique. Car, par suite d'une tiédeur graduelle, les esprits se réfroidiront et la paix, en cessant de régner sur la terre, ne facilitera plus l'exercice des vertus. Satan, délié, séduira les nations qui sont aux quatre coins du monde, le centre seul (toujours le peuple juif) excepté. Mais au moment où, se livrant à ses fureurs, le prince des ténèbres se croira sûr de la victoire, Dieu l'exterminera. Puis les Saints seront introduits dans la Jérusalem céleste.

Nos lecteurs voient, par ce résumé, que M. de Lambilly ne peut être rangé parmi les allégoristes. Il choisit l'interprétation littérale et ne s'en départ jamais. C'est une affinité de plus avec les Millénaires contemporains de saint Augustin. Commentant les passages où Isaïe, avec saint Pierre et saint Jean, a parlé des nouveaux cieux, de la nouvelle terre et de la Jérusalem nouvelle, qui ne sera plus qu'une fête non interrompue, le saint docteur ajoute : « Voilà ce que quelques-uns veulent faire rapporter au règne terrestre de mille ans. Le prophète mêle ici les expressions figurées avec les autres, afin que notre esprit s'exerce à chercher un sens spirituel ; mais les intelligences trop superficielles (1) s'arrêtent à la lettre et ne vont pas plus loin. »

Ce n'est ni par indécision, ni par légèreté que M. de Lambilly s'enferme dans l'explication judaïque ; ses commentaires sont souvent pleins de profondeur. Mais c'est par suite d'une adhésion trop fervente aux théories de l'espagnol Lacunza, remaniées par le janséniste Agier. Lacunza proclamait, en effet, que Jésus-Christ descendra du ciel, lorsque le temps sera venu et qu'accompagné des anges et des saints, il régnera *visiblement* avec eux, pendant mille ans, et qu'enfin, sans être remonté aux cieux, il

(1) L'épithète de saint Augustin est plus dure.

se montrera dans toute sa majesté pour juger tous les hommes (1). M. de Lambilly ne s'écarte pas de cette donnée; elle est le *substratum* de tout son livre.

V

Avec le R. P. Lescœur de l'Oratoire, et les rédacteurs du *Mémorial catholique*, revue consacrée tout spécialement à la question du Royaume de Dieu, nous écartons toute idée d'un Règne messianique *avant* le jugement dernier. Nous croyons fermement, avec certitude, que l'Église sera *militante* jusqu'à la fin des temps, et qu'elle ne deviendra triomphante, universellement et absolument, qu'après le jugement, à l'Avénement de Notre-Seigneur dans sa Gloire. Tous les textes sacrés, toutes les scholies les plus autorisées, celles de saint Jérôme, de saint Augustin et de tous les Pères, à l'exception de saint Justin et de saint Irénée, ne laissent aucun doute à cet égard.

Mais le Royaume de Dieu ne désigne pas seulement les temps qui suivront le second avénement et qui se confondent avec l'Éternité. « Il signifie le plus souvent l'Église, dit le P. Lescœur, c'est-à-dire l'empire spirituel conquis par le sang de Jésus-Christ, à son premier avénement. C'est dans ce royaume que se meut le monde de la rédemption. Or, ce royaume est-il susceptible de progrès ?

Voilà la question contemporaine, celle qu'il s'agit d'éclaircir. Qu'on nous permette de rappeler les éloquentes et prophétiques paroles avec laquelle M. Louis Veuillot, saluait naguère la promulgation de la bulle *Æterni Patris*. Elles expriment, sur ce sujet, toutes nos espérances :

« Et si l'on ose jeter plus loin les yeux dans l'avenir, par delà les longues fumées du combat et de l'écroulement, on entrevoit une construction gigantesque et inouie, œuvre de l'Église qui répondra par des créations plus belles et plus merveilleuses au génie infernal de la destruction. On entrevoit l'organisation chrétienne et catholique de la Démocratie. Sur les débris des empires infidèles, on voit renaître plus nombreuse la multitude des nations, égales entre elles, libres, formant une Confédération universelle dans l'unité de la foi, sous la présidence du Pontife romain également protégé et protecteur de tout le monde; un Peuple Saint comme il y eut un Saint Empire. Et cette Démocratie baptisée et sacrée fera ce que les monarchies n'ont pas su et n'ont pas voulu faire : elle abolira partout les idoles, elle fera régner universellement le Christ : — « *Et fiet unum ovile, et unus Pastor.* »

« L'homme infidèle a déchaîné la tempête et veut qu'elle déracine l'Arbre de Vie. Dieu fidèle fait à la tempête un autre commandement : il lui ordonne d'enlever les graines fécondes et de les répandre sur toutes la

(1) Voir l'analyse de cet ouvrage dans le *Règne temporel de Jésus-Christ*, par le R. P. Lescœur, auquel nous avons emprunté plusieurs citations.

terre. La tempête obéira : contre l'attente de l'homme, elle ne sera qu'un semeur plus puissant de la Vérité.

« Joseph de Maistre disait : « Nous serons broyés, mais pour être mêlés. » Et pourquoi serions-nous mêlés ? Pourquoi Dieu permettra-t-il ce broyement, ce sang, ces larmes ? Pour en faire simplement, comme les hommes, de la boue ? Dieu ne fait pas de la boue, il fait du ciment, un ciment divin et éternel, dont il construit son Édifice divin et éternel, son Église, le corps mystique de son Christ. Nous serons épurés et mêlés pour former de plus en plus un seul genre humain, pour parvenir à la fin de l'homme et de l'humanité, qui est de connaître Dieu, l'aimer, le servir, et, par ce moyen, arriver à la vie éternelle; c'est-à-dire à l'indissolubilité et à l'éternité de l'union avec le Christ, commencée sur la terre, achevée dans les cieux. C'est la prière de Jésus : « *Ut sint unum, sicut et nos* (1). »

VI

Cette vigoureuse foi pactise-t-elle avec l'hyperbole? Ces frémissements de l'âme catholique ne dénoncent-ils que des attentes outrées et lointaines ?

A l'heure où nous écrivons, des protestants et des catholiques anglais appellent la régénération sociale par la justice et les lois divines, sous la sanction, l'interprétation et l'application du Pontife romain. Ils demandent en particulier que le Pape définisse, à l'occasion du Concile, les principes qui distinguent la guerre légitime de la guerre illégitime. En un mot, c'est de Rome qu'ils attendent l'inauguration de la paix sociale, et l'avénement du Monde nouveau.

Cette pétition ne révèle-t-elle pas le travail latent qui s'opère dans les esprits et le besoin d'unité qui pousse même les hommes d'une communion différente à se tourner vers Rome, tabernacle de l'Eucharistie sociale ?

Il y a cinq ans, un écrivain soumit au Saint-Siége, qui l'autorisa, un manifeste sur la *Régénération du monde* (2). On y lisait cette phrase :

« Il n'y a plus pour personne, quelque âgé qu'il soit, une impossibilité absolue de vivre assez longtemps pour jouir de la Régénération du monde.»

Avait-il donc tort ?

OSCAR HAVARD.

---

On lit dans l'*Univers* du 23 septembre dernier, sous la signature de M. Léon Aubineau :

« Beaucoup de nos abonnés ont quitté la ville. C'est le temps des vacances et des plaisirs de la campagne. C'est déjà le moment où les soirées

(1) *Univers* du 13 juillet 1868.
(2) *De la Régénération du Monde*, par M. J. de Félicité. Paris, Vrayet de Surcy.

commenceront à devenir longues, et peut-être rendrons-nous service à quelques-uns de nos lecteurs en leur indiquant divers ouvrages dont les uns peuvent être lus en commun le soir, auprès de la table à ouvrage de la mère de famille, dont les autres seront plus particulièrement étudiés dans le cabinet, ou goûtés et médités dans une promenade solitaire. Nous sommes fort en retard, d'ailleurs, avec un certain nombre d'auteurs et d'éditeurs, et notre tablette est chargée d'ouvrages recommandables, où nous sommes forcés de faire un choix. Encore serons-nous contraints de ne consacrer que quelques lignes à chacun de ceux que notre conscience nous oblige à signaler d'une façon particulière et à recommander à nos lecteurs. »

« *La Somme des Conciles généraux et particuliers*, par M. l'abbé Guyot, est un excellent livre, bien fait, solide, tout à fait utile et précieux. L'auteur a goûté son sujet, et y a travaillé avec amour. Y a-t-il sur la terre rien de plus beau, de plus grand, de plus imposant que la parole de l'Église? On comprend la piété que M. le curé de la Fère-Champenoise a apportée à son ouvrage. L'analyse serait difficile. Il est lui-même l'analyse de volumineuses collections. Dans ses quatorze cents pages environ, il contient le résumé des décisions des conciles, un aperçu de leur histoire et de nombreuses citations, avec traduction en regard, des principaux canons. L'auteur suit l'ordre chronologique sans s'y astreindre servilement et sans craindre de réunir en un même chapitre toutes les assemblées qui ont trait aux mêmes matières.

« Cette *Somme des Conciles généraux et particuliers* doit devenir le Manuel des jeunes gens qui ont besoin d'avoir une vue au moins de l'ensemble de ces grandes assemblées de l'Église, d'en connaître le caractère, l'histoire abrégée, la *somme* enfin de leurs décisions. Elle servira aussi de memento à ceux qui ont étudié les volumineuses collections qu'elle résume et qu'elle analyse, et il nous paraît que cette publication répond vraiment à un besoin et à une lacune.

« L'auteur ne s'est pas fié uniquement à ses propres lumières : il a soumis son travail, avant de le publier, à un théologien expérimenté; son livre paraît destiné à une grande et rapide propagation. Les matières dont il traite et qui excitent de plus en plus l'intérêt général, la manière claire, grave, consciencieuse et assurée, peut-on dire, que l'auteur a su garder, feront bientôt de cette *Somme* un ouvrage classique. Il semble que quelque chose en ce genre manquait jusqu'à ce jour dans la librairie catholique. La lacune nous paraît désormais heureusement remplie.

Sous le titre : *les Sources théologiques, les Conciles généraux et particuliers*, M. l'abbé Guérin donne une nouvelle édition d'un livre plus considérable que la *Somme* publiée en 1772. L'*Analyse des Conciles généraux et particuliers* a pour auteur le P. Richard, dominicain qui, après avoir

émigré, fut pris à Mons par les troupes françaises en 1794, condamné et exécuté. Le nouvel éditeur, déjà connu par son travail sur la *Vie des Saints*, du P. Giry, a apporté diverses améliorations à l'ouvrage du martyr dominicain : il a surtout insisté sur la partie historique et biographique que le religieux du dix-huitième siècle avait un peu trop négligée, au gré du moins des idées et des besoins de nos jours. Le plan de l'ouvrage embrasse tous les Conciles ; aucun ne sera omis : ils sont présentés dans l'ordre chronologique. Un exposé succinct en expose les circonstances historiques, en démêle et précise la date, en raconte brièvement la convocation, l'ouverture, les sessions, les discussions et les principaux incidents. Un sommaire en indique les décrets, qui sont ensuite analysés ou, pour mieux dire, librement et brièvement traduits. Les Conciles généraux sont reproduits en entier, et le texte des canons est placé en regard de la traduction. Un commentaire et des notes entrent dans les détails des diverses interprétations, rapprochent les décisions, constatent les résultats, indiquent même la filiation des erreurs, etc.

« Nous n'avons pas besoin de montrer comment le nouvel éditeur, M. l'abbé P. Guérin, a commencé d'accomplir la tâche qu'il se propose. Les lecteurs de la *Vie des Saints*, du P. Giry, savent la conscience et le scrupule qu'il apporte à entourer un ouvrage recommandable de tous les documents et arguments nouveaux qui peuvent ajouter à son prix. Le premier volume des *Sources théologiques : les Conciles généraux et particuliers*, est déjà entre les mains du public. Le second doit paraître dans quelques jours. La librairie V. Palmé, qui édite les deux remarquables ouvrages que nous venons d'indiquer, prépare en même temps une amplissime collection de tous les Conciles, et annonce déjà la première série, qui doit contenir les Conciles œcuméniques et former huit volumes in-4°. L'éditeur promet de profiter pour cette nouvelle édition des divers travaux des savants qui l'ont précédé. Il adopte le texte des actes des conciles de Zatta, sans négliger les additions importantes données par les documents nouveaux : il veut mettre en œuvre les travaux manuscrits de Baluze et dom Constant, qui ont consacré leur vie à l'étude des Conciles. Nous ne voulons pas nous étendre sur ses promesses ; mais nous faisons les vœux les plus vifs pour le succès, non-seulement du *Recueil complet des Conciles généraux*, mais surtout de la *Nova et amplissima Conciliorum omnium Collectio*. C'est là une immense entreprise, et, en fait de librairie, l'ŒUVRE DES ŒUVRES. L'imprimerie de la Propagande en avait formé le projet : elle y a renoncé, en apprenant que l'éditeur des *Bollandistes* avait le même dessein. Les *Acta Sanctorum*, dont près de quarante volumes in-folio ont déjà paru, — on sait avec quelle sollicitude et quel succès ! — sont un gage en effet. Noblesse oblige. La collection complète des *Conciles* suivra celle des *Acta Sanctorum*.

## LIVRES CLASSIQUES

Qu'est-ce qu'un livre classique pour beaucoup de monde? C'est un livre éminemment éclectique, c'est-à-dire monotone, où la lumière et la doctrine sont distribuées avec une économie que l'on croit habile et qui n'est que désastreuse. Point d'enthousiasme, point d'ardeur; l'auteur n'a qu'une préoccupation.

Les livres que nous offrons à la jeunesse studieuse ne portent pas la trace de ces transactions doctrinales, ni de ces indifférences hégéliennes. Nous avons pensé que les ouvrages dont doivent s'alimenter les jeunes gens trahiraient leur but, s'ils se recommandaient surtout par des qualités négatives. Les nôtres ne sont, au contraire, que le développement de cette formule qui devrait être la synthèse de la vie humaine: « Amour de la Vérité! » Telle est la loi de tout livre catholique : nous croyons y avoir été fidèles. Ici surtout, la désobéissance à cette loi serait coupable. A quel âge se fortifient les intelligences et se forment les âmes? A quel âge la science s'imprime-t-elle en caractères indélébiles, si ce n'est dans les années bénies de l'adolescence? Un enseignement fortement dogmatique, qui réponde par sa décision à l'énergie de ces cœurs adultes, où s'éveillent de si vastes aspirations, est donc plus que jamais indispensable. C'est parce que ce devoir est journellement violé; c'est parce qu'on met entre les jeunes mains des livres ternes, insipides, spongieux, parlementaires, qui traitent avec la même courtoisie la vérité et l'erreur, c'est grâce à cette indifférence doctrinale, qu'on habitue la jeunesse au scepticisme pratique. Et du scepticisme au matérialisme, les événements ont montré que la distance est bientôt franchie.

Le spectacle le plus intéressant qui puisse être offert aux jeunes gens est, sans contredit, celui de l'humanité tout entière. Ce spectacle leur est offert par la plume aimée de M. Henry de Riancey dans son *Histoire du Monde*. Prendre la race humaine à son origine, suivre les développements de cette vaste famille qui peuple les espaces de la terre, se rendre témoin de ce grand duel entre la vérité et l'erreur qui ne finira qu'avec le monde, quel plus sublime et plus vaste sujet peut préoccuper l'adolescence et la préparer aux virils conflits de la vie?

Au nombre des livres qui défendent les principes sur lesquels reposent la religion et la société, l'*Histoire de l'Empire romain*, par M. Laurentie, a sa place marquée d'avance. Les développements, empreints d'une austère éloquence, s'irradient de la lumière catholique et nous font pénétrer, mieux que l'aride essai de Montesquieu, la cause de la grandeur et de la décadence de l'Empire romain.

A côté de ces histoires-batailles, comme les appelle un ingénieux critique, l'*Histoire littéraire des Bénédictins* ne saurait être omise. Nous n'avons pas besoin d'insister sur sa valeur : elle est le manuel de toute l'Europe savante. Les siècles sont étudiés l'un après l'autre, tels qu'ils ont été d'abord dans la Gaule païenne, puis dans la France chrétienne. On sait que la grande œuvre bénédictine, continuée par l'Académie des Inscriptions, est imprimée avec le concours de M. Paulin Paris, qui corrige les épreuves et revoit les textes et les citations. Aucune maison d'enseignement ne peut se passer des sources où l'on puise l'histoire de notre littérature. Les jeunes gens trouveront les vrais éléments de l'économie sociale, si fort en faveur dans notre siècle, dans le *Problème économique* du R. P. Delaporte. Il n'est plus permis de se désintéresser des problèmes sociaux que soulèvent quotidiennement nos adversaires et qui peuvent provoquer de terribles perturbations dans la société contemporaine. Le P. Delaporte sera donc pour eux un guide aussi sûr qu'éclairé, et dans la *Politique* proprement dite quel guide plus sûr pour les aspirants à la députation ou à toute carrière politique que la *Politique chrétienne* de M. Coquille.

*Le Propriétaire-Gérant :* V. PALMÉ.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHÉON.

# TABLE DES MATIÈRES


Pages

N° 7. — 10 JUILLET 1868.

I. Concile, Bulle d'Indiction. 5
II. Les Populations de l'Europe orientale, par ***. . . . 16
III. Le Critique biblique en Allemagne, par le P. VERCELLONNE. . . . . 31
IV. Les Récentes Explorations du Globe; — la Polynésie, par M. A. FROUT DE FONTPERTUIS. . . . . 49
V. La Russie et la Pologne (fin), par M. B. CHAUVELOT. . . 73
VI. Virginia ou Rome sous Néron (suite), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . . 92
VII. L'Abbé de Rancé, par M. EDOUARD DE BARTHÉLEMY. 115
VIII. La Chronologie de l'Evangile; — Polémique, par M. l'abbé LECANU et le P. MEMAIN. . . . . 130
IX. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 140
X. Chronique littéraire (*Journaux, Revues, Livres et Cours publics*), par M. OSCAR HAVARD. . . . . 149

N° 8. — 25 JUILLET 1868.

I. Les dix-neuf Conciles œcuméniques, par ***. . . 161
II. Saint Bernard, sa Vie et son Œuvre, par M. ERNEST HELLO. . . . . 181
III. De l'Enseignement secondaire des Filles, par M. FAYET. . . . . 196
IV. Le Comte de Gisors, par M. DANIEL BERNARD. . . . 208
V. Virginia ou Rome sous Néron (suite), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . . 229
VI. Abolition de l'Ordre des Templiers (fin), par M. LÉONCE DE LA RALLAYE. . 246
VII. Les Missions catholiques dans l'Australie, par M. le Marquis DE ROYS. . . . 282
VIII. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 293
IX. Chronique littéraire (*Journaux, Revues et Livres*), par M. OSCAR HAVARD. . . . 299
X. Bulletin bibliographique, par M. A. FROUT DE FONTPERTUIS. . . . . 311

N° 9. — 10 AOUT 1868.

I. Le Gallicanisme de M. Emile Ollivier, par le R. P. H. MONTROUZIER. . . . . 321
II. Le Théâtre et les Préfaces de M. Alexandre Dumas, fils, par M. PH. SERRET. . 353

Pages

III. La Tragédie et le Drame national, par M. MARIUS SEPET. . . . . 362
IV. La Papauté et les Origines de l'Église catholique, par le F. SERVAIS DIRKS. . . 393
V. Voyage à Aden et sur la Côte orientale d'Afrique, par le F. EXUPÈRE. . . 410
VI. Virginia ou Rome sous Néron (suite), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . . 424
VII. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLLOT. . 452
VIII. Chronique littéraire (*Journaux, Revues et Livres*), par M. OSCAR HAVARD. . . . 461
IX. Bulletin bibliographique, par M. A. FROUT DE FONTPERTUIS. . . . . 473

N° 10. — 25 AOUT 1868.

I. Documents sur la Sicile, par ***. . . . . 481
II. Le Procès de la Papauté, par M. EUGÈNE LOUDUN. . 496
III. Voyage à Aden et sur la Côte orientale d'Afrique (suite), par le F. EXUPÈRE. 519
IV. Decamps, sa Vie et son Œuvre, par M. BATHILD BOUNIOL. . . . . 352
V. Le Théâtre et les Préfaces de M. Alexandre Dumas, fils (2me article), par M. PH. SERRET. . . . . 571
VI. Les Clercs du Palais de Charlemagne (1er article), par M. J.-B. JAUGEY. . . . 582
VII. Virginia ou Rome sous Néron (suite), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . . 597
VIII. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 617
IX. Chronique littéraire (*Journaux, Revues et Livres*), par M. OSCAR HAVARD. . . . 624
X. Bulletin bibliographique, par MM. A. FROUT DE FONTPERTUIS, marquis DE ROYS, OSCAR HAVARD. . . . . 635

Pages

N° 11. — 10 SEPTEMBRE 1868.

I. La Paix et les Grandes Agglomérations, par ***. . . 641
II. Les Monastères bénédictins, par M. DE ROMONT. . 659
III. Voyage à Aden et sur la Côte orientale d'Afrique (fin), par le F. EXUPÈRE. 674
IV. Les Clercs du Palais de Charlemagne (2me article), par M. J.-B. JAUGEY. . . 697
V. L'Antagonisme anglo-russe en Asie, par M. FRÉDÉRIC FORT. . . . . 710
VI. Virginia ou Rome sous Néron (suite), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . . 748
VII. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 775
VIII. Chronique littéraire (*Journaux, Revues et Livres*), par M. OSCAR HAVARD. . . . 782
IX. Bulletin bibliographique, par MM. A. FROUT DE FONTPERTUIS, A. DE RIANCEY, Marquis DE ROYS, J. DE GUŒRDOUÉ. . . . . 791

N° 12. — 25 SEPTEMBRE 1868.

I. Gerbert et le Siècle de fer, par M. ALPHONSE VÉTAULT. 801
II. L'Egypte et la Nubie, par M. A. FROUT DE FONTPERTUIS. . . . . 830
III. Une Réhabilitation, par Tetzel, par M. LÉONCE DE LA RALLAYE. . . . . 857
IV. M. Guizot et la Liberté religieuse, par M. GEORGES ROMAIN. . . . . 871
V. Virginia ou Rome sous Néron (suite), par M. J.-M. VILLEFRANCHE. . . . . 902
IV. Les Générations spontanées (1er article), par M. J. CHANTREL. . . . . 917
VII. Revue de la Quinzaine, par M. EUGÈNE VEUILLOT. . . 936
VIII. Chronique littéraire (*Journaux, Revues et Livres*), par M. OSCAR HAVARD. . . . 944

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES [1]


## A

Abbé (l') de Rancé, par M. Edouard de Barthélemy, 115.
*Analecta Juris Pontificii*, 471.
*Année (l') Géographique*, par M. Vivien de Saint-Martin, 311.
ANONYMES. — Les Populations de l'Europe orientale, 5; — Les dix-neuf Conciles œcuméniques, 161; — Documents sur la Sicile, 481; — La Paix et les Grandes Agglomérations, 641.
Antagonisme (l') anglo-russe en Asie, par M. Frédéric Fort, 710.

## B

BARTHÉLEMY (M. Edouard). — L'abbé de Rancé, 115.
BERNARD (M. Daniel). — Le Comte de Gisors, 208.
*Bernard (Œuvres complètes de saint)*, t. IV, 639.
Bernard (saint), sa Vie, son Œuvre, par M. Ernest Hello, 181.
Billuart (F.-C.-R.). — *Summa Sancti Thomæ hodiernis Academiarum moribus accomodata. Editio nova*, 159.
Boissin (M. Firmin). — *Salon de* 1868; — *Etudes artistiques*, 303.
*Bonheur (du) dans le Devoir*, par M. H. Roux-Ferrand, 309.
BOUNIOL (M. Bathild). — Decamps, sa Vie et son Œuvre, 352.
Bref de S. S. Pie IX aux RR. PP. Vercellonne et Joseph Cozza, 478.
Bulle d'Indiction du Concile, 5.
Bulletin bibliographique, par M. A. Frout de Fontpertuis, 311, 316, 318, 473, 635, 791, 793; — par M. A. Vaillant, 476; — par M. le marquis de Roys, 637, 796; — par M. Oscar Havard, 635, 638; — par M. Adrien de Riancey, 794; — par M. Joseph de Guœrdoué, 798.

## C

Cavaniol (H.). — *Nidentabel*, 149.
CHANTREL (M. J.). — Les générations spontanées, 917; — *La Falaise du Mesnil-Val*, 157.
CHAUVELOT (M. Barnabé). — La Russie et la Pologne (fin), 73. — *Solidaire et Chrétien*, 156.
Chronique littéraire (*Journaux*, *Revues*, *Livres* et *Cours publics*), par M. Oscar Havard, 149, 299, 461, 624, 782, 944.
Chronologie de l'Evangile; — Polémique, par M. l'abbé Lecanu et le R. P. Memain, 130.
*Chute (la) du Ciel*, par M. le baron d'Espiard de Colonges, 786.
Clercs (les) du Palais de Charlemagne, par M. l'abbé J.-B. Jaugey, 582, 697.
*Codex Vaticanus*, 310.
Concile, Bulle d'Indiction, 5.


(1) Les noms des Rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue* sont écrits en lettres majuscules; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en *italiques*.

Conciles (les dix-neuf) œcuméniques, par ***, 161.
Consultation de Mgr Ginouilhac, évêque de Grenoble, 627.
Coquille (M.). — *La Politique Chrétienne*, 477.
Critique (la) biblique en Allemagne, par le P. Vercellonne, 31.
Croizy (M. Henry de). — *Récits d'Henri aux Jeunes Gens*, 301.
Crosnier (Mgr). — *Vie de Mgr Dufêtre*, 476.

D

Dantier (M. Alphonse), 659.
Decamps, sa Vie et son Œuvre, par M. Bathild Bouniol, 552.
Denizet (M. Jules). — *Les Mensonges de la Science*, 783.
*Derniers (les) Temps*, par M. l'abbé Rougeyron, 945.
*Deux (les) Orphelines*, par M. J.-M. Villefranche, 156.
Dirks (le F. Servais). — La Papauté et les Origines de l'Eglise catholique, 393.
*Documents sur la Compagnie de Madagascar*, par M. le baron Paul de Richemont, 316.
Documents sur la Sicile, par ***, 481.
*Dublin-Magazine*, 470.

E

*Eglise (l') de Saint-Denis*, par M. le chanoine Jacquemet, 794.
Egypte (l') et la Nubie, par M. A. Frout de Fontpertuis, 830.
Enseignement (de l') secondaire des Filles, par M. Fayet, 196.
Espiard (M. le baron d') de Colonges. — *La Chute du Ciel*, 786.
*Etudes religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus, 627.
Eupère (le Frère), capucin. — Voyage à Aden et sur la Côte orientale d'Afrique, 410, 519, 674.

F

*Falaise (la) du Mesnil-Val*, par M. J. Chantrel, 157.
*Faucheurs (les) de la Mort*, par M. A. de Lamothe, 157.
Fayet (M.). — De l'Enseignement secondaire des Filles, 196.
Fort (M. Frédéric). — L'Antagonisme anglo-russe en Asie, 710.
*France (la) Nouvelle*, par M. Prévost-Paradol, 463.
Frout de Fontpertuis (M. Adalbert). — Les Récentes Explorations du Globe, 49; — L'Egypte et la Nubie, 830; — Bulletin bibliographique, 311, 316, 318, 473, 635, 791, 793.

G

Galeries des Empereurs romains au Musée du Louvre, 786.
*Galilée, les Droits de la Science et la Méthode des Sciences physiques*, par M. Ch.-Henri Martin, 624.
Gallicanisme (le) de M. Emile Ollivier, 321.
Garnier (M. Joseph). — *Premières Notions d'Economie Politique*, 158.
Gerbert, par M. Alphonse Vétault, 801.
Générations spontanées, par M. J. Chantrel, 917.
Giry (le P.). — *Les Petits Bollandistes*, t. XIV, 638.
Gisors (le Comte de), par M. Daniel Bernard, 208.
*Guide en Bretagne*, par M. Adolphe Joanne, 629.
Guizot (M. F.). — *Méditations sur la Religion chrétienne*, 307.
Guizot (M.) et la Liberté religieuse, par M. Georges Romain, 871.
Guerdoué (M. Joseph de). — Bulletin bibliographique, 798.

H

Havard (M. Oscar). — Chronique littéraire (*Journaux, Revues, Livres* et *Cours publics*), 149, 299, 461, 624, 782, 944. Bulletin bibliographique, 633, 638.
Hello (M. Ernest). — Saint Bernard, sa Vie, son Œuvre, 181.
*Histoire de la Table*, par M. Louis Nicolardot, 304.
Hurel (M. l'abbé). — *L'Art religieux Contemporain*, 304.

I

*Imitatione (de) Christi libri IV, Scripturæ Sacræ cum auctore concordantiâ orationibusque ex SS. Patribus plerùmque excerptis locupletatâ, operâ* V. Postel, presbytero, 201.

J

Jacquemet (M. le Chanoine). — *L'Eglise de Saint-Denis*, 794.

JAUGEY (M. l'abbé J.-B.). — Les Clercs du Palais de Charlemagne, 582, 697.
Jeanne (M. Adolphe). — *Guide en Bretagne*, 627.
Journaux Bohêmes, 299.

K

Kleutgen (le R. P.). — *La Philosophie scolastique*, 631.

L

Laboulaye (M. Edouard). — *Le Prince-Caniche*, 155.
Lambilly (M. Ph. Aug. de). — *La Fin des Temps*, 948.
Lamothe (M. A. de). — *Les Faucheurs de la Mort*, 157.
Laurent d'Aoste (le R. P.). — *Le Bienheureux Laurent de Brindes*, 634.
*Laurent (le Bienheureux) de Brindes*, par le R. P. Laurent d'Aoste, 631.
LECANU (M. l'abbé). — Chronologie de l'Evangile; — Polémique, 130.
Le Jean (M. G.). — *Théodore II*, 635.
Lenormant (M. François). — *Manuel de l'Histoire ancienne*, 473.
LOUDUN (M. Eugène). — Le Procès de la Papauté, 496.

M

Manning (Mgr), 470.
*Manuel de l'Histoire ancienne*, par M. François Lenormant, 473.
Marcone (M. l'abbé). — *La Parole de Pie IX*, 797.
Maricourt (M. le baron Léon de). — *Saint-Cyr et Jérusalem*, 793.
Martin (M. Th.-Henri). — *Les Droits de la Science et la Méthode des Sciences physiques*, 624.
*Méditations sur la Religion Chrétienne*, par M. F. Guizot, 307.
MÉMAIN (le R. P.). — Chronologie de l'Evangile; — Polémique, 130.
*Mensonges (les) de la Science*, par M. Jules Denizet, 789.
*Missions (les) Catholiques*, 628.
Missions (les) Catholiques en Australie, par M. le marquis de Roys, 282.
Monastères (les) bénédictins en Italie, par M. M. de Romont, 659.
*Montcalm (de) en Canada*, par un ancien Missionnaire, 791.
MONTROUZIER (le R. P. H.) — Le Gallicanisme de M. Emile Ollivier, 321.
Musée (le) de Saint-Germain, 782.

N

Nicolardot (M. Louis). — *Histoire de la Table*, 304.
*Nidintabel, La Perse ancienne*, par M. Henri Cavaniol, 149.
Nolé (M. Pierre). — *Réfutation de « Force et Matière »*, 399.
*Nouvelles*, par M. Venet, 156.

O

*Origine (l') de la Vie*, par M. le Dr Georges Pennetier, 318.

P

Paix (la) et les Grandes Agglomérations, par ***, 641.
Papauté (la) et les Origines de l'Eglise catholique, par le F. Servais Dirks, 393.
*Parole (la) de Pie IX*, par M. l'abbé Marcone, 797.
Pennetier (M. le Dr Georges). — *L'Origine de la Vie*, 318.
*Petit Manuel d'Economie politique*, par M. Antonin Rondelet, 158.
*Petit Manuel de Piété à l'usage des Enfants de Marie*, par M. l'abbé Vernhet, 202.
*Petits (les) Bollandistes*, par le P. Giry, t. XIV, 638.
*Philosophie (la) scolastique*, par le R. P. Kleutgen, 631.
*Pie VI à Valence*, par M. Ch. Poncet, 637.
*Politique (la) Chrétienne*, par M. Coquille, 477.
Poncet (M. Ch.). — *Pie VI à Valence*, 637.
Populations (les) de l'Europe orientale, par un Diplomate, 16.
Postel (M. l'abbé). — *De Imitatione Christi Libri IV, cum auctore concordantiâ orationibusque ex SS. Patribus plerùmque excerptis locupletatâ, operâ V. Postel presbytero*, 201.
*Premières Notions d'Economie politique*, par M. Joseph Garnier, 158.
Prevost-Paradol (M.). — *La France Nouvelle*, 463.
*Prince-Caniche (le)*, par M. Edouard Laboulaye, 155.
Procès (le) de la Papauté, par M. Eugène Loudun, 496.

R

RALLAYE (M. Léonce de la). — Abolition de l'Ordre des Templiers, 2e ar-

ticle, 246; — Une Réhabilitation, Jean Tetzel, 857.
Rambaud (M. Louis). — *Voyage de Martin à la Recherche de la Vie*, 461.
Récentes (les) Explorations du Globe; — la Polynésie, par M. A. Frout de Fontpertuis, 49.
*Récits d'Henri aux Jeunes Gens*, par M. Henri de Croizy, 301.
*Réfutation de « Force et Matière, »* par M. Pierre Nolé, 309.
Revue de la Quinzaine, par M. Eugène Veuillot, 140, 293, 452, 617, 775, 936.
Riancey (M. Adrien de). — Bulletin bibliographique, 794.
Richemont (M. le baron Paul de). — *Documents sur la Compagnie de Madagascar*, 316.
Romain (M. Georges). — M. Guizot et la Liberté religieuse (suite), 871.
Romont (M. M. de). — Les Monastères bénédictins en Italie, 659.
Rondelet (M. Antonin). — *Petit Manuel d'Economie politique*, 158.
Rougeyron (M. l'abbé). — *Les Derniers Temps*, 945.
Roux-Ferrand (M. H.). — *Du Bonheur dans le Devoir*, 310.
Roys (M. le marquis de). — Les Missions Catholiques dans l'Australie, 282. — Bulletin bibliographique, 637, 796.
Russie (la) et la Pologne (fin), par M. B. Chauvelot, 73.

S

*Saint-Cyr et Jérusalem*, par M. le baron Léon de Maricourt, 793.
*Salon de 1868*; — *Etudes artistiques*, 303.
Sepet (M. Marius). — La Tragédie et le Drame national, 362.
Serret (M. Ph.). — Le Théâtre et les Préfaces de M. Alexandre Dumas, fils, 353, 571.
*Solidaire et Chrétien*, par M. Chauvelot, 156.
*Summa Sancti Thomæ hodiernis Academiarum moribus accomodata*, auctore F. C. R. Billuart, 159.

T

Tajani (M. l'abbé). — *Technologia Scolastica*, 633.
*Technologia Scolastica*, auctore E. Tajani, presbytero, 633.
Templiers (Abolition de l'Ordre des), 2e article, par M. Léonce de la Rallaye, 246.
Tetzel (Jean), par L. de la Rallaye, 857.
Théâtre (le) et les Préfaces de M. Alexandre Dumas, fils, par M. Ph. Serret, 353, 571.
*Théodore II*, par M. G. Le Jean, 635.
*Théologie (la) catholique en France* (article de la *Revue des Deux-Mondes*), par M. Etienne Vacherot, 465.
Tragédie (la) et le Drame national, par M. Marius Sepet, 363.

V

Vacherot (M. Etienne). — *La Théologie catholique en France* (article de la *Revue des Deux-Mondes*), 465.
Vaillant (M. l'abbé). — *Vie des Saints*, 798.
Vaillant (M. A.). — Bulletin bibliographique, 476.
Venet (M.). — *Nouvelles*, 156.
Vercellone (le P.). — La Critique biblique en Allemagne, 31.
Vernhet (M. l'abbé). — *Petit Manuel de Piété à l'usage des Enfants de Marie*, 302.
Vétault (M. Alph.). — Gerbert, 801.
Veuillot (M. Eugène). — Revue de la Quinzaine, 140, 293, 452, 617, 775, 936.
*Vie de Mgr Dufêtre*, par Mgr Crosnier, 476.
*Vie des Saints*, par M l'abbé Vaillant, 798.
Villefranche (M. J.-M.). — Virginia ou Rome sous Néron (suite), 92, 229, 424, 597, 748, 902. — *Les Deux Orphelines*, 156.
Virginia ou Rome sous Néron (suite), par M. J.-M. Villefranche, 92, 229, 424, 597, 748, 902.
Vivien (M.) de Saint-Martin. — *L'Année Géographique*, 311.
Voyage à Aden et sur la Côte orientale d'Afrique, par le F. Exupère, capucin, 410, 519, 674.
*Voyage de Martin à la Recherche de la Vie*, par M. Louis Rambaud, 461.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE, PLACE DU PANTHÉON, 2.

This book should be retu
the Library on or before the
stamped below.
A fine of five cents a day is
by retaining it beyond the
time.
Please return promptly.